

**Associations, rôle politique et mouvement : énigmes et
tabous des logiques collectives : ou l'enjeu de
l'engagement dans les rouages micro, méso, macro**

Christine Chognot

► **To cite this version:**

Christine Chognot. Associations, rôle politique et mouvement : énigmes et tabous des logiques collectives : ou l'enjeu de l'engagement dans les rouages micro, méso, macro. Sociologie. Conservatoire national des arts et métiers - CNAM, 2018. Français. NNT : 2018CNAM1207 . tel-03091968

HAL Id: tel-03091968

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03091968>

Submitted on 1 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ECOLE DOCTORALE Abbé Grégoire

Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique

THESE présentée par :
Christine CHOIGNOT

Soutenue le : **15 novembre 2018**

Pour obtenir le grade de : **Docteur du Conservatoire National des Arts et Métiers**

Discipline : **Sociologie, démographie** / Spécialité : **Sociologie – Travail social**

**Associations, rôle politique et mouvement : énigmes et tabous
des logiques collectives**

Ou l'enjeu de l'engagement dans les rouages micro, méso, macro

THÈSE dirigée par :
M LAVILLE Jean-Louis

Professeur
Titulaire de la chaire Economie solidaire, Cnam

RAPPORTEURS :

M FRERE Bruno

Professeur, Université de Liège
Maître de recherches au
Fond National de la Recherche scientifique

M LAFORE Robert

Professeur des universités
Directeur honoraire de Sciences Po Bordeaux

JURY :

M EYNAUD Philippe

Président du jury
Professeur des universités. IAE de Paris
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Mme RICHEZ-BATTESTI Nadine

Examineur
Maître de Conférences, Aix-Marseille Université et LEST
(Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail)

Mme FENET Francine

Membre invité
Co directrice du Pôle Dialogue Citoyen, évaluation et
prospective, Nantes métropole.

Remerciements

Merci ...

A Jean-Louis Laville qui depuis 2010, c'est-à-dire mon entrée en Master « Sociologie de l'association », a été attentif à mon travail et l'a soutenu avec constance lors de mon parcours au Cnam,

A Elisabetta Buccolo, Joseph Haeringer, Bruno Frère, pour l'attention particulière qu'ils ont portée à ma démarche d'étude lors de ce master,

Aux enseignants et équipes du Cnam que j'ai pu fréquenter,

A Anne-Emmanuelle Salmon et Philippe Eynaud pour toutes les critiques constructives qui ont jalonné mon parcours de recherche,

A mes collègues doctorantes et doctorants, pour la richesse de leurs travaux et l'amitié de nos échanges,

A Robert Lafore qui, lors de l'étape un peu délicate de mon inscription formelle en thèse, a soutenu la légitimité de ma démarche de recherche, au-delà de mon « cursus atypique », et avec qui j'ai partagé 10 années de travail instructif et engagé autour du conseil de prospective de l'Uniopss,

A tous les membres de ce conseil de prospective – devenu conseil de recherche et prospective – pour leur ouverture d'esprit, leur compétence, leur implication et leurs apports à l'analyse du fait associatif et de sa contribution à la cohésion sociale,

Tout spécialement à Marie-Thérèse Join-Lambert, Edith Archambault, Christine Attali-Marot, figures d'origine de ce Conseil, qui m'ont (sans le savoir...) aidée à construire une posture féministe discrète mais solide,

A tous mes collègues du réseau Uniopss-Uriopss pour tant d'années d'expériences communes, et surtout à ceux dont l'engagement se fait sans se dire, mais est bien là,

A Hugues Feltesse et Nicole Alix, grâce à qui mon parcours à l'Uniopss a débuté et s'est construit,

Aux dirigeants de l'Uniopss, pour leur engagement et, sans pouvoir les citer tous, spécialement à Dominique Balmary, Patrick Doutreligne, Jérôme Voiturier, pour l'intérêt que, je crois, ils portent à ma réflexion,

A Francine Fenet, Bernard Enjolras, Johan Priou, dont la double posture – thèse en tête et travail à l'Uniopss – m'a certainement inspirée,

A mes pairs de l'« Espace Recherche Prospective » et de « Repolitiser l'action sociale », où finalement convivialité, engagement, pratique et expertise se conjuguent naturellement,

A toutes celles et ceux qui ont accepté de consacrer du temps aux entretiens qui ont constitué mon « terrain » : ils se reconnaîtront aisément dans le texte bien que leurs noms aient été transformés,

Aux amis, aux copines, qui m'ont régulièrement demandé ... « alors, ta thèse, ça va ? »,

Au clan de ma belle-famille avec son côté « warrior » bien stimulant dans les « tunnels » de la thèse,

A ma famille, pour son soutien indéfectible au cours de quatre années, à mes parents tout spécialement pour tous les petits coups de fil et tous les encouragements, pour la relecture attentive de centaines de pages où toutes les coquilles – jusqu'au virgules et aux guillemets - ont été soulignées

A mon trio de cœur, toujours présent, toujours patient face à mes longues heures dans les livres ou « à l'ordinateur »,

Enfin à l'humour, qui permet de ne pas trop se prendre au sérieux malgré tout et dont je retiendrai deux « perles » « Ah, vous faites une thèse à cet âge-là ? » ou « Ce que tu proposes, c'est tuer une mouche avec un fusil à éléphant ! »

Résumé

Associations, rôle politique et mouvement Enigmes et tabous des logiques collectives

La recherche sur le thème des associations, de leur rôle politique et de la dimension de mouvement a été engagée initialement à partir de l'impression d'un décalage entre, d'un côté, la diffusion du vocabulaire du « mouvement » de plus en plus présent dans le discours des associations (comme des entreprises de l'économie sociale, des syndicats d'employeurs, des fédérations) et, de l'autre, des actions dont ne semblaient émerger véritablement ni un référentiel ni des logiques permettant de qualifier une dimension de mouvement. Des questions multiples en découlaient. La référence aux valeurs masque-t-elle finalement une logique d'abord utilitariste, où la référence à l'intérêt général recouvre en fait la défense d'intérêts particuliers ? Rôle politique effectif et apolitisme affiché sont-ils compatibles ? Quels sont les courants, même non énoncés, qui marquent l'exercice politique associatif ? Quelle est la cohérence entre axiologie, discours et pratiques, alors que la référence au modèle de l'entreprise semble exercer une séduction réelle dans le milieu associatif, relativement poreux au climat général où l'« Entreprise » demeure largement mythifiée malgré les crises économiques et les failles du modèle capitaliste financier qu'elles ont révélé ? Quelles sont, en fait, les valeurs de l'économie sociale, comment peuvent-elles être incarnées dans l'engagement politique en milieu associatif et quel est leur écho, aujourd'hui, dans la société ? La dimension mouvement, certes affichée, ne bute-t-elle pas en réalité sur une contribution très faible (voire inexistante) des associations au mouvement social ? Celle-ci ne supposerait-elle pas que les associations expriment plus nettement une vision critique de la société ?

La recherche a consisté à creuser ces interrogations par une démarche circulaire, reliant par itérations successives l'approfondissement théorique et l'exploration des pratiques. L'étude de la pratique réelle dans le milieu associatif (tirée de différents matériaux de terrain collectés dans le réseau Uniopss-Uriopss) a ainsi été articulée à une étude théorique permettant d'analyser les associations comme acteurs dans la société. Elle débouche sur une analyse en trois parties. La première partie propose plusieurs ouvertures du cadre d'analyse dans lequel se pose la question du rôle des associations. Cet élargissement est un point d'appui permettant d'explorer, en deuxième partie, différentes situations réelles d'associations dans le champ de la santé, du social et du médico-social; ces cas pratiques permettent d'analyser comment s'articulent les niveaux micro (associations de terrain), méso (unions ou fédérations comme l'Uriopss ou l'Uniopss) et

macro (les politiques publiques du secteur concerné mais aussi la société au sens large). Le propos de la troisième partie est de dégager des perspectives en explorant les scénarios possibles d'une affirmation du rôle des associations dans la société.

L'étude théorique mobilise les travaux d'universitaires et de chercheurs inscrivant le « fait associatif » dans son environnement économique, social et politique. Le pivot de cette exploration théorique est l'analyse du fonctionnement associatif selon Renaud Sainsaulieu et Jean-Louis Laville, notamment dans « L'association, sociologie et économie » (Pluriel, 2013). Ce cadrage initial est élargi pour inclure différentes références théoriques permettant d'approfondir la question d'un rôle politique relié au mouvement de la société, dans un contexte de profondes mutations. La « Chronique des idées contemporaines » de Joël Roman (Bréal, 2000) permet ainsi de relier le questionnement sur le rôle politique des associations à celui du temps long de formation de la culture politique, dans une époque « postmoderne » où les repères idéologiques et les fondements politiques sont ébranlés. Les apports d'Alain Touraine permettent de replacer la question du mouvement dans le contexte d'une situation post sociale où, sous l'effet de la globalisation et suite à la crise financière de 2008, le système économique se délie du système politique, où les rapports sociaux ne s'inscrivent plus dans des cadres institutionnels reconnus ou même repérables, où l'enjeu central devient l'affirmation universelle des droits de l'Homme, seule capable de résister à la toute-puissance de la logique financière mondialisée (« Après la Crise », Seuil 2010). Les analyses de Jean-Louis Laville, dans « Politique de l'association » (Seuil, 2010) conduisent à questionner la logique de mouvement par la perspective associationniste, qui mobilise citoyenneté et solidarité pour conduire à une critique de la société actuelle (avec sa logique marchande, son essoufflement démocratique). Les travaux de Bruno Frère, dans « Le nouvel esprit solidaire » (Desclée de Brouwer, 2009) permettent d'évoquer les racines communes du mutuellisme et de l'associationnisme pour rechercher, au-delà du cadre formel de l'action associative ou coopérative, ce que représente l'idéal solidaire et comment celui-ci irrigue la logique du mouvement. Les travaux de Daniel Cefaï dans « Pourquoi se mobilise-t-on ? » (Repères, La Découverte, 2008) permettent d'inscrire le questionnement sur le rôle politique et de mouvement des associations dans le cadre d'une analyse plus générale des actions collectives. Les travaux récents dirigés par Jean-Louis Laville, Geoffrey Pleyers, Elisabetta Buccolo, José Luis Coraggio sur « Mouvements sociaux et économie solidaire » (Desclée de Brouwer, Collection solidarité et société, 2017) permettent de relier ce cadrage à l'exploration des reconfigurations contemporaines entre alternative économique et alternative politique. Le but est de travailler sur la conceptualisation jusque dans ses enjeux en termes de cadrage des pratiques (Laville, J.L., Hillenkamp, I., Eynaud, P., Coraggio, J.L., Ferrarini A et al – 2016 - « Théorie de

l'entreprise sociale et pluralisme : l'entreprise sociale de type solidaire ». Interventions économiques Paper in Political Economy association d'économie politique).

Plusieurs hypothèses ont structuré l'examen du rôle politique des associations et du ressort de leurs actions collectives. La première hypothèse considérait comme incompatibles l'affirmation d'un rôle politique des associations, en tant que rôle sociétal, et l'adhésion au courant capitaliste managérial. La seconde hypothèse identifiait *a priori* plusieurs questions critiques pour une affirmation du rôle politique des associations : la prise en compte de l'engagement de toutes les composantes de l'association (salariés, bénévoles, usagers, dirigeants,...) ; les interactions entre l'action individuelle et l'action collective ; une dimension mouvement supposant un rôle politique effectif mais aussi une logique spécifique d'action dans et sur la société. Ces hypothèses, globalement vérifiées mais aussi affinées au fil de l'étude, demeurent un fil conducteur des analyses constituées sur le rôle politique, l'action collective et la dimension mouvement des associations.

Le rôle politique de l'association : l'étude replace l'analyse du rôle politique, souvent réduite à celle des politiques publiques et de leurs effets, sur le terrain des choix propres des associations. Autrement dit leur rôle ne peut être analysé comme celui que leur « laissent » les politiques publiques et doit au contraire être considéré aussi comme celui qu'elles choisissent, ou non, d'assumer compte tenu d'un contexte donné (où certes les politiques publiques sont marquantes, mais ne sont pas le seul facteur). Dans cette optique, la mécanique associative doit aussi être approfondie pour dépasser la propension actuelle à privilégier les registres stratégiques et professionnels au détriment des dimensions historiques, identitaires et culturelles. L'enjeu est de ne pas réduire l'étude du rôle politique à un encastrement qui serait la résultante de l'empreinte de l'environnement (scénario de renoncement ou de passivité), ou seulement la réduction à un choix stratégique (scénario de transformation de l'association en stratège économique).

L'action collective des associations : l'étude propose un approfondissement des mécanismes expliquant le rôle des associations, considérées comme un ensemble d'acteurs. L'enjeu est alors celui d'une interaction entre les niveaux micro, méso, macro, que décrit Daniel Cefaï. Les logiques de l'action collective sont multiples et peuvent être caractérisées par différentes « grammaires de la vie publique » : loin de relever nécessairement d'une logique rationnelle ou stratégique (pour défendre des intérêts), loin de se limiter à l'inscription dans des structures d'opportunité politique, les acteurs peuvent aussi choisir de s'inscrire dans des contextes de sens et de fabriquer du sens en contexte, autrement dit de développer une logique institutionnelle propre, où le politique est

conçu et mis en œuvre au nom de valeurs. Si l'on relie ces travaux à la perspective associationniste, la question devient celle de savoir comment la militance cultivée en association « de terrain » constitue le socle d'une action collective politique (sociétale plus que stratégique) dans l'environnement; et comment l'idéal qui sous-tend ces différents engagements peut conduire à un rôle dans le système politique institutionnel et peser effectivement sur les orientations de la société. D'où l'importance des niveaux méso. Les références théoriques mobilisées à partir de Daniel Cefai permettent ainsi d'analyser l'Uriopss (Union régionale d'associations du secteur étudié) ou l'Uniopss (Union nationale) comme collectif d'associations porteur d'une dimension mouvement : la logique de mouvement abordée comme une figure de référence théorique (un idéal type) vise à interroger la logique de l'Uriopss ou de l'Uniopss réelle, à étudier la question de la culture comme conduite d'historicité et celle des interactions identitaires, renouvelant ainsi les cadres d'analyse les plus souvent utilisés.

La dimension mouvement : les travaux étudient comment, dans les logiques collectives, la dimension « mouvement » se distingue ; celle-ci repose non seulement sur une dimension politique effective des associations individuellement considérées, mais aussi sur une capacité des cadres collectifs à réaffirmer leur logique sociétale (donc à replacer leur logique stratégique au niveau des moyens pour agir) et enfin sur leur capacité à assumer une analyse critique de l'« ordre social » pour offrir une alternative véritable. Les questions de la « culture en actes » - la capacité à créer une culture alternative et à la traduire en pratiques qui lui sont référées- et celle de la critique sociale sont centrales dans une société traversée de recompositions que l'on peut qualifier de systémiques.

*

**

L'analyse met en lumière la tension entre deux perspectives, s'il l'on raisonne de manière très schématique. L'une est un cercle de déconstruction progressive de la logique de mouvement : l'identité revendiquée par les associations (acteurs économiques à part entière) se double d'une identité subie (prestataire gestionnaire) dans un contexte où les mécanismes de régulation marchande se généralisent ; le rôle politique des associations est d'autant plus affaibli que la problématique classique des relations entre associations et pouvoirs publics, inscrites dans la culture politique et dans la culture administrative traditionnelle, se recompose : concurrence, appels d'offre, marchés, transforment les associations en acteurs économiques en compétition et risquent de réduire leurs actions collectives en stratégies de lobbies. L'autre perspective table sur une logique de cercle vertueux, en recherchant une voie possible dans l'interaction entre une dimension politique effective dans l'association individuellement considérée et une dimension mouvement effective dans les organismes de regroupement. La question est alors de savoir s'il

reste un espace pour une action des associations dans et pour la société, au nom de principes de justice, autrement dit pour des « conduites d'historicité » selon la définition d'Alain Touraine, tournées vers l'intérêt général.

Mais le déterminisme n'est que partiel : les observations effectuées notamment au niveau « méso », dans le réseau Uniopss Uriopss, montrent comment une démarche de prospective humaniste, au sens du courant de Gaston Berger, peut participer d'une réactivation du rôle politique des associations et de leur contribution au mouvement de la société en favorisant le lien entre le projet associatif et les enjeux de société qui l'environnent : dans les expériences analysées on observe en effet comment la démarche prospective met à jour les choix possibles au-delà des courants dominants, montrant comment ces choix ne relèvent pas uniquement de la rationalisation et de la stratégie mais peuvent être fondés en valeurs, comment ils permettent de s'inscrire dans le temps long et de se projeter dans l'avenir. Ces démarches de prospective conduisent à une réflexion plus large sur la dimension politique et de mouvement, qui semble ne pas pouvoir être travaillée sans appréhender ensemble les pratiques, les concepts, les valeurs donc l'idéologie.

La recherche propose finalement, en se focalisant sur les associations de solidarité (champ entendu ici au sens du vaste ensemble des associations présentes dans le champ de l'action sociale, médico-sociales et de la santé), d'appréhender trois questions critiques d'une réaffirmation du rôle politique et de mouvement des associations.

La première est celle du fonctionnement associatif, fortement conditionné par l'empreinte du courant managérial : pour sortir d'une forme d'impensé (qu'il s'agisse pour certains d'une incapacité à s'extraire des courants dominants ou pour d'autres d'imposer un cadrage dogmatique voire idéologique), il est indispensable de proposer une conceptualisation opérante. Le paradoxe serait en fait, à défaut de cadres pertinents, de passer à côté du potentiel majeur que semble constituer l'engagement présent dans les associations, au-delà des représentations dominantes à ce sujet (autrement dit chez les salariés autant que chez les usagers, leurs proches et les bénévoles). L'enjeu serait de parvenir à réarticuler une conception alternative en sciences de gestion (pour avoir prise sur le managérialisme) et les apports de la sociologie des associations, comme y invitent déjà les travaux cherchant à promouvoir l'idéal type de l'entreprise solidaire.

La seconde est celle de la culture politique, point de passage obligé pour peser sur les orientations qui conditionnent, en aval, les représentations dominantes sur la société, l'économie, les régulations

publiques, le rôle des acteurs. La capacité à promouvoir une culture alternative au référentiel économiste et marchand dominant suppose une capacité à analyser et concevoir, donc à se situer dans l'histoire longue des idées pour étudier comment le socle humaniste est actuellement questionné, mais susceptible d'une remise en perspective. Face aux incertitudes que génèrent les phénomènes contemporains de déstabilisation du politique et les dangers qu'ils représentent pour la cohésion sociale – marchandisation, dé-démocratisation, antihumanisme, ... - l'enjeu serait pour les associations de contribuer à la reconstruction de références collectives et de médiations instituées.

La troisième piste est celle de l'action collective instituée au niveau méso qui conditionne la capacité à s'inscrire dans les mécanismes institutionnels, car l'action sur la culture politique ne saurait avoir de portée sans une prise sur la réalité : c'est en cela que la remobilisation des travaux sur l'action collective et les mouvements sociaux, dans toute leur richesse et jusqu'à leur extension récente aux liens avec l'économie solidaire, est essentielle.

Mots clés

Associations

Politique

Mouvement

Démocratie

Action collective

Prospective

Abstract

Associations¹, political role and movement Enigmas and taboos of the collective logics

The research on the subject of associations, political role and “movement” started originally from the impression of a gap between, on one hand, the vocabulary of “movement” as increasingly present in speeches and discourses of associations (or companies belonging to the third sector employers, unions or federations) and, on the other hand, actions which did not truly seem to use a repertory squaring with a logic of movement. Then several issues arose. Does the reference to the values mask a first utilitarian logic where the reference to the public interest actually covers the defense of particular interests? Are effective political role and declared apolitical identity compatible? Is it possible to observe different trends in associations about the practice of a political role? What is the connection between axiology, discourses and practices, while the reference to the business model seems to have a real influence on associations, relatively porous to a general climate in which the “Company” remains largely mythologized despite the economic crises and the flaws in the financial capitalist model they revealed? In fact what are the values of the social economy? How can they be embodied in political commitment of associations and what is their echo today in society? Does the feature of movement imply that associations more clearly express a critical view of society?

The research aimed to deepen these questions, using a circular process based on empirical research and theory: this process intended to bound a study of current practices in associations (about different materials collected in the Uniopss-Uriopss network) and a theoretical study, in order to expand the analysis frame of associations as actors in society. The study is divided into three parts. In the first part the research aims to broaden the analytical framework in which the political role of associations can be considered. In part two this enlargement is a founding aimed to explore different real situations of associations active in the field of health, social and medico-social activities; these practices are expected to analyze the linkages between the *micro* level (basic organizations), *meso* level (unions or federations such as Uriopss or Uniopss) and *macro* level (public policies of the sector but also society at large). The goal is to identify prospects by

¹ Non-profit organizations acting in France in social or medical sector

exploring the possible scenarios of an affirmation of the role of associations in society (third part).

The theoretical study mobilized academic researches about the "associative fact" in its economic, social and political sense. The starting point of this theoretical exploration is the analysis method of the associative process according to Sainsaulieu and Laville. Different theoretical references are studied so as to expand the frame of analysis: the issue of a political role is connected to the movement of society. The "Chronicle of contemporary ideas" by Joel Roman intend to grasp the political role of associations in the context of a "postmodern" era where ideological benchmarks are deeply shaken. The contributions of Alain Touraine put the issue of movement in the context of a post social situation where, as a result of globalization and following the 2008 financial crisis, the economic system loosens the political system, where social relations no longer fall within the institutional frameworks, where the central issue is the universal affirmation of human rights, only able to withstand the omnipotence of the global financial sense. Analyses by Jean-Louis Laville, in "the Association Policy", led to question the logic of movement by the associationnist perspective, mobilizing citizenship and solidarity to lead to a criticism of the current society (with its commercial logic, its democratic breathlessness). "The new spirit of solidarity" by Bruno Frère can evoke the common roots of mutualism and of associationnism which refer to the same ideal of solidarity and may irrigate the logic of the movement in associative or cooperative actions. Daniel Cefai's work in "Why do we mobilize?" allows to register the questioning of the political role of associations as part of an analysis of collective mobilizations. Recent studies directed by Jean-Louis Laville, Geoffrey Pleyers, Elisabetta Buccolo, José Luis Coraggio about « Social movements and solidary economy » tend to demonstrate how people link political alternatives and economical alternatives, using own sense making practices in wide areas of the planet. Moreover, this analysis frame can be extended to researches about the solidary enterprise model, tending to grasp together theory and practice so as to transfer the choice of values into the conceptions of management (Laville, J.L, Hillenkamp, I., Eynaud, P., Coraggio, J.L, Ferrarini A, 2016).

Several assumptions were underlying this project about the political role of associations and the driving force of their collective mobilizations. The first one considered as incompatible the affirmation of a political role of associations, as a role in society, and the adherence to the trend of managerial capitalism. The second one identified several critical issues for an affirmation of the political role of associations: the recognition of the commitment of all components of the organization (employees, volunteers, users, managers); the interaction between individual action

and collective action; the movement dimension assumed as an effective political role but also as a specific logic of action in and on society. These frames have been tested and improved by the research and remain a base line of the thesis work.

The political role of each organization being involved : the research aims to shift the analysis of the political role of associations which is often reduced to the role left by public policies, in order to study the own choices of associations (in a context where the public policies are certainly significant but are not the only factor). In this perspective, the analysis of the association process, with its current propensity to focus on strategic and professional registers, needs further investigations about historical, cultural and identity matters. These investigations tend to explain how the political role of associations can be different of only the result of the context (renunciation scenario or passivity) or the result of a strategic choice (scenario of transformation of the association into economic strategist).

The collective action of associations: the study aims to look into the comprehension of mechanisms explaining the role of associations considered as a set of actors: thus the challenge is that of an interaction between the micro, meso, and macro levels described by Daniel Cefaï. If we adopt the associionist perspective then the question becomes how militancy grown in basic associations is the ground of a political collective action (more social than strategist) in the environment, and how the common ideal behind these commitments can lead to an effective role in the institutional political system and in the society. The theoretical references are mobilized in particular to study the analysis of Uriopss (Regional Unions of Associations of the study area) as a collective carrier linked to a movement dimension: the logic of movement approached as a theoretical reference figure (an ideal type) is supposed to question the logic of the real Uriopss, to study the issue of culture (like driving historicity) and the interactions of identity, renewing in that way the most frequently used analytical frameworks.

The movement dimension: the axis of investigation aims to analyse how the "movement" dimension stands out in collective actions; the point is that it depends not only on effective political dimension considered in individually associations, but also on the capacity of collective networks to reaffirm their societal logic (and thus replace their strategic logic in the ways of acting), and finally on their ability to perform a critical analysis of the "social order" to offer a real alternative. The question of "culture in acts" related to the issue of social criticism, is particularly determinant.

* * *

The thesis schematizes the tension between two opposite perspectives. One is a progressive deconstruction circle of the movement logic: the identity claimed by the associations (full economic players) is now a double undergone identity (services managers) in a context where the mechanisms of market regulation are generalized; this trend has to do with the classic problem of relationships between associations and public authorities, where political culture and administrative culture are now referred to the new public management : this trend may reduce associations as to economic players competing and their collective actions to lobby strategies. The other perspective believes in a virtuous circle of logic, with a possible way in the interaction between effective political dimension in the local associations and effective movement dimension in umbrella organizations. Eventually the question is whether there is a space left for action in and for society, in the name of principles of justice, ie for the "conduct of historicity" as defined by Alain Touraine.

But determinism is only one of the possible trends. The focus on prospective processes in the Uriopss-Uniooss network – with the humanist background of Gaston Berger - opens to better and effective capacities in policy and acting about the movement of society. These prospective processes tend to improve the conscience of a link between the policy of associations and their environnement as a part of society; they make sense about the choices that actors have to proceed with; they show how choices have to do with values and not only with strategy or rationality; they also illustrate how choices have to be considered as long term issues and can help building the future. This prospective processes open to a wider exploration about the political role of associations and their link with society movement. Such a role has to be considered as depending on three conditions which must be grasped together: practices, concepts, and values thus ideology.

The research finally opens to three central criteria for an effective role on policy and social movement.

The first one covers the operating mechanisms of associations, which are deeply influenced by the managerial trend. These mechanisms seem to be the result of common designs or representations, as if actors, influenced by dogmatism or ideology, were ordered to forget their own creativity and thinking skills. Thus it is necessary to build other designs with alternative frames, offering at the same time theoretical and practical tools. It would indeed be paradoxal to

observe, on one hand, the large role of militancy in associations (salaries just as well as volunteers) and to be, on the other hand, totally unable to take their « activist » engagement into account. It seems determinant to link an alternative design in management science (so as to have taken to the managerial trend) and researches about sociology of associations with, for instance, the ideal type of a « solidary enterprise ».

The second one has to do with political culture as a kind of nodus, from which a possible role on common sense (about society, public policies, economy and market, actors capabilities, citizenship) seems to depend. Such a perspective requires to refer to a long-term history of ideas, which is necessary to study how the humanist foundations of occidental democracies are balanced by other trends – anti-humanism, terrorism, ... - , but not definitely deconstructed. Thus it would make sense to consider a possible process rebuilding, within associations, collective references and positive experience of a link to institutions.

The third one covers collective mobilization at the *meso* level: as documented by the researches about collective mobilizations and social movements, including the recent researches about social movements and solidary economy, a possible role about political culture depends on the ability to influence institutionnal mechanisms.

Key words

Associations

Politics

Movement

Democracy

Collective action

Prospective

Table des matières

REMERCIEMENTS	1
RESUME	2
ABSTRACT	9
Introduction	21
Remarques préliminaires et hypothèses de départ	24
Première partie – Le détour pour élargir le cadre d’analyse : une société en mutation, ou le contexte problématique d’un rôle politique des associations	27
Chapitre 1.1 (Première partie)	29
Les transformations de la société : une complexité indéchiffrable ?	
1 - La centralité de l’économie en question	30
2 - Protection sociale, cohésion sociale, justice sociale : réformer ou refonder ?	44
3 - Les institutions et le système politique en porte à faux	59
4 - L’Europe politique, comme enjeu de culture et d’identité	76
5 - Vivre ensemble : le déplacement des repères fondamentaux de la socialisation	88
6 - Sciences et techniques : des avancées qui déplacent les frontières de l’humain	96
Chapitre 1. 2 (Première partie)	104
Le politique comme médiation et institution	
1 - Idéologies et représentations collectives : l’érosion des métarécits	104
2 - Fondements et rouages politiques ébranlés : la déstabilisation des médiations instituées	119
Chapitre 1. 3 (Première partie)	144
Le politique comme production de la société : les logiques à l’œuvre à l’échelon « macro »	
1 - Politique et action de la société sur elle-même : de l’ère post industrielle à la situation post sociale	144
2 - La globalisation et les enjeux de la ré-institutionnalisation du politique	150
3 - Le multiculturalisme, expression d’une articulation renouvelée entre l’individuel et le collectif	155
4 - Les nouveaux mouvements sociaux : un ré-agencement du politique et de la militance	159
5 - La société civile planétaire en mouvement	165
Chapitre 1.4 (Première partie)	169
Les références collectives face à la crise des identités	
1 - Les identités dans l’interaction entre l’individuel et le collectif	169
2 - Une dynamique historique de transformation des formes identitaires	171
3 - Religion, politique et crise des identités symboliques	178
4 - Les trajectoires sociales comme trajectoires subjectives	184

Chapitre 1.5 (Première Partie)	189
Configurations et logiques de l'action collective : la vie politique au-delà des institutions	
1 - Les divers paradigmes de l'action collective : des « grammaires » de la vie publique	190
2 - Appréhender les dynamiques (et pas seulement le contexte) de la politique institutionnelle	192
3 - Dépasser l'analyse en termes de choix rationnels	195
4 - Au-delà des cadres : la création culturelle comme mise en forme, en scène et en sens	197
5 - Le mouvement social : une création culturelle, en action dans l'arène publique ?	200
Chapitre 1.6 (Première partie)	207
Le rôle des organisations et des réseaux	
1 - Les organisations de mouvements sociaux (OMS)	207
2 - La configuration des réseaux de protestation	214
Chapitre 1.7 (première partie)	222
Sociologie de l'association : au-delà des représentations, l'analyse des logiques à l'œuvre.	
1 - La dimension institutionnelle et la recherche de légitimité	223
2 - Les enjeux de la dimension économique : hybridation des ressources et régulations publiques	229
3 - La dimension organisationnelle	233
4 - Associations et entreprises	239
5 - Associations et pouvoirs publics	243
6 - Associations et société	251
Chapitre 1.8 (Première partie)	265
Economie solidaire et perspective associationniste	
<i>De l'alternative en économie à l'enjeu du renouvellement démocratique</i>	
1 - Economie sociale, économie solidaire : une institutionnalisation et des ambiguïtés	265
2 - Retour sur les alternatives associationnistes dans les transformations du capitalisme	272
3 - Economie plurielle et démocratie plurielle comme enjeux d'une lutte sociale et d'un processus de ré-institutionnalisation	278

Deuxième partie – Retour sur les pratiques micro-méso-macro	283
Le rôle politique des acteurs associatifs, entre récits mythiques et logiques d'action	
Chapitre 2.1 (Deuxième partie)	285
Le mythe des Cinquante Glorieuses : que raconte l'histoire officielle de l'Uniopss ?	
1 - L'histoire de l'Uniopss : chronologies et chroniques	285
2 - Des questions récurrentes au fil de l'histoire	291
3 - Parti pris et controverses latentes	300
Chapitre 2. 2 (Deuxième partie)	310
Rôle politique et dimension Mouvement : l'Uniopss dans les années 2000, entre rationalisation et prospective	
1 - Stratégie, organisation et mythe de l'Union : des répétitions en question	311
2 - Les Congrès et séminaires de prospective, temps forts d'une identité institutionnelle de mouvement ?	331
3 - La mission de prospective, à contrecourant de la dominante entrepreneuriale ?	341
Chapitre 2.3 (Deuxième partie)	363
Le scénario du rebond ?	
1 - Une démarche de prospective symbolique d'une volonté institutionnelle : construire collectivement une alternative au déterminisme	364
2 - Les scénarios de prospective, temps fort instituant dans la démarche de mouvement ?	377
Chapitre 2.4 (Deuxième partie)	398
Le rôle politique des associations dans le discours officiel de l'Uniopss : constance et modulations d'une doctrine de la cohésion sociale	
1 - Les fondements, ou les grands récits d'un rôle politique sociétal des associations	399
2 - Les associations comme corps intermédiaire et composante active dans le système démocratique : un Manifeste pour affirmer le rôle politique des associations.	404
3 - « Charlie » et la remobilisation du socle républicain	419
Chapitre 2.5 – Deuxième partie	433
Le rôle politique des associations et le discours Uriopss : les éditos du Pont, marqueurs d'une culture politique de l'Uriopss ?	
1 - Exclusion, pauvreté, cohésion sociale : l'Uriopss alerte, avec les associations	434
2 - Le rôle de l'Uriopss : la mobilisation collective dans l'interface avec les pouvoirs publics et, au-delà, dans la société	443
3 - Le socle des valeurs humanistes au cœur de la « doctrine » de l'Uriopss	446

Chapitre 2.6 (Deuxième partie)	454
Paroles d'acteurs du réseau Uniopss-Uriopss : nostalgie, critique sociale et convictions	
1 - Un environnement préoccupant	454
2 - Rôle et devenir des associations : entre doutes et convictions	463
3 - Le rôle des Uriopss et de l'Uniopss : entre convictions et incertitudes	493
 Chapitre 2.7 (Deuxième Partie)	 527
Une démarche de prospective avec l'association « Nos Regards Communs », ou comment le mouvement résiste à la normalisation	
1 - Les enjeux du séminaire pour l'association	527
2 - De la prospective à la question du mouvement	530
3 - La réintégration de la question du mouvement au cœur même de la stratégie	536
 Troisième partie - Perspectives, prospective	 541
Pour un rôle politique des associations : les questions critiques du mouvement	
 Chapitre 3.1 (Troisième partie)	 542
Rôle politique des associations et dimension Mouvement : un détour théorique pour analyser autrement	
1 - La relativité des conceptions du politique	542
2 - Rôle politique ou rôles politiques des associations ?	555
3 - La dimension Mouvement comme forme spécifique de la configuration politique	564
 Chapitre 3.2 (Troisième Partie)	 571
Prospective en association : au-delà du déterminisme, une place pour l'alternative ?	
1 - La démarche prospective comme essence de la logique de projet politique associatif ?	571
2 - Des expériences associatives de prospective	573
3 - La prospective comme révélateur ou catalyseur ?	586
 Chapitre 3.3 (Troisième Partie)	 594
Associations, production du politique et mouvement : exercice de prospective théorique sur le niveau méso Uriopss	
1 - Uriopss, action collective et mouvement : retour sur le fonctionnement associatif	595
2 - Une démarche de prospective simulée en configuration Uriopss	599
3 - Scénarios et questions critiques pour l'Uriopss-Mouvement	607

Chapitre 3.4 (Troisième partie)	616
Questions critiques d'une «conduite d'historicité» des associations-Mouvement : Entre critique sociale et création culturelle	
1 - Globalisation et vision du monde : une épreuve de légitimation	616
2 - Les logiques d'action et les défis de la culture humaniste et solidaire pour l'association- mouvement	627
3 - Les fonctionnements associatifs « méso » à l'épreuve du mouvement	640
Chapitre 3.5 (Troisième partie)	655
Débat public/débat savant/ débat dans les espaces publics particuliers des associations : la recherche sur le thème « Rôle politique des associations et dimension Mouvement » comme démarche circulaire	
1 - Le débat académique	656
2 - Le débat public général et le débat dans l'espace public particulier des associations	664
3 - Analyse des interactions entre les sphères de débat	668
Associations, rôle politique et mouvement : énigmes et tabous des logiques collectives	676
Ou l'enjeu de l'engagement dans les rouages micro, méso, macro	
Conclusion générale	
1 - Une recherche située	676
2 - La recherche d'une définition du rôle politique et de la dimension mouvement.	677
3 - Rôle politique et dimension mouvement observés dans la démarche prospective	679
4 - Questions critiques de la dimension mouvement au niveau d'un réseau « méso »	682
5 - Pour un rôle politique et une dimension mouvement des associations de solidarité : des axes d'exploration prioritaires	687
6 - Faire place aux « MICAHS » dans la constellation des acteurs sociaux	698
Bibliographie	702
Sources	705
Annexes	706
Annexe 1 - La dimension mouvement : le discours institutionnel officiel	707
Annexe 2 - Une démarche de prospective en phase d'institutionnalisation ?	714
Annexe 3 - Une assemblée générale sur prospective et mouvement	722
Annexe 4 - La culture du mouvement dans l'histoire de l'Uniopss	729
Annexe 5 - La culture du mouvement dans l'histoire de l'Uriopss	730



Associations, rôle politique et mouvement : énigmes et tabous des logiques collectives
Ou l'enjeu de l'engagement dans les rouages micro, méso, macro

Christine Chognot - août 2018

Thèse Sous la direction de Jean-Louis Laville
Ecole Doctorale Abbé Grégoire – CNAM – Laboratoire Lise

Introduction

La recherche sur le thème des associations, de leur rôle politique et de la dimension « mouvement » a été engagée initialement à partir d'un questionnement né de l'impression d'un décalage entre, d'un côté, la diffusion du vocabulaire du « mouvement », de plus en plus présent dans les discours des associations, des entreprises de l'économie sociale, des syndicats d'employeurs, des fédérations et, de l'autre, des actions dont ne semblaient véritablement émerger ni un référentiel ni des logiques permettant de qualifier une dimension de mouvement. Des questions multiples en découlaient. La référence aux valeurs masque-t-elle finalement une logique d'abord utilitariste, où le discours sur l'intérêt général recouvre en fait la défense d'intérêts particuliers ? Rôle politique effectif et apolitisme affiché sont-ils compatibles ? Quels sont en fait les courants, même non énoncés, qui marquent l'exercice politique associatif ? Quelle est la cohérence entre axiologie, discours et pratiques, alors que la référence au modèle de l'entreprise semble exercer une séduction réelle dans le milieu associatif, relativement poreux au climat général où l'« Entreprise » demeure largement mythifiée malgré les crises économiques et les failles du modèle capitaliste financier qu'elles ont révélées ? Quelles sont, en fait, les valeurs de l'économie sociale, comment peuvent-elles être incarnées dans l'engagement politique en milieu associatif et quel est leur écho, aujourd'hui, dans la société ? La dimension mouvement, certes affichée, ne bute-t-elle pas en réalité sur une contribution très faible, voire inexistante, au mouvement social ? Celle-ci ne supposerait-elle pas que les associations expriment plus nettement une vision critique de la société ?

La démarche engagée a consisté à creuser ces interrogations, non seulement par une étude de la pratique réelle dans le milieu associatif (tirée de différents matériaux collectés en situation notamment dans le réseau Uniopss-Uriopss), mais également en mobilisant des connaissances théoriques permettant d'aborder les associations comme une composante de la société parmi d'autres et non *a priori* comme la figure canonique de la société civile.

Le détour théorique effectué à cette fin a conduit à densifier l'étude engagée par la mobilisation des travaux d'universitaires et de chercheurs inscrivant le « fait associatif » dans son environnement économique, social et politique. Le point de départ de cette exploration théorique a été la méthode d'analyse du fonctionnement associatif présentée dans le cadre du Master « sociologie de l'association et action dirigeante » de Sciences-po formation continue. Sur cette base initiale, différentes références théoriques ont ensuite été étudiées afin d'approfondir la problématique d'un rôle politique des associations relié au mouvement dans la société. La « Chronique des idées contemporaines » de Joël Roman a été le support d'un ancrage du questionnement sur le rôle politique des associations dans le contexte d'une époque « postmoderne » où les repères idéologiques sont profondément ébranlés. Les analyses de Jean-Louis Laville, notamment dans « Politique de l'association », ont permis d'étudier comment la logique de mouvement peut être questionnée par la perspective associationniste, qui mobilise citoyenneté et solidarité pour conduire à une critique de la société actuelle (avec sa logique marchande, son essoufflement démocratique). Les travaux de Bruno Frère, dans « Le nouvel esprit solidaire », ont permis d'évoquer les racines communes du mutuellisme et de l'associationnisme pour rechercher, au delà du cadre formel de l'action associative ou coopérative, ce que représente l'idéal solidaire et comment celui-ci irrigue la logique du mouvement. La référence à Alain Touraine a permis de replacer la question du mouvement dans le contexte d'une situation post-sociale où, sous l'effet de la globalisation et suite à la crise financière de 2008, le système économique se délie du système politique, où les rapports sociaux ne s'inscrivent plus dans des cadres institutionnels reconnus ou même repérables, où l'enjeu central devient l'affirmation universelle des droits de l'Homme, seule capable de résister à la toute-puissance de la logique financière mondialisée. Le retour sur la sociologie de l'association, selon Renaud Sainsaulieu et Jean-Louis Laville, a permis d'approfondir les mécanismes de création institutionnelle qui participent du rôle politique et de la dynamique de mouvement. Le livre « Pourquoi se mobilise-t-on ? » de Daniel Cefaï s'est avéré central dans l'élaboration du corpus théorique constitué pour élargir le cadre d'analyse du rôle politique des associations et de leur dimension mouvement ; il a permis d'inscrire le questionnement sur l'hypothétique rôle de mouvement des associations dans le cadre d'une analyse générale des actions collectives.

L'analyse conduite sur la base de ce matériau propose d'abord une étude du contexte dans lequel se pose la question du rôle des associations : après un panorama des transformations de la société, effectué à partir de relevés dans le journal Le Monde, plusieurs questions sont approfondies comme détour théorique préalable à l'examen de la problématique propre aux

associations (première partie). Plusieurs cas de pratiques associatives réelles, au niveau micro, méso et macro, sont ensuite étudiés afin de mettre en lumière les conditions dans lesquelles un rôle politique et une dimension de mouvement peuvent être envisagés (deuxième partie). Des perspectives sont ensuite explorées afin d'envisager les scénarios possibles d'une réaffirmation du rôle des associations dans la société (troisième partie).

Finalement le ressort des conduites collectives des associations dans le secteur de l'action sociale, médico-sociale et de la santé, leur rôle de politique, leur contribution éventuelle au mouvement de la société, semblent supposer de creuser la dimension sociologique de la problématique, alors que les travaux observés en situation à l'Uniopss la prennent peu en compte, au profit d'une approche plutôt centrée, quant aux acteurs, sur les logiques organisationnelles (où le politique peut être ramené à la stratégie) et, quant aux systèmes, aux enjeux économiques et politiques (approche dans laquelle les mouvements à l'œuvre dans la société ne sont pas directement mis en lumière). Cette démarche a été conduite en référence continue à Alain Touraine pour qui « le premier devoir de la sociologie est de regarder ce qui est caché, de dire ce qui est tu, de faire apparaître la faille d'un discours, la distance de la parole et de l'action ». Le travail a donc consisté à rechercher des cadres d'analyse sociologique permettant tout à la fois de rentrer « dans » la réalité, en dépassant les discours de surface, et de prendre du recul pour aborder des éléments relevant, peut-être, de mouvements plus profonds. Des logiques alternatives au courant dominant ont pu être identifiées, ainsi que des perspectives pour l'action. Mais, comme la conclusion de cette étude le soulignera, l'exploration engagée est loin d'être close.

Remarques préliminaires et hypothèses de départ

Plusieurs « hypothèses » étaient sous-jacentes à la perspective de l'examen du rôle politique des associations et du ressort de leurs actions collectives, reliant *a priori* :

- d'une part un postulat d'incompatibilité entre l'affirmation d'un rôle politique sociétal des associations et l'adhésion au courant capitaliste managérial
- et, d'autre part, l'identification de questions critiques centrales : la place centrale de l'engagement dans l'association elle-même et les interactions entre l'action individuelle et l'action collective pour appréhender la dimension mouvement.

Ces axes d'investigations ont été le fil de conducteur de l'étude théorique et pratique engagée.

Le rôle politique de chaque association en question : selon ce premier axe, l'analyse du rôle politique des associations, souvent réduite à celle des politiques publiques et de leurs effets, doit être déplacée sur le terrain des choix propres des associations ; autrement dit leur rôle ne peut être analysé comme celui que leur « laissent » les politiques publiques et doit au contraire être considéré aussi comme celui qu'elles choisissent, ou non, d'assumer compte tenu d'un contexte donné (où certes les politiques publiques sont marquantes, mais ne sont pas le seul facteur). Dans cette optique, la mécanique associative, avec la propension actuelle à privilégier les registres stratégiques et professionnels au détriment des dimensions historiques, identitaires et culturelles, devait être approfondie, afin de ne pas réduire l'étude du rôle politique à celle d'un encastrement qui serait la résultante de l'empreinte de l'environnement (scénario de renoncement ou de passivité) ou seulement la réduction à un choix stratégique (scénario de la transformation de l'association en stratégie économique). Les supports d'analyses mobilisés, et notamment ceux touchant aux mécanismes identitaires et à la sociologie de l'action collective, débouchent sur l'approfondissement des ressorts de l'engagement, de la militance et de la production de références collectives. Parallèlement, les études de terrain opérées ont cherché à qualifier des réalités associatives, (selon des formes potentiellement contrastées), en regard du cadrage théorique mobilisé pour ouvrir sur la construction collective des références et du sens.

L'action collective des associations en question : l'étude effectuée visait à un approfondissement des mécanismes expliquant le rôle des associations considérées comme un ensemble d'acteurs : la dimension « méso » et la dimension « macro » étaient alors en question, le rôle politique relevant de l'action collective, du mouvement social, de l'action de la société sur elle-même. L'enjeu était

alors d'appréhender l'interaction entre ces niveaux micro, méso et macro que décrit Daniel Cefai. Si l'on adopte la perspective associationniste, la question devient celle de savoir comment la militance cultivée en association de terrain constitue le socle d'une action collective politique (c'est-à-dire sociétale plus que stratégique) dans l'environnement et comment l'idéal qui sous-tend ces différents engagements peut conduire à un rôle effectif dans le système politique institutionnel et peser effectivement sur les orientations de la société. Les différentes références théoriques mobilisées ont notamment permis d'enrichir le cadre d'analyse de l'Uriopss ou de l'Uniopss étudiée comme collectif d'association porteur d'une dimension mouvement. La logique de mouvement a pu être ainsi abordée comme une figure de référence théorique (un idéal type) et comme une composante de l'Uriopss ou de l'Uniopss réelle. Cette modélisation du raisonnement a permis d'appliquer à l'Uriopss ou à l'Uniopss la problématique de la culture (comme conduite d'historicité et non comme produit culturel) et des interactions identitaires, renouvelant ainsi les cadres d'analyse les plus souvent utilisés.

La dimension mouvement en question : l'axe d'investigation adopté visait à creuser comment, dans les logiques collectives, la dimension « mouvement » se distingue, l'idée étant qu'elle repose non seulement sur une dimension politique effective des associations individuellement considérées, mais aussi sur une capacité des cadres collectifs à réaffirmer leur logique sociétale (donc à replacer leur logique stratégique au niveau des moyens pour agir) et enfin sur leur capacité à assumer une analyse critique de l'« ordre social » pour offrir une alternative véritable. La question de la « culture en actes », liée à la question de la critique sociale, était a priori particulièrement sensible.

La démarche de recherche effectuée souligne en fait la tension entre deux perspectives, dans un contexte où le mouvement est mis à l'épreuve. L'une est un cercle de déconstruction progressive de la logique de mouvement : l'identité revendiquée par les associations (acteur économique à part entière) se doublerait aujourd'hui d'une identité subie (prestataire gestionnaire) dans un contexte où les mécanismes de régulation marchande se généralisent ; le rôle politique des associations serait d'autant plus affaibli que la problématique classique des relations entre associations et pouvoirs publics, inscrites dans la culture politique et dans la culture administrative traditionnelle, se recompose : concurrence, appels d'offre, marchés, transforment les associations en acteurs économiques en compétition et risquent de réduire leurs actions collectives en stratégies de lobbies. L'autre perspective table sur une logique de cercles vertueux, en recherchant une voie possible dans l'interaction entre une dimension politique effective dans

l'association individuellement considérée et une dimension mouvement effective dans les organismes de regroupement.

La question qui structure la démarche de recherche est finalement celle de savoir s'il reste un espace pour une action dans et pour la société, au nom de principes de justice, autrement dit pour des « conduites d'historicité », selon la définition d'Alain Touraine. Elle est, de ce fait, affaire de subjectivité autant que d'analyse et c'est ce qui la rend « problématique ». Quoi qu'il en soit les observations effectuées montrent le ressort que représentent les engagements individuels pour la dimension « mouvement » des associations. Mais elles montrent aussi comment la mobilisation de ces engagements bute sur des cadres qui les restreignent, voire les invalident. Il s'agit en premier lieu des représentations sur le « bon » fonctionnement des associations qui, depuis les années 80, semblent avoir recouvert la valorisation de la pratique sociale par celle de la performance organisationnelle. Il s'agit aussi de la conception des politiques publiques sous l'emprise du Nouveau Management Public (NMP) dont découle un appauvrissement des espaces de médiation entre les citoyens, les corps intermédiaires et les pouvoirs publics. Un enjeu essentiel semble être celui du détour théorique pour remettre en lumière les nombreuses clés, en sociologie notamment, pour analyser et soutenir la mécanique du mouvement avec un ressort principal, l'engagement.

Première partie – Le détour pour élargir le cadre d’analyse : une société en mutation, ou le contexte problématique d’un rôle politique des associations

La question du rapport des associations au politique n’est évidemment pas nouvelle : elle a fait l’objet de nombreux travaux, tant chez les analystes du système politique et du fonctionnement démocratique que dans les réseaux associatifs eux-mêmes. Il est intéressant de la situer dans la perspective d’une problématique plus générale qui, au long cours, porte l’histoire réelle et symbolique des rapports entre le citoyen et la « chose publique ». Comme le souligne Joël Roman, la culture politique française ne se résume pas aux idées politiques et à la pratique politique car il s’agit plus largement de ce que constituent les institutions politiques, les traditions, les mentalités : en France, le socle de la culture politique actuelle est situé à l’époque de la III^e République, jusqu’à laquelle s’est prolongé le choc de la Révolution française. Depuis la III^e République a été observée une longue phase de stabilité des institutions. La III^e République est marquée de manière centrale par la nécessité de matérialiser le pouvoir des électeurs ; la souveraineté du peuple, exprimée par le suffrage universel, se traduit par une conception du pouvoir judiciaire qui doit être nécessairement contenu ; les politiques publiques, les lois, les institutions (l’école par exemple) sont très marquées par la tendance à l’universalisme. Le pouvoir en place, au nom du suffrage universel, incarne l’intérêt général, opposé à l’intérêt privé. Dans cette optique, les partis sont peu légitimés (le dirigeant politique élu étant finalement « au-dessus »), les corps intermédiaires encadrés ou contenus.

Ainsi le modèle politique auquel intuitivement et implicitement la société française semble se référer est encore celui du pacte social de Rousseau, suivant une forme de religion civile, avec un citoyen émancipé et éduqué qui appartient à une communauté politique et un cadre de référence qui est la nation. Mais ce modèle est désormais inopérant. Autrement dit, selon Joël Roman, l’un des enjeux actuels se présente en termes de césure entre la culture politique française et la configuration actuelle de la société : cette forme de religion civile héritée du siècle des Lumières - où l’Etat incarne l’intérêt général et transcende les intérêts particuliers - configure encore les mentalités, mais bute sur une réalité qui n’est pas en phase avec le mythe : l’Etat est radicalement décentralisé, la communication est mondialisée, les engagements trouvent d’autres échelles - à la fois plus locales et plus mondiales - et d’autres modes de réalisation, plus éphémères, de plus en plus détachés des grandes idéologies et tournés vers des causes nouvelles (comme l’écologie).

Dans cette perspective, et alors que le jeu politique cherche au milieu des années 2010 à se resituer par rapport à ses fondements – idéologies, partis, institutions, figure du chef de l'Etat² - l'une des questions centrales est celle des nouvelles formes d'engagement, des mouvements sociaux plus éphémères et plus contestataires, des recompositions observées dans les associations elles-mêmes. La question serait alors de savoir si ces nouveaux modes disqualifient les formes associatives traditionnelles - qui seraient donc en voie d'extinction - ou si le monde associatif peut tirer parti du défi et de la dynamique des nouveaux modes d'expression militante pour participer, lui aussi, à une production de références collectives constitutive du politique au sens d'action dans la cité.

Ces phénomènes sont étudiés, au plan général et théorique, en chapitres successifs. Les transformations de la société peuvent apparaître comme complexes et indéchiffrables, transformant ses fondements dans des domaines aussi variés que les conceptions du politique, le rapport à la connaissance ou au religieux (chapitre 1.1). L'histoire des idées politiques, depuis les Lumières, permet de décrire un long processus de transformation des références collectives et des institutions par lesquelles vivent un système et une culture politiques (chapitre 1.2). Les logiques à l'œuvre à l'échelon mondial montrent l'action de la société sur elle-même au niveau « macro » (chapitre 1.3). La déstabilisation des références collectives produit une mise à l'épreuve des identités (chapitre 1.4). Mais les multiples formes de l'action collective produisent aussi une invention du politique à la marge du système politique (chapitre 1.5). Les organisations et des réseaux jouent un rôle particulier dans ces recompositions du politique (chapitre 1.6). Le retour sur la sociologie de l'association permet de caractériser les ressorts possibles d'une invention du politique par la création institutionnelle, dans les associations (chapitre 1.7). Dans le champ de l'économie sociale et solidaire, notamment dans la perspective associationniste, peut s'inscrire un courant spécifique, porteur d'une alternative à la fois économique, sociale et politique (chapitre 1.8).

² Esprit, avril 2018

Chapitre 1.1 (Première partie)

Les transformations de la société : une complexité indéchiffrable ?

Les événements survenus en France début janvier 2015, avec les attentats puis la grande mobilisation engagée sous l’emblème « Charlie », ont rendu soudain plus visibles des transformations profondes pourtant connues de longue date, mais partiellement médiatisées. Le journal « Le Monde », qui occupe une place spécifique dans les médias français, analyse quant à lui en permanence non seulement l’actualité, mais les tendances lourdes qu’elle recouvre. Celles-ci caractérisent en fait ce que certains qualifient de tournant (voire de crise) pour la civilisation occidentale. Dans un entretien publié le 4 septembre 2014, Edgar Morin préconisait ainsi d’ « Inventer une sociologie du présent », soucieux depuis toujours d’analyser en profondeur les transformations à l’œuvre avec une « vision complexe (...) au-delà des alternatives de la pensée binaire, qui ne saisit jamais les ambiguïtés et les ambivalences ». Il reprenait dans cet article son analyse passée du mouvement de Mai 68 comme ouverture d’ « une brèche dans une société occidentale qui se croyait assurée » (ce qu’il avait écrit avec ses « compagnons de vie intellectuelle » Claude Lefort et Cornelius Castoriadis - Edgar Morin « Mai 1968 : La Brèche », première édition, Fayard, 1968). Il rappelait son appel à la métamorphose de janvier 2010 destiné à saisir les enjeux et les potentiels d’une « crise généralisée de l’humanité à l’heure planétaire ». « Or toute crise est révélatrice de profondeurs inconnues si on l’interroge. De plus, toute crise est ambivalente. En même temps que les forces régressives ou désintégratrices, les forces génératrices créatrices s’éveillent souvent dans les crises ». Le Monde engageait par cette interview un forum sur « le monde de demain », dans des registres aussi variés que la culture, les sciences ou l’économie, à l’image des thèmes traités habituellement au fil des articles liés à une actualité spécifique ou des « dossiers » distillés au rythme de la production hebdomadaire.

La synthèse effectuée à partir d’une centaine d’articles collectés de mai à octobre 2014 montre comment le traitement de thèmes récurrents concourt à un panorama questionnant effectivement les fondements de la société occidentale, dans son rapport à l’économie capitaliste (1), dans sa conception des liens entre protection sociale et cohésion sociale (2), dans l’assise que constituent ses institutions (3), ou encore dans les repères symboliques qui fondent sa culture et structurent sa cohésion en France mais aussi au-delà (4 et 5) et enfin dans la place des sciences et techniques qui déstabilisent la définition de l’ « humain » (6). En miroir de ces analyses, aussi riches et complexes soient-elles, se pose la question du rôle des « acteurs », presque passé sous silence, comme si devait primer l’analyse des « systèmes ».

1 - La centralité de l'économie en question

Alors que les effets de la crise de 2008 ont durablement ébranlé les certitudes du capitalisme triomphant sans en avoir corrigé les excès, quelles sont ou seront les politiques économiques opérantes ? Les nombreuses analyses publiées par Le Monde explorent les blocages de l'économie française et présentent aussi des perspectives alternatives.

L'échec économique français ?

Atteints par les difficultés du chef de l'Etat et plus généralement celles du gouvernement à conduire le redressement attendu, les commentaires critiques de la politique économique française sont particulièrement nourris lors de la rentrée parlementaire d'automne 2014, alors que le traditionnel dépôt des projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale focalise l'attention sur les indicateurs de la situation économique du pays. Une série d'articles commentent les mauvaises performances de la France et les jugements négatifs qu'elle reçoit sur la scène internationale, notamment à Bruxelles, à défaut d'avoir réussi à ramener le niveau du déficit des comptes publics en dessous de 3% du Produit Intérieur Brut.

Le quotidien multiplie les articles sur le budget 2015 et son « déficit de crédibilité » (Le Monde, 3 octobre 2014), d'autant qu'« une bonne partie de son argumentaire est mis en cause par le Haut conseil des finances publiques » (chargé de se prononcer sur la solidité des prévisions du gouvernement et la cohérence de ses choix budgétaires) qui reconnaît les efforts opérés pour réduire les dépenses publiques, mais critique le flou qui entoure les économies visées pour les collectivités locales et pour la sécurité sociale et relève enfin le caractère trop optimiste des hypothèses économiques retenues par le gouvernement. Au fil des articles publiés sur cette période, la mauvaise posture économique de la France est commentée. Un article daté du 4 octobre (« croissance : la France n'a pas encore touché le fond ») commente la parution des prévisions de l'INSEE qui prévoit une croissance limitée à 0,4% en 2014, analyse la persistance des freins qui l'entravent et note au passage le mauvais indicateur du chômage – 10,3% annoncé en fin d'année - , l'attentisme persistant des entreprises que traduit leur faible niveau d'investissement et enfin le faible niveau d'inflation, qui fait craindre la déflation. Plusieurs articles publiés le 2 octobre décortiquent le budget de l'Etat pour souligner « la priorité à la réduction des dépenses », avec le détail des économies dégagées sur les interventions de l'Etat, des collectivités territoriales et de la Sécurité sociale ; ils commentent l'équation des recettes fiscales par laquelle transparaît un dosage complexe entre augmentation de la collecte (hausse de

la redevance pour l'audiovisuel public et de la taxe sur le gazole par exemple) et allègements (suppression de la première tranche de l'impôt sur le revenu, crédit d'impôt pour la transition énergétique, ...).

Ces articles, factuels, s'inscrivent dans la droite ligne des publications effectuées au long de l'année 2014 avec, au fil des mois, le commentaire des mauvaises performances économiques de la France (la croissance quasi nulle avait par exemple été relevée dès le mois de mai par l'INSEE-Le Monde 16 mai 2014) et les alertes de la Commission européenne, sommant la France de couper dans ses dépenses (Le Monde, 6 mars 2014).

Options économiques et mythe de la croissance : quelle issue ?

Parallèlement, d'autres articles s'attardent sur les options économiques effectivement prises, au-delà du discours officiel et de l'habillage dont il procède. Le 28 août, par exemple, Le Monde (Claire Guélaud) revient sur l'austérité, « concept non défini économiquement et tabou politique divisant la France depuis trente ans ». Il souligne la frontière ténue entre la rigueur, correspondant à des mesures d'une certaine ampleur touchant les prestations sociales et les salaires pour baisser les déficits publics, et l'austérité, supposée selon les économistes rendre compte de réductions d'ampleur plus importante, en Grèce par exemple ; il note le décalage entre la situation perçue et sa qualification par les économistes. Il conclut en revenant sur la mise en cause récurrente de la pertinence des politiques d'ajustement budgétaire, dont certains économistes critiquent le rythme trop rapide, qui maintiendrait la France dans une spirale négative, empêchant le redémarrage de l'économie. De fait, différents articles reviennent sur le débat controversé des économistes ou des responsables politiques au sujet des remèdes possibles à la crise.

Au-delà des options techniquement possibles, se pose la question du « grand récit » auquel elles pourraient être rattachées. Le 7 juin, par exemple, Le Monde consacre une pleine page à l'analyse de David le Bris, enseignant chercheur à Kedge Business School, qui revient sur la notion de « Trente Glorieuses » inventée par Jean Fourastier pour décrire trois décennies de croissance et de mutations spectaculaires entre 1945 et le premier choc pétrolier de 1973. L'auteur commente le mythe inlassablement évoqué depuis, et rappelle que Jean Fourastier s'était attaché à démontrer que le progrès social n'était pas le fruit de la lutte politique mais celui des gains de productivité (par opposition, donc, aux trois journées glorieuses de juillet 1930). Ainsi, pendant les Trente Glorieuses, les Français travaillent beaucoup (45 heures par semaine), avec deux ou trois semaines de congés payés ; mais la France, aussi et surtout, reproduit les méthodes américaines de

production et de management, portée par son goût prononcé pour le jacobinisme et la planification. (Jean Fourastier. Les trente glorieuses ou la révolution invisible. Fayard 1979). L'auteur rappelle que Jean Fourastier avait très tôt prévu le caractère transitoire de cette phase de croissance, qui ne devait être qu'un intermède entre deux périodes de stabilité. Il conclut en affirmant que la productivité des Français – seule condition selon lui pour concilier le niveau de vie et la compétitivité de l'économie française - pourrait néanmoins s'améliorer, à condition que l'investissement en capital physique et humain progresse.

La même page du quotidien rappelle que Le Monde avait publié en 1979 une critique de l'ouvrage de Jean Fourastier, relevant certes l'intérêt et la clarté de son étude de la mutation économique opérée, mais regrettant son parti pris (« M Fourastier se sent plus à l'aise dans la description d'une machine qui fait des étincelles et tourne rond plutôt que dans la description de celle qui a des ratés ») et l'insuffisance de l'analyse sur la situation qui va suivre, à partir de la fin des années 70.

Ces articles font partie d'un ensemble de productions qui, par des entrées diverses, reviennent sur le mythe de la croissance, soit pour relativiser le phénomène dans l'histoire économique, soit pour montrer les limites du dogme ou encore souligner l'impasse dans laquelle s'est enfermé le raisonnement économique. Un long article est ainsi consacré, dans la parution des 16 et 17 mars, à une interview de Pascal Lamy, directeur de l'Organisation Mondiale du Commerce de 2005 à 2013, qui « ausculte la névrose française » et pense que le pessimisme français résulte de la distorsion entre une ambition spécifique à la France et la réalité : « autrefois sujet de l'Histoire, la France se vit aujourd'hui comme dépossédée de son destin », avec un corps social qui vit de manière problématique son inscription dans la mondialisation. Plus encore, nombre de dirigeants en feraient la cause des difficultés françaises, plutôt que d'analyser les causes réelles à rechercher avant tout dans un modèle hyper centralisé, tant du côté de l'Etat que chez les grandes entreprises. La solution serait de tableer de manière plus volontariste sur l'Europe, « acteur majeur de la mondialisation, avec ses 500 millions d'habitants, le plus grand PIB du monde et un modèle social beaucoup plus équilibré qu'ailleurs ». Mais l'enjeu est alors celui d'une nouvelle légitimité politique, à construire. (Pascal Lamy « Quand la France s'éveillera » Odile Jacob).

Ce mythe de la grandeur passée est une illustration de cette nécessité d'un « grand récit » pouvant, mieux que ne le font des analyses parcellaires ou des schémas réducteurs, organiser et porter symboliquement la compréhension des grandes transformations à l'œuvre.

L'analyse des options économiques envisageables aborde parallèlement la possibilité de mettre en cause les certitudes de la théorie économique dominante. Sous le titre « à l'origine de la crise, des idées fausses », la parution du 11 septembre consacre ainsi un long article à deux essais attaquant les fondements de la « science économique » : « L'imposture économique » de Steve Keen (préface de Gaël Giraud, les éditions de l'Atelier, octobre 2014) et « Penser l'économie autrement » de Bruno Colmant avec Marc Lambrechts (Fayard). Cet article fait écho à la remise en cause radicale des théories communément admises de l'école néoclassique et de son dérivé néokeynésien ; il souligne « comment des hypothèses arbitraires et contradictoires peuvent donner naissance à des lois fausses, lesquelles ne sont jamais remises en question sauf pour en corriger à la marge les résultats », avec entre autres une complexité mathématique qui fait écran au débat avec d'autres écoles, « certains principes étant jugés acquis alors même que rien ne les valide ». Par exemple, « considérer que l'offre et la demande se croisent autour d'un prix d'équilibre est rarement valable, sauf peut-être pour un seul consommateur, un seul producteur et tout au plus deux produits ». L'application en partie aveugle de la théorie néoclassique – et les erreurs qui en découlent face à une réalité mal appréhendée – apparaît comme l'une des causes de l'adoption de politiques inappropriées, qui ont refusé d'écouter les signaux donnés en amont de la crise financière de 2008 ou, encore actuellement, ne sont pas assez attentives aux risques de récession qui pourraient découler des politiques actuelles. L'article conclut sur le tournant à opérer par l'économie, qui devrait « se penser comme une science expérimentale et sociale prudente fondée sur des données d'observation, plutôt que d'être une science « dure » au prétexte qu'elle utilise les outils mathématiques ». Pour redevenir une boussole, elle doit d'abord « se délester du lourd fardeau de ses dogmes ».

Au-delà du capitalisme : l'émergence d'une véritable critique ?

La possibilité d'une alternative à l'économie capitaliste se développe, selon des schémas divers, certains axés sur la critique des options politiques, d'autres sur les fondements mêmes de l'économie. Ces questions font l'objet de plusieurs articles publiés sur la même période, avec en toile de fond les élections européennes. L'un, co-signé le 23 mai par Jean-Paul Fitoussi, James K. Galbraith et Joseph E. Stiglitz, sous le titre « Opposons un nouvel idéal égalitaire à une politique d'austérité inefficace », développe une critique argumentée des politiques conduites sous l'égide des autorités économiques européennes et du FMI qui ont généré le développement de la pauvreté et le blocage de l'économie. Ils alertent sur les risques qui en découlent pour la cohésion

sociale et préconisent une autre politique économique européenne, avec des investissements publics orientés sur le moyen terme.

Le Monde fait ainsi régulièrement écho aux travaux de Thomas Piketty qui veut démontrer que le développement des inégalités est directement lié aux excès non régulés du capitalisme financier. Tandis que son ouvrage critique a reçu une large audience (« Le capital au XXI^e siècle » Thomas Piketty Seuil, 2013), l'économiste fait l'objet d'une polémique lancée en Grande Bretagne par le Financial Times, dont Le Monde rend compte (par exemple le 21 et 27 mai) : alors que l'auteur, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales et professeur à l'école d'économie de Paris, avance chiffres à l'appui qu'une part croissante de la richesse est détenue par les plus riches et propose donc un impôt progressif sur le capital, le Financial Times affirme que les données et les calculs fournis sont critiquables. Mais l'article revient sur les contre arguments avancés par l'auteur lui-même (qui taxe ces critiques d'idéologiques) et par l'économiste New yorkais Paul Krugman dont le blog soutient les conclusions présentées sur la dynamique des inégalités. (Pour mémoire convergent sur ce même thème les travaux de Paul Krugman, Prix Nobel d'économie, et de Joseph Stiglitz « Le prix de l'inégalité ». Les liens qui libèrent. 2012). Thomas Piketty préconise, au-delà d'une évolution de la politique économique du gouvernement français, une véritable transformation de la politique économique européenne, avec une réforme des institutions permettant un véritable pilotage politique des options adoptées.

Encore plus radicale est l'analyse signée dans l'édition des 11 et 12 mai par Didier Eribon, professeur de philosophie et sciences humaines et sociales à l'université d'Amiens, qui opère une critique frontale des analyses de Thomas Piketty, en ce qu'elles entérinent, derrière la critique des excès les plus criants du capitalisme financier, tout un pan de la société inégalitaire instaurée dans le monde du salariat et traduisent finalement le renoncement de la gauche à toute analyse en termes de lutte sociale et à toute volonté de transformation sociale.

Dans les pages du 11 septembre, le quotidien rend compte des travaux de l'essayiste américain Jeremy Rifkin (« La nouvelle société du coût marginal zéro ». Les liens qui libèrent septembre 2014). L'ouvrage développe la thèse selon laquelle l'ère des nouvelles technologies de l'information et de la communication va déboucher sur la réduction drastique des coûts de production de nombreux produits ou services et remettre en cause les fondements d'un capitalisme actuellement organisé autour de la production de grandes entreprises centralisées (qui correspondent au mode de développement de l'ère industrielle). A terme, c'est-à-dire d'ici cinquante années environ, l'économie se réorganiserait autour d'un mode plus collaboratif et

décentralisé ; elle serait ouverte à la notion de biens communs, avec l'essor de l'entrepreneuriat social et le renouvellement des coopératives. Le commentaire de l'ouvrage souligne l'intérêt de cette réflexion sur le monde de demain, qui pourrait être considérée comme naïve et utopique, mais a le mérite de « nous projeter comme acteurs d'un nouveau système à inventer ».

Le quotidien rend ainsi compte d'options politiques alternatives, qui sont en réalité peu débattues, ou mises en perspective.

L'alternative par la promotion des biens communs ?

Plusieurs articles documentent la question des biens communs, avec par exemple une longue biographie publiée le 15 mars (Laurence Caramel) à l'occasion de la disparition de l'économiste et anthropologue Jacques Weber, qui avait consacré une grande partie de son œuvre aux différentes conceptions de la richesse et contribué à la diffusion en France des travaux sur les biens communs. Il avait travaillé au CIRAD (Centre de coopération internationale pour le développement), ou encore dirigé l'Institut Français de la diversité et promu des plates formes et associations, comme la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) en 2012 ou en France l'association « Les Petits Débrouillards » qui encourage la prise de conscience des enjeux du développement durable par les plus jeunes. (Jacques Weber et Robert Barrault. « La vie, quelle entreprise ! Pour une révolution écologique et économique ». Seuil. 2010).

Un long article sur le thème des biens communs (Serge Audier) daté du 16 mai commente la parution de plusieurs ouvrages qui seraient le symptôme d'un regain d'intérêt, certes tardif en France, pour cette notion : il s'agit d'une conception renouvelée des rôles respectifs de l'Etat et du marché dans l'usage de certaines ressources – l'eau, les espaces naturels en général – au sujet de laquelle l'économiste et politologue américaine Elinor Ostrom a obtenu le prix Nobel en 2009. Ses travaux (Elinor Ostrom, Gouvernance des biens communs. De Boeck. 2010), en opposition avec les thèses et politiques dominantes, affirment que ni l'Etat ni le marché ne réussissent uniformément à permettre aux individus une utilisation productive à long terme des systèmes et des ressources naturelles. L'article, s'appuyant sur plusieurs ouvrages récemment parus, montre que cette approche des biens communs débouche nécessairement sur une transformation de la notion de propriété ; elle suppose l'élaboration de nouveaux concepts juridiques. Elle débouche aussi sur une autre pratique de la politique : une forme de « démocratie radicale » où les citoyens sont véritablement partie prenante des choix collectifs, qui s'éloigne donc de la conception

institutionnelle habituelle qui articule l'Etat, des partis et ... les lobbies industriels (dont la collusion régulière, qui aboutit au pillage de nombreuses ressources sur la planète est au passage dénoncée) ; elle met en lumière, à l'inverse, des expériences positives d'autogouvernement dans plusieurs pays aussi différents que l'Inde ou l'Italie. L'article souligne enfin comment cette approche questionne la cartographie des idées, avec certes un socle de références qui peut recouper le communisme, mais avec en tous cas un démarquage clair avec les expériences de communisme étatique du XX^e siècle. La perspective tracée est celle d'une problématique certes économique, mais aussi conceptuelle, institutionnelle, politique, idéologique. (« Repenser les biens communs ». Sous la direction de Béatrice Parance et Jacques de Saint Victor. CNRS Editions. « La renaissance des communs ». David Bollier. USA. Traduit de l'anglais par Olivier Petitjean. Edition Charles Léopold Mayer. « Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle. Pierre Dardot et Christian Laval. La Découverte).

Le sujet est également abordé sous l'angle pragmatique de la consommation collaborative : le thème de l'habitat participatif est abordé dans un article daté des 7 et 8 septembre (Laurence Boccara) qui illustre comment cette nouvelle conception de l'habitat, participatif ou partagé, se développe dans les grandes villes de France : une collectivité locale réserve du foncier pour une opération de promotion menée par un groupe de particuliers, futurs habitants des lieux, sélectionné par appel à projet. L'article montre aussi comment la pratique se diffuse avec un nombre désormais significatif de collectivités locales qui se lancent dans ce type de projets, soit plus de 30 villes parties prenantes, sur une quinzaine de régions. Les politiques publiques, désormais soutenues par la loi ALUR, peuvent encourager ce type de montages qui, comme le résume le Alain Jund, adjoint au maire de Strasbourg, est « une troisième voie du logement » qui n'est ni du social, ni du logement traditionnel neuf, mais « une autre façon d'habiter mêlant la mixité sociale et la dimension environnementale ».

Cette appétence pour la consommation collective n'est-elle pas une tendance significative en contrepoint du courant souvent mis en avant du renforcement de l'individualisme ? Une représentation différente de la propriété, au-delà de la notion juridique, n'est-elle pas en train de se développer ?

L'alternative par l'écologie et le développement durable ?

Le Monde présente aussi, de manière régulière, le thème de l'écologie et du développement durable, comme alternative critique aux schémas habituels de développement économique. Il

publie également différents articles sur les mutations technologiques, d'autres encore sur la régulation politique.

L'article sur « La transition écologique, horizon pour une véritable sortie de crise » (Le Monde pages économie et entreprises 11 mars 2014) commente ainsi la parution de plusieurs ouvrages caractérisant la mutation en cours, qui suppose une transformation profonde de la consommation, de la politique industrielle, des modèles économiques et de la politique. Il s'agit de rompre avec la croissance et le productivisme, de corriger la régulation financière qui, au plan international, ne permet pas suffisamment de contrecarrer les égoïsmes nationaux et l'action des lobbies. Il s'agit aussi de tabler sur l'innovation sociale et technologique – notamment dans les micro entreprises, avec les collectivités territoriales – pour saisir les chances de mieux vivre qu'offre la transition écologique et lui donner une véritable assise institutionnelle, avec des coopérations renforcées entre collectivités publiques, entreprises publiques et privées, centres de recherche, associations et organismes à but non lucratif. («Transition écologique, mode d'emploi» : Philippe Frémeaux, Wojtek Kalinowski Aurore Lalucq. « Miser (vraiment) sur la transition écologique » : Alain Granjean et Hélène Le Teno, Préface de Nicolas Hulot. « Transition écologique et politique industrielle » : Benjamin Coriat- Politique N° 83 Janvier Février 2014 - Bruxelles.)

De fait, les enjeux sont multiples ; celui des politiques publiques est central, comme l'illustrent les commentaires du projet de loi sur la transition énergétique présenté comme « à haut risque » : Le Monde des 8 et 9 juin explique comment la volonté de Ségolène Royal, ministre de l'écologie, doit faire face à des obstacles majeurs, dont la construction très problématique en France de la sortie de l'option nucléaire, ou l'élaboration non moins problématique du plan de financement des quelque 10 à 20 milliards d'euros estimés nécessaires pour engager la rénovation des bâtiments, développer les énergies renouvelables et les nouvelles infrastructures de transports.

Le quotidien aborde la question sous l'angle des innovations technologiques, avec par exemple celles qui sont développées en architecture : Le Monde du 27 juin consacre ainsi 4 pages au Solar Décathlon au cours duquel vingt équipes internationales ont présenté à Versailles des projets utilisant le soleil comme source d'énergie.

Il aborde aussi les technologies sous l'angle des risques et montre par exemple (7 octobre) comment le principe de précaution, raisonnable selon l'énoncé qu'en donne depuis 2005 la Constitution, est souvent convoqué dans les débats publics (sans jamais être clairement explicité

d'ailleurs) pour argumenter sur d'autres registres – des intérêts politiques, financiers, des enjeux idéologiques – qui vont ainsi être masqués. Il donnerait également lieu, selon le think tank financé par plusieurs grands groupes industriels, à des normes produites souvent non pas tant du fait d'un risque scientifiquement établi, mais pour rassurer la population comprenant mal et inquiète de telle ou telle innovation. En conclusion, l'article met en avant le fait qu'ignorer les risques a un coût supérieur à l'excès de précaution.

Au-delà de l'économie : écologie, faim et santé comme enjeux politiques

Le Monde aborde aussi les enjeux de l'écologie pour la planète en les reliant aux thèmes de la faim et de la santé. Le Monde du 18 septembre commente ainsi trois parutions qui traitent des défis auxquels doivent faire face l'agriculture et l'industrie agroalimentaire mondiale, où pointe en particulier l'enjeu d'une autre régulation politique : la faim n'est plus un problème technique ni même économique stricto sensu, mais un problème politique pour dépasser les effets néfastes de la mondialisation qui pêche par défaut de contrôle public des multinationales. L'objectif de la « Faim zéro », lancé par Organisation des Nations Unies en 2012 au sommet de Rio+20 serait accessible à condition de défendre la petite agriculture familiale et le développement de techniques de production agro écologiques, d'engager des soutiens ciblés comme le font certains pays (Chine, Vietnam, Brésil) alors que d'autres stagnent (Inde) et d'autres reculent (l'Afrique subsaharienne). Il s'agit aussi de changer les mentalités pour lutter contre la surconsommation et le gaspillage, en Europe par exemple (« Faim zéro, en finir avec la faim dans le monde » : Bruno Parmentier. La Découverte. « Comment en finir avec le temps des crises » : Ignacio Trueba et Andrew MacMillan. L'Harmattan. « Grains Monsanto contre Schmeiser : Annabel Soutar. Ecosociété).

La même page du 18 septembre présente un livre collectif valorisant l'exemple de l'Éthiopie et de la Thaïlande, où l'idée de la croissance inclusive - une croissance permettant de réduire les inégalités – soutenue désormais par la Banque mondiale, est concrètement appliquée: l'Éthiopie a doublé sa production agricole entre 1993 et 2005 et réduit son taux de pauvreté de 60% à 20% en vingt ans. La Thaïlande a réduit la pauvreté de moitié en six ans en augmentant d'abord les revenus de base, par le soutien à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. (« Smart and inclusive growth»: Mariana Mazzucato. www.policy-nznetwork.net).

Le quotidien publie également des articles sur le climat, avec par exemple le signalement, le 12 septembre, d'une publication des Nations Unies sur l'amélioration de la couche d'ozone, présentée comme l'un des résultats du protocole de Montréal adopté en 1987 par la communauté internationale pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (en proscrivant les composés chlorés et bromés). L'Organisation Météorologique Mondiale et le Programme des Nations Unies pour le Développement ont en effet rendu le 10 septembre une étude présentant leurs conclusions sur la couche d'ozone, dont la restauration progressive aurait non seulement évité d'ici 2030 « deux millions de cancers de la peau par an, des dégâts oculaires et immunitaires sur les humains, de même qu'il aura protégé la faune et l'agriculture », mais aussi participé au ralentissement du réchauffement climatique. Les bénéfices ne seraient pas définitivement acquis, avec une vigilance à maintenir pour stabiliser cette tendance et éviter le développement de l'usage d'autres produits tout aussi nocifs.

Dans l'édition du 23 septembre, quatre économistes signent un article insistant sur la nécessité de nouveaux outils pour relancer le marché carbone avec une implication plus forte des Etats : Michel Aglietta, Jean-Charles Hourcade, Carlo Jaeger, Klaus Topfer montrent ainsi comment les déclarations sur les enjeux du changement climatiques sont en décalage avec la réalité des politiques, comme l'illustre l'absence des leaders de la Chine, l'Inde, la Russie et l'Allemagne à la rencontre sur le climat organisée le 23 septembre à l'ONU sous la présidence de son secrétaire général Ban Ki-moon. Selon les signataires, des années de joutes rhétoriques entre peur des catastrophes climatiques et crainte des contraintes carbone imposées ont détourné l'attention de la possibilité de faire des politiques sur le climat un levier de sortie d'un contexte économique maussade. Il faudrait au contraire, pour garantir la transition « bas carbone », assurer une redirection massive des investissements dans les secteurs comme l'énergie, les transports ou l'habitat. Ce surcroît d'investissement leur paraît accessible pour l'économie mondiale, ainsi que pour l'euro-zone, qui ne souffre pas d'un déficit d'épargne mais d'une difficulté à diriger l'investissement vers le long terme, plutôt que vers des placements spéculatifs (immobilier ou placements financiers). Une telle orientation générale supposerait certes l'appui d'un accord international. Mais des baisses significatives d'émissions de carbone supposent aussi la mobilisation d'un grande variété d'initiatives locales et sectorielles, organisées par exemple sous la forme d'alliances transnationales pour le développement soutenable et le climat (ATSC), ou de contrats de coopérations réunissant industries, banques, communautés locales et administrations publiques déterminés à porter en commun des enjeux bas carbone. Une telle politique

supposerait des leviers financiers adéquats, comme un droit de tirage sur des fonds spéciaux du FMI, sous le contrôle d'une commission de surveillance spécifique, comme le suggère entre autres l'économiste américain Joseph Stiglitz. A court terme, il s'agirait ainsi, pour un euro de financement public, de réorienter un flux bien supérieur de capitaux vers des investissements bas carbone. (Michel Aglietta, professeur à l'université de Paris X Nanterre ; Jean-Charles Hourcade, directeur du Centre international de recherche sur l'environnement et le développement à Paris; Carlo Jaeger, professeur à la Beijing Normal University, Chine ; Klaus Topfer, directeur de l'Institute for Advanced Sustainability Studies à Postdam, Allemagne).

Pour concilier écologie et développement : une écologie politique ?

Plusieurs articles reviennent sur les questions globales et imbriquées que soulève le combat écologique. Le Monde rend ainsi compte de ces enjeux imbriqués et des dissensions qu'ils suscitent ; il présente ainsi, le 4 septembre, deux ouvrages proposant sous des angles différents une analyse critique de l'écologie politique actuelle. L'un appréhende l'écologie sous l'angle des politiques développées dans de nombreux pays par les « pauvres » et critique la captation abusive du sujet par les plus riches ; il prône une écologie politique plus opérante pour lutter contre la surexploitation de la nature et dénonce un « échange écologiquement inégal » entre le Nord et Sud, pointant la nécessité d'un engagement plus radical des pays les plus riches dans la transition écologique. (L'Écologisme des pauvres : une étude des conflits environnementaux dans le monde » : Martinez-Allier. Les Petits Matins. Institut Veblen). L'autre critique plus radicalement l'écologie politique contemporaine et souligne les confusions et lacunes de la « doxa écologique », pour prôner une écologie pluridisciplinaire dont toutes les composantes – économie, sociologie, anthropologie, démographie, sciences de la nature » seraient partie prenante. (« L'écologie kidnappée » : Georges Guille-Escuret Presses Universitaires de France).

Le Monde du 17 septembre relaie les travaux de l'économiste Nicolas Stern, qui veut démontrer que, contre l'opinion généralement admise, la lutte contre le changement climatique et la croissance peuvent aller de pair. Ses analyses (« Une meilleure croissance pour un meilleur climat »), présentées avec l'ancien président mexicain Felipe Calderon avant le sommet extraordinaire sur le climat du 23 septembre aux Nations Unies, affirment les liens entre les options économiques et le climat, qui n'est donc plus une question principalement scientifique. Il s'agit concrètement d'engager des politiques incitatives seules capables de modifier les pratiques des acteurs économiques ; celles-ci supposent l'introduction d'un prix du carbone qui serait un puissant levier en pénalisant les activités polluantes, en incitant en cela à l'orientation vers des

modes de production plus adaptés à la préservation écologique et en constituant une réserve pour investir dans la réorientation de la production. Alors que la production mondiale devrait augmenter de près de 50% d'ici 2030 du fait notamment de la démographie, le but serait d'assumer un investissement supplémentaire très limité (5% de plus selon la commission Stern) pour opérer en amont les meilleurs choix pour le climat. D'où la nécessité de créer des instruments financiers pour avantager les produits « bas carbone » (et éliminer les subventions accordées aux énergies fossiles) ; d'où l'enjeu essentiel de la volonté des Etats et de la coopération internationale, que devrait cristalliser le premier accord international sur le climat en principe négocié à Paris fin 2015.

Dans Le Monde du 23 septembre Anne Paugam, directrice de l'Agence française de développement (AFD) insiste sur la nécessité de financer des projets concrets pour faire face au défi climatique, le développement pouvant et devant être un élément de réponse au défi planétaire que représente le dérèglement climatique. Le but est d'éviter que le développement soit accompagné d'une aggravation de la consommation de ressources naturelles et d'énergie, pour privilégier au contraire l'investissement dans des opérations d'emblée adaptées : c'est ce que pratiquent par exemple le Burkina Faso en se dotant d'une centrale photovoltaïque, le Congo en instaurant un nouveau programme d'aménagement des forêts qui en fera le deuxième poumon vert de la planète après l'Amazonie, certaines villes de l'Inde en développant les transports publics pour réduire la pollution liée à la circulation automobile, etc. Une telle dynamique suppose l'appui des banques de développement, avec l'enjeu essentiel d'un changement de culture qui aboutisse à l'arrêt de tout investissement inapproprié (comme la construction de barrages qui ne seraient pas a priori capables de faire face aux variations extrêmes du débit des rivières). Ce levier de l'investissement public est déjà employé avec succès par l'AFD – le France étant pionnière en la matière – avec une obligation de dédier 50% de ce qu'elle apporte au financement de projets ayant un impact favorable sur le climat. Le but est que les investissements publics favorisent le « verdissement » des stratégies de développement en incitant le financement privé à s'y orienter : les « green » ou « climate » bonds seraient particulièrement prometteurs.

Quelles perspectives à moyen terme : l'inévitable « grande transformation » de l'économie ?

Abordant la question du moyen terme, le Monde du 17 septembre publie un dialogue entre les économistes Bernard Maris et Jacques Attali qui débattent de l'avenir du socialisme ; ils abordent dans ce cadre, malgré leurs divergences, la perspective d'un au-delà du capitalisme par une économie de la gratuité. Dans son introduction, le journaliste Nicolas Truong qualifie l'état de la

gauche de « coma cérébral », cumulant désorientation politique, débâcle éthique, faillite morale et politique. Pour Bernard Maris l'alternative socialiste, qui voulait prolonger la grande révolution des droits de l'Homme et de la liberté par une dimension sociale, a disparu de l'horizon avec le pragmatisme, le réalisme, le social-libéralisme qui s'imposent aujourd'hui. Jacques Attali souligne, face à l'échec des conceptions alternatives de la gauche en termes de meilleur équilibre entre la démocratie et le marché, face au vide du « vent rhétorique » en présence, l'urgence d'« entrer dans l'ère des réformes et de la modernité doctrinale » ; il s'agit pour l'Occident d'opérer une rupture radicale dans la continuité de l'histoire, d'entrer dans un « au-delà du capitalisme » au sens de Marx. Il promeut une « économie positive » qui travaille dans l'intérêt des générations suivantes, s'inscrive dans le long terme et soit capable de mobiliser du temps dédié à l'altruisme. Bernard Maris affirme également que nous allons vers une économie du partage, de la gratuité, du logiciel libre.

Les priorités gouvernementales doivent donc évoluer : Jacques Attali insiste sur la nécessité pour la gauche de mettre en place un projet collectif de long terme construit sur trois piliers : la modernisation du modèle social autour de l'idée de « bon temps », gratuit et altruiste, avec le développement de nouvelles technologies ; la mise en place d'un modèle social démocrate classique au niveau européen, avec un gouvernement et un parlement de la zone euro et une politique européenne keynésienne ; et enfin le développement d'une union francophone, espace de production d'avenir, facteur de croissance et d'identité.

Bernard Maris met quant à lui l'accent sur la priorité à la réduction du chômage, qui est l'une des causes de l'échec du système éducatif français car les jeunes ne peuvent être motivés dans les apprentissages si leurs parents échouent dans l'accès à l'emploi. Des réformes d'envergure s'imposent donc dans le domaine de la formation professionnelle et du droit du travail, avec la nécessité de lever le tabou du CDI dès lors que 80% des embauches se font désormais en CDD. Il est indispensable que, dans le domaine de l'emploi comme dans le domaine des retraites, les français retrouvent la confiance en étant logés à la même enseigne ; ce qui n'implique pas un nivellement par le bas.

Le dialogue conclut sur la dimension internationale de ces enjeux, avec l'importance pour l'Europe de réaffirmer dans les recompositions géopolitiques actuelles, et notamment face aux Etats Unis, sa doctrine politique et sa conception de la démocratie. Il s'agit autrement dit de redonner sens à la politique (au sens noble) pour éviter par exemple que le Front national incarne seul le renouveau et la capacité à répondre aux attentes des classes sociales menacées, ou plus

généralement que l'absence de toute perspective idéologique ou philosophique constitue une menace réelle pour la cohésion sociale. (Bernard Maris, membre du conseil général de la Banque de France, a publié « Plaidoyer (impossible) pour les socialistes », Albin Michel, 2012 ; Jacques Attali, conseiller de François Mitterrand de 1981 à 1991, président de la commission pour la libération de la croissance sous Nicolas Sarkozy, fondateur entre autres de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, publie « Devenir soi » Fayard, octobre 2014).

Cette mise en dialogue met en évidence une question récurrente : comment agir finalement sur deux fronts en même temps, celui des conceptions générales qui surplombent la compréhension du monde et celui des mesures concrètes qui s'imposent pour agir au plus vite, dans la réalité ? Le Monde « idées » du 7 octobre publie une longue analyse d'Elie Cohen (en amont de sa conférence inaugurale du cycle économique des 17èmes rendez-vous de l'Histoire de Blois organisés du 9 au 12 octobre) : « L'économie ne stagne pas, elle se transforme ». « Depuis quarante ans, on assiste en accéléré à une succession de crises sans qu'on sache s'il s'agit d'une « stagnation séculaire », d'épisodes d'une crise permanente du capitalisme ou d'une « grande transformation » de l'économie mondialisée. Revenant sur les épisodes des années passées (crise asiatique de 1997, krach de 1987, krach de 2008, bulles immobilières, bulles obligataires, ...), l'auteur écarte en fait l'hypothèse de la stagnation séculaire en soulignant par exemple les différences observées entre les Etats Unis et l'Europe. Il écarte aussi celle de la crise permanente en montrant la spécificité des différentes crises. Il met l'accent sur les insuffisances de la régulation et conclut sur l'enjeu de nouvelles politiques économiques pour sortir de la crise, dans un ordre mondial en recomposition : « la crise n'est en réalité que le lent dévoilement d'un phénomène historique, « la grande transformation » géopolitique, culturelle et économique annoncée par l'historien et économiste hongrois Karl Polanyi en 1944, et que nous vivons depuis la fin des Trente Glorieuses ».

Les transformations de l'économie sont finalement traitées en profondeur, par un ensemble de productions qui abordent les enjeux économiques eux-mêmes, dans leur actualité (par exemple la situation et les choix de la France au fur et à mesure des échéances institutionnelles) mais les relient à l'analyse plus profonde des arrière-plans idéologiques, des strates historiques, avec des ponts vers les différentes problématiques politiques et sociétales dans lesquelles la question économique peut être inscrite. Mais curieusement, le traitement de l'alternative à l'économie capitaliste ne fait pas d'emblée le lien avec le vote, pourtant historique, d'une loi sur l'économie sociale et solidaire en juillet 2014 ni avec la réalité de cette économie privée non lucrative qui, en France, représente environ 11% du PIB. Ce qui pose la question des conditions à réunir pour que

des alternatives tangibles, effectives, mais repérées par des sphères de spécialistes seulement, soient à la fois popularisées et vraiment instituées.

2 - Protection sociale, cohésion sociale, justice sociale : réformer ou refonder ?

Dans le contexte des difficultés économiques persistantes qui pèsent sur l'emploi et plus globalement sur la situation sociale, Le Monde publie régulièrement des articles sur la protection sociale, commentant le déséquilibre des comptes lors de leur parution ou analysant, au fur et à mesure de leur débat, les réformes du « système ». L'enjeu du rapport de la société à l'emploi, qui n'est plus le grand intégrateur social vu l'exclusion ou les formes fragmentées qui frappent une large partie de la population, est central. L'impasse du dialogue social, face à l'exigence de plus de flexibilité sans réelle progression de la sécurité ni véritable recomposition des solidarités, illustre le retard pris dans la reconstruction de repères symboliques adaptés aux transformations de l'économie. Finalement la question se pose en termes de rupture de la cohésion sociale, notamment du fait de la montée des inégalités, ou encore des fractures entre composantes de la population. L'enjeu est donc celui de nouvelles perspectives, à concevoir et construire sans tarder.

Repenser l'assurance chômage ?

Le Monde traite régulièrement le thème de l'emploi, avec les enjeux économiques et sociaux qu'il recouvre. Le traitement social du chômage est abordé sous l'angle des aides à l'emploi, du retour à l'emploi, de l'indemnisation du chômage. Sur ce thème l'article du 8 octobre (Philippe Bernard) présente les projets du premier ministre qui, dans la perspective de dialogue compréhensif avec le patronat instauré dès sa prise de fonction, entend faire réétudier le montant et la durée de l'indemnisation. Le discours de Manuel Valls, qui a rappelé lors de sa visite à Londres le 6 octobre que son gouvernement « aime les entreprises », veut montrer son intérêt pour les expériences étrangères et notamment le dynamisme du Royaume Uni, dont les réformes pourraient inspirer la France qui doit réviser sa politique de l'emploi : « Pour garder son rang dans le monde, la France doit aussi garder son statut de puissance économique. Le sens de ma politique de soutien aux entreprises, de baisse du coût du travail, des choix que nous devons faire en matière de marché du travail, c'est de garder notre leadership, pour faire en sorte que nous ne décrochions pas du mouvement du monde ». Le premier ministre souligne donc son projet de supprimer la taxe de 75% sur les hauts revenus au 1^{er} janvier 2015 et de poursuivre les réformes structurelles du marché du travail, notamment sur le travail dominical ou l'assouplissement des 35 heures. L'article cite aussi les déclarations faites sur l'indemnisation du chômage, avec le constat d'une France qui aurait « fait le choix d'un chômage très important et très bien indemnisé », alors

que d'autres pays comme la Grande Bretagne ou l'Allemagne ont misé sur l'emploi, le temps partiel, et ont vu la croissance redémarrer. La réforme de l'assurance chômage devrait donc être abordée à l'occasion de la renégociation de la convention Unedic en 2016, le but étant d'inciter plus fortement au retour à l'emploi alors que, comme le souligne le premier ministre, des dizaines de milliers d'emplois ne sont pas pourvus.

Selon le commentaire du directeur de l'Institut européen de la London school of economics Maurice Fraser, Manuel Valls donne l'impression de n'avoir aucune idée de gauche et « de ne pas vouloir se cacher dans le monde fictif de la rhétorique socialiste »...

Emploi et dialogue social : un nouveau paradigme introuvable?

Différents articles abordent le thème de l'emploi et commentent, au-delà de la question du chômage, les débats que génère l'impossible retour au plein emploi : celui-ci est une réalité incontournable selon les uns; il est au contraire, selon les autres, l'effet direct d'un marché du travail trop rigide. Le sujet met en exergue des options idéologiques souvent tranchées, qui font parfois peu de cas d'une réalité objectivement qualifiée. Les piliers symboliques du statut social de l'emploi – SMIC, temps de travail, CDI-CDD, jours fériés et repos dominical, uniformité des règles au plan national – sont ainsi régulièrement abordés selon trois principaux modes, sans que n'émerge finalement le paradigme qui pourrait constituer une issue véritable : les dirigeants du patronat affirment la nécessité de simplifier et d'alléger les contraintes posées par le droit du travail, les syndicats de salariés refusent la déconstruction des protections sociales que ce droit a élaborées, les analystes et observateurs qualifient les blocages du système.

De fait, dans une interview publiée le 25 septembre (Denis Cosnard et Claire Guélaud), Pierre Gattaz présente le projet de refonte d'un modèle économique et social « à bout de souffle » et juge qu'« il faut le réinventer, pas le casser ou le laisser mourir ». Il affirme aussi qu'il est possible de créer entre 690 000 à 1,3 million d'emplois en cinq ans : il n'y a pas de fatalité du chômage de masse, à condition de lever les verrous qui bloquent les entreprises. Le projet consiste à simplifier le code du travail « auquel personne ne comprend plus rien », inverser la hiérarchie des normes en donnant un rôle principal à la négociation d'entreprise, remettre en cause les 35 heures comme durée imposée à toutes les entreprises, supprimer deux jours fériés par an, ouvrir les magasins le soir et le dimanche dans certaines zones, reculer l'âge de départ à la retraite, créer dans tous les secteurs un « contrat de projet » sur le modèle du contrat de chantier existant dans le BTP, c'est-à-dire un contrat à durée indéterminée prenant fin une fois le projet réalisé. Déniant de pratiquer la surenchère antisociale, le président du Medef affirme être au contraire préoccupé par le social :

« tout notre travail, c'est justement de lutter contre le fléau du chômage. Mais pour cela il faut être compétitif. Sinon, la France risque d'avoir un problème politique majeur. La montée des votes extrêmes est une source d'inquiétude ». Les deux journalistes qualifient de « toujours plus » cette position qui consiste à exiger du gouvernement des mesures allant « plus vite et plus fort », mais en réclamant pour le Medef et pour les entreprises « du temps », « plusieurs années ».

Le SMIC : une symbolique ébranlée ?

Le SMIC est un sujet central et hautement symbolique dans l'ensemble de ces débats. Le Monde du 17 mai aborde ainsi l'histoire du salaire minimum et les positions qu'il suscite. L'article (Anne Rodier), partant de la proposition par le président du Medef Pierre Gattaz d'un smic intermédiaire (que certains qualifieront de « sous smic » ...) pour les jeunes qui ne trouvent pas de travail, souligne que l'exigence de plus de flexibilité est partagée par des économistes de renom (Francis Kramarz du centre de recherche en économie et statistique, Philippe Aghion de l'université Harvard, Gilbert Cette de l'université d'Aix Marseille) ainsi que par Pascal Lamy, ancien directeur de l'OMC. Mais la controverse est importante, à commencer par la critique virulente de Laurence Parisot, ancienne présidente du Medef, qualifiant le smic intermédiaire d'« erreur d'analyse relevant d'une logique esclavagiste » ; ou encore celle des réseaux sociaux qui ont dénoncé le risque de précarisation des jeunes et de développement des inégalités.

L'histoire du salaire minimum est ancienne : Adam Smith, déjà, distinguait le « salaire de marché », résultant de l'équilibre entre l'offre et la demande de travail, et le « salaire naturel », garantissant la survie de l'ouvrier et de son foyer ; il estimait qu'il ne fallait pas descendre en deçà d'une valeur minimale du travail représentée par ce salaire naturel. L'introduction du salaire minimum, effective en France en 1950, remonte en fait à la fin du XIX^e siècle où les pionniers (Nouvelle Zélande, Etat de Victoria et Australie) l'avaient instauré. Il s'est imposé au cours du XX^e siècle dans tous les pays industrialisés, avec un rôle variable selon les pays et selon les époques, où différents objectifs ont été poursuivis : donner une valeur minimale au travail, réduire la pauvreté, réduire les inégalités dans un même secteur ou dans un même Etat. Certains pays comme le Danemark, la Suède ou la Norvège n'en ont pas, les syndicats considérant que les salaires relèvent de la négociation collective et non de l'Etat.

Face à ces différentes fonctions possibles du salaire minimum, les termes du débat semblent à clarifier : pour certains, qui y voient avant tout un instrument de régulation du marché du travail, il doit ne pas être fixé trop haut afin de ne pas rendre trop chers les salariés peu ou pas qualifiés,

au regard de leur productivité (Eric Heyer, directeur de l'OFCE, explique que le vrai coût du travail est le salaire moins la productivité) ; pour d'autres le salaire minimum, « beaucoup plus qu'un minimum vital, a vocation à être un salaire de civilisation qui intègre le salarié dans la société » (Jérôme Gautier). Il semble en tous cas difficile d'établir le lien entre niveau du salaire et emploi, comme l'affirme l'OFCE pour qui « ni la théorie économique ni les études économétriques ne permettent de dire de façon définitive quel est précisément l'effet sur l'emploi d'un salaire minimum dans une certaine fourchette par rapport au salaire moyen ». (« Changer de modèle, de nouvelles idées pour une nouvelle croissance » Philippe Aghion, Gilbert Cette, Elie Cohen, Odile Jacob ; « Quand la France s'éveillera » Pascal Lamy, Odile Jacob ; « Bas salaires et qualité de l'emploi, l'exception française » Jérôme Gautier et Eve Caroli, Editions rue d'Ulm, 2009 ; « Salaires minimum et bas revenus. Comment concilier justice sociale et efficacité économique » Pierre Cahuc, André Zylberberg et Gilbert Cette, La documentation française, 2008).

Au-delà d'une flexibilité sans contrepartie : un débat tronqué par les représentations ?

Parallèlement à l'université d'été du Medef organisée fin août, Le Monde publie plusieurs articles sur les perspectives posées par les chefs d'entreprises, avec en arrière-plan la question de l'impact du pacte de responsabilité qui prévoit quelque 40 milliards d'exonérations de charges pour aider le tissu économique à créer de l'activité et de l'emploi. L'article du 26 août (Cédric Pietralunga avec le service économie) souligne le manque d'engagement des patrons et titre « Les patrons frileux malgré les appels de Hollande – Attentistes, les chefs d'entreprise ne semblent guère disposés à investir et embaucher rapidement ». Il énumère les déclarations collectées dans les couloirs de l'université d'été qui, sous des motifs divers, convergent pour expliquer que malgré tout l'intérêt du choix opéré par le gouvernement pour une politique de l'offre, malgré l'apport des allègements de charge, les entreprises ne peuvent garantir la relance de l'activité et de l'emploi : celle-ci suppose des carnets de commandes remplis, une confiance retrouvée, un dialogue social de qualité, autrement dit du temps, mais aussi d'autres mesures structurelles comme la réforme des seuils sociaux pour éviter le seuil brutal des contraintes administratives pesant sur les entreprises dépassant 10 ou 50 salariés.

Un autre article du 26 août (Jean-Baptiste Chastand) présente le portrait d'Olivier Gainon, « hémisphère gauche du patron des patrons », c'est-à-dire le directeur de cabinet de Pierre Gattaz qui s'affiche comme social-libéral assumé, sans complexe donc dans le fait de voter socialiste et de conseiller le sommet du Medef. L'interview conclut sur le credo du conseiller qui « affirme

avoir peut-être une vision plus sociale que le patron des patrons, mais considère avant tout que « le social c'est l'emploi ». Parallèlement Pierre Gattaz confirme l'absence de problème lié à cette coopération, qui lui permet de tester ses idées avec quelqu'un qui a une sensibilité de gauche, d'autant plus intéressante pour agir avec un gouvernement de gauche.

Finalement, le débat d'idée semble brouillé, à la faveur d'un pragmatisme affiché (le concret, l'impact effectif des mesures) et d'un certain nombre de vérités supposées, qui ne sont parfois que l'expression de représentations marquées par l'idéologie, mais sans l'afficher pour autant.

Hadrien Clouet, doctorant au centre de sociologie des organisations - CSO- de Sciences po, signe ainsi le 5 septembre un article sur les chiffres et les mythes des emplois non pourvus qui, contrairement à ce que laissent croire les affirmations du ministre du travail, sont un flux normal de tout marché du travail. Alors que « le mythe des 350 000 emplois non pourvus a ressurgi le 2 septembre par la voix du ministre du travail et de l'emploi François Rebsamen », ce chiffre ne reflète aucunement la réalité du marché du travail : ces offres même pourvues n'apporteraient de réponse qu'à un dixième des chômeurs sans aucune activité (catégorie A) ou encore à un sur vingt des inscrits à pôle emploi. Quant à la question même des emplois non pourvus, il importe de distinguer ceux qui le sont faute de candidats et ceux qui le sont pour d'autres raisons. Ainsi Hélène Paris, directrice du service des statistiques et de l'évaluation à Pôle emploi, déclarait en avril 2013 que sur 470 000 offres d'emplois retirées en 2012, environ 126 000 n'avaient pas été pourvues faute de candidats. La réalité à prendre en compte est plutôt celle d'un marché du travail où chaque année ont lieu environ 21 millions de recrutements, dont 3 millions en CDI et 18 millions en contrats atypiques. La présence d'emplois non pourvus est un phénomène normal, qui correspond au chômage frictionnel représentant la durée entre le dépôt de l'offre et la sélection du postulant. De ce fait, attribuer l'absence de pourvoi des offres à l'absence de motivation des chômeurs est un choix réducteur, qui « permet d'affirmer que le taux de chômage est un enjeu de coercition vis-à-vis des chômeurs, et que la formation constitue la solution permettant l'adéquation entre une offre de travail et des chômeurs peu ou pas qualifiés » ; avec le biais, donc, de l'effet statistique de la mise en formation sur les chiffres du chômage... et le problème que représente en réalité « l'introuvable lien formation emploi » puisqu'un tiers seulement des emplois français correspondraient à une formation spécifique. En conclusion, la question fondamentale d'une politique de l'emploi serait, au-delà de l'angle mort des emplois non pourvus, celle de l'accroissement du volume d'offre, plus que celle de son pourvoi intégral.

Le Monde du 23 septembre (Pierre Yves Gomez) présente une autre controverse sur le thème de la responsabilité des entreprises et des améliorations possibles du dialogue social, toujours dans le contexte du pacte de responsabilité et des contreparties qui pourraient l'accompagner. L'auteur rappelle que la loi du 14 juin 2013 sur la sécurisation de l'emploi avait prévu que les entreprises de plus de 5000 employés (ou 10 000 si à l'international) devaient accueillir des salariés avec voix délibérative dans leurs conseils d'administration ou de surveillance, participant donc au choix des orientations de l'entreprise. Mais seules 23 des 40 plus grandes entreprises du CAC 40 sont en fait concernées, 17 étant exclues pour divers motifs : 13 car elles emploient moins de 5000 salariés (ce sont des holdings qui contrôlent d'autres sociétés et emploient donc directement peu de salariés), 4 car elles ont leur siège social à l'étranger. Il y aura donc au total 50 salariés parmi les 450 administrateurs des entreprises du CAC 40, mais le tiers des entreprises n'en accueilleront toujours pas. La modernisation du dialogue social, que pourtant l'Etat et les partenaires sociaux appellent de leurs vœux, avance donc de manière extrêmement lente, prudente, par petites touches, « sans grand dessein en matière de gouvernance » et « face au travail, le capital demeure largement influent ».

Quand les inégalités forcent la critique du capitalisme

Plusieurs articles développent le thème des inégalités, notamment aux Etats-Unis, où la dynamique économique profite à certains seulement, et en France, où les difficultés économiques persistantes se doublent d'inégalités renforcées entre certaines composantes de la population.

Le Monde du 6 septembre commente ainsi la parution d'une étude publiée quelques jours plus tôt par la réserve fédérale (Fed) qui établit que les revenus des 10% les plus riches ont augmenté de 10% entre 2010 et 2013, alors que ceux des 40% les moins aisés, déduction faite de l'inflation, ont décliné ; pour les 20 premiers centiles, soit le bas de l'échelle, ils ont chuté de 8%. Le revenu moyen a progressé de 4% au cours des trois dernières années, mais le revenu médian a baissé de 5%, témoignant d'une concentration des revenus sur la période. Ainsi, 3% des plus riches concentrent 30,5% du revenu total (contre 27,7% en 2010) alors que les 90% ont vu leur part tomber à 24,7%, contre encore 33,2% en 1989. L'article relève que le clivage se creuse aussi selon les origines, avec un revenu moyen de la population blanche, propriétaire et diplômée qui progresse, tandis que celui des Noirs, des Hispaniques, des locataires et des sans diplôme recule.

La récession a pris fin il y a cinq ans mais la reprise économique, comme le commente un autre article publié le 1^{er} octobre, profite à une partie de la population seulement. C'est ce qu'établit une

étude de la Harvard Business Review parue en septembre, sous le titre « Profits sans prospérité », dont l'auteur William Lazonik (un économiste de l'université du Massachusetts) met en évidence que les grandes entreprises consacrent 54% de leurs profits à racheter leurs actions et 37% à distribuer des dividendes, d'où le peu de marge laissée pour augmenter les salaires ou embaucher. Certes le chômage recule, donc, mais les inégalités progressent, entre actionnaires et salariés entre autres.

Un autre article, paru le 8 octobre, démonte les mécanismes absurdes de la discrimination en montrant comment les plus pauvres, déjà dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins élémentaires, sont dans certaines villes « accablés de contraventions » diverses (défaut d'assurance, défaut de paiement de loyer, ...) puis à nouveau taxés car ils ne peuvent payer ces amendes, à tel point que le nombre de contraventions peut être supérieur au nombre d'habitants (l'article cite les villes de Pine Law et de Fergusson, dans le Missouri) . Alors que le produit des amendes est le deuxième poste des recettes municipales, l'analyse opère le constat d'un véritable harcèlement opéré par les policiers municipaux et d'une justice municipale n'apportant pas de garantie suffisante d'indépendance et de neutralité, d'où l'action virulente d'une association d'aide aux justiciables, les ArchCity Defenders.

D'autres articles développent ce thème en commentant plusieurs publications qui, comme l'avait abordé le livre de Thomas Piketty sur « Le capital au XXI^e siècle » (Seuil, 2013), traitent des inégalités. Très critique, par exemple, l'article signé par Didier Eribon dans l'édition des 11 et 12 mai dénonce la perspective adoptée par Thomas Piketty dont le succès lui semble révélateur du « renoncement théorique des progressistes en France comme aux Etats Unis ». (« Classes, identités, trajectoires » : Didier Eribon Fayard 2013). Pour lui, les avancées saluées comme « extraordinaires » en ce qu'elles oseraient prôner une taxation plus importante du capital masquent en fait le déni des inégalités criantes qui existent dans le monde du salariat. Plus encore, et dénonçant tout à la fois les analyses de Piketty en France et de Krugman aux Etats Unis, l'auteur affirme qu'il s'agit finalement pour eux de cautionner la méritocratie : « en insistant sur le mérite comme fondement juste des inégalités, on renvoie à leur responsabilité individuelle, à leur manque de talent ou de compétence tous ceux qui ne réussiront pas à sortir de la pauvreté. Et comme il est fort probable que cela concernera au tout premier chef les habitants des ghettos noirs des grandes villes, nous nous trouvons devant une idéologie qui n'est pas très éloignée de celle de l'infériorité raciale ». Didier Eribon déplore le fait que soit occultée l'analyse indispensable en termes de classes sociales et alerte sur les conséquences de ce déni, qui

favoriserait la structuration de fait d'un groupe d'appartenance rendue visible par la montée du vote pour le Front National et plus généralement pour les partis fascistes.

L'incontournable question de la justice sociale

D'autres articles, tout aussi critiques mais sous d'autres angles, abordent cette question des inégalités en termes de justice sociale. Le Monde du 28 août (Philippe Arnaud) commente ainsi la parution de l'ouvrage dirigé par François Dubet, qui souligne le paradoxe d'une société dans laquelle les inégalités progressent, au point de la ramener à la situation du début du XX^e siècle, mais où leur représentation en termes de classes sociales décline. L'ouvrage met en débat les points de vue parfois divergents des auteurs réunis (Alain Touraine, Alain Caillé, Luc Boltanski, Pierre Rosanvallon, ...) et repose la question de la justice sociale : comment les individus composent-ils subjectivement avec les inégalités, peut-on différencier les inégalités « justes » et les inégalités « injustes » ? (« Inégalités et justice sociale » : sous la direction de François Dubet La Découverte. Recherches. Septembre 2014). L'article commente aussi la parution du démographe Hervé Le Bras, qualifiant de tendance lourde la montée de la ségrégation métropolitaine qui voit les plus fortunés, les plus éduqués, les plus jeunes, se concentrer dans les grandes agglomérations, d'où une montée des inégalités en termes de localisation, participant d'un phénomène inégalitaire plus général qui « affaiblit progressivement la démocratie ». (« Atlas des inégalités. Les Français face à la crise ». Autrement. Septembre 2014).

Le Monde du 16 septembre présente les analyses de la fondation allemande Bertelsmann (rendues publiques le 15/09) qui a comparé les performances de 28 pays européens dans six domaines, caractérisés en 35 critères : la prévention de la pauvreté, l'éducation, le marché du travail, la santé, l'égalité intergénérationnelle et la cohésion sociale. Elle classe la France au 12^{ème} rang seulement, juste avant le Royaume Uni et la moyenne européenne, piètre résultat rapporté au niveau dit « record » des prélèvements sociaux, à 46% du PIB. L'article souligne que la France « tire son épingle du jeu » dans certains domaines, avec par exemple « seulement » 11% de personnes âgées menacées d'exclusion, loin devant la moyenne européenne (21,7%). Mais elle montre, comme l'avaient déjà pointé les études PISA de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), la persistance de l'origine sociale sur la réussite scolaire, pour laquelle la France apparaît en queue de classement (26^{ème} sur 28), soit juste avant la Slovaquie et la Bulgarie. La France affiche non seulement une grande injustice sociale, mais compromet tout son potentiel économique et social. Plus généralement, les auteurs de l'étude démontent l'hypothèse de liens supposés automatiques entre richesse du pays et santé (le taux de mortalité infantile serait de 2,4

pour 1000 naissances en France contre 1,6 pour mille en Slovénie) ou entre richesse et justice sociale : certes il existe selon l'étude un écart énorme entre une Europe du Nord (Suède, Finlande, Danemark, Pays Bas) qui parvient à préserver un système social efficace et une Europe du Sud et du Sud Est qui ne parvient pas à contenir les injustices sociales, mais aussi des pays où, malgré une performance économique médiocre, on peut observer un haut niveau de justice sociale (République Tchèque, Estonie, Slovénie). Autre exemple : la Suède et l'Irlande ont un même niveau de richesse par habitant, mais le classement place la première au 1^{er} rang et la seconde au 18^{ème} rang seulement selon les critères de la justice sociale.

L'étude affirme certes l'absolue nécessité de la consolidation des comptes publics mais souligne l'exigence d'une croissance inclusive et l'importance de choix cohérents pour l'avenir : « les économies massives dans domaine de la formation et de la recherche ne sont judicieuses ni dans une perspective de justice sociale ni au regard des performances économiques à venir du pays. Elles peuvent même être extrêmement dangereuses ».

Inégalités sociales et cohésion sociale : des politiques publiques bien en deçà des enjeux ?

La question des inégalités inquiétantes, auxquelles les politiques publiques ne sont pas assez attentives, est abordée régulièrement. Le Monde du 10 juin, par exemple, publie un long article de Martin Schröder et Louis Chauvel, dont les travaux visent depuis de longues années à montrer le fossé creusé en France entre les générations. « Comme nous avons pu le relever dans nos travaux depuis 1984, en France, par rapport à celui des sexagénaires, le niveau de vie relatif des trentenaires a perdu 17% ». Alors que dans les années 80 les sexagénaires étaient une génération sacrifiée, « la malchance a changé de camp » ; les natifs de la génération née en 1975 auraient un revenu supérieur de 30% s'ils avaient bénéficié des conditions des cohortes nées entre 1920 et 1950. En France, comme dans les pays de l'Europe du Sud champions du chômage des jeunes, « les nouvelles générations sont en mauvaise posture ». Les auteurs déclinent l'accentuation progressive du phénomène en France, où chaque génération voit sa situation encore un peu plus dégradée (si l'on mesure le chômage, le statut des stagiaires, le niveau de salaire des nouveaux entrants) et son caractère irréversible : « la comparaison montre aussi l'effet de cicatrice au bout duquel le chômage et la précarité des vingtenaires se transformera en bas salaires à vie, en retraites plombées au-delà » ; dans la société française, « les ressources perdues à l'entrée de la vie adulte ne se rattrapent pas ».

Les deux auteurs soulignent aussi l'ampleur de la discrimination française à l'égard des étrangers, où « être immigré suppose une perte de revenus de l'ordre de 15% ». Ils concluent sur une comparaison défavorable à la France en ce qui concerne les choix pour l'avenir, soulignant que des pays aussi différents dans leurs options que les pays nordiques et les pays anglo-saxons ont trouvé de meilleurs équilibres entre les âges et ont préservé l'investissement pour que le chômage des jeunes soit jugulé (au prix d'inégalités assumées parfois). Ainsi la priorité a été chez eux « mise dans le travail et l'avenir, plutôt que dans les droits liés à la séniorité, la protection des inclus, et l'intangibilité des retraites ». (« Generational Inequalities and Welfare Regimes » Martin Schröder et Louis Chauvel, juin 2014, revue Social Forces - « Destin des générations, structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle » : Louis Chauvel. Presses Universitaires de France, 2010).

Par leurs différentes entrées, ces articles permettent de lire le thème des inégalités comme un enjeu documenté par les universitaires et chercheurs, sur lequel achoppent pourtant les politiques publiques qui y prêtent trop peu attention. Cette question semble en tous cas mettre en échec le corpus idéologique de transformation sociale qu'avait incarné la gauche, avec pour conséquence directe des partis extrêmes servant de réceptacle au grand nombre de ceux qui sont de fait laissés en déshérence.

Le modèle social à l'épreuve : bien au-delà de la maîtrise des dépenses, une logique à réinventer ?

Un article publié mi-mai (Philippe Arnaud) titre ainsi « Peut-on sauver la Sécurité sociale ? » et débute en citant les commentaires du philosophe Paul Ricoeur en 1995, lors du plan Juppé sur la réforme des retraites : « Ce qui me frappe c'est l'énorme distance, le gouffre qui existe entre la compréhension rationnelle du monde, que ce soit l'économie de marché, les télécommunications, etc., et le désir profond des gens ». L'article propose en fait l'éclairage de deux auteurs dont les parutions récentes abordent le sujet non sous l'angle d'une inéluctable réduction de voilure – ce qui correspondrait aux représentations les plus répandues – mais sous l'angle de réformes de fond à engager et de perspectives nouvelles à tracer : « l'Etat et nos systèmes de protection sociale doivent d'abord innover et redessiner leurs missions ».

Sauveur Bourkis (« Demain, vieux, pauvres et malades ! Comment échapper au crash sanitaire et social » Editions du Moment, 2014) rappelle que nous sommes à la veille d'une révolution certes démographique, avec la proportion de plus de 65 ans qui va passer de 17,1% à 23,2% en 2035, mais aussi économique et sociale. Il dénonce les « liaisons dangereuses entre pauvreté et maladie », avec la pauvreté qui rend malade et la maladie qui rend pauvre, d'où une véritable triple

peine, quand en plus la vieillesse se double de la solitude. Il est impossible d'attendre que les évolutions se manifestent, alors que l'on peut déjà anticiper l'effet de système que va provoquer le cumul du vieillissement de la population, du développement des maladies chroniques, et de la pénurie de médecins : il faut au contraire, dans les pays européens qui en majorité sont concernés par ces problèmes, libérer le numérus clausus, créer une assurance dépendance et développer des soins de proximité. La perspective d'une « silver économie » permet, au-delà d'une approche en termes de problèmes et de crise, de considérer aussi les opportunités de l'allongement de la durée de vie qui constitue désormais une donnée mondiale.

Au-delà d'une approche critique de courte vue, il s'agit de voir globalement les effets de système et d'adopter une perspective de moyen terme.

De son côté Eloi Laurent (« Le bel avenir de l'Etat providence », Les liens qui libèrent, 2014) entend lutter contre le déclinisme ambiant et envisager de manière positive l'avenir de l'Etat providence, autrement dit lutter contre les discours destructeurs et auto réalisateurs qu'il avait déjà critiqués (« La nouvelle écologie politique », Eloi Laurent et Jean Paul Fitoussi, La République des idées). Adoptant une perspective historique, il souligne la contribution de l'Etat providence qui aura constitué au XX^e siècle un apport indéniable au développement humain. Il s'agit désormais de réinventer l'Etat providence pour l'adapter aux enjeux du XXI^e siècle : l'assurance sociale est « un atout majeur pour affronter les crises écologiques du siècle qui s'ouvre ». Sans opposer l'écologie et le social, en dépassant une écologie punitive ou « vengeresse », il s'agit au contraire de mettre en œuvre une véritable « social écologie territoriale ». L'enjeu dépasse largement le cadre franco-français : alors que l'Europe a inventé l'Etat providence, seuls 20% des habitants de la planète bénéficient d'un Etat providence incluant le système des retraites. Contrairement aux idées reçues, il affirme que le sens de l'histoire pourrait nous conduire, au plan mondial, à aller vers un renforcement des protections collectives.

Protection sociale ou assurance sociale : la question des principes structurants ?

Le Monde du 6 septembre publie une analyse critique (Adrien de Tricornot) de la décision du conseil constitutionnel ayant invalidé, le 6 août, la baisse de cotisations sur les bas salaires prévue par la loi de financement rectificative de la Sécurité Sociale pour 2014. Cette baisse visait les salaires en dessous de 1,3 SMIC et aurait donc permis à une partie des salariés d'être couverts sans cotiser pleinement. Or le conseil constitutionnel considère que la Sécurité Sociale, comme système d'assurance, doit être réservée à ses contributeurs. L'article critique ce raisonnement qui

ne tient pas compte de la réalité en fait hybride de la Sécurité Sociale, même si le système français s'est en pratique construit après-guerre sur le modèle assurantiel bismarkien (et ce quand bien même l'esprit de la construction voulue par le Conseil National de la Résistance était plutôt beveridgien : l'ordonnance de création de la Sécurité Sociale en avait fait « la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il dispose de moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes »).

L'analyse d'Eloi Laurent rappelle que le système de protection sociale, déséquilibré par le chômage, le vieillissement de la population et le développement de la précarité, a subi de nombreuses reconfigurations depuis les Trente Glorieuses et a été profondément hybridé au cours des années 90, pour devenir à la fois bismarkien (d'assurance) et beveridgien (de solidarité). Comme le montre le rapport de la Commission des comptes de la Sécurité Sociale dans son rapport de juin 2014, le financement ne repose d'ailleurs désormais que partiellement sur les cotisations sociales (58% du financement des quelque 323 milliards d'euros de la Sécurité Sociale et du Fonds de solidarité vieillesse FSV) et relève pour 24% des recettes de la Contribution Sociale Généralisée, 12% d'autres recettes fiscales. En outre, le principe de modulation des cotisations sociales refusé pour les cotisations salariales a été maintes fois appliqué sans être censuré pour les cotisations patronales, comme le relève Martin Collet, professeur de droit à l'université Panthéon Assas. La question serait donc celle d'un financement repensé pour correspondre au contexte et aux enjeux actuels, auquel invitent Thomas Piketty, soutenant que « face aux enjeux de notre siècle il faut notamment l'asseoir sur de nouvelles recettes fiscales environnementales » et Eloi Laurent, qui suggère d' « amorcer sa métamorphose vers un système social écologique ». Ce qui correspondrait peut-être, d'ailleurs, à renouer avec l'intention originelle des créateurs de la Sécurité Sociale en 1945. (Eloi Laurent « Le bel avenir de l'Etat providence » Les liens qui libèrent ; Camille Landais, Thomas Piketty et Emmanuelle Saez : « Pour une révolution fiscale. Un impôt sur le revenu pour le XXI^e siècle. Seuil, 2011).

Il s'agit donc de ne pas être en deçà des enjeux et d'avoir la capacité de concevoir des solutions tournées vers l'avenir.

La société face aux enjeux du vieillissement : un poids ou une opportunité ?

L'adaptation de la société au vieillissement de la population est un thème régulièrement traité par Le Monde, que réactivent les multiples épisodes d'élaboration de la loi. Le Monde du 5 mars a ainsi publié un dossier sous le titre « Préserver son autonomie face à la dépendance » inséré dans

la rubrique Argent et placements. Il présente le projet de loi du gouvernement et met en perspective les évolutions technologiques, économiques et sociales associées au phénomène démographique du vieillissement. Après « plus dix ans de reports successifs, un enterrement de première classe sous la présidence Sarkozy et des milliers de pages de rapports commandés par les gouvernements successifs », le projet de loi présenté au conseil des ministres en avril est jugé décevant, même s'il comporte des avancées sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes en favorisant leur maintien à domicile. Le volet financier annoncé - avec 645 millions d'euros prévus par le gouvernement - focalise la critique des associations de proches ou d'aidants et des groupements d'organisations gestionnaires, qui pointent le maintien à la charge des familles de charges trop importantes (1000 euros par mois en moyenne selon l'association France Alzheimer), que l'Allocation personnalisée autonomie (APA) ne couvre que partiellement.

Le financement de la réforme achoppe sur le peu de marge de manœuvre laissé par la nécessité de réduire les déficits publics ; le gouvernement vise donc le développement d'un financement privé par l'essor d'une nouvelle filière, la « silver économie ». L'article cite à ce sujet les travaux de France Stratégie (ancien commissariat à la stratégie et à la prospective) dont le chef du Département économie-finances Jean-Paul Nicolai envisage la perspective comme un marché prometteur, auquel les industriels devraient s'intéresser beaucoup plus, comme c'est déjà le cas en Allemagne ou aux Etats Unis par exemple. De nombreux produits « estampillés seniors » pourraient se développer et être commercialisés avec succès ; la régulation de l'offre médico-sociale pourrait être confiée à un groupe privé, afin que les familles accèdent facilement à un bouquet de services par des informations et une orientation appropriées. L'essor de technologies adaptées est un enjeu à part entière, que de nombreux groupes, centres de recherche, start-ups, ont parfaitement saisi, dans le domaine de la téléphonie, de la robotique, de la vidéo surveillance, de la correction des handicaps visuels ou auditifs. L'article pointe les enjeux de la régulation de ce développement – choix des investissements, commercialisation des produits – qui, pour certains responsables comme Jean-Manuel Kupiec, directeur adjoint de l'organisme commun des instituts de rente et de prévoyance OCIRP, doit apporter des garanties de neutralité.

Le Monde revient périodiquement sur la question du vieillissement et de la dépendance. L'édition du 24 mai présente ainsi un dossier sur la situation des seniors. Une tribune de Luc Broussy, conseiller général du Val d'Oise et auteur du rapport sur l'adaptation de la société au vieillissement, affirme sa préférence pour une tendance appréhendée comme une opportunité positive, alors que le sujet est systématiquement abordé sous un prisme négatif et anxiogène. En

2050, la France comptera 5 millions de plus de 85 ans, dont 3 millions seront valides : l'évolution démographique en cours va certes conduire à la croissance des personnes en perte d'autonomie, mais aussi, dans les vingt prochaines années, à « une explosion du nombre de personnes très âgées mais valides ». Les « vieux » de demain « auront envie d'avoir un logement adapté, de maintenir leurs liens sociaux, de voyager, d'être mobiles ». Il s'agit donc de viser une société harmonieuse fondée sur un pacte entre les générations. Tel est bien l'enjeu essentiel de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement de la population, qui pourrait être un texte majeur du quinquennat.

Un autre article du 24 mai, sur la même page, commente la loi en projet et le changement de regard qu'elle suppose afin que soit portée une perspective globale, durable, générant des transformations dans l'organisation même de la société, un changement de paradigme qui aborde le vieillissement non comme un poids, mais comme une « opportunité formidable pour la société ». L'article met l'accent sur la réorientation des politiques publiques qui, après le « tout EHPAD », autrement dit la solution systématique de l'orientation vers un établissement médicalisé pour personnes âgées dépendantes, va reposer sur le développement d'habitats intermédiaires, entre domiciles classiques et maisons de retraite, pour soutenir le maintien à domicile. Il s'agit donc de favoriser la modernisation des structures « publiques et semi publiques » existantes, mais aussi d'inciter le secteur privé à innover en proposant diverses formules d'accueil adapté (résidences services, immeubles intergénérationnels, béguinages, ...) avec le projet d'éviter la « ghettoïsation » des personnes âgées.

L'analyse englobe ainsi les différents enjeux de l'adaptation de la société au vieillissement, avec plusieurs articles abordant respectivement les enjeux matériels - les nouvelles technologies, le coût des maisons de retraite, l'adaptation de l'habitat, les résidences-senior, le viager, la situation des aidants- mais aussi les choix globaux voire les choix politiques et sociétaux qu'ils supposent.

Quelles politiques structurelles, en amont et au-delà de la protection sociale ?

Les analyses présentées abordent plus généralement les politiques publiques au-delà de celles qui touchent directement la protection sociale. Le Monde du 24 septembre (Pascal Kremer) rend ainsi compte des résultats d'une étude de l'Unicef qui s'alarme du mal être des adolescents français. Après une vaste enquête auprès de 7000 jeunes de 12 à 18 ans, qui ont évoqué leur quotidien, leurs peines, leurs idées suicidaires ou leurs conduites addictives, il ressort que « 43% seraient en situation de souffrance psychologique ». Le mal-être adolescent serait ainsi le miroir

d'une société en crise, avec des liens que le rapport établit entre le mal-être du jeune et la situation matérielle de la famille : 17% des adolescents se trouvent dans une situation de privation matérielle, au sens où ils ont répondu par la négative à quatre des dix-sept critères qui servent à l'Unicef pour évaluer la précarité à l'échelle européenne (je mange trois repas, j'ai au moins un jeu ou un jouet adapté à mon âge, ...). L'étude souligne également l'effet de cumul qui voit les familles en précarité rencontrer des difficultés d'intégration sociale et être traversées de tensions. L'école, dans ce contexte, ne joue pas assez le rôle de reconnaissance et de protection des enfants que l'on pourrait en attendre. L'alcool est de consommation courante pour 41% des adolescents de plus de 15 ans, la drogue pour 32%. Mais là encore ce sont les plus démunis qui sont le plus sujets aux conduites addictives et les plus tentés par le suicide. Le harcèlement sur les réseaux sociaux joue un rôle crucial dans le passage à l'acte, comme le souligne le sociologue Serge Paugam qui a dirigé une étude sur le sujet. Michèle Barsach, présidente d'Unicef France, rappelle que « nous avons un devoir de réassurance vis-à-vis de ces jeunes ».

Agir pour améliorer la situation sociale relève aussi de politiques générales, comme la politique du logement. Le Monde aborde ainsi, dans plusieurs articles, le sort de la loi Duflot adoptée en mars et « détricotée » fin août par le gouvernement Valls dans le cadre de son plan de relance pour le logement. Dans l'édition du 5 septembre Cécile Duflot, ancienne ministre du logement, députée de Paris, publie une tribune qu'elle introduit en rappelant que le logement est déterminant pour la cohésion sociale, que son lien avec l'économie est considérable et que les enjeux écologiques doivent être pris en compte tant pour la rénovation que pour la conception des bâtiments de demain. L'ancienne ministre critique le lien opéré entre l'introduction de la loi ALLUR et la crise de la construction, qui est selon elle bien antérieure, sans oublier l'impact des élections et donc des alternances municipales qui ont pu retarder certains projets. Elle rappelle aussi l'effet de la crise financière ayant par ricochet provoqué une forte hausse des prix de l'immobilier. Or, « peu de voix s'élèvent pour dire une vérité essentielle : l'obsession de la rente est bel et bien l'ennemie de la production de logements ». Il s'agit au contraire d'agir au nom de l'intérêt général, en matière de logement entre autres. C'est dans cette perspective que la ministre rappelle avoir agi pour la mobilisation du foncier public, pour la relance de la construction de logements sociaux (alors que, faute de confiance, l'investissement des particuliers dans le logement était atone). Elle critique le plan de relance pour le logement qu'elle juge à contresens, en ce qu'il augmente les défiscalisations sans contrepartie sociale, ou favorise l'héritage en prenant donc le parti de concentrer le patrimoine et de favoriser la rente.

L'article de Julien Damon, professeur associé au master d'urbanisme de Sciences Po, également publié le 5 septembre, critique certes la rhétorique anti marché et le bureaucratisme dont procède la loi Duflot ; mais il souligne que ce texte de plus de 170 articles comporte des dispositions tout à fait valables. Tel est par exemple le cas des mesures concernant les plans locaux d'urbanisme inter communaux dont le rôle accru devrait permettre de dépasser les égoïsmes municipaux, ou encore de la meilleure coordination entre les projets pour l'hébergement social et la politique du logement. L'auteur, au-delà des mesures techniques, déplace l'analyse sur le terrain des fondements de la loi. Certes la question pourrait être débattue en termes de justice sociale, avec l'opposition évidente entre ceux pour qui la justice suppose de socialiser encore plus la politique du logement et ceux pour qui la justice suppose de ne pas obérer propriété et liberté. Mais il considère avant tout que l'enjeu essentiel, celui d'un choc de confiance, suppose non de limiter le rôle du marché mais au contraire de l'augmenter. Le but est aussi de prendre la mesure de la réalité du marché français, où 58% des ménages sont propriétaires de leur logement, 17% locataires du parc social et les 25% restants locataires du privé, pour 98% chez des personnes physiques et pour 2% seulement chez des bailleurs institutionnels.

En définitive Le Monde aborde, avec ces apports composites, la question du modèle social bien au-delà des analyses en termes d'économies à dégager sur le financement de la protection sociale et de son déploiement. La perspective suggérée est celle d'un autre paradigme où l'emploi, certes sujet central, ne serait pas *le* centre de gravité. Elle invite aussi à ne pas couper de cette analyse l'étude des politiques génériques, comme celles de l'éducation et du logement, qui participent des équilibres sociaux en amont même de l'intervention réparatrice ou compensatrice de la protection sociale. Elle suggère aussi que la justice sociale et la solidarité pourraient trouver une place plus solide, et ce non seulement au rang des principes structurants du système de protection sociale, mais aussi en tant que conditions de la cohésion sociale. Mais là encore, dans cette approche très générale, l'analyse s'ouvre peu aux contributions de la société civile, des associations d'action sociale, qui sur le terrain participent de la gestion et de l'invention des réponses, et proposent aussi leur conception générale de la réforme.

3 - Les institutions et le système politique en porte à faux

De nombreux articles abordent les institutions et montrent à quel point le socle qui permet aux citoyens de se sentir partie prenante d'un système politique est ébranlé. L'actualité de la période conduit notamment à aborder la V^e République sous l'angle de la fonction présidentielle, de la place des gouvernants et des élus, de la réforme territoriale, ou encore du rôle des partis avec les

questions particulières que suggère le succès grandissant du Front National ... Cette tonalité relativement pessimiste contraste avec l'élan dont témoignera, quelques semaines plus tard, la mobilisation de la société civile autour du phénomène « Charlie ».

Personnalisation et discrédit

Le Monde rend compte en septembre 2014 des déboires du Président de la République confronté aux révélations de son ex-compagne, dont le livre « Merci pour ce moment » discrédite le chef de l'Etat non seulement dans la sphère intime mais aussi dans l'exercice de sa fonction. Au-delà du tumulte médiatique que suscite à l'époque la parution de cette publication, c'est bien la fonction de Président qui est mise à mal, dans un contexte où les difficultés économiques (non surmontées malgré les promesses électorales) et les dissensions au sein de la majorité gouvernementale mettent les dirigeants du pays à l'épreuve. La parution du 6 septembre commente ainsi le « record d'impopularité » du chef de l'Etat (77% ne lui font pas confiance selon le baromètre exclusif CSA/Les Echos/Radio Classique réalisé par sondage auprès de 1009 personnes entre les 2 et 3 septembre) et du chef du gouvernement (6% ne lui font pas confiance, selon le même sondage). Plusieurs articles reviennent sur l'autorité bafouée du chef de l'Etat, comme l'analyse par exemple un article de l'édition des 7 et 8 septembre (signé du service politique) qui explore les issues possibles, telles qu'évoquées par différentes personnalités politiques : abdiquer (suggestion communément évoquée à droite), changer de majorité (obligation évoquée à gauche, à droite, comme chez les Verts), mais aussi dé-présidentialiser ou encore revoir les institutions.

La question des institutions et du système politique a été traitée pendant plusieurs mois en 2014, bien avant la succession de « crises » suscitées à la fin de l'été par les déboires personnels du Président et par les failles de son gouvernement. De fait, la mise à mal de l'exercice du pouvoir par l'impossible redressement de l'économie est aggravée par l'accumulation de discrédits des élus et gouvernants, ouvrant encore la brèche au thème de la crise de régime que décortiquent plusieurs articles, présentant d'ailleurs des options opposées.

Dans ce climat de doute sur la légitimité, la crédibilité et l'intégrité de ceux qui représentent les Français ou dirigent le pays, Le Monde aborde les liens entre morale et politique. L'édition du 21 mars, par exemple, publie trois articles sur le thème « transparence et raison d'Etat », dont l'un traite des liens entre éthique et démocratie. Patrick Savidan, professeur d'économie politique à l'université de Poitiers et directeur de la revue « Raison publique » revient sur les « affaires » au sujet desquelles Nicolas Sarkozy fait l'objet d'une enquête : il dépasse une analyse en termes

judiciaires et remonte aux conditions éthiques de la vie démocratique. Il cite Emmanuel Kant, rappelant que le philosophe allemand avait contesté le principe d'une séparation entre éthique et morale en politique ; certes la politique dit « soyez habiles comme les serpents », mais en ajoutant que la morale exige une condition restrictive, à savoir que l'on reste toujours « aussi innocent qu'une colombe ». La politique serait-elle seulement affaire de pouvoir et de tactique ? La morale serait-elle affaire de purs principes indiquant où résident nos devoirs et comment les accomplir ? Au-delà de ces interrogations, l'auteur propose d'aborder le lien entre éthique et démocratie, l'une et l'autre pouvant se nourrir. Ainsi, l'éthique permet d'identifier, critiquer ou justifier les critères selon lesquels les citoyens peuvent évaluer l'action des responsables politiques (par exemple en matière de contrôle et transparence des comptes publics) ; à l'inverse la démocratie soutient l'éthique en permettant de faire aboutir des discussions dont l'enjeu est clairement moral : lutte contre la pauvreté, usage des biotechnologies, droit de la famille, tous domaines dans lesquels se trouvent engagées des valeurs morales. Critiquant le cynisme des responsables politiques qui pratiquent le mensonge non pour des enjeux supérieurs – par exemple pour protéger la vie de milliers de personnes – mais seulement pour leurs intérêts propres , ou maintiennent la tromperie sur l'emploi de fonds publics, il affirme en définitive que politique et morale sont indissociables en démocratie.

En amont des institutions : quels acteurs sociaux pour relier l'individu au collectif?

Plusieurs articles abordent le thème du rapport de l'individu aux cadres collectifs. Dans l'édition des 8 et 9 juin Alain Touraine analyse, sous le titre « Réinventons le politique », la « débâcle électorale des européennes » et invite à changer totalement le regard sur la société française : « nous avons vécu pendant un siècle dans une société industrielle dans laquelle les acteurs politiques correspondaient aux acteurs sociaux les plus importants. Or nous en sommes sortis. Ce n'est plus en termes sociaux que l'on peut comprendre les conduites politiques ou culturelles. Et le fait premier en est la mondialisation ». Dans un monde qui change, les catégories politiques doivent changer aussi. L'article balaye successivement les solutions tentées sans succès par la gauche (les nationalisations par exemple), l'échec secondaire des nouveaux acteurs – écologistes et centristes – qui ont tenté d'émerger, et ce pour affirmer le caractère inévitable d'un renouvellement profond. Alain Touraine affirme que la montée en puissance du Front National n'est pas irréversible mais à condition, justement, de ce renouvellement. Ce nécessaire renouveau concerne selon lui en premier lieu la gauche, qui doit « sortir du monde imaginaire où elle s'égaré » et « réussir le grand saut qui lui redonnera vie en la plaçant dans la réalité du monde, tel qu'il existe au début du XXI^e siècle ». Car « le redressement de notre économie après la guerre n'a

été possible que parce que le thème de la modernisation a été associé à celui de la justice sociale et celui du redressement national ». Alors que la capacité d'entreprise est de plus en plus associée à la science et à l'innovation – et non au capitalisme financier – il est indispensable de « défendre en bloc les intérêts du travail contre toutes les formes de profit qui ne sont pas liées à la création économique ».

L'enjeu est celui de la transformation de la représentation des acteurs sociaux, bien au-delà du système économique. Alain Touraine conclut sur la question de l'individualisme, « principal terrain de lutte de l'esprit démocratique aujourd'hui », qu'il s'agit de refonder autour de l'« exigence de dignité, mot qui semble porter autant de puissance de changement que le mot de solidarité il y a cinquante ans ou même le mot de fraternité le jour de la fête de la Fédération le 14 juillet 1790 ». Contre le vide intellectuel, face au manque de clairvoyance qui occulte l'urgence de mieux prendre en compte les problèmes de la jeunesse, des minorités, de l'exclusion, il affirme que « seule la passion de la diversité, mais fondée sur la croyance en l'universalisme des droits fondamentaux, peut nous faire choisir l'ouverture au lieu de la fermeture, l'innovation au lieu du refus ». Il affirme aussi l'urgence de réaffirmer la volonté et la capacité d'agir « pour empêcher les ruptures et la violence et apprendre à nouveau à vivre ensemble ».

L'une des figures de l'alternative est celle de la rébellion, thème très médiatisé quelques années auparavant sous l'angle de l'indignation (entre autres lors de la parution d'« Indignez-vous » de Stéphane Hessel). Le Monde (édition des 31 août et 1^{er} septembre) rend compte de la polémique suscitée par la participation de Marcel Gauchet aux rendez-vous de l'histoire de Blois, par le canal d'un long article de Régis Debray qui répond aux Indignés sous le titre « Rebelle, impossible métier ». Les rendez-vous de l'histoire consacrés aux Rebelles sont pour l'auteur l'occasion de prendre la mesure du « passage des saisons », avec les figures successives du révolutionnaire des années soixante, puis du « contestataire, moins compromettant », puis du « dissident, goulag aidant », puis enfin du rebelle, « la marque en dispute, cocarde en haut du mât ».

L'auteur analyse, dans un article très polémique, les personnalités en réalité complexes de personnages dont la figure de rebelle a été idéalisée : « Les esprits avancés qui ont lutté contre l'exploitation des prolétaires et le joug colonial étaient le plus souvent retardataires, voire franchement réacs, en matière de culture et de mœurs », illustrant son propos de nombreux exemples, aussi divers que le Che ou Rimbaud. Il affirme ce faisant que « nos rebellions, comme nos revendications, sont irrémédiablement catégorielles : nous sommes tous parcellaires, lamentablement incomplets dans le choix que nous faisons des peuples opprimés, des misères à

secourir, des ennemis à combattre ». Son analyse porte au final sur l'émergence d'une figure contemporaine du rebelle modeste, « petit neveu de l'intellectuel spécifique, sociétal certes mais social », qui peut se mobiliser pour une cause seulement – demeurant donc silencieux sur d'autres- sans pour autant mériter l'opprobre. Plus essentiel est pour lui l'enjeu de la déconstruction du lien avec les causes collectives : « la dissolution des croyances tant religieuses que politiques est celle des groupes solidaires et actifs. Elle fait émerger du sable gris de l'humanité l'individu souverain », avec un rebelle « passe partout et sans danger », qui est finalement dépolitisé, dans l'être plus que dans le faire, libéré de ses liens avec des institutions (l'Eglise, l'armée, le parti,...), différent donc du militant qui s'adosse à un collectif.

La V^e République en question

Ces articles font partie d'un ensemble d'analyses qui, sous des angles divers, étudient la « crise » du fonctionnement démocratique et des institutions politiques françaises. Le Monde publie en effet de nombreux points de vue qui décortiquent le rapport des Français au pouvoir, le régime présidentiel, le fonctionnement des institutions. Marion Rousset publie ainsi le 30 août un long article traitant de l'appétit des Français pour les chefs et cite deux sondages réalisés par IPSOS en 2013 et 2014, selon lesquels « 80% des personnes interrogées déclarent avoir besoin d'un vrai chef pour remettre de l'ordre ». Elle étudie le rapport spécifique des Français au pouvoir vertical à travers l'analyse qu'en font des historiens, juristes et sociologues. Elle cite l'historien Jean Garrigues qui résume la logique de la V^e République où le Président, à l'image de Charles de Gaulle, incarne à la fois l'homme providentiel et le résistant solitaire, avec encore aujourd'hui des pouvoirs que le gouvernement et le Parlement ne contrebalancent que peu. Elle cite également Jean-Pierre Dubois, professeur de droit constitutionnel, qui analyse le rapport d'« obéissance » existant entre le chef de l'Etat et ses ministres et Robert Damien, philosophe, pour souligner le rapport des partis à ce pouvoir incarné par un seul homme, avec une gauche certes a priori plus critique, mais finalement ambivalente à ce sujet.

L'article montre comment « un mythe ancien et partagé alimente la fabrique contemporaine des hommes providentiels », avec cependant une tradition qui s'effrite et une chefferie qui « perd peu à peu de son aura sacrée », sans pour autant trouver de modèle de substitution. Pourtant, d'autres formes de légitimation du pouvoir émergent, comme le souligne Yves Cohen à propos du mouvement des indignés ; il affirme que le discours tenu aux masses pendant tout le XX^e siècle, avançant le caractère indispensable d'un chef pour les orienter, n'est plus tenable au XXI^e siècle, même si l'une des modalités de la vie politique reste présidentialiste et si, selon Jean-Claude

Monod, la remise en cause de l'autorité « naturelle » des chefs ne débouche pas sur la solution simple d'un pouvoir qui pourrait être impersonnel. Il s'agit donc de réarticuler le chef d'Etat et la démocratie, dans une conception moins pyramidale, mieux ancrée dans la coopération. (« Eloge de l'autorité. Généalogie d'une déraison politique » : Robert Damien, Armand Colin, 2013. « Le siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité (1890 1940) » : Yves Cohen. Amsterdam, 2013. « Qu'est-ce qu'un chef en démocratie ? Politiques du charisme » : Jean-Claude Monod, Seuil 2012. « Les hommes providentiels. Histoire d'une fascination française » : Jean Garrigues, Seuil, 2012).

Pour Thomas Clay, professeur de droit à l'université de Versailles qui signe le 10 septembre un article sur la crise du système politique français, « un big bang institutionnel » s'impose. Les problèmes à résoudre sont l'irresponsabilité politique du président de la République devant le Parlement, une assemblée nationale « fantoche », une administration force d'inertie, des acteurs économiques omnipotents. Il s'agit pour lui de retisser le lien entre les représentants et les représentés, comme en témoignent l'importance de l'abstention et le vote extrême droite « toujours plus inquiétant » ; le but est, en cela, d'agir contre « les forces antidémocratiques, les volte-face, la démagogie et le populisme ». Il faut donc assumer la fin d'un cycle historique et la transition institutionnelle, en refondant le pacte démocratique avec une réforme d'envergure touchant l'ensemble de nos institutions : exécutif, législatif, judiciaire, administratif, territorial.

Le Président devrait être plus en recul, les Parlementaires moins nombreux, la carte territoriale modernisée par la suppression des conseils généraux, le conseil supérieur de la magistrature plus indépendant. Le principe de laïcité devrait en outre être affirmé dans la Constitution ; les étrangers devraient avoir le droit de vote aux élections locales. Il s'agit ainsi de « réarmer le politique », au lieu de laisser le pouvoir aux forces économiques « dont les buts, pour légitimes qu'ils soient, ne sont pas ceux de l'intérêt général ».

L'exemple de l'Italie montre qu'une telle ambition, loin d'être une utopie, peut effectivement être assumée.

Le même jour Martial Foucault, professeur à Sciences Po et directeur du Cevipof, propose « pour en finir avec la crise politique » d'ouvrir nos institutions à toute la société. La situation actuelle révèle selon lui une crise de défiance politique, une crise de représentation et une crise de responsabilité avant d'être une crise de régime. Mais cette distance critique et ce rejet de toutes les institutions politiques – avec par exemple seulement 8% de confiance accordée aux partis -

« n'excluent pas une demande même confuse d'une autre politique. L'intérêt général pour la chose publique reste élevé et la défiance n'empêche pas une relative politisation » qui au-delà du paradoxe apparent existe mais est « faite d'avantage de colères d'inquiétudes et de rejets que de joies, d'espérances et d'adhésions ». Même si, comme l'a montré Pierre Rosanvallon, la démocratie s'est toujours manifestée « à la fois comme une promesse et comme un problème », même s'il n'est pas étonnant que des cycles de confiance et de défiance dans les institutions se succèdent, il est indispensable de sortir du cycle de « politisation négative » dans lequel les citoyens se sont inscrits. L'un des facteurs de blocages à lever serait celui de l'élection du Président au suffrage universel et de sa responsabilité insuffisante devant le Parlement.

Jacques Julliard signe dans *Le Monde* des 5 et 6 octobre un article – « Vivre le régime présidentiel » - dans lequel il affirme au contraire que la France n'a pas besoin d'une VIème République ni d'un nouveau parlementarisme mais d'une présidence renforcée, avec suppression de la fonction de premier ministre....Il dénonce avec virulence l'« illusion institutionnelle » de la réduction des pouvoirs du président de la République et plus encore l'hypothèse de la suppression de son élection au suffrage universel, qui tendrait à reculer vers une politique de l'entre soi, comme sous la IVème République. Il envisage au contraire un président fort mais capable de négocier directement (c'est à dire sans l'écran du premier ministre) un compromis démocratique avec le Parlement. Il s'agit autrement dit de construire la confiance dans les institutions politiques en confortant à la fois le rôle du Président et le rôle du Parlement.

Les élections sénatoriales du 28 septembre sont aussi l'occasion d'étudier le bicamérisme à la française : Olivier Rosenberg, chercheur au centre d'études européennes de Sciences Po, rappelle qu'il y a sur longue durée une tendance au recul du bicamérisme en Europe : « la Suède a supprimé la deuxième chambre en 1968, l'Irlande a failli supprimer la sienne en 2013 et Renzi veut sérieusement réduire les pouvoirs du Sénat en Italie » ; il considère cependant que le passage par deux chambres et les navettes successives améliorent la qualité des textes, dans un contexte où la pression de l'actualité pousse les gouvernements à légiférer dans l'urgence . Il suggère en conclusion une réforme du mode de scrutin afin que le Sénat devienne plus représentatif, avec une élection proportionnelle sur une base régionale et non plus départementale. (« L'occupation parlementaire » Olivier Rosenberg, Eric Thiers, *La Documentation Française*, 2013).

Dans un article publié le 4 juin (David Revault d'Allones), puis dans le suivant daté du 5 juin (Hélène Bekmejian), Le Monde présente la Réforme territoriale et sa conception, affichant une approche critique de la méthode. Il titre successivement « Le jour où François Hollande a redessiné la France : le chef de l'Etat a multiplié jusqu'à la dernière minute, lundi 2 juin, les tractations avec les grands élus socialistes » puis « Petites histoires autour d'un grand marchandage : François Hollande a redessiné la carte des régions sous la pression des barons socialistes ». Le découpage est présenté comme « éminemment politique », surtout à propos des grandes régions au sujet desquelles l'arbitrage s'avère complexe et fait l'objet d'oppositions de plusieurs leaders socialistes : Pays de la Loire et Bretagne, Nord Pas de Calais et Picardie, Midi Pyrénées avec le Languedoc Roussillon.... La création des méga régions exerçant leurs attributions dans les domaines de l'économie, de l'emploi, des transports, des lycées et collèges, de l'aménagement du territoire, est certes une réforme majeure destinée à modifier l'architecture territoriale de la République pour plusieurs décennies, avec en parallèle la conformation du rôle accru des regroupements de communes et le recul des départements. Elle est pour autant l'otage de stratégies politiciennes qui voient s'affronter les volontés de leurs dirigeants, comme lors de la première réforme des années 80 qui avait fait l'objet d'un découpage finalement influencé par les pouvoirs à satisfaire. Selon les souvenirs du député du Nord Bernard Roman, Pierre Mauroy avait d'abord présenté une carte de seize régions, mais François Mitterrand lui avait répondu qu'il y avait plus de seize socialistes qui voulaient devenir président de région : le premier ministre était ressorti du bureau avec 22 régions... L'article du 4 juin détaille les interventions des leaders du parti socialiste et les arbitrages qui en ont découlé ; il affirme aussi que cette réforme est abordée par l'Elysée comme un « gros coup » permettant au gouvernement d'occuper la scène médiatique et au chef de l'Etat de s'installer « dans la posture qui lui faisait jusqu'ici tant défaut : celle du réformateur, capable de braver corporatismes et conservatismes pour lancer des réformes structurelles. Voire, alors que sa position politique est critique, celle du président au-dessus de la mêlée partisane, capable de jeter des passerelles, notamment vers les centristes ».

Dans le même sens Anne-Marie Thiesse, historienne, signe le 6 juin une critique virulente de la politique du gouvernement lors de la préparation d'un projet de réforme qu'elle présente comme conçue dans l'improvisation, les ajustements au jour le jour et, « comble du cynisme, dans la comédie trépitante des petits arrangements entre amis qui semblent avoir présidé aux fusions de régions ». Au contraire, « restituer à la réforme territoriale son sérieux et sa finalité dans l'intérêt général de la nation est maintenant un enjeu démocratique majeur ». Sa critique porte sur le

centralisme persistant que masque la réforme (« centralisme jacobin qui fonde désormais sa légitimité non sur la terreur mais sur la suprématie de la pensée clairvoyante »), toutes les forces politiques y assurant finalement leur pouvoir même lorsqu'elles l'ont contesté alors qu'elles étaient dans l'opposition. Elle invite aussi à dépasser le faux consensus décentralisateur en concevant un découpage territorial vraiment adapté à la transformation des conditions de la vie économique et sociale, quitte à revenir sur le principe de l'uniformité absolue du territoire qui ne correspond pas nécessairement aux enjeux présents : « une prise en compte des disparités réelles permettrait un fonctionnement plus équitable du service public et de la vie citoyenne ». Elle invite à prendre en compte la dimension symbolique du découpage territorial, avec par exemple une représentation de la dualité Paris-province « qui peut facilement être assimilée à l'opposition entre l'élite et le peuple, entre le pouvoir et les dominés ». Elle alerte sur l'indifférence aux attentes citoyennes qui risque de nourrir le populisme. (« Faire les Français : quelle identité nationale » : Anne-Marie Thiesse, Stock, 2010).

Deux articles du 11 juillet (Hélène Bekmezian, Eric Nunès) commentent le premier passage en commission des lois, le 9 juillet, où 137 amendements ont été déposés, avec un débat qui a fait émerger tant l'enjeu des racines historiques profondes du découpage régional – et ce qui est donc déstabilisé par les projets de redécoupage – que la déstabilisation du jeu politique ; celle-ci pourrait découler d'alliances transpartisanes de circonstance pour combattre le découpage, ou encore de l'incohérence que risque de générer le droit d'option des départements pour choisir une autre région que celle initialement prévue. La formule de l'écologiste François de Rugy, qui qualifie la réforme de « mariage improbable entre la technocratie et les baronnies locales », est à l'image d'un ensemble de commentaires qui, dans l'ensemble, soulignent à quel point le sens même de la réforme en terme de pertinence des politiques territoriales est occulté, voire pollué, par les stratégies et calculs politiques.

Gérard Courtois, dans sa chronique du 8 octobre, résume la situation d'une réforme « annoncée en fanfare au printemps par le gouvernement », qui risque toutefois de s'embourber tant elle « bouscule les pouvoirs et suscite les résistances » ; elle comporte en outre différentes zones de flou qui touchent à la pertinence des découpages géographiques adoptés pour les régions, au sort des départements, ou encore au déséquilibre institutionnel qui résulterait d'intercommunalités aux pouvoirs de plus en plus étendus mais dont les représentants ne sont pas directement élus par les citoyens. Il souligne ainsi comment le grand dessein de la réforme est occulté tant par la complexité que par les errements et les ajustements successifs aux jeux de pouvoirs.

Alors que la France apparaît comme un espace dont le cadre territorial, en partie inadapté, évolue difficilement, d'autres analyses ouvrent à la compréhension des recompositions institutionnelles démocratiques par ce qui se joue ailleurs, sur la planète, autour de logiques similaires. Le Monde commente ainsi, dans l'édition des 18 et 19 mai, la percée électorale tentée par les « indignés » en Espagne. Sandrine Morel décrit la démarche de Podemos (littéralement « nous pouvons ») inscrite dans la ligne du mouvement des Indignés qui avait le 15 mai 2011 rempli les places publiques d'Espagnols, dénonçant le pouvoir des banques et des marchés financiers, pointant les lacunes du système démocratique et affirmant ne pas être représentés par les politiques. Podemos réunit des militants divers, allant du chercheur au chômeur, déterminés à transformer en Espagne comme en Europe une démocratie qu'ils jugent factice, avec un enjeu central qui n'est plus tant celui du débat gauche/droite mais plutôt celui de l'articulation entre caste politique et citoyens. L'article souligne la présence d'autres mouvements créés pour recueillir le vote d'indignation, comme le parti RED (Rénovation démocratique citoyenne) créé par le juge Elpidio Silva réputé pour ses actions contre la corruption dans les milieux financiers.

Sous un autre angle Le Monde du 30 septembre (Sandrine Morel) revient sur les enjeux de la régionalisation en Espagne, à l'occasion de la volonté affichée par la région de Catalogne de lancer un référendum sur l'autodétermination. L'article commente les vives réactions du gouvernement espagnol, qui voit dans cette initiative un acte illégal d'autant plus problématique que « plus de 10 000 urnes ont déjà été commandées pour permettre à 5,4 millions de Catalans de plus de 16 ans de répondre à la double question « Voulez-vous que la Catalogne soit un Etat ? Et si oui, voulez-vous qu'il soit indépendant ? ».

Au-delà de la question formelle posée par cette initiative (puisque la légalité du projet sera arbitrée par le Conseil Constitutionnel), l'enjeu mis en avant est celui du sens même de la démarche, avec un président du gouvernement catalan, Artur Mas, affirmant que « L'avenir est une conquête, pas un cadeau » et appelant la société catalane à montrer sa « capacité de résistance ».

Vers d'autres points d'appuis institutionnels ?

Au-delà des analyses portant sur les institutions politiques centrales – Président de la République, gouvernement, Parlement, découpage territorial, partis – les analyses explorent d'autres points d'appuis possibles pour le fonctionnement institutionnel. Ainsi, Le Monde publie le 3 octobre une interview de Jacques Toubon, Défenseur des droits succédant depuis quelques mois à

Dominique Baudis, qui affirme la vocation de la nouvelle institution née de la fusion, en 2011, du Médiateur de la République, de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'égalité, du Défenseur des enfants et de la Commission Nationale pour la déontologie et la sécurité ; elle aurait pour mission de défendre pleinement les droits fondamentaux, avec le projet d'étendre encore les interventions du Défenseur des droits alors que « la France, comme les autres pays d'Europe, vit dans un climat lourd, violent, parfois empreint de haine » qui suppose une action renforcée contre les discriminations. Jacques Toubon affirme dans cette interview que le droit de vote des étrangers aux élections locales fait partie du « package minimum », la France étant d'ailleurs « l'un des rares pays à ne pas l'avoir mis en œuvre ». Le but est concrètement de répondre à l'injustice à laquelle sont confrontés des citoyens (le Défenseur est saisi chaque année de 100 000 demandes « ce qui est très peu, par rapport à la situation de la société aujourd'hui »). Il s'agit aussi de faire évoluer la loi lorsqu'elle est en deçà des enjeux auxquels elle devrait faire face. Selon le Défenseur des droits, « nous avons à répondre à la façon dont les élus et l'administration mettent en œuvre les lois sur l'obligation scolaire, les étrangers, les demandeurs d'asile, les enfants, les mineurs isolés, les camps de Roms, le logement social et privé, ... ». Cette mission de défense des droits est la vocation des plus hautes autorités de la République, « Président en tête, évidemment » mais avec une possibilité pour le Défenseur, qui est sans attaches, de l'assumer plus facilement avec impartialité et liberté de propos.

Certaines analyses suggèrent d'inventer d'autres institutions : Michel Offerlé, professeur à l'Ecole Normale Supérieure-Ulm, propose dans un article du 29 août de « revoir les règles du métier politique ». Les problèmes actuels sont ceux de « l'écroulement du militantisme partisan et de l'évanescence des adhésions », avec « la rétractation de leur ramification sociale et sociétale ». Ils relèvent aussi de « la réduction de leur répertoire d'action, qui se manifeste par la délégation aux communicants de l'élaboration doctrinale et par l'abandon quasi-total de la formation des militants au profit du « training communicationnel » des élus », avec bien sûr le manque de représentativité démographique/démocratique qui caractérise le recrutement de dirigeants qui « ressemblent de moins en moins au corps social sur le plan des expériences sociales et professionnelles, beaucoup plus encore que sur le plan du genre ou de la diversité ». (« Partis politiques » : Michel Offerlé. PUF. Que sais-je ? 8^{ème} édition, 2012). L'auteur analyse la situation des partis en France, peu définis juridiquement et qui peuvent en fait recouvrir, derrière l'idéal qu'ils incarnent, de multiples configurations, avec des grands partis institués (qui n'échappent pas toujours à un « entre soi notabiliaire » peu incluant pour les citoyens ordinaires) mais aussi une floraison de micro partis et de « petites entreprises partisans individuelles ». Pour éviter de voir les enjeux portés par les partis finalement réduits à des relations de pur pouvoir, au détriment de

jeux partisans, il est nécessaire de conduire une réflexion de fond sur leur rôle, leur statut, leur fonctionnement. L'auteur propose de confier cette réflexion à un « Haut conseil de la démocratie » tiré au sort et non renouvelable qui serait chargé, hors des injonctions du pouvoir politique, d'élaborer les règles de fonctionnement de la profession politique.

Face aux extrêmes, la question essentielle du rôle des partis

Plusieurs articles portent sur le rôle des partis, abordé comme une question générale, mais aussi comme phénomène spécifique sous l'angle de la montée du Front National que confirment les élections successives. La période est globalement marquée par la progression du FN, manifeste lors des élections municipales et européennes. Puis, lors des élections sénatoriales du 28 septembre, la gauche perd 21 sièges, la droite en gagne 19, avec pour principal bénéficiaire le centre droit, et le FN 2 (Le Monde, 30 septembre).

Dans ce contexte d'inquiétude sur le phénomène FN, Le Monde titre le 29 août « Faut-il en finir avec les partis politiques » ? L'un des articles, signé d'Yves Sintomer, professeur de sciences politiques à l'université de Paris-VIII, propose trois scénarios de rénovation pour « sortir du champ de ruines ». Le contexte est celui de la démission du gouvernement et des « déchirements du parti socialiste » qui « font pendant au délabrement de l'UMP, engluée dans une guerre des chefs et touchée de plein fouet par les affaires » tandis que « le centre reste une juxtaposition de baronnies », sans parler de la perte d'influence du Front de gauche, d'Europe Ecologie Les Verts ou du NPA. Dans ce sombre paysage, « seul le Front National tire son épingle du jeu ». L'auteur rappelle comment les partis de masse ont caractérisé le XX^e siècle européen. « Socialistes, communistes, républicains, démocrates- chrétiens, nationalistes ou fascistes, ils ont contribué à organiser la société, ont constitué des canaux de communication entre citoyens et décideurs et ont sélectionné le personnel politique destiné à gouverner ». Mais de ces trois rôles ne reste au XXI^e siècle que le dernier : « les partis de masse ont disparu, inadaptés devant l'ampleur des transformations sociales ». Ils n'ont par exemple pas évolué face à la révolution du numérique, pas plus qu'ils n'ont émergé de façon durable au niveau de l'Europe.

Comme au XIX^e siècle, les classes populaires se trouvent décrochées de la politique institutionnelle. Trois tendances sont envisagées. La première est celle de la domination accrue de la politique politicienne, voie « dangereuse à l'heure où les convulsions liées au capitalisme financier secouent comme jamais notre société » ce qui pourrait, lors des prochaines élections, générer un « nouveau coup de tonnerre pour la classe politique ». La deuxième est l'invention de

partis d'un autre type, comme en témoignent de nombreuses expériences en Italie (les Partis Pirates, ou le Mouvement 5 étoiles de Beppe Grillo), en Espagne (Podemos) ou en Grèce (Siriza). L'enjeu est celui de nouveaux équilibres à trouver pour des structures plus « liquides » et l'exigence de pérennité pour être en mesure d'entrer au pouvoir ou de transformer le système politique traditionnel ; il s'agit aussi de trouver la juste place des nouvelles technologies de communication (internet, fonctionnement en réseau) et de rénover le fonctionnement démocratique, avec des innovations comme le développement des primaires. Le troisième scénario serait celui d'« une transformation parallèle des partis et du système politique », qui relativiserait le poids des élections au sein de la démocratie, notamment au profit de mécanismes de démocratie directe ou de démocratie participative pour aller, comme le réclament les mouvements sociaux dans plusieurs pays européens, vers une démocratie « plus substantielle ». Dans le contexte de la « croissance exponentielle des inégalités », l'article conclut sur le caractère indispensable, en France comme en Europe, d'une transformation profonde des partis politiques et de la démocratie représentative.

Le Front national comme révélateur des failles de la représentation ?

Plusieurs articles parus en relai de l'actualité étudient le vote Front National et ses déterminants. L'édition du 29 mars publiée par exemple les principaux résultats de l'étude réalisée sous la direction du géographe Jacques Lévy, professeur à l'école polytechnique de Lausanne (« Réinventer la France » : Jacques Lévy, Fayard, 2013 ; ou encore « Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés », avec Michel Lussault, Belin, 2013). L'analyse porte sur les votes dans les villes de Paris, Lyon et Marseille, qui totalisent 16 Millions d'habitants (respectivement : 12,2 ; 2,2 ; 1,7) ; les résultats collectés à l'échelle des bureaux de vote permettent d'effectuer une lecture fine de la sociologie du vote Front National. Ce vote progresse depuis 2012 dans des zones spécifiques, villes petites ou moyennes désertées par leur « bourgeoisie », banlieues lointaines en difficulté, bassins industriels en crise, environnements urbains illisibles. En résumé, « la taille fonctionne, toutes choses égales par ailleurs, comme un gradient : plus la ville est grande, moins le Front National y prospère ». A Paris, le vote FN représente en moyenne 8,5%. Sur le bord de la méditerranée, il a progressé dans les villes moyennes qui cumulent un taux de chômage important et un fort taux d'immigration, avec des centres villes laissés vacants qui ont vu s'installer les étrangers, alors que les anciens habitants du centre ainsi que les nouveaux arrivants français se sont installés dans le périurbain. Trois types d'espaces se dessinent en fait. Les zones où le rejet du FN est net sont les centres villes (moins de 3% dans les arrondissements centraux de Paris, moins de 6% dans 17 bureaux lyonnais, moins de 6% dans quelques bureaux du 1^{er}

arrondissement de Marseille), où sont surreprésentés certains groupes sociaux « créatifs », à « capital » culturel élevé, mais aussi un grand nombre d'étrangers et une proportion significative des catégories populaires. Les zones où l'influence du FN est « forte et homogène », avec en moyenne plus de 20,5% mais souvent plus de 30% sont les périphéries lointaines et en crise, en métropole parisienne, en aire urbaine de Marseille. Il existe enfin des zones qui semblent « tiraillées entre rejet et acceptation des thèses du Front National », où coexistent d'un bureau de vote à l'autre des votes très contrastés. Pour Jacques Levy, « C'est sans doute l'indication d'une anxiété particulière aux quartiers dont la diversité sociologique contrarie l'identité traditionnelle de la commune et, au lieu de favoriser l'intégration, augmente l'angoisse des « perdants » ».

Le Monde fait écho à de nombreux travaux relatifs au Front National et aux mouvements profonds que son extension révèle. Ainsi, l'enjeu de la résistance au triomphe des extrêmes est le titre de l'article signalant, le 18 mai, la parution du livre de Luc Boltansky et Arnaud Esquerre (« Vers l'extension des domaines de la droite », Editions Dehors, 2014). Les deux sociologues affirment que la droite, aujourd'hui « fascinée ou médusée par ses extrêmes », est en train d'emporter la bataille des idées autour de la guerre des identités. Alors que l'ancienne typologie des camps politiques a volé en éclat, avec une gauche attirée par la droite et une droite attirée par les extrêmes, l'extrême droite monopolise aujourd'hui l'essentiel de la critique du néolibéralisme, mobilisant sur les thèmes de l'exploitation et de la domination, fédérant autour d'une obsession de l'identité que masque la dénonciation du système ; mais elle signifie en fait le rejet d'un « reste inassimilable » et même la haine des « arabes des banlieues », des juifs, des « jeunes oisifs et malpolis », etc. L'article de Nicolas Truong conclut sur l'invitation des auteurs à relancer la bataille des idées pour lutter contre l'hégémonie culturelle et à résister à la passivité conservatrice par l'élargissement de la démocratie.

Des racines dans le fascisme à la perspective d'un exercice effectif du pouvoir ?

D'autres articles étudient les liens du parti frontiste avec l'histoire du fascisme français. Les pages « à la une » du 30 mai relaient ainsi les travaux de plusieurs historiens qui étudient comment la France a, ou non, connu un épisode du fascisme de l'entre-deux guerres, voire en a été le berceau. Jean Birnbaum met en évidence ce qui oppose à ce sujet l'analyse de Zeev Sternhell, historien, pour qui le régime de Vichy est en fait l'aboutissement d'un long processus de construction du corpus idéologique débouchant sur le fascisme, et celle de Jean-François Sirinelli, professeur à Sciences-Po, qui affirme que les courants à l'œuvre étaient plus complexes, avec certes une forte tendance antiparlementaire à l'époque, mais aussi une démocratie suffisamment solide pour que

fascisme n'y ait pas la force de pénétration affirmée par Sternhell. L'article aborde également le mythe d'une France qui aurait été globalement hostile au fascisme, pour étudier plus avant les recompositions des droites françaises. Mais l'enjeu est finalement de comprendre ce qui se joue aujourd'hui, au-delà de l'analogie possible avec des situations antérieures. Pour Jean-François Sirinelli, et au-delà même des racines possibles dans l'histoire, « nous sommes dans une nouvelle phase historique, qui est la crise de ces Etats-nations dans un monde globalisé » ; dans la crise de la civilisation républicaine dont participe le succès du Front National, les valeurs des Lumières, parce qu'elles sont menacées, « doivent être un combat, un aiguillon et une façon de continuer à lire la situation historique ». Zeev Sternhell avance sur ce point une analyse similaire, en soulignant aussi la volonté de rupture avec les Lumières dont procède le courant de la droite dure en France, qu'elle soit ou non qualifiée de fasciste. Or la démocratie n'est pas seulement le suffrage universel ; c'est « d'abord des principes humanistes et universels que le FN refuse », principes qui sont certes des abstractions, des fictions humaines, mais « qu'il faut défendre jour après jour ». (« Histoire des Lumières. Changer le monde par la raison, entretiens avec Nicolas Weill » : Zeev Sternhell, Albin Michel, Itinéraires du savoir. Ou encore « Ni droite ni gauche, l'idéologie fasciste en France » du même auteur, Seuil, 1983). Les mêmes pages présentent une longue bibliographie sur le thème du fascisme (notamment les travaux de Michel Winock, « Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France », Poche, Points histoire, réédition).

La question soulevée par plusieurs articles est celle de la possibilité pour le Front National d'accéder au statut de parti de gouvernement. Gérard Courtois publie le 31 mai sur ce thème une interview de Sylvain Crépon. Le sociologue y souligne le processus par lequel le parti a réussi son ascension, particulièrement visible aux élections municipales puis européennes, avec une dynamique qui résulte selon lui du travail indéniable d'implantation territoriale, d'organisation et de professionnalisation orchestré par Marine Le Pen. L'adaptation intelligente au terrain permet par exemple de saisir la culture spécifique des électeurs potentiels du Nord, « plus ouvrier, sur les terres de gauche », comme celle très différente du Sud, « plus droitier, soucieux de ses racines pied-noir et attentif au petit commerce ». Elle se double d'une adaptation du discours et des idées aux évolutions politiques et sociales actuelles. Le FN demeure d'extrême droite, car fidèle à ses fondamentaux qui sont « une conception déterministe et ethnique de l'identité, hermétique aux valeurs humanistes des droits de l'homme et de la citoyenneté républicaine ». La question identitaire, avec la préférence nationale, demeure la « pierre angulaire de l'idéologie du nouveau lepénisme » qui reste également fidèle aux deux ressorts traditionnels de l'extrême droite française : la condamnation des élites déconnectées du peuple et méprisant son « bon sens » et la dénonciation de leur corruption à travers leur slogan « Tous pourris ». Il est parvenu à inscrire ses

mesures choc et ses idées phare dans ce moule nationaliste : lutte contre le chômage, défense de la protection sociale, réarmement économique impliquent la fermeture des frontières, l'arrêt de toute immigration, la sortie de l'Europe, le rejet de la mondialisation. Ce socle est constitutif de l'identité même du FN qui devra donc, du fait de son accession aux responsabilités locales, faire face à un dilemme : « comment jouer la carte du système quand on se veut un parti antisystème ? ». C'est le véritable défi qui attend le parti frontiste, même si sa stratégie de reconstruction lui permet de disposer aujourd'hui, contrairement à bien d'autres partis, « d'un leader incontesté, d'un discours cohérent et d'une vision claire ». (« Enquête au cœur du nouveau Front National » : Sylvain Crépon, Nouveau Monde, 2012).

Le Monde présente le 6 septembre un entretien avec Marine Le Pen (Abel Mestre et Thomas Wieder), s'exprimant alors à l'occasion du nouveau gouvernement qu'elle aborde comme « une provocation », appelant à la dissolution de l'assemblée nationale car « la crise économique, sociale et politique n'a qu'une seule issue, revenir au peuple ». Elle y réfute la perspective d'un changement de constitution (« ce ne sont pas les institutions qu'il faut changer mais les hommes qui les ont dévoyées »), met en avant les priorités qu'elle porterait si elle était chef du gouvernement, à savoir le chantier de l'insécurité, et de l'immigration et avance les bonnes économies que l'on peut faire sur l'immigration, la fraude sociale, la fraude fiscale. Elle avance également la possibilité d'une alternative sur le plan européen, qui n'est certes pas la sortie de l'euro (elle rappelle qu'elle n'en aurait pas la possibilité constitutionnelle en tant que premier ministre) mais le fait de « desserrer l'étau » et de « ne pas appliquer aveuglément la politique d'austérité exigée par l'Allemagne ». La volonté de crédibilité et de compétence, aux fonctions nationales comme dans la gestion locale, s'affiche parallèlement à la répétition d'un discours bien rodé autour des idées qui font le succès du Front National.

Deux articles publiés le 12 septembre, sous le titre « Le FN aux portes du pouvoir » étudient le rapport du parti aux exigences de l'entrée en responsabilités effectives. Valérie Igounet, historienne et chercheuse associée à l'institut d'histoire du temps présent (« Front National de 1972 à nos jours. Le parti, les hommes, les idées » Seuil, 2014) étudie la démarche de professionnalisation engagée, qui passe par la formation des cadres, la création de think tanks ou de collectifs par lesquels le parti cherche à pénétrer la société civile (comme le groupe Racine regroupant des enseignants « patriotes portant les valeurs républicaines », ou encore Mariane, qui veut être le porte-parole de la jeunesse et cherche à s'implanter dans les universités et grandes écoles, ou enfin Audace, branche regroupant des jeunes actifs). Cette stratégie fait partie d'un

projet global de dédramatisation, de construction progressive de liens, mais aussi et surtout de conquête sur le terrain de la bataille des idées.

Parallèlement Gilles Ivaldi, chercheur en sociologie au CNRS, affirme que le Front National n'a pas encore atteint le statut de parti de gouvernement. Certes la stratégie de « crédibilisation et repositionnement compétitif » conduite par Marine Le Pen montre la volonté de sortir de la « niche des enjeux culturels de l'immigration et de l'autorité » pour « accroître son attractivité sur une dimension économique qui demeure plus que jamais la polarité essentielle du système partisan ». Mais le positionnement adopté recèle justement des faiblesses dès lors qu'il s'agit d'exercer des fonctions réelles. Ainsi, avec un « centre de gravité qui tend vers le social populisme redistributif et interventionniste », le Front National est parmi les mouvements les plus économiquement à gauche de la constellation radical-populiste en Europe occidentale. Mais il peine ainsi à convaincre les principaux acteurs économiques et n'a donc que peu de relais dans le tissu socio-économique national ; il demeure également isolé sur la scène internationale. Plus encore, il ne peut prétendre au gouvernement car son populisme viscéral, fondé sur l'image idéalisée d'un peuple homogène doté d'une volonté claire et unique, l'empêche de concevoir le dialogue indispensable entre des composantes présentant en réalité une pluralité d'intérêts, de préférences et de valeurs qui traversent la société française, ce qui « lui aliène de facto l'essentiel des décideurs économiques et des responsables d'Etat ». Enfin, sa radicalité adaptée à un contexte de crise apporte des promesses aux couches populaires et aux classes moyennes désorientées, mais pourrait perdre son attractivité dans un contexte socio-économique « que l'on peut espérer plus clément à l'avenir ».

Finalement, il s'agit de penser, en amont du fonctionnement concret de la démocratie, comment le sens des institutions peut être remis en débat, et surtout resitué en tant que clé du fonctionnement de la société qu'il est possible de se réapproprier, au-delà de la captation habile dont procède le Front National dans sa stratégie d'ancrage populiste. Dans cette perspective, le rôle de la société civile, et entre autres les expériences démocratiques dans la vie des associations, pourraient probablement, plus qu'elles ne sont dans ces études, être mises en lumière. C'est l'une des questions que laisse ouverte la mobilisation collective de janvier 2015, autour de « CHARLIE » : est-elle un phénomène éphémère, lié à des événements particuliers, ou amorce-t-elle une remobilisation profonde et durable de la société civile, déterminée à réaffirmer les repères, peut-être fissurés de longue date, d'une appartenance collective ?

4 - L'Europe politique, comme enjeu de culture et d'identité

Différents articles abordent le thème de l'Europe politique, dans un contexte où l'euroscepticisme gagne et où l'élection du parlement européen a mis en évidence la montée du populisme dans plusieurs pays d'Europe. Les analyses présentées portent sur ce phénomène spécifique ; elles abordent également, au-delà, le sens d'un projet politique européen.

Triumphes du populisme ?

Les analyses portant sur le populisme sont présentes dès avant les élections européennes. Sous le titre « Triomphe du populisme européen », Le Monde du 13 mai (Marc Olivier Bherer) consacre ainsi un dossier au vote contestataire qui serait au cœur des élections européennes, comme nouvelle offre politique en réaction au déficit démocratique de l'Union. L'article rappelle que 380 millions d'électeurs dans 28 pays sont appelés à élire les 751 députés qui les représenteront au Parlement de Strasbourg, avec une échéance lourde d'enjeux car ce scrutin est le premier depuis la crise financière de 2010. Il anticipe le risque d'une vague populiste que le think tank « Notre Europe », présidé par Jacques Delors, évalue à l'époque au passage à quelque 200 députés, contre 160 avant les élections. Le danger est celui d'un « nouveau retournement de la démocratie contre elle-même, comme ce fut le cas avec les totalitarismes au XX^e siècle ». Le problème est alors de bien comprendre ce phénomène souvent galvaudé, qui recouvre à la fois des composantes hétéroclites et des caractéristiques communes. Selon Pierre Rosanvallon, le populisme relève d'une « triple simplification » : le peuple est considéré comme une « masse unie », « définie par sa différence avec les élites » ; la démocratie représentative est associée à la corruption et la démocratie directe considérée comme le moyen pour en refonder la légitimité ; enfin l'identité – définie négativement par l'exclusion d'une partie de la population minoritaire- est pensée comme l'origine du lien social. Après la crise où l'on a vu par exemple la Banque centrale occuper un rôle de plus en plus important, la colère latente de nombreux habitants de l'Europe peut effectivement favoriser le recours aux solutions autoritaires présentées comme le moyen de redonner le pouvoir, accaparé par une élite non élue, à la volonté populaire.

Le dialogue entre deux intellectuels – l'essayiste néerlandais Ian Buruma et l'historien allemand Jan-Werner Müller - ancre de même la définition du populisme dans le mythe d'un peuple véritable seul légitime politiquement, représenté par les partis qui s'en réclament ; il en découle une conception de la politique récusant la possibilité d'une opposition légitime et niant la diversité des sociétés contemporaines. La question qui se pose en pratique, lorsque l'on observe les dirigeants populistes qui ont accédé au pouvoir, est celle du rapport à l'opposition : le déni de

toute légitimité à ceux qui s'opposent aux dirigeants en place demeure lié à la référence au peuple authentique, comme le fit par exemple M Erdogan en juin lors des manifestations de la place Taksim en déclarant « ce ne sont pas de vrais Turcs ». Pour Jan Buruma, il n'existe pas de populisme spécifiquement européen mais plutôt un courant dont l'essor est mondial, avec par exemple le Tea Party aux Etats Unis ou les Frères Musulmans en Egypte.

Jan Werner Muller rappelle que le consensus construit en Europe depuis la seconde guerre mondiale s'était appuyé sur la défiance vis-à-vis du peuple souverain, qui avait porté au pouvoir Hitler en Allemagne ou le maréchal Pétain en France. Mais ces mécanismes instaurés pour poser des limites à la volonté populaire peuvent avoir nourri la critique des populistes. Les pratiques des dirigeants depuis des décennies ont accentué le ressentiment à leur égard, avec tant l'absence de réponse des élites bien pensantes aux enjeux concrets de l'immigration, que la corruption de certains élus, ou encore le pouvoir arbitraire de la Troïka qui a imposé des mesures impopulaires au nom de l'orthodoxie budgétaire, ou enfin l'absence de prise en compte des résultats négatifs des referendums (par exemple 2005 en France et aux Pays Bas). Sans assimiler euro technocrates et leaders populistes, on peut néanmoins « souligner leur égal rejet du débat » et considérer possible « que nous soyons entrés dans un cercle vicieux où le populisme et le discours technocratiques se renforcent l'un l'autre ».

Du populisme à la xénophobie

L'étude proposée dans l'édition du 8 mai (Thomas Seinfeld, du Süddeutsche Zeitung) souligne la convergence des populistes européens - finlandais, croates, italiens, britanniques, allemands, autrichiens ou français – dans le rejet de l'immigration et le désir de rester « entre soi ». « Tous les Etats de l'Union comptent désormais des formations politiques qui veulent limiter l'immigration, notamment celle des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants en provenance des pays musulmans. Ils dénigrent la politique et ses institutions, s'opposent aux groupements politiques et voient pourtant dans l'UE un moyen de privilégier leur vision ». Pour tous, le mythe consisterait à n'avoir affaire qu'à leurs semblables, avec un « nous » politique qui serait un entre soi. Pourtant, « chacun sait que tout « nous » national n'est qu'une fiction sur le plan ethnique, linguistique, social ou économique ». L'auteur affirme donc que la lutte contre le populisme suppose de commencer par le nationalisme et les rejets - xénophobie, mépris de la pauvreté, exclusion des minorités, ... - qui lui sont associés. « Ce qui s'exprime dans ces mouvements populistes, c'est un dégoût de la démocratie, un refus de s'engager dans les procédures complexes de l'égalité formelle, dans des compromis à grande échelle qui semblent éloignés des besoins de chacun, un

rejet des traitements particuliers accordés aux minorités, du droit d'asile ou même d'une pauvreté supposée étrangère ». En Hongrie par exemple, la conjonction d'une situation budgétaire dramatique, d'une corruption omniprésente et d'un nationalisme absolu nourrit un populisme militant de droite qui avance la solution de l'épuration nationale face à la tromperie des dirigeants et à la vente du pays aux étrangers... Dans les pays de l'Europe de l'Ouest, et en France par exemple avec le Front National, le racisme est de même masqué sous un nationalisme vertueux souvent doublé d'un discours de modernité. « Le populisme de droite promet un avenir meilleur, sous forme contradictoire : un idéal de société moderne, mais caractérisé par un repli agressif ».

De fait, au niveau européen également, la vague populiste est une réalité. Mais que révèle-t-elle ? Le Monde du 27 mai (Cécile Chambraud et Alain Salles) commente les résultats des élections européennes du 25 mai sous le titre « Vague europhobe sur le Vieux Continent » ; de fait, les partis europhobes représentent plus de 140 députés, soit près d'un cinquième des députés, à l'issue du scrutin. Le Front National en France, l'UKIP en Grande Bretagne et le Parti Populaire danois arrivent en tête dans chacun de leur pays, « provoquant un véritable séisme ». Les partis europhobes obtiennent des scores importants même s'ils ne sont pas premiers en Autriche, en Hongrie, en Suède, en Grèce. En Italie, bien que largement distancé par la liste du président du conseil de centre gauche Mattéo Renzi, le parti de Beppe Grillo obtient quelque 20 députés au Parlement européen. Quelques déconvenues observées pour l'extrême droite (au Pays Bas et en Finlande par exemple) limitent l'impact final de cette « vague brune ». Malgré leurs différences (dans le choix des alliances possibles comme dans les orientations doctrinales et notamment la caution donnée ou non à l'antisémitisme) ces partis partagent la même détestation de l'immigration, avec pour première cible les étrangers d'origine extra européenne. L'article souligne que pour tous les partis europhobes à l'exception du Mouvement 5 étoiles de Beppe Grillo, l'hostilité à l'islam est devenue le visage le plus visible de leur xénophobie ; la nouveauté du scrutin est l'expression d'une hostilité envers l'immigration intra européenne, en provenance de nouveaux Etats membres comme les Bulgares et les Roumains. Mais curieusement, la carte de la vague europhobe n'épouse pas les contours de l'Europe de la crise : elle frappe aussi bien des pays à l'économie dynamique et compétitive comme le Danemark et l'Autriche que des pays en récupération comme le Royaume Uni, des Etats frappés de langueur et en mal de réforme comme la France ou éprouvés par la récession comme la Grèce. Mais le populisme ne perce ni au Portugal, ni en Irlande, pourtant malmenés par les restrictions budgétaires. L'analyse conclut avec l'Espagne, où la nouveauté n'est pas venue d'un réflexe antieuropéen ou anti immigrés, mais de la montée des nationalismes régionaux, de la gauche de la gauche et de la mouvance issue du

mouvement des « indignés ». « La recomposition politique n'est pas, fatalement, partout le fait de l'extrême droite ».

Au-delà des crispations du court terme, l'histoire longue de la citoyenneté européenne

Au-delà de ce thème du populisme, la période des élections européennes est l'occasion de publier des analyses qui abordent l'enjeu d'une Europe politique sous des angles très divers. Le Monde du 8 mai (Gustav Steib du Süddeutsche Zeitung) présente ainsi « la très riche histoire du citoyen européen » en rappelant que « depuis la Rome antique les citoyens européens n'ont cessé de construire, sous de multiples formes, une identité commune ». « L'Europe a inventé l'Etat-nation, et les moyens de le dépasser » : le fait que les Européens soient désormais doublement citoyens (une citoyenneté européenne s'ajoutant à la citoyenneté nationale) est « un phénomène étonnant si l'on se retourne sur l'histoire des deux cents dernières années » où, presque partout dans le monde, se sont construits ou consolidés des Etats nations, avec des frontières bien délimitées, une administration et des lois homogènes, souvent une langue commune et enfin « une conscience canonique de l'histoire du pays ». Mais l'Etat-nation a failli détruire l'Europe en raison de son esprit exclusivement national et des rivalités impitoyables qui l'ont accompagné. C'est pourquoi l'Europe tente depuis trois générations de le dépasser en inventant un cadre politique spécifique à l'échelon européen.

L'auteur, remontant à l'époque de la Rome antique, revient sur plusieurs siècles d'histoire où la citoyenneté européenne a existé sous différentes formes. Il explique que les romains « avaient mis au point le concept de citoyen le mieux défini de l'antiquité », sur qui se fonde notre idée actuelle de la citoyenneté. Il rappelle aussi le fonctionnement des empires médiévaux avec le roi nommé dans son pays, puissant sur ses terres, mais couronné empereur à Rome seulement, avec une Eglise restée pendant des siècles « la plus grande et la plus rigide des organisations européennes » ; autour de la papauté se structuraient des flux d'activités et d'argent, et même les premières expéditions militaires européennes, avec les croisades qui dès le XII^e siècles conduisirent les rois et princes de France, d'Angleterre et d'Allemagne à combattre côte à côte. L'article souligne comment l'Europe était au Moyen Age un espace d'échanges commerciaux, de circulation des connaissances et de la culture, comment elle a été traversée par les scissions de l'Eglise, puis comment elle s'est stabilisée - à l'ère moderne seulement - en une « structure européenne singulière, agrégat des différences confessionnelles, culturelles et linguistiques ». Ce passé pré-national, où l'histoire de l'Etat-nation sous sa forme pure est d'une « remarquable brièveté », fournit l'exemple des nombreuses métamorphoses du continent européen et offre

« l'imagination nécessaire aux multiples possibilités de coopération et d'autonomie » en montrant que « les solutions qui ont l'apparence de la simplicité ont toujours été les plus mauvaises ».

Contre le repli national, un projet politique ?

D'autres articles explorent la question du projet politique. Le Monde du 9 mai publie notamment la tribune du président de la République qui, dans la perspective du scrutin européen, veut opposer à ceux qui veulent déconstruire l'Union l'idée d'une « Europe du progrès ». Le chef de l'Etat rappelle que c'est l'Europe qui a offert aux peuples et aux nations « la plus longue période de paix jamais vue dans leur histoire » et qu'elle a permis aussi le développement des échanges, la prospérité et la libre circulation. Cette « renaissance exceptionnelle » est le fruit de l'union, « union des citoyens, union des économies, union des nations ». Citant François Mitterrand lors de son dernier discours devant le Parlement européen, il rappelle que « le nationalisme, c'est la guerre » alors que l'Europe, c'est la paix. François Hollande développe le thème des risques qui pèsent aujourd'hui sur cette union, à la faveur de la crise et des stratégies qu'elle déclenche avec ceux qui cherchent à la défaire en misant sur le découragement, en nommant l'étranger comme bouc émissaire, en exhumant les peurs, en opposant les identités nationales à l'engagement européen.

Son exposé déconstruit successivement les fausses solutions de la fermeture des échanges ou de la sortie de l'euro, en opposant à ces extrêmes les solutions qui lui semblent opérantes : meilleure régulation du commerce mondial, approche géopolitique fondée sur les continents qui sont désormais l'échelon auquel se structurent les appartenances et les relations, affirmation de l'Europe sur le plan politique au-delà de sa force de premier ensemble économique du monde. « A court ou à long terme, tout nous commande de nous unir, le réalisme politique, l'idéal démocratique comme notre propre intérêt ! ». A l'« Europe de la dilution », François Hollande veut opposer « l'Europe de la volonté », qui décide mieux, agit avec des procédures allégées, avance plus vite avec les pays qui le veulent, se concentre sur les défis à venir. Il s'agit en pratique d'une force économique construite à partir de la zone euro, de la fin de l'austérité aveugle, de l'encadrement de la finance, de l'investissement sur des grands projets grâce à de nouveaux instruments financiers, du terme mis à la concurrence sociale et fiscale. Le Président cite les avancées déjà construites en ce sens : préservation de la politique agricole commune ; réalisation de l'union bancaire ; taxe sur les transactions financières dans 10 pays ; priorité à la croissance et l'emploi, des jeunes notamment ; objectifs communs sur le numérique et l'exception culturelle. Il

conclut sur l'enjeu du sort à décider pour le continent : « la France veut plus que le progrès pour l'Europe. Elle veut l'Europe du progrès ».

Le projet politique européen comme alternative au fondamentalisme marchand ?

Le quotidien publie dans les mêmes pages, le 9 mai, un plaidoyer (cosigné de Patrick Viveret, essayiste, et de Laurence Baranski, consultante) pour « le continent du bien-vivre contre le fondamentalisme marchand ». Les auteurs résument en introduction les graves dangers qui pèsent sur la démocratie européenne, menacée de l'intérieur par la montée des courants à forte connotation autoritaire et les replis identitaires, la corruption et la défiance qu'elle provoque, et menacée de l'extérieur non seulement par la pression russe sur l'Ukraine mais aussi par ce que Joseph Stiglitz nomme le fondamentalisme marchand : le poids des lobbies financiers et la menace que fait peser sur le droit des peuples un projet de traité transatlantique négocié dans la plus totale opacité affaiblissent l'Europe, qui semble avoir perdu ses valeurs fondatrices et ne plus être compréhensible par les citoyens. Il s'agirait donc de saisir l'opportunité de l'élection du Parlement pour « refonder une Europe centrée sur les valeurs qui lui ont permis de surmonter le désastre de deux guerres mondiales et de trois faits totalitaires (nazisme, fascisme et stalinisme). Pour éviter que le contraire ne se produise, il faut redonner sens à ce vote, redonner d'abord un souffle, une vision au projet européen. « Cette vision, c'est celle d'une transition vers ce que le mouvement citoyen mondial nomme la perspective de sociétés du bien-vivre », que certains qualifient de convivialiste car il place au centre de son projet politique la qualité de nos rapports aux autres humains et à la nature.

La tribune développe les effets néfastes de la « course folle qui ne s'interroge ni sur la nature d'une croissance souvent destructrice de nos écosystèmes, ni sur les vaincus de la compétitivité, ni sur la nature des emplois souvent sous payés et considérés comme indécents par le Bureau International du Travail ». Comme l'illustre Oxfam qui montre que la fortune des 67 personnes les plus riches du monde est désormais égale au revenu de la moitié de l'humanité, soit 3,5 Milliards d'individus, le système produit un apartheid social qui n'est plus tenable. D'où le moment de vérité qui, comme il s'impose à l'Europe et plus largement « à ce fragile peuple de la Terre que constitue notre famille humaine », s'impose à la France. Plutôt que de poursuivre dans la voie d'une « liberté sans responsabilité » et d'« une égalité sans altruisme », les signataires proposent une perspective fondée sur la réaffirmation du système de solidarité envers les personnes exclues et les malades, doublée du projet politique d'une Europe où il fasse bon vivre, citoyenne, au service du bien commun. Ils avancent donc la méthode d'une plate-forme

commune d'engagements personnels et collectifs dans le domaine de la justice sociale, de la soutenabilité écologique, de la régulation financière, de la réappropriation citoyenne de la monnaie dans la perspective d'un fédéralisme monétaire européen ; à celle-ci serait associée une charte éthique visant le profond renouvellement des mœurs politiques. Ces projets, ancrés dans la vision partagée des réseaux citoyens européens, devraient permettre de mieux animer dans la durée le processus européen et de construire cette Europe du bien-vivre et des biens communs, « en faisant passer nos coopérations dans la durée avant nos intérêts particuliers ». (Liste complète des signataires sur Lemonde.fr).

L'identité européenne : culture ou cultures ?

Le Monde du 14 mai publie en pages « décryptages » plusieurs articles sur l'identité européenne, soulignant la permanence de ce thème depuis la crise de 2008, avec les questions qu'il soulève : « besoin d'Europe, mais laquelle ? Celle du souverainisme ou du fédéralisme ? Celle des nations d'origine chrétienne ou celle de la diversité des cultures ? ».

L'article d'Heinz Wismann, philologue, affirme au départ que « l'Europe n'est pas une réalité donnée, inscrite dans l'ordre naturel des choses, mais une création humaine réalisée par les habitants, autochtones ou immigrés, du minuscule promontoire du continent asiatique qui a reçu le nom d'Europe » ; ainsi, les réalités européennes sont toutes des réalisations historiques, aux destinées variables d'époque en époque, et sont en tous cas des gages d'un avenir à inventer. Il balaye l'histoire européenne et ses ruptures successives : rupture avec l'ordre immuable de la nature par les Romains et fondation sur le droit d'un empire qui fera barrage pendant un millénaire au despotisme asiatique et aux invasions barbares ; rupture et unification par le christianisme ; alliage de la tradition dogmatique religieuse et des connaissances profanes lors de la Renaissance, qui préfigure l'herméneutique humaniste dont découlera la figure moderne de l'individu ; développement « fulgurant » des langues et des cultures qui favoriseront l'élaboration des identités nationales, ... Il avance que l'idée d'Europe reste irréductible à toute forme d'identité figée mais « se déchiffre aisément dans les dynamiques de sa culture », où se distinguent tout en se fécondant les sciences, les arts, les principes religieux. Dans cette perspective, « aucune époque, aucun pays et à plus forte raison aucun groupe ni aucun individu n'est dépositaire de l'esprit européen », qui existe au contraire par l'esprit d'invention, de liberté et de renaissance qu'elle incarne. « Née d'un geste de rupture, la culture européenne n'appartient qu'à ceux qui osent la réinventer ».

Un projet commun plus qu'une définition mono culturaliste ?

Le sociologue Hugues Lagrange (« Dénis des cultures », Seuil, 2010) présente sur la même page sa conception d'un multiculturalisme incontournable. Il constate que pourtant la question de la diversité des cultures n'est posée en Europe ni dans l'opinion ni dans les institutions ; ce qui est pour le moins problématique, sinon paradoxal alors que les programmes européens ont contribué au développement des échanges, à l'unification de la monnaie, à l'uniformisation des niveaux de vie qui participent actuellement plutôt au renforcement des revendications nationales. Celles-ci se sont exprimées dès 1992 avec l'opposition au Traité de Maastricht ; elles ont été confirmées en 2005 en France et aux Pays Bas lors du refus de ratifier le traité constitutionnel. Les crispations se confirment au sujet des nouveaux entrants potentiels des Balkans pour partie musulmans (Kosovo, Bosnie, Albanie) comme sur les pays de l'ex bloc communiste au nom d'un risque supposé de concurrence sur le marché du travail. L'auteur analyse les inquiétudes générées par une Europe multiculturelle comme essentiellement liées à l'hostilité à l'immigration du Sud, à laquelle s'ajoute l'hostilité aux Roms. Les accords de Schengen, qui devaient concrétiser et réguler la libre circulation des personnes, sont perçus comme une Europe ouverte à l'excès ; les tensions constatées dans les banlieues pauvres, de la Suède au Royaume-Uni, de la France à la Finlande, témoignent d'une crispation visant les musulmans. Les solutions avancées – qu'il s'agisse des politiques nationales de contrôle des flux migratoires, ou de l'énoncé de valeurs communes aux peuples d'Europe – lui semblent inappropriées.

Rejetant la perspective d'une définition mono culturaliste (que recouvrirait par exemple le projet d'inscrire dans la constitution l'identité chrétienne de l'Europe) et d'une Europe définie comme un super Etat-nation, il avance le projet d'associer des entités collectives différentes, unies moins par un passé commun que par un projet à réaliser, comme l'Union Indienne ou les Etats Unis. « La question politique de l'Europe », comme l'affirme le philosophe Etienne Tassin, est « celle de l'établissement d'une concitoyenneté qui substitue la coresponsabilité des actions à l'identité des comportements, des croyances ou des mœurs ». L'unité serait faite autour d'« un socle minimal de valeurs déontologiques visant à constituer une société décente définie par ce qu'elle protège et autorise : la liberté de circulation et de séjour, d'expression et d'association, l'absence de discrimination sur le marché du travail, l'harmonisation des droits sociaux de base », et ce dans une perspective commune pour affirmer la démocratie et les libertés publiques. Un tel projet est indissociable de la reconnaissance officielle des différences culturelles et de la diversité ; il suppose aussi une action volontariste d'aide au développement des pays les plus pauvres pour réduire la source de la pression migratoire. Depuis les années 1990 a été remis en lumière le

risque de violences liées aux revendications ethniques ou confessionnelles (intervention Serbe en Bosnie, intervention russe en Crimée), « toujours contenu dans la volonté de faire coïncider langue, culture et territoire ». Au contraire, « le multiculturalisme, au sens du vivre-ensemble d'individus et de groupes humains divers, est incontournable ».

Quelle ouverture ?

Philippe Fargues, directeur du Centre d'études des politiques migratoires, de l'Institut universitaire européen de Florence, plaide dans un article du 16 juillet pour une approche positive de l'immigration. Sous le titre « Non, l'Europe ne doit pas se fermer à l'immigration, sa prospérité en dépend », il montre comment la réalité des flux migratoires ne peut être réduite à l'image dramatique et très médiatisée des migrants clandestins. « Les naufragés de la Méditerranée sont en effet la face sombre d'un mouvement plus vaste et plus positif », avec environ 1,5 millions de migrants admis régulièrement chaque année en Europe au titre de l'emploi, du regroupement familial, des études et de l'asile. La politique de l'immigration est pour l'Europe un enjeu identitaire, car elle affiche ainsi la réalité de ses valeurs ; elle est aussi une condition de sa prospérité, car le vieillissement de sa population suppose qu'elle s'ouvre à la jeunesse du monde, qu'elle continue à mobiliser les savoirs les plus à jour. Face aux représentations négatives qui se sont développées avec six années de crise économique, il est important que les responsables européens luttent contre les stéréotypes, par exemple ceux qui affichent les immigrés comme un coût en omettant leur contribution fiscale nette (positive dans plusieurs pays européens) ou ceux qui caricaturent les liens entre immigration et emploi, sans prendre en compte la structuration réelle de la main d'œuvre. Il leur revient également de porter une politique européenne volontariste levant les confusions entretenues sur les réalités de l'immigration économique et de la demande d'asile, afin d'aborder chacun de ces deux phénomènes de manière appropriée. D'où la responsabilité qui incombera spécialement au commissaire européen en charge des migrations.

Le nécessaire retour du politique

Luuk van Middelaar, philosophe et historien néerlandais, qui est depuis 2010 la « plume » du premier président du conseil européen Herman Van Rompuy, publie dans l'édition des 25 et 26 mai un article dont le titre « oui, l'Europe est politique », affirme la nécessité d'un retour du politique pour faire face aux chocs endurés avec la crise de l'euro et le conflit géopolitique relatif à l'Ukraine. Il développe son analyse autour de quatre lignes de force : le rôle politique autant qu'économique de l'Europe ; le point d'appui que sont certes ses valeurs, mais aussi sa puissance ;

l'enjeu de la réalité quotidienne pour tous au-delà d'un projet pour quelques-uns ; la perspective à confirmer de l'Union comme « club de pays et de peuples ». Comme l'ont illustré la détermination des Etats de l'Union face à la crise financière et les événements ukrainiens, le politique sous-jacent réapparaît dans les situations de crise, en tant que « colle invisible qui maintient unis les Etats membres » et qui s'est révélée beaucoup plus forte qu'on ne le croyait.

Mais l'expérience prouve aussi que « le politique qui repose exclusivement sur des règles achoppe forcément à un moment donné sur le réel » car elles n'offrent pas en toutes circonstances des bases d'actions appropriées. Il faut par exemple plus que des règles en termes de dettes et déficit pour surmonter la crise grecque, plus que des règles bureaucratiques sur les échanges commerciaux pour fonder une action face à la Russie. Cette capacité politique participe de la confiance que peut générer l'Europe chez les citoyens qui, de fait, la vivent de plus en plus concrètement. Mais il importe de dissiper le malentendu qui voudrait que la construction européenne débouche nécessairement sur la dilution des Etats-nations et la construction d'un ensemble fédéral. Pour l'auteur, au contraire, et pour lutter contre la méfiance du public qui soupçonne un complot bruxellois, il est indispensable d'affirmer ce qu'est l'Europe – qui n'est pas les Etats-Unis et ne le sera pas - comme une construction politique originale, faite non contre les pays, mais avec eux.

Au-delà de l'Europe, l'Occident en question ?

Plusieurs articles abordent au-delà de l'actualité européenne l'enjeu des recompositions géopolitiques à l'échelon mondial ; ils analysent les fractures que celles-ci dessinent et comment elles questionnent l'identité occidentale, les fondements de ses valeurs et de son système politique.

Dans un article publié le 29 mai, le sociologue Michel Wieviorka envisage ainsi la récente tuerie de Bruxelles comme annonce possible d'un tournant de l'antisémitisme. Au-delà des hypothèses qui privilégieraient la piste d'un groupuscule d'extrême droite, il analyse les recompositions de l'espace idéologique, où différentes formes d'antisémitisme peuvent coexister, allant des formes isolées (les « loups solitaires ») s'inspirant de l'extrême droite aux formes plus structurées, liées au conflit israélo palestinien ou à la structuration terroriste du Proche Orient. Il invite à approfondir la réflexion sur des actes qui, s'ils sont aujourd'hui isolés, peuvent aussi bien demeurer des faits exceptionnels que présager de violences à venir. Un enjeu à prendre en compte, selon lui, est celui des nouveaux supports potentiels de l'antisémitisme : il s'agit des supports numériques en réseau

– internet, blogs, réseaux sociaux, qui créent un espace entre la sphère privée et les médias classiques, qui permettent une démultiplication des connexions et une propagation large et rapide de la haine ; il s’agit aussi de l’institutionnalisation de forces qui, comme Aube dorée ou le FN, « hissent l’antisémitisme au niveau politique ».

Sous un autre angle, à savoir celui des migrations et de la cohésion, Le Monde publie le 20 septembre la traduction d’un texte de Peter Sutherland, représentant spécial pour les migrations internationales auprès de l’Organisation des Nations Unies, ancien directeur de l’Organisation Mondiale du Commerce, affirmant que le racisme naît de l’ignorance. L’auteur commente la décision alors prise par Barack Obama de reporter la réforme sur l’immigration, afin de préserver la capacité de son parti à conserver les rênes du Sénat. Cette stratégie serait une erreur car, selon un sondage récemment effectué par le German Marshall Fund au sujet des « tendances transatlantiques » (Transtlantic Trends), le sentiment de rejet des immigrés puiserait principalement sa source dans le manque d’information plus que dans une véritable animosité : en effet le rejet des immigrés s’atténue dès lors que les citoyens prennent connaissance des chiffres les plus basiques. Ainsi, 38% des sondés américains considèrent que les immigrés sont trop nombreux, mais 21% quand on leur indique le nombre exact d’étrangers avant de leur poser la question. Au Royaume Uni, les chiffres sont respectivement de 54% (avant) et 31% (après) ; en Grèce de 58% et 27% ; en Italie de 44% et 22%. D’autres sondages montrent l’écart très important entre les perceptions de l’immigration et sa réalité ; un sondage montre ainsi qu’au Royaume Uni un citoyen lambda estime en moyenne à 34% la proportion des étrangers, alors qu’elle est de 11%. L’auteur y voit la preuve qu’« un débat politique respectueux de la réalité peut considérablement transformer les dynamiques négatives que génère l’immigration ». Il dénonce le manque d’information mais aussi l’absence de politiques adéquates – de formation et de qualification des travailleurs nationaux comme des travailleurs immigrés par exemple – qui, plus que la simple présence d’immigrés, constituent le véritable problème. Il conclut sur les risques de victoire des préjugés et du populisme que fait courir l’absence du débat public informé qui constitue pourtant la condition sine qua non de tout régime démocratique.

Le thème de l’Occident a été abordé également à l’occasion des controverses du Monde en Avignon (Le Monde daté du 18 juillet) sous le titre « L’Occident est-il en déclin ? ». L’introduction (Nicolas Truong) pose le cadre d’un questionnement très large : « Entre son aveuglant complexe de supériorité et sa capacité d’être l’école des cadres de la planète, sa mélancolie de la grandeur perdue et sa cohésion sans précédent, l’Occident est-il sorti de l’Histoire ? ». Si l’on adopte une histoire non ethno centrée, la domination occidentale pourrait

n'avoir été qu'une longue parenthèse à l'échelle de l'histoire de l'humanité. Actuellement la France « est une puissance moyenne engluée dans le chômage, l'Europe un immense marché fortement concurrencé et politiquement divisé, l'Occident une autorité contestée, un gendarme dépassé par une planète déchirée, dont les interventionnismes militaires et leurs échecs ont fatigué les opinions publiques ».

Il s'agit aussi d'aborder les forces et faiblesses du monde occidental (« de la cohésion à l'arrogance »), et de s'éloigner des courants les plus connus – occidentaliste, décliniste, optimiste forcené - pour, selon Nicolas Truong, « remonter la pente et voir plus loin », comme le propose Régis Debray. Selon lui l'Occident est à la fois une zone, qui correspond à l'espace euro-atlantique, une organisation politico-militaire offensive et expansive avec l'OTAN, et un projet avec sa vision du monde qui mélange le marché libre, l'hyper individualisme et une gouvernance « qui serait l'art de gouverner sans faire de politique, et donc de gérer les Etats comme des entreprises ». L'histoire de l'Occident passe par la forme achevée que représente déjà la chrétienté médiévale, évoque la culture occidentale et son rapport spécifique à la connaissance, qu'il sait transformer en technique. La renaissance du mot Occident dans les années 2000 correspond à la mélancolie d'une grandeur perdue qui résulte de la submersion démographique, de la désindustrialisation, de la pollution de l'environnement et de la perte de confiance dans le modèle de croissance. La première faiblesse de l'Occident est « la folie des grandeurs » qui va de pair avec une ignorance condescendante du monde extérieur. Mais ses forces potentielles demeurent : elles sont premièrement sa cohésion inégalée – seul ensemble unipolaire dans un monde multipolaire- et deuxièmement le monopole de l'universel, car l'Occident est la seule fraction du monde capable de représenter des intérêts particuliers comme ceux de l'humanité en général, avec l'ONU dont le siège est à New York, mais que l'auteur préférerait voir à Jérusalem, « ville sainte, frontière entre l'Orient et l'Occident ». (Régis Debray, directeur de la revue *Medium* spécialisée dans les interactions entre les techniques et les cultures, président d'honneur de l'Institut européen en sciences des religions).

Pascal Bruckner, romancier et essayiste, publie le 3 octobre un article qui relie les défis géopolitiques auxquels est confrontée l'Europe au devenir de l'Occident, que la Russie de M. Poutine et l'islamisme radical pourraient faire « sortir de sa torpeur pour entrer à nouveau dans l'Histoire ». Son analyse affirme que « l'islamisme radical et la Russie de Vladimir Poutine partagent un même ressentiment à l'égard de l'Occident, coupable pour le premier d'être hostile à la religion du Prophète, pour le second d'avoir précipité la chute de l'URSS ». En fait l'Occident, symbole de la liberté et de l'esprit critique, focalise d'autant plus que, pour les régimes

autoritaires, il porte en lui le risque de la contagion démocratique. La stratégie du dirigeant russe passe donc par le discrédit systématique des mœurs occidentales – décadentes – auxquelles il oppose les valeurs canoniques de l'autorité, de la vraie chrétienté, sans oublier la puissance qu'il déploie par sa démarche de manipulation systématique dans les pays limitrophes. Quant aux radicalisations islamiques - et notamment l'Etat Islamique – elles questionnent la capacité de l'Occident – et en son sein de l'Europe – à sortir de leur inertie, de la torpeur du confort, du culte du bonheur privé, des fables de l'angélisme. Il conclut par une perspective solennelle : « c'est dans l'épreuve qu'un peuple se révèle ou s'abaisse. Cette conjonction de périls peut nous détruire ; elle peut aussi nous sauver ». (« Le fanatisme de l'Apocalypse. Sauver la Terre, punir l'Homme ». Grasset, 2011).

Ces analyses soulignent donc des enjeux réels en termes de géopolitique et de nécessaires régulations politiques. Elles montrent aussi comment les valeurs-repères de l'humanisme occidental semblent à l'épreuve, par le statut d'un individu émancipé plus complexe que dans l'image positiviste issue des Lumières, par les progrès de la science qui repoussent encore les certitudes de ce qui définit l'humain et aussi par la barbarie qui accompagne la reconfiguration des équilibres géopolitiques et fait émerger la figure inquiétante de l'« antihumanisme ». Quant à l'éclairage sur le fait associatif, il pourrait là encore être creusé, pour voir comment des initiatives citoyennes, pas nécessairement sous la forme associative traditionnelle, s'inscrivent dans l'espace public mondial, interpellent les institutions internationales.

5 - Vivre ensemble : le déplacement des repères fondamentaux de la socialisation

Le Monde analyse de manière large comment la société française est en phase de transformation profonde, avec des repères structurants qui sont ébranlés, déplacés, reformulés, mettant en tension des composantes de la société plus ou moins convaincues de leur bien-fondé. Ainsi, bien que les sujets du couple et de l'identité sexuelle, ou encore les revendications des gays et lesbiennes, reçoivent un écho de plus en plus compréhensif dans la société française, les chocs subis par les composantes traditionnelles de la population génèrent de nombreux soubresauts. Après l'acceptation progressive du phénomène de ses recompositions, le socle de la famille est à nouveau ébranlé par la GPA, la PMA et les débats de la filiation. La religion est au centre de différentes tensions. Parallèlement le multiculturalisme provoque encore de nombreuses fractures, en partie focalisées sur l'appartenance religieuse, malgré les mécanismes d'intégration et de création culturelle à l'œuvre dans la société française.

Le Monde des 4, 5-6 et 7 octobre rend compte de la Manif pour tous et des mouvements qui agitent le catholicisme français.

Dans son analyse du 4 octobre, le quotidien cite François de Singly, sociologue et grand spécialiste de la famille contemporaine, qui constate que nous sommes désemparés face aux arguments protestant contre la marchandisation du corps humain, auxquels il n'est pas si facile de répondre. L'article observe parallèlement les paradoxes de la Manif pour tous (LMPT), dont celui de « catholiques qui ont forcé leur nature pour redescendre dans la rue, des « tradis » qui prennent d'assaut le net, surgissant sans crier gare dans l'espace public d'un pays qui est pourtant en pleine déchristianisation depuis plusieurs décennies », rappelant au passage que selon CSA (mars 2013) le nombre de pratiquants réguliers est passé de 4,4 millions en 2001 à 3,2 millions en 2012. L'article analyse finalement la Manif pour tous comme un phénomène décalé par rapport à la tendance d'une meilleure acceptation des transformations de la famille, phénomène à considérer plutôt comme « le porte-parole de toutes les peurs ».

Un autre article, daté du même jour, est centré sur « la nouvelle mission des catholiques français » et s'appuie sur les travaux de plusieurs intellectuels pour analyser le repositionnement du catholicisme face à ce qu'Yves Camus qualifie d'« effets déstructurants de l'individualisme moderne » avec des transformations auxquelles les croyants seraient plus sensibles. L'article cite Danielle Taratowsky, qui explique que « pour un catholique, comme pour un juif ou un musulman, la société est un corps vivant composé de cellules. Si un désordre vient s'installer, c'est l'ensemble qui implose ». Il cite également les travaux de l'historien Grégoire Kauffmann qui voit dans l'importance de la mobilisation des catholiques un phénomène récurrent se cristallisant face aux transformations d'ampleur (comme la nostalgie du monde préindustriel à la fin du XIX^e siècle) face à une modernité incomprise. Au-delà de la Manif pour tous, qui apparaît comme le symptôme d'un malaise, c'est finalement le rôle de l'Église qui est analysé ; elle est, selon Gaël Brustier, « une internationale, une idéologie, elle fait partie des puissances philosophiques et sociales qui comptent ». Certes le côté conservateur demeure attaché à la forme simple et idéale de la famille, avec un homme et une femme mariés et parents. Mais la question que nomme Irène Théry est plutôt celle d'« un bouleversement anthropologique dont le politique n'a pas pris la mesure » et qui laisse en face (de la Manif pour tous) un « vide abyssal », d'autant que la gauche a du mal à expliquer et assumer ses valeurs et donne de ce fait l'impression d'avoir cédé à une minorité. L'article, citant le théologien Xavier Lacroix, conclut « sur le divorce entre

l'intelligentsia parisienne – sociologues, philosophes, juristes, grands médias, et les conduites de la majorité de nos concitoyens » (Plusieurs ouvrages sont présentés comme « à lire » en référence de l'article – « Le mai 68 conservateur. Que restera-t-il de la Manif pour tous ? » Gaël Bustier Editions du Cerf. A paraître 23 octobre 2014 ; « Les droites et la rue, Histoire d'une ambivalence de 1880 à nos jours » Danièle Taratowsky La Découverte. Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours. Sous la direction de Michel Pigenet et Danielle Taratowsky. La Découverte. 2012).

Les articles des 5-6 et 7 octobre reprennent les questions centrales du genre, de la filiation, de la famille et reviennent sur le « basculement civilisationnel » que craignent les responsables de LMPT. La politique du gouvernement, qu'elle résulte des ABCD de l'égalité, ou du projet d'inscrire à l'état civil les enfants nés par GPA (donc même conçus hors de France et donc illégalement selon le droit français) focalise la critique d'un mouvement qui n'a plus seulement la figure extrême incarnée en 2013 par Frigide Bardot, mais s'institutionnalise peu à peu, porté par des responsables désormais plus en phase avec l'appareil catholique, plus à même de fédérer au-delà du cercle des plus intégristes et de rallier des composantes multiples, chez les croyants ou non croyants. L'auteure, Gaëlle Dupont, conclut en nommant la grande question, désormais, « du débouché politique de ces idées au-delà des élus de sensibilité démocrate chrétienne », avec la question clairement renvoyée par LMPT à la droite et aux responsabilités que certains pourraient demain porter.

Un article daté du 7 octobre s'appuie sur les travaux de Claude Martin. Ce sociologue, directeur de recherche au CNRS, rappelle par exemple que seulement 7000 mariages entre des personnes du même sexe ont été célébrés au cours des 6 derniers mois et analyse le mouvement de LMPT comme une poussée conservatrice, focalisée sur des enjeux finalement décalés avec les préoccupations de la majorité des français : « L'immense majorité d'entre eux est moins sensible à ces questions de valeurs que préoccupée par les contraintes que font peser sur leurs familles les crises et les transformations des conditions de travail et d'emploi. Leurs préoccupations concernent plutôt le chômage, en particulier chez les jeunes, l'augmentation des inégalités, ainsi que l'articulation des temps de la vie (familiale, sociale, professionnelle) ». (Etre un bon parent. Une injonction contemporaine. Presse de l'EHESS. Novembre 2014). Il situe ce mouvement par rapport au marquage droite gauche, en rappelant que la politique socialiste engagée par François Mitterrand en 1981 a voulu « définir un discours de gauche sur la famille en défendant une politique nataliste, une volonté de reconnaître le pluralisme des formes de vie en famille et la centralité de la condition féminine », mais en accentuant parallèlement la fonction de

redistribution des outils de la politique familiale et en les mobilisant aussi comme instruments de la politique de l'emploi. La fin de l'interview montre comment la politique familiale actuelle, essentiellement axée sur les économies à réaliser dans la dépense publique, concourt finalement au brouillage des finalités et donc de l'idéologie, celles-ci étant rabattues à l'aune des économies réalisées (lors de la présentation au Parlement du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale en octobre 2014, des mesures réduisant le congé parental de la mère si celui-ci n'est pas partagé en parité avec le père ont par exemple été introduites, mêlant de manière confuse les arguments relatifs à l'égalité et les arguments économiques). Finalement, « il est surtout question d'aujourd'hui, pas assez de demain ».

Le brouillage des repères est réel et problématique, avec des conceptions de la famille qui s'opposent (famille traditionnelle/famille recomposée ou plurielle, famille égalitaire/famille hiérarchisée, famille socle essentiel de protection et de socialisation/famille objet des politiques de l'emploi, ...). C'est à ce niveau de débat public qu'il serait indispensable de remonter, pour trouver, au-delà des crispations de la période, des compromis mieux partagés.

Les religions dans l'espace public, à la recherche de nouveaux repères

Toujours le 7 octobre, un article inscrit dans la rubrique « International et Europe » traite du synode réuni en octobre par le pape François pour aborder « la famille dans le contexte de l'évangélisation » (le synode des évêques réunit périodiquement les représentants des conférences épiscopales ; il a voix consultative sur les sujets qu'il aborde). Un an auparavant, le Vatican avait envoyé aux évêques un questionnaire que la journaliste Cécile Chambraud présente comme « très ouvert, de la cohabitation hors mariage aux couples de même sexe avec enfants, en passant par les familles monoparentales, la contraception, les mariages interreligieux ou la polygamie et retient que les réponses ont fait apparaître un fossé entre la famille telle que la conçoit l'Eglise et la réalité. Le pape aurait, lors d'une veillée de prière, invité les évêques à « entendre le cri du peuple » et avoir « un débat sincère, ouvert et fraternel qui conduise à prendre en charge les interrogations dont est porteur ce changement d'époque ». L'article rappelle que pourtant même la question de l'accueil des couples divorcés remariés suscite l'opposition des défenseurs de la doctrine, pour qui tout aménagement menacerait l'édifice doctrinal dans son ensemble.

Au-delà de la différence des angles de traitement et des explications privilégiées, ces différents articles (publiés sur une courte période autour de l'actualité de la Manif pour tous) abordent la complexité de l'ancrage du mouvement dans le catholicisme français, avec un arrimage dans le

courant conservateur et un appel à la réaffirmation des valeurs traditionnelles de la droite. Ils traitent aussi la difficulté de situer plus profondément les ressorts idéologiques du mouvement alors que les options politiques sont brouillées par l'option dominante des économies à opérer et de l'emploi à développer. Ils s'appuient de manière convergente sur les travaux de plusieurs universitaires ou chercheurs pour montrer que le symptôme du mouvement visible ne suffit pas à caractériser les mouvements plus profonds qui traversent la société française.

L'existence de formes nouvelles d'expression de la spiritualité est symptomatique de cette phase incertaine. Quelques jours avant et après les « Manifs pour tous » orchestrées à l'occasion des débats sur la gestation pour autrui, le Monde publiait, le 30 septembre 2014, un article titré « Poésie et disco à la première messe laïque de France », signé par Marine Haag. Le concept consiste, selon l'un des organisateurs interviewé, à « célébrer la vie tout simplement », selon la devise « vivre mieux, aider souvent, s'émerveiller plus », en proposant en pratique des « Sunday assemblies » dans lesquelles il n'y a selon la journaliste ni Dieu, ni rituels religieux, mais pourtant quelques emprunts à la religion chrétienne. L'article décrit l'assemblée d'une centaine de personnes réunies dans le 17^{ème} arrondissement un dimanche matin, assemblée faite de jeunes, de vieux, de parents au look bobo venus avec leurs enfants, applaudissant au discours de l'organisateur et se prêtant au jeu d'un chant sur « Alexandrie Alexandra » de Claude François. L'article illustre les motifs qui ont guidé les participants et cite une jeune femme venue avec son fils, attirée par le concept, l'idée, la démarche qu'elle trouve « complémentaire avec la religion » et dans laquelle elle voit un objectif finalement similaire, avec « quelque chose de très humaniste ». Le responsable explique que les rassemblements ont subi différentes attaques à l'étranger, notamment des athées... Mais « si ça marche en France, ça peut marcher partout ailleurs » conclut-il. Cet article isolé, sur ce thème original, fait contraste alors que sur la période de nombreux sujets traitent de la religion, principalement sous l'angle du catholicisme confronté aux pratiques actuelles de la vie de couple et de la filiation, ou de la pratique musulmane à l'épreuve des excès du fondamentalisme.

La pratique musulmane face à l'islamisme radical comme phénomène désintégrateur

A peu près sur la même période, plusieurs articles commentent l'écho suscité chez les musulmans de France par les assassinats successifs de plusieurs otages en lien avec l'intervention des forces internationales contre l'Etat Islamique (EI). Avec une résonance géopolitique, ils rendent compte d'un mouvement d'une autre nature que celui que mettait en évidence la couverture de faits antérieurs plus centrés sur la cohésion sociale en France. Ainsi, les commentaires du

jugement rendu sur l'« affaire Baby Loup » avaient mis l'accent sur le port du voile et plus largement la place des signes religieux dans l'espace public, reprenant l'angle d'analyses antérieures, au fil des événements occupant l'actualité. Plusieurs articles parus entre fin septembre et début octobre 2014 traitent des relations entre les fidèles musulmans et les extrémistes, avec en arrière-plan l'assassinat du Français Hervé Gourdel dans les montagnes de Kabylie, en Algérie. Deux de ces articles traitent de la question de la culpabilité, commentant entre autres le forum « notinmyname » lancé en septembre en Angleterre par l'Active Change Foundation pour inviter les musulmans à se démarquer de la barbarie perpétrée au nom de l'Etat Islamique, alors que plusieurs décapitations ont déjà eu lieu.

Un premier article (signé d'Elise Barthet, Cécile Chambraud, Gilles Rof) commente les propos tenus par des croyants interrogés aux abords des mosquées et par leurs imams, qui témoignent à la fois de l'horreur et du rejet que suscitent les actes barbares et de leur résonance dans la vie courante, au travail, dans le quartier : l'article pointe le malaise, voire l'exaspération et la révolte, que génère le sentiment d'une communauté musulmane présumée coupable. Il souligne enfin la préoccupation que suscite la montée de l'islamisme radical et de l'attrait du djihadisme chez les jeunes.

Dans la même parution quatre cosignataires (Hanane Karimi, doctorante, Fatima Khemilat, doctorante, Nadia Henni-Moulai, journaliste et Thomas Vescovi, étudiant chercheur) mettent en garde contre tout présupposé selon lequel un musulman devrait explicitement se désolidariser de cette pratique barbare – et serait donc a priori suspect d'en être solidaire – et relie le traitement opéré dans une partie de la presse, qui exige des musulmans cette prise de parole publique, à l'expression d'« un racisme insidieux et décomplexé ». Pour les auteurs, le fait de ne retenir que la dimension religieuse de ce conflit, en ignorant les causes économiques, géographiques, démographiques voire impérialistes, revient à exiger des musulmans qu'ils aient intégré les principes civilisationnels occidentaux, « dans un rapport inégal où l'un est dit « civilisé » tandis que l'autre doit lever le soupçon qui pèse sur lui ». D'où un renversement qui ferait non des racistes, mais des « racisés », ceux qui doivent se justifier.

Au-delà de l'enjeu religieux : les recompositions géopolitiques et la mondialisation

Le même jour, enfin, un article aborde le sujet sous l'angle du nihilisme générationnel et affirme que la France « accorde bien trop d'importance à l'Etat Islamique et peut, grâce aux familles, enrayer le djihadisme des jeunes » : Olivier Roy, professeur à l'Institut Européen où il dirige le

Programme méditerranéen, rappelle tout d'abord la dimension géopolitique complexe dans laquelle s'inscrit l'émergence de l'Etat Islamique. Pour agir en France contre la tentation terroriste qui touche certains jeunes, il préconise de « miser sur la majorité des musulmans et sur les tendances visibles aujourd'hui (dont par exemple l'émergence de classes moyennes musulmanes en France) et d'arrêter de faire du combat contre l'Etat islamique une superproduction qui passe régulièrement du tragique au ridicule ». Mais il souligne que le phénomène du « nihilisme générationnel », qui touche « certains jeunes paumés de la globalisation fascinés par la mort » n'est pas propre au monde musulman, mais observable dans bien d'autres lieux, comme aux Etats Unis lors de la tuerie de Columbine ou l'attentat d'Anders Behring Breivig en Norvège. Il critique finalement le « pessimisme malsain qui s'est emparé des élites intellectuelles françaises » et « le bellicisme pompier de nos dirigeants ». Il appelle à délégitimer l'EI et Al Qaïda en détruisant l'image d'aventure et d'héroïsme qui s'y attache, pour les ramener à ce qu'ils sont.

Quelques jours plus tard un article de Malika Rahal, historienne, traite de l'effet de l'assassinat d'Hervé Gourdel sur la société algérienne tout entière ; se décalant des analyses opérées en termes de fait religieux, l'auteure rappelle la marque encore récente de la guerre civile des années 1990, années noires que cet assassinat fait ressurgir, et plus en amont la mémoire de la guerre d'indépendance durant laquelle la Kabylie autrefois lieu privilégié du tourisme populaire est devenue symbole de l'action des insurgés, pour ne redevenir que très récemment lieu du réapprentissage d'une possible histoire collective, « comme si la société sortait enfin de la sidération provoquée par la guerre civile ». Le but de ceux qui ont exécuté le randonneur français ne serait-il pas, justement, de réactiver la terreur et de faire ainsi barrage à l'exercice de commémoration et de mise en mots lentement engagé ? Parallèlement un autre article, en même page, dénonce tant les erreurs et amalgames opérés par le traitement médiatique - notamment en assimilant à tort la Kabylie à un fief de l'islamisme – et critiquant fortement, par ailleurs, l'Etat algérien.

Les controverses du multiculturalisme

Le Monde du 11 juillet met en débat les points de vue de l'ethnologue Jean-Loup Anselme et de l'essayiste Rokhaya Diallo, abordant la « guerre des identités » qui se jouerait actuellement en France. L'article introductif (Nicolas Truong) part du constat d' « un monde en panne de collectif et d'idéal fédérateur » dans lequel « chaque communauté revendique son identité. A droite comme à gauche, entre nationalisme et multiculturalisme, défense de la francité et quête de religiosité, la société semble en proie à de multiples quêtes et querelles identitaires ». Face aux

changements « sans précédent » des mœurs et comportements que représentent la société pluriculturelle, l'érosion de la domination masculine, le mariage gay, les générations numériques, la droite cherche à fédérer les citoyens « heurtés par la grande mutation anthropologique en cours en Occident » en affirmant l'identité blanche et chrétienne, hétérosexuelle et souverainiste, manifestant son désir de revenir à l'ordre ancien, déstabilisé par Mai 68 puis les dérégulations libérales et les bouleversements sociétaux. Mais le retour aux valeurs ancestrales et familiales, dites immuables, relève aussi d'une frange agissante des musulmans. A gauche, le multiculturalisme a longtemps fédéré la demande d'identité. Mais la République a échoué à mettre en œuvre ses principes d'intégration et de nombreuses associations ont émergé pour mettre en exergue le droit à l'affirmation de soi, l'identité affirmée comme une réponse à la discrimination subie. « Sur le modèle du conseil représentatif des institutions juives de France », des associations politiques telles que le Conseil représentatif des associations noires de France ou le Parti des Indigènes de la République ont voulu donner une visibilité aux minorités issues de la France post coloniale. Dans cette bataille idéologique, l'hégémonie culturelle est clairement du côté de la droite extrême ». Le but est donc d'aborder cette quête d'identité, plus complexe que sa réduction à une cause qui serait portée par les seuls extrêmes et révélatrice en tous cas d'un risque de réduction du commun au communautaire.

Jean-Loup Anselme et Rokhaya Diallo analysent donc comment la République française doit faire face à l'« ethnicisation » des rapports sociaux : l'une souligne d'abord son expérience de personne noire née à Paris, sans cesse questionnée sur ses origines africaines quand bien même elle se ressentait avant tout comme parisienne ; l'autre part de son expérience à Marseille, blanc et juif, faisant partie d'une génération tiers-mondiste qui a lutté pour l'indépendance de l'Algérie, intéressé en tant que sociologue et ethnologue par le décalage entre la réalité des ethnies et le discours répandu à leur sujet. « Plutôt que de considérer qu'il y avait une spécificité de chaque ethnie, comme on l'enseignait à l'époque en montrant ainsi que l'Afrique était divisée en 700 ethnies et autant de langages, j'ai été frappé par la plasticité et la flexibilité de ces identités ». Les deux protagonistes critiquent tant la représentation désormais dépassée de la « France du Petit Nicolas » que l'approche en termes de composantes segmentées, voire étanches.

Pour Jean-Loup Anselme, l'identité pure n'existe pas, d'où sa préférence pour la notion de « branchement », issu de l'électronique, avec l'idée que « l'identité locale n'existe pas en soi mais qu'elle est toujours le résultat de l'appropriation d'éléments culturels globaux qui sont ensuite réinterprétés localement ». Alors que l'analyse française en termes de classes séparant les bourgeois et les prolétaires est dépassée, il est nécessaire de mieux analyser les classes et des

identités réelles, avec leurs composantes ethniques, sans occulter le risque de fracture qui découle des conceptions exacerbées portées par des soi-disant Français de pure souche comme par des groupes arcboutés sur des identités particulières (noire, arabe, gay, lesbienne, trans, ...). Rokhaya Diallo souligne à ce sujet l'importance d'une inscription commune dans la République ; elle a fondé en ce sens le collectif Les Indivisibles, qui veut faire mieux reconnaître la participation à la société française des français d'origine extra-européenne. A l'opposé de ce qu'avancent les groupes extrêmes qui visent à diviser la société française (et rassemblent finalement très peu d'individus malgré la visibilité médiatique qu'ils parviennent à obtenir au prix d'un véritable marketing politique), et contre la tendance fréquente dans le débat public, elle affirme que les groupes souhaitent valoriser non des identités, mais des expériences communes. («L'ethnisation de la France» : Jean-Loup Anselme, Editions Lignes, 2011 ; « A nous la France » : Rokhaya Diallo, Michel Lafon, 2012).

A l'occasion d'événements aussi divers que la législation sur la famille d'un côté et les actes de barbarie liés à l'extrémisme religieux de l'autre, se dessinent des lignes d'analyse en termes d'équilibres de civilisation, avec deux polarités, l'une étant celle de la vie collective dans une communauté donnée - la France, l'Algérie,... - l'autre étant celle de la géopolitique, avec tout l'arrière-plan de la reconfiguration des grands équilibres dans lesquels les Etats relevant du monde occidental cherchent à se réinscrire. Dans l'une comme l'autre de ces deux sphères d'analyse se profile la volonté d'aller étudier, au-delà des événements surmédiatisés, des lignes d'investigation plus profondes, qu'elles soient sociologiques, historiques, ou géopolitiques. Mais le peu d'éclairages qui pourraient poser, en contrepoint par exemple, comment les associations au niveau micro sociologique peuvent participer à la reformulation ou la consolidation des symboles d'appartenance à la société pose question : il resterait à comprendre pourquoi les expériences et pratiques réelles qui existent pourtant sont peu traitées, et le plus souvent traitées plutôt « à part » sans être complètement intégrées au traitement général des repères collectifs.

6 - Sciences et techniques : des avancées qui déplacent les frontières de l'humain

Le Monde présente régulièrement, par différents articles ou dossiers, les découvertes scientifiques et les inventions technologiques dont l'accélération provoque une remise en cause de socles antérieurs de la connaissance ; elles provoquent aussi un malaise dans la société, qui peine à en comprendre l'impact et à en réguler le développement.

L'ère du Big Data modifie-t-elle la production de la connaissance ?

La production de la connaissance est particulièrement questionnée à l'ère du numérique, où la possibilité du traitement en masse des données pourrait complètement remettre en cause les processus d'analyse et de décision dans de nombreux domaines. C'est du moins la thèse défendue par les auteurs de « Big Data, la révolution des données est en marche » que Le Monde présente le 3 juillet (Valérie Segond). Grâce à la chute des coûts de traitement, il est désormais possible de traiter des centaines de milliards de données, issues de lieux différents, collectées sur des thèmes extrêmement divers. N'importe quelle information – même une humeur – peut être recueillie et traitée ; des données anciennes peuvent être retraitées dans des configurations nouvelles, des corrélations insoupçonnées peuvent être mises à jour. C'est toute la démarche scientifique, touchant au moteur même du progrès, qui est transformée. Mais peut-on effectivement privilégier la masse à l'exactitude, le simple constat de corrélations à la rigueur scientifique qui cherche à prouver la causalité, le « quoi » peut-il suffire et supplanter le « pourquoi » ? La titulaire d'un doctorat en informatique peut-elle effectivement (bien) s'occuper de bébés prématurés comme c'est le cas en Ontario ? L'article souligne en fait les limites de la démonstration présentée, qu'il s'agisse de l'absence d'esprit critique par rapport aux erreurs d'analyse qui ont directement découlé des processus de décisions fondés sur le Big Data – la crise des subprimes par exemple – ou encore de l'impasse d'une connaissance basée sur la seule analyse du passé : « c'est même en rupture avec lui que les grands changements sont survenus. Et on s'interroge : dans le monde des « big data », Galilée serait-il condamné ? » . (« Big Data, la révolution des données est en marche » : Viktor Mayer Schönberger et Kenneth Cukier, Robert Laffont, 2014)

Elargissant le cadre d'analyse, Le Monde du 25 septembre publie un dossier consacré aux grandes idées de la science et à leur place dans la société. L'introduction (David Larousserie) rappelle que les découvertes scientifiques ont un impact sur la vie quotidienne, mais n'ont pas été conçues pour cela : « ces réalisations techniques n'en ont été souvent que des conséquences impossibles à anticiper. Une leçon à méditer à l'heure où les gouvernements tendent à fixer des objectifs concrets et finalisés à la recherche. Au risque de brider la créativité ».

Préserver le processus d'invention ?

L'activité scientifique n'a-t-elle pas pour but de nous rendre le monde plus intelligible, de créer des concepts, d'en tester la pertinence, et parfois même de provoquer des chocs dans la pensée ? Alors que l'on demande de plus en plus systématiquement aux chercheurs de mener des travaux

qui produiront des résultats utiles, ne va-t-on pas considérablement réduire la recherche, vue à l'aune de ces retombées concrètes ? C'est l'une des questions soulevées par Etienne Klein, physicien et philosophe, qui dirige le laboratoire de recherche sur la matière du Centre de l'Energie Atomique (CEA). Il parraine la collection « Grandes idées de la science » pour faire partager au grand public ces connaissances qui transforment le monde ; il veut en cela contribuer à lever les idées fausses qui circulent à force de simplifications excessives et notamment le mythe qui voudrait que l'activité scientifique soit un enchaînement toujours bien ordonné d'arguments et de preuves, avec une hypothèse avancée par un chercheur, vérifiée par un autre, et ainsi de suite. Les vulgates suppriment les méandres, les fausses pistes, les erreurs d'interprétation et les motivations métaphysiques qui accompagnent l'histoire des idées scientifiques. Mais la réalité est en général différente, avec bien sûr le génie de ces inventeurs, mais aussi leur réflexion personnelle - leur « boussole intérieure » - en dehors du champ même de leur démarche scientifique, sans oublier leur collaboration avec d'autres : « je n'aime pas trop quand la pensée et l'existence sont présentée de façon cloisonnée, car cette séparation qu'on voudrait croire étanche ne l'est en réalité jamais. Et puis ces gens étaient d'authentiques génies (...), même s'il ne faut pas trop personnaliser l'avancement de la science : elle est une aventure si collective qu'on ne peut pas la présenter comme si elle s'était construite grâce aux seuls envoyés du ciel qui auraient éclairé les hommes grâce à leur intelligence supérieure. Reste que, sans quelques personnages intellectuellement haut perchés, les choses se seraient passées autrement ».

La question se pose aussi du relativisme radical qui semble monter en puissance sous l'influence d'une certaine sociologie de la science et finalement dénier, sans aucun argument scientifique, l'existence de toute vérité scientifique (certains sociologues des sciences prétendant que les théories tenues pour « vraies » ou « fausses » le sont uniquement au non d'intérêts purement sociologiques). Mais l'enjeu essentiel est celui de l'utilisation de la connaissance scientifique, dont témoignent d'ailleurs clairement les controverses sur des avancées techniques comme le nucléaire, les OGM, les nanotechnologies.

Les usages de la connaissance : un enjeu politique et citoyen

Comme le soulignait Albert Einstein invité en 1939 à prendre la parole dans un séminaire de théorie à l'université de Princeton à propos des liens entre la science et les valeurs, « nous devons prendre acte qu'il n'existe aucun chemin de la connaissance de ce qui est à celle de ce qui doit être ». Etienne Klein explique ainsi que les connaissances scientifiques ont ceci de paradoxal qu'elles produisent de l'incertitude, mais une incertitude de type spécial : nous ne pouvons pas,

grâce à nos connaissances scientifiques, savoir ce que nous devons faire d'elles. Les connaissances biologiques permettent par exemple de produire des OGM, mais savoir si nous devons le faire ou non « devient affaire de valeur, et c'est là que commencent les controverses, donc la politique ». Il cite l'avertissement de Paul Valéry pour qui « l'homme sait assez souvent ce qu'il fait, mais il ne sait jamais ce qu'il fera de ce qu'il fait ». D'où, selon Etienne Klein, « cette sorte d'effroi collectif qui nous conduit désormais à valoriser l'incertitude comme défiance à l'égard de ce que l'on sait et aussi de ce que l'on fait ». Ne faudrait-il pas plutôt commencer à redonner un sens à l'« idée de progrès », dont une anagramme est « degré d'espoir » ? (Etienne Klein. « En cherchant Majorana, le physicien absolu ». Editions des Equateurs, 2013).

Les découvertes relatives aux modalités cérébrales de la localisation spatiale, ou encore la possibilité de former et d'effacer des souvenirs donc de manipuler la mémoire, sont différentes illustrations de ces enjeux.

Le Monde du 8 octobre (Sandrine Cabut) illustre ainsi la révolution à l'œuvre dans la compréhension du cerveau humain en présentant les avancées opérées au sujet de la mémoire spatiale, avec les recherches de trois scientifiques qui ont permis de comprendre notre « GPS interne », à savoir les neurones responsables de l'orientation et du positionnement dans l'espace. John O'Keefe, docteur en physiologie de la psychologie à l'université McGill au Canada depuis 1967, a poursuivi ses études à l'University Collège de Londres où il a montré que les neurones d'une zone cérébrale profonde, l'hippocampe, sont toujours activés lorsqu'un rongeur se trouve à un certain endroit d'une pièce : l'hippocampe abriterait donc des sortes de cartes cognitives permettant l'orientation spatiale. Les travaux du couple de norvégiens Edvard Moser (directeur de l'institut Kadli de neuroscience des systèmes de Trondheim) et May-Britt Moser (docteur en neurophysiologie et professeur à l'institut des sciences et technologies à Trondheim) ont été primés par le prix Nobel de médecine en 2014 : ils ont montré l'existence de cellules nerveuses qui contribuent aussi à la localisation. Chaque neurone s'active pour plusieurs points de l'environnement parcouru par l'animal, dessinant une sorte de grille hexagonale, dépendant d'informations externes et d'informations internes générées par l'animal lui-même au cours de ses déplacements. Ne peut-on espérer à terme des avancées significatives dans le traitement des troubles de l'orientation spatiale ?

Le Monde du 8 octobre présente également (Sandrine Cabut) les travaux du neurobiologiste Pierre-Marie Lledo, qui dirige le département des neurosciences de l'Institut Pasteur à Paris et le laboratoire genèse, synapse et cognition du CNRS. Son équipe a mis en évidence en 2003

l'existence de cellules souches dans le cerveau adulte et bouleversé les dogmes de la neurobiologie ; elle a depuis caractérisé les mécanismes d'apprentissage et de mémorisation. Avec la technique de l'optogénétique, qui allie optique et génétique, il est désormais possible d'activer ou d'inhiber l'activité d'un neurone précis. D'autres travaux illustrent les possibilités de manipulation de la mémoire, comme ceux de Susumu Tonegawa de l'Institut Rikien de Tokyo et du MIT (Massachusetts Institute of Technology) qui est parvenu avec l'optogénétique à modifier les souvenirs d'un rongeur : il est possible de substituer un souvenir à un autre, voire d'ajouter de faux souvenirs dans la mémoire d'une souris. Parallèlement les travaux du groupe de Roberto Malinov de San Diego en Californie ont prouvé la possibilité de former un souvenir, de l'effacer et de le réactiver à volonté à partir de l'optogénétique. Certes de telles analyses existaient déjà, mais l'optogénétique permet d'en donner des bases plus rigoureuses.

Ces découvertes donnent un véritable support aux thérapies cognitives comportementales, mais elles soulèvent à l'inverse de lourdes questions sur le fondement des méthodes psychoanalytiques fondées sur la résurgence des souvenirs et sur la valeur juridique des témoignages. « Finalement, tout cela pousse à s'interroger sur notre devenir, car ce qui fait l'humain n'est ni dans son sang ni dans ses muscles, mais dans son cerveau. Dès lors que l'on y touche ». Ces enjeux supposent de réfléchir aux conditions de la recherche : le fait que finalement ces découvertes coexistent avec l'absence d'avancées significatives dans le traitement des maladies neurovégétatives s'explique en partie par l'abandon du soutien de laboratoires pharmaceutiques aux recherches fondamentales du fait de la dimension des études cliniques nécessaires dans ce domaine. « Le temps entre une découverte fondamentale et la mise sur le marché d'une molécule est particulièrement long en neurosciences, il ne correspond plus au modèle économique placé sous l'égide d'actionnaires ». La question est aussi celle des applications de nouvelles interfaces cerveau-machines : « personne n'est choqué par le port de lunettes, mais la société a encore du mal à accepter qu'un individu puisse être un cyborg » et ce d'autant que ces recherches se font souvent loin de nous, en Asie ou aux Etats-Unis. « Pourtant, nous sommes déjà entrés dans l'ère du transhumain. Il faut accepter le progrès pourvu qu'il soit équitable ». L'intérêt de la période actuelle, et ce qui permet d'être optimiste, réside dans le fait que la science contemporaine fonctionne désormais sur un mode participatif, avec des systèmes de consortiums, de partage de données, de crowdsourcing, qui permettent d'impliquer suffisamment d'individus et donc de décider collectivement de certaines questions éthiques. Alors que les débats citoyens demeurent difficiles à organiser, « il est urgent de faire un travail de fond sur l'opinion publique pour qu'elle retrouve un intérêt à construire une société de la connaissance et du partage ». (Pierre-Marie Lledo et Jean-Didier Vincent « Le cerveau sur mesure » Odile Jacob 2012).

Les carences de la régulation politique

L'utilisation de la connaissance scientifique et du progrès technologique soulève de fait des questions politiques, qui devraient faire l'objet de débats et de choix partagés, ce qui n'est pas nécessairement vérifié.

C'est ce qu'illustre par exemple Le Monde du 10 septembre avec une tribune d'Abdel-Rahmène Azzouzi, professeur, chef de service d'urologie au CHU d'Angers, qui dénonce la « supercherie » des robots chirurgiens dont la présence influencerait le choix des soins en dehors de véritables considérations médicales. L'auteur cite plusieurs études effectuées au sujet du cancer de la prostate, montrant la pratique de sur traitements à des fins purement économiques. Par exemple la présentation d'une étude au premier congrès américain d'urologie de l'American Urological Association en mai 2014 a mis en évidence une corrélation entre l'augmentation d'ablations de la prostate et l'installation de robots chirurgicaux. En France, parallèlement, 60% des patients ayant eu une ablation de la prostate dans un des grands centres de chirurgie robotique parisien appartenaient au groupe de plus faible risque de progression de la maladie. Alors que les investisseurs qui ont acquis l'outil pour 2 à 2,5 millions d'euros attendent un retour sur investissement, le risque de démultiplication des actes (et donc de patients opérés à tort) est réel, d'autant que les patients fragilisés psychologiquement à qui l'on vante des mérites pourtant non démontrés scientifiquement n'ont pas les moyens de se déterminer en dehors de l'influence qu'ils subissent. Il serait donc nécessaire de garantir une pratique républicaine de la médecine, supposant que les intérêts de la collectivité et ceux du patient priment toujours sur des intérêts particuliers, qu'il s'agisse de renommée ou de retombées financières. Une tâche qui, en France, supposerait une action plus radicale des Agences Régionales de Santé (ARS).

Que conclure ?

Le panorama proposé au fil des articles et dossiers par Le Monde est global et caractérise une transformation profonde de la société. Derrière la mise en échec des institutions, et au-delà des régulations politiques existantes, se pose la nécessité de refonder des références collectives auxquelles adosser un système de pilotage, englobant les règles de fonctionnement de l'économie, le fonctionnement démocratique, etc. Après la crise des grandes idéologies – le libéralisme, le socialisme, le communisme – le récit structurant des Lumières, qui sacralisait l'individualisme émancipateur et le progrès, ne suffit plus à construire des repères pour la société, pas plus que les

cadres collectifs – partis, syndicats, dialogue social, mais aussi classes sociales – ne parviennent à y relier concrètement l'individu. La mise en cause de l'économie capitaliste est engagée : la critique des excès du capitalisme financier, l'émergence d'inégalités qui sapent non seulement le système économique lui-même mais fissurent aussi la cohésion sociale, exigent de laisser place à l'alternative : l'écologie, la soutenabilité et le développement durable, les biens communs, sont désormais plus visibles, comme pratiques convaincantes et comme conceptualisations possibles. Le système de protection sociale, dont la reconfiguration est en cours depuis plusieurs décennies sans pourtant être connue du grand public, cherche son ré-ancrage dans une acception plus large du système social, où les politiques structurelles doivent trouver leur place, où la perspective générale doit être cohérente avec les enjeux de cohésion sociale et de soutenabilité du XXI^e siècle. Les références symboliques du « vivre ensemble » c'est-à-dire, au-delà des institutions, la place du travail et de l'emploi, la famille, la religion, la culture, se déplacent pour trouver progressivement de nouveaux équilibres, souvent de manière chaotique. Enfin, au-delà des questions posées de longue date par l'ère du numérique, se posent à nouveau celles des choix que suppose la progression rapide des sciences et techniques, qui fait vaciller le socle de ce qui définit l'humain.

Ce panorama, loin des simplifications et du sensationnalisme dont procède parfois le traitement médiatique, assume et analyse la complexité des facteurs en présence. Mais les issues concrètement envisageables semblent moins étayées, comme si penser la société de demain demeurerait un exercice théorique, relevant pour l'essentiel du « grand débat » entre des « grands intellectuels ». La réalité d'un prisme de traitement qui serait choisi comme tel par la rédaction du Monde demeure à vérifier. La question se pose en tous cas de la place qui pourrait être (mieux) faite aux expériences et aux conceptions générales de la société qui émergent dans le monde réel, dans la société civile, et entre autres dans les associations. Ainsi, pourquoi les analyses sur le « vivre ensemble » ne font-elles pas plus largement écho aux nombreuses expériences de terrain où des acteurs ont, concrètement, instauré des formes prometteuses de lien social (lieux de partage intergénérationnels, rencontres interculturelles ou interconfessionnelles, ...) ? Pourquoi l'analyse des institutions en crise ne montre-t-elle pas plus, en contrepoint, le rôle de l'engagement citoyen, de la pratique bénévole, de la vie associative ? Pourquoi les analyses critiques du capitalisme ne soulignent-elles pas plus systématiquement la réalité de l'économie non lucrative ou encore le sens que revêt l'adoption d'une loi sur l'économie sociale et solidaire ? Le rôle des associations semble un « angle mort » du traitement des transformations profondes de la société. Si tel est bien le cas, les raisons en seraient à approfondir : les réseaux d'associations, dont les canaux de diffusion sont pourtant riches en promotions d'idées et de pratiques,

manquent-ils de savoir-faire pour être relayés dans les grands médias ? S'agit-il plus simplement d'un travers du traitement journalistique français qui serait polarisé entre deux extrêmes, celui de l'analyse très surplombante de « grands » phénomènes ou systèmes où le rôle des acteurs est gommé, et celui des faits divers ou des jeux de « people » où toute dimension citoyenne et politique a disparu ? Il serait certainement utile, dans un contexte où la société civile s'est fortement mobilisée, de mettre en valeur comment, de manière certes moins visible mais pour autant durable et profonde, elle agit dans la société. En symétrie se pose aussi la question de la capacité des associations, comme composante de la société civile, à peser sur l'ensemble des grandes évolutions de la société telles que les cerne l'analyse du Monde.

Chapitre 1. 2 (Première partie) Le politique comme médiation et institution

Le mythe d'un rôle politique des associations, qui seraient la figure canonique de la société civile et en cela une composante vitale de la démocratie, marque le discours émanant du milieu associatif et l'on retrouve régulièrement ce *credo* lors des manifestations publiques ou dans les plaidoyers. Mais parallèlement s'exprime un questionnement critique sur la réalité de ce rôle. La question devient alors plus largement celle de la dynamique dans laquelle peuvent effectivement s'inscrire les associations, alors que le doute s'installe au sujet du système politique lui-même. De fait, les institutions politiques françaises sont régulièrement questionnées dans un contexte d'essoufflement démocratique dont les symptômes sont, entre autres, le désintérêt pour les grands rendez-vous de la vie politique que constituent les élections ou encore la perte de confiance dans l'Etat et dans les élus. La crise du politique est un sujet récurrent, qui conduit les uns à réclamer une réforme constitutionnelle, les autres à soutenir qu'au-delà de la constitution c'est la vie politique elle-même qui doit être refondée, par d'autres pratiques de relations entre représentants et représentés mais également d'autres exigences éthiques. Au-delà des analyses récurrentes qui mettent en avant le rôle de la crise économique et financière ou la perte de repères liée à la mondialisation pour expliquer le désintérêt (voire la désaffiliation) de nombreux citoyens, comprendre ces phénomènes suppose de remonter aux évolutions profondes qui conduisent, au début du XXI^e siècle, à une telle situation. Certes les facteurs conjoncturels sont indéniables. Mais des mouvements structurels, de longue portée, expliquent pourquoi la période actuelle est si peu propice à l'inscription dans une configuration sociale et politique qui fasse sens, à défaut de références collectives(1) et de médiations instituées (2) pour s'inscrire dans la société. Dans ce contexte, la réflexion sur le rôle politique des associations conduit à s'interroger sur leur capacité à produire des références ou des médiations qui participeraient de la reconstitution du politique. Autrement dit, il s'agit de tenter de comprendre comment l'individu existe aujourd'hui dans le système démocratique et comment l'existence d'associations modifie, éventuellement, cette interaction ; ou, plus simplement et plus fondamentalement, de comprendre comment l'individu existe dans le système social et politique et si l'existence d'associations modifie (ou non) cette interaction (3).

1 - Idéologies et représentations collectives : l'érosion des métarécits

Le relativisme qui caractérise l'époque moderne est lié au recul des grandes références idéologiques qu'ont pu constituer le marxisme, l'existentialisme, le christianisme, qui est selon Joël Roman lié à la plus grande mobilité des engagements et à « l'espoir d'en finir enfin avec des idées plus ou moins confuses et métaphysiques, pour laisser place à une connaissance objective

des phénomènes humains et sociaux ». L'enjeu est alors de retrouver une capacité de jugement critique, vu la difficulté à s'orienter dans les idées, à s'assurer de la pertinence de telle ou telle analyse, à défaut de boussole pour se situer face à l'observation du réel. « En l'occurrence, cette liberté ne favorise guère l'exercice du jugement : elle porterait plutôt au relativisme, et à considérer le champ des idées comme un étalage où chacun est libre de faire son marché à sa guise. Comment échapper à cet écueil sans retomber dans une forme, périmée d'ailleurs, de dogmatisme ? ».

La difficulté est aussi de retrouver une capacité à tracer des perspectives, mais sans retomber dans le travers du formatage idéologique : « il n'y a sans doute pas de sortie de l'idéologie, mais, en revanche, il est possible et nécessaire d'en critiquer sans relâche les formes renaissantes ». (Joël Roman Chronique des Idées Contemporaines pp 48-52). Au-delà de l'extension du relativisme demeure la question de références partagées, retrouvant une part d'universalité, qui semblent faire défaut pour fonder la cohésion de la société.

1.1 La fin des idéologies ?

La pensée à l'épreuve du brouillage des cadres de référence

Comme le résume Joël Roman, « Le rôle de la pensée, du travail intellectuel est de fournir des cadres d'interprétation à ce qui nous arrive. Nous ne pouvons mettre en ordre, donner un sens aux événements ou aux informations qu'en fonction d'idées de référence, qu'on pourrait presque qualifier de préjugés, tant elles organisent nos jugements ». Cette question renvoie entre autres à la place des intellectuels, dont le rôle, « loin du prophétisme ou de la direction de la conscience de naguère », pourrait être « celui d'une patience lucide, qui ne renonce pas à prendre parti, mais qui ne fait pas non plus l'économie de l'analyse ». En effet, la fin utile du travail intellectuel est de produire des cadres d'interprétation qu'on estime plus adaptés que les anciens aux situations auxquelles nous pouvons être confrontés. La difficulté, aujourd'hui, est que nous sentons bien la faillite des cadres anciens, devant de nouveaux problèmes et de nouveaux défis, mais sans parvenir à formuler des interprétations nouvelles. La pensée contemporaine paraît parfois comme un archipel de propos qui ne parviennent pas à donner sens à nos expériences. Deux grandes manières d'ordonner les idées ont longtemps dominé : les disciplines (économie, sociologie, philosophie, ...) et les idéologies (le marxisme, le libéralisme, l'univers de référence chrétien avec le personnalisme et le catholicisme social, ...). Un quadrillage était donc possible pour chaque situation, dans un système de références identifié. Mais cette structuration du champ intellectuel nous fait aujourd'hui défaut. Trois changements majeurs se sont parallèlement introduits. La complexité s'impose désormais avec, au-delà d'une segmentation verticale des analyses, une

approche horizontale qui croise les différents champs disciplinaires. Les idéologies et disciplines, qui convergeaient autrefois vers l'idéal d'émancipation, voient cet idéal déconstruit, avec l'entrée dans une « ère du soupçon » alors que le discours critique semble devenu notre sens commun puisque nous sommes émancipés : « Nous sommes modernes. Nous savons qu'ici et là des discours peuvent recouvrir des rapports de force, que nos actions sont déterminées par nos intérêts matériels et par notre inconscient » ; les grandes idéologies émancipatrices issues du XIX^e siècle ne peuvent donc plus servir de référence. Enfin l'effacement du rôle des intellectuels (portant une problématique de vérité) au profit des médias (portant plutôt une problématique de visibilité), produit un rétrécissement de l'espace de débat. (Joël Roman *Chronique des Idées Contemporaines* pp 17-18).

L'ère des savants ?

L'un des axes essentiels de la prise de recul par rapport aux idéologies est le progrès de la connaissance, thème cher à Raymond Aron dans ses analyses de la société industrielle au milieu des années soixante : les conditions de la croissance conduisent au recul de l'intérêt des querelles doctrinales et à la dévalorisation des idéologies. « Les exigences scientifiques, sociales, humaines de la croissance – nombre de techniciens, incitation au progrès des entrepreneurs et des administrateurs, consentement spontané ou contraint des masses au changement – passent désormais pour plus importantes que les modalités de la régulation ». Autrement dit l'accent est mis sur les formes communes à toutes les croissances plutôt que sur ce qui caractérise un type de régime. La croyance partagée, en Occident comme en Union soviétique, est désormais celle du caractère imparfait de tous les régimes, couplée à la reconnaissance plus objective de leurs potentiels respectifs : « Les plus farouches adversaires du communisme ne nient pas que la croissance de l'économie soviétique est rapide et que le niveau de vie des masses s'élève. Les plus farouches adversaires de l'Occident libéral ou du capitalisme admettent qu'il n'y a pas eu de grande crise depuis 1945 et que les prolétaires exploités vivent mieux qu'ils n'ont jamais vécu ». Pour autant, Raymond Aron se démarque du positivisme d'Auguste Comte et met en doute la perspective d'une humanité désormais sûre d'aller vers la paix et le progrès : « L'aube de l'histoire universelle, je le crois, est sur le point de se lever. L'histoire universelle présentera certaines originalités par rapport aux histoires provinciales des nations ou des civilisations des 6000 années de l'immédiat passé. Rien ne permet de dire que l'histoire universelle cessera d'être dramatique ». (Raymond Aron. *Dimensions de la conscience historique*. Paris. 1964. Plon, pp 246-247 ; cité par Joël Roman pp 51-52).

La fin du politique ?

L'une des illustrations de ce recul des idéologies est la dépolitisation des sociétés occidentales, qu'étudie notamment Pierre Birnbaum au milieu des années 70, soulignant comment la persistance d'options idéologiques très marquées chez certains intellectuels recouvre en fait leur résistance à l'éviction de leur influence par le pouvoir croissant des experts ou des savants. Cette survivance se traduit aussi par un débat élitiste, confiné à une sphère relativement fermée, à l'opposé donc d'une réelle participation populaire. Les procès de Moscou, en 1955, auraient en tous cas été un fait déclencheur dans la rupture avec l'influence soviétique, rendue d'autant plus possible que la croissance et le développement de l'Etat providence ont valorisé le référentiel occidental. Dans ce contexte, la pensée de Raymond Aron, telle qu'analysée par Birnbaum, est le reflet d'un monde occidental reposant sur un consensus qui le met à l'abri des comportements idéologiques, et pour lequel la notion d'utopie perd toute signification, supplantée par un pragmatisme qui ne reconnaît que les projets précis, mesurables et réalisables. Le « concret » devient plus important que l'idéal, la réalité plus importante que l'imagination. Les intellectuels sont discrédités car ils ne détiennent pas de savoir précis ; les savants, à l'inverse, « forts de leur savoir et de leur statut, ne cèdent pas à ces tentations métaphysiques : loin de fournir des idéologies aux mouvements révolutionnaires, ils mettent plutôt leur savoir au service d'une analyse concrète des faits sociaux ». La science fait ainsi reculer l'idéologie et les sociologues, « au lieu de mettre systématiquement le monde en question, doivent par conséquent en donner une explication scientifique. Comme le note Birnbaum, « cette rationalisation du monde risque de produire, selon les termes mêmes de Weber, un « désenchantement », car la science sociale se détache définitivement de l'imagination prophétique. S'inspirant de cette remarque, Aron, comme Bell, Lipset ou Shils, soulignent que le caractère scientifique et neutre des sociétés industrielles pousse les « intellectuels » à reporter leurs modèles et leur espoirs vers les pays du tiers monde non atteints par une technologie a-idéologique qui impose sa propre rationalité ». Poursuivant son extrapolation à partir de la distinction de Max Weber, Bell avance alors que l'éthique de la responsabilité, qui tient compte d'éléments pragmatiques et mesurables, doit désormais seule guider les hommes politiques ; ceux-ci doivent, autrement dit, cesser de se référer à une éthique de la conviction (celle-ci aurait par exemple sous-tendu les politiques communistes justifiant tous les moyens propres à assurer la réalisation d'une idéologie).

La dépolitisation s'observe clairement dans la transformation des motivations du corps électoral, avec « des individus qui ne votent que très rarement de manière explicite en faveur d'un système idéologique particulier car ils suivent bien souvent l'opinion de leur groupe d'appartenance ou

bien se préoccupent davantage de revendications concrètes, mais de plus ils s'abstiennent dans une proportion relativement importante, qui s'accroît d'autant plus qu'ils ne sont pas véritablement intégrés dans un groupe social ». Autre phénomène, « la personnalisation du pouvoir entraîne elle aussi une diminution des luttes doctrinales et favorise l'amalgame et le rassemblement hétérogène ». Les partis peuvent alors « se transformer en vastes machines peu attentives aux querelles idéologiques et soucieuses uniquement de conquérir de nouveaux votes par de nouvelles promesses concrètes ». (Pierre Birnbaum. *La fin du politique*. Paris, 1975, Editions du Seuil, pp 26-30 cité par Joël Roman pp 53-57). Critiquant ce courant, Birnbaum souligne que non seulement il peut conduire à favoriser la mise en place d'une forme de démocratie limitée où finalement l'absence de participation des citoyens est considérée comme la meilleure régulation du système, mais aussi que, sous couvert d'une dépolitisation prétendument naturelle, il recouvre en fait l'idéologie utilitariste qui affirme que l'homme n'est mu que par des visées rationnelles. La politique, comme l'illustre Mai 68, n'est pas seulement affaire de rationalité et peut au contraire soulever les passions. La question serait alors, pour Joël Roman, de faire la part des choses entre l'hypothèse de tendances qui seraient désormais ancrées et celle d'une logique d'alternance de phases de retrait et d'investissement politique. (Joël Roman *Chronique des idées contemporaines* p 58).

L'ère du privé ?

La fin des idéologies a aussi partie liée avec l'attrait du domaine privé, qu'Albert O. Hirschman décrit comme un phénomène central, lui-même lié à la déception ressentie au sujet de l'action publique. Certes la découverte de l'action orientée vers des fins publiques peut constituer une expérience libératrice, une façon de satisfaire le besoin confus « d'un but plus élevé et d'un surcroît de sens dans la vie des hommes et des femmes, surtout à une époque où la foi religieuse est en reflux dans bien des pays. Mais la permanence de cette qualité n'est d'aucune façon assurée ». L'action publique, supposée porter les plus nobles élans de l'homme, peut perdre son image valeureuse dès lors que sont révélées les motivations réelles, faites d'ambitions et de mobiles égocentriques, de ceux qui l'incarnent. Cette déconsidération de l'action publique, déconnectée de toute réflexion sur la validité de telle ou telle option idéologique, conduit également à la survalorisation de la sphère privée : la primauté donnée à la satisfaction des besoins privés serait en quelque sorte la traduction d'une conception humble de la politique – elle ne prétend pas être le lieu de la réalisation de nobles dessins – ce qui légitime finalement le fait de ne pas s'engager dans l'action publique. « Mais cette attitude d'humilité n'est qu'un aspect du triomphe de l'homme privé sur l'homme public. Le nerf de cette revanche idéologique, c'est

l'idée que la création de richesse (objectif de l'action privée) est foncièrement supérieure à la recherche du pouvoir, désormais perçue comme le but exclusif de l'action publique ». L'immersion totale dans la vie privée est alors ressentie par beaucoup comme une « expérience libératrice non seulement pour soi-même mais pour toute la société ». Cette tendance sera à l'inverse critiquée par les intellectuels qui y verront le mépris des tâches plus noble - qu'incarne précisément la politique - et sa fréquente indifférence à la justice sociale. (Albert Hirschman, *Bonheur privé, action publique*, Paris, 1983 (1982), Librairie Arthème Fayard pour la traduction française, pp 213-220 ; cité par Joël Roman pp 58-62)

Comme le résume Joël Roman, cette analyse laisse ouverte la possibilité d'un retour à l'équilibre entre attrait de la sphère privée et attrait de la sphère publique, dépassant les deux positions extrêmes qui pour les uns, voient dans l'individualisme la raison du déclin des idéologies, du politique et de l'implication dans l'action publique (et ce pour s'en réjouir ou à l'inverse le déplorer) et, pour les autres, y voient la possibilité d'une société d'individus rationnels, donc pacifiée car libérée des passions collectives. Les analyses d'Auguste Comte, pour qui le progrès se traduirait par le passage de l'humanité par trois âges, l'âge théologique, l'âge métaphysique et l'âge positif, se situent dans ce deuxième courant, reliant dans l'utopie positiviste deux aspects interactifs : le progrès des sciences humaines qui permet de mieux comprendre les facteurs psychologiques et sociologiques de l'inscription de l'homme dans la société, et le progrès de la science qui permet de construire des modes rationnels de gouvernement, essentiellement fondés sur des actions concrètes. Mais cet espoir fondé entre autres sur la sociologie n'est pas nécessairement partagé, avec par exemple la réserve initiale de Paul Lazarsfeld qui incite à la prudence compte tenu du manque de recul face à une connaissance encore trop récente et affirme que « la sociologie n'en est pas encore au point d'offrir un fondement solide à la sociologie (*social engineering*). Les sciences de la nature durent attendre 250 ans, entre Galilée et le début de la révolution industrielle, avant d'exercer une influence appréciable sur l'histoire du monde. La recherche sociologique empirique n'a que trente ans d'âge. Si nous attendons qu'elle résolve instantanément les grands problèmes mondiaux, si nous ne lui demandons que des résultats d'utilité immédiate, nous ne ferons que troubler le cours naturel de son évolution ». (Paul Lazarsfeld, *What is sociology*, Oslo, septembre 1948, polycopié, pp 19-20; cité par Joël Roman p 64).

L'ère managériale ?

La révolution managériale est analysée au milieu du XX^e siècle comme une évolution majeure. Selon Burnham elle va, à la place des capitalistes, faire émerger des économistes et des ingénieurs dont le pouvoir est appelé à s'étendre pour atteindre même le domaine de la politique, avec une « économie directoriale (qui serait) sur le point de nous faire entrer dans un âge d'abondance, de douceur et de lumière tel que tout homme raisonnable doive en accueillir la perspective avec ravissement. Il est nécessaire d'ajouter à ce tableau, qui n'est jusqu'ici qu'un tableau économique, quelques-unes des ombres qu'il devra comporter ».

Il est certes plausible que la société directoriale fera reculer voire disparaître les capitalistes en tant que classe et augmentera globalement le niveau de vie de la masse par le développement des biens accessibles (denrées, chauffage, maisons, ...). Mais la perspective recouvre également des inconvénients de taille. Le premier est la croyance aveugle dans les vertus de la planification : pourtant et « contrairement à une erreur assez répandue, aucune vertu sociale n'est nécessairement attachée aux « plans ». De même que les inventions nouvelles peuvent aussi bien servir à tuer les hommes qu'à améliorer les cultures nourricières, les plans peuvent, les uns libérer l'humanité, les autres l'asservir davantage ». A cette époque, il est de fait déjà possible d'observer comment le plan a pu servir à la fois la poursuite efficace de la guerre ou encore le pouvoir d'une nouvelle classe dirigeante. Un autre inconvénient est celui de la confusion entretenue au sujet des finalités de l'action des dirigeants, qui en réalité (et contrairement à ce qu'ils affichent) ne procèdent pas de manière plus scientifique qu'un autre groupe dirigeant. « Leurs aspirations sont masquées par des idéologies et non clarifiées par une véritable science sociale ». Les idéologies qui demeurent, même masquées, font obstacle au contrôle scientifique ; elles laissent place aux erreurs, limitent la capacité à résoudre les conflits et peuvent conduire au désastre et aux catastrophes.

Enfin, la société directoriale n'abolit pas les inégalités ; elle est « une société divisée en classes où les uns sont puissants, les autres faibles ; les uns privilégiés, les autres opprimés ; les uns sont les dirigeants, les autres les dirigés. Si nous prenons pour base les enseignements du passé et non les rêves d'un monde meilleur, nous n'avons aucune raison de croire que la loi selon laquelle tout groupe social aspire à augmenter son pouvoir relatif et ses privilèges sera suspendue dans la société directoriale ». La lutte se poursuivra donc sous de nouvelles formes (politiques, juridiques, physiques) encore insoupçonnées et il importe « que nous ne nous fions pas plus aux promesses des idéologies des directeurs – fascistes, léninistes, stalinistes, new-dealistes ou technocrates –

qu'à celles des capitalistes, quand ils nous garantissent que, sous leur égide, le monde connaîtra l'abondance, la liberté et la paix ». Il s'agit autrement dit d'adopter une posture foncièrement réaliste, refusant le bercement des illusions. (James Burnham, *L'ère des organisateurs*, Paris, 1947 (1941), Calman-Lévy, pp 134-137 ; cité par Joël Roman pp 65-67).

L'idéologie sous de nouvelles formes ?

Comme le résume Joël Roman, « à chaque nouveau progrès dans les modes d'organisation collectifs, la liberté et l'autonomie de l'individu se sont vu reconnaître de nouveaux champs d'exercice. Ce qui est mystificateur, c'est de croire que l'on puisse ainsi s'affranchir des passions et des rapports de force. (Joël Roman, *Chronique des idées contemporaines* p 68). Claude Lefort, dans ce sens, avance l'idée de la renaissance de l'idéologie sous de nouvelles formes, recouvertes de discours multiples et donc plus difficiles à saisir que les grands idéaux de la liberté ou du progrès. Cette forme diffuse de l'idéologie masque, derrière l'indétermination apparente, la réalité des rapports sociaux, du pouvoir, des institutions en place. La situation est plus complexe que celle de l'époque où l'idéologie s'affichait clairement : ainsi « le discours de l'idéologie bourgeoise surplombait son objet. Discours de connaissance et discours éthique, il s'exhibait comme discours, parlait de haut et, sous le signe de la transcendance des idées, nommait le réel, assuré qu'il était du partage du nécessaire et de l'accidentel, de l'éternel et du changeant. (...) . Le discours socialiste ne fut pas moins scientifique, éthique, législateur, pédagogique. A présent le discours sur le social ne trouve son efficacité qu'à s'enfouir dans le discours social. Certes, il ne peut qu'y tendre. S'il ne demeurait pas en extériorité par rapport à son objet, alors s'évanouirait le point de vue qui assure la maîtrise de ce qui apparaît. Mais cette extériorité est autant que possible effacée. Point de grandes idées qui s'affichent : par exemple la Propriété, le Travail, la Liberté, le Progrès, la Société ou l'Individu. Ou, si tel est le cas, les voilà désertées par la foi. (...) D'une façon générale, et l'idéologie et, sous son effet, le pouvoir se font invisibles. C'est de la représentation de la connaissance que se nourrit le bavardage dominant ».

Avec le rapport à la nature conditionné par l'écologie, le rapport à l'enfant par la pédagogie, le rapport à la nourriture par la diététique, etc., c'est tout le rapport au monde et à la société qui est enfoui sous une prétendue exigence de connaissance préalable. « Un fantastique projet d'intimidation soutient ce discours de connaissance qui contraint le grand nombre à se soumettre aux représentations de l'expert, mieux : à les intérioriser sous peine soit de n'être rien, soit de se percevoir soi-même comme a-social ou déviant ou déchet ». Car finalement ce discours recouvre d'apparente rationalité et de prétendue intelligibilité ce que chacun vit en réalité sous un

autre mode, dans l'expérience du conflit, du désordre, du pouvoir ou encore du poids des institutions diverses. La profusion du discours et les nouvelles représentations qu'il véhicule recouvrent en fait le rapport social, occultent « le social comme tel ». Il s'agit autrement dit non d'une sortie de l'idéologie, mais d'une entrée dans une autre forme d'idéologie, masquée.

Comme le conclut Joël Roman, « nous serions passés de l'espoir d'une sortie de l'idéologie à la réalité de son extension à toutes les sphères de l'activité humaine et à la certitude de sa quasi-clôture ». Le recul des idéologies, que nourrissent les trois grands phénomènes du déclin des grands idéaux collectifs, de l'individualisation des croyances et des comportements, de l'espoir mis dans les progrès de la science et de la connaissance, débouche sur une nouvelle configuration du paysage idéologique, où certes la démocratie semble définitivement établie, mais où les repères sont indéterminés. Comme Lefort l'a montré, l'effondrement des grandes idéologies « fait place à une prolifération de discours qui n'en sont pas moins idéologiques, et parfois même d'avantage tant ils s'ignorent comme tels ». L'enjeu est alors, pour dépasser la clôture et construire une ouverture, de se saisir du potentiel de cette indétermination, de la puissance d'interrogation qu'elle recèle pour engager une nouvelle recherche de la compréhension du monde et de la vérité, au-delà du relativisme dominant.

1.2 Triomphe du relativisme ou résistances de l'universalisme?

Dans ce contexte se présentent plusieurs problématiques dont l'une des plus centrales semble être celle de la tension entre universalisme et relativisme. Le relativisme historique ou sociologique « veut que les idéaux et les valeurs auxquels nous pouvons faire référence dépendent des cultures et des sociétés, ou des moments historiques d'une même société ». Ce relativisme, qui culmine avec Nietzsche, est devenu « la forme de pensée dominante dans nos sociétés, marquées par les excès d'un modèle uniforme et soucieuses de tolérance. Il s'est en outre trouvé conforté par les sciences humaines et sociales, qui ont été les grandes pourvoyeuses des pensées relativistes, simplement parce qu'elles s'intéressaient à ce qui fait la spécificité d'une société ». « L'universalisme pose au contraire qu'il existe un certain nombre de valeurs universelles, en droit, sinon en fait, donc irréductibles à tel ou tel contexte culturel ou historique. L'exemple canonique est ici celui des droits de l'homme, dont la validité est considérée comme universelle, c'est-à-dire concernant tout être humain, quelle que soit sa culture ou ce qui le singularise ». Le courant de pensée de l'émancipation et celui de l'universalisme sont liés : « si le but ultime est d'affranchir l'individu de tout ce qui l'inhibe, l'empêche, et l'attache à un lieu, un temps, pour l'ouvrir à une perspective toujours plus large, l'exigence d'émancipation ne peut se concevoir que dans un horizon d'universalité.

L'émancipation par la raison face aux obscurantismes

En un sens, les pensées de l'universel se rattachent fondamentalement au grand mouvement d'émancipation des Lumières avec une certaine continuité, malgré les divergences, entre les grandes pensées émancipatrices. L'adversaire clairement identifié est alors l'obscurantisme, longtemps combattu sous la forme de l'obscurantisme religieux et désormais pointé sous les formes plus complexes qu'il revêt dans la société démocratique. L'une de ses figures est l'obligation d'authenticité qui, dans la société de l'individualisme de masse, met les individus en tension permanente, dans une double contrainte : être soi, être adéquat à soi-même, coïncider et en même temps être soumis à des formes de contrainte sociale, qui traduisent la présence des autres. Ainsi, d'une certaine manière, l'idéal d'authenticité est en cohérence avec le relativisme et le différentialisme, courant que les universalistes vont alors qualifier de nouvel obscurantisme, bien que cette exigence exprime aussi un accomplissement de la modernité universaliste qui veut émanciper l'individu » Les médias, de même, concourent à ce nouvel obscurantisme, dès lors qu'ils véhiculent une logique reposant non sur l'échange rationnel d'arguments, mais sur « la circulation d'émotions fortes qui produit des effets d'obscurcissement du sens et du raisonnement ».

D'où l'importance des réflexions qui renouvellent l'approche philosophique des problématiques de communication, avec notamment Jürgen Habermas et sa théorie de l'agir communicationnel, « alors que l'agir stratégique est le mode d'action dans lequel j'instrumente tous ceux auxquels je m'adresse pour arriver à mes fins, et qui prédomine dans le marketing, mais bien entendu aussi dans les formes ordinaires de la communication politique ». Tout discours de pouvoir, de séduction, de persuasion, est une forme d'agir stratégique. A l'opposé, ce que Habermas appelle l'agir communicationnel est une situation de communication à la fois idéale et normative à l'égard de toute communication. C'est l'échange raisonné d'arguments, et la possibilité de créer un espace d'argumentation équilibré, réciproque, où les individus peuvent, en faisant ce que Kant appelait un usage public de la raison, se sauver de la contrainte de « l'agir stratégique ».

Kant, qui est la référence de la philosophie universaliste, pose un impératif catégorique : « agis en traitant toujours autrui comme une fin et non comme un moyen » ; il montre parallèlement les limites de la raison, qui n'est souvent que le support de la volonté de puissance, de domination ou du désir inconscient. La référence à Kant, chez les universalistes contemporains, suppose finalement de faire abstraction des déterminations découlant de tel contexte, telle coutume, ou

encore telle institution juridique, pour accéder à l'abstraction d'une idée générale du droit ou de la morale.

En ce sens, comme le résume Joël Roman, « tout universalisme est de ce point de vue nécessairement un formalisme ». Tel est par exemple le cas de la théorie de la justice élaborée par John Rawls, reposant d'une part et en premier lieu sur la nécessité de garantir les libertés individuelles, mais aussi d'un mode de répartition qui serait juste quelles que soient les références éthiques et politiques appliquées. D'où l'hypothèse du « voile d'ignorance » avec lequel chacun, même ignorant sa position de la société, devrait pouvoir adhérer au contrat social en tablant sur la possibilité de bénéficier d'une distribution juste, qui n'est pas nécessairement égalitaire : « Les inégalités justes seront celles, dit Rawls, qui seront issues d'une distribution sociale des places telle que chacun, ignorant quelle sera sa place, puisse néanmoins participer au pacte social, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas de position radicalement désavantagée. Les inégalités doivent être distribuées pour profiter à tous, y compris aux plus défavorisés ». Dans cette mouvance s'inscrivent les penseurs qui, s'opposant aux idéologies critiques des années 70 au nom de leur incapacité à dépasser une analyse en terme de rapports de forces comme de dégager un horizon positif d'existence ou de pensée, avancent la nécessité d'un retour au support formel du droit et ainsi à une exigence d'abstraction (Joël Roman Chronique des idées contemporaines p 22-26).

Post-modernisme et deuil des repères englobants

Alors que le discours de l'universalisme, inscrit dans horizon d'émancipation, « est le discours moderne par excellence », la critique post moderne met en avant son incapacité à fournir des points d'appui identitaires. C'est ainsi, pour Jean-François Lyotard, la fin des grands récits de l'émancipation : il n'y a plus que des fragments de mise en forme et de mise en sens, la possibilité de recourir à un sens englobant étant derrière nous. Le discours post-moderne va donc décrire une société complètement atomisée. Ce qui rejoint la critique nietzschéenne selon laquelle la raison recouvre en fait les affects et les passions, la vérité n'est en fait qu'une image, telle que construite par les médias et les technologies modernes. « Nous sommes entièrement dans le simulacre, pour parler comme Jean Baudrillard ». Alors que la pensée moderne raisonne selon des lignes, les post-modernes, eux, raisonnent en nuages de points. Ainsi, les pensées modernes ont la force d'être normatives mais la faiblesse d'une disjonction entre l'idéal et le réel ; à l'inverse les pensées postmodernes sont « descriptivement très pertinentes », mais « ont fait le deuil des pensées englobantes, des pensées du sens ». « Elles travaillent l'idée que notre société n'est plus capable d'être réunifiée par un seul sens en raison même de l'absolutisation des individus et de

l'absence d'un centre de gravité qui puisse unifier la société. Ils postulent une dissémination générale du sens ». (Joël Roman Chronique des idées contemporaines p 27-28).

Complexité et normativité

Le courant de la complexité, moins pessimiste que le courant critique lié au post-modernisme, cherche avec Edgar Morin notamment à produire une nouvelle forme de pensée inspirée de la cybernétique, de la rétroaction, des formes de causalité circulaire. « La force de cette pensée est qu'elle ouvre des possibilités de donner une intelligibilité aux choses qui nous échappent ». Mais sa faiblesse réside dans l'absence de place faite au conflit, qui est finalement toujours réintégré dans l'analyse du système, alors que pourrait être posée la question des options politiques ou éthiques : « résoudre un conflit, ce n'est pas forcément dire qu'il y a une rationalité à ce conflit. C'est peut-être dire que certains ont raison et que d'autres ont tort ». Les pensées de la complexité ont par exemple une résonance avec les pensées du développement durable, qui appréhendent l'individu dans une compréhension planétaire, où il est, comme d'autres éléments, un micro-point du système dans lequel se nouent de multiples interactions ; mais elles achoppent cela étant sur une forme d'ethnocentrisme occidental qui, derrière le différentialisme (toute norme est relative et singulière), masquerait une forme insidieuse de son impérialisme culturel (les droits de l'homme sont universels), qui serait au bout du compte en incapacité de clarifier son rapport avec la norme sociale, à force de la critiquer sans cesse.

Ainsi pour Foucault l'enseignant et l'ensemble de ceux qui participent du travail social au sens très large sont des pourvoyeurs de normes : ils façonnent les publics qui leurs sont confiés pour les soumettre à la norme et sont, ainsi, les meilleurs garants de l'ordre social. Ce qui induit la critique de la norme, la subversion de ce qui est mise au moule, dont la culture dominante, par exemple, qui s'affirme comme plus élevée alors qu'elle n'a finalement aucune légitimité à se prétendre supérieure aux cultures populaires. Mais dans ce rapport complexe à la norme sociale, la société est incapable d'assurer le fondement de son système démocratique, toute position pouvant finalement être argumentée ou contre argumentée, d'où un risque de retournement. Les penseurs néolibéraux, comme Hayek ou Milton Friedman, ont ainsi retourné l'argument de la non normativité : « puisqu'il n'y a pas de normes sociales, il n'y a pas de raison de vouloir une société trop démocratique, qui communierait dans un certain nombre de statuts sociaux communs à tous ». (Joël Roman Chronique des idées contemporaines pp 28-30) ... La problématique centrale demeure alors celle de l'indétermination.

La question essentielle, dans la complexité et le relativisme qui caractérisent l'époque post-moderne, est celle de la possibilité d'un horizon de sens, qui relierait les exigences normatives et la pertinence descriptive. Les pensées de l'indétermination, dont le courant est porté en France par Alain Touraine, Claude Lefort, Paul Ricoeur, ou aux Etats Unis par Charles Taylor ou Michael Walzer, visent à dépasser le constat d'une société atomisée et d'un individualisme centrifuge, comme à sortir de l'opposition entre universalisme et relativisme, pour retrouver une accroche possible entre l'individu et la société. Celle-ci reposerait sur des appartenances collectives et l'articulation de différents niveaux d'identité, autrement dit sur une conception renouvelée de l'universalité, dont Joël Roman propose la logique : les rapports entretenus avec l'universel ne seraient pas que de type vertical, dans une individualité avec l'universalité au-dessus de soi, mais également de type latéral, avec le fait que nous soyons tous ensemble comme un premier degré d'universalisation, puis des paliers d'intégration latérale (plutôt que des degrés d'initiation verticaux).

Dans cette approche plus horizontale où les normes ne descendent pas d'un niveau transcendant, il est nécessaire d'articuler différents registres de justification, au-delà de celle qui, selon Rawls, concernerait la distribution des biens : Walzer a ainsi montré, avec sa théorie de la justice, comment le mode de distribution devait dépendre de la nature du bien à distribuer, avec par exemple la nécessité de contrecarrer la logique de marché dans la distribution du savoir ou du pouvoir. Dans la même perspective, Thévenot et Boltansky ont en France mis en avant la valorisation et la justification de différences liées à la nature même des choses auxquelles les individus ont rapport. Enfin la question du sens posée dans ce contexte d'indétermination renvoie à une autre question tout aussi essentielle, portée notamment par Ricoeur et Lévinas : celle du rapport à autrui. Celui-ci ne se définit pas seulement dans le face à face (le « je-tu ») mais aussi dans la relation à un tiers (le « il »). Cette conception du rapport à autrui en dehors d'une norme transcendante fait émerger le politique par la nécessité de concevoir ce tiers qui apparaît dans une gestion collective de relations sociales et nous oblige à prendre en compte ceux qui ne sont pas présents dans le face à face. Il revient en quelque sorte à l'éthique de compenser le vide laissé par l'indétermination idéologique. (Joël Roman *Chronique des idées contemporaines* p 32-34).

Des appartenances et des identités en question

L'universalité est ainsi questionnée par la multiplicité des appartenances et des identités, sans que pour autant, selon Joël Roman, il faille nécessairement opposer universalisme et relativisme : les identités et appartenances sociales, nationales, sexuelles, seraient plutôt des moyens d'accès à l'universalité, abordée non sur le mode de la fermeture (protection, rivalité, opposition) mais sur le mode de l'ouverture. Le travail, par exemple, est traversé de manière centrale par cette question d'une articulation des identités et appartenances à reconstruire : il a longtemps constitué le support du revenu mais aussi de l'identité sociale, selon des formes relativement stables et permettant donc de structurer des identités individuelles par des formes de sociabilité, d'éducation et de reproduction interne ; mais cette chaîne de l'identité sociale est aujourd'hui incertaine : « il n'est pas évident que celle de nos enfants sera en continuité avec la nôtre. Ces formes de rupture d'une chaîne identitaire temporelle et intergénérationnelle sont des phénomènes importants ». L'identité professionnelle subit la discontinuité des métiers – avec différents métiers qui peuvent correspondre à un même type d'emploi- et la tension d'identités de métiers concurrencées par les identités d'entreprise.

Cette fragmentation de l'identité professionnelle se conjugue avec la déconstruction des appartenances idéologiques et avec la déconstruction de l'identité nationale, tant par les effets de la mondialisation que par la mise en question du modèle traditionnel d'intégration par la volonté de plus en plus marquée de conjuguer une identité régionale, ethnique, religieuse, au sein même de l'identité française. Dans ce contexte où les identités individuelles et les identités collectives sont fragilisées, « La question est moins de recourir à des injonctions idéologiques que de permettre aux individus de gérer au mieux le passage entre des identités différentes ». C'est tout l'enjeu d'un équilibre entre la profonde nécessité de se sentir conforté dans son identité par le regard de l'autre et la nécessité de ne pas y être enfermé ; c'est aussi l'enjeu d'une politique de la reconnaissance de ces identités multiples, qui permette de dépasser la propension au repli sur soi. (Joël Roman Chronique des idées contemporaines p 35-37).

Un ancrage problématique dans la tradition républicaine

Dans la tradition politique française, le garant de l'universel est l'Etat, face à « la menace (...) de tout ce qui peut ressembler à des intérêts privés, des passions personnelles, des pressions individuelles et collectives, des formes collectives mais partielles d'organisation autonome de la société. D'où cette idée que l'autorité de l'Etat est une et indivisible ; elle fonctionne en bloc, elle

est l'incarnation de l'universel face aux individus, et il ne peut y avoir de légitime qu'une transaction entre l'individu qui se convertit rationnellement à l'universel et l'Etat. L'école est donc centrale dans notre système parce que c'est le lieu même de cette alchimie de la conversion à la raison, c'est pourquoi elle est aussi individualiste dans ses contenus ; l'essentiel est de permettre à l'individu d'accéder à la raison, ainsi il va accéder à l'universalité et comprendre l'Etat. Dans ce schéma, toute forme de groupe qui se battrait pour un intérêt, une idée, une passion commune est intolérable car elle va nécessairement introduire un risque d'éclatement de cette unité de l'Etat. Tout parti, tout groupe, toute association, est toujours soupçonné de vouloir tourner à la faction et de subvertir l'Etat et la relation de l'individu à l'Etat ». La tension traverse donc l'école et sa vocation – est-elle faite principalement pour que les enfants soient des citoyens libres, et non pour qu'ils soient heureux ? – comme l'organisation de la république – la décentralisation ne conduit-elle pas nécessairement à des féodalismes qui s'opposent à un pouvoir, celui de l'Etat ? – d'où la déstabilisation d'une culture politique finalement désajustée de la réalité sociale. (Joël Roman Chronique des idées contemporaines p 38).

Un rapport à la norme sociale et à la citoyenneté à refonder ?

Dans un tel environnement la démocratie, comme le résume Joël Roman, n'est un repère intangible ni pour les républicains ni pour les post-modernes : « les premiers parce qu'ils posent la démocratie comme ayant besoin d'être corsetée par l'Etat, d'être sous surveillance, sinon les gens font n'importe quoi. Les post modernes désespèrent de la démocratie parce qu'ils y voient ce mouvement tourbillonnaire sans fin qui amène à une désagrégation complète du rapport au réel ». Au-delà de ces représentations critiques et pour sortir de cette impasse, la question profonde à reprendre est celle de ce qui peut structurer le lien social, de la part que peut prendre la norme sociale formelle – avec en particulier le droit – et de la part que peuvent prendre différentes formes de structuration de l'appartenance par la socialisation. Le lien social, en effet, ne peut se construire uniquement « par un droit qui s'imposerait de manière purement formelle et universelle » ; il suppose une construction en amont, qui repose sur les normes incorporées par la socialisation dans la famille et à l'école. Et si, dans le schéma classique, la citoyenneté reposait sur un lien préalable effectivement construit dans les grandes institutions médiatrices qu'étaient la famille, l'école, le travail, la crise du lien social qui les traverse fait que cet étayage préalable - allant de la socialisation primaire, puis secondaire vers la citoyenneté - n'existe plus.

Face à la déconstruction de cet échafaudage, ne faut-il pas désormais raisonner tout autrement et repenser la place des différentes institutions dans le processus de socialisation, en prenant appui

sur ce qu'elles opèrent désormais – par exemple la famille comme lieu de protection plutôt que comme sas vers l'extérieur – et non sur ce qu'elles auraient opéré auparavant ? Ne peut-on de même renverser la perspective en partant de la citoyenneté pour rebâtir le lien social ? Joël Roman propose en ce sens de repartir de l'ensemble de questions que pose l'exercice effectif de la citoyenneté, avec des conditions en termes de revenus, d'accès aux services publics, de mobilité physique et sociale, de participation au pouvoir, mais aussi d'accès à la connaissance et à la formation pour éviter le retour à une société capacitaire ou censitaire. Le socle de l'appartenance collective à construire serait autrement dit la concitoyenneté, abordée de manière large : « on n'est pas citoyen tout seul, simplement à partir d'un engagement dans la vie publique, on l'est par rapport aux autres et par rapport à un droit fondamental de tout individu à être là où il est, à faire partie du groupe à partir du moment où il est là. Et ce d'autant plus que le travail, qui a longtemps été, sous la forme du travail salarié, la norme sociale commune, est aujourd'hui remis en cause ».

Il s'agit donc de prendre appui sur cette concitoyenneté pour reconstruire le lien social et donc l'appartenance collective. Un point de vigilance s'impose dans cet exercice : les médias et leur présence massive dans l'espace public, « constituent l'un des basculements les plus importants des dix ou vingt dernières années ». Elles fonctionnent beaucoup plus sur l'émotion que sur l'échange raisonné d'arguments, avec d'un côté le risque d'un basculement malsain dans la contagion émotionnelle, mais de l'autre le potentiel d'une meilleure visibilité de la diversité sociale et de la capacité à sortir du caractère abstrait du raisonnement rationnel d'arguments pour les réincarner dans la réalité humaine. C'est au bout du compte, et de manière quelque peu paradoxale comme le souligne Joël Roman, le retour à une certaine forme d'universalisme qui va remettre au cœur des préoccupations les droits de l'homme et l'humanitaire... (Joël Roman Chronique des idées contemporaines p 41-43).

2 - Fondements et rouages politiques ébranlés : la déstabilisation des médiations instituées

Le projet d'émancipation de l'individu, qui était au cœur de la philosophie des Lumières est ainsi une question centrale pour analyser le passage à l'époque post moderne, que certains voient comme la continuité du projet inachevé de la modernité, d'autres comme une transition vers une autre époque qui génère la critique de la modernité, d'autres enfin une rupture découlant nécessairement du passage par les totalitarismes et les barbaries du XX^e siècle. Quelle que soit l'optique adoptée, les métarécits, au sens de discours susceptibles de porter globalement une mise en sens et en intelligibilité de la société, sont mis à l'épreuve, et avec eux l'approche positiviste du projet d'une autonomie de l'individu. La question n'est pas seulement celle de l'incertitude qui en

découle pour les références collectives mais aussi celle de la déstabilisation des institutions par lesquelles elles existent.

2.1 Le rôle des institutions en question

Du brouillage des repères au défaut d'ancrage pour les institutions

Pour Jean-François Liotard, les métarécits sont indispensables à la cohésion de la société par le fondement qu'ils apportent en légitimant le savoir comme les institutions qui régissent le lien social : la justice, la vérité, sont légitimés par un métarécit lui-même relié à une philosophie de l'histoire. Mais, « en simplifiant à l'extrême, on tient pour post-moderne l'incrédulité à l'égard des métarécits. (...) . La fonction narrative perd ses foncteurs, les grands héros, les grands périples et le grand but. Elle se disperse en éléments narratifs, mais aussi dénotatifs, prescriptifs, descriptifs, etc., chacun véhiculant avec soi des valences pragmatiques *sui generis*. Chacun de nous vit au carrefour de beaucoup de celles-ci ». Autrement dit la post modernité se caractérise par l'émergence d'un émiettement des références, « une pragmatique de particules langagières. Il y a beaucoup de jeux de langage différents, c'est l'hétérogénéité des éléments. Ils ne donnent lieu à une institution que par plaques, c'est le déterminisme local ». Cette tendance à l'incrédulité généralisée favorise le repli sur l'opérationnel et le mesurable, selon une logique de puissance « dont la légitimation, en matière de justice sociale comme de vérité scientifique serait d'optimiser les performances du système, l'efficacité ». Avec des critères d'opérativité qui échappent à l'exigence de pertinence pour juger du vrai et du juste, la condition post moderne est étrangère au désenchantement aussi bien qu'à la positivité aveugle de la dé légitimation. « Le savoir postmoderne n'est pas seulement l'instrument des pouvoirs. Il raffine notre sensibilité aux différences et renforce notre capacité de supporter l'incommensurable », avec la possibilité sans limite de multiplier des discours non réductibles à une forme unique. (Jean-François Liotard. La condition post moderne, Paris 1979. Editions de Minuit, pp 7-9 Cité par Joël Roman p 271-273).

Dans un contexte d'indétermination générale des valeurs, le projet d'autonomie est ainsi brouillé, comme le sont les différents repères portés par le volontarisme inhérent à la modernité. Cornélius Castoriadis, empruntant cette synthèse à Johann Arnason, résume les caractéristiques de la postmodernité : le rejet de la vue globale de l'Histoire comme progrès ou libération produit à son tour l'agnosticisme politique, avec pourtant (et paradoxalement peut-être) des tentatives de justification récurrentes de la démocratie, des droits de l'Homme, etc. Le rejet de l'idée d'une raison uniforme et universelle renvoie à l'équivalence éventuelle de toutes les formes de penser.

Le rejet de la différenciation stricte des sphères culturelles, qui reposerait sur un principe de rationalité et de fonctionnalité, pose au contraire la perspective d'une incarnation par toutes les sphères du même noyau de significations imaginaires de la société considérée. Ainsi, « la valeur du postmodernisme comme théorie est qu'il reflète servilement et donc fidèlement les tendances dominantes », dans une période dont la stérilité, la banalité sont les caractéristiques centrales. Avec des intellectuels « qui abandonnent leur fonction critique et adhèrent avec enthousiasme à ce qui est là, simplement parce que c'est là », le post modernisme, « comme tendance historique effective et comme théorie, est assurément la négation du modernisme ». L'effacement de l'esprit critique va de pair avec l'impossibilité de la conquête d'un point de vue au-delà du donné, autrement dit l'impossibilité d'un travail de création. « La période présente est, ainsi, bien définissable comme le retrait général dans le conformisme ».

Le courant de la modernité est de fait à l'œuvre quand se déploie un capitalisme frénétique, sans limite, et que son imaginaire de la maîtrise rationnelle a porté ; il est également achevé lorsqu'il s'incarne dans l'exigence simultanée de l'autonomie sociale et individuelle. Mais pour autant, face à la preuve de l'inadéquation radicale des programmes dans lesquels il s'est incarné au cours des deux derniers siècles, que ce soit la république libérale ou le marxisme léniniste, le projet d'autonomie serait à reformuler, exigeant de « nouveaux objectifs politiques et de nouvelles attitudes humaines ». (Cornelius Castoriadis. *Le monde morcelé. Les carrefours du labyrinthe*, III, Paris 1990, Editions du Seuil, pp 21-24 Cité par Joël Roman pp 273-275).

Cette déstabilisation des repères retentit sur les institutions, dans une société éclatée où elles peinent à assurer leur fonction de cohésion sociale. Joël Roman souligne à ce sujet que « les évolutions de la société, en proie aux forces centrifuges de l'individualisme, ne manquent pas de retentir sur les institutions, qui se voient contraintes de répondre à des demandes de plus en plus contradictoires : d'un côté, elles se doivent d'assurer une cohésion sociale, des formes d'intégration et de transmission du lien social ; de l'autre, elles doivent toujours d'avantage individualiser non seulement leurs prestations et les modalités de celles-ci, mais encore leurs finalités. Cette incertitude ronge la capacité des institutions à faire face à leurs missions, écartelées qu'elles sont entre les demandes d'un social proliférant et le sens de leur mission spécifique ». Ce courant touche tant l'école que la police, ou même la famille, en butte au brouillage des repères concernant le partage des générations, à la pression de l'individualisme, aux effets du multiculturalisme. Ces différentes institutions subissent autrement dit la tension entre l'aspiration des individus à vivre et affirmer une expérience subjective, et la nécessité pour les groupes sociaux qu'elles relient de pouvoir exister et être légitimés dans la société.

« Face à ces incertitudes et ces dislocations, deux tentations opposées se font jour : l'une qui se crispe sur les fonctions traditionnelles de chacune de ces institutions, cherche à en rétablir le sens prétendument originel, s'arc-boute sur des valeurs d'autant plus précaires qu'elles ne tiennent qu'à coup de sursauts volontaristes ; l'autre cherche des solutions de substitution en conférant à des groupes sociaux d'avantage d'autonomie, mais aussi en promouvant une fragmentation communautaire des réponses, espérant ainsi dynamiser à nouveau le social ». (Joël Roman. *Chronique des idées contemporaines*, Paris, 2009, Bréal, p-p 379-380).

Sens et pluralité : les institutions comme structure du vivre ensemble

Les institutions, comme l'ensemble du corps social, sont ainsi à l'épreuve de la pluralité, qui découle inévitablement de la réalisation du projet d'autonomie inhérent à la modernité. Cette question de la pluralité est au cœur d'un débat philosophique « infini et indépassable » entre modernes et postmodernes, entre tenants de l'universel et tenants de la singularité. Alors qu'il est selon Joël Roman impossible de réaliser une synthèse valable de ces différents courants, il est plus intéressant de mobiliser l'analyse d'auteurs qui ont cherché à modifier l'approche de cette question. Car « la pluralité, le fait d'être plusieurs et de vivre des activités plurielles, n'est pas la pure singularité d'un seul, absolument irréductible dans son individualité, mais elle n'est pas non plus le dépassement des particularités dans un universel. Elle est à la fois une contrainte, qui oblige à une confrontation, à une sortie de soi, et une occasion, celle de rencontres, d'ouvertures inédites, qui dessinent en creux les modalités d'un autre universel, plus faible, un univers latéral en quelque sorte, qui s'établit de proche en proche. La pluralité, comme fait constitutif de la condition humaine (Arendt), est ce qui contraint à l'action politique, qui, pour s'inscrire dans la durée, exige des institutions (Ricoeur). A leur tour, les institutions sont facteurs de différenciation des sphères de l'activité humaine, garanties de la liberté (Walzer). Cette organisation institutionnelle croît avec la complexité de la société, ce qui peut être une menace, mais aussi une chance pour la liberté (Polanyi). (...) C'est ce pluralisme, et donc la division de la société, que consacre la démocratie moderne, vouée autrement dit à l'indétermination (Lefort). C'est enfin lui qui exige la reconnaissance comme vertu politique (Taylor) ». (Joël Roman. *Chronique des idées contemporaines*, Paris, 2009, Bréal, p-p 295-296).

Paul Ricoeur définit l'institution comme un cadre de socialisation porteur de sens : « par institution, on entendra ici la structure du vivre ensemble d'une communauté historique - peuple, nation, région, etc.- structure irréductible aux relations interpersonnelles et pourtant reliée à elles

en un sens remarquable que la notion de distribution permettra (...) d'éclairer. C'est par des mœurs communes et non par des règles contraignantes que l'idée d'institution se caractérise fondamentalement. Nous sommes par-là ramenés à l'*ethos* d'où l'éthique tire son nom. Une manière heureuse de souligner la primauté du vivre ensemble sur les contraintes liées aux systèmes juridiques et à l'organisation politique est de marquer, avec Hannah Arendt, l'écart qui sépare le pouvoir en commun de la domination. Paul Ricoeur rappelle dans cette étude que Max Weber avait, dans *Economie et société*, spécifié l'institution politique, parmi toutes les institutions, par la relation de domination distinguant les gouvernants et les gouvernés. Mais l'autre forme de pouvoir, celle du pouvoir en commun, repose sur la pluralité et la concertation, l'autre n'existant pas que dans le face à face, au présent, mais aussi comme un tiers abstrait, permettant l'institution du vivre ensemble et sa projection dans le temps. Ce pouvoir du vivre ensemble, caractérisé par la pluralité et la concertation, est fragile, comme le souligne Arendt, et souvent recouvert par les relations de domination, laissant parfois libre cours au déchaînement de la violence, comme il arrive dans les grandes débâcles historiques. « C'est pourquoi il est peut-être raisonnable d'accorder à cette initiative commune, à ce vouloir vivre ensemble, le statut de *l'oublié*. C'est pourquoi ce fondamental constitutif ne se laisse discerner que dans ses irrptions discontinues au plus vif de l'histoire sur la scène publique ». Mais « aussi évasif que soit le pouvoir dans sa structure fondamentale, aussi infirme qu'il soit sans le secours d'une autorité qui l'articule sur une fondation toujours plus ancienne, c'est lui, en tant que vouloir agir et vivre ensemble, qui apporte à la visée éthique le point d'application de son indispensable troisième dimension : *la justice* ». (Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Paris, 1990, Editions du Seuil, pp.227-230 Cité par Joël Roman pp. 297-300).

La liberté par la différenciation des sphères de pouvoir et des périmètres des institutions

La justice, en tant que distribution juste entre les individus qui composent la communauté, ne peut dans la société moderne s'appuyer sur un ordre de référence car nul modèle, ni philosophique, ni religieux ne peut aujourd'hui fonder une tradition unanimement reconnue et partagée. Dans ce cadre, si le projet de préserver l'autonomie de chacun suffit comme fin ultime de l'existence, le rôle attendu des institutions n'est-il pas de garantir à chacun un périmètre de liberté ? (Joël Roman. *Chronique des idées contemporaines*, Paris, 2009, Bréal, p 301). Michael Walzer aborde cette question de liberté comme reposant sur la séparation des pouvoirs, grâce à des sphères distinctes fondées sur des principes organisateurs différents. « On peut considérer le libéralisme comme une certaine manière de dresser la carte du monde politique et social », alors que dans la conception antérieure « la société était appréhendée comme un tout, organique et intégré. Elle

pouvait être étudiée du point de vue de la religion, de la politique, de l'économie et de la famille, mais toutes ces notions s'interpénétraient pour constituer une réalité unique. L'Eglise et l'Etat, L'Eglise d'Etat et l'Université, la société civile et la communauté politique, la dynastie et le pouvoir, les charges et la propriété, la vie publique et la vie privée, l'échoppe et le foyer. Chacun des couples, mystérieusement ou non, était unifié et les éléments étaient indissociables. S'opposant à ce monde, les théoriciens libéraux (...) ont tracé des lignes délimitant des domaines spécifiques et dressé une carte socio-politique qui nous est, aujourd'hui encore, familière. La plus célèbre est le « mur » érigé entre l'Eglise et l'Etat, mais il en est beaucoup d'autres ».

L'affirmation de la liberté de conscience traduit la spécificité de la sphère religieuse ; de même « la séparation de la société civile et de la communauté politique dégage la sphère de la concurrence économique, de la libre entreprise, celle du marché des biens, du travail, du capital ». D'où, probablement, la place prise par « l'idée que la vie de chacun est un projet personnel », opposée à l'idée que la vie de chacun serait la perpétuation d'un héritage individuel ». D'un côté, l'autodétermination par l'effort et la réussite, de l'autre, la prédétermination de la naissance et du rang ». Sans oublier bien sûr la place désormais occupée par la vie privée : « toute transgression de ce principe soulève l'indignation et la colère, même parmi les citoyens ordinaires. Nous accordons une très grande valeur à notre vie privée, que nous en usions ou non pour nous livrer à des activités passionnantes ou singulières ». (Michael Walzer, « La justice dans les institutions », in *Esprit*, mars-avril 1992 (1984), Paris, pp 106-109 Cité par Joël Roman pp 301-304).

Mais l'exercice de la liberté est alors aux prises avec l'enchevêtrement des sphères de l'activité humaine et des logiques institutionnelles qui les régissent. Karl Polanyi étudie les conditions d'exercice de la liberté dans une société complexe et plus spécialement le rôle de l'économie de marché dans les orientations de la société : il considère, comme le résume Joël Roman, les fascismes européens comme le signe d'une impossible autorégulation du marché et la tentative d'y substituer une économie administrée qui sacrifie la liberté. (Chronique des idées contemporaines p 304). Les classes aisées jouissent d'une liberté plus étendue (grâce aux loisirs et plus généralement aux sécurités dont elles jouissent) contrairement aux « classes qui, par manque de revenus, doivent se contenter d'un minimum de liberté ». L'aspiration à une plus grande liberté, comme la réaction à d'éventuelles restrictions de la liberté, ne peuvent être perçues de manière identique selon la classe d'appartenance. Mais au-delà se pose la question de la hiérarchie entre les exigences de liberté et des conséquences de la primauté laissée à la liberté économique : « La séparation institutionnelle de l'économique et du politique, qui s'est révélée un danger mortel pour la substance de la société, a presque automatiquement produit la liberté au prix de la

justice et de la sécurité ». Des libertés d'une suprême importance, comme la paix, ont pu découler de l'économie du XIX^e siècle. Mais plusieurs courants se sont superposés, l'un portant les libertés juridiques et la liberté réelle en référence aux « plus précieuses traditions de la Renaissance et de la Réforme », l'autre s'accompagnant des maux du chômage et de la spéculation, avec les conséquences qui en ont découlé. « Nous devons essayer de conserver par tous les moyens à notre portée les hautes valeurs de l'économie de marché qui s'est effondrée. C'est assurément une grande tâche. Ni la liberté ni la paix ne pouvaient être institutionnalisées dans cette économie puisque son objectif était la création de profits et de bien-être, non la paix et la liberté ».

L'enjeu essentiel devient finalement celui des droits que la société doit garantir : « aussi faut-il que l'on ne fasse pas un seul pas vers l'intégration dans la société sans en faire un vers plus de liberté ; les mesures de planification doivent inclure le renforcement des droits de l'individu en société. Il faut que la loi puisse rendre applicables ses droits indéfectibles, même à l'encontre de ses pouvoirs suprêmes, que ceux-ci soient personnels ou anonymes. La véritable manière de répondre à la menace que la bureaucratie devienne source d'abus de pouvoir est de créer des sphères de liberté arbitraires protégées par des règles infrangibles. Car si libéralement que soit pratiquée la dévolution du pouvoir, il y aura renforcement du pouvoir au centre et, partant, un danger pour la liberté individuelle. C'est vrai même pour les organes des communautés démocratiques elles-mêmes aussi bien que pour les associations professionnelles et les syndicats qui ont pour fonction de protéger les droits de leurs membres individuellement. (...) Une simple déclaration des droits ne peut suffire : des institutions sont nécessaires pour rendre ces droits effectifs. (...) . Partout où l'opinion publique a tenu bon pour défendre les libertés civiques, il s'est toujours trouvé des tribunaux ou des cours de justice capables de faire valoir la liberté personnelle ». Il s'agit donc d'une place centrale à assigner à la liberté, « Non pas la liberté comme un accessoire et du privilège, viciée à la source, mais la liberté comme un droit prescriptif s'étendant loin au-delà des limites étroites de la sphère politique, dans l'organisation intime de la société elle-même ». Ainsi, les anciennes libertés, les anciens droits civiques se prolongent par une liberté nouvelle engendrée par le loisir et la sécurité que la société industrielle offre à tous. « Cette société peut se permettre d'être à la fois juste et libre ». (Karl Polanyi. *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris 1983 (1944). Gallimard pp 326-329 Cité par Joël Roman pp 304-308).

La liberté conjuguée au pluralisme suppose l'acceptation de la divergence des idéaux et des valeurs. Mais encore faudrait-il trouver une logique à l'articulation de ces différents principes, la liberté individuelle ne pouvant constituer l'unique critère des arbitrages à opérer. Isaiah Berlin, qui distingue la liberté positive, à savoir celle pour l'Homme de vivre comme il l'entend, et la liberté négative, celle de ne pas être empêché, souligne la référence nécessaire à d'autres principes : « La liberté accordée à un homme ou à un peuple de choisir de vivre comme il l'entend doit tenir compte des exigences de nombreuses autres valeurs – l'égalité, la justice, le bonheur, la sécurité ou l'ordre public pour ne citer que les plus connues. C'est pourquoi elle ne peut être illimitée (...) ». Au-delà du fait que la liberté d'un individu implique le respect de la liberté de tous, « le respect des principes de la justice, ou la honte qu'inspirent de flagrantes inégalités, est aussi fondamental en l'homme que le désir de liberté ». Mais encore faut-il se défier de la propension des bâtisseurs de systèmes, qu'ils se réfèrent à la liberté individuelle pure ou au régime autoritaire, à affirmer qu'une « synthèse ultime, globalisante » est possible sans que celle-ci ne soit la traduction d'une vision du monde et de conceptions fondamentales de l'Homme. Aussi, en un sens, la liberté négative semble apporter plus de garanties à l'effectivité du pluralisme, que peut-être il convient aussi de chercher à préserver, en tant que tel, comme une construction fragile : « Il se peut que cet idéal de liberté de choix entre diverses fins dont on ne prétend pas la validité éternelle, et le pluralisme des valeurs que cela implique, ne soient que le fruit tardif de notre civilisation capitaliste sur le déclin, un idéal que les temps reculés et les sociétés primitives ne connaissaient pas et que la postérité considèrera peut-être avec curiosité, voire sympathie, mais sans vraiment le comprendre ». Le pluralisme des valeurs serait ainsi un idéal éphémère. « Reconnaître la validité relative de nos convictions, disait un admirable écrivain contemporain, et pourtant les défendre résolument est ce qui distingue l'homme civilisé du barbare ». « Exiger d'avantage procède sans doute d'un besoin métaphysique aussi profond qu'incurable ; mais lui permettre de gouverner notre vie est le signe d'une immaturité morale et politique tout aussi profonde et bien plus dangereuse ». (Isaiah Berlin. *Eloge de la liberté*. Paris. 1988 (1969). Calman-Lévy pp 215-218. Cité par Joël Roman pp 311-314).

Dans « la démocratie moderne, comme forme inédite de société où aucune instance ne peut en droit l'emporter et où le fondement se dérobe », l'indétermination génère aussi la perte d'identité (Joël Roman, *Chronique des idées contemporaines* p 314). Claude Lefort montre comment l'indétermination démocratique marque une rupture profonde avec la conception organiciste de la société héritée du régime monarchique où le corps du roi est le symbole suprême de la

corporéité du corps social, qui se défait quand tombe la tête du roi et quand se défait en même temps le corps politique. C'est, au plan symbolique, la destruction de la place de l'universel investi dans le corps politique, que le suffrage universel ne peut remplacer car il va de pair avec la dissolution du corps social. « Le péril du nombre, c'est plus que le péril d'une intervention des masses sur la scène politique ; l'idée de nombre comme tel s'oppose à celle de la substance de la société. Le nombre décompose l'unité, anéantit l'identité. Mais s'il faut parler d'une désincorporation de l'individu, il faut non moins repérer le dégagement de la société civile hors d'un Etat, lui-même jusqu'alors consubstantiel du corps du roi. Ou, si l'on veut, repérer l'émergence de rapports sociaux, non seulement économiques, mais juridiques, pédagogiques, scientifiques qui ont leur propre fin ; et encore repérer plus précisément la désintrinsication qui s'opère entre l'instance du pouvoir, l'instance de la loi, l'instance du savoir, dès lors que s'évanouit l'identité du corps politique ». La conséquence en est celle de l'indétermination démocratique : « point de loi qui puisse se fixer, dont les énoncés ne soient contestables, les fondements susceptibles d'être remis en question ; enfin, point de représentation d'un centre et des contours de la société ; l'unité ne saurait désormais effacer la division sociale. La démocratie inaugure l'expérience d'une société insaisissable, immaîtrisable, dans laquelle le peuple sera dit souverain, certes, mais où il ne cessera de faire question en son identité, où celle-ci demeurera latente. (Claude Lefort. *L'invention démocratique*. Paris. Librairie Arthème Fayard. 1994 pp 172-173 Cité par Joël Roman p 314-316).

Dans cette situation, l'enjeu est celui des conséquences possibles de l'unité perdue et de la vacuité du pouvoir, avec une nostalgie qui peut conduire à la recherche de substituts dans le Peuple, la Nation, l'Etat, voire à précipiter la démocratie vers son propre reniement, comme dans les totalitarismes modernes qui ont voulu à toutes forces refaire du corps, en se vouant à nouveau à l'Un. Il reste donc, pour éviter ces écueils, à savoir comment instituer cette division permanente, affronter en son sein le défi de la pluralité. La démocratie a pour cela deux atouts : « l'arme du droit tout d'abord, qui dégage un espace de confrontation formel, accessible en ce sens à chacun : mais aussi la nécessité de la confrontation permanente des groupes, institutions, voire des individus, qui font ainsi l'épreuve de leur coexistence. Il semble que cette dernière issue soit aussi en passe de devenir une des difficultés primordiales des démocraties contemporaines : c'est à ce propos que Charles Taylor évoque la nécessité d'une politique de la reconnaissance ». (Joël Roman *Chronique des idées contemporaines* p 316).

2.2 Au-delà de l'individualisme démocratique ?

La démocratie contemporaine n'est pas seulement une forme de gouvernement, mais également une forme de société fondée sur l'égalité de condition ; telle est la démonstration de Tocqueville, « grand sociologue des démocraties » mais également analyste clairvoyant et précurseur qui, « contrairement à Marx ou Auguste Comte dont une part des intuitions a été démentie par l'histoire, paraît avoir anticipé les mouvements de notre société ». En résumé le politique moderne peut être appréhendé comme une mise en forme de l'individualisme et une construction du lien entre l'individuel et le collectif fondée sur les mécanismes de représentation ; il institue certes l'égalité des conditions, mais porte en germe l'isolement de l'individu et appelle peut-être la réinvention d'institutions.

La démocratie à l'épreuve de l'individualisme de masse

Dans « La démocratie en Amérique » écrit au milieu du XIX^e siècle pour analyser la société américaine de cette époque, Tocqueville observe ce courant (que l'on pourrait croire lié à la société contemporaine) et qualifie déjà l'individualisme de masse : « l'individualisme est un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis ; de telle sorte que, après s'être créé une petite société à son usage, il abandonne volontiers la grande société à elle-même ». Certes l'individualisme ne se confond pas avec l'égoïsme, mais à la longue il le rejoint : « l'individualisme ne tarit d'abord à la source que les vertus publiques ; mais, à la longue, il attaque et détruit toutes les autres et va enfin s'absorber dans l'égoïsme ». « L'individualisme est d'origine démocratique, et il menace de se développer à mesure que les conditions s'égalisent ». Ce qui est ici désigné est notamment l'effacement des solidarités de classe, auxquelles aucune structuration équivalente ne vient se substituer : « Chez les peuples démocratiques, de nouvelles familles sortent sans cesse du néant, d'autres y retombent sans cesse, et toutes celles qui demeurent changent de face ; la trame des temps se rompt à tout moment, et le vestige des générations s'efface. On oublie aisément ceux qui vous ont précédé, et l'on n'a aucune idée de ceux qui vous suivront. Les proches seuls intéressent. Chaque classe venant à se rapprocher des autres et à s'y mêler, ses membres deviennent indifférents et comme étrangers entre eux. L'aristocratie avait fait de tous les citoyens une longue chaîne qui remontait du paysan au roi ; la démocratie brise la chaîne et met chaque anneau à part. A mesure que les conditions s'égalisent, il se rencontre un plus grand nombre d'individus qui, n'étant plus assez riches pour exercer une grande influence sur le sort de leurs semblables, ont acquis cependant ou ont conservé assez de lumières ou de biens pour pouvoir se

suffire à eux-mêmes. Ceux-là ne doivent rien à personne, ils n'attendent pour ainsi dire rien de personne ; ils s'habituent à se considérer toujours isolément, ils se figurent volontiers que leur destinée tout entière est entre leurs mains ». La démocratie conduit autrement dit à couper l'homme de ses ascendants et descendants, de ses contemporains, de la société. (Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*. Paris 1992, Gallimard, La Pléiade, pp 612-614 Cité par Joël Roman pp 324-326).

Il s'agit de la menace d'une forme nouvelle d'oppression qui ne correspond pas à la tyrannie ou au despotisme des périodes antérieures et qu'il reste à qualifier de manière spécifique, pour décrire le phénomène d'« une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré et à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres : ses enfants et ses amis forment pour lui toute l'espèce humaine ; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d'eux, mais il ne les voit pas ; il les touche mais il ne les sent point ; il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul et, s'il lui reste encore une famille, on peut dire du moins qu'il n'a plus de patrie. Au-dessus de ceux-là s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux (...) travaille volontiers à leur bonheur mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre (...) ». Mais ce pouvoir - unique, tout puissant, tutélaire, combinant centralisation et souveraineté du peuple, qui amollit progressivement les volontés, conduit les hommes à l'hébéture, affaiblit le civisme par la soumission à la tutelle de l'Etat - est élu par les citoyens : « Dans ce système, les citoyens sortent un moment de la dépendance pour indiquer leur maître, et y rentrent ». (Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*. Paris 1992, Gallimard, La Pléiade, pp 836-838 Cité par Joël Roman pp 327-329). Prolongeant Tocqueville, de nombreux analystes vont étudier la société contemporaine par le prisme de l'individualisme, qui engendre non seulement un repli sur soi, mais aussi une construction de soi par imitation de modèles et emprunt aux autres. L'individu prétendument libre est-il, finalement, un individu étriqué et contraint ?

Alain Ehrenberg relie ainsi, dans un même mouvement, le culte de la performance sportive et le déclin des passions politiques, la recherche de l'accomplissement de soi devenant une forme de norme sociale implicite. La vie est une trajectoire individuelle qu'il convient d'effectuer au mieux, dans une société où les hommes sont soumis à « un processus impersonnel, un mode de socialisation qui pousse chacun à se rendre visible et le contraint à l'autonomie ». L'individualisme est donc moins un retour au sujet qu'une *exigence* de vivre en individu. Ce phénomène résulte de

trois grands courants : le premier est la déconstruction d'une représentation de la société en termes de classes, structurée donc de haut en bas ; le second est le recul de l'assujettissement disciplinaire posé dans ce cadre au profit de « modes d'exercice du pouvoir qui passent par le challenge permanent et la mise en évidence de la singularité de chacun ; le troisième est « l'effondrement des diverses politiques d'émancipation collective et de leurs utopies de la société réconciliée avec elle-même (société assurantielle, société sans classe) au profit de celles qui consistent à se produire soi-même dans un projet personnel ».

La crise du politique, la crise des transcendances, le présentisme, la primauté de l'action, se conjuguent alors pour déboucher sur une conception de l'égalité qui va se calquer sur le mode entrepreneurial, là où nos anciens repères étaient identitaires et sociaux. Les normes sociales régissant traditionnellement la sphère publique et la sphère privée finissent par s'interpénétrer et « agrègent ces deux sphères en les recomposant dans une même mythologie héroïque. Ils fournissent un système de repères global, tant du point de vue du classement social ou du style de hiérarchisation (le premier ou le survivant est aussi toujours le meilleur) que de l'identité (le « qui suis-je ? » est mesuré à l'aune d'un « que fais-je ? » par ce que c'est la relation qui elle-même mesure, classe, bref fonctionne comme preuve en l'absence de tout critère fixé *a priori* ». En conséquence, les repères collectifs sont transformés et « une rhétorique incessante de la comparaison, analogue à la compétition sportive, occupe aujourd'hui le lieu vide du transcendant. Elle est le label impersonnel qui nous permet et nous contraint de nous penser simultanément uniques et semblables. Elle relève d'un modèle généralisé d'auto-construction, qu'exprime parfaitement l'expression anglo-saxonne de *self-made man* ». Elle est « la matrice de notre expérience actuelle de l'égalité ». Alors que l'uniformisation a été l'un des vecteurs de l'émancipation dans la construction républicaine (avec toute la symbolique de l'uniforme des soldats, des écoliers, des instituteurs occultant les appartenances sociales ou religieuses), elle devient un facteur de contrainte, une mise en transparence qui « permet d'assigner de façon dynamique à chacun la place qu'il s'est faite lui-même. Elle a pour conséquence la formation d'un style de lien social où l'implication de chaque individu s'échange contre son épanouissement et sa visibilité personnels ».

Mais au-delà de ces écueils qui caractérisent l'étendue du vide institutionnel se profile aussi un potentiel de reformulation et de réappropriation du politique. L'enjeu est de dépasser les analyses passéistes, autrement dit de ne pas passer à côté de ce qui émerge dans la société contemporaine, de s'étonner « d'entendre si souvent dire que la société est devenue plus passive et que la dépolitisation s'est généralisée : c'est seulement l'action et ses référents qui ont changé ». Alain

Ehrenberg se démarque ici des analystes politiques qui observent le jeu institutionnel à l'aune de ce qu'ils connaissent a priori, sans analyser suffisamment la société qui est pourtant « l'assiette de la vie politique ». Il s'agit d'éviter un double écueil : « les pessimistes ratent la société et les optimistes ratent la politique, les premiers par manque de sens sociologique et les seconds par absence de sens politique ». Le but est au contraire de saisir les formes émergentes d'implication : « A la désaffection à l'égard du vote politique et au désengagement vis-à-vis des partis et des syndicats se substituent des formes d'implication caractérisées par l'hétérogénéité et le pragmatisme des demandes sociales (...) », parallèlement à une autre conception de la sphère privée, où le cocooning remplace le gavage passif des classes populaires. « Les discours que l'on tient aujourd'hui sur l'individu libéré (par la mode, le sport, la publicité, sa vie professionnelle, etc.) ne sont donc ni plus ni moins vrais que ceux que l'on tenait auparavant sur les masses aliénées par ces mêmes facteurs ». Leur intérêt réside surtout dans la mise en évidence des « déplacements généraux de notre sensibilité égalitaire ». (Alain Ehrenberg. *Le culte de la performance*. Paris, 1991, Calman-Lévy, pp 280-282 et 284-286 ; Cité par Joël Roman pp 331-334).

Les constructions collectives à l'épreuve de l'individualisme

On ne peut pour autant obérer l'analyse des conséquences de l'individualisme sur les constructions collectives avec, comme le met en évidence Gilles Lipovestky, un déclin du politique, une dilution de l'individualisme dans le narcissisme et une dissémination du lien social. « Il n'est pas vrai cependant que nous soyons livrés à l'errance du sens, à une délégitimation totale; à l'âge post-moderne une valeur cardinale perdure, intangible, indiscutée au travers de ses manifestations multiples : l'individu et son droit toujours plus proclamé de s'accomplir à part, d'être libre à mesure même que les techniques de contrôle social déploient des dispositifs sophistiqués et « humains ». Nous sommes désormais dans la deuxième révolution individualiste, avec le narcissisme comme « symbole du passage de l'individualisme limité à l'individualisme total », époque où « le phénomène crucial n'est plus l'appartenance et l'antagonisme de classe mais la dissémination du social ». Le narcissisme ne coïncide pas seulement avec le désengagement politique, mais plus profondément avec « la décrispation des enjeux politiques et idéologiques et au surinvestissement concomitant des questions subjectives ». Si l'on tient aussi compte des « pouvoirs de plus en plus pénétrants, bienveillants, invisibles, des individus de plus en plus attentifs à eux-mêmes, « faibles », autrement dit labiles et sans conviction », c'est bien la prophétie toquevillienne qui est en cours de réalisation ... Il ne s'agit pas d'une stricte dépolitisation, ni d'une indépendance souveraine a-sociale, mais d'une logique de « branchements et connexions

sur des collectifs aux intérêts miniaturisés, hyperspécialisés : regroupement des veufs, des parents d'enfants homosexuels, des alcooliques, des bègues, des mères lesbiennes, des boulimiques ». Deux courants se recoupent finalement dans ce « narcissisme collectif » : celui de « la rétractation des visées universelles si l'on compare au militantisme idéologique et politique de jadis » ; et celui du « désir de se retrouver entre soi, avec des êtres partageant les mêmes préoccupations immédiates et circonscrites ». Il s'agit alors d'une forme de « psychologisation du social, du politique, de la scène publique en général, dans la subjectivisation de toutes les activités autrefois impersonnelles et objectives » (et même de la vie associative qui peut être abordée comme un instrument psy). Finalement, avec l'impact concomitant des nouveaux modes d'expression, de thérapie, « le néo-narcissisme est pop psy » (Gilles Lipovetsky. L'ère du vide. Paris. 1983. Gallimard, pp 14-17 Cité par Joël Roman pp 335-338).

On peut également étudier ce déclin des constructions collectives sous l'angle de la tyrannie du privé, qui produit un effondrement de l'espace public et, comme le résume Joël Roman, instaure des relations sociales à la première personne, sans la médiation d'aucune forme de sociabilité préalable. Selon Richard Sennett, cette tyrannie s'exprime le plus souvent par la représentation d'une vie orientée par la libre disposition de l'intimité (se lever à telle heure, se rendre au travail, boire un verre au retour, etc.) et, à l'opposé, par la vision d'un Etat policier où toutes nos activités seraient potentiellement surveillées. Mais elle s'exprime aussi, de manière plus insidieuse, par le déplacement progressif des représentations, dans un long processus historique qui va progressivement substituer à l'idée de nature humaine « cette notion déconcertante qu'est la personnalité » et détruire l'équilibre entre la vie publique et la vie privée, la vie personnelle et la vie impersonnelle, où les hommes pouvaient investir de manière spécifique leurs passions. Bousculant la géographie de la société, cette « force redoutable et mystérieuse qu'est le moi » en vient à « définir les rapports sociaux et se transformer même en principe social ». La société moderne, dominée par ce processus, voit s'effondrer la *res publica* avec la croyance en des valeurs sociales qui seraient produites par les individus. Cette conception du social produit une forme d'incapacité politique, car si la propension à privilégier le perceptible, le proche, le subjectivement compréhensible, conduit à promouvoir le régionalisme, les pouvoirs locaux, les représentants perçus comme proches, il n'en demeure pas moins que les structures réelles du pouvoir sont à un autre échelon que celui des communautés de proximité, à savoir au niveau international voire planétaire. « En résumé, l'idolâtrie de l'intimité nous empêche d'utiliser notre compréhension des phénomènes de pouvoir comme une arme politique. Et les forces de domination et d'exploitation continuent à triompher ». (Richard Sennett. Les tyrannies de l'intimité. Paris. 1979. Editions du Seuil pp 273-276 ; Cité par Joël Roman pp 339-342).

Au-delà du déclin des passions politiques, redonner sens aux institutions politiques ?

Le déclin des passions politiques, tel que le qualifie Pierre Rosanvallon, serait plutôt la fin d'une forme d'exception française et l'évolution vers une politique moins idéologique. La politique, « comme lieu des choix collectifs et des arbitrages entre groupes et intérêts, de confrontation des opinions, conserve encore un avenir, tant elle est constitutive, au moins autant que l'individualisme, de la démocratie contemporaine » (JR CIC p 343). Pierre Rosanvallon, observant la vie politique à la fin des années 1980, analyse un déclin des passions politiques qui « signifie que la société est plus autonome, plus stable, et que la sphère politique n'occupe plus de fonction centrale d'intervention et d'initiative. C'est ce que Benjamin Constant appelait la liberté des modernes en l'opposant à la liberté des anciens : la poursuite de l'autonomie individuelle contre la participation à un idéal collectif et l'incorporation dans un tout social ». Dans cette acception, « la politique a été relativisée, elle n'est plus perçue comme l'instance décisive du changement », comme si la France se rapprochait finalement des démocraties anglo-saxonnes où la politique « est depuis longtemps singulièrement refroidie ». Le thème des droits de l'homme, avec la place qu'il occupe désormais, est le symptôme de ce basculement où le recentrage de la vie publique sur l'émancipation de l'individu traduit le déclin des approches en termes de changement de système (capitalisme contre socialisme par exemple). Ce qui pourrait en un sens être perçu positivement, comme une progression sur le curseur démocratique, a néanmoins son revers, avec une perte de substance du politique qui est plus un échec qu'un choix véritable et qui, de plus, laisse planer un sentiment de délaissement chez une partie de la population. La consolidation de la sphère privée et la poursuite de l'autonomie individuelle ne peuvent en effet suffire à construire un projet collectif, échouant logiquement à définir le bien public et l'intérêt général. C'est « un rejet par défaut du politique », survenu de manière trop brutale pour une partie de la population au moins, qui, dans les groupes sociaux les plus menacés, « y voit un signe d'abandon et non pas l'occasion d'une plus grande autonomie ». (Pierre Rosanvallon. *La République du centre*, en collaboration avec Jacques Julliard et François Furet Paris 1988 Calmann-Lévy pp 144-146 ; Cité par Joël Roman pp 343-344).

Les mécanismes démocratiques, dans un contexte ainsi qualifié, sont donc problématiques. Le suffrage universel, par exemple, présuppose et symbolise une société d'égaux « dans laquelle le lien social ne résulterait ni de la division du travail, ni de l'assignation de chacun à une place dans un tout organisé, ni de l'existence préalable d'une croyance collective ; une société, en son essence, au-delà de l'univers marchand comme de l'univers hiérarchisé ; une société dans laquelle

l'égalité serait la condition principale de l'intégration ». Le suffrage universel est ainsi non seulement un droit formel, « pur », mais aussi le fondement d'un imaginaire social qui consacre le citoyen électeur et constitue le rapport social. Mais ce que l'on peut d'un côté considérer comme un achèvement du processus démocratique est aussi une source de questionnement, la « démocratie formelle laissant entrevoir, derrière un halo d'inquiétudes et de nostalgies, la mystérieuse figure d'une forme sociale inédite (...) ». Celle-ci laisse finalement presque vide l'espace des repères collectifs et des orientations générales de la société, contrairement à d'autres conceptions sociales et politiques comme le socialisme ou le christianisme, qui ont voulu « réaliser une communauté de frères plus qu'une société d'égaux ». « Impossible, donc de rabattre cette histoire sur une pieuse célébration des étapes d'une conquête, dans lesquelles les forces de la vérité et du progrès l'emporteraient peu à peu sur les puissances de la réaction et l'épaisseur des préjugés ». Au-delà de l'institution du droit de vote et de son évidence supposée, il demeure nécessaire de travailler encore pour résoudre l'énigme de son impact sur nos pratiques et nos certitudes. (Pierre Rosanvallon. Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France. Paris. 1992, Gallimard, pp 14-15 ; Cité par Joël Roman pp 345-349).

La question complexe des mécanismes de représentation se pose donc dans cette perspective, avec une réalité qui conduit à démystifier la démocratie, ou du moins l'idée d'une démocratie pure : la délégation donnée englobe une partie seulement des prérogatives d'orientation puisque celles-ci relèvent de manière significative également de l'expression directe de l'opinion publique ; l'élection au suffrage universel, qui conserve « des attributs aristocratiques et oligarchiques en ce qu'elle réserve les charges à des individus éminents que leurs concitoyens jugent supérieurs aux autres », combine finalement des éléments démocratiques et des éléments non démocratiques. (Pierre Manin. Principes du gouvernement représentatif. Paris 1995. Calman-Lévy pp 306-308 ; Cité par Joël Roman pp 350-352).

Le fonctionnement politique ne se résume pas au processus formel d'élection et aux délégations qu'il met en place : il recouvre aussi ce qu'instituent les mécanismes de participation. Différents auteurs ont analysé les potentiels de la participation qui, dans la perspective d'une démocratie effectivement vécue et en cela nécessairement plus participative, pourrait être d'avantage développée et instituée. Telle est notamment la perspective du théoricien canadien Crawford Brough MacPherson qui, au milieu des années 1990, analyse les voies possibles pour « faire fonctionner un système nettement plus favorable à la participation » et aborde la question des changements nécessaires au niveau de la conscience-même des citoyens. Dans la situation actuelle, où l'inégalité domine et où les individus sont avant tout consommateurs, la cohésion de

la société suppose un système dans lequel, effectivement, les élus sont issus des élites politiques et où le corps électoral est apathique. La première condition pour aller vers une « démocratie de participation » est une prise de conscience des citoyens qui sortiraient de leur posture de consommateurs « pour se voir et se comporter comme des individus dotés de certaines aptitudes qu'ils entendent cultiver et dont ils entendent tirer parti » ; cette condition a pour corolaire le développement du sens collectif afin que le développement des capacités se fasse avec les autres, en entretenant un rapport avec la collectivité, et non dans le seul but de répondre à sa propre satisfaction ou de montrer sa supériorité. La seconde condition suppose la réduction des inégalités sociales et économiques, puisque l'équilibre actuel du système repose sur une surreprésentation politique des classes qui veulent les maintenir et entendent préserver ainsi la cohésion d'ensemble. Autrement dit, les deux mouvements sont liés : « nous ne pouvons accéder à une participation démocratique sans réaliser au préalable la diminution des inégalités sociales et la progression de la conscience collective mais, inversement, nous ne pouvons effectuer ces deux changements sans avoir auparavant augmenté la participation démocratique ». (Crawford Brough MacPherson Principes et limites de la démocratie libérale. Paris Montréal. 1995. La Découverte/Boréal Express pp 128-130 ; Cité par Joël Roman pp353-354.)

Une ouverture pourrait donc se dessiner, comme le propose en définitive Joël Roman, dans le dépassement des impasses de l'individualisme démocratique, avec une progression démocratique qui ne soit ni le retour à une conception antique « à travers une représentation de la citoyenneté comme vouée au bien public », ni la consécration de l'individualisme qui pousse au repli sur la sphère privée, mais une perspective d'approfondissement de la participation : « le jeu seul des confrontations entre individus, ou leur confrontation aux institutions, les amène à vouloir participer d'avantage, quoique pas toujours selon les formes consacrées par les institutions politiques. Il y a là une dynamique constitutive de la démocratie moderne, même si elle se trouve confrontée à de nouveaux défis ». (Joël Roman, Chronique des idées contemporaines p 355).

2.3 Au-delà de l'exclusion et des fractures de la démocratie?

Les fractures de la démocratie (Roman, Chronique des idées contemporaines p 356) sont profondes et menacent les principes même qui la fondent : l'égalité des citoyens, le suffrage universel, les formes de la représentation. Ces fractures prennent la forme de trois principaux défis : l'exclusion qui porte atteinte à l'exercice même de la citoyenneté, le pouvoir croissant des médias qui affaiblit la représentation politique et formate l'opinion publique, et la focalisation excessive sur l'émancipation qui recouvre pourtant d'autres composantes de la dignité.

Les mécanismes d'exclusion ont été décrits de longue date et notamment par Alain Touraine qui, dès les années 90, a décrit « le passage d'une société verticale, que nous avons l'habitude d'appeler une société de classe avec des gens en haut et des gens en bas, à une société horizontale, où il est important de savoir si l'on est au centre ou à la périphérie ». (Touraine « Face à l'exclusion » in *Citoyenneté et Urbanité*. Paris 1991 Editions Esprit p 166, 171, 173 Cité par Joël Roman p 359). Il est pour l'auteur plus difficile d'entrer dans une société libérale que dans une société fortement hiérarchisée, car cette dernière certes discrimine mais intègre ; le problème actuel n'est plus celui de l'exploitation mais celui de l'exclusion, qui suppose que l'on trouve des instruments permettant l'intégration sociale et évitent le basculement vers la ségrégation ou même la ghettoïsation à l'américaine. Car l'exclusion sociale, conjuguée au reflux des mouvements sociaux (qui avaient dans les années 70 constitué la perspective de la pensée d'Alain Touraine) menacent la cohésion sociale et politique de la société.

Celle-ci supposerait des institutions en capacité de porter l'appartenance collective, relevant tant de mécanismes de solidarité que des mécanismes de représentation.

Les analystes de la protection sociale convergent pour montrer que les systèmes de solidarité institués en France au lendemain de la seconde guerre mondiale ont joué un rôle intégrateur essentiel, en organisant autour du travail – et des revenus qu'il génère – des mécanismes de protection et de redistribution. Mais leurs approches se différencient lorsqu'ils effectuent le diagnostic des difficultés à résoudre et des perspectives à poser. Pour certains – et notamment une partie des auteurs référés au courant néolibéral – le système social apporte des protections excessives – qui détournent les bénéficiaires d'une véritable démarche personnelle, en particulier dans le retour à l'emploi – et pèse trop sur l'économie, par le triple jeu de la ponction sur les finances publiques, des charges pesant sur les acteurs économiques et des rigidités découlant de la législation sur l'emploi et les questions sociales d'une manière plus générale. Pour d'autres, les protections sont au contraire insuffisantes, dans un contexte où l'emploi – en principe central pour un statut dans la société comme pour l'accès à un revenu et à des protections sociales en termes d'accès à la santé, au logement, à l'éducation – est de fait inaccessible pour une partie importante de la population.

Jacques Donzelot, dans son étude de la question sociale, met en avant les liens entre protection sociale et démocratie, s'opposant à une critique néolibérale de l'Etat providence qui dénie selon

lui la réalité des mécanismes d'exclusion et sous-estime leur impact sur la cohésion sociale. L'édification progressive de l'Etat providence de la fin du XIX^e siècle aux années 60 se traduit par « l'Etat devenu instigateur d'une solidarité interclassiste par le biais de la technique assurantielle qui dédramatise les motifs d'affrontement » ; ce qui a permis la conjuration du conflit de classe qui structurait les rapports sociaux au cours de l'ère industrielle ; « la socialisation des risques diminue le rôle de la responsabilité individuelle au profit de mécanismes abstraits relevant d'une instance tutélaire ». Le retour de la critique néolibérale à partir des années 80, dans un contexte de chômage de masse et de réémergence de la pauvreté, met en cause les excès de l'Etat-Providence : « gonflement démesuré des dépenses sociales, inflation du rôle de l'Etat, prévalence du collectif sur l'individuel. Pour renouer avec la doctrine libérale, il fallait être dur, ne pas se laisser émouvoir par le provisoire spectacle de ceux qui souffraient d'un coup d'arrêt apporté au déploiement de cette logique providentialiste, quitte à se faire accuser de cynisme ». D'autres s'élèvent au contraire contre cette situation et « durant les années 80 le jeu de l'opposition (mais aussi des accommodements) entre le cynisme affairiste et le sens de la charité a largement occupé le devant de la scène. Au point que l'on aurait pu se croire replongé en plein cœur du XIX^e siècle. A cette différence près toutefois qu'il manquait l'élément du conflit pour que la dramaturgie sociale retrouve les éléments nécessaires à son déploiement ». Le retour de l'Abbé Pierre, les Restaurants du Cœur, les différentes manifestations médiatisant l'appel aux solidarités illustrent un contrecourant solidaire qui, de fait, ne passe pas par le canal de la lutte sociale au sens de ses configurations antérieures.

Au final, l'exclusion ne génère plus un face à face, mais un côte-à-côte : il n'y a plus d'exploitation, il n'y a plus de domination, mais « un décrochage de la partie « modernisée » de la société qui s'opère sans utilisation de la partie « inadaptée » ni coercition à son égard. C'est même cette indifférence qui suscite la violence ». Jacques Donzelot souligne alors le renversement de la fonction du conflit qui menaçait autrefois la société et la démocratie mais « est à présent l'unique recours pour rappeler que la société est une et qu'il n'y a pas démocratie sans égale « dignité » de ses membres ». (Jacques Donzelot. « Face à l'exclusion. Le modèle français. Paris, 1991. Editions Esprit pp 6-9 Cité par Joël Roman p 360-362).

Les analyses d'Etienne Balibar sur les paradoxes du marché prolongent à la même époque ce constat d'une exclusion sociale qui devient exclusion de la citoyenneté et sape le fondement politique de la société. Certes un chômeur est en apparence exclu du marché en tant que force de production et exclu du marché en tant que consommateur non solvable, mais en fait « personne ne peut être exclu du marché, tout simplement parce que personne ne peut en sortir parce que le

marché est une forme ou une « formation sociale » qui ne comporte pas d'extérieur. Autrement dit, quand on expulse quelqu'un du marché, c'est qu'en réalité (...), on le maintient sur ses marges, et ses marges sont toujours et encore en son intérieur ». Le marché n'offre en outre aucune perspective raisonnable de résorber le chômage, pas plus qu'il n'offre de perspective de moralisation ne serait-ce que par le retour à des productions utiles ou du moins non nuisibles ; enfin la circulation de l'argent dans un espace mondial est désormais automatisée, échappant à toute régulation. Le marché a pris une telle place que l'exclusion devient pour certains impossibilité d'avoir un rôle dans la société, et ce d'autant que les mécanismes d'exclusion se reproduisent, visibles dans une deuxième génération d'immigrés, de chômeurs, de travailleurs précaires, selon l'expression de Robert Castel. Etienne Balibar souligne alors la nécessité de passer de la philosophie éthique à la philosophie politique : « dans l'idée d'exclusion, au-delà de l'idée de malheur, d'un tort ou d'une injustice, il y a aussi une mise en question, une destruction de *l'honneur* du citoyen ». (Etienne Balibar. « Les frontières de la démocratie ». Paris, 1992, La Découverte pp 201-204 Cité par Joël Roman p 362-366).

Dans le même sens, Robert Castel critique une société où l'exclusion s'est diffusée non seulement à ses marges, mais aussi plus largement : « il est impossible de tracer un cordon sanitaire entre ceux qui tirent leur épingle du jeu et ceux qui basculent, et cela pour une raison de fond : il n'existe pas des « in » et des « out », mais un continuum de positions qui coexistent dans un même ensemble et se contaminent les unes les autres ». L'exclusion sociale est alors non une absence de rapport social concernant certains seulement, mais « un ensemble de rapports sociaux particuliers à la société prise comme un tout », avec « un ensemble de positions dont les relations avec le centre sont plus ou moins distendues : d'anciens travailleurs devenus chômeurs de longue durée, des jeunes qui ne trouvent pas d'emploi, des populations mal logées, mal soignées, mal considérées, etc. ». La déstabilisation peut toucher les stables, des travailleurs qualifiés qui deviennent précaires, des cadres qui deviennent chômeurs, C'est une onde de choc qui part du centre de la société et traverse la structure sociale. Les exclus, ou plutôt les « désaffiliés » sont déliés mais restent sous la dépendance du centre qui n'a peut-être jamais été aussi omniprésent à l'ensemble de la société. Ainsi « dire que la question posée par l'invalidation de certains individus et de certains groupes concerne tout le monde n'est pas seulement faire appel à une vague solidarité morale, mais constater l'interdépendance des positions travaillées par une même dynamique, celle de l'ébranlement de la société salariale ». (Robert Castel. Les métamorphoses de la question sociale, Paris, Librairie Arthème Fayard 1995 pp 442-443 Cité par Joël Roman p 366-367).

Au début des années 90, l'impact de l'exclusion sociale sur la société tout entière est ainsi clairement analysé ; il met en lumière le risque de déconstruction de la citoyenneté et l'atteinte portée au socle démocratique, d'où une préoccupation déjà présente au sujet de l'espace public et de la place qu'il offre, ou non, à l'expression démocratique. Cette question se pose dans un contexte où les médias ont pris une place prépondérante : le jeu démocratique déborde les rouages institutionnels dédiés de la vie politique et se voit capté dans les canaux de la médiatisation, d'où une transformation des modes d'élaboration démocratique que certains jugent très préoccupante.

La démocratie d'opinion focalise ainsi la critique d'Alain Minc qui souligne le changement de points d'appui du pouvoir : le classique équilibre des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire est transformé par l'émergence d'un pôle spécifique, celui des médias : « une trinité s'efface, fondement de la démocratie représentative ; une autre entre en scène : le juge, les médias, l'opinion. Initialement contrepouvoir, cette trinité s'est muée en pouvoir car, par sa seule existence, elle réussit à inhiber le Politique ». Ce phénomène, qui frappe au même moment la plupart des grands pays, délace à la fois le champ et les enjeux du débat public : « Hommes politiques, industriels, journalistes, tous les membres de l'élite seront confrontés au rouleau compresseur de l'opinion et à l'exigence de transparence. Progrès en apparence incontestable de nos sociétés : d'avantage de transparence signifie d'avantage de démocratie, mais à la condition que le jeu démocratique ait ses règles, ses institutions, ses stabilisateurs. Ce n'est pas le cas partout : lorsque le règne du droit est incertain, la société tanguet et le souffle de la déflagration devient quasi irrésistible. Aux Etats Unis, avec un système de pouvoirs et de contre-pouvoirs poussé à l'extrême, la transparence a toujours favorisé la démocratie. Quand les institutions sont plus faibles, le dérapage est rapidement incontrôlable, car la démocratie d'opinion est, elle, intrinsèquement instable. Mais la sainte trinité – juge, médias, opinion – ne fonctionne pas sur les seuls aspects moraux. Elle est en train d'accaparer l'essentiel du jeu démocratique ». Autrement dit il ne s'agit pas seulement d'une exigence de transparence des élites au sujet de leur moralité, mais d'un déplacement de la sphère et des modalités du traitement des questions d'intérêt général, rendu possible par la conjonction de facteurs multiples qui varient, selon le prisme retenu, de l'explosion des moyens d'informations aux mutations des classes dominantes. (Alain Minc. *L'ivresse démocratique*. Paris. 1995. Gallimard, pp 77-79 Cité par Joël Roman p 368-369).

La critique de Régis Debray est à ce sujet radicale et affirme qu'au modèle de l'Etat Républicain, garant de l'intérêt général, se substitue une gestion individualisée des flux et reflux de l'opinion. Les formes institutionnelles de la représentation et de la délégation politiques sont court-circuitées par les médias qui exercent, en tant que support de la démocratie directe, un nouveau pouvoir. C'est une forme de confiscation de l'exercice démocratique, qui produit également sa transformation : la démocratie d'opinion va de pair avec l'atrophie du débat public et le déchaînement des passions collectives, ou encore avec l'apathie. « Qui se croit citoyen du monde oublie que la citoyenneté n'existe que dans le cadre de l'Etat et par l'effet de sa souveraineté. Qui se veut simple individu pour jouir d'une plénitude de liberté oublie qu'il n'y a pas de droits de l'homme sans la forme juridique d'un Etat ». Mais cette fonction d'institution de l'Etat décline quand le projet de société dont il est porteur se rabat sur l'adéquation aux attentes de citoyens-consommateurs et colle au terrain, comme l'y incitent les techniques de marketing importées de la gestion d'entreprise. A l'offre d'un projet politique se substitue l'obsession de coller à la demande d'un électeur potentiel. L'Etat « complètement terrain et directement marketing ignore seulement qu'il a, en tant qu'Etat de droit, partie liée avec l'idée, le formel et l'universel. Formel, comme les libertés. Universel, comme le suffrage. Le sens de l'Etat et le sens de l'abstrait ne font qu'un. La République n'est pas la société mais son abstraction. Indivisible, elle ne la fragmente pas en parts de marchés et en clientèles cibles, non plus qu'en régions, en races ou en quartiers. Elle a vocation à déraciner, c'est-à-dire à élever ».

A l'inverse, donc, de la tendance au « gouvernement des sondages » qui cherche à coller jour après jour à la demande sociale, secteur par secteur, à détecter un microclimat, analyser une perception collective. La « république sondagière » est « comme un pilote de ligne qui confondrait un bulletin météo avec un plan de vol. Où va-t-on ? Là où il fait beau. Droits de l'homme. Europe. Entreprise. Individu. C'est selon ». Le mythe communicationnel, avec ses consultants et ses conseils, permet certes d'imputer aux techniciens les erreurs politiques. Il n'en participe pas moins de la déconstruction des grands buts idéaux et à l'érosion des références collectives, avec « des élus déboussolés qui ne peuvent plus croire qu'ils le sont d'une nation, d'une classe et encore moins d'une Providence ». Alors que le démagogue, maître de l'oral polarisé sur le destinataire du message, se substitue au doctrinaire, plus écrivain et plus émetteur, le discours politique s'appauvrit, se réduisant au pragmatisme, s'accommodant du présent sans proposer de réelle perspective d'avenir. (Régis Debray. L'Etat séducteur. Paris, 1993, Gallimard, pp 161-167 Cité par Joël Roman p 372-374).

Or une démocratie exigeante suppose un débat public et des citoyens éclairés. Ce que ne permet finalement pas une société où l'exclusion dément la promesse d'émancipation liée à la modernité. Philippe d'Iribarne invite alors à penser un complément nécessaire à la l'égalité formelle, qui n'a en réalité de sens que si elle est assortie d'une promesse d'égale dignité. Une société de citoyens ne suppose pas seulement que les hommes soient égaux en droit et accèdent tous au statut juridique de citoyens. Il faut encore, pour qu'elle réussisse, « que tous acquièrent une stature d'individu autonome et raisonnable, semblable au propriétaire éclairé qui, dans le mythe, est part au contrat social ». Mais l'image d'une société de citoyens oriente le regard social ; elle « n'est plus source de droits mais source d'exigences » car l'absence de capacité devient source d'indignité. « Radicalement souverain, le citoyen du mythe n'est soumis à personne, ne dépend de personne, dans aucun domaine ». En matière politique, il n'obéit qu'à la loi qu'il a contribué à faire et aux magistrats qu'il a contribué à nommer. En matière économique, il ne peut seulement s'inscrire dans une souveraineté collective mais doit accéder « à la maîtrise individuelle de ses propres affaires, telle celle du propriétaire qui, maître de son champ, assure sa subsistance sans rendre de compte à personne ». « Et plus le combat politique réussit à disqualifier les images traditionnelles qui prêtent une certaine dignité aux personnes dépendantes, moins ceux qui échouent à tirer profit de la promesse d'émancipation radicale peuvent être regardés comme de vrais citoyens ».

Il importe alors de dépasser l'essence même d'une vision moderne qui lierait nécessairement le refus de l'oppression et de l'humiliation à la volonté de n'obéir qu'à soi-même, autrement dit de confondre dignité et pouvoir. Or, « si le projet moderne les associe intimement, il n'y a pourtant pas entre eux de lien nécessaire ; il est des défaites où l'honneur est sauf, et des triomphes ignobles ». Philippe d'Iribarne revient sur la logique d'un mythe où le personnage de l'esclave, réduit à l'état de chose et privé de l'un et de l'autre, relie les deux registres : de Rousseau à Marx, le mythe du pouvoir est ce qui permet d'échapper à l'humiliation ; il s'est même transformé en fascination du pouvoir permettant selon l'idéologie révolutionnaire, de 1789 à 1917, de faire courber l'échine aux anciens maîtres. Cette quête du pouvoir, qui condamne à l'indignité ceux qui demeurent sans pouvoir, ne permet pas de rebâtir une société et il est nécessaire de rechercher d'autres perspectives. « Le refus de l'humiliation ne peut-il prendre d'autres chemins que la conquête du pouvoir ? L'égalité de dignité dont nous sommes en quête ne peut-elle être recherchée autrement que par une impossible égalité de souveraineté ? » (Philippe d'Iribarne. Vous serez tous maîtres. La grande illusion des temps modernes, Editions du Seuil, 1996, pp 197-201 Cité par Joël Roman p 375-378). La dignité serait donc une question clé pour la démocratie

contemporaine et l'enjeu pour sortir des fractures de la démocratie contemporaine serait, selon la synthèse de Joël Roman, de faire en sorte que les individus puissent demander autant de reconnaissance que de moyens d'émancipation. (Joël Roman, Chronique des idées contemporaines, p 378).

Que conclure ?

Les travaux de nombreux philosophes et de grands intellectuels ont, bien avant le début du XXI^e siècle où le discours dominant pourrait laisser croire à un phénomène récent, posé le constat d'un essoufflement démocratique problématique. Leurs analyses ont depuis le milieu du XX^e siècle montré le passage de la modernité à la postmodernité, mouvement profond lié aux recompositions successives de l'individualisme : initié comme grand courant d'émancipation de l'individu dans le contexte des Lumières, avec l'effacement des transcendances et la mise en cause des pouvoirs absolus grâce au progrès de la connaissance, l'individualisme est maintes fois recomposé ; il se traduit, selon les phases et les analyses, en nouvelles formes d'assujettissement plus diffuses mais tout aussi opérantes, en nouvelles quêtes d'émancipation portées par le mouvement social, ou enfin en repli sur le privé voire en égoïsme. Au-delà des différences les analyses semblent converger au sujet du brouillage des références instituées : le brouillage des repères collectifs - références partagées ou modes de rattachement de l'individu à la société – laissent les individus et le corps social dans un état de relative indétermination. Certes les transformations de l'économie, avec l'ère industrielle tout d'abord et l'instauration du capitalisme, puis l'ère post industrielle avec les reconfigurations qui l'ont accompagnée, ont conforté la domination du libéralisme, évacuant les projets politiques alternatifs au nom d'un courant où libéralisme économique et libéralisme politique seraient complètement liés. Certes demeure un socle démocratique construit au-delà des phases chaotiques qui l'ont ébranlé au cours de l'histoire contemporaine. Mais les certitudes autour de l'achèvement positif d'un long processus de construction démocratique sont ébranlées, de même que la représentation d'un modèle occidental triomphant, qui vacille du fait de ses échecs à instaurer effectivement la prospérité et le bien être de sa population, à assurer la cohésion sociale et l'équilibre démocratique, à stabiliser sa place sur la scène internationale. L'expérience cumulée des grands conflits mondiaux, des totalitarismes, des échecs de la croissance économique après les Trente Glorieuses, ou encore du déséquilibre des rapports Nord Sud, a probablement nourri tout au long du XX^e siècle, au cours de grands moments historiques stratifiés dans la mémoire collective, un phénomène de désillusion généralisée, peu contrebalancé par des courants positifs.

Cette configuration préexiste à l'émergence d'enjeux nouveaux : la recherche d'équilibres géopolitiques reconfigurés, le questionnement sur les droits humains comme référence universelle³, le questionnement de l'économie par l'enjeu du développement durable, la transformation potentielle des rapports sociaux par les progrès scientifiques et techniques que certains inscrivent dans l'ère du transhumain, les reconfigurations de la culture commune et ce notamment – mais pas seulement - sous l'effet du multiculturalisme, et enfin la critique générale des institutions qui laisse néanmoins affleurer la nécessité de « ré- instituer », sous de nouvelles formes peut-être. La question se pose alors de savoir, non pas comme une dimension autonome mais comme un élément parmi d'autres dans un ensemble en recomposition, si l'on peut dans ce cadre considérer le fait associatif comme composante potentielle d'un renouveau du politique.

³ Antoine Garapon, « Les droits de l'homme, l'Etat de droit et la démocratie ». Introduction du dossier « La bataille des droits de l'homme » Esprit- numéro N° 435 – Juin 2017- page 30.

Chapitre 1. 3 (Première partie)

Le politique comme production de la société : les logiques à l'œuvre à l'échelon « macro »

L'un des phénomènes majeurs mis en lumière par les sociologues est la transformation des rouages politiques comme relevant du double phénomène de mécanismes devenus inopérants et de recompositions produisant d'autres formes de politique. Ainsi les travaux d'Alain Touraine, qui s'inscrivent à l'origine dans une perspective marxiste de critique du capitalisme, s'attachent à la compréhension du mouvement de la société ; refusant une étude limitée à un « ordre » social, ses analyses visent la mise à jour des luttes pour son orientation. Les conflits ont pour enjeu essentiel les relations sociales, bien que le discours conformiste des dirigeants (et des acteurs plus largement) tende à présenter une société uniformisée, dans laquelle les valeurs, les normes et les rôles coïncident. Mais la société actuelle se caractérise par une situation post sociale où les acteurs sont séparés du système, au sens où les acteurs non sociaux qui sont au cœur même du système économique néolibéral sont seuls en capacité de peser sur les orientations culturelles fondamentales. A moins que des acteurs d'un nouveau type - militants alter, promoteurs des droits humains fondamentaux- ne parviennent à peser politiquement, à l'échelle planétaire notamment. Comme le montre Michel Wieviorka, la globalisation est un facteur majeur pour comprendre les forces qui traversent la société. Elle transforme les représentations et les modalités concrètes de l'action politique par l'éloignement du citoyen ordinaire des sphères de décision et d'orientation. Le multiculturalisme est l'un des enjeux de la recomposition des repères qui en découle. La crise des identités symboliques et la déstabilisation des médiations politiques font système pour générer un sujet plus isolé, plus libre aussi de ses inscriptions collectives. Une autre question centrale est celle du rôle de la société civile en mouvement qu'analyse notamment Geoffrey Pleyers.

1 - Politique et action de la société sur elle-même : de l'ère post industrielle à la situation post sociale

Alors que « l'analyse sociologique est constamment menacée par la séparation du système et de l'action », il s'agit au contraire de comprendre comment l'assemblage du système et des conduites est généralement proposé ou imposé par un acteur politique, « selon la vieille tentation du roi philosophe qui veut que la pratique historique et l'idée se recouvrent » (p 33). Au début des années 1970, Alain Touraine opère une lecture très critique de l'ethnocentrisme des sociétés occidentales et lutte contre une lecture du monde commandée par un certain prophétisme: « Ce n'est plus l'ordre des valeurs qui unifie l'expérience et lui donne sens ; c'est le pouvoir idéologique, la pensée de Lénine ou celle de Marx, ou encore la civilisation occidentale ou l'indépendance nationale » (p 33); dans ce cadre, certains intellectuels « organiques », qui font apparaître le sens en même temps qu'ils le propagent, sont les « propagandistes de l'histoire ».

Alain Touraine affirme à propos de la société post industrielle le rôle majeur des conflits de classe dans l'action de la société sur elle-même, dans le contexte de la société qu'il étudie alors et où se matérialisent des relations d'autorité, d'influence et de domination dans différents systèmes d'action. Schématiquement, son analyse porte sur les relations de rôle dans les organisations, les relations d'influence dans les systèmes de décision et les relations sociales par lesquelles la société agit sur elle-même, qu'il réfère au système d'action historique. Son analyse de la situation post sociale au début du XXI^e siècle met en évidence un processus de désinstitutionnalisation où le système économique se délie des acteurs politiques et fonctionne pour lui-même.

Systèmes et conflits dans la société post-industrielle

Pour mettre à jour ces logiques, l'attitude du sociologue suppose d'adopter une vision critique de l'ordre social : il fait apparaître des rapports, des conflits et des crises, même et surtout quand ils ne sont pas inscrits dans la conscience des acteurs. Le sociologue « ne regarde pas les acteurs jouer une pièce, il contribue à découvrir la pièce qui sera un jour écrite parce qu'elle aura d'abord été jouée. Mieux encore, il travaille avec les acteurs pour qu'ensemble ils apprennent à reconnaître ce qui est en jeu » (p 54). La sociologie atteint son objet quand elle « ébranle les relations de rôles ». Le rôle est l'ensemble des conduites légitimes attendues de l'acteur par ses partenaires ; ces attentes légitimes sont l'application de normes sociales qui reposent elles-mêmes sur des valeurs culturelles. Alain Touraine étudie ainsi comment les relations de rôle sont recouvertes par des relations de pouvoir et des conduites de classe, ou comment la défensive, le retrait ou le refus de jouer un rôle peuvent être analysés plus comme une place imposée dans un dispositif stratégique que comme une position entièrement choisie dans une relation sociale. Car les acteurs sont inscrits dans une structuration sociale où se jouent des rapports de force.

La société n'est pas un système dont l'équilibre résulte d'une hiérarchisation simple entre valeurs, normes et organisation de la production, mais un ensemble de systèmes, hiérarchisés et interactifs. Au début des années 1970 il affirme ainsi que toute société, dont une partie de la production est retirée de la consommation et accumulée, est dominée par un conflit de classes : la société n'est pas commandée par des valeurs dont naîtraient directement des normes, mais par un conflit de classes qui appartient à un état de l'historicité. Car une société se produit, s'adapte et fonctionne, elle est une hiérarchie de systèmes dans laquelle le système d'action historique est le plus élevé : l'historicité de la société n'est pas un idéal, un ensemble de représentations, mais un travail de la société sur elle-même, c'est-à-dire sa capacité de produire des orientations sociales et culturelles à partir de son activité et de donner sens à ses pratiques. Cette capacité à agir sur soi

est elle-même l'objet d'une représentation : une société agit sur elle-même en fonction de l'image qu'elle a de cette capacité créatrice, saisie comme pratique scientifique ou technique ou, au contraire, comme essence méta-sociale, ce qui renvoie au modèle culturel ; les institutions politiques adaptent les règles de la société en fonction des changements intervenus à l'intérieur et à l'extérieur d'une collectivité politique ; les organisations maintiennent leur équilibre interne et externe en fonction de leurs objectifs et par le moyen de normes. Il explore parallèlement les relations politiques, abordées non par rapport à des règles codifiées ou des échelles de stratification, mais directement à partir de la relation de certains acteurs par rapport à d'autres acteurs. Il analyse les rapports de classe en termes de conduites d'historicité, c'est à dire d'action de la société sur elle-même. Il distingue alors conduites collectives et mouvement social, réservant cette dernière dénomination aux conduites conflictuelles dont l'enjeu est l'orientation de la société et de sa capacité à définir ses fins.

L'historicité détermine les conditions du jeu politique qui produit lui-même les règles à l'intérieur desquelles agissent les organisations. Mais institutions et organisations sont en partie autonomes : leur base historique est complexe ; leurs décisions et leur fonctionnement sont influencés par une pluralité de forces sociales.

Dans ce cadre, l'analyse critique porte entre autres sur les institutions politiques. Alain Touraine s'écarte d'une conception selon laquelle les dirigeants, « armés de modèles de simulation et de connaissances technologiques, économiques, sociologiques et politiques, sont ceux qui se forment la vue la plus élaborée et la plus juste des perspectives d'une société » (p 87), puisqu'il suffirait de croire à la conscience qu'ils ont de leurs responsabilités et à leur soucis du bien commun. Il s'agit non de défiance vis à vis des dirigeants, mais du rejet d'expressions purement idéologiques comme conscience ou bien commun. Dans cette approche l'historicité, comme formation du sens des conduites, est ce vers quoi tend la classe dirigeante qui entraîne la société, identifiant l'historicité à ses intérêts. Face à cette domination, la classe populaire se protège en se repliant sur le maintien de ses formes particulières de vie sociale et culturelle : repli sur le milieu, sur le voisinage, sur la parenté, le langage, l'ethnie, etc., selon les situations. L'utopie de classe privilégie le rapport à l'historicité ; elle réduit l'adversaire à n'être que non-sens : l'idéologie est la réduction de l'historicité à l'acteur de classe.

Le lien total entre historicité et classes sociales conduit à rejeter la notion de valeur, au moins dans le sens que lui a donné le plus souvent l'analyse sociologique. Une valeur sociale est un principe de séparation entre les conduites jugées bonnes ou les conduites jugées mauvaises, dans

une collectivité donnée. Alain Touraine rejette ainsi la continuité « naturelle » qui conduirait des valeurs aux normes sociales puis aux rôles, pour affirmer au contraire que « les normes manifestent la domination d'une classe, son hégémonie institutionnelle et son pouvoir organisationnel, en même temps que les orientations du système d'action historique ». Ainsi, « on ne parle de valeurs que pour autant qu'on adopte l'idéologie de la classe dominante qui identifie son existence et ses intérêts à l'historicité, et, par conséquent, à l'ensemble de la société» (p 69).

Alain Touraine résiste ce faisant à une conception de la société « moderne » qui serait capable d'abolir les garants méta-sociaux de l'ordre, de reconnaître la création comme sa propre capacité de se transformer et de définir sa situation comme produit de son action, société qui ne serait plus dominée par la tension de l'ordre et du mouvement, ni dominée par les conflits de classe. Il s'oppose autrement dit à la représentation propre à l'idéologie libérale selon laquelle la société s'apparente finalement à une organisation, opérant des choix rationnels. Il affirme au contraire qu'« il ne faut s'abandonner ni aux illusions faussement réalistes d'une image de la société comme un marché politique, social et économique, ni à l'utopie régressive d'une humanité rentrant dans la niche de l'écosystème et y contemplant à nouveau l'ordre sacré des choses ».

Dans le contexte du début des années 1970, fin de la période dite des Trente Glorieuses et entrée dans la « crise du pétrole », Alain Touraine analyse donc la société post-industrielle en termes de conflits, de domination de classe, de lutte pour les orientations de la société qui sont aussi les facteurs de son unité : l'unité de classe n'existe que parce qu'il y a un enjeu, parce que les adversaires parlent le même langage, appartiennent au même système d'action historique. Le libéralisme et le socialisme sont des représentations de classe (donc conflictuelles) du progrès, modèle culturel de l'industrialisation. L'Etat et la Nation sont les images opposées de la souveraineté propre aux sociétés marchandes. Aujourd'hui même, ceux qui en appellent à la consommation et ceux qui la rejettent au nom d'une nécessaire révolution culturelle dépassent dans la même direction la culture de l'époque industrielle et se placent dans une société où la culture est devenue terrain de domination sociale et lieu de contestation.

Mais en 2010, l'analyse d'Alain Touraine a évolué, marquée par les effets de la crise financière de 2008 qui, selon l'auteur, matérialise le passage de la société post-industrielle à une situation post-sociale.

« Après la crise », ou la situation post-sociale : les acteurs désarticulés du système et la désinstitutionnalisation généralisée⁴

Après la société industrielle, puis la société post-industrielle, la société actuelle se caractérise par une situation post-sociale qui n'est pas une société post-sociale. Le rôle principal des conflits de classe dans la société post-industrielle est remplacé par le rôle principal de l'opposition entre le système économique, orienté vers la recherche du plus grand profit possible pour quelques-uns, et les acteurs qui en appellent aux droits humains. Autrement dit la situation post-sociale est caractérisée par un nouveau type de vie sociale où, sous l'effet de la crise, le système est complètement séparé des acteurs (p 115). La société, en effet, semble se réduire au système économique néo-libéral. La société ouest-européenne qualifiée de Welfare State était en fait une société où la domination des conflits et la polarisation des richesses, ayant permis l'investissement et le développement, constituaient un facteur explicatif dominant ; ceux-ci étaient inscrits dans des rapports sociaux identifiables (entre acteurs dominants et acteurs dominés), mais aussi régulés par des capacités d'intervention institutionnelle effectives, qu'il s'agisse de l'Etat ou du système parlementaire. La situation post-sociale se caractérise par un processus de désinstitutionnalisation généralisé, avec des acteurs non sociaux en capacité de mettre en jeu des orientations culturelles fondamentales.

La notion même de société n'est plus explicative, tant est marquante la dissociation entre les enjeux économiques ou technologiques et les interventions sociales et politiques. La dissociation est en effet avérée non seulement entre l'économie réelle et le capitalisme financier, mais aussi entre l'économie et le reste de la société. Il s'agit donc de comprendre « comment les acteurs et le système se séparent toujours d'avantage » (p 31), mais aussi, face à cette analyse, de concevoir une capacité de l'expérience humaine à se situer par rapport à la nécessité économique, à briser l'assignation, à réaffirmer le sujet humain. En fait, « le conflit central, qui génère l'unité des mouvements et des conflits, se situe désormais plus haut, bien au-dessus de l'ordre proprement social, là où s'affirment les grandes conceptions culturelles qui orientent les conduites, y compris sociales.

L'alternative est soit une succession de crises, jusqu'à la catastrophe finale, soit la reconstruction de nouveaux rapports sociaux et de nouvelles institutions. Il ne s'agit plus ici d'une lutte des classes ou d'un combat entre catégories sociales. La crise est le résultat d'une rupture imposée

⁴ Alain Touraine, « Après la crise », Seuil, Paris, 2010

par les financiers entre leurs intérêts et ceux de la population. Il s'agit alors de reconstruire une société dans laquelle les maîtres de l'économie seront obligés par l'Etat à tenir compte des réactions et des intérêts de la population. Il ne s'agit pas de revenir, par la réforme, à la social-démocratie, mais d'une option plus radicale, car les institutions sont aujourd'hui incapables de résoudre les problèmes économiques et les problèmes écologiques. Dans un univers économique de plus en plus globalisé, la seule force de défense possible doit être placée au-dessus de la réalité économique et sociale, à un niveau au moins égal à celui où s'est formé le système économique global, qu'aucune force ne peut atteindre. Il s'agit de l'appel aux droits universels de tous les êtres humains : droit à l'existence, droit à la liberté et à la reconnaissance par les autres de cette liberté, en même temps qu'à des appartenances sociales et culturelles qui sont menacées par le monde inhumain du profit. Ce qu'Alain Touraine qualifie de « thème moral contre thème économique » visant à « redonner vie à un humanisme respectueux des demandes de tous les êtres humains » (p 182).

Alain Touraine conclut en affirmant qu'il faut transformer le plus vite possible l'idée générale de respect des droits humains en de nouvelles formes, vivantes et pas seulement juridiques, de rapports sociaux. Autrement dit, puisqu'une crise économique est avant tout la rupture d'un système économique et social, c'est à dire de rapports sociaux orientés vers certaines finalités et maintenus en fonctionnement par des interventions publiques, la réponse la plus efficace à la crise est la reconstruction de rapports entre les acteurs économiques, la formulation de valeurs communes, et de nouvelles orientations publiques. On retrouve là l'enjeu central des orientations de la société et celui, tout aussi central, du système institutionnel. Il faut surtout proclamer que la démocratie, qui transforme les travailleurs en citoyens responsables, est la condition première du redressement économique et social, au moins dans les pays qui ont déjà choisi la liberté politique contre le totalitarisme. Il envisage en fait « une tâche immense », qui ne pourra être menée à bien ni par la révolution, ni par les réformes que proposent les social-démocraties, mais ne pourra l'être que par « des militants et des figures exemplaires organisés, non plus verticalement, comme les partis et les syndicats, mais horizontalement, par une opinion publique et par des acteurs informés surtout par les médias et par Internet et décidés à ne pas laisser se construire un nouveau pouvoir encore plus autoritaire que l'ancien » (p 179). Ces individus et ces groupes sont conduits par leur volonté de n'être guidés que par leur propre appel à la défense des droits de tous et de tout, y compris de l'environnement menacé par les formes actuelles de production. Seule une morale de la conviction, renforcée par la passion de la vie et de la liberté, peut détruire dans son élan toutes les barrières qui s'opposent à la création d'une nouvelle société. « Il ne s'agit pas d'organiser une action massive, mais des activités individuelles ou collectives dans lesquelles

chaque individu soit engagé et non intégré. Loin de rechercher l'appartenance, il faut rechercher l'exemplarité. C'est pourquoi les petites communautés utopiques, exemplaires, ont un rôle à jouer, alors que le communautarisme est toujours dangereux. L'individu ou le groupe n'ont de rôle positif que s'ils portent en eux, et de la manière la plus directe possible, la référence au sujet » (p 166). Ces acteurs moraux sont en quelque sorte ceux sur qui repose la possible revitalisation du système institutionnel. « Nous avons conquis des libertés, il faut les défendre. Mais aussi créer un mouvement qui, partant des demandes et des revendications du plus grand nombre, redonne vie au monde politique en même temps qu'il le contrôle » (p 184).

Dans cette approche de la « situation post-sociale » la dimension culturelle du rôle politique des acteurs sociaux a changé de cadre et d'échelon géographique. Elle ne s'inscrit plus dans le cadre d'un (ou face à un) système politique caractérisant une société (dans un Etat), mais transcende les Etats et les systèmes politiques par la référence aux droits universels de l'Homme et du citoyen. Cette approche fait écho aux convictions exprimées par les militants associatifs qui se réfèrent aux valeurs fondatrices (solidarité, primauté de l'Homme, ...) et, par ailleurs, ne limitent pas nécessairement leur horizon politique à l'échiquier du système politique. Ces acteurs moraux, sur lesquels repose désormais selon Touraine la possibilité pour la société de se construire sur des références humanistes, doivent agir à l'échelle planétaire. C'est tout l'enjeu de la globalisation analysé par de nombreux sociologues contemporains.

2 - La globalisation et les enjeux de la ré-institutionnalisation du politique

Comme le souligne Michel Wieviorka⁵, la notion de globalisation est devenue incontournable depuis les années 1980 ; son usage correspond à deux logiques distinctes. D'un côté, le terme est descriptif, il sert à rendre compte de l'état du monde, présent ou passé, et permet de qualifier la réalité historique. La globalisation, dans cette première perspective, est un ensemble de phénomènes concrets, économiques, mais aussi culturels, voire écologiques. Elle est le produit de changements datés. D'importants débats portent alors sur la nature et l'intensité de ces changements, ainsi que sur la périodisation qui permet de les situer dans le temps. Et, d'un autre côté, le terme a un usage conceptuel, il sert à analyser les problèmes du monde contemporain, à penser les processus nouveaux ou renouvelés, la façon dont s'organise ou se désorganise la vie collective. La « globalisation » est alors un concept, un instrument pour aborder les réalités de notre temps. « Dans un cas, la globalisation est ce qu'il s'agit de connaître, dans l'autre, elle est ce

⁵ Wieviorka, M, (2010), « *Neuf leçons de sociologie* », Paris, Pluriel

qui peut aider à connaître » (p 42). Les deux perspectives sont distinctes mais difficilement séparables : plus le monde se globalise et plus nous devons apprendre à penser « global ».

Pour Michel Wieviorka, la préhistoire de la globalisation se situe chez Fernand Braudel et à sa suite Immanuel Wallerstein, avec la notion d'économie-monde, idée qui veut qu'en tout temps, dans l'histoire de l'humanité, il a pu se constituer des systèmes économiques débordant très largement le cadre local ou d'un territoire limité et bien délimité, par exemple, à partir d'une ville centre. Mais en fait, c'est dans les années 1980 que l'idée de la globalisation est devenue centrale, servant alors à désigner la création d'un espace économique mondial interdépendant et la toute-puissance du capitalisme financier et marchand, fonctionnant à l'échelle de la planète et se jouant des Etats et des frontières.

La désinstitutionnalisation du monde sous l'effet des forces économiques

Le terrain a été préparé dans les années 1970, relayé par la montée en puissance puis par le développement des idées libérales dans différentes régions du monde (aussi bien dans le Chili de Pinochet qu'ensuite aux Etats-Unis avec Ronald Reagan, au Royaume Uni sous Margaret Thatcher, ou encore dans les pays de l'Est, avec les « thérapies de choc » lancées après la chute du mur de Berlin en 1989). Le propre de ces politiques économiques et des pensées qui les animent est qu'elles relèvent encore pleinement du cadre de l'Etat souverain, quitte à ce qu'il soit aidé (ou contraint) par les institutions internationales. L'enjeu en est la fin de la redistribution massive par l'Etat, la liquidation ou la réduction du Welfare State qui existait d'une certaine façon dans les pays de l'Est au profit du libre jeu du marché. Ce « moment libéral » prépare idéologiquement la suite, mais ne relève pas encore de la « globalisation », car l'action demeure pensée dans le cadre de l'Etat-nation : les forces économiques qu'il s'agit de libérer sont celles qui étoufferaient en son sein. « La globalisation va être portée par des forces planétaires exerçant leur influence du dehors des Etats. Le passage du libéralisme au néolibéralisme sera là » (p 52).

Au départ, l'idée de globalisation renvoie à l'image d'un phénomène économique inéluctable, porté par les forces du capitalisme financier et du capitalisme commercial, associé à la montée en puissance des idéologies néo-libérales ; la mondialisation signifie la revanche du marché sur les Etats, engagée depuis Thatcher et Reagan, la privatisation, la déréglementation, la libéralisation, l'effondrement institutionnel du système économique mondial tel qu'il était organisé depuis Bretton Woods. La globalisation, dans cette perspective, est la désinstitutionnalisation du monde sous l'effet des forces économiques, une désinstitutionnalisation qui n'en implique pas moins le fonctionnement d'institutions comme le FMI et la Banque Mondiale, ne serait-ce que pour

fournir et imposer la doctrine qu'un économiste, John Williamson, a appelé en 1989 le « consensus de Washington », soit « l'ensemble doctrinaire sur lequel s'accordent le Congrès américain, le FMI, la Banque Mondiale et divers think tanks pour réformer les pays en crise ou en difficulté : discipline budgétaire, libéralisation des marchés financiers et du commerce, privatisations, déréglementation, etc. C'est ainsi qu'à l'ordre dit « westphalien », qui correspond au régime de l'Etat-Nation souverain érigé en socle du droit international par le traité de Westphalie en 1648, se substitue une autre configuration : à la scène classique des relations internationales entre Etats s'ajoute ou se substitue une scène nouvelle, internationale, où se télescopent des firmes multinationales, des ONG, des autorités chargées des réguler les relations. (cf. analyse de James Rosenau, *Turbulences in World Politics*, Princeton University Press, 1990).

Mais l'idée de globalisation ne fait pas l'unanimité (p 55). Un débat émerge entre les partisans de la « globalisation », comme concept unificateur par l'économie, et le « choc des civilisations », insistant au contraire sur la guerre et le conflit. Michel Wieviorka souligne les limites respectives de ces deux acceptions, d'une part au nom des effets négatifs de la globalisation et, d'autre part, au vu de relations entre les cultures qui se jouent en termes d'interpénétration et non seulement de « choc ». En tous cas la globalisation ne se joue pas uniquement en termes économiques : elle met en jeu la culture, la religion aussi bien que les systèmes politiques.

Les communautés imaginaires de la globalisation culturelle, en tension entre le global et le local

La globalisation met également en jeu les questions spatiales du territoire et de la mobilité, « celle de la culture, de la façon dont nous vivons et dont nous construisons nos appartenances identitaires et nos imaginaires » (p 56). Dans cette perspective, la technologie joue un rôle considérable ; le réseau devient « la forme par excellence d'organisation de la vie collective, qu'il s'agisse du fonctionnement des entreprises, de celui des mouvements sociaux, voire de la politique ». Michel Wieviorka cite Daniel Castells (*L'ère de l'information*, Paris, Fayard, 1998 et 1999), pour qui l'ère de l'information associe les technologies de la communication et des transports les plus modernes (fondées sur la microélectronique, l'informatique et la télécommunication digitale) à la démultiplication des réseaux, internes aux organisations ou inter organisationnels, et à celle des réseaux de réseaux . Désormais, il y a donc tension dialectique entre la globalisation et l'identité, entre les réseaux et les individus.

La globalisation remodèle également le rapport des hommes au passé et au présent. Selon Michel Wieviorka, elle encourage le « présentisme », « l'incapacité à penser l'histoire et la tendance à tout

ramener au présent. Le phénomène est donc plus complexe que celui de forces économiques sans frontières : il s'agit, au bout du compte, de « situer l'expérience individuelle et collective des êtres humains dans divers espaces et dans une temporalité renouvelée » (p 58).

Selon Arjun Apparadurai cité par Michel Wieviorka, « la dimension culturelle est au centre du processus de la globalisation ». Le phénomène central est l'explosion des médias, « qui a rendu possibles de nouveaux et imprévisibles déploiements de l'imaginaire collectif » (p 58). Les « communautés imaginées » issues de la globalisation ne fonctionnent plus dans le cadre de l'Etat-nation car l'espace imaginaire des communautés est devenu le monde entier, avec le cinéma, la télévision, Internet. Autrement dit, il se constitue « des sphères publiques transnationales, les unes labiles, brèves, à l'occasion d'un événement, d'autres stables, de longue durée, structurées par des formes de solidarité ». Michel Wieviorka nuance cette thèse en soulignant que la démultiplication des possibilités de réappropriation des signes ou des éléments culturels est certes effective (et permet la création ou le réagencement de la culture, la créativité), mais n'est pas accessible à tous : il faut analyser également les laissés pour compte de ces phénomènes, « ceux qui ne circulent pas, qui sont exclus de cet univers de mobilité, et qui n'en ont pas moins une connaissance globale du monde par les images auxquelles ils ont accès » (p 59). Une tension naît pour beaucoup du fait que l'imaginaire est de plus en plus global, alors que le réel ne l'est pas nécessairement. « Entre la conscience du monde et sa propre existence, entre l'imaginaire et la vie concrète, il se crée de décalages qui peuvent déboucher sur d'intenses frustrations ». Michel Wieviorka analyse notamment comment celles-ci sont une source importante de la radicalisation et du terrorisme. Ainsi, « la globalisation modifie les espoirs ou les attentes dans le monde entier, elle n'accroît pas pour autant la participation de chacun à ses fruits, elle ne développe pas nécessairement la capacité d'action des individus ou des peuples » (p 61).

Le défi de la ré-institutionnalisation du monde dans l'espace supranational

Michel Wieviorka souligne que la discussion des années 1990 a souvent revêtu l'allure d'une opposition entre deux camps, les « ennemis » et les « amis » de la globalisation économique. Les critiques portent sur l'affaiblissement des Etats, le renforcement des inégalités entre pays et au sein des pays, la déstabilisation des systèmes de protection sociale et des Etats providence, la déconnexion du sort des salariés et de celui des actionnaires, l'appauvrissement culturel, la consommation de masse. Elles pointent aussi les replis identitaires, la montée de nouveaux communautarismes. Le plaidoyer pour une « mondialisation heureuse », selon l'expression d'Alain Minc, affirme au contraire qu'elle peut générer des richesses nouvelles pour tous. D'autres

analyses plus nuancées tablent sur l'émergence d'un espace juridique et politique transnational « qui vient non pas se substituer, mais s'ajouter aux espaces classiques de l'ère westphalienne » (p 70). Si l'on prend en compte le monde tel qu'il est concrètement, la question est alors celle de l'articulation entre les niveaux mondial, national et local de gouvernement. L'enjeu est alors celui de l'ingénierie institutionnelle à concevoir pour concilier logique commerciale, contraintes sociales, environnementales et préservation des diversités culturelles (Elie Cohen : L'ordre économique mondial, essai sur les autorités de régulation Paris Fayard 2001).

Cet enjeu de régulation a été souligné par Pascal Lamy, alors commissaire européen en charge du commerce international : comment concilier les logiques de la mondialisation, et donc du libre-échange et de l'économie ouverte, avec les logiques nationales des préférences collectives, c'est à dire le fait que chaque pays opère des choix et ait son identité, ses valeurs, ses préférences collectives, par exemple en matière d'environnement, de peine de mort, de sécurité alimentaire, de reconnaissance de la diversité culturelle, du service public, etc. (Pascal Lamy : Mondialisation et préférences collectives : la réconciliation ? Paris En temps réel octobre 2005). Certains étudient le rôle de la régulation institutionnelle : ainsi, pour Elie Cohen, les institutions comme l'OMC, la BCE ou le FMI constituent un « protogouvernement de la planète ». D'autres étudient le rôle croissant des juridictions internationales (en ce sens, notamment, les travaux de Mireille Delmas Marty « Forces imaginantes du droit » Paris Le Seuil 2007). D'autres étudient le rôle des ONG et du mouvement internationaliste (cf. Geoffrey Pleyers⁶).

Cette réorganisation est complexe, multiforme et recouvre selon Michel Wieviorka deux faces : « une face de lumière, celle d'une ré-institutionnalisation dans laquelle divers acteurs construisent un espace qui vaut mieux que le vide ou le chaos de la jungle » (p75). Elle possède aussi sa face d'ombre, avec par exemple l'image de Guantanamo avec la ré- institutionnalisation de la torture.

En tous cas la globalisation vue comme phénomène à la fois simple et référé au progrès n'est plus aussi affirmée dans le discours des dirigeants des Etats ou des institutions internationales ; le « consensus de Washington » semble ébranlé par l'idée que sans régulations, l'économie mondiale demeure vulnérable aux crises ; traversée de recompositions multiples, elle est désormais multipolaire. Michel Wieviorka souligne que parallèlement, depuis les violences en ex-Yougoslavie jusqu'aux attentats de Septembre 2001, la conscience s'est forgée d'un enjeu de la

⁶ Pleyers, G. (2009). « Les défis du Forum Social Mondial », 2009, *La vie des Idées*, 28 janvier, www.laviedesidees.fr

globalisation qui est plus qu'économique, pour être politique et militaire. En résumé, « penser global », pour Michel Wieviorka, c'est « intégrer dans l'analyse des processus de déstructuration/restructuration, c'est articuler le dedans et le dehors, les logiques planétaires ou transnationales et les logiques internes, nationales, voire locales, en prenant en compte la double compression de l'espace et du temps, selon la formule de David Harvey ». Cela suppose aussi de donner place à l'imaginaire et à la culture. La globalisation est un phénomène complexe, « dont ne découle aucun one best way, ni aucun one worst way pour l'humanité » (p 80).

3 - Le multiculturalisme, expression d'une articulation renouvelée entre l'individuel et le collectif

La question du multiculturalisme s'est construite bien avant que l'islam ne devienne l'enjeu des débats les plus passionnés et les plus lourds en matière de différence : le concept de multiculturalisme s'est d'abord forgé au Canada au milieu des années 1960, dans un contexte historique marqué par la question québécoise, aboutissant en 1982 à l'incorporation d'une Charte des droits et libertés dans la constitution. (La problématique du multiculturalisme au Québec demeure d'ailleurs à ce jour largement ouverte). Quant à la philosophie politique relative au multiculturalisme, elle s'est forgée selon Michel Wieviorka à partir de la publication de la « Théorie de la justice » de John Rawls, qui ne traite pas du multiculturalisme mais a pourtant suscité un important débat du fait de son approche des individus comme êtres « abstraits, sans ancrage culturel, religieux, sans profondeur morale, des atomes sans épaisseur historique » (Michael Sandel *Le libéralisme et les limites de la justice*. Paris Le Seuil 1999). Le débat opposera dès lors principalement deux courants : les « liberals » (et républicains) qui considèrent qu'il ne doit y avoir place dans l'espace public que pour des individus, libres et égaux en droit, tandis que les « communitarians » (et démocrates) sont favorables à des politiques de reconnaissance culturelle et donc à des logiques de type multi-culturaliste. Dans ce débat, le multiculturalisme est attaqué sur deux fronts totalement opposés. « Il lui est reproché d'un côté de rejeter les valeurs universelles, de liquider l'héritage des Lumières, et d'un autre de miner les traditions, les valeurs, de mettre en cause les héritages culturels liés à la domination d'une culture, d'une langue, etc. » (p 148).

Un rapport problématique à l'héritage des Lumières

Ainsi, le multiculturalisme signe l'entrée dans une nouvelle phase de la modernité. En s'écartant du canon des Lumières, tout en mettant en avant des cultures qui semblent miner les traditions auxquelles sont attachés les anti-Lumières, le multiculturalisme se dégage, selon la terminologie du sociologue allemand Ulrich Beck, de la première modernité qui a vu s'opposer le couple

Lumières/anti-Lumières et contribue à inaugurer la « seconde modernité » (Ulrich Beck, « Qu'est-ce que le cosmopolitisme? » Paris Aubier Collection Alto 2004). Quoi qu'il en soit, « la question des différences peut surgir ou bien comme un problème interne, ou bien comme un défi venu du dehors ». Elle constitue un problème interne quand le travail de la société sur elle-même, dans son histoire, dans ses transformations, génère l'émergence des identités particulières et leur demande de reconnaissance dans l'espace public ; tel est par exemple le cas des mouvements régionalistes, ou encore des mouvements gay et lesbien. Le défi semble venir du dehors lorsque les demandes semblent apportées par l'immigration ou se construisent « au fil des phénomènes mimétiques où les acteurs d'un pays se constituent sur le modèle de ce qui se joue ailleurs ». Dans la pratique ces deux logiques, interne et externe, se télescopent constamment.

Les débats qui en résultent recourent en partie le débat central qui traverse les sciences sociales, à savoir la tension entre les approches centrées sur les systèmes sociaux et les approches centrées sur l'individu ou le sujet ; les approches plus novatrices insistent davantage sur la subjectivité personnelle et collective des acteurs culturels et religieux, sur leurs réseaux, leur mobilité, leur contribution à la fluidité généralisée des sociétés (expression de Zygmunt Bauman : « La vie liquide » Rodez Editions du Rouergue 2006, cité par Michel Wieviorka) ; ces sociétés sont fluides au sens où elle s'insèrent de manière harmonieuse dans l'espace social considéré, sans nécessairement mettre en cause le cadre politique ou institutionnel en présence (par exemple l'Etat-nation). D'autres analyses enfin montrent les demandes de reconnaissance d'identités particulières et leur inscription dans l'espace public, relevant d'une logique transnationale, selon des communautés plus ou moins imaginaires, fonctionnant à l'échelle planétaire.

La tension entre ces deux approches n'est pas limitée aux sciences sociales : elle marque également la sphère politique en questionnant le modèle d'intégration nationale. « La France et la Turquie sont des cas extrêmes, mais qui ne sont pas isolés, où le modèle et les idéaux dominants - mais de plus en plus contestés - reposent sur l'idée d'une forte correspondance de la société, de l'Etat et de la nation, aboutissant à refouler en dehors de la sphère publique tout ce qui pourrait apparaître comme un corps intermédiaire s'inscrivant entre les individus et l'Etat. L'idéal républicain, si prégnant dans ces pays, y revêt vite l'aspect d'un refus de voir des logiques culturelles ou religieuses s'imposer dans l'espace public. En France, elle s'inscrit dans une tradition jacobine rétive à l'existence même de minorités et plus largement à celle de médiations organisées » (p 151).

Michel Wieviorka souligne que ces multiples différences, souvent amalgamées à tort - ethniques, religieuses, culturelles, ...- relèvent non pas de nature et d'essence, mais d'une production sociale bien qu'elles aient longtemps été décrites comme naturelles, héritées, primaires, ancrées dans un passé lointain. Cette approche essentialiste des groupes humains va souvent de pair avec l'affirmation selon laquelle les particularismes sont irréductibles, incapables de s'intégrer à la culture de la société d'accueil et de sa nation, ce qui peut déboucher sur une nouvelle forme de racisme culturel, ou différentialiste, selon laquelle ils constituent une menace pour les valeurs ou la culture de la nation ou de la société dans son ensemble.

L'une des thèses en présence repose sur la thématique du retour, à savoir la possibilité pour un phénomène ancien de retrouver force et vitalité, alors qu'il semblait voué à disparaître ; dans cette optique, « il y a comme un renversement de la pensée des Lumières, puisqu'il y aurait non pas progrès, mais au contraire régression, avec l'idée d'une évolution dans laquelle les forces de la modernité piétinent tandis que les traditions et les archaïsmes, au lieu de décliner, trouvent un nouveau souffle » (p 154). À la limite, le thème du retour vient signifier « que dans le conflit entre particularismes religieux ou autres traditionalismes, et valeurs universelles de la modernité, ce sont la tradition, les identités, les différences qui l'emporteraient ». Les débats qui en découlent sont très larges et recourent par exemple la critique de l'idéologie du progrès et de la raison instrumentale portée par les penseurs relativistes.

Au long des années 1980 et 1990, les sciences sociales ont en tous cas mis en cause la notion de reproduction des différences en y opposant directement ou indirectement, sous diverses modalités, celle d'invention ou de construction, liée au déclin des modes d'approche structuralistes. Ce courant affirme que les identités culturelles relèvent de logiques de production incluant éventuellement, selon le mot de Lévi-Strauss, du « bricolage, c'est à dire un mélange d'éléments nouveaux et d'autres plus anciens façonnant du neuf avec du vieux ». La production des identités ne découle pas des catégories sociales, mais d'une construction collective ; elle résulte du « rôle actif de ceux qui se constituent en acteurs en construisant leur identité collective, en la faisant vivre, en lui donnant sens, en l'affirmant, là où le constructivisme social indique que le travail de la société sur elle-même, et donc de ses institutions, fabrique les mots, les conventions et les modes de pensée qui vont définir les identités et, de là, les acteurs. (Les formes perverses des identités, notamment sous leurs aspects racistes ou intégristes, relèvent aussi d'une telle construction).

À première vue, la poussée des identités collectives et celle de l'individualisme pourraient apparaître comme opposées. Mais selon Michel Wieviorka elles vont de pair, dans la mesure où l'individualisme moderne nourrit un rapport renouvelé aux identités collectives. Dans les sociétés traditionnelles, les identités se reproduisent et les personnes singulières n'ont guère le choix dans le cadre du groupe, de la tradition. Aujourd'hui, de plus en plus, les personnes singulières veulent pouvoir choisir leur identité, y compris collective ; elles s'engagent (et dès lors veulent aussi pouvoir se dégager) en tant qu'individus, pour partager du fait de leur décision individuelle les valeurs du groupe auquel elles considèrent appartenir. Ainsi, « pour comprendre les grands phénomènes identitaires contemporains, il faut faire intervenir l'individualisme sous deux angles distincts : d'une part, dans ses aspects instrumentaux, stratégiques, calculés ; d'autre part, et surtout, dans ses dimensions de subjectivité personnelle. « Les identités collectives se développent et se transforment à partir de sujets singuliers qui font le choix de les rejoindre, ou tout au moins de les assumer, elles relèvent au moins en partie de la recherche de soi, pour parler comme Alain Touraine et Fährad Khosrokhavar » (p 157). La modernité actuelle n'est donc pas le pur triomphe de l'individualisme, de la raison et du droit sur les identités collectives et ce qu'elles peuvent charrier de passions et de traditions réinventées. Elle est encore moins, à l'inverse, le seul retour des traditions ou des tribus. Elle est bien d'avantage la tension des deux registres, entre les exigences de l'individu, de la raison et du droit, et celle des groupes, des passions, des convictions, des traditions.

C'est ainsi que le concept de Sujet assure le lien entre les deux phénomènes que sont l'individualisme et les identités collectives, et qu'il faut penser dans leur complémentarité et pas seulement dans leur opposition. Le concept de Sujet permet en effet de penser l'invention et l'inventivité, la créativité, l'engagement personnel : les identités, le travail de la mémoire, l'identification à une culture ne se comprennent plus , aujourd'hui, sans le travail qu'effectuent sur eux-mêmes les individus, les choix auxquels ils procèdent, la capacité de chacun d'être Sujet de son expérience et, aussi, d'accepter pour autrui la possibilité d'être Sujet. Différence culturelle, culture syncrétique, Sujet sans ancrage, ..., sont autant de modes possibles de rapport de l'individu aux identités collectives.

Un changement de cadre pour l'institution de références collectives

Classiquement, la réflexion et les débats sur les différences culturelles et leur traitement politique se sont développées dans le cadre des Etats et des nations. Mais ce cadre n'est plus

nécessairement le mieux adapté car les différences culturelles semblent établies selon une logique transnationale, qui résulte des réseaux frontaliers, des diasporas, aussi bien que des multiples formes de migrations. Les politiques publiques sont donc conduites à conjuguer dimension intérieure et dimension extérieure (« comment, par exemple, lutter en France contre l'antisémitisme sans prendre en compte son caractère global ? »). Les espaces dans lesquels appréhender les différences culturelles sont multiples, et relèvent tant des grandes régions en construction (comme l'Europe) que du plus local, un quartier ou une ville.

Ainsi, il n'y a pas un problème unique de différence mais plusieurs, et chaque figure appelle des débats et des formes de traitement juridique et politique distinctes des autres, d'où une réalité complexe. En tous cas, « plus l'exercice de la subjectivité individuelle est en cause, plus il constitue une exigence centrale, avant la reconnaissance d'une identité collective, ou en son absence, et plus cela veut dire que l'acteur attend de la démocratie autre chose qu'une quelconque possibilité d'obtenir des droits culturels. » Cela peut déboucher sur des attentes de participation. Mais cela peut aussi déboucher, dans une approche déconnectant culture et politique, principalement sur « des attentes très générales, de liberté, d'égalité ou de justice, ou si l'on préfère de conditions d'existence n'imposant pas de politisation particulière. C'est pourquoi en France le métissage culturel peut servir d'idéologie au service des valeurs de la République et être présenté comme une alternative apaisante face au multiculturalisme qui, même tempéré, sert alors de repoussoir ».

4 - Les nouveaux mouvements sociaux : un ré-agencement du politique et de la militance

L'une de formes de reconfiguration de l'action militante relève des mouvements sociaux, dont l'histoire encore récente accompagne les mutations de la société industrielle vers la société post-industrielle, puis vers la situation post-sociale décrite par Alain Touraine. Comme le résume Daniel Cefaï, les uns invoquent une société de mouvements, d'autres, à la gauche de la gauche, en font la pièce maîtresse du renouveau politique. En France, la catégorie de « mouvement social » est repassée dans le langage ordinaire lors des événements de décembre 1995. Dans le domaine de la recherche, les travaux menés aux Etats-Unis au sein de la section « Collective Behavior and Social Movements » de l'American Sociological Association ont permis de transformer la problématique de la politique, de l'engagement, de la participation et de la citoyenneté. En France, les travaux les plus avancés sont ceux de François Dubet et Michel Wieviorka. Ce domaine d'études lance des passerelles avec la sociologie des associations, des partis et des syndicats. « L'étude des formes émergentes d'engagement public et d'action collective est cruciale pour comprendre les dynamiques démocratiques, les modalités d'exercice de la citoyenneté ordinaire, de constitution des problèmes publics et de légitimation des interventions étatiques, le

déploiement de nouvelles figures de la société civile et l'institution de nouveaux régimes de l'action publique ».

Selon Michel Wieviorka, la sociologie des mouvements sociaux est jeune - moins d'un demi-siècle. Dans sa brève histoire, sous-tendue en permanence par un important débat théorique, elle a connu aussi des moments de doute et de remise en cause liés à l'évolution socio-historique de son contexte et plus précisément à la nature même de ses objets concrets, et les luttes auxquelles elle est supposée s'appliquer. Le conflit théorique qui la divise depuis les années 1960 relève du rapport à la pensée fonctionnaliste (qui voyait pour l'essentiel dans les luttes sociales la marque de dysfonctionnement d'un système) et le rapport à la pensée marxiste (qui interprétait ces luttes comme des conduites de rupture historique ou comme l'expression des contradictions du capitalisme). Dans ce contexte, deux types de pensées ont tenté l'une et l'autre de promouvoir une conception du mouvement social comme action collective s'opposant à un adversaire social avec une visée propre et donc avec une capacité de définir un enjeu dans ses luttes. D'un côté, « de nombreux sociologues se réclament de la théorie de la mobilisation des ressources et appellent mouvement social les conduites rationnelles d'acteurs collectifs tentant de s'installer au niveau d'un système politique, de s'y maintenir et d'y étendre leur influence en mobilisant toutes sortes de ressources, incluant le cas échéant la violence ». D'un autre côté, « des pans entiers de la recherche sociologique voient dans le mouvement social l'action d'un acteur dominé et contestataire s'opposant à un adversaire social pour tenter de s'approprier le contrôle de ce qu'Alain Touraine appelle l'historicité, c'est à dire des principales orientations de la vie collective ». Le premier de ces courants relève notamment de Charles Tilly et Anthony Oberschall. Le second est référé précisément à Alain Touraine. Selon Michel Wieviorka, il n'est pas nécessaire d'opposer ces deux courants, qui s'intéressent à des dimensions relativement différentes de la vie sociale et n'ont ni le même objet ni les mêmes préoccupations ; la perspective de l'action politique, propre au premier courant, est l'un des niveaux de l'action, qui n'est pas le plus élevé sociologiquement.

En tous cas ces analyses s'inscrivent dans l'univers westphalien, qui consiste à penser le monde comme organisé à partir des Etats qui le constituent. « Avec la globalisation, ce principe d'organisation perd de sa centralité, et la correspondance de la société et de ses acteurs, des systèmes politiques et institutionnels et de l'Etat se défait ». Dès lors, le problème des acteurs contestataires est moins qu'hier de passer de la protestation sociale à la participation politique au sein d'un même cadre et moins encore de tenter de prendre le contrôle de l'Etat. Comme le suggère Ulrich Beck, il est nécessaire, pour comprendre les mouvements altermondialistes

aujourd'hui, que la recherche mette fin au monopole du « nationalisme méthodologique ». Autrement dit la question devient celle de l'action concevable au niveau des régulations planétaires.

Le mouvement ouvrier

Le paradigme fondateur de la sociologie des mouvements sociaux selon Touraine reposait sur cinq points principaux, ainsi résumés par Michel Wieviorka à propos du mouvement ouvrier (p 123).

Le cadre de référence, celui de l'Etat nation était celui dans lequel se développait la société industrielle, avec une forte correspondance et une certaine intégration des registres, du politique et culturel. Le mouvement ouvrier était la plus haute figure contestataire au sein de la société, elle-même principalement identifiée à un Etat et à une nation, malgré la volonté de proclamer le caractère international de la lutte.

Une domination clairement identifiable était une condition centrale du mouvement ouvrier : celle de l'emprise des maîtres du travail dans l'usine, dans l'atelier, reconfigurée par le taylorisme et les modes d'organisation scientifique du travail. Les luttes ouvrières de l'ère industrielle revêtent une forte conscience d'être opposés à un adversaire social, qui exploite et opprime les ouvriers au sein d'un rapport direct de domination.

Une action proprement sociale est une troisième caractéristique, au sens où l'action se joue pour l'essentiel dans les rapports sociaux, portée par une conscience sociale plus que par une conscience communautaire.

La relation du mouvement social à l'action politique est fondée sur la différenciation, au sens où passer du niveau social au niveau politique, de la conscience sociale au pouvoir d'Etat, suppose un parti politique. Dans cette approche, le mouvement ouvrier n'est pas un acteur politique. En fait, cet enjeu recouvre la réalité complexe de la subordination du mouvement ouvrier aux orientations du parti, la problématique de l'avant garde et de la domination, avec en toile de fond l'image de Lénine et de son mépris « professant que les ouvriers sont au mieux trade-unioniste », incapables d'aller au-delà de leurs intérêts économiques à courte vue, accordant le monopole du sens de l'action à l'avant-garde partisane ».

Un Sujet social : l'ouvrier qui par son action s'inscrit dans une logique de mouvement social ne se définit pas comme le simple fruit de « contradictions » ou d'une crise, comme l'a voulu une large tradition intellectuelle et politique plus ou moins structuraliste empreinte de références au marxisme. Il est porteur de subjectivité et celle-ci se définit en termes sociaux. Il a une conscience de classe, sa subjectivité est définie en termes sociaux, à partir des rapports de production, de la domination qui s'y exerce et du sentiment qu'il a d'être privé d'une maîtrise de son activité productive ou du contrôle de ce qu'il produit. Il est un Sujet social.

Aujourd'hui, alors que la phase de déclin historique du mouvement ouvrier semble clairement engagée, d'autres problématiques deviennent centrales, et par exemple celle de la souffrance au travail : elles affectent non pas le travailleur, Sujet social, mais plus profondément le Sujet singulier comme être moral, au plus profond de son intégrité personnelle, morale et physique.

Les nouveaux mouvements sociaux

Le mouvement ouvrier comme principale force du mouvement social est entré en déclin dans les années 1970, au cours desquelles d'autres « mouvements » l'ont plus ou moins supplanté, avec l'accent mis sur la critique du modèle d'une société qualifiée de post-industrielle. (Plusieurs acceptions sont à ce sujet en débat, certains y voyant par exemple la résurgence ou la recomposition des luttes de classe). Pour Michel Wieviorka, ces nouveaux mouvements sociaux conservent *la référence à l'Etat nation* : le mouvement de « 68 », par exemple, a certes pu donner l'image d'un mouvement planétaire, mais s'est principalement joué à l'intérieur des cadres nationaux.

Ils ont pour cible *un adversaire social moins identifié*, car les luttes en cause - antinucléaire, régionaliste, féministe, ...-, ne permettent pas aisément de le définir de manière précise. L'adversaire demeure souvent impersonnel et lointain, malgré certaines tentatives engagées pour conduire à l'incarner (« les appareils technocratiques », par exemple).

Les acteurs des « nouveaux mouvements sociaux » se définissent par *une forte charge culturelle* : ils contestent assez directement les orientations culturelles des sociétés dans lesquelles ils vivent. Ils mettent en cause l'autorité sous toutes ses formes, la consommation de masse, la relation à la nature, le pouvoir des multinationales. Ils veulent promouvoir une autre façon de vivre ensemble, pensent que produire n'est pas nécessairement un progrès et partagent le souci de la

planète à transmettre aux générations suivantes. Ils plaident ainsi pour des valeurs et des orientations culturelles bien plus qu'ils ne s'engagent dans des actions classiquement sociales.

Ils entretiennent *un autre rapport à la politique* : ils ont voulu repenser ce rapport en affirmant que « tout est politique ». Pour certains, il s'est agi de lever la dissociation entre la sphère publique et la sphère privée pour aborder, par exemple, la question du pouvoir dans la cellule familiale. D'autres ont voulu marquer leur distance avec la politique. Mais nombre d'entre eux ont été souvent « incapables de se distancier des idéologies du moment », selon différentes variantes : institutionnalisation du mouvement, soumission à une visée révolutionnaire héritée du passé, adoption des cadres de pensée du gauchisme, radicalisation, etc.

Enfin, les nouveaux mouvements sociaux s'intéressent à la subjectivité des acteurs et se fondent sur *un Sujet culturel*, alors que l'acteur du mouvement ouvrier était collectif et social. Ce qui renvoie à des formes d'inventivité et de créativité, au partage de valeurs communes, à la recherche d'une nouvelle société, ou à la contestation de l'idée même de société.

Ainsi, selon Michel Wieviorka, les nouveaux mouvements sociaux n'ont pas marqué directement l'entrée dans une autre forme de société, ils ont amorcé une transition vers d'autres types de luttes, « mais trop vite décomposées ou subordonnées à la pensée ravageuse du gauchisme pour pouvoir s'implanter durablement ». Ils correspondent à une transition entre le mouvement ouvrier et les mouvements globaux.

*Les mouvements globaux*⁷

À la fin des années 1970, certains partageaient l'idée d'une disparition des « grands récits » et de la disparition des mouvements sociaux. Comme le rappelle Michel Wieviorka, les mouvements dans leurs configurations successives avaient échoué à modifier en profondeur les orientations culturelles de la société, de se hausser au niveau de l'historicité ; d'autres s'étaient institutionnalisés, d'autres radicalisés. Mais « à partir du milieu des années 1990, des figures inédites de l'action ont commencé à s'affirmer, les unes vraiment neuves, les autres dans le prolongement d'initiatives plus anciennes ». Environnement, droits de l'homme, opposition altermondialiste à la logique de la mondialisation libérale, affirmation des identités culturelles et

⁷ Michel Wieviorka différencie les mouvements et les anti-mouvements par lesquels ce qui fonde le mouvement est déformé, inversé, perverti, incluant par exemple sous ce vocable les totalitarismes qui sont la perversion du mouvement ouvrier, ou les terrorismes qui sont l'inversion des nouveaux mouvements sociaux ; de même, il différencie mouvements globaux et anti-mouvements globaux, dans lesquels sont incluses les formes radicales de revendication politique ou culturelle à l'échelon mondial.

religieuses, ..., autant de nouveaux combats qui ont été portés notamment par des ONG au rôle consolidé.

Ces mouvements globaux (p 129) *ne s'exercent plus principalement dans le cadre de l'Etat nation* car les espaces de la vie collective se différencient, selon les registres respectifs de la vie sociale, de la culture ou de la politique. Ils sont désarticulés, déconnectés. Les différences culturelles, par exemple, sont portées de manière transnationale. Certaines revendications politiques sollicitent le droit d'ingérence, au-delà de la souveraineté des Etats.

Au-delà de la diversité des causes qu'ils portent et des formes différentes qu'ils peuvent adopter, ces mouvements globaux présentent presque toujours *une forte demande de reconnaissance*, la volonté de construire un autre monde, et d'en finir avec diverses formes de mépris et d'ignorance qui les laissent à l'écart. Cette demande de reconnaissance inclut *une composante culturelle*, déjà présente avec les « nouveaux mouvements sociaux » des années 1970. Elle est encore affirmée avec les mouvements globaux, l'alter mondialisme, la volonté de créer des conditions favorables au développement de formes de vie culturelle. Mais, loin de l'unité du mouvement ouvrier au siècle précédent, ces mouvements globaux sont selon Michel Wieviorka une nébuleuse s'opposant à un adversaire diffus, impersonnel, très mal identifié.

Ils entretiennent ainsi *un autre rapport à la politique*, dès lors que le cadre de l'action n'est plus l'Etat nation et que les demandes ne sont plus principalement sociales, au sens classique du terme, mais culturelles. Dans cette optique, l'enjeu pour ces acteurs peut tout simplement ne pas être politique. Il peut, à l'inverse, chercher à contribuer à la reconstruction d'espaces politiques et juridiques dans lesquels leur action puisse porter. Ils tendent ainsi à « créer les conditions de leur existence, bien au-delà des formes classiques de l'Etat ».

L'acteur de ces mouvements globaux n'est pas avant tout un sujet politique, comme le citoyen des révolutions française ou américaine du XVIII^e, ni un sujet social, comme l'acteur du mouvement ouvrier, ni enfin un sujet culturel, comme l'acteur des nouveaux mouvements sociaux, mais un sujet « devenu acteur qui pèse sur sa trajectoire, produit son expérience, définit des choix, invente, développe sa créativité propre en même temps qu'il contribue à une mobilisation collective ». Autrement dit « l'individualisme fabrique des sujets personnels qui sont susceptibles, le cas échéant, par choix, ou d'ailleurs aussi par calcul, de rejoindre des mobilisations collectives, des identités culturelles, des mouvements en tous genres ». « Les mouvements globaux se développeront d'autant plus qu'ils seront capables de conjuguer des demandes de

reconnaissance culturelle, des revendications de justice sociale et des conduites contribuant à ouvrir de nouveaux espaces politiques, ce qui ne sera possible que dans la mesure où ils contribueront à s'adosser sur la subjectivité personnelle de leurs membres, à la respecter, à la valoriser, à en faire le moteur de l'intégration de leurs différentes composantes ».

5 - La société civile planétaire en mouvement

En janvier 2009, à l'occasion du huitième Forum Social Mondial à Belem, au Brésil, Geoffrey Pleyers⁸ analysait l'état du mouvement altermondialiste : selon lui, en dépit d'un essoufflement apparent, les idées essaient et de nouveaux terrains d'action sont déjà ouverts. Le forum tenu quatre ans plus tôt à Porto Allegre « reste considéré comme le plus réussi tant par la qualité et l'ouverture des nombreux ateliers qu'il a hébergés que par son ampleur : 200 000 manifestants pour la marche d'ouverture, un demi-million de personnes recensées par la police sur le site du FSM, 2500 ateliers organisés de manière décentralisée par 5700 associations et 6923 journalistes accrédités pour couvrir l'événement ». Le FSM achevait alors une phase de croissance impressionnante et était devenu « un immense rassemblement qui avait permis aux activistes venus de toutes les régions du monde d'échanger leurs expériences et de discuter d'alternatives locales et globales ».

Comme le résume Geoffrey Pleyers, « depuis ce grand rendez-vous de 2005, la géographie de l'altermondialisme a été profondément modifiée. Le mouvement a considérablement décliné dans plusieurs de ses bastions historiques, à commencer par la France et l'Europe occidentale. Dans le même temps, il a connu de nouveaux succès dans des régions qui revêtent une importance symbolique et stratégique : l'Afrique et l'Amérique du Nord ». Au-delà de sa recomposition géographique, le mouvement altermondialiste vit une transformation profonde portant sur ses objectifs et ses orientations politiques, alors que sa présence sur la scène politique et médiatique habituelle semble décliner. Ainsi, lors du sommet de juillet 2008 à Genève, où trente délégations des pays les plus influents de l'OMC devaient remettre en piste le processus de libéralisation du commerce initié à Doha en 2001, les associations et les réseaux altermondialistes « n'ont pas été capables de mobiliser leurs troupes comme elles l'avaient fait les années précédentes à Gênes, Gleaneagle ou Rostock. Genève n'a pas connu de mobilisations comme celles qui avaient animé la ville en 2003 lors du sommet du G8 d'Evian ».

⁸ Pleyers, Geoffrey, « Les défis du Forum Social Mondial 2009 », La vie des idées, 28 janvier 2009

Le paradoxe nommé par Geoffrey Pleyers tient au fait que, dans le même temps, certaines idées altermondialistes connaissent un succès sans précédent. L'un des signaux de ce succès est l'intégration de certaines idées altermondialistes dans le discours des chefs d'Etat. Ainsi, alors qu'au cours des années 1990 l'ouverture d'un pays au commerce et aux investissements internationaux était considérée comme l'unique voie vers la croissance économique et la modernisation, Nicolas Sarkozy, alors président de l'Union Européenne, affichait au cours de l'été 2008 son refus de sacrifier l'emploi sur l'autel du néolibéralisme, tandis que Gordon Brown s'était transformé en « leader d'une coalition internationale qui promeut une économie plus régulée et un nouveau Bretton Woods ». Quelques mois plus tard le président américain Barack Obama a lui aussi adopté certaines positions qui font écho aux plateformes altermondialistes, comme la lutte nécessaire contre les paradis fiscaux. « La crise financière globale de 2008 a constitué une théâtralisation d'un profond changement idéologique : la fin de trois décennies d'hégémonie de la pensée néolibérale ». Les institutions internationales ayant prôné la libéralisation du commerce mondial ont perdu en légitimité et en influence, le processus de libéralisation du commerce s'est arrêté et les sommets de l'OMC se sont soldés par une série d'échecs, le FMI de Dominique Strauss-Kahn est devenu inaudible, des projets alternatifs à ceux de la Banque Mondiale ont émergé, comme la Banque Sud en Amérique Latine. Ainsi, selon Geoffrey Pleyers, « au cours des quinze dernières années le mouvement altermondialiste a activement contribué à miner la légitimité dont se paraient le consensus de Washington et les institutions qui le promouvaient ». Mais « le paradoxe est donc qu'au moment où quelques-unes des principales idées altermondialistes sont reprises par les décideurs politiques de tous bords et que les institutions internationales qui furent les cibles des altermondialistes sont largement discréditées, l'avenir est pour le moins incertain ». C'est notamment ce que met en lumière la question des migrations, avec la « banalisation du mal » dont procède son abord par les sociétés occidentales⁹.

La perte de visibilité du mouvement est-elle liée à sa récupération par l'establishment politique et économique ? Geoffrey Pleyers souligne en tous cas les avancées très limitées, au-delà des discours politiques, de la construction effective du nouvel ordre mondial pour lequel les militants s'étaient mobilisés. L'enjeu principal pourrait donc être désormais celui de l'obtention de résultats concrets. Trois grandes orientations fragmentent, selon lui, le mouvement altermondialiste.

⁹ Wiewiorka, M, (2018), La banalisation du mal – Racisme, nationalisme et politiques migratoires – - « *Le courage de l'hospitalité- secourir- accueillir- appartenir* » - Esprit, juillet-août 2018, N°446

Le changement à partir du local : les activistes de la « composante culturelle » du mouvement altermondialiste s'investissent dans des réseaux locaux plutôt que dans un mouvement global et des forums internationaux. Ils considèrent selon Geoffrey Pleyers « qu'une transformation sociale profonde viendra d'une mise en œuvre des valeurs d'horizontalité, de participation, de convivialité et de respect de l'environnement dans les pratiques quotidiennes et les espaces locaux ». Ce courant est présent aussi bien dans certains pays du Sud que dans les réseaux urbains occidentaux.

La multiplication de lobbies altermondialistes et citoyens : une autre composante de l'altermondialisme « considère que le mouvement ne pourra obtenir des résultats tangibles qu'en organisant des réseaux thématiques capables de développer une argumentation solide et un lobbying efficace auprès des décideurs politiques et des institutions internationales ». Les thèmes de la défense du bien public, du service public, font par exemple l'objet d'une réelle avancée dans la maîtrise d'un argumentaire et dans l'obtention d'avancées concrètes (la gestion du réseau de l'eau re-municipalisée par la ville de Paris serait ainsi un exemple d'aboutissement).

Le soutien aux régimes progressistes : cette composante plus politique du mouvement altermondialiste estime qu'il est temps d'unir les efforts du mouvement à ceux des responsables politiques progressistes, comme au Président Chaves au Venezuela ou Morales en Bolivie. L'Etat et les institutions internationales sont la base essentielle à partir de laquelle des politiques sociales et économiques différentes peuvent être mises en œuvre. Dans cette optique, de nouveaux croisements entre mouvement altermondialiste et politique institutionnelle se font jour.

Geoffrey Pleyers conclut sur la question, largement ouverte, de la capacité du mouvement altermondialiste à élaborer des stratégies complémentaires susceptibles de relever la tâche immense qui reste à accomplir pour aboutir à une réelle évolution de la gouvernance globale. Il ouvre d'ailleurs, à partir d'une étude des liens entre les acteurs du commerce équitable et ceux de l'altermondialisme, sur un questionnement relatif à l'articulation parfois problématique entre action alternative et rôle politique au sujet des orientations globales de la société.¹⁰

¹⁰ Geoffrey Pleyers – « Commerce équitable et altermondialisme » page 337. Laille, J.L., Pleyers, G., Buccolo, E., Coraggio, J.L., (sous la direction de), (2017). « Mouvements sociaux et économie solidaire », Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Desclée de Brouwer, Collection solidarité et société

Que conclure ?

Le terme de « mouvement » renvoie ainsi aux mouvements réels de la société, qui se situent à un échelon très global, mais que peut percevoir le citoyen engagé ou le simple témoin de l'actualité du monde, largement nourri par les différents vecteurs de la communication dans la « société de l'information » décrite par Castells. Dans cette perspective, l'un des thèmes phare - celui de l'altermondialisme comme courant social, politique et culturel (au sens du modèle culturel qui oriente la société selon la conceptualisation d'Alain Touraine), contestant et combattant concrètement un ordre mondial dominé par l'économie et la finance - fait partie des « grands récits » susceptibles de générer l'affiliation (identitaire ou formalisée) des « militants ». Au plan symbolique, les causes altermondialistes portent des valeurs structurantes : respect de la nature, primauté de l'humain sur l'économie, écologie et responsabilité dans la transmission entre les générations, refus des luttes fratricides et des guerres générées par la recherche effrénée du profit, ...; leur caractère universel, leur composante humaniste, les exigences en termes de justice sociale et leur composante pacifiste en font une « grande » cause. Parallèlement, les mouvements pour la démocratie dans plusieurs sphères de la planète, la violence qui les caractérise du fait de l'ampleur des tournants politiques et des mouvements sociaux qui les sous-tendent, renvoient l'image d'un enjeu fondamental, celui d'une lutte essentielle pour l'existence même des individus dont la gravité ne fait pas débat. Enfin, les défis humanitaires persistants, tant du fait de l'état économique et politique de certaines régions du monde que du fait des catastrophes écologiques, ramènent également la question sur l'engagement sur le terrain des enjeux réels, des causes qui en valent véritablement la peine.

Face à ces enjeux globaux, le référentiel et les modalités d'action du mouvement altermondialiste ne sauraient être totalement étrangers à la réflexion sur une dimension Mouvement des associations et de leurs collectifs. Que peut signifier « mouvement » dans le discours des associations ? Quel écho ce terme peut-il susciter de manière crédible – légitime et convaincante – dès lors que la « valeur » des causes qu'elles portent est inscrite sur une scène publique où sont projetées des questions véritablement fondamentales pour l'humanité ? L'enjeu semble alors de parvenir à donner place dans les associations au débat de questions existentielles, sociétales, qui fassent véritablement écho à la recherche d'affirmation de valeurs que recouvre l'esprit militant et puissent trouver concrètement à s'appliquer dans la sphère de l'activité associative. Telle est bien la question que soulève, pour les associations qui ne vivent pas hors du monde, l'affirmation d'une dimension mouvement.

Chapitre 1.4 (Première partie)

Les références collectives face à la crise des identités

Dans la société contemporaine, la production de références collectives et la construction de médiations politiques recouvrent des phénomènes complexes ; le monde désormais ouvert caractérisé par de nombreux analystes¹¹ est partiellement structuré par des systèmes politiques et des références multiples, qui d'une certaine manière disloquent les cadres dans lesquels chacun peut s'inscrire. Avec son étude de « la crise des identités », Claude Dubar¹² recherche ainsi, au début des années 2000, une explication aux phénomènes d'instabilité sociale et de montée du terrorisme à l'échelle mondiale. Se démarquant des approches plus « spectaculaires » (voyant dans ces événements - par exemple le 11 septembre 2001- le signe d'un affrontement entre tyrannie intégriste et modernité progressiste), Claude Dubar propose d'aborder plus en profondeur une transformation des repères identitaires inscrite dans un processus ancien : il s'agit du passage de la domination de la référence « communautaire » à celle du « sociétaire », ou plus exactement du « communautarisme protecteur » à l'« individualisme incertain ». Il mobilise les différents courants de la sociologie (de la sociologie d'origine aux sociologies nouvelles, microsociales) et adopte une approche interdisciplinaire qui, au-delà de la sociologie, s'appuie également sur les sciences politiques, la philosophie et la psychologie.

1 - Les identités dans l'interaction entre l'individuel et le collectif

Claude Dubar propose ainsi une étude sociologique du passage, à l'échelle macro-sociale comme à l'échelle micro-individuelle, de la domination du Nous-Je à l'omniprésence des Je, « synonyme de crises d'identité ». Ces crises affectent en effet les principaux cadres identitaires et touchent les rôles sociaux (par exemple le rapport au genre masculin ou féminin), aussi bien que les normes juridiques (par exemple le droit du travail), les croyances (religieuses, politiques, éthiques) ou les références personnelles (existentielles, psychiques). Le passage d'un mode de socialisation primaire, de type communautaire, à un mode de socialisation secondaire, de type sociétaire, correspond au passage d'un monde protégé, fermé, hérité, à un monde incertain, ouvert, libre et revendiqué.

Une reconfiguration des identités individuelles et collectives

Le thème des identités recouvre en fait des conceptions différentes, que l'auteur va successivement présenter dans leur contexte et mettre en perspective. Il existe en résumé deux

¹¹ Et notamment par Michel Wieviorka, comme présenté au chapitre 1.3

¹² Dubar, Claude, « La crise des identités : l'interprétation d'une mutation » PUF 2000

grands types de positions, depuis l'origine, dans la pensée philosophique. Pour certains, l'identité repose sur des essences, des réalités essentielles, immuables, originelles (position ontologique qui repose sur la croyance au destin où chacun devient ce qu'il est, ou position logique selon laquelle des essences communes garantissent la permanence des êtres). Pour d'autres, l'identité repose sur une identification contingente, elle dépend du contexte, de l'époque et du point de vue adopté ; cette approche est celle de Claude Dubar : « pas d'essences mais des existences contingentes ».

Le paradoxe de l'identité est qu'elle n'existe pas sans la référence à l'autre : l'identité, c'est la différence ; autrement dit il n'y a pas d'identité sans altérité. La relation entre deux formes d'identités - pour soi et pour autrui - est au fondement de la notion de forme identitaire. L'hypothèse structurante du livre consiste à affirmer l'existence d'un mouvement historique, à la fois très ancien et très incertain, d'un certain mode d'identification à un autre ; il s'agit, plus précisément, « de processus historiques à la fois collectifs et individuels, qui modifient la configuration des formes identitaires définies comme modalités d'identification »¹³. Les formes identitaires ancestrales « supposent la croyance dans l'existence de groupements appelés « communautés », considérés comme des systèmes de places et de 'Nous' pré assignés aux individus et se reproduisant à l'identique entre les générations. Ces formes d'identification, pour soi et pour autrui, existent dans certaines cultures, dans certaines références à la nation, à l'ethnie, à la corporation.

Les formes plus récentes, voire encore émergentes, nommées formes sociétaires, « supposent l'existence de collectifs multiples, variables, éphémères, auxquels les individus adhèrent pour des périodes limitées et qui leur fournissent des ressources d'identification qu'ils génèrent de manière diverse et provisoire ».

	Nous-Je Communautaire	Je-Nous Sociétaire
Axe pour soi Biographique	Rôle assigné Destin	Subjectivité affirmée
Axe pour autrui Relationnel Formes spatiales	Rôles assignés Ordre social fixe	Références relatives

Dans l'approche nominaliste (celle de Claude Dubar), l'identité personnelle conditionne les formes d'identification sociétaire aux différents groupes (familiaux, professionnels, religieux, politiques, etc.) considérés comme choix personnels et non comme assignations héritées. Il ne s'agit pas d'opposer identités individuelles et identités collectives, ou encore individuel et social,

¹³ Page 4

car « toute identification individuelle est liée à des références socialement identifiables ». Il s'agit plutôt d'étudier comment ces deux niveaux d'identification s'articulent, selon des configurations identitaires (ou agencements typiques de formes d'identification) qui diffèrent selon les types de sociétés et selon les époques. Claude Dubar se démarque ainsi des approches sociologiques classiques qui abordaient l'identité sociale comme liée principalement à une catégorie d'appartenance (qui relève donc d'abord de l'identité pour autrui) pour affirmer, suivant les courants plus récents de la sociologie, non seulement l'existence d'appartenances multiples, mais aussi la nécessaire prise en compte de la subjectivité (qui approfondit donc l'identité pour soi) comme participant de l'interaction avec les identités collectives.

Une crise du lien social

Dans cette approche, la crise actuelle n'est pas principalement économique : la déstabilisation des repères, des appellations, des systèmes symboliques antérieurs est une crise du lien social. Le social n'est pas réduit à la position dans une stratification sociale ; il n'est pas non plus abordé comme fonction de l'économique, « capital humain » mobilisant des ressources culturelles et symboliques dans une perspective mue par les seuls intérêts ; il est une composante centrale de l'identité. La mutation contemporaine des configurations identitaires est présente dans la famille, dans les relations de genre, dans les relations du travail, comme dans la sphère du politique ou du religieux et plus généralement dans le rapport aux institutions.

2 - Une dynamique historique de transformation des formes identitaires

La littérature fondatrice des sciences sociales permet de repérer des processus historiques de longue durée qui modifient les manières de concevoir et de définir les identités ; elles sont liées aux transformations majeures de l'économie, de la politique et de l'organisation symbolique des rapports sociaux. Trois grands processus peuvent être caractérisés pour expliquer l'évolution en profondeur des modes d'identification : un processus de civilisation, décrit par Norbert Elias, qui voit lentement émerger la conscience individuelle et de nouvelles configurations 'Nous-Je' ; un processus de rationalisation, décrit par Max Weber, qui caractérise le passage des formes communautaires aux formes sociétales ; un processus de libération, décrit par Marx et Engels, selon lequel de nouveaux types de formes sociales émergent parallèlement au capitalisme. La crise actuelle des identités résulte selon Claude Dubar de la pluralité indépassable des formes d'identification et de leur arrangement, à l'issue de ces différents processus dont ne découle aucune configuration identitaire qui aurait acquis une légitimité universelle ou même consensuelle.

Un processus de civilisation, décrit par Norbert Elias, ou l'émergence problématique de la conscience individuelle dans des cadres de socialisation transformés

Le processus de civilisation décrit par Norbert Elias, avec la dynamique reconfigurée des identités 'Nous-Je' telle que présentée par Claude Dubar, permet d'étudier comment, selon des formes variées, peut s'exprimer la conscience individuelle. Ce « processus de civilisation » est la transformation de l'équilibre 'Nous-Je' au cours de l'histoire, dans le sens d'une primauté du 'Je' sur l'identité du 'Nous'. Le point de départ est celui des sociétés primitives où, selon les premiers sociologues, les individus sont privés de toute conscience individuelle et sont entièrement identifiés à leur rôle collectif (affirmation qui, selon les travaux de différents ethnologues, est d'ailleurs une représentation simplificatrice).

Ce processus de civilisation selon Norbert Elias est fondé sur la centralisation politique et la complexification sociale, avec parallèlement la lente émergence d'un Moi psychologique mais aussi celle d'un Sujet moral. Avec l'Etat moderne, la violence extérieure qui caractérise alors le contrôle social est reconvertie en idéal intérieur, celui de l'action morale. Comme le démontre Marcel Mauss, l'émergence d'une conscience psychologique de soi a été orientée principalement par l'Eglise Chrétienne qui, pendant plus d'un millénaire, a été dépositaire de la définition canonique de la personne humaine. « Le primat du Nous chrétien rend extrêmement difficile l'affirmation du primat de la personne humaine sur le corps social et religieux » : la construction du « Je » dépend alors encore très largement de références et de cadres transcendants.

C'est à Descartes que l'on doit la première définition moderne du 'Je', celle du cogito. Mais c'est Kant qui représente le mieux l'aboutissement du processus d'élaboration philosophique amorcé par Descartes : il ancre la réflexion du 'Je' dans la sphère de l'action sociale, des valeurs et de l'humaine condition, comme un « impératif catégorique ». Le 'Je' autonome est corrélatif d'un 'Nous' universel fondé sur l'égalité et la fraternité (en opposition avec les spéculations de la philosophie métaphysique sur la nature ultime du 'Je', celle de Dieu ou celle du Monde). Cela étant, pour Norbert Elias, ce qui se produit au plan philosophique au XVII^e et au XVIII^e siècle n'est pas séparable du processus d'évolution sociale et politique dont découle la transformation des appartenances collectives : l'émergence de l'Etat absolutiste est le vecteur privilégié de cette reconfiguration du rapport 'Nous-Je'. Il lui faudra « assurer le déplacement de la puissance sociale de tous les groupes sociaux (aristocratie, bourgeoisie, paysannerie) vers l'Etat centralisé », ce qui va déboucher sur de nouvelles manières de sentir, de penser et de faire et imposer largement un mode d'identification

initié par l'identité de cour. La socialisation n'est plus la reproduction des anciens rôles communautaires reposant sur le respect des traditions, mais l'apprentissage de nouveaux rôles sociétaux, de rôles permettant une reconnaissance sociale. La cour sert alors de modèle de référence aux autres groupes sociaux du royaume (notamment avec l'apprentissage du contrôle de soi et l'acquisition des bonnes manières). Dans cette configuration 'Nous-Je' les relations sociales ne sont plus tournées vers le respect « collectif » de la tradition mais vers la compétition « individualiste » sur la base de la différence personnelle.

Pendant le XIX^e siècle, la forme sociétaire s'impose sous la forme de l'Etat-Nation, avec l'invention du nationalisme qui va faire de l'identité nationale la forme identitaire dominante. Ce mouvement aboutira au XX^e siècle aux formes exacerbées et totalitaires du nationalisme : les crimes identitaires contre l'humanité et notamment l'holocauste, synonyme de forme rationalisée d'extermination de l'Autre défini comme le mal absolu, sont avec la guerre une « incroyable perversion du processus de civilisation », avec la barbarie guerrière qui submerge au niveau de l'humanité tout entière. Après la seconde guerre mondiale et la naissance d'une organisation des Nations Unies, Norbert Elias observe que l'on assiste à un paradoxe du processus de civilisation : l'émergence potentielle d'une nouvelle définition du 'Nous' mondialisé – l'humanité comme appartenance commune – et le renforcement parallèle de revendications ethniques, nationales et étatiques, l'identité principale étant alors la langue, la culture, l'appartenance ethnique ou étatique. Le 'Nous' localisé s'oppose alors au 'Nous' mondialisé.

Pour Claude Dubar, le processus de civilisation décrit par Norbert Elias est plutôt bloqué, comme l'illustre par exemple la construction européenne qui ne s'accompagne d'aucune identité européenne, au sens de projet commun, mais débouche plutôt sur la crispation des identités nationales. Claude Dubar note également que l'analyse en termes de processus de civilisation tombe de fait dans le piège évolutionniste : il s'avère d'autant moins susceptible de rallier les suffrages que l'idée de progrès, grand mot fédérateur au XIX^e siècle, a largement perdu sa légitimité au XX^e siècle, non seulement plus meurtrier, mais également marqué par la déconnexion des grands projets humanistes, moraux ou politiques réduits en ruses et stratégies des puissants pour asseoir leur domination sur le monde.

Cette analyse du processus de civilisation montre comment l'identification repose sur des mécanismes socialement construits et comment l'évolution des cadres de socialisation, auquel le « Je » émancipé continue à se confronter produit une empreinte plus ou moins déterminante sur l'identité individuelle. Elle étaye l'hypothèse de Claude Dubar - « pas d'essence mais des

existences contingentes » - tout en montrant que le processus de construction des identités individuelles et celui de construction des identités collectives sont interactifs.

Un processus de rationalisation décrit par Max Weber, ou la prédominance des formes sociétares sur les formes communautaires

Contrairement à Norbert Elias, Max Weber n'utilise pas le terme « identité » ; il opère une « analyse compréhensive de l'action humaine en la considérant du point de vue de la signification subjective ». Les « formes communautaires » désignent les relations fondées sur le sentiment subjectif (traditionnel ou émotionnel) d'appartenir à la même collectivité », ce qui se présente par exemple dans la famille ou dans tous les groupements humains où se développent des sentiments d'appartenance. Les formes sociétares désignent des relations sociales fondées sur le compromis ou la coordination d'intérêts motivés rationnellement, en valeur ou en finalité. Deux formes de rationalité sont ici mobilisées : la rationalité axiologique adopte un rapport premier aux valeurs, d'où un rapport instrumental des moyens à une fin qui s'impose d'elle-même ; la rationalité instrumentale (par exemple la rationalité économique dans l'échange marchand ou encore la compétition en vue de s'assurer de meilleures chances de vie) signe l'association volontaire des individus pour défendre des intérêts. Selon Max Weber, cette configuration sociétaire est observée dans les entreprises (Betrieb) et dans les associations qu'il analyse à l'époque.

Le processus de rationalisation se traduit par la prédominance de la forme sociétaire sur la forme communautaire. Mais cette dernière n'est pas totalement éliminée : la famille, l'entreprise, l'Etat-Nation, sont des combinaisons des deux formes, de même qu'ils sont des combinés de valeurs et d'intérêts.

Ce processus de rationalisation est d'abord analysé par Max Weber dans la sphère religieuse. Les premières communautés analysées sont dominées par la pensée magique : le magicien est selon Weber la figure communautaire par excellence, personnage charismatique dont les pouvoirs sont interprétés par le groupe comme surnaturels du fait de croyances irrationnelles. La rationalisation du pouvoir surnaturel, donc la confrontation à la réalité (guérir, faire pleuvoir, etc.) donne naissance aux premières formes d'institutionnalisation des activités symboliques et précipite le passage à des formes religieuses instituées. Les religions d'abord locales et polythéistes vont également être peu à peu rationalisées. Figures traditionnelles et non charismatiques, les prêtres feront de la religion un ensemble de croyances dogmatiques et de rituels figés. Selon Max Weber, l'invention des grandes religions universelles constitue un moment essentiel de la rationalisation

religieuse, qui émerge à peu près au même moment dans les différentes religions (en Chine, en Inde, en Palestine, etc.) déjà fortement rationalisées par la diffusion de l'écriture et la domination d'une élite lettrée (prêtres, mandarins, ...) en capacité de détenir le pouvoir symbolique nécessaire à la mise en place des structures politiques sur tout le territoire.

Dans ce cadre, l'émergence d'un Moi réflexif est, pour longtemps, le domaine de prédilection de la morale et de la religion ; cette dernière se fait plus intérieure, plus morale et Max Weber la définit comme « un travail de systématisation rationnelle des commandements éthiques ».

Max Weber met également l'accent sur une autre mutation importante, en Occident, qui voit le travail émerger comme moyen rationnel de réaliser son salut. Cet ascétisme accompagne la naissance des ordres monastiques (avec Saint Benoît, au VI^e siècle, le travail est « hors le monde »). Puis le processus va se greffer sur la dynamique de l'économie marchande, d'où l'émergence d'une « classe de bourgeois marchands porteurs d'un rationalisme laïc dirigé vers la prévision ». Puis il conduira à la remise en cause du monopole de l'Eglise officielle par « le protestantisme ascétique et ses nouveaux prophètes ». C'est alors l'émergence d'une nouvelle figure identitaire, issue de cette ultime phase de rationalisation religieuse : celle de l'entrepreneur capitaliste puritain. Selon Weber, il existe une affinité structurale, une correspondance symbolique entre l'éthique puritaine des calvinistes et l'esprit capitaliste impliquant une conduite de prévision et d'investissement (c'est à dire ne pas consommer le surplus mais le réinvestir sans cesse). Cela correspond, selon Claude Dubar, à l'émergence d'une forme narrative du 'Je', différente de la forme réflexive : l'enjeu est l'unité narrative d'une vie : chacun se définit par ce qu'il fait, qui s'incarne dans des projets, professionnels ou autres, ce qui est autre chose que la cohérence réflexive de l'intimité.

Max Weber, constatant que l'esprit d'ascétisme religieux bute sur la « cage d'acier » analyse le désenchantement du monde réduit à sa rationalité instrumentale. La poursuite de la richesse est dépouillée de son sens éthique et religieux : « spécialistes sans vision et voluptueux sans cœur, ce néant s'imagine avoir gravi un degré d'humanité jamais atteint jusque-là ». Si la rationalité économique est coupée de toute rationalité éthique ou religieuse (la cage d'acier), Weber n'en conclut pas que tout est joué ; la rationalité axiologique n'est pas nécessairement éliminée de l'histoire humaine et plusieurs scénarios sont envisageables : « la cage d'acier peut se refermer dans une pétrification mécanique, agrémentée de vanités compulsives », mais elle peut aussi laisser place à « de nouveaux projets éthiques ».

Claude Dubar souligne l'intérêt d'une lecture Weberienne de la fin du XX^e siècle : certes l'ordre économique mondialisé semble dominer, mais l'on observe également, partout dans le monde, l'émergence de formes multiples de résistance culturelle, de mouvements sociaux comme l'écologie, le féminisme. « Même si aucune de ces contestations de l'ordre capitaliste mondialisé ne peut prétendre à l'universalité d'un contreprojet unifié et global à la domination aveugle des marchés », ou « même si les religions, séparées les unes des autres, ne peuvent constituer une forme de spiritualité alternative au matérialisme utilitariste », les mouvements pour les droits de l'Homme et pour l'égalité, le développement de l'action humanitaire témoignent de « l'existence de protestations collectives qui ne vont pas dans le sens du triomphe de la logique financière ». Ces mouvements ne relèvent pas d'un retour aux logiques communautaires fermées sur elles-mêmes, mais plutôt d'une forme sociétaire qui résiste à la domination du capitalisme.

La lecture par Claude Dubar du processus de rationalisation décrit par Max Weber permet de mettre à distance la représentation de formes simples de socialisation et de repérer plutôt différents modes d'arrimage possible de l'individu au collectif, combinant des formes d'identification communautaire certes en retrait, et des formes sociétaires. La marque de ce processus paraît ainsi, par exemple, demeurer présente dans le rapport au travail (il demeure un « salut » suivant les traits issus de l'éthique protestante, avec l'image subsistante du capitalisme moral et vertueux qui nourrit encore la valorisation positive de l'entrepreneur et de l'« Entreprise » malgré l'empreinte désormais forte d'un rapport distancié et critique). Enfin, malgré la rationalité instrumentale caractéristique du capitalisme dominant, il existe une contre logique, celle de la rationalité axiologique ancrée dans les références éthiques et de la morale. La tension entre ces deux logiques, qui semblent s'affronter au début du XXI^e siècle, peut être reliée aux courants issus du XIX^e siècle comme le montrent les analyses de Weber.

Un processus de libération et d'affirmation de la conscience de classe, selon Marx et Engels

Comme le résume Claude Dubar, la révolution de l'histoire humaine que représente le capitalisme n'a pu se produire sans l'exploitation de la force de travail libre qui a permis la constitution des profits des détenteurs de capitaux. Le capitaliste puritain est aussi un propriétaire qui exploite. L'enrichissement de la bourgeoisie au XIX^e siècle va de pair avec l'appauvrissement des paysans, des artisans qui ne devenaient pas maîtres, des sans statuts (miséreux, vagabonds), des ouvriers devenant prolétaires et ne possédant que leur force de travail. La question sociale devient alors une question majeure dans tous les pays en voie d'industrialisation. La « lutte des classes », qui est la réponse à la domination économique et à l'exclusion sociétaire, engendre peut-être, selon

Claude Dubar, une forme identitaire inédite. Au-delà de Marx, l'ensemble des penseurs socialistes considèrent que le mouvement ouvrier naissant est le seul rempart face aux méfaits engendrés par la domination du capital. Marx et Engels vont tenter de faire triompher ce qu'ils nomment le socialisme scientifique avec une théorie révolutionnaire qui, en devenant la référence du mouvement ouvrier, devrait permettre de déboucher sur une révolution politique, un nouveau mode de production et une société radicalement nouvelle, le communisme.

Pour les penseurs du communisme, le prolétaire enchaîné et exploité devait, à l'issue de la révolution conçue comme mouvement collectif, devenir un « communiste libre et conscient ». La société communiste doit être, selon leur conception, une communauté entendue comme « association consciente d'individus libres » (qui n'est donc pas la communauté au sens de Norbert Elias). Car, selon eux, il existe un trait commun à toutes les sociétés qui relie les individus de manière organique soit de manière contrainte (dans les sociétés primitives par exemple) soit de manière volontaire (dans les formes communistes associatives). C'est le capitalisme et la société bourgeoise sociétaire qui ont brisé les liens vitaux constitutifs de l'« humaine condition ». La révolution les rétablit sous une forme nouvelle, « associative », mais selon les mêmes liens sociaux, ceux de la « commune humanité ». La question est alors de savoir si la socialisation post capitaliste doit d'abord conditionner les individus ou s'ils sont eux-mêmes producteurs de rapports sociaux nouveaux permettant l'émergence, par leur action libre et consciente, de la société communiste.

Comme le souligne Claude Dubar, toutes les révolutions socialistes du XX^e siècle ont été portées par des militants révolutionnaires professionnels et ont vu les partis communistes au pouvoir développer un contrôle de masse contre toutes les formes de dissidences, une uniformisation de la pensée, et souvent une répression de l'élite intellectuelle. L'individualisme a été pourchassé comme résidu de la conscience bourgeoise. Le processus historique du communisme au XX^e siècle n'a donc pas été celui que Marx et Engels avaient anticipé dans le « Manifeste » et dans « L'idéologie allemande ». Il n'a permis ni le dépérissement de l'Etat, ni l'avènement d'une association d'hommes libres, mais un plutôt un processus en grande partie inverse.

Claude Dubar, qui étudie différents mouvements révolutionnaires comme cadre d'émergence de références identitaires, considère que les traits communs ne sont pas dominants ; il compare les premiers militants proudhoniens ou anarchistes, ouvriers de métier hautement qualifiés des années 1860, les militants syndicalistes révolutionnaires français des années 1880-1914, se référant à l'expérience de la Commune de 1871 et marqués par sa terrible répression bourgeoise, rebelles à

tout embrigadement et à toute discipline venue d'en haut, partisans d'une grève générale insurrectionnelle (cf. le 1^{er} mai 1905 en France) et les réformistes partisans du socialisme municipal. Claude Dubar souligne deux divergences fondamentales : la première a trait au rapport au collectif, qui est communautaire et fusionnelle chez certains, plus sociétaire ou associative, voire individualiste, chez d'autres ou encore libertaire chez les anarchistes. La seconde a trait au rapport à l'Etat, qui est d'opposition chez certains, de rejet chez d'autres, de participation pour d'autres encore. Pour les trois profils de militants les mieux repérés par les historiens - communistes, socialistes, libertaires- la révolution, la conscience de classe, le socialisme, le parti, ont des significations différentes. Entre la tradition anarcho-syndicaliste, autogestionnaire, décentralisée et pacifiste d'une part, la tradition bolchevique, léniniste et centralisée d'autre part, les références et ressources identitaires sont différentes, voire opposées.

Après une étude approfondie du milieu, Claude Dubar conclut que le militantisme ouvrier est lui aussi pluraliste, changeant, divisé. Certains ont recomposé du militantisme communautaire de type culturel, dans un contexte de plus en plus sociétaire (voir la contreculture communiste de 1936 à 1968). D'autres ont choisi le retrait ou y ont été contraints, souvent nostalgiques du « grand soir » communautaire et communiste. D'autres ont poussé la logique individualiste sociétaire jusqu'à la critique radicale de sa forme capitaliste et industrielle (tradition anarcho-syndicaliste et libertaire). D'autres se sont progressivement intégrés à la logique sociétaire et étatiste, dans leur entreprise, dans le syndicalisme, dans leur conception électorale, dans une logique négociatrice. Un seul trait commun semble dominer, selon Claude Dubar, à savoir le « mouvement vers les formes plus sociétaires au détriment du communautaire ». A moins que celles-ci ne subsistent, voire renaissent peut-être, alors que la logique économique et financière du capitalisme se fait plus envahissante.

3 - Religion, politique et crise des identités symboliques

Dans les sociétés démocratiques contemporaines, l'identité est en partie liée à la citoyenneté ; celle-ci s'exerce dans le cadre d'un pluralisme de positions politiques qui implique des choix, des orientations motivées symboliquement c'est à dire des valeurs ou des croyances. La crise des idéologies, entendues comme systèmes de représentation du monde, est étudiée par Claude Dubar sous l'angle de plusieurs phénomènes : l'évolution du rapport au religieux, l'évolution du rapport au politique et enfin le lien avec la question des représentations cognitives et politiques, idéologiques et personnelles. Il met en évidence la pluralité des foyers de production symbolique ainsi que le passage au domaine privé des croyances religieuses et des affiliations politiques.

Le processus de privatisation du religieux : une désinstitutionnalisation ?

Deux processus sont en fait généralement reconnus par les sociologues : la sécularisation, qui voit les églises se retirer de certaines fonctions (éducatives, sanitaires, animatrices, caritatives) ; et la désinstitutionnalisation, qui renvoie, au-delà de la perte d'emprise des institutions religieuses sur la vie privée, à la perte de légitimité de l'ensemble des institutions (Eglise, Ecole, Armée, Entreprise, Famille, etc.). « La production de normes est passée du côté de la subjectivité », comme le constatent Danilo Martucelli et François Dubet (*Dans quelle société vivons-nous ?* Seuil 1998 page 169). La société française serait-elle en état d'anomie, tel que le décrit Durkheim, à défaut de cadres de socialisation par la transmission entre les générations et par la régulation des institutions ? Claude Dubar élabore plutôt deux hypothèses. L'une, optimiste, considère que la privatisation des croyances ne signifie pas la perte de légitimité des institutions publiques, la sphère politique demeurant un domaine d'identification important, valorisant le débat public et « les passions démocratiques » ainsi nommées par Tocqueville. L'autre, plus pessimiste, analyse le brouillage des repères politiques, l'éclatement des références idéologiques, la crise du lien social.

Crise des repères, références et clivages politiques en recomposition

Comme le souligne Jean-Marie Donégani cité par Claude Dubar, « politique » ne prend souvent sens qu'associé à un adjectif : « politicienne », « partisane », « publique », « médiatique », etc. Dans cette optique, peut-être le périmètre de ceux qui sont intéressés par la politique (selon ses différentes acceptions) est-il plus large que ce qui ressort des enquêtes de terrain. Sous cette réserve préalable, Claude Dubar met en évidence plusieurs évolutions majeures. Depuis les années 60, en matière de vie politique, les notions droite-gauche ne sont plus des repères valables ; ce retrait est à relier entre autres à l'effacement des identités de classes, la coïncidence entre classe ouvrière et gauche d'une part, entre bourgeoisie et droite d'autre part, s'étant véritablement lézardée, sinon effondrée comme le souligne Pascal Perrineau, cité par Claude Dubar (*La logique des clivages politiques. Collectif. Les révolutions invisibles*) ; selon cet auteur toujours, un autre clivage aurait émergé sous la présidence de François Mitterrand, visible à propos de l'Europe, lors du référendum de Maastricht : « la désaffiliation à l'égard des groupes d'appartenance (famille, classe, culture locale, ...), l'individualisation des croyances, la mobilité, la diversification ethnique et culturelle ont engendré un nouveau clivage entre les partisans d'une société ouverte et ceux d'une société fermée » ; clivage qui recoupe non les références classiques à la droite et à la gauche, mais plutôt la situation sociale : diplôme, absence de menace de chômage, mêmes formes de vie privée pour les personnes répondant « oui » au référendum. Pascal

Perrineau analyse également le développement d'un système de valeurs anti autoritaires valorisant l'autonomie et l'épanouissement personnel, reconnaissant à chacun le libre choix de son mode de vie, fondé sur le principe de l'équivalence de tout être humain, quels que soient son sexe, sa religion, sa race ou son rang social. Le refus de l'extrême droite au nom des valeurs de solidarité, de fraternité et d'ouverture cimenterait ainsi une partie de la jeunesse (et des moins jeunes), au-delà des appartenances sociales, religieuses et culturelles.

Dans ce contexte, la nation est en recul en tant que principe d'unité de la vie politique : parallèlement, en effet, se développent de nouveaux pôles d'identification, encore émergents parfois ; ils sont liés aux mouvements sociaux (le féminisme, l'écologie notamment), avec l'émergence d'une nouvelle sensibilité, plus juvénile, plus féminine, faite à la fois d'ouverture, d'intimité, d'universalité. Le pôle de référence de cette forme sociétaire de citoyenneté demeure incertain : l'Europe, lieu pertinent des politiques sociales, l'humanité tout entière ? Claude Dubar laisse cette question ouverte et souligne en tous cas que les références anciennes sont brouillées, bien au-delà des cadres de référence politiques et institutionnels.

Incivilités, délinquance et crise du lien social ?

Claude Dubar étudie une autre hypothèse, plus pessimiste, selon laquelle la crise des identités correspond à une véritable crise du lien social qui est bien plus qu'un brouillage des repères politiques et un éclatement des références idéologiques. Cette crise du lien social se manifesterait par la montée des incivilités, des actes de délinquance et du sentiment d'insécurité. (Claude Dubar relativise toutefois la signification des études statistiques affichant une montée des indicateurs relatifs aux infractions pénales, aux atteintes aux biens et aux personnes, celle-ci pouvant non seulement déjà être repérée lors des années 50, mais pouvant être corrélée à différents facteurs, comme l'augmentation des biens en circulation). Cela étant, Claude Dubar observe que les questions de sécurité ont envahi la société française et relie ce phénomène à des évolutions lourdes du rapport à l'autorité, aux valeurs, à la norme, même si cette analyse doit être menée avec prudence, selon le rapport des individus aux institutions, selon leur classe, leur âge, leur niveau d'études, leur lieu d'habitation. La question est celle des explications possibles en termes d'identités. Claude Dubar souligne une « évolution significative de la relation à l'autre » avec relâchement des contraintes, décroissance de l'autorité, augmentation des mobilités, quasi disparition de la structuration politico-syndicale des quartiers ouvriers, fragmentation des scènes sociales, perte de maîtrise de la vie personnelle », ensemble qui « concourt à accentuer le face à face des individus et de l'Etat » et ainsi le couple « repli individualiste » et « délégation aux

institutions publiques » (que fait l'Etat ?) . Ce constat doit être complété par le facteur de la montée des situations de précarité et de misère, qui progressent à nouveau en France depuis le début des années 1980.

« La rencontre de ces trois processus, générationnel, individualiste et identitaire, provoque des perturbations de l'ordre civil, qui ébranlent l'idée même de citoyenneté ». « L'identité citoyenne est devenue problématique, incertaine, conflictuelle ». Chacun doit régler pour son propre compte cette mutation des rapports aux valeurs, aux normes et aux règles de la vie en commun. La crise du symbolique est alors inévitable et la question du lien civil, forme publique du lien social, est bien celle, déjà posée par Durkheim il y a un siècle, de la médiation entre les individus (et les familles) et l'Etat (et les institutions) ; elle questionne le passage d'un individualisme négatif de l'égoïsme et du repli sur soi à un individualisme positif de l'adhésion volontaire et de l'altruisme choisi. Etre citoyen ne peut pas signifier attendre passivement que l'Etat prenne en charge tous les problèmes, accorde tout ce à quoi chacun a droit (prestations sociales, sécurité sociale, école, etc.) sans jamais remplir aucun devoir volontairement assumé. « Mais cette réciprocité suppose que l'on puisse relier son projet personnel à un projet collectif ». Là est bien la question centrale.

Crise du militantisme et de la représentation partisane, reconfiguration de l'engagement

Pour qu'existent concrètement des projets individuels reliés au projet collectif, des références symboliques sont nécessaires. Durkheim considérait que seuls sont efficaces les corps intermédiaires (l'école pour la socialisation des jeunes générations, les groupes professionnels pour la vie économique, les partis pour la vie politique). Dans ce schéma, le militantisme impliquait une forte intériorisation des valeurs collectives et une participation efficace à la chose publique. Ce modèle est entré en France en crise profonde alors que le lien antérieur entre les groupements de base (associations politiques locales) reliés aux grands partis permettait de relier la sociabilité locale à la citoyenneté nationale, les petites causes concrètes aux grands objectifs politiques incarnés par les « grands dirigeants ». Ce déclin se traduit par la baisse régulière des connexions à la vie politique par les partis de masse ou les syndicats de masse et le recul du tissu associatif qui leur était lié. La « fin des militants » décrite par Jacques Ion s'applique selon Claude Dubar aussi bien au courant communiste qu'aux courants socialiste et laïc, démocrate-chrétien et gaulliste. Cette crise du modèle classique du militantisme s'accompagne de l'émergence « de nouvelles formes d'engagement, plus pratiques, plus distancées, plus limitées aussi, liées à des engagements conditionnels et provisoires ». Les actions collectives engagées par le DAL, par la

CIMADE, le GIPSI, ont en commun la recherche de médiatisation. La mobilisation est de ce fait plus émotionnelle et plus pragmatique que le militantisme classique ; elle ne relève pas des mêmes registres et ne concerne pas les mêmes types d'acteurs. Jacques Ion, cité par Claude Dubar, parle de « niches identitaires » à propos des nouveaux militants, groupements autonomes d'individus, constitués de réseaux horizontaux qui refusent la langue de bois des appareils, préfèrent les actions concrètes, les engagements authentiques. On parle de militance plutôt que de militantisme, de pluralisme plutôt que d'unité, de transparence plutôt que d'organisation. L'engagement est intense, mais distancié, il refuse selon Jacques Ion le « rôle social incorporé » au profit d'une implication de soi, « circonstancielle et réversible, risquée et constamment redéfinie » (« des Nous concrets pour des Je problématiques »). L'efficacité immédiate prime sur la protestation et l'utopie. L'authenticité prime sur la fidélité ritualisée. Ce qui importe avant tout, c'est l'engagement direct, sans intermédiaire et sans délégation.

Mutations de la représentation politique

Ce sont bien les principes mêmes de la représentation politique traditionnelle qui sont en question. La pratique de la démocratie en public (Claude Dubar cite ici Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif* Paris, Flammarion, 1996) supprime celle des partis de masse et des grands affrontements idéologiques antérieurs. La transformation de la politique en grande scène sur laquelle se jouent des représentations neutralise le sens symbolique au profit de la mise en image, des qualités d'acteur, du recours à l'imaginaire. Comme le résume Claude Dubar, le temps des médias et de la politique représentée est déstructuré, fragmenté en événements. Le langage est celui des faits et des décisions prises et non celui du débat d'idées, des problématiques, de l'argumentaire. Les sujets de cette mise en scène sont considérés comme des spectateurs impuissants, consentants et indifférents. Leur relation aux orateurs relève plus de l'émotion, de la réaction affective que de l'analyse. Claude Dubar cite Marc Augé (*Pour une anthropologie des mondes contemporains*) et note un triple excès : l'excès d'images, qui substitue au symbolique qui fait sens l'imaginaire qui fait choc ; l'excès de personnalisation qui implique le deuil des mythes mobilisateurs, des valeurs, des idéologies, au profit de personnages devenus familiers ; l'excès d'identité enfin qui n'est autre que la crise de l'altérité, la disparition de la pensée de l'autre, avec notamment l'occultation du conflit remplacé par le consensus et son revers, l'exclusion. Dès lors que s'estompent les grandes oppositions structurantes, le face à face entre l'individu privé et les images de la scène publique renforce le sentiment d'impuissance, d'isolement et même la défiance vis à vis des identités collectives. En l'absence de références

symboliques, l'identité réflexive est réduite à des identifications pour autrui, prisonnières du « qu'en dira-t-on ». Ce qui participe du processus de désaffiliation sociale.

Identities symboliques et médiations politiques en désagrégation

Pour Claude Dubar les identités symboliques sont les diverses formes identitaires dans le champ des croyances politiques ou religieuses, les types de références à un Nous ou à un Autre, liées aux diverses définitions du collectif. Les formes *communautaires* valorisent l'appartenance héritée des individus à un groupe culturel. La société civile est multiculturelle lorsque les différents groupes sont pris en compte en tant que tels dans le fonctionnement politique. Les formes *statutaires* valorisent l'appartenance des individus à des corps intermédiaires auxquels ils se lient de manière volontaire et qui sont supposés les représenter, sur la base d'élections, comme dans le cas des élections professionnelles, par exemple, où différents courants sont représentés par les listes syndicales candidates.

En France, dans le domaine politique, l'identité citoyenne n'est désormais ni communautaire, ni statutaire : elle est individuelle, inaliénable, égalitaire, et chaque citoyen vote en principe en son âme et conscience pour des représentants parlant théoriquement non pas au nom de leur communauté, mais au nom d'une conception du bien commun partagée avec tous les électeurs ; ces représentants appartiennent en principe toujours à un parti politique et défendent donc une conception particulière du bien commun qui devrait être identifiable. Mais les identités partisanes sont aujourd'hui brouillées, sinon dévalorisées, ce qui met en difficulté les mécanismes de représentation. Ceux-ci peuvent soit revenir aux identifications communautaires et statutaires et à la logique des appartenances (l'identité politique ne serait alors plus partisane mais ethno-religieuse ou statutaire-professionnelle) confirmant le recul des partis ; soit avancer dans l'élucidation (et si possible dans la gestion) des paradoxes du citoyen actif, sujet de droits, doté d'une identité personnelle et à la fois représenté par des élus légiférant au nom de l'intérêt général.

L'enjeu est celui de l'identification d'une instance tierce légitime : celle-ci, selon Marcel Gauchet qui caractérise une nouvelle étape dans l'histoire de la représentation, doit à la fois être extérieure au corps social et intérieure à la sphère politique, à la fois représentative du social et en capacité de légitimer le politique. Mais comment asseoir véritablement ce tiers politiquement légitime et personnellement signifiant ? L'identité personnelle (soi-même) suppose une forme de réflexivité (soi) qui soit à la fois expression de son Moi (être social pour autrui) et conviction forgée par soi-

même, permettant une forme d'engagement citoyen. Les électeurs ont besoin de se sentir représentés par des élus qui soient à la fois des porte-parole des problèmes de la société civile et des décideurs efficaces et désintéressés dans la sphère du pouvoir. C'est le schéma de la double médiation présenté par Marcel Gauchet. La réflexivité qui permet la citoyenneté suppose, autrement dit, que le pouvoir soit en même temps objectivement garanti et subjectivement signifiant. Cette dimension est actuellement en crise, et peut-être en mutation, dans la société française où l'élu politique n'incarne pas nécessairement cet idéal type de la représentation légitime.

Claude Dubar conclut en avançant l'hypothèse de nouvelles formes d'engagements, à la fois signifiantes subjectivement et reconnues politiquement. Dans cette optique, « la crise des identités symboliques ne peut signifier l'abandon de toute référence politique, l'acceptation du règne des images et des identifications spéculaires aux acteurs médiatiques. Elle ne peut pas non plus déboucher sur la seule défense des intérêts économiques, corporatifs, et statutaires. Elle ne peut pas plus régresser à des formes communautaires d'appartenance qui engendrent le racisme et la xénophobie. » Lorsque le sens n'est plus donné ou transmis (par la lignée), les ressources symboliques sont tirées de l'expérience biographique de la rencontre avec Autrui, des apprentissages positifs ou négatifs qui permettent de traduire l'expérience en convictions, de devenir sujet par l'accession à une forme de citoyenneté active. Mais cette construction de l'identité personnelle est problématique dès lors que le sujet est confronté à des repères désormais incertains et à des espaces de socialisation insuffisamment aptes à les faire émerger.

4 - Les trajectoires sociales comme trajectoires subjectives

Claude Dubar affirme finalement que « les crises identitaires accompagnent désormais tout le cours de l'existence », parce que celle-ci est devenue, pour tous, de diverses manières, incertaine et les parcours de vie plus diversifiés. Il synthétise ainsi les effets des changements du contexte social sur la vie personnelle, dans le domaine de la vie privée où la construction personnelle doit durer toute la vie, dans le cours de la vie professionnelle où l'on assiste à une "vaste recomposition des repères", dans le champ des croyances et des engagements militants car le rapport au religieux et au politique a subi de profonds changements. Claude Dubar reprend ici l'hypothèse de l'émergence d'un Je personnel réflexif et narratif associé à des Nous de plus en plus sociétaires. Il propose de lever la confusion fréquemment opérée, issue entre autres des analyses de Durkheim, entre le collectif en général et le communautaire en particulier. Il différencie pour cela le lien sociétaire, lien social fragile et souvent temporaire mais signifiant, et le lien communautaire, qui repose sur des croyances collectives et des racines communes (liens de

sang, de sol ou de culture), où le Je s'appuie sur la participation à des actions avec d'autres qui sont des "partenaires". Dans l'action collective, par exemple, les acteurs se constituent en tant que sujets (Jean Daniel Raynaud, "les règles du jeu, action collective et régulation sociale" Paris Armand Colin 1989), mêlant du public et du privé. L'affiliation à un club sportif, une association, un syndicat, un mouvement de chômeurs, une organisation humanitaire, ne relève pas seulement de l'intérêt mais aussi de la passion, du désir et même de l'altruisme. Elle n'engage pas pour toute une vie, elle ne crée que des devoirs librement consentis ; le 'Je' peut cesser l'affiliation à tout moment.

L'identité construite par la trajectoire sociale

Ce renversement de la relation 'Nous-Je' touche également la sphère de la vie privée et celle du travail. L'identité personnelle ainsi conçue n'est pas déterminée par ses conditions sociales mais "construite à partir des ressources de la trajectoire sociale qui est aussi une trajectoire subjective". Si le lien communautaire, sans possibilité de se distancier, impose à l'individu ses normes, le lien sociétaire ne détermine rien : il offre des possibilités, des ressources, des repères, du langage à la construction du 'Je', tout en rendant possibles des Nous centrés sur l'action collective. Claude Dubar poursuit cette analyse en rappelant que, en fait, de nombreuses institutions, comme l'avait déjà analysé Weber, combinent du lien sociétaire et du lien communautaire. La société contemporaine voit émerger de futures identités, encore opaques et menaçantes, alors que les anciennes sont invalidées. La dissolution des formes communautaires et l'individualisation des actions institutionnelles (lien à l'école, à la justice par exemple) ne relèvent pas seulement d'une logique économique désormais dominante (logique dite libérale, générant inégalités et souffrances pour les plus démunis) ; elle voit aussi l'émergence d'une démocratie participative dans un processus long et complexe. Il s'agit, pour la théorisation sociologique, "de ne pas se contenter de critiquer" (ce qu'elle doit faire aussi) les faux semblants du discours médiatique qui, sous couvert d'appel à l'individualisation, à l'esprit de responsabilité, à la notion de compétence, réduisent le sociétaire au libéralisme économique, imposant la loi du plus riche et du plus fort à tous les autres assujettis. Il s'agit plutôt de montrer à quelles conditions certaines formes sociétaires du social peuvent être libératrices, à la fois économiquement (en imposant par l'action collective des règles équitables et des politiques sociales en faveur des plus démunis) mais aussi culturellement, dans un sens nouveau". Tablant sur la construction permanente dont procède l'identification personnelle, Claude Dubar souligne l'importance de ne pas réduire l'identité à une "position" dans une hiérarchie sociale unidimensionnelle (l'identité sociale, en général) ni à une situation figée dans le temps.

Prendre acte de l'invalidation des catégories antérieures de l'identification conduit à reconnaître une sorte de nouvelle logique, transversale aux différentes sphères de l'identité personnelle, subjective et incertaine. Analysant les formes d'expression de la subjectivité, Claude Dubar affirme que l'identité personnelle doit être constamment interprétée, déchiffrée, racontée. Car, comme Freud l'avait découvert, le 'Je' n'est pas "Un", l'individu n'est pas cet « homme entier et rationnel » postulé par la philosophie idéaliste (qu'il s'agisse du cogito cartésien ou du Je transcendantal kantien ou de l'homo oeconomicus smithien). Il est plutôt un conglomérat de fragments de relations incertaines. L'identité personnelle se définit notamment dans la relation à l'autre et le fait de se raconter à partir de l'autre. Cette visée de la "vraie" vie avec et pour l'autre est selon Paul Ricoeur la base de l'identité narrative. Paul Ricoeur relie cette construction à l'inscription possible dans des "institutions justes". Dans un monde sociétaire, celles-ci ne sont certes plus communautaires, mais doivent incarner un principe de justice. Tel est du moins le cas dans un monde "sociétaire" vu comme "une démocratie solidaire au sein de laquelle le politique doit non seulement être voulu et approuvé par le plus grand nombre mais ne peut être construit sans la participation du plus grand nombre". D'où le sens des engagements personnels, devenus problématiques, distanciés, révisables.

L'autre ne se réduit pas aux proches, à la sphère privée, c'est aussi l'ouverture au monde désormais équivalent à l'humanité tout entière. Pour beaucoup, il s'agit alors du refus de la misère, de l'ethnocentrisme, de la xénophobie ; le lien social n'est pas la défense de sa communauté mais la rencontre de l'autre, la défense de sa dignité. Etre sujet, c'est "pouvoir se reconnaître et se faire reconnaître comme être moral appartenant à l'humanité tout entière". " Sans que les références fassent nécessairement appel à de grands mots (justice, démocratie, solidarité, ...), ou à des grands récits (chrétien, communiste, libéral, ...) elles sont ancrées dans les convictions qui servent de repères à la mise en mots de l'existence sociétaire". Alors que la crise des repères est patente et génère une crise des identités, Claude Dubar conclut : "le retour des actions collectives, à dominante sociétaire, le regain récent des préoccupations philosophiques, sont des signes encourageants d'une recherche de références collectives et personnelles sans lesquelles les ressources identitaires font défaut. Mais on est loin de voir réunies les conditions d'accès de tous à ce type d'identité". Est-ce plus facilement accessible pour les personnes reliées à une association ? La question reste ouverte.

Vers un collectif librement choisi ?

En définitive, l'émancipation de la domination dont procèdent les liens communautaires- qui est ainsi une libération – est aussi un passage parfois difficile et douloureux à l'accès à une subjectivité autonome qui est une facette de la liberté. L'accès à cette identification personnelle, subjective, ne signifie pas l'absence de toute référence au collectif mais la construction d'un autre type de collectif, différent du précédent, plus sociétaire, « c'est à dire à la fois librement choisi et volontairement réfuté ».

	Communautaire	Sociétaire
Axe pour soi	Forme réflexive : l'introspection avec des références morales	Forme narrative : la réalisation dans une trajectoire de vie
Axe pour autrui	Forme culturelle : une appartenance ou une empreinte transcendante	Forme statutaire : des affiliations choisies

Claude Dubar propose en définitive de retenir quatre formes typiques d'agencement des transactions relationnelles (communautaire et sociétaire) et des transactions biographiques (pour autrui ou pour soi), formes identitaires qui émergent à des moments différents de l'histoire humaine. En synthèse, il retient que le processus de civilisation traduit le passage des 'Je' assujettis vers des 'Je' stratégiques et auto contrôlés. Le processus de rationalisation traduit le passage de 'Nous' magiques à des formes sociétaires et désenchantées avec, cela étant, une possibilité de vocation et de réalisation de soi (par le travail notamment). Le processus de libération traduit le passage de 'Je' exploités dans un 'Nous' sociétaire à une étape de 'Je' libérés, critiques, conscients et librement associés.

De ce contexte de mise à l'épreuve de la gestion identitaire ne résulte à l'issue du XX^e siècle aucune identité universellement dominante. Ni l'identité de cour, caractéristique des Etats bureaucratiques modernes, ni l'identité d'entrepreneur rationnel (sur un marché et selon une logique économique capitaliste désenchantée et inégalitaire), ni le militant révolutionnaire fusionnant avec la cause communiste et l'appareil qui prétend l'incarner, ne peuvent selon Claude Dubar tenir lieu de pôle d'identification commune, universellement légitime et désirable. Après un siècle de guerres qui furent parmi les plus meurtrières de tous les temps, de totalitarismes politiques assujettissant les individus au non-sens de l'Histoire, d'inégalités économiques croissantes et injustifiables, d'exclusion de masse de tous ceux qui n'accèdent pas à la modernité, aucune forme identitaire ne s'est imposée comme pivot d'une nouvelle configuration historique.

Différentes configurations coexistent dans la vie sociale, des acteurs collectifs agissent, des pratiques sociales sont à l'œuvre, l'agencement qui en résultera semble contingent et largement imprévisible. Les quatre formes d'identification retenues sont en tous cas pour chacun, dans sa vie quotidienne, le résultat de la combinaison entre un contexte donné et des ressources identitaires mobilisées. Elles sont inséparables des rapports sociaux, car il n'y a pas d'identité sans altérité. Les crises des identités demeurent des « mises à l'épreuve de la gestion identitaire que les individus doivent faire d'eux-mêmes et des autres » dans la vie sociale comme dans la sphère de l'histoire personnelle.

Que conclure ?

L'association est-elle aujourd'hui un espace pour la construction sociétale de références collectives ? Ces analyses en termes d'identités individuelles et collectives permettent d'approfondir la question des logiques collectives dans le milieu associatif en étudiant comment se jouent, là aussi, des problématiques identitaires. La problématique de l'engagement, par exemple, est une problématique identitaire pour l'individu dont l'identité se construit aussi dans le rapport au monde. Abordée dans l'association, elle pose la question d'une interaction entre l'offre identitaire – la ressource que présente l'association avec les valeurs, ou même la « figure » qu'elle peut incarner – et la contribution identitaire (dévouement, revendication identitaire, etc.) apportée. Dans un monde où les repères sont brouillés, l'implication dans une association revêt-elle un caractère symbolique permettant l'identification et si oui, comment ? Comment la construction d'une identité par le « collectif associatif » se situe-t-elle par rapport aux repères symboliques du politique et du religieux ? Qu'est ce qui se joue dans le rapport au travail, traversé de crises d'identités, et comment ce phénomène se diffuse-t-il dans le milieu associatif ? Au plan individuel, quelle peut être la résonance entre construction identitaire, recherche de sens et engagement ? Ce détour par la problématique des identités en recomposition permet d'aborder l'association comme idéal type, celui d'une « institution juste » dans laquelle les acteurs ont une démarche éthique correspondant à une affirmation personnelle, identitaire par le sens ; cette figure idéalisée, présente dans les récits qui mettent en valeur l'association comme composante canonique de la société civile, est en butte à une réalité problématique, faite certes de cet idéal type, mais faite également de limites, de tensions, d'ambivalences et de contradictions.

Chapitre 1.5 (Première Partie)

Configurations et logiques de l'action collective : la vie politique au-delà des institutions

Selon Daniel Cefaï,¹⁴ l'action collective est une action conjointe, une action concertée, une tentative de constitution d'un collectif, plus ou moins formalisé et institutionnalisé, par des individus qui cherchent à atteindre un objectif partagé dans des contextes de coopération et de compétition avec d'autres collectifs ; elle est ainsi distincte des effets agrégés, des effets émergents, ou encore du comportement collectif tel que relevant des rumeurs, de la mode, de l'opinion. Les problématiques de l'action collective sont diverses : celle de l'autonomie, face au risque de n'être que la dérivée des forces externes qui la transcendent ou la commandent ; et en miroir celle de la dépendance, à défaut d'une capacité à façonner dans ses interactions directes les membres qui la composent et l'environnement où elle s'inscrit ; ou encore celle de la raison et de la volonté, alternative au jeu des passions collectives. Un « collectif » peut prendre différentes formes : il peut être une société contractuelle de sujets de droit privé (syndicat d'entrepreneurs), comme le représentant de l'union mystique d'une communauté (un mouvement totalitaire nationaliste ou communiste) ou encore un jeu d'intervalles entre acteurs pluriels, dans un horizon polycentrique ou a-centré. Les formes organisationnelles peuvent aller du plus fluide, du plus spontané et du moins programmé (comme dans certains « réseaux »), au plus hiérarchisé, professionnalisé et rationalisé (comme les bureaucraties ou les entreprises). L'action des collectifs s'analyse aussi par les liens avec les autres collectifs, en termes de coopération et de compétition. L'action collective procède ainsi de liens de natures multiples : liens informels ou interpersonnels (parenté par exemple), ou au contraire liens formalisés choisissant des groupes d'appartenance ou des groupes de référence. Le collectif peut être pourvu « métaphoriquement » d'un corps ou d'une conscience, d'un substrat substantiel et d'une représentation de soi. Il peut à l'inverse, pour les tenants de la critique du holisme, ne représenter que « l'intégrale des nombreux corps et consciences d'individus qui s'y bousculent ». On bute enfin sur les problèmes « que la philosophie politique a hérités d'Aristote et qu'Arendt a pointés à travers les catégories de privé (*idion*), commun (*koimon*) et public (*politikon*) ». Aborder les différentes formes de l'action collective comme des « grammaires » de la vie publique (1) conduit à considérer le politique émergeant au-delà de l'inscription dans la structure d'un système politique (2) ; une telle approche suppose de dépasser l'analyse en termes de stratégies et de choix rationnels qui a longtemps dominé l'étude de l'action collective (3) , pour prendre en compte les mécanismes de la création culturelle dans

¹⁴ Cefaï, Daniel, « Pourquoi se mobilise-t-on ? »

les interactions qui font vivre des « contextes de sens » (4) ; le mouvement social peut lui aussi revêtir des configurations multiples, dont le volet organisé et stratégique n'est qu'une dimension (5).

1 - Les divers paradigmes de l'action collective : des « grammaires » de la vie publique

Le domaine d'étude de l'action collective est instable, traversé de courants et de disputes parfois violentes entre les protagonistes. Le panorama des principaux paradigmes de l'action collective dressé par Daniel Cefaï permet de les aborder non seulement comme des « axiomatiques théoriques » (dont découlent des hypothèses d'enquête et d'analyse pour les chercheurs qui en sont les porteurs) mais aussi comme des « grammaires de la vie publique », c'est à dire comme des matrices de règles et de catégories qui ordonnent la mise en scène, en forme et en sens des actions collectives, tant pour les acteurs que pour les spécialistes en sciences sociales. « En régissant les manières de voir, de dire et de faire, ces paradigmes imposent implicitement un ordre des choses, sur la nature des collectifs, sur les motifs des personnes, sur la rationalité de leurs actions ou sur les formes de leur justification. Chaque perspective est une façon de ne pas voir, autant qu'une façon de voir ».

Le conflit entre ces perspectives n'est pas qu'un enjeu théorique, il est aussi « le produit d'une différence de problématisation entre cités, au sens des horizons du vivre ensemble et si possible du bien vivre-ensemble et de la théorie politique, où s'inscrivent les actions collectives ». L'identification des acteurs collectifs, leurs formes d'expériences et leur régime d'action sont directement dépendants du type de cité à laquelle le paradigme se réfère. Ainsi, les modélisations de l'action collective sont utiles pour les dénaturaliser, pour reconnaître leur participation à des scénographies, des argumentaires ou des métarécits d'ordre théorique et politique dans des contextes spécifiques.

A partir de cette mise à plat, il est possible selon Daniel Cefaï de contourner une notion trop institutionnelle de système politique, ou de prendre de la distance avec les théories de l'action trop rationalistes et utilitaristes. La ligne directrice finalement adoptée par l'auteur est un « plaidoyer pour une perspective culturelle et une perspective microsociologique. Culturelle, pour revenir à des enquêtes sur la façon dont les acteurs font du sens en contexte, perçoivent, communiquent, coopèrent et jugent en situation, donc de renouer avec le principe élémentaire de suivre, observer et écouter les acteurs et de renoncer aux modèles surplombants de l'analyse structurale. Micro-sociologique, au sens où les approches macro historiques et sociologiques sont légion, où les recherches sur un niveau supposé « méso », celui des organisations et des institutions, ont pris leur essor, mais où les analyses « micro » en restent pour la plupart du temps

aux postulats des choix rationnels ». « Sans fétichisme », donc, il s'agit pour Daniel Cefaï d'explorer, avec l'analyse culturelle et la microsociologie, des champs d'analyse encore peu investis.

Paradigmes	Acteurs collectifs	Modes d'agrégation	Types de cités
Collective behavior	Publics, foules, masses	Alignement par imitation, contagion ou suggestion, Croyances généralisées et griefs partagés	Société civile, démocratie des publics, tyrannie des foules
Théorie de l'action rationnelle	Entreprises, OMS et clientèles	Alliances fondées sur l'intérêt et l'utilité Stratégies de mobilisation de consensus	Marchés, secteurs et industries
Analyse de réseaux	Réseaux CAT NET et autres	Dynamique de recrutement et de mobilisation : sociabilité réticulaire et liens entre organisations	Réseau de réseaux, champ inter-organisationnel
Analyse du processus politique	Entreprises et réseaux	Alliances d'intérêt et de pouvoir guidées par un agir stratégique	Politie : structures de contraintes et d'opportunités politiques
Sociologie des NMS	Mouvements sociaux	Coopération fondée sur des projets culturels et identitaires	Société de communication post-industrielle, post-matérialiste
Marxisme	Partis et syndicats de classe	Conscience, culture et identité de classe Libération de l'aliénation et fétichisme	Société d'exploitation et de domination capitaliste
Economie généralisée des pratiques	Forces sociales organisées par des professionnels de l'action publique	Orchestration des habitus et luttes autour d'un pouvoir symbolique	Marché ou champ politique et sous-champs spécifiques
Frame analysis	Entreprises OMS et clientèles	Alignement stratégique des cadres produits par des leaders	Marché organisationnel et marché symbolique
Démocratie délibérative et participative	Assemblées de citoyens, dispositifs, de referendum, d'initiative populaire ou d'action directe	Débats, disputes et controverses, processus de communication, de coopération ou de compétition	Démocratie forte ou civique

Le panorama de Daniel Cefaï permet de mettre en évidence des logiques d'action collective qui, au-delà de la construction de stratégies, procèdent de la production de références collectives, identitaires et culturelles, autrement dit de la création institutionnelle. Les paradigmes diffèrent par leur perspective générale, par les acteurs qui en sont les moteurs, par leurs modes d'agrégation, mais aussi par les contextes socio-politiques - c'est-à-dire les « cités » - dans lesquels ils s'inscrivent.

Soulignant dans cette analyse l'importance de redonner place à la dimension symbolique, les travaux de Daniel Cefaï remettent en perspective les théories du comportement collectif, longtemps délégitimées (notamment sous l'influence des thèses structuralistes, des théories de l'action rationnelle, de l'analyse stratégique et organisationnelle). L'analyse de la psychologie des foules et la sociologie du comportement collectif avaient une grande capacité à prendre en compte les tonalités affectives, les identités collectives, les imaginaires, les dimensions symboliques et politiques de l'expérience démocratique et républicaine, dimensions par la suite totalement occultées, à tort, par la théorie de la mobilisation des ressources. « Retourner à Chicago », peut ainsi être une façon de retrouver la matrice politique du comportement collectif et de mettre en exergue le rapport compliqué que la philosophie politique entretient avec la sociologie politique.

Aujourd'hui l'ouverture des recherches des mouvements sociaux sur celle des dynamiques démocratiques permet d'approfondir la théorisation de la société civile s'auto-organisant politiquement, actuellement en cours de consolidation, en prenant en compte des dimensions nouvelles. Autrement dit d'autres clés que celles des structures politiques comme opportunités et celles des stratégies sont nécessaires pour appréhender la recomposition du politique dans le contexte contemporain.

2 - Appréhender les dynamiques (et pas seulement le contexte) de la politique institutionnelle

Daniel Cefaï met en évidence au sujet des dynamiques de la politique institutionnelles (p 272) la capacité des acteurs à agir collectivement non seulement dans les cadres existants (le système politique, la structuration sociale) mais aussi leur capacité à s'en décaler par les interactions qu'ils font vivre et le sens qu'ils génèrent. « Il faut reconnaître qu'une part substantielle de la réalité sociale consiste en transactions entre unités sociales, que ces transactions cristallisent des liens, qu'elles façonnent des unités sociales impliquées, qu'elles s'enchaînent dans des structures à forme variable » (Cefaï p 317). Autrement dit les structures politiques ne suffisent pas à expliquer comment se forme l'action collective et comment celle-ci intervient dans le système politique : elle relève aussi de mécanismes par lesquels les acteurs engagent des actions où ils inscrivent leurs conceptions du vrai et du faux ou du juste et de l'injuste, créent des références, autrement dit inventent des répertoires et produisent des cadres institutionnels qui non seulement leur sont propres, mais vont aussi interagir avec les institutions officielles et parfois progressivement les transformer.

Une telle approche suppose de s'écarter de la thèse des structures d'opportunités politiques - SOP – considérant que les mouvements sociaux émergent comme résultante de l'ouverture et de l'expansion d'opportunités politiques (Tilly) : la taille, la forme et le tempo des mouvements d'action collective dépendent des types de constitution et d'institution, des systèmes de partis, de la législation relative aux associations et aux syndicats, de la centralisation de l'Etat, de l'organisation de la société civile, des possibilités de recours au droit et à la justice dans tel ou tel Etat. L'intérêt de cette analyse est de mettre en évidence le rôle des contextes dans lesquels intervient l'action collective, avec notamment le rôle de l'Etat qui a le pouvoir de définir les frontières de la politique reconnue et de légitimer ou délégitimer des acteurs politiques, celui de l'intelligentsia critique et enfin celui des médias. La limite de cette théorie est qu'elle peut déboucher sur une approche simpliste des « outputs » constitués par le système politique.

La notion de structure d'opportunités politiques (SOP) a certes enrichi le référentiel d'analyse de l'action collective, alors que le prisme initial de la théorie de la mobilisation de ressources ignorait le rôle de l'Etat. Mais il est nécessaire d'aller plus loin et de prendre en compte comment existent non pas des structures figées, mais plutôt des processus politiques (mouvements sociaux, transitions démocratiques, ...) et plus largement des processus d'institutionnalisation par lesquels se cristallisent des conflits, des médiations, des innovations politiques.

Les dynamiques d'institutionnalisation sont étudiées par la sociologie de l'action, qui met en évidence des processus plus complexes, même si la théorie des SOP a elle-même été progressivement enrichie par l'intégration de paramètres de plus en plus sophistiqués : la sociologie de l'action prend en compte des facteurs que la théorie des SOP semble ignorer, c'est-à-dire l'ancrage écologique (les conditions et points d'appui d'un contexte spécifique), la dynamique temporelle et la portée pragmatique des actions qui produisent, localement, des « contextes de sens » ou des « complexes de signification ».

Ainsi la notion de politique ne se réduit pas au sens de l'Etat et de la société politique, avec la société civile et les arènes publiques instituées, mais recouvre aussi ce qui émerge par les phénomènes de publicisation ; ceux-ci reconfigurent des identités d'acteurs, des matrices de relations sociales, des définitions de problèmes publics, des expériences du droit et du pouvoir, avec un horizon du vivre ensemble qui ne cesse de se reconfigurer par les actes de désobéissance et de critique, de protestation et de revendication (p 281).

Dans cette approche on peut *dépasser les analyses en termes d'insiders et d'outsiders* du système politique, comme le montrent les recherches qui ont observé les différentes stratégies des OMS, leurs ambivalences aussi. Ces recherches semblent finalement converger pour décrire des frontières plus poreuses, avec des montages coopératifs, des forums hybrides, des interfaces diverses entre élus, experts, fonctionnaires, citoyens (p 288). Dépasser ce clivage entre « dedans » et « dehors » permet aussi de prendre en compte de manière plus large les effets de l'action collective : le fait d'avoir obtenu une reconnaissance officielle (par exemple une cause mieux reconnue dans l'opinion publique ou dans l'agenda politique) est une avancée en termes d'entrée dans le système politique, mais elle recouvre aussi une avancée en termes de solidarités éprouvées au sein des acteurs impliqués, qui serait un facteur positif même en cas d'échec de la revendication. Ainsi l'acceptation dans le système politique (Gamson) ne recouvre pas tous les enjeux d'un mouvement qui a aussi pour effet de cristalliser un vécu, de transformer des perceptions. (Un

exemple dans le milieu des associations de solidarité pourrait être l'enjeu de la transformation de la représentation de l'exclusion, même si la revendication sur les dispositifs n'aboutit pas).

L'intérêt est aussi de *prendre en compte les mécanismes d'incorporation, de transformation et de démocratisation* (Giugni 1998). L'incorporation traduit les mécanismes d'institutionnalisation des mouvements sociaux qui vont se transformer par exemple en syndicats ou en associations (c'est le cas du mouvement ouvrier dont le répertoire d'action va progressivement se réduire à certaines formes légales et conventionnelles, ou celui du mouvement écologique désormais repris par les partis). La transformation traduit la redistribution du pouvoir entre les acteurs du mouvement social et le système politique (par exemple en Pologne où après 1998 les partis, malgré la critique du Parti au sens du régime soviétique, ont progressivement codifié leur rôle et évincé les comités civiques, associations et syndicats). La démocratisation traduit l'élargissement, grâce au mouvement social, des thèmes de revendication et de discussion, des accès de la « vox populi » au système politique (p 299). Par exemple la transition démocratique au Brésil n'est pas seulement une « transition par le haut » avec une redistribution des pouvoirs entre l'armée, les élites politiques et la société civile : elle recouvre aussi une « transition par le bas » qui va englober les processus et demandes de la société tels qu'exprimés par les luttes, les émeutes urbaines, les réunions secrètes, dont l'enjeu principal est de se sentir à nouveau en prise ensemble sur une réalité partagée, d'élaborer une lecture commune de la situation politique (p 301). On sort alors de la sphère privée où tous avaient été enfermés par la répression pour reformuler une critique sociale et politique et la rendre publique. Ainsi, on prend en compte les transformations même infinitésimales de l'expérience civique et politique (Arendt, Lefort), l'invention de nouvelles cultures publiques, l'instauration de nouveaux contextes politiques, l'ouverture de nouveaux espaces publics, avec de multiples formes de médiations (plates formes, commissions locales ou nationales, ...).

Le processus politique recouvre donc des phénomènes complexes et multiformes, avec des interactions en face à face aussi bien que des rassemblements orientés, des reformulations par des spécialistes du droit, des alliances, des récupérations par des appareils politiques, religieux ou syndicaux. Les analyses « macro » peuvent prendre en compte l'historicité des processus politiques c'est-à-dire montrer comment ils s'inscrivent dans des contextes historiques spécifiques en participant d'une évolution de la société. Le mouvement noir pour les droits civiques et ses reconfigurations s'expliquent ainsi en partie par l'évolution de l'agriculture (avec le double phénomène du recul du coton et la mécanisation), par l'industrialisation et l'émergence d'une classe moyenne qui va s'exprimer par le vote, ou enfin par des facteurs externes comme la guerre du Vietnam qui va détourner la mobilisation politique contestataire (p 307). Même ainsi enrichi,

ce modèle demeure limité car il passe à côté des trajectoires biographiques, des dilemmes éthiques, des contextes spécifiques de sens « où des militants ont endossé de nouvelles perspectives, contracté de nouvelles alliances et fourbi de nouveaux contextes politiques » (p 311). Ces différents contextes de sens, à des échelles temporelles différentes, s'emboîtent les unes dans les autres et sont constitutifs de la « grande politique ».

Il s'agit donc de relier « praxis cognitive » et contextes de sens. La praxis cognitive, comme ensemble de pratiques inscrites dans des cadres sociaux et culturels, permet selon certains auteurs de relier l'individu à l'action collective, qui va entrer en interaction avec les SOP (p 312). On peut aller au-delà et renverser la logique pour montrer comment « en situation, en bricolant à partir des matériaux de sens disponibles, des acteurs font émerger des contextes de sens plus ou moins durables » qui seraient incompréhensibles si on les analysait uniquement comme la projection des structures. L'enjeu est de dépasser le faux débat structure-culture pour étudier comment des situations se conjuguent pour faire évoluer des équilibres ; ce qui suppose de s'opposer au courant qui dévalorise la réalité ethnographique des cas au nom de la représentativité statistique et de la totalité structurale (p 317).

3 - Dépasser l'analyse en termes de choix rationnels

Selon la théorie de l'action rationnelle (RAT) et la théorie de la mobilisation de ressources (RMT), les mouvements d'action collective s'organisent comme un marché, sur lequel ils puisent des ressources pour obtenir des gains. Des leaders, qui croient ou ne croient pas à une cause, décident d'investir en elle en procédant à un certain nombre de tâches stratégiques de la manière la plus efficace et la plus rationnelle possible ; ils gèrent pour cela des capitaux matériels et symboliques (p 211). Les « OMS » sont des entreprises qui participent d'une industrie des mouvements sociaux. Les tenants de la RMT étudient ainsi des interactions microsociologiques au niveau de la méso mobilisation, un niveau intermédiaire entre la structure sociale et les individus (p 212). L'opinion publique, les préjugés et les pratiques des citoyens ordinaires, les décisions politiques, les débats législatifs, sont modifiés par des interactions reconfigurées, avec des jeux de langage et des contextes de sens réinventés. Il existe, dans cette perspective, un marché des OMS qui se partagent des secteurs du mouvement social, avec des stratégies de recrutement de membres ou de ressources.

Mais cette approche échoue à expliquer véritablement les motivations des acteurs ainsi que ce qui se joue dans leurs interactions (Cefaï p 214). Ainsi, quand bien même ils trouveraient une utilité ou une rentabilité de leur investissement en termes de reconnaissance, encore faudrait-il que la

valeur de celle-ci existe ; or cela suppose que l'on puisse se référer à des idéaux ou des valeurs préexistantes (exemple : la liberté, le civisme) qui, précisément, ne rentrent pas dans une conception cynique où le monde commun serait réduit à un marché. Sur un autre plan, une telle approche ignore le fait que les acteurs, quand bien même ils seraient mus par l'intérêt, ne peuvent agir qu'inscrits dans des groupes sociaux (en dehors donc d'un schéma simpliste dans lequel l'individu s'inscrirait sur un marché de biens symboliques). Dans les interactions se jouent des enjeux affectifs, se vivent des dramaturgies, se constituent des arènes publiques. Ainsi, « en restaurant les acteurs individuels qui s'étaient noyés dans la foule ou dans la masse, la RAT leur a restitué la responsabilité de leurs choix mais les a dépourvus d'épaisseur anthropologique et historique » (p 225). Or c'est bien l'appartenance à un collectif, dans un ensemble allant de la famille (ou la tribu), aux organisations médiatisées par des solidarités ou des loyautés associatives, qui favorise l'inscription dans l'action collective ; d'où l'enjeu du croisement entre la densité horizontale et l'intégration verticale. Il s'agit en ce sens de prendre en compte ce qui se joue en termes d'univers culturels, non pas seulement en tant que ressource dans une perspective stratégique, mais « en tant que puissance d'institution de formes de vie privée et publique, où se posent des problèmes de valeurs ».

Certes les analystes du mouvement social ont mis en évidence la variété des stratégies des OMS et des ressources qu'ils mobilisent : les entrepreneurs de causes publiques sont de plus en plus professionnels, dans la parole publique, dans le montage des assemblées générales, dans la confrontation avec les pouvoirs publics. Ils ont développé et professionnalisé leurs répertoires d'action, avec des collectes de fonds à grande échelle, la publicité de leurs buts dans les médias, le recours judiciaire devant les tribunaux, la pression sur les lieux de pouvoir, mais ce modèle d'entreprise recouvre une réalité plus diversifiée. Il existe aussi des réseaux non hiérarchiques, polycentriques, comme les structures de coordination animées par les étudiants et les infirmières (qui se sont affirmées dans les années 80 comme ouvertement opposées à la confiscation du pouvoir dans les appareils syndicaux), ou comme les forums altermondialistes.

Ainsi les différentes formes d'action collective, qu'il s'agisse de processus de coordination ou de phénomènes de violence collective, sont appréhendés par la RAT et la RMT uniquement par leurs ressorts utilitaristes et stratégiques. Mais ils recouvrent des dilemmes éthiques et politiques. Les mouvements sociaux interviennent selon des habitus d'action qui construisent l'horizon de l'expérience collective (Tilly) et assignent des places aux acteurs ; ils font non seulement appel à des répertoires d'action plus ou moins codifiés, mais ils mobilisent aussi des grammaires de la vie publique. Les processus de publicisation ne servent pas seulement à fabriquer des outils, des

armes ou des recettes dans un rapport de force : ils déploient aussi des rapports de sens, un sens public dans un monde commun. Dans cet exercice, ils instituent des arènes publiques en se situant sur le terrain des maux publics et des biens publics.

Même dans le cas de la violence collective peut être identifiée une recherche de sens. Parmi les mécanismes récurrents observés dans différents types d'actions de violence collective (Tilly), on peut repérer l'activation des frontières (nous/eux, noirs/blancs, travailleurs/capitalistes, acteurs modérés/activistes, ...), la transformation de l'espace public par des spirales de menaces et d'opportunités, les mécanismes de changement d'échelle, ... Au-delà de leurs différentes formes, ils entretiennent des rapports avec le droit, le juste, le légitime, les conceptions du bien et du mal (unifier le peuple, souder un destin national, écrire une histoire collective, ...). L'action collective a, même dans cette forme violente, une texture narrative et une portée symbolique : elle s'adresse à des publics, même en les terrorisant (avec par exemple de la mise en scène des martyrs de la révolution ou des corps de militaires lynchés en Irak ou en Somalie, au mépris des conventions internationales, afin de faire passer un message politique). L'analyse culturelle de la violence sociale et politique a ainsi été sous-estimée au profit de l'analyse instrumentale et stratégique, alors que la valeur stratégique est souvent seconde par rapport aux valeurs de signification (Cefaï p 268).

« Plutôt que de penser aux options stratégiques comme à des calculs rationnels et y ajouter un vernis culturel, pourquoi ne pas accepter que les choix se font bien sûr en fonction des moyens disponibles, des alliés potentiels et des objectifs visés, mais qu'ils impliquent aussi toujours une dimension axiologique ? Ils sont animés par des visions normatives du monde civique ou politique, *a fortiori* quand il s'agit de mouvements sociaux ». Les phénomènes culturels sont d'ailleurs à relativiser dans un contexte historique ; par exemple la logique utilitariste correspond à un certain type de cité, dans une certaine phase du développement historique : la rationalité économique est une institution historique, sociale et politique comme l'a montré Polanyi.

4 - Au-delà des cadres : la création culturelle comme mise en forme, en scène et en sens

On peut donc utiliser la RMT et la RAT pour qualifier certains jeux d'acteurs, mais on ne peut en faire le cadre général de l'action collective sans réduire considérablement la portée de l'analyse du fait de l'insuffisante prise en compte des phénomènes de production culturelle. Il s'agit autrement dit de relativiser l'analyse en termes de stratégies politiques dans des organisations et des réseaux relevant d'une logique rationnelle et utilitaire, bien que la théorie de la mobilisation des ressources et la théorie de l'action rationnelle aient, à la suite de Mancur Olson et d'Anthony

Obershall, « colonisé » le champ d'étude de l'action collective et des mouvements sociaux et ce « pour le meilleur et pour le pire ». Ces théories ont certes permis de renouveler les approches (et par exemple « porté le coup de grâce à une psychologie collective un peu vieillotte »). Elles ont certes eu pour complément le modèle du processus politique (*political process*), avec des apports successifs qui ont permis de réintroduire l'Etat dans le schéma d'analyse, de nuancer progressivement les approches binaires initiales entre *insiders* et *outsiders*, d'intégrer les différentes formes d'incorporation des acteurs, de protestation collective, et leur rôle dans la transformation des institutions politiques. L'étude des « structures de mobilisation » a participé de cet exercice d'approfondissement : elle a intégré différentes formes de conduites collectives (fédérations associatives, *community organizations*, partis et syndicats, entreprises d'action collective) avec une succession d'étapes : l'adoption d'une rhétorique économique pour interpréter les « industries de mouvements sociaux », puis l'essor de l'analyse des réseaux. « Après avoir pris un tour très objectiviste, elle s'efforce de plus en plus de rendre compte des univers, des récits et des significations des acteurs et d'incorporer à ses modélisations la temporalité des événements de protestation ». Mais la culture est selon Daniel Cefaï la grande absente de ces travaux, qui certes la mobilisent parfois, mais comme une ressource stratégique.

Il s'agit donc de réaffirmer la place des cultures et des identités : comme le rappelle Daniel Cefaï, culture et identité étaient les concepts clés de l'étude des nouveaux mouvements sociaux par Touraine et Melucci ; mais leur vision était bien plus ample, car ils examinaient les mutations macro-sociologiques des sociétés postindustrielles ou post-matérialistes et avançaient un diagnostic sur les processus de production et de reproduction du capital. Dans les années 1980, les tourainiens étaient sceptiques au sujet des nouveaux mouvements sociaux : leur curiosité se portait alors vers de nouveaux phénomènes qualifiés d'anti-mouvements sociaux (racisme et Front National, malaise étudiant et émeutes des banlieues, mouvements nationalistes et ethnocidaires). Melucci, moins pessimiste, « était un des tout premiers à repérer une rupture dans les modes de subjectivation des individus, précédant la vague post-moderne ». Malgré la marque que portent ces analyses en termes de mondes politiques auxquels se réfèrent leurs auteurs, elles n'en demeurent pas moins d'une « richesse incommensurable » quant à la connaissance empirique des mouvements, ouvrier, féministe, ou autonomiste.

Diverses conceptions de l'analyse culturelle ont été développées. Au-delà de la saisie de « codes », de « vocabulaires » ou de « langages », les chercheurs se sont petit à petit intéressés à la « culture en action », et à la « culture en interaction ». L'un des apports de ces travaux est celui de la pragmatique et de l'ethnographie de la communication, qui montrent le rôle de la performance

discursive, de la mise en scène du sens, des variations de celui-ci selon les auditoires, les situations, les lieux. Ainsi, comme le souligne Daniel Cefaï, les frontières de moralité et de publicité se sont révélées être des enjeux centraux dans les revendications de genre et de race. Enfin, la sociologie des émotions a permis de prendre en compte la « texture affective des actions collectives, décrit les sentiments moraux qui, autant que les objectifs matériels, animent les acteurs ». La sociologie culturelle peut ainsi rejoindre, comme c'est le cas en France, la sociologie morale et politique.

Aux Etats-Unis, c'est à travers la perspective des cadres (*frame analysis*) focalisée sur les interactions stratégiques des leaders d'organisations de mouvements sociaux, que la culture a été prise en compte au début des années 1980 ; cette conception est selon Daniel Cefaï assez simpliste et son succès en partie dû à sa compatibilité avec la théorie de la mobilisation de ressources pourtant désormais dépassée. Daniel Cefaï, à propos de l'analyse des cadres, de l'action stratégique, du drame public et de l'ordre-rituel, souligne la lecture réductrice souvent opérée des travaux de Goffman. Les cadres (*frame analysis*) ne devraient pas être uniquement appréhendés comme des instruments cognitifs de mobilisation et de recrutement, destinés à optimiser la réalisation d'objectifs, la légitimation de leaders ou l'alliance entre organisations. En effet, les paramètres de l'action collective ne peuvent pas être purement objectivés, car ils s'articulent dans une « mise en forme, en scène et en sens ». L'analyse des cadrages devrait permettre d'étudier des modalités d'engagement, à une échelle micro, dans des épreuves de réalité et de justification sur le terrain, dans des interactions identitaires et argumentatives entre activistes dans leurs conversations ordinaires, dans des situations de réunion ou de manifestation, plus ou moins ritualisées. Il s'agissait autrement dit, pour Goffman, non de décrire de manière rigide des familles politiques, assorties de rôles et de partitions culturelles, ni de décortiquer les règles du jeu en termes individualistes et utilitaristes, mais bien de s'inscrire dans la perspective d'une théorie de l'ordre civil et de l'ordre public.

L'intérêt serait donc d'approfondir encore ce que Daniel Cefaï nomme un programme de recherches, encore peu exploré, sur les engagements en situation, les interactions stratégiques sur le vif que dessinent les rapports de force et de sens, des performances de rites et des souscriptions à des conventions qui font émerger de l'organisation des procédures de commutation et de mixage entre « bribes de codes culturels » qui permettent de définir des situations, dans un monde social appréhendé comme une scène publique. La dimension dramaturgique peut avoir plusieurs significations : la signification élémentaire recouvre la configuration sensible des performances publiques, en particulier dans les entités qui vont se

réclamer des identités collectives ; ainsi, les collectifs ne sont pas donnés d'avance mais émergent comme des organisations en train de se faire et des identités en train de se raconter, en cours d'action. La configuration anthropologique recouvre la détermination de la publicité comme le lieu d'accomplissement de rituels de réparation, de civilité ou de commémoration : une bonne part des actions collectives, que ce soit dans leur intégration interne ou dans leur communication externe, consiste en rites (dont la fonction utilitaire et stratégique n'est que seconde). Dans cette optique, les batailles entre organisations, à travers les actes de leurs représentants, peuvent se lire comme des actions qui testent l'adversaire, font monter la pression, agressent parfois délibérément, puis apaisent et temporisent, étalent leur force brute avant de se réorienter vers des conduites de dérivation. Autrement dit, Goffman a « donné une clé possible du sens des mots et du discours en situation : qu'est-ce qui se fait en disant, qu'est ce qui se dit en faisant, et, bien sûr, qu'est-ce qui se fait sans se dire et qu'est-ce qui se dit sans se faire ? ».

Ainsi, comme le résume Daniel Cefaï, « loin de s'enfermer irrémédiablement dans des temps courts et de espaces minuscules, les acteurs sont capables de varier les grandeurs d'échelle et font rentrer la société, l'histoire et la politique dans la situation ». Autrement dit, la perspective de Daniel Cefaï est celle d'une relecture du dilemme entre « macro » et « micro », afin de donner place aux thèses de l'engendrement du « macro » à partir des conduites « micro », en contrepoint des thèses de la détermination du « micro » par les structures « macro ».

5 - Le mouvement social : une création culturelle, en action dans l'arène publique ?

Un mouvement social peut être défini comme une action collective qui est orientée par un souci du bien public à promouvoir ou d'un mal public à écarter et qui se donne des adversaires à combattre, en vue de rendre possibles des processus de participation, de redistribution ou de reconnaissance. On peut affirmer, comme Touraine ou Melucci, que les mouvements sociaux se délimitent par leur relation à des finalités, à des conflits et à des adversaires, en rajoutant « qu'ils se configurent dans un travail de représentation qui n'a de pertinence que dans les arènes publiques ». Le collectif se circonscrit dans l'identification réciproque entre ses composantes, dans leurs oppositions à des ennemis désignés et dans leur inscription dans un projet partagé. Il s'engage dans des actions conflictuelles, qu'elles soient radicales ou réformistes, utilitaires ou expressives, à long terme ou à court terme, qui articulent le champ de valences de son environnement. Il s'organise en vue de réaliser des « intérêts » de bouleverser une distribution de « ressources », d'être traité comme un partenaire doté d'une « identité » ou d'arracher une reconnaissance de « droits ». Il s'identifie au miroir des opérations de représentation de ses porte-

parole, qui agissent en son nom dans des situations publiques et qui participent à sa mise en forme, en scène et en récit ; et pourtant il les déborde.

Le mouvement social peut ainsi être abordé par les conduites d'historicité qui, selon Alain Touraine, inventent un nouveau mode de connaissance, de nouvelles formes d'accumulation, un nouveau modèle culturel, ou défendent au contraire un héritage culturel. Indépendantes dans leur principe des conduites de classe, elles se mêlent en fait souvent à elles. Les conduites organisées de classe visant la maîtrise des orientations de la société sont les mouvements sociaux. Mais un mouvement social qui se situerait uniquement au niveau des rapports de classes ne serait qu'une idéologie de classe. Il ne se forme et n'est durable que s'il incorpore (tout en dépassant) les revendications et les pressions.

Pour Daniel Cefaï il est possible, en dehors de toute position normative, de constater que « parler de biens ou de maux publics revient à prendre acte du fait que les mouvements sociaux de ne limitent pas à de revendications particularistes, mais prétendent viser des biens qui soient profitables au plus grand nombre, sinon à tous. Ils sont animés par un souci de liberté politique, ou de justice sociale, d'égalité des chances et de lutte contre l'indécence, de redistribution des richesses ou de reconnaissance des différences ». Dans cette approche, plusieurs problématiques vont interférer avec la qualification du mouvement social : la définition du mot « public » ; puis la question de la finalité (les conflits sont-ils rabattables aux rapports de force entre détenteurs de ressources et leurs opposants, selon la théorie de Charles Tilly pour qui les mouvements sociaux cherchent à obtenir des avantages ?); et enfin la définition de la politique, avec notamment la ligne de fracture entre membres officiels de l'Etat et de la société politique et société civile qui prétendrait à la reconnaissance ou l'intégration par l'Etat.

Mais il importe de prendre en compte les contextes dans lesquels peut émerger le mouvement social, avec notamment la capacité du corps social à se mettre en mouvement, y compris selon des formes moins structurées que celles relevant d'une logique instituée et organisée.

Park, déjà, avait analysé les mouvements de la société en étudiant les foules et les publics. Par un texte fondateur dans la « green bible » il avait abordé le comportement collectif par la foule et le public, à distance des cadres sociologiques dominants de l'époque, notamment en référence à Durkheim avec ses structures de socialisation ou à Spencer avec l'analyse référée aux principes biologiques. Avec Park, le comportement collectif est pensé comme configuration émergente d'interactions, ou comme « société en train de se faire » : les foules et les publics sont des figures

émergentes de la vie collective, là où l'être-ensemble et le rapport à une identité collective sont encore indéfinis ou vacillants. La foule recouvre une part d'irrationalité, de spontanéité, de volatilité, que n'ont pas les organisations figées comme les sectes, les partis, les syndicats. Dans le public les actions et les comportements sont médiatisés par des processus de communication où ils constituent un processus de symbolisation en travail, alors que dans la foule ils sont dissouts dans le mouvement et dans les réactions en chaîne qui la caractérisent. Le public, avec une configuration plus ou moins stable des relations entre représentants et représentés, des répertoires plus ou moins en routine d'actions et de symboles, des lignes de rassemblement et de clivage plus ou moins définies, est un facteur de construction des institutions sociales. L'agitation sociale rompt avec les routines du fonctionnement institutionnalisé, produit des redéfinitions de situations problématiques en engageant des épreuves de réalité. L'ordre moral se refaçonne par le jeu des interactions où se revit et s'éprouve le sens du juste et de l'injuste, du légitime et de l'illégitime.

La richesse des analyses de Park a été ensuite oubliée, mais elle aurait pu être utilisée pour analyser des micro-communautés de voisinage, de nationalité, de professions et leurs empiètement avec les communautés et les groupes secondaires, par contagion des passions, des idéaux et des valeurs.

L'effet des actions symboliques sur l'ordre public étudié par Gusfield met en lumière ce qui ne relève pas de la fabrication consciente de stratégies et d'objectifs par des organisations nationales, ce qui relève ainsi de la fluidité par opposition à la linéarité. Il étudie les implications diffuses, souvent imperceptibles, qui se jouent à une échelle micro-sociologique par le canal de petites transformations culturelles et identitaires (p 96) ; celles-ci sont médiatisées par de multiples interactions qui transforment progressivement les discours, les vocabulaires, les grammaires de motifs des citoyens ordinaires. Ces petites transformations identitaires et culturelles participent de la diffusion de nouvelles sensibilités et de la redéfinition de situations privées ou publiques, avec des critères de jugement qui évoluent et redéfinissent un « ordre public ». Cet ordre public ne tient pas que par l'organisation de fonctions économiques et utilitaires mais par un ensemble de performances institutionnelles (gouvernements, tribunaux, retransmissions télévisées ou radiophoniques, ...). Les actions symboliques ne sont pas un vernis qui se superpose à des actions matérielles, ne sont pas seulement des coups de communication, mais des réalisations qui créent l'ordre public en le saturant de significations par des expressions et des actes, en le quadrillant de logiques symboliques ainsi interprétées (Strauss, Gusfield, Turner). La notion d'arène publique permet de caractériser l'espace de luttes, de fictions opérantes et de mythes

d'institution ; elle conjugue la mise en argument dans des rhétoriques publiques et la mise en scène de drames publics. Il en résulte une distribution des identités collectives, plus ou moins valorisées ou condamnées dans une hiérarchie de valeurs, avec une définition du sens commun qui va subir les influences diverses des institutions, du marketing, mais aussi des figures extrêmes que peuvent véhiculer les mouvements sociaux (avec leurs héros et leurs mises en scène exagérées) et des représentations élaborées dans les formes plus diffuses du mouvement social.

Pour les chercheurs de Chicago l'action collective recouvre en fait un enchevêtrement de pratiques aux logiques multiples, des plus institutionnalisées aux plus conventionnelles, relevant de logiques stratégiques ou de croyances et de convictions, La typologie élaborée par Gusfield distingue les manifestations primaires du comportement collectif, les associations volontaires, l'opinion publique, les tendances sociales, les mouvements sociaux. Les mouvements sociaux sont un certain type de comportement collectif qui s'inscrit au cœur même du monde social, ayant la particularité de faire émerger de nouvelles sphères d'expérience, avec leurs conventions, leurs rationalités. Le mouvement social est un collectif qui cesse de voir un phénomène comme une malchance pour le voir comme une injustice (Turner – 1969). Au-delà des critiques qui ont porté sur ces travaux, ils ont mis en lumière des phénomènes explicatifs en termes de dynamiques de mobilisation collective dans des arènes publiques (émeutes, paniques, modes, rumeurs) certes mis en invisibilité par la domination de la RAT et de la RMT, mais ensuite redécouvertes.

S'agissant des associations sans but lucratif, des organisations non gouvernementales et du tiers secteur, Daniel Cefaï commente : « on pourrait les voir comme des actions collectives qui ont trouvé une forme relativement stable et qui, porteuses d'une personnalité morale, représenteraient des ensembles de personnes, des intérêts ou des opinions relativement déterminés et qui, à ce titre de porte-parole, entretiendraient des relations plus ou moins régulières avec la politique institutionnelle ». Les frontières du mouvement social sont actuellement mouvantes alors que jusqu'à présent les travaux de la sociologie des mouvements sociaux d'une part, des associations, des partis et des syndicats d'autre part, ne se recoupaient guère. La problématique déborde également sur la sociologie des problèmes publics, de l'action publique et des politiques publiques et plus largement l'étude des dynamiques démocratiques. Les modes d'action adoptés par les acteurs sont divers et se recoupent : si l'on y regarde plus près, les mouvements sociaux s'avèrent tendus entre plusieurs logiques de rationalité et de légitimité. Ils peuvent par exemple se radicaliser en vecteurs de militantisme qui refusent toute récupération par l'Etat ou le marché. Ils peuvent se convertir en entreprises privées ou en agences publiques de production et de distribution de biens ou de services. Ils peuvent s'institutionnaliser en groupes

de pression, et prendre la forme de partis ou de syndicats. Ils peuvent se limiter à être des lieux de sociabilité ou de socialisation, comme des clubs de rencontre, de réflexion ou de loisir ». Daniel Cefaï propose donc, « à l'encontre d'une vision romantique des mouvements sociaux » de déplacer la réflexion vers des organisations composites qui, au-delà de leurs statuts et objectifs déclarés, tiennent ensemble une grande diversité de régimes d'action ».

Ainsi, dès lors que l'on ne classe pas les mouvements sociaux obligatoirement du côté de l'anti-conventionnel, différents agencements institutionnels, techniques et juridiques sont à prendre en compte. En France, alors que la loi sur les associations de 1901, en contrepoint de celles sur les syndicats et sur les mutuelles, a façonné les articulations de la société civile et de la société politique, « les mouvements sociaux sont encadrés dans les environnements de la politique officielle – organisations satellites des partis et des syndicats, partenaires des dispositifs d'action publique, interpellant l'exécutif et le législatif sur des problèmes de société ou machines de guerre contre le régime politique en place ». Leur qualification est certainement désormais plus complexe, avec des visées diverses quant à l'action dans l'arène publique, plus ou moins axées, selon les cas, sur des intérêts spécifiques ou sur l'intérêt général.

Que conclure ?

Ces travaux sur l'action collective permettent de prendre en compte les différentes figures de sa contribution au mouvement de la société et mettent en lumière des angles d'analyse à approfondir : les processus de symbolisation, les arènes dans lesquelles ils s'inscrivent, même à des échelles micro sociologiques qui peuvent s'agréger peu à peu pour produire du sens commun à plus grande échelle, avec donc des « contextes de sens » et des « complexes de signification » ; la culture : son émergence et sa reformulation, qui ne relèvent donc pas que des émetteurs officiels mais bien, aussi, de ces interactions dans des niveaux intermédiaires ; les publics, dont la logique n'est pas que rationnelle mais relève aussi des affects et sur un autre plan des valeurs et de la production de sens commun, publics que l'on peut caractériser selon différents périmètres, du plus large (les jeunes, les militants alter) au plus resserré (une communauté d'action).

Le rôle politique des associations est en général abordé par rapport au système politique considéré comme une structure préexistante, dans laquelle les acteurs – des institutions aux citoyens - viennent s'encadrer. Dans cette approche les associations sont pour partie à la périphérie du système, même lorsqu'on les relie à la démocratie participative car celle-ci, dans la culture politique française, est d'un statut moins élevé (ou moins sacralisé) que la démocratie représentative sur l'échelle des institutions politiques. Cette lecture institutionnelle est prisonnière

d'un formatage dogmatique ou même idéologique : la vie politique est rapportée à ce qu'elle devrait être, selon les lois, selon la Constitution, laissant de côté ce qui se joue aux marges des fonctionnements institutionnels. Elle ne rend pas non plus compte des transformations progressives des pratiques, des usages, des représentations, qui produisent à terme des inflexions du système politique lui-même. Enfin, le prisme d'analyse souvent rationnel qui s'impose même à l'exercice politique (convaincre avec des messages efficaces, obtenir des résultats mesurables, rassembler des votes en grand nombre, ...) occulte ce que la société doit aux références collectives, aux valeurs, au fait de pouvoir éprouver un destin partagé et trouver un sens commun.

L'apport des nombreuses recherches de la sociologie de l'action collective éclaire cette problématique sous un angle différent, en montrant des processus, des interactions, des dynamiques collectives qui créent le politique et ne sont pas seulement une composante du système politique. Ces recherches, qui remontent au début du siècle dernier, ont été à plusieurs reprises recouvertes par les théories rationalistes (et le sont encore en partie par des théories plus reconnues comme celle de l'action rationnelle puis celle des nouveaux mouvements sociaux) mais elles constituent une grille d'analyse intéressante pour explorer aujourd'hui le rôle des associations comme milieu où peuvent s'inscrire des dynamiques créant du politique. Comme le résumait Henri Théry à propos des associations et de la conception en débat de leur rôle politique, c'est dans une acception du politique qui admet le « commun » que se fonde une acception possible d'un rôle associatif contributeur, concepteur de la société, à une échelle qui n'est pas celle du tout, mais d'une partie du tout. Au niveau de l'entité association, cette partie du tout est un « espace public particulier », avec sa dimension instituante. Au niveau d'un collectif d'associations, cette partie du tout est potentiellement un espace public particulier dans lequel s'élabore et se construit une vision de la société ; celle-ci est portée, incarnée, mise en pratique, par un ensemble d'acteurs qui sont les associations composantes. Ainsi l'action collective des associations, appréhendée avec les catégories proposées par Daniel Cefaï, peut être saisie dans sa complexité et dans sa diversité, au-delà des qualifications le plus souvent à l'œuvre, avec les représentations qu'elles véhiculent. L'étude de l'action collective en association supposerait d'approfondir au cas par cas plusieurs questions. Quid des visées : particulières et stratégiques ou relevant de l'intérêt général ? Quid des formes d'organisation et d'assise juridique ? Quid des modes d'institutionnalisation ? Quid du « sujet » du « collectif » : l'ensemble des interrelations qui le forment ou une entité qui transcende les éléments qui la composent ? Les différentes configurations de l'action collective caractérisées par Daniel Cefaï permettent d'aborder l'association ou le collectif d'associations comme une graduation de rôles envisageables pour ses membres, où l'on peut retrouver plusieurs

figures : un contrat utilitaire entre des membres, une médiation générant un lien social entre ses membres, une mission incarnée. Cette dernière figure semble, plus que les deux autres, pouvoir pleinement s'apparenter au mouvement social et s'agréger au mouvement de la société.

En résumé les notions clés de foule, masse et public, d'arène publique, de contextes de sens, d'interactions et de processus, pourraient être reprises pour appréhender le rôle politique des associations et la dimension mouvement :

- foule, masse, public : ces notions semblent pertinentes pour appréhender les courants en circulation dans l'opinion publique et pour caractériser plus précisément certaines sous-composantes (« publics » constitués des acteurs de tel ou tel mouvement social, ou encore « public » des associations, ou public des sympathisants d'une association, ...).
- arène publique : cette notion semble pertinente pour caractériser un espace et une thématique de débat, avec les protagonistes qui s'y expriment.
- contextes de sens : cette notion paraît applicable à la configuration d'une association ou d'un groupe donné qui, avec un répertoire d'action, une culture, des valeurs, s'inscrit dans un monde social commun, monde social qui peut d'ailleurs diffuser au-delà de son périmètre.
- interactions, processus de symbolisation, processus politique : ces notions semblent centrales pour décrire « la société en train de se faire », les institutions en trains de se transformer ou de s'inventer.

Dans la mesure où elles recouvrent des tonalités affectives et subjectives et appréhendent de manière centrale les interactions sociales, elles pourraient être mobilisées pour décaler le raisonnement du prisme fonctionnel souvent adopté, implicitement ou explicitement.

Chapitre 1.6 (Première partie) Le rôle des organisations et des réseaux

Daniel Cefaï montre comment le rôle des organisations et des réseaux, avec leurs logiques institutionnelles spécifiques, peut être appréhendé au regard de l'histoire sociale et politique des Etats Unis. Les chercheurs sur le comportement collectif n'avaient pas réussi à appréhender l'action collective organisée, d'où la création en 1940 d'un cours sur les associations et organisations (E.C. Hughes). Dans ce contexte, le « center for social organisations studies » sera monté par Janowitz. Les chercheurs sur les OMS vont véritablement démarrer dans les années 1960, en rupture avec l'étude des organisations communautaires (community organisations) et des groupes de défenses d'intérêts (advocacy groups). L'étude de l'activisme organisé recouvre finalement des notions importantes, avec notamment la dimension culturelle, l'étude morphologique des blocs de réseaux, les processus de constitution, ...

1 - Les organisations de mouvements sociaux (OMS)

Tilly et Gamson (1965 et 1968) ont étudié la protestation politique en général, bien que l'on ait souvent retenu de ce domaine d'étude les travaux de Zald et Mac Carty sur les nouveaux mouvements sociaux et la mobilisation de ressources. Cette thèse a été développée à partir de l'étude d'une puissante organisation, le Center for Auto Safety de Ralph Nader, financée par des fondations et dirigée par des experts sans base militante. Nader a aussi développé un énorme réseau d'ONG, le Public Citizen Inc., une entreprise en causes publiques qui préfigure l'émergence d'organisations efficaces dans l'action médiatique.

1.1 Les origines antérieures de l'étude de l'activisme organisé

A l'origine, des travaux ont émergé au cours des années 40 et 50 dans le contexte de la montée d'une « société organisationnelle », avec par exemple des travaux pionniers sur l'organisation du parti bolchévique (Solzник), sur la grève (Karsh) ou sur la bureaucratie (Blau). Ces recherches se multiplient dans les années 60, parallèlement à la constitution de plus en plus nette d'une société organisationnelle, avec ses pôles de concentration de ressources, de capital et de pouvoir. La question est alors de savoir comment la tradition décentralisée des Etats-Unis va être transformée et si, par exemple, les réseaux organisés vont se substituer aux anciennes petites communautés. Il existe des études sur l'engagement dans des organisations complexes (Etzion, 1961) ou sur le volontariat (Sills, 1957). Les travaux de Zald sur le YMCA (Young Men's Christian Organization) (1970) ou sur le social welfare (1967) prolongent la réflexion sur les organisations communautaires du Center for social organisationnal studies de Chicago. Les thèmes centraux

sont le développement social local (procédures démocratiques, coopération volontaire, leadership indigène et capacité de self help, ...), la planification sociale (résolution de problèmes sociaux comme le logement ou la délinquance, à l'échelle de la communauté) et l'action sociale (politiques institutionnelles de distribution des ressources vers les minorités défavorisées).

Ces dynamiques correspondent à une époque où, aux Etats Unis, l'Etat social est devenu plus important : il se structure après la première guerre mondiale et se développe encore avec le New Deal puis la seconde guerre mondiale. Dans les années 60, la constitution d'organisations d'ancrage communautaire très marqué (mouvement noir, mouvement des chicanos, mouvement des travailleurs agricoles en Californie, ...) va de pair avec la construction d'une administration sociale organisée et professionnalisée. La formation de méga organisations sociales à l'échelon national, articulées aux institutions ancrées localement, pose de nouveaux problèmes de coordination et de régulation du pouvoir ; elle pose aussi la question de l'articulation entre contraintes d'organisation et contraintes idéologiques : moralité des collaborateurs, signification des actions, conformité à la ligne normative.

Ainsi, la réflexion sur les OMS est précédée d'une longue histoire ; mais un saut semble s'être accompli dans les années 1960, en décalage avec l'approche classique de l'organisation communautaire et de l'approche plus militante de l'organisation révolutionnaire. La psychologie sociale demeure une ressource pour analyser ces organisations : elle décortique les motivations, les rôles et les conflits de leadership. Elle mobilise entre autres le paradoxe de Gouldner (1959) qui montre la coexistence dans les organisations d'une logique rationnelle et instrumentale en vue de réalisation d'objectifs et d'une logique de collectivité organique, qui vit sa propre vie. On peut aussi retenir la figure du dilemme bureaucratique de Blau, selon lequel le système bureaucratique passe son temps à générer des problèmes au fur et en mesure qu'il en résout. Mais à cette époque la question de l'organisation, qui était secondaire chez les sociologues du comportement collectif (fascinés par les phénomènes irrationnels, anarchiques et spontanés) devient centrale.

Le tournant organisationnel de la sociologie de l'action collective est accompagné d'un renouvellement des travaux en sociologie des organisations. Crozier en est un protagoniste connu (*Le phénomène bureaucratique*, 1967). La théorie de la contingence (P Lawrence et L Lorsch, 1967) pose quant à elle la question de l'adaptation des organisations à leur environnement. La théorie néo institutionnaliste souligne en contrepoint les performances des organisations liées à leur appropriation sociale (fitness) à des cadres culturels et normatifs, leur responsabilité et leur

légitimité (Meyer et Rowan, 1977) ; mais elle sera peu reprise, malgré son intérêt pour conjuguer étude des alliances et étude de la production des identités, étude macro sociologique et étude micro sociologique.

1.2 Cultures, carrières et arènes organisationnelles : des logiques en interaction

Les OMS sont souvent confondues avec des groupements d'intérêt public engagés dans l'action collective, avec leurs adhérents et leurs militants, face à la politique institutionnelle. De fait, certains répertoires d'action leur sont communs : dénombrement de militants, cartographie des relations, repérage d'appartenances pluri associatives, ... Mais cette assimilation, qui recycle les motivations, cultures, ou émotions en ressources réutilisées dans un rapport de force et de conflits d'intérêts, passe à côté de leur logique propre, que Blumer avait pourtant qualifiée dès 1939 comme la perspective « d'entreprises collectives cherchant à établir un nouvel ordre de vie ».

Au-delà de cette question de finalité, le conflit d'interprétation porte aussi sur la fonction politique des OMS, qui selon certains constituent la forme la plus rationnelle permettant l'expression et la mobilisation des classes défavorisées, pour d'autres vont favoriser l'orientation de la révolte populaire vers les voies institutionnelles (par canalisation et neutralisation des élites), voire procéder d'une alliance de fait entre capitalistes ou leaders des classes dominantes et leaders des OMS (c'est par exemple la critique de l'ultra gauche au sujet de la compromission des socio-démocrates, ou encore la critique des politiques multi culturalistes au Canada qui tend à prouver que les leaders ethniques nouent des liens corporatistes avec les administrations fédérales).

A l'inverse, les travaux de Gamson montrent comment l'individu peut modifier sa compréhension d'une situation (et donc déplacer son niveau de tolérance et d'indignation) lorsqu'il dispose de répertoires de discours et peut s'appuyer sur d'autres individus pour analyser, comparer, généraliser et procéder à l'abstraction à partir de sa situation personnelle. C'est tout l'enjeu de l'accès à des univers de représentation analysé par Zald et Mac Carthy (1973) reposant sur des cadres d'injustice, des grammaires d'arènes publiques.

En tous cas les OMS ont pour utilité de garantir une certaine efficacité de l'action collective. En cela, elles procèdent souvent par mimétisme, adoptant des logiques identiques à celles des institutions d'Etat ou des entreprises de marché, selon leur domaine d'action. Mais au-delà de cette fonction d'organisation, elles sont aussi selon Starbuck (1983) des incubateurs et des générateurs d'actions collectives car elles favorisent, dans l'activité même et au-delà des consignes des états-majors, des interactions avec d'autres OMS, d'autres entreprises ou institutions, ou avec

différents publics ; elles font émerger des pôles d'identification symbolique autour desquels s'agrègent les individus, générant des controverses sur le mode d'élection interne, etc. Mais elles sont guettées par la loi d'airain de l'oligarchie (Michels, 1911) qui semble toutes les condamner à la bureaucratisation à partir d'une certaine taille, un certain rayon d'action et un certain volume de ressources, comme si l'organisation allait devoir canaliser l'énergie des activités.

Pour Daniel Cefaï, ces tensions entre représentation nécessaire et bureaucratisation inévitable peuvent être qualifiées d'« antinomies transcendantales » de l'action collective. C'est par exemple le cas de l'activisme libertaire, partagé entre l'envie de vivre la condition du plus grand nombre et la tentation du repli dans l'entre soi sécurisant d'une petite communauté utopique partageant la même vision du monde. De même, l'aspiration à l'autogestion ou à la pratique délibérative élargie coexiste avec la fascination pour le pouvoir ou encore avec l'attrait de la décision en comité restreint comme gage de meilleure efficacité (p 345).

Les modèles d'organisation qui découlent de ces antinomies sont liés à des contraintes économiques, fonctionnelles et institutionnelles, mais relèvent aussi de modèles culturels : les militants piochent dans des répertoires d'actions disponibles (fonctionnement de type parti politique, ou club de sociabilité, ou ...) non seulement en fonction de critères d'organisation et de cohérence stratégique, mais aussi suivant une exigence de cohérence idéologique (Clémens 1997-2002 ; Dobbin 1994) ou encore une adéquation pratique à l'environnement. Par exemple le FIS qui choisit en 1989 la catégorisation de parti traduit le choix d'un projet politique qui va s'inscrire dans le contexte institutionnel (le projet de révision constitutionnelle veut reconnaître les associations à caractère politique) et se différencier des logiques appliquées dans les universités, les prisons, l'action sociale, procédant ainsi à une requalification partisane de la religion. Mais le FIS a aussi transformé la figure du parti par des choix, des discours, des configurations spécifiques.

1.3 Interactions et processus : l'enjeu des dynamiques à l'œuvre

Ainsi le fonctionnement des OMS n'est ni régi par les seules lois de l'organisation, ni la décalque ou l'ombre portée de codes culturels découlant d'un modèle culturel. C'est ce que montrent les nombreuses études effectuées dans les années 60 aux USA sur les organisations communautaires des mouvements féministes, noirs ou ethniques, dont la politisation et la transformation jusqu'au début des années 80 (avec la démultiplication des agences de défenses des droits centrées sur les législations nationales et les politiques publiques) relèvent de facteurs multiples : ceux-ci recouvrent des composantes « macro » comme le contexte de la politique institutionnelle (coupes

budgétaires sous le gouvernement Nixon , harcèlement judiciaire sous le gouvernement Reagan, ...), mais aussi des facteurs spécifiques traduisant une grande variété d'accommodements à l'environnement (institutionnel, économique) comme aux courants internes de l'organisation avec ses propres conflits, la tension entre ses échelons territoriaux, etc.

Une « culture en interaction » plus ou moins partagée innerve des routines d'action et des normes de discours, fixe des liens d'appartenance et délimite les frontières du dedans et du dehors. C'est une « matrice micro culturelle » pouvant être mobilisée pour réaffirmer une identité et se situer par exemple par rapport à des organisations compétitrices. A l'inverse l'incapacité à se projeter vers des objectifs partagés, à adopter un langage commun, à coproduire un « ordre négocié » peut être un facteur d'implosion des organisations (Fine, 1984).

Il s'agit donc non pas de l'application d'une empreinte culturelle, mais d'un processus d'ajustement comme double mouvement d'accommodement à et d'assimilation à des contextes de sens, autrement dit d'une écologie culturelle. Cette approche conduit à mobiliser l'anthropologie symbolique et rituelle, l'étude de l'histoire intellectuelle et conceptuelle du politique pour décrypter les dynamiques organisationnelles et institutionnelles.

Une organisation est ainsi le résultat d'une multiplicité de choix organisationnels inhérents à des activités routinières ou délibérées et de processus involontaires, souvent inconscients et au mieux thématiques, parfois discutés en tant qu'innovations ou encore en termes de principes généraux. Cette dynamique ne peut être réduite à des jeux de pouvoir car elle recouvre aussi des enjeux d'ordre culturel (hybridation, emprunt d'activités) ou normatif (idéaux d'ordre supérieurs qui seront portés dans les actions, les formes d'organisation, les régimes d'engagement). Ainsi le bénévolat et le volontariat peuvent être portés par les uns comme des enjeux identitaires en butte à la logique organisationnelle et stratégique, et à l'inverse critiqués par les autres au nom de la logique organisationnelle comme relevant de l'amateurisme. Autrement dit l'organisation peut être travaillée par des tensions entre le courant de l'engagement et celui de la bureaucratisation-formalisation. De même la démocratie participative peut être en tension entre une logique d'efficacité de la décision et une logique d'élargissement des cadres d'expression : le choix de processus collectifs, horizontaux et a-hiérarchiques exige, entre autres, un autre rapport au temps pour permettre la maturation des constructions collectives.

Dans une optique similaire, l'étude des liens entre OMS et capital social porte sur la capacité de certaines organisations à engendrer des liens entre des individus isolés : elles fabriquent du lien

social, favorisent une coopération là où elle est défaillante, politisent des problèmes privés, inculquent des compétences civiques et relancent le débat public (Putman, 2000). Ainsi, l'engagement public est « directement connecté à des environnements organisationnels et enraciné dans des univers culturels » ; par exemple une OMS va puiser dans les viviers de mobilisation que sont les églises, les synagogues, ... et connecter entre elles des organisations préexistantes. Elle peut reformater la mobilisation religieuse en mobilisation politique. Mais le capital social ne se laisse pas toujours traduire en potentiel politique ; par exemple des communautés multiraciales vont tenir lorsqu'elles traitent de problèmes de développement communautaire ou d'intégration, mais elles se défont souvent quand il s'agit d'égalité raciale.

L'étude des différentes OMS aux USA montre en tous cas qu'il n'existe pas de martingale gagnante, car elles demeurent, selon des modalités diverses, traversées par la tension entre participation et rationalisation, engagement et pouvoir, tension qui va de pair avec le principe même de la démocratie participative. Mais encore faut-il, pour mettre à jour ce qui se joue en pratique dans telle ou telle OMS, être attentif aux modalités effectives de la division du travail, aux formes réelles – mais souvent négligées – de l'imagination expérimentale et culturelle que déploie l'action collective.

De même qu'il n'y a pas de martingale gagnante pour la logique interne des OMS, il n'y a pas de profil unique de développement. Plusieurs études montrent la variété de leurs parcours organisationnels. Par exemple Giugui et Kriesi (1987) analysent les mouvements sociaux en Suisse dans le champ de l'écologie, du pacifisme et de la solidarité avec le tiers monde, montrant quatre types d'évolution : linéaire (par exemple l'écologie) ; linéaire à bonds (par exemple les pacifistes ou la lutte contre l'invasion de l'Afghanistan ; conjoncturelle (liée à un événement) ; conjoncturelle et éphémère (par exemple la grève). En France, de même, on peut analyser la démographie des associations en lien avec des événements clés de leur environnement, avec par exemple des pics de natalité d'associations d'immigrés et d'étrangers à la faveur de leur autorisation en 1981. Mais il est intéressant de rapporter cette étude statistique à des études portant sur les alliances politiques, les financements publics, les configurations électorales, les événements internationaux, les affaires médiatiques.

Quant aux logiques internes, il est indispensable d'observer la réalité des mécanismes en présence : « récits officiels fixant une histoire canonique destinée au public, relevant de la mise en scène d'une continuité de l'organisation ; récits officieux dévoilant les coulisses des rapports de pouvoir, des querelles de personnes, des alignements politiques et des débats idéologiques, des

alternatives stratégiques et des tentatives avortées ». « L'histoire vécue et racontée par les acteurs, avec ses distorsions, ses oublis et ses silences, ses reconstructions calculées ou non, ses justifications et ses dénonciations configure elle aussi une identité narrative des OMS » (Cefäi, p 358 et 359).

La transformation des OMS est un autre axe d'étude qui montre les limites d'une analyse en termes de rationalité (Crozier Friedberg, « Action collective et mouvements sociaux » PUF 1993) : le souci de l'utilité subjective, de la faisabilité pratique et de l'accord délibératif ébranle les privilèges de la rationalité formelle, monologique et synoptique. De fait, les travaux les plus récents recourent à des descriptions de l'action collective qui insistent sur les multiples contraintes du champ d'action, l'indécision dans la détermination des règles du jeu, la variabilité des équilibres d'alliance et d'opposition, l'équivoque et l'ambiguïté des préférences et des motivations, la transformation dans le temps des objectifs déclarés, la contingence des accidents, des rencontres et des événements. « Les OMS sont moins des systèmes de fonctionnement bien intégrés que des produits instables d'actions et d'interactions en prise sur un ordre local ». Elles sont des « anarchies organisées » (Cohen 1974) qui n'ont pas *un* objectif ou *une* idéologie, car elles sont tiraillées de finalités multiples et de dilemmes relevant de l'articulation entre une logique centrale et des logiques périphériques, ou parfois de la combinaison d'une logique publique et d'une logique interne, voire clandestine (voir les exemples de l'ETA et du FLNC). « L'organisation tient ensemble une pluralité de logiques de rationalité et de légitimité » (Lafaye, 1996, cf. Cefäi p 360).

Les modes d'organisation sont divers, avec certaines OMS privilégiant la personnalisation des choses et des gens, tablant sur la créativité de l'individu ; d'autres tablant sur la standardisation des postes et des activités, pensant les agents de manière abstraite comme un « autrui généralisé » ; d'autres enfin étant composites, mixant les logiques. La tension entre différentes figures de l'organisation (entrepreneuriale, administrative, communautaire, démocratique, ...) peut donner lieu à un équilibre traduisant la capacité des protagonistes à « composer » entre eux. Mais elle peut aussi déboucher sur la crise, larvée ou révélée. Ainsi Eliasoph (2007) étudie des « contextes institutionnellement ambigus », où les identités, les responsabilités, la gestion des projets, le pilotage des interactions sont en permanence source de perplexité pour les acteurs comme pour les observateurs (p362). Cette tension dans les arènes intra organisationnelles se retrouve aussi dans les arènes inter organisationnelles où les OMS interagissent avec des associations, des entreprises et des institutions, selon des logiques de coopération et de compétition, en fonction des contextes et des enjeux.

Une partie de ces interactions relève du marchandage et de la négociation, voire du conflit. « Mais il faut aller plus loin encore et ne pas penser toutes les interactions sur ce mode marchand ou guerrier. Les rapports d'intérêt et de force composent avec des rapports de sens » (Cefaï p 363). Les cultures organisationnelles se reproduisent, s'imitent et s'hybrident, s'inventent et se propagent en vertu de dynamiques institutionnelles multiples. « Ces parties ne font pas que jongler avec des ressources symboliques afin de construire la réalité sociale à des fins stratégiques : elles doivent respecter des contraintes de justification publique ». Autrement dit le meilleur stratège peut échouer s'il ne comprend pas ces grammaires de la justification publique. D'autres critères que la force et l'intérêt peuvent être centraux : identités, droits et devoirs des acteurs, conséquences morales et politiques de leurs actes. On a d'un côté le ballet des interactions stratégiques, de l'autre la perception par le public des représentants des OMS, qui peuvent apparaître comme indignes donc les décrédibiliser. Autrement dit l'efficacité stratégique se heurte à la validité normative (365). « Cette validité normative peut s'indexer sur différents ordres de grandeur », comme le propose la sociologie des « cités » ou encore la théorie des conventions : principes universels, systèmes législatif, ou tout simplement sens commun du droit et de la justice. Elle traduit potentiellement la tension entre système centralisé ou décentralisé-délibératif, ou entre logique publique et logique privée. (Friedberg, les quatre dimensions de l'action organisée, revue française de sociologie, 1992 ; Thévenot, étude des régimes d'engagement). Même dans des organisations bureaucratiques et hiérarchisées, fonctionnant sur le mode de l'entreprise et de l'organisation, existent des trames de réseaux plus flexibles et plus diffus. Ainsi, dès 1990 Gerlach et Hine avaient analysé les fonctionnements réticulaires et mis en évidence la transformation des mouvements sociaux.

2 - La configuration des réseaux de protestation

L'analyse des réseaux a connu un formidable développement depuis les années 70 (Cefaï p 366). Elle a mis en lumière les formes et les propriétés des relations entre structures (au-delà de l'étude des attributs des personnes et des choses concernées). Elle a rajouté le niveau « méso » des réseaux d'organisation, entre les micro-situations et les macrostructures. Elle peut relier approche sociologique et approche historique. (Lemerancier, Réseaux et histoire, 2005, Cefaï p 366). Elle rompt avec l'analyse statique des composantes structurales des organisations et systèmes pour étudier les processus dynamiques (mécanismes dynamiques et enchaînements processuels étudiés par Mac Adam, Tarrow et Tilly à propos de la politique contestataire). Elle permet aussi d'étudier les dynamiques d'engagements individuels en les reliant à des contextes institutionnels spécifiques, comme le montre par exemple Jacques Ion (La fin des militants, 1997, Cefaï p 367)

qui relie l'émergence des réseaux d'individus à l'effritement des conglomerats associatifs que constituaient l'Eglise et le PCF.

2.1 Réseaux d'individus et réseaux d'organisations

Les relations de réseau entre des individus qui ne se connaissent pas vraiment (à la différence des relations dans la famille ou dans l'amitié) relèvent de logiques multiples, imbriquées, interactives, dont l'effet conjugué influence la collectivité tout-entière. Les interactions se jouent entre différents systèmes d'échanges, de coordination, de communication, de pouvoir, de moralité. Clark met en évidence (1968, 1973) quatre rubriques d'analyse : les inputs (ex : ressources disponibles dans l'environnement) ; les throughputs (ex : dynamiques de coalition et de conflits dans les organisations et les sous-systèmes) ; les outputs (ex : consensus relatifs à certains problèmes ou décisions de politiques publiques) et le feed-backs (ex : effets retour sur la structure interne de la population des élites et de leurs relations réciproques). Cette analyse permet une approche large du fonctionnement des réseaux (mais échoue à expliquer ce qui relèverait des dimensions historiques et biographiques car elles ne sont *a priori* pas prises en compte).

Les réseaux et leurs recoupements sont un facteur explicatif de la dynamique des mouvements sociaux : le fait de fréquenter un même milieu culturel ou d'avoir une expérience commune d'engagement favorise l'entrée en contact voire l'implication dans une même OMS (Mac Adam et Morris, 1984), comme le montre par exemple le chaînage entre le mouvement des droits civiques et le milieu des universités ou des Eglises. D'où l'intérêt d'une étude des trajectoires individuelles des actions des activistes et des voies par lesquelles ils se sont initiés à des régimes d'engagement, ou sont passés par des processus de libération cognitive dans un monde vécu (Cefaï, p 372).

L'analyse des réseaux permet de mettre en évidence plusieurs formes de structuration, avec décentralisation ou centralisation, segmentation plus ou moins fine, logique mono centrée ou à plusieurs têtes, ... Les logiques sous-jacentes pourront être mises en évidence par une analyse morphologique qui fera émerger les arènes et les relations. Mais on ne peut ignorer le fait que les acteurs sont au croisement de différents réseaux d'appartenance qui configurent leur expérience et donc leur conception possible de différentes cultures privées et publiques, notamment dans les mouvements, ONG, syndicats ou partis.

Un exemple significatif à ce sujet est celui de l'Allemagne de Weimar étudiée par Obershall. Contrairement aux représentations communes, la société allemande n'était pas totalement atomisée et massifiée, mais quadrillée de maillages denses faits de liens associatifs, corporatifs ou

religieux. Les milieux disjoints et sans recoupement du SPD et des membres de l'Église ont permis au parti nazi de procéder à une propagande ciblée, gagnant certains milieux à sa cause en persécutant d'autres milieux désignés comme boucs émissaires. Le compartimentage de la société (du « monde social ») est un terrain favorable à la circulation de la rumeur, à l'endoctrinement ou à la radicalisation, car il favorise une approche de type ami/ennemi en faisant obstacle à l'expérience commune et à la constitution de publics composites. La société allemande n'était pas tant marquée par l'état de déliaison décrit par Arendt que segmentée en réseaux imperméables et faciles à manipuler à défaut de représentation associative et politique suffisante. Les activistes nazis étaient non pas des individus sans attaches, mais des individus très enracinés dans des micro-milieus et des micro-cultures, à qui le parti nazi a fourni l'occasion d'une ascension sociale hors du commun (p. 377).

Certaines analyses de réseaux vont pousser très loin la précision ethnographique, en application notamment des travaux de Simmel (p 378). Il est alors question de la nature des liens entre les acteurs comme dépendant de plusieurs critères : ancrage local ou racine d'un point source, densité, capacité de mobiliser des soutiens, quantité des contacts, symétrie ou asymétrie, durabilité, intensité, fréquence, ... Cette approche ethnographique permet de distinguer et d'articuler des relations d'ordre personnel, d'ordre catégoriel (genre, classe, ethnie, ...) et d'ordre structural (jeux de rôles déterminés par des liens dans l'institution familiale, religieuse, politique). Cette analyse de réseaux ego-centrés permet de rechercher des explications relatives aux dynamiques d'action collective, en s'intéressant aux interactions, compatibilités et incompatibilités, renforcements, que ces appartenances multiples génèrent. Mais elle a été délaissée dès les années 60, sauf par Mitchells, ou en France par un petit groupe de chercheurs autour de Gribaudi. L'un des axes de ces travaux est la sociométrie (réhabilitant la matrice sociographique de Moreno, Sociométrie de la collectivité, PUF 1954) qui analyse l'émergence de l'équilibre des institutions à partir de l'interaction entre des jeux de rôles institutionnellement définis et des « personnalités socio métriques » au rôle déterminant. L'enjeu est alors celui des réseaux activés dans une situation donnée, de liens mobilisés pour des objectifs limités, par exemple pour obtenir des droits ou des services autour de personnes ressources (Kapferer, cité par Cefaï p 381).

L'école de Manchester permet aussi de relier les questionnements de l'anthropologie sociale et de l'anthropologie culturelle, de contourner le déterminisme social (telle position dans le champ social déterminerait tel type d'engagement) pour retenir plutôt des complexes de relations entre des individus et des environnements.

Les réseaux concernent non seulement des individus, mais aussi des organisations, qui entrent dans des jeux d'alliance et de conflit, de coopération et de compétition. Nous vivons dans un environnement de « sociétés d'organisations » inscrites dans des champs multi-organisationnels » (Curtis, 1999, cité par Cefaï p 382). Les mouvements sociaux s'enracinent ainsi dans des familles de mouvements où les OMS s'inscrivent par des liens, des recoupements et des interactions. En synchronie, les OMS s'inscrivent dans des interactions avec d'autres organisations - entreprises, syndicats, partis, pouvoirs publics- et, en diachronie, participent de mêmes cycles de protestation, où différentes organisations vont interagir, voire s'influencer.

Snow et Benford (1974, cité par Cefaï p 383) ont ainsi identifié des cadres cardinaux (master frames) c'est-à-dire des configurations de rhétoriques publiques qui servent de fonds commun à différents mouvements et qui vont se répandre par contagion, comme l'illustre par exemple le chaînage entre le mouvement des droits civiques, la transition démocratique et le pluralisme culturel. Les précurseurs (initiators) tracent un sillage où s'engouffrent des suiveurs (spin off). Les précurseurs peuvent ouvrir des opportunités à d'autres mouvements en creusant la brèche dans l'organisation de l'Etat ou des institutions. Ils peuvent à l'inverse susciter des réactions de blocage en saturant l'espace public de leurs revendications.

Un autre phénomène est celui du débordement (spill over), à savoir la capacité d'un réseau à essaimer, s'hybrider ou se recomposer. Autrement dit les réseaux ne vivent pas encapsulés sur eux-mêmes mais se nourrissent de processus incessants d'échanges. C'est par exemple ce qu'illustrent les multiples recompositions du mouvement féministe au cours du XX^e siècle, ou celles de la gauche aux USA (Isserman, 1987). Les suiveurs ne sont pas de simples imitateurs des initiateurs : ils réinterprètent les masses d'écrits qui leur sont laissés, revisitent les répertoires d'actions, etc. Ils s'inscrivent aussi dans diverses interactions avec les politiques publiques, dans des environnements spécifiques. Un type de revendication ne peut être relié à un seul type d'organisation, mais relève plutôt d'effets multiples, dans les mouvements, les politiques publiques, les répertoires culturels, les stratégies des cultures organisationnelles.

Les OMS procèdent aussi par mise en commun de leurs ressources et de leurs compétences, formant parfois des blocs de réseaux pesant donc d'un plus grand poids dans les arènes publiques. Elles peuvent définir un espace gagnant en autonomie relative, débordant sur le champ des institutions et des corps intermédiaires reconnus de longue date (par exemple les fédérations associatives, les syndicats ou partis potentiellement supplantés).

2.2 Réseaux de significations et réseaux d'événements

L'analyse des OMS a tendance à privilégier les facteurs structureaux au détriment de l'analyse identitaire et culturelle qui est pourtant essentielle. Celle-ci suppose de ne pas faire fi des contextes spécifiques dans lesquels les actions sont engagées, avec leurs « écologies spatiales et temporelles ». Cette analyse identitaire et culturelle conduit entre autres à analyser l'appartenance à des milieux socio-culturels qui participent de la démarche d'engagement : « l'impulsion à s'engager est corrélative à des attaches de sociabilité et à des cultures militantes ». Autrement dit l'appartenance à un même contexte socio-culturel fait que les individus partagent des émotions, des préoccupations et des expériences. Les réseaux ont aussi une fonction de socialisation politique, d'initiation à des codes culturels, d'identification à des identités collectives. « Ils façonnent certains cadres de pertinence du monde vécu ». Ils offrent un cadre pour l'engagement militant, dont la stabilité dépendra de la compatibilité entre la sphère de la vie publique et les autres sphères centrales de vie.

Plusieurs auteurs ont étudié les réseaux aux Etats-Unis en ajoutant d'autres registres d'analyse que celui de l'analyse structurale. Mais ces études ne rendent pas nécessairement compte de l'articulation complexe entre régimes d'engagements dans lesquels l'acteur se trouve impliqué. Tilly, quant à lui, développe un modèle d'analyse qui conjugue a priori l'appartenance à des catégories socio-professionnelles (catness) et la participation volontaire à des réseaux d'affinités (netness). Les catégories (logique du « cat ») fournissent des cadres d'expérience et de connaissance homologues, alors que les affiliations volontaires (logiques du « net ») relèvent de la convergence des éthos dans un monde commun. Le croisement de ces logiques (CAT-NET) figure le recoupement de l'appartenance statutaire à des catégories sociales et la connexion volontaire à des trames relationnelles.

L'action collective peut elle aussi être analysée au croisement de formes culturelles, qui les nourrissent, et de contextes d'expériences, qui la conduit à s'actualiser. Plusieurs auteurs ont ainsi analysé les logiques multiples avec lesquelles compose une même action, pouvant donc être interprétée de manière cohérente et simultanée à partir de perspectives multiples : elle s'inscrit dans « plusieurs jeux à la fois ». (C'est ce que figure par exemple l'étude sur le rôle des Médicis à Florence au XIV^{ème} siècle : les Médicis étaient des médiateurs obligés de par leur position à l'intersection de réseaux compartimentés : la finance, le commerce, le pouvoir politique). L'étude des moments révolutionnaires montre ainsi la coexistence de mouvements relatifs aux structures

sociales et aux institutions politiques, avec l'invention d'imageries, de rituels, de rhétoriques qui les travaillent (Ozouf, Furet, cités par Cefaï p 394).

Ainsi la culture n'est pas réduite à un système de représentations : elle relève aussi de la production, de la diffusion ou de la réception de sens en contexte. Autrement dit les langages, les imaginaires ou les contenus symboliques réhabilités dans les années 70 ne sont pas à considérer en surplomb, mais dans les actes (discursifs et conversationnels) dans lesquels ils sont mobilisés. Un moment d'histoire sociale et d'histoire culturelle est subordonné à un moment d'histoire pragmatique, avec par exemple l'importance du contexte du discours, de l'événement et de la performance (exemple de « I Have a dream » de Martin Luther King, dont la portée dépasse le texte pour relever aussi du contexte et de la situation spécifique).

Le découpage micro-sociologique ou micro-historique permet d'enrichir l'analyse en abordant les modalités concrètes de l'inscription dans des réseaux de relations sociales, dans des trames et des trajectoires de vie. Par exemple Gribaudi étudie le passage très rapide, dans un quartier ouvrier de Turin, de l'attachement au communisme au ralliement au fascisme : il défait l'illusion mythique de l'unité de la condition ouvrière pour montrer, par des trajectoires de vies ou des champs d'expériences (intégration dans le milieu professionnel, familial ou dans quartier), comment sont transmises et transformées les attentes. Le milieu en apparence homogène est en réalité stratifié par des rôles sociaux différenciés entre amis et collègues, qui existent derrière la façade de l'égalité. Le basculement vers le fascisme traduit des motivations diverses : conviction qu'il va réaliser les idéaux du socialisme pour les uns, volonté d'ascension sociale pour les autres, opportunité et pragmatisme parfois (par exemple quand le mariage sous l'autorité fasciste rapporte une prime), etc. Ainsi bon nombre de ralliements au fascisme ne s'expliquent pas tant par un processus de conversion que par toute une gamme d'infléchissement de croyances, de suivisme irréfléchi, de rupture avec les anciens, de désirs de promotion et finalement de redéfinition de soi dans le rapport à la famille, au travail et à la ville (Itinéraires ouvriers, EHESS, 1987). Ce type d'analyses, peu développé, serait certainement utile pour étudier les virages de l'opinion publique en matière de choix idéologiques ou d'allégeance politique par exemple en France au sujet du passage PCF Front National. (Pascal Perrineau, le Front national à découvert, 1996 ; Ces Français qui votent le Pen, 2002, cité par Cefaï p 400).

L'analyse des réseaux constitue ainsi un faisceau de questionnements au sujet des régimes d'engagement et de l'action collective : il s'agit de l'impact des processus de communication, de la possibilité de s'appuyer sur des répertoires culturels, d'être en contact avec des rhétoriques

publiques, de partager des expériences qui font éprouver des sentiments moraux ou des conceptions de la justice sociale, etc. « Comment en retour des proximités, des solidarités ou des coopérations soutiennent-elles à travers des circulations discursives, l'adhésion à des convictions publiques et l'avènement de vertus civiques ? (...) Comment nourrissent-elles une confiance réciproque ? Comment fournissent-elles des justifications partagées et font-elles surmonter les dimensions de l'action rationnelle ? Comment les relations entre organisations, les intersections entre les milieux, les circulations d'activistes, les compartimentages ou les chevauchements entre groupes ont-ils des effets sur la diffusion des idées ou des idéaux, des diagnostics ou des pronostics, des affects et des convictions. Comment (...) les justifications adressées à des auditoires multiples, les conversations entre simples activistes à la base produisent-ils et spécifient-ils des figures d'engagement public ? ». L'intérêt est de parvenir à caractériser des contextes d'expérience et d'action que configurent les réseaux (Cefaï p 402). On pourrait par exemple aujourd'hui étudier comment la génération réticulaire est prisonnière de systèmes institutionnalisés et de médiations d'intérêts et d'opinions, ou comment les mouvements sociaux procèdent d'ondes de sens qui ébranlent les champs d'existence, croisent et transforment les trajectoires de vie. (Mac Adam, cité par Cefaï p 401) ; ou enfin comment ils proposent des innovations par des modes de transmission, d'imitation, d'interprétation (S Moscovici, *Psychologie des minorités actives*, Paris, Puf, 1979).

Que conclure ?

L'action rationnelle commandée par des impératifs d'utilité, d'efficacité et de rentabilité est donc une dimension de l'action collective, mais coexiste avec bien d'autres, comme l'a montré le vaste champ de l'étude des organisations et des réseaux. Au-delà de l'intégration des facteurs psychosociaux ou de la recherche de bénéfices symboliques comme composantes des choix rationnels, il importe d'étudier pour elle-même la question du sens que l'action collective revêt pour les acteurs ; celle-ci relève d'une logique spécifique, faite de trames de relations qui composent des actions collectives, configurent des domaines de récits ou d'univers symboliques. Parallèlement, la compréhension des contextes politiques suppose d'être reliée à des mouvements de protestation qui les percutent, les reconfigurent, dans un ordre public problématisé, discuté, disputé par les acteurs qui le peuplent. Cela rejoint l'intérêt d'une analyse culturelle sous-tendue par de multiples dimensions, qui n'est donc pas seulement une composante structurale ou une ressource dans l'action rationnelle, mais recouvre de nombreuses clés d'analyse potentielle en termes de contextes de sens et de réserves d'expérience collective.

Une telle approche est porteuse d'ouvertures pour appréhender le milieu associatif, qui est effectivement inscrit au croisement de nombreux champs de relations entre des individus, dans et entre des organisations professionnelles, confessionnelles, syndicales ou politiques et vit, au-delà du discours simplificateur d'un rôle canonique de la société civile organisée, de multiples tensions et recompositions traduisant le mouvement de la société.

Chapitre 1.7 (première partie)

Sociologie de l'association : au-delà des représentations, l'analyse des logiques à l'œuvre.

L'enjeu du livre « L'association : sociologie et économie » rédigé par Renaud Sainsaulieu et Jean-Louis Laville¹⁵ est de faire connaître les associations, qui sont à leur avis largement méconnues et ce malgré leur place dans la société civile et dans l'économie. Il s'agit de combattre l'idée reçue selon laquelle elles seraient entachées d'amateurisme – l'association comme entreprise en manque d'efficacité - ou serviraient à compenser le retrait du service public, produisant même un service public au rabais. L'introduction de l'ouvrage souligne ainsi leur place dans la société : les associations constituent un phénomène social, économique et politique dont la réalité est désormais tangible grâce aux données statistiques produites notamment par¹⁶ Edith Archambault¹⁷ et Viviane Tchernonog¹⁸. Ainsi le dynamisme de la création associative (12 000 créations en 1960 et 70 000 en 1992) conduit certains analystes à les considérer comme un indicateur de changement social¹⁹. Les créations d'emploi, plus nombreuses dans les associations que dans les entreprises sur l'ensemble des années 2000, attestent de leur dynamisme (le renversement de tendance intervient à partir de 2011, sous l'effet des restrictions budgétaires). A contrecourant de ce déni du phénomène associatif, les auteurs affirment, en référence à Tocqueville, que « dans les pays démocratiques, la science de l'association est la science mère »²⁰, qui les aborde comme un espace d'expérimentation de la vie démocratique et du lien social. Dans cette perspective, la question centrale auxquelles les associations doivent faire face est celle de l'articulation entre le projet fondateur et l'organisation : alors que l'entreprise privée n'existe pas sans l'attente d'un retour sur investissement pour les actionnaires et que le service public n'est pas concevable sans la fixation d'objectifs par une autorité publique, le socle de l'association est le projet collectif déterminé par ses membres, avec sa forme initiale et son évolution dans le temps. Certes elle n'échappe pas au phénomène bien connu de la dégénérescence bureaucratique, qui guette toute organisation comme l'a analysé Michels²¹. Mais la capacité de l'organisation à dissoudre le projet est-elle pour autant une loi de portée universelle qui atteindrait logiquement les associations ? Ne peut-on au contraire observer une forme de régénérescence, comme y

¹⁵ Renaud SAINSAULIEU et Jean-Louis LAVILLE, *L'association, sociologie et économie*, Pluriel, 2010, édition remaniée de la version initiale « *Sociologie de l'association* » de Renaud Sainsaulieu, 1997

¹⁶ Les travaux précurseurs cités sont, depuis, complétés par une large documentation, statistique entre autres, produites notamment sous l'égide de l'ADDES (Association pour le développement des données sur l'économie sociale).

¹⁷ E. ARCHAMBAULT, *Le secteur sans but lucratif : associations et fondations en France*, Paris, Economica, 1996

¹⁸ V. TCHERNONOG, *Le paysage associatif français, Mesures et évolutions*, Paris, Juris Associations, Dalloz, 2007

¹⁹ M. FORSE, « *Les créations d'associations, un indicateur du changement social* », Observations et diagnostics économiques, janvier 1984.

²⁰ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, II, IIème partie, ch V, « Folio Histoire », Gallimard, Paris, 1986

²¹ R. MICHELS. *Les partis politiques*, Paris, Flammarion, 1979 (traduction française).

invitent les travaux de Bruno Frère²² ou de Geoffrey Pleyers²³ ? Face à ces questions, le livre propose (en articulant de nombreuses observations de terrain, une conceptualisation avec une équipe de chercheurs et des travaux d'enseignement) d'appréhender les spécificités associatives par un cadre théorique et pratique renouvelé. Celui-ci prend appui sur la sociologie « classique » des organisations pour souligner, dans le même temps, les traits caractéristiques des associations.

1 - La dimension institutionnelle et la recherche de légitimité²⁴

Toute association peut être amenée à produire des biens et services et, comme toute organisation, peut être soumise à une quête de rationalité. Pour autant il s'agit d'appréhender ce qui se joue, au-delà et de manière spécifique, dans l'association ; ainsi l'étude de la dimension institutionnelle – autrement dit de ce qui est institué dans et par l'association – fait l'objet du premier chapitre du livre, qui est en quelque sorte le socle de la conceptualisation proposée à partir d'un postulat : ce que l'on éprouve en étant impliqué dans une association relève de l'intersubjectivité, de la solidarité, et ne peut donc être analysé sous le seul angle de la fonctionnalité. Pour autant l'association n'est pas irrationnelle. « Impliquant lors de sa création un engagement entre personnes volontaires, l'association est liée à la raison, elle n'est imposée ni par la violence ni par la tradition, et elle témoigne d'un souci initial de relations entre personnes régies par les principes de liberté et d'égalité, conciliant l'appartenance à la communauté politique et l'affirmation de l'individu ». Il ne s'agit pas d'idéaliser l'association, dont la forme est malléable « pour le pire et le meilleur », mais de comprendre ses véritables ressorts. Dans cette perspective, la question de la légitimité – ce qui légitime l'association aux yeux de ceux qui la composent et de ceux qui la côtoient – est centrale. Elle se recompose au fil du cycle de vie de l'association, qui passe successivement par les phases de création institutionnelle (ou d'entrepreneuriat institutionnel), de confrontation au cadre institutionnel, puis de transformation institutionnelle.

L'intersubjectivité, l'intercompréhension, la légitimation : des ressorts essentiels

La volonté de passage de la sphère privée à la sphère publique se construit par l'intersubjectivité, qui dépasse la fonctionnalité : c'est sur l'intersubjectivité que repose la capacité à élaborer des principes de justice et des conceptions du lien social qui, à leur tour, vont légitimer l'action collective. Celle-ci débouche initialement sur le projet et sa traduction en dispositif d'action. Le choix des principes de référence est un travail de création institutionnelle, ou d'« entrepreneuriat

²² B. FRERE, *Le nouvel esprit solidaire*, Paris, 2009

²³ G. PLEYERS, *Alter-globalization*, Cambridge, Polity Press, 2010

²⁴ Chapitre 1, pages 21 à 64

institutionnel ». Dans un mouvement inverse la société, dont les normes se matérialisent dans la sphère publique, pèse sur les principes de référence adoptés par l'association et peut procéder d'une normalisation institutionnelle. Ces processus vont se jouer au fil de la vie de l'association, en différentes étapes au cours desquelles peuvent se produire des recompositions ; l'analyse du fonctionnement des associations est en réalité complexe, du fait de la diversité des logiques dont elles peuvent relever, comme des multiples recompositions qu'elles peuvent présenter.

La phase de création institutionnelle est celle au cours de laquelle émerge une personnalité morale, comme affichage dans l'espace public d'un projet, traduisant une conception de la justice et du lien social, répondant à l'exigence d'une action collective face à des manques ressentis ou observés, qui conduisent à la critique de l'ordre institutionnel. Par exemple la création d'une association d'éducation populaire peut être le fruit d'une réaction face à l'élitisme. La logique émergente est celle qui se dégage lors des choix des fondateurs par les principes et les actions définis, ou celle qui apparaît lors de transformations ultérieures. Cette logique émergente est «instituant» lorsque ces choix se cristallisent pour construire une identité et faire référence dans les relations internes comme vis-à-vis de la société environnante. L'élaboration de cette logique relève de la réflexivité et pas seulement de motivations ou de dispositions à agir ; elle relève aussi de l'intercompréhension, autrement dit pas seulement d'une relation à autrui fondée sur la stratégie individuelle; ce qui fait de l'association un espace de relations sociales ne pouvant être abordé par le seul prisme de l'organisation tel qu'appliqué à l'entreprise. L'un des éléments essentiels est en effet celui des principes de référence qui vont présider à la création initiale, mais qui vont aussi légitimer l'action et les relations internes dans la durée.

Les études de terrain effectuées en amont de la rédaction du livre conduisent les auteurs à proposer une typologie caractérisant cinq logiques principales : la logique domestique (dans les services aux personnes par exemple), la logique d'aide (très répandue dans l'action sociale et médico-sociale), la logique d'entraide (dans le sport et les loisirs par exemple), la logique de mouvement (dans l'éducation populaire par exemple) et la logique multilatérale correspondant à des configurations hybrides, dans des interactions multiples. « Les cinq logiques s'alimentent d'acceptions différentes de la solidarité qui induisent des représentations différentes de l'action collective, du rapport entre espaces privé et public, de la production. Elles forment autant de représentations ordonnant alors les personnes dans les dispositifs concernant les relations entre créateurs, les relations aux usagers, l'accès au statut de membre » (p 32).

Les trajectoires associatives : création institutionnelle, isomorphisme, hybridation

		Logique domestique	Logique d'aide	Logique d'entraide	Logique de mouvement	Logique Multilatérale
Conceptions partagées	Solidarité	Liens affectifs entre les membres d'une même famille.	Bienfaisance, sollicitude, compassion envers les plus démunis	Lien volontaire entre égaux	Revendication comme vecteur de transformation	Elaboration progressive par discussion
	Action collective	Respect de la place et des hiérarchies dans les réseaux de relations.	Action pour autrui	Action pour soi	Transformations souhaitées pour l'ensemble de la société	Réunion de parties prenantes multiples
	Représentations des rapports entre espaces privé et public	Rabattement sur l'espace privé, insistance sur la loyauté, la confiance, la fidélité	Action d'ordre privé (œuvre), accent mis sur la morale et l'éthique au détriment du politique	Accent mis sur l'égalité de situation des participants	Primauté de l'expression publique et du plaidoyer	Micro espace public pour construction de l'offre et de la demande
	Représentations de la production	Services rendus à des individus	Activités centrées sur la réponse aux urgences sociales	Priorité accordée à l'activité économique pour les membres	Subordination des fonctions économiques à l'action politique	Accent mis sur les bénéfices pour l'ensemble de la collectivité
Dispositifs caractéristiques	Relations entre créateurs	Extension de la « maison ». Relations d'ordre familial, recrutement par réseaux personnels	Promoteurs « notables »	Appartenance à une même catégorie (sociale, professionnelle,...)	Engagement pour une même « cause », recherche d'égalité et de cohésion autour de celle-ci	Identification de différentes composantes avec des droits égaux
	Relations créateurs usagers	Dépendance des usagers vis-à-vis des créateurs	Grande distance sociale entre promoteurs et bénéficiaires de l'action	Groupe homogène	Primat de l'adhésion idéologique, cooptations sur cette base	Usagers co-créateurs
	Modes d'accès au statut de membre	Cooptation par leader charismatique	Usagers non membres	Usagers = membres	Usagers = membres	Usagers = membres
Traits marquants	Risques	Opacité, clientélisme, système clos, enfermement, paternalisme	Don sans réciprocité	Marginalité sur pénurie de moyens et déficit d'écoute	Eventualité d'essoufflement par conformisme idéologique	Technicisation par complexification des relations entre parties prenantes
	Opportunités	Force des réseaux primaires et solidité des liens sociaux	Soutien à des personnes en difficulté privées de parole. Forte capacité de lobbying	Action adaptée à des groupes dominés mais disposant de ressources internes (savoir-faire...), indépendance collective	Capacité de mobilisation	Capacité à identifier des solutions inédites, partenariat

La diversité des associations : une typologie de logiques institutantes²⁵

La confrontation au cadre institutionnel, c'est-à-dire la relation à l'environnement au sens large, laisse potentiellement place à un travail de création institutionnelle que l'on peut rapprocher d'une contribution à l'historicité au sens d'Alain Touraine. L'étude de cette confrontation ne se limite pas à l'analyse de la contingence en vogue à partir des années 50 en matière d'organisation, selon laquelle l'entreprise peut accéder à une efficacité institutionnelle par adaptation rationnelle à l'environnement ; elle se démarque aussi de l'institutionnalisme sociologique inauguré dans les

²⁵ Tableau pages 30-31

années 70 (qui prend en compte le cadre institutionnel comme les normes sociales ou la législation) en insistant sur la capacité de la démarche associative à créer des références, à réagir à l'ordre institutionnel. Le « manque institutionnel » est ainsi un facteur explicatif de l'entrée en association, d'où l'importance de la légitimation de l'action initiée pour combler ce manque. Pour comprendre comment et pourquoi des personnes qui n'y sont pas obligées entrent en jeu dans une association, il ne suffit pas de trouver un mode de coordination dans une séquence courte d'action : l'enjeu est plutôt le « nœud de cohérence entre discours et pratiques propre à inscrire dans le temps l'action collective » (p 41). L'explication ne relève pas de l'élucidation de l'intérêt poursuivi par les membres, mais plutôt de la compréhension des différents registres de légitimation qui ont codifié les rapports sociaux, dessiné des schémas d'intelligibilité, échafaudé des connivences culturelles et symboliques²⁶.

On peut aussi différencier les associations selon leur rapport à la dimension institutionnelle : la démarche associative peut être dédiée à la production sans toucher au cadre institutionnel ; ou au contraire mobilisée par un travail institutionnel qui suppose la construction de références, la déconstruction des normes héritées, ou la co-construction de nouveaux arrangements institutionnels. Le travail institutionnel suppose une logique instituante forte, « d'où le lien entre affirmation autonome et capacité à influencer sur le cadre institutionnel ».

Pour autant, les trajectoires associatives ne sont pas linéaires et relèvent potentiellement de plusieurs logiques : la création institutionnelle par l'association peut être suivie d'une phase de normalisation, ou isomorphisme institutionnel, à l'issue de laquelle sa propre logique aura été en tout ou partie dissoute par des opérations de récupération, banalisation ou instrumentalisation. L'analyse historique fait en général apparaître, au-delà du mouvement fondateur, des tensions régulières avec le cadre institutionnel. Les situations qui en résultent font souvent apparaître des combinaisons de plusieurs logiques, par stratification. « L'association, qui a pour objet de s'attaquer à des problèmes sociaux dans un contexte historique situé, s'adosse sur un ou plusieurs principes de légitimation qu'elle caractérise par des agencements donnant forme au regroupement des personnes ». Il s'agit, dans les phases de transition, de préserver la cohérence des logiques qui peuvent coexister pour éviter l'éclatement ou la disparition de la structure, pouvant aboutir à une assimilation pure et simple à la logique publique ou à la logique privée.

²⁶ Les logiques instituantes ainsi constituées ne sont pas assimilables aux « cités » (domestique, civique, marchande, industrielle, de l'opinion et de l'inspiration) dans lesquelles, selon Boltanski et Thevenot, les acteurs peuvent s'entendre et s'ajuster autour de principes de justification. L. BOLTANSKI, L. THEVENOT, *De la Justification, Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991

		Logique publique	Logique privée
Conceptions partagées	Conceptions de la solidarité	Priorité à l'intérêt général	Priorité à l'intérêt individuel
	Action collective	Qualité évaluée par la conformité aux normes et attentes des pouvoirs publics. Labellisation.	Qualité évaluée par des systèmes techniques (certifications, normes privées...) ou par les consommateurs.
	Représentation des rapports entre espaces privé et public	Fixation des normes par les pouvoirs publics. Programme public se substituant au projet.	Libre choix des consommateurs. Critère de satisfaction privée se substituant au projet.
	Représentation de la production	Conception des services indexée sur les droits. Financement public privilégié.	Performance, compétitivité, financement privé recherché.
Dispositifs caractéristiques	Relations entre acteurs	Qualification appropriée aux tâches et conforme aux règles politico administratives.	Amélioration des compétences et des résultats.
	Relations aux usagers	Ayant droits. Catégorisation des publics cibles.	Clients. Individualisation des prestations.
Traits marquants	Risques	Uniformisation. Inféodation aux pouvoirs publics.	Ecrémage des usagers. Managérialisme.
	Opportunités	Souci d'égalité.	Souci de réactivité

Les logiques isomorphes : l'attraction vers la logique publique ou la logique privée ²⁷

La question du changement institutionnel est donc centrale et conduit à étudier comment, selon les périodes, les pressions poussant à l'isomorphisme s'exercent avec plus ou moins de force, comment l'émergence de nouveaux paradigmes passe par des périodes de crise où dans le même temps les anciens paradigmes sont encore à l'œuvre. L'histoire des associations est à cet égard, en France, en grande partie conditionnée par le rapport à l'Etat et « les modalités évolutives par lesquelles les pouvoirs publics façonnent, au fil du temps, les initiatives de la société civile ». Il existe par exemple une rupture entre la logique dans laquelle se sont développés les rapports à l'Etat social dans la période d'expansion à partir de 1945, où les associations ont pu s'inscrire dans la gestion du « hors travail » alors que l'intégration sociale était largement assurée par le travail, et ceux qui prévalent à partir des années 75, où débute une crise de l'Etat providence à laquelle va assez rapidement se conjuguer la décentralisation.

L'association balance au fil de sa trajectoire entre différentes formes de régulation, avec des phases de régulation autonome où elle peut produire des règles découlant des logiques qu'elle a elle-même instituées, des phases de régulation contrôlée où les règles sont issues d'un cadre institutionnel qui lui préexiste ou s'est imposé, ou encore des phases de régulation conventionnée où son apport à la construction des politiques publiques s'est traduit par des règles co-construites.

²⁷ Tableau page 38

Positionnement associatif		Cadre institutionnel
Tactiques de résistance et de réaménagement des ressources à l'intérieur d'un cadre institutionnel et de politiques publiques	Produire	Concentration de l'association sur sa fonction productive, tactiques de résistance et de réaménagement des ressources, évolution possible de l'association vers une quasi administration ou une quasi entreprise
	Coproduire	Recherche d'alliances avec d'autres partenaires, développement de capacités de négociation avec les tutelles par « pression » (fait accompli, par exemple déficit) ou « interaction » (négocier des adaptations particulières d'une règle générale), lobbying
Stratégies explicites d'intervention sur le cadre institutionnel et les politiques publiques (dépassement de la seule fonction productive)	Déconstruire	Argumentaires élaborés et actions menées pour saper l'autorité des institutions attaquées, délégitimation des pouvoirs ou hiérarchies. Désamorçage des sanctions de l'appareil institutionnel. Mise en cause des oligopoles et barrières à l'entrée protégeant certaines activités. Contribution à l'effritement des systèmes institués en procurant des exemples négatifs sur leurs effets. Mise en cause des lois existantes, recours juridiques. Mise en place d'activités illégales pour demander ensuite leur régularisation.
	Construire	Intervention sur la construction institutionnelle du champ pour rendre visibles les actions menées et en lancer de nouvelles. Conquête d'autonomie pour la fixation d'objectifs et leur mise en œuvre. Mise en place de systèmes d'information coopératifs, moyens de rapprochement entre parties prenantes (forums, blogs, pages web, ...). Développement d'une culture propre à l'association (attention portée aux modes de socialisation : rituels, fêtes, récits normatifs et mythologiques de l'histoire. Formation interne sur le sens des activités menées). Prise de parole dans des arènes publiques, des coordinations, des fédérations. Détournement de ressources vers de nouvelles activités, constitution de réseaux de soutien autour de celles-ci.
	Co construire	Délimitation d'un nouveau champ et désignation de ses représentants. Lancement d'expérimentations. Reconfiguration du risque perçu de l'expérimentation en particulier par mise en évidence de ressemblances et de transfert de procédures utilisées dans les champs établis. Création de partenariat, d'alliances, de réseaux. Théorisation, production discursive avec stratégies rhétoriques. Promotion et diffusion de contenus, formes nouvelles d'éducation et d'enseignement. Incitation aux regroupements.

Positionnement associatif par rapport au changement institutionnel²⁸

En tous cas la logique institutionnelle, reliée à la capacité à la faire vivre en cohérence avec sa démarche de production, est selon les auteurs ce qui distingue l'association d'autres formes d'organisations, qu'il s'agisse de l'entreprise dédiée à la production ou du service public.

²⁸ Tableau pages 54 et 55

2 - Les enjeux de la dimension économique : hybridation des ressources et régulations publiques²⁹

Les associations exerçant une activité économique mobilisent des ressources marchandes, des ressources non marchandes (les financements publics) et des ressources non monétaires (le bénévolat, les participations volontaires) ; elles relèvent ainsi d'une logique d'activité encadrée socialement et politiquement, qui ne peut donc être seulement appréhendée en termes de logiques et de régulation marchandes. Certes, la gestion d'activités les confronte comme toute entreprise à la mise à l'épreuve du projet par les contraintes économiques ; et, comme dans toute entreprise, se mettent en place des logiques d'appartenance supposant des sociabilités communes entre des acteurs qui, au-delà de leur inscription dans l'organisation, sont aussi des citoyens, des habitants, ... Pour autant les auteurs insistent sur la logique spécifique qui préside à la création d'une association, puis à sa gouvernance et à sa gestion : les principes directeurs ne relèvent pas de l'optimisation des résultats pour rentabiliser et rémunérer l'apport en capital, mais de choix reposant chez les dirigeants sur l'adhésion libre et l'égalité de droit. « L'objectif poursuivi n'est pas le bénéfice matériel et individuel : les associations, par-delà leurs différences, acceptent comme principes la propriété durablement collective des résultats et leur réinvestissement dans l'activité » (p 67), règles qui les différencient des entreprises à but lucratif. Mais la persistance d'une réalité associative, comme phénomène propre, est en partie déniée et recouverte par les représentations qui assimilent économie et marché³⁰.

Economie et marché : le poids des représentations

L'économie néo-classique cherche des explications à la persistance des associations dans les économies modernes en mobilisant exclusivement des clés économiques, voire des clés issues de l'économie orthodoxe. Dans ces approches, le principe premier d'optimisation du marché relève des consommateurs mus par l'intérêt individuel et des entreprises guidées par la maximisation du profit ; certains dysfonctionnements (par exemple les asymétries d'information), qui empêchent dans certains domaines l'ajustement optimal des protagonistes, peuvent être réglés par des opérateurs spécifiques, comme les associations. Le service public existe quant à lui pour compenser l'atomicité de l'offre et de la demande, dont découle l'absence de rendements d'échelle, ou encore pour mettre en œuvre des choix d'équité. En tous cas, dans l'approche néoclassique, le rôle des associations n'est que résiduel : elles n'existent que lorsque le marché ou l'Etat échoue.

²⁹ Chapitre 2 du livre, pages 65 à 95

³⁰ J.L. LAVILLE, « Politique de l'association », 2010

Les auteurs critiquent ces analyses en soulignant que les associations ont parfois précédé le marché ou l'intervention étatique, comme dans le cas du secours mutuel au XIX^e siècle. « La science économique orthodoxe formule ainsi les raisons du recours aux associations : non soumises à la loi du profit, plus attentives à des expressions minoritaires, les associations peuvent réussir là où le marché et l'Etat échouent ». Cette théorie a le mérite de souligner la place permanente des associations, s'écartant des représentations qui ne leur reconnaissent qu'un rôle d'exploration dans la découverte de nouveaux besoins. Cependant, cette conception des associations sans but lucratif leur attribue un rôle résiduel. C'est dans les interstices laissés vacants par le marché et l'Etat qu'elles s'installeraient. Or considérer que les associations sont subsidiaires par rapport à l'intervention étatique « ne correspond pas vraiment aux constats historiques », avec par exemple les systèmes de sécurité sociale inspirés des modèles forgés par les associations au XIX^e siècle.

Les auteurs soulignent aussi comment cette approche occulte la pluralité des principes économiques pour n'en retenir que le marchand, alors que quatre principes sont en réalité identifiables : le marché certes, mais aussi la redistribution (dans le cadre de l'Etat providence), la réciprocité (avec le bénévolat et le volontariat), l'administration domestique, chacun de ces domaines relevant d'un modèle institutionnel propre.

- Le marché « permet une rencontre entre offre et demande de biens et services aux fins d'échanges à travers la fixation de prix. La relation entre offreur et demandeur s'établit sur une base contractuelle à partir d'un calcul d'intérêt qui gouverne les termes de l'échange du point de vue du producteur comme du consommateur ».
- La redistribution « est le principe selon lequel la production est remise à une autorité centrale qui a la responsabilité de la répartir, ce qui suppose une procédure définissant les règles de prélèvement et de répartition. Une relation s'établit dans la durée entre l'autorité centrale qui impose les normes et les agents qui y sont soumis ».
- La réciprocité « correspond à la relation établie entre des groupes ou personnes grâce à des prestations qui ne prennent sens que dans la volonté de manifester un lien social ». Elle « n'est pas nécessairement synonyme d'altruisme » et se présente plutôt comme « un mixte complexe d'intérêt et de désintérêt ».
- Le principe d'administration domestique « consiste à produire pour son propre usage, à pourvoir aux besoins de son groupe d'appartenance ».

Les principes de l'économie marchande (le marché), de l'économie non marchande (pour la redistribution) et de l'économie non monétaire (pour la réciprocité et la sphère domestique) ne sont pas équivalents. L'association puise potentiellement ses ressources dans les différentes sphères de l'économie : l'économie marchande pour les biens et services qu'elle produit, l'économie non marchande pour les contributions qu'elle reçoit au titre des transferts ou par les dons privés, l'économie monétaire par le bénévolat et le volontariat (p 74). Elle peut de ce fait se trouver au cœur de principes et de régulations divers, d'où l'intérêt de les analyser au vu de cette multi dimensionnalité et de l'étudier en dynamique pour prendre en compte les ajustements opérés au fil de sa trajectoire.

La diversité des modes de régulation et types d'encastrement : économique, social, politique

L'analyse économique a longtemps privilégié une approche en termes d'étude de la contingence, c'est-à-dire d'examen de la capacité des organisations à s'ajuster rationnellement aux contraintes de l'environnement. Cette approche est doublement insuffisante, non seulement car elle tend à occulter les dimensions autres qu'économiques – la dimension institutionnelle telle que mise en évidence en fondement de l'ouvrage – mais aussi car elle réduit l'économie au marché : l'ajustement à l'environnement est analysé en termes économiques, sous l'angle de la maximisation de l'intérêt des protagonistes, et au vu des principes du marché. Or la réalité des économies marchandes est tout autre, car la plupart d'entre elles mobilisent aussi largement la redistribution notamment dans le cadre des activités de protection sociale ou de l'ensemble des interventions de l'Etat.

Les associations ont pour une large part pratiqué la mobilisation de ressources hybrides, issues pour partie de la redistribution, pour partie de la réciprocité, pour partie du marché. Du fait de l'importance de leurs financements publics, elles ont longtemps été sous la coupe d'une régulation tutélaire, constituée par « un ensemble complexe de normes juridiques qui s'est mis en place pour régir les rapports entre pouvoirs publics et associations » ; « les associations y sont confinées dans le rôle de prestataire de service soumis à des normes qui ouvrent droit à financement, par des autorisations d'ouverture, par l'approbation préalable des budgets prévisionnels et le contrôle annuel de leurs coûts et investissements, par la définition des publics comme des prises en charge et des interventions en direction de ceux-ci ». Cette régulation tutélaire a elle-même été progressivement supplantée, même dans la sphère de la redistribution, par une régulation concurrentielle inspirée de la logique marchande : les activités concernées sont dès lors principalement surplombées non par la régulation publique, mais par l'exigence de

compétences managériales destinées à permettre l'inscription dans un environnement marchand et concurrentiel. Cette régulation concurrentielle débouche sur un isomorphisme marchand, avec diffusion des techniques des grandes firmes : ratios, «reporting», certification de la qualité. « Les interrogations sur les apports associatifs à la relation de service, par les dynamiques de socialisation, la dignité des emplois, l'utilité sociale des prestations et leur accessibilité sont ignorées pour faire place à un volontarisme directorial où sont systématiquement assimilés professionnalisme et entreprise, rationalisation gestionnaire et gain pour le consommateur, concurrence et liberté ». La régulation « conventionnée » existe également, définie par l'articulation de l'action citoyenne et de l'action publique (par exemple dans l'insertion par l'économique), mais elle peine à s'inscrire pleinement dans les systèmes de relations institutionnelles. Ainsi les associations sont liées aux types de régulation publique en présence ; mais elles peuvent aussi les influencer.

Positionnement associatif		Encastrement politique	Encastrement social
Tactiques de résistance et de réaménagement des ressources à l'intérieur d'un cadre institutionnel et de politiques publiques	Produire	Soumission aux régulations tutélaire et concurrentielle. Isomorphisme marchand. Prégnance des logiques isomorphes privée et publique.	Effrètement du bénévolat qui subsiste sous la forme d'apports principalement gestionnaire et de notabilité. Partenariat d'expertise technique et réseaux sociaux d'appui, axés sur le drainage et l'utilisation des ressources. Possibilités de représentation des commanditaires au sein de l'association.
	Coproduire	Pas d'effets identifiables sur les régulations mais reconnaissance de la compétence comme prestataire. Possibilité de sécuriser les rapports aux pouvoirs publics et de les influencer à la marge (stabilisation des ressources, plus grande écoute et attention aux demandes)	
Stratégies explicites d'intervention sur le cadre institutionnel et les politiques publiques (dépassement de la seule fonction productive)	Déconstruire	Mise en cause des politiques publiques. Affaiblissement par dénonciation de l'existant pour faire place à de nouvelles façons de faire.	Mobilisation de l'apport bénévole orienté vers le changement social. Partenariat idéologique.
	Construire	Elaboration de propositions à l'égard des politiques publiques. Coopération visée. Consolidation et élargissement du champ d'activité.	Recours à une large gamme d'apports bénévoles incluant apport productif, apport de soutien aux usagers, et des usagers eux-mêmes.
	Co construire	Contribution aux politiques publiques par sollicitation à titre consultatif. Collaboration ponctuelle pour médiation associative entre besoins sociaux et décision politique. Légitimation de l'association dans la co-élaboration régulière de politiques publiques. Régulation conventionnée.	Apports bénévoles et partenariats également axés sur le changement.

Positionnement associatif et encastrement ³¹

Comprendre les mécanismes à l'œuvre suppose, au-delà de l'observation à un instant donné, une remise en perspective historique et un examen attentif de leur logique dans une configuration donnée. L'encastrement politique des activités économiques désigne ainsi l'ensemble des interactions avec les pouvoirs publics, dont la teneur peut dépendre de différents facteurs liés à l'histoire stratifiée comme au secteur d'activité.

³¹ Tableau pages 86 et 87

Les processus d'institutionnalisation de ces interactions sont complexes. En tous cas, « entre changement et « dépendance de sentier », les associations dans l'insertion comme dans d'autres champs sont liées aux reconfigurations en cours de l'Etat-providence » (p 85). L'encastrement social, observable dans les associations comme dans toute autre structure, peut toutefois être appréhendé par les rapports spécifiques de confiance et les rapports spécifiques de participation en présence. L'encastrement réticulaire dans un réseau de relations de confiance conditionne alors non seulement les relations marchandes – elles sont facteurs de crédibilité comme pour toute entreprise – mais aussi les relations avec les autorités publiques et les relations avec le tissu social susceptible de construire les apports bénévoles ou volontaires. Quant à la participation, elle peut être notamment observée dans l'apport de notabilité par inscription dans des réseaux sociaux, par l'apport de production bénévole directe, par le soutien bénévole aux usagers, l'implication dans les activités de protestation, ...

Les différentes activités de l'association peuvent en conséquence être analysées à l'aune des différents types de ressources qu'elles mobilisent, qu'elles soient marchandes ou non marchandes, monétaires ou non monétaires. Ainsi les positionnements associatifs peuvent s'inscrire sur une échelle de dépendance et indépendance, le curseur pouvant se déplacer au fil de leurs trajectoires.

3 - La dimension organisationnelle³²

Dans leur projet de proposer une approche spécifique de la sociologie et de l'économie des associations, les auteurs prennent appui sur la sociologie « classique » de l'organisation des entreprises pour déboucher sur les points de différenciation et les traits particuliers des associations. Ainsi l'analyse de la contingence, qui aborde en sociologie des organisations le rapport à l'environnement sous l'angle de la rationalisation et de l'utilitarisme, est relativisée par l'analyse institutionnelle, montrant comment se jouent d'autres interactions, sociales et politiques, avec la société environnante. L'analyse sociotechnique, concernant les dynamiques internes et les conditions de travail, est quant à elle spécifiée pour devenir « analyse socioprofessionnelle ». Enfin, l'analyse stratégique relative aux rapports de pouvoir est mise en lien avec une analyse culturelle attentive aux mécanismes de construction identitaire qui prennent place dans les associations.

³² Chapitre 3 du livre, pages 95 à 138

La sociologie des organisations telle qu'envisagée par Mintzberg retient 5 catégories pour schématiser le fonctionnement de l'entreprise :

- le centre opérationnel, où la production prend place,
- le sommet stratégique, où elle est conçue et dirigée,
- la ligne hiérarchique qui établit le lien entre les deux,
- la technostructure, responsable de la standardisation,
- le support logistique.

Une première spécificité identifiée dans les associations découle du fait que le social est lui-même objet de travail donc en décalage avec les contextes initiaux de l'industrie où ont été forgés les concepts de la sociologie des organisations. « Du fait que les associations procèdent d'une transformation du social en objet du travail, la transmission des savoir-faire et des savoir-agir avec d'autres sont au centre des fonctionnements » (p 99).

De fait l'histoire des associations est liée à l'histoire de la professionnalisation, ou plus précisément à « l'histoire de l'institutionnalisation de professions dans le domaine des services relationnels, par exemple sociaux, culturels ou éducatifs » (p 99) : de nombreux diplômés d'Etat - éducateurs, moniteurs, directeurs de colonies de vacances, ... - sont issus des années 70 au cours desquelles la professionnalisation de l'action sociale s'est développée. Les enjeux de la professionnalisation sont alors structurants et expliquent pour une large part les trajectoires observées dans les associations. Ils concernent notamment la conceptualisation de la pratique, l'explicitation de la professionnalité, les rapports générationnels et la transmission, l'articulation entre engagement professionnel et cadre statutaire. Le processus de rationalisation lié à la professionnalisation est en tous cas spécifique : « il s'inscrit dans une quête de perfectionnement quant à l'élaboration de réponses sur mesure là où l'industrialisation, pour générer des économies d'échelle, préfère réduire le personnel qualifié en standardisant et simplifiant la demande » (p 100).

La montée de l'impératif de gestion prend place dans les associations selon différentes formes. La dominante de gestion peut s'inscrire par exemple fortement dans le sommet stratégique. Elle peut se traduire parallèlement par une exigence de professionnalisation touchant les professionnels mais aussi les bénévoles. Elle marque les associations, notamment depuis les années 80, par la place croissante prise par la technostructure, avec le développement de l'embauche de cadres et de techniciens en charge des procédures, de la qualité, des standards. La tendance managériale

peut être source de tensions dans le centre opérationnel, avec des conflits de légitimité entre la culture managériale en développement et la culture professionnelle de la relation à l'utilisateur. Cette montée de l'impératif de gestion a fait l'objet, parallèlement à son développement, d'une importante production critique³³, reliée à la critique plus générale de son emprise sur la société³⁴.

La tension entre bénévolat et salariat, autre trait caractéristique, est liée au développement de l'emploi, lui-même articulé à l'extension de l'Etat providence. L'enjeu structurel est alors celui d'une « professionnalité maîtrisée et tempérée » comme condition de la validité associative. « Trop de spécialisations professionnelles engoncent la dynamique sociale dans le carcan des spécialisations et des fragmentations. Inversement trop de bénévolat rend la gestion sinon impossible, du moins engluée dans les difficultés à retenir les bénévoles, à les stabiliser et à les convaincre d'apprentissages nécessaires à la crédibilité extérieure des services rendus » (p 108). L'apport bénévole, en fait, doit trouver sa juste place dans les différents pôles de fonctionnement, qu'il s'agisse du sommet stratégique où se joue l'inscription des compétences gestionnaires et des relations de notabilité, du centre opérationnel où se joue la structuration de la production, ou plus généralement de la relation à l'utilisateur.

Les modalités de participation sont quant à elles marquées par les caractéristiques de l'activité, centrée sur la relation personnalisée. La spécificité des activités – relationnelles, immatérielles – les place en tension dans une double logique d'objectivation des rapports sociaux, qui conditionne la capacité à conceptualiser son travail, et d'intersubjectivité, car la professionnalisation suppose aussi une reconnaissance d'autrui dans sa singularité (p 111). Dans ce contexte la participation organisationnelle est donc fortement sollicitée, dépassant les canaux formels de la participation dans le cadre du dialogue social.

Si l'on exclut la bureaucratie mécaniste qui serait caractéristique du milieu industriel, quatre configurations structurelles peuvent être distinguées selon Mintzberg³⁵ :

- la structure simple, souvent caractéristique des périodes d'émergence, où la spécialisation est faible et les rapports professionnels reposent sur la confiance,

³³ Notamment M CHAUVIERE, *Trop de gestion tue le social, Enquête sur une discrète chalandisation*. Paris, La Découverte, 2007

³⁴ V. DE GAULEJAC, *La société malade de la gestion : idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*. Paris, Le Seuil, 2005

³⁵ Tableau pages 112 et 113

- la bureaucratie professionnelle, où la structuration de l'activité a été bâtie sur les professions,
- la structure divisionnalisée, caractérisée par un siège, des standards, une logique dominante de management,
- l'adhocratie, caractéristique des logiques d'innovation, reposant sur des groupes de projet.

L'étude de la « production » associative, sans être totalement différente de celle qui pourrait être effectuée dans une organisation autre, peut néanmoins faire place à des problématiques structurantes, notamment autour de la professionnalisation, de la participation, ou autour de l'insertion des compétences managériales et de la façon dont elles vont percuter les mécanismes de décision, de coordination et de contrôle.

L'analyse stratégique ou la question du pouvoir

Comme le schématise Crozier, les acteurs investissent la structure organisationnelle comme un espace de jeu où ils vont éprouver le pouvoir que leur laisse l'existence de zones d'incertitude. Ces acteurs peuvent, comme permet de le caractériser l'analyse socio-professionnelle, s'inscrire dans des catégories communes quant à leur place dans la division et l'organisation du travail. Ils peuvent détenir différents types de pouvoir, liés au savoir, au contact avec des institutions et des partenaires, à la participation organisationnelle, ou encore à la mise en contact de réseaux cloisonnés. Les relations qui s'établissent entre les groupes d'acteurs peuvent être cartographiées, faisant apparaître selon les cas et au fil du temps des jeux d'alliance, de négociation, d'opposition. L'équilibre s'établit entre les jeux informels, qui caractérisent ces relations, et les pressions qui découlent de la hiérarchie formelle. Les ajustements informels sont en réalité aussi importants que les mécanismes de coordination prévus par l'organigramme et l'organisation formelle.

Il s'agit, dans toute organisation, de situer l'analyse stratégique en évitant deux écueils, celui du déni des relations de pouvoir, et à l'inverse celui d'une lecture exclusivement structurée par des relations de pouvoir et d'intérêt. Parmi les phénomènes spécifiques observables dans les associations figure celui de l'absence d'explication simple par le pouvoir qui serait lié à la détention du capital ; l'enjeu est alors de repérer comme se jouent d'autres relations de pouvoir, sur quoi elles reposent mais aussi dans quel cadre de relations autres elles s'inscrivent. En effet, pour l'analyse stratégique selon Crozier et Friedberg, « les acteurs se situent par rapport à des règles formelles qu'ils contournent ; il n'y a de place ni pour l'engagement venant d'un sens visé par le sujet, ni pour une définition de soi par l'épreuve d'autrui, ni pour une grammaire morale des relations sociales » (p 120). Ainsi, l'analyse stratégique a une grande capacité d'explication des

fonctionnements des organisations, « mais son incomplétude vient de l'oubli de tout comportement qui ne relève pas de l'intérêt » (p 121).

Il s'agit ainsi d'analyser comment la logique de l'institution se conjugue avec celle de l'organisation, comment les pouvoirs formels se conjuguent avec la force de l'engagement de telle ou tel dans le collectif, et comment finalement s'équilibrent les logiques de rationalité, d'intérêt et de légitimité. Dans l'association, la place des individus et des groupes d'acteurs ne se déduit pas simplement de leur place dans l'organisation du travail ; « la grande incertitude de la vie associative est la force de l'engagement des individus dans le collectif. La réponse à ce problème récurrent est indissociable d'événements concernant leurs membres, mais aussi des capacités d'attraction ou de répulsion des scènes construites en interne pour rendre les services attendus de l'association » (p 125).

Dans toute association ces équilibres sont mouvants et se recomposent au fil du temps. L'« organisation pour autrui » selon Mintzberg³⁶, dont le type peut être observé par exemple dans les associations relevant d'une logique domestique ou d'une logique d'aide, peut dériver vers une bureaucratie professionnelle, où les rôles statutaires ont pris le pas sur l'implication et l'engagement. Quant à l'association relevant du type de l'auto-organisation (Mintzberg) présente par exemple dans les associations relevant de la logique d'entraide, elle peut dériver vers l'enlèvement démocratique ou encore vers l'utopie du consensus et l'incapacité à affronter les antagonismes. Les acteurs peuvent avoir « sous-estimé la complexité des rapports sociaux de production en concentrant leur attention sur la seule séquence de décision », oubliant les autres séquences tout aussi décisives que sont la mise en œuvre ou l'évaluation des résultats (p129). Ou encore, « incapables de traiter les marginalités, les résistances, les divergences », ils peuvent être tombés dans le piège de la gestion rationnelle, ou dans celui des jeux de pouvoirs purs, avec « des grands interprètes idéologiques », l'exclusion des dissidents par les pairs, l'appel au charisme d'individualités dominantes. (p 130). Parfois, les acteurs font l'expérience « du goût amer de l'expérimentation sociale inaboutie », alors qu'ils avaient voulu « mettre en œuvre une alternative concrète à la modernité organisationnelle dont ils critiquaient les insuffisances » (p131).

Si elle est déconnectée de l'analyse culturelle, l'analyse stratégique demeure ainsi incomplète et risque de passer à côté des mécanismes structurant le fonctionnement de l'association en profondeur.

³⁶ H.MINTZBERG et al, "The invisible word of associations". Executive Forum, printemps 2005

La capacité à faire vivre une culture forte, susceptible de dépasser l'affirmation d'une égalité formelle pour prendre en compte la réalité des inégalités, « d'engendrer l'intercompréhension, la reconnaissance mutuelle et le débat » (p 131) est, selon les auteurs, une question essentielle pour les associations. Cette capacité est éprouvée tout à la fois dans les procédures d'action de l'association en interne et dans les relations avec l'extérieur. Il s'agit alors d'étudier comment, pour un acteur, les multiples interfaces participent de la construction d'une reconnaissance pour soi, dont l'attente va de pair avec l'engagement. « L'un des enjeux majeurs de la vie associative ne porte pas sur l'expertise, la communication, l'allocation de ressources ou la définition de règles mais sur la reconnaissance sociale des individus qui, en échange de leur engagement autonome, polyvalent, voire largement bénévole, demandent une attention à leurs efforts. Il s'agit en fait d'un lien social suffisant pour créer de l'identité et du positionnement personnel dans un milieu collectif » (p 132).

Ainsi, l'analyse organisationnelle et l'analyse institutionnelle relèvent de registres différents mais sont dans les associations largement imbriquées. Dans une association relevant de l'« organisation pour autrui », la question sera par exemple celle des modalités d'adhésion de l'ensemble des acteurs, au-delà de leur inscription statutaire dans l'organisation. Dans une association plus proche du modèle de l'auto organisation, la question centrale pourra être celle de la capacité à relier dans une histoire commune des membres aux trajectoires diverses et au désir d'autonomie important.

L'enjeu d'une culture commune du lien social, fondée sur l'affirmation des identités individuelles et collectives, est au cœur des fonctionnements quotidiens. Il ne s'agit pas seulement de l'identité au travail, mais au-delà, de l'imaginaire collectif. Celui-ci, qu'il soit un rêve, un projet, une utopie, un monde à construire ensemble, conditionne les relations entre les acteurs et leur relation à l'association. L'organisation n'est en ce sens pas seulement une structure qui s'impose à eux, mais également le fruit de leurs inter relations subjectives. Les fonctionnements associatifs, pour autant, ne relèvent pas nécessairement d'une logique stable et apaisée. Une tension peut exister entre l'imaginaire fécondant, qui construit le rapport à la réalité, et l'imaginaire occultant, qui la dénie et peut être à l'origine d'un problème d'adaptation³⁷.

³⁷ E.ENRIQUEZ. *Imaginaire social, reflux et représentations dans les organisations*. Connexion 3, 1967

La subordination de l'organisation au projet, qui est à la base une force de l'association, peut dans certains cas se retourner contre elle. « Ainsi une association peut développer une intégration culturelle forte par la cooptation, l'autoformation, l'éviction des déviants, le monopole de l'interprétation » (p 135). La prégnance du discours sur les valeurs peut occulter la réalité des jeux de pouvoir. Un phénomène souvent observé est celui du « cercle vicieux associatif » qui peut convertir le projet en mythe (p 136), ou du faux consensus qui est en réalité un évitement. Les mécanismes de participation, de même, constituent potentiellement un terrain critique pour cet échafaudage culturel, avec l'articulation qu'ils supposent entre ce qui relève du registre personnel et ce qui relève de l'implication professionnelle, ce qui relève du dialogue formel autour de l'organisation du travail et ce qui relève des conceptions profondes du travail et des finalités - relations sociales, lutte contre l'exclusion ou l'injustice, ... - qu'il recouvre. La question est alors celle de la capacité de l'association à articuler une participation organisationnelle et une participation institutionnelle.

4 - Associations et entreprises³⁸

Les associations sont ici étudiées comme une réponse possible à la crise que traversent les modèles d'entreprises hérités de la culture libérale dans les économies occidentales. « Si l'on s'intéresse aux dynamiques sociales de la production compatibles avec le développement des sociétés démocratiques, on est en droit de s'interroger sur l'apport de la vie associative à l'invention des formes d'avenir de l'engagement des individus au travail » (p 141).

Le constat posé est celui des effets négatifs de la gestion par la flexibilité dans le modèle anglo-saxon libéral, avec « les conséquences inégalitaires de la précarité généralisée » et « des pertes significatives de solidarités et d'initiatives collectives ». Quant au modèle rhénan, qui vise une cohésion productive par la cogestion partenariale avec les organisations syndicales et la gestion mobilisatrice par la culture d'entreprise, « il n'a pas réussi à éviter les plans sociaux dans les grandes firmes, leurs effets de terreur et le réflexes défensifs de protection de l'emploi au prix de l'exclusion par l'âge et la surqualification ». Enfin le modèle taylorien et fordiste, fondateur de la croissance, qui « exigeait la soumission du plus grand nombre aux impératifs de production formulés par une élite hiérarchique », il est atteint par les évolutions profondes de la société : le plein emploi n'est plus assuré en échange de l'acceptation des contraintes du travail, la capacité

³⁸ Chapitre 4 du livre, pages 141 à 161, correspondant au texte initial de Renaud Sainsaulieu

critique des salariés augmente avec l'élévation de leur niveau culturel, la rationalisation ne suffit plus à préserver des aléas du marché et de la concurrence.

Face à ce déficit des modèles hérités se joue dans l'entreprise la possibilité d'une mobilisation de tous les acteurs, dans le cadre d'une socialisation secondaire qui dépend moins de la reproduction que la socialisation primaire dans la famille ou à l'école. Sur cette base, la question est alors de savoir quels sont les modes de mobilisation dans l'entreprise, sur quels principes de légitimation et sur quelles régulations ils reposent. Pour autant le constat est celui de la diversité des « mondes sociaux » présentés par les entreprises, qui constituent autant de logiques à partir desquelles observer le fonctionnement des associations.

Les mondes sociaux de l'entreprise

Le constat de la diversité des modes d'organisation et de régulation du travail ressort d'une étude de socio-économie de la production effectuée auprès de nombreuses entreprises au début des années 90 (p 144) ; elle montre « une interdépendance empiriquement observée entre cinq facteurs de production : la contingence extérieure, les structures d'organisation, les modalités de gestion des hommes, les jeux d'acteurs dans le fonctionnement, les identités liées au travail et les cultures d'entreprises » (p 144). Les mondes sociaux de l'entreprise³⁹ caractérisés par ces facteurs principaux relèvent d'une part de trois grands types d'entreprises reposant sur des modes de légitimation bien identifiables et d'autre part de deux autres où la légitimation collective est mise en échec.

- « L'entreprise communauté » représente le type des établissements souvent de taille petite ou moyenne, connaissant une forte croissance et où la performance repose sur une forte cohésion sociale, avec un fort investissement dans le travail, une culture de l'interconnaissance, de réelles polyvalences et des solidarités de métier qui assurent les bases sociales d'une production évolutive sur des marchés en expansion. Dans ce milieu le principe de légitimation repose sur une double valeur, celle de l'esprit d'entreprise et celle de la réalisation de projets de réussite personnelle par la performance et par le travail, avec une forte légitimité culturelle liée au fait que la réussite individuelle et la réussite de l'entreprise sont liées.

³⁹ I.FRANCFORT, F.OSTY, R.SAINSAULIEU, M.UHLADE. *Les mondes sociaux de l'entreprise*, Paris, Desclée de Brouwer, 1995

- « L'entreprise modernisée » représente le type des établissements plutôt industriels et tertiaires, à fortes immobilisations techniques, confrontés à une exigence de modernisation, avec de ce fait des recompositions importantes pour répondre aux exigences de performance : les cultures traditionnelles liées aux technologies anciennes sont déstabilisées par le changement et l'invention de métiers et produits d'avenir. La légitimité repose sur la possibilité de réaliser un projet professionnel dans une situation de changement, si la recomposition entre métiers menacés, métiers pivots, métiers émergents peut être réussie.
- Dans l'« entreprise bureaucratique », monde social plutôt observé dans le secteur public, les rapports de travail sont profondément axés sur l'observance de règles, statuts et procédures formalisés ; la dynamique sociale repose plus sur les grades, les promotions et les strates d'ancienneté que sur les métiers et professionnalisations. Le pacte implicite qui régit les relations de travail dans les différents échelons hiérarchiques repose pour les uns (agents d'exécution) sur une reconnaissance matérielle, des horaires aménagés compatibles avec une vie extérieure et, pour les autres, sur la garantie d'une relative tranquillité sociale pour construire sa carrière et sa mobilité (p 146). L'enjeu est alors celui de l'adaptation aux contraintes de l'environnement, avec notamment la pression de la demande des usagers. Dans ce contexte, le principe de légitimation est plutôt centré sur « la défense des intérêts maison dans la mesure où ils assurent une définition formalisée des structures de qualification et de promotion professionnelle ».
- Au-delà de ces trois milieux de socialisation où les rapports sociaux sont régis par un principe de légitimation relativement cerné (respectivement culture, métiers, règles et statuts), l'enquête a montré l'existence d'un autre monde social, dit « dual », qui a vu réapparaître des formes anciennes de division du travail tayloriste, couplées à la précarisation et à la flexibilité.
- De même, dans le monde social de « l'entreprise en crise », la perte d'avenir des métiers menacés entraîne une profonde inégalité sociale entre les professionnels.

Dans les deux derniers cas, au contraire des premiers, « les figures de la domination et de l'antagonisme connotent une vie sociale oppositionnelle et sans référence culturelle commune susceptible d'établir une régulation collective au sein des rapports de travail, sauf à provoquer une mobilisation collective de grève et de révolte » (p 147). Les principes de légitimation professionnelle y sont, logiquement, déconstruits.

Dans les trois mondes sociaux où le principe de légitimation est identifiable se jouent selon les auteurs de cette analyse⁴⁰ des logiques d'action légitimes différentes, notamment selon leur inscription sur l'axe projet personnel/projet professionnel ou sur l'axe défense de la maison/développement de l'entreprise.

La question se pose alors de la possibilité de caractériser, à son tour, la logique de l'association, où *a priori* et par définition la capacité à fonder une légitimité collective sur la conciliation du même objectif devrait être essentielle (p 149).

Des mondes sociaux de l'entreprise à l'observation des associations

Les observations effectuées pour construire une sociologie spécifique de l'association conduisent les auteurs à considérer que les associations (celles qu'ils ont observées du moins) ne présentent pas un monde social d'entreprise homogène, mais plutôt l'hybridation de logiques comparables, selon les cas, à telle ou telle logique des mondes sociaux de l'entreprise : dans certaines se jouent des enjeux de professionnalisation éventuellement couplés avec une dynamique de dualisation liée à la relégation d'anciens métiers, dans d'autres se jouent des logiques communautaires en tension avec l'émergence d'une logique bureaucratique,

L'analyse des trajectoires associatives est nécessaire pour comprendre le passage d'une logique à l'autre. Ce qui fonde l'apport social associatif dans sa forme originelle, à savoir « la combinaison du personnel au collectif pour la réalisation de finalités économiques et sociales » peut évoluer au fil du temps, avec souvent le passage d'une forme initiale relativement homogène et la mise à l'épreuve ultérieure du projet collectif par la diversification des activités. Trois voies sont alors envisagées pour sortir de la perte de légitimité : celle de l'abandon de la spécificité originelle pour construire une entreprise bureaucratique, celle d'une recomposition des capacités bénévoles et professionnelles, ou enfin celle de l'expérience de l'entreprise modernisée, « dont on peut se demander si elle ne correspond pas à une conception de l'entreprise à but social » (p 156)⁴¹.

L'observation de milieux associatifs différents conduit en tous cas les auteurs à pointer des questions centrales qui mettent à l'épreuve la capacité des associations à faire vivre des rapports sociaux particuliers. Ainsi l'apport original des associations à la dynamique de recomposition

⁴⁰ Les mondes sociaux de l'entreprise, op.cit.

⁴¹ Piste qui anticipe ainsi, en quelque sorte, les réflexions qui vont se diffuser dans le milieu de l'ESS autour de la loi de juillet 2014

professionnelle, qui voit des métiers nouveaux émerger et des métiers anciens disparaître, peut être construit sur la base d'un débat triangulaire entre métiers anciens, métiers nouveaux et bénévoles dans les différents cercles de l'association (réunions de travail, conseil d'administration, ...). Leur capacité, par la participation, à analyser la demande sociale au plus près de son expression, à s'inscrire avec pertinence dans un environnement économique et social, est aussi en principe un atout pour repenser une organisation tout en refondant une légitimité.

L'association peut aussi puiser dans les potentiels constitutifs de sa forme originelle, « les confrontations volontaires entre projets personnels et dynamiques collectives » pour s'adapter à son environnement tout en consolidant son projet et sa dynamique propre. Ainsi pour Renaud Sainsaulieu, auteur de ce chapitre 4 du livre, la perspective d'avenir pourrait être celle de l'entreprise sociale : « La dynamique associative signale sans doute l'existence d'une autre forme d'entreprise, que l'on pourrait nommer à but social, car sa finalité serait précisément l'invention progressive d'une prise en charge économique d'un besoin social ». « Sans être un monde social d'entreprise en soi, la vie associative recèle dans ses fonctionnements cachés, et qui gagnent à être mieux connus, une triple leçon utile aux entreprises contemporaines : celle d'une communauté à finalité partagée ; celle d'une sortie de crise par l'échange dans les fonctionnements quotidiens ; celle, enfin, d'une réalité d'entreprise particulière pour réussir le défi d'une innovation sociale en matière de réponse solvable aux problèmes de société » (p 161).

5 - Associations et pouvoirs publics⁴²

La sociologie de l'association proposée par R. Sainsaulieu et J.L. Laville vise à montrer que celle-ci n'est pas une pâle copie de l'entreprise, qui serait caractérisée par son déficit de professionnalisme ou son retard gestionnaire : elle table plutôt sur « une interpellation mutuelle de l'entreprise et de l'association ». Comme l'ont déjà construit les analyses de la dimension institutionnelle, de la dimension organisationnelle et du rapport à l'« entreprise », l'approche veut également mettre en évidence la relation singulière qui se joue entre les associations et leur environnement : elles sont « ancrées dans différentes conceptions de la solidarité [leur conférant] une singularité institutionnelle (...) qui explique des rapports complexes aux pouvoirs publics ». (p 162)

⁴² Chapitre 5 du livre, pages 162 à 208, écrit à partir d'un travail commune avec Adalbert Evers, Geneviève Poujol et Yves Vaillancourt.

L'hypothèse néo-libérale est figurée de manière exemplaire par le schéma de la régulation des services sociaux par les gouvernements anglais à partir des années 80, avec le passage d'une régulation tutélaire (où les pouvoirs publics exerçaient un pouvoir d'édition des normes et de contrôle) à une régulation marchande (où leur rôle se déplace, pour réduire les coûts, vers l'organisation de la mise en rapport de l'offre et de la demande). Dans ce que l'on peut qualifier de quasi-marché (où le financement direct des prestations par l'utilisateur peut être complété par des financements publics) se joue un scénario « consumériste » : « l'emphase mise sur la liberté des consommateurs occulte leur rôle de citoyens », électeurs mais aussi capables de s'engager dans des actions civiques, d'impulser des formes de solidarité, de concevoir des services sociaux à partir de leur expérience et en se regroupant en association (p 164). Ce scénario, observé dans plusieurs pays d'Europe, a pu produire des effets différents sur les associations, selon les cultures nationales et les régulations à l'œuvre. Le mouvement général, toutefois, tend à installer un nouveau management public⁴³ qui fait prévaloir les mécanismes marchands d'affectation des ressources, d'où la consolidation dans les associations d'une culture gestionnaire. Paradoxalement se développe non le pluralisme, mais un éthos managérial présent dans tout le spectre des services sociaux⁴⁴.

Dans ce schéma, toutefois, peuvent finalement s'inscrire deux formes d'associations, avec des associations prestataires de service à la dimension économique et marchande accentuée, mais aussi des associations caritatives ou philanthropiques. « C'est la réactualisation d'une tradition libérale soucieuse de paix sociale où l'échange contractuel sur le marché doit être complété par l'aide aux plus pauvres » (p 166). En somme on peut selon les auteurs voir dans ces évolutions une forme de résurgence de la logique qui a vu, au XIX^e siècle, émerger une critique de l'action étatique soupçonnée d'encourager la passivité⁴⁵. Les associations philanthropiques sont tolérées pour le lien social qu'elles maintiennent, mais « à condition qu'elles s'interdisent toute parole publique sur la structure de la société » (p 168).

Dans l'hypothèse social-étatiste les tenants du service public, en réaction à la pensée unique néolibérale, le réaffirment comme la réponse la plus adaptée pour prendre en compte de nouveaux besoins sociaux. Ce courant, présent notamment dans le syndicalisme du secteur

⁴³ OCDE, *Managing with Market-type mechanisms*, Paris, Public Management studies, 1993

⁴⁴ R.PINKER. *Making sense of the mixed economy of welfare*. Social Policy Administration, Vol 26, N°4, p 273-284

⁴⁵ R.CASTEL. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, Chapitre V, « Une politique sans Etat ».

public, adopte « la position symétriquement opposée à celle des tenants du tout marché en soutenant que l'offre publique est synonyme de meilleure qualité dans les services et de lutte contre les inégalités » (p 168). Mais ce courant n'a eu dans les faits qu'un faible impact sur la place du service public, sommé au contraire de se réorganiser, de se moderniser autour de son rapport à l'utilisateur, d'améliorer ses capacités de contractualisation entre acteurs publics comme avec les tiers.

Autre voie de réforme, la logique de l'activation des dépenses sociales s'est développée, dans le champ de l'emploi et de l'exclusion notamment, sans produire pour autant d'effets significativement positifs pour les plus défavorisés ; d'où l'émergence d'une nouvelle génération de politiques, autour du traitement social du chômage, hybridant les logiques de la réglementation des activités (publics, prestataires habilités, fonctionnement) et du marché. Ainsi cette voie social-étatique, supposée porter la re-légitimation du service public, débouche en fait sur une économie intermédiaire où ont été convoquées les associations. Supposée aussi constituer, notamment par des marchés transitoires de l'emploi, une passerelle vers l'entreprise, cette économie intermédiaire perdure en fait avec le chômage. Elle renvoie à la question d'une alternative aux statuts d'insertion qui maintiennent les personnes concernées en situation d'inféodation. Pour les tenants de la relance de l'investissement public, la solution serait plutôt le financement de véritables emplois publics qui auraient des effets durables, à la fois au plan économique et au plan social, dans une logique de cercle vertueux.

Dans ces différents schémas, la logique social-étatique renvoie les associations à un rôle secondaire, subsidiaire, à défaut de véritable solution (ou en l'attente de celle-ci). « Cet impensé sur les conditions de l'initiative [...] peut hypothéquer la stratégie social-étatiste et se révèle dans la place laissée en son sein aux associations, où celles-ci ne sont que des supports pour les mesures publiques et où leurs logiques de projet sont rabattues sur des logiques de programme » (p 174).

Avec l'hypothèse solidaire, les auteurs avancent la nécessité de mettre en place non seulement des droits individuels (qui ne suffisent pas à juguler les phénomènes d'isolement et de marginalisation) mais aussi des modes d'action collective soutenue par l'Etat, responsable non seulement en matière d'équité fiscale et de protection sociale, mais aussi de ré-articulation entre la vie sociale, la vie économique et le fonctionnement démocratique. Cette perspective suppose une nouvelle articulation entre la société civile et l'Etat ; elle relève aussi, face aux nouvelles inégalités, d'une conception renouvelée des solidarités, combinant celle qui s'exerce à travers un ensemble

de droits et celle qui s'exerce, directement, dans la mise en œuvre du lien social⁴⁶. Il s'agit alors d'une nouvelle frontière, « difficile à franchir car la promotion de biens communs et la préservation de relations sociales posent de redoutables défis, pour se conjuguer avec les principes de liberté et d'égalité constitutifs de la communauté politique » (p 176).

Cette perspective de relations partenariales entre l'Etat et la société civile suppose aussi une nouvelle délimitation des sphères économique et sociale : il ne s'agit pas seulement de contenir les dégâts de l'économie marchande, mais plutôt de reconnaître le caractère pluriel de l'économie, avec une économie marchande, une économie non marchande, une économie non monétaire et, dans ce cadre, une économie sociale et solidaire combinant marché, redistribution et réciprocité. Bien que balbutiantes, les activités inscrites dans ces formes renouvelées d'activité économique existent néanmoins selon les auteurs de manière significative (par exemple les corporations de développement économique communautaire ou les Centres locaux de services communautaires au Québec⁴⁷). En France, en Allemagne, ont été menées dans les années 90 avec parfois même le soutien de la Commission européenne⁴⁸, des expériences multiples d'arrimage repensé entre l'Etat et la société civile pour porter le développement économique et social, visant à soutenir l'auto assistance par des moyens financiers issus de l'Etat providence, tout en préservant aux initiatives la marge de manœuvre nécessaire.

« La singularité de cette hypothèse de solidarisation est qu'elle intègre la dimension politique des associations, tout en s'attachant à encourager leurs réalisations économiques. Au lieu de satisfaire des consommateurs ou de verser des allocations à des assujettis, elle veut s'adresser à des citoyens et elle admet l'apport associatif multiforme où comptent autant les dissidences, résistances et innovations que les prestations de service » (p 181).

Alors que l'orientation vers l'une ou l'autre des trois hypothèses s'est inscrite dans les rapports historiquement entretenus entre Etat et associations au niveau national, le cas de la France est caractérisé par « un progressisme politique identifié à l'action de l'Etat dépositaire de la volonté générale et où le soupçon récurrent de particularisme partisan marque l'association ». Ainsi, la question de la légitimité des associations se pose avec une acuité particulière en raison des spécificités de l'espace public français (p 181).

⁴⁶ J.P.FITOUSSI, P.ROSANVALLON. *Le nouvel âge des inégalités*. Paris, le Seuil, 1996. M.ELBAUM, « *La lutte contre les inégalités sociales. Après la mise entre parenthèses, une nouvelle exigence* ». Esprit, 12, décembre 1995.

⁴⁷ J.L. FAVREAU « Développement économique communautaire en Amérique du Nord ». Travail, n° 29, été automne, dossier économie solidaire, 1993

⁴⁸ Commission européenne, Premier rapport sur les initiatives locales et le développement de l'emploi. Document de travail de services de la commission. Novembre 1996. Sec (96) 2061 p 28

Cette question de la légitimité associative demeure entachée en France par la suspicion persistante qui pèse sur les corps intermédiaires⁴⁹ ; celle-ci se structure autour de la crainte d'une citoyenneté qui pourrait se construire en dehors de la communauté nationale et avec pour conséquence un contrôle de l'Etat sur les différentes formes d'organisation de la société civile. Cette volonté de contrôle se traduit notamment pour les associations « par la constante subordination des activités économiques qu'elles mènent à l'action de l'Etat social ». Trois phases sont identifiables dans la trajectoire des relations entre associations et pouvoirs publics, avec une phase d'émergence bien antérieure à la loi de 1901, une phase de renforcement du mouvement de création après la seconde guerre mondiale et, enfin, une phase contemporaine.

L'émergence associative est à analyser en parallèle avec l'histoire du pouvoir central en France ; celui-ci est hérité de la royauté, repris dans l'ordre républicain, sous-jacent dans une culture politique intégrée que nourrit, aussi, un rapport à la religion marqué par le catholicisme (dans les pays à majorité protestante le rapport entre l'Etat et les associations est très différent). Ainsi au XIX^e siècle, traversé par la question associative, revient la revendication d'un droit d'association prohibé par le pouvoir jacobin au cours de la révolution française : la loi Le Chapelier, notamment, avait prohibé en 1792 toute association de membres d'un même métier ; les associations religieuses avaient également été interdites. L'histoire des associations montre comment ces interdictions ont été prolongées au début du XIX^e siècle sous l'Empire. L'« effervescence associationniste » engendrée par l'émergence de la question sociale (p 184) verra ensuite et pour un temps se développer de nombreuses initiatives, autour du travail, portées par des penseurs influents ou des ouvriers ; mais à partir de 1848 « la répression de tous ces mouvements, le découragement des associations ouvrières et le contrôle des mutuelles, portent un coup d'arrêt à cet élan associationniste », que supplantent l'action publique et les œuvres philanthropiques, dans l'éducation populaire et la charité notamment.

Ainsi l'étape de 1901, année importante pour la reconnaissance des associations, est à inscrire dans le prolongement des lois libérales qui ont, à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, reconnu la liberté de réunion, la liberté de la presse et le droit des sociétés sans but lucratif mais pas celui des associations. Reconnu à partir de 1901, le droit d'association sera introduit avec une

⁴⁹ Notamment J.ION. *La fin des militants*.

capacité économique limitée, qui distingue la « petite personnalité » et la « grande personnalité » accessible seulement aux associations d'utilité publique, par souci d'éviter la constitution des biens de main morte à une époque où l'Etat cherchait, notamment, à briser l'influence des congrégations et à limiter le pouvoir du clergé.

« C'est dans les statuts de l'économie sociale - coopératif, mutualiste et associatif - que se lisent les traces de la nébuleuse associationniste caractéristique de la première moitié du XIX^e siècle », avec dans chacun d'entre eux des contraintes témoignant d'une volonté de contrôle par l'Etat. « Ces statuts, en même temps qu'ils émanent d'une « demande sociale », confortent le découpage institutionnel entre deux économies : une économie de marché et une économie hors marché sous tutelle étatique » (p 187). Dans les associations, l'abondement des moyens de l'activité passe par la vérification de leur conformité à l'intérêt général, à défaut de quoi leurs ressources sont restreintes. « Ce positionnement contient en germe leur incorporation à venir dans des dispositifs étatiques de gestion du « social » » (p 188).

Le projet associationniste du XIX^e siècle n'a de fait pas débouché sur la perspective visée, qui devait permettre de « poursuivre le cheminement démocratique en reconnaissance dans l'économie des formes d'initiative non liées à la propriété du capital », autrement dit le prolongement dans le fonctionnement économique de la révolution des droits civils. « L'échec de ce projet tend à faire coïncider libéralisme et démocratie », comme la loi Le Chapelier qui avait interdit les corps intermédiaires, assimilés aux privilèges. Le coup d'arrêt mis aux formes d'entraide et d'auto organisation, conjugué à la destruction des anciennes corporations, renvoie à l'Etat et à la philanthropie la protection des individus confrontés au risque et à l'insécurité. Parallèlement, l'initiative économique est dès la deuxième moitié du XIX^e siècle légitime uniquement de la part des détenteurs de capitaux, toute autre initiative faisant l'objet d'une stricte surveillance par l'Etat. L'Etat est alors producteur du social, par la réglementation de l'économie et par l'organisation de la protection dans l'économie. Ces épisodes ne peuvent être considérés comme des péripéties historiques : ils constituent au contraire en quelque sorte « un code génétique à partir duquel va se dérouler un programme dont les développements ultérieurs ne feront qu'exprimer les virtualités qu'il contient (...), des fondations à partir desquelles va s'échafauder l'architecture des interventions étatiques qui vont par la suite se ramifier et renforcer leurs cohérences autour de ces axes constitutifs » (p 189).

Le renforcement continu de l'encadrement associatif est un trait marquant des relations entre associations et pouvoirs publics en France. Le développement des associations suivra le fil

de l'histoire sociale française, avec plusieurs mouvements successifs de création. L'un des faits marquants est selon les auteurs l'intrication entre associations et pouvoirs publics initiée par le régime de Vichy au début des années 40, dont témoigne par exemple l'UNAF (Union nationale des associations familiales), avec un système d'agrément préalable à une aide d'Etat. Après la guerre, un large accord national sous-tendu par une égalité sociale et économique à venir a vu le développement de l'Etat providence s'inscrire parallèlement au développement économique ; les associations ont été alors intégrées dans l'orbite administrative et placées sous le contrôle d'un vaste appareil de normes juridiques portant sur leurs activités et leur financement, dans le secteur social notamment⁵⁰. L'intérêt porté aux associations par les pouvoirs publics est lié à leur souplesse de fonctionnement, à leur capacité à dépasser les cloisonnements et à améliorer l'efficacité administrative, dans les champs insuffisamment couverts par l'intervention étatique ou pour répondre à des demandes qu'elles vont contribuer à révéler. Cette articulation entre l'Etat social et les activités associatives va de pair avec une forme de séparation et d'articulation entre l'économique et le social, dans une période d'expansion où la compétitivité alimentait la solidarité (p 194).

Recomposition et reproduction se conjuguent en fait dans un double mouvement qui structure les relations entre associations et pouvoirs publics. Le développement de l'activité des associations a pu s'effectuer dans un contexte favorable dans la période des années 60 et 70, mais les années 80 ont amorcé une longue période de repositionnements réciproques liés d'une part aux difficultés économiques et à leur effet sur les politiques publiques et, d'autre part, à la décentralisation. Les associations, et « surtout celles organisées sur la forme fédérative adaptée à un système centralisé », ont subi l'effet du désengagement de l'Etat.

La remise en cause de certains « quasi monopoles associatifs » a été également portée, dans cette même décennie 80, par l'ouverture aux entreprises de champs d'activités jusqu'alors dévolus aux associations ou aux services publics, dans l'aide à domicile et dans le champ de l'insertion par l'économique. Dans le milieu des années 80, avec par exemple les travaux d'utilité collective ou les contrats emplois solidarité, a progressivement émergé une économie intermédiaire, traduisant la tentative d'une articulation renouvelée entre politiques de l'emploi et politiques sociales traditionnelles. Mais le pari sur une impulsion associative pour la création d'activités et d'emplois par ces politiques « ne doit pas faire oublier leur manque d'ampleur » face aux problèmes posés et « leur aspect périphérique au sein des actions étatiques ». Les modalités de financement des

⁵⁰ La politique sociale et les associations. IGAS, Paris, 1985

activités ainsi développées ont introduit « de nouveaux mixages entre ressources marchandes et non marchandes », avec la mobilisation composite de financements publics directs (aide aux postes), d'exonérations de charges sociales, de ventes de productions ou de services. Les pouvoirs publics ont tout à la fois cherché à soutenir les initiatives associatives dès lors qu'elles pouvaient contribuer à la création d'activités économiques et d'emplois, et de fait procédé à leur instrumentalisation et à leur normalisation par leur codification dans des procédures administratives, autrement dit dans les « dédales administratifs ». « Au-delà de l'anecdote, transparait là une difficulté pour la puissance publique à négocier avec des projets originaux et à laisser des espaces expérimentaux à des acteurs collectifs ». Cette époque a aussi vu émerger différentes réflexions sur la nécessaire réforme d'un statut associatif insuffisamment adapté, pour mobiliser plus largement les parties prenantes, pour constituer des fonds propres, d'où l'invention de réponses spécifiques, comme les titres associatifs ou les sociétés coopératives d'intérêt collectif.

Ces évolutions mettent à jour une orientation politique ambivalente, qui fixe des objectifs sans les doter de moyens financiers suffisants, qui ré instaure une forme de clivage entre le social et l'économique tout en renforçant la directivité de l'Etat, qui veut soutenir l'initiative tout en exigeant des effets de masse à court terme. Dans ce contexte, les pressions étatiques à l'œuvre ont souvent débouché elles aussi, et même si elles découlaient d'une logique administrative différente de celle des décennies précédentes, sur une instrumentalisation des projets associatifs.

Les pressions normalisatrices qui sont donc un trait commun de ces différentes phases des politiques publiques s'inscrivent plutôt dans le schéma de l'hypothèse social-étatique ou de l'hypothèse néolibérale : dans certains champs les associations doivent faire face au développement des appels d'offre et de la contractualisation, traduisant une volonté de sortir de la subvention et de l'économie parapublique pour se rapprocher de l'économie marchande (p 203). Dans d'autres schémas se développe plutôt une instrumentalisation dans des politiques où le partenariat relève d'ingénieurs sociaux inscrivant les associations dans des relations à la fois complexes et ambivalentes : les associations y sont à la fois convoquées pour le supplément d'âme qu'elles peuvent apporter aux approches trop techniciennes du social et critiquées pour leur bricolage, supposées innover et respecter des procédures hyper codifiées, En tous cas ces logiques « ne laissent guère de place à l'hypothèse solidaire ». Elles reviennent à « occulter la dimension autonome [des associations] d'êtres collectifs producteurs de citoyenneté, de participation et d'anticipation sociale, de projets propres s'ancrant dans la demande des populations et des usagers. C'est dénier leur espace autonome dans la société comme leur

fonction d'interpellation et d'expression » (p 205). Les associations sont alors conduites à dénoncer « le rabattement qui s'opère depuis des années du civique sur le technique ». Dans les ouvertures apparentes qui masquent en fait le maintien d'un contrôle étatique, dans les ré articulations entre logiques publiques et logiques marchandes, la reconnaissance de la légitimité et de l'émergence associatives butent sur la normalisation, malgré les apports de la recherche⁵¹.

La remise en perspective de l'hypothèse solidaire peut toutefois, selon les auteurs, prendre appui sur les enseignements de l'histoire. Ainsi « l'hypothèse solidaire n'est pas complètement dénuée de ressources à condition que la réflexion sur l'avenir prenne en compte la genèse de l'idée de solidarité ». Telle qu'introduite par Leroux dans le débat moderne, elle « correspond à une problématisation du lien social en des termes autres que contractuels » (p 206). La société n'est pas le résultat d'un contrat⁵² et la solidarité est une relation concrétisant la liberté et l'égalité entre les membres de la communauté politique ; elle met en jeu les sociabilités primaires, s'éprouve dans les pratiques collectives, peut intervenir dans la construction de l'économie. Face à l'ampleur des dérèglements issus de la révolution industrielle, les solidaristes ont néanmoins aussi, avec Durkheim, proposé « une forme d'acquittement de la dette sociale avec la solidarité organique », soit une assurance mutuelle obligatoire complétant les solidarités primaires. Il s'agit ainsi de la « reconnaissance des droits sociaux qui manifestent l'inscription de l'économie dans un ordre politique démocratique ». Autrement dit, la construction de la protection sociale a été rendue possible par la rupture avec l'imaginaire libéral, sous l'influence de ces courants. Mais le succès de l'Etat social a ensuite entraîné « l'oubli de la matrice de l'entraide mutuelle qui l'avait en partie engendrée » (p 206).

L'analyse du fonctionnement des associations relève ainsi non seulement de l'étude de leurs logiques internes, mais aussi de la prise en compte du contexte institutionnel dans lequel elles s'inscrivent, avec des contextes nationaux qui leur seront plus ou moins favorables ; et d'ailleurs, aussi, des évolutions qu'elles auront pu impulser.

6 - Associations et société

« Différent des entreprises bien qu'adoptant parfois les traits d'une entreprise sociale, distinct des pouvoirs publics bien qu'y étant souvent arrimé, le fait associatif connaît, dans le dernier tiers du XX^e siècle, un regain notable d'actualité » (p 208). Dans cette perspective, Renaud Sainsaulieu et

⁵¹ Voir notamment Richez-Battesti N., Petrella F., Marival C., « Risques et potentialités des restructurations interassociatives », *RECMA*, 2017/2 (N° 344), p. 41-57. DOI : 10.7202/1039581ar. URL : <https://www.cairn.info/revue-recma-2017-2-page-41.htm>

⁵² P.LEROUX

Jean-Louis Laville montrent dans ce chapitre l'actualité du fait associatif ; ils soulignent comment il s'inscrit entre communauté et société ; enfin, ils mettent en lumière ses liens avec la démocratie.

Le fait associatif dans les transformations des rapports entre Etat et marché

Le fait associatif contemporain doit être resitué dans le mouvement dont il est issu avec, pour ne rappeler que ses racines au XX^e siècle, une logique articulant l'économie et le social par un système de prélèvement et de redistribution dévolu à l'Etat et des activités associatives inscrites pour l'essentiel dans l'économie non marchande. Mais ce système, adossé à la croissance, a vu ses fondements sapés non seulement par la crise économique mais aussi, en amont, par la remise en cause dès la fin des années 60 d'un modèle de société fondé sur la division du travail, la division des rôles, la consommation. Les « nouveaux mouvements sociaux » – féministes, écologistes, ... - ont popularisé dans l'espace public la critique d'une conception du progrès fondée sur la croissance. La synergie marché-Etat, qui atteignait alors son plein rendement, a été atteinte par une crise des valeurs, avant la crise économique (p 212). Cette dernière a sapé une partie des équilibres de l'Etat-providence, notamment par la déstabilisation de ses ressources et par la mise à l'épreuve des mécanismes de redistribution qu'il avait institués. Ainsi l'onde de choc des difficultés de l'économie marchande s'est propagée à l'économie non marchande. Le compromis autour du rôle de l'Etat a été lui-même atteint : « le goulot d'étranglement dans lequel est pris l'Etat providence amplifie alors la critique à son égard, ce que ne manquent pas d'exploiter les partisans de la dérégulation et de la déréglementation » (p 213); l'opinion publique oscille quant à elle entre différents courants, croisant la volonté de préserver les acquis sociaux, l'exigence d'une modernisation du service public au profit des usagers et le rejet de l'entreprise étatique.

Dans ce contexte, **le fait associatif articule le lien social au registre politique**. L'association, en effet, prend appui sur les relations interpersonnelles mais se projette au-delà, par une action dans la société, qu'elle soit complémentaire de l'action étatique, ou contestataire, ou œuvrant pour la réponse à des besoins nouveaux. De fait, comme l'ont montré les sciences sociales dans les années 60 et 70, les associations ont servi de lieu d'apprentissage du pouvoir, proposant par exemple pour la classe moyenne un mode d'accès à la vie politique au niveau municipal. Face à la diversité des fonctionnements associatifs, toutefois, il ne serait pas pertinent d'assimiler les associations à une force politique homogène : « certains dispositifs associatifs sont plus centrés sur les prestations pour leurs membres que sur le devenir de la société » (p 217). C'est pourquoi le fait associatif ne coïncide pas avec le mouvement social, même s'il le recoupe partiellement au

sens où les associations sont des groupements volontaires susceptibles d'agir sur les orientations de la société.

La conceptualisation du rôle des associations dans la société peut en tous cas être nourrie par le renouveau des travaux sur la société civile⁵³, non comme opposition à l'Etat mais comme mode d'articulation entre le politique institutionnel et le politique non institutionnel⁵⁴, où s'expérimentent la réflexivité, l'intersubjectivité et la dimension délibérative, où s'articulent l'expression de l'individualité et de l'action collective. L'analyse des associations et de leur rapport à la vie politique est aussi alimentée par les études sur les transformations des modes de socialisation, avec les différences d'inscription observables successivement dans les sociétés traditionnelles, dans les communautés héritées, familiales et ethniques, dans la société salariale, ...

L'inscription des associations dans la sphère économique, enfin, peut être appréhendée par de nombreux travaux qui en ont montré l'ampleur⁵⁵ et les modalités particulières⁵⁶. Le développement de la place des associations dans l'économie au XX^e siècle est à relier à l'évolution de la structure productive : elles sont quasiment absentes de l'industrie et de l'agriculture, mais leur activité croît dans le tertiaire relationnel⁵⁷, ou les économies où s'intensifient les relations de service et les interactions sociales. L'étude de l'évolution du rôle des associations ne peut être détachée de l'analyse des transformations profondes de l'économie, avec l'évolution des rapports sociaux qui y est associée. Ainsi la place des associations est liée à celle du développement des emplois et à la professionnalisation dans le champ de la santé et du social, de même qu'elle s'analyse au vu des grandes recompositions qui traversent leur champ d'activité, qu'il s'agisse du désengagement de l'Etat, de la stagnation des dépenses publiques, du courant de la marchandisation ou encore de l'évolution de la place de l'utilisateur.

Le fait associatif entre communauté et société

La communauté, où les relations sont principalement d'ordre affectif et sentimental, et la société, où elles sont d'ordre rationnel et abstrait, sont deux formes distinguées par Tönnies à la fin du XIX^e siècle⁵⁸, montrant comment le principe communautaire qui assure la cohésion sociale dans

⁵³ J.L. COHEN, A. ARATO, « Un nouveau modèle de société civile » Les temps modernes. Juillet 1993. N°564. 4^{ème} année, p.41.

⁵⁴ L. MAHEU, Identité et enjeux du politique.

⁵⁵ Notamment V.TCHERNONOG

⁵⁶ Notamment D.DEMOUSTIER.

⁵⁷ Voir notamment B.PERRET, G ROUSTANG, l'économie contre la société, Paris, le Seuil, 1993

⁵⁸ 1887 ; F. Tönnies, « Communauté et société », Paris, Ret, 1977

les sociétés traditionnelles est battu en brèche par l'apparition dans la modernité d'un autre principe, le principe sociétaire. « Domaine de l'hétérogène, la société exprime la recherche du bonheur individuel procédant par décision en vue d'un but médité et par des systèmes de pensée qui mobilisent la connaissance » (p 239). Dans le prolongement de cette distinction, Weber⁵⁹ caractérise en 1921 deux types fondamentaux de relations sociales, la communalisation fondée sur un sentiment subjectif d'appartenance et la sociation où les relations relèvent de compromis d'intérêts motivés rationnellement. La perte de l'évidence et de l'unité du sens du monde conduit alors l'individu à recréer du sens, et ce dans un mouvement de différenciation des sphères de l'activité humaine.

Au-delà de ce courant se développent les analyses qui appréhendent les activités humaines par le prisme de l'intérêt. **La perspective utilitariste** recouvre toutefois des acceptions différentes. Chez Bourdieu⁶⁰, notamment, l'analyse repose sur la prédominance des rapports de classe dans lesquels l'agent adopte des comportements déterminés par le champ dans lequel il est inscrit. Dans cette approche les associations ne sont qu'un masque cachant des rapports de classe ; dans une autre logique, le paradigme de l'individualisme méthodologique appréhende le fait social comme l'agrégation des comportements des acteurs, eux-mêmes capables de déterminer individuellement leurs priorités en fonction des objectifs qu'ils se sont assignés. Influencé par cette approche, le prisme de la théorie de la mobilisation de ressources connote l'appréhension du fait associatif, avec la mise en lumière des activités et des capacités d'organisation qu'il recouvre. L'angle ainsi retenu pour analyser les associations conduit à privilégier l'utilité qu'elles représentent pour leurs parties prenantes : l'intérêt de ses membres, celui de ses usagers – par exemple lorsque l'association est créée par des consommateurs pour résoudre l'asymétrie d'information avec le producteur d'un service – et au bout du compte une maximisation des résultats attendus supposée découler de l'action commune. Ce cadre d'analyse gomme les motivations autres que l'intérêt, parce qu'elle les considère comme un leurre, ou encore car elle n'en reconnaît pas la validité. Or, selon les auteurs de « L'association, sociologie et économie », cette approche exclusive est doublement réductrice : non seulement car l'articulation rationnelle de projets individuels suppose, au préalable, qu'il y ait eu rencontre interpersonnelle ; mais aussi car ces relations interpersonnelles n'existent pas en dehors d'un milieu, d'une appartenance sociale, d'une société. Ainsi, par exemple, « l'action philanthropique est certes conforme à l'intérêt

⁵⁹ M.WEBER, *Economie et société*, Paris, Plon, 1995, traduction française, p.78

⁶⁰ P.BOURDIEU, *La distinction- critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979 ; *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980

du groupe qui la met en œuvre mais elle prend appui sur l'affirmation de valeurs bourgeoises qu'il s'agit d'inculquer au « peuple » (p 249).

La perspective normative ne peut être évacuée pour appréhender véritablement le sens de l'action volontaire qui trouve place dans une association. Ainsi Weber lui-même ne réduit pas la rationalité à l'intérêt ; il montre au contraire que la sociation peut être motivée de façon rationnelle en finalité, ou de façon rationnelle en valeur (éthique, esthétique, religieuse, ...).

La perspective communautaire dénie la pertinence des analyses qui portent sur la capacité de l'individu à opérer des choix fondés rationnellement sans les rattacher à une histoire, une inscription sociale, une subjectivité. Une telle conception est une fiction car « il est impossible de définir des droits et libertés hors d'une communauté où peut être faite l'expérience d'une compréhension mutuelle » (p 252). Autrement dit, le sentiment subjectif d'appartenance et l'adoption de normes communes sont liés. Il est difficile d'en détacher l'action commune qui repose sur une rationalité en valeur. Les auteurs de « L'association, sociologie et économie » critiquent les tenants de cette approche quand ils « proposent de substituer à l'ordre libéral un ordre communautaire », ce qui les rend « suspects d'un rejet de la modernité et d'une nostalgie de la tradition » ; mais ils saluent leur apport dans la mise en lumière de l'articulation entre libéralisme et démocratie, qui ne se recouvrent pas exactement ; car la démocratie suppose, dans la citoyenneté, un minimum d'engagement des individus. Ainsi, dans une société reposant seulement sur le libéralisme – avec émancipation des individus et objectivation des rapports sociaux- le lien social serait, comme le souligne Simmel, menacé⁶¹ ; la recherche principale de l'intérêt dans la relation à autrui débouche sur le soupçon, la tentation du retrait si l'intérêt individuel n'est pas assuré et, finalement, sur le désengagement et l'anomie.

La référence à l'intérêt – individuel ou commun - et à la logique de la contractualisation échouent au bout du compte à expliquer la complexité des relations que nouent les individus dans une association : « l'association ne peut être considérée seulement comme une démarche regroupant des individus unis par des valeurs ou des intérêts communs, elle implique une adhésion volontaire supposant un horizon d'intelligibilité, de signification, qui est nécessairement intersubjectif » (p 255).

⁶¹ G SIMMEL, Philosophie de l'argent. Paris, 1987, Presses universitaires de France (traduction française).

« Le paradoxe de l'association est donc de relever à la fois du principe sociétaire et du principe communautaire » ce qui écarte l'analyse selon laquelle on pourrait opposer modernité sociétaire et tradition communautaire (p 256). Comme le soulignait déjà Durkheim, le principe communautaire peut au contraire être actualisé dans la modernité à travers des groupes secondaires intercalés entre l'Etat et les individus, au premier rang desquels la corporation qui redeviendrait « un groupe défini, organisé, en un mot, une institution publique »⁶². Certes l'association peut être dévoyée pour servir de cadre à une appartenance figée perpétuant la tradition⁶³, mais elle n'en constitue pas moins un support en capacité de résister à ces tentatives : « aucun pouvoir légitime ne peut s'exercer en son nom sur ceux qui ne sont pas membres ». Ainsi toute explication du phénomène associatif qui tenterait de retenir uniquement le prisme sociétaire, ou uniquement le prisme communautaire, serait réductionniste. La compréhension du phénomène associatif suppose, au contraire, d'analyser comment ces principes se combinent et contribuent, ce faisant, à la vie démocratique : cette ambivalence associative « tient à l'originalité fondamentale de l'association, qui est de s'inscrire dans un espace démocratique revendiquant la liberté et l'égalité entre ses membres. C'est en approfondissant la réflexion sur la démocratie qu'il est possible de mieux comprendre le fait associatif » (p 258).

Association et démocratie

La définition de la démocratie comme communauté spécifique, irréductible à tout autre, converge chez plusieurs auteurs⁶⁴ montrant comment « la communauté politique en démocratie suppose une sphère publique distincte de l'espace privé, dans lequel puisse se dérouler un processus argumentaire, au sein d'un régime où les critères de justice sont la liberté et l'égalité des individus attestées par la citoyenneté dont ils disposent » (p 259).

L'espace public, qui ne préexiste pas mais relève d'une construction, s'institue par l'élaboration des conditions d'une communauté possible. L'espace public pluri centré institue des intervalles qui relient sans intégrer ; il inscrit la pluralité dans la visée de la communauté⁶⁵. Dans la société moderne, à la différence des communautés antérieures, le monde commun fait défaut par principe : il n'existe en effet que si le dialogue avec les autres s'instaure et débouche sur l'élaboration des règles partagées permettant de fonder le vivre ensemble. Dans la communauté

⁶² E.DURKHEIM, De la division du travail social, Paris, PUF, 1973, p.VI et VIII

⁶³ Les auteurs font ici notamment référence à la tentative du régime de Vichy d'ancrer la renaissance corporative dans la législation associative

⁶⁴ J.M FERRY Qu'est-ce qu'une communauté politique? MOUFFE, Le libéralisme américain et ses critiques ? Esprit, mars 1987 (traduction française). M.WALZER, Sphere of justice, New York, Basic Books, 1983

⁶⁵ E.TASSIN, « Espace commun ou espace public », Hermès, N°10, 1992

politique s'exercent différentes tensions constitutives : elle tend vers l'universalité tout en s'inscrivant nécessairement dans un cadre spatial et temporel ; elle est confrontée à sa perpétuelle recomposition, car « l'espace public ne vaut que s'il est en mesure de ménager la pluralité des opinions, la conflictualité des intérêts et la différence des perspectives » (p 261). Mais la capacité de l'espace public à rendre compte de sensibilités variées dans la société n'est jamais assurée. On peut plutôt, selon Habermas, parler d'espaces publics pluriels : où à la fois se produisent du sens, des identités et des normes sociales, où se confrontent les impératifs systémiques et les mondes vécus. Face aux pouvoirs institués - et notamment les pouvoirs structurés et agencés à l'Etat - l'existence des espaces publics autonomes conditionne la qualité de la vie démocratique⁶⁶. Dans les associations, en particulier, peuvent se cristalliser des espaces publics autonomes diversifiés, indépendamment des pouvoirs institués et de l'influence des médias de masse.

Pour autant cette perspective n'est pas une vision idéalisée de la société civile, dont les espaces publics sont traversés de tensions, d'affrontements, de négociations entre classes et groupes sociaux. La place des associations est à analyser au vu d'un contexte historique donné, dans le cadre de rapport de forces et de conflits sociaux, donc à inscrire dans des contextes culturels, sociaux, idéologiques. L'analyse suppose aussi de prendre en compte une réalité composite : les associations peuvent aussi être instrumentalisées par des manipulateurs ou des démagogues ; mais il n'en reste pas moins que les associations « modèlent partiellement les espaces publics dans la société civile » et entretiennent ainsi « une relation intrinsèque avec la démocratie » (p 264). Certes toutes les associations n'œuvrent pas pour la démocratisation de la société, mais « le fait associatif participe de la démocratie, comme l'attestent d'ailleurs les contrôles étroits dont il fait l'objet dans les régimes totalitaires ». L'analyse historique et politique des associations peut être reliée à cette approche mobilisant les concepts d'espace public et de société civile : au-delà de leur production, elles sont aussi des « vecteurs de projets », portant des activités diverses, allant d'activités pour leurs membres jusqu'à des campagnes d'information pour les non-membres ; elles ne reposent pas seulement sur un contrat mais, d'abord, sur la relation intersubjective, intime, entre les membres ; elles ne subordonnent pas la politique à l'éthique (contrairement à l'approche des auteurs du courant communautarien, pour lesquels priment la communauté organique et le refus du pluralisme au nom de l'injonction morale).

⁶⁶ J.HABERMAS, « Vingt ans après : la culture politique et les institutions en RFA », *Le débat*, septembre octobre, Paris, Gallimard, 1988, p 354. « L'espace public, 30 ans après », *Quaderni*, n°18, automne 1992, p86 (traduction française).

Cette lecture de la place des associations participe d'une conception élargie de la communauté politique : la société n'est pas uniquement composée d'individus isolés ou indépendants, comme le supposerait le prisme individualiste, ou à l'opposé structurée par des groupes constitués et intangibles, comme le supposerait la perspective holiste ; elle repose, dans la culture politique démocratique reconnaissant des espaces publics pluriels, sur l'articulation des deux composantes fondamentales de la liberté : la liberté négative pour tout individu de faire tout ce qui n'est pas incompatible avec l'existence de libertés égales pour tous et la liberté positive qui permet aux citoyens de sortir de l'isolement et d'agir collectivement dans l'espace public.

C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'Habermas, reprenant le concept d'agir rationnel de Weber, ajoute celui d'agir communicationnel, qui permet aux membres de l'association de coordonner de manière consensuelle leurs plans d'action et de là-même leurs actions⁶⁷ ; mais cet agir communicationnel repose sur la préexistence d'un monde vécu, qui « fournit l'horizon d'une situation et un réservoir de conviction », un « arrière-plan indivisible, non problématisable, par lequel les individus sont portés à leur insu ». « Le monde vécu est au fond l'implicite et commune humanité des sujets sociaux ». Dans une perspective sociologique, le monde vécu possède trois fonctions : reproduction culturelle au sens où les sujets sociaux sont le produit des traditions dans lesquelles ils se trouvent ; intégration sociale du fait de leur appartenance à des groupes ; et socialisation au sens où ils s'inscrivent dans des processus. Habermas avance ainsi que le désenchantement du monde, qui est lié au détachement de l'accord fondé par les normes, débouche sur un besoin croissant de coordination par des processus d'intercompréhension. Si chez Weber la différenciation dans des sous-systèmes sociaux est le facteur explicatif premier, elle est secondaire chez Habermas pour qui la construction de sphères distinctes est un phénomène secondaire, qui vient étayer l'exigence de l'intercompréhension : les processus se heurtent en pratique à l'impossibilité de négocier en permanence une réalité sociale complexe. Les normes qui fondent la commune humanité dans la modernité reposent sur un accord, fondé sur l'intersubjectivité et élaboré par le langage. Selon Apel⁶⁸, la modernité n'écarte pas toute préoccupation éthique mais la soumet à une exigence procédurale. Le sentiment communautaire peut, selon ces analyses, certes découler de la tradition ou de l'affectivité ; mais il peut aussi se construire dans ces processus d'élaboration de normes communes.

⁶⁷J.HABERMAS « L'espace public, 30 ans après », Quaderni, n°18, automne 1992, p86 (traduction française).

⁶⁸K.O.APPEL, Sur le problème d'une fondation rationnelle de l'éthique à l'âge de la science : l'a priori de la communauté communicationnelle et les fondements de l'éthique. Lille. Presses universitaires de Lille, 1987, traduction française.

Plusieurs auteurs, et notamment Mauss pour qui le principe communautaire n'est pas l'apanage des sociétés traditionnelles mais subsiste au cœur des sociétés modernes démocratiques, convergent pour refuser une analyse libérale qui ne verrait dans la société que des individus liés par un contrat. Au-delà de leurs divergences, « ils s'accordent sur l'interdépendance qui caractérise l'individu en tant qu'être social. Ils aident à réexaminer les concepts de société et de communauté en ancrant l'action collective dans l'inter compréhension » (p 270).

Il s'agit en somme de penser le passage de la tradition à la modernité non comme disparition du principe communautaire, mais comme affirmation d'un principe sociétaire qui coexiste avec la persistance d'un principe communautaire. Les deux principes sont en fait imbriqués et interactifs : la dynamique sociétaire, qui suppose un individu souverain et porteur de droits, suppose l'existence préalable d'une communauté politique. « Gage de liberté individuelle et d'égalité des personnes en attribuant à ses membres le statut de citoyen et en les associant dans les institutions nationales, elle est le terreau sans lequel le rapport sociétaire ne peut s'épanouir » (p 271). Dans la communauté politique moderne, où est instauré le droit à avoir des droits (ce qui n'était pas concevable antérieurement), les communautés ne disparaissent pas ; certaines subsistent ; d'autres émergent en prenant des formes différentes de celles qui existaient dans la tradition : elles reposent sur un lien non contractuel élaboré librement entre des individus. Autrement dit l'individu s'inscrit dans différentes formes d'appartenance et les relations sociétaires coexistent avec une pluralité de communautés vécues. Comme le résume Mouffe, « ce dont nous avons besoin c'est d'une conception de l'individu qui ne le présente pas comme une monade, comme un moi sans entraves existant antérieurement à la société et indépendamment d'elle, mais comme constitué par un ensemble de positions de sujet, inscrit dans une multiplicité de relations sociales, membre de nombreuses communautés et participant de toute une pluralité d'identifications collectives »⁶⁹.

Le fait associatif peut ainsi être conceptualisé à partir de cette approche de la modernité appréhendée à la fois comme « le moment historique d'une autonomisation du principe sociétaire et de l'avènement d'une pluralité de communautés partielles ». On peut appréhender ainsi, dans une même perspective, les interrogations de Daniel Cefaï sur la notion de mouvement social d'où émerge la préférence pour les formations hybrides présentes dans les « arènes publiques », les travaux de Dewey sur les « publics », ou même les travaux de Touraine sur le retour de l'acteur et l'affirmation du sujet. Il s'agit ce faisant, pour Renaud Sainsaulieu et Jean-Louis Laville, de

⁶⁹ C.MOUFFE, « Le libéralisme américain et ses critiques ». Esprit, mars 1987, p 37.

montrer l'originalité du fait associatif dans la société moderne : celui-ci ne s'analyse pas en directe continuité de précédents historiques, mais relève de phénomènes spécifiques autour de l'articulation entre liberté, citoyenneté et action collective. Il s'agit aussi d'affirmer, en opposition avec les conceptions utilitaristes, que les associations attestent de l'importance de relations humaines reposant sur un ancrage (d'origine affective, ou lié à la tradition) ou sur une confiance (liée à des convictions communes ou à une action orientée vers la recherche de l'entente). « Surtout, elles peuvent construire des appartenances volontaires dans lesquelles des individus s'engagent avec d'autres en fonction de principes rassembleurs ou à partir d'une orientation commune d'action à objet limité. Elle construit ainsi un pont⁷⁰ entre espace privé et public à partir de relations intersubjectives ».

Que conclure ?

Si l'on suit l'approche proposée par R. Sainsaulieu et J. L. Laville dans « L'association, sociologie et économie »⁷¹, le rôle politique de l'association – au sens d'action dans la cité – suppose une capacité de création institutionnelle : le projet ne relève pas seulement d'une logique de production, mais de principes de référence et de modalités d'action choisis ; ceux-ci, souvent inventés en réaction au constat d'un manque institutionnel, constituent une logique propre pouvant se démarquer du contexte institutionnel. Autrement dit le rôle politique de l'association suppose des principes de référence et des modalités d'action ne se définissant pas uniquement par isomorphisme institutionnel. L'observation des associations dans différents secteurs montre comment elles présentent effectivement des logiques spécifiques, que l'on peut regrouper par grands types : domestique, aide, entraide, mouvement, La question centrale à laquelle l'association sera confrontée au fil du temps, pour maintenir cette essence politique, n'est pas seulement celle de l'organisation ; les clés de l'intercompréhension, de l'intersubjectivité et de la légitimation sont essentielles à la régulation des tensions qui traversent sa logique interne comme ses rapports à la société environnante. Dans les épreuves de recomposition et de transformation – où peut se jouer la recréation institutionnelle comme l'isomorphisme - il s'agit certes de maintenir une organisation pertinente, adéquate, mais aussi - et en surplomb - d'œuvrer pour la persistance et la solidité des modes de légitimation qui vont tenir la logique collective.

⁷⁰ Voir la métaphore de SIMMEL, *Tragédie de la culture*. Paris. Rivage. 1988. Traduction française. P 161-178

⁷¹ Renaud SAINSAULIEU et Jean-Louis LAVILLE, *L'association, sociologie et économie*, Pluriel, 2010, édition remaniée de la version initiale « *Sociologie de l'association* » de Renaud Sainsaulieu, 1997

Quant à la dimension mouvement, elle semble pouvoir se distinguer de la simple dimension politique par une différence de *degré* : la portée de la création institutionnelle opérée par la démarche du projet associatif peut agir dans l'environnement proche du quartier, de la ville, d'un groupe de personnes constituant ainsi un rôle politique sociétal de proximité (par exemple l'accueil de personnes sans domicile fixe) ou peser plus largement sur les normes, les représentations par la promotion large d'une cause dans la société, atteignant alors la dimension mouvement (par exemple la promotion d'une attitude solidaire envers les personnes à la rue). La dimension mouvement peut aussi se définir par une différence de *nature*, au sens où elle participerait de la critique de l'ordre institutionnel existant, voire de sa remise en cause plus radicale et de l'élaboration d'un autre ordre institutionnel (par exemple la critique de l'insuffisance des politiques d'accueil et la critique des rapports sociaux inégalitaires générant la grande pauvreté).

L'existence d'un rôle politique, par cette capacité de création institutionnelle, structure l'articulation à la sphère économique, car elle suppose que l'association n'ait pas réduit sa logique de fonctionnement à la production ; dans cette perspective, la dimension de mouvement suppose quant à elle une capacité de déconstruction critique, susceptible par exemple de porter sur les effets de l'hyper-extension des logiques marchandes à toutes les sphères de la vie humaine. Mais la préservation de cette capacité politique des associations suppose aussi qu'elles soient reconnues, voire soutenues en ce sens. Or l'emprise de la logique économique sur la société est telle qu'il est très souvent nécessaire de faire face aux représentations qui assimilent globalement économie et marché ; parallèlement, avec l'emprise du courant de l'entrepreneuriat, il est souvent difficile de faire prendre en compte les logiques autres qu'économiques et marchandes dans l'étude des organisations. L'analyse des fonctionnements associatifs suppose donc en premier lieu de déconstruire les représentations en présence : le préalable est de rappeler la pluralité des composantes de l'économie, avec ses quatre sphères (marché, redistribution, réciprocité, sphère domestique) pour mettre ensuite à jour des principes directeurs et des mécanismes spécifiques.

L'enjeu est alors d'observer non seulement l'inscription de l'association dans son environnement économique, mais aussi son encastrement social et politique. Ainsi, l'étude des relations aux pouvoirs publics est à resituer dans les contextes sociaux et historiques qui les ont structurées, avec leurs origines souvent liées en France à celles de l'Etat Social ; elle doit de ce fait prendre en compte la succession de recompositions et de tensions entre trois perspectives principales : la perspective néo libérale, où l'association dérive vers la prestation de service ou le retour à la

philanthropie, la perspective social-étatique où l'association n'est qu'un palliatif, et la perspective solidaire où elle peut à l'inverse proposer une alternative économique et démocratique.

Les associations entretiennent des rapports complexes avec les pouvoirs publics ; elles sont confrontées à des mécanismes de régulation qui évoluent tendanciellement d'une logique tutélaire à une logique concurrentielle, ne laissant qu'un espace marginal à la logique contractuelle. On peut observer à travers l'histoire, au-delà des particularités des contextes historiques, un courant profond d'encadrement de la légitimité associative : celle-ci se manifeste aussi bien au XVIII^e siècle, avec la loi Le Chapelier, qu'au XIX^e siècle avec un droit d'association limitant strictement leurs capacités économiques, ou tout au long du XX^e siècle avec une articulation à l'Etat social balisant strictement leurs activités et leur contribution aux politiques publiques. En fait l'histoire du projet associationniste, qui émerge avec la société industrielle pour être recouvert dès la deuxième moitié du XIX^e siècle par la conjugaison du libéralisme et de l'Etat social, est un marqueur du compromis entre Etat et marché sur cette période.

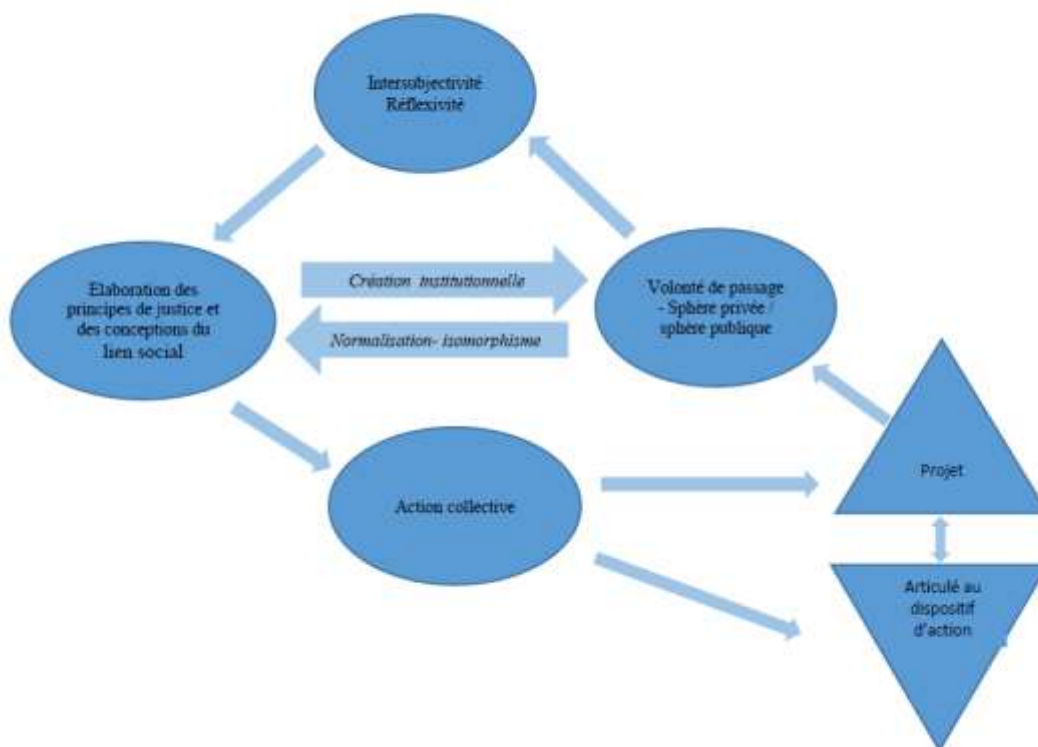
La sociologie de l'association qui permet ainsi de mettre en lumière la singularité du rapport à la société environnante débouche alors sur l'étude du fonctionnement interne : l'enjeu est de mettre en évidence, alors qu'elles sont souvent ignorées, les différentes dimensions par lesquelles cette singularité peut être caractérisée. Certes on peut rechercher pour la forme associative une analogie avec les grands types d'organisations caractérisés par Mintzberg - structure simple, bureaucratie professionnelle, structure divisionnalisée, adhocratie - mais l'observation empirique conduit plutôt à mettre en évidence comment les associations combinent ces différentes logiques. Il s'agit donc de dépasser les apports de la sociologie classique des organisations, pour prendre en compte le caractère spécifique de leur « production », où le social devient lui-même objet de travail. A ce sujet l'observation de nombreuses trajectoires conduit à repérer des questions récurrentes traduisant l'impact des transformations de l'Etat social sur les organisations associatives, qui vont peser sur leur projet, leur gouvernance, leur organisation : on peut y inscrire les enjeux stratifiés de la professionnalisation du social, la montée de l'impératif de gestion, la tension entre bénévolat et salariat, ou encore la question critique des modalités de participation. Il s'agit enfin d'articuler de manière singulière l'analyse stratégique, délicate dans les associations du fait de la singularité des jeux de pouvoir, avec l'analyse culturelle et les enjeux identitaires qui s'y jouent. Il s'agit en somme d'articuler l'analyse organisationnelle et l'analyse institutionnelle.

Cette caractérisation d'une spécificité dans le rapport à la société comme dans le fonctionnement interne interroge en fait, au-delà de l'observation, la capacité des associations à proposer une

alternative aux limites des modèles d'entreprises hérités de la culture libérale. On peut observer, dans les différents mondes sociaux de l'entreprise, la mise à l'épreuve des équilibres hérités; dans certaines configurations (entreprise communauté, entreprise bureaucratique, entreprise modernisée) un principe central de légitimation semble tenir ; dans d'autres (entreprise en crise, entreprise duale), ce principe central fait défaut. La question d'un principe de légitimation, mis à l'épreuve dans les mutations qu'elles traversent, est aussi centrale dans les associations : elle renvoie au devenir de leur capacité singulière à combiner de l'individuel et du collectif autour de finalités économiques et sociales. Renaud Sainsaulieu interroge alors la perspective d'avenir que pourrait constituer une « entreprise à but social dont la finalité serait l'invention d'une prise en charge économique d'un besoin social ».

Les auteurs relient finalement le phénomène associatif à l'approfondissement de la démocratie dans la société moderne. Les relations n'y relèvent pas uniquement d'une logique sociétaire où les individus, certes libérés car égaux et dotés de droits, se définiraient et se rencontreraient seulement dans un cadre formel et rationnel. Elles relèvent au contraire d'une combinaison de principes sociétaires – fondant la communauté politique en droit – et de principes communautaires, qui d'ailleurs ne sont plus des cadres imposés comme ceux des sociétés traditionnelles, mais se construisent par la combinaison de la réflexivité et de l'interrelation, permettant différentes appartenances, sociales, affectives, culturelles, ... Dès lors que les relations entre les individus ne sont pas mues exclusivement par l'intérêt mais supposent l'intercompréhension, l'intersubjectivité et la confiance, la société ne peut reposer sur la seule articulation de ces intérêts. Dans cette approche, et en opposition avec les perspectives utilitariste ou contractualiste, les auteurs de « L'association – sociologie et économie » affirment que les associations participent de la vitalité démocratique en y faisant vivre des espaces publics autonomes et pluriels. La sociologie de l'association, dans la perspective de Renaud Sainsaulieu et Jean-Louis Laville, est d'abord un outil analytique : il permet d'analyser non seulement la capacité à produire mais aussi la capacité à construire, déconstruire, co-construire les cadres institutionnels qui structurent l'inscription dans la société et formatent les politiques publiques. D'autres ouvrages, comme « Politique de l'association »⁷², prennent appui sur ce socle analytique pour prendre position dans la sphère politique, en affirmant la modernité de l'associationnisme ou en défendant la composante solidaire de l'ESS.

⁷² Politique de l'association, Laville, 2010



Le cycle de la légitimation dans la démarche institutionnelle⁷³

⁷³ Proposition de schéma de synthèse C Chognot

Chapitre 1.8 (Première partie)

Economie solidaire et perspective associationniste

De l'alternative en économie à l'enjeu du renouvellement démocratique

Considérer l'économie au-delà du marché procède avant tout d'une remise en cause de la conception dominante selon laquelle, dans une société de marché, l'ensemble des relations peuvent être appréhendées selon une logique marchande, qu'elles s'inscrivent dans la sphère économique, dans la sphère politique, dans la sphère sociale ou dans la sphère privée. Il s'agit également de mettre en avant des conceptions alternatives de l'économie, qui relèvent notamment de l'économie sociale ou de l'économie sociale et solidaire, dont les périmètres respectifs sont en recomposition. Jean-Louis Laville s'inscrit dans la perspective associationniste comme contestation d'une conception atomiste de l'individu, sans prise en considération de son accès à la dignité et à l'humanité par l'expérience vécue de la solidarité réciproque. Il s'agit alors de « défendre d'autres conceptions de l'économie, du politique et du changement social » : la perspective est celle d'une avancée démocratique par l'associationnisme, qui suppose « d'envisager l'économie au-delà du marché et la politique au-delà de l'Etat » (p 285), « en vue d'un changement social adoptant comme valeur la référence réactualisée à une société solidaire » (p 301). Cette perspective associationniste introduit une critique forte des rapports contemporains entre l'économie et la société, tels qu'incarnés par le néo libéralisme. Il s'agit en fait, pour les tenants de ce courant, d'une forme de résurgence de l'associationnisme premier du XIX^e siècle. Malgré le brouillage des repères dont procède paradoxalement l'institutionnalisation de l'ESS, on peut cerner un projet politique singulier autour de l'économie solidaire. La perspective associationniste dépasse le cadre d'une démarche analytique pour se situer sur le terrain de la critique sociale et du positionnement politique⁷⁴.

1 - Economie sociale, économie solidaire : une institutionnalisation et des ambiguïtés

La montée de l'ESS

Comme le soulignait déjà Philippe Frémeaux dans *Alternatives économiques*⁷⁵ en 2010, l'économie sociale et solidaire rassemble quelque 200 000 organisations employant 2,1 millions de salariés, mais elle peine à être reconnue comme une réelle force de transformation sociale : elle regroupe

⁷⁴ La perspective associationniste et son rapport à l'économie solidaire sont étudiés principalement à travers « Politique de l'association », Laville, 2010, d'où sont extraites les citations reprises. Les investigations ont également porté sur « L'économie sociale et solidaire, pratiques, théories, débats » (Laville, 2016)

⁷⁵ Frémeaux, Philippe, *Alternatives économiques*, N°288, février 2010

certes des composantes qui, par de multiples initiatives, tentent de trouver des solutions aux problèmes de la société, mais se trouve en étau entre les risques de la récupération, de la banalisation (avec la place que tiennent par exemple les grands groupes coopératifs dans la banque et l'assurance), ou de l'instrumentalisation (à l'initiative de l'Etat comme du secteur privé marchand). Comme le montrait de même le colloque de l'ADDES en novembre 2010⁷⁶, de nouvelles composantes émergent, qui posent à nouveau la question des « frontières » que la différenciation (ou la césure) entre économie sociale et économie solidaire avait soulevée quelques années auparavant, mais avec une logique centrée sur l'économie plus que sur une transformation sociale et politique plus générale. La montée de l'entrepreneuriat social, dont les tenants affirment la dimension de mouvement, questionne le sens que recouvre la pluralité des choix portés et des dynamiques à l'œuvre au sein de l'ensemble économie sociale et solidaire. La critique du capitalisme et de l'économisme, telle que mise en avant par Jean-Louis Laville, peut y apparaître selon des degrés et des énoncés divers, voire en être pratiquement absente. Ainsi, pour Tarik Ghelzali, alors délégué général du Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves)⁷⁷ ceux-ci « partagent une volonté commune, celle de construire une économie humaine répondant efficacement aux besoins de la société : emploi, santé, logement, ... ». Le Mouves a été créé pour que ces entrepreneurs, ensemble, soient plus forts et plus audibles et puissent « changer la donne ». Hugues Sibille, alors vice-président du Crédit Coopératif et président de l'Avise⁷⁸, rappelait parallèlement que « la porte du changement économique s'ouvre de l'intérieur »⁷⁹ : les entrepreneurs sociaux souhaitent concilier liberté d'entrepreneurs et utilité sociale. Alors que l'on sent monter une très forte quête de sens chez les jeunes générations notamment, « l'entrepreneuriat social ne serait-il pas précurseur d'un avenir où l'homme retrouve sa juste place dans l'économie et l'économie sa juste place dans la société? ».

De son côté Gérard Andreck, alors président de la Macif et président du CEGES, affirmait en avril 2011⁸⁰ que « différentes formes d'entrepreneuriat porteuses d'innovation sociale convergent vers une constante innovation organisationnelle » et soulignait la volonté du CEGES de continuer à agir afin de « donner aux employeurs de l'économie sociale et solidaire les moyens d'organiser une représentation pleinement reconnue ».

⁷⁶ 23^{ème} colloque de l'ADDES Association pour le développement de la documentation en économie sociale Les frontières de l'économie sociale se sont-elles déplacées Paris 9 novembre 2010

⁷⁷ La Croix entreprises sociales Tendances 2011

⁷⁸ Association pour la valorisation de l'initiative économique

⁷⁹ La croix entreprises sociales. Tendances 2011

⁸⁰ Andreck, Gérard, « L'entreprise sociale en mouvement » Rapport annuel du CEGES, conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale. Avril 2011

Selon Jean-François Draperi⁸¹, l'économie sociale et solidaire est une alternative à redécouvrir en temps de crise, afin d'accorder un projet d'économie sociale avec la société civile, les petites et moyennes entreprises, les collectivités publiques et les salariés ; il s'agit de s'appuyer sur la société pour transformer l'économie, ce qui peut notamment supposer que l'économie sociale et solidaire « s'allie avec les organisations des salariés pour acquérir et transformer les sociétés de capitaux ».

Signe de ces questionnements sur l'économie, les Etats Généraux de l'ESS animés les 17, 18 et 19 juin 2011 s'inscrivaient dans la perspective d'une économie sociale et solidaire en émulation : les « cahiers d'espérances » constitués à partir de multiples débats locaux visaient à rassembler des contributions à une « pétition ambitieuse en faveur d'une économie plus respectueuse ». Cette étape des Etats généraux débouchera en France quelques années plus tard sur une institutionnalisation par la loi du 31 juillet 2014. Dans la loi française du 31 juillet 2014, l'ESS est comme le souligne Jacques Defourny⁸² un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine. Les entreprises de l'ESS doivent avoir un but autre que celui de partager des bénéfices, adopter une gouvernance démocratique, avoir une gestion respectant des principes relatifs à l'orientation des bénéfices, à l'affectation des réserves, à la destination des biens en cas de liquidation. Les associations, coopératives, mutuelles, sont présumées en faire partie. Les autres entreprises peuvent en faire partie en intégrant ces exigences à leurs statuts ; elles peuvent aussi, lorsqu'elles répondent à des besoins sociaux spécifiques et ont une forte utilité sociale, obtenir un agrément « ESUS » distinguant les entreprises solidaires d'utilité sociale. Cette approche est très large, se différenciant de l'approche plus restrictive adoptée notamment aux Etats-Unis (où le périmètre est strictement celui du *non-profit sector*) qui semble pour l'auteur moins porteuse, au sens où elle exclut de nombreuses initiatives dont la mission sociale est centrale, mais qui par réalisme entrepreneurial ont adopté une rémunération limitée du capital.

Le phénomène du développement et de la reconnaissance de l'ESS est en réalité mondial, comme le mettent en évidence les travaux du réseau EMES.

La notion d'économie sociale, qui associe deux termes déjà très larges, est potentiellement très vague. Le concept s'est précisé dans le dernier quart du XX^e siècle, avec des approches spécifiques en Europe, en Asie, en Amérique du Nord et du Sud, mais une convergence autour

⁸¹ Draperi, Jean-François, L'année de l'économie sociale et solidaire, 2010, Dunod

⁸² Defourny, Jacques, « Economie sociale et solidaire, socio économie du troisième secteur » De Boeck 2017, chapitre 1

de l'idée centrale d'un troisième secteur aux côtés du secteur public et du secteur privé lucratif. L'économie sociale est loin de constituer un espace clos : elle a des frontières souples ; elle présente des zones de mixité avec d'autres composantes de l'économie.

L'Économie sociale au cœur des idéologies du XX^e siècle

L'histoire de l'économie sociale est liée à celle des associations, dont la trace est déjà présente dans les sociétés anciennes. Le foisonnement associatif, pour autant, ne doit pas faire illusion car le pouvoir craint les associations et, de tous temps, les contrôle étroitement. La liberté d'association, qui se consolide peu à peu en Europe à la fin du XIX^e siècle, repose sur un statut reconnu comme le sera, dans la même période, celui des coopératives ou des mutuelles. Les trois composantes de l'économie sociale ont une genèse commune dans l'associationnisme ouvrier du XIX^e siècle et les philosophies politiques utopistes qui l'ont sous-tendu. Dans ce creuset commun, marqué par le terrible coût humain de la révolution industrielle et la cécité de la science économique face à la dimension sociale, se forment néanmoins des généalogies doctrinales différentes. Aussi le socialisme associationniste promeut une économie liée à des socialisations volontaires, moyen d'améliorer la condition des plus pauvres, de les éduquer, de mener un combat politique. Le christianisme social, plus réformiste que visant une transformation radicale de la société, table sur les « corps intermédiaires » pour lutter contre l'isolement de l'individu mais aussi contre son absorption par l'État, piège du jacobinisme. Le libéralisme social, avec le principe de « self help », favorise par exemple l'émergence de coopératives de crédit. Le solidarisme vise l'abolition du capitalisme sans sacrifier la propriété privée ni les libertés héritées de la révolution, d'où la promotion de l'entraide et de la coopération économique qui doivent transformer l'homme. Au-delà de ces quatre options, relevant finalement toutes de l'entraide mutuelle, la tradition philanthropique se situe sur un axe différent : selon des formes diverses se développent aussi « des pratiques de mobilisation volontaire de ressources financières et humaines privées en vue d'une contribution au bien public ».

Ces différents courants inscrivent selon Jacques Defourny l'économie sociale au carrefour des idéologies du XX^e siècle. Les sources de confusion, toutefois, demeurent, non seulement du fait des trajectoires différentes que poursuivront les coopératives, les mutuelles et les associations, mais aussi par un champ d'étude très large, englobant les enjeux économiques du social, les enjeux sociaux de l'économie, les politiques sociales, l'éthique en économie, le rôle des syndicats, ... Aujourd'hui se joue la redécouverte du concept d'économie sociale, dans un

contexte marqué par les crises économiques, les difficultés des Etats providence et la faillite des socialismes centralisés.

Jacques Defourny souligne à ce sujet le « leadership français » avec, dès la fin des années 60, la constitution du Comité de Liaison des Activités mutualistes et Coopératives, qui deviendra le CLAMCA en 1975 en intégrant les associations et, s'appuyant sur les travaux d'Henri Desroche, adoptera une Charte de l'économie sociale en 1980. La création de la Délégation interministérielle à l'économie sociale, sous l'impulsion de Michel Rocard au sein du gouvernement socialiste, pose un premier périmètre officiel autour des mutuelles, des coopératives et des associations. Mais, ce qui ne peut qu'étonner, seules les associations qui ressemblent aux coopératives et aux mutuelles sont intégrées au périmètre, autrement dit celles qui produisent des services marchands ou non marchands (ainsi Amnesty international, par exemple, malgré la masse de ses salariés et de ses bénévoles, n'en fait pas partie). La décennie 80 amorce en tous cas une présence mieux reconnue dans la sphère publique (avec l'IDES) et une construction institutionnelle interne : RECMA, ADDES, CJDES, ... La diversité des composantes est l'une des explications de la difficulté à déboucher sur une définition légale, par la loi de 2014.

La question des fondements d'une définition est en réalité épineuse et a fait l'objet de différents travaux. L'un des défis analytiques majeurs est de « conceptualiser et théoriser le passage d'un ensemble initial d'entreprises coopératives et mutualistes orientées vers l'intérêt mutuel de leurs membres à un ensemble « économie sociale » comprenant aussi un très grand nombre d'organisations visant l'intérêt de personnes extérieures, voire tout simplement l'intérêt général ».

Intérêt mutuel et intérêt général : les deux polarités de l'économie sociale ?

L'intérêt mutuel et l'intérêt général sont les deux pôles de l'économie sociale selon l'économiste italien Benedetto Gui, qui propose en 1991 d'analyser toute organisation (à but lucratif ou non) à travers deux critères, d'une part celui des destinataires de la distribution du surplus de la production et d'autre part la catégorie dominante qui détient le pouvoir ultime ; le « troisième secteur » regroupe finalement les organisations privées qui ont une catégorie bénéficiaire autre que les investisseurs ; la distribution du surplus y est par ailleurs plus contrainte que dans le secteur capitaliste. Ce cadre, certes intéressant, rencontre plusieurs limites et notamment celle de reposer sur un raisonnement strictement économique, de ne pas inclure le secteur public et enfin d'ignorer les nombreuses situations de mixité.

Le parlement Wallon adopte en 2008 « une première définition concise et consensuelle dans l'ensemble francophone ou latin : « par économie sociale, on entend les activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement des coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par l'ensemble des principes suivants : finalité de service aux membres ou à la collectivité, plutôt que finalité de profit ; autonomie de gestion ; processus de décision démocratique ; primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus ». La plupart des définitions contemporaines de l'économie sociale combinent une approche juridico-institutionnelle par les statuts et une approche éthique ou normative énonçant des principes de fonctionnement, ce qui en pratique ouvre le périmètre à des entreprises qui, sans avoir l'un des statuts du triptyque, se conformeraient à ces principes. Pour Jacques Defourny, « l'histoire a montré que des forces centrifuges peuvent jouer contre l'affirmation d'une identité commune ». L'approche par les valeurs et les principes communs est en réalité essentielle mais problématique, chacun des quatre piliers de la définition wallonne méritant d'être approfondi. Les composantes de l'économie sociale représentent au plan mondial un ensemble très vaste mais très varié et parfois difficile à cerner, d'où l'importance des travaux qui, comme le programme John Hopkins, tentent d'en cerner les contours.

Parmi les dynamiques à l'œuvre au sein de l'économie sociale, trois méritent selon Jacques Defourny plus spécialement d'être soulignées. La première a trait aux interfaces avec d'autres composantes de l'économie, publique ou privée lucrative. La seconde – avec une économie sociale « arrivée » et une autre « arrivante » - a trait à l'articulation entre les organisations anciennes, institutionnalisées et des formes plus nouvelles. La troisième découle de la confrontation à une autre approche de l'économie sociale conçue comme un espace intermédiaire croisant certes potentiellement la sphère du marché, mais aussi celle de la redistribution et celle de la réciprocité. L'approche « économie solidaire », enfin, met l'accent sur le lien entre l'alternative économique, l'approfondissement démocratique et le renforcement des solidarités. La perspective de l'économie solidaire, en se situant au niveau des grands choix sociétaux et du débat démocratique, remet en lumière la question de l'encastrement politique de l'économie. Elle conteste en tous cas l'hégémonie de la conception marchande de l'économie, pour prôner au contraire une économie plurielle articulant marché, redistribution et réciprocité.

Le projet politique singulier de l'économie solidaire

L'économie solidaire se définit selon Jean-Louis Laville non seulement par l'action économique collective (qui caractérise l'économie sociale) mais aussi par une perspective politique portant sur

la nature du lien social et sur les finalités de l'échange économique. Les expériences actuelles de l'économie solidaire rappellent en ce sens les premières formes de l'associationnisme. Les frontières entre coopératives et associations sont aujourd'hui en partie brouillées et peuvent recouvrir des formes d'activités similaires, optant pour le statut associatif ou le statut coopératif selon le cadre offert par la législation nationale. Ainsi le statut des coopératives sociales ou d'intérêt collectif, créé dans les années 90 au Québec, en Italie, en France et au Portugal, en Suède, permet de mobiliser différents sociétaires – usagers, salariés, volontaires ou bénévoles – dans le projet coopératif. L'objectif explicite de service à la collectivité et la répartition du pouvoir entre les parties prenantes sont les caractéristiques les plus spécifiques des réalités émergentes.

Ainsi, dans l'économie solidaire, le service à la collectivité n'est pas un effet induit de l'activité économique mais une visée intentionnelle : protection de l'environnement, commerce équitable, service de proximité, entretien du patrimoine local, aide à l'insertion dans l'emploi... Le critère d'accessibilité et de justice sociale est également présent. Autrement dit, pour reprendre les termes de Lipietz, si l'économie sociale se définit par la forme de son activité (comment, avec quel statut et selon quels modes d'organisation), l'économie solidaire se définit par ses finalités (pourquoi, pour quelle utilité sociale, quel intérêt collectif).

L'affirmation d'une double dimension – économique et politique – de l'économie solidaire répond aux limites rencontrées par les entreprises de l'économie sociale – associations, coopératives, mutuelles – qui ont progressivement centré leur développement sur la réussite économique et délaissé les médiations politiques.

L'économie solidaire revêt une dimension socio-économique en ce qu'elle affirme l'hybridation possible entre économies non monétaire, non marchande et marchande, mais aussi entre réciprocité, redistribution et marché. Elle affirme l'existence possible de rapports solidaires, par réciprocité égalitaire. Cette affirmation d'une conception alternative de l'économie, qui soit en mesure de résister à la force de l'institution du modèle unique de l'économie capitaliste, sous-tend une logique différente selon laquelle, au-delà de l'effet recherché pour les destinataires directs, c'est la recherche d'un effet positif pour la collectivité qui permet de relier le bien commun au bien public. L'économie solidaire met ainsi en cause l'acception dominante de l'économie, science prétendue positive postulant l'existence d'un domaine isolable, celui des échanges, pouvant échapper à toute délibération collective, à toute recherche du bien commun. Elle met également en cause une conception du citoyen réduite à celle de l'électeur consommateur, une approche du comportement humain rapporté au calcul, qui au bout du compte vide de sens l'activité politique.

L'économie solidaire revêt alors une dimension socio-politique : elle affirme que les initiatives de la société civile relèvent de l'espace public et promeut l'hybridation entre démocratie représentative et démocratie participative.

L'enjeu politique plus globalement considéré, tel que le développe Jean-Louis Laville, est alors celui de la capacité de l'économie solidaire à engager un processus d'institutionnalisation qui permettrait, face à l'économicisme, la reconnaissance effective du pluralisme économique et l'avancée de la démocratie plurielle. « L'économie solidaire met en pratique cette orientation selon laquelle économie plurielle et démocratie plurielle se conditionnent mutuellement » (p 283). Il s'agit, autrement dit, de valoriser les initiatives solidaires qui nourrissent l'expérience démocratique. Il s'agit, au-delà, de lutter contre le culte de la croissance pour faire place à une économie qui soit encadrée par des principes de préservation des collectivités humaines, en affirmant pour cela le caractère essentiel de la pratique délibérative et des régulations démocratiques.

Dans cette perspective, la progression de l'idéologie gestionnaire dans les associations et l'affaiblissement de leur ressort politique traduisent une forme de résignation face à une société dont la référence principale au marché se consolide, entraînant les associations vers une fonction économique auxiliaire (une sous économie) et un rôle politique strictement cantonné, dans lequel le courant de la solidarité démocratique s'efface au profit de la réaffirmation de la solidarité philanthropique.

2 - Retour sur les alternatives associationnistes dans les transformations du capitalisme

Face au nouveau capitalisme se rejouerait en quelque sorte, comme au XIX^e siècle, la tension entre créations associationnistes et intégrations associatives. Le mode d'inscription dans l'ESS peut ainsi être vu comme un révélateur du rapport des associations à leur rôle politique et à leur contribution au mouvement de la société, en tension entre deux polarités, celle qui les tirerait vers l'intégration à l'économie capitaliste (éventuellement moralisée) et celle qui les tirerait au contraire vers une alternative solidaire, d'où l'hypothèse d'une scission possible entre différentes logiques d'associations, seules certaines d'entre elles s'inscrivant dans la perspective de l'alternative solidaire.

De son côté Bruno Frère, dans « Le nouvel esprit solidaire »⁸³ étudie l'économie solidaire comme une résurgence, celle d'un courant dont les racines sont à rechercher dans les mouvements révolutionnaires et libertaires du XIX^e siècle, vus comme proposition d'organisation sociale et politique alternative à l'économie de marché se démarquant à l'époque du socialisme et de la dictature du prolétariat : ce mouvement semble réapparaître dans l'économie solidaire, et notamment dans certaines de ses composantes (comme les initiatives de micro-crédit, les entreprises alternatives, les services de proximité, le commerce équitable ou encore les expériences d'échanges non monétaires). L'économie solidaire est appréhendée comme un monde privilégié d'organisation du travail et des échanges pour les désaffiliés. La thèse présentée repose sur deux hypothèses principales : la première est celle de la répétition, dans le contexte de la modernité, du phénomène de désaffiliation des ouvriers précaires et des vagabonds du début du XIX^e siècle ; la seconde est celle d'un même mouvement de la société civile, mettant en œuvre aujourd'hui comme hier des mécanismes d'affiliation solidaire. Ce processus caractériserait un réancrage dans le mouvement associatif et la formation d'une identité collective qui pourrait préfigurer une constitution beaucoup plus large, à venir.

Bruno Frère caractérise ainsi la « grammaire » de l'économie solidaire du XXI^e siècle : celle-ci serait identique à celle du mutuellisme du début du XIX^e siècle, avec les mêmes normes, le même langage, le même imaginaire. La première règle de cette grammaire est « agir ici et maintenant ». La deuxième règle est le principe de « la commune humanité et la commune compétence entre les affiliés et les non affiliés ». Ces règles fondent un « ethos solidaire », qui n'est pas seulement une référence morale en tant que corpus de principes spirituels, mais un ensemble de principes en action. Cette figure de l'« ethos solidaire », dont Bruno Frère analyse les ressorts et les manifestations dans la société d'aujourd'hui, est une image structurante ou un idéal type pour interroger la capacité des associations à faire mouvement, questionnant leur « grammaire » et les principes en action qui pourraient les légitimer comme *institutions justes*, agissant comme telles, dans la société.

⁸³ Frère, Bruno, *Le nouvel esprit solidaire*, Desclée de Brouwer, collection «solidarité et société», 2009

Selon Jean-Louis Laville, l'associationnisme montant avait, jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, affirmé une alternative à l'économie capitaliste, fondée sur la construction collective et la pratique solidaire, ainsi qu'une volonté de démocratisation de la société. Cette affirmation est devenue plus floue au XX^e siècle, sous l'effet des entreprises de normalisation successivement opérées parallèlement à l'essor du capitalisme. La période actuelle voit à nouveau émerger un essor associationniste dont témoignent la force des mouvements anti-mondialisation comme les nombreuses initiatives solidaires luttant contre les inégalités croissantes, dans le cadre Nord-Nord, dans le cadre Sud-Sud et dans les relations Nord-Sud. Nombre de ces expériences « se tournent vers la société dans son ensemble au-delà de leurs préoccupations singulières ». « Si l'idée d'un système alternatif s'est estompée, le souci de la contribution au bien commun s'est donc maintenu et affirmé » (p 156). Il s'exprime dans des services collectifs dont tous bénéficient, comme ceux concernant la protection de l'environnement. Il se retrouve également dans des services qui peuvent être qualifiés de services quasi collectifs au sens où ils visent intentionnellement la réduction des inégalités. Dans le domaine du commerce international, comme dans les activités locales de finances solidaires, ils visent la réduction des inégalités et en cela militent pour la cohésion sociale.

Ces initiatives participent ainsi d'une remise en cause du dogme du développement fondé sur la croissance ; elles avancent, en opposition avec ce courant, la dimension qualitative du bien-être et renouent avec la perspective solidariste. L'enjeu est alors la solidarité dans un espace de proximité, la solidarité au sein des générations et entre les générations, la solidarité entre les hommes à l'échelle de la planète. Ainsi, ces initiatives ne sont pas seulement des entreprises visant un intérêt collectif pour le groupe qui les porte ; elles articulent les moyens et les fins, dans un processus d'interaction entre des personnes volontaires qui permet de les qualifier de micro-espaces publics. Elles participent ainsi d'une action publique dans laquelle l'action citoyenne trouve place.

Le passage de l'alternative à la volonté de changement institutionnel est une étape significative de nombre des expériences observées. Le mouvement pour le développement des crèches en est une illustration parmi d'autres : avec un mouvement construit au départ sur l'initiative militante de parents après mai 68 (en France, en Allemagne) , les crèches ont progressivement évolué sous l'effet de multiples facteurs : épuisement de la contribution militante bénévole, institutionnalisation possible grâce à l'aboutissement de la revendication de création de dispositifs

officiels, exigences de professionnalisation, enjeu de la création d'emploi en période de crise, etc. Comme le résume Jean-Louis Laville, la garde d'enfant est illustrative de l'itinéraire des services de proximité, partis souvent d'une contreculture, d'une volonté de rendre un service au plus grand nombre au nom de la justice sociale, d'une critique des institutions, pour « rechercher ensuite un arrimage à celles-ci ». Malgré les tensions qui en résultent, leur vocation demeure tournée vers la recherche de bénéfices collectifs et l'affirmation de critères d'utilité sociale qui pourraient « faire l'objet d'une négociation civile, élargissant la négociation sociale à des partenaires associatifs et à des collectivités locales » (p 159). Mais une telle visée est conditionnée par la législation et par les critères d'attribution des financements publics, plus ou moins favorables à cette forme d'initiative associative.

En Italie, en Espagne, au Portugal, en France, différents statuts ont été récemment obtenus, favorisant la création de coopératives à but social (au cours des années 1990 et au début des années 2000). La notion d'entreprise sociale connaît par ailleurs une véritable percée. Mais ces avancées n'ont pas de véritable effet sans une politique publique permettant aux initiatives associatives et coopératives de disposer de ressources adéquates. Les politiques de soutien au développement de l'emploi, dans l'ensemble de l'Union Européenne, illustrent cet enjeu. Au-delà de la seule problématique des ressources, il s'agit plus largement de la question des choix de la politique publique, dont les orientations prendront plus ou moins en compte les aspirations et revendications de l'initiative civile qui entend aussi participer à la définition des critères de l'utilité sociale. « C'est bien une prise en compte des finalités poursuivies et des bénéfices collectifs qui est visée : en fait la question posée est celle d'une nouvelle forme de régulation publique que l'on peut qualifier de conventionnée, c'est à dire reposant sur une validation conjointe d'objectifs entre associations et pouvoirs publics » (p 161). Cette forme de régulation s'est parfois concrétisée dans des conjonctures politiques favorables, mais de telles avancées demeurent limitées et les associations sont en général cantonnées à la mise en œuvre de politiques auxquelles elles ne contribuent pas. L'enjeu est actuellement celui des modes de régulation autant que celui des modes d'évaluation des politiques publiques, avec le débat des indicateurs de l'utilité sociale, eux-mêmes objet de frictions entre la société civile et les pouvoirs publics, au plan local comme au plan international.

L'essor du capitalisme marchand comme enjeu économique et politique

La tension entre deux visions du monde, qui s'est fortement exprimée au XIX^e siècle puis adoucie pendant les Trente Glorieuses, se renforce à nouveau au début du XXI^e siècle. Dans la

première conception, l'ordre politique prévaut et régule l'ordre économique ; dans la seconde conception le bien-être collectif découle de l'équilibre entre offre et demande sur le marché. La congruence entre marché et démocratie est loin d'être observée en ce début du XXI^e siècle. Au contraire, pour reprendre la formule de Polanyi, la démocratie reste sous la menace de la société de marché. La justification idéologique du capitalisme repose également sur une articulation entre marché et philanthropie qui occulte le versant d'émancipation démocratique de la solidarité.

Selon cette approche critique, le libéralisme ne constitue pas une doctrine précise, mais repose sur un ensemble d'affirmations composites assises en tous cas sur la priorité conférée au marché ; l'affirmation des vertus du marché relève souvent plus de l'idéologie que de la démonstration scientifique ; l'orientation de l'économie est confiée à « des experts qui, sous couvert de rationalisation et de meilleure gestion, font passer leurs opinions pour des vérités scientifiques » (p 168). Cet « expertisme » débouche sur des orientations qui, au plan mondial, prônent la généralisation des mécanismes concurrentiels et la restriction de l'intervention publique aux prérogatives régaliennes, avec privatisation des services publics et recours accru au marché dans les régulations publiques. Les institutions internationales adoptent ces orientations, y compris la banque mondiale et le FMI dont les concours sont conditionnés à des politiques dites d'ajustement structurel. Jean-Louis Laville souligne que le corollaire de ces choix est l'augmentation des inégalités et de la pauvreté : aux Etats Unis, par exemple, en 2005, 1% des titulaires des revenus les plus élevés se partagent 21% du revenu national (p 169).

L'inflexion des régulations publiques est un autre volet de ce nouvel essor du capitalisme marchand. Non seulement la complémentarité entre marché et service public qui avait fait la réussite des social-démocraties est remise en cause, au profit d'une extension du marché aux sphères auparavant non marchandes de la culture, de la santé, de l'action sociale, des services aux personnes. Mais parallèlement se développe également un référentiel marchand appliqué aux régulations publiques : à la régulation tutélaire jusqu'à présent appliquée succède la pratique de la mise en concurrence des prestataires. Dans ce contexte, les associations sont doublement affaiblies : elles peinent à faire prendre en compte leurs contributions possibles à la régulation de l'espace public – ce qui relèverait plutôt d'une régulation conventionnée - et elles sont par ailleurs aspirées par le courant managérialiste qui influence leurs fonctionnements mêmes, accentuant le recul de leur dimension politique. La résurgence de la philanthropie participe de ce mouvement d'ensemble : le capitalisme marchand trouve sa légitimité dans l'affirmation de l'efficacité intrinsèque de l'entreprise, capable de garantir le fonctionnement de la société par le jeu des échanges marchands. La nouvelle vague de philanthropie apporte une réponse supposée

volontaire et non obligatoire : Jean-Louis Laville souligne le retournement selon lequel il n'est plus question de solidarité démocratique, assise sur l'égalité et le droit, mais d'assistance aux plus démunis : « les dons privés et les subventions manifestent la domination sous les apparences de la sollicitude pour les victimes ». Autrement dit, la montée des inégalités est à nouveau « rabattue sur la lutte contre la pauvreté » (p 173). Dans cette perspective, il est logique que le service public soit cantonné à l'assistance et les associations renvoyées notamment à la fonction de « sas » où passent les catégories défavorisées afin d'être à nouveau employables par l'économie de marché. Différents mouvements s'expriment cependant face à cette logique et l'un des ressorts de la résurgence associationniste est l'urgence d'une intervention face aux excès du capitalisme et à la montée des inégalités et injustices qui lui sont associées.

Le paradoxe associatif qui ressort de ce contexte relève d'un double mouvement : d'un côté, s'exprime un courant de négation de la solidarité démocratique « qui est le propre du projet de société de marché depuis le XIX^e siècle » (p 181) et, de l'autre, se manifeste la vitalité des initiatives attestant de la résurgence des attentes et expériences de solidarité démocratique émanant de la société civile. Jean-Louis Laville souligne que, alors même que se diffuse un individualisme négatif, l'engagement public ne s'étiolé pas, mais se reconfigure. Le renouveau associationniste observé coexiste ainsi avec une banalisation accentuée de nombreuses associations. Le devenir de la démocratie est en partie lié à la place que prendront les associations dans le contrat social : « seront-elles dominées par le rôle que leur attribue le néo-capitalisme ou seront-elles en mesure d'éviter l'instrumentalisation et de peser sur les choix de société » (p 182) ? La question demeure d'autant plus ouverte que « les pratiques et les représentations se façonnent mutuellement ». C'est tout l'enjeu des pratiques actuellement développées par le tiers secteur, l'économie sociale, l'économie solidaire et de leur capacité à se rendre lisibles dans les représentations communes.

Dans ce contexte, les initiatives associatives demeurent en porte à faux. Leur visée se heurte non seulement à leur faible prise en compte dans l'élaboration des politiques publiques. Elles sont également prises en tension dans une conception séparant les politiques économiques et les politiques sociales : « Les régulations macro institutionnelles dominantes continuent à juxtaposer des politiques économiques justifiant les mesures dé-régulatrices par l'âpreté de la concurrence internationale et des politiques sociales essayant d'atténuer la fragmentation sociale accentuée par ces politiques économiques ». Le cantonnement de ces initiatives associatives procède aussi curieusement, selon Jean-Louis Laville, d'une idée reçue selon laquelle leur visée de démocratisation de la société tendrait à dénier la légitimité des pouvoirs publics, alors qu'elles

participent au contraire de l'apprentissage de la vie publique et tendent à une interdépendance positive avec les pouvoirs publics, dans une acception large de l'action publique.

3 - Economie plurielle et démocratie plurielle comme enjeux d'une lutte sociale et d'un processus de ré-institutionnalisation

Pour Jean-Louis Laille, qui mobilise données nationales et internationales, les bases de construction d'une démocratie plurielle existent aujourd'hui ; l'engagement public ne disparaît pas, mais se recompose et se cristallise autour de ce que certains considèrent comme des besoins vitaux (alimentation, habitat, ..) et des biens communs (accès aux ressources, santé, dignité culturelle...). Les mouvements (mouvement altermondialiste par exemple), les initiatives solidaires, les comportements solidaires dans les actes économiques, sont en interaction. Il s'agit, dans cette perspective, de repenser le changement social et les régulations politiques de l'économie.

Pour une autre institution de l'économie

Ainsi, la portée transformatrice des entreprises de l'économie sociale et solidaire est liée à leur prise de parole citoyenne sur le devenir de l'économie ainsi qu'à un changement dans les régulations économiques, pour une autre institution de l'économie. L'enjeu est de parvenir à peser sur les cadres institutionnels à partir d'une conception forte et réaffirmée de la solidarité démocratique. Il s'agit alors « d'œuvrer à l'évolution des rapports de force pour que la pluralité des modes d'institution de l'économie puisse acquérir pleinement droit de cité » (p 272) ; il s'agit aussi de cantonner le marché et l'entreprise de capitaux non seulement par des normes sociales et environnementales, mais aussi par le déploiement d'une solidarité démocratique qui repose à la fois sur une redistribution publique et sur une réciprocité égalitaire. Celle-ci repose, par exemple, sur la prise de parole effective des usagers. Ainsi considéré, l'associationnisme solidaire n'est pas qu'un secteur, ses promoteurs sont porteurs d'une action sur les articulations entre sphères publique et économique, traduite dans les idées d'économie plurielle et de démocratie plurielle» (p 294). Le passage à une autre institution de l'économie suppose une autre conception du pouvoir et une ré-articulation entre démocratie et solidarité.

Dans cette perspective, l'enjeu est alors celui d'une lutte sociale : « lutte pour faire admettre la diversité de l'économie malgré la domination de la science économique orthodoxe au niveau théorique et celle de l'économie marchande capitaliste au niveau pratique, lutte pour ancrer cette diversité dans les politiques publiques qui instituent des processus participatifs permettant de faire valoir des composantes de l'économie sociale auparavant délaissées ». Les associations ont à

maintes reprises soutenu des revendications en ce sens, par exemple récemment avec l'obtention de la prise en compte de clauses sociales et environnementales dans les appels d'offre ou encore par la place désormais faite au commerce équitable.

Face à la démesure du capital, face à l'ampleur des dégradations sociales et écologiques, il s'agit « d'établir une nouvelle alliance entre les pouvoirs publics et la société civile ». La reformulation de la conception du changement social consiste à réfuter la fascination d'une alternative globale – que les espoirs et désillusions du XX^e siècle conduisent à exclure - pour préférer une logique de transition par laquelle l'économie solidaire « ne crée pas des pratiques pour se conformer à des principes, mais crée des principes pour traduire des pratiques », prolongeant en cela l'héritage associationniste. Suivant les analyses de Mauss et Polanyi critiquant l'appréhension « bolchévique » du changement, la véritable transformation ne peut être recherchée qu'à partir d'inventions institutionnelles ancrées dans des pratiques sociales, indiquant « les voies d'une réinscription de l'économie dans des normes démocratiques en évitant de déboucher sur l'autoritarisme ».

Dans cette optique, le rôle des pouvoirs publics n'est pas de tout planifier, mais de favoriser et d'amplifier les mouvements démocratiques de la société. Ainsi, le regain associationniste contemporain assume une interaction coopérative entre le marché et l'Etat comme il dépasse la juxtaposition entre l'intérêt particulier et l'intérêt général. La reconnaissance des pratiques associationnistes par l'Etat est donc un enjeu majeur afin que l'économie sociale et solidaire engendre effectivement une dynamique, fondée sur des coopérations entre des projets concrets et des structures instituant, sur le dialogue avec les pouvoirs publics, les mouvements sociaux, les syndicats.

Tout en préservant la distinction analytique entre la sphère économique et la sphère politique, la perspective est donc celle d'une démocratisation de l'économie, qui suppose des régulations publiques renouvelées, mais aussi la pénétration des principes démocratiques dans les activités de production, d'échange, de commerce, d'épargne et de consommation. Le rééquilibrage des conditions économiques est la condition d'une égalité politique préservée. « En ce XXI^e siècle, il convient d'opposer l'idéologie du risque comme valeur à la référence réactualisée à une société solidaire » (p 301).

Deux conceptions du pouvoir peuvent être différenciées : celle selon laquelle le pouvoir est la traduction d'une autorité, qui exprime une domination au moyen de la violence légitime (notion utilisée par Max Weber) et celle selon laquelle le pouvoir recouvre ce qui tient les sociétés ensemble (il s'agit alors de l'être ensemble d'Hannah Arendt) ; la dimension privilégiée est celle du « moment où les contraintes du politique deviennent l'objet de la délibération et de la décision collective ». Pour Jean-Louis Laville, l'invention démocratique est « cette révélation du politique qu'impliquent l'action commune et le dialogue au sujet de la cité en même temps que son risque d'occultation par la constitution d'un domaine d'activité distinct, celui de la politique ». La démocratie résulte ainsi de l'équilibre fragile entre le pouvoir administratif (Weber) et le pouvoir communicationnel (Arendt). Cet équilibre ne peut être maintenu que par un « agir créatif » au sein d'un espace public non appropriable, qui ne peut être garanti par un simple système d'institutions. L'existence de cet espace public et son élargissement relèvent de l'engagement volontaire des citoyens.

La perte de l'évidence et de l'unité du sens du monde (autrement dit l'effacement des transcendances) est certes facteur de doutes et d'incertitudes quant aux références collectives, mais permet de « désacraliser le pouvoir par un processus de formation de la volonté des citoyens et par leur participation, impliquant l'admission du conflit d'opinions et du débat sur les droits » (p 14). En fait, le contrat social ne relève plus d'une autorité disposant du monopole de l'interprétation (ecclésiastique, étatique) mais d'un processus d'élaboration dans un espace public « qui se diffracte en plusieurs lieux », les espaces publics pluriels nommés par Habermas. L'écart entre l'affirmation démocratique théoriquement liée aux institutions et la réalité est l'un des ressorts principaux de l'action collective des citoyens se référant aux principes d'égalité et de liberté. Dans cette perspective, le rôle politique des associations se matérialise dans les pratiques qui permettent l'expression collective et la cristallisation d'espaces publics autonomes : l'association est un médium pour la définition des engagements publics (C. Offe cité par Habermas). « Si toute association formée à l'initiative de personnes libres n'a pas de finalités politiques, dans chacune s'éprouve le pouvoir d'agir ensemble ». Les associations peuvent certes confortées des appartenances héritées (lignage, corps, ...) mais elles peuvent aussi faire émerger des appartenances construites, des manières de vivre ensemble liées à la citoyenneté moderne.

L'invention de la démocratie moderne repose non seulement sur l'affirmation de la citoyenneté fondée sur l'égalité et la liberté, mais relève également du principe de solidarité, une solidarité comme force d'intégration sociale, s'opposant à la domination économique et au pouvoir administratif. Il s'agit, selon Marcel Mauss, non seulement de la relation communautaire traditionnelle imposée par la nature, mais aussi des démarches volontaires qui mettent en œuvre une solidarité réfléchie, voulue, active, en somme une interdépendance reconnue entre les personnes et les groupes. Ainsi la conscience des effets de l'industrialisation en termes de paupérisation et d'asservissement économique a favorisé, au XIX^e siècle, l'apparition d'une critique de l'économie (elle n'est pas une donnée mais une création institutionnelle qui relève d'un processus historique) et l'émergence de la solidarité comme thème sociologique. Dans cette approche, les exigences démocratiques ne sont pas sans effets sur les rapports sociaux en économie. Les associations ont apporté une contribution importante à une conception de l'économie « qui ne soit pas épurée de toute référence axiologique ». Le propos consiste non à généraliser l'ensemble du fait associatif (les associations ne sont pas toutes démocratiques, certaines entérinent des injustices, leur diversité est telle que la généralisation serait en tous cas réductrice) mais à repérer ce qui relie les associations aux inventions démocratique et solidaire. Il s'agit autrement dit de mettre en lumière les rôles qui s'inscrivent dans une perspective associationniste, qui déborde les termes d'un contrat, où l'association ne peut être limitée à la relation entre les personnes privées poursuivant un intérêt partagé, où les rapports d'association ne peuvent être analysés par le seul prisme utilitariste mais relèvent d'une référence au principe de solidarité.

Que conclure ?

La redécouverte du concept d'économie sociale et le processus d'institutionnalisation observé à l'échelle de la planète au début du XXI^e siècle s'inscrit, comme le souligne Jacques Defourny, dans le contexte particulier des crises économiques, des difficultés des Etats-providence, de la faillite des socialismes centralisés. Après avoir été au carrefour des idéologies du XX^e siècle, l'économie sociale se reconfigure actuellement et recouvre un périmètre très large, oscillant schématiquement entre deux polarités, l'une s'inscrivant dans une perspective d'aménagement limité du capitalisme, l'autre procédant d'une critique plus radicale, en vue d'une alternative économique couplée à un renouvellement démocratique et à un projet de société solidaire.

Aborder ces enjeux peut se limiter au prisme analytique ou, comme le font les tenants du courant associationniste, se placer aussi sur le terrain du positionnement politique. Partant de multiples expériences associatives contemporaines, Jean-Louis Laville souligne dans « Politique de l'association » la vitalité du phénomène associatif, qui contraste avec le déficit de reconnaissance dont il fait l'objet comme avec le maintien d'un cadre institutionnel encore largement défavorable. Les tentatives de normalisation visent d'autant plus le courant associationniste que celui-ci porte la revendication d'une affirmation de la solidarité démocratique visant un double approfondissement démocratique, en économie et en politique. La crise systémique du capitalisme ouverte en 2008 place à nouveau les associations en tension entre deux perspectives : celle d'une nouvelle invention associationniste par laquelle elles participeraient (par exemple avec leurs exigences sociales et environnementales) de la remise en cause d'un ordre économique dominant dont le caractère universel et inéluctable serait désormais ébranlé ; et celle d'une instrumentalisation associative par laquelle elles seraient sollicitées comme auxiliaires d'entreprises en quête de légitimation.

Avec ce dilemme Jean-Louis Laville nomme les « équivoques associatives » qui résultent de la tension - et du recoupement - entre la perspective de l'associationnisme démocratique et celle de l'intégration associative. Ainsi le rapport à l'économie (sociale, solidaire ?) apparaît comme un marqueur du rôle politique des associations et de leur dimension mouvement. L'enjeu serait de s'inscrire dans une perspective plus déterminée, considérant en cela l'économie solidaire comme une théorie congruente aux mouvements sociaux⁸⁴, au sens où « elle autorise une reconfiguration théorique en relayant le souci du fonctionnement collectif juridiquement égalitaire exprimé dans l'économie sociale par trois [...] préoccupations repérées au Nord comme au Sud : la teneur de la production conférant un sens sociétal aux activités menées, la recomposition subséquente du modèle économique, le rapport au politique structurant des expériences à parité avec l'économique ». Dans cette perspective, la dimension institutionnelle est centrale : elle met l'accent sur la finalité de la production, sur sa cohérence avec les choix de justice sociale et de lutte contre les inégalités, sur la préservation de l'environnement et de la diversité culturelle et montre à cet égard « une convergence flagrante avec la perspective des biens communs ». L'inscription dans cette perspective de l'économie *solidaire* incarnant une dimension de mouvement semble pour toute association une orientation politique déterminante pour dépasser le « réductionnisme entreprisiste et organisationnel ».

⁸⁴ Jean-Louis Laville, à propos des liens entre l'économie solidaire et les mouvements sociaux. Pages 446 et 447, Laville, J.L., Pleyers, G., Buccolo, E., Coraggio, J.L., (sous la direction de), (2017). « *Mouvements sociaux et économie solidaire* », Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Desclée de Brouwer, Collection solidarité et société

Deuxième partie – Retour sur les pratiques micro-méso-macro

Le rôle politique des acteurs associatifs, entre récits mythiques et logiques d'action

L'étude de pratiques associatives dans le champ de la solidarité, par différents documents et témoignages, permet d'observer des formes variées d'institution de références collectives et de médiations institutionnelles. Plusieurs observations dans le réseau Uniopss montrent ainsi l'invention d'une culture singulière des solidarités et de la participation démocratique, qui se reconfigure au fil de l'histoire sociale, luttant contre des courants successifs de recouvrement. Ainsi les « cinquante glorieuses » de l'histoire de l'Uniopss semblent constituer une période relativement continue d'affirmation d'une doctrine, celle des solidarités plurielles, parallèlement à l'histoire du système social et de la démocratie sociale (chapitre 2.1). Mais les années 2000 voient l'Uniopss osciller entre un puissant courant de recouvrement gestionnaire, un courant de logiques stratégiques et un courant de résistance par une logique de mouvement porteur des solidarités (chapitre 2.2). Les années qui suivent laissent ouverte la question d'une réaffirmation plus déterminée de mouvement des solidarités plurielles, dans la perspective du scénario du rebond (chapitre 2.3). Dans ce contexte, le discours officiel de l'Uniopss sur le rôle politique des associations évolue (chapitre 2.4). Le discours Uriopss, lui aussi, est emblématique et porteur d'une culture des solidarités (chapitre 2.5). Toutefois les témoignages collectés en entretiens montrent que les doutes sur le rôle politique des associations sont nombreux et parfois recouverts par les discours officiels (chapitre 2.6). La perspective du mouvement est toutefois observable dans certaines configurations d'associations comme l'association Nos Regards Communs (chapitre 2.7).

Avec le recul, il semble que les cadres théoriques étudiés en première partie peuvent être utilement remobilisés pour analyser les situations observées : ainsi les pratiques associatives dont témoignent les différents matériaux réunis – les écrits officiels, les entretiens, les documents stratégiques internes – convergent pour illustrer des dynamiques où la dimension institutionnelle demeure présente malgré la pression organisationnelle, où les enjeux culturels et identitaires sont déterminants, même s'il ne sont pas explicitement saisis comme tels. Mais on peut observer en même temps l'adéquation de cadres théoriques tels que la sociologie de l'association de Renaud Sainsaulieu et Jean-Louis Laville et leur faible prise en compte dans les représentations sur le « bon » fonctionnement associatif. Ce constat relatif à la sous-mobilisation de cadres théoriques pourtant instructifs vaut également pour la sociologie de l'action collective, pour l'histoire (politique, économique et sociale) dont le potentiel explicatif est souvent limité à l'après-guerre alors que les phénomènes en jeu sont plus anciens. Au-delà de ce constat, la question renvoyée à

la démarche de recherche est double : elle invite à tenter de comprendre les raisons d'une telle configuration et les modalités de son dépassement, avec les acteurs associatifs. Cet approfondissement, reliant cadre théorique et observations pratiques, sera repris en troisième partie.

Chapitre 2.1 (Deuxième partie)

Le mythe des Cinquante Glorieuses : que raconte l'histoire officielle de l'Uniopss⁸⁵ ?

« Qu'en a-t-il été et qu'en est-il aujourd'hui du projet solidariste du Plan français de sécurité sociale ? Qu'en est-il de celui de l'Uniopss qui cherchait à jouer un rôle de charnière entre la solidarité nationale et les solidarités qui se nouent au sein de la vie associative ? ». Ces quelques phrases extraites d'une table ronde animée en 1987 résument les enjeux de l'histoire officielle de l'Uniopss⁸⁶. Appréhendée par un dossier d'archives réalisé par le CNAHES notamment à partir de la revue mensuelle de l'Uniopss, « Union sociale », cette histoire peut être lue comme une œuvre au long cours, qui se module et se transforme avec les associations qu'elle regroupe, suivant le fil de l'histoire sociale française. Elle est à la fois continue et discontinue, homogène et disparate : derrière le récit d'un combat commun pour les solidarités se profilent des nuances, voire des courants, que révèlent les témoignages des différentes époques. L'un des numéros d'Union sociale, qui retrace l'événement des 50 ans, est particulièrement significatif : il présente un ensemble de points de vue, certains émanant d'acteurs internes, d'autres de contributeurs externes. L'un des articles signé par Jean-Jacques Schaller, sociologue, propose quatre grandes périodes : le mouvement fondateur (47-54), le secteur en expansion (55-75), la fin des années glorieuses (75-88), la nécessaire mobilisation (88-99). L'intérêt de ce cadrage est double, non seulement car il apporte une structuration de cette longue période de 50 ans (que d'une certaine manière il suffirait de compléter sur les 20 années suivantes) mais aussi car d'autres lectures des strates historiques sont présentes, dans ce numéro même ou dans d'autres supports. Ces éléments questionnent la place de la construction de l'histoire dans l'élaboration du récit mythique qui fabrique l'identité institutionnelle. Telle est bien la démarche entreprise par cette proposition d'analyse historique : il s'agit tout d'abord de retracer des grandes étapes qui peuvent être identifiées (1); il s'agit aussi de nommer les questions critiques qui traversent l'histoire de l'Uniopss (2); il s'agit enfin de revenir sur ce que questionnent les représentations ou partis pris qu'elles peuvent traduire (3). Ce retour sur l'histoire se veut un point d'appui pour avancer dans les questionnements présents.

1 - L'histoire de l'Uniopss : chronologies et chroniques

A travers trois récits parallèles, celui de Jean-Jacques Schaller, sociologue, celui de François Rolin, ancien directeur d'Uniopss et celui d'Henri Théry, ancien directeur emblématique de l'Uniopss, on

⁸⁵ Ce chapitre a été réalisé à partir d'un matériau homogène constitué par le CNAHES dans le cadre de la préparation des 70 ans de l'Uniopss (célébrés le 9 novembre 2017 à Paris)

⁸⁶ Henri Théry, introduction de la table ronde « acteurs et témoins du fédéralisme : développer les solidarités à la lumière de notre histoire » - Congrès de l'Uniopss Paris 1987

peut approcher l'histoire de l'Uniopss par les grandes étapes de sa vie institutionnelle. Sa naissance est le plus souvent située en 1947, lors du dépôt de ses statuts peu après la création de la Sécurité sociale : les observateurs isolent en général l'étape des fondements ; puis (même si les bornes ne sont pas exactement les mêmes) vient l'époque qui a vu le développement des équipements donc la transformation des associations ; et enfin vient l'époque qui, avec la fin des Trente glorieuses puis la crise, a vu l'émergence nécessaire de nouveaux combats. La différence de ces trois approches tient moins au choix des grandes étapes qu'aux angles d'analyse privilégiés, qui retiennent plutôt l'arrière-plan de l'histoire sociale, ou les transformations des associations, ou enfin l'œuvre de l'Uniopss entre ces deux fils. Leurs postures diffèrent également par des mises en lumière qui ne portent pas exactement sur les mêmes enjeux critiques de l'histoire présentée.

1.1 Jean-Jacques Schaller : l'histoire de l'Uniopss comme une chronique sociale

Les quatre grandes périodes retenues par Jean-Jacques Schaller - le mouvement fondateur (47-54), le secteur en expansion (55-75), la fin des années glorieuses (75-88), la nécessaire mobilisation (88-99) ont été présentées lors du Congrès qui a marqué les 50 ans de l'Uniopss. Le titre de l'article paru dans *Union sociale*⁸⁷ - « L'Uniopss et les défis de l'histoire » - invite à comprendre la trajectoire de l'Uniopss comme une succession de combats inscrits dans l'histoire sociale française à partir de l'après-guerre.

Ainsi, « **le mouvement fondateur** » (1947-1954) est l'époque de la reconstruction où « le général de Gaulle donne au pays un projet national : retrouver sa dignité et sa grandeur. Combinant les objectifs de progrès social et de renforcement de la nation, il décide la création d'un grand système de Sécurité sociale, dont le développement est confié à Pierre Laroque, avec le soutien de la CGT. Face à ce système généralisé et uniformisant de la Sécurité sociale, les œuvres de bienfaisance revendiquent la spécificité de leur action et créent l'Uniopss. Celle-ci promeut une troisième voie entre, d'un côté, la cristallisation des œuvres privées sur leur position dominante fondée sur des valeurs libérales et, de l'autre, la construction d'un appareil de justice sociale de type bureaucratique. Il s'agit pour Jean-Jacques Schaller, qui se réfère aux propos de Jean Renaudin dans *Union sociale* en 1953⁸⁸, d'une conception de l'Homme qui interroge le politique : la place de l'Homme doit être première, devant l'économique, la science ou la technique. L'Uniopss porte l'interface avec les pouvoirs publics mais engage dans le même temps les œuvres dans un mouvement d'amélioration de leurs compétences, de leur image : comme l'affirme Jean Renaudin, « le personnel doit être qualifié, nous devons dépasser le stade du simple

⁸⁷ *Union sociale* numéro 107 septembre 1997

⁸⁸ *Union sociale* numéro 29 août 1953

bénévolisme ». Ainsi, pour Jean-Jacques Schaller, l'Uniopss « s'engage dans une modernisation volontariste tout en veillant aux possibles dérives techniciennes ».

La **deuxième période** repérée par Jean-Jacques Schaller (1955-1975) est celle d'« un secteur en **expansion** », qui voit la mise en place de la cinquième république et marque l'entrée de la France dans une ère industrielle nouvelle. L'Uniopss semble dans cette période moins centrée sur la revendication d'orientations d'action que sur la construction organisationnelle du champ d'intervention. L'Uniopss accompagne les évolutions du secteur, se dégage de l'héritage caritatif pour accompagner la professionnalisation, participe aux grandes constructions législatives : loi hospitalière de 1970, mise en place de la participation au service public hospitalier en 1974, loi sur les personnes handicapées et loi sociale en 1975. Elle s'implique aussi dans la structuration institutionnelle, créant un syndicat d'employeur - le Syndicat des Œuvres Privées SOP - en 1962, un collecteur de 1% logement le GNOSSAL, un Fonds d'assurance formation : Uniformation.

La **troisième période** (1975-1988) est pour Jean-Jacques Schaller celle de « **P'affirmation du fait associatif** », alors que la fin des années glorieuses de la société industrielle et l'entrée dans la crise ouvrent un temps de transformation économique et sociale. Cette époque est celle du « débat autour de nouvelles solidarités », « dépassant l'approche des populations en termes de simple traitement individuel de la difficulté, de la pauvreté, pour mettre en avant des analyses plus collectives des problèmes et restituer une place aux populations en marge de la société ». C'est notamment la volonté de développer l'agir ensemble des citoyens, portée par Henri Théry. Cette affirmation du fait associatif doit s'inscrire dans le contexte de grandes évolutions institutionnelles, avec les différents dispositifs développés pour lutter contre les effets de la crise mais aussi la décentralisation engagée au début des années 80.

La **quatrième période** (1988-1997) recouvre « **une nécessaire mobilisation** » face à l'enfoncement dans la crise. La création du RMI en 1988 traduit la mobilisation des associations pour lutter contre l'installation d'une société duale. Selon Jean-Jacques Schaller « l'affirmation du mouvement associatif est plus que jamais avancée face à des politiques sociales qui, mises à rude épreuve, ne suffisent plus à répondre aux difficultés de notre société ». L'enjeu est d'obtenir le soutien des pouvoirs publics dans ce combat.

Jean-Jacques Schaller résume ainsi l'histoire de l'Uniopss : « L'association doit faire reconnaître la capacité des individus et des groupes à être les moteurs du mouvement social. La vie associative constitue, au sein de la société civile, un corps intermédiaire susceptible de soutenir, de réinventer

de nouvelles formes de participation des citoyens. C'est bien le défi que poursuit l'Uniopss depuis sa création ».

1.2 François Rolin : une introspection sur l'identité des associations au fil de l'histoire

Le même numéro d'Union sociale présente un autre récit qui, tout en traitant à première vue de la même histoire, retient des périodes et des angles quelque peu différents : dans un article nommé « L'éthique associative », François Rolin, ancien directeur de l'Uniopss Nord-Pas de Calais, interroge l'identité des associations en se penchant sur l'histoire, puis en interrogeant la place du projet qu'elles peuvent incarner. L'histoire des associations, « du temps des œuvres au temps des entreprises associatives », y est présentée en trois grandes époques : les œuvres de bienfaisance (1945-1950), l'époque des institutions et des organismes de protection sociale dans les années 60, puis le temps des entreprises associatives du social qui commence avec les années 70. Avec le fil conducteur de l'éthique associative, la question centrale est pour François Rolin celle d'une dimension entrepreneuriale en grande partie problématique, qui est présente dès les années 70 et ne justifie pas, contrairement au récit de Jean Jacques Schaller, une césure avec les années 80.

Le temps des œuvres est celui « des institutions à dominante caritative, dont la source était la charité, la bienfaisance, le secours, la réparation », avec pour préoccupation première « la réintégration des pauvres dans la société », surtout des vieillards et des jeunes, « dans une attitude plus assistantielle qu'autonomisante ». Les principes qui sous-tendent les œuvres sont souvent moraux et se concrétisent dans le don, la gratuité et le bénévolat. « La référence au modèle militaire y était souvent explicite : on parlait de l'armée des œuvres. Une place particulière était faite aux meneurs d'hommes et aux militants charismatiques. Entrer dans les œuvres était vocation avant d'être profession. Dans leur organisation, une place privilégiée était attribuée aux notables ».

A propos de **l'époque des institutions et organisations de protection sociale** dont il situe l'amorce aux années 60, François Rolin affûte également l'observation critique : « le modèle dominant administratif remplace peu à peu le modèle vocationnel. C'est la période de la modernité, de l'optimisme économique, de la croissance ». « L'action sociale est un amortisseur ». Alors que « se développe une approche technicisée et professionnelle du travail social », « les maîtres mots sont efficacité, technicité, compétence ». Le foisonnement des institutions, alors que « l'on croit qu'il faut créer un équipement pour répondre à chaque problème », se réfère au modèle administratif et peu à la spécificité de l'action associative ». La place des associations devient floue. Pour certains elle se définit comme venant compenser une carence de l'Etat. La référence à

la fonction publique est prégnante : elle se traduit dans les conventions collectives. « Il n'est pas rare de voir des mouvements d'éducateurs revendiquer leur passage au public ».

Le temps des entreprises associatives du social, que François Rolin fait débiter avec la loi sociale de 1975, recouvre trois dominantes : le professionnalisme, l'exigence gestionnaire, l'affirmation des vertus entrepreneuriales. La technicisation et la spécialisation se sont construites avec l'émergence des « éducateurs spécialisés », des « animateurs sociaux culturels », des « travailleurs sociaux » dont le modèle professionnel rend le bénévolat suspect, à défaut de compétences, d'horaires, de statuts. Les conseils d'administration doivent gérer les problèmes de personnel. L'exigence gestionnaire, alors que l'on parle de rationalisation des choix budgétaires, transforme les profils de dirigeants : « le modèle du directeur d'établissement n'est plus l'entraîneur d'hommes charismatique » mais plus souvent diplômé, si possible de l'École de Rennes. Les destinataires de l'action sociale, bénéficiaires au temps des œuvres, deviennent « usagers », voire « clients ». L'évolution se consolide dans les années 80, ère du management où l'on parle d'entreprise associative, de marketing social, de rapport qualité-prix, de marché, de concurrence.

La chronologie de François Rolin semble avoir pour but non de rendre compte de l'histoire pour les luttes sociales qu'elle recouvre, mais de questionner les reconfigurations de l'identité des associations et, à chaque époque, leurs lacunes. Sans complaisance pour le temps des œuvres, l'article ne l'est pas plus pour le temps des organisations professionnalisées et ensuite celui des entreprises associatives. La primauté de l'Homme, la capacité à associer comme une fin et non comme un moyen, la non lucrativité ou la gestion désintéressée comme éthique fondamentale, sont les trois principes d'un « idéal associatif » dont la société a besoin pour réconcilier l'économique et le social, créer du lien social et mailler le tissu social au quotidien, enfin pour « une vie plus solidaire, plus fraternelle ».

1.3 Henri Théry : l'histoire croisée des solidarités, des associations et de l'Uniopss comme œuvre sociale et politique

Henri Théry a régulièrement communiqué, lors de colloques, congrès nationaux ou manifestations publiques régionales, sa vision de la philosophie politique de l'Uniopss au fil de son histoire, qu'il retrace en montrant non seulement les grandes étapes et les courants, mais aussi les points de controverse. Plusieurs documents reprenant ses discours présentent aussi les « fondements et idées de départ » qu'il a régulièrement mis en avant. Dans le numéro d'Union sociale consacré aux 50 ans de l'Uniopss, son article valorise « les ouvriers de la première

heure »⁸⁹, « ceux qui ont bâti l'Uniopss », pour mettre l'accent sur les grands débats dont ils ont été porteurs.

Lors de la table ronde animée en 1987 au moment du Congrès des 40 ans, sur le thème « développer les solidarités à la lumière de notre histoire », Henri Théry rappelle ce socle fondateur avant d'aborder les grandes étapes de l'histoire de l'Uniopss. Il propose de la « diviser en **trois parties qui correspondent grossièrement à trois périodes** ». Les actes de la table ronde montrent les angles qu'il a choisi de mettre en lumière, avec pour chaque grande étape des choix délicats, dans la société française en général comme dans les œuvres puis les associations.

La première période est « celle de l'immédiat après-guerre, donc celle des actes fondateurs » qui vont conduire les œuvres à une articulation avec la sécurité sociale naissante. « Mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître aujourd'hui, ce parti n'allait pas de soi ». Du côté des organismes de sécurité sociale, certains dirigeants étaient tentés par l'idée de confier aux caisses de Sécurité sociale la gestion directe de l'ensemble des institutions sanitaires et sociales. Du côté des œuvres, bon nombre d'entre elles craignaient que leur entrée dans le système n'aboutisse à une perte d'autonomie telle qu'elles finiraient par être purement et simplement absorbées dans un appareil administratif. Pierre Laroque, premier directeur de la Sécurité sociale, Robert Prigent, ministre de la santé publique de 1945 à 1947, qui sera directeur de l'Uniopss de 1956 à 1975, ou encore Jean Rivero, professeur de droit et compagnon de l'Uniopss dès les premières années, témoignent des enjeux de cette construction, tant du côté de la Sécurité sociale elle-même, dont une partie des ambitions n'ont pas été atteintes et notamment celle de l'implication des assurés sociaux, qu'au niveau de ses liens avec les « œuvres » dont la reconnaissance comme un ensemble a été compliquée.

La seconde période retenue est « **celle beaucoup plus longue** – de plus d'un quart de siècle, presque trois décennies- **qui coïncide à quelques années près avec les « Trente glorieuses** ». La table ronde met en lumière l'effacement de la perception d'une responsabilité collective, avec des assurés sociaux pour qui s'est estompée la différence entre une banque, un bureau de poste et une caisse d'assurance maladie ou d'allocations familiales ; elle pointe aussi la « perte de sens » dans les établissements et services, du fait de l'extension de l'Etat, de la focalisation sur la croissance, avec le développement d'une idéologie techniciste et gestionnaire et des destinataires

⁸⁹ Henri Théry, « les ouvriers de la première heure » Union sociale numéro 107 septembre 1997

qui se comportent comme des consommateurs. La question de l'identité des associations est alors reposée avec acuité.

Enfin la troisième période est celle où l'on a vu s'esquisser, puis se préciser une nouvelle donne souvent appelée « crise », mais qu'il fallait entendre au sens que nous donne Gramsci, celui d'une situation qui s'efface sans que la nouvelle soit encore là. La table ronde questionne les conséquences d'un fossé creusé entre les besoins sociaux et l'Etat providence qui marque le pas dès lors que la croissance ne lui fournit plus les ressources nécessaires. Dans ce contexte où « le jeu de la solidarité est en train de changer », « certains sont surtout sensibles aux risques de régression qui se manifestent notamment en ce qui concerne la solidarité nationale et ce qu'elle garantit » alors que d'autres « y voient un mouvement tendant à un agencement nouveau et quasi inéluctable des solidarités de différents types et de différents niveaux dont il pourrait résulter un solde globalement positif ». Le débat pointe l'enjeu d'une conscience des solidarités, au-delà des systèmes et dispositifs. Il montre aussi comment les associations sont elles-mêmes questionnées, dans ce qu'elles instituent autant que dans leur façon de « gérer », et revient sur l'adaptation des Uriopss et de l'Uniopss.

2 - Des questions récurrentes au fil de l'histoire

A travers les grandes étapes de l'histoire de l'Uniopss se jouent des combats continus : le premier semble celui des solidarités au pluriel, c'est-à-dire l'ensemble complexe par lequel tiennent et s'articulent des liens solidaires de proximité et un système institutionnel qui organise des droits, des dispositifs ; le second semble celui des « œuvres » puis de l'identité des associations au fil de leurs transformations alors que les besoins sociaux et les politiques publiques évoluent ; le troisième est celui de l'Uniopss, en tant qu'union et en tant qu'organisation pour réussir cette union. Ces trois lignes de front sont indissociables et se recourent en permanence.

2.1 Continuité et reconfigurations d'une doctrine des solidarités au pluriel

Les récits inscrits dans les productions officielles de l'Uniopss, par les discours, les « tables rondes », les congrès, se réfèrent pour la plupart à une histoire de la Sécurité Sociale qui commence à l'après-guerre. Le fil conducteur de la « doctrine » que l'on peut retrouver au fil des époques est celui des solidarités plurielles, c'est-à-dire l'idée de l'articulation entre la solidarité instituée par la Sécurité Sociale – comme traduction d'un principe de justice et réponse à une aspiration sociale profonde - et des solidarités privées, volontaires. Bien souvent (et logiquement) cette « doctrine » est liée à la question de la place des œuvres puis des associations,

mais elle ne s'y réduit pas : il s'agit d'abord d'une philosophie sociale, la conscience des solidarités entre les Hommes fondant l'inscription dans la société.

Le retour en arrière opéré par Henri Théry au sujet des fondements et idées de départ⁹⁰ remonte à la « préhistoire de l'Uniopss », ou plutôt la « préhistoire du regroupement des œuvres » autrement dit le XIX^e siècle où prirent place des « regroupements aux formes et contenus divers et variés, plus ou moins durables ou éphémères » à partir desquels Henri Théry, sans prétendre procéder à une analyse historique, s'interroge néanmoins : « L'Uniopss aurait-elle des antécédents « quarante-huitards » ? ». Il donne la primeur à « l'union des œuvres qui se constitua cette année-là chez Madame de Lamartine pendant le gouvernement provisoire de la deuxième République, c'est-à-dire la courte période où la liberté d'association fut pleinement reconnue, après que la loi Le Chapelier eut été abolie ». Plusieurs étapes symboliques jalonnent le parcours de la coordination des œuvres avec par exemple en 1918 une Union des œuvres d'aide sociale dans le but de regrouper seulement des œuvres laïques, ou en 1930 la création du « Secrétariat Catholique des œuvres charitables et sociales d'hygiène, acteur puissant, très présent mais souvent rugueux, au moment de la création de l'Uniopss », ou encore en 1933 les comités de coordination sanitaire et sociale « pour établir des liaisons entre les œuvres privées et publiques ».

Henri Théry rappelle aussi le mouvement de construction législative qui, dès le XIX^e siècle, commence à susciter la crainte des œuvres : en 1893, la loi du 15 juillet qui instaure l'aide médicale gratuite et prévoit la création de bureaux d'assistance au niveau des communes pourrait leur faire « perdre une bonne partie de leur clientèle composée majoritairement de pauvres » ; en 1932, les lois sur les assurances sociales et les allocations familiales font craindre que les caisses de services sociaux ne développent une offre de substitution, ou du moins concurrente, à celle des œuvres. Malgré la solution de compromis initiée par la Caisse des Allocations Familiales de Seine et Oise, qui propose le recours aux œuvres existantes, le nombre de services créés par les caisses augmentera d'année en année et « la sensibilité des œuvres aux dangers qui peuvent venir de ce côté-là restera en éveil. Un éveil qui ne manquera pas de se manifester dès la parution de l'ordonnance de 1945 qui institue le cadre administratif et financier dans lequel va s'inscrire l'Organisation de la Sécurité Sociale ».

Ce tournant législatif majeur de 1945 est à l'origine d'un questionnement central pour les œuvres, la création d'un régime de sécurité sociale pour l'ensemble de la population française

⁹⁰ Henri Théry, « L'Uniopss : fondements et idées de départ » Merville, 1998

pouvant logiquement conduire à limiter leur liberté et même leur place. Pour Henri Théry, dès cette époque sont posés les fondements qui vont réguler cette interface. Le premier pilier est celui d'une troisième voie, celle du double refus visant l'attitude défensive et conservatrice des œuvres et visant symétriquement la perspective d'une administration « envahissante et nivelante qui étouffe la liberté d'initiative ». Le second pilier est le pont entre le public et le privé, autrement dit le refus d'une séparation infranchissable. Le troisième pilier posé par les fondateurs est celui d'une solidarité plurielle : la création du système de sécurité sociale est un progrès indiscutable, mais conduit à « s'interroger sur le devenir de solidarités plus libres, plus autonomes, basées sur des liens plus directs et souvent plus affectifs, qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'une famille, d'un voisinage ou d'une association ».

Pour Jean Renaudin, cité par Henri Théry, il s'agissait de maintenir et développer une solidarité choisie, « solidarité entre les êtres, solidarité entre leurs groupements, solidarité au sein d'un même peuple, pour se situer à des niveaux différents qui n'en sont pas moins complémentaires ». Ainsi selon Henri Théry, on trouve à l'origine même de l'Uniopss cette nécessaire reconnaissance du caractère pluriel de la solidarité » ; « et on pourrait dire aussi : la nécessaire reconnaissance d'une économie solidaire qui n'est ni une économie publique et administrée ni une économie privée marchande, guidée par la recherche du profit ». L'Uniopss, « tout au long du chemin parcouru, est restée fidèle à ses options initiales. Et cela d'autant plus que ces dernières étaient en avance sur leur temps ».

La construction d'un système général de solidarité recouvre cela étant un certain nombre d'aspérités. Celles-ci sont liées aux enjeux de la construction du système lui-même qui, comme le rappelait Pierre Laroque en 1987, avait eu d'abord le souci de satisfaire « une revendication profonde de toutes les populations des pays qui avaient vécu la guerre, une revendication de sécurité ». Mais à la préoccupation première d'assurer à tous la sécurité des lendemains s'ajoutait aussi, à l'origine, celle « de demander aux intéressés d'assumer eux-mêmes la responsabilité des institutions créées et par conséquent de s'associer directement, ou par l'intermédiaire de leurs représentants, à la gestion de ces institutions ». Cette idée rejoignait « dans une large mesure celle qui a toujours été à la base de la philosophie du général de Gaulle, celle de la « participation » (...) ou la « préoccupation de développer la démocratie politique en une démocratie sociale ». Il s'agissait donc de dépasser ce qui avait abouti, quant au rôle de la Mutualité de l'époque, à une sorte de paternalisme mutualiste, au sens où les dirigeants de la Mutualité, professions libérales, industriels ou commerçants, n'étaient pas représentatifs des « assurés sociaux » pour la plupart issus de catégories moins fortunées. Les résultats ont été atteints dans plusieurs domaines

essentiels : le sentiment de sécurité, l'amélioration de l'état de santé de la population, le redressement de natalité française. « En revanche il n'est pas douteux que l'on n'a pas réussi à donner à la masse des assurés sociaux le sens de leurs responsabilités à l'égard de l'Institution ».

Avec le recul, on peut observer que la mobilisation de l'Uniopss pour des solidarités plurielles est demeurée un axe constant, visant en général tant l'appel à la prise de conscience du public (avec par exemple la campagne « Alerte » à la fin des 80 ou le « projet de société » médiatisé début 2017) que les dispositifs institutionnels, avec les différents travaux et plaidoyers sur la santé, la protection sociale, le droit au logement, ...

2.2 Un idéal associatif à rude épreuve

La période initiale a été d'emblée celle d'un questionnement sur l'identité des « œuvres » : « une coordination et un contrôle s'imposent, écrit Charles Blondel dans le deuxième numéro d'Union sociale⁹¹ mais « dans le respect des libertés légitimes et nécessaires » ; « elles ne doivent pas être transformées en simples services administratifs ; elles ont le droit, même le devoir, d'avoir une âme et une inspiration profonde ». Comme l'analyse le récit de François Rolin, cette question de l'identité propre des œuvres, puis des associations, est récurrente.

Les pionniers affirment l'œuvre, son rôle, son essence, mais pointent aussi la critique qu'elle subit. Robert Prigent revient ainsi sur « la chanson de Jacques Brel... ces bonnes dames dont chacune a son pauvre à soi... et puis les bons tricots : un point à l'envers, un point à l'endroit, un point pour Saint Joseph, un point pour Saint-François ! Bien sûr, c'est une image ironique dévalorisante autant qu'injuste ». L'« esprit » de l'œuvre privée traduit au contraire une forme de solidarité, par « des gens qui s'associent dans le but d'aider d'autres qu'eux-mêmes »⁹².

Le professeur Jean Rivero valorise quant à lui l'œuvre privée comme une liberté publique : « la mise en action de la liberté de servir les autres, une liberté qui n'a jamais été affirmée officiellement dans les libertés. Ce qui la justifie en profondeur, c'est la spécificité qui découle de son caractère spontané. Elle est le résultat d'une décision libre, d'un engagement choisi. Elle a une action propre dans l'action sanitaire et sociale et plus profondément encore dans l'ensemble de la société ». A propos des évolutions liées au développement des équipements – et donc de la

⁹¹ Cité par Henri Théry, introduction de la table ronde « acteurs et témoins du fédéralisme : développer les solidarités à la lumière de notre histoire » - Congrès de l'Uniopss Paris 1987

⁹² Table ronde « acteurs et témoins du fédéralisme : développer les solidarités à la lumière de notre histoire » - Congrès de l'Uniopss Paris 1987

réglementation – dans les années 70, il insiste sur ce mot de liberté, « qui paraît essentiel et qui a été remis en cause involontairement durant toute cette période ». Le combat pour la liberté face à l'emprise de l'administration et au développement du modèle administratif appelle « une liberté disciplinée bien entendu, coordonnée avec l'action du pouvoir, mais une liberté qui sauvegarde l'essentiel de l'action privée, c'est-à-dire le service direct de la personne humaine et le contact avec l'homme ». D'où le combat, porté par l'Uniopss et toujours à mener, au sujet de la relation avec les pouvoirs publics. Plus que de « partenariat » (notion trop vague), il devrait selon Jean Rivero être question d'une véritable solution contractuelle, l'accord entre l'Administration et l'œuvre.

René Lenoir, témoignant lors de la table ronde sur les 40 ans de l'Uniopss en tant qu'ancien directeur de l'action sociale dans les années 70, reconnaît qu'il avait un a priori négatif sur les associations (puisqu'elles menaient des missions relevant selon lui du service public et de l'administration) mais s'est ensuite aperçu qu'elles apportaient « des réponses souples à des questions variées et complexes » et qu'elles étaient « innovatrices » ; il a ensuite médité sur les vertus de la diversité qu'enseignent les biologistes ... Mais il n'oublie pas la critique en soulignant les enjeux d'une gestion rigoureuse car « la générosité du projet ne justifie pas le gaspillage de ressources qui viennent des cotisations sociales et de l'impôt de tous ». Il pointe aussi les risques de dérive : « j'ai assisté à une sorte de paradoxe quand j'étais en fonction : au moment où l'administration devenait ouverte et dynamique, certains personnels des Œuvres devenaient de petits fonctionnaires » ; ou encore : « Gare à la gérontocratie : attention à l'appropriation de l'Association par le père fondateur ou la mère fondatrice ! ».

Bernard Delanglade⁹³, alors directeur d'Uriopss, affirme la capacité à « être agent de développement de solidarités libres, autonomes, choisies plutôt que de rester agent d'exécution de solidarités instituées ». Il avance les qualités du projet d'association, le revisitant à l'aune d'une référence à l'entreprise très présente dans les années 80, un « projet d'entreprise » dont « la notion rapportée à notre secteur signifie ni plus ni moins que les administrateurs associent professionnels et usagers au projet qui tient compte d'un maximum de caractéristiques du contexte local ». « Les associations perçoivent mieux qu'hier que c'est seulement l'expression de ce projet qui peut faire passer l'association du statut de simple exécutant à celui de véritable contractant ». Mais pour autant le sens de l'œuvre ne disparaît pas : « nous constatons aujourd'hui

⁹³ Table ronde « acteurs et témoins du fédéralisme : développer les solidarités à la lumière de notre histoire » - Congrès de l'Uniopss Paris 1987

dans un nombre important d'associations une plus grande capacité, à partir du lourd, de l'institué, de l'historique, à inscrire l'action des associations dans ce nouveau contexte. Ainsi l'institué nous paraît pouvoir être facteur de volontarisme dans la recherche de nouvelles solidarités ». Dans cette approche, les capacités d'entreprise ne dénaturent pas le sens du projet mais le renforcent.

2.3 Le rôle de l'Union : un pont pour peser socialement sans être un groupe de pression

Selon la plupart des écrits et témoignages disponibles la création de l'Uniopss découle de la mise en place de la Sécurité sociale, qui a été « un tremplin très efficace pour le développement des œuvres privées », même si elles ne le voyaient pas comme cela au départ. « C'est donc tout à la fois pour répondre aux inquiétudes des œuvres et permettre de saisir leurs chances dans cette nouvelle donne que furent conçues l'Uniopss et les Uriopss ».

Un socle : les solidarités plurielles, l'intersectoriel, la décentralisation

« Il a fallu que les fondateurs de l'Uniopss fassent œuvre de beaucoup de ténacité et de persuasion pour convaincre les parties en présence qu'elles avaient tout avantage à s'entendre et à coopérer - en faisant admettre aux Œuvres que le problème de leur liberté ne se posait plus dans les mêmes termes que dans le passé et que désormais c'était à l'intérieur de ce champ de la solidarité nationale, et non à l'extérieur, que cette liberté pouvait et devait s'exercer. Cela revenait à considérer que liberté et solidarité étaient de plus en plus liées, quels que soient les tiraillements qu'elles pouvaient connaître. Telle fut donc l'idée qui présida à la création de l'Uniopss».

Pour être crédible cette idée supposait des liens nouveaux : « des œuvres peu soucieuses des exigences de la solidarité nationale n'auraient guère incité leurs interlocuteurs à reconnaître leur place dans la construction de grande envergure qu'ils voulaient mettre en œuvre. Ainsi cette idée prit-elle la forme symbolique d'un pont, et non d'une forteresse et d'un camp de retranchement, d'un pont entre les œuvres pour permettre de se rencontrer et d'agir ensemble, mais aussi d'un pont entre elles, les organismes de sécurité sociale et les pouvoirs publics. On pourrait dire un pont entre des solidarités de natures différentes et un pont entre des partenaires voués à des tâches complémentaires (...). Sans être explicitement nommé le principe de partenariat n'en était pas moins au départ de l'Uniopss. (...) Chacun avait à coopérer à une œuvre qui le dépassait. Aussi l'Uniopss, tout en se voulant un regroupement aussi large et représentatif que possible » s'est « toujours refusée à être un groupe de pression au sens habituel du thème, c'est-à-dire au seul service des intérêts de ses membres.

« Résolument intersectorielle, elle s'est efforcée dès le départ de faire communiquer des champs d'intervention qu'une organisation très segmentée de l'action sanitaire et sociale avait tendance à enfermer dans des cloisons difficilement franchissables. L'Uniopss anticipait sur le courant qui devait se dessiner quelque 30 ans plus tard en faveur d'actions inter sectorielles tendant à apporter une réponse plus globale aux besoins.

Enfin, très attachée aux principes d'un fédéralisme décentralisateur l'Uniopss voulut dès le départ se structurer à partir des Fédérations qui lui apportaient leur adhésion et à partir des Unions régionales et départementales qu'elle s'efforça de promouvoir dès les premières années de sa mise en place. Anticipant sur les lois de décentralisation qui devaient intervenir quelque 35 ans plus tard, elle décide de ne point créer des services régionaux ou départementaux dépendant d'un centre national, mais de susciter la création d'Unions régionales et départementales autonomes, elles-mêmes créées sous la forme d'associations élisant leur propre conseils, émanant des associations adhérentes »⁹⁴.

Un mythe ?

Ce passé est parfois presque glorifié ... Ainsi dans la table ronde sur les 40 ans de l'Uniopss, Henri Théry présente Raymond Nitre, directeur de l'Uriopss d'Ile de France de 1951 à 1978, comme représentant la génération des directeurs d'Uriopss de la période que l'on peut qualifier d'« héroïque ». D'autres formulations, au même niveau d'emphase, sont employées. Ainsi pour Jean Rivero, les fondateurs ont eu dans une certaine mesure « un véritable génie en prenant l'initiative qu'ils ont prise ». A l'époque les œuvres, très dispersées, « n'étaient que poussière » et n'auraient pas pu être crédibles dans leur relation avec les pouvoirs publics : « Avec qui le pouvoir aurait-il pris contact dès lors qu'il se trouvait en face d'une poussière d'œuvres ? ». Le « coup de génie » a été non seulement de permettre aux œuvres de se connaître et de travailler ensemble mais aussi et d'abord de préparer le bilan de l'ensemble qu'elles constituaient et de faire ainsi prendre conscience aux pouvoirs publics de la nécessité de travailler avec cet ensemble⁹⁵.

Ces actes fondateurs, pour Bernard Delanglade également, ont un « caractère génial »⁹⁶ qui demeure vérifié 40 ans plus tard. Mais ils supposent une certaine posture des associations : ils exigent dans les Uriopss une « vie associative vraie », seule à même de garantir la crédibilité de la

⁹⁴ Henri Théry, introduction de la table ronde « acteurs et témoins du fédéralisme : développer les solidarités à la lumière de notre histoire » - Congrès de l'Uniopss Paris 1987

⁹⁵ id

⁹⁶ id

représentativité, de la construction inter-associative, intersectorielle, interfédérale, décentralisée. Pour réussir l'Union des associations, ce rôle des Uriopss devra d'ailleurs évoluer, à la fois pour consolider encore la capacité d'intermédiation (médiation, négociation, conciliation, ...) et pour accompagner les associations dans un développement qui soit « une recherche d'une plus grande qualité d'être, à travers la définition du projet », d'où le déploiement d'un ensemble de services techniques.

Un dialogue exigeant avec les pouvoirs publics

Ainsi la question des relations avec les pouvoirs publics est constitutive de la création de l'Union ; elle relève d'une tension originelle, qui s'est d'abord manifestée au sujet des conséquences de la création de la sécurité sociale (voire dès le 19^e siècle si l'on opère le détour proposé par Henri Théry). « On pouvait craindre (...) que les organismes de Sécurité sociale aient tendance à rechercher le monopole de l'action sanitaire et sociale ». Mais tel n'a pas été le cas, dès lors que, comme le soulignait Pierre Laroque⁹⁷ « le désir de conjuguer la solidarité nationale qu'exprimait la sécurité sociale avec les solidarités particulières des Œuvres privées (...) existait tout à fait du côté de la Sécurité sociale et de ses dirigeants ». Pour Robert Prigent, les relations ont pu se construire en région sur la confiance : « Tout cela n'était valable et efficace que grâce à la participation sollicitée – et jamais refusée (...) de multiples fonctionnaires nationaux, régionaux et locaux qui permirent d'instaurer en permanence un dialogue confiant entre les agissants et les réalisateurs et les organismes financiers ou de tutelle ; ceux-ci bien souvent aussi purent influencer sur l'adaptation concrète et judicieuse des textes réglementaires applicables à l'action privée désintéressée ». Pour autant la stabilisation de cette relation ne semble jamais acquise : au-delà des principes de spécificité et de reconnaissance mutuelle, les tensions dans les relations concrètes semblent souvent présentes. Cela semble une préoccupation constante d'Henri Théry, qui nomme au fil des époques les combats qu'il a fallu mener, pour lutter contre la « dérive techniciste et gestionnaire » pendant les Trente glorieuses alors que l'Etat « avait tendance, comme le soulignait hier Michel Crozier, à exercer son action régulatrice en mettant en œuvre une réglementation de plus en plus abondante et exigeante »⁹⁸.

La véritable solution est selon Jean Rivero la solution contractuelle, « le résultat d'une concertation dans laquelle deux volontés interviennent pour la même finalité qui ne peut être que

⁹⁷ Table ronde « acteurs et témoins du fédéralisme : développer les solidarités à la lumière de notre histoire » - Congrès de l'Uniopss Paris 1987

⁹⁸ id

le service des autres ». La symbolique du pont sur laquelle revient Henri Théry est ainsi plus que celle d'une interface (entre associations, entre associations et pouvoirs publics), mais aussi celle de la finalité qu'elle sert : « il existe des ressources de solidarité prêtes à se révéler pour peu qu'on leur en donne l'occasion (...) et il appartient particulièrement aux associations de les mobiliser et aux Uriopss et à l'Uniopss de les aider dans cette tâche ». La mission centrale est en somme celle d'une intermédiation pour articuler différentes strates de solidarités, sur laquelle l'Uniopss continuera à travailler pendant des années comme en témoignent ses différents congrès ou encore le séminaire de prospective qui, en 2006, avait mobilisé les travaux de Serge Paugam sur le système « multi-solidaire emboîté » à conforter.

Plus concrètement l'Uniopss a consolidé les capacités de mobilisation commune des associations pour faire front au sujet de grandes réformes avec par exemple, au milieu des années 70, le combat pour la participation au service public hospitalier. Dans les années 80, elle a poursuivi ce front commun autour de la lutte contre la pauvreté bien sûr, mais aussi au sujet de la lutte contre la dépendance des personnes âgées - développement des alternatives à l'hospitalisation, adaptation des logements, soins à domicile -, du droit au logement - avec la loi « Besson » dont nombres des innovations comme les agences immobilières à vocation sociale, le bail à réhabilitation - étaient selon les termes du ministre lui-même des propositions associatives⁹⁹. Elle s'est aussi mobilisée au sujet de la décentralisation, avec tout l'enjeu de règles du jeu à clarifier avec les conseils généraux. Elle a aussi lutté au moment du projet de loi Henry qui, en 1982, voulait imposer une distinction entre les associations gestionnaires et les autres, et a conduit les associations à se rapprocher et dialoguer pour apporter une réponse commune. L'Uniopss a aussi, parallèlement, voulu participer à la consolidation des modes d'intervention des associations, par exemple en publiant différents ouvrages techniques, sur la tarification (les « guides des prix de journée » puis « guide du budget » seront régulièrement édités par l'Uniopss à partir des années 80 et pendant plus de 30 ans), sur la comptabilité, sur les activités économiques, sur l'analyse financière. Elle a aussi été à l'origine du Comité de la Charte de déontologie des associations faisant appel à la générosité du public, permettant de borner le périmètre des contrôles publics du fait du développement d'une capacité de contrôle interne.

La construction de l'Union s'est donc peu à peu consolidée, comme force politique pour agir collectivement au sujet des politiques publiques, mais aussi comme plateforme experte pouvant servir de point d'appui aux associations avec des outils, des méthodes, des savoir-faire. A

⁹⁹ L'Uniopss ou la recherche d'un consensus dense – Union sociale numéro 107 septembre 1997

l'époque de ses 50 ans, elle semble surtout afficher une maturité, une assise, des lignes de force. Avec le recul, cette tonalité semble étonnante ; elle contraste en tous cas avec la période qui s'est ensuite engagée, où les doutes sur l'Union semblent s'être progressivement imposés. Mais peut-être faut-il avoir à l'esprit que, derrière les discours officiels, se présentait une situation plus complexe, plus problématique. C'est en tous cas ce que peuvent interroger les lignes de controverse que l'on voit déjà affleurer, même dans ces années de développement et d'affirmation.

3 - Parti pris et controverses latentes

Henri Théry, dans **l'analyse des « fondements et idées de départ »**¹⁰⁰, « rend compte des choix opérés, mais aussi des tensions en présence derrière les lignes publiquement affichées. Il souligne ainsi la pomme de discorde entre les tenants d'une union œcuménique voire a confessionnelle et ceux qui voulaient réunir les œuvres catholiques uniquement, qui a retardé de plusieurs mois l'adoption des statuts de l'Uniopss fin juillet 1947. « Ce choix allait vite se révéler essentiel ». Il revient aussi sur « un autre choix qui n'alla pas sans grincements de dents et se révéla, lui aussi, bénéfique : celui qui fit de l'Union non pas une fédération, ni même une confédération, mais une inter-fédération, qui plus est décentralisée, respectant strictement le principe de subsidiarité et prévoyant par là-même que les UDOPSS et les URIOPSS seraient des personnes morales de plein exercice. Pour lui la création de l'Uniopss « fut le résultat ou la préfiguration d'un certain nombre de choix fondamentaux qui n'ont aujourd'hui rien perdu de leur raison d'être et de leur actualité » et même « des choix dont il n'est pas sûr que nous ayons encore perçu toute la portée et la signification »¹⁰¹. On pourrait même dire, au vu des années écoulées depuis l'époque où il tenait ces propos, que ces choix recouvrent des tensions qui demeurent présentes et en partie vitales pour l'Uniopss.

3.1 Un caractère œcuménique et a confessionnel ?

Henri Théry, qui revient à propos des origines sur « l'opposition entre les tenants d'une Uniopss réservée aux seuls catholiques et les partisans d'une Uniopss a confessionnelle, au sens d'une laïcité ouverte », nomme un facteur de tension qui semble demeurer, tout en étant rarement nommé. Le caractère a confessionnel est certes officiellement posé, mais certains discours publics semblent directement traduire un ancrage dans le catholicisme social ou plus largement dans le référentiel chrétien. Certains citent leur filiation, par exemple Raymond Nitre qui s'affiche « venant du Scoutisme comme Commissaire National aux Eclaireurs de France » ; ou Robert

¹⁰⁰ Henri Théry, « L'Uniopss : fondements et idées de départ » Merville, 1998

¹⁰¹ Henri Théry, « L'Uniopss : fondements et idées de départ » Merville, 1998

Prigent¹⁰² en tant que militant « jociste » : « j'étais moi, reporté beaucoup plus loin dans les années 28-29 où, dans le cadre d'une centrale électrique de l'usine où je travaillais comme électricien d'entretien, je rompais des lances avec le secrétaire du syndicat CGT de l'époque qui était horrifié à l'idée de la création des assurances sociales alors que le JOCiste que j'étais, au contraire, défendait avec ferveur cette perspective de faire passer la classe ouvrière de l'époque du régime de l'assistance au régime de l'assurance ». Il explique dans la foulée comment il était « formé à la doctrine des « Semaines sociales » d'avant-guerre et très attaché à l'idée de nécessaires corps intermédiaires à taille humaine ». Il en découle une conception différente de la représentation : « sans renier les convictions d'ancien syndicaliste, j'ai toujours été défenseur de l'élection directe des administrateurs plutôt que leur désignation par les syndicats dits représentatifs ».

D'autres utilisent des expressions ou des références comme si elles s'appliquaient avec neutralité à la vie sociale, par exemple Jean Renaudin dans un édito (cité par Raymond Nitre¹⁰³) qui écrit « Il n'y a plus d'œuvre privée au sens où nous l'entendons s'il n'y a pas à la base un sacrifice, un apport volontaire de temps, ou d'argent, ou d'effort, ou de souffrance, librement consentis ». Certains mots sont d'ailleurs en eux-mêmes porteurs de significations plurielles et sont employés au vu des différentes acceptions qu'ils recouvrent, par exemple par Henri Théry, toujours, lorsqu'il évoque « un vaste réseau d'institutions privées, animées par un esprit de fraternité humaine, qu'elle qu'en soit la référence philosophique ou religieuse »¹⁰⁴.

Hugues Feltesse témoigne dans Union Sociale¹⁰⁵ de l'effacement progressif des œuvres confessionnelles, en partie lié à la modernisation de la gestion qui va de pair avec le développement des équipements et la professionnalisation. « L'Eglise catholique, sans doute à cause de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, n'a pas voulu dans notre secteur être trop impliquée dans la gestion ; au contraire de l'Allemagne où Caritas, l'équivalent du Secours Catholique, emploie des centaines de milliers de personnes. Elle n'a pas souhaité comme dans les écoles catholiques où elle a estimé qu'elle avait une vocation éducative maintenir un affichage religieux avec offices, enseignements, ... ». Selon Union sociale, « le passage s'est donc fait en douceur et les établissements d'origine catholique, certes fidèles à des valeurs, n'ont pas une identité religieuse apparente. Et l'Uniopss fédère quant à elle des associations de sensibilités diverses, laïques ou confessionnelles, qui se retrouvent dans les grandes valeurs de l'humanisme français ».

¹⁰² Table ronde « acteurs et témoins du fédéralisme : développer les solidarités à la lumière de notre histoire »
Congrès de l'Uniopss Paris 1987

¹⁰³ id

¹⁰⁴ Henri Théry, introduction de la table ronde « acteurs et témoins du fédéralisme : développer les solidarités à la lumière de notre histoire » - Congrès de l'Uniopss Paris 1987

¹⁰⁵ « L'Uniopss ou la recherche d'un consensus dense ». Union sociale Numéro 107, septembre 1997

François Bloch-Lainé témoigne à ce sujet du chemin parcouru, qui n'est pas seulement celui que l'on observe au sein de l'Uniopss mais relève d'un mouvement d'ensemble. « Un phénomène important de l'époque¹⁰⁶ en question a été « l'œcuménisme » croissant des divers mouvements associatifs. Le gouvernement a favorisé les rencontres entre les leaders de ces mouvements issus d'idéologies différentes. Il a institué le Conseil Nationale de la Vie Associative et des affluents se sont créés avec ses encouragements pour réunir les différentes branches de « l'économie sociale ». Certains de ces leaders, nommés de façon éclectique, se sont rencontrés au Conseil Economique et Social, nouant entre eux des amitiés bénéfiques, qui ont enterré les vieilles haches de guerre, confessionnelles ou politiques. Henri Théry a joué en ce sens un rôle particulièrement actif ». « L'inter associationnisme s'est encore développé grâce à différentes autres instances, dont la Fonda ».

Pour autant, les vieilles haches de guerre sont-elles depuis cette époque enterrées ? Ce n'est pas ce que semblent laisser supposer quelques témoignages ou observations¹⁰⁷ qui conduisent d'une part plutôt à croire qu'elles étaient en pratique toujours vivaces derrière l'union affichée dans les discours officiels et, d'autre part, qu'elles demeurent des années plus tard explicatives de tensions qui les expriment sans pour autant les nommer de manière explicite.

3.2 Critique sociale, mouvement social, transformation des rapports sociaux ?

Il semble clair que l'Uniopss porte une philosophie sociale. Henri Théry la résume : « en définitive c'est dans la fraternité humaine que réside le moteur le plus puissant et le plus sûr d'une véritable solidarité »¹⁰⁸. Il s'agit pour lui de faire en sorte que « la chaîne des solidarités, bien loin de se rompre, soit encore renforcée et pour que demain notre société sache, mieux qu'elle ne le fait aujourd'hui, lier le sort de la liberté à celui de la justice et de la fraternité ». Mais plus délicate est la qualification du degré de critique sociale qui résulte de cette orientation philosophique.

Un rouage de transformation des rapports sociaux ?

Jean-Jacques Schaller semble s'interroger à ce sujet et appréhender finalement l'Uniopss comme le rouage d'une action de transformation des rapports sociaux, qui découlerait de sa capacité de

¹⁰⁶ Il est question des années 80. Union sociale septembre 1997

¹⁰⁷ Voir ci-après chapitre 2.6

¹⁰⁸ Table ronde « acteurs et témoins du fédéralisme : développer les solidarités à la lumière de notre histoire » - Congrès de l'Uniopss Paris 1987

critique sociale. Dans la chronologie publiée dans *Union sociale*, très résumée et simplifiée, l'auteur lisse les aspérités d'une histoire qu'il a pourtant appréhendée comme plus rugueuse dans le document initial, plus long, dont l'introduction semble signer l'angle d'analyse. « Ma question était celle-ci : comment l'Uniopss s'est-elle positionnée face aux problèmes sanitaires et sociaux d'une part, et aussi en tant que force autonome de propositions à même de créer de la négociation, du compromis avec les appareils d'Etat, voire en tant qu'agence d'historicité à même d'engager une transformation des rapports de domination sociale au titre d'orientations nouvelles, d'autre part ? ». Le travail entrepris, par la lecture de tous les numéros d'*Union sociale* et de tous les actes de congrès, a conduit l'auteur à considérer « le secteur associatif comme un acteur social (qui) se doit de refuser l'allégeance au tout Etat et ne saurait se réduire à être une simple courroie de transmission de politiques sociales édictées par un Etat-Providence en crise de légitimité. Symétriquement, il doit, tout autant, s'écarter d'une logique marchande où les populations en difficultés sont appréhendées en termes de clientèle, simple objet de services marchands ». L'analyse de l'auteur montre la critique que portent les dirigeants de l'Uniopss sur la société de leur époque.

Cette critique est présente au temps des fondements derrière la revendication d'une « ère sociale » où l'homme reviendrait à la première place : « on instaure dans notre pays des institutions qui désintègrent l'homme, le coupent de ses sources de vie, faussent son optique sur toute chose, le réduisent à l'état de robot. En un mot les administrations les plus impersonnelles de plus en plus monstrueuses et envahissantes sont la forme la plus fautive de la civilisation »¹⁰⁹. La critique est également présente derrière l'affirmation de la nécessaire avancée des compétences et pointe le risque de la dérive technicienne : « Le technicien de plus en plus nécessaire et sollicité ne conçoit plus que le conseil d'administration ait un rôle à jouer. Or ce rôle consiste essentiellement à guider, à utiliser et au besoin à plier les techniques aux fins sociales réelles de l'œuvre ». ¹¹⁰ Dès cette époque fondatrice, l'Uniopss critique aussi l'apparition de la notion d'autorité de tutelle.¹¹¹ L'auteur observe un double parallèle entre cette époque initiale et les débats de la fin des années 90, sur le thème des rapports tendus entre associations et pouvoirs publics et sur celui de la tension entre la professionnalisation et la place de l'œuvre.

Jean-Jacques Schaller montre également la dimension critique présente en arrière-plan du récit de la deuxième période (1955-1975, celle de l'expansion) où l'on voit par exemple Robert Prigent, en

¹⁰⁹ Jean Renaudin, « La pause créatrice », *Union sociale*, numéro 17, novembre 1950.

¹¹⁰ Jean Renaudin, « Notre char à deux chevaux », *Union sociale*, Numéro 19, septembre 1951

¹¹¹ Uniopss, « Terminologie inadéquate », numéro 25, novembre 1952.

août 1968, affirmer que « la mentalité courante du Français moyen est ségrégationniste vis-à-vis des handicapés, des infirmes, des faibles, ces gens pas comme les autres dont on se débarrasse par l'aumône d'une piécette mais auxquels on refuse la simple égalité de droits avec les normaux ». ¹¹² Dans la synthèse du Congrès de 1975 sur le thème « Internats, services, familles : pour une conception humaine de l'environnement sanitaire et social » Robert Prigent revient sur la nécessaire transformation des méthodes et des équipements, mais aussi sur « l'évolution des mentalités individuelles »¹¹³.

La vocation prospective est d'ailleurs explicite : dans l'éditorial présentant le Congrès de 1973 sur « l'action sociale privée face à l'évolution de la société », Robert Prigent situe l'effort de réflexion et de mise au point de l'action « non seulement dans le présent, mais en fonction du futur dans les courants mêmes de la mouvance de la société moderne, de l'évolution du rôle de l'Etat, de l'ascension vers une plus grande prise de conscience d'eux-mêmes des plus défavorisés de nos « clients », du rôle socio-économique du secteur d'activité que nous représentons avec son caractère original dans ce qui le distingue de l'entreprise et dans ce qui le rapproche ». ¹¹⁴

La critique sur le fondement même de la société ?

A propos de la troisième époque - 1975-1988, « l'affirmation du fait associatif » - Jean-Jacques Schaller nomme le passage de la société industrielle à la société post-industrielle selon Touraine, avec une centralité qui n'est plus celle du rapport homme/nature mais celle des rapports de communication entre les êtres humains. L'entrée dans une période de transformation économique, sociale et culturelle, plus incertaine, est selon l'auteur aussi celle de l'affirmation du fait associatif et notamment l'enjeu de la construction d'un nouvel « agir ensemble » que porte Henri Théry, critiquant « une tranquillité de mauvaise aloi » et nommant le besoin de reconquérir un vécu quotidien dont on n'accepte plus l'insignifiance et la médiocrité. Un besoin de vie sociale plus fraternelle et plus chaleureuse ». ¹¹⁵ La critique d'Henri Théry sur les risques d'une « intégration sauvage » est tout aussi virulente : comme le résume Jean-Jacques Schaller, pour lutter contre l'exclusion sociale et réduire l'écart entre le centre et la périphérie, c'est au centre que les changements les plus importants sont pour Henri Théry à opérer, alors que « la dilution d'un groupe, sous prétexte d'intégrer les individus qui le composent à un ensemble plus vaste, peut prendre l'allure d'un véritable meurtre. Et ceci d'autant plus que le milieu ordinaire se révèle

¹¹² Robert Prigent « Ces gens pas comme les autres » Union sociale, numéro 170, août 1968

¹¹³ Robert Prigent, Rapport de synthèse, actes du 15^{ème} Congrès, Union sociale, numéro 245, août 1975.

¹¹⁴ Robert Prigent « Le mois prochain à Marseille » Union sociale, numéro 221, juin 1973

¹¹⁵ Henri Théry, « Une tranquillité de mauvaise aloi » Union sociale, numéro 269, octobre 1977

inapte à satisfaire leurs besoins ou incapable d'entendre leurs requêtes »¹¹⁶. La dimension critique porte sur le risque d'une société duale que la décentralisation pourrait encore renforcer ; elle dénonce aussi les politiques de rigueur et « le système aveugle qui s'enfoncé de plus en plus et nous entraîne avec lui dans l'illégalité et l'injustice, menaçant la sécurité des usagers et, à terme, celle des personnels, plaçant enfin les gestionnaires et l'administration elle-même devant des contradictions insoutenables »¹¹⁷. Il s'agit aussi, pour les associations, de ne pas s'enfermer elles-mêmes dans la dimension gestionnaire. Pour Jean-Jacques Schaller, « nous ne sommes plus dans une mise en relation entre centre et périphérie où existe encore un rapport social, mais bien dans une exclusion qui ne permet guère pour ceux qui en souffrent de contester, de revendiquer : tout au plus peuvent-ils faire savoir qu'ils se sentent niés, méprisés ou oubliés par ceux qui sont du bon côté de la barrière ».

Le récit de la quatrième période - 1988-1997 « une nécessaire mobilisation » - met l'accent sur la lutte contre la fracture sociale, en conjuguant la défense des associations et la critique d'une société qui exclut, avec les temps forts de la campagne « Alerte » en 1994 ou le Congrès « Attention exclusions ! Pour un plein exercice de nos forces », en 1993.

Un rôle d'acteur ?

Dans la conclusion de son étude, Jean-Jacques Schaller revient sur le rôle de l'acteur « qui n'est pas seulement celui qui agit conformément à la place dans l'organisation sociale, mais celui qui tente de transformer les modes de décision, les rapports de domination, les orientations culturelles ». « L'association participe alors de la reconnaissance de la capacité des individus et des groupes à être les moteurs du mouvement social. L'association joue, à ce moment-là, son rôle de révélateur, non pas simplement au titre de dévoiler de nouveaux besoins, de participer à l'innovation sociale... L'association doit tout autant être le révélateur des conflits produits par les rapports sociaux. Elle doit, en tentant d'entendre la demande du sujet, la demande de l'Autre, participer du mouvement pour lever les rapports de domination ». Le pari est celui des « milliers d'initiatives locales, de micro décisions, manifestant une capacité de réappropriation d'un projet de la part du sujet, qui vont pouvoir produire des effets globaux, constituant les traits naissants d'une nouvelle vie démocratique ». La publication dans *Union sociale* ne reprendra ni l'idée de

¹¹⁶ Henri Théry, une tranquillité de mauvaise aloi », *Union sociale*, numéro 269, octobre 1977

¹¹⁷ Henri Théry, La rigueur peut-elle être juste et intelligente ? » *Union sociale*, numéro 325, septembre 1982

ces engrenages, ni le rôle de l'acteur, ni les rapports sociaux. Les motifs de ces choix demeurent inexplicables¹¹⁸. Ils illustrent en tous cas la part de construction que recouvre le récit historique.

Le dosage de la posture critique semble en tous cas délicat. Ainsi l'Uniopss met en lumière les travers de la société duale qui s'installe lorsque les ressources de l'Etat providence ne sont plus abondées par une croissance à haut régime et où, comme le souligne Georgina Dufoix lors du Congrès de 1987, « nous sommes tellement riches collectivement et nous voyons des gens qui crèvent de faim près de nous... »¹¹⁹. L'enjeu est non seulement de faire évoluer les politiques publiques (à l'époque se discute le projet de revenu minimum), mais de faire évoluer les mentalités pour recréer la conscience et le sens de la solidarité qui se sont perdus. L'Uniopss, engagée dans différents combats pour faire évoluer les politiques publiques, se mobilise notamment pour la lutte contre les exclusions dans le cadre du collectif Alerte créé au début des années 80. Il s'agit, au-delà de la critique sociale, de convaincre l'appareil décisionnaire donc d'en rester proche et crédible... L'équilibre à trouver sera toujours subtil...

La problématique du rôle politique semble, avec le recul des décennies qui ont suivi, être toujours demeurée complexe¹²⁰.

3.3 Un statut apolitique pour une action de nature politique?

Cette phase de l'action politique dans les années 80 semble marquer une étape dans la conception de l'interface avec les pouvoirs publics, qui devient plus rugueuse à l'épreuve des réponses que supposerait l'exclusion sociale, mais aussi face aux nouveaux pouvoirs qui s'installent avec la décentralisation. L'Uniopss semble être sur une voie étroite : elle mène une action de nature politique tout en étant apolitique ; elle pratique la critique sociale sans critiquer l'ordre établi.

Interrogé par Union sociale à l'occasion du numéro sur les 50 ans de l'Uniopss¹²¹ au sujet de l'impact de l'arrivée de la gauche au pouvoir, François Bloch-Lainé est catégorique : « Je ne pense pas que la situation politique ait jamais eu d'influence sur la coopération de l'Uniopss et des Uriopss avec les administrations publiques que leur action concerne. Leur couleur politique nous a toujours été collectivement indifférente dans la maison. De 1981 à 1987, après les lois de 75 dues à René Lenoir, alors ministre, les faits marquants pour nous ont été de nouvelles mesures de

¹¹⁸ Dans l'attente d'un échange avec JJS

¹¹⁹ Table ronde « acteurs et témoins du fédéralisme : développer les solidarités à la lumière de notre histoire » - Congrès de l'Uniopss Paris 1987

¹²⁰ Voir ci-après chapitre 2.4

¹²¹ Union sociale numéro 107 septembre 1997

solidarité qui furent, tout simplement, les bienvenues. Il est vrai que c'est un gouvernement socialiste qui a précipité l'octroi de pouvoirs nouveaux aux collectivités locales, qui a institué le RMI, qui a fait voter la loi Besson sur le droit au logement, mais ces mesures ont vite bénéficié d'un consensus à peu près général. Et, sur le terrain, nos associations ont eu affaire à des élus de toutes les couleurs ». Le rôle politique des associations réunies à l'Uniopss se définit ainsi comme la capacité de faire front commun : « je garde le souvenir d'une sorte de « première » quand, sur le RMI, devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale qui examinait le projet, chacun de nos délégués, après un partage des sujets entre eux, a pu parler au nom de tous grâce à une concertation préalable bien conduite. Ce progrès n'a pas cessé de s'affirmer par la suite. Il me paraît être le plus important des années en cause ».

Le rôle des associations continue donc à exister, de manière singulière, sur l'échiquier de l'action sanitaire et sociale. « Au départ, les « œuvres » religieuses ou laïques, héritières de « charités » successives ont voulu s'organiser face à l'Etat providence qu'annonçait l'instauration de la Sécurité sociale parce qu'elles redoutaient la nationalisation de l'action sanitaire et sociale. Rassurées, ensuite, quant à leurs libertés et à leurs facultés d'essor, elles se sont faites de plus en plus auxiliaires des administrations sociales, en se soumettant à leurs règlements. Mais il fallait qu'elles fussent de plus en plus conscientes de la nécessité d'être des médiateurs autonomes gérant des solidarités volontaires ». Pour François Bloch-Lainé, ce rôle actif des associations en tant qu'entités et en tant qu'ensemble est le point d'appui d'une mobilisation plus que nécessaire face aux « actualités les plus préoccupantes de la période » (...) dont « la lutte contre la pauvreté, la précarité, l'exclusion » ou encore « les problèmes lancinants de l'emploi et du logement ». La responsabilité collective des associations face aux pouvoirs publics part de l'identification des « maux à combattre » pour se traduire en « méthodes de combat »¹²².

3.4 L'union ?

Le discours officiel est clair et revient, de manière récurrente, sur la nécessité, l'existence et la force de l'Union. Cette ligne continue est présente dans les différentes contributions d'Henri Théry. Elle est claire également dans les propos de François Bloch-Lainé qui en illustre aussi la méthode : « Sans restreindre, bien sûr, la liberté des relations de chacun de nos adhérents avec les ministres et leurs services, nous avons réussi à ce qu'ils se connaissent mieux les uns les autres et à ce qu'ils travaillent davantage ensemble, pour être, ensemble ou séparément, plus pertinents et plus forts ». Les œuvres ont en effet compris que « pour assurer leur avenir, elles devaient

¹²² id

s'attacher de plus en plus à leur qualité d'associations dans leurs relations externes et internes. Cela aussi a été un trait caractéristique des années 80 » avec, notamment « la Charte du réseau Uniopss/Uriopss qui vers la fin de la décennie a été élaborée à l'initiative de quelques présidents d'Uriopss en accord avec l'échelon central. Il s'agissait de renforcer l'unité de vues et de méthodes du « réseau » que constitue notre appareil par « une affirmation de l'attachement aux valeurs qui ont présidé à la fondation de l'Union » en prenant acte des « évolutions du contexte qui réclament et induisent de nouveaux comportements », qui « nécessitent des voies nouvelles de dialogue avec les pouvoirs publics » dans un « paysage associatif en recomposition ». Pour François Bloch-Lainé, à cette époque, le réseau ainsi consolidé et unifié est la traduction d'une meilleure compréhension entre le centre et la périphérie, d'une meilleure connaissance entre les présidents, d'un entraînement de l'ensemble par les plus dynamiques d'entre eux ; il est une pierre angulaire, une force de progrès : « Cet acte a contribué au progrès des services rendus à tous les échelons, ainsi que des comportements, à la formation des administrateurs d'associations, aux rapports entre bénévoles et salariés, entre personnes aidantes et personnes aidées, entre les associations et les administrateurs ».

La question est alors celle de la réalité des situations que recouvre ce discours officiel, par nature volontariste : les témoignages collectés sur ce même sujet¹²³ semblent, malgré la force de la dynamique d'action collective dont ils rendent compte, attester aussi de profondes lignes de tension, voire de fracture, qui ont en permanence été présentes également. D'où l'énigme des modalités d'un équilibre, ou de l'entrée en déséquilibre, selon les capacités de régulation et les forces d'entraînement en présence. La tourmente des années 2000 semble, à cet égard, particulièrement éclairante¹²⁴.

Que conclure ?

« Unir les associations pour développer les solidarités » ? A l'image du slogan issu des années 80, l'histoire officielle de l'Uniopss se présente sur ces cinquante années comme jalonnée de combats, mais toujours valeureuse : elle se présente par le génie et même l'héroïsme des fondateurs, la force de l'union, les luttes pour les solidarités. Pour les penseurs qui l'incarnent, elle est articulée à l'histoire sociale française, croisant l'histoire de la sécurité sociale et celle de la démocratie sociale au XX^e siècle. Il s'agit toutefois d'un récit qui montrerait une partie de l'histoire presque ignorée du débat public : celle qui a trait à des acteurs institutionnels qui ne sont pas des administrations, qui ne sont ni publics ni vraiment « privés », qui sont engagés sans être

¹²³ Voir ci-après chapitre 2.6

¹²⁴ Voir ci-après chapitre 2.2

encartés ... ; celle aussi qui a trait à la vie institutionnelle, aux lois, aux dispositifs, dont le débat public saisit au mieux les grands sujets - la pauvreté, le vieillissement de la population, le problème de la dépendance, la décentralisation, ... - sans voir l'appareillage complexe qu'ils recouvrent. C'est en somme une histoire parallèle, celle d'un combat collectif en grande partie méconnu, peut-être parce que trop large, trop complexe, et peut-être surtout car ne rentrant pas dans les clés de compréhension de la culture sociale et politique française. Les combats sociaux de l'Uniopss ne sont ni appréhendés comme des luttes sociales ni inscrits dans des rapports sociaux. Les constructions politiques, qui découlent du consensus d'experts et de militants, débordent l'échiquier classique du système politique et des partis. C'est aussi l'histoire d'une forme de militantisme peu connu et peu reconnu : alors que celui des « œuvres » est depuis longtemps passé en désuétude, le militantisme qui s'inscrirait au croisement de différentes logiques – un projet social et une activité économique, des valeurs humanistes centrales mais un corps social et professionnel qui leur fait peu de place – ne se comprend pas aisément, d'autant que la marque de l'empreinte catholique demeure, même si elle a été mise à distance¹²⁵.

Cette construction en « ni-ni » semble brouiller l'identité des associations qui ne peuvent s'inscrire sous des bannières simplement compréhensibles, comme celle de l'Abbé Pierre, du Secours Catholique ou du Secours Populaire. L'Uniopss, qui les regroupe, est alors un ensemblier militant poursuivant avec constance, mais sans être vraiment visible, son œuvre de construction des solidarités. Elle est parfois tête chercheuse, souvent fabrique de liens, rarement en équilibre et toujours sous tension. Les points de controverse - autour du degré de critique sociale, du caractère apolitique et aconfessionnel, de l'Union - semblent toujours présents même s'ils sont plus ou moins explicites. Vitalité, ou fragilité ? L'Uniopss semble en permanence osciller entre deux polarités. Elle semble en tous cas vouloir toujours résister, recommencer pour avancer... Mais encore faudrait-il chercher plus avant ce que le récit mythique veut transmettre, ce que le décalage avec la perception actuelle de l'Uniopss - plus pessimiste et traversée par le doute - peut interroger. Et si les tensions, comme le laissent entrevoir certains grands témoins, étaient déjà bien réelles « autrefois », peut-être faut-il en tous cas retenir comment l'alchimie d'une philosophie sociale, d'un volontarisme et d'une vision lui ont en cette époque permis de tenir le cap. Ce sont peut-être aussi des clés pour le présent et pour les défis de l'avenir à construire.

¹²⁵ Boursier, François, « La pensée, en matière de politiques sociales, des fondateurs de l'Uniopss ». Diplôme d'études religieuses approfondies. Sous la direction d'Etienne Fouilloux. Université Lumière Lyon II - septembre 2000

Chapitre 2. 2 (Deuxième partie)

Rôle politique et dimension Mouvement : l'Uniopss dans les années 2000, entre rationalisation et prospective

Le début des années 2000 correspond pour l'Uniopss ¹²⁶ à l'entrée dans une phase que l'on pourrait qualifier de « récurrence stratégique ». En résumé les chantiers stratégiques se succèdent et reposent en partie les mêmes questions : rôle de l'Uniopss, places respectives des adhérents nationaux et des Uriopss, question spécifique du rôle des fédérations, modèle économique, rouages d'élaboration des positions politiques. Les difficultés économiques produisent à plusieurs reprises des crises significatives ; des réformes de l'organisation sont alors engagées, les logiques mêmes de l'union – avec des Uriopss et des adhérents nationaux constituant en principe l'Uniopss – sont régulièrement remises à plat, débouchant entre autres sur une réforme des cotisations. La gouvernance évolue sans remise en cause profonde, avec une assemblée générale, un CA et un bureau à la composition et aux attributions relativement stables (à l'exception de la période du Plan d'action prioritaire où, en 2009-2010, un comité stratégique a été installé). Les « chartes » (charte, motion, ...) successivement élaborées et formellement adoptées traduisent la recherche d'une participation choisie aux transformations engagées, mais ne suffisent pas à dépasser les problèmes structurels de l'adhésion ou du modèle économique : la tension inhérente au double canal d'adhésion (Uriopss et adhérents nationaux) demeure presque en l'état malgré la priorité donnée à cette question par les dirigeants successifs ; les adhésions se contractent ; les partenariats politiques dans le milieu associatif (syndicats d'employeurs, fédérations, ...) ou dans l'économie sociale (banques, mutuelles, ...) ne progressent pas de manière significative malgré les projets engagés. Parallèlement la plate-forme politique semble conserver une force relative : elle est offensive et opérante dans certains domaines (avec des avancées dans le champ du handicap ou de la protection de l'enfance, par exemple, ou encore au sujet du soutien à la vie associative ou de la reconnaissance de l'économie sociale dont l'Uniopss a été partie prenante) ; mais elle semble en échec relatif dans d'autres champs, par exemple celui de la lutte contre la pauvreté si l'on considère que les constructions législatives obtenues n'ont réussi ni à faire reculer significativement la précarité ni à endiguer la dégradation de la cohésion sociale. Dans ce contexte la prospective semble alors participer, comme d'autres actions, de la volonté de maintenir une

¹²⁶ Sources :

- Rapports d'activité de l'Uniopss
- Documents spécifiques portant les réformes stratégiques et institutionnelles de l'Uniopss
- Rapports spécifiques de la mission de prospective depuis sa création
- Programmes et synthèses des congrès nationaux et des séminaires de prospective

forme de combativité dans l'exercice d'un rôle politique extrêmement difficile, sans toutefois parvenir à contrecarrer un ensemble d'inerties liées à l'environnement et aux logiques internes.

1 - Stratégie, organisation et mythe de l'Union : des répétitions en question

Pendant la première décennie des années 2000, la logique institutionnelle apparemment dominante de l'Union recouvre une forme d'ambivalence : cette période voit se jouer les illusions et désillusions de l'Union comme celles du prisme formel-rationnel pour faire tenir et vivre un socle fondateur. La réforme de l'organisation engagée en 1999 se veut « la » solution aux critiques faites à l'Uniopss-siège notamment au niveau du management et du pilotage des relations institutionnelles avec les grands adhérents (Uriopss et adhérents nationaux). Elle sera remise en chantier à plusieurs reprises, avec des aménagements touchant à l'équipe de direction, au rôle des services, au rôle des conseillers techniques, au déploiement de l'expertise. Ces réformes porteront une alternance de créations et suppressions de départements, de créations et suppressions du poste de DGA, de licenciements et de recrutements. Parallèlement, trois chantiers stratégiques se succéderont pour aborder la formalisation de l'Union et de sa stratégie. Dans ces différentes phases, l'axe de l'amélioration de l'organisation et de la gestion semble avoir été déterminant, avec à chaque étape un homme providentiel semblant incarner « la » solution (le directeur du cabinet à qui est confiée l'étude d'organisation, le DG, le directeur du siège, le DGA), pour être d'ailleurs souvent désacralisé après quelques années.

1-1 Années 1999-2001 : la réforme de l'organisation, de l'apogée aux retombées

Au début de l'année 1999, le président de l'Uniopss Jean-Michel Bloch-Lainé - qui succède à René Lenoir- affirme dans Union sociale (édito « 1998 – progrès, stagnation, régression et réformes ») que différentes tendances ont coexisté en 1998 : « progrès indéniable marqué par le vote de la loi sur les exclusions grâce à la pression du collectif Alerte », « aujourd'hui vérifié par la loi sur la couverture maladie universelle », « progrès à confirmer avec la mise en place d'un réseau pour l'accompagnement des parents » , « stagnation dans le domaine du handicap où, si les créations de places se poursuivent à un rythme satisfaisant, rien n'est fait de nouveau pour l'aide à la vie à domicile », « régression pour les personnes âgées dépendantes », dont témoigne le Livre Noir de la Prestation Spécifique Dépendance qui « rompt l'égalité des Français devant le handicap » et s'accompagne d'une couverture maladie insuffisante. L'édito souligne aussi la place des associations dans le dialogue avec les pouvoirs publics, démontrée lors des premières assises de la vie associative en février 1999, en pointant cependant une tendance à l'instrumentalisation des associations, les menaces pesant sur leur capacité d'innovation, la banalisation émergeant avec le développement de la mise en concurrence avec les entreprises du secteur marchand, et le signal

problématique donné, en matière fiscale, par une administration cherchant à s'affranchir de la « doctrine des œuvres » qui définit un cadre spécifique pour les activités non lucratives. Il nomme enfin les travaux sur l'Europe, avec notamment des propositions sur la réforme du FSE « qui ont eu un large écho au gouvernement et au Parlement ».

Saluant par cet édit l'autorité et la compétence de son prédécesseur, le président de l'Uniopss affirme dans cette synthèse une mission de l'Uniopss traduite par ces principaux combats et leur impact sur les politiques publiques. La période qui s'amorce est cela étant, dans le même temps, celle d'une « étude d'organisation » officiellement engagée, à laquelle d'autres étapes similaires succéderont au cours des années suivantes.

Une critique de l'organisation

Les liens entre l'Uniopss et son réseau font d'emblée partie d'un questionnement qui ne se limite donc pas au périmètre de l'organisation interne : en atteste par exemple la note de synthèse remise par les directeurs d'Uriopss à l'Uniopss, en septembre 1999¹²⁷, sur l'Uniopss et le réseau. Partant du constat d'un réseau qui « n'est pas si mauvais que cela malgré ses manques », le point de départ de la note des directeurs d'Uriopss affirme que la résolution des problèmes ne dépend pas que de l'Uniopss, les Uriopss ayant un rôle à jouer sans s'ingérer dans la fonction employeur de l'Uniopss ; cette note souligne aussi que les Uriopss sont parfois incohérentes dans le respect des décisions prises et dans le maintien des priorités définies ensemble.

Les constats relatifs à « l'Uniopss seule » questionnent tout d'abord la cohérence entre les différentes missions de l'Uniopss vis-à-vis des Uriopss, des adhérents nationaux, des ministères et de l'Europe, avec un développement peut-être insuffisamment accompagné en interne, et une clarification « sans doute nécessaire » des modes de décision politique (CA, groupe des présidents, délégation présidents/directeurs, Directeurs). La note relève trois types de dysfonctionnements, fortement articulés les uns aux autres, qui réclament clarification et transparence : la définition des priorités (comment, puis avec quel suivi du service rendu aux adhérents nationaux et Uriopss), l'organisation et les procédures (opacité, éparpillement, peu d'écrits, tradition orale et risques de copinage, cloisonnements entre départements, entre Conseillers techniques et direction, ...) et enfin un management perçu comme insuffisant et en tous cas « invisible » de l'extérieur.

¹²⁷ Réflexions des directeurs d'Uriopss sur l'Uniopss et le réseau – Directeurs d'Uriopss- HA – septembre 1999-
version définitive amendée.

Les questions sur l'Uniopss dans son rôle d'animation du réseau partent du constat d'une grande diversité des régions et du sentiment d'appartenance au réseau, pour interroger la perspective d'une animation repensée, qui pourrait être conçue non seulement à partir de la tête de réseau mais aussi revue à partir de niveaux d'animation interrégionale (coopérations entre Uriopss sans l'Uniopss). Il s'agit de dépasser le cloisonnement et la trop grande distance entre les Uriopss et l'Uniopss, ainsi que le manque de débats de fond sur les enjeux et problèmes du secteur sanitaire et social qui pourtant éclaireraient la prise de position politique. La note des directeurs d'Uriopss se poursuit par d'autres questions : service minimum à rendre par une Uriopss, attentes des Uriopss vis-à-vis de l'Uniopss et des supports qui les régulent en principe (projet, charte, délégation présidents/directeurs), échecs dans l'investissement des bénévoles administrateurs, questions pratiques sur la mission confiée au cabinet IDRH qui a été chargé de l'étude d'organisation.

La note des directeurs d'Uriopss pose en fait, très officiellement, une interpellation très forte de l'Uniopss. Elle semble amorcer une posture de critique paradoxale du national, que l'on retrouvera régulièrement dans les étapes ultérieures, au point que l'on peut se demander si elle ne signe pas une culture fondamentalement ambivalente de réseau, qui s'affiche le plus souvent comme constructive et tournée vers l'intérêt général du collectif, mais produit en réalité tout à la fois un effet récurrent d'invalidation d'un siège-centre (dont on sollicite pourtant les apports) et le maintien de postures de pouvoir dans les régions et chez les adhérents nationaux (dont il n'est pas explicitement question) ...

La « note d'information sur l'étude d'organisation » du 4 novembre 1999¹²⁸, traduisant les orientations adoptées par le bureau de l'Uniopss, rappelle que la direction générale a décidé en juin d'initier une étude d'organisation en se faisant accompagner d'un consultant extérieur. L'étude présente les points clés des témoignages recueillis, de juillet à septembre, auprès de salariés de l'Uniopss, de responsables d'Uriopss, de responsables d'adhérents nationaux. Il s'agit de montrer une vision globale des attentes, des atouts, des points faibles et des zones de progrès.

Appréciation des attentes externes : selon les adhérents nationaux l'Uniopss est incontournable dans l'exercice de son rôle au regard de la conception et de la mise en œuvre des politiques sociales. Sa légitimité tient à sa capacité d'intervention sur tous les problèmes de son ressort, à ses

¹²⁸ Diffusée par le directeur général aux membres de l'équipe de l'Uniopss le 15 novembre 1999

compétences techniques, à la qualité et la rigueur de ses expertises. C'est un pôle d'excellence, une force vis-à-vis des pouvoirs publics. Il va de soi que ses actions et ses engagements doivent être soutenus. Mais l'Uniopss suscite néanmoins de fortes attentes, en partie insatisfaites : elle devrait renforcer son rôle de carrefour inter associatif, plus près du terrain, de la réalité quotidienne, de la vie des associations, de la dynamique des réseaux dont elle émane et qui la mandatent. Les adhérents nationaux souhaitent qu'une part plus importante de la réflexion soit faite avec eux avant d'être engagée avec les services de l'Etat, et que se développe un rôle de plateforme interfédérale, portant la vie associative plus que le lobbying sectoriel.

Les adhérents nationaux souhaitent donc un rééquilibrage du rôle d'animation et du rôle politique, plus de proximité, de considération et d'écoute, une meilleure visibilité du rôle du Conseil d'administration et du bureau ainsi que de l'organigramme et de la répartition des missions entre les conseillers techniques.

Les Uriopss, qui s'estiment être un cercle d'adhérents plus proche que les adhérents nationaux, soulignent la légitimité de l'Uniopss, le besoin auquel elle répond, leur attachement. Elle est un carrefour fondamental, mais elle doit changer, avec d'avantage d'animation de réseau (les conseillers techniques privilégient leur mission d'expertise auprès des pouvoirs publics et sont trop loin du terrain) et d'avantage de lisibilité sur la stratégie, les rouages institutionnels, l'organisation interne, l'affectation des missions aux cotisations, le travail des conseillers techniques qui « opèrent de façon parcellisée et se consacrent principalement aux commandes venant d'ailleurs que des Uriopss ».

Appréciation des attentes internes : les salariés éprouvent une forte démotivation due à une accumulation de difficultés. Les cadres pointent le déficit de projet stratégique et de lignes de priorités, le déficit de gestion des ressources humaines, d'organisation, de gestion administrative, de procédures, de visibilité des circuits de décision, de communication interne, mais aussi le déficit de considération, de reconnaissance, de convivialité et un appel excessif au ressort du militantisme. Les secrétaires soulignent la bonne entente générale et leur attachement à l'institution, mais évoquent une accumulation de dysfonctionnements relatifs à la charge de travail (trop de travail, commandes désordonnées, heures supplémentaires non rémunérées), à l'organisation (chaque conseiller technique estime que sa commande est prioritaire), au fonctionnement général (centralisation, procédures peu claires), aux relations de travail (respect, considération, communication, ...).

Nouvelle organisation à l'Uniopss : à la suite de ce diagnostic, l'Uniopss a décidé un profond remaniement de son organisation et une réflexion sur la stratégie, le positionnement et le fonctionnement institutionnel. La nouvelle organisation instaure une équipe de direction sous l'autorité du directeur général pour orienter les activités, arbitrer les priorités, réguler les moyens, préparer les travaux des instances. Elle conduit parallèlement à la création de cinq départements : Politiques et Pratiques Sociales Sectorielles, Institutions Sociales et Régulations, Politiques et Pratiques Associatives, Communication et Information, Administration et Finance. Chaque directeur de département est membre du comité de direction, assure le pilotage des moyens, des ressources humaines, des projets de son équipe ; le directeur général adjoint assiste le directeur général, le remplace en cas d'absence, assure le suivi des instances et du processus budgétaire. L'animation du réseau est une dimension essentielle qui relève de la direction générale et de chaque directeur de département. Plusieurs chantiers sur le « management », la « RH », l'« évolution de la stratégie et fonctionnement institutionnel », confiés à deux membres du CODIR, doivent permettre la mise en place progressive de la nouvelle organisation.

L'enjeu d'une logique institutionnelle, au-delà de l'organisation

Le chantier sur le « management » lancé à partir d'octobre 1999 tente de relier les enjeux institutionnels et stratégiques. Le document de travail initial¹²⁹ pose la nécessité de connaître ce qu'est l'« institution » pour exercer des responsabilités à l'Uniopss, tout en relevant la difficulté d'assimiler véritablement cette identité institutionnelle construite par strates, au fil de l'histoire et des courants en présence ; certains événements forts sont porteurs d'intégration, comme les réunions où l'on peut entendre la parole des fondateurs. Le chantier management suggère donc de favoriser l'accès à une meilleure connaissance de l'identité institutionnelle de l'Uniopss, pour une meilleure assurance dans certaines situations aiguës (interpellations en public, arbitrages urgents par exemple) et pour une meilleure compréhension du sens de l'activité, d'une manière plus générale. L'exemple cité est alors celui de la difficulté à faire émerger une ligne centrale au sujet de la réforme de la loi du 30 juin 1975 sur les institutions sociales (avec des projets alors présentés pour concertation sous des formats très lourds) liée en partie à l'insuffisante visibilité d'un socle de principes de références, incontournables, auxquels référer des positions. Les propositions de départ incluent donc une information et une formation sur ce socle statutaire (statuts, charte) et une réflexion parallèle sur son éventuelle mise à jour pour prendre en compte les évolutions de la société (comme les avancées relatives à l'universalité des droits de l'Homme

¹²⁹ Problématiques stratégiques, missions et management de l'Uniopss. Document de travail V1 et V2 octobre et novembre 1999.

par exemple). L'identification de nouvelles priorités sociétales, comme le droit des personnes, pourrait supposer un réexamen des domaines d'activités de l'Uniopss pour en asseoir l'ancrage. L'approfondissement des missions de l'Uniopss pourrait être opéré en retravaillant de manière méthodique les actions menées (information, accompagnement, représentation, fédération) pour vérifier comment elles s'inscrivent dans le projet d'« Unir les associations pour développer les solidarités ». Autrement dit l'enjeu est de choisir un processus et des outils par lesquels l'engrenage entre actions, missions statutaires et identité institutionnelle pourrait être amélioré.

Avec cet arrière-plan, le travail sur le management situe la source des problèmes plus du côté du climat et de l'usure que du côté du contenu du travail qui paraît en général positivement perçu. L'accent devrait donc être mis sur le cadre de travail, pour que chacun puisse situer les activités dans un ensemble et éviter les frictions inutiles. Les propositions (dans les trois niveaux du management suggérés par le cabinet IDRH : animer, gérer, diriger) s'inscrivent non dans la ligne d'une affirmation frontale de l'exigence de management (qui pourrait ne pas rencontrer la culture professionnelle de l'Uniopss) mais plutôt dans la perspective d'un projet institutionnel plus formalisé, relié à des engrenages¹³⁰ permettant de réguler les missions et actions :

- affirmer et décliner les missions, avec par exemple le temps fort d'un séminaire,
- expliciter la matrice d'activité de l'Uniopss (pour mettre en évidence tant les croisements de thématiques que les croisements de périmètres concrets d'activité et faire émerger une « déontologie de la collaboration », favoriser les arbitrages),
- mettre en place un calendrier annuel des grands rendez-vous,
- réaliser et faire régulièrement évoluer un organigramme des missions et projets.

Le projet « management » se veut ainsi relié étroitement à la dynamique institutionnelle. La réalisation de ces orientations est donc largement dépendante du chantier « RH ». Mais les suites de la vie institutionnelle de l'Uniopss, avec une succession de crises, ne permettront pas d'avancer réellement en ce sens.

Enjeux et paradoxes d'une organisation matricielle

En 2001, après différentes reconfigurations liées entre autres au départ de la directrice adjointe, l'organigramme a évolué à la marge : les départements sont constitués (DPSS, DPA et DISR,

¹³⁰ La question des « engrenages » a été au centre des orientations préconisées par le président de l'Uniopss, Jean-Michel Bloch Lainé, lors de l'installation du CODIR en octobre 1999.

puis DAR et DPS) et pourvus d'un directeur ; une Mission Observation Sociale et une Mission Europe, rattachées au directeur général, sont créées ; des projets transversaux – territorialisation, évaluation – sont explicitement inscrits sur l'organigramme, chacun étant placé sous la responsabilité d'un directeur de département. La mise en œuvre de la réforme de l'organisation issue de l'étude IDRH est ainsi partiellement engagée, notamment par l'organigramme et le CODIR désormais en place. Le directeur administratif et financier a été recruté, par choix, en dehors du milieu associatif et est introduit dans l'équipe de direction avec un message fort relatif à la nécessité d'améliorer la gestion. La logique d'amélioration par la meilleure organisation est en principe à l'œuvre ; mais elle sera en réalité contrecarrée par d'importantes tensions internes, notamment autour du poste du directeur général. La structure de l'organigramme récemment installé est rapidement mise en cause, avec le projet de supprimer la mission observation sociale et le projet de fusionner les deux départements DPS et DAR, l'ensemble devant être placé sous la responsabilité du directeur du DPS. La suppression de la Mission Observation Sociale intervient suite à l'affirmation qu'elle ne serait pas financée en propre¹³¹. Cette réforme est effective à l'automne. Dans les derniers mois de l'année 2001 se confirme progressivement le départ du directeur général.

A l'automne 2001 la Mission Observation Sociale a donc disparu, au profit d'un pôle « gestion et connaissance des besoins » qui doit traiter de la gestion des associations, des établissements et services, de la comptabilité, de la fiscalité, de l'économie des financements sociaux et ... de la connaissance des besoins, soit une mission très large avec des moyens limités, dans un climat interne délétère. Le projet proposé tente quoi qu'il en soit de travailler sur l'amélioration des stratégies associatives, la connaissance de l'environnement institutionnel et du cadre juridique des activités économiques, l'efficacité de l'organisation, l'affirmation du projet social. Il vise aussi la construction d'interactions avec les autres pôles d'activité de l'Uniopss. Il vise enfin à s'inscrire dans les quatre grandes missions réaffirmées par l'Uniopss à la fin des années 90 : la mission tribunitienne, la mission de liaison, la mission de coordination, la mission de service.

L'Uniopss, dans cette période d'instabilité interne, demeure active dans son rôle externe. Ainsi, le rapport d'activité 2001, par exemple dans le chapitre « vie associative », met en avant la

¹³¹ A son retour de congé de maternité en juillet, la personne en charge de cette mission était supposée dans l'été conduire une étude permettant d'en établir la viabilité ; le rapport de l'étude, conduite dans une période estivale peu favorable et sans soutien interne, n'a évidemment pas pu prouver une viabilité immédiate, mais proposé un élargissement de perspective : voir plus globalement les potentiels, voir plus globalement aussi les financements c'est-à-dire considérer qu'une telle mission pourrait relever du cœur de métier de l'Uniopss et donc au moins en partie de son financement structurel par les cotisations et les grandes conventions publiques. Suite à différents épisodes la mission a été effectivement supprimée mais sans déboucher sur le licenciement initialement prévu, la responsable de la mission devenant responsable du pôle « gestion et connaissance des besoins » et pour reprendre principalement, de fait, les travaux sur la comptabilité, la tarification, l'économie, la fiscalité, avec les collaborateurs affectés à ces champs d'expertise et de fait une place résiduelle laissée au champ « connaissance des besoins » vu le poids des autres thèmes et des exigences qu'ils recouvrent (dans l'actualité des politiques publiques et dans les attentes des adhérents).

participation à la célébration du centenaire de la loi de 1901 et les différents combats menés pour promouvoir et défendre les moyens des associations : conventions pluriannuelles, évaluation des rapports avec les pouvoirs publics, défense de la légitimité des associations à conduire des activités économiques alors que le statut des SCIC - Sociétés coopératives d'intérêt collectif - émerge, présence des associations dans les CESR – conseils économiques et sociaux régionaux - réforme du code des marchés publics et risques de confusion entre marchés de services et services sanitaires et sociaux, promotion du bénévolat et du volontariat civil, et aussi enjeux de la déclinaison par secteurs de la Charte d'engagements réciproques signée entre le premier ministre et la CPCA – conférence permanente des coordinations associatives. La déclinaison spécifique au secteur sanitaire et social sera signée par l'Uniopss lors du Congrès de Tours, en mars 2002.

Le rapport d'activité rend également compte de la construction d'outils : ainsi le projet « spécificités associatives, de l'énoncé aux pratiques », veut décliner les « spécificités méritoires » proposées par François Bloch-Lainé en 1994 (Identifier les associations de service social, Revue de la RECMA - N°251 premier trimestre 1994). Chaque association est dite « à la croisée d'un double jeu de tensions », conjuguant ses « valeurs structurantes » sur l'axe politique - qui va de l'individu (primauté de la personne) à la collectivité (rapports de solidarités et non lucrativité)- et sur l'axe stratégique qui relie va de la fonction d'avant-garde (veille et innovation sociale) et la dynamisation du tissu social. Chaque valeur est à décliner en « principe » supposant des engagements des parties prenantes, dont découlent des « bonnes questions » pour les pratiques. Par exemple la valeur « primauté de la personne », déclinée au sujet de la partie prenante «bénéficiaire», suppose en pratique de se donner comme priorité dans le projet associatif la réponse adaptée aux besoins et capacités, de créer les conditions de l'épanouissement personnel, de créer les conditions d'un véritable échange et de la participation en s'appuyant sur un véritable contrat ou un engagement personnalisé et de s'assurer en permanence que les fonctionnements internes respectent et promeuvent les droits universels de la personne. Un guide méthodologique très détaillé est donc en préparation suivant une logique de pilotage et d'animation participative très sophistiquée (rapport d'activité Uniopss pour l'année 2001). Il débouchera sur un ouvrage quadrillant toutes les strates du fonctionnement associatif, dans leurs moindres détails.

Le modèle organisationnel semble au début des années 2000 presque triomphant, malgré les tensions et controverses qu'il recouvre, au sein de l'Uniopss comme dans la conception du fonctionnement associatif que portent certains outils déployés sur cette période.

1-2 Années 2002-2009 : la stratégie de l'Union, du mythe à la réalité

En janvier 2002, l'Uniopss nomme un nouveau directeur général, qui avait pendant plusieurs années dirigé l'Uriopss Rhône-Alpes. La dimension gestionnaire, la connaissance du terrain, la position influente au sein des directeurs d'Uriopss, semblent avoir été des facteurs importants de ce choix.

Un chantier « stratégie » engagé dès février 2002.

L'objectif est d'actualiser les missions de l'Uniopss¹³², de rédiger la Charte qui ouvrira la porte à un Congrès de l'Union en 2004 et de mieux préciser le rôle du siège de l'Union en tant qu'animateur et centre de ressources expert. Les bases de travail sont les statuts de l'Uniopss (articles 2 sur les buts de l'Union, article 4 sur la composition, article 6 sur les Uriopss), le document « Nature, stratégie et fonctionnement de l'Uniopss » adopté à l'AG de juin 2001 (qui liste des outils, des axes de développement et des pistes de travail) et enfin le travail du siège de l'Uniopss structuré par 7 thèmes : droit des personnes ; mutualisation et interrégional ; Uriopss et adhérents nationaux ; duplication de la Charte ; secteur associatif sanitaire, social et médico-social au sein de la CPCA et de l'ESS ; Europe ; évaluation. Ces thèmes mêlent (curieusement) des axes d'actualité des politiques sociales ou associatives et des axes d'organisation de l'Union.

La mise en perspective de ces travaux souligne que le siège et les Uriopss sont attendus entre autres sur quatre pôles : l'Europe (coordination et cohérence entre tous les collectifs, défense et valorisation du modèle français) ; le droit des personnes et le devoir de solidarité de la Nation traduisant l'humanité de tout Homme quel qu'il soit ; l'identité associative avec ses spécificités, l'évaluation, les qualifications et la professionnalisation ; les dispositifs et les territoires, avec les complémentarités et les réseaux.

Le chantier vise à appréhender le rôle des instances du réseau et son « fonctionnement stratégique et politique » au sujet des orientations fondamentales ; « fonctionnement technique » avec par exemple la question des commissions et de la participation des adhérents nationaux ; « fonctionnement économique et financier » avec par exemple la question des cotisations.

¹³² Pendant toute cette période, Uniopss sera écrit « U.N.I.O.P.S.S. » par le DG

Le calendrier prévoit les grandes étapes de travail, avec des rouages internes mais aussi des rencontres externes comme un travail avec les branches professionnelles en 2002 ; il débouche sur de nouvelles assises de l'Union en 2003 et le Congrès de l'Union en 2004.

Les « assises de l'Union » organisées en mars 2002 juste après le Congrès constituent selon le directeur général une « première ». Le texte d'introduction des assises (Hubert Allier - 28 mars 2002) répond d'abord à deux questions : pourquoi un « Chantier stratégie », pourquoi tenir des assises ? « Notre Union, unique en Europe et regardée avec envie par certains de nos voisins européens, qui associe dans une réalité de regroupement des adhérents nationaux et régionaux, le vertical et l'horizontal, le sectoriel et le général, les mouvements et les organismes gestionnaires, a besoin de « se redire » collectivement et de manière solennelle ce qu'elle est, pourquoi elle existe, quel projet commun elle porte et au service de quelles causes ! ». Après le Congrès national sur le thème « Subir et provoquer le changement », la mission collective s'inscrit dans un contexte social toujours problématique comme l'a fait ressortir le sondage CSA/Uniopss (avec l'exclusion, mais aussi la confiance faite aux associations) ou encore la fracture générationnelle soulignée au Congrès par Louis Chauvel (plénière du 26 mars 2002). La nécessité du chantier stratégique découle de grandes évolutions générales dans l'environnement. L'affirmation de la place de l'ESS dans l'économie générale, et au sein de cette économie la place des associations de solidarité, suppose d'exprimer une parole associative commune vis-à-vis de l'opinion publique comme des pouvoirs publics. L'affirmation du droit des personnes, du droit du citoyen, est un combat qui doit aussi s'exercer collectivement, en lien avec l'observation, la mise en œuvre et l'évaluation. La décentralisation, la déconcentration, l'aménagement du territoire et le développement local supposent des associations unies (« Tous pour un et un pour tous ») pour faire entendre leurs voix au sujet des droits des usagers comme au sujet de leurs propres spécificités. L'Europe suppose un double mouvement d'affirmation, au niveau de l'Europe sociale et au niveau des possibilités d'expression de la société civile. Dans ce contexte, la Charte signée au cours du Congrès est présentée comme l'« outil d'une nouvelle dynamique pour notre Union ».

Le compte rendu diffusé aux grands adhérents de l'U.N.I.O.P.S.S. (adhérents nationaux, Uriopss et CA) par le directeur général le 2 mai montre les grandes lignes de ces assises. Les ateliers de travail ont porté sur trois missions structurelles de l'Uniopss – mission tribunitienne, mission de service, mission de partenariat – la mission d'animation étant considérée comme composante commune aux trois.

Le compte rendu de l'atelier sur la mission tribunitienne note en préalable « la faiblesse de la présence de certains grands adhérents nationaux, ce qui n'enlevait rien à la richesse des débats ». Sur le fond, il souligne en premier lieu les dichotomies au sein du réseau : entre Uriopss et adhérents nationaux, entre secteurs. Il souligne ensuite qu'une volonté politique forte est en contradiction avec une communication édulcorée : « la recherche d'un consensus mou risque d'affaiblir la dimension idéologique qui implique une prise de position dans les grands débats de société ». Il pointe parallèlement le décalage entre les différents niveaux territoriaux où doit s'exercer cette mission tribunitienne (national, collectivités territoriales, pays et territoires émergents). Il s'interroge aussi sur l'ancrage et la légitimité de la parole de l'Union (parole des associations d'action sociale, parole directe des associations d'usagers) et même de la parole des associations elles-mêmes : usagers, bénévoles, professionnels. Les thèmes à porter sont questionnés – la défense d'un territoire associatif battu en brèche par les pouvoirs publics, l'observation et l'alerte sur la réalité sociale, les grands faits de société – de même que les destinataires potentiels de la parole à porter : les associations, les pouvoirs publics, les personnes, le grand public ? Cinq pistes majeures sont proposées : réaliser « un effort particulier en matière de réflexion et de communication sur l'éthique, les valeurs, la qualité, qui font notre spécificité » (ainsi, même s'il faut parler argent, chiffrer le poids que l'on représente, etc., « aucune production technique - guide, données - ne devrait être diffusée sans un écrit qui en donne le sens ») ; relier la communication externe à une meilleure communication interne entre les trois niveaux : siège, Uriopss, adhérents nationaux ; hiérarchiser les priorités de réflexion et de communication pour cerner les enjeux sur lesquels l'Uniopss se mobilise, en utilisant la transversalité, la subsidiarité et la complémentarité comme repères essentiels ; privilégier les lieux où se construit un discours commun plutôt qu'une logique experte descendante ; relier la mission tribunitienne de l'Uniopss à l'affirmation des capacités des associations dans ce domaine.

Le compte rendu de l'atelier sur la mission de service de l'Union met en lumière les enjeux d'une qualité d'expertise partagée, permettant de mieux diffuser l'information et d'améliorer la pertinence des outils, tout en confirmant le sentiment d'appartenance avec les adhérents, dans une relation de proximité « à la fois géographique, temporelle et d'intérêt ». A l'époque se développent par exemple la première base d'information sur internet (CIRSSE) et les outils du diagnostic associatif. Les débats relatent une tension autour de la relation en région entre Uriopss et adhérents nationaux, ces derniers étant potentiellement porteurs d'une offre concurrente de services. « Les adhérents nationaux sont plus réservés sur les missions des Uriopss que sur celle de l'Uniopss, dont les rôles de veille et d'expertise sont unanimement reconnus au niveau national ». Mais « il faut améliorer l'animation des adhérents nationaux ». Pour plus lisibilité, il

faut affirmer un principe de subsidiarité, plus de cohérence, des ponts, des règles de bonne conduite, mais aussi une complémentarité entre la mission de service et les missions de liaison et de représentation : il est important de ne pas restreindre l'adhésion aux seuls services techniques que peut apporter une structure ».

Le compte rendu de l'atelier sur la mission de partenariat en souligne à la fois l'urgence et la complexité du fait de la multiplicité des acteurs et des logiques. Les échanges nomment quatre modèles possibles : « utilitaire » (lien d'achat de services), « féodal » (lien par les valeurs), « lobbyste » (lien pour le poids plus que par et pour les valeurs), « réseau » (mélange des trois premiers modèles). La question serait donc de choisir entre « subir ou provoquer le partenariat ». Pour le construire, l'atelier liste les actions nécessaires à court terme (repérage concret), ou moyen terme (Vade Mecum du bon partenariat, mutualisation renforcée) et enfin, de manière intemporelle : « retourner à la personne prise en compte, mettre le paquet sur la vie associative et se souvenir que « notre crédibilité collective dépend de notre capacité à devenir, être, et rester en partenariat ».

L'allocation de clôture du Président de l'Uniopss (Jean-Michel Bloch-Lainé) souligne que les « assises » ne sont pas une fin en soi mais un début : elles débouchent sur le projet de travailler simultanément sur les objectifs et sur les moyens, avec l'enjeu central de l'Union entre UNIOPSS, URIOPSS et adhérents nationaux présentée comme indispensable : « Comment CONJUGUER ces rôles ? En restant UNIS ? Si pareilles questions, difficiles, paraissent vaines à tels ou tels, ce serait leur liberté de le penser et de le croire. Mais, en pareil cas et à terme, je ne donnerais pas cher de leurs petits prés carrés ». Il faut renforcer l'Union « pour peser, d'abord, sur nos vis-à-vis en France, pour peser aussi sur nos vis-à-vis en Europe, car là, selon que prévaudra l'une ou l'autre des idéologies en présence, soit nous serons laminés, soit nous vaincrons. Que veut dire vaincre ? Faire prévaloir une sorte de société qui prenne acte de l'existence d'acteurs autres que ceux de l'Etat et du marché ; en coexistence ».

La mise en œuvre du « chantier stratégie » : les premières années, charnières d'une organisation formalisée

Le « chantier stratégie » avait pour objectifs d'actualiser les missions de l'Uniopss, rédiger la Charte de l'Union qui ouvrira la porte à un Congrès de l'Union en 2004, mieux préciser le rôle du siège de l'Union en tant qu'animateur et centre de ressource expert, effectuer cette actualisation avec l'ensemble des parties à l'Union. Il se poursuit après le Congrès avec une méthode qui garde

le fil conducteur des Assises¹³³. Un groupe mixte avec des composantes du siège, des adhérents nationaux et des Uriopss doit travailler d'ici l'AG de décembre 2002 sur les trois missions de l'Union, avec un rappel des orientations retenues lors des Assises et des thèmes fléchés *a priori*, qui se recourent d'ailleurs largement :

- mission tribunitienne et politique de l'Union : droit des personnes, articulation de l'Uriopss et des Adhérents, Europe, Evaluation
- mission de service de l'Union : Droit des personnes, recherche de mutualisation, articulation de l'Uriopss et des Adhérents, Europe, Evaluation
- mission de partenariat au sens de liaison à l'intérieur de l'Union et au sein de l'Economie sociale et solidaire : recherche de mutualisation, articulation de l'Uriopss et des Adhérents, secteur associatif et ESS, Europe, Evaluation.

Le préambule du rapport d'activité de l'Uniopss pour 2002 résume ce processus d'introspection au sujet de l'Union, dans ses fondements et dans ses modalités. Il présente parallèlement la réorganisation « des services de la rue Saint Maur » (le siège national) approuvée fin 2002 comme un choix du conseil d'administration pour mener à bien ce chantier « tout en prenant en compte la réalité économique de notre organisation ». Les missions principales de l'interfédéral (« I ») et de l'affirmation du privé non lucratif (« P ») avec une « ambition associative » sont soulignées. L'équipe de direction est resserrée, avec le DG à qui tous les conseillers techniques sont rattachés (ce qui correspond à la suppression des deux départements thématiques antérieurs), un directeur du siège pour les RH, l'administration, les finances et la logistique, un directeur de la communication et de l'information. Huit pôles d'expertise (Vie associative, Ressources humaines, Europe, Comptabilité-fiscalité, Droit des institutions sociales et médico-sociales, Lutte contre les exclusions, Santé-Médico-social, Enfance-Famille-Jeunesse), regroupent une dizaine de conseillers techniques (à temps plein ou temps partiel), des bénévoles, des assistantes dédiées.

Dans le même sens, le préambule du rapport d'activité 2003 signé par le DG souligne que le travail de refondation entrepris depuis mars 2002 a pour finalité « une ambition forte au service d'une présence pleinement reconnue des associations de solidarité ». « Il ne s'agit pas d'un simple chantier d'adaptation de notre Union à son environnement mais bien d'une recherche d'optimisation de celle-ci pour permettre à l'ensemble du mouvement associatif de solidarité d'être mieux et plus présent aux enjeux de société tant au niveau de la réflexion globale qu'au niveau des réponses à mettre en place ». Des questions centrales sont listées : spécificités et

¹³³ Note Suite Assises de l'Union, proposition de méthode de travail – H. Allier 6 mai 2002

identité de l'association et plus particulièrement plus-value de l'association gestionnaire ; modes de gouvernance, de gestion, de fonctionnement que doit promouvoir le mouvement associatif dans la société du XXI^e siècle ; place de ce mouvement « dans une société ouverte, compétitive où l'enracinement territorial et la qualité de la vie ensemble deviennent des clefs d'une capacité à regarder et à accepter, le plus sereinement possible, les changements obligés ». Autrement dit cette finalité ambitieuse d'aggiornamento vise une meilleure capacité du mouvement associatif de solidarité, avec une légitimité et une crédibilité réaffirmées. Le Congrès de Marseille prévu en 2005 devrait à son tour porter la réflexion fondamentale sur la déclinaison du slogan « Unir les associations pour développer les solidarités ».

La Charte de l'UNIOPSS adoptée en 2003 « énonce et établit les valeurs, les liens, les règles » qui unissent ses membres, adhérents nationaux (129) et Uriopss (22) regroupant 7500 structures privées non lucratives. Ses missions, depuis 1947, peuvent être résumées par son logo, le Pont entre les associations de solidarité et les Pouvoirs Publics et son slogan actuel « Unir les associations pour développer les solidarités ».

Elle affiche les fondements de l'appartenance à l'Uniopss que sont l'identité associative (en référence aux valeurs de « l'ambition associative »¹³⁴) et des thèmes fédérateurs : droit des personnes, observation sociale, accès aux droits, évaluation. Elle pose aussi les « principes présidant au fonctionnement de l'Union », réaffirmant la subsidiarité qui les structure. Ces principes relèvent de convictions affirmées : une famille associative, non lucrative, sanitaire et sociale clarifiée et consolidée au sein de l'économie sociale, dont chaque membre, librement adhérent, est porteur et acteur. La dimension Mouvement est à approfondir (la fonction de mouvement devant être distinguée de la fonction de syndicat d'employeur) ; la citoyenneté de participation est à promouvoir. La cohérence dans les principes suppose une organisation collective (de la parole, de la représentation) qui permette tout à la fois expression collective et respect des spécificités, avec primauté du Politique sur le Technique (le projet associatif prime sur le gestionnaire), Participation et Engagement (esprit de coopération et de réciprocité des membres de l'Uniopss), Cohérence et Complémentarité (à tous les niveaux de l'Union), construction de la représentation (choix collectifs, mandats).

Reliée à la Charte, la Motion adoptée par l'AG du 15 décembre 2004 se veut un acte refondateur : dès son en-tête elle affirme que « l'Union organise une nouvelle appartenance et de nouveaux

¹³⁴ Guide Uniopss

liens pour mieux participer à la construction du Pacte social de notre pays et promouvoir l'intérêt général en Europe comme fondement de la cohésion sociale ». Le caractère solennel du texte apparaît par la qualification du contexte, avec un « défi majeur et mobilisateur », des « mutations irréversibles » et par la détermination affichée, avec des risques qu'il faut « affronter judicieusement et activement sans vaines jérémiades ni frilosités ». Il s'agit de promouvoir les valeurs adoptées avec la Charte de 2003 : primauté de la personne, non lucrativité et solidarité, dynamisation du tissu social et fonction d'avant-garde, avec l'ambition de promouvoir « un modèle social, économique et politique, à haute portée démocratique, qui s'appuie sur les valeurs associatives. Ce modèle est fondé sur la participation de tous à la bonne mise en œuvre du projet ; il permet la mise en mouvement des citoyens et contribue à la transformation sociale en invitant toutes les forces de ce secteur à y travailler (personnes accueillies, mouvements, syndicats d'employeurs, branches professionnelles, groupements professionnels et autres...)».

Après le préambule ainsi posé, la Motion décline dix orientations.

1. Les missions sont définies, à consolider et actualiser : une triple mission politique, exercée au plan national et régional, englobe une mission transversale sur les politiques sociales et de solidarités (participer, mobiliser les acteurs), une mission de recherche et de valorisation de thèmes communs aux acteurs du Non Lucratif de Solidarité (prospective, gouvernance, formation, adaptation, ...) et une mission de coordination ; des missions techniques exercées au plan national et régional impliquent que, dans l'organisation des services, « chaque Uriopss cherche à mieux travailler avec les adhérents nationaux dans le respect de l'identité et des missions de chacun. Chaque Uriopss a vocation à être un lieu collectif de cohérence régionale » ; les Uriopss réfléchissent à des économies d'échelles par la mutualisation.
2. L'inscription dans l'économie sociale est affirmée, avec le projet d'y porter l'identité des acteurs non lucratifs de solidarité.
3. Les statuts et les règlements intérieurs seront revus pour « prendre en compte les conditions d'une meilleure implication des adhérents nationaux », avec une meilleure identification de leurs types (réseau, association nationale, ...) et une différenciation possible des cotisations.
4. Les adhérents nationaux travaillent à rendre active l'appartenance de leurs membres aux Uriopss ; reconnaissant les plateformes de dialogue (commissions intersectorielles et transversales) avec l'ensemble des collectivités publiques en étant attentifs à la vie sociale des mouvements.

5. Un partenariat doit être recherché avec tous les mouvements attachés aux mêmes valeurs de protection sociale, de solidarité et de santé publique.
6. La complémentarité avec les syndicats d'employeurs et les branches est une clarification nécessaire.
7. Les professionnels du secteur, « souvent militants associatifs », doivent être associés à la réflexion permettant de promouvoir notre modèle social, économique et politique.
8. Le développement de l'appel aux fonds privés, « dans le respect de la déontologie », est un moyen pour préserver l'indépendance des associations de solidarité et leur objet social et politique.
9. La triple appartenance – à une union interfédérale Uniopss ou Uriopss, à une Fédération ou union nationale, à un syndicat d'employeur) – est utile et doit être promue auprès des « autorités de contrôle ».
10. Une communication appropriée sera développée à tous les niveaux.

En continuité, le préambule du rapport d'activité de l'année 2004 s'inscrit aussi dans la perspective du chantier stratégique sur le positionnement de l'Union, visant à « reformuler le pourquoi » de l'appartenance à l'Uniopss et « poser des orientations partagées optimisant son organisation et son fonctionnement ». L'année a été riche en bouleversements et confirme un questionnement antérieur : « à l'heure de la mondialisation, le socle de l'organisation des réponses sociales est-il suffisamment solide pour faire face aux coups réitérés que portent à notre « système » les mutations de notre société ? ». L'enjeu serait celui d'une « nouvelle construction dont nous ne devinons pas tous les contours » avec la réforme de la décentralisation, la réforme de l'Etat, la réforme de l'assurance maladie, la création de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité Autonomie), le plan de cohésion sociale ou encore le projet de loi sur l'égalité des chances. L'Uniopss doit donc achever son travail de refondation et situer son rôle dans la République décentralisée, son identité dans l'économie sociale, ses complémentarités avec les autres acteurs du non lucratif de solidarité, son action en Europe, avec des forts questionnements aux mouvements associatifs : pertinence, organisation collective, fonctionnement démocratique. L'Union est donc, avec l'ensemble du non lucratif de solidarité, «confrontée à un défi majeur ». Le ton est solennel : « du fait de notre place historique au cœur de la protection sociale, nous sommes prêts à le relever ». La Motion adoptée par l'assemblée générale du 15 décembre 2004 définit des orientations pour parvenir à une meilleure identification et reconnaissance des spécificités de ceux qui portent le concept de non lucratif et une présence des acteurs du mouvement associatif de solidarité à tous les échelons où ceux-ci veulent se faire entendre.

L'année 2005 est présentée par le directeur général, en introduction du rapport d'activité 2005, comme une année charnière, année exceptionnelle avec « une actualité fournie, intéressante autant que questionnante », sur le plan européen par exemple avec le débat autour de la directive Bolkestein et en France avec les nombreuses réformes pour tenter d'adapter le « modèle social ». Ce contexte interpelle les deux missions de l'Uniopss ; ainsi l'approche transversale et globale des dispositifs, liée au caractère interfédéral et intersectoriel, est touchée par l'acte II de la décentralisation, la réforme de l'Etat, la création de la CNSA, la loi de février concernant les personnes handicapées, la loi de juillet concernant les services aux personnes. De même, l'affirmation de la spécificité du non lucratif de solidarité bute sur les réformes de la tarification, les exigences de l'évaluation, l'attrait de certains champs pour les acteurs lucratifs. Le développement « d'une réponse non lucrative aux enjeux de solidarité que doit relever notre pays » constitue un enjeu de société essentiel. L'adaptation au changement doit générer « plus et mieux de solidarité ». L'introduction souligne les fondements à cultiver dans le soin et l'action sociale : le projet avant l'action, la mixité sociale dans l'accueil des publics, l'expression et la participation des publics, une gestion des ressources humaines qui valorise les différents acteurs dans la mise en œuvre du projet, une présence sur et dans les territoires favorisant la cohésion sociale, des coopérations concourant à des parcours de qualité. (Curieusement, et malgré ce retour sur des orientations politiques fondamentales, cette introduction du rapport d'activité 2005 ne mentionne pas le Congrès national qui a constitué, à Marseille, un temps fort de l'année). En principe, quoi qu'il en soit, le socle d'une organisation solide, structurée, précisément organisée, est posé. Les années suivantes illustreront cependant que cette formalisation n'a pas eu tous les effets escomptés.

1-3 Années 2008-2011 : confirmation des déséquilibres et nouveau recours à la stratégie

Après une relative continuité de l'organisation, l'Uniopss traverse à partir de fin 2007- début 2008 une nouvelle période d'agitation qui voit ses fondements et son équilibre économique fragilisés, avec un difficile passage de la stratégie (ambitions et missions) à la mise en œuvre concrète. Celle-ci achoppe par exemple sur la rentrée des cotisations et, pour partie en conséquence, sur la stabilisation problématique de l'organisation du siège. L'année a été particulièrement difficile, avec un déficit important en clôture de l'année 2007 - d'où l'exigence d'un redressement économique débouchant entre autres sur le développement des productions permettant de dégager financement et marge pour l'Uniopss. Des tensions se sont installées dans l'équipe salariée, avec au final le départ conflictuel du directeur du siège. Le président, qui a pris ses

fonctions fin 2007, reçoit ces tensions de plein fouet sans avoir pu les anticiper et interroge la construction antérieure, au niveau de la stratégie comme au niveau de l'organisation.

Dans un climat n'ayant plus rien à voir avec l'élan de la période de la Charte et de la Motion, la note « A quoi sert l'Uniopss » signée du directeur général en octobre 2008 tente d'apporter des précisions à ce sujet, à l'issue d'une rencontre entre adhérents nationaux et régionaux. Teintée d'une amertume diffuse, cette note commence par « s'étonner de ce questionnement au demeurant nécessaire », car « à deux reprises ces quatre dernières années l'ensemble des adhérents a été convié à une réflexion sur l'utilité de l'Uniopss », avec en 2004 le vote de la Motion d'orientations en AG et, en 2008, le vote d'orientations additionnelles. « Pour le directeur général, les missions, le rôle et la place de l'Uniopss (en tant qu'Union) sont donc clairement identifiés ». L'Uniopss a deux ambitions : « être reconnue comme la coordination interfédérale, inter organisme, inter sectorielle, du secteur non lucratif sanitaire, social et médico-social ; développer avec ses adhérents un modèle d'entreprise sociale, économique et politique contribuant à la mission de transformation sociale des associations. Modèle pertinent au XXI^e siècle pour assurer le maintien et le développement de l'offre non lucrative en France et en Europe ». Elle a trois missions : « organiser une représentation transversale et globale aux secteurs traditionnels de l'action sanitaire et sociale ; veiller, notamment, aux intérêts des personnes vulnérables et fragiles dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques ; valoriser le secteur non lucratif de solidarité en France et en Europe et contribuer à sa modernisation ». (A noter que le « modèle social à haute portée démocratique » de la Motion en décembre 2004 est devenu « modèle d'entreprise sociale à haute portée démocratique », glissement sémantique mais ici simplement factuel dont le sens ne paraît pas avoir été débattu).

La difficulté nommée dans ce rôle de « tête de réseau de têtes de réseau », avec des membres nationaux (plutôt sectoriels et verticaux et des membres régionaux, plutôt inter et horizontaux) est celle de la mise en œuvre : les intérêts des uns ne sont pas nécessairement ceux des autres. Des pistes d'approfondissement sont à conduire : au niveau de la mutualisation et des alliances (dans le réseau comme avec les syndicats d'employeurs, les OPCA, l'Economie sociale) ; au niveau du modèle économique, avec une organisation en trois axes, la réflexion prospective, le positionnement interfédéral sur l'actualité et l'interface avec les pouvoirs publics, avec une dimension transversale affirmée ; et enfin au niveau de la plateforme de services d'ingénierie et d'accompagnement vers les adhérents, avec des conseillers techniques « que l'on veut mieux qu'aujourd'hui des animateurs et des producteurs du réseau ».

La conclusion reprend le ton quelque peu sceptique de l'introduction : « Les orientations adoptées en 2004 et 2008 sont le « fil rouge » du management de l'Uniopss. Il serait sage de rappeler à nos adhérents qu'ils les ont adoptées à deux reprises ».

En 2009, une nouvelle étape de consolidation institutionnelle a en principe été franchie, débouchant sur un Plan d'Action Prioritaire pour 2010-2015 assorti d'orientations stratégiques. Celui-ci a été porté par un comité stratégique (Président, Trésorier, DG, DGA) qui s'est en partie et pour un temps émancipé du bureau d'une part, du CODIR d'autre part, ce qui ne manquera pas de faire tension ultérieurement. Comme le résume le directeur général en avril 2010 (Note "Plan d'Action Prioritaire pour 2010-2015 - Orientations stratégiques - HA CODIR 20 avril 2010»), l'Uniopss veut avec ce PAP optimiser son organisation, son fonctionnement, ses ressources et s'appuyer sur la complémentarité organisée avec les missions de ses membres. Elle précise donc les domaines couverts (en fait une trentaine de thèmes suivis), dans quatre grands champs de compétence : la cohésion sociale, la protection sociale, les politiques publiques, les pratiques associatives. Ce cadre, proposé par l'adjointe au DG, en cohérence avec la structure des travaux de conceptualisation engagés dans la mission de prospective, sera repris mais présenté par le DG comme émanant « du CODIR ».

Quatre axes d'intervention se dégagent pour orienter progressivement l'action sur les 5 ans :

- « Vivre notre appartenance commune et Exprimer nos positions » (avec par exemple l'harmonisation des projets politiques des membres du réseau, un niveau plus important de représentation des adhérents nationaux au CA, l'amélioration du rôle des commissions politiques, la recherche d'alliances avec les « cousins » Syndicats d'employeurs, branches, OPCA, ...);
- « Consolider l'Union en développant et en renforçant sa fonction d'animation » (développement de la fonction d'animation du siège, socle de services minimum dans toutes les Uriopss, développement de la mutualisation,...);
- « Affirmer la dynamique de développement en prenant appui sur la complémentarité et la cohérence des membres » (assises interrégionales réunissant Uriopss et adhérents nationaux, délégations pour compte commun, animation de collectifs pour compte commun, ...);
- « Agir sur des leviers économiques et fonctionnels de développement correspondant à la fonction de « Tête de réseau de têtes de réseau » de l'Uniopss » (un budget cible, la réforme des cotisations, la perspective d'un Fonds de dotation et de relations avec les

entreprises, des marges plus importantes à dégager sur les conventions et productions, une organisation adaptée du siège, des budgets temps à établir pour les experts).

Cet échafaudage assemble dans un cadre organisé plus de 25 actions (elles-mêmes déclinées en sous actions) destinées à construire progressivement un fonctionnement désormais solidement balisé. En 2010, la construction est en principe presque achevée. L'organigramme consacre le rôle central d'une direction générale couplant DG et DGA, réinstalle des directions thématiques (l'une sur les politiques publiques et sociales, l'autre sur les pratiques et politiques des acteurs non lucratifs de solidarité) ; de part et d'autre de ce noyau central, il installe d'un côté des « missions » (prospective- recherche action ; animation-coordination des adhérents) et de l'autre des services (communication et information, administration, finances, services généraux)¹³⁵. Cette organisation s'inscrit dans une construction d'ensemble dont la logique semble technocratique. La démarche institutionnelle a voulu conjuguer une centralisation renforcée, avec un comité stratégique de quatre personnes – Président, Trésorier, Directeur, Directeur adjoint – qui a piloté la réforme en se décalant tant du Bureau de l'Uniopss que du CODIR, et une dynamique participative formelle réalisée par différentes étapes de débats dans les rouages institutionnels usuels ou spécifiques, avec notamment un séminaire interné de 2 jours à Dourdan. Cette période voit aussi, de fait, se développer fortement le rôle du DGA au détriment des autres membres du collectif CODIR ; la période va par exemple déboucher sur la marginalisation du statut de la prospective dans la direction, le poste visé étant supposé, à terme et quand la personne en place sera partie (...), revenir à un « chargé de mission » ; l'importance donnée aux arbitrages financiers d'une part, la posture fragilisée du directeur général d'autre part, renforcent d'une manière plus générale la montée en pouvoir du DGA en charge de l'administration et des finances dans cette phase.

L'année 2011 n'a cependant pas vu la trame technocratique et organisationnelle échafaudée en 2009 et 2010 triompher : après le licenciement d'une salariée du service communication, l'équipe en tension depuis plusieurs années (et encore plus depuis la recentralisation de la direction posant le joug DG/DGA) a exprimé une réelle rupture avec les dirigeants de l'Uniopss, et ce par une succession de manifestations et de démissions, dont 3 départs de cadres et deux départs de membres du CODIR sur quelques mois.

D'une manière plus générale on observe, sur toute cette période, que « la » solution semble toujours avoir été avancée comme relevant d'abord, pour l'interne, d'une meilleure organisation

¹³⁵ Organigramme - Base de travail présentée en séminaire équipe Uniopss, 5 novembre 2010.

et , pour les relations avec les grands adhérents de l'Uniopss (Uriopss, adhérents nationaux) d'un contrat d'adhésion rationnellement défini et formalisé. Ces orientations semblent, avec le recul, ne pas avoir suffi à installer durablement l'assise de l'Uniopss. En l'espèce les jeux de pouvoir et les adhésions ambivalentes, sans cesse présents en arrière-plan de l'adhésion formelle, semblent ne pas avoir été dépassés. La dimension institutionnelle – l'Uniopss étant certes une organisation mais au-delà une institution au sens des valeurs et du rôle politique incarnés – semble avoir été, parallèlement, insuffisamment portée. Quoi qu'il en soit l'Uniopss a aussi, dans cette période, cherché à affirmer son positionnement externe et l'on peut observer comment, d'une certaine manière, la dimension institutionnelle a « résisté ».

2 - Les Congrès et séminaires de prospective, temps forts d'une identité institutionnelle de mouvement ?

Alors que les Congrès avaient été antérieurement portés par le directeur général, le Congrès de Marseille en 2005 amorce une période où leur thématique sera plutôt portée par la responsable de la mission de prospective. Ainsi, le thème du Congrès 2005 a été construit pour porter, au-delà de la démarche engagée pour refonder l'Union, un travail relatif aux enjeux de cohésion sociale et à leur impact pour les associations. Il traduit en ce sens une forme de décalage (voire de tension interne) qui sera continu sur les années 2000, avec une poussée plutôt marquée par l'affirmation des vertus de l'entreprise et de l'adaptation nécessaire aux contraintes et une lecture plus critique des effets de la dominance économique. L'équilibre entre ces deux courants sera toujours subtil, avec des positions le plus souvent mouvantes, notamment au fil des influences marquantes chez les dirigeants de l'Uniopss. Le Congrès en 2005, un séminaire en 2006, le congrès en 2007, s'inscriront dans un continuum pour mobiliser les adhérents sur le devenir du modèle social.

2.1 Le Congrès 2005 à Marseille : « Pacte social et démocratie, les associations en mouvement »

Ce congrès a inscrit en mars 2005 les questionnements relatifs aux politiques sociales dans le contexte des transformations qui percutent le système social dans son ensemble, comme le décline sa présentation sur les supports officiels : *« Comment décliner, à l'aube du 3^{ème} millénaire, le slogan « Unir les associations pour développer les solidarités » ? L'on sent bien que le socle d'une organisation des réponses sociales telles que pensées au lendemain de la deuxième guerre mondiale, organisation qui avait vu se mobiliser plusieurs des éminents fondateurs de l'Uniopss, n'est plus nécessairement suffisamment solide pour répondre aux coups réitérés que portent au « système » les mutations de notre société ; dans l'ordre économique, les mutations du travail dans un contexte de croissance atone limitent les perspectives de financement de la protection sociale ; dans l'ordre démographique, le vieillissement de la population génère d'autres besoins qui supposeraient une réponse globale pour nos aînés ; les besoins de santé ne sont plus les mêmes et soulèvent la toujours épineuse*

question des coûts, des choix, des critères pour opérer ces derniers soit, en d'autres termes, ceux de la politique de santé ; dans l'ordre social, l'exclusion et les risques de dislocation perdurent. Nombreux sont les sujets de préoccupation immédiate qui, au fil des crises, au gré des réformes, peuvent dans une approche au cas par cas occulter la question de certaines orientations fondamentales, certains choix dans l'orientation des politiques sociales, qui seront autant de sillons pour la société de demain ». La problématique est ainsi pleinement sociétale.

La déclinaison du thème nomme les questions critiques qu'il recouvre. *« Quelle protection sociale, quelle sécurité sociale pour demain et sur quel socle de principes fondateurs, sont des questions à soulever en amont des réformes structurelles qui traversent le monde de la santé, le monde du handicap, le secteur des personnes âgées, et même celui de la petite enfance avec la réforme des allocations. Quel Etat demain, sur quel socle démocratique, se pose de même en amont des questions relatives à la décentralisation et à la réforme de l'Etat ; ou même en amont de la réflexion parfois banalisée autour du rôle ou de la place du service public, où l'affirmation d'une réponse prioritaire des attentes de l'utilisateur-client occulte parfois la véritable question de la place du citoyen ; ou encore - et les deux questions se rejoignent - en amont de celle de la place des services d'intérêt général, de la reconnaissance dont ils peuvent être dotés en France et en Europe, et avec quel mode de gouvernance. Quel pacte social, en somme, pour que les uns et les autres, avec leurs difficultés et leurs différences, demeurent en la société ? ».* Comme l'illustre l'analyse de l'histoire de l'Unipss, les enjeux de cohésion sociale sont appréhendés sous l'angle de la culture profonde de la société d'une part, de segments spécifiques de politiques publiques d'autre part, mais sans aborder les rapports sociaux. Cette ligne participe d'un positionnement singulier et continu sur l'échiquier politique.

Comme l'illustrent les documents de présentation, la logique du Congrès a cherché à préserver l'équilibre entre théorie et pratique, réflexion et action, distance et proximité avec les préoccupations des associations, équilibre reposant à la fois sur le choix du thème et de sa déclinaison, sur le choix des intervenants, sur le découpage des séquences et de leurs fonctions spécifiques, avec des séances plénières et des travaux de groupe pour poser un diagnostic et dégager des orientations. Ce Congrès, en réunissant 1300 participants environ, a permis de cristalliser un positionnement sur les transformations du modèle social, thème récurrent qui sera repris à plusieurs reprises au cours des années suivantes.

Le thème « pacte social et démocratie, les associations en Mouvement » du Congrès 2005 semblait loin d'être épuisé et appelait différents approfondissements sur les enjeux de l'emploi, de la cohésion sociale, et de la protection sociale, avec la nécessité de questionner le rôle des associations face aux mutations de la société. La perspective d'un autre rendez-vous sur le modèle social au congrès de novembre 2007 a donc été retenue, avec au préalable un séminaire de

prospective dédié à la question des solidarités comme valeurs fondatrices du mouvement Uniopss, à remettre en perspective face à l'éventualité de cette mutation du modèle social. Le séminaire de prospective a été construit avec le projet d'un processus de mobilisation activement porté par les membres de l'Uniopss.

2.2 Un séminaire de prospective sur le thème « Situation sociale, modèle social : les solidarités en question ? » en 2006

Ce séminaire animé le 21 novembre 2006 (cf. synthèse parue dans Union sociale) a été ouvert en citant Gaston Berger, qui affirmait en 1958, à propos de l'« attitude prospective »¹³⁶ que « le rêve est le contraire du projet, car au lieu d'amorcer l'action, il nous en détourne » ; il invitait à « considérer l'avenir non comme une chose déjà décidée et qui, petit à petit, se découvrirait à nous, mais comme une chose à faire, dont la nature dépendra à la fois de nos forces, de notre habilité, de notre courage et d'un certain nombre de circonstances que nous ne pourrons jamais prévoir dans tous leurs détails ». L'attitude ainsi proposée aux « hommes de pensée » comme aux « hommes d'action » est une éthique, pour agir et construire le futur et non le subir. Suivant la démarche prospective adoptée par l'Uniopss¹³⁷, la vision de l'avenir est une composante de la fonction politique des associations et participe du sens de leur action. La rencontre de prospective proposée dans cet esprit aux membres de l'Uniopss a voulu capitaliser leurs analyses et élaborer une vision commune de la situation sociale et du modèle social; il s'agissait aussi d'assumer, selon les termes de Marie-Thérèse Join Lambert¹³⁸, une fonction de « passeur » : entre la théorie et le « terrain » des réalités sociales, entre des segments de réforme et la compréhension globale des évolutions du modèle social.

Le projet construit avec le « conseil de prospective » abordait cette mise en perspective avec le fil conducteur des solidarités, en repartant de leur histoire : le modèle social¹³⁹ français trouve ses racines dans le siècle des Lumières puis dans la III^e République; ses fondements ont été posés à la fin de la deuxième guerre mondiale et sa construction poursuivie jusqu'à la rupture économique de 1974. La problématique des années 50 était d'abord celle du progrès social : niveau de vie, état sanitaire de la population, sécurité sociale, éducation de la jeunesse, ... ; dans le contexte d'après-guerre, le sentiment d'appartenance à la société française ne subissait pas l'érosion constatée aujourd'hui. Le XXI^e siècle diffère sensiblement, avec le défi majeur de

¹³⁶ Cahiers de la prospective N°1 1958 PUF (épuisé)

¹³⁷ Conseil d'administration de l'Uniopss, 21 septembre 2005

¹³⁸ Personne qualifiée du CA de l'Uniopss

¹³⁹ Voir sur ce thème le séminaire « Repenser la solidarité au XXI^e siècle » animé par Serge Paugam, directeur de recherche à l'école des Hautes Etudes en Sciences sociales ; les travaux de ce séminaire, soutenu par plusieurs associations dont l'Uniopss, sont publiés en janvier 2007

l'intégration (participation à la société) sans que soit résolue la question du progrès social, en échec depuis la fin des Trente Glorieuses avec le cumul de plusieurs formes d'exclusion, par la pauvreté, par le non-emploi, par la non-sécurité sociale. Différents thèmes centraux pour le Congrès 2007 étaient donc *a priori* nommés, dont l'intégration, la protection sociale et l'emploi, facteurs majeurs d'une cohésion sociale à réassurer; avec en filigrane, la question des formes de l'action publique (universalité ou ciblage, droits sociaux ou assistance, pouvoirs locaux et prérogatives nationales, ...).

Avec la démarche prospective, comme l'a rappelé Philippe Ligneau, il s'agissait d'enrichir l'abord de questions d'actualité – contractualisation, évaluation, observation sociale – dont le « vécu » occulte souvent les options de fond qui les sous-tendent. La rencontre de prospective, avec 150 participants, tablait donc sur des contributions internes - adhérents nationaux, Uriopss, commissions politiques de l'Uniopss- et sur l'apport d'universitaires ou chercheurs pour élargir le cadre d'analyse, en décomposant l'analyse du système social en approches spécifiques par secteurs et en recomposant ce « puzzle » en questions centrales à mettre en perspective. Cette ossature a continué à structurer les questionnements de l'Uniopss au cours des années suivantes, entre autres lors de ses Congrès.

Mettre à jour les fondements solidaires du système social ? Henri Théry a rappelé lors du séminaire que l'existence d'un « Mouvement » des associations de solidarité suppose qu'elles portent un projet politique et une vision de l'avenir au nom de l'intérêt général. La solidarité est une référence constante du mouvement Uniopss, mais dont la signification varie selon les époques : car si le mouvement fondateur affirmait l'engagement pour les solidarités institutionnelles alors en construction en les articulant aux solidarités d'initiative privée, le contexte actuel suppose à l'inverse, une position sur la déconstruction des solidarités institutionnelles, que les solidarités privées devraient compenser. Après cette introduction soulignant l'équilibre toujours à parfaire entre l'« un » - la solidarité institutionnelle - et le multiple - les solidarités d'initiative privée-, le séminaire s'est penché sur les transformations du modèle social et posé le constat de solidarités institutionnelles à l'épreuve des inégalités et de la crise de l'intégration avec en premier lieu, suivant les contributions de la Fnars et du Secours Catholique, l'urgence de considérer les solidarités envers les exclus comme une responsabilité politique collective. Face à l'ampleur des exclusions, face à l'emprise des représentations faussées qui organisent l'opinion publique et conditionnent les politiques, Jean-Pierre Bultez, au nom de la commission « Lutte contre l'exclusion », a incité à mobiliser pour l'« Attaque » et faire suite à l'« Alerte » lancée autrefois par les associations.

Quelle place pour les solidarités entre les générations ? Le témoignage de Roger Bello, pour la commission « enfance jeunesse famille », et la contribution de l'Uriopss Pacac ont caractérisé une place des jeunes parcellaire et trop souvent « stigmatisante » (dans le jeu politique et médiatique surtout), sans la vision sociétale qui les considérerait d'abord comme les adultes de demain, héritiers de la conception du « vivre ensemble » que nous leur transmettrons. Le témoignage de Jean Barucq, pour les commissions « handicap » et « personnes âgées », a poursuivi sur les solidarités entre les risques vieillesse, handicap, dépendance, questionnant les représentations partielles véhiculées à l'image de jeunes retraités supposés bénéficier aujourd'hui d'un statut privilégié, alors que la place des « vieux » n'est pas vraiment enviable dans notre société. L'enjeu de la convergence de la couverture du risque « handicap » et du risque « vieillesse » pour juguler la régression du statut des personnes handicapées devenues âgées a été souligné.

Ces réflexions ont incité finalement à mieux « investir » l'espace politique, prenant le parti d'un contrat social à rénover, par une solidarité collective au sens réaffirmé et une meilleure implication des usagers et citoyens. Serge Paugam, selon une approche universaliste de la solidarité dans un système « multi-solidaire emboîté », a mis en lumière la nécessité d'articuler différents niveaux de solidarités – familiales, de proximité, communautaires, ou solidarités instituées dans les périmètres respectifs des collectivités publiques - sans banaliser la fonction propre de la solidarité à l'échelle de la nation; car la solidarité est actuellement réduite au rang de fonction de l'efficacité économique avec, parallèlement, le risque d'un repli sur des « solidarités entre soi », dans des microsociétés (famille, communautés) : il faut donc investir le débat politique ouvert en 2007 et porter une éthique de la solidarité, qui la considère d'abord comme un pivot de la cohésion sociale.

Comment agir en politique ? La contribution de la Fondation Armée du Salut, rejoignant celle de l'Uriopss Picardie, a nommé l'écrasement de la fonction politique des associations résistant toutefois par la conviction d'un projet associatif permettant de « penser l'homme dans sa globalité » et de reconstruire une vision politique cohérente. Le témoignage de Daniel Hardy ¹⁴⁰ pour la commission « décentralisation et territoires » a souligné l'urgence d'une amélioration de la décentralisation et de la réforme de l'Etat¹⁴¹, rejoignant les contributions des Uriopss Lorraine et

¹⁴⁰ Président de l'Uriopss Bretagne,

¹⁴¹ La plateforme politique de l'Uriopss présentée en conseil d'administration le 5 décembre 2006 propose en ce sens par exemple une amélioration de la répartition des compétences, entre les collectivités locales, les collectivités « chef de file » confortées, des mécanismes de coordination et de concertation consolidés et un rôle de l'Etat renforcé, garant de l'égalité des droits et de leur effectivité, garant de l'intérêt général, garant de la cohésion sociale.

Rhône Alpes sur un recul du sens de l'intérêt général relié à la perte de crédibilité des acteurs publics (qui l'incarnent symboliquement, dans notre culture française). La contribution de la commission Europe, présentée par Jérémie Cazeneuve¹⁴² a rappelé la racine européenne de politiques publiques recherchant l'efficacité par la transposition des mécanismes de marché; le débat, central pour l'aide à domicile, a illustré la marchandisation des services comme un état de fait, porteur de risques – les emplois précaires, par exemple- supposant que les associations se distinguent par la place faite à l'utilisateur. Le débat des enjeux européens s'est finalement déplacé vers l'Europe sociale et l'Europe citoyenne, à conforter ou à construire.

La rencontre a ainsi invité à mettre à jour les cadres d'analyse et à assumer une mobilisation vers l'avenir. Dans cette perspective, le thème récurrent d'associations peu reconnues dans leur fonction « tribunitienne », c'est à dire leur capacité de porter un projet de transformation sociale en interaction sur l'environnement et les politiques sociales, s'est tourné vers les conditions pour agir sur le politique (au sens de l'organisation de la société): mise à jour du vocabulaire et révision du discours incantatoire sur les valeurs humanistes, taille critique, organisation en réseaux et fédérations, gouvernance renouvelée, ont été les pistes avancées par les participants.

Enoncer et communiquer une doctrine de la cohésion sociale? Cet enjeu est apparu essentiel lors du bilan tiré en conseil d'administration¹⁴³. Différents thèmes d'actualité ont été resitués dans le contexte de l'évolution générale du système social : les fondements du système français de protection sociale, avec la tension d'origine entre sa visée - universalité, unicité, unité - et sa réalité hybride; ses composantes – aide sociale, assurance, assistance- et leurs évolutions au fil des conceptions de la protection sociale; les places respectives de la Sécurité Sociale et de l'Etat ; les différentes fonctions de redistribution ; les droits fondamentaux – droit à la santé, à l'éducation, au logement, à l'emploi, ...– dont les racines politiques et philosophiques semblent à mettre à jour. Les valeurs fondatrices du « mouvement Uniopss » ont été mobilisées, notamment l'engagement dans et pour les solidarités avec la perspective du débat d'une éthique des solidarités. Comme l'a souligné Henri Théry¹⁴⁴, la solidarité était dès l'origine certes une référence au contenu juridique et matériel, mais aussi une référence au contenu moral, en tant que composante essentielle du lien social. A l'issue de ce bilan la perspective d'un approfondissement était clairement posée : étayer une « doctrine » des solidarités, de la protection sociale, du rôle de l'Etat (Etat providence, Etat garant), de ses rapports aux associations, de la cohésion sociale, suppose de consolider les

¹⁴² MSA

¹⁴³ Conseil d'administration Uniopss, le 5 décembre 2006

¹⁴⁴ Conseil d'administration Uniopss, le 5 décembre 2006

références permettant d'aborder les questions actuelles d'inégalité ou d'injustice sociale et de solliciter les valeurs humanistes du mouvement Uniopss - dignité, responsabilité, solidarité, fraternité - avec un vocabulaire renouvelé, « audible » dans débat public actuel. Gilbert Lagouanelle¹⁴⁵ a souligné en conclusion que la mobilisation pour la « solidarité autrement » suppose d'agir en politique et vers l'opinion publique.

2.3 Le Congrès de Nantes en novembre 2007 sur le thème « Cohésion sociale et solidarités, changeons nous de cap ? »

Ce congrès devait ainsi concilier de multiples « tensions » pour répondre à des attentes parfois contradictoires. Selon les conclusions de la rencontre de prospective¹⁴⁶, il fallait en effet à la fois construire des références en doctrine – sur la protection sociale, la cohésion sociale, le rôle de l'Etat, le rôle des associations – pour prendre du recul et apporter des concepts, mais sans perdre le lien avec les préoccupations concrètes des associations et l'actualité du secteur ; il fallait dans le même temps prendre appui sur les valeurs humanistes du mouvement Uniopss, et mieux les énoncer pour les rendre audibles dans le débat public... Après les travaux successifs des instances, des commissions et groupe de travail de l'équipe Uniopss, le projet a finalement pris le parti d'assumer les tensions récurrentes entre vision d'avenir et contingences du moment comme la raison d'être d'un mouvement tel que l'Uniopss et la source d'énergie des organisations non lucratives de solidarité qu'il réunit . Le thème du Congrès a été, dans cette perspective, décliné en différents temps d'information et de débat, en séances plénières et en travaux de groupes.

Le thème « Cohésion sociale et solidarités : changeons-nous de cap ? » proposait en fait de relier l'actualité aux évolutions du « modèle social » : « Cohésion sociale », pour appréhender la question centrale et toujours ouverte, de la participation des associations à la refondation d'un contrat social en butte aux différentes formes d'exclusion. « Solidarités », pour évoquer tout à la fois le socle solidaire du système de protection sociale – de fait remis en cause- et la référence centrale du projet Uniopss, dont le slogan « Unir les associations pour développer les solidarités» affiche une orientation résolument humaniste pour construire la société . « Changeons-nous de cap ? », pour questionner le degré des évolutions en œuvre et les choix à opérer : changer de système social ? Changer plus radicalement de visée, en tant que mouvement d'associations et du fait des tournants à négocier ?

¹⁴⁵ Directeur des relations institutionnelles au Secours Catholique, administrateur de l'Uniopss

¹⁴⁶ Union sociale Janvier 2007 ; cf. CA décembre 2006, bureau Uniopss février 2007

Quatre temps de plénières ont décliné le thème, avec, en alternance, des « forums de débats », des « ateliers techniques » et la soirée anniversaire resituant les 60 ans de l'Uniopss dans le contexte de l'histoire française de la Sécurité Sociale.

La plénière d'ouverture « Associations et société : notre système social est-il en transition ou en mutation ? » a proposé, sous la présidence de Marie-Thérèse Join-Lambert, une réflexion sur l'évolution des politiques publiques et de la protection sociale en France et en Europe, sur la place de l'intérêt général et du principe de solidarité, et enfin sur la possibilité pour les organismes non lucratifs de solidarité de peser dans les débats. Les apports successifs de Jérôme Vignon et de Serge Paugam ont posé les termes d'une alternative entre un rôle d'«acteurs » politiques du système social et un rôle de simples gestionnaires de services sociaux.

La seconde séance plénière, sur le thème « Associations et politiques sociales: parier encore sur la réforme ? » a proposé un examen des évolutions en cours, de leur portée générale, des choix possibles. Il s'agissait de qualifier de nombreuses réformes, touchant les différents domaines d'intervention des associations, avec des diagnostics et des présupposés peu débattus, un sens peu énoncé, une lisibilité souvent partielle et sans inscription claire dans une visée générale en politique sociale. Sous la présidence de Daniel Hardy, Vice-président de l'Uniopss, cette séance a permis à Christine Attali Marot, Edouard Couty et Jean Barucq de témoigner au nom des associations des risques de régression que constituent les inégalités sociales, les exclusions et la pauvreté, le recul de la participation, les inégalités dans l'accès aux droits sociaux, et enfin l'absence d'une perspective d'avenir permettant de relier les générations dans un projet de société. L'intervention de Robert Lafore avait au préalable caractérisé la construction sociale en œuvre (prise en charge de la dépendance, droit à la compensation du handicap, CMU, cinquième branche de la protection sociale...) mais dans une perspective générale oscillant entre une protection sociale à visée solidariste et une partition entre la protection adossée à la sphère économique et la protection pour les « exclus » ou « assistés ». Les interventions de Bernadette Moreau (CNSA), Guy Janvier (DGAS), Patrick Mareschal (Président du Conseil Général de Loire Atlantique) avaient insisté sur les nouveaux défis pour la protection sociale, les fortes pressions pesant sur les départements au vu du développement de leurs missions sociales, et enfin le rôle de l'Etat en question. Ces débats ont finalement illustré comment le rôle des associations, dans la construction des politiques sociales, repose d'abord sur leur contribution à l'analyse des besoins sociaux et à l'implication des personnes fragilisées.

La troisième séance plénière sur les pratiques associatives et le devenir du non lucratif a proposé, sous la présidence de Jean Bastide, une mise en perspective du changement : est-il, finalement, devenu un « mot d'ordre » ? Quels partenariats conforter au sein de l'économie sociale, en France et en Europe ? Quelles réelles spécificités affirmer et cultiver ? Quels points d'appui véritables trouver dans les politiques publiques ? Comment réaffirmer le sens de rénovations choisies et quelles orientations privilégier pour l'action sociale ? Frédéric Tiberghien, Charles Baratier, Ollivier Marguery ont proposé leurs réflexions sur la rénovation de la « gouvernance » des associations, avec la nécessité de montrer comment elles restent réactives, imaginatives (et ne se contentent pas d'être des auxiliaires des politiques publiques) avec une place réelle faite à l'usager. Ils ont également témoigné du projet d'entreprendre autrement, avec un emploi de qualité tablant sur le bénévolat, le volontariat, la professionnalisation, la participation. Les représentants de l'Usgeres et de l'Unifed ont contribué à cette mise en perspective. Deux expériences européennes, l'une au Luxembourg avec Erny Gillen et l'autre en Italie avec Lucas Jahier, ont permis de prendre du recul sur ce qui identifie le « non lucratif de solidarité ».

La clôture du Congrès, sur le thème « politiques associatives et convictions : construire l'avenir, utopie ou visée pour l'action ? » a permis aux interventions successives de Jean-Marc Ayrault et Dominique Balmay de conclure ce Congrès en reprenant l'ambition de « construire » : de nouvelles réponses face aux défis sociaux, des politiques en action, des pratiques renouvelées.

2.4 Le Congrès de Lyon, en janvier 2010, « Les solidarités à l'épreuve de la crise : intérêt général ou compétition ? »

Le 30^{ème} Congrès de l'Uniopss, à Lyon, a mis l'accent sur le rôle politique des associations, avec un Manifeste présenté sur ce thème en clôture. Ce congrès voulait incarner un projet identitaire et prospectif : dans un contexte plutôt morose, avec une réelle réduction des marges de manœuvre après la crise de 2008, la construction du thème général et des plénières de ce Congrès cherchait à affirmer les choix possibles du mouvement associatif. Les séances plénières et les ateliers ont donc proposé aux 1 400 congressistes, sur 2 jours et demi, d'étudier l'actualité et de peser sur les réformes.

La séance plénière d'ouverture animée par Bruno Delaval, directeur de l'Uriopss Nord Pas de Calais, a abordé la cohésion sociale en termes de choix de société. Cette séance plénière a traité les grandes orientations de la protection sociale avec l'analyse de Mireille Elbaum, pointant les

choix à opérer sur les politiques de l'emploi, de la santé, de la famille, de la jeunesse et du grand âge, en opposition avec l'hypothèse d'un déterminisme dicté par la situation économique et sociale. Elle a aussi mis en lumière le rôle de l'ensemble des acteurs dont la pratique concrète participe directement de la construction de la société, comme l'ont illustré Joël Roman et Robert Lafore d'un point de vue plus théorique, ainsi que Danièle Kuderski, Daniel Maciel et Djamel Belmokh, du point de vue de l'action associative sur le terrain.

La séance plénière sur le rôle des associations dans les logiques de marché, animée par Sylvie Mathieu, directrice de l'Uriopss Lorraine, a permis une présentation du paysage associatif par Viviane Tchernonog, une mise en évidence des liens entre associations, politique et démocratie par Jean-Louis Laville, et une mise en débat des politiques publiques de régulation propres au secteurs de l'action sociale, médico-sociale et de la santé, par Fabrice Heyriès, directeur de la cohésion sociale, Hubert Allier, directeur de l'Uniopss et Johan Priou, directeur de l'Uriopss Centre. Avec, en toile de fond, une réorganisation de l'offre susceptible de modifier profondément le paysage social, médico-social et sanitaire et une libéralisation de vastes champs de la société.

Reculs de la concertation, déconstruction de la reconnaissance du privé non-lucratif dans le service public hospitalier, remise en cause de pans entiers de la « loi 2002-2 », réformes de la commande publique et la généralisation des appels à projets, volonté de concentrer le secteur social et médico-social ont questionné le devenir des associations. Le président de l'Uniopss a clos le Congrès en rappelant la référence du mouvement associatif à la solidarité et la fraternité et en rendant public un Manifeste affirmant la participation des associations, en tant que corps intermédiaire, au fonctionnement démocratique. Il s'agissait donc, face à la crise, de mobiliser le « non lucratif de solidarité ».

Sur les années 2000, le cycle des congrès et séminaires de prospective présente finalement une relative continuité, tant par les thématiques qui visent à inscrire la réflexion critique des associations sur les politiques sociales dans une perspective de cohésion sociale que par la posture prospective, qui vise à anticiper, élargir le cadre d'analyse, construire une force de proposition pour tenter de peser, au-delà des réformes prises une à une, sur le débat public de grandes évolutions sociétales. Ces temps forts semblent ainsi avoir participé de la construction d'une identité institutionnelle de mouvement, qui ne se réduit pas à la logique d'une union utile et efficace que l'Uniopss a cherché par ailleurs à construire, en continu, sur cette période.

3 - La mission de prospective, à contrecourant de la dominante entrepreneuriale ?

Si l'on relit l'histoire de l'Uniopss¹⁴⁷, l'« attitude prospective » semble historiquement ancrée dans le socle du projet : on peut considérer que la dimension prospective existe en toile de fond dans le projet politique bien avant sa formalisation dans une « mission » et avec parfois plus de force transformatrice. La mission de prospective a été créée au début des années 2000 avec une impulsion initiale donnée en référence à la philosophie politique de Gaston Berger. Ceci semble consacrer une orientation politique centrale, celle de la volonté de s'engager collectivement pour la construction de l'avenir. La prospective a probablement servi de fil conducteur, sur toute la période ainsi amorcée, à une posture politique volontariste, refusant le déterminisme de la crise économique, du repli des politiques publiques, du recul de la protection sociale. Toutefois cette orientation coexiste avec une phase marquée par un courant pro entrepreneurial relativement modéré dans sa composante de critique sociale et relativement prudent dans sa visée de transformation sociale. Sur toute la période des années 2000, la prospective semble ainsi, avec les temps forts du Congrès, avoir cherché à porter une logique institutionnelle de mouvement, en consolidant l'analyse critique des politiques publiques et en remontant au niveau des choix de société ; mais elle n'a pu, à elle seule, constituer l'identité de l'Uniopss.

3-1 Années 2003-2004 : une impulsion pour conjuguer recherche et prospective

La Mission de Recherche Action est devenue Mission de Prospective en janvier 2003, pour conjuguer la construction progressive de recherches actions sur des thèmes donnés et le soutien plus général à la vision prospective de l'Uniopss en matière de compréhension des phénomènes sociaux et d'analyse des politiques sociales.

Le rapport d'activité de la mission de prospective pour l'année 2003 témoigne d'une relation existant dès le départ avec la dimension « mouvement » : la prospective des questions sociales y est présentée comme un enjeu identitaire pour l'Uniopss (avec l'arrière-plan du chantier « stratégie » qui veut reposer les fondements de l'Union). Cette étape « devrait permettre de faire face avec de meilleures chances aux lourds enjeux d'un environnement toujours complexe, parfois difficile et souvent porteur de risques pour l'action sociale et pour les acteurs, dont les associations, qui y sont engagés. Et si l'Uniopss peut espérer agir avec une ossature plus solide pour exercer son rôle de mouvement inter associatif et inter fédéral, elle serait d'autant plus légitime, plus crédible et plus charismatique si elle pouvait incarner une mission, un « souffle », ou un « credo » mobilisateur pour prendre part au débat, au nom des associations qu'elle regroupe,

¹⁴⁷ Voir chapitre 2.1

sur les grandes questions sociales du moment ». Dans le contexte d'un chantier stratégique focalisé sur la formalisation de l'Union, le projet « prospective » cherche ainsi à proposer une perspective de sens dégagée de la logique utilitariste et corporatiste. « L'actualité est nourrie, les sujets de polémique et les risques de désunion sont nombreux ; et c'est peut-être en raison de ces difficultés qu'il devient encore plus vital d'affirmer ce qu'est l'Uniopss, ce pour quoi elle existe, quel est le sens et quelles sont les perspectives de son action. Non pas au regard de tel ou tel dans l'échiquier institutionnel actuellement si instable, mais bel et bien en tant que mouvement, au nom de ce qu'il est, de ce qu'il affirme, de ce qu'il rassemble ».

La mission de prospective a tout d'abord voulu approfondir certains thèmes d'actualité en prolongeant les investigations antérieures de l'Uniopss. Trois thèmes de recherche action - l'évaluation, la décentralisation, la spécificité associative en ressources humaines - ont été étudiés, avec des investigations variables quant à leur méthode et quant à leurs avancées. Par exemple les travaux sur l'évaluation ont dans une première étape esquissé une « doctrine » de l'évaluation conçue comme moyen de la qualité de l'action sociale : la compréhension du sujet, « resitué » dans le contexte plus général de l'évolution de la doctrine des politiques publiques, a été portée avec Jean Claude Barbier, directeur de recherche au CNRS et membre de la Société Française d'Evaluation. Un séminaire de réflexion, en lien avec le « groupe de liaison sur la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 » (APF, Fehap, Fnars, Unadmr, Unapei, Unassad, Uriopss Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, PACAC), a favorisé la consolidation d'une vision inter associative, pour aborder des enjeux lourds dans la réforme des politiques publiques comme les indicateurs de convergence tarifaire en discussion depuis l'automne 2003, ou les référentiels de qualité lancés avec l'installation du Conseil National de l'Evaluation Sociale et Médico-sociale.

Le rapport d'activité 2003 souligne que la fonction d'une mission de recherche et de prospective à l'Uniopss est de favoriser l'analyse, la mise en débat et l'affirmation des perspectives politiques à moyen terme : au-delà du court terme, nombreuses sont les questions qui supposent réflexion, maturation, imprégnation lente, pour permettre la construction progressive des orientations qui, en conséquence, pourront orienter l'action. L'évaluation, par exemple, est à relier à la question de l'appréciation des besoins sociaux : celle-ci ne relève pas de la seule expertise - celle des statisticiens par exemple - mais renvoie à une vision - politiquement et socialement construite - de ce que sont la maladie, le handicap, l'exclusion, l'altérité. Ce rapport d'activité avance enfin que la mission de prospective pourrait soutenir la stratégie de l'Uniopss en éclairant non seulement sa réflexion sur les politiques sociales mais aussi par exemple sa réflexion identitaire (composantes,

place relative dans l'échiquier institutionnel de l'Economie Sociale) par l'apport d'une meilleure expertise sur l'identification (quantification, qualification) des acteurs qui la constituent.

Parallèlement a été engagée la construction des passerelles avec les universitaires et chercheurs pouvant enrichir la réflexion de l'Uniopss par un ancrage théorique plus affirmé. Le « conseil de prospective » a donc été constitué en mars 2004.

Président : Philippe Ligneau, Vice-Président de l'Uniopss
Animation : Christine Chognot, adjointe au directeur de l'Uniopss
Membres : Edith Archambault, économiste, professeur émérite à l'Université de Paris I, présidente de l'ADDES
Jean Claude Barbier, CNRS, directeur de recherches au Centre d'études pour l'emploi et membre de la Société Française d'Evaluation
Hubert Allier, directeur général de l'Uniopss

Les thèmes de réflexion initiaux se sont élargis aux politiques de l'emploi, de l'inclusion, avec le projet de favoriser une approche internationale comparée des évolutions à l'œuvre : notamment comparaison entre les situations sociales respectives des pays européens pour accompagner l'élargissement de l'Union Européenne, comparaison de leurs politiques sociales et comparaison du rôle qu'y jouent les organismes sans but lucratif. Dans cette perspective, la réflexion prospective a contribué en 2004 à la construction de la problématique du Congrès de mars 2005 « Pacte social et démocratie, les associations en mouvement ». Le rôle du conseil de prospective a été centré sur l'aide à la construction d'une vision politique étayée par un éclairage distancié : celui des chercheurs, des universitaires, dont les connaissances, les travaux et la situation décalée permettent d'assurer une hauteur de vue, une distance, une richesse dans l'analyse et peuvent resituer tel débat dans un courant historique, rapprocher telle politique (même non affichée explicitement comme telle) de telle référence « idéologique », en d'autres termes expliciter les idées en présence, les perspectives possibles, les alternatives susceptibles d'être mises en débat.

3-2 Années 2005-2007 : la prospective dédiée au processus congrès/séminaire/congrès

La Mission de Prospective s'est attachée, en 2005 comme en 2003 et 2004, à contribuer à la compréhension générale des phénomènes sociaux et des politiques sociales, en articulation avec l'actualité suivie dans les différents pôles spécialisés de l'Uniopss et les positions construites en conseil d'administration. Le conseil d'administration a, notamment lors de sa réunion de novembre, consolidé les orientations institutionnelles de cette démarche. L'implication des membres du conseil de prospective dans la construction de la thématique et leur intervention en séance plénière ont initié un cycle de contributions de la prospective au socle de positionnement de l'Uniopss sur la cohésion sociale.

Le projet s'est ancré sur le constat d'une logique prospective identifiée de longue date comme composante essentielle de la contribution de l'Uniopss, avec ses membres, à la réflexion sur les politiques et l'action sociales : les colloques, les Congrès successifs de l'Uniopss depuis sa création ont, par exemple, régulièrement travaillé la rencontre entre des positions au sujet de l'actualité et une vision politique, à moyen terme, de la société¹⁴⁸ ; le processus conduit autour de l'ouvrage « Faire société », initié par un article de François Bloch-Lainé sur les « spécificités méritoires » des associations et décliné jusqu'au guide de l'« Ambition associative », est une autre réalisation témoin de cette fonction de prospective de l'Uniopss. La posture prospective à l'Uniopss est en fait une constante, selon des modalités particulières propres aux différentes époques. La démarche entreprise en 2003 et 2004, avec la création d'une « mission de prospective » et d'un « conseil de prospective », a construit cette fonction dans la continuité des missions assumées jusqu'alors, avec cependant des modalités adaptées au contexte de l'histoire de l'Uniopss.

Cette période a été marquée par la tension résultant de la confrontation à l'ampleur des besoins et à l'adaptation permanente aux réformes des politiques sociales, avec de ce fait une tendance « naturelle » à suivre les exigences de l'opérationnel et de la réactivité immédiate à l'actualité, au détriment de la réflexion générale pourtant nécessaire à la compréhension des phénomènes de fond en présence. Elle a été aussi conditionnée par le questionnement des missions fondamentales de l'Uniopss via le chantier « stratégie » générant par ailleurs, et paradoxalement peut-être, la nécessité de nommer ce qui, fondamentalement, constitue et légitime l'Uniopss. Ce contexte a conduit à expliciter en 2005 l'interaction entre fonction politique et fonction de prospective. « En théorie, la fonction de prospective permet à l'Uniopss d'exercer sa fonction politique en se dégageant d'une lecture trop étroite de l'actualité ; en se dégageant également d'une appréciation trop fermée de son rôle de représentation, en référence au projet d'« Unir les associations pour développer les solidarités » ; et non pour, seulement, défendre les associations ».

En pratique, cependant, il n'est pas simple de conceptualiser à partir de l'observation de la réalité pour déboucher sur des lignes de fond en termes de phénomènes sociaux ou de politiques sociales. La mission de prospective a donc progressivement assis ses analyses sur des « engrenages » internes et externes, pour relier l'actualité portée champ par champ à l'Uniopss aux travaux des universitaires, chercheurs et intellectuels. L'Uniopss rassemble en effet les « acteurs impliqués » que sont les associations d'action sociale : elle n'a ni pour vocation première

¹⁴⁸ Voir notamment, en ce sens, « *Les politiques d'action sociale confrontées aux phénomènes de marginalisation* » Henry Théry 14^{ème} colloque régional européen, Rome, 24-25 septembre 1987 ; « *L'Uniopss : un pont entre les solidarités d'hier et demain* » Actes du 21^{ème} Congrès de l'Uniopss Paris décembre 1987 « *L'Uniopss : fondements et idées de départ* » Henry Théry, AG Uniopss Pays de la Loire, 4 juin 1998

ni pour finalité l'analyse théorique ou la recherche : elle analyse pour agir. A cette époque l'Uniopss situe son rôle en complément de la fonction de recherche et d'analyse théoriques revenant aux intellectuels, universitaires, chercheurs (avec qui les relations de l'Uniopss sont à peu près permanentes, quelles que soient les modalités particulières adoptées au fil des années). La mission de prospective a donc explicité des articulations préexistantes, mais implicites : l'analyse prospective permet de se dégager de l'emprise de l'actualité et de la réactivité. La réflexion est utile à l'action, comme l'action alimente la réflexion. Conjuguer action et réflexion permet de mieux peser sur la réalité, de mieux la comprendre. Les concepts sont nécessaires à cette analyse de la réalité. La théorie, les théories, sont nécessaires à l'élaboration et l'enrichissement des concepts.

Le rapport d'activité 2005 résume le sens que recouvre en théorie la démarche du conseil de prospective, à savoir « un enrichissement du cadre d'analyse des phénomènes sociaux et des politiques sociales, en prenant en considération les apports de disciplines fondamentales :

- celui de l'économie qui permet de décrire les forces en présence, d'identifier des leviers pour l'action, de décrire et de comprendre les choix opérés quant à la répartition des ressources et des richesses entre les individus et les groupes sociaux ;
- celui de la sociologie, qui permet de décrire les acteurs en présence, leur état, leur mouvement, leurs comportements ;
- celui du droit qui permet d'analyser, en fait et en doctrine, les cadres légaux dans lesquels la vie sociale est en principe régulée ;
- celui des sciences politiques qui permet d'analyser et de relativiser ces constructions juridiques comme composantes de modèles politiques, eux-mêmes relativisés par l'Histoire comme par la géopolitique;
- celui de la philosophie, enfin, qui relativise ces systèmes politiques en ouvrant la perspective de la place de l'Homme dans la société, celle de la politique au sens noble c'est à dire celle des choix pour l'organisation de la vie dans la cité ».

Ces différentes disciplines, leurs apports respectifs, leurs interactions, ont été nommés comme constituant autant d'enrichissements potentiels des analyses effectuées à l'Uniopss. Elles ont été plus ou moins mobilisées, compte tenu des thèmes des travaux et relations réellement nouées avec le milieu universitaire.

Dans cette perspective, et bien que cette approche interdisciplinaire n'ait pu être complètement déployée, les travaux de la mission de prospective sur la période 2005-2007 ont cherché à consolider le positionnement de l'Uniopss sur le modèle social, la cohésion sociale, les solidarités, avec trois temps forts : congrès 2005, séminaire de prospective 2006, Congrès 2007, portés comme des événements permettant un affichage politique solide sur le fond, mais aussi comme des étapes dans un processus continu de travail avec les membres de l'Uniopss.

Sur toute cette période, toutefois, la prospective a disposé de moyens limités, avec un conseil de prospective réuni 4 fois par an en moyenne, l'adjointe au directeur général, à temps partiel, assumant le pilotage de la mission de prospective, mais aussi le pilotage des « transversalités » (soit en pratique par exemple le pilotage chronophage de toutes les conventions de l'Uniopss avec les pouvoirs publics). Le caractère résiduel de cette dotation de ressources a encore été accentué lorsque l'Uniopss a choisi d'ajouter à ce pilotage celui du projet « CNAR/DLA », qui a développé en lien avec la Délégation à la Formation Professionnelle dispositif d'accompagnement des associations. Dans ce cadre les travaux sur l'économie des politiques sociales, reliés de manière quelque peu artificielle à la mission de prospective, ont été poursuivis ; ils ont permis comme chaque année l'étude générale de la conjoncture et du financement des politiques sociales dans la perspective des travaux de « rentrée sociale » de l'Uniopss, mais aussi l'approfondissement des enjeux macro-économiques des politiques de l'emploi). Dans ce contexte et à compter de 2006, les investigations engagées sous forme de recherches actions ont été abandonnées et la mission de prospective s'est consacrée aux processus de consolidation des thématiques de Congrès. Dès cette époque semble posé le problème d'un écart de fait entre la place de la prospective dans le discours institutionnel et la réalité des moyens dédiés dans la stratégie : la dimension prospective ne semble que partiellement « instituée ».

3-3 Années 2008-2010 : la mission de prospective dans la reconfiguration stratégique

Le bilan d'étape réalisé en juin 2010 au sujet de la mission de prospective à l'Uniopss est symptomatique d'une tension devenue aigüe entre la logique initiale de la démarche de l'Uniopss et sa reconfiguration. L'Uniopss s'installe dans une posture de recadrage gestionnaire portée par son nouveau tandem de direction DG/DGA qui veut notamment conditionner les travaux de prospective par un fonds de dotation promis au succès ; celui-ci devait en principe attirer sans difficulté la contribution des entreprises (ce qui n'a pas été le cas). Dans toute cette période, toutefois, l'impulsion politique pour une prospective de mouvement sera parallèlement préservée.

Le bilan d'étape réalisé en 2010, revisitant la construction opérée au cours des années passées, prend acte de ce cadrage tout en essayant de faire vivre une prospective de mouvement conforme à l'impulsion de départ et connectée aux potentiels progressivement construits avec le réseau. Il rappelle ainsi que, selon la démarche de « prospective appliquée » adoptée par l'Uniopss¹⁴⁹, la vision de l'avenir est une composante essentielle de la fonction politique des associations et participe du sens de leur action. La prospective permet d'assumer, selon les termes de Marie-Thérèse Join-Lambert, une fonction de « passeur » entre l'actualité vécue et les projets possibles pour l'avenir, mais aussi entre l'utopie, qui donne le souffle au projet, et l'action, à qui ce projet donne sens ; dans cette perspective, les étapes du processus développé à l'Uniopss depuis 2004 ont progressivement construit, sous la présidence du Professeur Ligneau, des « passages » entre l'analyse théorique du système social et la pratique « terrain » des réalités sociales, entre des segments de réforme et la compréhension globale des évolutions du modèle social. Le bilan d'étape affirme ainsi que la démarche prospective est abordée comme l'exercice d'une « responsabilité d'implication » pour construire l'avenir.

Le projet relancé en 2008¹⁵⁰ repose en fait sur trois orientations officiellement affirmées par l'Uniopss :

- *renforcer les « liens d'appartenance »* au sein de l'Union, ce qui suppose de développer le partage des richesses d'expérience et de compétences, de développer la communauté de pensée et d'action, ceci dans le respect de l'identité et de la vocation de chacun,
- *développer la réflexion sur l'évolution des besoins sociaux et sur l'avenir de la protection sociale.* Il s'agit d'anticiper, de prendre davantage part aux débats sociétaux, d'y introduire l'expérience de terrain ainsi que les valeurs historiques de l'Uniopss,
- *rendre l'Uniopss et les valeurs qu'elle porte plus visibles dans la société.* La volonté de participation au dialogue civil, affirmée en Congrès, suppose que les associations reliées au mouvement Uniopss se dotent d'une capacité intellectuelle et logistique de diffusion de ce qu'il promeut et de ce qu'il vit.

Dans un exercice de diplomatie interne quelque peu délicat, le bilan d'étape considère que le projet pour 2008-2010 prolonge les travaux de la période 2004-2007. Il conduit en pratique à ancrer les analyses et positions de l'Uniopss dans une compréhension élargie des enjeux sociétaux et à les inscrire dans une représentation de l'avenir, avec une méthode confirmée, reposant sur un

¹⁴⁹ Uniopss / CC le 21 juin 2010 - Mission de prospective- Bilan d'étape et perspectives en juin 2010- Document interne.

¹⁵⁰ Note de Dominique Balmay présentée au CA de l'Uniopss, novembre 2008

lien organisé entre les acteurs du non lucratif de solidarité que représente l'Uniopss et les universitaires et chercheurs intéressés par les questions sociales et le « tiers secteur ».

Le bilan d'étape résume une démarche d'ensemble conçue pour couvrir, avec ces orientations, la période 2008-2010. La relance du projet s'est traduite par l'animation du Conseil de prospective, avec son nouveau président et ses nouveaux membres, la réalisation de la publication « Faire société : les associations de solidarité par temps de crise », la préparation du Congrès 2010, avec l'accent sur une thématique sociétale, et la publication d'un Manifeste sur le rôle politique des associations. Le « matériau » existant était assez consistant, avec les productions et les références bibliographiques des membres du Conseil de prospective, un processus Congrès 2005/Séminaire de prospective 2006/Congrès 2007 matérialisé par des actes aux contenus thématiques relativement larges, les rapports d'activités antérieurs de la mission de prospective, la publication « Faire société » éditée en 1992 chez Syros et, plus généralement, un ensemble de productions de « doctrine » de l'Uniopss (au sens de « corpus d'idées »), présentes lors des congrès, colloques, publications de référence. Le cycle de travail engagé en 2008 a donc conjugué deux logiques, l'une pour développer un espace commun par des interactions renforcées et l'autre pour réaliser rapidement des objectifs opérationnels avec l'échéance du Congrès de janvier 2010 et la publication d'un ouvrage.

La publication de « Faire société, les associations de solidarité par temps de crise » aux éditions Dunod a été conçue en lien avec les préoccupations du réseau. Cette publication a recoupe les trois grands axes permettant de regrouper les thèmes abordés par l'Uniopss dans ses différentes formes d'action : les conditions de la cohésion sociale : la société française dans un environnement en mutation (ses composantes, ses « fractures » et ce qui, à l'inverse, la fait tenir) ; les politiques publiques, ou plus spécialement les politiques sociales et le système de protection sociale (les réformes actuelles, le changement de conception de la protection sociale qui, probablement, est en œuvre, sa traduction plus ou moins explicite dans les réformes en œuvre) ; la fonction de la société civile et le rôle des associations dans le contexte plus large du rôle des différents corps intermédiaires ; le rapport de la société française à l'Etat et aux institutions publiques en général ; la recomposition des mouvements, les nouvelles formes d'engagement.

La publication finalement réalisée articule, en 15 chapitres, une analyse du contexte institutionnel général, une approche de questions de régulation spécifiques au secteur, et enfin différents points de vue sur la démarche associative. Le schéma consistait en résumé à prendre du recul par rapport aux phénomènes concrètement visibles par les acteurs associatifs, afin de mieux les

analyser pour mieux agir. La présentation de l'ouvrage au Congrès a permis d'engager cette mise en débat, prolongée ensuite par l'interface avec les commissions de l'Uniopss et par l'organisation de manifestations régionales à l'initiative des Uriopss.

La mission de prospective a aussi contribué au lien entre actualité et questions sociétales lors du Congrès 2010 sur « Les solidarités à l'épreuve de la crise : intérêt général ou compétition ? », qui se voulait identitaire et prospectif : le thème central était celui de la place du non lucratif et de la solidarité dans une société marchande qui exclut, avec le projet de nommer les défis et les choix possibles, dans une période de grande mutation. Dans un contexte difficile après la crise de 2008, la construction du thème de ce Congrès a cherché à affirmer les choix possibles du mouvement associatif.

3-4 Années 2010-2013 : la recherche de perspectives malgré le poids des contraintes

Alors que l'Uniopss finalise un plan d'action prioritaire, le « PAP », à forte dominante gestionnaire et organisationnelle, le bilan d'étape propose des perspectives mettant en avant la prospective comme composante d'une démarche politique de mouvement avec, dans cette hypothèse, le choix d'une logique de fonctionnement lui permettant d'exister réellement. Il souligne pour cela des options de fond et propose des orientations pour l'action. L'hypothèse sous jacente est celle d'une capacité des associations de solidarité à être facteur de cohésion sociale, dans un ensemble plus large d'associations, composante du jeu démocratique. Cette hypothèse repose sur une observation (le rôle effectif des associations dans l'histoire de la société française) et sur un pari (cette contribution à la cohésion sociale et à la vitalité démocratique pourrait perdurer, malgré les défis de la période). Le bilan d'étape suggère d'analyser plus avant, avec l'apport de la philosophie et l'histoire des idées pour mettre en débat les options en présence et mieux situer les courants (politiques, confessionnels, culturels, etc.) au nom desquels le "fait associatif" est considéré, par ses promoteurs comme par ses détracteurs. Il vise aussi à discerner ce qui caractérise l'époque en cours, à la différence de ce qui est, finalement, en pleine continuité, malgré les apparences de rupture, avec des tendances longues dont les racines sont antérieures.

Les modalités proposées dans ce contexte tentent de s'inscrire dans le cadre du Plan d'actions prioritaires en cours de finalisation, tout en suggérant des précautions concernant, par exemple, la latitude nécessaire à la démarche de prospective (que le PAP tend plutôt à inscrire dans sa logique de recentralisation). Le projet formalisé tente en fait d'argumenter et de justifier la démarche de la mission de prospective dans le cadre de rationalisation imposé, en centrant la présentation sur les productions opérationnelles.

1- *Prendre appui sur 2010, année charnière* : il s'agit à la fois de capitaliser une étape et de poser les bases des travaux à venir. La perspective de collaborations renforcées avec les entreprises, via le support d'un fonds de dotation en partie destiné au financement du travail d'anticipation, déplace les repères et soulève des questions spécifiques de mandat et de modalités de travail. Les rouages du travail de prospective sont donc à expliciter, ce que tente de réaliser le tableau de synthèse proposé à l'époque afin de légitimer les développements prévus.

	2008	2009	2010 ... <i>et au-delà, quid ?</i>
Mission de prospective	Place dans le projet Uniopss. Orientations en CA		Moyen terme : quid ? Prospective et fonds de dotation ? Prospective et rôle politique ?
Conseil de prospective	Contacts initiaux Installation Projet	Projet de publication	Elargissement ? Noyau dur du Conseil ? Réseau prospective ? Groupe prospective élargi ?
Liens organiques	Interface instances et équipe	Mobilisation CA, commissions, réunion des directeurs, équipe	Bilan en CA, en équipe, en réunions Uriopss. Gouvernance consolidée en lien avec le PAP.
Congrès Uniopss 2010 thématique et projet institutionnel	Actes 2007	Préparation congrès 2010	Evènement Congrès 2010 « Manifeste » « Animation Faire société »
Publication Faire société	Etude thématique	Projet et plan Rédaction des contributions	Publication de « Faire société ». Soutien aux débats en région et dans les commissions Uniopss.
Réseau			Animations Faire société Animations actualité et prospective ?
Commissions			Animations Faire société Animations actualité et prospective ?

Les apports conjugués de « Faire société », du Congrès de janvier 2010 et du « Manifeste » sur le rôle politique des associations ont cherché à construire une meilleure visibilité et un travail d'anticipation en lien avec les commissions politiques de l'Uniopss et l'interface avec les Uriopss pour conforter l'appartenance. Parallèlement a été nommée la possibilité de consolider le volet politique et stratégique de la démarche de prospective dans la mesure où la prospective permet non seulement d'améliorer l'expertise qui va se traduire en positions et productions, mais aussi de conforter le travail sur le rôle que peuvent tenir des organisations comme l'Uniopss, avec ses différentes composantes. L'enjeu est donc celui d'un projet spécifique à moyen terme, plus complet, articulant séminaires, journées d'étude, autres publications,... en phase avec l'organisation rénovée de l'Uniopss.

2- *Consolider l'articulation entre les finalités, les modalités et le programme* : dans le contexte de fortes tensions internes¹⁵¹, des contributions écrites ont été présentées pour convaincre, au-delà des logiques de pouvoir à l'œuvre, de la nécessité de clarifier et articuler un « projet-finalités » (au niveau « institutionnel », qui relève du versant « mouvement ») et un « projet-programme » (au niveau opérationnel, qui relève du versant « organisation »). S'appuyant sur les analyses de R Sainsaulieu et JL Laville sur la sociologie des associations, ces contributions écrites ont affirmé la contribution de la prospective au niveau institutionnel, englobant la promotion d'orientations pour la société et l'affirmation de positions relatives aux politiques publiques du secteur, et sa capacité à contribuer en aval au niveau opérationnel des productions.

Les analyses proposées dans le bilan d'étape tendent à montrer que la démarche de prospective peut alimenter le niveau institutionnel et aussi le niveau organisationnel. L'enjeu est d'affirmer la prospective comme une composante de la fonction politique et donc de faire en sorte que les finalités prospectives-politiques déterminent effectivement l'opérationnel. L'élaboration conceptuelle portée par la mission de prospective a tenté de porter aussi sur le rôle de l'Uniopss comme institution-mouvement. Une telle perspective suppose que le débat d'idées soit effectif : débat d'idées sur la société, sur les politiques publiques, sur les politiques et pratiques associatives. En effet, la possibilité pour l'Uniopss d'être mieux prise en compte dans le débat public repose en partie sur sa capacité à argumenter de manière crédible une conception propre de la cohésion sociale reposant sur un socle sous-jacent relatif à la justice sociale (humanisme, solidarité), au système politique (démocratie, rôle de la société civile). Il s'agit donc, avant même de communiquer et de « produire », d'avoir une identité, de fédérer, de rassembler objectivement, par la pertinence des analyses proposées, et subjectivement, par le charisme découlant du « souffle » générant l'adhésion symbolique. En complément, cette appartenance fondée sur les idées consolide l'adhésion fondée sur l'utilité. Elle peut aussi être une antidote aux forces centrifuges que génère un climat de concurrence généralisé, où l'Uniopss doit aussi affirmer son rôle d'acteur stratège, supposant un positionnement différencié, avec des alliances et des oppositions déterminées. Cette orientation a donc cherché, par un travail de conceptualisation et d'argumentation interne (avec des bilans, des projets rédigés, ...), à s'inscrire dans l'exigence de justification imposée par les exigences managériales pour travailler sur la dimension institutionnelle de l'Uniopss.

¹⁵¹ Où s'installent parallèlement la dominance du DGA et la marginalisation de l'adjointe au directeur général en charge de la prospective

3- *Affirmer la prospective comme composante du projet politique des associations* : les perspectives avancées mettent l'accent sur la place donnée aux enjeux sociétaux. Préserver un espace de réflexion à ce titre est vital pour l'Uniopss, car sans charisme sur la société et son évolution, sans "haute vision" des enjeux contemporains et de l'avenir à construire, sans le creuset possible d'une conviction humaniste et solidaire, le sens même de "l'œuvre" qui mobilise l'Uniopss peut se trouver fortement déconstruit, au gré des dissensions internes comme au gré des remises en causes régulières venues "de l'extérieur" ; et l'Uniopss se trouver "rabattue" au rôle de prestataire (faiseur d'Union, faiseur de lobby, faiseur de services, etc.), que finalement nombre d'organisations peuvent "challenger".

Les perspectives avancées soulignent aussi que le socle sociétal du projet de l'Uniopss semble non seulement une philosophie de "l'œuvre" (ce qui la légitime), mais aussi un atout stratégique en phase de concurrence accrue entre les réseaux de représentation : l'hypothèse avancée est que peu d'organisations ouvertement ou potentiellement concurrentes ont, probablement, cette capacité qu'a su cultiver l'Uniopss, de longue date, de tirer son analyse (et son rôle) au niveau "sociétal" très globalement abordé. Cette approche pourrait être considérée comme un antidote aux forces centrifuges qui fragilisent « l'Union » : en schématisant, on pourrait supposer que « l'appartenance formalisée », qui relève de la formalisation du pacte d'adhésion matérialisée par le Chantier stratégique, est complétée par une « appartenance vécue », cultivée par le charisme du projet et des valeurs qu'il incarne. Ces perspectives soulignent aussi l'utilité de la prospective pour les composantes de l'Uniopss. Les travaux de certaines Uriopss, par exemple, montrent comment la mobilisation de l'histoire, des valeurs, des idées, permet de *remettre en perspective le projet politique collectif* et d'en consolider les applications potentielles. La capacité d'anticipation et de reformulation des enjeux peut, en d'autres termes, conforter concrètement les motifs d'adhésion grâce à l'apport de solutions novatrices, améliorer la capacité à fédérer, consolider les facteurs de reconnaissance par les pouvoirs publics, etc. Les perspectives proposées avancent aussi une troisième hypothèse, à savoir que la prospective est utile à chaque association pour la mobilisation (ou remobilisation) d'un projet qui, par essence, intègre en principe une responsabilité d'implication dans la construction de l'avenir. Elle peut concrètement apporter différentes voies de solution : mobiliser des acteurs par la motivation autour de l'engagement, clarifier des orientations stratégiques par la clairvoyance sur les tendances à l'œuvre, favoriser une mise à jour du projet en décodant les enjeux sociétaux, etc. Elle est peut-être d'ailleurs, dans certains cas, une condition vitale pour sortir des impasses à court terme en proposant une analyse et des perspectives alternatives. Au final cette orientation suppose une communication intégrée

reliant les travaux de prospective appliquée de l'Uniopss à la construction générale de ses positions.

4- Préserver des espaces autonomes de débat : les orientations proposées soulignent la nécessité de cultiver et préserver un espace de débat, délié de l'obligation de « coller » à l'actualité ou de répondre à la commande de telle ou telle partie prenante. Ce principe semble une condition centrale pour cultiver l'apport d'éléments novateurs, imprévus ou « hors format » nécessaires à l'irrigation des travaux. Pour cela, des modalités spécifiques peuvent être envisagées pour favoriser et préserver le travail de prospective. Une telle précaution concerne en premier lieu le Conseil de prospective, qui ne peut être apporteur de réflexions alternatives, de reformulations et d'élargissement de perspective sans une certaine latitude et une réelle indépendance d'analyse. Il s'agit aussi de renouveler l'articulation entre mission de prospective et Conseil de prospective. Le Conseil de prospective incarne plutôt la légitimité conceptuelle, qui apporte l'enrichissement, l'ouverture : un réseau plus large d'universitaires et de chercheurs pourrait être identifié en complément des membres du « noyau dur » constitué avec le Conseil de prospective. D'autres perspectives de consolidation sont envisagées pour renforcer l'interface acteurs-chercheurs, avec, entre autres, les projets de collaboration avec Sciences Po, le CNAM. L'orientation proposée affirme ainsi le rouage du conseil de prospective pour relier cette légitimité conceptuelle consolidée avec des acteurs externes à une légitimité institutionnelle interne (Uriopss, adhérents nationaux).

5- Cultiver la vitalité du mouvement : concevoir un rôle dans la société n'a pas de sens à huis clos et l'Uniopss ne peut consolider sa dimension « mouvement » sans mettre ouvertement en débat les idées qu'elle promeut. Cette exigence d'ouverture a pour corollaire la nécessité d'une affirmation identitaire (ce qui peut, en apparence, paraître paradoxal). En effet, le débat public renvoie à la contradiction, à la mise en doute, voire la mise en cause des convictions et arguments avancés. Il est donc d'autant plus nécessaire d'affirmer un rôle propre et des idées qui résistent dans cette contradiction. Les orientations proposées suggèrent que la démarche prospective peut consolider les analyses et les arguments au nom desquels l'Uniopss prend part au débat. Son apport, notamment par la contribution des universitaires et chercheurs associés, repose sur une capacité à dépasser les cadres d'analyse convenus, à déconstruire les idées reçues, à irriguer la réflexion par des apports théoriques et un meilleur discernement quant aux courants qui orientent le débat d'idée. La démarche est d'autant plus pertinente si le mouvement n'est pas uniquement descendant (les « penseurs » apprenant aux « acteurs ») mais également ascendant, les acteurs

apportant leurs expériences, leurs convictions et leurs propres conceptions de la « généralité », qui peuvent alimenter le travail de conceptualisation.

Le bilan d'étape propose donc de cultiver cette interaction : la démarche de prospective de l'Uniopss peut s'appuyer sur le dispositif d'animation institutionnelle existant en tablant notamment sur les Uriopss et sur les commissions politiques de l'Uniopss. Il importe pour cela d'entretenir une dynamique ascendante et participative, favorisant l'identification de problématiques générales à partir de l'actualité vécue.

Les lignes d'actions prévues ont été pour la plupart engagées, à l'exception du fonds de dotation qui n'a pas été constitué. La reconfiguration de la Mission de prospective qui devait en découler, selon les projets implicites, n'a donc pas eu lieu. La publication d'un nouvel ouvrage prévue pour 2013 au Congrès de Lille a finalement été effective en 2016, au Congrès de Montpellier.

6- *Développer la prospective à partir de l'actualité* : le bilan d'étape propose de développer des passerelles construites à partir de l'actualité pour favoriser l'exercice d'une responsabilité d'implication au sujet de la société à construire et ainsi, concrètement, de contribuer aux réponses attendues d'une organisation comme l'Uniopss.

	2010	2011	2012	2013
Conseil de prospective <i>Préserver des espaces de débat et de conceptualisation</i>	> Faire société > « Fiches »	Espace de débat « Fiches » Interactions Apport formatif Faire société?		
Equipe <i>Mobiliser à partir de l'actualité</i>	> Congrès > Présentation de Faire société > Prospective et actualité > Rentrée sociale	Séquences prospectives	Séminaire(s) Journées d'étude ?	
Interface Commissions <i>Mobiliser à partir de l'actualité</i>	> Débat à partir de Faire société > Prospective et actualité > Rentrée sociale		Séminaire(s) Journées d'étude ?	
Interface Uriopss <i>Mobiliser à partir de l'actualité</i>			Séminaire(s) Journées d'étude ?	
Interface Union <i>Fédérer par un thème commun</i>		Séminaire instances ?		
Congrès		Reformulation des tendances lourdes		Congrès prospectif
Faire société V2		Bilan / perspectives	Rédaction	Médiatisation
Actions dédiées Prospective et pouvoirs publics		Introduction en conventions d'Etat ?		
Actions dédiées Prospective et entreprises / fonds de dotation		Recherches actions ? Evénements ?	Recherches/actions ? Evénements ?	Visibilité

Le bilan d'étape argumente au sujet de la démarche prospective, qui pourrait être développée par un processus de déconstruction-reconstruction : déconstruire les idées reçues et les représentations, qui font écran à l'analyse objective des phénomènes ; identifier le plaidoyer pro-domo et les propos récurrents, de faible portée dans le débat public ; utiliser le détour théorique, afin de prendre en compte les courants d'analyse alternatifs possibles et de situer les antagonismes ; identifier des tendances lourdes pour dépasser la vision à court terme ; élaborer des scénarios alternatifs face aux enjeux et aux réformes ; concevoir des solutions innovantes pour faire évoluer les pratiques ; mieux cerner les acteurs en présence et les liens possibles entre eux, en discernant ce qui relève des idées et ce qui relève des intérêts.

Le bilan d'étape illustre alors comment les réformes actuelles du secteur peuvent être reliées à des grandes questions de cohésion sociale, de protection sociale, de système politique, de système économique, voire de culture, avec des "passages" appropriés pour favoriser notamment leur mise en débat public hors du périmètre du secteur. Des convergences et des alliances renouvelées pourraient en découler. Une telle pratique existe déjà de manière informelle à l'Uniopss : il s'agirait de l'accentuer par une pratique plus systématique de la démarche prospective. Plus globalement, les enjeux que rencontrent les associations de solidarité renvoient, en définitive, à l'ensemble des politiques structurelles : protection sociale, santé, éducation, formation tout au long de la vie, logement, économie, emploi, ... Il s'agirait aussi de réussir à saisir des enjeux moins visibles ou moins appropriés, bien qu'urgents : le tournant démographique des sociétés occidentales, leur défi écologique, leurs défis interculturels. Cela peut paraître, à première vue, trop théorique et trop loin du terrain, mais l'on peut au contraire considérer que ces questions sont directement en lien avec ce que font réellement les associations « de base », avec les enjeux qu'elles rencontrent et les difficultés qu'elles traversent, et que se présente plutôt, à ce sujet, un "retard de généralisation" (une capacité à conceptualiser et défendre des orientations générales en deçà de ce que le tissu social vit réellement et de ce que les associations pourraient apprécier de voir porter par l'Uniopss, avec d'autres). De même, les différentes réformes sectorielles, prises à court terme et en « segment », sont moins lisibles que si elles sont appréhendées dans une acception globale de la population française et des grandes tendances qui la voient évoluer, à moyen terme. Il semble également difficile de se mobiliser *au sujet du rôle politique des associations* - son essoufflement, son « encastrement » ou son écrasement - sans prendre la mesure des mutations du système politique français et des mentalités à l'œuvre. Une analyse des représentations, un apport conceptuel, des reformulations, seraient là encore utiles pour améliorer l'analyse et le positionnement possibles. Ainsi le bilan d'étape cherche à démontrer l'utilité de la montée en généralité pour améliorer les analyses et les positions de l'Uniopss ; il

tente aussi de montrer en quoi cette étape de conceptualisation peut être utile aux associations de terrain.

7- *Dans la démarche d'ouverture, différencier les liens avec l'interne et les liens avec l'externe* : la fonction de prospective devrait également, au nom de ses liens avec le niveau politique, relever de rapports différenciés avec l'interne et avec l'externe. Autrement dit, l'apport de réflexions croisées, avec les universitaires, avec les pouvoirs publics ou avec les partenaires privés, permet une hybridation constructive des points de vue. Mais cet apport ne peut résoudre « naturellement » la question des choix propres du milieu associatif, qui demeure posée une fois pris en compte le matériau de cette hybridation. C'est, pour l'Uniopss, une question d'identité et d'indépendance. Le bilan d'étape souligne alors que le développement de collaborations avec les entreprises suppose que le socle de la fonction de prospective, comme composante de la fonction politique, soit parallèlement confirmé et suppose aussi, afin d'éviter tout risque d'ambiguïté à ce propos, que les choix de gouvernance permettant de garantir l'indépendance de l'Uniopss soient explicités...

8- *Relier les actions dans un projet fédérateur « de mouvement »* : il s'agit, en définitive, de faire converger les différentes actions dans un projet fédérateur, reliant la dimension « mouvement » à des réalisations tangibles. Celles-ci peuvent s'inscrire dans un moyen terme, sur la base d'étapes programmées et coordonnées. Le bilan d'étape propose sur ces bases un nouveau projet sur trois ans, convergent vers le Congrès 2013.

Ce bilan d'étape se voulait en fait force de contreproposition argumentée pour une orientation politique sociétale de la prospective, dans un environnement institutionnel où cette option n'allait pas de soi. Bien reçu par le Président Dominique Balmay lors de sa présentation, au-delà donc des tensions qui avaient pu être observées lors de la période 2008-2010 écoulée, ce projet a connu dans les années suivantes des développements divers mais toujours en tension : avec d'un côté la ligne continue d'une dynamique portée par les étapes des Congrès (2013, 2016) et des publications (2016) et, de l'autre, les coups d'arrêts et reconfigurations découlant régulièrement des crises successives traversées par l'Uniopss. Avec le recul, on peut observer que la démarche de prospective a finalement conservé une relative latitude, que la perspective politique sociétale a été portée et que, notamment suite au Congrès de Lille en 2013, les signaux d'une démarche prospective pouvant être opérante au niveau du terrain (et pas seulement à un niveau théorique et général d'analyse comme dans les publications ou congrès) ont commencé à être observés.

On peut finalement considérer que la prospective à l'Uniopss oscille, dans les années 2000, entre mission phare et réalité marginale. Le socle de cette mission et ses potentiels pour le rôle politique de l'Uniopss comme celui des associations ont été conceptualisés et formalisés assez tôt. Des modalités d'action, avec des engrenages externes et internes, ont été imaginées et en partie mises en œuvre dans le périmètre cerné de recherches actions, du conseil de prospective, de publications dédiées, de séminaires et de Congrès, mais sans que la prospective parvienne à essaimer dans le cœur de métier ni être véritablement saisie comme enjeu stratégique. Le processus au long cours se poursuivra en fait dans les années suivantes, notamment à partir du Congrès 2013 qui favorisera le passage vers une action plus précisément déclinée sur le terrain et l'accès à une reconnaissance institutionnelle plus solide.

Que conclure ?

En définitive, les étapes successives entre 2000 et 2010 semblent présenter des répétitions ; elles voient se succéder à plusieurs reprises l'ambition (de la stratégie de l'Union), la désillusion (de la mise en œuvre qui achoppe sur l'ambivalence des adhérents et l'affaiblissement du mandat du national, toujours contestable, modifiable, ...), le désaveu (le directeur général fera ensuite face à des tensions récurrentes, dans le réseau et dans l'équipe interne, l'Uniopss fera face au double symptôme des déficits chroniques, de la baisse du nombre des adhérents). On observe aussi la récurrence d'un recours au discours écrit (les textes martyrs, les motions, les chartes, ...) pour construire les orientations et le fonctionnement, comme si cette formalisation suffisait non seulement à les instituer mais aussi à garantir le respect de la logique formellement adoptée. L'approche rationnelle de l'Union semble en partie recouvrir l'identité qui pourrait se définir en termes de philosophie politique (dont les ressorts identitaires et culturels sont alors occultés). On peut aussi observer une forme de tabou relatif aux logiques de pouvoir qui semblent pourtant déterminantes. La vitalité politique sociétale de l'Uniopss résiste cependant et se cristallise dans les congrès, journées d'étude, séminaires de prospective, avec toutefois des thèmes récurrents qui semblent partiellement s'enliser, sans déboucher « par le haut ». Quant à la refondation institutionnelle recherchée par un processus rationnel, la logique semble au moins en partie échouer par rapport à l'ambition affichée : pas de développement du cercle d'adhésion, pas de stabilisation réelle d'un pacte d'adhésion, pas de stabilisation du modèle économique.

La période se caractérise aussi par une instabilité qui se matérialise par des tensions permanentes entre des options contraires, options entre lesquelles l'Uniopss semble osciller ou avec lesquelles

elle semble devoir composer. En ce qui concerne l'Uniopss en tant que siège national, les tensions sont permanentes entre développement et redressement-rigueur-repli, entre expertise ou animation, ou encore entre missions phares et missions supports. En ce qui concerne le réseau, les tensions sont permanentes entre organisation hiérarchique et organisation réticulaire, entre démarche participative et bureaucratie, entre centralisation et décentralisation, entre démocratie et dirigisme.

On peut formuler l'hypothèse de *deux grandes logiques opposées coexistant explicitement* : une logique organisationnelle-formelle plutôt centrifuge et une logique plutôt unificatrice de « temps forts » instituant une dimension politique de mouvement (plus, donc, que de lobby) avec les Congrès, séminaires de prospective, journées d'étude ; ces temps forts cultivent l'image externe de l'Uniopss et maintiennent, en interne, le ressort d'une adhésion identitaire et culturelle. Ces deux logiques constituent pour l'Uniopss un équilibre instable, proche d'une logique d'OMS (voir Cefai) mais avec, en supplément, une identité institutionnelle qui hésiterait sur ses points d'appui. A ces deux logiques explicites s'ajoute *une logique implicite*, diffuse, qui n'est pas officiellement nommée même si elle est en permanence rencontrée et évoquée dans tous les espaces informels : celle des pouvoirs et influences.

Plus précisément, on pourrait qualifier ces trois logiques en superposition, qui laissent l'Uniopss en équilibre instable, avec une identité politique de mouvement régulièrement confrontée au risque de dilution dans la logique économique et au risque d'écrasement dans la logique utilitariste.

1 Une logique de rationalisation : les réformes de l'organisation, les chantiers stratégiques, la recherche d'un modèle économique, toujours appréhendés par des procédures formelles, se succèdent. Ils relèvent d'un mélange de logique technocratique et de logique entrepreneuriale (où le modèle de l'entreprise incarne la modernité et la transformation nécessaire). Les répercussions de la crise économique, comme un rouleau compresseur, invalident régulièrement les effets des plans d'économie réalisés, qui ne suffisent pas à contrebalancer la rétraction des ressources publiques et des cotisations.

2 Une logique de domination : les luttes d'influence et de pouvoir sont multiples, entre les Uriopss et l'Uniopss, entre Uriopss, entre les Uriopss et les adhérents nationaux, entre les adhérents nationaux et l'Uniopss, etc. Ces luttes de pouvoir ne sont pas manifestes et demeurent un sujet tabou : contrairement par exemple aux conventions de partis où l'on voit des courants et leurs

leaders s'affronter ouvertement, les stratégies institutionnelles se débattent à l'Uniopss de manière feutrée. Les oppositions se manifestent dans un style le plus souvent courtois, parfois sous la forme du courrier officiel. Toutefois certains conflits sous-jacents, non réglés, fissurent le réseau et conduisent parfois à la rupture. La mésalliance latente transparaît par l'absence de mécanismes de solidarité interne suffisamment solides pour assurer à l'Uniopss une assise solide et durable. Le nombre d'adhérents nationaux diminue (plus de 120 au début des années 2000 et autour de 100 quinze ans plus tard). Des réseaux nationaux se retirent, invoquant parfois des motifs économiques qui pourtant ne sont pas nécessairement déterminants tandis que d'autres pratiquent une participation ambivalente. Les relations avec les syndicats d'employeurs et les branches demeurent à la recherche d'un équilibre toujours lointain, avec des luttes de places aigues en région, même si les relations entre les appareils nationaux sont relativement tempérées. Les conflits internes, de même, sont récurrents ; ils percutent régulièrement la sphère de direction.

3 Une logique de mobilisation. La dynamique de mouvement résiste pourtant. Elle paraît portée par des temps forts comme les Congrès (dont la fréquentation ne faiblit pas) ou les journées d'étude, qui semblent régulièrement ré instituer l'appartenance à un réseau porteur de valeurs et militant pour la démocratie et les solidarités, quelles que soient les variantes du discours. La résistance et l'essaimage de la démarche prospective, opérant en fait avec très peu de moyens, semblent également un symptôme de cette dimension de mouvement porteur, sur les questions sociales, d'idées décalées des simplifications ou réductions le plus souvent médiatisées : priorité à la cohésion sociale à l'heure de la domination économique, promotion des solidarités contre la mise en avant du courant individualiste, mise en avant des potentiels de la protection sociale alors que le courant dominant table sur le repli, promotion de la coopération alors que les vertus de la concurrence sont triomphantes, etc.

Bien que présentes en même temps et donc en tension, ces trois logiques ne sont pas explicitées et semblent sous analysées. Les jeux de pouvoirs puissants qui traversent le réseau et fragilisent l'union sont peu objectivés alors que, parallèlement, les ressorts potentiels d'une identité de mouvement sont peu cultivés en dehors des temps forts des Congrès. L'Uniopss reste ainsi prisonnière, sur la période des années 2000, d'une logique de rationalisation dont les effets s'avèrent pourtant limités. L'identité de mouvement semble sur cette période affaiblie non seulement par l'aspiration technocratique, mais aussi par la logique utilitariste du rapport à l'Union. L'Uniopss est-elle pour autant réduite à se confirmer comme « OMS » au sens du courant utilitariste de la sociologie qui a caractérisé les Organisations de Mouvements Sociaux ?

On peut laisser la question ouverte en soulignant, comme le rappelle Daniel Cefaï, qu'il n'existe pas de « martingale gagnante » pour les organisations qui cherchent à porter une dynamique de mouvement, mais plutôt une tension inhérente à leur rôle. Celle-ci pourrait être abordée, sous certaines conditions, comme composante potentielle de leur vitalité.

Des logiques en tension - Tableau de synthèse

	Orientations stratégiques et institutionnelles	Pdt DG	Instances et gouvernance	Logique interne et organisation	Temps forts et courants	Contexte
1998 1999 2000	Etude IDRH et réforme de l'organisation 1 Critique formalisée du fonctionnement de l'Uniopss 2 Re-légitimation de l'Uniopss pôle national d'expertise et de positionnement 3 Rvendication Uriopss et adhérents nationaux	JMBL / HF	AG CA bureau	Mise en place des départements et du CODIR : Direction = DG-DGA-CODIR DPSS/DAR/ DISR Communication/ Administration et finance Logique matricielle intermédiaire 3 chantiers structurants : management, RH, politique institutionnelle		loi PSD et livre noir en 1999, 1ères assises de la vie associative, début de la remise en cause de la doctrine des œuvres.
2001	Suites de la réforme de l'organisation Document « Nature, stratégie et fonctionnement de l'Uniopss » adopté AG de juin Missions Tribune, Liaison, Service, Animation.	id	id	Fusion des départements DPS et DAR Création puis suppression de la mission observation sociale. Reconfiguration d'où un pôle « gestion et connaissance des besoins ». 4 missions : T L C S Départ du Directeur Général HF	Adoption en AG du document « Nature, stratégie et fonctionnement de l'Uniopss »	
2002	Nouvelle étape de réorganisation par le DG entrant. Lancement d'un travail sur l'Union avec le Chantier Stratégie Trois niveaux de fonctionnement : stratégique et politique, technique, économique et financier Organisation resserrée approuvée fin 2002.	JMBL /HA	id	HA nouveau directeur (ex directeur de l'Uriopss Rhône Alpes) DG/ directeur du siège en charge de RH, administration, finances, logistique, directeur de la communication, adjointe au DG en charge de la prospective et des transversalités, CODIR. Tous les experts sont rattachés au DG 4 Missions T S P A	Congrès de Tours « Subir et provoquer le changement » Suivi des « Assises de l'Union » Ambition de l'Union <i>Promotion du NLS</i> <i>Affirmation de la crédibilité entrepreneuriale des associations</i>	Affirmation de l'ESS Décentralisation déconcentration
2003 2004 2005 2006	Charte Motion adoptée AG déc.2004 Réaffirmant socle fondateur, principes appartenance et fonctionnement Projet de réforme des statuts pour décliner la logique d'appartenance	JMBL /HA NB :	Id	Id	2005 Congrès de Marseille Pacte social et démocratie... 2006 Séminaire de prospective Situation sociale modèle social solidarités en question.	CNSA Réforme de l'Etat Réforme de l'assurance maladie Plan de cohésion sociale Loi sur les PH Loi services aux personnes
2007 2008	Déficit et politique de redressement économique Orientations additionnelles à la Motion Note « à quoi sert l'Uniopss » 3 missions Départ directeur du siège	DBy/ HA	id	id	Congrès de Nantes Cohésion sociale et solidarités changeons nous de cap ? 60 ans de l'Uniopss	Crise financière de 2008

2009 2010	PAP Comité stratégique : Pdt Trésorier DG DGA Réforme des cotisations	DBy /HA	id	DG/DGA CODIR Organigramme cible NB : la prospective ne doit plus relever d'un membre du CODIR mais d'un chargé de mission	-Congrès de Lyon -Manifeste sur le rôle politique des associations -Livre « Faire société : les associations de solidarité par temps de crise »	
2011	Conflits internes	DBy /HA				
2012 2013	Départ du DG HA Nouveau projet stratégique	DBy /HA DBy /NC			-Plateforme pour les élections -Congrès de Lille	
2013 2014	Départ du DG NC Projet stratégique	DBy /NC DBy /BM				Loi ESS
2014 2015	Redressement économique Licencement du DGA Réforme des cotisations, suite Projet stratégique 2014-2020 Plan d'action 2014-2016 Réforme des commissions Changement de président	DBy /BM PDo /BM		DG CODIR (DIRCOM, responsable équipe animation, adjointe au DG responsable de la prospective) Suppression du poste de DGA en charge de la gestion administrative et financière (repris par DG plus une RAF) Sacralisation de l'animation du réseau. Dévalorisation de l'expertise nationale Crise interne- audit social		
2016	Départ du DG Direction par intérim	PDo /BM PDo /PG W	Regroupement des régions et projet de réforme des statuts (une place au CA pour chaque Uriopss)	Création éphémère d'un poste de DGA en charge des politiques sociales. Création éphémère d'un poste de RRH Réaffirmation du cœur de métier, légitimation des conseillers techniques, postulat de l'équipe	-Congrès de Lille -Livre « Refonder les solidarités : les associations au cœur de la protection sociale »	
2017				70 ans de l'Uniopss et remise en perspective du socle fondateur	-Projet de société et plateforme -70 ans de l'Uniopss <i>Affirmation d'un rôle sociétal</i>	Elections test pour la recomposition politique (droite, gauche, FN) Réforme territoriale et redécoupage des régions. Débat sur les migrations.

Avec le thème de son 32^{ème} Congrès « Ensemble, une société à réinventer ? » en mars 2016, l'Uniopss avait choisi d'aborder les transformations profondes de la société non seulement comme un contexte mais aussi pour mettre en lumière la capacité des associations à être acteurs des choix pour l'avenir. Le programme du Congrès posait d'emblée le décalage entre l'existence d'analyses constituées de longue date et leur traitement souvent réducteur dans l'espace public. Ainsi la présentation du Congrès rappelait la clairvoyance d'intellectuels comme Edgar Morin qui dès 1968, avec Claude Lefort et Cornelius Castoriadis, avaient souligné l'ouverture d'« une brèche dans une société occidentale qui se croyait assurée » ; l'enjeu était de travailler sur le tournant irréversible pris depuis la fin des « Trente Glorieuses » vues par Jean Fourastier, comme questionnant non seulement les équilibres d'une société dont le modèle économique est bousculé, mais aussi sa logique même, à défaut de références collectives et d'institutions suffisamment solides. En abordant ces enjeux avec une posture prospective, l'Uniopss voulait se décaler d'un traitement médiatique valorisant souvent les faits divers au détriment des évolutions de longue portée, mettant en scène les ruptures et la violence plus que les expériences positives du lien social ou la construction d'un monde commun.

Cinq scénarios de prospective – « la dislocation sociale », « l'inertie et le compromis permanent », « la gestion », « la critique sociale », « le rebond » – ont été abordés comme perspectives concevables (1). Les travaux du Congrès ont mis en évidence des exigences en termes de défis à relever et de « leviers » à actionner : certes une part d'utopie sous-tend le scénario du rebond finalement retenu, mais il relève d'une orientation volontariste supposant une transformation des politiques et une action déterminée des associations (2). Cette perspective volontariste continue à orienter les travaux de l'Uniopss, dont le positionnement en amont des échéances électorales de 2017 s'est situé sur le terrain d'un projet de société (février 2017), avant même d'aborder les contenus d'une plate-forme de propositions au sujet des politiques concernant le domaine social et les associations (juin 2017). Le ton de la campagne de rentrée sociale du réseau Uniopss-Uriopss (septembre 2017), soulignant les inquiétudes soulevées par les premières orientations de la présidence d'Emmanuel Macron, montre les enjeux d'un équilibre toujours délicat entre la posture critique, la force de proposition sur les politiques publiques et la force de conviction au sujet des choix de société pour l'avenir (3).

¹⁵² Ce chapitre prend appui sur les actes du Congrès de l'Uniopss publiés en juin 2016 et sur le chapitre « Vers le scénario du rebond » publié dans l'année de l'action sociale en novembre 2017. L'analyse effectuée alors est remise en perspective à partir des constats effectués depuis et tout au long de l'année 2017.

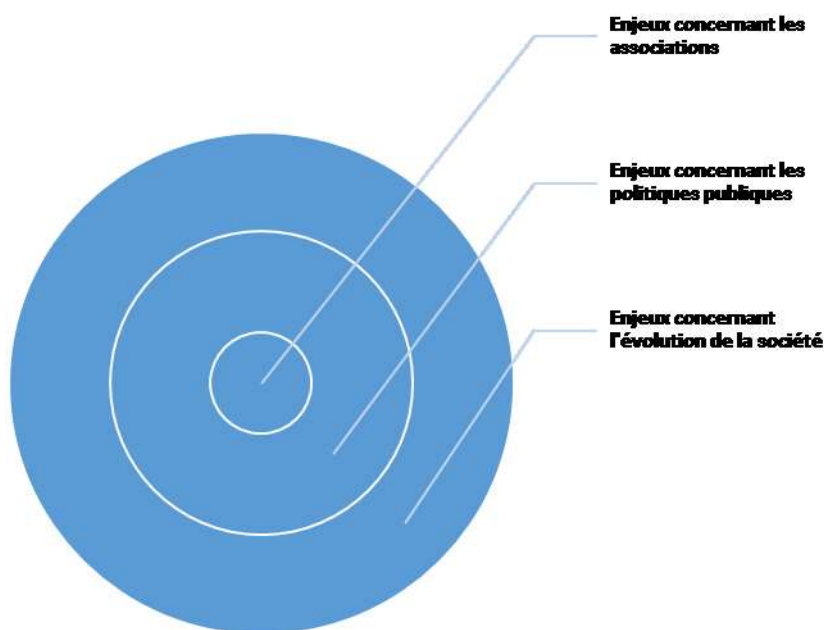
1 - Une démarche de prospective symbolique d'une volonté institutionnelle : construire collectivement une alternative au déterminisme

Le Congrès a été construit sur des axes clés, progressivement stabilisés dans les rouages institutionnels de l'Uniopss : la prospective, pour penser et porter l'alternative, construire l'avenir ; l'investissement, pour faire des choix responsables tournés vers le moyen terme ; l'expérimentation, pour inventer au-delà des dogmes et des routines, conjuguer engagement et pragmatisme ; l'ouverture, pour s'inscrire dans les transformations du monde et concrètement, avec la dynamique associative, faire vivre la cohésion sociale. La traduction de ces orientations a été opérée non seulement dans le montage de l'événement lui-même - choix des thèmes des séances plénières et des travaux de groupe, déploiement d'un large espace de débats en « Agora », travail réservé aux Unions régionales et aux adhérents nationaux lors d'un « troisième jour » dédié – mais aussi par le processus qui l'a précédé. Les scénarios du Congrès, en particulier, ont fait l'objet d'une élaboration progressive dans le cadre d'une démarche déroulée sur environ 18 mois : l'enjeu était qu'ils permettent aux participants du Congrès de se reconnaître dans les schémas présentés ; la méthode supposait donc qu'ils soient effectivement construits à partir des analyses et convictions des associations membres du réseau Uniopss-Uriopss et non de manière isolée et théorique, dans un bureau de l'Uniopss. En pratique l'analyse a été progressivement élaborée lors des réunions d'équipe, d'instances, de commissions, de groupes de travail à l'Uniopss et lors de rencontres spécifiques en région ; plusieurs Uriopss ont en effet organisé des rencontres de prospective grâce auxquelles cette mise en perspective a pu consolider son ancrage. Le séminaire de prospective du 4 décembre 2015 proposé aux Uriopss et aux adhérents nationaux de l'Uniopss a permis d'affiner l'analyse des enjeux, autour d'expériences et de questions prospectives sélectionnées pour leur caractère plus sensible ou plus nouveau pour la construction de l'avenir.

1-1 Un processus structuré, ascendant, collectif et itératif

Sans innover fondamentalement dans cette posture, qui est une ligne constante de la mission de prospective de l'Uniopss, le processus a donc tablé sur des interactions, programmées dans le temps, pour déboucher à l'issue d'itérations successives sur une analyse co-construite, donc en principe légitimée collectivement : la première séance officielle de travail sur les enjeux du congrès avait consisté en une séquence de réflexion collective lors de la réunion des directeurs et des présidents d'Uriopss, fin 2014. Lors de cette réunion, animée pour faire émerger les constats et convictions de tous les participants en les collectant au fur et à mesure sur un schéma de synthèse, a rapidement émergé la possibilité de construire une analyse globale reliant les enjeux concernant les associations aux enjeux spécifiques aux politiques publiques, tout en les inscrivant dans le contexte des évolutions de la société : les trois questions posées aux participants – quels

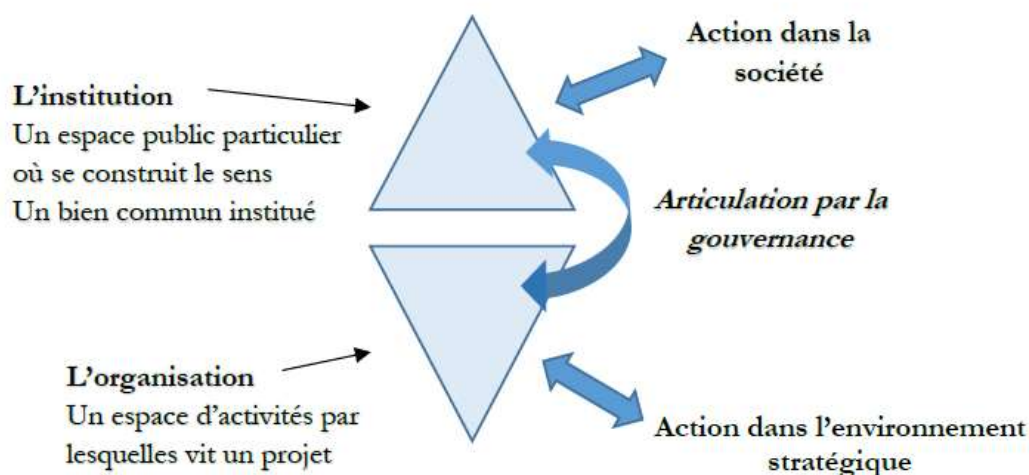
sont selon vous les principaux enjeux à appréhender au Congrès concernant les associations, les politiques publiques, les évolutions de la société – ont donné lieu à l'expression de tous les représentants des régions, leurs apports étant progressivement relevés sur un schéma de synthèse.



Support de la séance initiale du processus de préparation du Congrès

Au fur et à mesure des contributions, le schéma était complété, les apports convergents étant notés à proximité les uns des autres, constituant des blocs thématiques. Cette méthode était une adaptation de « l'arbre thématique » qui aurait pu, de manière plus ouverte, laisser émerger telles quelles, au fur et à mesure de leur expression, les problématiques présentées en « tour de table ». Partant du principe d'une imbrication structurelle constatée de longue date, la collecte du matériau présenté a inscrit *a priori* les éléments dans un cadre préconstruit, fait de cercles concentriques emboîtant les enjeux associatifs dans les enjeux de politiques publiques, eux-mêmes entourés par les enjeux de société.

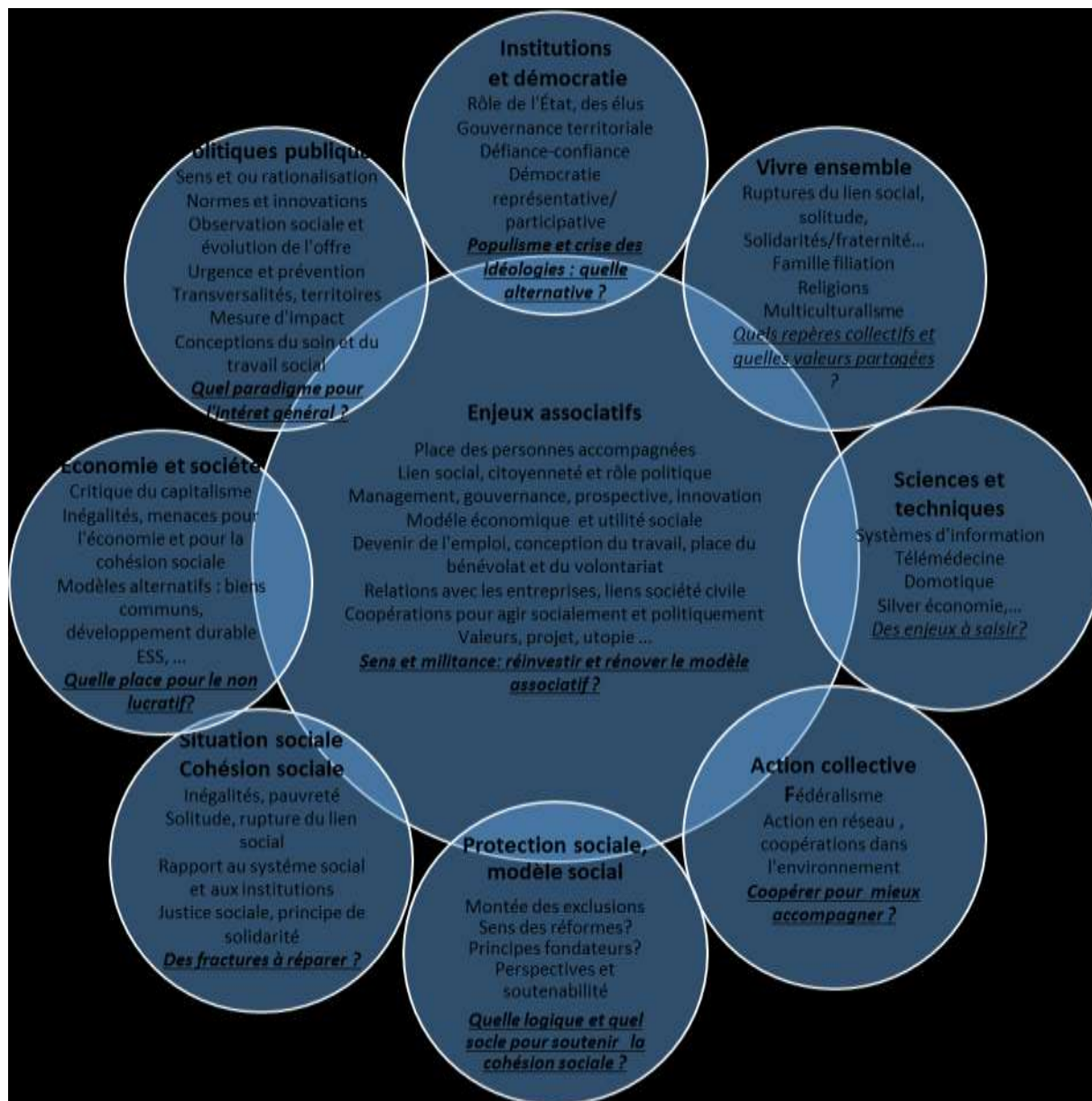
Il est important de souligner aussi, au sujet des choix préalables, que cette séance de réflexion initiale a débuté par la brève présentation du « schéma des deux triangles » montrant les deux dimensions de l'association : la dimension institutionnelle, la dimension organisationnelle, articulées par la gouvernance et interagissant avec l'environnement. Il était donc explicitement induit que les enjeux étaient appréhendés du point de vue d'associations certes en tension entre différentes contraintes ou lignes de force, mais *a priori* dotées d'une capacité politique et potentiellement acteurs dans la société. Ce schéma, utilisé dans d'autres séances de préparation du Congrès (et très régulièrement dans différentes séances de réflexion ou de formation autour de la prospective) semble opérant au sens où il permet de poser d'emblée, par un visuel et donc sans longs développements, ce qui se joue autour de la place des associations.



Un préalable : l'association comme institution et organisation

A partir de cette séance, la structure thématique du Congrès était déjà solide. Elle a ensuite été formalisée dans une note de problématique et traduite dans un visuel utilisé dans différentes étapes ultérieures de construction, puis lors du Congrès lui-même. Sans innover à ce sujet dans le principe, mais plutôt dans le degré, la préparation du 32^{ème} Congrès a donc cherché à approfondir le caractère ascendant de la méthode de construction. La nouveauté propre à ce Congrès réside dans la fin de ce processus d'élaboration ascendante, collective et itérative : lors de la séance plénière d'ouverture, les scénarios ont été soumis au vote des congressistes. Certes organisé sans réel formalisme (vote à main levée, sur la base de feuilles de couleur insérées dans le « dossier du congressiste »), ce vote a eu néanmoins une portée symbolique en termes de pratique de démocratie participative ouverte. Il cherchait aussi à souligner l'existence d'une latitude subsistant malgré les déterminismes, supposant donc des choix pour exercer une responsabilité dans la construction de la société pour l'avenir.

La présentation thématique du Congrès avait d'ailleurs pour cela fait apparaître les thématiques comme traversées de tensions, autrement dit comme des problématiques non résolues.



La thématique du 32^{ème} Congrès de l'Uniopss : problématiques, tensions et questions aux acteurs

1-2 Tensions, donc latitude : la présentation de problématiques non résolues

Le « visuel » du Congrès recouvre en fait l'énoncé de problématiques constituées à partir des séances de co construction. Celles-ci, progressivement affinées, ont été stabilisées à la fin de l'année 2015, en même temps que les scénarios : les instances de l'Uniopss ont validé les problématiques retenues et les scénarios avant leur publication, début 2016, pour médiatiser quelques mois à l'avance le questionnement proposé par le Congrès. La présentation finale des scénarios aux congressistes était précédée d'un questionnement volontairement laissé ouvert, autour des questions clés retenues en phase de préparation.

Situation sociale, cohésion sociale - Entre exclusion et inclusion ?

Avec la montée de la pauvreté et l'aggravation des inégalités, la solitude et la rupture des liens sociaux que vivent de larges catégories de la population - personnes âgées isolées, habitants de territoires délaissés, ... - la situation sociale est à l'évidence plus que problématique. Elle suppose que les politiques publiques, et plus encore l'ensemble de la société, inventent des réponses adaptées. Celles-ci concernent tant les politiques spécialisées que, plus largement, la place de l'économie, le rôle des institutions, les repères collectifs... L'enjeu est bien d'appréhender ces différents domaines non de manière segmentée, mais comme un ensemble dont toutes les composantes interagissent. Alors que les personnes en difficulté sont souvent incomprises et parfois jugées « responsables » donc stigmatisées, la question est aussi celle du regard avec lequel cette situation sociale peut être observée. Pour qu'une inflexion réelle soit apportée aux politiques publiques, c'est aussi vers l'opinion publique et donc vers les médias qu'il faut agir. Le but n'est pas seulement de dénoncer l'injustice sociale, mais aussi de montrer que les personnes en difficulté sociale ont des capacités, une expérience, une volonté d'être citoyens à part entière.

Economie et société - Entre crispation sur le modèle capitaliste hérité et ouverture de la doctrine économique ?

Au-delà de la « grande transformation » qu'avait préfigurée l'économiste Karl Polanyi, l'économie peut-elle désormais mettre le cap sur le développement durable, qui suppose que les choix du présent préservent les ressources pour les générations à venir ? L'enjeu écologique – autrement dit l'exigence de préservation des ressources naturelles – est central. Seule une politique générale, mobilisant les pouvoirs publics, les entreprises, les centres de recherche, mais au-delà toute la société, semble en mesure de relever ce défi. Alors que des projets d'envergure commencent à s'organiser dans des filières industrielles qui développent l'investissement responsable, les associations ne peuvent-elles concevoir plus globalement, au-delà des projets concrets déjà portés ici ou là, une rénovation du bâti qui intègre d'emblée, outre les normes de sécurité et d'accessibilité, la responsabilité écologique ?

En pratique, avec qui travailler dans cette perspective ? Et comment financer ce « surinvestissement » ? Mais le développement durable recouvre plus largement la question de l'impact des choix économiques sur la cohésion sociale. Sommes-nous prêts, donc, à assumer une analyse critique du capitalisme et de ses excès, avec les inégalités croissantes qui mettent en cause non seulement la cohésion sociale mais aussi la stabilité même de l'économie ? Des conceptions alternatives, et notamment celles fondées sur la notion de biens communs, pourront-elles véritablement émerger ? Une nouvelle écologie politique est-elle en passe d'émerger, avec des régulations politiques plus opérantes mais aussi une mobilisation globale de la société, associant pouvoirs publics, industriels, chercheurs, société civile ? Si tel est le cas, comment s'inscrire, avec l'économie sociale et solidaire, dans cette perspective ?

Protection sociale, modèle social - Entre le référentiel de la « sécurité sociale » de l'après-guerre et un système de protection sociale orienté cohésion sociale ?

Alors que son assise centrée sur l'activité économique et l'emploi semble durablement inopérante, le système social peut-il trouver un autre centre de gravité ? De fait, la protection sociale s'est déjà profondément transformée et son financement n'est désormais que partiellement assis sur les cotisations sociales, avec une part croissante reposant sur l'impôt. En amont de ces mécanismes, c'est la conception d'ensemble qui doit être mise à jour et tournée vers l'avenir. Peut-on effectivement refonder le dialogue social et l'emploi, pour instaurer un meilleur équilibre entre la flexibilité exigée des entreprises et les sécurités individuelles et collectives nécessaires pour redonner sens au travail ? Peut-on mieux tirer parti du potentiel que représente le vieillissement de la population, trop souvent présenté comme un coût ? Peut-on mieux prendre en compte les enjeux de la cohésion sociale, en termes de solidarité effective entre les générations, d'insertion plus large des personnes porteuses d'un handicap, de meilleure attention à la situation des jeunes, de politiques de lutte contre les exclusions plus effectives ? Peut-on raisonner en termes de société inclusive avec, au-delà de la protection conçue comme réparation, une approche plus préventive et plus transversale des politiques concourant à la cohésion sociale ? Contre les représentations les plus répandues, la perspective pour l'avenir n'est-elle pas celle du renforcement des protections collectives et, au-delà, celle d'une conception de la protection sociale qui fasse le pont avec les enjeux de la soutenabilité du modèle économique et social ?

Institutions et démocratie - Entre crise des institutions politiques et renouvellement démocratique ?

Pour dépasser la défiance que suscitent les institutions, comment redonner confiance ? Certes l'impossibilité à dépasser la crise économique est un facteur qui aggrave la perte de confiance dans le chef de l'État, le gouvernement et les élus. Mais ce discrédit ne questionne-t-il pas également plus largement la pratique politique ? De nouveaux repères éthiques ne sont-ils pas nécessaires et peut-être aussi des institutions repensées, pour répondre notamment aux failles de la représentation qui laisse une partie de la population se déconnecter et se tourner, en France comme dans plusieurs pays européens, vers le mirage des solutions populistes ? Peut-on construire une démocratie plus substantielle, où les citoyens puissent concrètement accéder, par des mécanismes qui les prennent vraiment en compte, à des débats de fond qui les concernent ? Comment refaire place, dans le débat politique, à l'intérêt général ? Et comment concevoir la démocratie aujourd'hui ? Les mouvements citoyens se sont développés sous des formes diverses, qui questionnent en miroir les associations en ce qu'elles affirment incarner une capacité spécifique à vivifier la démocratie. Au-delà des représentations clivées – où s'opposent d'un côté les tenants du plaidoyer pro domo et de l'autre les détracteurs du fait associatif – comment les associations s'inscrivent-elles aujourd'hui dans le processus démocratique ? Sont-elles encore en émulation ? Peuvent-elles par leur dynamique participer des contrepouvoirs à la vague populiste ? Alors que les associations se réfèrent aux valeurs humanistes comme à un « intangible », le socle de l'humanisme issu des Lumières n'est-il pas aujourd'hui profondément ébranlé, tant par les excès de l'économicisme que par les déséquilibres géopolitiques ? D'autres repères sont-ils à construire ?

Vivre ensemble - Entre fracture et recomposition des références collectives ?

De nouveaux repères collectifs peuvent-ils être construits pour constituer le ciment du « vivre ensemble » ? Alors que l'ouverture aux transformations du monde est incontournable, les défis géopolitiques peuvent-ils être dépassés, à la faveur de régulations consolidées et de principes réaffirmés ? Les enjeux d'une société ouverte et multiculturelle peuvent-ils être mieux analysés et pris en compte ? La question religieuse peut-elle être abordée de manière plus apaisée dans le débat public ? Est-il possible de consolider de nouveaux repères pour accompagner les recompositions de la famille et de la filiation ? Pour tout cela les expériences positives du lien social et de la construction concrète d'un monde commun, dans les quartiers, dans les mobilisations citoyennes, ne devraient-elles pas être mieux valorisées ? L'inscription beaucoup plus volontariste dans un projet européen, politique et citoyen avant d'être économique, n'est-elle pas une priorité incontournable ?

Sciences et techniques - Entre diabolisation et appropriation ?

Peut-on mobiliser les sciences et les techniques pour le bien-être humain ? C'est la question que soulèvent de nombreuses découvertes - en neurosciences, en robotique, ... - qui, bien au-delà de l'évolution fondamentale qu'a constitué l'entrée dans l'ère du numérique, questionnent aujourd'hui nos possibilités de maîtrise et d'orientation. Comment sortir la science de son cercle parfois trop fermé ? Comment contrebalancer les logiques purement économiques qui pourraient déterminer les orientations de la recherche et de ses applications ? Peut-on mettre plus

largement en débat des options politiques qui doivent être nommées et tranchées ? De fait, les progrès de la science et les nouvelles technologies représentent une formidable opportunité pour l'amélioration des soins et l'autonomie des personnes dépendantes ; mais ils génèrent aussi un appel d'air puissant pour des acteurs économiques qui y voient l'opportunité de développer des filières et attendent de fait un « retour sur investissement ». Comment valoriser ce potentiel ? Comment construire des régulations qui préservent un pilotage au nom de l'intérêt général, où l'humain primerait sur l'intérêt économique ? Quels enseignements tirer des expériences en cours ?

Politiques publiques - Entre rationalisation dure et ré ancrage dans le corps social ?

Alors que les régulations publiques doivent évoluer plus profondément, il s'agit donc de sortir de l'ornière des questions sans cesse reposées, sans être dépassées : le rôle de l'État, la transversalité, l'organisation territoriale, le financement et le pilotage du système de protection sociale ... Une approche véritablement transversale demeure à construire. Un meilleur équilibre entre sens et rationalisation est à trouver. En amont de l'organisation et de la gestion, les principes structurants doivent être explicités, débattus et clarifiés : la solidarité demeure-t-elle un principe fondateur du système de protection sociale et si oui comment se conjugue-t-il avec le principe de soutenabilité ? Les politiques publiques encouragent-elles ou non dans le champ social les réponses non lucratives et tournées vers l'intérêt général ? Une conception plus moderne du service public, inspirée du bien commun, ne peut-elle être inventée ?

Dans le domaine spécifique des politiques sanitaires et sociales, le but est aussi de déplacer le curseur d'analyse pour ne pas occulter les enjeux de demain par des analyses anciennes et peut-être dépassées. Ainsi, les travaux sur les indicateurs d'activité n'ont-ils pas montré clairement leurs limites ? Les effets négatifs des appels à projets sur l'innovation sont-ils suffisamment pris en compte ? La priorité ne doit-elle pas être d'urgence remise sur l'observation sociale, pour guider les politiques, et sur l'analyse de l'impact social, pour en connaître plus précisément les effets ? Ne doit-on pas dans ce but assurer en priorité une connexion plus opérante entre l'ensemble de l'appareil statistique, public et privé, et les politiques publiques ? Le changement de rapports aux institutions, que supposent la logique de parcours choisis, l'exigence de prendre en compte la personne dans sa globalité, est-il suffisamment avancé ? Les rapports entre associations et pouvoirs publics ne sont-ils pas, encore et toujours, à revisiter ?

Au-delà des ajustements qu'imposent les politiques publiques en recherche permanente d'économies budgétaires, la conception même du soin et du travail social est en pleine évolution, percutée tant par les évolutions technologiques que par l'affirmation des droits de la personne accompagnée et la transformation du rapport aux institutions. L'enjeu est aussi de moins segmenter les approches pour que les problèmes trop souvent laissés à la marge - troubles psychiatriques, autisme, solitude, ...- soient mieux intégrés. Les potentiels ouverts par le traitement massif des données, par la domotique, par les progrès des sciences et techniques d'une manière générale, sont à mobiliser et à canaliser, au nom de principes à débattre et reformuler. C'est donc un processus de construction collective et de formation qui doit être mené à bien. Comment progresser encore vers un accompagnement à la fois plus englobant et ouvert sur la société ?

Enjeux associatifs - Entre extinction et réémergence multiforme ?

Dans ce contexte, comment la démarche associative, à la fois militante, citoyenne et concrètement opérante, peut-elle être réinvestie ? Les associations peuvent témoigner de nombreuses expériences du lien social, de pratiques démocratiques, de coopérations sur les territoires, d'engagements désintéressés et d'activités économiques non lucratives. Elles gèrent des établissements et services, animent des actions hors les murs, mobilisent des bénévoles, emploient des salariés professionnels engagés et qualifiés... Il ne s'agit donc pas de valoriser une image idéalisée a priori, mais d'observer ce qu'elles font concrètement. Il ne s'agit pas non plus de reproduire un passé sacralisé, mais de puiser dans la dynamique réelle du monde associatif ce qui peut servir d'ancrage - valeurs, pratiques, expériences et engagements multiformes - à une construction tournée vers l'avenir, avec une perspective claire. Amélioration de la place des usagers, transformation de la gouvernance, réaffirmation d'une conception du travail associant bénévoles et salariés, relance du dialogue social, révision du modèle économique, développement des coopérations dans l'espace public, inscription dans les clusters (où se retrouvent universités, entreprises, chercheurs), renouvellement de l'action

en réseau... : des mouvements de fond sont engagés et constituent des points d'appui pour avancer encore. Quelles priorités retenir et quelles conditions réunir pour valoriser et développer encore les expériences associatives portuses d'avenir ?

Alors que le discours général fait souvent écho aux blocages et aux impasses – la régulation publique en panne, les associations sous le joug des normes et de la contrainte financière – l'invention associative existe pourtant, de manière diffuse et souvent peu connue. Comment mieux repérer et partager les expériences qui témoignent de cette émulation ? Comment valoriser l'invention sociale, au-delà de l'innovation économique ou technologique ?

Comment les associations sont-elles attractives et accueillantes pour les jeunes, alors que le renouvellement des générations les touche comme de nombreux secteurs économiques ? Il s'agit de parvenir à former et recruter des jeunes pour occuper les postes laissés vacants par les seniors, mais aussi de concevoir des emplois différents, lorsque les activités et les métiers changent, ou lorsque les mentalités et le rapport au travail évoluent. Comment les associations de solidarité saisissent-elles ces enjeux, avec les caractéristiques de leur secteur d'activité – et notamment les transformations profondes que doit assumer le travail social – avec aussi les valeurs par lesquelles leur identité veut se définir ?

Comment amplifier le mouvement de rénovation de la gouvernance, retrouver la capacité à orienter les actions par un projet qui fasse sens et dépasser la reconfiguration managériale à l'œuvre dans nombre d'associations ? Il faut pour cela appréhender globalement les points d'appui par lesquels l'association peut réaffirmer son ancrage et redéployer ses interventions : reposer la conception du travail, développer l'action collective et changer le rapport à l'environnement en sortant du couple associations-pouvoirs publics, s'inscrire plus ouvertement dans la société, développer la prospective...

Action collective - Entre compétition et coopération ?

Quel bilan tirer des processus de restructurations et de concentration engagés depuis plusieurs années ? Quelle analyse opérer au sujet des tendances contradictoires qui semblent se jouer, autour du modèle économique, de l'ancrage local ? Quels enseignements tirer des dynamiques de mise en réseau et de coopération horizontale qui semblent se développer et signer de nouveaux rapports entre les associations comme avec leurs canaux de regroupement ? Innover et agir collectivement ne sont-ils pas des points de passage obligés ?

L'analyse ainsi retenue, proposant des questionnements ouverts et des tensions susceptibles de faire place à une latitude, construisait de manière volontariste le matériau d'une réflexion prospective ; celle-ci a pris forme dans la structuration des scénarios proposés aux instances de l'Uniopss dans les dernières étapes du processus préparatoire du congrès.

1-3 Les scénarios, schémas alternatifs pour élargir l'analyse et la vision des possibles

Repérer des tensions et des potentiels derrière les questions critiques retenues permet de mettre en lumière ce qui pourrait se jouer au-delà des représentations qui, souvent, valorisent les menaces ou les contraintes plus que les points d'appuis ou les issues possibles. En ce sens, approfondir les facteurs d'aggravation ou de blocage, mais aussi les potentiels d'amélioration, les zones d'incertitude et enfin ce qui pourrait être clivant permet de préparer la mise en perspective sous forme de scénarios : dans cette perspective, la préparation des scénarios du congrès a mis en avant leur caractère de fiction intellectuelle et de détour pour mieux qualifier les perspectives que l'on voudrait privilégier et les clés (ou leviers) dont leur réalisation dépendra.

Les questions critiques	Les risques d'aggravation ou de blocage	Les potentiels d'amélioration	L'incertitude	Ce qui est clivant
<p>Economie et société</p> <p>Excès du capitalisme vus par la détérioration économique et sociale</p> <p>Emergence d'une nécessaire prise de conscience sur l'écologie, le développement durable, la soutenabilité</p> <p>ESS</p>	<p>Maintien ou aggravation du chômage</p> <p>Poursuite de la désertification économique</p> <p>Renforcement des clivages sociaux et spatiaux</p> <p>Inaptitude à prendre la mesure des évolutions de l'économie</p>	<p>Suites de la COP 21</p> <p>Consensus politique autour d'une urgence économique</p> <p>Débouchés de la silver économie</p> <p>Potentiel des circuits courts et du ré ancrage économique dans les bassins de vie</p> <p>Essor de l'ESS</p>	<p>Devenir de l'ESS comme composante effective (ou marginale)</p> <p>Portée de la prise de conscience des enjeux écologiques, de développement durable, de soutenabilité</p> <p>Options et régulations internationales</p>	<p>Prise de conscience</p> <p>Culture du rapport à l'économique</p> <p>Lobbies</p>
<p>Situation sociale cohésion sociale</p> <p>Pauvreté</p> <p>Inégalités</p> <p>Désaffiliations sociales</p> <p>Ruptures spatiales</p> <p>Transformation générationnelle</p>	<p>Accentuation des fractures sociales, territoriales, générationnelles</p> <p>Extrêmes, radicalisation du « hors- jeu »</p> <p>Disparition progressive de la classe moyenne</p>	<p>Mécanismes d'empowerment</p> <p>Politiques d'aménagement du territoire</p> <p>Pratiques solidaires</p> <p>Innovations sociales</p>	<p>Choix politiques globaux sur le social (Europe ?)</p> <p>Potentiel de conviction des réussites : ascenseur social, solidarités familiales, vie des quartiers, vie associative</p>	<p>Politiques publiques</p> <p>Formation de l'opinion publique</p> <p>Mobilisation et manifestation de la critique sociale</p> <p>Ressort de l'engagement solidaire et citoyen</p>
<p>Protection sociale modèle social</p> <p>Réformes continues mais inachevées avec transformation progressive des interventions, du financement et de la gouvernance</p> <p>Mythe du modèle de l'après-guerre</p> <p>Modèle économique toujours à adapter</p> <p>Principes fondateurs à réinscrire et ancrer dans le XXI^e siècle</p> <p>Les effets contrastés de la construction européenne</p>	<p>Poujadisme aggravé et déni du rôle de la protection sociale</p> <p>Privatisation et clivage de la couverture sociale selon les revenus</p> <p>Déni de l'évolution opérée depuis la sécurité sociale de l'après-guerre</p> <p>Réduction à une logique de prestations librement accessibles sur un grand marché européen</p> <p>Nivellement par le bas et hausse de l'insécurité sociale</p>	<p>Culture réaffirmée de la nécessité des solidarités instituées</p> <p>Construction progressive d'une approche plus transversale des problématiques sociales (irriguant les politiques structurelles de l'éducation, de l'habitat,..)</p> <p>Essaimage du concept d'investissement social</p> <p>Succès de la prévention et alternatives possibles autour de la société inclusive</p> <p>Innovations et initiatives opérantes dans la mobilisation des solidarités</p>	<p>Effet des réformes de la gouvernance</p> <p>Niveau de confiance dans les politiques sociales</p> <p>Portée effective des réussites</p>	<p>Ouverture du dialogue social au-delà des partenaires sociaux</p> <p>Culture politique des questions sociales</p> <p>Lobbies</p> <p>Visibilité des avancées</p>

Les questions critiques	Les risques d'aggravation ou de blocage	Les potentiels d'amélioration	L'incertitude	Ce qui est clivant
<p>Institutions-démocratie Rôle-organisation de l'Etat et des pouvoirs publics</p> <p>Partis, crise et recompositions de la représentation politique</p> <p>Dialogue social atone</p> <p>Ecole, armée, justice sécu... des institutions repères en question</p>	<p>Progression de la défiance vis-à-vis des institutions en général</p> <p>Progression du vote extrême et de la défiance vis-à-vis des partis traditionnels</p> <p>Affaiblissement et discrédit du maillage social et de la vie associative</p>	<p>Initiatives citoyennes dans certains quartiers, dans certains groupes sociaux</p> <p>Renouveau et remobilisation de la vie associative</p> <p>Emergence de formes multiples d'action citoyenne</p> <p>Vie publique locale autour des communes, des bassins de vie</p>	<p>Portée des initiatives et du renouvellement démocratique</p> <p>Impact du choc électoral sur la conscience politique (vote FN)</p>	<p>Capacité de rebond des responsables politiques</p> <p>Rôle des médias</p>
<p>Vivre ensemble et repères collectifs Famille filiation</p> <p>Multiculturalisme</p> <p>Religions</p> <p>Rural/urbain</p> <p>Valeurs intégrantes : solidarité, liberté, travail, fraternité, ...</p>	<p>Ruptures de la transmission entre générations</p> <p>Replis communautaristes</p> <p>Relégation rurale</p> <p>Ghettoïsation urbaine</p> <p>Radicalisation religieuse</p> <p>Repli individualiste</p>	<p>Réémergence de la fraternité et ciment de la convivialité dans la vie locale (fêtes d'écoles, de quartiers, vie culturelle locale)</p> <p>Solidarités recomposées</p> <p>Expériences œcuméniques</p>	<p>Seuil de tolérance du corps social aux transformations du monde</p> <p>Capacité d'adaptation et de résilience de la société</p>	<p>Capacité collective à ré-instituer des repères</p>
<p>Sciences et techniques Numérique</p> <p>Robotique</p> <p>Neurosciences</p>	<p>Ere du Big Data a-démocratique</p> <p>Fracture numérique</p> <p>Inégalités face au progrès de la médecine et de la technique (soins pointus, appareillage, prothèses, robotique, ...)</p>	<p>Amélioration générale de l'espérance de vie autonome et en bonne santé</p> <p>Développement économique et revitalisation de certains territoires</p>	<p>Appropriation</p> <p>Clairvoyance des décideurs publics et des forces d'entraînement économique</p>	<p>Politiques publiques de soutien à la recherche et l'innovation</p> <p>Passerelles avec la recherche et l'université</p> <p>Rôle des « passeurs »</p>

Les questions critiques	Les risques d'aggravation ou de blocage	Les potentiels d'amélioration	L'incertitude	Ce qui est clivant
<p>Politiques publiques</p> <p>Le new public management en question ?</p> <p>Rationalisation-normes et innovation-créativité en tension ?</p> <p>Le mirage toujours inaccessible de la cohérence ?</p> <p>Transversalités, territoires et parcours</p> <p>L'individu au centre, citoyen ou consommateur ?</p> <p>Recomposition du travail social : quid ?</p>	<p>Crispation sur la reconfiguration managériale des politiques publiques</p> <p>Mise en invisibilité des paramètres sociaux</p> <p>Assèchement de la concertation et de la participation</p> <p>Maintien du morcellement des interventions publiques</p> <p>Persistance d'une perte de sens de la réforme</p> <p>Transformation consumériste de l'affirmation des droits de la personne</p> <p>Epuisement et démotivation des professionnels</p> <p>Crispation du dialogue social autour de l'évolution des métiers</p>	<p>Passage salutaire au tamis du territoire</p> <p>Logique interministérielle de la lutte contre l'exclusion</p> <p>Mobilisation des expériences positives de politiques concertées</p> <p>Apprentissage de la mobilisation de capacités, expériences et compétences des personnes accompagnées</p> <p>Dynamique des parcours</p> <p>Revalorisation des métiers du service et de l'accompagnement social</p>	<p>Capacité de renouvellement des cadres d'analyse et des cadres d'intervention</p>	<p>Impulsion politique générale</p> <p>Capacité de la culture administrative à faire place à l'innovation et au hors norme</p> <p>Moyens dédiés</p>
<p>Action collective</p> <p>Culture de la coopération/culture de la compétition</p> <p>Expériences d'actions collectives</p> <p>Impact des politiques publiques</p> <p>Rôle des réseaux institués</p> <p>Rôle des collectifs informels</p>	<p>Crispation des relations économiques et sociales dans une logique de compétition généralisée</p> <p>Clivage outsiders-Insiders</p> <p>Emergence de mégapôles influents, générateurs de nouvelles césures entre centre et périphérie</p> <p>Mise en invisibilité des dynamiques alternatives citoyennes et solidaires</p>	<p>Actions collectives opérantes dans l'aménagement du territoire, le lien social, la vie culturelle</p> <p>Reconfiguration et renouvellement de la mobilisation (collectifs, ...)</p>	<p>Caractère durable (ou éphémère ?) des reconstructions à l'œuvre ?</p>	<p>La compréhension profonde des mécanismes en jeu : rôle de la recherche en sociologie ?</p> <p>La mise en visibilité, par les médias et par les intellectuels, entre autres ?</p>
<p>Enjeux associatifs</p> <p>Ancrage dans la société</p> <p>Ancrage local</p> <p>Projet politique</p> <p>Modèle économique</p> <p>Gouvernance</p> <p>Conception du travail</p>	<p>Affaiblissement du modèle économique</p> <p>Banalisation de la spécificité associative dans la dimension entrepreneuriale et organisationnelle</p> <p>Essoufflement de la vie politique</p> <p>Perte ou défaut d'ancrage social</p> <p>Crise de la gouvernance</p> <p>Tension dans le rapport aux salariés</p> <p>Crise de la conception du travail bénévole comme salarié</p>	<p>Impact progressif de l'affirmation des droits de la personne accompagnée et logique renouvelée du travail social et de la participation</p> <p>Développement de l'innovation autour de nouvelles logiques (serendipité, mutualité) permettant de renouveler les pratiques internes et les partenariats</p> <p>Elargissement des typologies associatives, élargissement des référentiels de gouvernance</p>	<p>Diversité des configurations et des phénomènes observés.</p> <p>Orientation des politiques publiques de la vie associative et des activités économiques des associations</p> <p>Influence des différents courants dans l'ESS</p> <p>Conceptions du partenariat avec les associations dans les politiques publiques spécifiques du secteur social</p>	<p>Capacité des réseaux institués à saisir ce qui émerge et à amplifier les transformations possibles</p> <p>Clairvoyance des dirigeants associatifs</p> <p>Options politiques sur la vie associative</p>

Le tableau d'analyse constitué en arrière-plan des scénarios du Congrès a donc collecté les contributions dans une schématisation faisant ressortir des évolutions potentielles différentes, supposant des choix. C'est le sens même d'une démarche de prospective opérante qui, à l'issue des étapes de construction, suppose de mettre en lumière les principes structurants au nom desquels les orientations seront choisies.

Avec cette mise en lumière des questions critiques qui sous-tendent l'analyse et des tensions qui les traversent potentiellement, plusieurs pistes d'évolution ont émergé : elles ont été figurées sous la forme de cinq scénarios, très schématiques, se recoupant certes en partie, mais surtout destinés à favoriser la représentation d'une alternative possible.

- Dans le scénario de la dislocation sociale (items en rouge sur le tableau de synthèse), l'absence de prise de conscience ou d'action face aux phénomènes de relégation sociale et spatiale débouche sur une aggravation des tensions dans la société française, avec la conjugaison d'une crise économique, d'une crise sociale et d'une crise politique.
- Dans le scénario de l'inertie ou du compromis permanent (items en marron sur le tableau de synthèse), le pire est évité mais finalement rien n'évolue de manière décisive, avec tant le maintien d'un risque de bascule vers la dislocation sociale que l'absence de prise sur les opportunités d'amélioration. C'est une forme d'enlisement problématique tant son issue est incertaine.
- Dans le scénario de la gestion (en vert sur le tableau de synthèse), les politiques publiques poursuivent leur phase de rationalisation et d'orthodoxie budgétaire mais maintiennent en relative invisibilité les indicateurs sociaux. Pour les associations, cette logique gestionnaire permet de maintenir une existence en demi-teinte, où finalement seuls peuvent subsister les « groupes entrepreneuriaux », avec extinction de la forme associative comme alternative en économie et vecteur de partage d'enjeux collectifs. C'est donc l'extinction progressive d'une forme de corps intermédiaire qui participe pourtant de la cohésion sociale.
- Dans le scénario de la critique sociale (en violet sur le tableau de synthèse), la capacité d'indignation et la force alternative sont mobilisées afin d'obtenir les inflexions politiques majeures nécessaires pour faire face aux phénomènes d'exclusion connus de longue date mais maintenus en invisibilité par les lobbies ; ces enjeux, qui retrouvent un écho dans l'opinion publique et dans les médias, interpellent fortement les politiques publiques. La lutte contre les exclusions redevient « grande cause nationale », avec des priorités,

incontournables mises en valeur dans les plateformes inter associatives pour l'élection présidentielle.

- Dans le scénario du rebond (en bleu sur le tableau de synthèse), les associations participent à la remobilisation de la société, les potentiels mieux identifiés sont systématiquement valorisés, traduits en objectifs politiques, stratégiques et opérationnels afin d'avoir une meilleure portée concrète, individuelle et collective, dans les associations.

Avec ces scénarios, le but était de concevoir plusieurs logiques – au-delà de celle qui domine souvent autour de l'identification des contraintes et de l'adaptation à court terme – pour les écarter, les mobiliser ou les combiner afin de tracer une voie préférentielle. Le but était bien de déboucher en fin de Congrès sur des leviers, autrement dit sur des pistes pour l'action. Les travaux du Congrès, lancés par une séance plénière de prospective (le 30 mars 2016), ont donc été orientés pour relever, au fur et à mesure des séances plénières et des travaux de groupe, des points d'appui susceptibles d'être mis en lumière en séance plénière de clôture le 1^{er} avril. La grille d'animation structurant les différents temps du Congrès cherchait a priori à orienter les travaux pour qu'ils prennent en compte les tensions entre des courants contraires, susceptibles de permettre une latitude. Elle visait aussi à faire ressortir les actions à engager pour contrecarrer les scénarios problématiques et aller plutôt vers le ou les scénarios préférentiels ; trois grands domaines d'action étaient a priori repérés et proposés dans les supports du Congrès : continuer à interpeller les décideurs, les pouvoirs publics, les médias, la société, au sujet de la situation sociale pour dénoncer l'injustice sociale, les exclusions sociales et lutter contre les idées reçues ; mobiliser plus sur la démocratie et le lien social : s'inscrire dans le bassin de vie et élargir l'ancrage social local, faire connaître les réussites, valoriser les capacités des personnes accompagnées ; agir mieux sur le terrain : adapter les pratiques sociales, stabiliser le modèle économique, construire des coopérations utiles, rénover la gouvernance, mobiliser l'engagement sous toutes ses formes. La base intégrée au sujet des pratiques associatives tablait ainsi a priori tant sur les dynamiques internes - remobilisation de la culture associative, autour des valeurs, de l'innovation, de l'implication, de la gouvernance, du travail - que sur la dynamique externe, avec le schéma de relations extérieures à remobiliser et enrichir dans une logique plus ouverte, avec les acteurs économiques, les habitants, les élus locaux, les médias, les centres de recherche et d'enseignement, et bien sûr les réseaux associatifs et citoyens dont le potentiel collectif peut ré émerger malgré la force du courant de la concurrence et de la compétition.

2 - Les scénarios de prospective, temps fort instituant dans la démarche de mouvement ?

Les scénarios, en tant que fiction intellectuelle, participaient donc non pas tant d'un exercice de prévision que d'une construction préalable, articulant conceptualisation et méthode, pour mettre en pratique la « posture prospective » du réseau Uniopss-Uriopss. Celle-ci, référée au courant humaniste et inscrite dans la philosophie politique de Gaston Berger, consiste à s'impliquer dans la construction de la société, en refusant de se laisser enfermer dans le déterminisme, en trouvant une latitude dans les tensions, en construisant l'alternative, en choisissant des options au nom de valeurs¹⁵³. Dans cette optique l'énoncé formalisé des scénarios, au-delà des étapes de construction préalable, participe d'un travail institutionnel : il caractérise des enjeux de société, soulignant notamment les dynamiques d'exclusion ; il valorise, en regard de ces constats, le potentiel d'action des associations dans la restauration du lien social et de la pratique démocratique ; il nomme en filigrane le rôle structurant des politiques publiques ; il ouvre des pistes de transformation de la société.

2-1 L'inscription dans le politique sociétal : les scénarios comme institution des choix

Les scénarios sont en fait constitutifs d'un exercice politique qui n'est pas seulement un exercice d'inscription sur l'échiquier des politiques publiques, mais aussi l'affirmation, pour les associations, d'un rôle d'acteur dans la société.

(1) Le scénario de la dislocation sociale

Dans ce scénario les fractures de la société s'accroissent. L'absence d'action face aux phénomènes de relégation débouche sur une aggravation des tensions dans la société française, avec la conjugaison d'une crise économique, d'une crise sociale et d'une crise politique. Les excès du capitalisme financier n'ont pas été balisés. Le chômage s'est aggravé, ainsi que la désertification économique de certains territoires, creusant les clivages sociaux et spatiaux et contribuant au renforcement des extrêmes. Le courant ponjadiste se réimplante fortement et participe du discrédit de la protection sociale, d'autant que celle-ci, par son important volet privatisé, n'a de fait plus les mêmes effets selon les revenus. Les sciences et techniques sont un facteur aggravant, car les progrès ne profitent qu'à certaines catégories sociales, notamment en matière de soins et d'appareillages, mais aussi car le numérique a accentué les fractures dans l'accès à l'information et à l'emploi. La défiance vis-à-vis des institutions est générale : elle touche l'Etat, l'école, ... aussi bien que les partis ou les syndicats. La ghettoïsation urbaine s'est accentuée ainsi que la relégation rurale ; la radicalisation religieuse a progressé dans les différentes confessions, l'ensemble débouchant sur une configuration de repli communautariste.

Les associations de solidarité ont échoué dans leur projet de sensibilisation de l'opinion publique et d'inflexion des politiques publiques.

¹⁵³ Voir en ce sens Union sociale, janvier 2014, dossier sur la prospective ; et plus récemment « refonder les solidarités, les associations au cœur de la protection sociale » DUNOD, mars 2016.

(2) Le scénario de l'inertie ou du compromis permanent

Dans ce scénario la société est bloquée. Le pire est évité mais finalement rien n'évolue de manière décisive, avec un risque persistant de bascule vers la dislocation sociale et l'absence de « saisine » des opportunités d'amélioration, d'où une forme d'enlèvement, problématique tant son issue est incertaine. Les transformations profondes de l'économie ne sont pas suffisamment analysées et la régulation est insuffisante, sans prise sur des choix fondamentaux. La disparition progressive de la classe moyenne s'installe mais sans réelle visibilité du fait du phénomène majeur de l'aggravation de la pauvreté. Les politiques de protection sociale restent bloquées dans la gestion d'un modèle économique déséquilibré ; les idées reçues autour d'un impossible retour au mythe des constructions de l'après-guerre et le déni de l'ampleur des transformations engagées continuent à occulter le potentiel d'adaptation du système ; une incertitude demeure toutefois sur la capacité des réformes successives de la gouvernance à produire un effet mieux compris. Les politiques publiques demeurent segmentées par secteurs, le sens des réformes peu compris. Le dialogue social demeure enfermé dans des logiques dépassées, sans parvenir à prendre les tournants d'une véritable avancée pour l'emploi et la formation ; les formes atypiques d'emploi se développent, sans perspective ni régulation d'ensemble malgré les éclairages fournis par la statistique publique.

Les associations de solidarité sont ainsi placées en tension entre des contraintes, sans trouver l'issue « par le haut ». Certaines ont adapté leur modèle économique mais craignent de perdre leur ancrage social ; d'autres, en difficulté permanente, s'interrogent sur leur devenir. La gouvernance, avec des crises pour les unes, des réformes radicales pour les autres, ou pour certaines un problème latent, est un enjeu révélateur de ces tensions. Des initiatives multiples se développent -- démarche prospective, serendipité, innovation, ... - sans parvenir à provoquer une inflexion majeure.

(3) Le scénario de la gestion

Dans ce scénario la société est rationalisée. Les politiques publiques poursuivent leur phase de rationalisation et d'orthodoxie budgétaire mais maintiennent en invisibilité les indicateurs sociaux. Les repères collectifs pour vivre ensemble se diluent dans une culture désormais essentiellement rationnelle, où il est question de travail, d'activités de consommation et de loisirs, mais rarement de liens ou de vie collective, accentuant le repli individualiste. Le système de protection sociale est repensé comme une organisation complexe, devant fournir un ensemble de prestations désormais librement accessibles sur un grand marché européen. Les références historiques à la solidarité et à la cohésion sociale ont été abandonnées, au profit d'une culture managériale adaptée à la privatisation de la gestion de la plupart des risques, considérés comme des segments spécifiques du marché des assurances. Sur le terrain, les politiques publiques ont été progressivement transférées à des opérateurs (publics ou privés, de manière indifférenciée) pour produire des prestations ou des services : cantine scolaire, produits culturels ou de loisirs, santé, accompagnement social. Les missions de lien social que les associations considéraient comme primordiales ont été déplacées dans une sphère spécifique, relevant de bénévoles et d'acteurs caritatifs, inscrits dans un secteur associatif en pleine recomposition, où se joue la partition entre des managers et des acteurs militants axés sur la solidarité, l'engagement civique et le lien social.

Un doute subsiste pour les associations : cette logique à dominance gestionnaire permet de maintenir une existence en demi-teinte, où finalement seuls peuvent subsister les « groupes entrepreneuriaux », avec disparition de la forme associative comme alternative en économie et vecteur de partage d'enjeux collectifs. C'est donc l'extinction progressive d'une forme de corps intermédiaire qui, probablement, participait de la vie politique et de la cohésion sociale. Avec quelles conséquences ?

(4) Le scénario de la critique sociale

Dans ce scénario les acteurs sociaux se mobilisent contre l'exclusion. La capacité d'indignation et la force alternative aboutissent à des inflexions politiques majeures pour faire face aux phénomènes d'exclusion connus de longue date mais maintenus en invisibilité par les lobbies : ces enjeux, qui trouvent un écho dans l'opinion publique et dans les médias, interpellent fortement les politiques publiques. La lutte contre les exclusions redevient une

priorité incontournable, mise en valeur dans les plateformes pour l'élection présidentielle et traduites en politiques de moyen terme. L'enjeu écologique a lui aussi été fortement médiatisé, avec les défis de la soutenabilité et du développement durable. Des options plus fortes sont désormais espérées au niveau des régulations internationales. Elles conduisent à une inflexion des politiques européennes où l'équilibre entre développement économique, cohésion sociale et soutenabilité est un enjeu central. En France, les travaux sur les indicateurs de bien-être, complémentaires au PIB, ont été fortement relayés. La société civile, par des multiples formes d'action, a été très mobilisée, avec des nombreuses manifestations à des moments clés – campagne électorale, enjeu spécifique comme le refus d'un nouvel aéroport – et s'organise partiellement de manière plus structurée, en réseau.

Après avoir publiquement affirmé leurs craintes au sujet de la cohésion sociale et revendiqué une inflexion majeure des politiques publiques, les associations sont désormais sollicitées pour participer à la mise en place de réponses appropriées. L'opinion publique, qui les a soutenues dans la phase de revendication et les a créditées d'une réelle légitimité, attend aussi qu'elles soient opérantes dans les issues à trouver. Cette situation exige de mobiliser des ressources renouvelées en interne. Parallèlement les formes multiples de mobilisation citoyenne exigent une ouverture des cadres d'analyse et des répertoires d'action collective.

(5) Le scénario du rebond

Dans ce scénario les dynamiques sociales sont mobilisées ; cristallisées autour d'événements majeurs – les attentats, la situation internationale, la répétition de crises sociales – elles ont donné lieu à un mouvement de grande ampleur. La remobilisation démocratique est engagée. Les suites de la COP 21 ont été finalement opérantes : au-delà des politiques officielles, une conscience large se développe dans la société, notamment dans l'opinion publique et dans des cercles influents qui vont, entre autres, agir au cœur-même des entreprises. Différents secteurs économiques (services, silver économie, robotique, ..) offrent des débouchés dans les bassins de vie où se sont déployées des plateformes de coopération public-privé. La relégation rurale est combattue par des politiques volontaristes d'implantation d'activités et de services, avec entre autres la valorisation systématique des circuits courts. Les politiques publiques portent un axe transversal pour la cohésion sociale, officialisé par une inscription phare dans l'organigramme du gouvernement, d'où une exigence de cohérence entre les axes économie, emploi, transports, santé, culture, éducation, environnement. Les mécanismes d'empowerment se sont diffusés et imposés dans des politiques d'aménagement du territoire désormais plus participatives. Une culture solidaire est portée fortement par certains groupes sociaux. Le système national de protection sociale a pu s'appuyer sur ce courant pour ré-instituer son rôle dans la société, en tant que pilier de la cohésion sociale et pas seulement en tant que pôle de services. La prévention des exclusions et l'investissement social sont désormais des principes structurants pour toutes les politiques publiques. L'espérance de vie autonome et en bonne santé progresse et des actions volontaristes sont mises en place pour que les progrès scientifiques et techniques bénéficient aux différentes classes sociales.

Dans les associations, les valeurs humanistes et solidaires assumées sont rendues plus audibles dans le débat public. L'innovation est remobilisée, la prospective se développe et produit des effets pratiques : les potentiels mieux identifiés sont inventoriés, valorisés, traduits en objectifs politiques, stratégiques et opérationnels afin d'avoir une meilleure portée concrète, individuelle et collective. On observe entre autres une transformation profonde des modes de participation, notamment par l'effet progressif du courant d'affirmation de la personne, qui valorise non seulement l'usager détenteur de droits mais aussi l'usager citoyen. Les conceptions du travail – salarié, bénévole, volontaire – se renouvellent et des recherches multiples nourrissent la construction de nombreux référentiels d'action pour la gouvernance, les ressources humaines, le partenariat Cette phase d'émulation prometteuse pose la question de l'équilibre à trouver entre innovation, structuration et consolidation.

Après une séance plénière d'ouverture où les scénarios ont été présentés aux Congressistes, le vote à main levée a certes montré une tendance dominante pour le scénario du rebond, mais aussi une réelle inquiétude autour du scénario de la dislocation sociale et, de manière plus restreinte, des votes tablant sur le scénario de la gestion, celui de l'inertie et du compromis permanent, ou enfin celui de la critique sociale. Ce vote n'a bien sûr pas de valeur statistique, mais illustre qu'une

perspective globale peut être adoptée afin de mobiliser les potentiels tout en dépassant les insuffisances et les risques.

2-2 Les scénarios pour orienter l'action : l'enjeu des leviers

Les pistes à reprendre au niveau de l'action, à partir des orientations portées par les scénarios, ont été esquissées lors de la séance de clôture du Congrès par les discours respectifs du directeur général et du président de l'Uniopss, à qui la réflexion des participants (dans les ateliers de travail, les « agoras ») avait été au préalable restituée. En reprenant a posteriori les contenus des séances plénières et des agoras, il est possible d'identifier des leviers pour agir en tablant sur trois grands domaines d'action, respectivement la mobilisation pour la cohésion sociale, la transformation des politiques publiques et l'évolution de la pratique associative¹⁵⁴.

(1) Mobiliser pour la cohésion sociale

Comme lors des Congrès précédents, les travaux du 32^{ème} Congrès de l'Uniopss ont mis en avant les risques de dislocation sociale liés à l'exclusion, conjugués aux facteurs spécifiques découlant d'un monde ouvert et des conflits qui le traversent. La trame du Congrès, de sa préparation au déroulement de l'événement lui-même, tend à mobiliser de manière plus déterminée autour de la cohésion sociale : l'action en ce sens serait en d'autres termes un levier prioritaire, une sorte de centre de gravité autour duquel concevoir les politiques publiques et les modalités de l'action. « Au moment où l'on parle d'une solidarité qui s'étioule, notre levier sera notre détermination à être acteurs des mutations, en portant les valeurs fortes de la démocratie et des solidarités comme fondement de la cohésion sociale » (Jacky Decobert, 31 mars). « Le souffle associatif et la proximité avec les personnes sont pour nous absolument indispensables pour que notre société reste fraternelle et solidaire - elle est en danger à cet égard aujourd'hui - et qu'elle trouve des voies d'évolution soutenues et non pas combattues par les gens. Notre espoir est que ce congrès trace des pistes pour un avenir conforme à nos valeurs, c'est-à-dire d'abord le respect de la personne humaine, de toutes les personnes humaines ». (Olivier Hammel, 30 mars).

¹⁵⁴ *Témoignages au congrès de l'Uniopss de Vincent Aussilloux chef du département économie et finances de France Stratégie ; Jean-Claude Barbier sociologie, directeur de recherche au CNRS membre du conseil de prospective de l'Uniopss ; Jacky Decobert membre du bureau de l'Uniopss ; Carole Delga Présidente de la région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées ; Patrick Dontreligne, Président de l'Uniopss ; Marek Halter, écrivain ; Olivier Hammel, président de l'Uniopss Grand Sud ; Robert Lafore, professeur de droit public à l'IEP de Bordeaux et président du conseil de prospective de l'Uniopss ; Jean Louis Laville, sociologue , économiste et professeur au CNAM ; Maryse Lépée, vice-présidente de l'Uniopss ; Sylvie Mathieu, directrice de l'Uniopss Lorraine ; Jean-Jacques Morfoisse, directeur général adjoint de l'ARS Languedoc Roussillon Midi Pyrénées ; Henry Noguès, professeur émérite à l'Université de Nantes, membre du conseil de prospective de l'Uniopss ; Odile Quintin, ancienne directrice de la commission européenne ; Ghiles Sabli, cofondateur du collectif Luttopia ; Philippe Saurel, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole ; Jean-Philippe Turpin, directeur du centre d'accueil de demandeurs d'asile de la Cimade à Béziers ; Claudine Vassas Mejri, vice-présidente du conseil départemental de l'Hérault ; Jean-Philippe Vinquant, directeur général de la cohésion sociale. A retrouver dans les actes du Congrès sur www.uniopss.asso.fr*

(2) Poursuivre la transformation des politiques publiques

Toujours dans la continuité des précédents Congrès, le Congrès de Montpellier a focalisé sur les politiques publiques, soulignant une fois encore les effets négatifs de leur segmentation. Les travaux convergent, dans cette perspective, sur des points essentiels autour desquels une perspective d'amélioration pourrait être portée.

L'enjeu est de travailler en amont **les facteurs structurels qui ont un effet sur la situation sociale**, et pas seulement sur des politiques de protection sociale conçues dans une optique de réparation, avec notamment les défis de l'emploi, du développement économique, et de l'aménagement du territoire en équipements sociaux. Ce sont des axes majeurs de politiques publiques abordées de manière plus transversale, plus coopérative aussi, pour mieux agir à moyen terme, comme l'ont illustré de manière convergente les représentants des pouvoirs publics (Jean-Philippe Vinquant, Carole Delga, Claudine Vassas Mejri, Philippe Saurel, Jean-Jacques Morfoisse).

Aborder **la construction de l'avenir** comme un levier suppose de concevoir à moyen terme – anticiper et investir – et de mettre en débat les options alternatives. « Il y a des déterminismes très importants et massifs, dont l'évolution européenne et les interdépendances européennes, par rapport auxquelles on a du mal à se situer et en même temps on est dans des sociétés où l'on fait appel aussi à la créativité des acteurs, à leur mobilisation. (...) Il y a une inconnue sur l'évolution globale. Est-ce que les expériences de bas niveau (...) ont une portée de transformation globale ? On n'en sait rien. La position la plus rationnelle, c'est de mobiliser ses ressources là où on est et de tenter de prendre en main les problèmes, de produire et rechercher le bien commun (...). Même si on peut tous être extrêmement frustrés de la situation sociale que nous vivons, il y a quand même un corps social constitué et les associations en sont la preuve vivante, c'est une force pour changer et influencer notre avenir ». (Vincent Aussilloux, 30 mars).

Le levier de l'intelligence collective semble alors déterminant pour dépasser l'effet de sidération que peut générer le contexte et agir « avec des gens qui, peut-être, ne savent pas grand-chose, savent plus ou moins des choses, mais se donnent les moyens de gagner en intelligence collective à des niveaux extrêmement divers. (...) Les acteurs impliqués ont des possibilités, des impasses, etc., qui leur étaient inconnues au départ. C'est parce qu'ils se sont lancés dans le processus que les choses s'éclairent. Ils trouvent parfois, même très souvent, ce qu'ils ne cherchaient pas ». (Robert Lafore, 30 mars).

Les territoires, comme lieux de cohérence et de participation, demeurent un levier central. Dans ce cadre semblent en effet pouvoir se rejouer une construction plus coopérative des politiques publiques - parcours, transversalité - et la construction d'une concertation plus concrète, avec les personnes comme avec tous les protagonistes de l'action sociale.

Un véritable levier réside enfin dans **le soutien à l'initiative et à l'innovation** dont peuvent découler des marges de manœuvre, comme l'illustrent les expériences en Uriopss – le projet Sailor en Lorraine ou le laboratoire d'innovation en Poitou Charente - autour des réponses technologiques et numériques face aux enjeux du vieillissement de la population.

La question qui se pose d'une manière générale, et de manière encore plus aigüe au sujet de ce thème des politiques publiques, est celle de **la fonction du discours public** : lors du Congrès, les intervenants représentant les pouvoirs publics ont assez largement souligné la nécessité de politiques concertées avec les acteurs associatifs, mieux coordonnées sur le territoire entre les différents représentants des collectivités publiques, permettant d'investir tout en soutenant l'innovation. Ces orientations, qui semblent tracer une ligne de crête à laquelle ne correspondent pas exactement les pratiques des décideurs, peuvent de ce fait être reçues comme un simple leurre : les propos en tribune masquent la réalité d'une impossibilité de faire autrement que le court terme, la régulation comptable, la fragmentation des dispositifs, quelles que soient les analyses opérées sur le fond. Elles peuvent aussi être lues comme une orientation structurante qui, sans parvenir à transformer à court terme toutes les modalités de l'action publique, participe néanmoins de l'institutionnalisation progressive d'un changement de paradigme : elle ne peut avoir d'effets mécaniques ou magiques, mais procède néanmoins d'une évolution de la culture publique. Dans le cas précis du Congrès de mars 2016 et du point d'étape qu'il peut constituer dans la chaîne chronologique, on peut laisser la question entièrement ouverte, dès lors que devaient se tenir, un an plus tard, l'élection présidentielle puis les élections législatives, potentiellement facteur de discontinuité dans les politiques publiques.

(3) Réaffirmer un rôle d'acteur.

Le Congrès de Montpellier a consolidé, par ses contenus, l'affirmation régulière par l'Uniopss d'un rôle possible des associations, autrement dit le refus d'une posture purement critique ou attentiste.

La démarche prospective, mise en lumière en ouverture du Congrès avec les scénarios et portée par différents témoignages (films introductifs, témoignages en Agoras) est partie

intégrante de l'affirmation de ce rôle d'acteur, avec sa capacité à construire de l'intelligibilité, du sens commun (en termes de sens partagé), des marges de manœuvre, une force de proposition alternative.

L'action politique, avec sa dimension critique – savoir dire non – demeure centrale pour agir sur les effets de système qui génèrent l'exclusion. Il faut pour cela maintenir une capacité d'analyse globale, pour comprendre les grands déterminants et tenter, comme l'a proposé Jean-Louis Laville lors de son intervention, d'aborder le tournant du 21^{ème} siècle en dépassant le dualisme marché-Etat social qui a structuré le 20^{ème} siècle ; les associations doivent pour cela se réaffirmer comme acteurs alternatifs en économie, acteurs des solidarités et de la démocratie.

Réinvestir les potentiels de l'association suppose aussi de **revisiter la gouvernance**, de **développer la participation interne**, de **soutenir l'engagement de tous** - administrateurs, bénévoles, salariés – et de porter des processus de changement et de créativité.

Il s'agit pour cela aussi **d'amplifier l'action collective** et de co-élaborer des réponses plutôt que de basculer dans des pratiques de concurrence finalement très coûteuses. Une clé réside, selon les conclusions du Congrès, dans le rôle des unions et fédérations, dont l'ambition devrait être d'amplifier une capacité d'agir en commun, autour de valeurs partagées.

2-3 En surplomb de l'action, l'enjeu de la doctrine

Au-delà des leviers, qui relèvent de l'action, l'enjeu qu'illustrent les travaux de ce Congrès est celui des conceptions de référence, autrement dit des fondements nécessaires pour asseoir les choix sur des orientations et des principes structurants. Il s'agit de se situer dans le débat d'idées sans évacuer les choix en valeurs. Au-delà de l'apparente neutralité des options à l'ère de la suprématie rationnelle et managériale (même en politiques publiques) des orientations potentiellement très différenciées se profilent en effet ; d'où l'importance pour l'Uniopss de se situer clairement dans le débats d'idées. Les Congrès, les publications, les plateformes, sont des temps forts par lesquels, à échéances régulières, la doctrine se matérialise et repose son encastrement dans des contextes spécifiques : une échéance électorale, une configuration économique et sociale. La plateforme pour les élections 2012 avait ainsi permis à l'Uniopss de rappeler ses partis pris, en dehors du débat politique, mais bien dans une perspective « politique » au sens de choix pour la société. La conjonction d'un Congrès prospectif et de la parution du livre piloté par le conseil de prospective de l'Uniopss a fourni en 2016 le matériau d'une remise en perspective de cette « doctrine ». Alors que certaines lignes de force demeurent structurantes, d'autres points semblent relever d'une

assise plus incertaine. La complexité des sujets et la traduction délicate des analyses spécialisées en éléments de débat général participent de la difficulté de cet exercice d'affirmation doctrinale.

(1) La doctrine de la cohésion sociale face au défi de la diversité, du développement durable, des sciences et techniques ?

Dans sa plateforme 2012 l'Uniopss affirmait que « la société est un bien commun dont la finalité doit être l'Homme et non la richesse, la participation de tous plutôt que l'exclusion et la division. Cette société à construire suppose un projet pour « vivre ensemble », dans lequel chacun puisse se reconnaître, être reconnu, s'impliquer. Ce défi pour les années à venir concerne tout à la fois les rapports entre l'économie et la société, les fondements du lien social, le rôle de la protection sociale, la conception des politiques publiques et le fonctionnement même de la démocratie ». Cette option centrale se retrouve en 2016 dans le livre porté par le conseil de prospective de l'Uniopss¹⁵⁵ qui, comme le souligne en conclusion Dominique Balmay, recouvre des options politiques et sociétales et une philosophie politique anciennes. Au-delà de la diversité des auteurs, le livre est porté par un socle commun de valeurs. Les valeurs républicaines sont à remobiliser pour dépasser les courants individualistes, retrouver des cadres collectifs (les institutions publiques, mais aussi les associations...) et aussi redonner sens au droit, dilué dans la prolifération des normes comme dans une logique contractuelle qui le conditionne souvent à des contreparties (comme dans le cas de l'activation). Recomposer des repères collectifs suppose de baliser la place de l'économie, de considérer les enjeux sociaux pour eux-mêmes et aussi de construire un plan d'ensemble pour la protection sociale : l'enjeu serait de combiner les solidarités publiques et privées, en évitant le clivage entre un segment solvable laissé au marché et un socle minimal pour les moins fortunés. Enfin la mobilisation du potentiel des associations de solidarité suppose de dépasser une logique de production de services (comme peut le caricaturer le courant du social business) pour se situer clairement au niveau du lien social comme finalité véritable. La prise en compte globale de la personne suppose de dépasser la régulation d'un panier de prestations (pour l'utilisateur client) pour réinscrire clairement la perspective de choix collectifs « porteurs de solidarités et de fraternité ».

Les travaux du Congrès 2016 ont confirmé cette priorité pour la cohésion sociale tout en montrant comment le socle construit de longue date est déstabilisé par des questions émergentes, moins balisées et pourtant critiques, comme la diversité, le développement durable et les sciences et techniques. Alors que la complexité ou la technicité pourraient mettre le simple citoyen hors-jeu, des références semblent déjà en travail dans les pratiques, d'où le projet de conjuguer des

¹⁵⁵ Refonder les solidarités – les associations au cœur de la protection sociale. Uniopss. DUNOD 2016

savoirs construits « scientifiquement » et des terrains concrets d'action sociale, qui sont eux-mêmes producteurs de savoirs, dans une double dynamique entre le « terrain » et la « montée en généralité ». (Robert Lafore « Refonder les solidarités ». Introduction).

Ainsi, comme le soulignait Marek Halter au congrès, **la diversité** supposerait une autre approche, dans un monde qui va beaucoup plus vite et peut nous sembler étranger. « Chaque fois, quand le monde arrive chez vous, qu'est-ce que nous faisons ? Nous nous cachons derrière l'identité. La seule idéologie qui prime aujourd'hui en France, c'est une solution identitaire. (...) On a réfléchi, on a essayé de répondre de manière très limitée aux problèmes qui se posent. C'est vrai que nous avons oublié que la France, c'est la diversité. (...) Il faut inventer une forme d'humanisme, qu'on n'a pas connu, qui est diversifié. La France a changé. Et ce changement, il faut le prendre en considération. (...) Il y a des communautés en France. On dit : les terrains perdus de la République. Pas du tout, ils ne sont pas perdus. C'est que nous ne nous intéressons pas à ces gens, on ne va pas leur parler, on ne lit pas leur livre. Qui a lu le Coran ? Et pourtant, le Coran reprend ce qui est écrit dans les Evangiles, dans la Bible, on retrouve les mêmes personnages. On ne peut pas inventer mieux que ça. Aucun écrivain n'a trouvé mieux que ça. Il faut s'intéresser à eux. Et là, les associations peuvent jouer un rôle extrêmement important ».

Dans le champ des **sciences et techniques**, entre les connaissances qui font défaut, les pouvoirs découlant du savoir et la puissance des lobbies quand de nouveaux marchés sont en jeu, il peut sembler impossible de prendre part aux décisions pourtant déterminantes pour la société. Des praticiens, au contraire, ont choisi de s'inviter au débat, avec leur légitimité d'action et leurs convictions. « Si la filière Silver economy est un enjeu de développement économique, elle est avant tout un enjeu humain qui doit permettre à tous et toutes d'accéder à des services et des établissements modernes, innovants, et permettant tant pour les personnes accueillies que pour les professionnels, d'améliorer leur autonomie, leur quotidien. (...) Il faut pour cela travailler sur nos conceptions de l'action sociale et du travail social, accompagner les équipes au changement, construire de nouvelles formations pour de nouveaux métiers. Il nous faut aussi ouvrir le dialogue, pour co-construire de nouveaux projets, de nouveaux services, avec des établissements, les institutions publiques, le monde de la recherche, l'entreprise et inventer des modes de coopération au service de véritables parcours d'autonomie citoyens et apporter une plus-value humaine, en particulier pour certains métiers dévalorisés à ce jour. (...) L'innovation technologique ne peut se faire qu'en repensant l'innovation sociale, les usages, l'éthique, la personne, les personnes, comme étant l'enjeu de cette société réinventée ». (Sylvie Mathieu, 31 mars).

Le **développement durable**, comme l'a résumé l'agora sur sa place dans le secteur social, médico-social et sanitaire, s'articule autour des trois piliers de l'environnemental, de l'économique et du social. Le projet d'une meilleure santé publique questionne notre capacité collective à réduire les impacts environnementaux des activités des associations ; il suppose une stratégie de petits pas, en faisant des choix progressifs pour la politique d'achats, ses transports, son bâti, son inscription territoriale, avec la promotion des circuits courts et les partenariats locaux. Le développement durable « nous ramène aux enjeux éthiques de notre inscription dans l'économie sociale et solidaire, avec la question de la place que nous pouvons faire à l'écologie ou à l'économie circulaire » (Jacky Decobert, 31 mars). Il s'agit aussi de mettre le cap sur la soutenabilité de nos choix pour le système de protection sociale. Il s'agit enfin des relations entre les générations et de la transmission.

L'affirmation de la cohésion sociale comme question première, même inscrite de longue date dans la trame des positions fondamentales de l'Uniopss, doit donc parvenir à englober, dans ces trois domaines au moins, des questions nouvelles. Le projet de société médiatisé début 2017 montre, dans le prolongement du Congrès 2016, que cette intégration est progressive. Sans nommer explicitement le développement durable, il se situe néanmoins dans son esprit en mettant le développement humain au cœur des priorités : il exprime « la volonté de vivre dans une société où l'économie peut être sociale et solidaire et dans laquelle les besoins de la personne humaine restent au cœur du système à adopter ». Le projet de société aborde l'accueil des migrants comme composante de la solidarité en actes, principe fondamental : sans suppléer aux exigences de la solidarité nationale et internationale, « les associations peuvent démontrer leur soutien sur le terrain, la multitude d'initiatives solidaires portées par nombre de citoyens ». Enfin, il aborde l'enjeu des sciences et techniques sous l'angle du numérique, autour de l'accessibilité de tous aux progrès attendus dans le domaine de la santé, de l'accompagnement des personnes âgées ou du handicap. Les jalons d'un réajustement de la « doctrine » de la cohésion sociale de l'Uniopss au contexte de la société du début du XXI^e siècle semblent ainsi déjà partiellement posés.

(2) De la lutte contre l'exclusion à la mobilisation pour la justice sociale ?

Les travaux du Congrès 2016 ont mis en évidence la question d'une opposition plus radicale peut-être aux choix qui font perdurer l'exclusion. Plusieurs paroles publiques ont, en effet, pesé en ce sens.

Il s'agit ainsi de « résister, encore et toujours, en permanence, aux tentatives consistant à remettre en cause nos politiques de protection sociale et de solidarité : savoir dire non, savoir refuser. Telle est la posture que nous devons adopter courageusement quand les droits des plus démunis sont remis en cause ». (Maryse Lépée, 31 mars). Cet axe critique rejoint la ligne portée par le président de l'Uniopss : notre projet consiste plutôt à « définir nous-mêmes quel type de société nous voulons, quelles valeurs ne sont pas négociables, quelles priorités nous privilégions » et quels défis relever « pour agir et vivre ensemble, à partir de notre démarche associative » (...). C'est ensemble, politiques, administrations, associations, sans oublier les personnes elles-mêmes, que nous trouverons la voie étroite mais réelle d'une sortie de crise et l'élaboration d'une société où les personnes les plus démunies ne seront pas la variable d'ajustement, mais le point central de notre système social et démocratique ». (Patrick Doutreligne, 30 mars).

Une question centrale demeure : celle des droits élémentaires à sécuriser en amont « avant de parler de la participation des publics dits accompagnés ou défavorisés. Ces individus ont des besoins, ils sont dans une logique de survie : un individu qui ne peut pas accéder pleinement à l'alimentation, à la santé, au travail, au logement, à la culture, est soumis à une précarité qui l'empêche d'aller plus loin. Tant que ces paliers ne sont pas passés, l'anticipation, l'investissement dans la société civile et la participation citoyenne sont quand même difficiles. (...) . La première chose sur laquelle on s'est penché, c'est donc l'accessibilité à ces besoins fondamentaux. (...) Tant que ça, ce n'est pas atteint et centralisé dans un même espace pour éviter toutes sortes de démarches administratives, de courir dans les centres urbains pour accéder à tel service, on estime que le reste est quand même difficilement atteignable, voire doucement idéaliste ». (Ghiles Sahli, 31 mars).

Les enjeux sont également politiques, à un niveau « macro », comme l'a illustré le représentant de France Terre d'Asile au sujet de la politique d'accueil des migrants. « Dans la convention de Dublin, convention signée par les Etats européens, on dit qu'un demandeur est censé faire une demande d'asile dans l'espace Schengen, et ce dans le premier pays dans lequel il rentre. C'est respectable, on comprend la philosophie, mais aujourd'hui, il y a une injustice criante selon les Etats européens. (...). On va très loin dans l'externalisation de la demande d'asile et cela nous pose un certain nombre de problèmes de fond, des problèmes éthiques sur qui doit s'occuper de la demande d'asile des réfugiés. Certes, les valeurs de l'Europe sont bien ancrées, mais il faut voir comment tout cela est mis en place en pratique ». (Jean-Philippe Turpin, 30 mars).

La doctrine semble finalement osciller entre une position radicalement critique et une approche plus nuancée. Le projet de société affiché début 2017 contient en tout état de cause des contenus de critique aigüe, avec notamment un paragraphe entier sur le thème « le partage des richesses n'a jamais été aussi inégalitaire ». Sa ligne de force – « Remettons la solidarité au cœur de la société » - boucle un positionnement qui assume une posture décalée de celles que reprend le débat public général, pour tenter que ce dernier la prenne en compte.

(3) Solidarités et coopérations : alternative ou antidote à la concurrence ?

Le congrès 2016 a proposé une lecture critique du référentiel des politiques publiques. Il s'est notamment penché sur le principe de concurrence comme facteur d'émulation : celui-ci structure de longue date les politiques publiques et plus largement des relations entre protagonistes d'un champ donné (la santé, les politiques de l'autonomie, ...), mais semble aujourd'hui questionné, d'autant que d'autres modes de régulation semblent pertinents.

Ainsi la construction d'une visée à moyen terme, comme en témoignent les travaux de France Stratégie avec l'élaboration des indicateurs complémentaires au PIB, suppose « une concertation publique et citoyenne la plus large possible » (Vincent Aussilloux, 30 mars). De même les priorités des politiques publiques sont à définir dans les rouages de coordination et de concertation prévus : programmes de lutte contre la pauvreté, politiques de l'autonomie, priorités de santé, extension de la logique des parcours, affirmation des territoires de projets, politiques d'innovation autour de la silver economy, ..., sont autant d'exemples illustrant le facteur essentiel de la capacité des acteurs – pouvoirs publics, entreprises, chercheurs, représentants de la société civile – à s'entendre sur des orientations et assumer des arbitrages collectifs permettant de servir l'intérêt général.

Il faut aussi remonter aux principes mêmes de la régulation et appréhender la complexité de l'expression de la demande sociale. « Bien sûr il faut chercher à rationaliser, mais ce n'est pas de l'industriel, on est dans du sur-mesure, avec une production ultra-micro-locale, puisque c'est autour de et avec la personne que cela se construit (...). C'est du tricotage relationnel, difficile à standardiser ». On a autrement dit la responsabilité partagée dans la construction de l'offre. Et « ce n'est pas la mise en concurrence qui donne forcément les meilleurs résultats ». (...) « En tant qu'économiste je sais qu'on ne peut pas se permettre de gaspiller l'argent public donc je ne suis pas opposé à la performance, mais il faut qu'elle ait du sens (...). Quelle est la performance par rapport à une toilette d'une personne âgée ? La solution la plus simple est de faire la toilette à la place de la personne. La solution la meilleure, c'est de l'accompagner, de l'aider à la faire, mais ça

prend plus de temps. Si le critère, c'est uniquement la rentabilité, on ne va pas le faire : on a besoin de performance, mais d'une performance axiologique. » (Henry Noguès, 31 mars).

Dans cette perspective se pose aussi la question du principe de solidarité dans le socle des politiques publiques. Comme le soulignent Jean-Claude Barbier et Henry Noguès (« Refonder les solidarités » chapitres 1, 2, 3) le système de protection sociale français, avec 715 milliards d'euros (1/3 du PIB), est un ensemble complexe de solidarités et de médiations, avec des assurances sociales, des interventions publiques mais aussi des individus, des familles et des entreprises, dont la logique d'ensemble disparaît derrière des analyses tronquées, où les représentations négatives dominent (coûts de la protection sociale, frein à l'emploi, inefficacité, ...). On voit peu à peu s'effacer le principe de catégories suffisant à garantir des protections assises sur des droits (vieillesse, maladie, grossesse, chômage, ..) et le principe de solidarités collectives comme facteur de progrès social ; dans le schéma de l'activation, l'allocation doit produire l'employabilité et exige en outre l'effort pour l'insertion. Cette évolution va de pair avec un courant de séparation potentielle entre une sphère renvoyée au marché (donc une meilleure couverture pour les plus hauts revenus) et une sphère publique recentrée sur l'assistance. Mais on oublie alors que la protection sociale a résisté, s'est adaptée au fil de réformes et a, sur longue période, joué un rôle fondamental d'amortisseur social. Ainsi la soutenabilité du système suppose avant tout des choix éthiques et politiques - quelles orientations pour la société, quels critères de justice sociale, quels arbitrages - pour porter de manière cohérente les composantes du « welfare-mix ». Plutôt que de renforcer la technocratie la priorité serait, pour Robert Lafore et Dominique Balmary, de remobiliser une longue tradition de démocratie sociale (qui peut aujourd'hui s'enrichir de la participation des usagers) et de ré instituer des principes fondateurs – solidarité, participation démocratique – par la médiation d'institutions mieux reconnues.

Ces différentes contributions colorent finalement le Congrès 2016 d'une tonalité critique marquée au sujet de l'application du référentiel marchand aux politiques publiques. Elle débouche sur une orientation tout autre, qui voudrait que les politiques publiques soient repensées autour des finalités de l'approfondissement démocratique et de la construction des solidarités. Cette ligne de force est explicite dans le projet de société porté en 2017 qui affirme en premier lieu que « les associations réunies au sein de l'Uniopss sont garantes du lien social et de la vigueur de notre démocratie ».

(4) Entrepreneuriat ou retour sur l'associationnisme ?

Après l'ère de l'affirmation gestionnaire semble se poser la question d'une perspective renouvelée, où la dimension entrepreneuriale devrait trouver un meilleur équilibre avec la dimension politique.

De fait la loi ESS du 31 juillet 2014 comme le rappellent Edith Archambault et Jean-Michel Bloch-Lainé (« Refonder les solidarités» Chapitre 11), est un tournant majeur après un long processus remontant pour une part à l'histoire sociale du XIX^e siècle, avec des avancées et des reculs, puis une remontée en puissance à partir des années 70. Votée presque à l'unanimité, elle traduit un consensus politique large, probablement influencé par l'urgence d'une réponse à la crise économique et à la situation de l'emploi ; elle reconnaît la liberté d'entreprendre dans un but autre que la recherche de profit, et ce pour les associations, les coopératives et les mutuelles, mais aussi pour les entreprises de statut commercial qui respectent les principes cardinaux de l'ESS : but autre que le partage des bénéfices, gouvernance démocratique, lucrativité limitée. Mais elle est porteuse de défis majeurs autour du périmètre de l'utilité sociale, de la concurrence entre acteurs de l'ESS et du risque de marchandisation des services sociaux, qui tous supposeront une clarification des positions.

Certaines analyses sont particulièrement critiques. Ainsi, dans la perspective associationniste résumée par Jean-Louis Laville et Anne Salmon (« Refonder les solidarités », Chapitre 10) le projet fondamentalement politique de l'association porte une conception alternative de l'économie et de la société. Il se heurte au mouvement néolibéral observé notamment dans les rapports avec les pouvoirs publics, où la régulation concurrentielle (appels d'offre, concurrence par les prix, neutralité de statut des opérateurs, transformation de l'Etat lui-même avec la RGPP) a progressivement supplanté la régulation tutélaire installée dans les Trente glorieuses (marquée par les normes d'intervention selon les publics, la technicité du travail social, le formalisme de la contractualisation). De ce courant néolibéral découle non pas tant un effet de substitution (où les associations seraient le cheval de Troie du désengagement de l'Etat) mais plutôt une réduction du social à la marge des segments que le marché prend en compte ; le social business produit la fragmentation des réponses (selon les causes choisies par les « investisseurs ») et appauvrit l'innovation sociale, la vitalité démocratique et les dynamiques sociales. Mais les associations font preuve d'une capacité de résistance, observable en France comme à l'échelle internationale, avec de nouveaux répertoires d'action publique, des pratiques alternatives en économie, reliées au renforcement du lien social et de la pratique démocratique (Jean-Louis Laville, 31 mars).

En amont de cette question du rapport à l'économique se pose celle de la conception même de la politique. Comme le rappelle Joël Roman, (« Refonder les solidarités », chapitre 9) la culture politique française demeure influencée par l'idéal des Lumières et la marque jacobine, où l'Etat central est le garant de l'intérêt général et où les corps intermédiaires sont largement suspectés et contenus. Mais la notion de société civile a été progressivement réhabilitée dans les conceptions de la vie politique et de la démocratie, soulignant la vitalité de la société indépendamment de la tutelle de l'Etat. Différents facteurs se conjuguent pour cela : l'Etat lui-même questionne ses pratiques et l'on voit se consolider la perspective d'une co-construction des politiques publiques ; parallèlement la démocratie participative est d'autant plus valorisée que la démocratie représentative est discréditée. Pourtant les défis à relever sont nombreux. Les pouvoirs publics demeurent ambivalents et ramènent souvent les associations au rôle d'opérateur, sans considération ni soutien pour leur rôle politique, leur capacité d'innovation, ou encore les conceptions alternatives du travail que de fait elles promeuvent, en conjuguant salariat, volontariat et bénévolat. En interne, parallèlement, les associations font face à l'exigence d'importantes adaptations, pour consolider leur ancrage dans le tissu local, pour développer une gouvernance permettant une pratique démocratique plus ouverte, porter une attention spécifique à la parole des plus en difficulté - ceux qui accèdent le moins aux rouages politiques et au fonctionnement de la démocratie -, et enfin pour construire des principes de gestion qui portent le projet politique et assurent sa viabilité.

Alors que les mouvements citoyens se sont développés sous des formes diverses, alors que parallèlement les acteurs économiques se diversifient, les associations peuvent-elles incarner une capacité spécifique à vivifier tout à la fois la démocratie et l'économie ? Dans le contexte de l'institutionnalisation de l'ESS par la loi de juillet 2014 (dont toutes les conséquences ne sont pas déjà mesurables), la doctrine de l'Uniopss semble quelque peu déstabilisée : elle affirme clairement, dans son projet de société 2017, que « l'économie peut être sociale et solidaire », dans une société où « les besoins de la personne humaine restent au cœur du système à adapter ». La réflexion semble toutefois encore inaboutie, comme en témoigne par exemple un numéro spécial de la revue Union sociale de l'Uniopss qui, en juillet 2017, titre sur des frontières qui restent floues entre les associations et les entreprises sociales.

(5) La personne au centre ... d'une construction collective ?

Comme le résume Robert Lafore (Refonder les solidarités, chapitre 13) un nouveau paradigme pour l'action sociale relie l'utilisateur, la personne, le citoyen. Le droit de l'utilisateur porté par la loi du 2 janvier 2002 ne fait qu'inscrire dans l'action sociale des mutations concernant l'ensemble de

l'action publique. L'affirmation d'un socle plus large de droits fondamentaux est le premier élément marquant du changement de cadre conceptuel présent via des droits spécifiques (droit de la famille, droit au logement, droit de l'insertion, droit à la compensation du handicap ou de la perte d'autonomie,...). Il relève aussi de références générales, comme le principe de non-discrimination, ou un principe d'inclusion qui devrait dans l'idéal permettre au bénéficiaire, par le double jeu de prestations spécifiques et d'institutions collectives plus inclusives, le retour au droit commun (dans le logement, la santé, l'emploi, la culture, les loisirs, ...). Les modes traditionnels d'intervention sociale sont donc pris à contrepied : ils étaient largement issus du modèle de la technobureaucratie française, centralisé, reposant sur des catégories administratives spécialisées, traduites en autant de réponses spécifiques : droits, établissements et services, professions ; ils changent radicalement de logique en remettant l'utilisateur au centre (et non plus en bout de chaîne) de l'organisation d'ensemble. Passer d'une logique de l'offre à une logique de la demande suppose donc de mettre en place d'autres régulations : on passe du vertical/sectoriel au réticulaire, transversal et territorialisé.

Le défi n'est pas seulement celui de l'organisation adéquate, mais aussi celui de la capacité à instituer, dans des structures collectives, pour dépasser la simple convergence des individualités qui ne peut suffire à construire l'intérêt commun. « La grande question, sans nier les conflits et les différences au sein de la société, est de considérer qu'il y a entre nous des interdépendances, autrement dit, dans une certaine mesure, que tout le monde dépend un peu de tout le monde. Et c'est un rôle des associations, au fond, que de faire prendre conscience des interdépendances, de ce qui nous lie, des liens qui nous fédèrent, des questions qui nous sont communes et de la capacité à construire un monde vivable. C'est le processus institutionnel lui-même (...) vu par le doyen Maurice Hauriou, qui avait construit sa théorie des institutions : faire du projet collectif, c'est-à-dire nommer les interdépendances, les appréhender, les assumer, leur donner un sens, et en faire dériver des actions collectives, des façons collectives de s'organiser » (Robert Lafore – 30 mars).

Ainsi les transformations concrètes des droits et des pratiques questionnent aussi les conceptions d'ensemble, en partie instables, du rapport entre l'individu et le collectif, qui occultent souvent la question des institutions et oscillent entre une perspective utilitaire, où le client souverain achète au juste prix des prestations à la qualité normée, et une perspective citoyenne, où la compensation des handicaps ou des difficultés sociales permet de restaurer des capacités autonomes, non seulement pour être un acteur économique à part entière mais aussi pour s'inscrire dans la société.

Les lignes structurant les positions de l'Uniopss depuis la fin des années 90 autour de l'affirmation de l'usager (portées notamment à partir de 1995 autour de la rénovation de la loi sur les institutions sociales de 1975) semblent ainsi en recomposition : le thème de « la personne fragile » semble désormais problématique car il recouvre certes l'exigence de droits et de protections spécifiques, mais relève aussi d'une forme de condescendance, alors que finalement la véritable émancipation serait l'accès pour tous aux droits de tous. La promotion des droits de la personne, avec des avancées indéniables mais aussi une transformation par la logique du client consommateur, débouche sur un autre pan de la réflexion, celui des dynamiques collectives, de l'inscription dans la société, des cadres sur lesquels elle peut s'appuyer. Sans poser explicitement la limite des droits considérés uniquement comme individuels, le projet de société médiatisé par l'Uniopss en 2017 conjugue cela étant les différentes composantes de cette recomposition : il pose l'exigence de « l'accès de tous aux droits de tous », celle de « la participation de tous à un projet commun » et enfin souligne le rôle des associations, dont les fonctions « n'ont jamais été aussi essentielles dans l'équilibre de la société » du fait de l'attention qu'elles portent aux personnes les plus faibles, en précarité sociale, malades, âgées, ou en situation de handicap ». Elles doivent à ce titre « être reconnues comme acteurs du développement économique et social pour tous ».

(6) Une autre visée pour l'Europe ?

Le Congrès 2016 a été pour l'Uniopss un temps de réaffirmation du positionnement ancien sur les enjeux européens, avec la revendication d'une Europe plus sociale, plus solidaire, point d'appui pour un approfondissement de la démocratie. L'éclairage apporté sur la question spécifique des migrations a débouché sur la question des solidarités.

« L'Europe n'a jamais été confrontée à une crise aussi profonde, qui unit une crise économique qui n'est pas terminée et une crise des valeurs. Elle n'a jamais été confrontée à ce que nous connaissons en matière de géopolitique, l'afflux des réfugiés et des migrants ». Il demeure alors indispensable d'utiliser tous les potentiels qu'elle offre – notamment tous les fonds européens – mais aussi de se déplacer sur le terrain des choix politiques, « de maintenir la pression politique pour faire honte aux dirigeants sur toute cette notion des valeurs et sur le développement d'une vraie Europe solidaire : ce n'est plus une Europe sociale mais une Europe d'accueil ». (Odile Quintin, 30 mars)

La perspective européenne semble de fait demeurer une question critique et pour une large part incertaine, notamment au sujet de la protection sociale ; la relance de l'intégration européenne n'a pas eu lieu, le développement du marché et du ciblage est réel dans plusieurs pays, avec pour

certaines une dégradation de la situation sociale, mais on ne peut pour autant affirmer qu'un scénario domine. Un niveau essentiel, en définitive, est celui des choix et des principes, comme le met à jour la question des migrants, avec les différences de valeurs que traduisent les positions des pays européens. L'enjeu des valeurs d'ouverture et d'accueil n'est pas celui des seules politiques publiques mais celui des mentalités : le problème est « de faire changer les citoyens et les citoyennes ; ce n'est pas simplement ouvrir ou fermer plus ou moins les frontières » (Jean-Claude Barbier, 30 mars).

Cet enjeu sociétal premier, que résume l'intervention de Jean-Claude Barbier, se retrouve dans le projet de société qui, en 2017, se positionne sans ambiguïté : « les associations, conscientes des insatisfactions concernant l'Union européenne, proposent une Europe plus sociale. Elles demandent la mise en place d'un socle européen des droits sociaux instaurant, dans tous les Etats membres, un revenu minimum national, un salaire minimum national et une protection sociale de base, avec des critères établis au niveau européen et s'appliquant à la diversité des situations de chaque pays ». C'est à ce prix « que les citoyens retrouveront le sens du projet européen et se forgeront une véritable culture commune ».

Que conclure ?

Les apports du 32^o Congrès de l'Uniopss en 2016, à Montpellier, sont constitutifs d'un positionnement institutionnel volontariste au sujet des orientations de la société. Mais la construction du 33^{ème} Congrès de l'Uniopss, programmé les 4 et 5 avril 2018 sur le thème « Liberté, inégalités, fraternité – les associations de solidarité s'engagent », montre que le travail d'institutionnalisation de références collectives et, plus encore, le travail de mise en place des actions qui leur sont référées, est une œuvre difficile, qui ne peut que s'inscrire dans le temps long. Après une année de mobilisation pour préparer les échéances électorales, puis la découverte des premières orientations de la présidence d'Emmanuel Macron, le milieu associatif a de nouveau pu constater la prise en compte problématique de la réalité sociale et du fait associatif par les décideurs nationaux ; les associations semblent peu considérées, avec des représentations qui les classent dans un ensemble de réponses appartenant au passé. La capacité à convaincre suppose, dans ce contexte issu des élections de 2017 comme dans les configurations politiques précédentes, de travailler sur les politiques publiques elles-mêmes ; elle suppose, en amont, de peser dans le débat public et, en aval, de parvenir à convaincre de l'utilité des associations et de leurs réalisations.

Dans cette perspective, les positions mises en avant par l'Uniopss en 2017 ont, en premier lieu, affirmé un ancrage sociétal, dont découlent des orientations pour les politiques publiques. Le projet de société médiatisé en février 2017 affirme ainsi que « le partage des richesses n'a jamais été aussi inégalitaire ». Il s'affiche pour une société où l'économie peut être sociale et solidaire et dans laquelle les besoins de la personne humaine restent au cœur du système à adapter. Le slogan « Remettons la solidarité au cœur de la société » affirme la solidarité en actes comme principe fondamental, qui suppose l'accès de tous aux droits de tous, une Europe plus sociale, une réelle prise en compte de la parole des personnes. Ce projet prend aussi position au sujet de la protection sociale : « le modèle de sécurité sociale, s'il doit évoluer, doit être préservé dans ses fondements ». La protection de tous est « une boussole fondamentale ». L'éducation est « une priorité absolue ». La posture affichée est volontariste : « Nous sommes prêts à nous engager auprès des pouvoirs publics pour contribuer à la recherche d'adaptations possibles : flexibilité du travail, nouveaux statuts du salariat, reconnaissance d'activités socialement utiles, en particulier respect de l'environnement ». La plateforme revendique aussi une révolution numérique « pour tous ». Le projet affirme enfin que « les associations sont garantes du lien social et de la vigueur de notre démocratie. Avec leur créativité et leur proximité avec les personnes les plus vulnérables, elles contribuent à la construction de politiques ambitieuses. Elles se mobilisent pour un véritable projet de société ».

En 2012, avec une ligne de fond relativement similaire mais des énoncés plus complexes, la plateforme politique de l'Uniopss affirmait que les politiques doivent sortir de la seule gestion des risques sociaux pour prendre en compte les nouveaux enjeux de société : ces politiques doivent « être conduites de manière transversale afin de servir les personnes dans la totalité de leurs besoins ». Elles doivent « accorder la priorité à la situation des plus fragiles afin de favoriser et d'accompagner leur intégration à part entière au sein de la société ». Cette plateforme s'articulait autour de quatre axes. Le premier, « promouvoir une société d'inclusion », prenait parti pour la lutte contre la pauvreté comme priorité politique, la nécessité d'une politique d'investissement pour l'enfance, la jeunesse et la famille, la volonté de mise en œuvre du principe d'inclusion pour les personnes handicapées et la compensation de la perte d'autonomie. Le second, « conforter le socle solidaire de la protection sociale », soulignait la nécessité de principes fondateurs et celle d'un pilotage équitable du système de santé, avec un accès aux soins pour tous. Le troisième, « changer d'état d'esprit dans la conception des politiques sociales », mettait en avant la dignité des personnes à préserver, la participation des usagers et bénéficiaires à améliorer, la transversalité à organiser, la transparence et la concertation à promouvoir et enfin une Europe des solidarités à

bâtir avec les citoyens. Le quatrième axe, « miser sur la société civile et soutenir la vie associative » demandait de reconnaître l'économie sociale et de conforter le rôle politique des associations.

La comparaison de ces deux plateformes, à cinq ans d'intervalle, rappelle que les « combats », souvent anciens, demeurent pour la plupart à mener. Les enjeux sur lesquels l'Uniopss tente de peser sont, à l'évidence, très lourds. Le choix du scénario du rebond est fortement symbolique ; il affiche une posture institutionnelle, de critique sociale et de volontarisme, pour peser sur les représentations comme sur les politiques publiques ; mais il ne peut, à lui seul, avoir un effet mécanique sur le « système ». L'exclusion demeure et, de ce seul fait, l'utilité des associations peut être déniée par certains décideurs, comme si l'on pouvait avancer une relation de causalité simple entre la capacité à endiguer l'exclusion et la plus ou moins grande efficacité des actions associatives. S'inscrire dans le scénario de rebond demeure donc un défi. Il s'agit, quels que soient les barrages rencontrés, de continuer à tabler sur le potentiel d'innovation et de renouvellement des pratiques par les acteurs, au-delà de la représentation d'un système bloqué ; ce qui suppose une vigilance maintenue pour des politiques publiques cohérentes et centrées sur la cohésion sociale ; ce qui suppose aussi une capacité renouvelée de la société à agir, construire des repères et s'inscrire dans des institutions qui la tiennent comme un ensemble. Il s'agit pour les associations de continuer à construire l'alternative, en se mobilisant dans l'action concrète mais aussi dans les conceptions d'ensemble susceptibles de faire sens. Il s'agit ce faisant de se focaliser non pas tant sur les tendances lourdes que sur la dynamique du monde associatif, avec tout ce qui peut servir d'ancrage - valeurs, pratiques, expériences, innovations et engagements multiformes - à une construction tournée vers l'avenir.

Alors que ces perspectives, sur lesquelles concluait le chapitre présenté par l'Uniopss dans « l'année de l'action sociale » en 2016¹⁵⁶, semblent demeurer d'actualité, la mise à l'épreuve du discours porté par l'Uniopss concerne non seulement la capacité de peser sur des facteurs externes, mais aussi sur la capacité à transformer des logiques internes. L'Uniopss, en l'espèce, demeure confrontée à la fragilité de son modèle économique, à la restructuration de son réseau et aux tensions qui le traversent. Face à la masse des difficultés qui perdurent et qui, d'une certaine manière, sont les mêmes que celles que l'Uniopss rencontrait dans les années 2000, le « scénario du rebond » semble néanmoins un vecteur, une ligne traçante, qui colore la ligne institutionnelle : après avoir été happée dans les exigences de la rationalisation, et sans préjuger des succès qu'elle pourra effectivement obtenir, l'Uniopss semble en cette période vouloir se rapprocher de la

¹⁵⁶ L'année de l'action sociale DUNOD novembre 2016.

logique de mouvement. Comme l'illustrent les éditos de la revue *Union sociale* publiée chaque mois par l'Uniopss, une inflexion en ce sens paraît observable autour de l'année 2015. La perspective du scénario du rebond adoptée en 2016 semble finalement une posture emblématique, à l'épreuve de la capacité effective d'entraînement qu'elle pourra constituer : celle-ci semble devoir conjuguer la construction d'une critique sociale et la constitution de références partagées pouvant devenir une force collective. L'un des enjeux semble dès lors celui de la capacité à articuler des concepts, des idées, un langage : partant de situations observées, il s'agit de construire des problèmes publics, analysés avec suffisamment de distance pour se dégager des lieux communs (d'où l'importance des concepts), resitués en termes de choix en valeurs (d'où le socle indispensable du débat d'idées), mais audibles au-delà d'un cercle de « penseurs » (d'où l'enjeu de la traduction, aussi important que celui de la problématisation). Il s'agit donc pour l'Uniopss non pas tant de mobiliser efficacement des ressources, mais surtout de parvenir, comme le formule Daniel Cefaï à propos de certaines dynamiques collectives, à « fabriquer du sens en contexte ». Dans cet exercice, et pour reprendre le cadre d'analyse des associations selon Renaud Sainsaulieu et Jean-Louis Laville, la question critique semble bien celle d'une épreuve de légitimation – interne et externe – sans cesse traversée, mais peut-être constitutive, finalement, de la vitalité d'une logique de mouvement.

Chapitre 2.4 (Deuxième partie)

Le rôle politique des associations dans le discours officiel de l'Uniojss : constance et modulations d'une doctrine de la cohésion sociale

Pierre Rosanvallon était intervenu en 2005 en séance plénière du 28^e Congrès de l'Uniojss, qui avait pour thème « Pacte social et démocratie : les associations en Mouvement ». Son intervention avait porté sur l'avenir de la démocratie participative. Le constat de départ était le suivant : « que ce soit en France ou dans le monde en général, la démocratie participative se porte assez bien aujourd'hui. Si le terme de « participation » a un peu vieilli, on assiste dans tous les pays à une multiplication d'expériences nouvelles qui sont en lien avec l'idée de démocratie participative ». Une première explication de fond à ce phénomène « serait que la démocratie représentative ne se porte pas très bien ». L'explication était également avancée en trois domaines, avec « des raisons fonctionnelles, des raisons politiques et des raisons sociologiques ». En premier lieu « la participation est de plus en plus une condition de l'efficacité de la gestion ; en l'absence de prise de parole, les grandes institutions ou l'Etat sont incapables, depuis leur sommet, de connaître les besoins et de réagir de manière appropriée », d'où l'évolution des pratiques en politique publique, où « le citoyen n'est pas simplement électeur : il est aussi une sorte de « juré permanent de la démocratie ». En second lieu se pose la question de la vision qu'ont les citoyens de la démocratie : désormais, « comme l'ont montré de nombreuses enquêtes et travaux de sciences politiques et de psychologie sociale, ce qui est reçu et perçu comme légitime, ce n'est pas simplement l'autorité consacrée, mais l'ensemble des procédures qui font que les décisions sont soumises à une discussion permanente ». En troisième lieu se présentent les raisons d'ordre sociologique, à savoir les transformations des conditions d'exercice de la représentation et les transformations de la définition de l'intérêt général. Pour les citoyens, « le bon représentant n'est pas simplement celui qui a été élu, c'est celui qui connaît la société, qui peut en parler, qui est son témoin, qui pénètre ses problèmes ». La démocratie participative renvoie alors à la question de pertinence de l'expérience : « quelle parole sociale êtes-vous capable de transmettre, quelle expertise de terrain êtes-vous capable de communiquer ? ». En conclusion, Pierre Rosanvallon invitait les congressistes à la vigilance : « Soyons donc des militants lucides de la démocratie participative, en comprenant qu'elle ne doit pas se limiter à cette vision étroite et étriquée qui est celle d'une démocratie de management ». Il invitait également à « prendre garde à ce qu'elle ne se borne pas à dessiner une multiplication d'expériences locales qui ne prendraient pas un sens collectif » afin de conjurer le risque d'une « démocratie impolitique », celle qui « conjuguerait une multiplication de formes démocratiques dans la société et une insuffisance du point de vue général sur la société ». Autrement dit cette conclusion affirmait que « la nation (est) une communauté d'épreuves, de partage, et non pas simplement l'addition de plusieurs communautés de participation ». Ce thème

d'un rôle à construire par les associations elles-mêmes fait partie des constantes du discours de l'Uniopss, avec toutefois des modulations significatives selon les époques et selon les postures de ses dirigeants. Le discours officiel a ainsi successivement porté le rôle des œuvres comme composantes actives de la société, légitimes à porter des orientations au nom de leurs valeurs et de leur ancrage dans la réalité sociale, puis le passage des œuvres aux solidarités plurielles et enfin la réaffirmation d'un rôle des acteurs associatifs face à la logique économique et à la pression techniciste dominantes (1). A la fin des années 2000, la construction d'un Manifeste sur le rôle politique des associations semble cristalliser cette nécessité d'une réaffirmation des associations comme acteurs légitimes à porter des orientations dans les politiques publiques, dans la société, au-delà du rôle assigné d'opérateurs des politiques publiques(2). Dans les années suivantes, cette réaffirmation semble s'accroître encore, avec un discours officiel semblant plus critique et plus offensif (3).

1 - Les fondements, ou les grands récits d'un rôle politique sociétal des associations

Cette question des orientations et contributions politiques émanant de la société civile est une constante des travaux de l'Uniopss sur le rôle des associations dans la société. Le socle de référence – les associations sont une composante essentielle de la société civile qui elle-même participe de la vie politique- est constant. Mais des nuances sont observables, d'une époque à l'autre.

1.1 Des œuvres aux solidarités plurielles : la citoyenneté au cœur du rôle des associations

Les analyses d'Henri Théry¹⁵⁷, ancien directeur général de l'Uniopss, sont sur ce thème du rôle des associations particulièrement éclairantes. Elles sont, selon lui, acteurs dans la société, c'est à dire bien plus que jouant un rôle assigné dans le système des politiques publiques. Lors d'une intervention devant l'assemblée générale de l'Uriopss des Pays de la Loire, en 1988, il avait mis en perspective les « fondements et idées de départ », montrant comment dès l'origine, et dans la durée, la question avait été de savoir comment les « œuvres » (c'était le terme en vigueur à l'après-guerre) pouvaient participer au politique, au sens de vie de la cité, non seulement en tant qu'acteurs de l'action sociale, mais aussi en tant que contributeurs à l'élaboration du sens commun.

Ceci reposait cela étant sur une construction ad-hoc, à savoir la capacité des « œuvres » à se regrouper dans une institution appropriée. La création de l'Uniopss, rappelait Henri Théry, ne

¹⁵⁷ Théry, Henri, « Fondements et idées de départ », Assemblée générale Uriopss Pays de la Loire, 4 juin 1988

sera pas « sans provoquer quelques sérieux grincements ». En effet, à l'époque de l'après-guerre « ce projet rompt sur des points importants avec des conceptions et des pratiques traditionnelles solidement établies tant du côté privé que du côté public ». Les inventeurs du projet de l'Uniopss, le docteur Serge Oberlin et le conseiller d'Etat Charles Blondel, portèrent le projet d'une union n'ayant « aucun caractère politique ou confessionnel » ; ce projet fut adopté mais après d'âpres discussions, dans la mesure où une partie des « œuvres » tenaient plutôt à l'affirmation de la référence au catholicisme. Le choix d'une Union et non d'une fédération, ni une confédération, mais une inter-fédération, donna également lieu à d'intenses débats. Ce concept, peu usité, n'en était pas moins chargé de sens. D'une part, il évoquait un système sans lien de subordination entre l'instance inter-fédérale et les fédérations adhérentes, un système basé sur « des solidarités libres et volontaires où les liens ne peuvent être qu'horizontaux ». D'autre part, et « avec quelque quarante ans d'avance, l'Uniopss optait pour un système de relations en réseau qui devait répondre aux exigences d'une authentique décentralisation. On était aux antipodes du modèle centralisé et pyramidal qui prévalait dans la plupart des organisations, qu'elles appartiennent au secteur privé ou au secteur public, qu'elles soient politiques ou syndicales ».

Dans un contexte où la création de la sécurité sociale était une question politique majeure, l'Uniopss cherchait alors à « affirmer une troisième voie entre d'un côté la cristallisation des œuvres privées et de l'autre l'extension indéfinie d'un système technocratique et bureaucratique qui réduit l'homme à un objet ». Il s'agissait également de « rompre avec une représentation dualiste et schizophrénique du public et du privé, héritée d'une pensée qui dénie toute légitimité à un espace intermédiaire venant s'intercaler entre l'individu et la Nation, les volontés individuelles et la volonté générale ». L'Uniopss proposait une jonction entre ces deux espaces, adoptant la figure du pont comme « signe de reconnaissance de l'Uniopss et des Uriopss ». Selon Henri Théry, ce pont pouvait signifier que, selon une appréhension encore confuse, émergeait l'affirmation de l'existence, entre les deux rives du public étatique et du privé réservé à l'intimité de la vie privée, d'« un troisième type d'espaces qu'Habermas nomme « espaces publics autonomes », ou encore espaces de socialisation occupés par les relations de communauté, de solidarité et d'association, tels que les ont appréhendés Durkheim, Tönnies ou Max Weber ».

Enfin, l'Uniopss affirmait alors le devenir des modes de solidarités libres et autonomes, basés sur des liens plus directs et souvent plus affectifs dans le cadre de la famille, du voisinage ou d'une association, comme articulés à la solidarité institutionnelle dont relevait désormais la Sécurité Sociale. « Ainsi trouve-t-on, à l'origine même de l'Uniopss, cette nécessaire reconnaissance du caractère pluriel de la solidarité et donc de la nécessaire mise en synergie des différentes formes

qu'elle comporte. On pourrait dire aussi : la nécessaire reconnaissance d'une économie solidaire qui n'est ni une économie publique et administrée, ni une économie privée et marchande, guidée par la recherche du profit ».

Si l'on observe, en miroir, la situation présente, le témoignage d'Henri Théry rappelle que ce « pluriel incontournable dans les faits eut beaucoup de mal à prendre place dans les esprits ». En tous cas, l'Uniopss a selon lui affirmé « de tout temps, et surtout à contre temps, la place et le rôle de ces solidarités directes, plus libres et à plus petites échelles dont aucune société ne peut se passer. Et cela sans que soit diminuée le moins du monde sa pugnacité dans la défense des solidarités institutionnelles, notamment lorsqu'il s'agissait de mieux répondre aux besoins des plus démunis et de prôner par exemple l'établissement d'un régime universel de couverture de l'assurance maladie ».

Les pratiques, les discours, les accents mis sur tel ou tel enjeu ont évolué au fil des années : modernisation des œuvres et soutien à leur développement vers les besoins non couverts dans les années 1960 et 1970 ; combat pour une véritable reconnaissance des pouvoirs publics et de véritables partenariats dès la fin des années 1970, avec en parallèle le travail interne pour une authentique vie associative ; puis lutte contre les dérives qui tendent à instrumentaliser et finalement anéantir cette vie associative, à la réduire à une simple administration, ou à l'aligner sur un modèle d'entreprise ordinaire, à l'enfermer dans de simples rôles de gestionnaire ou d'employeur ».

Cette conception du politique, reliant la responsabilité citoyenne à la construction du bien commun dans une acception solidaire, est à la fois constitutive et sans cesse mise en débat, tant du fait des enjeux qui traversent le mouvement associatif lui-même que du fait des caractéristiques du contexte dans lequel il s'inscrit.

1.2 Des « spécificités méritoires » à la fonction tribunitienne : un rôle politique comme contribution originale à la démocratie, au lien social et à l'économie

Quelques années plus tard François Bloch-Lainé, alors président de l'Uniopss, a fait date dans la construction de la doctrine des liens entre les associations, l'économique et le social en publiant en 1994 un texte sur leurs particularités¹⁵⁸. Le contexte était celui d'une confusion marquante entre l'économique et le social, avec en outre le risque de banalisation résultant de la construction européenne, d'où la nécessité pour les associations d'analyser et d'affirmer ce qui fondait leur

¹⁵⁸ Bloch-Lainé, François, « Identifier les associations de service social », Recma 1^{er} trimestre 1994

utilité. L'analyse de François Bloch-Lainé, encore citée aujourd'hui, avançait alors les « spécificités méritoires des associations de service social », à savoir leur capacité à mobiliser des gratuités (don et bénévolat, qui contribuent à la production à moindre coût), leur aptitude à déceler des besoins et à y répondre de façon originale (fonction d'innovation sociale, d'avant-garde, personnalisme des interventions), leur pouvoir de réfection du tissu social (mise en place d'une « démocratie au quotidien », que favorise l'absence de but lucratif). Ce texte prolonge et consolide l'affirmation de la fonction tribunitienne progressivement élaborée au cours des années 80, autour de l'affirmation de la pleine légitimité des associations à co-construire les politiques publiques.¹⁵⁹

De tels mérites, à condition d'être vérifiés, supposaient, selon François Bloch-Lainé, une reconnaissance particulière : la reconnaissance d'utilité sociale, justifiant un statut spécifique au plan juridique et fiscal. Le contexte était alors non seulement celui de la construction européenne, qui voyait déjà poindre de nouvelles conceptions de la régulation économique et politique (où les acteurs du non lucratif craignaient d'être totalement banalisés). Il était aussi celui de la pleine mesure des effets de la décentralisation des politiques sociales, qui avait non seulement généré une fragmentation de l'interface avec les pouvoirs publics, mais aussi suscité la montée du politique-politicien, l'affirmation des pouvoirs sur des « compétences dévolues » et, d'une certaine manière, l'amorce d'une forme de recul du « sens de l'intérêt général » et du caractère sacralisé de la « chose publique ». L'ère gestionnaire, amorcée dans les années 1980 selon le courant de maîtrise de la croissance des dépenses publiques, était à l'œuvre dans les associations, que l'on nommait d'ailleurs communément « associations gestionnaires ». L'« œuvre », le bien commun, étaient en retrait ; l'acceptation du politique recouvrait plus fréquemment la demande de reconnaissance par les pouvoirs publics, avec la thématique de la contractualisation, celle des tensions entre tutelle et contrôle, et enfin celle des différents modes de « reconnaissance » de l'activité et la gradation entre service public, utilité sociale et intérêt général. C'est encore avec cette référence que Jean Bastide conclut, en 2011, sa contribution à la réflexion sur l'histoire et le devenir des associations.¹⁶⁰

1.3 L'épreuve techniciste et la nécessité de réaffirmer le rôle politique des associations

Le contexte des années 2000, tout aussi problématique que celui des années 90, s'avère réducteur du politique au sens où la notion même de politique est désacralisée, sous le double effet de la perte de légitimité des acteurs politiques (élus, gouvernants) et de la bureaucratisation (technicisation, managérialisme). Le discours porté dans les canaux de l'Uniopss se situe par

¹⁵⁹ Voir chapitre 2.1

¹⁶⁰ Bastide, Jean, « Du souffle pour une société en panne » Numéro spécial, *Juris associations* Janvier 2011

rapport à la perte de perspective politique qui touche les politiques publiques d'une manière générale ; dans le secteur médico-social par exemple, la déconstruction résulte de l'empilement de dispositifs qui introduisent une régulation de plus en plus mécanique de l'offre de services et de l'accueil en établissements. Robert Lafore¹⁶¹ souligne comment ces politiques de régulation risquent d'aboutir à sacrifier l'« action » au détriment de l'« institution »¹⁶², avec autrement dit le risque de ne voir que des prestations à réguler, peu importe leurs porteurs et peu importe, donc, que ceux-ci aient ou non le projet de s'impliquer dans la construction du bien commun.

De fait, la logique de la régulation publique se modifie, en combinant (sans vraiment l'affirmer) le référentiel tutélaire et le référentiel marchand¹⁶³. La mise en place des ARS pour les politiques de santé et du médico-social (sur fond de mise en place des schémas et filières supposés restructurer et rationaliser l'offre sur les territoires), combinée à l'écrasement des marges de manœuvre des départements (sur fond de montée de la pauvreté et de ressources insuffisantes) conduit à l'impression d'une logique mécanique et déterministe, dans laquelle la construction conjointe des politiques sociales aurait véritablement reculé¹⁶⁴. Comme le résume Bernard Delanglade¹⁶⁵ à partir des dossiers d'actualité du moment - directive services, loi Hôpital Patients Santé Territoires, appels à projet, CPOM, ...- l'évolution des systèmes de régulation à l'œuvre dans le secteur social, médico-social et la santé caractérise une politique publique qui risque de produire un effacement des cadres traditionnels de concertation et de co-construction du « bien commun » ; elle réduit l'association à une fonction prestataire, celle d'un opérateur dont la forme juridique importe peu (telle est d'ailleurs bien la visée : niveler et ne pas « discriminer » selon le statut public, privé, non lucratif). À l'opposé de ce courant, il est possible, selon Bernard Delanglade, de re-mobiliser les fondements juridiques de la contribution des associations à l'intérêt général et d'illustrer concrètement leur apport à la construction collective.

La tension dans laquelle avait été construit le Manifeste publié en 2010 sur le rôle politique des associations était donc bien réelle, avec une mobilisation d'autant plus nécessaire que le contexte semblait offrir de faibles ouvertures à l'expression d'une volonté démocratique participative.

¹⁶¹ Lafore, Robert « Faire société : les associations de solidarité par temps de crise », Dunod 2010

¹⁶² Lafore, Robert, id.

¹⁶³ Sur les différentes formes de régulation publique, voir Elisabetta Buccolo, *La démocratie : un enjeu pour les associations d'action sociale*, ouvrage collectif, sous la direction de Joseph Haeringer

¹⁶⁴ Entretien avec Arnaud Vinsonneau, adjoint au directeur général, Uniopss, janvier 2011

¹⁶⁵ « Faire société, les associations de solidarité par temps de crise », Dunod 2010

2 - Les associations comme corps intermédiaire et composante active dans le système démocratique : un Manifeste pour affirmer le rôle politique des associations.

La préparation d'un Manifeste sur le rôle politique des associations, construit avec la participation des adhérents, avait été proposée afin d'affirmer des orientations significatives au 30^e Congrès de l'Uniopss en 2010. Plusieurs hypothèses et questions avaient donc été présentées en Assemblée Générale six mois avant ce congrès. En pratique, les observations recueillies lors de cette Assemblée, puis dans les mois suivants du fait de relances successives, ont permis de stabiliser la méthode de préparation du Manifeste et sa construction progressive, jusqu'au Congrès. Une interaction a été entretenue ensuite avec les instances (bureau, CA, AG), les Adhérents nationaux et les Uriopss, lors de réunions ou par courriers ad-hoc. Trois niveaux de mobilisation étaient proposés sur le thème du rôle politique des associations : « illustrer concrètement », « affirmer des principes », « se tourner vers l'avenir ». Les contributions reçues ont permis de compléter et de reformuler en partie la base initialement proposée.

Le texte final du Manifeste présenté au Congrès par le président de l'Uniopss Dominique Balmay et les illustrations présentées parallèlement ont constitué deux apports complémentaires: l'un, à caractère emblématique, affichant les associations comme un corps intermédiaire et une composante vivante de la démocratie ; l'autre, plus analytique, présente plutôt des préoccupations et des affirmations composites (sinon réservées) au sujet de cette question d'un rôle politique des associations. Le décalage entre les deux versants de ce Manifeste illustre le malaise que suscite le thème du politique dans le contexte des années 2000. La question, toutefois, n'est pas nouvelle au sens où la problématique du rapport des associations au domaine politique est récurrente, maintes fois abordée par l'Uniopss dans ses tentatives de contribution au débat public. Le sujet, loin d'être stabilisé par cette étape volontariste du Manifeste, semble au contraire demeurer en tension.

2.1 La volonté de réaffirmer le rôle des associations dans un contexte de crise

Le Manifeste présenté au Congrès de l'Uniopss en janvier 2010, sous le titre « L'association de solidarité est un membre vivant de la démocratie » visait l'affirmation politique des associations et de leur mouvement dans un contexte marqué par la crise financière de 2008. Cette crise avait encore accentué le sentiment d'impuissance et le défaitisme du milieu associatif, dans un secteur social déjà fortement marqué par la rigueur économique, la réforme générale des politiques publiques, l'impression diffuse d'un recul de l'Etat fondé sur l'intérêt général au profit des logiques de marché, le sentiment de ne pouvoir faire face à la montée sans fin des besoins sociaux. La problématique du Manifeste affirmait alors en introduction que « dans la

transformation du monde qui s'opère sous nos yeux, dans les effets de la « crise » née à l'automne 2008, dans la vague des réformes qui baigne le pays, les associations de solidarité sont, plus que jamais, mises en tension entre des besoins à la fois massifs et réclamant des réponses individualisées, entre les appels du marché et les volontés de l'Etat, et enfin entre des impératifs économiques, la nécessaire performance sociale et aussi la place militante qu'elles doivent tenir dans le dialogue civil ».

Il prenait appui sur les fondements de l'Uniopss, créée en 1947 et rassemblant désormais « la plus grande partie des organismes, nationaux et locaux, quels que soient leurs statuts mais toujours sans but lucratif, des domaines social, sanitaire, médico-social et socio-judiciaire ». Il faisait référence aux statuts de l'Uniopss, lui assignant la fonction « de veiller aux intérêts des personnes fragiles et vulnérables dans la construction des politiques ; d'assurer une réflexion permanente sur les politiques conduites et une réflexion prospective sur les besoins sociaux ; de grouper l'ensemble des œuvres et organismes privés sanitaires, sociaux et médico-sociaux à but non lucratif qui se reconnaissent dans la Charte de l'Uniopss ; de les représenter collectivement et d'assurer la sauvegarde de leurs intérêts auprès des Pouvoirs Publics et des organismes de toute nature ; de faire connaître leur esprit, leurs objectifs et leurs activités auprès des opinions publiques ». La présentation du Manifeste soulignait l'ancrage des convictions exprimées comme procédant autant de « l'éthique humaniste » de l'Uniopss que « de son souci permanent d'efficacité dans la conception et dans l'action ».

2.2 Une vocation emblématique autour du concept de corps intermédiaire

Les trois affirmations successives de ce Manifeste rendent finalement compte de la volonté d'une position volontariste, dans un contexte générant au contraire un risque d'affaiblissement des associations et de leurs regroupements. A l'ère du managérialisme, les énoncés semblent vouloir au contraire réaffirmer une pensée du politique, de manière formelle, voire solennelle :

- « l'association de solidarité est deux fois un corps intermédiaire, entre l'individu et l'Etat d'une part, entre l'Etat et le marché d'autre part ;
- l'association de solidarité s'inscrit à sa manière propre dans le champ des politiques publiques ;
- l'association de solidarité est une expression vivante des principes de la République : elle associe le principe de fraternité aux principes de liberté et d'égalité ».

« L'association de solidarité est deux fois un corps intermédiaire ».

Le texte du Manifeste décline cette affirmation : « L'association de solidarité est centrée sur la relation. Non comme l'entreprise avec un client-consommateur, non comme la puissance publique avec un citoyen ou un assisté isolé, mais avec une personne, pour l'aider dans sa fragilité. Tout autant pour la mettre en relation avec l'autre. L'association assure une fonction d'intermédiation entre la personne et les autres, avec son environnement sociétal, avec le reste du monde. L'association est encore un espace intermédiaire entre les deux grandes puissances que sont l'Etat et le marché. Montrant qu'il est possible d' « entreprendre autrement », que tout n'est pas affaire de réglementation ni de rentabilité, elle constitue à la fois une limite et un amortisseur face aux excès éventuels de l'un et de l'autre. Dans le même temps, combinant, d'une façon originale, le souci de l'intérêt général et celui de la personne, elle travaille en complémentarité avec ces deux « puissances » tant que la liberté de le faire selon ses spécificités lui est reconnue et garantie ».

Ces affirmations portent ainsi une conception du politique qui n'est pas limitée à la politique publique ; parallèlement, la référence au marché affirme une différenciation possible, avec « l'entreprendre autrement », mais sans énoncé offensif au sujet de l'économie sociale et solidaire.

« L'association de solidarité s'inscrit à sa manière propre dans le champ des politiques publiques ».

Le texte du Manifeste affirme que « l'association de solidarité est, à l'évidence, un des principaux opérateurs des politiques publiques. Mais si elle a le devoir de « faire », elle a aussi celui de « dire ». Dire le social c'est contribuer au repérage des besoins, c'est anticiper sur leur évolution, c'est débattre sans contrainte avec les pouvoirs publics de la pertinence des mesures projetées ou mises en œuvre, participer à l'évaluation des politiques, c'est informer la société de la réalité sociale, rechercher sa participation active, lui communiquer les valeurs du « vivre ensemble » qui sont les siennes. Elle occupe ainsi une place particulière dans l'espace public et dans le dialogue civil. De là découlent cinq « spécificités méritoires », assorties de cinq refus.

1 – L'association de solidarité a prioritairement le souci des plus fragiles et de leur dignité. C'est dire qu'elle ne soupçonne pas a priori la personne d'être elle-même à l'origine de sa fragilité et aussi qu'elle s'interdit toute sélection et discrimination dans l'accueil de celles et ceux qui viennent frapper à sa porte.

2 – L'association, si elle se doit d'être transparente vis-à-vis de ses financeurs, n'a de compte à rendre à aucun actionnaire. Elle vit selon le principe de non-lucrativité, elle privilégie l'économie

du don qui seule permet la relation. Ce principe irrigue aussi bien les conditions d'accueil de ses usagers que le champ du bénévolat qu'elle ouvre aux citoyens. Elle récuse donc les tentations, qu'elle peut rencontrer en son sein, et les tentatives, qui peuvent lui être imposées, de marchandisation du social.

3 – L'association, qui a conscience de la nécessité permanente de perfectionner le professionnalisme et l'efficacité de ses actions et de ses acteurs, a le souci premier de restaurer la parole de ceux qui ne l'ont pas, chez elle et dans la société. Ce qui implique aussi de sa part qu'elle entretienne, et qu'on la laisse entretenir, le moteur militant qui a été à son origine sans se laisser dominer par une dérive gestionnaire qui lui ferait perdre et son élan et son originalité.

4 – L'association de solidarité a besoin pour remplir sa mission, technique et humaine, d'une proximité constante avec le terrain comme avec les personnes. Par conséquent, si elle est naturellement respectueuse des lois, elle ne peut s'accommoder des tentatives de normalisation ou de standardisation qui tendraient à la priver de son adaptabilité à des besoins très variés et qui conduiraient à stériliser la capacité d'innovation qu'elle démontre depuis plus d'un siècle.

5 – Enfin, par la part qu'elle prend dans la mise en œuvre des politiques sociales (par exemple 20% de l'offre de santé, 90% de l'offre d'accueil pour les personnes handicapées, 33 % pour les jeunes enfants..., environ 27 milliards € de valeur ajoutée, 925.000 salariés), et par les « spécificités méritoires » qui sont les siennes, l'association de solidarité contribue à résoudre l'un des problèmes parmi les plus difficiles auxquels sont aujourd'hui confrontées les politiques sociales, qui est celui de la combinaison d'un traitement de masse et d'une individualisation des réponses. Elle ne saurait donc être réduite ni au statut d'une « entreprise de solidarité » ni à celui d'un « service para-public ».

La conception du politique qui émane de cet énoncé semble ainsi certes très affirmative (le rôle politique est effectif et légitime) sans s'émanciper radicalement d'un rôle d'auxiliaire des politiques publiques ; le rôle d'apport et de mise en œuvre est clairement affiché, alors que le rôle de concepteur d'espaces publics particuliers et le rôle d'invention du politique n'y figurent pas explicitement. Parallèlement, le rapport entre l'association et l'individu, tel qu'illustré par ce texte, semble en partie de type compassionnel et philanthropique (la personne fragile que l'on protège, celle au nom de qui l'on s'exprime) et moins politique au sens où l'individu pourrait trouver dans l'association le support de son affirmation citoyenne ou de son émancipation. La perspective semble loin de la visée associationniste portant une alternative économique, démocratique et solidaire.

« L'association de solidarité est une expression vivante des principes de la République ».

Le texte du Manifeste affirme que « le principe de fraternité inscrit aux frontons de la République, s'il n'est pas par lui-même porteur de droits explicites, trouve néanmoins sa traduction concrète et juridique dans le principe de solidarité. Par le bénévolat qu'elle mobilise, par les vocations professionnelles qu'elle suscite, par sa présence auprès des citoyens, l'association de solidarité met en œuvre ces principes ; elle contribue au maintien et au développement du lien social. Ainsi, le principe de liberté, reconnu à l'association, ne permet pas de subordonner cette dernière à un pouvoir politique ou administratif qui tendrait éventuellement à en faire son bras séculier. Mais cette même liberté lui commande de travailler dans le respect des textes sociaux et en complémentarité et partenariat avec la puissance publique. Ainsi, le principe d'égalité ne permet pas à l'association, participant à la satisfaction de l'intérêt général, de voir son activité ordonnée à des objectifs de nature purement économique qui la conduiraient inévitablement à sélectionner ses usagers sur des critères qui ne sont pas les siens et à renier sa vocation d'appui aux plus fragiles comme de préservation du tissu social. L'association de solidarité est convaincue que c'est grâce au principe de fraternité, incarné dans la solidarité, que se concilient les principes de la République qui, sans lui, pourraient se trouver dans des positions contradictoires. L'association de solidarité revendique, dès lors, « une place d'acteur nécessaire et reconnu dans la société démocratique ».

La référence aux grands principes de la République opérée avec la proclamation de ce Manifeste recouvre là encore une affirmation en partie ambivalente : d'un côté, des principes forts sont mis en avant : liberté, égalité, fraternité et solidarité ; de l'autre, la portée critique de ces affirmations, dans un contexte de crise dont il apparaissait déjà que les marchés financiers allaient mieux se « remettre » que les personnes en difficulté sociale, paraît limitée : la problématique des inégalités et celle de l'injustice sociale en semblent absentes, ou du moins très en retrait. Les risques de dislocation sociale résultant des excès de la logique marchande sur la protection sociale n'y sont pas mis en avant, ce qui vide la référence au principe de solidarité de sa dimension institutionnelle (pour le placer principalement sur le terrain de la relation interpersonnelle). La fonction tribunitienne de l'association, acteur dans le jeu démocratique, semble ainsi clairement affirmée, mais sans « impair diplomatique », au sens où le rôle de l'Etat, le système politique et ses acteurs, le système économique, pourraient s'en trouver d'une manière ou d'une autre mis en cause.

Très formel dans ses énoncés, le discours officiel porté par le Manifeste de l'année 2010 semble à la fois très volontariste et très soucieux de ne pas déroger aux codes de la politique

institutionnelle. Ainsi, ce Manifeste peut apparaître comme une contribution intermédiaire, qui ne tranche pas clairement entre d'un côté, la volonté d'affirmer les associations comme acteurs politiques et, de l'autre, le souci de ne pas mettre en cause l'ordre existant. Cet état de fait est probablement en partie lié au contexte institutionnel et à l'exercice diplomatique dont il participe : un congrès est partie intégrante de l'exercice de relations institutionnelles avec les représentants des pouvoirs publics, dont l'équilibre est toujours fragile. Le thème de ce congrès, qui mettait en tension « cohésion sociale et compétition » portait en lui-même une volonté de réflexion critique sur l'état de la société et ses déterminants, abordée avec le concours de divers intervenants - comme Jean-Louis Laville, Mireille Elbaum par exemple - dont les contributions à la réflexion critique ont été indéniables. Peut-être ce texte traduit-il aussi l'ambivalence des associations elles-mêmes, dont les contributions au texte du Manifeste ont d'une part été relativement peu nombreuses au regard du nombre potentiel de contributeurs, et d'autre part marquées pour la plupart du sceau de la perplexité malgré la force de la « fibre associative » exprimée. Les contributions reçues des associations dans le cadre de la préparation de ce Manifeste traduisaient en fait une réalité hybride, conjuguant des convictions affirmées sur le rôle politique des associations mais des doutes sur les conditions de son effectivité comme de son inscription dans l'avenir, avec un matériau à la fois plus concret et un ton moins affirmatif que celui finalement retenu par le Manifeste.

2.3 Des conceptions qui conjuguent action dans le système politique, lien social, action citoyenne et militance

Les contributions préparatoires reçues des associations nationales et des Uriopss constituent un ensemble dans lequel le rapport au politique est abordé en trois niveaux : l'interaction avec les politiques publiques, la pratique citoyenne du lien social et l'engagement militant.

Agiter le débat public, agir dans le système politique : propositions, critiques, revendications, contribution à la politique publique, mobilisation de l'opinion publique comme modulations de la fonction tribunitienne

Les contributions à ce Manifeste traduisent des acceptions différentes de cette action dans le système politique, où l'on observe une forme de graduation entre l'affirmation du pouvoir de révélation ou d'initiative ancré dans la relation aux personnes et la critique générale du « système ».

Ainsi, « faire avancer les politiques publiques » est l'une des 5 recommandations finales du programme de l'UNA sur la « citoyenneté dans l'aide à domicile » : il s'agit d'initier, de participer aux débats sur les questions de société et du « vivre ensemble », plus spécialement sur les

personnes aidées, les familles vulnérables ; dans ces débats, la légitimité des services s'appuie sur leur expertise et leur capacité à recueillir l'expression citoyenne des usagers, à créer des passerelles entre les personnes aidées, les proches et le reste de la société.

La Fagerh rappelle que ce sont souvent les pratiques associatives qui ont permis l'avancée des droits des personnes en situation de handicap et que ce sont aussi souvent les associations qui facilitent la mise en œuvre des droits. Elle rappelle enfin la nécessité de lieux d'observation de la tenue ou non des engagements pris par les pouvoirs publics. Dans le secteur du handicap, le CNCPH est de ce point de vue une instance incontournable.

Comme le précise parallèlement le témoignage de Voir ensemble, les associations qui sont la voie des citoyens doivent être entendues par l'Etat, qui doit faire avec eux, et non pour eux. Dans un principe de complémentarité choisie, elles permettent d'affiner et de corriger les politiques publiques, le plus souvent globalisantes et généralisatrices.

Les contributions de plusieurs Uriopss affirment la légitimité et la reconnaissance nécessaire d'un rôle politique propre, à bien différencier de celui des partis, des partenaires institutionnels, des partenaires sociaux. Comme le résume un témoignage recueilli, « *notre mission est politique dans le sens de « vivre ensemble* », en laïcité et neutralité ; elle n'est pas politique dans le sens de partis politiques. Les associations ne doivent pas devenir des outils de conquête de pouvoir, mais avoir une capacité à influencer sur les décisions des hommes politiques par leur connaissance du terrain.

Dans une approche politique plus critique, la conférence de consensus présentée par la Fnars sur « les sans-abris, sortir de la rue » illustre la conviction qu'il est nécessaire, pour construire une politique durable, d'élaborer un état des lieux rigoureux, de dresser un bilan des expériences en France et à l'étranger, de rechercher des solutions partagées et comprises non seulement par les professionnels, mais également par les personnes concernées ainsi que les décideurs administratifs et politiques. En définitive, elle affirme ce que devrait être une politique publique : « *personne ne doit être conduit à vivre dans la rue* ». Et confirme que le logement est la clé de voûte du système, alors que l'hébergement devrait être conçu comme provisoire. Depuis la conférence de consensus, écrivait la Fnars en septembre 2008, 28 associations ont mis au point une plateforme commune qui va de la prévention au logement : « nous ne voudrions pas que cette question soit à nouveau oubliée des médias et donc des décideurs politiques jusqu'à ce que l'hiver nous rappelle qu'elle est inacceptable et qu'il y a comme chaque année des morts dans la rue ».

La Fagerh souligne que les associations favorisent la citoyenneté en permettant de passer de la demande individuelle à des réponses collectives. Elle affirme aussi que la citoyenneté des usagers est un bon moyen pour affirmer les liens entre associations, politiques et démocratie.

Le programme « Citoyenneté dans l'aide à domicile » de l'UNA, s'affichant « pour un processus citoyen participatif et durable dans l'aide à domicile » revendique les valeurs de la solidarité, des droits de l'homme et du citoyen et affirme en conséquence la responsabilité collective qu'ont à assumer bénévoles et professionnels, avec les hommes d'aujourd'hui mais aussi, et peut-être plus encore, pour ceux de demain.

Dans la même perspective, un témoignage recueilli en Uriopss montre comment les femmes en situation d'exclusion sont porteuses de parole, de mémoire, de culture et de projet, dans une association qui construit ainsi l'insertion non seulement pour les réponses individuelles mais aussi dans un projet collectif.

Il s'agit aussi de retrouver des actions communautaires pour l'inclusion de tous : une Uriopss rappelle que la prestation de service, à elle seule, ne suffit pas à « faire société » car elle contribue aux bons soins de la personne mais ne contribue pas, seule, à la cohésion sociale.

Selon un témoignage collecté dans une autre région, les initiatives à caractère social, sanitaire ou culturel viennent le plus souvent d'associations ou de groupements de personnes qui ont pris conscience de la nécessité d'agir pour faire changer les situations difficiles, voire intolérables, ou encore pour promouvoir plus d'humanité dans les rapports sociaux. Il est important que les citoyens gardent un esprit de veille, la capacité de s'indigner plutôt que de s'enfermer dans le fatalisme et l'aliénation. Il est important de croire en la force du « faire ensemble ». Comme le souligne de même un autre témoignage collecté en Uriopss, il s'agit de lutter contre le risque de « dé-liaison » sociale qui résulterait d'une société où les relations seraient réduites à des relations de service.

Mobiliser les valeurs fondatrices et la militance

Suivant un autre témoignage collecté en région, la fonction associative s'articule autour de l'engagement militant bénévole des personnes au service d'une cause et de valeurs partagées. Mais

si la fonction technique certes essentielle au fonctionnement complexe de l'organisation associative prend le pas, s'il est passé en langage courant de la présenter comme « association gestionnaire », les militants bénévoles ne s'y retrouvent plus, dans un espace qui laisse peu de place à leur engagement.

Parallèlement, les travaux d'une Uriopss, en séminaire avec des administrateurs d'associations, réaffirment que la gestion n'est qu'un moyen, l'essentiel étant la réponse aux besoins, la qualité de la prise en charge, la représentation des usagers. La force du secteur associatif est son assise politique ; ce poids politique est entre autres lié au nombre de personnes mobilisées et à un esprit d'entreprise qui part de la société civile.

Le « politique » recouvre ici, sous différentes formes et à différents degrés, l'engagement militant et la racine qu'il représente pour la société civile active.

2.4 La mise en évidence de fonctionnements qui conditionnent le rôle politique

Les contributions reçues soulignent aussi comment l'exercice de ce rôle politique est conditionné à certains modes de fonctionnement qui permettent de l'ancrer et de le légitimer.

La vie démocratie interne, les instances, la gouvernance : comment le projet collectif est adopté, mis en œuvre

Les témoignages recueillis par une Uriopss soulignent l'indispensable mais délicate mobilisation du projet associatif, pour porter l'éthique, la qualité des réponses, la défense du droit des personnes. La diversification des réponses, la création de passerelles entre les services ou la prise en charge pluridisciplinaire en sont la traduction concrète.

Comme le pointe la contribution d'un administrateur de l'Uniopss, l'exigence de rigueur dans la gouvernance va de pair avec l'exercice de solidarité.

Pour les Petits Frères des Pauvres, clarifier le positionnement des associations portant un projet de fraternité suppose de se doter d'une gouvernance cohérente avec ce projet, bien qu'elles soient soumises aux enjeux de la professionnalisation et de la réglementation. La condition d'un renouvellement démocratique est sans aucun doute que les associations se vivent comme regroupements de citoyens au-delà des institutions anciennes, qu'elles sachent prioriser l'animation de réseaux d'acteurs et sortir de la figure mythique du décideur unique, au profit d'univers décisionnels à géométrie variable qui s'imposent dans les démocraties modernes.

Les rapports sociaux dans l'association et la place de l'utilisateur

La rénovation de la gouvernance, posée comme principe nécessaire d'un rôle politique légitime, va de pair avec une rénovation plus large encore des rapports sociaux, selon la logique du projet porté par différentes parties prenantes. Ainsi, selon les engagements de l'ANITEA, la prise en compte des dimensions plurielles de l'expérience addictive justifie la coopération de professions différentes et complémentaires autour de l'accompagnement du projet élaboré avec la personne. Ce qui suppose des structures « à taille humaine » qui facilitent la cohésion des équipes et un mode de management associant les professionnels à la réflexion préalable aux décisions, à l'évaluation des pratiques, au projet de l'utilisateur, ...

Mais, comme en témoigne une association interrogée par une Uriopss, un travail important est à mener tant auprès des salariés que des utilisateurs qui recherchent parfois l'offre de service la plus intéressante, sans vouloir s'investir comme il est nécessaire.

Comme le souligne également une association contribuant avec une Uriopss, le passage au « mode coopératif » suppose une évolution de la culture à l'œuvre dans les associations : il s'agit de parvenir à relier un ensemble d'acteurs, internes et externes, dans le but de construire le bien commun. Ce qui n'est pas toujours de réalisation facile...

La conception de la qualité, les processus d'évaluation interne

D'une certaine façon, le rôle politique rejoint également l'éthique associative dans la pratique sociale. Dans cette optique, la recherche de qualité est la traduction nécessaire de la conception de la relation aux personnes concernées ; comme le souligne un témoignage en région, l'objectif de mieux-être et d'épanouissement des personnes autistes, leur intégration sociale (éducation, formation, soins, prise en charge en équipements adaptés, culture, loisirs, ...) supposent des approches diversifiées, respectueuses de la personne, attentives à la prévention de la maltraitance.

Des efforts de rationalisation sont à l'œuvre, mais, comme le souligne une Uriopss, une taille critique ne peut être imposée ; en effet, les compétences et la bonne gestion ne sont pas liées à la dimension de l'association et celle-ci doit en tous cas rester capable de proposer des réponses à *taille humaine*, car l'essentiel est la réponse aux besoins et la qualité de la prise en charge.

La qualité est une condition *sine qua non* : les deux chartes travaillées autour de l'Uriopss Lorraine sous la bannière des « solidarités gagnantes » affichent et visent à garantir collectivement le respect de la personne, l'écoute, le libre choix du projet de vie, la proximité géographique, la qualité des prestations, l'adaptabilité, la réactivité, l'accessibilité des services à tous sans discrimination, le maintien du lien social, la lisibilité de l'offre.

La contribution d'une autre région souligne à ce titre, avec l'exemple de la proclamation officielle des associations de l'enfance et de la famille des Bouches du Rhône, que les associations de protection de l'enfance remplissent des missions d'intérêt général et d'utilité sociale. Elle précise que « *la gouvernance des associations repose sur un projet sociopolitique de transformation sociale qui engage la société civile dans le contrat social* ». Les projets d'activité sur un territoire traduisent le projet fondateur de chaque association. L'Uriopss prône la coresponsabilité et le partenariat entre les associations et les collectivités territoriales pour répondre aux besoins sociaux.

Ainsi, la responsabilité sociale circule de l'interne, où elle recouvre l'éthique dans la pratique de l'action sociale, à l'externe, où elle recouvre la fonction tribunitienne, la contribution à l'expression de besoins sociaux, la revendication de réponses politiques. Cette dimension se retrouve dans l'articulation entre le rôle de l'association et la vie du territoire dans lequel elle s'inscrit.

L'ancrage territorial, la capacité à entrer en concertation avec les décideurs publics, les coopérations inter associatives

Une structure d'insertion par l'activité économique montre comment le développement d'un ensemble de réponses et de partenariats, globalement construits sur la région, est une condition pour offrir un parcours d'insertion plus solide aux personnes qu'elle accompagne.

Un autre témoignage illustre la mobilisation d'un espace ouvert de dialogue, dans un café, pour favoriser le partage d'expériences et l'occasion de rencontres au sujet de l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Une Uriopss souligne que la coopération sous toutes ses formes devra permettre aux associations de rester positionnées comme acteurs sociaux majeurs sur les territoires. Ce qui suppose un fonctionnement associatif transparent et lisible et la construction de coopérations intelligentes qui

prennent le pas sur les concurrences entre associations et sauvegardent la spécificité de l'investissement bénévole de chacune.

En tous cas, selon un témoignage en région, les associations doivent, pour être mieux reconnues, travailler à se faire connaître et évaluer non pas seulement sur ce qu'elles font mais aussi pour ce qu'elles sont.

Pour une Uriopss également, des démarches de coopération entre associations sont nécessaires afin que leur initiative reste possible, car une association ne peut plus rester isolée. Le rôle de l'Uriopss est, à ce titre, directement sollicité. Plusieurs témoignages, en ce sens, soulignent le rôle à conforter des regroupements inter associatifs.

L'analyse sociale et l'innovation sociale

L'ANITEA affirme que les pratiques addictives peuvent être très différentes d'un territoire à un autre : chaque structure adapte donc son projet aux besoins spécifiques du territoire où elle intervient et aux partenariats existants.

Une association interrogée en région témoigne de sa volonté de promouvoir de nouvelles analyses et de nouvelles pratiques : par une politique de formation volontariste, pour tous, mais aussi par l'introduction de la recherche au sein de l'association, avec des liens systématisés avec le monde universitaire.

La Fagerh rappelle les défis à relever pour l'intégration professionnelle des jeunes (16-25 ans) et pour l'intégration professionnelle de personnes ayant des handicaps évolutifs et complexes, avec la mobilisation nécessaire de l'expérience terrain pour repérer les besoins sociaux, adapter les réponses, notamment par de nouveaux partenariats avec les entreprises.

Ainsi le politique associatif, qui relie ici la contribution aux politiques publiques et le politique sociétal n'est pas concevable sans l'effectivité de modes de fonctionnements qui permettent à ce rôle politique sociétal de trouver un ancrage réel. La question critique semble alors celle du fonctionnement collectif, avec ce qu'il génère en termes de liens, de références partagées, de pratiques effectives d'un projet porteur de sens, et l'articulation de cette dynamique collective avec les régulations usuelles du fonctionnement (mode de gouvernance, dialogue social, ...).

2.5 La projection dans l'avenir : une vision et une responsabilité affirmée dans la construction de la société

Plusieurs contributions affirment que le rôle politique des associations est lié à leur implication dans la société à construire.

Prendre la mesure des enjeux sociétaux et de la responsabilité face à l'avenir à construire

Ainsi, pour l'UNA, la citoyenneté active est un moyen pour construire l'aide à domicile de demain.

Selon l'ANITEA, les conduites addictives font partie de la vie sociale depuis la nuit des temps ... et leur avenir est garanti ! C'est donc à l'ensemble de la société d'élaborer des réponses qui doivent être avant tout éducatives et citoyennes...

Les témoignages d'une Uriopss pointent, entre autres, le danger de la marchandisation de la santé. Il s'agit au contraire de faire partager aux citoyens, aux usagers, l'organisation du système de santé et de soins de proximité pour développer sur le territoire le sens communautaire de la santé.

Pour les Petits Frères des Pauvres, le principal défi à relever pour l'avenir est un défi de « sens » : cultiver la fraternité dans une société en recherche de signes et repères est d'abord un enjeu pour accompagner les personnes mises à l'écart ; celles-ci ont besoin de retrouver la reconnaissance que procure la relation à autrui pour restaurer leur dignité et retrouver l'estime de soi. C'est aussi agir collectivement, avec l'accompagnement qui table sur le rôle du premier cercle de solidarité que constitue l'entourage : l'action associative développe alors le sens des autres et participe à faire société entre tous. C'est aussi alerter et témoigner : parler de solidarité, ce qui est politiquement correct, mais aussi de fraternité, ce qui est plus délicat. Car les mots qui renvoient à l'émotion, à l'intime, à la morale, voire au spirituel ou au religieux semblent en question. Peut-être faut-il alors « trouver les mots d'un nouveau récit ».

Suivant une Uriopss, les défis à relever dans les années à venir porteront essentiellement sur la question de la jeunesse, de la santé et de la dépendance et c'est ce socle qui engagera la prévention des exclusions.

Selon un témoignage recueilli dans une autre région, il s'agit, parmi les défis pour l'avenir, de « promouvoir la démocratie délibérative ».

La Fondation d'Auteuil relève quant à elle, entre autres, les défis de la place des jeunes dans les associations ; elle suggère également la promotion du volet social du développement durable.

Mobiliser le potentiel politique de l'association ... à condition d'en clarifier la perspective

En période de crise, comme le souligne un témoignage collecté par une Uriopss, les écarts vont se creuser entre les citoyens. Des axes divers sont proposés : accroître la capacité d'innovation et proposer des alternatives crédibles au secteur marchand. Ce qui suppose, notamment, d'afficher une référence explicite à l'économie sociale, à ses valeurs, comme alternative à l'économie libérale et au « tout marché ».

La contribution d'une Uriopss, qui souligne fortement le recul de la reconnaissance du rôle des associations dans les politiques publiques, mais aussi le recul de l'engagement et la perte de sens dans les associations elles-mêmes, affirme comme primordiale leur prise de parole : « pour être écoutés et, si possible entendus, afin d'attirer l'attention de nos partenaires institutionnels sur le délitement du tissu social et la remise en cause de la solidarité nationale sous la pression des contraintes financières ». Il s'agit aussi de mettre en avant le rôle des acteurs associatifs en tant que corps intermédiaire et la nécessité de les considérer comme des interlocuteurs représentatifs, porteurs de valeurs sociétales, et de souligner le risque de voir se déconstruire la réponse apportée aux besoins des personnes les plus fragiles ou vulnérables.

Le président de l'Uriopss Bretagne, Vice-président de l'Uniopss, souligne en citant Amartya Sen, prix Nobel d'Economie, qu'il y a deux façons de voir l'humanité : « comme une population inerte, qui se contente de produire et de consommer pour satisfaire des besoins ; ou comme un ensemble d'individus doués de la capacité de raisonner, d'une liberté d'action, de valeurs ». Il relie à cette déclaration la réflexion sur « le rôle des organisations associatives indépendantes » qui suppose d'autant plus de « valoriser nos propositions de promotion de la participation de tous les citoyens à la vie de la cité » que le taux de syndicalisation est faible et le taux d'abstention est élevé. Peut-on avancer, face à la crise, l'hypothèse que l'absence de démocratie participative a elle aussi un effet sur la pauvreté et la précarité ? Au moins peut-on affirmer qu'aucune relance économique, sociale, aussi vigoureuse soit elle ne peut faire abstraction de la solidarité et du dialogue social et sociétal ».

Une Uriopss souligne quant à elle la nécessité de préciser clairement notre vision de la solidarité, contraire à une logique de marché, et de réaffirmer que, selon nous, la solidarité doit être une affaire collective.

Selon une autre région, il s'agit de « participer à la mise en œuvre d'une nouvelle génération d'associations, celle qui saura combiner et mobiliser l'ensemble des richesses humaines qui constituent la force politique et technique des associations (les bénévoles, les administrateurs, les salariés, les bénéficiaires, leurs familles...) au service du projet associatif, politique et stratégique, pour une ambition associative utile à l'intérêt général et à la cohésion sociale » : les associations jouent un rôle majeur sur les territoires, et leur fonction politique doit être affirmée afin de promouvoir la participation des citoyens à la solidarité entre les personnes, une égalité d'accès aux soins, une égalité d'accès aux droits. Elles doivent affirmer leur place dans le développement durable, mariage de l'économie, du social et de l'écologie.

Une autre Uriopss propose de remettre en perspective l'histoire associative et la formidable création des années des Trente Glorieuses, car il manque le passage du sens de l'intergénérationnel. L'enjeu essentiel est, autrement dit, de mieux prendre en compte la question de la société à transmettre.

Un administrateur de l'Uniopss, qui contribue au sujet de ces perspectives, souligne en conclusion qu'il ne s'agit pas, dans un contexte de crise économique, financière et sociale, de colmater les aberrations de l'ancien système et de continuer le « business as usual », mais de s'engager dans un nouveau type de développement. Cela suppose un renouvellement des comportements vis à vis des biens matériels et de l'argent. C'est, en réalité, tout le lien social qu'il faut repenser. Avec, en cette aventure humaine, un rôle « éminent » du secteur associatif, fort de ses valeurs. Mais à la condition qu'il sache se rénover ...

2.6 Au-delà du Manifeste : une doctrine en suspens ?

Le Manifeste recèle en fait une tension entre un discours emblématique et une réalité problématique. Le texte officiel du Manifeste est plutôt formel et affirmatif : les associations ont un rôle politique, elles sont un double corps intermédiaire, entre l'individu et le collectif, entre l'Etat et le marché. Les contributions collectées balayent quant à elles un large prisme de problématiques relatives à l'action des associations dans l'espace public. Le « politique », comme champ de l'action dans la cité, est différencié tant du politicien que de la politique publique. La revendication citoyenne est affirmée. La critique du modèle associatif routinier et gestionnaire y

est présente. La responsabilité dans la critique sociale, au nom de principes de justice, y est incluse. Le rôle politique est aussi une responsabilité dans la société à construire. Les contributions insistent sur les conditions à réunir pour que le rôle politique soit effectif.

Quel que soit le caractère emblématique qu'il a pu rechercher dans le contexte du congrès de l'Uniopss en janvier 2010, le Manifeste semble procéder d'une généralisation partielle : certaines composantes de l'analyse sont absentes ou en retrait, comme la question éminemment politique des solidarités qui a pourtant fait l'objet de travaux au long cours à l'Uniopss. Il recouvre par ailleurs des positions non stabilisées, comme la portée plus ou moins critique de l'exercice politique, ou encore le caractère plus ou moins critique de la référence à l'économie sociale et solidaire. Il laisse enfin en arrière-plan (voire passe sous silence) les problématiques de la mondialisation, du multiculturalisme, et plus généralement du déplacement des repères dont procède la « globalisation » vécue de surcroît dans un contexte de crise. Comment analyser ce décalage ? S'agit-il d'un retour en arrière, d'une hésitation fondamentale, d'un changement de culture qui se met en place ? La question reste ouverte. Après l'étape du Manifeste, en tous cas, le discours de l'Uniopss sur le rôle politique des associations a été porté entre autres par les Congrès (2013, 2016), puis par le projet de société médiatisé en 2017. Les éditos de la revue *Union sociale*, signés chaque mois par le Président de l'Uniopss, illustrent la constance du thème de l'action politique, avec des lignes communes et des modulations. La ligne critique portée par le discours institutionnel semble s'être progressivement confirmée à partir de 2015, parallèlement à l'adoption d'un style plus simple, cherchant à faire passer plus directement dans le débat public des valeurs et un engagement légitimé par l'ancrage dans la réalité sociale.

3 - « Charlie » et la remobilisation du socle républicain

Après l'étape du « Manifeste sur le rôle politique des associations » en 2010, le discours de l'Uniopss sur le rôle politique des associations demeure présent, en filigrane, dans les différents temps institutionnels permettant l'expression dans l'espace public. Les Congrès suivants, notamment, ont permis de revenir sur ce thème. Le choix du scénario du rebond, médiatisé lors du Congrès de mars 2016, a ainsi symbolisé la volonté d'affirmer les associations comme composantes actives du maillage social et de la vitalité démocratique, participant du refus d'une société duale, techniciste, managériale et finalement déshumanisée¹⁶⁶. Les éditos de la revue *Union sociale* éditée par l'Uniopss signent de mois en mois, sous la plume du président, un positionnement régulier sur le rôle des associations. Ces éditos distillent, selon des angles variant

¹⁶⁶ Voir le chapitre 2.3

en fonction du contexte mais aussi de la posture de leurs auteurs successifs, une ligne d'affirmation continue sur le thème des associations comme acteurs d'un projet de société plus solidaire. Après les derniers éditos de Dominique Balmay de janvier à juin 2015, dont plusieurs font écho au mouvement « Je suis Charlie », les éditos de Patrick Doutreligne réaffirment la référence au socle républicain tout en accentuant la critique de l'injustice sociale. Le « projet de société » médiatisé début 2017, avec sa ligne centrale « Remettons la solidarité au cœur de la société », explicite ce que suppose une société plus solidaire, au niveau des politiques publiques mais aussi, plus généralement, au niveau des rouages démocratiques et du lien social; d'où l'affirmation du rôle politique-sociétal des associations.

3.1 Un délicat exercice politique

Avec le projet de société « Remettons la solidarité au cœur de la société » publié en février 2017, l'Uniopss n'éluide pas les effets de système qui génèrent l'exclusion : elle affirme que « le partage des richesses n'a jamais été aussi inégalitaire ». Elle se prononce « pour une société où l'économie peut être sociale et solidaire et dans laquelle les besoins de la personne humaine restent au cœur du système à adapter ». Cette priorité doit être traduite dans les politiques publiques, avec « la solidarité en actes comme principe fondamental ». Ces politiques doivent permettre « l'accès de tous aux droits de tous », conduire à « une Europe plus sociale » et affirmer encore « la parole des personnes ». « Le modèle de sécurité sociale, s'il doit évoluer, doit être préservé dans ses fondements ». « La protection de tous » est une « boussole fondamentale ». L'éducation est une « priorité absolue ». « La prévention est un pivot nécessaire ». La révolution numérique doit être engagée « pour tous » et non constituer une fracture supplémentaire dans la société. Les associations, affirmées comme exigeantes dans leurs attentes vis-à-vis des politiques publiques, sont elles-mêmes concernées : « nous sommes prêts à nous engager auprès des pouvoirs publics pour contribuer à la recherche d'adaptations possibles : flexibilité du travail, nouveaux statuts du salariat, reconnaissance d'activités socialement utiles, en particulier respect de l'environnement ». En amont de leur implication dans la sphère des politiques sociales, les associations sont affirmées comme acteurs à part entière dans le fonctionnement de la société : « les associations sont garantes du lien social et de la vigueur de notre démocratie. Avec leur créativité et leur proximité avec les personnes les plus vulnérables elles contribuent à la construction de politiques ambitieuses ». « Elles se mobilisent pour un véritable projet de société ».

Ces énoncés volontaristes prolongent une construction itérative qui, comme les positions officielles de l'Uniopss d'une manière générale, a été élaborée dans ses rouages institutionnels : travail des équipes permanentes, commissions politiques, instances. Leur ancrage est ainsi en

principe légitimé institutionnellement au sujet des thèmes retenus, comme au sujet du ton adopté traduisant la volonté de peser en amont d'une année électorale marquée par la crainte d'une poussée extrémiste en France. Le « projet de société » de 2017 semble ainsi, pour des raisons de circonstances entre autres, se rapprocher de la sphère du politique-politicien, tout en cherchant à éviter le marquage partisan, dans un équilibre toujours délicat : les représentants des grands partis candidats de l'élection présidentielle ont été invités au colloque du 28 février 2017, au cours duquel les options de ce « projet de société » ont été mises en débat, mais à l'exception du Front National. L'Uniopss, pour fonder ce choix, s'est située sur le terrain de ses valeurs fondamentales, au nom desquelles elle ne peut cautionner la stigmatisation d'une partie de la population. Les éditos publiés dans Union sociale, revue mensuelle de l'Uniopss, traduisent une préoccupation de plus en plus marquée au sujet de la cohésion sociale.

3.2 La solidarité et la fraternité en actes, socles du contrat social

Dans l'édito « **La solidarité, socle de notre contrat social** » en **décembre 2014**, Dominique Balmary revient sur le sondage présenté au Congrès de 2013, illustrant que les Français font moins confiance à la solidarité institutionnelle qu'aux solidarités de proximité (famille, associations, voisinage), mais tiennent fortement à leur protection sociale. Il affirme cela étant qu'il n'y a pas de choix possible entre solidarité instituée et solidarité volontaire, mais au contraire une articulation entre les deux : « la première doit maintenir pour l'essentiel ses considérables moyens de comblement des fractures, quand la seconde fournit la chaleur de la relation nourricière de la vie en commun ». Finalement, l'enjeu est bien celui de « la valeur républicaine de la fraternité, qui permet la cohabitation pacifique entre et l'égalité et la liberté, également intermédiaire entre le public et le privé ».

L'édito de **janvier 2015** revient sur la conception-même des politiques sociales. « **L'accompagnement social à l'heure de la modernité** » traite d'une généralisation, qui se fait à bas bruit, où les droits ne se construisent ni ne se mettent en œuvre sans un parrain, tuteur, référent, ... Mais finalement il s'agit plus d'une reformulation du « classique travail social » que d'un changement de nature. La question saillante est plutôt celle de la restauration de la dignité des bénéficiaires, avec la préoccupation de les amener à utiliser leurs forces dans cet objectif. Ainsi, « accompagnement et empowerment ont partie liée, ce qui n'apparaît pas de prime abord ». Il s'agit donc de construire « des lignes de force communes permettant de mieux structurer cette fonction nouvelle ».

L'édito de **février 2015** titrant simplement « **Charlie** », qui n'est pas signé de Dominique Balmay mais qu'il a nécessairement cautionné, revient sur les événements de janvier. Sans ambiguïté, la bannière « JE SUIS CHARLIE » est reproduite et l'édito revient sur le sens de la mobilisation : « faut-il vraiment une telle barbarie pour revenir aux fondamentaux qui nous unissent » ? La mobilisation observée « en appelle à nos consciences ». Elle rappelle aussi que les valeurs républicaines suscitent encore un profond attachement : nous savons « que la liberté n'est jamais définitivement acquise et mérite d'être tous les jours défendue. D'autant que liberté, égalité et fraternité sont indissociablement liées ». Alors que les tentations d'un repli sur soi, des corporatismes et d'un doute sur l'intérêt général sont réelles, l'enjeu est celui d'un travail des politiques bien sûr : « mais c'est aussi le nôtre, citoyens et organisations de la société civile, tout particulièrement, nous-mêmes associations de solidarité dont la raison d'être est celle de la fraternité en actes ».

Dans l'édito de **mars 2015**, « **Les associations au cœur du « vivre ensemble** », Dominique Balmay revient sur la fraternité. Il pointe le risque d'une dilution goutte à goutte mais fatale, des liens, famille, institutions, valeurs, espérances qui permettent de « faire société ». Il rappelle, en contrepoint du déclinisme, le rôle de la société civile et des associations : 1300000 associations en France, 16 millions de bénévoles, 2 milliards d'euros de générosité publique. L'esprit du 11 janvier se prolonge entre autres avec l'« Appel à la fraternité » lancé en février par de nombreuses associations et des personnalités. Au sein des valeurs républicaines, la fraternité est essentielle : car « Vivre ensemble » est non pas de l'ordre du droit et de la politique, mais « de l'ordre de la culture, des valeurs, voire des sentiments ». La fraternité, en tant que valeur, ne relève d'aucune institution de la république : « c'est au peuple, c'est-à-dire à chacun de nous, individuellement et collectivement » qu'elle est confiée. « C'est ainsi que le monde associatif, au sein de la société civile, entend y prendre sa part dans ce monde éparpillé ».

L'édito d'**avril 2015**, « **Justice des mineurs : une réforme nécessaire** », critique la dérive du droit pénal des mineurs vers le droit pénal des adultes, alors qu'il était à l'origine marqué par une grande spécificité. Citant le texte des principes directeurs des Nations Unies, il rappelle que « le comportement ou la conduite d'un jeune qui n'est pas conforme aux normes et valeurs sociales générales relève souvent des processus de maturation et de croissance et tend à disparaître spontanément chez la plupart de ces individus avec le passage à l'âge adulte ». La priorité est donc de rééquilibrer le couple éducation/punition et de donner un signal de confiance dans les capacités de la jeunesse et celles de la société à faire progresser leur « vivre ensemble ».

Dans l'édito de **mai 2015**, « **La santé au cœur de la démocratie** », Dominique Balmay commente l'ambition du projet de loi relatif à la santé en cours d'examen, dont l'Uniopss partage les trois lignes de force : le souci des plus vulnérables, l'incitation à la coopération entre les acteurs du système, l'affirmation de la prévention. Mais il conclut par une alerte, en espérant « qu'une pensée plus audacieuse l'emportera sur les corporatismes et sur les méfiances, maladies de notre communauté nationale, pour concrétiser les promesses initiales du projet ».

« **La fraternité : notre héritage et notre avenir** », dernier édito de Dominique Balmay avant l'élection d'un nouveau président en **juin 2015**, propose une synthèse personnelle de la philosophie sociale portée par l'Uniopss. « J'ai été frappé, tout au long de ces années à l'Uniopss, par le fait que la philosophie humaniste qui nous anime, l'attention que notre mouvement accorde aux plus vulnérables, n'est pas seulement une conviction caritative. Elle correspond aussi à une intuition démocratique. Notre action, même si elle n'est pas toujours visible, tend à contribuer à un changement de la société, en particulier lorsqu'il s'agit de favoriser le retour en son sein de ceux qui sont trop souvent regardés comme des « indignes ». L'Uniopss, à leur égard, n'est pas seulement mue par un souci de justice (...) elle veut que la place faite aux plus fragiles imprègne toutes les relations qui s'établissent dans une société. Elle sait que moins celle-ci est fraternelle, moins chacun se sent libre et égal. La considération accordée aux plus fragiles d'entre nous est la condition d'une société habitable. Voilà, me semble-t-il, notre héritage et notre avenir ».

3.3 Justice sociale, engagement citoyen, valeurs républicaines et solidarité : les priorités d'un projet de société à construire

En **août-septembre 2015** le premier édito de Patrick Doutreligne récemment élu à l'Assemblée générale de juin 2015 - « **Retrouvons l'ambition d'une société plus juste** » - donne le ton d'une posture qui se confirmera au fil du temps. Partant du constat de contraintes indéniables – les moyens financiers des pouvoirs publics qui s'amoindrissent et remettent en cause notre modèle social, la mise en péril de certaines de nos valeurs – le nouveau président de l'Uniopss affirme d'emblée le projet de dépasser la dénonciation et la critique, au demeurant nécessaires, par la volonté d'agir : « le monde associatif attend de l'Uniopss qu'au-delà de le représenter auprès des pouvoirs publics, elle soit un acteur impliqué dans cette « société à réinventer » qui sera le thème (du) Congrès ». Les questions posées sont multiples : forme de la protection sociale, liens et valeurs qui fonderont la prochaine approche sociétale, rôle des valeurs de solidarité face à la montée inacceptable des inégalités, capacité à maintenir la proximité dans les territoires, L'édito pose une orientation volontariste : « N'attendons pas la réponse des politiques, des chercheurs, des spécialistes (...) la réponse viendra de nous, de nos analyses, de nos expériences,

de notre lutte au quotidien, de nos forces enfin regroupées, pour proposer le modèle que nous voulons instaurer. Il nous faut entrer dans une logique de co-construction avec les différents responsables et retrouver dans nos associations cette force créatrice, qui a toujours fait partie de notre ADN, et l'ambition d'une société plus juste ». L'Uniopss est au service des associations, « dans un esprit de concertation et de combat pour que la fraternité retrouve son caractère fondamental dans la devise de notre nation ».

Les éditos qui suivent se saisissent de sujets sensibles. L'édito de **novembre 2015 « Accueil des migrants, si nous osions ! »** nomme les craintes et la peur qui semblent s'emparer de la société française, pour en prendre le contrepied : ne pas avoir peur, car la France est la sixième puissance mondiale, car le taux de natalité est l'un des plus élevés d'Europe ; être fiers de nos origines car un Français sur quatre est descendant de parents étrangers, fiers de la devise républicaine, fiers de nos ancêtres qui ont porté les valeurs de la solidarité dans la déclaration universelle des droits de l'Homme et dans la Constitution. Face à la barbarie de la guerre et aux drames humains, « sommes-nous incapables de laisser un peu de place à ceux qui ont fui ces horreurs ? ». Il s'agit d'oser pour inventer des solutions malgré la rigueur budgétaire, de lutter pour que « les défaitistes, les nostalgiques, les récupérateurs politiques, les peureux » ne prennent pas l'ascendant sur « nos positions, nos espoirs, notre vision d'une société plus juste et surtout plus équitable ». Ce qui suppose un sens des responsabilités, du courage, une fierté et, « sans relâche, la défense des valeurs du monde associatif ».

Après un nouvel épisode d'attentats, l'édito de **décembre 2015** titre « **Une seule réponse : l'union** ». Il s'agit de conserver la capacité d'analyse et la vision de l'avenir nécessaires pour porter, face à ces attaques, la devise républicaine et « en particulier la fraternité ». La solidarité que portent la société civile et les associations est « au cœur de la réponse à apporter. La cohésion sociale et l'unité sont notre force (...) notre refus de l'injustice et notre lutte contre les exclusions représentent nos combats fondamentaux mais surtout (...) ils expriment la seule réponse susceptible de vaincre cette barbarie qui a franchi nos frontières ». Au sujet des associations, de qui l'on a exigé plus de professionnalisme, plus de rigueur budgétaire, une meilleure gouvernance, n'a-t-on pas minimisé collectivement la fonction majeure de créer du lien, de donner du sens, de partager, de valoriser les qualités de chacun, quelle qu'en soit l'origine, la religion, les difficultés, les limites ? Il s'agit en tous cas de réfléchir à la façon dont le secteur associatif peut « contribuer à émettre des propositions, à défendre un engagement (...) ». « Redevenons des acteurs, tels des pionniers, au service de ce vivre ensemble qui aujourd'hui est mis à mal ».

En **janvier 2016**, l'édito « **Faire du développement durable une réalité** » souligne l'avancée historique de la COP 21, ou du moins la première étape dans un long processus qui demandera encore beaucoup d'efforts et de concessions : « nos associations doivent aussi s'interroger sur leur position ». « Que pouvons-nous proposer de développement durable dans notre projet de société ? ». Dans cet édito, Patrick Doutréigne souligne que le développement durable doit être défendu comme indissociable du développement social. « La protection de la planète représente à l'évidence une priorité pour notre avenir. Mais quel sens aurait cette préoccupation si elle n'était pas associée à la place des hommes, à la lutte contre les inégalités et toutes les formes d'injustice ? ». Pour autant, et sans attendre les grandes décisions politiques, chaque association peut s'engager à son niveau. « Il en est du développement durable comme de notre regard sur l'exclusion, la pauvreté, sur le handicap, sur la solitude, sur la maladie. C'est la somme des attentions, des précautions, des vigilances qui contribue au vivre ensemble et qui reste la finalité ultime de ce développement durable ».

En **février 2016**, l'édito titre « **Service Civique : et si on osait ?** ». Il s'agit de tableer non sur un dispositif de plus, mais sur une réelle innovation sociale, pour « donner les moyens aux jeunes d'élaborer leur propre projet, l'ambition de leur permettre de trouver ou d'expérimenter une voie nouvelle qui s'inspirerait de leurs attentes, de leurs espoirs, de leur volonté ». Car ces jeunes « souhaitent apporter leurs compétences au service des autres, ont envie d'expérimenter, de se mettre à la disposition d'une cause, d'une action de solidarité, de rencontres avec les anciens, des personnes en difficulté ou démunies, parfois tout simplement de partager ». Avec leur dynamisme, leur soif de justice, leur ouverture vis-à-vis des autres cultures, leur générosité, « le modèle d'une société de compétition économique, de libéralisme, de l'individualisme forcené ne les convainc pas, pour une bonne partie d'entre eux ». « Alors à vous de participer à cette dynamique, à cet élan qui doit permettre de sortir des chemins trop balisés et de contribuer à une réelle mobilisation pour une société nouvelle, dans laquelle les jeunes aspirent à être un atout et une force ».

En **mars 2016** l'édito « **ASV : une loi aux ambitions limitées** » pointe les déceptions suscitées par la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement. Alors que le respect des anciens est inscrit dans de nombreuses cultures, les personnes âgées sont de plus en plus perçues comme une charge, un poids économique qui interroge la soutenabilité, « néologisme cruel mais explicite ». Certes la loi porte des avancées, comme la reconnaissance des proches aidants ou la création des conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie. « Mais la modestie des mesures, en comparaison du choix de modèle de société, du nombre de personnes concernées, du message

envoyé aux générations futures, laisse un goût d'inachevé, d'autolimitation dans les objectifs et les moyens. Le système mis en place n'apporte pas encore les réponses équitables et adaptées aux besoins, ne garantit pas l'accessibilité de tous aux réponses sociales, médico-sociales et de soins de qualité ». Enfin, « reste l'inquiétude grandissante d'un manque de clarification entre le secteur associatif non lucratif et le secteur marchand » alors que la population des personnes âgées dépendantes semble vue d'abord comme un « marché » qui peut s'avérer « porteur ».

En **avril 2016** l'édito aborde « **La solidarité à l'épreuve du numérique** ». Il nomme l'inquiétude d'une fracture numérique qui pourrait s'ajouter à la fracture sociale, dès lors que dès lors que les recherches, les applications et les avancées seraient orientées vers une rentabilité rapide, sans développement équivalent des aspects collaboratifs et solidaires. Pour peser sur cette évolution, les associations doivent « se montrer ouvertes au changement, offensives pour les personnes suivies ou soutenues, novatrices dans leur approche du numérique », sans oublier « le risque de l'individualisme et des « amis virtuels », de la solitude paradoxale dans ce monde connecté. Elles doivent retrouver « les forces qu'elles développent depuis toujours autour du lien social, de la fraternité, de l'attention portée aux autres et du vivre ensemble ».

L'édito de **juin-juillet 2016**, « **Atteindre l'inaccessible** », reprend le thème de l'accès aux droits, aux soins, au logement, au savoir, aux moyens de communication : ne s'agit-il pas de « la traduction pratique de notre aspiration à l'égalité dignité des êtres humains et de notre vocation ? ». Ce combat, même s'il est tardif dans la société française, doit demeurer une priorité. Il s'agit bien plus que d'une adaptation des équipements, mais d'une condition pour que chacun puisse accéder à une citoyenneté pleine et entière. Même s'il comporte une part de rêve et semble en partie inaccessible, ce choix de société traduit « notre aspiration au mieux vivre ensemble ».

« **Les associations face à l'engagement** », thème de l'édito d'**août-septembre 2016**, rappelle que l'engagement est une réponse face à l'individualisme et à la perte des repères dans une société en quête de sens. Les propositions des pouvoirs publics – service civique, réserve citoyenne, volontaires- sont des ouvertures proposées aux jeunes, qui peuvent contribuer à lutter contre le détournement du désir d'engagement par les mouvements extrémistes. Mais elles n'apportent pas, seules, une réponse à la « perception souvent justifiée de l'injustice subie », qui suppose d'en traiter les causes réelles. Dans une époque troublée, inquiétante et anxiogène, l'aspiration à la sécurité est compréhensible, mais ne doit pas monopoliser l'attention des médias, des politiques ou des populations dans le débat public. L'enjeu est celui des « réponses de fond qui s'imposent à notre société quant à l'égalité dignité de tous, la protection des plus faibles, la reconnaissance de

la place de chacun dans son quartier, sa ville, son territoire ou son pays ». « La vraie et seule réponse, dans une démocratie, doit être inspirée par la préservation de nos valeurs républicaines. Nos secteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires, doivent s’y engager ».

L’édito « **Mixité sociale : qu’est-ce que ça cache ?** » revient en **octobre 2016** sur un terme introduit dans la loi contre les exclusions en 1998. A l’époque, déjà, le consensus apparent recouvrait des visions diverses, voire contradictoires, qui s’affrontent encore aujourd’hui : la mixité sociale, vue par les uns comme une ambition pour lutter contre l’exclusion, est pour les autres « un prétexte pour le plus recevoir les populations qu’ils ne souhaitent sciemment pas intégrer. Ainsi, les populations ciblées ont été soit les plus modestes de nos concitoyens, soit les populations d’origine étrangère, soit celles qui n’ont pas de liens familiaux dans la commune, soit celles qui n’ont pas de travail, soit celles dont le ménage n’est pas construit sur un couple... ». Face à l’emprise des thèmes de la sécurité, des migrants et de l’identité nationale, les associations ont à porter d’autant plus les thèmes de la solidarité, de la protection des plus faibles, du vivre ensemble. Le projet de société alors en construction à l’Uniopss, dans la droite ligne du Congrès qui l’a encouragée à « dire non à la dérive uniquement gestionnaire ou à celle qui ne serait que contestataire », doit « contribuer au débat qui doit s’engager pour défendre nos valeurs et valoriser notre sens de la fraternité ».

Poursuivant sur cette ligne l’édito de **novembre 2016**, « **Pourquoi l’immigré fait-il peur ?** », revient sur le sort des millions de personnes « qui fuient leur pays pour des raisons liées à la guerre, à la persécution ou la misère, bientôt pour des raisons climatiques ». Alors que certains réagissent avec empathie, d’autres ont un réflexe de peur. L’influence grandissante de l’extrême droite, quand elle « pollue nos systèmes de pensée (...) au prétexte que notre mode de vie, notre culture, nos valeurs traditionnelles seraient en danger » en est en partie responsable. Face à cette peur déraisonnable – 60 000 demandeurs d’asile et 30 000 réfugiés peuvent-ils vraiment modifier le comportement de 66 millions d’individus ou modifier la courbe du chômage ? - il faut dépasser la tentation du repli et la mythification d’un passé qui, lui aussi, a ses zones d’ombres. La politique coloniale, les conditions de travail dans les mines, la sidérurgie ou les usines, les inégalités d’espérance de vie, le décalage entre l’apport des populations étrangères au développement et à la richesse nationale et les conditions déplorables d’accueil ou de logement, sont autant de marques encore présentes. Sans dénier ce passé, il serait plus constructif de valoriser une « identité nationale fondée sur « notre République laïque, tolérante, accueillante, ouverte sur le monde, qui nous vaut notre réputation internationale de pays des droits de l’Homme, des Lumières, de protection sociale, d’égalité entre hommes et femmes, même si elle a

été tardive et pas complètement aboutie ». Sans « accueillir toute la misère du monde », et « à défaut d'être généreux, soyons forts et confiants et nous, associations, participons ensemble au projet de société en luttant contre les inégalités sociales et en respectant nos valeurs de solidarité ».

« **Le non-recours, un déni de droit** » termine en **décembre 2016** une année où chaque édito a posé un questionnement fort au sujet des orientations de la société. Là encore, le non recours aux droits, aux soins, aux prestations, est « le signe d'un problème majeur pour notre société ». La Cour des comptes dénonce ainsi, dans son rapport de septembre 2016, le phénomène massif qui, dans le domaine de la santé, touche près de 3 millions de personnes parmi les plus modestes, malgré la couverture maladie universelle complémentaire et l'aide à la complémentaire santé. Au-delà des effets sur la santé des personnes, cette situation se traduit par des coûts pour le budget de la nation, car le montant des soins hospitaliers est sans commune mesure avec le coût de soins de proximité au bon moment. Le non recours aux allocations comme le RSA recouvre sans doute un phénomène où joue certes la méconnaissance des droits, mais où pèsent aussi la crainte de la stigmatisation et la culpabilisation. Face à ces dérives, « seule la défense de nos valeurs, les priorités liées à la place de l'humain, la valorisation de l'importance des relations et de la protection des plus faibles, doivent nous permettre de soutenir une autre vision de notre environnement social ». L'accès au droit est en somme un devoir pour tous et une obligation à intégrer dans le travail social et dans le quotidien des associations.

L'édito de **janvier 2017**, « **Protéger l'enfance pour rester fidèle à nos valeurs** », souligne que renoncer à ses valeurs, c'est perdre ses repères. Ainsi le principe selon lequel l'enfant doit être protégé, éduqué, soutenu, est « un axe de la République, une valeur qui rejoint tous nos concitoyens et dépasse les partis politiques ». Malgré les jalons successifs de l'ordonnance de 45 sur la protection de l'enfance et de la signature de la convention internationale des droits de l'enfant, les valeurs sociétales semblent vaciller avec l'arrivée de mineurs isolés en plus grand nombre. Les politiques publiques – telle mesure gouvernementale, telle décision départementale, tel programme de parti – en témoignent. « Comment accepter sans s'insurger une telle dérive ? » alors que les enfants, quelle que soit leur situation, sont avant tout des enfants ? Comment accepter de compromettre l'avenir en priorisant l'administratif avant de protéger, éduquer, sécuriser après les moments angoissants liés à la guerre, la fuite, l'exode, la perte de la famille, de la maison, du pays ? Comment demeurer légitime parmi les nations évoluées et défendre une société de droit, démocratique et humaine ? Pour l'Uniopss l'enjeu se situe au niveau d'un projet

de société, pour définir un sens, des priorités, des valeurs irréfragables et agir pour une lutte sans faiblesse devant les inégalités, une égale dignité des êtres humains et une solidarité indéfectible.

L'édito de **février 2017**, « **Lutte contre le chômage : les associations en première ligne** », pointe le chômage comme « gangrène de nos sociétés modernes ». Alors que « les politiques menées depuis 50 ans n'ont pas réussi à éradiquer ce fléau », les associations ont dû s'adapter à cette donne sociétale, en développant l'accompagnement vers l'emploi, le renforcement des capacités personnelles, l'insertion par l'économique, sans toutefois pouvoir inverser la logique d'un phénomène massif. Le développement de l'entrepreneuriat social apporte de nouvelles réponses, mais n'a pas vocation à remplacer le monde associatif, présenté à tort comme obsolète ou vieillissant. L'implication des associations dans ce combat est essentielle car aucune catégorie de la population n'est immunisée, mais aussi car le chômage touche spécialement les jeunes et notamment les moins qualifiés, tous ceux qui subissent les préjugés relatifs à leur origine ou leur quartier, ou tous ceux qui, parce qu'ils souffrent de maladies, de maladies psychiques ou de handicaps, semblent ne pas correspondre aux standards de productivité. La question du rapport au travail - que recouvrent les débats sur le revenu minimum d'existence, la formation professionnelle tout au long de la vie, ... - suppose une approche non seulement en termes de droits des publics, mais aussi en termes de choix collectifs et de modèle républicain.

L'édito de **mars 2017**, « **Lutte contre les inégalités : un thème majeur de notre engagement associatif** », porte l'ambition du « projet de société » publié par l'Uniopss quelques semaines plus tôt. Il souligne que les inégalités se creusent, entre le monde urbain et le monde rural, entre les villes et les quartiers périphériques, entre la Métropole et l'outre-mer. « Plus que les conséquences dans l'accès aux moyens de transports, aux soins dans les déserts médicaux, à la culture, aux sports ou aux loisirs, c'est le sentiment d'abandon qui (...) est insupportable » et l'impression de délaissement participe de la montée des extrémismes. C'est pourquoi la lutte contre les inégalités est prioritaire, avec notamment l'enjeu des écarts salariaux et des inégalités patrimoniales qui appellent un rééquilibrage par la politique sociale et fiscale. « Sans une réaction des pouvoirs politiques, nous retournerons à grande vitesse vers une société de rentiers que le monde du salariat avait progressivement rectifiée le siècle précédent, au profit d'une vision d'avantage basée sur le travail et le mérite que la naissance dans une famille aisée ». Les propositions concernant la lutte contre les inégalités sont nécessaires « pour que les populations que nous soutenons se sentent considérées, reconnues et puissent participer à un projet commun ».

En **avril 2017**, l'édito « **Un projet de société à l'épreuve des candidats** » revient sur le « projet de société » publié depuis fin février pour interroger les débats de la période préélectorale où les débats de fond semblent occultés. « Dans ce contexte, les thèmes de la solidarité, du vivre ensemble, des inégalités sociales et territoriales, mais aussi de la protection sociale sont quasiment absents du débat et les principales victimes sont évidemment les plus fragiles de nos concitoyens ». La société civile doit donc prendre ses responsabilités et particulièrement les associations qui « doivent exiger que la solidarité en actes soit érigée comme un principe fondamental. Il nous appartient de promouvoir l'accès de tous aux droits de tous. Nous devons refuser la confusion délibérément instillée par certaines politiques entre assistance et assistanat et démontrer que nos valeurs d'humanité, d'accueil, de fraternité, sont plus importantes que la montée de l'individualisme présentée comme inéluctable ». L'édito résume les axes forts du projet – lutte contre les inégalités, généralisation de la prévention, soutien aux associations et à leurs innovations – et se tourne vers l'étape suivante, celle des plateformes de propositions qui devront interpeller les candidats aux législatives.

En **mai 2017**, l'édito « **L'isolement social, fléau des temps modernes ?** », souligne le paradoxe entre les évolutions technologiques dans un monde de plus en plus connecté et la progression simultanée de l'isolement social, souvent associé à un creusement des inégalités chez nos concitoyens « Plus de cinq millions de personnes souffriraient en France de cet isolement », qu'il s'agisse de personnes âgées, de personnes subissant un handicap, de couples que la séparation conduit à la solitude autant urbaine que rurale. La lutte contre l'isolement social et l'accompagnement du public en difficulté doit donc non seulement interpeler fortement les pouvoirs publics et intégrer les programmes, mais aussi « devenir une priorité absolue de nos engagements ».

Que conclure ?

Le discours officiel de l'Uniopss sur le rôle politique des associations demeure parfois difficile à cerner. Les énoncés conceptuels, formels (comme le Manifeste de 2010), semblent traduire la volonté de traiter avec prudence de ce thème sensible pour l'Uniopss, statutairement apolitique et aconfessionnelle. Le rôle social et citoyen des associations semble plus facile à aborder, plus naturellement énoncé, à travers les thèmes de l'expérience démocratique, de la solidarité, du lien social, de l'accompagnement des personnes fragiles. La force de revendication collective s'affirme toutefois clairement dans l'interface avec les pouvoirs publics, autour de la reconnaissance des associations, de la co-construction des politiques, puis de la promotion des droits des personnes.

Dans cette arène d'argumentation destinée à convaincre les décideurs publics, il s'agit de déployer un argumentaire de poids face aux courants qui, dans la culture politique dominante, inscrivent plutôt la légitimité publique dans la sphère des pouvoirs institués que dans celle de la société civile. L'argumentation est alors conduite sur le terrain des concepts du système politique, du droit public, du rôle de l'Etat. Les énoncés sont charpentés et formels, mais de ce fait parfois élitistes et peu susceptibles d'être en l'état audibles dans le débat public général.

Une autre arène d'argumentation, plus simple, plus directement engagée, semble se déployer notamment à partir du milieu des années 2010. Le discours officiel, qui veut être repris plus largement dans le débat public, se centre sur l'essentiel : la société, ses orientations générales, sa cohésion, ses composantes dans toute leur diversité. Plus critique, plus rugueux, il aborde par exemple le thème du développement durable, ou celui des migrants. Cette évolution peut être expliquée par le contexte dans lequel ce discours officiel est porté : fracture sociale accentuée, inégalités sociales croissantes, courant populiste, attentats... Elle interroge aussi l'assise de ce positionnement, c'est-à-dire ce sur quoi il repose et ce qui peut le légitimer, pour en faire une orientation marquant peut-être un tournant institutionnel au sens où l'Uniopss s'inscrirait plus dans la sphère de la société civile critique et moins dans celle des rapports policés de l'interlocution avec les pouvoirs publics. Mais les équilibres à préserver sont complexes et les évolutions ténues.

L'Uniopss, selon son directeur général Jérôme Voiturier¹⁶⁷, a une ligne directrice pour le futur : « faire émerger des réponses aux besoins par des actions ancrées dans les territoires », « faciliter l'émergence de l'innovation d'où qu'elle vienne sur le territoire, faire remonter le grain fin du réel », tout en permettant le passage d'une culture du « parler pour », puis d'une culture du « parler avec les personnes » à une pratique permettant l'expression de chacun. Ces objectifs doivent une boussole pour « continuer à être l'allié nécessaire de la démocratie ». ... Mais alors comment ? Avec le recul, on peut observer que la contribution de l'Uniopss au débat public est en fait multiforme, évolutive car inscrite dans le contexte des époques successives ; elle est assise sur différentes « productions » : éditos, publications, colloques et journées d'études, qui distillent ses analyses et ses positions. Analyser la construction du discours officiel de l'Uniopss sur le rôle politique des associations suppose de revenir à la question générale de son ancrage, de sa légitimité, de son rôle en tant qu'acteur collectif : son identité institutionnelle et sa parole ne sont pas la simple juxtaposition des contributions de ses composantes : elles dépassent alors la

¹⁶⁷ Union sociale, Novembre 2017, N° 311

fonction mandataire (agir et parler au nom de) et pour aller vers une fonction d'avant-garde (aller au-delà, par devant le mandat). Si l'évolution du discours officiel sur le rôle politique des associations paraît affirmer autour de 2015 une identité institutionnelle portant plus fortement la critique sociale tout en maintenant la volonté de co-construire les orientations, cette évolution semble témoigner de l'équilibrage toujours délicat entre l'ancrage dans les composantes et la force d'entraînement, pour faire mouvement.

Chapitre 2.5 – Deuxième partie

Le rôle politique des associations et le discours Uriopss : les éditos du Pont, marqueurs d'une culture politique de l'Uriopss ?

L'étude effectuée sur « Le Pont », revue mensuelle de l'Uriopss à partir des années 80, permet d'appréhender l'Uriopss comme niveau « méso » reliant le niveau « micro » des associations de terrain et le niveau « macro » des enjeux généraux relatifs aux politiques publiques et aux évolutions de la société. Elle porte sur les éditos des Ponts de 1981 à 2010, soit 30 années – environ 200 éditos - signés pour la plupart du directeur ou du président de l'Uriopss. Au cours des années 80 certains numéros paraissent sans édito ; mais assez rapidement la parution se stabilise avec un édito par mois (sauf juillet-août et parfois octobre-novembre en commun). Les éditos de cette période ont tous été étudiés, sauf quelques rares éditos manquants lors de la collecte auprès de l'Uriopss. La méthode de la théorie ancrée, qui exige de travailler au plus près des énoncés réels pour aboutir dans un deuxième temps à dégager ce qu'ils recèlent, a supposé une étude détaillée du texte des éditos : après leur examen systématique, des résumés et des extraits ont été opérés ; suite à ce travail de collecte du matériau d'analyse, un traitement thématique a été effectué, afin de dégager les grandes lignes des positionnements portés. Les éditos semblent permettre de qualifier une ligne claire relative au rôle des associations et au rôle de l'Uriopss, dont la composante politique part d'un ancrage social pour s'exprimer vis-à-vis des politiques publiques mais aussi, plus globalement, au sujet des orientations de la société. Les éditos du Pont semblent ainsi des marqueurs d'une culture Uriopss : le discours de l'Uriopss est politique, emblématique, souvent critique et force d'interpellation, portant le plus souvent des principes et des valeurs. Les grands thèmes récurrents semblent une constante de la culture politique Uriopss : les idées et les valeurs sont stables, proches d'une philosophie et d'une doctrine.

Alors que les auteurs sont dans la majorité des cas le directeur ou le président de l'Uriopss (avec quelques éditos du directeur adjoint et quelques éditos d'administrateurs valorisant des travaux spécifiques comme une plateforme collective) chaque signataire marque l'édito d'une « plume » qui lui est propre, avec des contenus et des styles différents de l'un à l'autre. L'un semble porteur d'une philosophie sociale, avec des références morales explicites (le devoir de solidarité, l'attention à la souffrance, la critique d'une société déshumanisée) ; l'autre semble s'exprimer plus en rassembleur de forces vives sur la région, avec un vocabulaire plus politique ; l'autre semble mobilisé par le suivi étroit des politiques publiques, avec un maillage serré autour des réformes et des combats à mener, pied à pied, pour la prise en compte des besoins, pour le respect du rôle des associations, pour leur financement ; l'autre enfin porte une attitude volontariste, prospective.

Mais tous semblent converger autour d'une préoccupation continue au sujet de la cohésion sociale (1), qui suppose d'exercer une force collective (2) reposant sur un socle de valeurs fondamentales (3).

1 - Exclusion, pauvreté, cohésion sociale : l'Uriopss alerte, avec les associations

Les éditos du Pont abordent régulièrement la dégradation de la situation sociale : la pauvreté et la marginalité s'installent, puis l'exclusion de masse s'introduit et demeure. L'Uriopss appelle à la mobilisation des associations. Elle participe au mouvement d'alerte de la société, sur la pauvreté, sur la situation économique et sociale des jeunes, revendiquant des réponses, une politique, un revenu minimum, des droits, autour d'un socle humaniste porté plus par l'axe de l'émancipation que par l'axe de la philanthropie. L'Uriopss analyse les besoins, s'inscrit dans les concertations, met en lumière les problèmes spécifiques de la région. Elle critique l'émergence d'une société à deux vitesses, participe aussi à la critique des excès de l'approche économique et des insuffisances et incohérences de la politique publique face à l'exclusion. Elle affirme que les associations sont des témoins de premier rang, dont la connaissance sociale devrait être mieux prise en compte, dans la construction des politiques publiques et dans le dialogue social ; elles ont une capacité à maintenir le lien social et de porter le vivre ensemble, mais elles sont également une force de mobilisation collective, pour obtenir la modification des politiques publiques ; elles portent aussi la critique sociale.

1-1 La cohésion sociale, une responsabilité collective

Les éditos de l'Uriopss portent ainsi une conception quasi philosophique de la cohésion sociale – ils évoquent l'altruisme, la responsabilité collective - reliée à une analyse sociologique de ce qui tient la société comme un ensemble – le tissu social, un corps dont toutes les composantes interagissent - et débouchent sur un positionnement politique.

Un exemple parmi de nombreux éditos : Edito Le Pont avril 1994 « Cohésion sociale » Etienne Babut

La cohésion sociale, comme "Caractère d'un ensemble dont les parties sont unies, harmonisées" (définition empruntée au "Petit Robert"), se défait : « on pourrait se demander si notre société occidentale n'a jamais connu une vraie cohésion, au moins depuis la révolution industrielle et l'invention du concept de lutte des classes (...). C'est dire qu'est ressentie, sans même un appareillage savant, la crainte que ce qui subsiste d'un sentiment d'appartenance à un ensemble soit emporté d'un coup, à moins qu'elle ne soit contenue par de sérieuses raisons d'espérer, par des mesures manifestement justes, efficaces et ... cohérentes. Les sauve-qui-peut constituent, à l'évidence, le contraire de projets solidaires ». (...)

« Les symptômes de cette fragilisation du tissu social ont été suffisamment inventoriés... et reconnus par surcroît comme facteurs aggravants : individualisme comme phénomène de masse, famille désinvestie comme institution ; montée du chômage en dépit de tous les plans de lutte et autres trains de mesures adoptées par les gouvernements successifs ; usure des valeurs communes au corps social et des idéologies porteuses, perte de repères et de toute espérance ; et encore

accélération des changements dans les méthodes de production, de distribution, de gestion et de communication laissant "sur la touche" des effectifs croissants, supprimant à grande vitesse des compétences éprouvées, creusant des abîmes entre générations ou groupes sociaux, entre ceux qui sont encore "dedans" et ceux qui sont désormais dehors ». (...) Dans ce contexte s'impose « une EVIDENCE : à savoir que seule une mobilisation volontaire de tous les éléments de l'ensemble social, individus, entreprises (devenues citoyennes), institutions, pouvoirs, une volonté commune de réinventer une vie sociale, à coups d'imagination, de solidarité, d'une remise en jeu d'acquis devenus des privilèges et d'une vraie redistribution, seule une révolution de cette sorte-là apporterait un nouvel espoir et une nouvelle chance ».

1.2 Les associations, acteurs de la cohésion sociale et acteurs politiques

L'Uriopss affirme de manière constante dans les éditos du Pont que les associations sont une composante de la démocratie et du lien social. Elles participent des groupes sociaux qui font vivre le tissu social, opèrent des médiations. Elles sont légitimes pour s'inscrire dans l'interface avec les pouvoirs publics, dans la perspective d'une nouvelle « écologie de la décision » que veulent par exemple porter les Pactes locaux. Pour exister pleinement à côté de la démocratie représentative, elles doivent permettre l'expression des citoyens, favoriser la prise en compte des situations et de la voix des plus fragiles. Leur identité repose sur une éthique, un socle de valeurs, qui en sont la plus-value. Les associations, pour être acteurs politiques, ont aussi à mieux agir collectivement. L'action collective est un enjeu, une nécessité. Le territoire, d'ailleurs, est un espace privilégié pour cet exercice de (re) vitalisation ; il appelle le développement social local. Cela étant la reconnaissance des associations est problématique : les associations affirment leur légitimité, leur spécificité, mais celle-ci est déniée, avec des temps de crispation encore plus forte dans les années 80 lorsque l'encadrement financier s'installe ou lorsque la politique publique, au milieu des années 90, se ré-ancore nettement dans l'affirmation des vertus de l'entreprise et du marché ou enfin lorsque l'association est abordée uniquement à travers le prisme de la concurrence. Les associations sont-elles les variables d'ajustement de la crise ? Les éditos de l'Uriopss critiquent l'instrumentalisation des associations, nomment les dangers en présence et les risques encourus. Ils affirment l'association par sa mission, l'abordent comme une œuvre, avec des bénévoles, des acteurs engagés, autour d'un projet qui est la règle d'or, avec sa part d'utopie : le défi est aussi celui qui pèse sur les associations elles-mêmes, autour de la dynamique à préserver, de l'innovation, du sens de l'action. Les associations portent collectivement un mouvement d'idées, qui peut porter l'économie autrement et même viser la transformation de la société. La mobilisation se cristallise autour de temps forts : la décentralisation et ses étapes successives, la remise en cause de la doctrine fiscale des œuvres, le centenaire de la loi de 1901, les travaux du CNVA, ... Elle vise au bout du compte la contribution des associations à un nouveau pacte social.

Quelques exemples.

Edito Le Pont 1986-2 - Les associations dans le développement social local.

« Un tissu social n'est vivant que s'il est le lieu de multiples échanges et de multiples relations. Il permet le rapport à l'autre, aux autres, au monde, à l'espace. Ensemble de communications, de relations, de liens, il fait que l'homme n'est jamais un être isolé et solitaire. Un tissu social vivant est fait de relations de travail, de relations familiales, de relations inter-âges et inter-groupes, il est fait aussi de mémoire collective, de racines communes, de projets communs, de rites, de symboles. (...) La vie sociale est-elle inventée, alimentée, prise en charge par les habitants du quartier ? La vie sociale permet-elle aux hommes et aux femmes de bien se sentir dans leur environnement physique et humain et d'acquérir une réelle autonomie ? (...) Cette cohésion sociale à promouvoir et à développer dépend en partie de la vitalité des groupes sociaux à l'œuvre dans le tissu social et notamment des associations ». Un projet de développement social doit donc prendre en compte la présence active des associations et être articulé à elles ».

Edito Le Pont novembre 1994 « Les exclus et les associations » François ROLIN

« Ce qui constitue fondamentalement l'éthique associative, c'est la place qui est donnée en priorité à l'homme. La plus-value de l'association, ce n'est pas le quantitatif, mais le qualitatif, c'est le lien social. Face à l'économie de marché, les associations s'inscrivent dans une économie de don et du contre-don. (...) C'est cette capacité qu'elle a à créer à développer de la sociabilité et de la socialité qui appelle l'association aujourd'hui à un rôle important dans la lutte contre les formes d'exclusion sociale ».

Edito Le Pont Avril 2000 « La force du mouvement associatif » Professeur Henri Petit

« Nous devons être conscients de cette participation à un mouvement qui est l'expression d'un ensemble. Plus nous en serons partie prenante, plus ce mouvement associatif représentera une véritable force ».

« (...) la notion de "pacte" prend toute sa valeur dans les relations avec l'Etat et les collectivités locales. La mission des associations n'est pas de répondre à un appel d'offres. Veiller au respect du projet associatif doit être la règle d'or ».

« La carte d'identité de l'association reste la mise en œuvre du projet dont elle s'est dotée. Partie d'un mouvement d'idées ou de constatations insupportables, l'association valide ses actes fondateurs par la réalisation d'actions concrètes. A ce titre, même si elle devient gestionnaire, elle imprègne de sa marque d'origine ses interventions. Au-delà des services rendus, par les débats ouverts, par le mode de fonctionnement retenu, l'association joue un rôle démocratique fondamental tant pour la transformation de la société que pour la régulation sociale ».

Edito Le Pont Mai 2003 « Le malaise est dans le pré » Bruno Delaval

Le constat est dur et souligne un paradoxe : « La vie associative est fragilisée et des pans entiers d'actions de proximité risquent d'être détruits. Tout cela au moment où l'on parle de soutenir l'initiative, de concevoir le développement durable et de renforcer le partenariat avec la société civile ».

Edito Le Pont février 2004 « Afficher le projet : une ambition associative » Bruno Delaval

« Au-delà d'une capacité à faire, les associations ont une capacité à être et à dire, à conforter. Face à un Etat banquise et à des collectivités territoriales qui reçoivent, en cascade, ce que l'Etat ne veut plus, il importe de rappeler nos convictions et nos valeurs ».

Edito Le Pont mars 2004 « L'action publique locale » Bruno Delaval

« Les associations vont rencontrer de nouveaux décideurs dont le carnet de route est en train de s'écrire. Une double attente est sortie des urnes : une meilleure qualité d'écoute des situations

sociales, une indispensable identification des exigences de certains groupes sociaux. Les enjeux d'appareil et de pouvoir sont dérisoires par rapport à ceux de la population et de la société. (...)

Les soirées débat organisées par l'Uriopss, courant mars, ont fait ressortir un sentiment d'abandon et ont pointé, dans les rapports Etat / associations, une véritable méfiance. Les réformes en tous sens, les lourdeurs administratives... les virages dans « les dispositifs » y ont contribué. (...)

Pour combler ces relations perturbées, signes d'un déficit démocratique, des espaces de débat sont indispensables, et il revient aux associations de construire des positionnements, de réaffirmer leurs convictions, de préciser leurs attentes. (...)

Le Conseil général du Nord avec la constitution d'un Conseil consultatif départemental du développement social a ouvert une voie plus que pertinente. La démocratie participative avec des instances consultatives est vitale pour la démocratie et les Conseils généraux ont ouvert des voies nouvelles. (...)

Etre reconnu comme partenaire, comme vrais partenaires, c'est, pour les associations organisées, pouvoir porter l'action sociale comme transformation de la société et le dire ; c'est aussi disposer d'instances de régulation. (...)

Seul un partenariat explicité et renouvelé entre des pouvoirs publics locaux et les associations développera des projets d'intérêt général indispensables pour une cohésion sociale réussie même si juridiquement cette notion est controversée par la doctrine car « indéfinissable et insaisissable » [doyen Georges Vedel]. Cette gouvernance ou pour reprendre l'expression d'Edgar Morin « cette écologie de la décision » aboutira à l'invention d'un pilotage pertinent des politiques publiques. Dans un contexte social dilué, il y va de la fondation du pacte républicain ».

Edito Le Pont juillet/août 2010 « relancer l'associationnisme » Bruno Delaval

« La campagne budgétaire n'a jamais eu autant de retard et aussi peu de débats et de discussions. Là où on pouvait parler de rebasage, les associations rentrent plutôt dans une logique de débasage... en attendant le raboutage des futurs budgets de l'Etat... et des collectivités locales par incidence. Les associations ont à organiser la non-dépense, alors que nombre de budgets ne sont pas à flot. Dans Le Monde du 8 juin 2010 autour de l'Uniopss, les associations gestionnaires ont interpellé le Premier ministre pour maintenir les principes de solidarité et « ne pas réduire la dette à son détriment » ».

Ainsi, « les associations font face à une évolution réglementaire sans précédent dans un cadre financier de plus en plus contraint, vivant entre normes et injonctions paradoxales ». « Ce scénario place les associations, dans ce que Jean-Louis Laville appelle « l'Etat social rénové », où le prestataire s'inscrit dans une norme y compris budgétaire ». Or (...) « les associations défendent une combinaison entre action citoyenne et action des pouvoirs publics c'est-à-dire que nous voulons poursuivre notre rôle historique et fondateur de solidarité. A ce titre, nous refusons l'instrumentalisation ». Il faut dans ce contexte « revigorer le projet politique des associations » ; selon Jean-Louis Laville « La réponse appartient aux différents protagonistes, responsables associatifs et publics en premier lieu... Soit ils sont en mesure d'initier une nouvelle culture de l'action publique, soit ils deviennent de simples accompagnateurs d'un capitalisme non questionné. [...] L'association, entendue dans son sens générique, est loin d'avoir toutes les vertus, elle connaît bien des dérives commerciales ou bureaucratiques, mais elle prête forme à des pratiques sociales qui ne peuvent trouver place dans d'autres lieux ». D'où l'invitation au « séminaire de rentrée sociale, le 28 septembre à Arras » sur le thème « Crise des financements publics et besoins de solidarité... quel devenir pour l'action des associations ? ».

1-3 Politiques publiques : l'Uriopss acteur critique

La construction du volet social des politiques publiques est un enjeu central dans de nombreux éditos qui portent une mobilisation critique pour la loi sur l'exclusion (l'Uriopss a d'ailleurs travaillé avec le mouvement des chômeurs), pour la construction d'une nouvelle composante de

la protection sociale pour compenser la dépendance, pour la réforme des politiques du logement, pour une réforme plus constructive de la loi sur les institutions sociales, pour un approfondissement de la démocratie sanitaire, ... Ils se situent aussi par rapport à la crise économique et sociale, tentant de trouver une voie, prônant par exemple la nécessité de concilier sens de la vie associative et pragmatisme économique.

L'enjeu et l'impact des politiques européennes sont appréhendés entre espoir, expectative, et défiance... Avec des crédits, mais aussi des possibilités d'échanges transnationaux, les politiques européennes apparaissent au départ comme un levier pour les droits sociaux et des politiques sociales : les droits sociaux qu'elles pourraient promouvoir « font rêver ». Mais elles suscitent aussi des craintes autour de la banalisation du rôle des associations, qui ne sont pas reconnues comme acteurs de la société civile mais ramenées au rôle de prestataires dans une logique visant le développement de la concurrence. L'Uriopss alerte sur la nécessaire mobilisation des associations, seul moyen pour qu'il leur demeure possible de rendre un service social et non un service marchand... Les associations sont au cœur des enjeux sociaux et doivent pour cela agir aussi au niveau européen.

L'émergence de l'économie sociale et solidaire, nommée au départ « tiers secteur », suscite une mobilisation prudente; à l'origine, la valorisation par la ministre Martine Aubry de l'entreprise sociale questionne la remise en cause de la place des associations dans l'activité économique.

Au début des années 80 le fil rouge est celui du ré encastrement du social dans la société. Les éditos portent dans la durée la préoccupation de l'émergence d'un autre modèle social, où les risques de déconstruction affleurent malgré les avancées législatives comme la loi de 2005 sur le droit à compensation du handicap ou de la perte d'autonomie.

Les éditos critiquent régulièrement la régulation de l'offre d'établissements et services. La critique porte souvent sur les réformes du financement : les redéploiements, les taux directeurs, les enveloppes limitatives, l'accentuation de l'encadrement financier, la planification descendante, le recul de la concertation, sont des facteurs de fortes tensions. L'Uriopss réaffirme régulièrement la nécessité de l'analyse des besoins, de la concertation, de la construction collective d'un projet de moyen terme.

La conception générale des politiques publiques est, en amont, régulièrement analysée et critiquée : la déception relative aux politiques nationales, souvent exprimée, se double d'une forte

mobilisation sur les politiques de proximité et le territoire. La décentralisation suscite une mobilisation spécifique, autour de l'idée d'un possible approfondissement de la vie démocratique ou de l'idée d'une possible « révolution tranquille » voyant s'instaurer des pratiques partenariales renouvelées sur les territoires de proximité.

L'interface associations pouvoirs publics est une question clé : le partenariat est problématique, avec un dialogue permanent mais des heurts, autour de l'instrumentalisation, de la banalisation. C'est aussi l'articulation entre solidarités et action sociale qui se joue, l'une devant avoir plus d'espace d'initiative, dans la société civile, et l'autre contenir sa propension bureaucratique : la conception de l'interface avec les pouvoirs publics est adossée à des concepts et des convictions relatives à la cohésion sociale.

Sur ce terrain des politiques publiques, le rôle de l'Uriopss se présente comme un combat, reposant sur la mobilisation, la critique sociale, la promotion des valeurs de solidarité et de fraternité, la promotion du non lucratif et la promotion des associations comme composantes essentielles de la cohésion sociale. L'Uriopss critique, interpelle, mais demeure dans le dialogue avec les pouvoirs publics, en étayant ses positions sur un travail participatif, avec de nombreuses réunions institutionnelles et de nombreux groupes de travail.

Quelques exemples ...

L'enjeu du volet social des politiques publiques

Edito Le Pont octobre 1996 « dossiers brûlants » Bruno Delaval

L'Uriopss se mobilise avec l'Uniopss contre le projet de réforme de la loi de 1975 et sa logique de fermeture des financements et des modes de relation avec les pouvoirs publics, autour, entre autres, des enveloppes limitatives. L'annonce du retrait du projet de loi est liée à l'ouverture d'un processus de concertation. L'Uriopss mobilise aussi autour du projet de loi contre l'exclusion sociale, dans un processus porté avec deux collectifs inter-associatifs. Le projet de loi est bienvenu mais la prudence demeure face à une ambition réelle d'agir contre la fracture sociale qui paraît insuffisante.

Quel modèle social ?

Edito le Pont juin 1982 - Sans titre

Le Pont qualifie « une nouvelle politique d'action sociale » dont le premier volet suppose de « réencastrier l'action sociale dans la société ». En d'autres termes, nous sommes confrontés à la nécessité d'inventer des modes de régulation qui (...) « devraient opérer aussi bien à l'intérieur de la société civile qu'au sein des collectivités publiques et bien entendu entre ces deux registres. En fait, c'est bien à une nouvelle donne que nous sommes conviés. Une nouvelle donne qui devrait accroître les possibilités d'initiative, d'expérimentation, d'actions collectives volontaires, ce qui implique un élargissement des libertés civiles et un bon coup de frein à l'expansion bureaucratique de l'Etat providence. Une nouvelle donne qui devrait permettre l'expression de

solidarités négociées et non plus subies, vécues plus librement et plus spontanément, donc plus lisibles et plus visibles ».

Edito le Pont février 2010 « Manifestement, il peut y avoir rupture » Bruno Delaval

« En ce début de décennie, les associations entreraient dans un double scénario : celui de la production et/ou celui de l'administration. Il faut soit privatiser, soit mécaniser son fonctionnement et dans tous les cas s'inscrire dans la baisse budgétaire et la performance ». (...) . Nous avons réussi, dans le Nord - Pas-de-Calais, à construire des régulations éclairées, des partenariats clairvoyants co-produisant de façon responsable les politiques publiques ». (...) « Le congrès n'a pas sombré dans la morosité, ni dans la résignation mais il nous a fourni par notre action de mouvement des espoirs pour renforcer l'égalité réelle des citoyens, la pluralité des services d'intérêt général, les rapports contractuels avec les financeurs, la dynamique associative pour les plus mal lotis, la participation active des personnes accueillies ». (...) « Il s'agit de « poursuivre le combat de la société civile pour un dialogue authentique avec les personnes en difficulté, les associations et les pouvoirs publics. Ce pacte social ne pourra pas être remis en cause ».

La question des politiques européennes

Edito Le Pont septembre 2003 « Quelles solidarités aujourd'hui ? » Bruno Delaval

« Une période décisive est ouverte. Les travaux sur l'Europe l'attestent. Le livre vert sur la reconnaissance des services d'intérêt général soumis à concertation pointe un enjeu : l'inscription des valeurs et de principes d'organisation dans une constitution européenne qui affirme les droits sociaux, la solidarité et l'économie sociale. L'enjeu est de taille. Les associations, au carrefour des enjeux sociaux, ont à affirmer leur place dans les débats qui s'ouvrent pour "ne pas subir", comme le présentait le congrès du réseau Uniopss/Uriopss de mars 2002 ».

La question de l'économie sociale

Edito Le Pont Juin 2000 « Un label d'utilité sociale en résumé »

Les consultations régionales de l'économie sociale et solidaire ont été synthétisées en juin. Le projet d'une loi sur l'économie sociale et solidaire se profile pour définir un statut juridique et fiscal. Le débat recouvre au-delà du statut l'enjeu de la reconnaissance d'un secteur économique à part entière, de la pluralité des démarches économiques, et des modalités de reconnaissance de l'utilité sociale.

« Ce mouvement d'économie sociale et solidaire qui regroupe des formes juridiques spécifiques ne peut s'arrêter parce qu'il serait lié à la crise économique. Si la croissance réinterroge la solidarité, ce mode d'activité et de mutualisation ne peut être marginalisé, ni réduit à la marginalité.

Appelé tiers secteur, ce type de réponses aux situations sociales délicates ou ce mode de production est ancré dans le lien social avec une participation active favorisant le "vivre ensemble". »

La critique récurrente de la régulation de l'offre

Edito le Pont janvier 1983 L'Uriopss et l'élaboration du Plan régional

« Le conseil régional a demandé à notre Uriopss de participer à l'élaboration du Plan régional dans le cadre de la loi portant réforme de la planification du 29 juillet 1982. (...) Nous ne manquerons pas de faire entendre la voix des associations et d'affirmer nos convictions dans la recherche d'une politique sociale plus efficace et plus en correspondance avec les besoins des populations ».

Edito Le Pont Février 1996 « Le ratio... et l'image ». Bruno Delaval

L'utilisation systématisée de ratios et de taux directeurs appauvrit l'analyse des situations réelles des établissements et services et risque d'aboutir à l'absence de prise en compte des besoins et de la réalité sociale, au nivellement et à l'appauvrissement de l'action sociale. L'Uriopss réaffirme les vertus de l'analyse, du partenariat et de la négociation.

« Se rabattre sur une moyenne revient à mettre en cause des réponses sociales et risque de poser des problèmes sociaux. Les réponses innovantes et la qualité du service rendu au plus grand nombre peuvent être menacées par cette norme ».

Edito Le Pont Avril 2003 « Une année décisive pour nombre d'associations » Bruno Delaval

Les difficultés des associations dans les réformes budgétaires et tarifaires conduisent à une saisine du Préfet : « chaque association constate que les allocations de ressources accordées sont insuffisantes pour faire face aux échéances de l'année ». « Au moment où les associations demandent un rebasage budgétaire pour entrer sérieusement dans la réforme, l'année 2003 souhaitée comme année transitoire, s'avère être une année de restriction. Il en résulte un climat de découragement dans les associations, les professionnels s'interrogeant sur leurs missions. Les données budgétaires défavorables entraînent une démotivation générale... celle des structures et des institutions, celle des équipes » et il devient difficile de répondre aux besoins. Le conseil d'administration de l'Uriopss a analysé les données et rencontré le Préfet de la région Nord Pas de Calais, avec remise d'un rapport que ce dernier qualifiera de « catalogue impressionnant ».

La conception des politiques publiques : pour la concertation, pour l'intérêt général

Edito Le Pont novembre 1987 « Le schéma départemental et la concertation ». Bernard Farine

Si son premier mérite est d'exister, « le second mérite du schéma repose (...) sur son mode d'élaboration. (...) Le département a souhaité un mode de travail ouvert et une large discussion. (...) Sans doute les associations elles-mêmes ont-elles à s'interroger sur cette nouvelle forme de partenariat souhaité par les élus et qui change leur rapport traditionnel avec cet autre décideur qui ne souhaite plus être seulement une tutelle. La communication et la réflexion inter associatives sont également les conditions, du côté des associations, d'un meilleur positionnement comme partenaires ».

Edito Le Pont 2005 « Et si on parlait financements ? » Henri Petit, Président

« (...) nous ne voulons pas baisser les bras, les publics fragiles et en difficulté sont là pour nous rappeler nos convictions et nos engagements associatifs. Parce que ce n'est pas tant la survie des associations qui est posée que l'avenir des personnes que nous accompagnons qui regardent impuissantes la solidarité nationale vaciller par manque d'argent ».

Edito Le Pont mai 2009 « HPST : les associations, des figurants ? » Bruno Delaval

« Le titre IV de la loi HPST portant sur les ARS ne mobilise pas les médias ; pour autant le réseau Uniopss / Uriopss a poursuivi son travail et son action pour faire reconnaître le médico-social au sein de l'ARS. Des sénateurs ont sérieusement et attentivement porté nos préoccupations pour que la loi de 1975 qui concerne ce secteur ne soit pas balayée. (...) »

Les controverses ont porté sur chacun des titres : la réforme hospitalière, l'accès aux soins, les mesures de santé publique, l'ARS et la suppression des CROSMS. La transformation des règles du jeu en matière de planification et d'autorisation, de déconcentration et de concertation est profonde. Les conceptions de la réforme à opérer et les dispositifs à [re] construire ont montré des clivages avec les pouvoirs publics. Ils ont été d'autant plus forts que la concertation en amont et l'écoute des argumentaires des uns et des autres sont quasiment nulles. (...) »

Lors de nos rendez-vous du 18 juin [AG] et du 24 septembre [notre séminaire de rentrée], nous pourrions préfigurer nos actions pour ne pas devenir des figurants mais des acteurs attentifs et pertinents pour défendre notre approche, celle des associations de solidarité et d'intérêt général ».

La décentralisation comme approfondissement démocratique

Edito le Pont juin 1984 « créer un réseau inter associatif »

Dans un ensemble qui balaie les grandes évolutions en cours, pointant l'enjeu du développement de la société civile, l'édito prend position pour la décentralisation : « La grande idée est de responsabiliser les élus et de les rapprocher des citoyens, d'engendrer une plus grande « démocratie directe, du pouvoir-usager, de la diversification des médiations dans une direction non exclusivement électorale (Jean Michel Belorgey, « La Croix 26 6 84). Cette reconquête civique ne peut se faire que dans le dialogue de la collectivité locale avec les citoyens à travers toutes les médiations notamment celle du secteur associatif. Mais le secteur associatif n'est vivant que s'il est composé d'associations en relations les unes avec les autres. Dans un tissu tout se tient. »

Edito Le Pont décembre 2005 « Le 2 décembre... une révolution tranquille » Bruno Delaval

« A cette date, l'hémicycle du Conseil général du Nord s'est rempli des membres du Conseil départemental consultatif de développement social pour la deuxième fois ». Il « est entré de plein pied dans la mise en marche de la décentralisation », avec l'examen de deux thématiques : la maison départementale des Personnes handicapées, et le plan départemental pour le logement des plus démunis. Ainsi « le 2 décembre conforte une conception nouvelle de l'action publique et une « gouvernementalité » qui suppose des procédures d'action et surtout de nouvelles relations au pouvoir. Pour Michel Foucault, cette gouvernementalité est un changement radical des formes d'exercice du pouvoir par une autorité. La population étant pensée comme une ressource qui suscite, produit et organise le « qui gouverne, qui pilote ? ». Il nous faut ajouter « qui organise le débat, comment gouverne-t-on ? ». (...) Avec le conseil consultatif, la décentralisation 2006 peut produire des effets dynamiques de recherches de territoires pertinents pour une action sociale de proximité, mais surtout qui invente d'autres modes de décider, de faire l'articulation société civile/élus ». Parallèlement les travaux du conseil communal de concertation, qui achève la dernière année de son troisième mandat triennal... et le dixième anniversaire de sa fondation, conduisent à un questionnement : « Les ambitions ont-elles été atteintes : développer la citoyenneté des associations, améliorer la gouvernance publique grâce à une meilleure implication des forces vives ? ». En tous cas « une nouvelle définition de l'intérêt général émerge au moment où le projet politique est discrédité. Ces instances de concertation s'inscrivent durablement dans le paysage institutionnel. A côté de la parole des élus, celle des acteurs associatifs enrichit le débat et renforce les décisions. D'acteur dans la cité, l'association devient acteur de la cité. L'association apporte un plus à la vision politique. La démocratie progresse... il est des révolutions tranquilles ».

Les tensions dans le partenariat et la relation associations pouvoirs publics

Edito décembre 2001 : « Sous d'heureux auspices » Henri Petit

« La Charte d'engagements réciproques entre Pouvoirs publics et associations signée le 1er juillet entre le Premier ministre et le président de la CPCA nationale ne doit pas rester lettre morte ; elle est une incitation à poursuivre un dialogue constructif et exigeant avec nos partenaires institutionnels. »

Edito le Pont Janvier et février 2007 « Commande publique et associations » Bruno Delaval

« La directive services, dite un temps, Bolkenstein, nous a rappelé les règles de concurrence au nom de la transparence et de la non-discrimination de la décision. Tout est prêt pour marchandiser les services sociaux. (...) Les pouvoirs publics pour se sécuriser et éviter tout risque ont tendance à se réfugier dans une logique de commande publique réduisant ainsi l'association à un rôle d'opérateur sous-traitant qui répond à un marché public. En réalité, les associations ont participé à l'élaboration de la planification et sont, de fait, co-partenaires dans la conception des dispositifs d'actions. Elles ont contribué à un programme d'actions à partir de leurs engagements et de leurs réalisations. (...) ».

L'Uriopss rappelle qu'il ne sert à rien de décourager les acteurs associatifs mais qu'il faudrait au contraire profiter des dynamiques associatives.

2 - Le rôle de l'Uriopss : la mobilisation collective dans l'interface avec les pouvoirs publics et, au-delà, dans la société

Au fil des éditos se précise le rôle de l'Uriopss, qui unit les associations pour agir au nom de valeurs, dans la relation aux pouvoirs publics mais aussi dans la construction des orientations de la société : rassemblement et mobilisation sont des clés pour agir malgré les contraintes, desserrer l'étau. Cette action collective via l'Uriopss suppose que les associations elles-mêmes affirment une éthique associative et réalisent un maillage du territoire. Avec constance, les éditos reviennent sur les difficultés sociales marquantes dans l'environnement des associations, pour affirmer la force d'un plaidoyer collectif. L'Uriopss apparaît alors comme une force d'impulsion et d'entraînement, dont la vitalité n'existe toutefois que si elle peut s'ancrer dans des associations elles-mêmes militantes, actives, déterminées à porter ensemble leurs conceptions de la solidarité.

Edito Le Pont Mai 1994

La future assemblée générale de l'Uriopss est « un grand moment de notre vie démocratique ». Elle rassemble des « membres ou adhérents de l'Uriopss mais d'abord et avant tout des militants associés dans la réalisation d'une œuvre qui nous tient à cœur : la création d'un réseau inter associatif solidaire, convivial, au service des plus démunis de notre société ». (..) « Avons-nous suffisamment et bien travaillé pour fortifier et animer notre union inter associative ? Sommes-nous restés fidèles à notre idéal humaniste ? Avons-nous suscité, et développé une véritable éthique associative ? (...) » « nous regarderons aussi devant nous, en nous interrogeant sur les grands défis de la fin de ce siècle : une société plus solidariste, une Europe citoyenne et sociale à construire, une intégration de tous les exclus du travail, de l'accès aux soins, du logement, de la culture...(..) défis « au centre de nos échanges et de nos débats et confrontations ».

Edito Le Pont octobre 1994 « Capacités »

Près de 300 adhérents étaient présents à la journée de rentrée de l'Uriopss le 29 septembre. « La capacité de mobilisation est bien dans la tradition de l'Uriopss Nord Pas de Calais ». La lettre ouverte aux décideurs a été lancée : il devenait urgent de « réviser les rapports entre les administrations et les associations ».

Edito juillet août 1999 Henri Petit « L'Uriopss une union d'organismes vivants ».

Le mouvement associatif est l'une des conquêtes de la société et son important développement devrait être un signe de la vitalité de la société. Mais la vie sociale s'est modifiée : crises familiales, exclusion, violences urbaines. De nouvelles associations naissent pour répondre à de nouveaux besoins, comme à chaque époque où les innovations ont précédé l'organisation institutionnelle de la société. La tâche est difficile, les associations ne peuvent se replier sur leurs acquis. L'Uriopss se mobilise pour construire l'entrée dans le XXI^e siècle : elle est une union d'organismes, d'organes vivants : qui dit être vivant se doit d'être attentif à tout ce qui peut aider tout être humain à devenir plus homme à travers la prise en charge, la formation, la solidarité entre les générations. Pour le Pr Henri Petit, toute initiative qui traduit un surcroît d'humanité doit être encouragée.

Edito Le Pont février 2003 « Prendre la mesure » Bruno Delaval

Le slogan « une année ambitieuse » adopté par le conseil d'administration de l'Uriopss veut contrecarrer une tendance inverse : « Sans doute s'agit-il de vouloir encore et toujours aller de l'avant. Mais cette recherche de mise en mouvement démarre sous de mauvais auspices. La lassitude de nombre d'associations oblige les conseils d'administration à reposer le sens de leurs actions, à réaffirmer leur stratégie quand ce n'est pas à s'interroger sur le devenir des activités mises en œuvre ».

Edito le Pont janvier 2004 « Ce que je veux » Bruno Delaval

Les vœux échangés forment un « plaidoyer collectif », dans lequel l'on « retrouve avec beaucoup de joie la recherche des valeurs et du sens de la société, du bien commun ». Un sentiment commun prévaut : "qui peut savoir, aujourd'hui, de quoi demain sera fait ?", chacun souligne le devoir d'une société : être attentif aux autres, solidaires, actifs, tous les jours... "Que cette année soit celle de l'Autre". Les formulations signent une culture associative et une culture Uriopss : « L'action associative "lieu de rencontre, de relais, d'enrichissement" est pour beaucoup un vecteur de responsabilités citoyennes. Loin de l'atomisation des actions, la voie de l'espoir passe par la coopération et le partenariat ; "l'agir ensemble" aidera "à parcourir le temps sans trop de heurts". "Consolidez nos rives", "renforcer l'inter associatif", poursuivez "votre militance et votre soutien au quotidien" pour la reconnaissance de la vie associative, notre union en réseau est "un gage de réussite", et voilà l'Uriopss confortée. »

Edito Le Pont juillet août 2005 « Le secteur associatif en plein chantier stratégique » Alain Villez directeur adjoint

Au lendemain du congrès de Marseille du réseau Uniopss / Uriopss, le secteur associatif sanitaire et social engage concrètement sa refondation. La motion votée par l'assemblée générale de l'Uniopss, a été au cœur de notre assemblée générale et permet d'augurer de nouvelles relations entre les diverses composantes du secteur. « Qu'il s'agisse des unions ou fédérations sectorielles, des syndicats employeurs, ou de l'Uriopss, chacun, en fonction de sa légitimité propre, est invité à assurer sa part de la représentation associative. La mise en œuvre du plan de développement des services à la personne est le premier chantier qui devrait nous permettre de tester ce nouveau mode de « vivre ensemble »

Parallèlement à la constitution des grandes enseignes nationales propres aux fédérations et unions d'associations d'aide à domicile, l'Uriopss poursuivra avec les organisations régionales et départementales, le travail de structuration de l'offre de service à but non lucratif et la professionnalisation du secteur ».

Edito décembre 2006 - 2007, « des avancées en perspective » Francis Calcoen

Les vœux du président de l'Uriopss appellent « une année riche d'avancées dans les associations où vous êtes engagés et dans notre travail collectif au sein du monde associatif et dans la société. En 2007, nous continuerons à œuvrer ensemble avec et pour les populations qui, pour des raisons multiples et diverses, rencontrent des difficultés à trouver leur place et à construire leur présent et leur devenir. Je souhaite que chaque association approfondisse son action, avec à la fois rigueur professionnelle et engagement personnel ; il s'agit de maintenir le cap associatif. Pour l'Uriopss, je souhaite notamment que nous progressions encore dans la présence organisée sur les territoires, et dans le travail avec les fédérations et autres organisations associatives ». (...) Dans la perspective des élections présidentielles, les plateformes construites « depuis de longs mois à l'Uniopss (..) » insisteront notamment sur les avancées indispensables dans la vie démocratique et sur les enjeux de solidarité » avec « une décentralisation plus lisible et délimitant mieux les responsabilités et les complémentarités ». (...) La démocratie représentative « renforce et refonde sa légitimité et son efficacité par un partage de l'observation, par la concertation préalable, par la coordination de et dans l'action, par l'évaluation partagée avec la société civile organisée. Les enjeux de solidarité doivent s'inscrire clairement dans les grandes orientations économiques et sociales ». (...) « Le droit au

logement opposable s'est, enfin, imposé dans le débat public, et c'est heureux. D'autres domaines comme par exemple la santé, l'emploi, la solidarité entre générations, et notamment vis-à-vis de la jeunesse, appellent aussi des avancées.

A nous d'affirmer et de justifier ces exigences aux candidats, mais aussi dans l'information des citoyens. A nous de contribuer, ensemble, à ce que cette année 2007 soit marquée par des progrès, pour que chacun puisse davantage participer à son devenir. »

Edito le Pont octobre et novembre 2007 « Bien vivre ensemble » Francis Calcoen

Le séminaire de rentrée du 25 septembre fut une journée dense et riche qui (...) a permis de faire le point sur les grandes questions du moment, d'inventorier les craintes comme les espoirs qu'elles suscitent. (...) Les réformes interpellent : nouvelles franchises médicales, dispositions de la loi sur l'immigration. « Il n'est certes pas facile de marier sanction et prévention, efficacité et solidarité, générosité et protection, bénévolat et salariat, justice redistributive et rémunération des efforts. Mais c'est sans doute en rendant mieux compatibles ces apparents contraires que l'on améliore un vivre ensemble toujours en construction et que l'on renforce les solidarités en intégrant les nécessaires adaptations dans les modalités ». (...) « Notre parole sera d'autant mieux entendue et écoutée que nous saurons nous organiser entre nous, dans la diversité de nos structures associatives ». (...) « Ces défis sont à relever dans notre réseau national, bien évidemment, et le congrès de l'Uniopss, à Nantes sur le thème Cohésion sociale et solidarités : changeons-nous de cap ?, les reprendra. Mais cela ne sera possible que si le réseau se nourrit des richesses régionales ». (...) « C'est dans cette perspective que le conseil d'administration de notre Uriopss (...) a décidé de renforcer le maillage territorial et sectoriel de notre mouvement dans la région, avec à la fois une organisation dans chaque territoire et une commission pour chaque grand secteur d'activité, le tout dans la transversalité de notre mouvement. A nous tous de participer à ce travail collectif pour renforcer notre influence et faire avancer notre conception de la solidarité ».

Edito Le Pont septembre 2008 « Diagnostic et pronostics » Francis Calcoen

« Cette rentrée est évidemment marquée par le contexte économique difficile qui, nous pouvons le craindre, ne va pas s'améliorer rapidement avec la crise du système financier et ses conséquences sur toute l'économie. Cette situation laisse planer de sérieuses menaces notamment dans le champ de l'emploi, un champ ô combien important pour le social. (...) Quelles seront les conséquences de cette situation sur les associations et les établissements ? Simultanément, quasiment toutes les politiques qui nous concernent connaissent de fortes turbulences. Il y a seize mois, à l'arrivée du nouveau président de la République et du nouveau Gouvernement, de nombreuses réformes étaient annoncées dans tous les secteurs. Aujourd'hui, on commence à en mesurer les impacts ».

La « question des contrats aidés » pose la question des règles du jeu modifiées sans cesse « les structures prennent des engagements, embauchent, puis, elles sont brutalement stoppées ; et que dire pour les personnes engagées dans ces dispositifs ? » (...) Quant au RSA, sera-t-on amené à faire un écrémage parmi les gens en situation difficile ? Or, si on commence à faire la distinction entre ceux qui peuvent sortir rapidement de situations précaires et les autres, on va conforter cette réalité d'une pauvreté à plusieurs vitesses ». (...) « Pour ce qui est de la santé, notre région présente les indicateurs de santé parmi les plus mauvais de France, voire d'Europe sur certaines pathologies. De ce fait, la région était entrée dans un processus de rattrapage par le biais de péréquations. Cette logique s'est arrêtée en 2006 ».

« Autre exemple, les lois autour des questions de justice ont et auront des incidences sur la jeunesse, et une réforme de l'Ordonnance de 1945 s'annonce » (...).

« D'autres champs sont ou seront touchés par les réformes : quelle approche de la dépendance avec le cinquième risque ? Quelles orientations pour la petite enfance ? « Quelle politique du logement et de l'hébergement ? Quelle politique de la jeunesse ? »

Le transfert des compétences découlant de la décentralisation est lui aussi touché par ces réformes en cascade comme pour le contexte économique ». (...)

Dans ce contexte, « le monde associatif sanitaire et social est obligé de constater et de subir une accélération grandissante de l'incertitude qui pèse sur l'avenir de ses structures. Quelle est la place des associations et leur devenir ? L'exigence d'un renforcement de notre travail en commun et de notre capacité d'expression et d'action n'en est que plus forte, et nous devons relever ce challenge ensemble pour ne pas subir en courbant l'échine ».

Edito Le Pont octobre 2009 « Vivre les changements en desserrant l'étau » Francis Calcoen

« Les débats de notre journée de rentrée sociale ont confirmé les incertitudes qui enserrant la vie des associations de solidarité avec les réformes en cours ou annoncées » : réorganisation de l'Etat en région, préfiguration de la future agence régionale de santé [ARS], lois à venir de réforme des collectivités locales, changements dans les relations avec les pouvoirs publics qui découlent en partie de la transcription de la législation européenne sur les services, mise en œuvre de l'évaluation et la mesure de la performance, avec la montée en puissance de l'ANESM et de l'ANAP, « dans un contexte de contraintes financières et de montée des besoins ». (...)

« Privilégier la seule stratégie d'adaptation reviendrait à nous laisser enfermer dans un étau. Desserrer cet étau exige des anticipations et des réponses collectives et individuelles. Il nous faut renforcer la concertation et la coopération au sein du monde associatif, et plus spécifiquement au sein du réseau Uniopss / Uriopss, pour construire et défendre des propositions comme pour organiser notre présence dans les instances de concertation. Pour chaque association, il s'agit de réinterroger son projet associatif et sa stratégie pour promouvoir sa conception et l'inscrire dans son action comme dans des formes de coopérations à réinventer, et l'Uriopss accompagne ces démarches ».

Edito Le Pont décembre 2010 « Construisons ensemble 2011, à pas de géant » Francis Calcoen

L'année 2010 a confirmé de lourdes tensions : « les contraintes financières qui pèsent sur les pouvoirs publics ne font que se renforcer et accentuent leurs effets sur nos associations. Quant à la situation économique et sociale, elle fait lourdement sentir ses conséquences sur les plus fragiles. Plus inquiétant encore, se multiplient, sans concertation, les décisions d'économies dans tous les secteurs qui pourraient, au-delà du raboutage opéré, conduire à un dé-tricotage de fait de la solidarité. D'où l'appel inter associatif lancé en septembre dernier. (...) Plutôt que de « faire le gros dos en espérant sauver quelques meubles » (...) « Nous avons montré en 2010 que nous pouvions construire un dialogue, parfois rugueux, avec les pouvoirs publics, que notre organisation dans les territoires permettait d'être au plus près des besoins des personnes et des associations, que le monde associatif pouvait s'organiser pour être présent dans les instances de l'ARS dans le respect de la diversité ». (...) « Pour 2011, cette détermination sera plus nécessaire encore. (...) Certes, tout ne dépend pas de nous seuls, mais agissons et construisons comme l'imposent les responsabilités que nous revendiquons à bon droit et que nous exerçons d'ailleurs ».

3 - Le socle des valeurs humanistes au cœur de la « doctrine » de l'Uriopss

Les éditos du Pont semblent constituer une référence identitaire : la référence à une histoire se racontant comme valeureuse et pleinement assumée semble affirmer l'identité de l'Uriopss comme « œuvre de mobilisation » pour une société plus solidaire, où les valeurs humanistes sont concrètement appliquées et traduites dans les pratiques sociales et dans les politiques publiques, est née dans l'après-guerre : l'enjeu était alors la création d'un système public de sécurité sociale qui aurait pu délégitimer les œuvres sociales privées. Les valeurs humanistes et solidaires, reliées à

l'engagement citoyen, constituent une trame continue dans les éditos. En découle la conception de l'Uriopss comme union assumant une responsabilité collective dans la société.

3.1 L'Uriopss et les œuvres au rôle précurseur et continu dans l'histoire sociale.

Les rappels de l'histoire évoquent le rôle des fondateurs qui ont créé une union d'associations en capacité d'agir, d'exercer un rôle politique, d'assumer une responsabilité collective. Mais la nécessité de cette œuvre perdure : l'exclusion demeure, la pratique démocratique reste à approfondir, le volet social des politiques publiques demeure insuffisant. La philosophie sociale de l'Uriopss se confirme au fil de ces rappels à l'histoire : contre l'exclusion, pour la justice sociale, pour une démocratie plus vivace, pour des associations ancrées dans la réalité sociale donc légitimes dans la construction des politiques publiques. La trame de la doctrine Uriopss est relativement constante même si, au fil des époques, les combats à mener changent : comme le souligne par exemple un édito, les associations ont dû lutter contre autrefois contre le risque de nationalisation ; elle doivent désormais faire face au risque de privatisation, ou plus précisément au risque d'être déniées et banalisées par des politiques publiques absorbées par la logique marchande. Dans ces différents contextes l'Uriopss existe et se mobilise pour un « plus-être associatif ». Mais elle subit une forte pression normalisatrice dans le courant du Nouveau Management Public (NMP).

Edito le Pont novembre 1981 (sans titre et sans signature)

« L'U.R.I.O.P.S.S est orientée tout entière vers la vie associative. Sa raison d'être n'est pas à chercher ailleurs. Sa légitimité que personne aujourd'hui ne conteste repose d'une part, sur une fonction de regroupement des associations, celles-ci vitalisant le tissu social, et d'autre part, sur une fonction de présentation des associations auprès des pouvoirs publics, le pont, sigle de notre U.R.I.O.P.S.S, signifiant originellement cette deuxième fonction. C'est pour concrétiser activement cette finalité associative que notre U.R.I.O.P.S.S s'est dotée ces dernières années d'un certain nombre de services pour les associations ». L'édito liste ces services : aide à la gestion, juridique et administratif, formation études et recherches, information documentation échanges, législation du travail, bénévolat.

Edito Le Pont février 1984 « L'U.R.I.O.P.S.S, le politique et la politique »

« L'U.R.I.O.P.S.S n'est inféodée à aucun parti politique mais a une politique. Elle a des convictions sur l'action sanitaire et sociale, et sur l'action culturelle. En fonction d'un type d'homme à promouvoir, d'un type de société à susciter au service de l'homme, elle ne peut pas ne pas prendre position politiquement, elle doit même se situer à la pointe d'une action politique au sens étymologique du terme. Notre URIOPSS serait infidèle à elle-même si elle ne faisait qu'analyser du point de vue de Sirius, voire de manière passive, ce qui se passe dans la société et notamment dans les différents secteurs auxquels elle veut être présente ». (...) Si nous ne sommes pas animés par un idéal ou, pour reprendre un mot qui a repris récemment une consonance très positive, une utopie, nous faisons fausse route et notre action risque de ressembler très fort à l'expédition d'affaires courantes. Le vrai réalisme consiste dans le maintien constant d'une tension entre la réalisation d'une œuvre et l'utopie ». « Nous ne serons jamais les bénisseurs satisfaits » des réalisations car « toute œuvre humaine » est « marquée par sa limite et soumise à la tentation

constante de l'aliénation, i.e. de perdre sa finalité. (...) Nous ne serons jamais non plus des éternels pessimistes (...) et « nous sommes donc attentifs aux petits pas qui se font dans le sens de cet idéal humain que nous appelons utopie ».

Edito Le Pont décembre 1988 « 40 ans de solidarités »

Près de quinze mois après la création de l'Uniopss les UDOPSS Nord, Somme et Aisne ont été créées puis l'Uriopss Nord Picardie, le 28 novembre 1948. L'édito introduit un numéro consacré intégralement à l'histoire de l'Uriopss pour « évoquer la richesse et les limites d'un mouvement qui a marqué profondément l'action sociale depuis l'après-guerre », (...) une épopée qui a démarré dans les années 1947-1948 parce que quelques hommes et quelques femmes ont pensé que les œuvres et les associations devaient s'unir et être d'avantage une composante essentielle de la société civile. (...) Nous espérons que ce document permettra à tous de comprendre un peu mieux notre mouvement dans l'histoire, son évolution aujourd'hui et son projet pour demain ». L'institution a besoin de se replonger dans son passé pour retrouver ses intuitions originelles, mais il n'est pas question de se complaire dans une idéalisation du passé, mais de « relire l'histoire pour mieux éclairer le présent. Il ne s'agit pas de reproduire aujourd'hui les modèles des institutions créées dans le passé mais bien de comprendre les raisons qui ont amené nos prédécesseurs à créer des types de réponses adaptées aux besoins de leur époque. Ce n'est pas leurs modèles qu'il faut reproduire mais leur esprit d'invention qu'il faut retrouver pour construire aujourd'hui des réponses adaptées au temps présent. En ce sens, nous pensons que la mémoire libre et que c'est l'absence de mémoire qui emprisonne ».

Edito le Pont décembre 1989 « Bonne année 1990 pour toutes les associations ».

Les deux Uriopss Nord Pas de Calais et Picardie « forment le souhait d'un réseau associatif plus dynamique et plus solidaire encore ». « Une URIOPSS ne peut exister pour elle-même, elle n'existe que pour les associations. Sans doute nos deux URIOPSS peuvent-elles regretter de ne pas encore être suffisamment à l'écoute du monde associatif, de ne pas prendre suffisamment à bras le corps les difficultés que les associations rencontrent. (...) Cela dit, elles osent néanmoins proclamer qu'elles apportent un soutien concret, efficace et reconnu au secteur associatif, notamment sanitaire et social. Les associations regroupées au sein de nos unions nous le disent et nous le démontrent par leur fidélité ». Mais il faut « susciter développer et approfondir une vie en réseau inter associatif plus solidaire. Il n'y a pas d'avenir pour le secteur associatif en dehors d'une vie relationnelle entre les associations ».

Edito le Pont décembre 1994 « Avancer sans oublier hier » René Staquet

Le départ de François Rolin est l'occasion de rappeler les racines de l'Uriopss et de l'Uniopss. « Depuis 1947 et sous l'impulsion de ses différents présidents et directeurs généraux l'UNIOPSS rassemble les associations du secteur social, médico-social, sanitaire, aujourd'hui plus de sept mille. Permettez-moi de citer ces novateurs : le Docteur Oberlin, Jean Renaudin, les créateurs ; Louis Charvet et Robert Prigent, les bâtisseurs ; François Bloch Lainé, Henri Théry, les organisateurs ; René Lenoir et Hugues Feltesse les consolidateurs. (...) Notre région a connu elle aussi ses fondateurs et ses créateurs : Edouard Leriche le créateur, travailleur acharné pour faire passer une idée nouvelle, Jean Tirloy, animateur hors ligne, Jan Cabrera, organisateur du développement. Puis François Rolin, qui permit sur des bases solides d'affirmer la place de l'Uriopss avec aujourd'hui 750 adhérents. »

Edito Le Pont mars 2009 « La démocratie sanitaire : un corps intermédiaire » Bruno Delaval

« Cette expression reprise autour de l'examen du projet de loi Hôpital, patients, santé et territoires exprime deux dimensions : le droit de la personne à l'égard de sa santé mais également des droits collectifs des associations (...)

La démocratie sanitaire passe par un « droit de participation » aux instances officielles. (...) Le projet de loi confirme la place des associations d'usagers dans les conseils de surveillance de l'ARS, des établissements de santé, ainsi que dans les conférences régionales de santé revues

et organisées. L'histoire montre que les associations en matière de « santé » [dans son sens le plus large : sanitaire, social et médico-social] ont obtenu une place particulière et participent à ce jour à l'organisation et au fonctionnement des institutions parce qu'elles ont initié des réponses. (...) »

Edito Le Pont décembre 2009 « En 2010, une AGE pour re-décliner notre acronyme ? » Bruno Delaval

« Notre dénomination « Uriopss » (...) nous a permis de franchir soixante années sans ombrage tout en nous adaptant au temps et aux modes. Nos fondateurs avaient bien fait les choses.

Le « O - œuvres » retenu à la Libération correspondait à l'époque des congrégations et des mouvements y compris laïcs. La loi de 1975 a favorisé l'émergence des associations. Notre « O » n'a pas été remplacé par un « A » pour associations mais nous avons cumulé « œuvres et organismes », de quoi faciliter la lecture de notre nom.

Rien n'a changé pour le « U - union » et le « R - régionale ». Au contraire, nous avons été précurseurs ! De même pour les deux « S », n'y ajoutons pas le médico-social, cela deviendrait imprononçable. Le « I - interfédérale » est à la mode avec la vision de transversalité, de lien entre les secteurs, de décloisonnement. Nous sommes dans le vent.

En 2010, tout se joue au centre avec les lettres « OP – organismes privés » puisque la logique européenne et la loi HPST délaissent le statut juridique de celui qui porte l'activité et que le mode de gestion lucratif n'a plus d'importance par la logique de mise en concurrence. Nous pouvons provoquer une AGE pour changer le « OP » en « opérateurs prestataires ». (...)

« En qualité de directeur d'avant-garde désormais j'emploierai, je vous le promets, à chaque détour de phrase les termes d'opérateur et de prestataire. (...) Nos activités ne sont que marchandises... »

3.2 La personne humaine au cœur des valeurs associatives

La personne, ses droits, son émancipation, sa dignité, sa liberté, sont un axe central, porté dès l'origine au cœur des valeurs affirmées par l'Uriopss. Cet axe est porté au sujet des pratiques internes, irriguant le discours sur l'évolution nécessaire des établissements et services, l'évolution des pratiques professionnelles et du travail social. Autour de la réforme de la loi de 1975 sur les institutions sociales au milieu des années 1990, de nouvelles logiques sont en recherche, non seulement du fait des réformes de la régulation, des restructurations, mais aussi car les conceptions du rapport à l'utilisateur évoluent, avec une exigence d'information et de participation. Remettre la personne au centre est un axe central de remise en question et de transformation. C'est aussi l'action collective des personnes elles-mêmes qui est facteur d'émancipation. L'association peut être un support de médiation.

Edito le Pont janvier 1982 « L'association est un combat »

« Tout ce qui est humain est toujours à créer. Telle est la caractéristique essentielle de l'espèce humaine. Jamais rien n'est donné tout fait. La vie est une lutte continue. Si cela est vrai pour l'homme, être sans cesse en devenir, cela est vrai aussi pour toutes les œuvres dans lesquelles l'homme se projette de manière particulière comme dans une continuation de lui-même. C'est ainsi que l'association, dont le but est d'associer pour un projet humain, revêt nécessairement la forme d'un combat. L'association qui se croirait parfaite (on peut en effet sombrer dans l'illusion) et dont les associés auraient l'impression d'être arrivés, ne serait plus pour l'homme et aurait

totallement débrayé de la réalité humaine. En 1982, le mouvement associatif continuera donc le combat pour une vie sociale plus solidaire, pour une prise en charge plus réelle des besoins humains par les gens eux-mêmes, en définitive pour permettre aux citoyens de s'associer librement dans la gestion de leur vie ». (...)

« Notre effort sera de donner une définition de la santé de l'homme beaucoup plus large que celle qui est donnée couramment. La santé ne se réduit pas à l'absence de maladie. Dans la définition de la santé, il est urgent d'inclure des éléments d'ordre économique, sociologique, écologique, politiques et d'en tirer les conséquences pour une pratique de soins qui appréhende l'homme dans sa globalité ».

Edito Le Pont novembre 1982 « La présence à autrui »

L'édito reproduit quelques extraits de la conférence du Pasteur Dumas à la 64^{ème} semaine sociale de France, dont la première partie traite selon la rédaction du Pont du souci du collectif et de l'accent de l'unique. « Une de nos interrogations est donc : comment pouvons-nous faire corps sans devenir, au mauvais sens de ce mot, des groupes de pression corporatistes qui n'ont pas, finalement, comme horizon d'être présents à autrui, mais d'augmenter et de défendre les avantages acquis du groupe auquel ils appartiennent ? Il faut voir très clairement que le mot « corps » peut dégénérer en corporatisme dans ce sens décevant. (...) Il est donc bien de vivre d'une manière collective, à la condition que ce collectif ne détruise pas ou ne diminue pas l'accent personnel que chacun d'entre nous doit avoir ».

Edito Le Pont 1985-1 « Vivre ensemble dans le partage de nos différences »

« Ce numéro du « Pont des associations » est consacré, en grande partie, à la question de l'immigration. L'URIOPSS ne pouvait pas ne pas aborder cette question. Beaucoup d'associations qu'elle regroupe mènent des actions en direction des populations immigrées. De plus l'Uriopss est présente dans la commission régionale pour l'insertion des populations immigrées (F.A.S.). Mais la raison fondamentale qui sensibilise notre Union régionale à ce grave problème s'inscrit dans la philosophie générale de l'URIOPSS. Nous pensons qu'il n'y a pas de vie sociale digne de ce nom en dehors de la rencontre positive de la différence, en dehors de l'enrichissement interculturel ».

Edito avril 2001 : « Par-delà la douleur » Professeur Henri Petit

L'incendie dans un lieu de vie pour personnes handicapées relance la réflexion sur l'autonomie et la responsabilité qui suppose d'assumer le droit au risque...

« La réflexion que ce drame nous inspire doit tenir compte de ces deux exigences alors que la tendance naturelle de responsables serait de surévaluer les risques et de minorer la marge de liberté. (...) la prise de risque fait partie de la dynamique de toute existence humaine »

Edito Le Pont juin 2008 « Sous les tribunes de Bollaert » Bruno Delaval

Cinq cents personnes se sont retrouvées sous les tribunes de Bollaert pour échanger sur les propositions issues des vingt-six rencontres organisées dans les territoires et confronter les orientations retenues aux conclusions du Grenelle de l'insertion. D'un côté des allocataires et bénéficiaires du RMI et autres minima sociaux... de l'autre côté, les officiels, à Paris. (...)

Les très nombreuses prises de paroles des « allocataires » ont fait « chavirer » la salle. Des interventions spontanées, préparées ou encore chantées ont témoigné de vies cassées en voie de reconstruction. Histoires de vie, vie remplie d'histoires... de quoi décrocher, de quoi ne plus croire en soi, de quoi ne plus espérer en la société. Cris d'émotion, de colère, d'angoisse mais aussi d'avenir. (...)

A la cassure sociale, les associations ont répondu par du lien social. Les personnes dites en difficulté ont développé des solidarités à l'égard de personnes vivant les mêmes situations qu'elles. C'est toute la force de la société civile qui était présente. Aux décideurs publics les « bénéficiaires » ont réclamé leur participation et leur droit à être présents dans les débats. A défaut les cassures vont devenir irréversibles.

Les attentes sont donc fortes : revoir les politiques publiques et les plans d'actions de l'Etat et des collectivités territoriales afin qu'ils soient cohérents et solidaires. Solliciter les partenaires sociaux pour que par des accords collectifs, par la loi ou pour les accords d'entreprises les protections collectives soient pertinentes pour les « travailleurs précaires » et pour les exclus de l'emploi ».

3.3 L'engagement et la responsabilité collective pour une société plus juste

Deux axes sont donc structurants : les valeurs humanistes sont une référence morale, la personne humaine est au cœur des valeurs associatives ; mais elles sont aussi un socle pour viser la transformation de la société, combattre l'injustice sociale, en construisant des droits, des politiques, des réponses concrètes. Les éditos du Pont sont sous tendus par une logique d'engagement, autour de la responsabilité collective pour une société plus juste. La cohésion sociale est une préoccupation centrale, qui d'ailleurs est un marqueur de la culture de la région, l'injustice sociale est dénoncée, des droits sociaux sont revendiqués pour contrecarrer l'exclusion, inscrire la personne comme citoyen dans la démocratie.

Edito Le Pont février 2008 Fraternités Bruno Delaval

« Ce mot est au cœur de la nouvelle République. Régulièrement rejeté ce point « faible » de la trilogie consacre à côté des droits sociaux celui des secours publics, de l'assistance et de l'instruction ». (...) Le mot solidarité sera parfois préféré car la fraternité a une connotation religieuse. Elle doit se lire comme la lutte contre toutes les formes d'exclusion [racisme, ostracisme...] mais aussi comme une attitude et un comportement qui inspirent l'action. La solidarité peut se réduire à un guichet, à une règle, pas la fraternité, elle qui crée des liens d'humanité, de citoyenneté et de voisinage ».

Si l'Etat est le garant de l'égalité des droits, la fraternité favorise la prise d'initiatives des habitants sur le lieu de vie. L'enjeu des élections municipales c'est le vivre ensemble. (...)

Que ces élections locales mettent en œuvre la fraternité au quotidien, qu'elles rétablissent des liens communautaires en lançant des projets collectifs, où la responsabilité à l'égard d'autrui par l'initiative devienne effective. Le maire peut garantir ce collectif. Mais les actions publiques vont prendre une dimension intercommunale. (...)

« Comme développé dans ce numéro, les réseaux associatifs, dont l'Uniopss et les Uriopss, sont engagés dans les municipales et les cantonales. Par-delà les élections il y a des instances à investir : maisons de quartier, conseils de développement, conseils municipaux... pour construire des politiques concertées et complémentaires. Depuis 2002, l'Uriopss Nord - Pas-de-Calais travaille à cette articulation... et elle va continuer à le faire. Cela doit se faire aussi en articulation étroite avec les Conseils généraux qui ont territorialisé la politique d'action sociale ».

Edito Le Pont décembre 2008 « Les associations et les droits de l'Homme » Bruno Delaval

« Dans la République libérée, les fondateurs de l'Uniopss se sont battus pour une solidarité nationale plus mobilisante et pour la multiplication des solidarités. Ce retour sur l'ambition du projet Uniopss /Uriopss dans une République, aujourd'hui déprimée, s'appuyait sur la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen c'est-à-dire sur une citoyenneté politique, économique, sociale et culturelle. Aujourd'hui, ne faut-il pas déchanter ? Les craintes l'emportent ». (...)

Dès la première phrase de l'article 1^{er} de la Déclaration « les Hommes naissent et demeurent libres et égaux », le principe de l'intérêt général de « l'utilité commune » vient transcender les conflits : « les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ». Cette utilité commune a pris corps et a favorisé l'émergence d'un

grand nombre d'associations qui ont contribué à l'exercice de la citoyenneté qui intègre tous les aspects de la vie en société.

Le contenu des droits de l'Homme exprime toutes les dimensions du citoyen, il concerne aussi l'organisation de la société. Les garanties fondamentales s'appliquent à l'exercice des libertés publiques et aux relations de travail.

Le filet de protection sociale est contesté avec une stigmatisation des pauvres et renforce l'adage « il n'y a plus de droits acquis, il n'y a que des droits à acquérir ». Cela se vérifie tant au plan international que national. Les meilleures intentions ne suffisent pas pour garantir le respect des droits fondamentaux. Une déclaration, une charte n'arrêtent pas les ravages de la misère et du despotisme.

La mutation de civilisation qui s'opère, accorde à ce jour une valeur relative aux droits de l'Homme, au nom du pragmatisme entre pays ou encore au nom de l'économie.

Pour l'Uriopss, aujourd'hui comme hier, l'effectivité des droits reste un défi, un combat. Les organismes intermédiaires, c'est-à-dire les associations, ont un rôle irremplaçable à assurer. La longue marche passe par la définition de l'intérêt général et une réaffirmation des principes de la Déclaration Universelle qui définit un large champ de droits au caractère éminemment politique au moment où l'avenir de l'Homme semble incertain. Alors que tout bouge de façon déconcertante, les meilleures transformations possibles du monde d'aujourd'hui, les mutations inéluctables doivent garder comme priorité la solidarité et conforter les « découvertes utiles » des associations fondées sur la vie des personnes accompagnées ».

Que conclure ?

Malgré ces différences de thèmes, de ton et de registre, les éditos présentent une grande continuité de positionnement. Celle-ci se décline autour de thèmes récurrents qui, depuis les éditos de 1981 jusqu'à ceux des années 2000, se retrouvent de manière très stable, comme si la doctrine Uriopss était solidement posée au départ et capable de tracer le cap malgré les reconfigurations de l'environnement. Les modulations sont de fait moins fréquentes que les constantes. L'Uriopss alerte sur l'exclusion sociale et l'enjeu d'une action plus déterminée pour la cohésion sociale : celle-ci relève des politiques publiques mais, plus largement, de la société tout entière. Les éditos affirment avec constance le rôle des associations comme composante essentielle du lien social et revendiquent leur prise en compte dans l'élaboration et la conduite des politiques. Les éditos du Pont portent en parallèle une analyse critique des politiques publiques, qui pointe avec constance l'insuffisance de leur volet social, déplore l'insuffisance de la concertation, critique la régulation de l'offre d'autant plus qu'elle est aveugle à la réalité des besoins sociaux et instrumentalise les associations. Les éditos affirment le rôle de l'Uriopss comme force de mobilisation et d'action collective. Son histoire est reliée à celle des œuvres sociales. Son fondement ancré sur les valeurs humanistes est à relier à l'affirmation d'une responsabilité collective.

Les éditos du Pont semblent ainsi être des marqueurs d'une culture Uriopss, comme « institution juste » et œuvre collective de mobilisation , c'est-à-dire portant une

philosophie sociale, des principes de justice sociale, un socle de valeurs humanistes où se recourent la dignité, les droits fondamentaux de la personne humaine, la liberté, un engagement pour les solidarités, une mobilisation pour la démocratie, l'ensemble porté par des associations inscrites dans une action collective ou même dans un mouvement. Mais, si l'on se réfère aussi aux constats opérés par l'observation du quotidien de l'Uriopss, cette culture affichée semble coexister avec une vie qui n'est pas un long fleuve tranquille... : elle semble plutôt recouvrir des tensions qui, probablement, n'affleurent qu'en partie dans les éditos. Les éditos portent en effet ce que l'Uriopss veut dire d'elle-même, des associations, de la société. Derrière ce que l'on peut ainsi considérer comme le fronton de l'Uriopss se jouent certainement (du moins peut-on le supposer) des courants internes qui s'affrontent ou se différencient, des combats externes et des risques de déséquilibres. L'exploration de ce qu'est l'Uriopss supposerait donc d'aller creuser, derrière ces énoncés emblématiques, pour mieux comprendre ce qui se joue derrière la logique qui domine dans la parole identitaire portée par les éditos. Une approche par scénarios très schématiques pourrait illustrer les courants à l'œuvre, questionnant finalement des grands schémas d'évolution possible et des choix à opérer pour s'inscrire plutôt dans tel ou tel, autrement dit d'étudier le sens, la perspective, la logique de la construction Uriopss. Relève-t-elle d'une perspective principalement politique-stratégique, utilitaire, dans laquelle son action devient de plus en plus performante pour répondre aux attentes de ses adhérents de plus en plus entrepreneuriaux, qui la mettent en permanence au défi d'une meilleure capacité de lobby et de prestation de service ? Relève-t-elle au contraire d'une perspective politique-sociétale, où dominerait l'affirmation de valeurs et l'affirmation de la composante de mouvement ? Cette question, que l'étude des éditos ne saurait clore, demeure ouverte¹⁶⁸.

¹⁶⁸ Voir chapitre 3.3

Chapitre 2.6 (Deuxième partie)

Paroles d'acteurs du réseau Uniopss-Uriopss : nostalgie, critique sociale et convictions

La plupart des entretiens ont été conduits entre mai 2016 et juin 2017 sur la base d'une grille générale et peu directive auprès d'acteurs associatifs choisis pour leur lien avec le milieu des associations de solidarité¹⁶⁹. Des entretiens complémentaires ont été conduits entre mars et juin 2018. Ces entretiens permettent de dégager des thématiques récurrentes sur le thème du rôle politique des associations et de la dimension mouvement, qui concernent l'environnement des associations comme leurs logiques internes. L'environnement (1) est souvent vu comme problématique, avec des entretiens abordant pour l'essentiel le thème des politiques publiques et le thème de l'ESS, relié au courant de l'entrepreneuriat social ; les évolutions sociétales générales sont parfois développées; l'un des entretiens aborde plus directement l'évolution de la médecine, qui devrait appeler un débat de société ; l'autre aborde les questions d'éthique. Certains entretiens abordent, sur un autre plan, l'enjeu d'une transformation profonde, voire plus radicale, de la société. Les entretiens abordent le rôle des associations de manière diversifiée (2), certains comme un idéal, d'autres comme un enjeu à l'épreuve de la réalité des pratiques de gouvernance, gestion, GRH. La plupart des personnes interrogées, qui gravitent dans la sphère Uniopss-Uriopss ou y ont appartenu d'une manière ou d'une autre, soulèvent des questions sur le rôle désormais problématique des Uriopss, de l'Uniopss ou des fédérations au sens large (3). Les thèmes et le ton des entretiens varient selon l'âge, la situation ou la posture de chacun. Mais quel que soit leur statut (salarié, ancien salarié, administrateur, proche), les personnes rencontrées ont marqué leur intérêt pour le sujet de la recherche et se sont manifestement senties concernées, voire préoccupées.

1 - Un environnement préoccupant

La critique des politiques publiques est souvent présente, même si elle relève de tonalités ou de thèmes différents : constat de la réduction des financements publics et de leur impact sur les associations ; problème de l'instrumentalisation ; question de la fascination pour les nouveaux acteurs moins institutionnalisés ; question du déni des corps intermédiaires et des associations comme contrepouvoirs utiles dans la démocratie ; problème des appels à projet et du recul de l'innovation... Certains parlent plus de la vie politique en général que seulement des politiques publiques : on nomme son appauvrissement, ou encore les jeux de notabilité que d'ailleurs on retrouve en ombre portée dans les instances de représentation de la vie associative et de l'ESS... Même lorsqu'ils traitent de ces enjeux globaux et extérieurs, les énoncés nomment souvent le rôle

¹⁶⁹ Les noms des personnes interrogées ont été changés, afin de permettre de restituer la richesse des témoignages recueillis tout en préservant le principe de l'anonymat posé au début de chaque entretien.

des associations elles-mêmes, dans le contexte de ces politiques publiques : la frontière entre facteurs externes et logiques internes n'est pas clairement établie : l'enjeu semble plutôt celui de leurs interactions.

1.1 Les politiques publiques et le débat public : attentes et déceptions

Pour Bernard Chablis, les politiques publiques sont en retard sur la société : elles ne saisissent pas suffisamment des évolutions sociétales, ou le font trop tardivement. « Ce qui est difficile en termes de projet de société est peu abordé. Ou non abordé. On jette un voile dessus. On n'en parle pas, on ne finance pas. C'est par exemple le cas de la prévention. Autre exemple, la question de la fertilité : la fertilité d'une femme correspond à une certaine période et, avec le recul de l'âge des grossesses, il faudrait développer une politique de conservation des ovocytes. En France on ne peut pas le faire, alors que c'est possible en Espagne, dans les pays scandinaves, ou dans certains Länders en Allemagne. C'est une question sociétale, mais est-ce qu'on en parle ? Seules certaines associations féministes s'en préoccupent. Les autres associations d'usagers de santé ne s'en saisissent pas, elles se mobilisent sur le bien être dans le soin, la lutte contre la maltraitance. Pour revenir à l'autisme, il est certes de plus en plus reconnu. On envoie les enfants à l'école avec des AVS, plus ou moins formées, sous-payées. Il y aurait un véritable enjeu autour de la formation des AVS. Mais on n'en parle pas dans les journaux, la campagne présidentielle ne s'en saisit pas ».

Les politiques publiques, pour Bernard Chablis, ne sont pas assez globales. « Par exemple j'avais travaillé avec des Finlandais sur les problèmes de gares et de santé mentale, à savoir comment les gares peuvent être préventivement accueillantes, moins stressantes. Actuellement la même interrogation a mobilisé en Allemagne après les agressions de Cologne ; ils ont complètement revu leur politique. Mais les politiques publiques en règle générale ne s'en préoccupent pas ; on ne se préoccupe pas du stress, des gens qui sont agoraphobes ; les architectes font de beaux projets mais on laisse ces éléments de côté. C'est le cas actuellement dans la construction du métro du tour de Paris, où l'on réfléchit aux gares mais pas à ces aspects. C'est une difficulté constante avec la RATP, qui par exemple peint en noir la gare RER de Gare du Nord, ce qui est une erreur monumentale. Mais on se heurte aux ingénieurs, donc aux corporations... les associations d'usagers elles-mêmes sont plus préoccupées de sécurité, de régularité... Nous sommes dans une configuration systémique, où pourtant beaucoup de dimensions sont occultées ».

Enfin, souligne Bernard Chablis, « on n'a pas de pensée de l'innovation ». Quand elle émerge, c'est sous une forme segmentée. « Celui qui est sur l'enfance parle de l'enfance, celui qui est sur la

pauvreté parle de la pauvreté... Le sujet cruel des mineurs isolés est un bon exemple. Certaines associations se sont battues autour de Calais et désormais on les envoie dans des centres, en Bourgogne par exemple. Les conditions d'hébergement sont relativement chouettes pour des jeunes mineurs isolés, mais ils s'ennuient, sauf quand ils sont par exemple dans un cursus d'insertion professionnelle. Alors au bout de quelques temps les centres sont vides car ce n'était pas leur projet et ils sont repartis en Angleterre, en passant par Ostende au lieu de Calais. Les associations ont obtenu quelque chose à Calais, et c'est très bien, mais elles n'ont pas fait le lien avec d'autres, celles qui s'occupent des jeunes en difficulté, de l'insertion, et il n'y a pas de chaîne. C'est très bien d'avoir obtenu des conditions d'hébergement décentes, mais cela ne suffit pas. La question est ce qu'il y a après. A l'armée c'était bien, on avait le paquetage du soldat, il y avait tout... En France on ne fait pas cela, alors que cela se fait en Allemagne. On accueille un immigré, on sait où il va aller jusqu'à la formation. Les associations militantes à Calais n'ont pas été relayées par d'autres ».

1.2 - L'ESS : le scepticisme face à une forme d'idéologie

Le scepticisme relatif à l'ESS est marquant : la plupart la nomment en termes de déception, voire de risque pour les associations qui pourraient être diluées par la montée des entrepreneurs sociaux ou par la domination progressive de leur fonction gestionnaire, entre autres du fait des phénomènes de concentration. Le regard critique porte largement sur les associations elles-mêmes, dès lors qu'elles sont happées par cette logique gestionnaire : la séduction du modèle entrepreneurial est critiquée en ce qu'elle conduit à la disparition du projet politique associatif.

Le flou des frontières

De congrès en congrès, on peut avoir l'impression selon Jean-Baptiste Laurent-Briard d'un décalage croissant entre le discours tenu par les pouvoirs publics sur les associations et la réalité de l'ESS. « Il existe une tentation très forte du monde associatif de se comporter comme les composantes de l'ESS. Ce n'est pas uniquement lié à une période ou à une saison. Il y a une remise en cause de l'utilité, de la spécificité, du monde associatif. Ce n'était pas le cas dans le début des années 2000. L'ESS n'existait pas. Et on vivait dans une relative quiétude au sujet des financements. On se demandait moins quel autre type de ressources que les financements publics devaient être recherchés. Avec la loi ESS, on a en théorie fait une avancée. Comment pourrait-on être contre ? C'est une poussée centrale. Mais comment avoir une position autre que défensive ? Public/commercial/associatif était une démarcation simple. Elle est déconstruite à ce stade. C'est beaucoup plus complexe ».

Pour Jean-Baptiste Laurent-Briard, les liens entre l'Uniopss, le monde associatif et l'ESS semblent en fait s'inscrire dans un flou des frontières, comme une réalité qui va plus vite que notre manière de la comprendre, de comprendre ce flou des frontières, ce flou de la place du monde associatif dans l'ESS, avec ce qui change, ce qui peut changer. Je n'ai pas du tout en tête que l'Uniopss doive se fondre dans un maelstrom, doit être passive, mais bien qu'il faut réfléchir à la façon de se positionner dans le monde, à l'aube du XXI^e siècle. Les engagements, la permanence de ces engagements, la place qu'ils tiennent, ne sont-ils pas des lignes de force ? Il y a un péril à conjuguer, avec le fait que petit à petit l'on voit moins clair sur la place spécifique du monde associatif. Sa spécificité est battue en brèche, par la commande publique, par la recherche de financements privés. Je pense plus spécifiquement aux entreprises sociales. On n'a pas assez avancé sur les liens à resserrer avec certains acteurs. (...) On pourrait travailler ensemble. Cela fait des années que l'on se pose des questions sur l'opportunité de se rapprocher de la mutualité. Et on n'a pas du tout progressé. Cela demeure de l'incantation. C'est très singulier que cela ne se fasse pas. C'est très regrettable si cela ne se fait pas. On n'a pas cessé de se dire, de manière convenue et conventionnelle, qu'il faut que l'on se rapproche de la mutualité. Or c'est un aspect qui n'est pas latéral sur le devenir de l'association. C'est une question largement aussi importante que celle de la relation à la société civile ».

Une illusion d'optique

L'ESS, que l'on peut appréhender comme un axe structurant pour les associations, leur rôle, leur avenir, est en fait un révélateur qui peut interroger, en miroir, la force du projet associatif. Louise Marquenterre, à ce sujet, demeure sceptique. « La loi ESS, je n'y ai pas cru ... J'ai conscience que les associations en font partie mais cela ne me semble pas un moteur pour elles. Elle est au contraire facteur de dérives potentielles, comme ce que manifeste le groupe SOS. Certes c'est très bien pour parler en tribune, pour parler dans un Congrès, mais en pratique il en découle peu de leviers pour résoudre les problèmes de terrain. A minima cela devrait permettre de développer des coopérations plus riches dans l'ESS... mais est-ce vraiment le cas ? Alors que le véritable enjeu est avec qui je travaille - quels acteurs, quelles personnes - sur le territoire de proximité, on a plutôt l'impression que cela a développé encore des logiques de pouvoir, d'égo. C'est en tous cas ce que l'on observe dans les CRESS, au CESE, où la préoccupation semble de capter de l'influence, de capter du pouvoir... (...) Une gouvernance éclairée suppose de savoir où l'on doit être. On doit certes être présent dans ces lieux d'influence, mais on ne peut être réduit à cela ».

Dans ce contexte les pouvoirs publics, selon Jean-Baptiste Laurent-Briard, ne s'intéressent plus à l'association de manière spécifique, car ils sont dans une logique de banalisation, de remise en cause de la particularité du monde associatif dans l'ESS. « Avec la montée en puissance des acteurs de l'ESS, les acteurs associatifs les plus vigoureux ne devraient-ils pas changer de statut dans l'ESS ? Ce discours se développe chez les décideurs de la fonction publique, pour plus d'efficacité dans le contexte de raréfaction des ressources publiques. Ce n'est pas une hostilité au monde associatif mais celui-ci aurait l'image d'un monde trop lourd (...) avec du moins une partie de ce monde se figeant dans une posture défensive. On veut en fait essentiellement des bons gestionnaires : le rôle politique passe au second rang, il faut être bon gestionnaire, accepter de répondre à des commandes publiques plutôt que de faire des propositions. C'est un véritable danger pour le monde associatif, d'autant plus s'il est acquis que la commande publique rejette de plus en plus la subvention. Pourtant on observe dans le même temps, en décalage avec la réalité et la pratique, la rémanence ou la persistance d'un langage convenu sur les associations et leur rôle « irremplaçable » dans la démocratie, dans l'analyse sociale. Ce n'est pas un complot, ce n'est pas cynique, mais c'est un faux semblant. Ces discours flatteurs sont de moins en moins convaincants, même s'il n'y a pas nécessairement un projet délibéré de négation du rôle des associations. Le monde associatif a un effort particulier à opérer pour mettre en relief la spécificité de son rôle ».

Un courant de normalisation

Les associations, souligne Anne Nevers, font de la politique « quand elles font autre chose que les modèles » mais ce qui se joue dans le courant de l'ESS semble plutôt relever d'une intégration à un modèle unique, avec des décideurs influents qui transforment les initiatives qu'ils observent pour les faire rentrer dans les cadres qui sont les leurs ». Or la conscience de la diversité (...) serait importante dans la société aujourd'hui : « la conscience de l'histoire, la conscience de la différence, de l'autre, tout cela est important pour parvenir à vivre ensemble ». Pour certains entrepreneurs, « une idée, c'est une idée captée, transformée, selon leur vision des choses (...) il s'agit de transformer la réalité en fonction de leurs clés de lecture. On n'est pas dans une logique d'interaction mais dans une logique de captation. Donc (on) est dans la reproduction... ». Certes on crée des choses mais en fait on gère. « Et tout cela repose sur des rapports de domination, sur une grande difficulté à laisser faire. Pour dominer ainsi, le rapport avec les pairs est très important. C'est le regard de pairs qui installe le pouvoir. Par exemple, dans le cas de la mesure d'impact social, on a vu l'influence de sir Ronald Cohen qui vient du monde du capitalisme financier et plus particulièrement du « venture capital ». Il a soudain tout découvert au sujet des

entrepreneurs et puis des entreprises sociales : ils sont petits et n'ont pas d'argent donc ils ne peuvent pas résoudre les problèmes sociaux... Et ils ne savent pas prendre des risques. Donc on va les aider à résoudre leurs problèmes en leur permettant d'accéder à cette capacité. Mais cette capacité n'est vue que comme il la connaît. C'est une représentation de soi dans le rapport à l'autre qui est un rapport de domination vertical. Il s'agit de réussir à faire le meilleur en captant les idées de l'autre. Mais en faisant ça on transforme les idées de l'autre, la splendeur de ses contradictions, la splendeur de sa manière d'être ».

Telle semble bien être, selon Anne Nevers, l'orientation de la politique publique actuelle du gouvernement. Ils recherchent les gens qui ont travaillé dans les Big Four. « Leur parcours est à examiner ... 20 heures de travail par jour, toujours dans un système de compétition, tout le temps dans le jugement des pairs... Et ils se moquent du regard des autres en général car seul compte le regard des puissants comme eux. Le sentiment de leur réussite va de pair avec le fait qu'ils ne peuvent même pas concevoir que l'on puisse avoir une autre conception de la réussite ». On est bien loin de la conception de François Bloch-Lainé qui disait que « les associations n'aiment pas que l'on parle à leur place ». Jamais il n'aurait dit « on va faire comme ça » : « il prenait appui sur ce qui venait des personnes (...), sur ce qui était nouveau ». Autrement dit il le respectait comme tel sans l'enfermer dans un schéma de pensée ou le capter dans une démarche d'entrepreneur. Mais le poids des représentations dominantes produit actuellement une évolution inverse, où la diversité semble écrasée par les acteurs puissants : « certains, comme ce cadre du MIT que j'ai rencontré, ne comprennent même pas qu'il puisse exister un système national de protection sociale, que la capacité à créer une entreprise et l'existence d'un système de protection sociale ne sont pas totalement déliés ».(...) « Je suis passée par l'Uniopss, j'ai appris que s'il n'y a pas la pression de la confrontation des modèles, on a moins de chance que la société qu'on fabrique tous ensemble soit conviviale, une société où l'on peut se retrouver. Ce qui me fait le plus peur c'est que les fonctionnaires sortent tous du même moule ».

Ouverture, valeurs et souffle associatif : une question identitaire

Alors que « des gens comme François Bloch-Lainé « ouvraient le champ des possibles (...) peut-être que (la) capacité critique a reculé considérablement ». Pour Anne Nevers, « c'est aussi l'enjeu de l'idéologie. D'une certaine façon, j'avais une pratique un peu intensive de l'utilité du détour par la recherche : le détour conceptuel, le retour conceptuel sur la pratique, l'aller et retour permanent entre la théorie et la pratique. C'est en principe consubstantiel de l'ESS, dont les associations.

Aucune théorie ne peut décrire le monde, contrairement à ce que certains disent, mais la conceptualisation aide à comprendre le monde. Mais le pragmatisme dominant fait barrage ».

Pour Elise Anne-Marie, responsable associative de longue date dans le secteur de l'aide à domicile et administratrice d'Uriopss, la question est identitaire. « L'aide à domicile est une nébuleuse aujourd'hui. Les associations n'étaient pas prêtes à jouer le rôle social et le rôle économique. Les problèmes financiers les ont placées le dos au mur, il a fallu retrouver un équilibre. Elles représentent la richesse dans la connaissance des besoins des usagers et sont des gestionnaires non pas « modèles » mais suffisants. L'arrivée du lucratif réinterroge les valeurs : les associations ont la volonté d'accompagner la dépendance, alors que les lucratifs se positionnent sur les personnes les moins dépendantes (sinon c'est trop cher !). L'entreprenariat social se développe et il y a du bon et du moins bon dans l'ESS. L'ESS a pris un peu la place de l'Uriopss. Les mutuelles et les coopératives ont pris le créneau des services aux personnes, qui se développaient... Mais il n'y avait pas le souffle associatif que l'on sent ici. Les mutuelles et les coopératives, dont l'avenir n'était pas compromis, dont la situation n'était pas la même que les associations qui étaient parfois en logique de survie, étaient dans une posture différente aussi pour cela. On a fait des passerelles avec l'Uriopss, on a fait ce qu'il fallait faire. Ce n'est pas une concurrence mais il faut être prudent. Attention à ne pas perdre la vigueur, la foi des pionniers ».

1.3 Critique sociale ou critique du système ?

Face aux enjeux de l'exclusion, les acteurs de la société semblent selon Christian Firminy ne pas agir au bon niveau. Cela ne concerne pas seulement les associations, mais d'une manière plus générale les rouages de représentation, dont les syndicats. « En ce moment il y a une perte totale de vitesse des organisations syndicales. Autrefois pendant les grèves on pouvait bloquer une structure. Il y avait les bourses du travail où on pouvait aller échanger, sur le travail, sur la rémunération du travail ». Mais la critique des associations est radicale. « Dans les associations, il y a absence de capacité de coordination. Il faut arrêter le dumping ... A Emmaüs solidarité ils accueillent des migrants dans des bungalows... en plein Paris... (...) C'est insuffisant, on doit faire mieux que ça ... (...) Ils le font quand même ! Le summum de France Terre d'Asile c'est quand même de faire du filtrage au faciès pour savoir qui est mineur et qui ne l'est pas. C'est dramatique. C'est un constat d'échec, faute de critique suffisante. Il faudrait dire « on ferme » mais on n'est pas prêt à fermer, car toute la structure est sous perfusion de l'argent public... ».

Certes, sur les enjeux sociétaux comme l'accessibilité, on peut considérer que certaines avancées sont effectives même si l'on ne se situe pas nécessairement dans le politique politicien, sur le terrain des luttes sociales. Mais c'est insuffisant : « je ne dis pas que c'est inutile que les associations pèsent pour que la société soit plus accessible ; mais même si je pense qu'à terme ce sera mieux si c'est aménagé, si on arrive à dégager de l'argent public pour cela, je n'oublie pas que d'un autre côté je vois l'Etat qui exonère les patrons, la loi El Khomeri qui va me poser problème, et ça me rend dingue ... Je vois bien la complexité, l'énergie déployée pour agir, faire vivre un réseau comme un syndicat. Je vois bien l'énergie déployée à l'Uniopss, mais tout ça pour un texte tellement mou, qui ne pose même pas la question de l'économie, de la répartition de la richesse, du CICE.... ».

Finalement on peut se demander si ce que l'on tente de faire, dans les associations, conserve le moindre sens ou ne sert à rien ... « Ce n'est pas vraiment un exercice factice...je pense que les personnes qui le font sont convaincues, mais ce n'est pas la manière la plus efficace. Et c'est tellement fragile : à la faveur d'un changement de gouvernement ou de politique les avancées acquises peuvent être remises en cause très rapidement.... Prime transport, CITS, ... On se bat pour des exonérations alors que l'on devrait plutôt se bagarrer sur les financements et sur les politiques économiques. Mais tout ça c'est « grand angle ». J'ai mes lectures, mon bagage culturel, politique, j'ai la possibilité de suivre les textes Uniopss et d'en avoir une lecture critique. Il y a aussi le « petit angle » Je suis syndiqué, j'ai un rôle d'accueil dans une permanence. Je vois des gens qui sont des salariés du secteur. Je vois le secteur sous un prisme particulier, avec des salariés des petites structures qui sont fatigués, des animateurs d'ESAT qui font le travail des travailleurs handicapés pour atteindre les objectifs, des infirmiers complètement cramés, des chefs d'équipe qui se prennent des couteaux dans le dos car les dirigeants ont fait alliance avec les financeurs pour réduire les effectifs, des travailleurs sociaux dont les chefs de service issus des écoles de commerce passent leur temps à faire des tableaux Excel avec des indicateurs à atteindre ».

L'impression est finalement celle d'une sorte de jeu de dupe où l'on ne situe par la critique sociale au niveau du système lui-même. « Il faut de l'action sociale, il faut renforcer tout ça, mais avec les appels à projet où les associations se mettent en concurrence pour être les plus productives cela ne va pas dans le bon sens ... Il y a aussi l'absence de coordination des associations pour lutter contre ça, des salariés qui n'ont plus de marge de manœuvre, des prestations dont la qualité baisse... On n'a pas de rapport de force contre ça, alors que c'est un peu plus le cas dans la

fonction publique, même si c'est dur actuellement dans la fonction publiqueZoom arrière ... Les négociations salariales dans le secteur C'est le plus drôle ... Nexem, la Fehap, négocient, on est un peu roublard, on négocie et quand enfin on arrive devant l'Etat, au final l'Etat n'agrée pas car il n'y a pas d'argent...C'est une vaste blague ».

Posture critique et trajectoire engagée

Cette posture critique, en l'espèce, ne semble pas dissociable d'une posture personnelle engagée, qui prend sens dans différents ancrages et s'inscrit dans une trajectoire de vie. Christian Firminy se présente comme ingénieur, informaticien, dont la trajectoire aurait dû en principe être celle d'une carrière dans l'industrie ou les grandes entreprises. « Le premier stage effectué dans une association d'éducation populaire a déclenché des sourcils levés dans l'administration du bahut... Après math sup et math spé, ce n'était pas vraiment le projet attendu pour une carrière d'ingénieur ++... Un deuxième stage, en ONG, a poursuivi dans cette voie : Darfour, Congo, Haïti... Il a déclenché les mêmes interrogations, mais avec cette fois le soutien d'un professeur spécialiste du management et des systèmes d'information. (...) La motivation pour l'associatif tient au fait que cela m'intéresse plus que de bosser chez Total ou Microsoft, ou de me faire exploiter par une petite SSII, ce qui est l'impression de pas mal d'ingénieurs ou techniciens dans ce milieu actuellement. Les conditions d'emploi sont pourries, les patrons se plaignent de ne pas réussir à embaucher ... De fait c'est un secteur en tension, mais ils ne se posent pas la question des conditions de travail ou des rémunérations... ».

Christian Firminy a toujours été plus ou moins dans les associations. « Cela a commencé par la vie associative dans l'école, mais avec les limites de l'entre soi : dans l'école, avec les collègues de l'école. Quelques actions de bénévolat ont quand même été lancées, de type soutien scolaire, don de sang (plus intéressantes que les clubs de bière ou les clubs de mangas), mais elles ont généré un retour de bâton quand on a voulu ouvrir sur l'extérieur. C'est l'entre soi du milieu ... Je me suis ouvert à d'autres choses, en allant dans une association d'éducation populaire, la Maison du Monde, à Evry. J'ai sympathisé avec des salariés de l'association. L'éducation populaire, c'est en partie de la sensibilisation. On organisait des jeux de rôle, des mises en situation, par exemple le repas insolent : quelques dizaines de convives sont répartis par critères de zones géographiques, de PIB, de démographie, dont le poids est symbolisé par le nombre de chaises, ou par l'accès à la nourriture. Il s'agit alors de négocier. On peut aussi introduire des éléments perturbateurs, comme l'accès aux soins. J'ai travaillé sur le jeu, sa consolidation, les livrets. Il y a eu des interventions auprès des jeunes, dans les lycées, etc. Le jeu de rôle est un mode de sensibilisation

classique dans l'éducation populaire ; il permet ensuite d'analyser : on débriefe, on se demande par exemple comment le PIB est construit, d'où viennent les chiffres, ce qu'ils signifient. Et on peut aussi travailler les actions possibles. C'est de la primo-sensibilisation par le jeu ».

« Encore étudiant, j'ai poursuivi la rencontre avec les associations, sans trop d'illusions. J'avais quelques lectures politiques et avais donc quelques échos sur les relations patrons/salariés, sur les problèmes économiques et puis les gens fatigués, vraiment fatigués Mais on s'éclate... et on finit par partir... Bref, l'associatif ... Je me retrouve dans l'humanitaire, de proche en proche, par le site « L'auberge des solidarités » où circulent des informations, des forums, des machins qui tournent dans le secteur, avec des offres d'emplois, des offres de stage ... et des clash qui tournent quand manifestement une offre de stage devrait être un vrai emploi.... Mon stage de fin d'études dans une ONG m'a conduit à faire de la logistique et à travailler sur les processus d'informatisation. J'ai été chargé de logistique au Darfour, j'ai fait de l'informatisation au Congo, de la distribution à Haïti suite au tremblement de terre. C'était il y a 7/8 ans. Au Soudan, cela s'est terminé par une expulsion par le président en place qui allait être jugé au TPI. En général on fait des missions plutôt courtes donc le retour était de toute façon prévu. Quand je suis entré dans mon association je vivais dans un squatt. Je m'étais rapproché des milieux de soutien aux migrants, du collectif jeudi noir de soutien aux galériens du logement. On faisait parfois des actions militantes festives. On faisait la queue à 20 pour visiter un appartement et on entraînait tous, pour faire la teuf... Et on renversait l'image des pauvres SDF qu'on aide, avec la parole de bonnes associations...C'était un collectif très autogéré démocratique. On faisait de l'agit'prop?... ».

Ces approches de l'environnement, en général critiques même si elles ne relèvent de conceptions différentes, ont en commun un regard critique nommant le rôle des associations elles-mêmes qui, selon la plupart des témoignages, semblent en deçà de ce qu'elles pourraient apporter. Le scepticisme dominant semble, toutefois, laisser ouverte la perspective d'un idéal associatif à ressaisir.

2 - Rôle et devenir des associations : entre doutes et convictions

Dans les thématiques relatives aux associations elles-mêmes, on retrouve des préoccupations récurrentes au sujet du bénévolat, de l'articulation entre bénévolat et salariat, de la gouvernance et de la gestion, et enfin du rôle politique. La difficulté à se saisir du sociétal est évoquée à plusieurs reprises en lien avec la question de la dimension mouvement. Certains semblent plus neutres et plus distancés, d'autres plus militants et plus radicalement critiques.

2.1 Le rôle politique comme un idéal à faire vivre, dans une période charnière

Les convictions exprimées lors d'une séance de réflexion collective avec les administrateurs d'une Uriopss semblent converger sur l'analyse d'un contexte où l'exercice d'un rôle politique est globalement difficile même s'il existe de réels potentiels. Le politique suppose d'agir sur le terrain et dans le bureau des élus (les 2 sont nécessaires). Les valeurs, la militance, l'engagement sont à saisir, ressaisir. La période actuelle est une période de tensions, à la fois porteuse d'inquiétude et peut-être charnière vers d'autres logiques, qui se cherchent sans véritablement émerger.

Pour Thierry Gérard, « le rôle politique a à voir avec le vivre ensemble, qui est mis à mal actuellement. Il a à voir aussi avec le durable. Le propos n'est pas de refaire le panégyrique des valeurs mais l'enjeu est quand même de défendre le socle, ce qui tient ensemble toute l'architecture, comme dans une cathédrale. Il faut donc parler de l'égalité. La question est de savoir quelles armes on a : ATD a de la force en donnant la parole au gens ; il y a aussi de la force dans l'observation du quotidien, de ce qui se passe vraiment. Face aux politiques publiques qui disent « faites mieux avec moins » et qui inondent les associations de questionnaires avec des dizaines d'items qui ne servent à rien, la parole des associations est trop peu audible et ce bien que les pouvoirs publics sachent très bien qu'ils ne peuvent se passer de ceux qui sont dans cet interstice, qui travaillent pour cela avec des bénévoles et des salariés. L'enjeu est aussi celui des actions concrètes qui sous-tendent la parole politique ».

Le rôle politique des associations se situe selon Bertrand Philippe « dans leur liberté de faire, leur pouvoir de conserver des utopies, leur capacité de faire ensemble. La liberté c'est important effectivement, mais il y a aussi la fraternité. Au-delà des courants idéologiques, il s'agit de tenter de vivre des utopies ensemble. Il existe des clivages, des acteurs cloisonnés, mais on peut quand même arriver à faire des choses ensemble. Par exemple pour l'autisme, il n'y a pas de réponse structurée. On cherche des réponses sur mesure. C'est souvent ce que cherchent les parents. Il n'y a que l'associatif qui peut fabriquer ce sur mesure et ce mixage reliant des professionnels et des bénévoles, alors que de plus en plus s'imposent des constructions politiques rigides, contraignantes. Le bénévolat, le partenariat du bénévolat, permettent de faire des choses. C'est aussi important de prendre conscience du plaisir que l'on trouve à se mobiliser dans une association. Au Pfp, par exemple, on développait une solidarité, une expérience des solidarités, même si on ne les nommait pas comme telles. Avoir la capacité d'articuler bénévolat et salariat est une force politique à retravailler ».

Pour les pouvoirs publics les associations, selon Elise Anne-Marie, « sont à la fois un attrait et une méfiance. Les politiques savent qu'ils peuvent compter sur nous car nous sommes observateurs et connaisseurs. Mais nous sommes aussi pionniers et hardis. En même temps les pouvoirs publics ont une méfiance des associations, au sujet de leur gestion. L'intérêt des politiques est aussi généré par le fait que les associations apportent la richesse de la diversité. Mais savent-ils vraiment de quoi ils parlent ? Les associations, quand elles se présentent avec l'Uriopss ou l'Uniopss, suscitent un certain respect. On est quand même perçus comme des gens un peu bizarres : « bourrés de générosité ». Mais on n'est pas que ça. ..Les associations ne se vivent pas vraiment comme ayant un rôle politique. Le rôle politique devrait se jouer plus : à la fois dans le bureau des élus ; et sur le terrain où il faut se battre ».

Pour Alain Bruno, « on peut parler de rôle politique, dès lors que politique correspond à s'intéresser aux affaires publiques. Dans cette approche le rôle politique des associations est une évidence. Mais la question est comment et pourquoi on va le faire. Par exemple choisir de travailler plus dans les familles est un choix par conviction et non car il y a des financements. C'est la façon de faire les choses qui va faire plus ou moins de politique. Le politique a besoin des associations pour porter sa politique. Il y a un degré de liberté qu'on se doit de garder au sujet du fait associatif. C'est une capacité de dire, de faire, de critiquer quand ce qui est mis en place ne correspond pas aux valeurs défendues. Il existe un rôle politique qui est porté sans vraiment le savoir, qui n'est pas conscientisé à travers la multitude des associations. Il y a un intérêt à structurer une parole trop diffuse, qui devient confuse. Si on ne se donne pas les moyens de structurer, on ne sait pas qui parle au nom de qui. La portée politique du fait associatif va être minimisée, sinon squeezée ».

Guy Michel souligne que « le rôle premier est de vivre ensemble, faire ensemble. Il faut certes passer du temps chez les politiques, dans les bureaux. Mais le rôle est tenu par la présence dans le tissu social qui se défait. Le Front National arrive dans le bassin minier pas seulement car il existe des difficultés économiques mais car on a cherché absolument à professionnaliser les associations : on a décapé le bénévolat dans les territoires qui étaient plutôt ouvriers ».

Ben Yacine pointe un paradoxe : « il est de plus en plus difficile de porter la dimension politique alors que les tensions vécues au sujet des modalités démocratiques supposeraient de soutenir les expériences de communauté de vie des citoyens. Les associations sont à la fois moins sollicitées, moins entendues et en possession de marges de manœuvre. Il y aussi un paradoxe dans la coexistence d'un réel rôle politique si l'on prend en compte la contribution essentielle des

associations à certaines politiques - c'est le cas de la loi de 2007 sur la protection de l'enfance qui reprend largement ce que les associations ont porté pendant une décennie - et en même temps un recul de la participation démocratique : c'est par exemple le cas de l'ARS où nous ne sommes que des figurants ! Les logiques en branle sont étatiques, technicistes... Nous sommes dans un contexte où le politique recule aussi car la priorité est donnée à la mise en œuvre de la priorité pour l'utilisateur : les missions sont centrées sur la qualité, le respect, la satisfaction, ce qui met en sommeil ou en arrière-plan le politique. Pourtant, on pourrait faire vivre le politique, mais les enjeux de société qui se vivent avec les usagers sont difficiles à articuler avec le sociétal. Bien qu'elles soient en observation directe de problèmes de violence conjugale, d'exclusion, de flux migratoires, etc., les associations sont peu sollicitées par les médias. Or elles pourraient porter une parole. Il est d'autant plus difficile d'agir politiquement que la segmentation du secteur est de plus en plus forte. Il existe des corporations liées à des secteurs, des fonctions (ex : chef de service), des types d'établissements (ex : association des IME). Cette affirmation des lieux d'où l'on parle produit une logique frappante de segmentation. D'où un travail difficile d'identité, qui est de plus en plus une identité annexe ».

De ces témoignages recueillis en entretien collectif émerge un constat lucide des courants sociétaux qui peuvent annihiler le rôle politique des associations. Pourtant, la plupart maintiennent une perspective combative, militante, où les potentiels de l'association, leur capacité à tenir le lien social, leur rôle singulier, sont réaffirmés.

2.2 Le rôle politique des associations : théorie et réalités

D'autres approches sont plus sceptiques, voire critiques. Le thème du rôle politique des associations et de la dimension mouvement pouvait apparaître au départ, selon Anne Nevers, comme « un peu galvaudé, déjà traité, pas très moderne. En première impression du moins ». Mais désormais apparaît clairement « l'urgence de ce sujet (...). Pour des raisons diverses, c'est la dimension économique, la capacité à créer de l'emploi selon des formes d'organisation statutaires, visibles, qui prend le dessus. C'est pensé par des gens qui n'ont pas conscience que ceci n'existe que car il existe une dimension civique, sociale, culturelle. C'est vrai dans l'ESS en général, mais c'est encore plus crucial pour les associations car elles sont, quelle que soit leur forme, le vivier, le terreau, sur lequel l'émergence d'entreprises plus organisées se fait ». D'où l'importance du sujet. « Il y a une articulation entre trois dimensions qui doivent être réunies pour qu'il se passe des choses : des gens, des personnes ; des formes statutaires d'organisation ; un cadre plus général dans lequel tout ça s'inscrit : les politiques publiques. Mais ces trois dimensions sont mal identifiées. Or avoir une politique au quotidien, c'est agir à ces trois niveaux : il existe des

personnes qui ont envie de faire ; elles organisent des formes d'interactions qui leur permettent d'exercer leur projet ; elles sont encouragées par des politiques générales ou poussent les politiques générales ». Les entretiens pointent les écarts entre rôle politique théorique et pratiques des associations aujourd'hui.

Vigies, contre-pouvoirs ? Un rôle politique en recomposition

Sophie Chartreuse résume de même ce que pourrait être, théoriquement, le rôle des associations mais souligne d'emblée ce qui, aujourd'hui, les en écarte. « Est-ce que les associations portent une dimension politique ? Oui, par des acteurs qui contribuent à fabriquer des politiques publiques et à l'émergence des besoins sociaux. Ce sont des vigies, des contre-pouvoirs, qui influent la puissance publique. Mais ce rôle est en train de se recomposer. Il y a notamment un clivage qui se dessine entre les grandes fédérations comme l'Uniopss et le niveau des acteurs observés sur Paris, avec des associations très locales, inscrites dans les maisons des associations, fondées sur une politique, inscrites dans un quartier. Il existe des associations dont les logiques ne sont pas de même nature, de même taille, de même ambition. (...) Le rôle très structurant de lien social, de contribution aux politiques publiques existe mais n'est pas très visible, avec une fonction politique qui n'est pas très mise en avant, alors que le rôle d'opérateur des politiques publiques est plus nommé. Par exemple dans le cas de l'arrivée des migrants, la réponse associative s'est construite avant celle de l'Etat ou de la mairie de Paris. On voit bien que la puissance publique a besoin de cette forme associative pour répondre à des urgences sociales, écologiques ».

Pression gestionnaire versus démocratie participative

Le témoignage de Jean-Baptiste Laurent-Briard donne l'impression d'un rôle politique hybride, qui peine à se dégager du rôle économique ou du rôle social. Certes « on est frappé par le souhait, la demande, l'aspiration du monde associatif pour la démocratie participative. C'est une longue histoire, depuis bien longtemps les associations ont cette revendication permanente à jouer un rôle dans cette démocratie participative ». Mais dans le même temps on peut observer une hétérogénéité croissante : « la diversité des réponses au cours des dernières années est frappante. On a le sentiment que les associations gestionnaires sont de plus en plus tentées par une réforme statutaire pour séparer l'action gestionnaire de l'action politique associative, par peur de ne plus avoir avec le fonctionnement associatif la capacité d'assumer les logiques de concurrence de l'économie sociale et solidaire. Autrement dit c'est la crainte de se trouver dépassées par des acteurs plus rapides, plus en prise sur les réalités économiques ».

Pour Damien Pardi le rôle politique est quelque chose qui pose problème car tout le monde n'en n'a pas la même définition. Il y a une confusion entre politique au sens de vie dans la cité – les associations ont un rôle, voire la primauté - et politique au sens de partisan, parti, pouvoir.

- Le politique fait encore peur à beaucoup d'associations, par crainte des risques, crainte des rétorsions financières. C'est aussi, dans les associations qui ont vieilli, la question de l'institution au sens de Foucauld que l'on défend même si elle n'est plus pertinente, même si elle a perdu sa légitimité.
- Le problème est aussi celui des associations qui n'arrivent pas à obtenir ce qu'elles veulent des gouvernements. Les associations sont très déstabilisées par certaines orientations politiques. Il faut parfois créer une société parallèlement, voire se situer dans une critique radicale.
- Pour certaines l'aspect administratif et gestionnaire a pris le dessus et l'esprit militant s'est effiloché. Dans ces associations le rôle politique subsiste dans le discours du président et du directeur mais l'aspect gestionnaire et l'adaptation à la rigueur ont pris le pas. D'où l'influence grandissante de certains groupements de directeurs qui veulent s'exprimer sur le plan politique mais ont en réalité un fondement très technocratique. Ils sont très dynamiques, ont des positionnements de plus en plus écoutés par les pouvoirs publics, mais c'est un rôle politique qui n'est pas incarné politiquement ni légitimé dans leur propre organisation. Cela pose la question du fonctionnement démocratique de l'association et du fondement politique.
- Les associations sont confrontées à toutes les difficultés de l'environnement : la gestion courante devient l'axe numéro 1 et les politiques de manière plus générale ne parviennent pas à les mobiliser. Ces structurations ont plus de trente ans mais actuellement on arrive à des stéréotypes, des configurations caricaturales. Cela se traduit par une difficulté à fédérer, à trouver un élément catalyseur. Souvent c'est l'opposition à un projet de loi qui fait l'unité mais cette opposition n'est pas créatrice d'une alternative. L'unité ne résiste pas à la période de contestation.

Exprimée avec plus ou moins d'inquiétude, la nécessité d'une vision politique transparait dans plusieurs témoignages, l'un abordant par exemple la vision d'ensemble à construire au-delà de l'activité considérée de manière isolée, l'autre soulignant l'urgence de cette vision politique.

Charles Foucauld, ancien président d'une Uriopss, souligne à ce sujet l'enjeu de la construction d'approches générales à partir du vécu quotidien des associations, qui d'ailleurs ne constituent pas un ensemble homogène. « Le travail avec les personnes demeure un axe très présent dans la conception qu'ont les associations de leur mission, donc avec une approche de la pratique associative qui se définit plutôt dans ce qui se joue dans le rapport quotidien aux personnes. Dans les grosses associations on peut observer une mission qui se polarise aussi beaucoup sur la gestion et peu finalement dans tout ce que pourrait englober une conception plus globale de l'action dans la société. D'où le travail de l'Uriopss pour renforcer son action locale et aller ainsi accéder à ce qui dépasse le périmètre d'une activité, pour toucher aussi un environnement social plus généralement considéré ».

L'entretien avec Louise Marquenterre traduit les enseignements d'une expérience professionnelle et militante composite : celle d'une ancienne présidente d'Uriopss, administratrice de l'Uniopss et militante d'une association d'aide aux personnes à la rue, personnes en situation de prostitution. Les constats sur les transformations dont les associations doivent se saisir sont tranchés¹⁷⁰ et semblent marqués par l'intuition d'une urgence. « Depuis 4 ou 5 ans l'évolution est nette ; elle intervient par le biais de la réduction des finances publiques. D'où la prise de conscience de la nécessité de travailler sur un projet politique, avec nécessairement une mobilisation sur le projet associatif et sur la gouvernance. Dans les Conseils d'administration des associations on voit donc le recrutement d'experts : juridiques, financiers, RH. Il faut à la fois la recherche d'expertise et parvenir à donner du sens, tenter de se projeter dans ce que sera l'association demain. C'est un levier très fort ; mais c'est vraiment parti de la baisse des financements publics ».

Il faut dans le même temps, selon Louise Marquenterre, savoir s'ouvrir aux autres. « Pour agir dans un environnement, sur un territoire donné, ce n'est pas possible d'agir seul. Même s'il y a des difficultés, même si cela suppose un renoncement à une identité, le développement de

¹⁷⁰ La grille d'entretien a été présentée au départ. Ensuite l'entretien a été semi directif, avec pour l'essentiel une place laissée à l'expression libre et seulement quelques questions pour préciser certains points ou aborder des thèmes non traités.

partenariats de proximité permet une ouverture : une ouverture politique interne, une ouverture politique externe. C'est ce qui se met en place avec la notion de parcours sur un territoire, qui commence à se développer ».

Le développement, de même, est un vrai sujet politique. « Pas de développement équivaut à être amené à disparaître. Le développement recouvre une double dimension : développement géographique, développement d'une palette d'activités. C'est une approche totalement nouvelle pour de nombreuses associations, avec la prise de conscience que rien n'est acquis. Mais pour se remettre en cause, il faut un sens politique. Cette remobilisation générale ne peut se faire sans dégâts collatéraux. La baisse des financements publics n'est pas le vrai sujet : l'enjeu est comment les associations ont évolué, se sont regroupées. Elles ont dans cette perspective une approche beaucoup plus saine que celle qui consiste à demeurer, toujours, avec le même projet, le même établissement, sans se questionner sur l'environnement, ce qui évolue. Il y a parfois des blocages tellement forts que cela peut être source de crise de gouvernance. Cela suppose que le couple président/directeur ait une vision politique ».

Certaines associations ont anticipé, constate Louise Marquenterre, mais d'autres sont dans le déni. « On peut s'inquiéter de cela. Cela implique en tous cas de travailler sur la gouvernance. Trop d'associations n'ont pas conscience que ces évolutions sont dangereuses si on ne les anticipe pas. Ainsi, l'Uriopss avait organisé une réunion extraordinaire – une AG – tard le soir, pour aborder cet enjeu. Il y avait 80 personnes dans la salle. Seules 10 partageaient l'analyse... les autres étaient dans le déni ou dans l'opposition. Il faut donc un travail extraordinaire des Uriopss, pour sensibiliser, pour accompagner cela. Il faut une gouvernance de compétence, qui sache anticiper l'avenir, une gouvernance courageuse, qui sache bouger les lignes ».

Gouvernance et participation

La logique de concurrence, les appels à projet, exigent d'une certaine manière selon Louise Marquenterre d'être « bons », « d'être des professionnels confirmés, d'avoir des administrateurs portant une gouvernance consolidée, d'engager des évolutions importantes ». La participation, aussi, est un facteur majeur. « Les personnes en situation de fragilité doivent être des partie-prenantes. Les personnes accompagnées ont des ressources, des capacités à prendre en compte. Tout ce qui favorise la démocratie en santé, par exemple, est à favoriser : les personnes concernées ont des besoins, des idées, des propositions. (...) Pour certains c'est un contre-pouvoir qui fait peur. Or ce n'est pas un contre-pouvoir mais une vraie plus-value. L'Uniopss, et c'est

dommage, est trop en retrait à ce sujet. Il faut avancer avec les personnes, avec les bénévoles, sinon cela ne se fera pas. C'est tellement idiot de dire que l'on n'a pas besoin de bénévoles. Dans certaines associations, c'est ce qui est affirmé... Il faudrait faire un travail sur la complémentarité. Le bénévole est une richesse extraordinaire. Il faut savoir faire place au bénévole sans mettre en difficulté le salarié, son rôle, sa place, son métier ».

Pour Louise Marquenterre, le fait d'intégrer des personnes accompagnées dans la gouvernance est compatible avec le fait de vouloir aussi qu'elle soit plus professionnelle, donc avec des experts en nombre croissant. « Les personnes accompagnées ont des analyses, des constats, que l'on peut mobiliser dans une gouvernance renouvelée. Elles peuvent être très compétentes dans cette gouvernance, mais cela passe par de la formation. La formation porte par exemple sur la capacité de s'exprimer en public, qui suppose de parvenir à aborder son récit de vie au second degré, à ne pas « balancer son histoire de vie », à ne pas s'exprimer de manière violente, à réussir à exprimer des propositions. Tous n'y parviennent pas, mais certains y parviennent. Une gouvernance éclairée sait intégrer des personnes en situation de fragilité. Les directeurs peuvent avoir peur de cela (pouvoir ...) mais cela peut être une complémentarité ». « Dans l'association où je milite, la gouvernance évolue. Elle est classique, avec une AG, un CA, un bureau, avec un président, un directeur, un CODIR, des rencontres CA-CODIR qui portent actuellement sur la mise en œuvre du projet associatif. L'intégration des personnes accompagnées se fait progressivement : on ne peut d'emblée les intégrer au CA, il faut du temps. On n'est pas arrivé à les inviter au CA mais on est arrivé à inviter des personnes accueillies à l'AG. Elles y témoignent de ce qu'elles ont vécu et des projets qu'elles mènent ».

L'urgence et l'ampleur des transformations à accomplir semblent au final, pour Louise Marquenterre, un facteur de mobilisation. « Un temps long est nécessaire pour ces évolutions... mais il ne faudrait quand même pas qu'elles traînent trop ! En tous cas nous sommes dans un temps de très grande urgence à se saisir du bien commun, de l'intérêt général, de la place des personnes accompagnées : c'est le principal. (...) On peut avoir finalement le sentiment que les présidents d'Uriopss prennent de plus en plus en compte cette dimension de l'intérêt général et que cela peut construire l'appartenance à l'Uriopss. C'est vraiment positif. A l'inverse ceux qui demeurent pour l'essentiel dans les jeux de notables portent préjudice au mouvement dans son ensemble car ils passent à côté de l'intérêt commun. Il faut, enfin, être plus vigilant sur le niveau de l'action car le projet, pour être crédible, suppose une mise en œuvre. C'est l'action qui donne de la véracité, de la chair, de la consistance au projet ».

Il faut selon Louise Marquenterre mettre en place une réflexion éthique : sur bien des sujets il faudrait se demander où est la ligne éthique à ne pas dépasser. Vis-à-vis des personnes âgées, des personnes handicapées, il faudrait se poser la question de la pertinence de nos actes, de nos accompagnements. Il faut savoir stimuler cette réflexion-là dans les associations. L'Uriopss Ile de France a mis en place un comité d'éthique. Dans l'association où je suis engagée, un comité d'éthique a été mis en place, alors que c'est une petite association avec 50 salariés. Au départ les résistances étaient fortes (« on n'en a pas besoin car les orientations par les valeurs religieuses suffisent ») mais le comité a été mis en place ; les administrateurs les plus résistants y ont été intégrés et sont désormais très convaincus de son intérêt. Cela permet par exemple de réfléchir à l'IVG, à la distribution de préservatifs : ce sont des questions récurrentes dans les milieux de prostitution : l'accompagnement est donc en place, mais on peut aussi se poser la question de l'accompagnement en termes spirituels. Une gouvernance du discernement, une gouvernance éclairée suppose de se poser des questions éthiques, sinon on laisse de côté les valeurs associées au projet associatif. Les Uriopss devraient mettre en place des comités éthiques ; or peu s'en préoccupent ».

Appréhender la spiritualité, pour Louise Marquenterre, « c'est un vrai sujet dans l'accompagnement. Peut-on donner seulement une prestation ? Ou ne peut-on aller plus loin et réfléchir avec la personne sur sa vie, c'est-à-dire ce qui va de la naissance, à la vie, à la mort ? On peut avoir la conviction qu'il faut mieux vivre cette spiritualité. La vraie question est comment on s'engage ou non dans cette spiritualité. C'est le plus souvent un tabou complet et chacun se débrouille comme il peut. Or c'est un sujet qui permet de se retrouver en face à face, entre personnes, dans la relation d'accompagnement, car sous cet angle il n'y a plus de professionnel d'un côté et une personne accompagnée de l'autre, mais des individus qui peuvent échanger. Comme c'est un tabou on aborde le sujet par l'éthique, ce qui est déjà un pas (...). Dans les associations, il faudrait aussi anticiper et saisir cette question de la finitude, de la fin de vie. Il faut un accompagnement matériel, social, oui, bien évidemment, mais il faut aussi se poser la question de l'accompagnement spirituel. Les personnes fragiles sont confrontées en permanence à cette question de la finitude : douleur, isolement, précarité, manque de confiance en soi, ... D'où l'importance de considérer l'être humain comme un être global qui a aussi besoin de se poser la question du sens de sa vie ».

Mais cette introduction de la spiritualité dans la pratique du travail social – un CHRS par exemple – n'est pas évidente. « C'est très difficile. Même l'introduction de bénévoles continue à être problématique, voire impossible dans certaines associations. A l'Association des Cités du Secours Catholique, par exemple, cela n'a pas été possible car les professionnels y voyaient une atteinte à leur professionnalisme. Et pourtant, quand on propose cela aux personnes à la rue, quelque chose se dénoue, curieusement, dans l'accompagnement. Car on se retrouve d'égal à égal. Il faut en fait accompagner des évolutions d'ensemble : rénovation de la gouvernance, construction d'une réflexion éthique, sens du spirituel, peuvent s'enchaîner dans une continuité ».

Le rôle politique comme conséquence de la dimension mouvement

Le témoignage de Vincent Aurillac, ancien permanent du réseau Uniopss-Uriopss et président en poste d'une grande association caritative, montre la problématique du projet associatif sous un angle particulier : « c'est un axe fortement développé dans notre association. Comment vivre la dimension mouvement est le premier niveau. Ensuite seulement peut intervenir un rôle politique comme action dans la société. Le rôle politique, autrement dit, est la conséquence de la dimension mouvement. Dans l'association, les valeurs sont affirmées. La plus centrale est la fraternité au quotidien avec les personnes en situation d'exclusion. C'est ce qui nous soude.

On a eu récemment l'occasion de réaffirmer ces valeurs :

- Accompagner la personne en situation d'isolement à travers une relation interpersonnelle et fraternelle.
- Agir collectivement : ne pas s'enfermer dans la relation entre le bénévole et la personne. La continuité et la qualité de cette relation sont liées à l'inscription dans une équipe sur laquelle cet agir collectivement va se fonder. Il ne s'agit pas d'un réseau de visiteurs mais d'une équipe citoyenne ancrée dans un territoire.
- Témoigner alerter, c'est-à-dire témoigner des situations dont nous sommes acteurs et alerter les pouvoirs publics. Historiquement l'association n'était pas dans une stratégie de communication grand public, pour porter quelque chose sur la place publique. Mais cette dimension est de plus en plus mise en avant. On a l'ambition de jouer un rôle politique en tant que porte-parole de ces personnes qui n'ont pas la parole et pas beaucoup la possibilité de s'en emparer. Mais du coup la situation est paradoxale. Il s'agit de témoigner mais de ne pas être seulement relai des personnes sans voix. La question est de savoir

comment les personnes peuvent être en mesure de témoigner elles-mêmes de leur situation. On y travaille mais c'est balbutiant ».

En somme l'association ne s'inscrit pas du tout dans le courant général qui se focalise sur la montée en puissance de l'entrepreneuriat, du fait d'un positionnement original. « Nous ne sommes pas une association gestionnaire. Il existe des associations de gestion d'établissements, elles sont modestes, et là uniquement pour témoigner d'un agir autrement. Elles n'ont pas vocation à gérer des EHPAD. C'est l'inverse. La gestion et la promotion d'établissements et de services sont au service des missions dont nous nous sommes dotés. Le but est de témoigner plus que de gérer un EHPAD aux conditions bien normées. Le projet vise la promotion d'une approche alternative, comme les petites unités de vie. Dans le monde des associations caritatives il n'existe pas vraiment de problématique de concurrence. Les Equipes Saint Vincent, le Secours Catholique, Emmaüs... ne sont pas du tout focalisées sur les personnes âgées. Ainsi nous sommes bien reconnus plutôt comme des porte-voix des personnes âgées, c'est-à-dire ni contestés ni concurrencés. Au contraire notre singularité est plutôt un élément de dynamisation car nous sommes à peu près les seuls à porter ce discours-là : les autres caritatifs sont plus généralistes et ceux centrés sur la gestion ne nous considèrent pas vraiment comme un enjeu ».

La montée des entrepreneurs sociaux, pourtant, « émeut, quand on voit la marchandisation de la relation de proximité, de fraternité, de solidarité... Même la Poste vend désormais le lien social par le facteur ...elle vend aux familles la visite quotidienne par le facteurLe groupe SOS n'est plus une association. C'est une entreprise !».

Gouvernance et gestion, comme exigences du projet associatif

Comme le souligne Vincent Aurillac, l'affirmation du projet associatif de l'association a pour conséquence des choix tranchés de gouvernance et de gestion : « nous avons 12000 bénévoles. Les salariés ne sont pas notre première ligne d'action. Au départ on était des salariés très engagés par ailleurs dans l'action auprès des personnes âgées. Actuellement on réaffirme l'engagement citoyen dans l'agir collectivement, l'action bénévole et le développement de la logique d'autonomie (et pas d'indépendance). Nous portons un discours d'alerte sur le fait de travestir la solidarité et la fraternité, alerte aussi sur les associations où il n'y a pas de renouvellement de bénévoles et où lorsque le président meurt personne ne peut prendre le relais, où il n'y a plus de connexion avec l'action ... Là, effectivement, seule subsiste la dimension entrepreneuriale ».

La réalité financière est aussi un facteur clé, souligne Vincent Aurillac : « 95% de notre budget vient de la générosité du public. Cela veut dire que le financement public ne représente pratiquement rien... Et vivre de la générosité du public renforce le fait d'avoir un rôle politique, c'est-à-dire de contribuer au changement de la société et au vivre ensemble. Toutes ces réalités nous situent de manière très marginale par rapport au monde associatif qui est surtout préoccupé par la gestion d'équipements ».

Il existe des salariés et des bénévoles qui ne se rencontrent pas toujours. « Certaines équipes de bénévoles voient le salarié comme un contrôle politique de l'association... D'autres les sollicitent beaucoup pour des tâches importantes comme la trésorerie d'équipe, pour laquelle on a parfois du mal à trouver des bénévoles. On est face à plusieurs enjeux :

- l'enjeu de la dirigeance : la politique RH est très soutenue, les référentiels métiers ont été entièrement réécrits, en lien avec les IRP ;
- l'enjeu de la gouvernance : la décentralisation est en cours ;
- actuellement l'enjeu est de faire travailler ensemble la filière des bénévoles et la filière des salariés. Le dialogue social n'est pas génial mais on avance... ».

La politique RH tente aussi de prendre en compte l'engagement des salariés : « ils signent dans leur contrat de travail leur adhésion au projet associatif. La plupart s'enorgueillissent de cela. Il y a des problèmes avec certains salariés mais c'est marginal. Il s'agit surtout de dirigeants qui sont plutôt désireux de plus de reconnaissance entrepreneuriale. Il existe aussi des tensions entre certains bénévoles et certains salariés sur comment on travaille ensemble. D'où le rôle des directeurs de fraternité pour veiller à ce que ce que cela se passe bien. Ils ont une mission centrale d'animation des équipes salariées. On essaye aussi de faire travailler les directeurs de fraternité en équipe. Ce qui n'est pas évident du tout, d'autant que l'on essaye de le faire dans les grandes régions ... Les CDS – coordinateurs de développement social – soutiennent 3 ou 4 équipes de bénévoles et assurent l'intégration dans une équipe régionale. Les fonctions de cadre intermédiaire – en gros d'adjoint au directeur régional- ont aussi un rôle important de soutien auprès des bénévoles. La rénovation de la politique RH date d'une dizaine d'années environ. Le déploiement sur 12 régions occasionne un choc frontal ».

La perspective, pour autant, est très claire pour Vincent Aurillac : « faire vivre les trois missions qui doivent fonder un bon équilibre, développer une alternative, construire des éléments de diversification. Par exemple à Beauvais il existe une expérience de colocation. Mais cela ne veut pas dire que l'on va chercher à démultiplier. On privilégie la fonction de laboratoire. Chaque fois

qu'on a vu une opportunité on a cherché à le faire. Par exemple, à partir de nos maisons de vacances, on a développé l'hébergement temporaire. Comme tout se fait désormais par appel à projet on est dans un état d'encéphalogramme plat. Donc on cherche ailleurs, en lien avec le tissu social, en lien avec le territoire ».

La spécificité dans les politiques et pratiques de RH : une énigme, voire un vide ?

Emmanuelle Seillac, responsable de l'accompagnement des associations sur thème des « ressources humaines » dans le réseau Uniopss-Uriopss, semble à ce sujet dubitative : « Je suis arrivée avec une idée : les associations ont besoin d'être accompagnées en RH. C'est un enjeu fondamental d'avenir (celui d'une) « fonction RH émergente » : il faut aider les gens à se professionnaliser car il y a des gens issus des associations sans connaissances RH et des gens issus des RH mais ne connaissant pas les associations.... Il y a donc une mayonnaise à faire prendre. Il s'agissait de positionner cette compétence non comme fonction administrative mais comme fonction stratégique : la RH n'est pas le droit du travail. Le constat actuel est que si déjà le droit du travail était appliqué, ce serait bien... ».

L'observation faite depuis 12 ans est finalement celle d'un recul, avec une fonction RH qui n'est pas devenue stratégique au sens où elle aurait été véritablement « saisie » par les associations, mais semble plutôt problématique : « quantitativement les fonctions « RH » se sont développées. Mais qualitativement il existe des écarts énormes. On observe que si le binôme DG/DRH ne fonctionne pas le DRH ne tient pas. Il existe encore une génération de DG qui ne reconnaissent pas le rôle des DRH, le considèrent comme un exécutant. Tant que le DRH s'occupe de la mise en œuvre de ce que le DG a décidé, tout va bien. Mais dès qu'il devient interrogatif ou force de proposition, cela ne va plus... Ce n'est à ce niveau pas très différent du monde lucratif. Là où c'est différent par contre, c'est que dans les associations il n'y a aucun levier financier. La fonction RH est amputée. Le constat que je peux faire n'est donc pas très optimiste. Oui la fonction RH a émergé. Oui elle s'est professionnalisée. Mais elle n'est pas devenue une fonction stratégique ».

On peut de ce fait s'interroger sur la spécificité associative en RH, telle que le réseau Uniopss avait pu la travailler dans les années 2000. A dire vrai poursuit Emmanuelle Seillac, « cette troisième voie que le réseau recherche (car les associations sont partie d'un modèle étatique qui est le modèle d'origine, et elles sont attirées par le modèle managérial dont la transposition ne fonctionne pas ...) est inaccessible : on a raison de la chercher, mais elle demeure à peu près inaccessible car on n'a pas d'argent et car cela dépend des personnes en présence : les

administrateurs, les DG. Par exemple lorsque l'on a travaillé sur la prévention des risques psychosociaux, j'ai cherché à associer des administrateurs. Cœur sur la main, en principe, ils sont là, préoccupés par la RH. En fait il n'a pas été possible de demander à des présidents d'associations, qui pourtant étaient tous venus témoigner dans des tables rondes, de venir dans un groupe de travail. Pourquoi ? Probablement du fait du risque d'écart entre le discours et la pratique. Parfois c'est la catastrophe en interne. « On ne veut pas attirer l'attention sur nous ». Ou « c'est notre affaire ». L'affirmation « il faut être bien traitants avec nos salariés car ils seront alors bien traitants avec les usagers » est un discours. Les associations n'ont apparemment pas compris, contrairement aux entreprises du lucratif, que si les gens se sentent bien ils bossent bien. Du coup, je parle désormais de management... ».

L'inconnue, selon Emmanuelle Seillac, est parfois la politique associative elle-même. « De plus en plus j'ai l'impression que le facteur explicatif est la dimension santé solidarité plus que la dimension associative ». Le constat peut d'ailleurs être tout simplement celui de l'absence totale de marge de manœuvre pour négocier quelque chose avec les salariés. Par exemple, l'Uriopss avait travaillé avec certaines associations sur le « dialogue social associatif. L'hypothèse était que le fait de ne pas avoir de pactole à négocier ou partager permettait d'instaurer autre chose. Mais le constat est que les instances qui avaient été prévues ne se réunissent pas. Les rapports sociaux sont extrêmement durs. C'est ce qu'a illustré une réunion que nous avons faite récemment au sujet du CITS. (...) Certains DRH ont demandé « qu'est-ce qu'on dit aux syndicats ? ». De fait, depuis des années on ne négocie pas, en disant : « il n'y a rien à négocier, c'est la faute de l'Etat ». Alors comment s'étonner que, quand il y a de la marge de manœuvre, les salariés disent « donc on va en bénéficier un peu »... Les négociations annuelles obligatoires (NAO), de fait, ne mobilisent que sur des sujets connexes, qui sont certes importants mais ne recouvrent pas de réelles négociations : le bien-être au travail, l'égalité hommes/femmes, ... ».

Ainsi la question de la RH est très sensible, comme en atteste la grande prudence des associations dès qu'il s'agit de s'exprimer en public. « Pour lutter contre l'absentéisme, vu comme préoccupation à la fois économique et humaine compte tenu de la dureté du travail », commente Emmanuelle Seillac, « une expérimentation avait été conduite pour chercher à supprimer les CDD au profit de l'utilisation d'une agence d'intérim. L'expérience avait été dite « géniale », saluée par la commission. Mais lors de la présentation prévue l'intervenante qui devait témoigner s'est désistée car elle a dit que c'était trop sensible. La « pression gestionnaire » est arrivée jusque-là. Les gens s'auto alimentent même si la pression est réelle. « Les indicateurs RH, s'ils sont

mauvais, signifient que je suis mauvais...ça va avoir des conséquences pour moi ». D'ailleurs le turn over est très important ».

L'articulation entre bénévolat et salariat demeure problématique dans bien des cas. En tous cas, dans les associations qui viennent à l'Uriopss « on est plutôt sur le clivage, qui existait et qui subsiste ; certains disent « c'est normal, les salariés ont enfin leur place », et d'autres « ils ont réussi à éjecter les bénévoles ». Dans une association, les dirigeants bénévoles voulaient vraiment faire rentrer des bénévoles d'activité, mais le seul moyen qu'ils ont trouvé a été de faire appel à une association de bénévoles uniquement. Comme ça on ne risquait pas d'aller sur les plates-bandes des professionnels. A l'inverse, le service civique marche du feu de Dieu ... Peut-être parce que c'est de l'emploi déguisé, des jeunes, ça apporte du sang neuf... C'est super, mais c'est de l'emploi déguisé. Autrement dit on si on pouvait s'en passer ce serait bien mais après tout pourquoi pas ? »

Finalement les spécificités associatives existent, selon Emmanuelle Seillac, « mais elles sont plus liées à l'activité qu'à un mode d'interaction entre les parties prenantes. Les spécificités associatives en RH n'existent pas dans les associations gestionnaires. Le discours est certes « la spécificité associative c'est on n'a pas de moyens mais on est créatif ». Mais ce n'est pas associatif... c'est juste un univers qui est contraint ». (...) « On est l'ultime barrière » « on fait du bien » « on résiste »... Là où le marché aurait dit « on arrête » : c'est un manque de principe de réalité ». (...) « C'est un peu le Moyen âge quand même dans les associations ...au niveau des relations, des modes de décision. A la limite chez Casino un bon manager reste un bon manager. Mais dans les associations on pourrait avoir des mauvais managers à cause de la finalité. Là où le marché aurait dit « il n'y a plus de financement donc on ne peut plus maintenir cette activité », dans l'associatif va maintenir l'activité quand même, pour les usagers, car c'est un devoir, etc., et même si les conditions deviennent intenable. (...) On trouve dans l'association des modes d'organisation, des relations et une reconnaissance qui compensent ce que l'on ne trouve pas ailleurs, « comme dans cette association où il existe des collectifs de proximité très forts, des « maisons » ayant chacune une identité très forte ».

Il existe toutefois un biais, selon Emmanuelle Seillac, car elle ne voit que les problèmes du fait de la nature des sollicitations des adhérents ; mais « il y a des différences, il y a des îlots, des îlots de bien-être », liés le plus souvent à la personnalité spécifique d'un dirigeant, d'un DRH, qui va attacher une réelle importance à la cohérence entre la politique associative et la politique RH. « Je ne perds pas complètement espoir car j'ai devant les yeux des visages de DRH et de DG qui sont

vraiment des militants (...) Il y a des « des ilots, autour d'un projet... (...) des endroits où il se passe quelque chose en production de vie citoyenne, de bien être, de vitalité ». (...) « Je ne suis pas très optimiste. Mais là où cela peut frétiller, c'est peut-être par la négociation au plus près du terrain. Les associations sont très monolithiques. Elles vont devoir aller vers la négociation au plus près du terrain, avec des modalités de représentation du personnel qui vont nécessairement bouger. Les associations de solidarité sont quand même dans la société française, et ce mouvement de la participation va quand même être de plus en plus présent ».

Travail social, RH, gouvernance, projet : refaire sens au niveau des pratiques

Pour Léa Italique, salariée du réseau Uniopss-Uriopss, on pourrait mieux étudier ce qui se joue entre les « parties prenantes » de l'association. « Certes on voit bien que des enjeux sociétaux vont peser sur le travail social, mais il est difficile de savoir ce qui va en découler concrètement au niveau des pratiques. On est certes à même d'intellectualiser des évolutions générales, mais on bute sur les conséquences concrètes, au-delà des mots. Dans les groupes de travail, on y croit à fond, on a des objectifs... Mais on se demande parfois si on n'est pas en train de faire du vent ! Certains groupes de travail ministériels débouchent sur des rapports, qui deviennent officiels ... mais à partir de ce moment-là on observe que l'administration centrale dégage sa responsabilité car il revient aux acteurs de terrain de s'en saisir... Ensuite un nouveau rapport va être commandité pour étudier les raisons pour lesquelles les acteurs ne s'en saisissent pas, etc. Cette pratique est problématique et se reproduit souvent ... ».

Dans les associations, aussi, il faudrait développer le travail sur les pratiques : « au-delà du discours politique sur la transformation de la relation d'accompagnement, est-ce que cela change vraiment ? Changer les diplômes va-t-il suffire à mieux reconnaître le travail social, à aider concrètement les professionnels à mieux vivre leur situation, les transformations ? Par exemple il est dur de faire face à la complexité, à la tension des injonctions (la pression du quantitatif et l'envie de maintenir du qualitatif), la capacité à assumer ce qu'avance le courant de la pair-aidance, sans oublier le développement de la participation des personnes. Tout cela génère des peurs. C'est au niveau des employeurs associatifs qu'il faudrait avoir un véritable accompagnement pour dépasser cela. On a pu voir par exemple dans un CRPA le blocage total de certains travailleurs sociaux au sujet de la pair-émulation, alors que dans d'autres cela s'est mieux passé. Peut-être est-ce dû à une culture ? Dans le champ du handicap, où les personnes ont historiquement agi pour leur autonomie et où les parents ont été impliqués, cela semble plus facilement intégré ; dans la

lutte contre l'exclusion cela peut avoir suscité plus de blocages. Le premier réseau de pair-aidance a été créé dans la lutte contre l'alcoolisme ».

Il faudrait une vraie réflexion. « Or cela n'avance pas vraiment : c'est très cloisonné, on travaille sur la RH d'un côté, sur la gouvernance de l'autre. Cela devrait être pris comme une seule et même chose mais souvent ce n'est pas le cas. Par exemple la RSE, ou le travail sur le développement durable, pourrait être une entrée globale pour toutes ces questions, mais ce n'est pas saisi comme cela. Les employeurs stratifient de manière technique : l'administratif, la gestion RH, les projets de vie, sans tout relier. Eux-mêmes cloisonnent. Est-ce qu'ils pensent « politique générale » ? Comment par exemple un directeur d'EHPAD parvient-il à relier tout cela ? A-t-il le temps de travailler sur cette cohérence, au-delà des normes, de la gestion quotidienne, des problèmes à régler ? Les personnels eux-mêmes ne sont-ils pas totalement saturés de préoccupations pragmatiques ? Certes il existe des réflexions nationales, de beaux rapports, mais il faudrait prêter plus d'attention à ce qui se passe vraiment sur le terrain. C'est ce qu'il faudrait travailler, mais à l'Uniopss, en Uriopss, nous sommes probablement trop loin de tout cela ».

Il faudrait aussi réfléchir aux modèles... « On a tendance à vouloir modéliser, à partir de ce que l'administration centrale légitime, à partir de ce que fait telle ou telle grosse association. Mais a-t-on vraiment la capacité à reconnaître tout ce qui est intéressant, vraiment novateur ? Il existe de nombreuses initiatives, des personnes accompagnées, des salariés, mais on ne les connaît pas assez. Les belles réflexions générales ne sont pas utiles si elles sont aveugles sur ce qui se passe sur le terrain et si elles ne trouvent pas d'écho dans la réalité ».

Il faudrait « la petite étincelle » pour avoir envie de faire quelque chose. Il faudrait des moments de dédramatisation, de désacralisation, pour voir qu'il est possible de faire autrement. Il faudrait non pas demander aux acteurs de travailler à partir de la lecture de volumineux rapports, mais travailler plus avec leur expérience concrète, travailler plus sur des expérimentations, des petites choses pas vraiment révolutionnaires, mais qui permettent de réelles transformations ».

Il faudrait aussi « travailler vraiment sur le problème de la perte de sens, le burn-out, que montre par exemple le baromètre mis en place par Quorum. Il faudrait creuser ce que veut dire travailler dans une association..., ce qui n'est pas nécessairement la même chose à Paris, dans une grande ville, en milieu rural, ... Certes certains salariés vont aller directement sur l'humain, d'autres rester sur le poste, le salaire. Mais au bout du compte il revient quand même à l'employeur de s'interroger sur la capacité de l'association à apporter du sens. La parole, les groupes de parole

collectifs, sont essentiels pour donner du sens pour tous ». Pour Léa Italice on revient à la participation, qui est liée à la construction du sens.

Projet ou discours sur le projet ?

Le rapport au projet associatif semble à bien des égards problématique. Même dans le discours du Mouvement associatif aujourd'hui il y a selon Bastien Dugard, du convenu. « Encore aujourd'hui il y a un risque que le politique soit gommé par les préoccupations économiques et existentielles. Est-ce que cela peut évoluer par les remises en cause d'égos associatifs, par des regroupements associatifs ? C'est un enjeu central, majeur. Notamment pour les associations gestionnaires. Celles-ci se situent de plus en plus dans une obligation de rapport public : du fait de la pénurie du financement, mais aussi par un phénomène propre d'instrumentalisation des associations. La réponse à cela ne peut être seulement du discours. Cela suppose du renforcement. Les grosses structures ont une dimension entrepreneuriale, une structure pyramidale... ce qui ne favorise pas le développement individuel ... y compris celui des acteurs de l'association. Le projet associatif passe à l'as dans ces configurations. L'association n'a alors plus grand-chose à voir avec son discours sur le projet associatif ».

Dans ce contexte hyper libéral, certaines associations, qui ont les nerfs solides, vont résister selon Bastien Dugard aux méthodes du libéralisme. « La question se pose aussi des rapprochements avec des entreprises de l'économie sociale. Les partenariats émergeant dans l'ESS sont fragiles. Localement il existe des alliances fortes avec des coopératives, la mutualité, des associations. Mais le secteur associatif est très jacobin lui-même. Il demeure focalisé sur les rapports avec l'Etat. Il y a toute la question de l'entrepreneuriat social avec toutes les ambiguïtés qu'il y a derrière. Le groupe SOS, par exemple, pose question mais est attirant : cela signifie réussite, développement, ... Est-ce vraiment significatif de citoyens nouveaux ? Pas sûr. A la base même de l'agir associatif, il y a la partie prenante des citoyens. On ne sait pas si on peut continuer à mobiliser les citoyens avec une logique entrepreneuriale. Dans les centres sociaux, à l'inverse, on peut voir une logique où les habitants reprennent la main. C'est le seul réel lieu où l'on pratique l'éducation populaire... alors que cela s'est perdu dans les MJC.

Dans les centres de formation que sont les associations, c'est encore différent. Il y a une grande structuration imposée et il faut réussir à exister par les marges... Dans tous les cas, il est très difficile de trouver des administrateurs qui se positionnent sur un projet, les difficultés qu'il recouvre. Mais au-delà de cette généralité, il existe de réelles différences, une grande diversité.

(...) Certaines conditions peuvent être facilitatrices. Par exemple, l'EPS est seul sur son territoire et peut construire des partenariats très constructifs : on peut parler de co-formation, avec des cadres qui peuvent venir former aussi bien que recevoir de la formation. C'est possible car le territoire est bien identifié : le 95. Toute la formation initiale se fait à Cergy Pontoise. La création de l'EPS s'était faite dans le 14^{ème} arrondissement de Paris, à l'origine pour être entre le savoir (la Sorbonne) et la connaissance du milieu (les quartiers populaires derrière Montparnasse). Ce qui se joue actuellement pour l'EPS est un peu du même ordre, avec le projet de relier l'implantation et la réalité sociale, pour ancrer la formation ».

2.3 La question du mouvement

Les associations font de la politique au quotidien, selon Anne Nevers, « en faisant de la subversion », par exemple avec le collectif féministe créé en 2011 au sujet de l'ESS. « De nombreuses femmes qui travaillent dans l'ESS ne sont pas féministes, n'ont pas cette volonté. On pouvait se dire qu'elles travaillaient dans l'ESS, en ayant le sentiment d'être dans l'arrière place, les hommes étant sur le devant de la scène et d'être utilisées, voire harcelées parfois en fonction de leur physique... Les Etats généraux de l'ESS ont été un temps fondateur, mais avec peu de femmes dans les tribunes.... Le collectif a pris forme, on l'a créé (...) On analyse notre parcours... On a toujours agi sur les institutions. On peut dire que rien n'est possible... mais c'est possible quand on en a envie. On a créé le GPS, Groupe Partage et Solidarités. Les autres avaient 35 ans. On a aussi lancé une réflexion sur la sociocratie, sur le rapport au pouvoir ; on a aussi travaillé sur la parité. Le gouvernement était en train de sortir un dispositif à coucher dehors, le collectif est intervenu, avec une contreproposition, mais le cabinet de Hamon a bloqué. On a fait une nouvelle tentative par épiluchage de la loi Hamon (...) tout cela s'est inscrit dans un jeu institutionnel. On a écrit du début à la fin, en épiluchant la loi article par article. Evidemment il était tard et la loi était déjà avancée. On a pris rendez-vous avec les femmes PS de l'Assemblée Nationale. Elles étaient contentes car les mecs ne leur avaient pas laissé trop de place... Les assistantes parlementaires ont été très mobilisées. Le gouvernement ne voulait pas écrire on veut une politique ESS pour les femmes mais a accepté de faire entrer la parité dans le CSES, avec le principe d'un rapport tous les ans, et des propositions, sur les rapports entre les hommes et les femmes. En juillet 2014 on a pris rendez-vous avec Jérôme Faure. Malgré les réticences et grâce à un travail intense du groupe, « le rapport était prêt en décembre 2014 (...) il a été adopté en séance plénière début 2015. Cela témoigne d'une certaine façon de faire de la politique. Mais certaines nanas ne voient pas à quoi ça sert. Ce qui les intéresse c'est d'agir dans leur sphère de proximité. Or la sphère institutionnelle que l'on ouvre donne de la capacité d'action dans la proximité. Bouger soi-même, faire bouger les autres avec soi-même, faire bouger les

institutions... c'est une clé de la démocratie participative. Cette sorte de pratique de la démocratie à différents niveaux a beaucoup de sens ».

Si l'ESS peut générer des formes d'activités économiques sans être ancrée dans cette action citoyenne, sans cette gouvernance, sans cette capacité d'agir avec les gens, elle n'a selon Anne Nevers aucune chance de produire autre chose que l'économie classique. Mais est-ce que les plus jeunes voient les choses de cette manière ? Pour moi il y a un trou dans les générations », avec une génération suivante où beaucoup « travaillent avec les cadres établis... ». L'important est pourtant d'avoir en soi « l'idée que les choses peuvent être différentes. (...) D'une certaine façon il y a quelque chose de la compréhension fondamentale de ce qu'est la différence. On découvre le commun quand on sait ce qu'est la différence. Les associations font de la politique quand elles font autre chose que les modèles ».

Mais ceci repose, souligne Anne Nevers, sur des postures personnelles, une capacité à porter la différence, le doute. « Il y a aussi quelque chose d'intime : le fait de ne pas avoir peur de cela ... or beaucoup ont peur de cela. Il faut toujours se réinterroger sur soi, sur les autres, en permanence. Mais il n'y a pas fréquemment cette posture ». (...) Il ne faut pas avoir peur de faire bouger les choses mais au contraire rechercher, apprécier cette « capacité à faire ce qui n'est pas écrit ». Etre décalée, comme à l'Uniopss « en étant fille de syndicaliste CGT pas catho (...) aide à réfléchir à la construction des schémas de pensée ». Dans les associations, il faudrait réapprendre cette capacité à concevoir autrement. « Il y a une expérience intéressante du côté (...) des MRJC. Il existe un entraînement mental à Peuples et Culture pour retravailler sur l'esprit critique. Peut-être qu'il y a une clé dans cet esprit critique. Une clé dans l'effet de génération, dans l'après-guerre, dans la transmission à la génération suivante ».

Une capacité à participer à la reconstruction du politique ?

Face aux ruptures dans la société, aux fractures dans la cohésion sociale, l'affirmation d'une capacité des associations à fabriquer du lien social (qui fait partie du discours porté par l'Uniopss) peut-elle être effectivement observée ? Est-ce que les associations peuvent participer ou non à une forme de réconciliation avec le politique, qui s'inscrirait à contrecourant de la tendance populiste ? Pour Louise Marquenterre, « Cela peut se produire dans des temps ad-hoc, un colloque, une réunion. (...) Par exemple Les Bernardins ont organisé récemment une rencontre sur le thème « inventer un monde autrement, comment changer de paradigme ». La réflexion a porté sur une crise sociale et une crise environnementale qui sont liées, d'où la nécessité d'y

travailler, de s'en emparer ». On peut en tous cas s'interroger sur la structuration que relèverait encore aujourd'hui, dans les associations, de l'ancrage religieux, de l'ancrage politique, voire de l'influence des réseaux, qui, comme la franc maçonnerie, semblent à la fois une légende et un tabou. Pour Louise Marquenterre, ces différentes structururations existent potentiellement, plus ou moins marquées selon les secteurs, et mériteraient en tous cas d'être mieux analysées. « En France, il y a une réelle suspicion au sujet de tout ce qui a trait au religieux et même au spirituel. Il faut donc trouver un équilibre, savoir conserver ses racines, son identité, les valeurs chrétiennes, tout en respectant la liberté de l'autre. L'association où je milite, par exemple, se fait reconnaître d'abord avec l'identité de professionnels, même si son ancrage est celui d'une identité catholique réformatrice. La ville de Paris a changé de regard sur l'association depuis que celle-ci a répondu à des appels à projet. Elle ne fait pas de prosélytisme, elle affiche d'une certaine manière une force tranquille, mais ce n'est pas évident ».

Courants et idéologies : diversité, structuration et recompositions

Il est difficile, selon Bastien Dugard, de généraliser une analyse sur le rôle des associations. « Les associations gestionnaires du secteur social et médico-social sont-elles un ensemble à part ? « Les pouvoirs publics ont souvent tendance à considérer que les associations gestionnaires sont une composante spécifique. Mais en réalité le mouvement est composé tout autant par les mouvements d'éducation populaire catholique (MRJC, scoutisme). C'est la DAP qui a fait se rencontrer les deux milieux qui ne se rencontraient pas. Auparavant, il y avait d'un côté les MRJC, le scoutisme, l'éducation populaire catholique et, de l'autre, des institutions à fort ancrage congréganiste, comme l'Uniopss en regroupait. En face, la Ligue de l'enseignement représentait politiquement un courant très fort : dans le rapport à l'Etat, l'idée dominante était que les associations conduisaient des missions qui auraient dû être conduites par l'Etat. (Davezac, FCPE). Il serait intéressant de relire à ce sujet le discours de Jean-Michel Belorgey au Congrès de Lille. Le discours d'ouverture de François Bloch-Lainé à ce Congrès, sur la rencontre avec l'entreprise, le mécénat, etc., a été très mal vécu. Le couple Chéroutre (Catholique et Guide de France) et Davezac (laïc) est très symptomatique des débats et des tensions de cette époque, avec des rapports de force qui ne sont plus du tout présents actuellement. La puissance de la Ligue de l'enseignement n'existe plus. Son influence demeure par une structure qui a tissé des liens extrêmement larges.

Les liens politiques font partie de l'arrière-plan, de même que la maçonnerie, paraît-il. Cela crée des solidarités très puissantes, même s'il est difficile d'y voir clair tant que l'on n'est pas dedans.

L'ouverture faite dans les années 80 avec l'évêché est très significative. La Ligue et le CCOMCEN ont eu une position d'ouverture liée au cheminement de la DAP, poursuivi après le départ de la Ligue de la DAP. Au colloque de la DAP, à Grenoble, le ministre de la culture a fait une intervention sur la laïcité ouverte. Certains campaient sur des attitudes très rigides : coopératives, mutuelles, associations qui oeuvraient dans le champ de l'éducation nationale. Michel Gevrey faisait partie d'un CCOMCEN très laïc. La Ligue et le CCOMCEN se sont retrouvés dans les années 80. Ces logiques d'appartenance se sont retrouvées dans la CPCA. Cela marque encore, cela fait encore vivre des lignes de fracture. Le dialogue avec l'évêché a donné lieu à plusieurs AG de la Ligue. Notamment une AG de la fin des années 80 (89 ou 91) où le côté dogmatique de la Ligue a été abandonné. Mais alors a émergé la concurrence avec d'autres milieux, dans le domaine des loisirs. La Ligue est une holding, en quelque sorte. (...) Aujourd'hui le CCOMCEN regroupe même la Ligue, mais ce n'est plus du tout le même périmètre. On est toujours dans le monde laïc mais ce ne sont plus les mêmes logiques du tout. Dans les années 70 on était dans une logique d'affrontements et d'incompréhension. La plupart des mouvements qui ont irrigué l'Uniopss et ont eu une influence considérable étaient de fait des « œuvres » (établissements, congrégations) dont une part importante à ancrage confessionnel. Les origines chrétiennes ne signifient pas qu'il est impossible d'avoir une posture laïque. Mais tout cela est dilué aujourd'hui.

Aujourd'hui, peut-être existe-t-il une différence entre les organisations catholiques et les organisations protestantes, avec une posture plus avant-gardiste chez des organisations d'origine protestante comme la CIMADE, la Fédération d'Entraide Protestante. Le fait religieux est en tous cas une question délicate aujourd'hui. Il est difficile, en particulier, de savoir ce qui se joue dans le rapport avec les associations du culte musulman. Effectivement, cette question se pose ».

Comme le souligne Bastien Dugard, « il y a eu une période des grands hommes et femmes, avec Davezac, Théry, Chéroure. On a eu besoin de ces gens-là pour sortir de décennies de chemins séparés. Ce fut le génie de François Bloch-Lainé quand il a créé la DAP pour parler de l'association non pas pour ce qu'elle fait mais pour ce qu'elle est.... ».

Sophie Chartreuse revient elle aussi sur les courants d'idée qui ont longtemps fragmenté le monde associatif et le fragmentent peut-être encore en partie. « Cela renvoie à comment les associations et les fédérations plus ou moins associatives organisent elles-mêmes leur rôle politique. C'est encore très marqué par la façon dont cela a été construit historiquement, avec d'un côté les laïques et de l'autre les chrétiens sociaux, même si les nouveaux acteurs ne veulent

pas s'inscrire dans ces cadres. (...) La Ligue est encore sur des logiques très structurantes (les laïques et les autres) qui évoluent peu et dans lesquelles les nouveaux acteurs ne se retrouvent pas. (...) Une vraie question est comment les fédérations peuvent accueillir de nouveaux acteurs et s'il peut y avoir une jonction entre les deux univers ».

Action dans le système politique et frontière du politicien

Travailler à remobiliser le projet politique des associations suppose dans le même temps une grande vigilance sur le recoupement avec les jeux politiques. Comme le pointe Louise Marquenterre, ils peuvent être très différents d'une région à l'autre. Dans certaines régions on peut à l'expérience « observer à quel point la proximité, le croisement des milieux, peuvent peser. En Ile de France, du fait de la taille de la région, de la densité de la population, on est moins dans le clientélisme politique, moins dans la notabilité. (...). Mais il existe des lieux institutionnels où, quoi qu'il en soit, ce phénomène de notabilité est central. « C'est ce qui se joue par exemple dans les CESER. Pour certains cela représente le summum de la reconnaissance « notabiliaire »... Mais il n'en découle aucune action. Même si effectivement cela permet un minimum de dialogue, cela ne produit presque rien. Les avis eux-mêmes ne sont pas pris en compte, le plus souvent, dans les décisions publiques. Dans de nombreuses régions de province, le fait politique majeur est certainement la cohabitation entre le secteur associatif et le milieu politique, avec des inconvénients beaucoup plus que des avantages. En IDF, on a une liberté très appréciable. Alors que le milieu politique peut piéger le secteur associatif ; certains sont pris dans des jeux de notabilité : on salue le Préfet, on est salué.... Or il faut revenir à l'intérêt général, à une conception politique tournée vers le bien commun (alors que beaucoup sont sur leur égo), le choix du président et du DG est essentiel ».

La frontière entre les enjeux que l'on souhaite porter et leur sensibilité politique crée une difficulté supplémentaire, qui suppose une réelle vigilance dans le choix des angles. Comme le souligne Charles Foucauld, « la vraie question, en tant que président d'association – par exemple à propos de Calais - est de savoir comment en parler. Aborder le sujet par le canal d'initiatives associatives permet d'être entendu, alors que poser en tant que telle la question de la politique des migrants produit immédiatement des récupérations, des polémiques... Ainsi le maire de Grande Saintes (près de Dunkerque) a choisi d'accueillir des migrants dans un petit camp (200 personnes, cela n'a rien à voir avec Calais ...) mais n'a pas tenu de réunion publique pour éviter ces phénomènes de politisation et récupérations par les médias et par tous les partis extrêmes. Le

maire a privilégié, par la distribution directe de bulletins d'information, la communication vers les administrés ».

Pour Bernard Chablis, aborder les associations et leur dimension politique suppose d'abord de se demander ce que l'on entend par politique. « Est-ce le politique politicien ? Lors du colloque sur le projet politique de l'Uniopss, le 28 février, où l'on invite les candidats et où l'on choisit de ne pas inviter Marine Le Pen, on a bien vu que l'on va désormais sur ce terrain du politique politicien, ce qui n'était pas le cas avant. Mais Roselyne Bachelot, qui intervenait dans ce colloque, avait raison : il faut savoir quels sont nos partenaires et quels sont nos adversaires. Quelles que soient les associations, il y a deux grands thèmes qui permettent d'identifier nos adversaires. S'associer, c'est faire des choses ensemble, c'est aller vers l'autre et donc ne pas rejeter l'autre. Le rejet de l'autre c'est le contraire de la politique associative. Le politique peut manipuler les associations dans ce sens et si c'est le cas alors on n'est plus dans le politique libéral, le politique social libéral. Le deuxième ennemi, c'est cette sorte de démocratie directe. Avec internet, c'est du propos de café du commerce démultiplié. Autrefois on allait au café pour échanger et pour refaire le monde. Aujourd'hui avec internet on a en plus une puissance pure, un pouvoir et, de l'autre côté, également une capacité de mise en cause ».

Recompositions de l'action collective et transformation du fait associatif

Le rôle politique des associations, observe Sophie Chartreuse, « est peut-être d'autant moins reconnu que les associations sont fédérées dans des grandes organisations considérées comme un peu vieillissantes. A la mairie de Paris il y a un fort intérêt pour les nouveaux acteurs qui travaillent dans les collectifs informels, le numérique. Il existe une forme de défiance vis-à-vis des grandes fédérations et une forme d'ambivalence des élus pour les associations qui ont fait l'histoire sociale. Les élus sont un peu fascinés par les nouvelles formes de participation et par une forme de pureté, et à la fois défiants par rapport aux formes institutionnalisées. Les fédérations seraient plus préoccupées et mobilisées pour leur place, leurs financements. Mais en même temps ils ne peuvent pas s'en passer. Par exemple au moment des attentats ils ont eu besoin des associations pour faire du bénévolat dans les écoles. A Paris a été créé un conseil des générations futures qui est une sorte de CESE parisien. Il a fallu mixer les « vieilles dames » et les nouveaux acteurs, les approches émergentes. Il y a même un collège de citoyens tirés au sort ».

Le fait que les pouvoirs publics organisent des formes de représentation différentes interroge les cadres de structuration du monde associatif, qui ne seraient désormais plus pertinents, « comme

pour les partis, les syndicats, tout cet appareil issu de l'après-guerre. On a encore les cadres qui existent mais c'est comme si on n'y croyait plus... mais on ne réussit pas à créer autre chose. Il n'y a pas de travail sur les recompositions, sur les nouvelles alliances. Est-ce un problème générationnel ? Comment renouveler les cadres d'analyse ? Par le renouvellement de ceux qui portent les associations, leurs regroupements ? Mais pour autant le fait associatif est très reconnu... Ce n'est pas évident d'analyser ».

En tous cas le fait de se fédérer n'est pas vraiment reconnu par les nouveaux acteurs, pointe Sophie Chartreuse. « Ils pratiquent beaucoup les nouvelles technologies, sont assez pragmatiques, veulent être visibles et utilisent pour cela les réseaux sociaux. Ils veulent être plus pragmatiques, c'est-à-dire sur des projets et inscrits localement. La légitimité ne va pas être reconnue par inscription dans un grand mouvement, une fédération, mais par l'action locale. Il existe aussi une grande volatilité. Pas nécessairement une AG, un CA, un bureau, pas nécessairement une idéologie. Le terreau de cette vie associative est une envie d'agir plutôt que de faire des choses institutionnelles. Il existe aussi des courants comme celui de l'entrepreneuriat associatif, enseigné dans les écoles de commerce : une idée, un financement, un projet. Pas de référence, pas de filiation, ils sont même plutôt assez ignorants de l'histoire des idées, de l'histoire des associations, du rôle des fédérations. La dimension critique dans le rapport aux pouvoirs publics est du coup plus aléatoire. Par exemple dans l'accueil des migrants. Les petits acteurs n'ont pas fait le même levier que les acteurs plus structurés comme Emmaüs, Alerte. Il s'agit de montrer qu'il existe d'autres formes d'action collective. Ne pas s'inscrire dans des cadres institués depuis 60 ans... Il y a quand même des acteurs qui contestent ces cadres. Et veulent s'inscrire dans des actions coup de poing ».

Le monde associatif semble en fait en train d'évoluer. « Il y a peut-être une recomposition. Les formes fédératives vont peut-être être fortement interrogées. Avec l'aspiration à plus d'horizontal. Mais c'est difficile de parler de manière globale, car il existe des différences entre les secteurs. Mais j'ai l'intuition que cette forme verticale ne va plus fonctionner. Il y a un autre monde, celui de l'urgence sociale, de la maraude, des cafés animés par des bénévoles. Il y a tout un processus de formation des jeunes bénévoles. Ils ont un vrai projet politique. Ils ne sont pas que là pour faire des activités. Il y a des associations comme ça. Mais on observe que ce ne sont pas trop les mêmes que les gestionnaires. Ce ne sont pas les mêmes univers. Celles qui gravitent autour de la mairie de Paris et celles qui gravitent autour de Nexem et l'Uniopss... D'ailleurs c'est une vraie question... Les têtes de réseaux sont sur des missions à peu près concurrentes. Nexem,

avec la fonction employeur, a à peu près les mêmes missions que l'Uniopss. Cela se discute peu, au-delà des façades (on s'invite aux congrès, etc.) »

En résumé, selon Sophie Chartreuse, le milieu associatif « s'organise beaucoup dans son interlocution avec les pouvoirs publics et cela participe de sa fragilisation. Au-delà des associations elles-mêmes, probablement les cadres dans lesquels on s'inscrit sont déstabilisés. Comme les cadres de la démocratie sociale plus généralement ».

Retrouver une perspective en dépassant la légitimité historique

Malgré ces limites, on ne peut oublier certains éléments positifs. On peut dire selon Sophie Chartreuse, pour faire la synthèse, que « la société civile, les acteurs, les gens ... » représentent dans les associations quelque chose de plus intéressant que le rapport au pouvoir, ou ce qui se joue dans l'Etat ou dans les collectivités publiques. « Il existe quand même une dynamique humaine, une dynamique où l'on peut construire quelque chose pour vivre ensemble. Une capacité de créer des choses, à toutes les échelles. Créer relève souvent d'une dynamique associative. (...) La Ligue des droits de l'Homme par exemple a quand même retrouvé un rôle. France Alzheimer aussi, pour faire ensemble, s'organiser, affronter les situations ».

Mais ce sont les formes instituées qui sont en décalage...et cela pose question. « Comment amener ces formes instituées à bouger ? Ce n'est pas évident. Il faut de la clairvoyance, des personnages charismatiques. Les grands dirigeants de l'Uniopss ont incarné quelque chose. Une capacité à incarner, à initier. Est-ce délégitimé ? N'est-ce pas le propre de toute institution, à un moment donné, de passer de l'apogée au déclin ? Comme ATD Quart Monde avec Wrezinski. Mais ils ont réussi à dépasser l'empreinte des origines, à dépasser la légitimité historique. Il y a eu la focalisation sur une époque. Mais on a réussi à dépasser le temps de l'empreinte des origines, à dépasser la légitimité historique, à dépasser les crises. Ce n'est pas propre aux associations, peut-être (...) ».

La critique sociale et l'enjeu du rapport de force : le rôle des corps intermédiaires

Damien Pardi souligne qu'il faut « travailler sur le besoin d'anticipation, trouver le moteur de la convergence, avec l'enjeu de la bonne distance avec les pouvoirs publics, comme la nommait François Rollin. C'est un entre deux, ni trop près, ni trop loin. Nous sommes dans une période délicate où la plus-value doit exister par un service qui est rendu mais aussi par des orientations

politiques qui sont portées, malgré la menace qui pèse sur les corps intermédiaires, associations, syndicats. Certes c'est lié à la technologie (le numérique, ...) mais c'est lié aussi à une idéologie. C'est plus facile de manipuler des gens qui ne sont pas reliés à des corps intermédiaires. Le discours public est très ambivalent : on salue le rôle des syndicats et des associations mais on admet seulement leur rôle de pédagogie. Il n'y a pas d'acceptation de leur rôle quand ils disent ce qu'ils pensent, ce qu'ils voudraient. On a l'impression que les pouvoirs publics cherchent surtout à mesurer le rapport de force, voire à utiliser les maillons faibles. Le rapport de force a toujours existé. Mais aujourd'hui les propositions des associations sont peu prises en compte. Au début des mandats présidentiels et législatifs antérieurs les propositions des associations – qui avaient été portées en phase de campagne électorale – pouvaient être reprises dans les programmes publics ; mais actuellement le prisme semble différent, comme si le formatage idéologique primait – individualisme, utilitarisme, ... - et comme si le nouveau monde devait effacer l'ancien ».

Le choix social, selon Damien Pardi, « n'est pas pris en compte en tant que tel (la protection sociale par exemple) mais on est de fait sur un choix de société qui est d'abord économique et libéral. Les questions relatives à la protection sociale sont prises en compte seulement si elles contribuent à l'efficacité, l'adaptation. On peut faire le constat au sujet de la formation professionnelle : elle peut séduire la population mais en réalité elle repose sur l'idée selon laquelle ce sera mieux dans une mobilisation directe de l'individu. Elle va en fait être défavorable aux plus démunis. On ne peut pas croire aux effets du ruissellement, les effets viendront trop tard... Dans une telle période il faudrait être encore plus d'union, pour être plus forts. Mais ce n'est pas le cas. Les fédérations vont d'abord se centrer sur elles-mêmes, au risque d'une configuration darwinienne où seuls les plus forts restent... ».

Peut-on être optimiste, ou doit-on être pessimiste ? « Le rebond suppose la chute ou le choc. On a au moins, avec le Congrès de 2016, la validation du constat. C'est l'électrochoc qui va faire rebondir. On ne peut pas se contenter de s'adapter... mais pourtant c'est ce qui se produit ! Il faudrait que le choc soit encore plus important pour faire réagir. L'enjeu est de faire comprendre que le sort des personnes les plus défavorisées et le sort des classes moyennes sont liés. La meilleure façon de défendre les personnes handicapées, les personnes pauvres est de montrer qu'ils sont dans la société. Les personnes pauvres font partie des classes laborieuses. Les personnes âgées ont été les adultes travailleurs d'hier. Il faut travailler sur cette adhésion. On beaucoup d'associations ne comprennent pas cet enjeu global. Elles sont par exemple centrées sur les pauvres, sans s'intéresser aux causes, sans s'intéresser à leur place dans la société. Certains,

comme René Lenoir, considéraient que ce n'était pas possible de viser pour tous l'insertion dans la société (on se contente donc alors d'apporter *a minima* de l'aide). Mais cela ne suffit pas. Curieusement, à ce sujet, François Bloch-Lainé était plus jeune que René Lenoir ! Il faudra redonner un « punch » politique une fois cette phase de transition passée... ».

Pour Damien Pardi les « collectifs », plus fluides, sont intéressants s'ils évoluent. C'est en fait problématique et il faut trouver les alliances possibles. Cela pose différents problèmes : de stratégie, de légitimité, de démocratie, de volatilité aussi. Beaucoup ne vivent que le temps d'une opposition, le temps d'un combat. Il faut être vigilant à ce que cette force complémentaire le demeure : ce n'est pas une force palliative. Il faut préserver les forces structurées car elles sont indispensables. Les collectifs ne remplaceront pas les syndicats ; de même, ils ne remplaceront pas les associations.

Pour peser politiquement, il faut que les associations fassent leur résilience

Il faut selon Damien Pardi que les associations « fassent leur résilience. Il faut garder les valeurs, le combat, mais il faut travailler sur la gouvernance, le renouvellement des administrateurs, les modes d'implication... Dans cette période intermédiaire, la réforme territoriale est très significative. Sauf en Bourgogne Franche-Comté ou en Auvergne Rhône-Alpes, où cela se passe tranquillement, les autres régions qui doivent fusionner voient émerger des résistances qui touchent en fait à des zones de pouvoir. Il y a certes des cultures très différentes d'une région à l'autre, mais aussi une difficulté à élaborer un projet commun. Souvent le projet est peu structurant et ne constitue pas le moteur qui peut dépasser les conflits. Certaines Uriopss, curieusement, ne se sentent pas concernées par l'urgence du changement de nom.... Or il faut savoir se décaler de la relation directe, duale, avec les pouvoirs publics, donc savoir communiquer : savoir communiquer dans et avec la société est essentiel. Les régions sont dans une approche passéiste même si quelques-unes anticipent et se tournent vers l'avenir. Curieusement le discours sur la démocratie, sur le rôle des associations à ce sujet, n'est pas très porté. Les associations ont en principe cela en elles-mêmes, mais si dans le mouvement associatif on se retrouve en principe autour de cela, en réalité on a du mal à le défendre, on a du mal à prouver comment cela s'incarne. Dans le regroupement des régions la conviction d'un enjeu fondamental de démocratie devrait poser en priorité... ».

Une indispensable vision, pour faire société

Agressivité, inquiétude, sidération, sont selon Damien Pardi des phénomènes normaux en cette période de transition. « Les associations sont agressées de toute part, sur leur rôle dans l'ESS, sur les protections collectives, sur leur expertise : elle n'est pas seulement intellectuelle, elle doit être aussi ancrée dans le terrain. D'ailleurs c'est bien l'enjeu au conseil de recherche et prospective de l'Uniopss. On travaille avec de la matière humaine et l'intellectualisation n'est qu'une façon de représenter la réalité. Il faut réussir l'alliance car, à l'inverse, le travail sur le terrain n'a pas de sens seul. Il faut des conceptions et une capacité à les voir prendre à la base... ».

Les associations, conclut Damien Pardi, « ont une belle vie devant elles si elles savent s'adapter, faire résilience c'est-à-dire ne se limiter ni à une opposition frontale (car vraiment nous sommes dans une société qui bouge), ni un suivisme (car on ne peut se contenter de la représentation dominante d'une société qui pourrait être purement libérale). Par exemple le ministre veut que les gens fassent plus de sport... mais il ne voit pas du tout qu'il faut aussi des clubs, des encadrants, des associations sportives, c'est une catastrophe ! Ce qui est plus important ce n'est pas de « faire masse », mais de « faire société » ! ».

La perspective du bien commun

Pour Bruno Duraspail, la problématisation du rôle collectif devrait être mieux articulée à celle du rôle individuel. « On a fait des progrès sur les droits individuels, certes. Mais on a manqué le coche de l'affirmation d'un cadre collectif mieux identifié. (...) Progrès social et cohésion sociale sont liés. Comment ... il faudrait l'expliquer... ». Il faudrait aussi penser plus loin le bien commun à partir de ce qui se joue autour du multiculturalisme et de la laïcité. « On pourrait aller plus loin. Les communautés s'expriment. Elles s'identifient aussi sur le plan religieux. Est-ce un obstacle ou au contraire un point d'appui ? C'est une question de bien commun. Chaque citoyen a une conception de ce qu'est le bien commun, une croyance. La vérité est un élément important du bien commun. L'accentuation de l'identité, de la recherche d'identité, a plutôt un effet diviseur. La laïcité ne devrait pas susciter cette division. Depuis si longtemps qu'on en parle, si la notion de bien commun était explicitée, peut-être les dissensions se feraient moins sentir. La laïcité et le fait de bénéficier de la liberté religieuse constituent un bien commun. Le convivialisme, comme le propose Jean Baptiste de Foucauld, rejoint cette réflexion : il s'agit de rechercher un bien commun possible ». Dans cette perspective les corps intermédiaires sont un enjeu central. « Il y a un divorce alors que l'on a besoin de participation. Le bien commun démocratique passe

par la participation ». Il faudrait travailler sur le rôle des associations. « On pourrait côté Uriopss travailler sur l'éclatement associatif. La coopération n'est pas évidente. Certains sont plus soucieux de mettre leur petit drapeau sur le toit de l'immeuble que de penser à des enjeux collectifs ».

3 - Le rôle des Uriopss et de l'Uniopss : entre convictions et incertitudes

La façon dont est abordé le rôle des Uriopss et de l'Uniopss semble dénoter de manière assez générale d'un réel scepticisme, même si tous les protagonistes sont militants : pour certains celui-ci prend le trait d'une inquiétude relative aux évolutions actuelles, que l'on voit régulièrement opposées à une grandeur passée ; les doutes portent sur les modalités de fonctionnement : comment on travaille au CA, dans les commissions, comment on passe à côté des sujets sociétaux, ce qu'il faudrait faire pour mieux intégrer les petites associations. Certains, plus rares, sont radicalement critiques sur l'Uniopss, les Uriopss ou les fédérations en général, vues comme concurrentes, vieillissantes, incapables de porter de réelles solutions. D'autres, rares également, affirment une perspective, une possibilité de rebondir. Ces entretiens montrent en tous cas des réalités régionales spécifiques. Comme Bastien Dugard le pointe, ce qui se passe depuis les dernières lois de décentralisation est important : « cela renvoie à la façon dont les Uriopss parviennent à prendre en compte la politique. Ce n'est pas nécessairement équivalent d'une région à l'autre : ce qui est observé dans le Nord n'est pas nécessairement la même chose en PACA ou dans le Rhône. Ce serait une observation fine à opérer ».

3.1 Le niveau régional de l'Union : un rouage méso en tension

Les témoignages recueillis lors des entretiens, qui émanent de deux régions distinctes par leur situation économique et sociale mais aussi par leur culture, présentent cela étant des traits communs : elles nomment de manière relativement similaire les transformations qui traversent le monde associatif et la difficulté à constituer, au niveau de l'Uriopss, une force d'entraînement suffisamment opérante pour combattre l'inertie et le manque de vision d'un nombre important d'associations. L'impression générale que renvoient ces différents témoignages est celle de la conscience aiguë, au niveau Uriopss, d'une transition délicate, avec l'émergence de nouvelles logiques sur lesquelles il serait primordial de parvenir à peser, collectivement.

Comme le résume Denis Bataille, à propos de l'Uriopss où il a travaillé pendant plus de 20 ans - et qu'il a dirigée - quelques grandes étapes peuvent être identifiées pour appréhender l'histoire de l'union régionale. C'est une longue trajectoire qui conduit à la situation présente. « En résumé, lors de l'arrivée à l'Uriopss il y avait 15 à 20 personnes à l'AG dans la salle, pour environ 1500 adhérents. C'était en 1978. Il y avait peu de mobilisation et l'Uriopss était une machine, un organisme qui envoie des informations, essaye d'être à la source. Il y avait peu de formations (les syndicats d'employeurs assuraient le droit du travail). L'Uriopss était un gros staff de gestion-paye, avec un DG et un DGA. La question était : est-ce qu'on peut réunir les adhérents pour discuter des politiques publiques ? Avant les années 70 il n'y avait pas vraiment d'enjeu de politiques publiques, mais plutôt des enjeux de défense des associations. Le 1^{er} enjeu sur lequel on s'est mobilisé a été celui des dispensaires transformés en centres de soins. La salle était pleine, mais un adhérent a entonné : pourquoi on ne fait pas ça au CREAM ? Les premières questions abordées sous un angle juridique (vu les compétences apportées) et concernant une large part des adhérents sont arrivées autour de la loi de 1975. Les vents étaient favorables à cette époque. La fabrique de l'Uriopss s'est engagée ».

Les années 80 ont permis d'approfondir le développement de l'Uriopss. « Entre 1977-1980, le plan, la régionalisation, les contrats de plan Etat-Région, Michel Rocard à partir de 1981, ont constitué une deuxième grande opportunité. La structuration a commencé, avec une analyse des besoins des adhérents recensés par populations et par secteurs, la parole des adhérents étant collectée par territoire, pour une Uriopss de proximité territoriale. Dès le début, l'Uriopss avait des antennes techniques et politiques dans les territoires ».

Par comparaison, la période actuelle paraît dans le témoignage de Denis Bataille plus difficile, avec le passage délicat des années 2000, puis une période de remobilisation du politique avec les présidents et du sociétal avec les usagers. « Dans les années 2000 s'est constitué un troisième étage, avec les fédérations, sous l'impulsion du directeur général de l'Uriopss. Mais cette étape de la parole fédérative a été moins réussie. Depuis 2011 a été engagée une quatrième étape qui consiste à collecter une parole des présidents. Depuis la première réunion à l'automne 2011, plusieurs « universités des présidents » ont été organisées, la plus récente en janvier 2016. Une étape importante a aussi été constituée par la prise en compte de la parole des usagers. La dynamique de participation a été portée par exemple en 2003 avec une réunion des usagers dans un grand stade de football, à l'initiative des forums d'insertion. 500 personnes étaient réunies, ce

fut un temps extraordinaire, lié au Congrès national. Chaque Congrès, en fait, a permis d'affirmer une mobilisation Uriopss ».

La logique de l'Uriopss décrite par Denis Bataille semble bien de nature politique, dans un mécanisme de co-construction avec les adhérents. « La logique générale était en fait de « mettre l'adhérent dans le coup », de se différencier d'un rôle de technocrates, de l'action en bureau. Les salariés n'étaient pas des conseillers techniques (contrairement à l'Uniopss) mais des « permanents », par analogie avec le terme employé dans les syndicats. Le conseiller technique de l'Uniopss correspondait à une logique de cabinet ministériel. Et d'ailleurs ne mentionnait pas la dimension politique du travail. L'Uriopss voulait être un lieu de rencontre, d'analyse et d'anticipation des politiques. Soit un porte-parole : pas un lobbyiste, mais une parole préparée ; non pas comme un pouvoir mais pour un rapport de force sur le fond, qui est nécessaire pour trouver des compromis. (...) On peut dire que l'Uriopss était une Uriopss de contenu et pas une Uriopss de la forme (...) ».

Les « figures » de l'Uriopss, avec leurs présidents, correspondent selon Denis Bataille à leur temps et à leur époque. « Avec l'un, c'est la conversion des œuvres vers l'associatif. Avec un autre, c'est l'Uriopss de la démocratisation, avec les usagers, par analogie avec l'éthique dans la relation avec le patient à l'hôpital. Avec un autre ensuite, c'est l'Uriopss de la gouvernance d'animation : la gouvernance garantit la parole, avec en plus l'intelligence collective et l'organisation pour le faire. Avec la présidente actuelle, c'est l'Uriopss populationnelle, avec une approche clinique des personnes et une approche des conditions de vie des gens. Tous les présidents d'Uriopss ont franchi une étape initiatique en rencontrant les adhérents avant de rédiger un rapport d'orientations. L'un a traité des besoins pour le plan. L'autre a orienté son rapport sur les fédérations pour construire l'Union. La présidente actuelle l'a orienté sur la réalité des personnes. Mais quels que soient ces angles spécifiques ce qui les relie est la force du fait associatif dans une conviction commune ».

Une évolution liée à celle de la société française

Comme l'explique Denis Bataille, la trajectoire de l'Uriopss est à resituer dans l'histoire de la société française, d'où l'identification de grandes époques.

« 1) L'époque des religieuses, de l'Armée du Salut, était aussi celle des anciens militaires qui venaient après avoir fui l'Algérie, l'Indochine. Les hospices étaient dirigés par des sœurs et ces hommes de confiance - les militaires - tenaient le goupillon. (...) Dans l'administration de

nombreux postes étaient occupés par des anciens des colonies. C'était très marquant dans certaines régions. C'était en quelque sorte une époque postcoloniale.

2) L'époque post-CAFDES représente un mouvement observable à la fois dans l'administration et dans les associations : les fonctionnaires faisaient l'école de Rennes et entraient dans l'administration du social ; les associations, avec l'exigence de titres pour exercer, développaient la professionnalisation, dans un passage des œuvres à l'associatif.

3) Les mouvements de rupture des années 80 et 90 conduisent à relier le monde associatif et le monde économique, avec notamment les passerelles avec les politiques de l'emploi : dans le contexte du plan Barre, l'action sanitaire et sociale classique a développé des liens avec l'économique et l'emploi.

4) L'étape qualité/ Sciences Po/ ESS est en cours, avec la vague des entrepreneurs sociaux. La nature des recrutements dans les administrations et dans les associations fabrique la teneur de l'action sociale. Actuellement on recrute des masters, des Sciences Po, des gestionnaires. Des œuvres, vers les associations, puis vers l'action sociale tournée vers l'entreprise et enfin les entrepreneurs sociaux C'est une évolution qui se poursuit ».

Les présidents évoluent aussi : « ils venaient des classes moyennes et maintenant ils viennent plutôt des classes supérieures. C'est peut-être lié à la difficulté que recouvre la création d'une association, qui était plus simple autrefois (une idée, une subvention, une association). Professions libérales et chefs d'entreprises sont le vivier actuel des présidents d'associations. Et cela produit deux courants : ceux qui veulent faire autre chose et ceux qui reproduisent le schéma gestionnaire ».

La question centrale, selon Denis Bataille, est double : il s'agit des forces qui permettent de porter l'initiative et de la logique qui les meut. Ainsi, dans la région Nord Pas de Calais, « le patronat social se référait aux œuvres sociales, dans une logique de transformation de la société et pour soulager la misère. La création des FJT, par exemple, devait permettre aux jeunes de ne pas basculer dans la misère. Le courant MRP correspond à une doctrine assez centrale ; ce courant diffère fondamentalement de la logique entrepreneuriale actuelle ; cette logique relevait de militants de causes sociales. L'influence de la doctrine sociale de l'Eglise était claire et affirmait le principe de l'initiative libre, volontaire et partagée. Le fait que l'Uniopss ait été créée en 1947 recoupe le courant de cette volonté. Il serait d'ailleurs intéressant de creuser avec les actes fondateurs de l'Uniopss, dans les « Union sociale » et entre autres les discours d'Henri Théry en 1987 pour les 40 ans de l'Uniopss. Le christianisme social est très central dans la construction de

l'Uriopss. L'un des présidents était à l'UDAF. (...) Certains qualifiaient l'Uriopss de Catholicisme, patronat, poussiéreux ... ».

Certaines étapes politiques sont marquantes. « Le Congrès de 1981 à Grenoble a vu une partie de la salle siffler François Bloch-Lainé... Il venait de faire un rapport sur la gestion de Valéry Giscard d'Estaing pour François Mitterrand. La salle était à 50/50. Il y avait des courants divers. Le MRP à l'époque était plus à gauche que la SFIO. Certains courants de pensée très à gauche étaient présents dans les associations (par exemple OZANAM, le Secours Populaire et les liens avec le PCF). L'Uriopss a composé avec tous ces courants, qui la traversaient, pour agir au sujet des politiques sociales. Elle a par exemple eu des liens très forts avec une sénatrice communiste. A l'époque des années 70 se jouait aussi le courant de la rationalisation du secteur associatif vécu par la gauche comme un démembrement de l'Etat. Le christianisme social – avec par exemple une figure de l'Uriopss proche du mouvement démocrate-chrétien qui a eu une influence réelle - n'était donc pas le seul courant traçant. Les courants politiques dans la région seraient à étudier en tant que tels ; par exemple la montée du Front National s'explique probablement en partie par l'absence d'alternative de droite. (...) Dans le CA de l'Uriopss toutes ces obédiences étaient représentées, de droite comme de gauche, avec pour ligne commune l'attachement au fait associatif ».

La façon de concevoir l'Uriopss et son rôle semble en fait plus l'expression d'un engagement que celle d'une posture purement professionnelle. En l'occurrence Denis Bataille explicite sa filiation militante liée au MRJC et son expérience du militantisme en milieu agricole, avec des parents ayant une petite exploitation en fermage et « un père très engagé dans une association militante mobilisée à l'époque, face aux remembrements, pour défendre une logique de répartition démocratique des terres. Les luttes étaient très dures. Cette filiation militante est différente des courants marxistes léninistes ou maoïstes très présents à l'époque. Le village était très proche d'une usine et le croisement avec le milieu ouvrier était là. Tous les jeunes allaient à l'usine, ou à la ferme. Aucun de la classe d'âge n'a passé le bac. Plus tard, à la faculté de droit, la LUN (lutte pour l'université nouvelle) tenait des permanences juridiques dans les centres sociaux, pour aider les gens face aux huissiers, au sujet des IVG, etc. C'est aussi une forme de filiation pour le travail de proximité ensuite développé avec l'Uriopss ».

On pourrait dire en résumé, selon Denis Bataille, que « l'évolution actuelle traduit un changement de logique : à l'origine c'est l'Uriopss des entrepreneurs, du progrès ; aujourd'hui c'est l'Uriopss des entrepreneurs.... ».

L'Uriopss comme rouage méso, reliant les enjeux associatifs aux questions de politiques publiques et aux questions de société

Charles Foucauld, ancien chercheur, ancien président d'Uriopss et membre du bureau de l'Uniopss (à l'époque des entretiens), présente une analyse globale de l'Uriopss en tant que niveau méso. « En tant que président d'Uriopss j'ai observé que l'on est vraiment dans une dimension « méso ». Cette expression peut renvoyer à quelque chose d'un peu lisse, mais (...) la réalité de ce que l'on traverse quand on travaille avec les composantes de l'Uriopss recouvre une forme de volontarisme, d'engagement, car l'interface avec les associations ne va pas naturellement sur ce terrain de la politique associative, thème souvent recouvert par celui de la responsabilité de gestion. Le but était bien pour l'Uriopss, au cours des dernières années, d'inciter les associations à aller vers une réflexion plus profonde sur la société. Ce n'est pas simple. Le discours volontariste de l'Uriopss recouvre des réalités très diverses et il faut nuancer, ne pas trop généraliser sur des types d'associations, des logiques de grosses ou petites associations. Cette diversification s'est d'ailleurs encore accentuée. Quelque chose en tous cas m'a marqué : le poids que prennent les directeurs dans certaines associations. Il y a des nuances, mais j'ai quelques têtes devant les yeux. Ils jouent leur « job » de directeur et la dimension « on fait quelque chose dans la société » a du mal à prendre sa place. D'où une réflexion de l'Uriopss sur comment mobiliser en continu la dimension associative : formation des bénévoles, rencontres spécifiques des présidents, « universités » des présidents, ... sont autant de moyens mis en place pour tenter de construire cela. Et si le discours de l'Uriopss peut paraître lisse, très consensuel, au sens où il n'y aurait pas d'aspérités, cela traduit plutôt l'expression d'une volonté politique que le déni de la diversité des points de vue ».

Ce rouage « méso » suppose, selon Charles Foucauld, de parvenir à relier trois niveaux : « En fait le monde associatif a conservé ses lignes de force dans le rapport aux personnes ; c'est le niveau 1. Il y a beaucoup plus de diversité dans la conception des relations aux pouvoirs publics. Il est en effet difficile dans le contexte actuel d'avoir une approche autre que celle qui privilégie la performance en gestion. Donc ce niveau 2 est déjà un peu plus compliqué. Enfin au niveau de la volonté d'agir dans la société, le niveau 3, la réalité est encore plus complexe. « Amener une respiration », « amener un autre air » que celui que respirent les gens quotidiennement est une réelle difficulté, mais on le fait quand même... (...) et tant qu'on n'est pas désavoué par ses troupes... on avance comme cela... »

Comment mobiliser les présidents d'associations ?

Dans une organisation méso comme l'Uriopss, souligne Charles Foucauld, « on essaie de remobiliser les présidents car c'est quelque chose que l'on a trop négligé. Tout le monde ne nous suit pas sur ce terrain-là. Cette expression politique dans nos discours est bien une volonté politique, qui ne prétend pas lâcher la diversité associative mais essaie de l'influer. Par exemple à la Sauvegarde du Nord il existe une orientation très entrepreneuriale portée par le président et le directeur actuels ; cela relève à la fois de choix politiques et d'égos de personnes. En tous cas la Sauvegarde a quitté l'Uriopss en 2016, ce qui était finalement en train de couvrir depuis plusieurs années. A un moment donné certains ne suivent plus. On espère que cela peut se retourner un jour et que la Sauvegarde reviendra dans quelques années ».

Cette question rejoint celle de la réflexion collective sur le rôle des associations. Dans le fonctionnement institutionnel de l'Uriopss, résume Charles Foucauld, il est difficile d'amener une réflexion collective. C'est un travail de longue haleine que j'ai tenté de porter dans la durée. Cette réflexion collective a lieu au bureau ; elle s'est aussi développée avec les présidents par des rencontres et travaux spécifiques. Mais elle n'a pas vraiment réussi à s'installer au conseil d'administration : c'est difficile d'en comprendre vraiment la raison. Pour essayer de nommer ce qui marche, on peut citer un axe central : redonner place aux présidents. Cela s'observe déjà dans le bureau, c'est un axe pour le CA, en complément de l'animation d'ensemble. Le projet qui consiste à donner un rôle plus important aux membres du bureau suppose par exemple d'être responsable d'une politique sectorielle et de travailler avec le conseiller technique concerné, dans l'animation des réunions entre autres. En plus des responsabilités portées par les membres du bureau par secteur, il y a le développement de l'animation territoriale et le croisement des deux. Il y a dix ans les membres du bureau et du CA s'impliquaient peu et transféraient largement la responsabilité au président et au directeur de l'Uriopss. Désormais c'est un peu différent.

Finalement, selon Charles Foucauld, le rôle politique est un thème présent dans les discours, mais il ne rencontre la réalité des pratiques des associations et de leurs préoccupations que quand on aborde les politiques de secteurs : telle réforme, le rapport à l'ARS, etc. Les enjeux sont abordés certes mais à partir de la pratique, des enjeux concrets du secteur. Il demeure difficile d'aborder cette question en tant que telle, même si cela avance un peu. On peut se questionner sur un éventuel écart entre le discours de l'Uriopss qui traite du rôle politique des associations et la réalité de ce que cela recouvre sur le terrain. « Mais finalement ce n'est pas évident : il faudrait nuancer. J'ai été président d'Uriopss sans avoir été président d'association, donc sans avoir dû me

« coltiner » tous les problèmes quotidiens que rencontre une association. (...) Dans cette perspective, un enjeu central est « de trouver concrètement comment appréhender avec les associations cette question majeure de leur rôle dans la société. On ne peut demander à chaque président de trouver le temps de constituer des analyses très complètes et très globales ; la question est plutôt de leur apporter un soutien : les présidents ont souvent le souhait d'une action qui s'inscrive dans une vision d'ensemble, de porter une « mission », mais ce n'est pas facile. On oublie souvent que derrière la tendance à l'accentuation de la gestion il y a aussi un volontarisme, une envie, qui se heurtent à des difficultés réelles et que l'on peut chercher à soutenir. Il ne faut pas être trop négatif ou trop pessimiste pour l'avenir mais plutôt chercher comment faire pour soutenir concrètement cette aspiration ».

Les points d'appuis du rôle de l'Uriopss

Pour Charles Foucauld, en tous cas, le travail de tandem avec le directeur de l'Uriopss, ou avec certains salariés et l'équipe plus largement, est très important. « Par exemple c'est avec la permanente en charge du secteur de l'enfance que j'ai pu construire mon analyse des enjeux de ce secteur que je connaissais peu. Le travail permanent de l'équipe permet de réduire l'écart qui pourrait s'installer entre les analyses générales et la réalité des associations. L'équipe se réunit tous les lundis matins, avec les responsables territoriaux parfois, et cette dynamique collective est très importante. Les permanents ont des grandes capacités personnelles et une grande capacité de travail en équipe qui permet de faire le lien entre les différents niveaux d'enjeux. C'est cette dynamique, portée par le dialogue avec le directeur, qui fabrique cette capacité à appréhender les situations de manière plus globale. Finalement, d'ailleurs, le clivage entre les approches semble peu marquant à l'Uriopss, en tous cas beaucoup moins qu'il ne l'est ou l'était à l'Uniopss ».

Les mandats tenus à l'extérieur sont aussi un moyen d'apporter à l'Uriopss quelque chose sur ce qui se passe autour des associations. « La représentation dans le cadre d'un mandat à la Métropole, par exemple, a permis d'être en lien avec des questions générales d'aménagement local sur lequel notre monde associatif est très peu présent, contrairement aux associations du monde de l'environnement. Le choix des représentations, ce que l'on y apporte et ce que l'on en retire, est donc très important ».

Pour Charles Foucauld, « les mouvements des adhérents sont très limités (...). Il y a très peu de départs, avec par exemple la Sauvegarde cette année, ou une grosse association gérant des EHPAD il y a quatre ou cinq ans. Les ruptures pour désaccords sont rares, souvent à l'initiative des directeurs. Au-delà de ces départs qui traduisent des ruptures relatives à la ligne politique, la plupart des départs correspondent à des disparitions ou à des regroupements d'associations. Parallèlement, l'Uriopss voit adhérer (...) surtout des petites associations qui, dans le contexte actuel, sont contentes de pouvoir s'adosser à une organisation puissante. Si l'Uriopss devenait de plus en plus le regroupement des petites associations, cela poserait d'autres problèmes : cela activerait par exemple la « guerre » entre les « petits » et les « gros ». Mais c'est en tous cas un phénomène important. D'ailleurs la relation président/directeur est souvent différente dans les grosses et dans les petites associations : dans les grosses associations, il est plus difficile pour un président d'avoir une vision d'ensemble et l'on observe plus souvent une dépendance ou une domination du directeur ». L'Uriopss doit ajuster son ancrage pour prendre en compte ces évolutions.

Pour Geneviève Anouk, qui a repris la présidence de l'Uriopss en 2016, « il est très important de réarticuler le discours et la pratique, pour aborder les questions qui se posent à partir de ce que vivent et souhaitent les usagers, et tirer le fil à partir de cela ». Hugues Arsenal, directeur qui a succédé à Denis Bataille, souligne la nécessité de « soutenir les conseils d'administration qui sont de fait englués et complètement sous pression du fait des contraintes financières, des exigences des pouvoirs publics ». Comme le rappelle Denis Bataille dans le même esprit, la méthode est centrale et, même dans les actions les plus régulières, elle peut être modifiée. Ainsi, « la journée de rentrée est cette année l'occasion de remobiliser les associations avec une méthode vraiment différente : le déroulement du premier temps (journée sur l'actualité) a été construit pour partir effectivement de la trame des besoins des usagers et le deuxième temps (sans les pouvoirs publics) est une nouvelle modalité pour favoriser une expression plus libre des adhérents. La collecte du matériau est en cours : toutes les interventions seront capitalisées pour constituer un « dossier », une sorte de book. L'Uriopss va aussi alimenter son blog ».

Un entretien collectif avec des administrateurs d'Uriopss illustre comment se cherche, de fait, une logique renouvelée de l'action collective via l'Uriopss. Pour Thierry Gérard, « il s'agit de prendre en compte des effets de système. Le modèle dominant est celui de l'entreprise. Donc quid de la possibilité de prendre en compte l'entrée « citoyen » comme axe central ? Il est important de ne

pas laisser les élus du peuple décider sans les associations, sans éclairage associatif. On participe, on influence, on coproduit, comme cela a été le cas pour la loi de 98 par exemple. Mais est-ce que le modèle bascule ?

Dans ce contexte l'Uriopss est précieuse car elle refuse de laisser de côté les uns ou les autres. On ne stratifie pas la « force de frappe » en nombre de salariés des uns ou des autres. Toutes les petites associations qui font le tissu social ont une pertinence, un rôle, par leurs activités. Mais elles ont besoin d'être accompagnées, soutenues. Petites, moyennes et grosses associations coexistent dans l'Uriopss. L'Uriopss a un intérêt, celui de continuer à représenter le monde associatif. C'est une force. Mais il faut faire attention aux équilibres pour que chacun puisse trouver sa place. Ce n'est pas la même chose que le modèle de l'entreprise sociale qui s'impose sur le mode « je vais m'occuper de vous », où les petites associations sont tout simplement absorbées, assimilées. L'Uriopss est un des acteurs que les pouvoirs publics apprécient et utilisent. Mais c'est une union, qui veut dire s'unir pour résister. L'une de ses forces est aussi sa technicité : des équipes, des chargés de mission, des jeunes, qui ont une expertise mais aussi une lecture politique. Ce sont des atouts à ne pas perdre. En somme il faut cultiver une capacité à porter une réflexion qualitative et maintenir une attention à l'accompagnement des petites associations ».

Pour Guy Michel, « Il y a de l'acrimonie quand même. La relation avec la CRESS est un révélateur. Il faut trouver des complémentarités et échapper à la concurrence. La plus grande difficulté sur la loi ESS est venue non de l'extérieur mais de l'intérieur... Un représentant des scops a dit par exemple « tu te trompes de siècle » quand l'Uriopss se battait pour la définition légale de la subvention dans la loi ESS. L'adhésion à l'Uriopss ne doit-elle pas être liée à l'adhésion à la CRESS ? Comment faire en sorte que cela permette de défendre en masse ce que l'on pèse dans l'économie sociale ? Il faut être plus acteurs. Il faut aussi avoir des concepts plus structurés ; et des valeurs qui ne se diluent pas. Il faut travailler sur ce qu'est l'Uriopss, s'associer, négocier ».

Bertrand Philippe souligne que « le rôle politique de l'Uriopss est d'autant plus important que les associations sont de plus en plus instrumentalisées par les financeurs. C'est de plus en plus le moins disant qui l'emporte. Le rôle de l'Uriopss s'est complexifié dans le contexte d'une raréfaction des moyens, d'une augmentation des contraintes, d'une instrumentalisation croissante. Les fédérations sont devenues de plus en plus pertinentes, pointues, techniques, d'où la question de la plus-value de l'Uriopss. Il faut cultiver la force des transversaux, des fondamentaux, des valeurs fondamentales, au-delà de la bonne réponse à une question sociale. Il faut porter la

transversalité, se battre pour l'accès à un système plus ouvert alors que tout tend à le fermer. C'est une forme d'utopie libertaire... (...) Il faudrait affirmer une plus-value dans la rencontre ; une affirmation qui ne soit pas dans l'affrontement. L'Uriopss a quelque chose de fondamental autour d'une question centrale sur le fond : la rencontre, le politique, le sens associatif ».

Pour Alain Bruno, il s'agit d' « être attentif... mais de se refuser à être inquiet... La dimension d'un rôle politique relève de la capacité à faire du lien dans le tissu associatif. Un point de vigilance consiste à veiller à la pluralité des adhérents. Unir les voix, unir nos voix est un enjeu aussi. Un atout Uriopss est l'aide à la gestion d'une complexité réglementaire de plus en plus prégnante. Il faut non pas de l'expertise, mais une capacité à se dégager de tout cela pour prendre conscience de ce rôle politique. Il faut dépasser cet acharnement textuel. Car essayer de tout comprendre empêche de penser ! Il faut développer plus de stratégie, de tactique dans ces chantiers réglementaires.

La loi de 2007 est une grande loi où la parole des associations a été prise en compte véritablement. Il faut se le rappeler. Il faut développer cette capacité à porter, à capitaliser, cette capacité à faire évoluer les politiques sociales comme rôle politique non contestable de l'Uriopss. Il faut aider à gérer l'impermanence, ne pas être réactifs seulement mais pro actifs. L'accélération du temps fait que certains repères qui étaient stables, inscrits dans une certaine durée, deviennent invisibles. Il faut aider les adhérents à s'inscrire dans cette dimension, pour la dompter. Il y a des risques. Le consensus mou : l'attachement aux valeurs premières est autre chose que l'allégeance aux tendances du moment et il faut avoir plus conscience de la volatilité de l'air du temps. La ringardisation : l'illusion consiste à faire croire qu'il faut nécessairement s'inscrire dans « le » modèle de l'entreprise sociale, alors que l'enjeu en réalité n'est pas d'opposer un « bon » et un « mauvais » modèle. Les associations gestionnaires, professionnalisées n'ont pas à se couler dans ce modèle de l'entreprise sociale. Cette lutte de modèles identitaires n'a pas de sens : il faut sortir de ce clivage bien/pas bien.

Il faudrait aussi que l'Uriopss aide à porter une parole forte dans le dialogue de gestion – en réalité c'est un monologue de gestion – car ce n'est pas parce qu'il n'y a plus d'argent qu'il n'y a plus de besoins On est dans la caricature quand on est dans une « négociation » d'EPRD alors qu'il n'y a même plus de CPOM... D'où l'importance d'une parole politique de l'Uriopss pour faire écho à cela ».

Pour Ben Yacine, l'Uriopss « a une certaine forme de légitimité depuis l'après-guerre, certes, mais l'enjeu est de parvenir à se reconfigurer, autour de trois axes :

- Le processus de fédération : face à la segmentation, la catégorisation (...), il faut redynamiser cette fonction fédérative, retrouver ce qui peut unir les associations, avec des valeurs fortes, une articulation aux enjeux de société.
- La représentation : il faut se repositionner dans des lieux stratégiques, où l'on doit être et travailler aussi d'autres lieux de représentation en mobilisant présidents, directeurs généraux, usagers, ... : il faut trouver d'autres formes d'implication dans l'Uriopss. A une époque l'Uriopss se voyait reprocher de ne pas se comporter comme un syndicat ... cela paraît dépassé. La question de la représentation est un facteur de risque pour l'Uriopss car pour certains c'est une lutte de pouvoir (exemple de la Sauvegarde qui a quitté l'Uriopss). Il faudrait nommer ces jeux de pouvoirs. .
- La légitimation : comment construire de nouvelles formes de légitimation autour des arts de dire, des arts de faire. Il y a dans les associations des actions de grande qualité mais on n'est pas assez attentif pour valoriser ce qui se fait. Il faut construire de nouvelles formes de légitimité ».

Le rôle de l'Uriopss face à l'urgence d'un changement de logique

Louise Marquenterre insiste sur l'urgence de s'inscrire collectivement dans les transformations auxquelles les associations doivent faire face. « La restructuration du secteur associatif est en marche. Dans le conflit avec le Conseil Départemental, il y a eu une grande fracture avec la FEGAPEI et la FEHAP, car leur acceptation de la position du Département signifiait que l'on accepte qu'il puisse couper dans les droits des personnes. Or cela ne peut être acceptable ! Il faut une vision politique. La petite association, avec un président, un directeur et quelques établissements est un modèle dépassé. Il faut travailler avec le personnel, travailler la formation pour être capable de vivre ces changements. Il faut parvenir à atteindre une forme de performance, sans tomber dans les excès du groupe SOS qui adopte un modèle totalement libéral. Il y a une réflexion nécessaire sur le sens à donner à tout cela. Les Uriopss sont sollicitées sur la gouvernance, sur l'accompagnement au développement, sur le projet politique. Les associations ont besoin d'accompagnement, de conseils ; elles ont besoin de savoir anticiper les questions que les financeurs vont leur poser.

Dans les CPOM, par exemple, doivent se construire de vrais partenariats de proximité. Avoir intégré cette perspective permet d'anticiper ce que l'ARS va demander, dans le cas des fusions par

exemple. Les moyennes associations sont concernées par ces évolutions ; elles les ont souvent comprises. Les petites associations, à l'inverse, sont souvent inconscientes et dans le déni. Le rôle politique de l'Uriopss est de les accompagner. C'est un rôle noble ; il suppose d'aller à leur rencontre, dans les territoires, dans chaque département, de les inciter à anticiper, à avoir une politique de développement, à s'inscrire dans une perspective de regroupement. C'est un rôle pédagogique positif : les ouvrir, les sensibiliser, être capable de répondre à leur demande. Cela va se jouer dans les 4 ou 5 ans à venir ; il est donc nécessaire d'aller vite. D'où la charte des restructurations signée avec l'ARS d'IDF. Il a fallu expliquer que l'avenir était là, et pas ailleurs, affirmant que l'Uriopss n'est pas là comme le bras armé de l'ARS, mais dans le rôle courageux de la fédération qui veut les aider à anticiper le développement à assurer ».

Louise Marquenterre observe que toutes les Uriopss ne sont pas nécessairement dans cette perspective. Car, dicit certains, cela leur ferait perdre des cotisations... C'est un défaut de vision politique ! On passe d'un temps ancien à un temps nouveau. C'est une période de très importante transition, de très profonde transition. Il faut être courageux dans ces temps-là. Mais ce qui inquiète dans les Uriopss est que les associations, en majorité, ne s'inscrivent pas dans cette perspective. Elles ne semblent pas déterminer à agir. Il faut vraiment accompagner ce mouvement, développer l'accompagnement des associations, sur la gouvernance, sur l'accompagnement des salariés pour qu'ils comprennent ces évolutions ».

Le discours à l'épreuve de l'action

Dans cette période de transformation profonde, la place des écrits, du formalisme, n'est-elle pas une façon d'éluder les tensions qui se jouent sur les orientations ? Que penser des longs textes sur l'environnement, sur les choix, dans les écrits politiques et stratégiques de l'Uriopss par exemple depuis le début des années 2000 ? Pour Louise Marquenterre, effectivement, se pose la question de la pertinence des modalités de construction des orientations. « On a passé beaucoup de temps à cela. Mais l'enjeu de la mise en œuvre du politique est beaucoup plus important que l'enjeu – certes important – d'un projet politique fort : on a de beaux écrits, mais dans leur mise en œuvre, on est assez faible. L'enjeu est le plan d'action, sa réalité et par exemple sa capacité à porter une vraie démocratie, une vraie participation. Il faut des textes moins complexes, car certains sont si complexes qu'ils semblent réservés à une élite. Il faut permettre une mise en œuvre simple, que l'on puisse évaluer régulièrement, collectivement ».

Bernard Chablis pointe la question du mandat sur lequel se fonde le rôle de l'Uriopss. « Pour les associations comme l'Uniopss ou la Fehap, être sur le devant de la scène suppose de s'appuyer sur un mandat représentatif. En droit constitutionnel ce mandat représentatif n'est pas un mandat impératif. Or la démocratie directe fonctionne, elle, par mandat impératif. Mais la démocratie s'est constituée par des médiations : entre les politiques publiques, les receveurs des politiques publiques, il faut des intermédiaires pour que cela puisse coaguler. Les corps intermédiaires sont mis à mal dans toutes les démocraties (pas seulement les associations, mais aussi les syndicats par exemple).

Nous sommes contraints de composer avec des représentants de la démocratie directe : les corps intermédiaires devront s'adapter ou mourir. Dans la démocratie directe le problème est que ceux qui s'expriment ne sont que ceux qui veulent s'exprimer et ce sont parfois des lobbies. Ce n'est pas cela, la représentativité. Il ne faut pas que cette démocratie directe torpille les mandats représentatifs. Mais il faudra composer avec cela car c'est une évolution incontournable. Par exemple la Manif pour tous, ou Nuit debout, ne concernaient pratiquement personne, mais ensuite cela a été repris, médiatisé. La structuration sociétale est en évolution mais il y a un biais dans ce qui est repris. Si on a un impact médiatique, le politique va immédiatement s'en saisir. Donc on est en recherche d'une reprise par les médias. Les groupes de pression, inspirés ou pas par la démocratie directe, cherchent à influencer les médias et ensuite cela passe au politique. Et il y d'ailleurs parfois aussi des enjeux d'argent ».

Pour en revenir aux associations, elles ne peuvent vivre selon Bernard Chablis que car elles ont un « fonds de commerce ». Pour les Uriopss et l'Uniopss, le fonds de commerce c'est la représentation. « Le problème pour nous est d'être dépassé par le mandat représentatif qui donne une latitude à celui qui est mandaté. Nous sommes comme un député, sauf que la couleur du mandat est sociétale. On entend des gens qui disent ce qu'ils attendent et ensuite on le reprend ou pas. On a en fait beaucoup à avancer sur comment on interroge nos adhérents. Par exemple, on ne sait pas vraiment ce que pensent nos adhérents de la loi El Khomery sur la médecine du travail. Nos modes de saisine ne sont pas suffisants. Le rôle de l'Uriopss n'est pas assez ouvert aux petites associations. (...) Mais est-ce que les petites font le rôle politique des associations ? Oui et non... certes elles font des choses géniales, mais elles ont du mal à se faire entendre ».

Les politiques publiques actuelles incitent les toutes petites associations à rentrer dans une grosse association, mais les petites associations ne veulent pas nécessairement car elles vont se faire absorber, engluer. C'est la différence avec 1945. Maintenant il y a des chalutiers (qui rament...) et des paquebots. Ce qui était génial autrefois, c'est que les petites et les grosses associations avaient vraiment cette perspective de la reconstruction sociale... Actuellement, les grosses ont surtout la volonté de perdurer, de faire durer le business. Les petites étaient des moustiques, pour titiller. Actuellement elles n'ont pas de place à l'Uriopss, où elles n'ont aucune place au CA. A l'Uriopss c'est difficile aussi. On essaye de les informer, mais c'est difficile aussi. Par exemple lors d'une formation à l'Etat prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) une adhérente, directrice d'une maison de retraite avec un seul établissement, m'a dit « je n'y comprends rien et si en plus je dois m'occuper de ça, cela va devenir impossible, je n'ai absolument pas le temps ». Pour beaucoup d'associations parmi les plus petites, adhérer à l'Uriopss c'est la sécurité de pouvoir faire appel à quelqu'un, la sécurité en cas de coup dur. C'est aussi la symbolique d'être dans un mouvement. On sera bien obligé d'aller les voir de manière plus fine, avec internet par exemple, pour coaguler leurs visions aussi. Ce sera alors beaucoup plus riche du point de vue politique ».

Il y a selon Bernard Chablis des évolutions sociétales qu'on n'aborde pas. Par exemple les médicaments anticancéreux vont être des produits individualisés, mais c'est un problème de coûts. Par exemple un granule peut coûter 1800 euros. La sécu se pose des questions, mais la réponse du politique est « il faut que les coûts baissent » ou « on attend »... Les associations d'usagers vont agir et c'est normal. Cela va être un enjeu de politique publique, avec d'un côté des usagers dont la grogne va augmenter vont s'exprimer, et de l'autre côté des médiateurs comme la Fehap ou l'Uriopss qui vont se saisir du sujet mais avec un temps de retard... C'est la même chose pour la médecine à distance, ou pour les transports sanitaires. Les associations d'usagers sont très éclatées, peu audibles car souvent elles défendent des créneaux, leurs créneaux. Il faudrait coaguler leurs discours mais on n'y arrive pas. Il y a une ambiguïté chez nous, la représentation des associations adhérentes demeure celle d'associations qui gèrent des établissements. Nous n'avons pas de représentants d'usagers au même niveau que des associations qui gèrent des actions. Et d'ailleurs leurs besoins sont parfois difficiles à prendre en compte. Par exemple il y a des associations qui s'occupent de l'autisme mais (...) il y a des clivages entre ceux qui sont pour l'approche psychanalytique et ceux qui sont pour l'approche comportementaliste. Est-ce le rôle de l'Uriopss d'entrer dans ces conflits, de faire médiation ? Comment agir ? Là, c'est vraiment difficile. On est dans le même bateau que les responsables des

politiques publiques qui font ce qu'ils peuvent, naviguent, donnent une chaire de prof à l'un, une chaire à l'autre... mais ce n'est pas évident : ils sont tellement militants qu'ils en sont sectaires... C'est plus simple quand on est sur la lutte contre la pauvreté (c'est plus simple de définir les pauvres) ou dans la lutte contre le cancer ».

Les politiques publiques comme enjeu collectif

Pour Bernard Chablis « il a aujourd'hui à l'Uniopss et à l'Uriopss quelque chose qui est passé de 1945 à 1980 mais s'est arrêté là : on ne fait pas ce qu'il faudrait faire en 2017. On influe les politiques publiques pour qu'elles prennent en compte ce que font les associations, mais on ne parvient pas à peser tous ensemble sur ce qui devrait évoluer, sur l'innovation. Dans cette affaire on est dans la même barque que les politiques publiques. Dans le cas des conflits avec le Département par exemple, il ne faut pas oublier que l'on est dans la même barque que l'ARS, les Caisses de sécurité sociale, les conseils départementaux. On est partenaires, on peut les interpellier, mais on n'est plus dans notre rôle quand on passe du partenariat à la surveillance. Dans les ARS, dans les PRS, on a exprimé notre avis. De l'autre côté l'exécutif prend ses responsabilités. Le Département ne payait pas des prestations, le collectif s'est construit mais au fur et à mesure que le temps passait l'Uriopss s'est retrouvée un peu seule. Certes le collectif s'est construit et a agi ; il a obtenu des choses et c'est formidable, mais à un moment donné on ne peut pas rester dans une posture de remontrance. Cela ne peut pas durer. Il faut passer, comme le disait de Gaulle, à la détente, puis à l'entente et à la coopération ».

Mais cela suppose aussi d'être un acteur collectif, ce qui n'est pas simple. Pour Bernard Chablis « les relations avec les fédérations sont certes conflictuelles, mais cela fait vivre la boutique. On est en réalité dans des logiques différentes. Il faut aller sur d'autres terrains. Par exemple la question de la valeur du point est certes une question très intéressante ; mais l'enjeu pour nous est autre chose. On devrait se demander si les AVS sont suffisamment formées et comment agir pour cela. Si l'on s'inscrit dans une approche systémique, on voit que ces tensions servent à nommer le traître, à s'identifier et se démarquer, avec la nécessité des conflits pour cela. Quand on dit, dans la tradition, que l'on travaille la main dans la main, que l'on travaille ensemble, c'est faux. Il faudra que l'on crée du commun et que, pour un temps, on se fédère sur quelque chose ».

Enjeux de société ... donc société civile ?

Pour Bernard Chablis, « on a énormément de mal à voir comment l'Uniopss représente la société civile. Nous sommes en train de voir émerger une conscience publique de ce qu'est la société civile. Il y a trois niveaux : la société civile, sa représentation publique, le politique. Comme le disait Seyes, le Tiers Etat, ce n'est rien ; qu'est-ce qu'il veut ... il veut tout ; comment est-il représenté ... il n'a pas de représentation ... Nous en sommes là...alors que les médias s'intéressent à l'âge de la femme de Macron. On n'arrive pas à parler de l'expression de la société civile. Il y a un double phénomène, avec son incapacité à s'exprimer, se constituer, et l'incapacité des médias à la relayer... Il y a une actuellement une impasse à ce sujet. Au CA de l'Uniopss, dans la séquence sur la préparation du Congrès, on a abordé de belles idées, mais on est dans le verbe, dans la parole. Il faut maintenant approfondir tous les sujets que l'on prend. On est obligé... »

Ce doute sur les liens avec la société civile est partagé. Aujourd'hui, selon Bastien Dugard, « on ne sait pas du tout ce que devient l'association comme forme de structuration de la société civile. Nuit Debout, cela a duré longtemps, puis cela a plongé. Mais cela pose quand même question quant au devenir de la vie associative et de son rôle dans la démocratie. C'est une vraie question. Est-ce que les associations se posent ces questions ? Il faut se demander ce que la mentalité des jeunes va produire. C'est la vraie question de la porosité de mouvements comme Nuit debout, de leur capacité à infuser, auprès des associations traditionnelles. L'éloge du bénévolat fait peur, effectivement, quand cela laisse entendre que cela serait « la » forme de l'engagement ».

3.2 L'Uniopss et les logiques complexes d'un rôle politique

Les témoignages recueillis au sujet de l'Uniopss semblent mettre en lumière, comme au niveau Uriopss, le constat d'une transition importante. Les postures sont plus ou moins sceptiques, plus ou moins nostalgiques d'époques où le rôle politique de l'Uniopss semblait plus affirmé.

De la promotion de la vie associative à l'affirmation d'un rôle politique : l'impulsion des années 70

Aborder le rôle de l'Uniopss suppose selon Frédéric Héritier, ancien directeur général, de reprendre une base historique. « Le rôle politique des associations à travers l'Uniopss a commencé à se construire (...) uniquement au début des années 70. Au dernier Congrès avant mon arrivée en 1974, sur le thème internat-services-familles, l'Uniopss était d'abord concentrée sur comment construire un certain nombre de réponses adaptées, partant d'initiatives philanthropiques ou confessionnelles et dans des institutions très protectrices : des lieux d'accueil

et de protection de différents publics, dans différents champs dont celui de la jeunesse. C'était le courant le plus général, sauf dans des associations comme l'AVVEJ, qui étaient en résistance, dans une logique plus communautaire, partant des droits de la personne. Le corpus des droits de l'Homme et du citoyen émergeait à l'époque. Ce qui ne veut pas dire que les fondateurs (le Pr Rivero par exemple) ne revendiquaient pas très fort un rôle politique des associations au sens de vie dans la cité et capacité de différents élans altruistes d'apporter des réponses respectueuses de la personne. Le courant du personnalisme chrétien a été apporté par Henri Théry, mais ce n'était pas le seul courant.

A cette époque l'association était mise en avant en tant que statut mais aussi en tant que méthode, avec la dimension de l'œuvre, mais très artisanale. Il y avait aussi la place dans la cité, qui mettait en avant le fait qu'il fallait négocier le contrat social, en quelque sorte, le contrat avec la société dans les différents âges de la vie ». Bertrand Fragonard, quand il était conseiller de Simone Veil, ou en tant que directeur de la CNAF, parlait de fonction tribunitienne, rappelle Frédéric Héritier. « Il est le premier à l'avoir nommée ainsi. Or ce n'était pas un porteur de la vie associative. ... On s'est mis à parler de l'Uniopss en tant que force de proposition. A l'époque on avait peur du mot lobby. René Lenoir comme inspecteur des finances, Jean-Michel Belorgey comme conseiller d'Etat, Bertrand Fragonard de la Cour des comptes, étaient tous des hauts fonctionnaires qui avaient comme François Bloch-Lainé, du fait de leur formation, des conceptions communes. Mais ce n'est pas dès l'origine que les présidents de l'Uniopss ont été des hauts fonctionnaires. Charvet avait été responsable de l'action sociale de l'IUMM. C'était le « comité des forges », une composante importante du patronat social. Renaudin venait aussi de l'IUMM : c'était en gros la chambre patronale de la sidérurgie. Le fait d'avoir commencé à solliciter des hauts fonctionnaires a commencé avec François Bloch-Lainé, puis René Lenoir, Jean-Michel Bloch-Lainé. On a fait certainement appel à François Bloch-Lainé aussi au nom de son engagement et de son rôle à la CDC pour le développement des équipements sociaux. (...) et de son engagement dans la vie associative. Ce choix montrait que l'on voulait plus facilement pouvoir être dans l'antichambre des ministres. Robert Prigent était d'ailleurs non seulement un ancien ministre, mais aussi un ancien syndicaliste. Cela correspondait à la volonté de rentrer dans un vrai discours sur les politiques publiques, sur les politiques sociales ».

Les années 80 et l' « union par le haut » : valeurs structurantes et co-construction

Pour Frédéric Héritier « le fil tiré à l'Uniopss est celui de toujours partir par le haut, par les valeurs : qu'est-ce que l'on défend dans la relation à l'autre, dans la relation à la société ... ce qui

n'est pas évident car il y a des questions clivantes ... puis de voir comment on peut arriver à tomber d'accord. Ensuite on effectue tout un travail de maïeutique. Chaque fois que l'Uniopss a envahi un champ – l'enfance, les personnes âgées, la LCE, ... - elle a cherché à repartir d'éléments fondamentaux pour créer un climat d'entente et de confiance réciproque, afin de pouvoir développer un discours : sur l'exclusion, sur les éléments de méthode pour agir, sur le dialogue avec les pouvoirs publics. C'était fantastique, sur des situations assez complexes, d'arriver à trouver des choses que l'on peut défendre, sur lesquelles tout le monde peut se retrouver. On parvient à partir par le haut, au-delà de la coordination syndicale, de type syndicat de copropriété. A chaque fois – sans employer de mots trop forts – on a réussi à fédérer. Par exemple dans le champ de la LCE le fait d'arriver à l'« accès de tous aux droits de tous » était quelque chose de très fort alors que l'on avait des entités aux histoires elles-mêmes très fortes et parfois très opposées. De même, partir de la dignité de la personne âgée, de son inscription dans le champ social, était un fil rouge qui donnait une véritable force à l'Uniopss, avec un discours appuyé aussi sur des exemples, pour ne pas être trop dogmatique comme le sont certains donneurs de leçons. (...) Le plus intéressant est finalement ce que j'ai appris à faire c'est-à-dire mettre ensemble des gens qui ont une diversité importante et parviennent pourtant à dire « nous » en partant par le haut et pas par le plus petit dénominateur. Il s'agit de fédérer, ou encore plus fort, d'unir. Le « nous » n'est pas une négation de la diversité, mais le « nous » dans lequel chacun peut se retrouver. Ce « nous » se retrouve dans le travail des commissions, le travail des Congrès, des colloques et aussi dans certaines régions qui, comme le Nord, y sont également arrivées ».

François Bloch-Lainé, complète Frédéric Héritier, correspond à une époque où il y avait un système très centralisé, avant les lois de décentralisation. La construction du politique national se faisait à tous les niveaux : ministre, cabinet ministériel, service administratif ; on co-construisait, y compris en co-écrivant les décrets, comme celui sur les services de soins infirmiers à domicile. Quand on allait voir un parlementaire, on écrivait parfois avec lui les amendements. Mais cela n'était pas automatique : certains parlementaires étaient très distants, très méfiants, certains fonctionnaires aussi. En tous cas l'Uniopss n'a jamais été dans un niveau de cogestion, comme l'étaient par exemple certains syndicats au sujet des politiques de l'éducation nationale, ou comme on le prétend parfois (dans l'article sur l'Uniopss comme ministère bis...). Mais l'Uniopss était dans une très grande proximité, y compris dans la diffusion, et pas seulement dans la co-construction. Les canaux de diffusion de l'Uniopss étaient très rapides, avec le courrier hebdomadaire aux Uriopss. Parfois l'information arrivait aux administrations en région avant la diffusion par le ministère. Il n'y avait pas internet... Avec la décentralisation il y a eu une

évolution ; une partie du rôle politique aurait dû être pris par les Uriopss, qui ne l'ont pas toujours pris ».

La co-construction a concerné plusieurs projets de lois, « par exemple la première loi de LCE sous Jacques Barrot, ou la deuxième loi LCE sous Martine Aubry. Et même sur l'idée d'une loi l'Uniopss a pu être moteur. On peut aussi citer la loi APA, lorsqu'il s'est agi de mettre fin comme le disait René Lenoir à cette loi calamiteuse.... Mais hélas aucun gouvernement n'est allé depuis jusqu'au bout pour porter la suite, qui aurait supposé de toucher aux prélèvements sociaux ». L'Uniopss a ainsi porté d'importants cadres législatifs, dans une logique de co-construction où son rôle politique paraissait très fort. Cette assurance d'un rôle politique semble absente des témoignages concernant les époques suivantes.

La concertation devenue mise à l'épreuve

L'Uniopss, souligne Jean-Baptiste Laurent-Briard, est désormais « toujours sollicitée au-delà de ce que ses moyens lui permettent. Elle est constamment en tension. Les pouvoirs publics la sollicitent souvent dans des délais intenable. Mais l'Uniopss y parvient quand même, dans des conditions très difficiles. (...) Il y a une tendance fâcheuse à poser des questions sans délais, sans possibilité pour répondre. C'est un terrain fondamental de lutte... Il s'agit de parodies de consultation, même si l'on a l'impression que l'on est interrogé sur beaucoup plus de choses. Le mécanisme assez harmonieux, avec l'unité qui existait auparavant, n'est plus à l'œuvre. On a souvent l'impression que l'on rend un avis alors que la décision est déjà prise, ou sans avoir pu préciser suffisamment ce qui est argumenté. Il y a une plus grande urgence, une moins bonne concertation qu'il y a 10 ou 15 ans (...) Cela se croise peut-être aussi avec le fait que les adhérents de l'Uniopss sont pris aussi dans ce jeu de la réponse la plus rapide, la plus efficace, seuls, au détriment de la maturation d'une réponse collective ».

La délicate fabrication de l'union aujourd'hui

Dans un entretien dédié au rôle de l'Uniopss, Charles Foucauld revient la fabrication délicate de l'Union, au niveau national. Les mécanismes du national sont à première vue quelque peu opaques du fait de la composition de l'Uniopss, avec son double canal d'adhésion notamment. « En entrant dans ce CA sans connaître, ce qui marque est d'abord le rapport à l'action très différent de ce qui se passe dans une Uriopss. La tournée faite avant d'être président d'Uriopss et avait permis un vaste tour des adhérents dans tout le Nord Pas de Calais. Mais à l'Uniopss cela

n'existe pas. Il y a un éloignement par rapport au vécu des associations membres. C'est même vrai des grandes associations comme le Secours Catholique ou le Secours Populaire. Les missions sur les grandes orientations politiques expliquent peut-être cette focalisation, cette importante de l'écrit évoquée en amont de l'entretien. Les Uriopss ont les mêmes objectifs, les mêmes missions, même si elles le font de manière différente. Or les adhérents nationaux qui sont à l'Uniopss le sont pour des raisons différentes. C'est un jeu d'alliances et de présences qui est difficile à analyser. Être à l'Uniopss signifie être présent collectivement et cela implique d'attendre de l'Uniopss la transversalité. Ces grandes associations nationales participent à cette parole collective et en même temps elles ont cette parole par elles-mêmes. La parole collective, par l'écrit, est toujours très difficile à trouver. Le consensus risque de tomber dans le formalisme ».

Sans l'Uniopss toutefois il serait selon Charles Foucauld difficile d'avoir une parole collective du non lucratif de solidarité, bien branchée sur les politiques de solidarités mais pas limitée à cela. « A l'Uniopss les rouages sont très compliqués... il faut toujours mettre de l'huile... Mais si l'Uniopss n'était pas là – et on peut penser qu'on a un tout petit peu d'influence – on ne parviendrait pas à exprimer une démarche associative (...) Il y a vraiment une dimension politique très forte et pas facile. Est-ce que l'Uniopss l'assume bien ? Elle l'assume en tous cas, elle parvient à dire des choses, mais cela devient de plus en plus compliqué avec les pouvoirs publics. (...) Dans beaucoup d'associations, la dimension gestionnaire est importante. D'où l'importance de cette mission politique en interne du milieu associatif » : s'il n'y avait pas d'Uniopss, pas d'Uriopss, on peut se demander si les associations lâcheraient leur rôle politique.

Autonomisation et forces centrifuges : l'enjeu d'autres modes de construction collective

Le rôle des congrès, selon Jean-Baptiste Laurent-Briard, est essentiel. « C'est fondamental pour mobiliser les membres de l'Uniopss. Pour autant cela ne semble pas suffisant pour tenir l'Union, pas plus que le fondement apolitique et aconfessionnel. Pour Jean-Baptiste Laurent-Briard, l'enjeu est d'abord celui de l'union même. Les effets de la décentralisation continuent à peser. « Il y avait au début des années 2000 un besoin de centralité (répondre efficacement grâce à une documentation nationale) mais maintenant, parallèlement à l'informatisation, se manifeste une plus grande capacité autonome de ses composantes. Comme les fédérations, l'Uniopss est confrontée à cette autonomisation. Mais elle subit des forces contraires, avec à la fois un besoin de concentration/coordination au niveau national et un besoin d'autonomie croissante. Il y a concurrence entre ces deux rôles : on se fait tancer quand on ne répond pas assez à la demande de concertation nationale ; on se fait aussi tancer quand on est trop national ». Faire tenir l'union

n'en est que plus délicat. « Les différences entre Uriopss et avec les adhérents nationaux sont si importantes qu'il faut absolument s'accorder sur des points essentiels et éviter les sujets qui divisent. C'est pour l'Uniopss un souci permanent, celui de ne pas faire éclater la cohésion. C'est le cas, en permanence, dans le champ des Uriopss, dont l'union est toujours d'actualité, mais toujours problématique. C'est peut-être un sujet de division. Il y a des inégalités entre grandes et petites Uriopss, c'est inévitable, c'est une réalité. On est frappé de la difficulté de mettre en place une analyse commune. C'est également le cas dans les relations avec les adhérents nationaux ». Ces constats s'imposent, sans donner le sentiment que l'Uniopss soit passée à côté de son rôle. « L'Uniopss est unique en son genre. Je ne crois pas que l'Uniopss soit menacée » conclut Jean-Baptiste Laurent-Briard.

Pour Charles Foucauld, cependant, « l'interface entre le plan régional et le plan national ne se passe pas très bien. Cela va à peu près bien du national vers le régional. Mais on ne participe pas assez au débat des orientations régionales et le niveau national ne joue pas assez la dynamique collective qui supposerait une interface national/régional avec des allers et retours permanents. D'autant que la dimension politique a de plus en plus de mal à exister face à la forte progression de la dimension gestionnaire ». Quelle analyse peut-on faire a posteriori de travaux antérieurs, comme le Manifeste sur le rôle politique des associations qui recouvre un décalage entre l'énoncé emblématique et les contributions ? Charles Foucauld souligne la difficulté de l'exercice. « Même dans les commissions, ce n'est pas simple. (...) En principe, une question est nommée par le CA, comme étant à traiter. La commission s'en saisit, le conseiller technique de l'Uniopss y travaille. Dans la commission le débat et le travail collectif sont très importants. Après une première élaboration cela va dans les instances qui examinent (fond et forme). Mais au CA le débat est beaucoup moins approfondi. (...) On devrait réfléchir d'avantage aux méthodes à utiliser pour que cette dimension politique soit mieux assise. Ce sont des choses que l'on vit partout. Par exemple les mêmes questions se posent dans l'animation d'un groupe du CESER. La circulation de l'information est très limitée malgré de fortes incitations. On en revient alors à un projet de positionnement pré rédigé. Certains réagissent, d'autres ne réagissent pas... Même pendant la plénière on se trouve donc à intégrer des modifications. La production de positions politiques est un exercice difficile ... ».

Etre audibles et peser dans le débat public, avec les citoyens

Les modalités qui permettraient au réseau Uniopss de mieux saisir des grands enjeux pour mieux porter un rôle politique des associations aujourd'hui ont été reprises dans plusieurs entretiens. En

plus de la question de l'élaboration des analyses et des positions, se pose la question tout aussi aiguë de la capacité à les porter dans le débat public. Faut-il revoir les modalités, en se penchant par exemple sur le marketing politique auquel procèdent certains partis, ou encore sur le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication ? L'Uniopss devrait-elle se lancer dans de nouvelles pratiques, avec d'autres supports, pour fabriquer les analyses et pour interagir avec le débat public, alors que certains mouvements ou certaines associations le font (pacte civique, pétitions en ligne autour de Patrick Viveret) ?

Pour Charles Foucauld, la question est essentielle dans le contexte actuel. Il faudrait parvenir à des argumentaires simples, compréhensibles, pour demeurer audibles sur les débats de fond, alors que d'autres acteurs sont plus visibles. « Avec la structuration de l'ESS, on peut être marginalisé. Cela peut se jouer en termes simplement idéologiques... d'où l'importance de bien structurer les argumentaires de base... Est-ce que nos processus récurrents (commissions politiques, Union sociale, ...) peuvent permettre de produire ces contenus qui permettraient d'agir ou interagir dans le débat public ? Ce n'est pas évident. On ne peut pas sortir de la réalité qui veut que la légitimité de l'Uniopss découle des associations qui la composent et donc fondent le point de vue que l'on peut défendre. Mais est-ce audible ? En tous cas il faudrait mettre en avant, encore plus, les différences de points de vue. Peut-être avons-nous à réfléchir sur notre façon d'appréhender les rapports sociaux. C'est une véritable question en amont de notre capacité de médiatiser et de peser dans le débat public ».

Pour Charles Foucauld, « il y a des limites à la prise en compte de l'émergence spontanée du terrain. Il y a aussi des limites, à l'inverse, dans le travail collectif à partir de textes martyrs : en fait on a du mal, effectivement, à élaborer des analyses qui soient du collectif mais plus que l'addition non amalgamée d'individuel. Le manque de temps est certainement un facteur explicatif. Si on a le temps, donc, peut-être un moyen serait-il de revenir au collectif pour y remettre en discussion les orientations générales, avant de laisser la discussion porter sur des points de détail ou des questions de forme ». « A l'Uniopss c'est plutôt au CA que les politiques se construisent et là se joue cette diversité. Il est difficile de structurer le débat même quand on se trouve devant un texte. Il faudrait progresser en le structurant autour de points clés ... plutôt que de se perdre dans le détail à la faveur d'un tour de table... qui demeure pourtant la pratique la plus fréquente... ».

Représentations, références collectives, action dans la société : l'Uniopss parvient-elle à agir à ce niveau ou est-ce quelque chose de portée très limitée, voire une utopie ? L'avis de Charles Foucauld est à ce sujet mitigé. « Il s'agit de parvenir à nommer simplement les enjeux du débat.

« Sur le revenu minimum, par exemple, on pourrait essayer d'avoir un document qui clarifie un peu la question (...). Il faut arriver à clarifier le positionnement. En éclairant nos membres, on peut faire en sorte qu'ils parviennent eux aussi à être un rouage de mise en débat. Il faut trouver le moyen de s'exprimer vis-à-vis du citoyen, sans rêver qu'on pourrait toucher ne serait-ce que 10% des français... L'important est de participer ne serait-ce qu'un peu, même de manière modeste, au débat public ». Les seules questions que le monde associatif parvient à faire passer sont le droit au logement par exemple, avec une manifestation sur le mode « c'est inadmissible ». Mais il faudrait arriver à se poser des questions plus générales, pas uniquement en termes de positionnement, mais en termes de questionnements. (...) Il faut en tous cas dire que les pouvoirs publics peuvent reconnaître que les associations sont dans la société... et peuvent toucher des citoyens. (...) Il faudrait se poser la question du détail d'un texte, de comment il peut se monnayer pour être lisible d'un citoyen ».

Dans cette optique, selon Charles Foucauld, « l'Uniopss représente une richesse mais rencontre aussi une difficulté du fait de sa diversité. Les acteurs associatifs sont quand même perçus positivement si on compare avec les politiques... ». Il faut « faire en sorte de se renouveler perpétuellement, faire en sorte que soit possible la démarche de citoyens pour s'organiser, faire vivre cela. C'est un enjeu pour toute association, un enjeu pour une organisation associative comme l'Uniopss. Il faudrait penser au renouvellement d'une société démocratique de citoyens, être capables de dire à ce sujet notre mot dans le débat public. Ne pas se faire noyer, ni dévier, à la faveur de la structuration de l'ESS ».

Le rapport au mouvement, question critique pour l'Uniopss

Les années 70 semblent évoquer la mémoire d'une grande époque d'invention, de changement par rapport aux approches anciennes, autrement dit d'une forme de connexion avec le mouvement de la société dans cette période de profonde transformation. De même qu'il situe aux années 70 un changement de logique de l'Uniopss dont le rôle politique émerge selon à lui à cette époque, Frédéric Héritier revient sur la place que tenait, alors, cette dimension de mouvement, qui d'une certaine manière croise le mouvement social : « j'avais 20 ans en mai 68 et j'ai fait les manifs, occupé la fac de droit ... ce qui m'a valu 24 heures de garde à vue. J'ai fait cela sans être enrôlé, sans aucun engagement religieux non plus. Je suis complètement agnostique et cela n'a jamais été un problème à l'Uniopss. Je suis arrivé à l'Uniopss en tant que conseiller technique sur la santé. J'avais suivi les ateliers d'« autrement » qui proposaient une autre approche de la médecine, plus globale, plus respectueuse des gens, de leur connaissance, de leurs

aspirations. Ce courant n'était pas étranger à l'équipe Uniopss. Il était très porté par Henri Théry. Les adhérents de base n'étaient pas nécessairement dans ce type d'approche. Mais ça a continué. Quand on regarde le travail de l'Uniopss sur certains sujets, le travail de certaines associations militantes, on voit que certains étaient très en avance sur leur époque. C'était bien le cas de l'AVVEJ, ou plus tard d'associations comme Enfance et musique avec les crèches parentales. On avait été effectué tout un travail sur les pratiques innovantes : on travaillait sur l'innovation, on essayait de collecter, d'assembler, pour pouvoir perfuser le champ social. C'était de même ce qui se faisait sur les approches innovantes pour les personnes âgées (avec par exemple les béguinages). Dans la lutte contre l'exclusion, on était encore dans une approche très protectrice et l'Uniopss portait une autre approche, tablant sur l'innovation : la FNARS, à l'époque, c'était surtout les centres d'hébergement. Le mouvement féministe était très peu porté en tant que tel, mais par exemple Henri Théry avait un discours sur la famille qui était déjà très innovant, avec l'idée selon laquelle il n'y avait pas qu'une sorte de famille. C'était très ouvert pour l'époque ».

Il y a eu aussi selon Frédéric Héritier « la reconnaissance des associations comme mouvement de la société, d'action de la société sur elle-même, y compris avec le thème de l'autogestion. L'Uniopss n'est pas restée en dehors de tout cela. Comme le proposait le travail sur la loi de 75, suivant l'axe « enrichir et non déconstruire », l'idée était qu'on pouvait partir de l'existant, prendre appui et améliorer. Sur la régulation, l'approche défendue à partir des années 70 était celle du contrat. Cela allait beaucoup plus loin que ce qui a été ensuite retenu par les textes. Henri Théry voulait vraiment une approche contractuelle et pas une approche par les normes qui le mettait en colère. Cela aussi cela découlait de mai 68, avec la volonté de mettre un terme à quelque chose de très paternaliste, très vertical ». Mais « aujourd'hui l'Uniopss n'est pas assez en mouvement. Cette dimension à laquelle aspirent certains dirigeants de l'Uniopss supposerait un ancrage citoyen plus fort. (...) Il existe aujourd'hui à ce sujet une exigence plus forte qu'elle ne l'était dans les années 80, même si Henri Théry s'y référait avec son ancrage dans les centres sociaux et l'idée de la citoyenneté d'engagement. La dimension citoyenne, sauf dans des associations comme l'APF ou l'UNAPEI créées par des gens concernés en tant que personnes, était moins présente. Cette dimension était plus développée à la Fonda. (...) Dans l'appel aux solidarités de ce jour, on n'entend pas beaucoup l'Uniopss... Dans les Nuits de la place des Fêtes, dans les grandes manifestations du monde du handicap, l'Uniopss n'est pas très présente non plus... C'est plus en gestation que réellement inscrit, c'est en devenir si les dirigeants le souhaitent ... Il y a une sous question, ou une question parallèle : celle de la gouvernance associative et de l'expression directe des personnes concernées. Cela peut être porteur d'une dynamique très forte. C'est la racine des années 70 que l'on peut retrouver là... Mais rien n'est garanti ... ». Les conclusions de Frédéric

Héritier, à l'issue de l'entretien, étaient relativement inquiètes au sujet de la posture de certains adhérents de l'Uniopss, Uriopss comme adhérents nationaux.

Dans le monde Uniopss-Uriopss la dimension mouvement est selon Vincent Aurillac « marginale, sauf dans le cas d'Alerte. (...) et la dimension mouvement est peu prise en compte. Ce n'est pas nouveau. Le fait de placer cette dimension mouvement dans Alerte n'est pas neutre. Les logiques sont très différentes entre associations gestionnaires et associations mouvements. L'écart se creuse considérablement avec le courant de la marchandisation. De plus en plus les présidents d'associations sont des gestionnaires. Lorsqu'il n'existe plus de membres, petit à petit on est dans une logique malthusienne, on ne trouve plus d'administrateurs, le cercle des administrateurs se réduit... Je ne suis pas très optimiste... On est dans une spirale : vieillissement des administrateurs, qui rechignent à prendre des responsabilités... A l'origine la question est celle de l'absence de mobilisation de bénévoles. On n'a donc pas de bénévoles intéressés par le projet car ils n'y ont pas de place. Donc il n'y a pas de renouvellement... Siéger dans des CA où aujourd'hui on ne parle que de gestion n'a aucun intérêt ... On peut se focaliser sur la montée des individualismes, mais il y a aussi un grand élan d'engagement... Pour intéresser les bénévoles il ne faut pas les ennuyer avec des éléments de gestion. Si on continue comme ça, les associations de gestion vont tomber comme un fruit mûr ! Que reste-t-il des spécificités associatives dont on a été porteur ? »

Au CA de l'Uniopss, poursuit Vincent Aurillac, « il est difficile de faire coexister associations de gestion et associations mouvement. Des associations sont confrontées elles-mêmes à ce problème : la Croix Rouge, les Papillons blancs... Il existe plutôt une sorte de scission entre deux mondes, le monde de la gestion et le monde du mouvement. Le divorce se creuse. Dans des associations comme la FAP c'est un différent. Le projet n'est pas de gérer des établissements donc la FAP est bien sur les trois dimensions du projet citées au début. Mais effectivement ils ne sont pas embarqués par les problèmes de gestion ». Si on force le trait on peut supposer selon Vincent Aurillac que « les associations gestionnaires vont prendre l'ascendant. Et le mouvement se situera ailleurs. L'Uniopss devrait jouer un rôle. Mais cela n'est pas évident, car les associations gestionnaires ont pris une place très importante... Développer la dimension mouvement, c'est se mettre à dos les autres. Les dirigeants associatifs sont très problématiques quand ils développent une volonté d'être d'abord des super chefs d'entreprises. (...) Redonner la place aux bénévoles est un enjeu central. Il faut agir contre l'idée reçue selon laquelle les bénévoles prendraient la place des salariés ».

La structuration politique, confessionnelle, ou par les réseaux est rarement spontanément évoquée lors des entretiens. Mais certains se risquent à répondre à cette question, apportant des éclairages extrêmement opérants sur des luttes qui ont eu lieu et qui, peut-être, expliquent des clivages actuels. Ainsi François Bloch-Lainé, commente Anne Nevers, « ne parlait jamais de ces questions. Pourtant il a toujours une vision très claire des rapports de force en présence et ne les a pas ignorés. « En 1981 quand François Bloch Lainé est arrivé c'était l'arrivée de la gauche au pouvoir. C'était un esprit fantastique. (...) Henri Théry avait convaincu René Lenoir que ce qui comptait c'était la vie associative. Il y avait, avec Belorgey et d'autres, des gens de gauche avec qui on a construit des points d'appui, petit à petit. L'Uriopss Ile de France était dans l'opposition de l'Uniopss. C'était une histoire de droite/gauche assez largement. L'Uriopss Ile de France détestait l'équipe de l'Uniopss. L'Uriopss de Lyon aussi. On disait que Lyon détestait Paris, comme dans toutes les fédérations, mais il y avait les grands bourgeois de Lyon, les grands industriels qui détestaient l'Uniopss. En fait « le clivage droite-gauche a toujours été moins important que le clivage laïque-confessionnel. L'Uriopss IDF était très puissante et les œuvres y étaient défendues contre l'Etat. L'histoire était très peu racontée sauf dans quelques écrits et les courants – « catho réac » - « catho de droite » - « catho » - « protestant de gauche » - laïque - peu analysés. Les Uriopss étaient très « catho ».

Le positionnement de l'Uniopss, en interne comme dans ces relations extérieures, a été marqué par ces lignes de partage. « Le combat des Uriopss et des adhérents nationaux est aussi traversé par cela. Cela jouait aussi quand on travaillait avec des coopératives et des mutuelles ». Cela a joué fortement dans la structuration du monde associatif. La construction opérée dans les années 90 visait à créer un ensemble inter associatif où les grands équilibres seraient assurés. « La Ligue, la Fonda et l'Uniopss ont créé le GNA en 1995 pour former la composante associative du CLAMCA ». Au CNVA, lors des « groupes mixtes Juppé » qui ont en 1998 rassemblé autour de la table des représentants des associations et des représentants des pouvoirs publics pour négocier un statut global des associations, l'enjeu était en interne de faire vivre ces équilibres. Dans ce contexte, et « pour servir la politique des réformateurs sociaux à l'Uniopss contre les « fillonistes » de l'Uriopss Ile de France qui étaient influents un peu partout, le choix a été fait de faire une alliance avec l'éducation populaire et l'ESS ». L'Uniopss était un lieu central pour la construction de l'inter associatif. « Quand le CNVA a été créé la CPCA n'existait pas, cela se faisait à l'Uniopss. (...) On faisait toujours attention à ce qu'il y ait la droite, la gauche, les « cathos », les « pas cathos », les francs-maçons et les autres. Tout le secteur d'activité se concertait. Au CNVA

des personnes physiques étaient nommées. Il n'y avait pas de regroupements d'associations vues comme des institutions. On parlait de vie associative ».

« Le fait est que le courant de la Ligue et le courant des francs-maçons en général recoupaient en gros le champ de la santé, de l'enseignement et pour eux le social et le médico-social devaient être des auxiliaires du service public. La Fonda était certes marquée, mais elle engageait sous François Bloch-Lainé le décloisonnement entre « cathos » et francs-maçons, entre gauche et droite » (...) La Fonda a toujours eu sa place au sein de la CPCA. (...) Frédéric Pascal était l'héritier de la Fonda. Duport était très proche intellectuellement de François Bloch-Lainé. Ces hauts fonctionnaires avaient une vision de l'Etat. La Fonda aujourd'hui, cela devient un think tank, disent certains. (...) Mais où est la vision de la Fonda ? Où est leur politique ? Michel Gaté a dit récemment « nous on faisait de la politique ».

Mais ensuite, au début des années 2000, cette logique a été perdue ; cela correspond à la fois au départ d'Hugues Feltesse et à peu près à l'arrivée de Jean Marc Roirant qui a succédé à François Coursin. On peut dire selon Anne Nevers que « la Ligue a été déterminée à détruire l'Uniopss ». (...) « En construisant la CPCA, en outillant la CPCA, en faisant au plan européen ce que l'on faisait avec le CEDAG, Roirant a nommé ses gens dans les structures inter associatives, a fait monter en puissance l'inter associatif. « L'Uniopss ne tient plus sa place à la CPCA » est ce qui s'est dit à l'époque ».

L'explication de l'affaiblissement du rôle politique de l'Uniopss à cette période est peut-être à rapprocher de sa posture de recherche de consensus dans les relations internes avec les Uriopss et les adhérents nationaux. Dans la logique antérieure, « on n'a jamais demandé l'avis des Uriopss et des adhérents nationaux sur ce qu'il fallait faire. On avait des intuitions et on avançait. (...) Le travail qu'on faisait était politique, on occupait des places associatives. (...) François Bloch-Lainé était très brillant, avec une figure de commandeur. Henri Théry était un grand stratège. On était tout seul sur certains grands créneaux. Hugues Feltesse, avec Alerte, avait une grande influence ». Et peu importait « de savoir si tout le monde était d'accord. Les Uriopss, on leur apportait du gagne-pain, du service aux adhérents ». (...) Ensuite on a perdu cette logique d'occuper les sièges, les places, l'Uniopss s'est repliée sur les logiques d'action, sur elle-même, elle a perdu sur la légitimité politique ».

Pour Anne Nevers, il s'agit bien de saisir le politique, en entrant dans les rapports de force en se situant politiquement et en construisant des alliances. « Il faut faire le politique par l'extérieur. On

ne peut pas le faire tout seul, de l'intérieur ». Et pour cela il faut aussi conserver une capacité d'analyse et une force d'interpellation critiques. « La commande publique, les modes de tarification, c'est inadmissible. Dans le mapping des entreprises sociales les ressources marchandes augmentent. Tout le secteur sanitaire et social est dans le marchand. C'est la négation des services sociaux d'intérêt général. Même l'ADDES semble dans cette logique où l'analyse critique de cette assimilation a disparu ». Il faudrait au contraire, selon Anne Nevers, « aller chercher des alliés en dehors du cercle. En dehors de la reproduction. C'est ce qu'on a fait dans les années 80. Il faut analyser les rapports de force, se situer par rapport aux syndicats d'employeurs, aux syndicats de salariés. Dans les années 70 les syndicats de salariés, très structurés, voulaient en face de vrais syndicats d'employeurs pour négocier des conventions collectives. FO, la CFDT, le CIRIEC et les représentants de la fonction publique y étaient très influents ».

Les gens comme Henri Théry et François Bloch-Lainé, conclut Anne Nevers, « sont allés chercher des gens pour produire, mais aussi pour penser et porter l'autonomie des citoyens et des gens dans une société ouverte. Donc pas en tant qu'auxiliaires du service public. Et aussi indépendamment d'une société de marché qui ne peut pas faire une place à tout le monde ». Ils ont porté des idéaux : « dans l'après-guerre il fallait reconstruire à partir de rien. La situation actuelle est à peu près similaire. Les partis ne fonctionnent pas, l'Europe c'est compliqué, la mondialisation aussi. Au gouvernement Macron, ils sont certes brillants mais ont-ils la capacité de comprendre que le monde n'est pas fait à leur image ? C'est ce qu'on avait appris avec François Bloch-Lainé : le « faire ensemble » en voyant les composantes, les autres, les alliés ailleurs que ceux qui sont déjà là. C'est indispensable pour avoir un projet d'avenir ». L'Uniopss dans les années 80 avait été construite pour cela.

Diplomatie ou compromission ?

Pour Christian Firminy, aujourd'hui « le rôle politique de l'Uniopss n'a rien à voir avec une lutte politique. C'est plus feutré. On est entre gens de bonne compagnie. Et l'Uniopss veut toujours jouer son rôle. Elle veut toujours être là, dans le système. Là où Nuit debout, ou une partie de l'action syndicale, ne veut pas jouer un rôle dans cet échiquier là mais le renverser. Peut-être que demain le ras le bol sera tel que l'échiquier sera renversé... Il n'y aura peut-être plus de gestionnaires, plus d'entreprises ... Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura plus besoin d'avoir des organisations pour que les usagers s'expriment. Un monde feutré, où on se situe trop à la marge, ne permettra pas une émancipation de toutes et de tous, voire entretient cette oppression (...) »

Tête de réseau, courroie de transmission, ce n'est pas l'Uniopss qui va ouvrir des squatts. Certes l'Uniopss a un rôle politique. Mais faire de la politique ce n'est pas une fin en soi. Faire de la politique c'est porter quelque chose, un courant de pensée, etc. L'Uniopss c'est « je travaille avec tout le monde, comme courroie de transmission, j'invite tout le monde, même Bachelot, même El Khomeri malgré la loi travail. Et je ne me positionne pas sur la réquisition des logements vides ... (...) » L'Uniopss ne se positionne pas sur les rapports de forces, ne critique pas le système existant et ne se situe jamais autrement que dans le système politique existant. Certes les questions du féminisme, de l'écologie, de la technologie, peuvent être appréhendées autrement que par des rapports de classe : je ne suis pas dans une approche réductrice classiste. Mais se pose quand même la question du système existant que l'on remet ou non en cause ».

Cette ambiguïté ou plutôt ce déni des rapports de force se retrouve aussi en interne. Pour Christian Firminy, « l'Uniopss c'est « je mélange tout ». (...) Il n'y a pas du tout de curseur sur le positionnement politique en interne. Par exemple quand on fait discuter toute l'équipe sur le « projet de société » que va porter l'Uniopss, c'est ambigu. Je ne me retrouve pas dans le produit fini où il n'existe pas de rapports de force, pas de capitalisme, pas de patronat, pas de rapports sociaux. Sur la démarche : je ne suis pas conseiller technique, pas directeur, donc je n'ai pas à assumer la politique de l'institution, de même qu'un salarié de Total n'a pas à assumer la politique de Total. Les conditions de l'accès à la réflexion sur le projet de société sont diverses, cela dépend des gens, de leurs connaissances, de leur situation sociale ».

Les dynamiques internes et le curseur de participation

Cette critique du rôle de l'Uniopss interroge le sens même que peut avoir une volonté d'élargir la participation au projet, qui semble surtout demeurer ambiguë selon Christian Firminy car elle ne repose pas réellement sur des rouages d'expression ouverts. « La démarche participative, pourquoi pas.... Mais alors pourquoi les salariés ne sont-ils pas au CA ? Ils n'ont aucune place, donc aucune visibilité ni aucune capacité de contrôle sur les décisions prises. Alors c'est du vent. Au syndicat, il y a beaucoup de réflexions sur la démocratie interne, sur les mandats, le contrôle des mandats. A Nuit debout la démocratie horizontale est pratiquée mais à partir d'une certaine taille cela ne fonctionne pas. On travaille sur les délégués, sur des personnes identifiées, avec des mandats, mais sans tomber dans la bureaucratie. L'enjeu est celui des contre-pouvoirs internes, des mandats, des délégations. Dans les associations, c'est très formel mais cela ne permet pas une vraie délibération. C'est curieux, en termes de double maillage à la fois par des régions et un canal national, la structuration de l'Uniopss est comme celle d'un syndicat, avec la mécanique de la

double adhésion que l'on retrouve via l'adhésion régionale et l'adhésion à la fédération sectorielle, plus la confédération, etc. Au syndicat, pour comparer, le secrétariat a dû réagir à chaud à la loi Travail. Mais il a pris une soufflante de la base car elle n'était pas en phase. A l'Uniopss on a l'impression qu'il n'y a pas de contrôle ni d'ailleurs de mandat réel. Les conseillers techniques vont dans des tas de lieux où on a l'impression qu'ils s'expriment sans aucun contrôle ni mandat ».

D'une manière plus générale la gouvernance de l'Uniopss semble selon Christian Firminy s'appuyer sur des rouages un peu faux. « Les statuts, on s'en sert peu. On s'en sert surtout pour résoudre les conflits... A l'Uniopss même le fonctionnement des commissions, leurs périmètres, leurs procédures de liaison dysfonctionnent. Ce sont les salariés qui font les frais de l'ajustement. Certes trop de démocratie tue la démocratie, mais quand même ... Je suis convaincu qu'au syndicat, quelqu'un qui veut s'exprimer peut le faire, ou que si l'exécutif veut mettre en place quelque chose sans aucun contrôle il se fait recadrer.... Comme dans le cas de la loi travail... On les a recadrés démocratiquement ».

On peut, selon Jean-Baptiste Laurent-Briard, s'interroger sur « la différence entre la rugosité des autres acteurs de la société civile et la bienséance de l'Uniopss dans la posture politique Quid ? Pour l'Uniopss il est difficile de participer à Nuit debout ... Elle a des composantes bien trop larges. Est-elle condamnée à être passive ? Est-ce que le fait d'être interfédéral ne crée pas une fatalité à ce niveau-là ? La posture de composition fait-elle partie de son ADN ? Il faudrait d'ailleurs s'interroger sur la récurrence des phénomènes comme Nuit debout, se demander ce qui se passait à l'époque des mouvements sociaux des années 70 par exemple ».

Pour construire la société : l'enjeu de l' « union », au-delà du « réseau »

Malgré les difficultés tout cela demeure, selon Damien Pardi, enthousiasmant... Curieusement, « union » demeure un vocable qui évoque une force. Le « réseau » est aussi très souvent cité. Le réseau correspond à un fonctionnement d'ensemble. L'union est quelque chose de plus fort. Il faudrait réfléchir plus sur l'articulation entre « union » (accord sur un projet collectif) et « réseau » (lieu où chacun peut s'inscrire mais aussi puiser : c'est plus moderne mais aussi plus mercantile). Le risque est que le fonctionnement collectif plus souple du réseau remplace l'union en ce qu'elle suppose de fondamentaux plus importants et d'adhésion.

Le monde associatif est menacé de toutes parts : par l'économie, par les collectifs qui prennent la parole dans un monde diversifié. Le travail sur l'histoire de l'Uniopss, autour des 70 ans, a permis de revenir sur cette période délicate que représente la phase actuelle de changement et de transformation. La réforme territoriale est le prétexte à une résistance à ces mutations. C'est difficile car le contexte actuel est plus anxiogène que révélateur d'espoir. Le gouvernement fait en principe avancer ce qui a trait au rôle de chacun. Mais c'est anxiogène pour tout ce qui est collectif car c'est traité à part, voire écarté de la vision du gouvernement, car vu comme un frein au nouveau monde... Il faut trouver les voies de l'Union car sinon elle va aller vers le délitement. Il y a un décalage ou un désaccord possible au sujet du discours partagé. Le contexte économique va certainement favoriser ceux qui seront dans l'acceptation et non dans la contestation. Certains veulent quitter l'Uniopss (qui ne rendrait pas le service attendu...) et rester à Alerte (moins cher...).

La représentativité n'est pas suffisante. La réflexion prospective est très importante pour aider à réfléchir à demain et après-demain. On voit bien que les débats qui intéressent sont plutôt entre aujourd'hui et demain. Or il faudrait aller sur après-demain... C'est reconnu à l'Uniopss, les associations s'y reconnaissent de plus en plus. Et cela peut être intéressant pour légitimer une plus-value donc une cotisation...

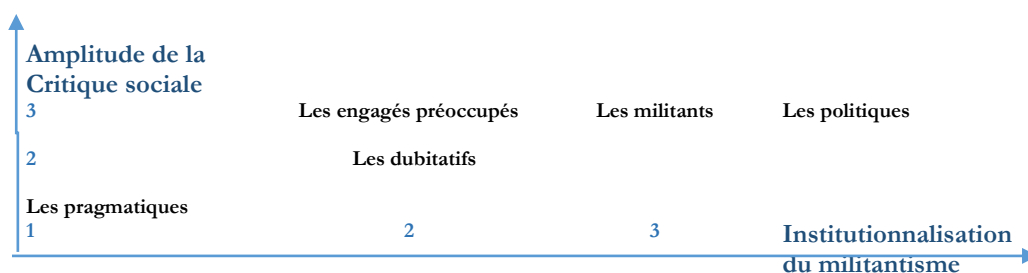
Mais le débat statutaire en cours est laborieux Il mobilise peu, pour beaucoup il n'y a pas de vision politique, pas d'intérêt, pas de débat. L'enjeu stratégique et politique de ce débat n'est pas vu. Il a peu d'acteurs, plutôt des suiveurs... Ce manque de vision sur le surlendemain est peut-être à expliquer par des peurs, une inquiétude sur le présent. Or gouverner c'est prévoir... et le rôle d'un président est de porter une dynamique, même s'il est difficile d'entrer dans le changement, dans l'anticipation, car il y a surtout une dynamique de résistance.... C'est le cas au sujet de la participation. On est à peine au niveau alpha ou bêta, peu ont vraiment avancé même si le discours est quasiment unanime. Il faudrait bouger beaucoup plus, aller jusqu'à la gouvernance, avec des individus qui participeraient aux choix du projet de leur vie certes, mais aussi au projet collectif.

L'approche utilitariste qui imprègne les politiques publiques est un autre sujet central pour l'avenir. Certes avec les appels d'offre, on a un cadre dont on avait en partie besoin. Mais cela se décline à tous les niveaux... même le rapport à la fédération devient utilitariste... on se retire car on n'est pas d'accord avec telle position, en mode « zapping ». L'adhésion à une union devrait être quelque chose de plus structurellement fondé. Il faut parvenir à tenir les collectifs de

représentation mais c'est de plus en plus compliqué car adhésion et utilité sont de plus en plus liées. Il faudrait parvenir à conserver deux entrées (ce que l'adhérent attend et ce que nous attendons...) ; la synthèse de ce qui est attendu est importante, mais l'Uniopss ne peut pas être que le synthétiseur : il faut apporter quelque chose en plus. Il y a trente ans le discours à ce sujet était évident mais aujourd'hui c'est plus compliqué. Les fédérations ont développé leur structure, leur expertise. Il faut trouver autre chose. L'union par les valeurs, personne ne le conteste mais ce n'est pas suffisant

Que conclure ?

La cartographie des discours collectés dans le réseau Uniopss-Uriopss semble faire apparaître des nuances et des différences plus marquées, que l'on pourrait inscrire sur l'axe passéiste/prospectif, l'axe pessimiste/optimiste, l'axe critique/promoteur, ou encore l'axe observateur/acteur. Les entretiens semblent traduire, de manière plus sincère que les écrits ou discours officiels, ce qui est réellement ressenti. Alors que la posture officielle est celle de la démarche prospective, qui veut rechercher la latitude dans les tensions, affirmer de manière volontariste une perspective au-delà des contraintes, la posture personnelle exprimée semble souvent porter la marque du doute, voire celle du pessimisme sur le rôle des associations comme sur le rôle des unions telles que l'Uniopss ou l'Uriopss. Encore faudrait-il nuancer ce constat car il existe aussi une forme d'optimisme et de volontarisme, qui s'est notamment exprimée dans les ateliers collectifs.



Dans tous les témoignages l'analyse de la société est assez critique, mais ils diffèrent par la portée de cette critique. Trois entretiens, décalés des autres, se situent sur le terrain d'une critique sociale radicale, portant sur le système qui en tant que tel est à renverser, ou revenant avec regret sur les mouvements des années 70 (féminisme, autogestion, ...) ou revenant sur les combats des années 80 (accentuation de la lutte contre l'exclusion) inscrits dans des époques où la mobilisation était plus convaincante. Les différences de positionnement sur la lecture de l'environnement, sur les

enjeux de société, ou sur les transformations à engager, semblent en fait correspondre à des postures différentes : la situation dans le milieu associatif, l'âge et la trajectoire personnelle semblent se combiner pour fabriquer des « personnages » différents. Tous engagés, en tant qu'acteurs bénévoles ou professionnels, ces témoins semblent relever de logiques d'identification différenciées, en fonction notamment de l'amplitude de leur analyse critique et de l'institutionnalisation de leur engagement, qu'il s'agisse de politisation ou de syndicalisation.

Parvenir à composer avec ces familles d'acteurs engagés, savoir maintenir une vitalité politique et une logique de mouvement avec eux, semble un levier essentiel pour l'avenir.

Chapitre 2.7 (Deuxième Partie)

Une démarche de prospective avec l'association « Nos Regards Communs », ou comment le mouvement résiste à la normalisation

L'association « Nos Regards Communs »¹⁷¹ avait souhaité organiser un séminaire de prospective après avoir participé à une démarche similaire dans le cadre de la commission « modèles socio - économiques des associations » (MSEA) de l'Uniopss : la directrice générale de l'association, membre du « groupe gouvernance » de cette commission, avait participé dans ce cadre à une démarche de prospective ; celle-ci avait suivi la méthode stabilisée par l'Uniopss au fil de plusieurs chantiers successifs (des ateliers de prospective sur le terrain, ou la préparation des scénarios du congrès national de mars 2016). Les enjeux et enseignements de ce séminaire, placé dès l'origine sous le signe d'une volonté assumée de décalage pour nourrir la réflexion, permettent de revenir dans ce cas particulier sur l'articulation entre la dimension de « Mouvement » et l'adaptation à un environnement contraignant, dans une association souvent considérée comme traditionnelle car issue d'un courant chrétien ancien. Le processus suivi par l'association montre en fait comment une histoire longue, une culture spécifique et solide, peuvent servir de point d'appui pour affronter les défis contemporains et se projeter dans l'avenir. Le séminaire de prospective des 2 et 3 juin 2016 est en fait un point de cristallisation dans une démarche de repositionnement relevant d'un processus antérieur, à savoir un projet stratégique à 10 ans qui était à mi-parcours lorsque le séminaire a pris place ; ses enseignements, repris dans le processus de construction stratégique de l'association dès l'été 2016, ont été traduits en travaux opérationnels dans des groupes de travail thématiques, articulés pour la plupart aux thèmes des « leviers » que la démarche de prospective avait permis de faire émerger. Un an après le séminaire, lors de l'Assemblée générale qui fêtait les 90 ans de l'association, ces enseignements ont été remobilisés lors d'une table ronde sur le thème du mouvement. La démarche prospective a ainsi contribué à la consolidation de la démarche politique et stratégique de l'association : articulée au projet que Nos Regards Communs avait déjà bâti pour une période de 10 ans, elle semble avoir permis de remobiliser les fondements d'une identité institutionnelle pour questionner leur remise en perspective dans la société du XXI^e siècle, en tant que principes structurants pour la philosophie de l'association mais aussi pour la déclinaison en actions.

1 - Les enjeux du séminaire pour l'association

Le séminaire a été proposé à l'association sur la base d'une démarche référencée à la philosophie de Gaston Berger, l'Uniopss ayant inscrit ses travaux de prospective dans le courant humaniste de la prospective ; la prospective a donc été abordée avec Nos Regards Communs comme une

¹⁷¹ Le nom de l'association a été modifié

construction collective et interactive du futur, fondée sur un projet, ancrée dans des valeurs, dépassant l'anticipation et la prévision¹⁷². Ce socle a été explicitement relié à une conception fondamentale de l'association, qui n'est pas seulement une organisation, c'est-à-dire une espace d'activités qui déclinent un projet matériel, mais aussi une « institution », c'est-à-dire un espace public particulier où se construit le sens d'une action dans la société¹⁷³.

La méthodologie de la démarche prospective proposée lors du séminaire a suivi les prescriptions de Rémi Barré, où la démarche prospective est un discours sur les futurs possibles visant à explorer leurs dynamiques scientifiques, technologiques, économiques et sociétales ; elle suppose processus structuré explicite et rationnel, avec, comme les exigences en ont été posées pour le séminaire de Nos Regards Communs, inscription dans le moyen terme, référence à une échéance stratégique, mobilisation d'acteurs légitimes et représentatifs sur le sujet retenu, identification de paramètres clés, prise en compte explicite des phénomènes d'incertitude. La démarche a été proposée comme étant en principe réflexive (elle permet de renouveler les cadres d'analyse d'une situation, d'une question), productrice de sens (elle permet de dégager des options par un consensus relatif au futur souhaitable), productrice d'action (elle permet de mettre en évidence les conditions à réunir pour aller vers ce futur souhaitable) et productrice d'avenir (elle permet de coopérer pour construire le futur).

Cette visée – potentiellement dérangeante - a été portée avec Nos Regards Communs grâce à une volonté partagée au sein du comité de pilotage mis en place : celui-ci a réuni en amont du séminaire la directrice générale, son adjointe en charge de l'administration et des finances, le Président et le Secrétaire général. L'animation du séminaire lui-même et l'analyse de ses enseignements ont pu également s'appuyer sur ce comité de pilotage.

Le séminaire s'est déroulé en pratique en étapes successives, pour construire progressivement une vision partagée des « questions critiques » à saisir, des différentes configurations susceptibles de survenir (le futur n'étant pas prévisible mais pouvant être imaginé suivant différentes logiques concevables), des leviers à mobiliser pour lutter contre la réalisation des scénarios négatifs et pour aller vers les scénarios positifs. Autrement dit Nos Regards Communs a « osé » cet exercice en réunissant sur 2 jours les administrateurs de l'association et les directeurs des établissements et services dans le séminaire de prospective. Le pari était en partie risqué, car la méthode, entièrement nouvelle, reposait sur la capacité d'un groupe composite – des administrateurs plutôt

¹⁷² Sur cette démarche et les applications dégagées voir le livre « Refonder les solidarités, les associations » au cœur des solidarités

¹⁷³ Cette intervention s'est directement appuyée sur le corpus théorique de la présente thèse.

identifiés au mouvement chrétien d'une part, des directeurs plutôt identifiés au monde des professionnels de l'action sociale d'autre part – à s'inscrire ensemble dans un exercice de réflexion collective et constructive.

Avec ce séminaire l'association, déjà inscrite dans un projet stratégique sur 10 ans, voulait resituer sa démarche pour les 3 à 5 années à venir : le séminaire de prospective avait donc pour but d'apporter un « matériau » au processus stratégique, avec si possible des enjeux reformulés, des perspectives élargies et des leviers pour l'action. Les travaux ont permis de faire émerger les enjeux prioritaires tels que vus par les participants, autour de trois grands axes de réflexion mobilisant potentiellement Nos Regards Communs et les personnes qui gravitent autour d'elle : les questions de société, les politiques publiques, la pratique associative de Regards Communs.

L'association est parvenue, au bout de 2 jours qui ont réuni des personnes se connaissant finalement peu, à faire émerger des lignes d'analyse ; celles-ci n'ont certes pas révolutionné le cours des choses, mais elles ont renouvelé la compréhension de sujets récurrents et parfois problématiques, comme le rapport au religieux ou la spécialisation sur le handicap visuel ; elles ont aussi permis d'identifier de nouvelles opportunités, comme les pistes de développement des ressources propres de l'association. Remobilisées dans la démarche institutionnelle de l'association, soit en tant que sujets repris et consolidés, soit en tant que sujets nouveaux, ces lignes d'analyse sont devenues des lignes directrices.

Afin de sortir des raisonnements usuels et d'élargir le champ des futurs concevables, le séminaire avait travaillé sur un tableau des questions critiques permettant de caractériser le devenir de l'association et construit un raisonnement contrasté au sujet de leurs évolutions possibles. Trois scénarios ont finalement été retenus pour cliver les futurs possibles :

- un scénario noir où, dans un environnement marqué par les tensions sociales, la concurrence généralisée et le triomphe de la technicité (ère des « robots » et des normes), les associations déclinent ou disparaissent, en tous cas leur dimension mouvement ;
- un scénario gris où, dans un environnement traversé en permanence d'aléas, les associations sont dans un état végétatif ;
- un scénario rose où les associations, acteurs de la société et de son évolution, ont affirmé leur rayonnement. Une position incontournable de Nos Regards Communs est alors

construite par un sens du mouvement réapproprié, un développement réfléchi et des coopérations volontaristes.

A l'issue du séminaire, 8 leviers ont été identifiés :

- 1) Mobilisation des fondements,
- 2) Travail sur les publics,
- 3) Action politique, positionnement politique,
- 4) Action avec d'autres,
- 5) Communication interne,
- 6) Communication externe,
- 7) Rôle du siège,
- 8) Place de la recherche.

En pratique, les « leviers » identifiés en fin de séminaire sont devenus pour la plupart des axes de travail repris par des groupes internes qui, au fil des mois, ont avancé : le travail « à froid », repris après l'exercice d'intelligence collective « à chaud », a permis de privilégier les axes qui pouvaient le plus directement avancer. Pour des raisons différentes, les axes sur la recherche - car ce n'est pas d'emblée possible - et la communication externe - car cela dépend de la clarification du projet interne - ont été différés.

Il n'en demeure pas moins que Nos Regards Communs a franchi avec ce séminaire une étape constructive d'intelligence collective, dans un climat d'ouverture et de confiance qui, certainement, a en lui-même tracé un sillon pour l'avenir de l'association. Cette démarche a été présentée à l'assemblée générale en table ronde¹⁷⁴ comme une illustration de la volonté d'avancer de l'association non seulement avec le séminaire comme étape et temps fort, mais aussi par le processus engagé ensuite et les ouvertures construites pour l'avenir.

2 - De la prospective à la question du mouvement

La présentation effectuée en table ronde devant l'assemblée générale de juin 2017 devait, à la demande de la directrice générale, favoriser une réflexion critique sur l'identité de l'association, ou plus précisément la partager avec l'assemblée des membres, au-delà du cercle des administrateurs qui avaient pu prendre part au séminaire. L'axe retenu - « Donc la prospective a permis des

¹⁷⁴ Intervention Uniopss lors de la table ronde en deuxième partie de l'AG

avancées certes Mais un questionnement demeure : quel est le sens du mouvement ? » - devait notamment permettre de sortir d'une représentation simple probablement répandue ; pour un nombre important de membres, en effet, mouvement signifie tout simplement mouvement d'Eglise, donc renvoie à une doctrine spécifique, à la pratique chrétienne et à la vie des « groupes » de l'association. Pour continuer à travailler la meilleure capacité de l'association à réinscrire son identité dans un environnement questionnant, la présentation d'une réflexion sur la notion de mouvement devait étonner, voire « titiller », pour revenir toutefois sur des éléments de construction possible. Elle a donc proposé un détour rapide par le mouvement social, pour revenir ensuite sur la dimension mouvement – autre que mouvement d'Eglise – à Nos Regards Communs.

Le mouvement en général

L'intervention a donc en premier lieu proposé une définition : le « Mouvement » peut être appréhendé comme la capacité à s'inscrire dans une dynamique de transformation de la société. L'intervention a souligné que, dans les représentations générales, cette notion de mouvement évoque d'abord les luttes sociales et les mouvements sociaux. Elle a rappelé que les travaux qui les étudient – en histoire, en sociologie, en sciences politiques – sont nombreux et cité par exemple les mouvements des années 70 - aux Etats Unis, en Europe - qui ont lutté pour l'émancipation de la femme, contre la ségrégation dont les Noirs étaient victimes, contre la guerre du Vietnam. L'intervention a souligné aussi les études se portant sur les « nouveaux mouvements sociaux »¹⁷⁵, inscrits sur la scène mondiale, porteurs de causes universelles comme les droits de l'homme, la diversité, l'écologie, pouvant agir ponctuellement à grande échelle comme se resituer face à de causes locales, semblant incarner le mouvement le plus visible de la société. L'intervention a souligné ainsi le décalage entre le terme de mouvement tel que souvent employé dans les associations et les différentes formes contemporaines de mouvements sociaux, citant aussi les mouvements « alter » agissant au plus près des causes qu'ils défendent, les nouveaux mouvements globaux s'inscrivant de manière à la fois concrète et volatile sur la scène mondiale. Le but était de souligner que l'association ne semble donc pas *la* forme idéal-typique d'expression de la société civile, mais une forme d'expression parmi d'autres même si différentes initiatives émanent du monde associatif ou de « think tanks » associatifs (sans oublier les initiatives citoyennes construites en dehors du monde associatif, dans différents collectifs emblématiques qui contrastent avec l'image d'associations marquées par la reconfiguration

¹⁷⁵ Pleyers, Geoffrey, Les défis du Forum Social Mondial 2009, La vie des Idées 28 janvier 2009

gestionnaire, stratégique, marchande). Ainsi l'intervention a souligné que la contribution des associations au mouvement de la société est relative, partagée avec d'autres acteurs collectifs probablement considérés aujourd'hui comme plus modernes et certainement plus visibles.

Le mouvement dans les associations

L'intervention a ensuite relié cette approche du mouvement à des enjeux récurrents dans le champ des associations de solidarité en soulignant, comme le faisait régulièrement Jean Afchain dans ses contributions aux réflexions sur les associations, que la pratique de l'association d'action sociale la conduit en principe naturellement à s'engager, parfois selon un mode critique, dans le débat social¹⁷⁶ : « l'association d'action sociale authentique a deux points d'appui, le projet solidaire et la mobilisation citoyenne et c'est bien la conjugaison de ces deux visées qui en fait l'essence. L'association marche sur deux jambes et le risque serait selon lui que pour faire marcher au pas la première l'on en vienne à casser la seconde... Autrement dit, la seconde jambe représente la démocratie interactive qui voit l'individu s'associer avec d'autres pour un projet commun – être acteur du bien commun en dehors des moments où il vote – et de se sentir utile par son engagement. Mais en cela, l'individu peut aussi se sentir concerné et acteur politique éventuellement critique des orientations politiques générales. Car agir auprès des personnes les plus fragiles – c'est la première jambe du projet solidaire - conduit au constat de l'exclusion, de la souffrance, de l'injustice et questionne jusqu'à quel point l'on peut se contenter de réparer, compenser, « prester », sans se révolter et agir en politique sur les causes, les choix généraux qui laissent les individus dans de telles conditions ». Cette figure symbolique de l'association tiraillée entre plusieurs registres possibles dans sa dimension mouvement (ses deux jambes) et face au choix d'une posture de critique sociale plus ou moins affirmée, semblait particulièrement intéressante pour interpeller Nos Regards Communs dans son rapport à l'exclusion et aux enjeux sociétaux qu'elle recouvre.

L'intervention a aussi souligné l'enjeu des principes de justice fondant la conception de la société, principes au nom desquels un monde commun va être élaboré, porté, institué : la dimension critique est une composante centrale de la capacité à *instituer*, dès lors que le sens commun (ou la culture) et les normes de la société ne sont pas abordés comme transcendants et intangibles, mais comme des construits sociaux, dont l'acteur engagé peut être partie prenante, remettant éventuellement en cause les références dominantes, au nom des références qu'il aura reconnues

¹⁷⁶ Afchain, Jean, *Les associations d'action sociale*, Dunod 2^{ème} édition mai 2001

légitimes, en termes de justice notamment. L'intervention introductive à la table ronde a donc souligné que la dimension critique est partie intégrante de la logique de mouvement et suppose que les acteurs qui en sont partie prenante nomment ce qu'ils légitiment autant que ce qu'ils réfutent.

Enfin, l'intervention a proposé une grille de caractérisation de la logique de mouvement, partant de la sociologie de l'association permettant de la considérer comme une institution et pas uniquement comme une organisation¹⁷⁷ pour déboucher ensuite sur des questions critiques.

Quid de la dimension Mouvement à Nos Regards Communs?	La dimension mouvement, en général	RC dans le miroir du Mouvement	Des tensions vivifiantes, à faire fructifier ?
Projet	Transformation sociale	Meilleure inclusion des personnes atteintes de déficiences visuelles – ou autres – Promotion des valeurs humanistes	Ancrage historique <input type="checkbox"/> Prospective Adhérents <input type="checkbox"/> Bénévoles <input type="checkbox"/> Militants Spécialisation <input type="checkbox"/> Déspecialisation
Culture	Justice sociale, création et promotion de références humanistes	Centrée sur le handicap visuel Chrétienne	Déficiences visuelles <input type="checkbox"/> Handicap et dépendance Confessionnelle <input type="checkbox"/> Spirituelle <input type="checkbox"/> Réflexive Centralisée <input type="checkbox"/> Décentralisée Associative <input type="checkbox"/> Administrative <input type="checkbox"/> Entrepreneuriale Militante- <input type="checkbox"/> Professionnelle Jeunes <input type="checkbox"/> Vieux
Interactions entre acteurs	Militance, mobilisation des parties prenantes, action engagée	Formalisées Articulant orientations nationales et vie local Articulant acteurs du mouvement et acteurs des établissements et services	Animation <input type="checkbox"/> Cadrage Impulsion et régulation <input type="checkbox"/> Contrôle
Structure socioprofessionnelle	Rationalité axiologique primant sur rationalité instrumentale	Les valeurs tracent le projet. Les orientations stratégiques et le développement mettent en tension le socle du projet en valeurs : ils doivent tout à la fois s'y inscrire et le renouveler.	Statut quo <input type="checkbox"/> Transformation Internats <input type="checkbox"/> Services à la carte Métiers usuels <input type="checkbox"/> Métiers nouveaux Pratique stable <input type="checkbox"/> recherche et innovation
Rapport à l'environnement	Intérêt général, action désintéressée : la société comme un bien commun	Le projet de RC est sociétal mais difficile à faire reconnaître comme tel, avec ses deux piliers en partie « instables ». Il est clairement tourné vers l'intérêt général, mais peut néanmoins devoir se débattre dans des jeux stratégiques : pouvoirs, influences, notoriété.	Identité assumée <input type="checkbox"/> Identité diluée ou occultée Etablissements <input type="checkbox"/> Parcours Coopération dans l'action collective <input type="checkbox"/> concurrence

L'intervention a tout d'abord posé un cadre de référence : la dimension de mouvement suppose, d'abord, que l'institution prime sur l'organisation : la structure socioprofessionnelle relève donc d'une rationalité axiologique qui prime sur la rationalité instrumentale. La gouvernance régule l'équilibre de l'ensemble et la primauté de l'institution sur l'organisation. Mais la dimension Mouvement suppose en outre que la logique de l'institution soit organisée par un projet de transformation sociale, que l'on peut rapprocher des conduites d'historicité décrites par Alain

¹⁷⁷ L'intervention s'est directement appuyée sur le corpus théorique de la présente thèse, en partant de la sociologie de l'association selon Sainsaulieu et Laville – voir chapitre 1.7.

Touraine. Sa culture repose sur des critères de justice sociale, qui sont en capacité de remettre en cause l'ordre social, les normes, le système existant, pour proposer une conception alternative ; la dimension Mouvement suppose ainsi la capacité à assumer critique sociale et invention de la société. Cette créativité culturelle repose sur des interactions entre acteurs fondées sur la militance, l'implication engagée et la mobilisation des parties prenantes. La question est alors de savoir comment l'association participe au mouvement de la société par la création et la promotion de références collectives, visant la transformation sociale. La dimension de Mouvement suppose, autrement dit, une capacité à innover, générer le sens, mobiliser et fédérer, agir avec d'autres, pour construire la société considérée comme un « bien commun »¹⁷⁸.

Après cette approche volontairement décalée de la conception probablement partagée du Mouvement dans la culture de Nos Regards Communs, la présentation s'est attachée à revenir sur la logique propre de l'association. Il s'agissait surtout, dans cet exercice, de souligner l'enjeu d'un équilibre toujours délicat entre le déplacement, que le mouvement suppose, et le besoin de préserver un équilibre pour que le mouvement ne devienne pas une fragilité.

Plusieurs questions ont donc été reprises (tableau ci-avant) pour aborder par des domaines-clés la question du mouvement véritablement assumé : qu'est-ce qui se joue entre la propension à l'inertie (ne faire finalement que ce qui nous arrange) et l'innovation qui suppose une part de risque (assumer de faire ce qui nous dérange un peu) ? C'est une affaire de balance entre l'équilibre et le déséquilibre.

L'intervention a, pour conclure, proposé au débat une question centrale : celle de la régulation subtile de ses tensions, qui semblent constitutives de la vitalité de Nos Regards Communs et de sa capacité à « faire mouvement ». L'intervention a finalement renvoyé aux participants la question de l'identité institutionnelle de Nos Regards Communs, suggérant que l'énigme d'un projet partagé pourrait finalement être examinée autour de trois questions, où le « nous » représenterait un collectif assez large dans lequel, malgré des âges, des appartenances et des motivations très diverses, il existerait une sorte de cercle d'inscription commun : *ce qui nous meut*, à savoir l'inclusion dans la société des personnes atteintes de handicaps (visuels notamment) ou exclues du fait de leur dépendance, leur maladie psychique ou encore l'idée d'une vie qui prend sens parce qu'elle n'est pas seulement matérielle mais aussi spirituelle, qu'elle n'est pas seulement un parcours individuel mais se nourrit de la vie sociale ; *ce qui nous émeut*, à savoir la fragilité, le

¹⁷⁸ Voir sur la question du mouvement le cadrage proposé en chapitre 3.4, utilisé en arrière-plan de l'intervention.

risque, l'isolement que vivent nos proches ou bien les rencontres, les temps partagés, où « il se passe quelque chose » ; *ce que l'on promet* : un refus de la passivité, une volonté d'agir, une capacité à avancer, à transformer la réalité.

On peut finalement, à l'issue de ces travaux, revenir sur l'identité institutionnelle de Nos Regards Communs et sa capacité à croiser le « mouvement », au sens de mouvement de la société. La démarche de prospective a mobilisé des bénévoles et des professionnels qui, ensemble, ont travaillé sur le devenir de l'association malgré les différences de leurs cultures respectives. On peut supposer que, sans constituer une ligne de facture, ces différences recelaient aussi le terreau de conceptions partagées suffisamment solides pour permettre d'avancer en commun.

On peut également supposer que la particularité de Nos Regards Communs réside aussi dans sa capacité à s'interroger sur la pertinence, dans la société contemporaine, d'une référence centrale à l'identité chrétienne. De fait, l'association s'est de longue date saisie de ce questionnement. Bien que fortement ancrée dans son socle d'origine – elle a fêté en 2017 ses 90 ans sans renier son identité originelle – l'association a fait évoluer sa politique et sa stratégie dans le cadre d'un plan à 10 ans, avec le choix très symbolique d'un changement de nom qui affichait à l'origine une référence chrétienne très marquée pour devenir « Nos Regards Communs ».

Comme toutes les associations du secteur social, elle subit en continu depuis les années 70 le poids de plus en plus marquant des normes qui encadrent leurs activités et leur financement. Pour autant, elle semble résister à la normalisation, qu'il s'agisse du courant de la marchandisation des services relationnels ou du courant technocratique : elle maintient notamment le pivot de la vie des groupes pour porter la convivialité et l'ouverture sur la société au-delà des établissements et services ; elle demeure attachée à une action dans la société pour lutter contre l'exclusion des personnes atteintes de handicaps.

Ainsi Nos Regards Communs semble en phase de transformation institutionnelle, avec certes le projet de s'adapter à son environnement, mais aussi celui de poursuivre une action originale dans la société, conjuguant la lutte contre l'isolement des personnes atteintes de handicaps visuels et l'action altruiste au nom de la foi chrétienne. Dans cette perspective, la table ronde sur le Mouvement animée lors de l'Assemblée Générale des 90 ans laisse ouvertes les questions à saisir pour continuer ce travail d'inscription dans les enjeux d'avenir. La perspective proposée aux participants était celle du passage d'une identité assise sur deux piliers – l'accompagnement des personnes atteintes de handicaps visuels et la foi chrétienne – à un trépied : celui-ci serait fondé

sur la volonté d'appréhender le handicap visuel et d'autres déficiences, les valeurs chrétiennes, l'humanisme et la spiritualité.

Plus précisément, les lignes de forces pour consolider le dispositif d'action de l'association en lien avec la consolidation de son rayonnement de « mouvement » pourraient être réaffirmées autour d'axes clés : la promotion des valeurs humanistes, l'action pour l'accessibilité généralisée, la promotion du développement durable, le pari sur la force de l'intelligence collective, un engagement volontariste dans l'innovation et la recherche, notamment pour appréhender les potentiels des avancées scientifiques et techniques sans oublier les enjeux éthiques qu'ils recouvrent. Au moment de l'assemblée générale des 90 ans, ces axes demeuraient un matériau de réflexion certes en partie intégrés dans des actions opérationnelles, mais en partie également à reprendre et débattre dans l'association.

3 - La réintégration de la question du mouvement au cœur même de la stratégie

Dès la fin du séminaire de prospective initial avait été prévu le retour sur le processus stratégique, par des groupes de travail dédiés aux différents leviers identifiés en étape finale : ces groupes devaient se remobiliser sur des travaux déjà engagés, ou engager des investigations nouvelles, notamment sur la dimension « mouvement ». Celle-ci paraissait a priori la plus sensible compte tenu de la tension latente entre différentes polarités de l'association, avec son identité chrétienne portée notamment par ses membres les plus anciens, reliés par les « groupes », et son identité laïque, présente dans la sphère professionnelle des établissements et services, affirmée non seulement du fait de la législation relative à l'accueil des publics mais en lien avec le courant de laïcisation de la société.

Pourtant, cette question du mouvement, bien que délicate, a été reprise dans les orientations stratégiques de l'association et s'est traduite en particulier par une évolution institutionnelle (le fonctionnement du COPAM, comité de pilotage dédié à la vie de mouvement, a été modifié) et un recrutement (un chargé de mission en charge du mouvement a été recruté). Un entretien collectif organisé fin janvier 2018 a permis de revenir sur cette démarche et d'échanger sur la problématique de la dimension mouvement. L'entretien, initialement prévu en décembre avec les membres du bureau de l'association, avait été reporté fin janvier. Il s'est finalement tenu avec un seul représentant du bureau (les autres s'étant désistés), la directrice générale et plusieurs salariés du siège : la responsable administrative et financière, la responsable de la communication et le jeune chargé de mission récemment recruté pour travailler sur la vitalisation du mouvement.

Le mouvement comme exigence vitale pour cultiver l'identité de l'association

Cet entretien collectif a permis de balayer la problématique de la dimension mouvement : celle-ci semble perçue comme vitale au sommet de l'association, où chacun semble aussi conscient des inerties qui font obstacle à son redéploiement. Différentes pistes ont été évoquées, montrant l'existence, dans ce cercle restreint, d'un volontarisme et d'une capacité de rebond relativement décalée de l'image que véhiculent souvent, à l'extérieur, les associations aux racines catholiques anciennes. Pour autant l'enjeu semble être celui de la capacité de cette impulsion faitière à rencontrer aussi des forces vives sur le terrain pour parvenir à faire mouvement malgré la force de traditions très ancrées.

Plusieurs témoignages convergent en effet dans l'association pour nommer la difficulté que représentent les « groupes » (c'est-à-dire les cercles locaux dans lesquels est traditionnellement animée la vie associative entre les aveugles ou les mal voyants et leurs proches). Leur pratique est ancienne, sinon dépassée, car ils ont été constitués « à une époque où la situation des déficients visuels était très difficile. Or ce n'est plus le cas aujourd'hui et les jeunes ont besoin de se mobiliser sur d'autres choses. Ils n'ont plus à se battre autant pour des allocations (...) Il faudrait trouver d'autres sujets pour accrocher les groupes ». Pour la directrice générale, il faudrait pour cela ouvrir et « travailler avec des personnes qui sont en dehors de l'association ». Il faudrait enquêter, dans la société en général, chez les jeunes en particulier, pour mieux comprendre les attentes actuelles » et s'y ressourcer. Il semble indispensable d'assumer de « passer par une phase transitoire, d'aller voir ce qui se fait, sans a priori sur ce qui pourrait émerger ». « Il faut en tous cas repartir d'une vie associative locale, quelle qu'en soit la forme ». Il faut « trouver des formules nouvelles pour connaître des gens, pour aller à leur rencontre ». Il faut aussi « renouveler la posture (...) co-construire avec eux et pas seulement chercher à les aider ; ils peuvent être force de proposition et pas seulement commander de l'aide ».

Parallèlement, le constat porte sur l'identité chrétienne, qui peut être un obstacle « si elle est poussiéreuse ». Il existe pourtant un potentiel très important « autour de la spiritualité » alors que les valeurs de l'argent dominant et, comme le souligne Marie, « effacent les valeurs morales ».

Agir politiquement et affirmer un rôle dans la société

L'entretien a de même fait émerger de manière assez homogène le constat d'évolutions nécessaires pour affirmer un rôle dans la société. L'une des voies est celle du développement du

plaidoyer. Une telle évolution suppose non seulement que Nos Regards Communs affirme son identité institutionnelle propre, mais aussi qu'elle se situe dans l'ensemble des associations chrétiennes et dans l'ensemble des associations mobilisées au sujet du handicap visuel. Il faut alors peser plus fortement et, comme le souligne la directrice générale, « avoir une identité plus forte, être mieux repérée », ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. « Il n'y a pas assez de plaidoyer au niveau national. La revue n'a pas assez de portée », il faudrait « une parole forte portée par le conseil d'administration, sur des sujets de société. Il n'y a pas assez de positionnements forts, reconnus, partagés. Il y a des dissensions au sein du CA, mais il faudrait les dépasser et construire collectivement ».

Mais, souligne le président, c'est très compliqué. « Car certains souhaitent que Nos Regards Communs ne fasse que de l'action chrétienne, mais ils sont minoritaires. Au moment des élections, certains administrateurs étaient opposés à ce que l'association prenne position. Finalement une position a été définie mais c'est compliqué de prendre l'avis de tous ». En tous cas, précise la directrice générale, il est important de « ne pas laisser planer de confusion sur le politique : il ne s'agit pas de la dimension droite gauche, mais de questions générales comme l'accessibilité, l'emploi, les transports, l'accompagnement à domicile pour favoriser l'autonomie ».

Concevoir plus largement les forces vives

Une autre piste est celle d'une meilleure mobilisation par l'association des forces vives et de l'engagement des directeurs d'établissements et de service. Ce potentiel d'un engagement fort chez les directrices et les directeurs salariés, clairement apparu lors du séminaire, semble un fer de lance de la direction générale de l'association. Ainsi pour Marie, « on s'intéresse à la société (...) même si cela s'inscrit à plusieurs niveaux et que cela n'est pas homogène ; pour certains c'est dans la solidarité locale ; pour d'autres, au conseil d'administration par exemple, c'est « au niveau des choix généraux, quand on veut lutter contre l'exclusion due au handicap ». La directrice générale souligne ce qui est pour certains un paradoxe, mais est une réalité : « l'action militante est très forte chez les directeurs d'établissements : ils ont des positions sur des sujets de société, ont des convictions fortes sur la politique de l'accompagnement ; mais ce n'est pas le cas des groupes ». Pierre accentue ce constat : « il y a une forme d'approche consumériste dans les groupes. Participer à l'association semble parfois plus un bras armé pour consommer qu'un levier pour transformer les choses. Il faudrait mieux articuler trois niveaux : l'intérêt individuel, l'implication dans un groupe, l'action dans la société. Par exemple la pratique des voyages proposés par l'association peut poser question. Il faudrait se mobiliser pour faire conscientiser l'intérêt

général ». Pour Marie, on pourrait « cultiver une forme d'interaction entre les groupes et les usagers des établissements et services, on pourrait travailler localement, communiquer, pour faire émerger une dynamique ».

Faire bouger les lignes comme option volontariste

La direction porte de même le volontarisme d'une évolution des pratiques : titiller, faire bouger, changer, sont des mots qui reviennent souvent dans les échanges, avec en général le lien immédiat avec la difficulté de l'exercice. Pour Pierre, « il faut que cela bouge. Mouvement signifie dynamique. Il faudrait que le CA se saisisse de questions de société, comme le développement durable : le mouvement peut être développé par le plaidoyer, en partant du vécu des personnes ».

Mais, constate Agnès, cela n'est pas évident. « Les groupes ne peuvent pas être le point d'ancrage de cette dynamique ». « Il faudrait », selon la directrice générale, « que les administrateurs se choisissent deux ou trois thématiques, qu'ils y travaillent, qu'elles soient reprises par les groupes. Mais le national a un rôle d'accompagnement et d'impulsion. Il faut toujours relancer, l'accompagnement doit être permanent ». En tous cas, face au constat des risques lourds de l'inertie – le président affirme de manière appuyée que « la routine tue ... » - la conviction partagée semble celle de la nécessité de conjuguer une impulsion forte au niveau de la politique associative et une impulsion toute aussi forte au niveau de la gestion des activités. L'affirmation de la dimension de mouvement semble ne se concevoir que dans le cœur même de la construction stratégique et de sa déclinaison opérationnelle.

Que conclure ?

La démarche prospective expérimentée avec l'association Nos Regards Communs met en lumière les conditions d'une affirmation de la dimension mouvement dans une association conjuguant deux caractéristiques qui, selon certaines représentations hâtives, seraient supposées l'en écarter : l'association est non seulement gestionnaire, mais elle est aussi clairement ancrée dans la tradition chrétienne. Pour autant, elle semble habitée par une fibre militante, portée par les membres historiques de l'association inscrits dans une culture très marquée : les aveugles et malvoyants ont construit, grâce à leur foi et à leur pratique catholique, une vie sociale dynamique, luttant contre la relégation à laquelle aurait pu conduire leur handicap. Cette forme de militantisme, en partie reconfigurée en « entre soi » à défaut de se transformer au fil des évolutions de la société, n'est pour autant pas inerte : de jeunes aveugles ou malvoyants rejoignent l'association, par ce qu'il y

trouve des liens sociaux, y éprouvent une réelle fraternité, peuvent y ancrer leur engagement. Dans certains groupes l'ouverture à l'engagement de laïcs ne fait pas problème ; d'autres semblent plus fermés sur leurs routines anciennes et semblent en perte de vitesse.

L'engagement émerge aussi sous des formes différentes, moins formalisées, encore peu prises en compte, mais apparemment prometteuses : l'analyse effectuée par le canal de cette exploration prospective, sans avoir pu effectuer une étude complète de l'association, a pu constater cette militance chez les salariés au siège comme chez les directrices et directeurs présents lors du séminaire. Se décalant habilement de la problématique confessionnelle, cette militance s'affirme au sujet de la volonté de participer à la construction d'une société plus inclusive, de la critique d'une société déshumanisée tant par l'hyper libéralisme que par l'hyper technocratie, ou encore de la qualité voulue – défendue, revendiquée – pour personnes accueillies ou accompagnées. Cette affirmation de valeurs, couplée à l'exigence de qualité, doit se traduire dans la gestion ; elle se traduit aussi en réflexivité : l'association envisage de travailler sur la spiritualité (pour associer des personnes que cela intéresserait en dehors du cercle catholique) et envisage de développer en même temps la recherche sur les nouvelles technologies et la réflexion éthique. Autrement dit elle est doublement en mouvement, car elle met en permanence sa pratique travail et car elle s'inscrit dans une perspective de transformation de la société.

Troisième partie - Perspectives, prospective

Pour un rôle politique des associations : les questions critiques du mouvement

Les associations évolueraient-elles nécessairement vers une reconfiguration gestionnaire managériale laissant parallèlement les dynamiques sociales à d'autres formes de structuration dans la société civile ? L'hypothèse de la réalisation d'une voie incontournable, qui serait une tendance lourde inéluctable, contribue à l'écrasement des possibles. Cette partie propose, à l'inverse d'un raisonnement déterministe, de considérer que les tensions observées entre plusieurs logiques laissent ouverte la perspective d'évolutions possibles. Il s'agit alors de repérer la latitude qui subsiste et la dynamique qui en résulte, latitude et dynamique dans lesquelles réside, justement, la capacité à construire des ouvertures et une alternative ; elles déterminent aussi la capacité à s'inscrire dans une logique de mouvement articulant la dimension d'une institution et celle d'une organisation.

L'affirmation préalable de la relativité des conceptions du politique permet de considérer les associations comme susceptibles, sous certaines conditions, de participer de la réinvention du politique (chapitre 3.1). Dans cette perspective, la démarche prospective (chapitre 3.2, chapitre 3.3) et la dynamique de mouvement (chapitre 3.4) sont des questions clés. Finalement la perspective du mouvement suppose une dynamique du projet associatif en capacité de reprendre sans cesse, dans une logique circulaire, l'analyse de la réalité des situations, leur projection dans des cadres de conceptualisation élargis, la reformulation des problématiques pour parvenir à être à la fois très ancré dans la réalité - donc légitimes - et audible dans le débat public général. Le travail de thèse, en miroir de la logique circulaire de la dimension mouvement dans les associations, débouche sur la proposition d'axes de réaffirmation de cette dimension mouvement ; elle ouvre aussi sur des explorations à poursuivre (3.5).

Chapitre 3.1 (Troisième partie)

Rôle politique des associations et dimension Mouvement : un détour théorique pour analyser autrement

La société française, comme nombre de sociétés occidentales, est aujourd'hui traversée de courants multiples qui reconfigurent les représentations du politique, au-delà de la matérialisation que constitue le système politique ; l'un des éléments marquants de ce contexte est certainement la diffusion des référentiels marchands à l'ensemble des sphères de la vie publique, de la vie sociale et parfois même de la vie privée. Dans ce contexte, les associations sont questionnées tant de l'extérieur, par ceux qui analysent ou jugent leur rôle, que de l'intérieur, par ceux qui s'y impliquent et attendent d'elles une réalisation spécifique. Certaines d'entre elles présentent une évolution tendancielle vers la logique gestionnaire et entrepreneuriale, au détriment de la logique sociétale qui a pu les caractériser. La promotion de l'« entreprise sociale », sous l'impulsion de la loi du 31 juillet 2014 sur l'Economie Sociale et Solidaire, peut accentuer ce mouvement, même s'il est encore prématuré de conclure sur les effets durables qui en résulteront. Mais il existe aussi des mouvements contraires, par exemple sous la forme d'affirmations politiques de type « plaidoyer », ou sous la forme plus diffuse de multiples initiatives qui relèvent de l'émulation et de l'expression du terrain, ou tout simplement sous la forme de pratiques volontaristes du projet.

La question du rôle politique des associations, au sens noble, suppose de clarifier comment elles contribuent à la « vie de la cité ». Dans une société marquée par l'effacement des repères symboliques antérieurs, phénomène qui touche aussi bien les repères moraux, les repères religieux, que les repères politiques, le rôle politique des associations ne peut-il être abordé comme capacité à produire, faire vivre et instituer des références collectives ? Dans cette perspective, partir du constat de la relativité des conceptions du politique (1), permet d'aborder les différentes acceptions possibles du rôle politique des associations (2) pour étudier enfin comment la dimension « mouvement » peut être considérée comme une forme spécifique de la configuration politique de l'association (3).

1 - La relativité des conceptions du politique

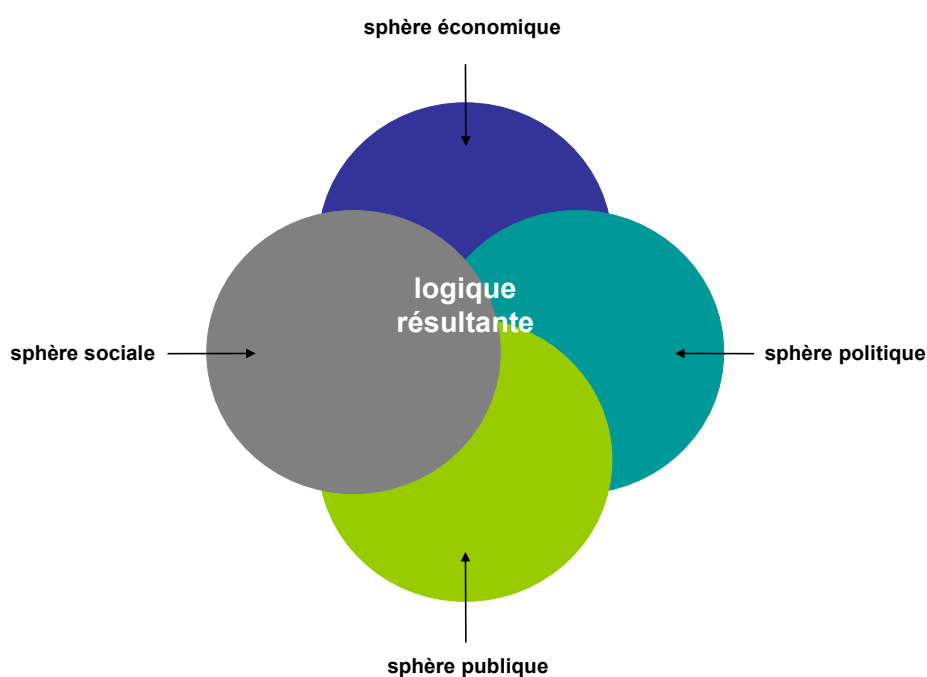
Analyser le rôle politique des associations suppose au préalable de qualifier le système politique dans lequel elles s'inscrivent. Les réflexions portant sur le rôle politique des associations semblent parfois construites en référence à un système politique relativement intangible; d'autres approches insistent sur la césure entre la culture politique issue des Lumières, le système politique institué et la scène politique désormais mondiale dans laquelle il est désormais inscrit. Il est d'autant plus intéressant d'étudier comment les acteurs inventent le politique, comment ils

produisent des références collectives, s'arriment à des institutions ou les renouvellent et ainsi comment les associations peuvent être acteurs du politique et non, seulement, acteurs dans le système politique.

1.1 Quatre sphères pour identifier la logique d'une société

La société peut être abordée comme relevant de quatre sphères distinctes, mais interactives : la sphère économique, la sphère sociale, la sphère politique, la sphère publique et administrative. La sphère économique est celle de la production et des échanges de biens et de services (notamment sur le marché). La sphère sociale est celle des relations sociales et des rapports sociaux. La sphère publique et administrative est celle des administrations et des services à la collectivité. La sphère politique est celle de la production des normes et des conceptions de la vie dans la cité articulées à des institutions légitimes pour les incarner.

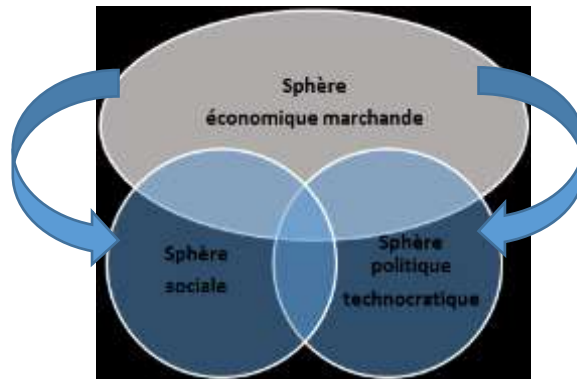
Les sphères de la société



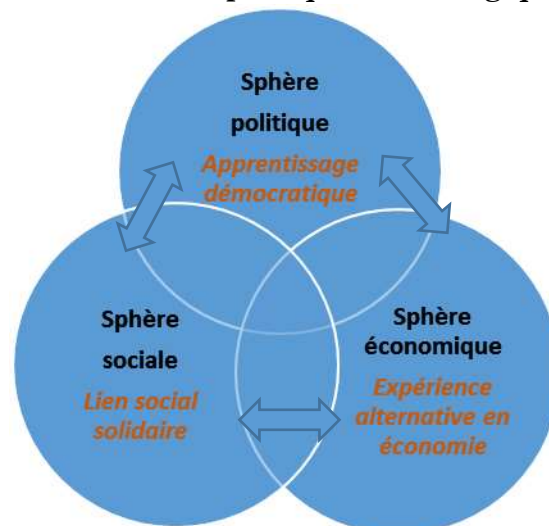
1

Il n'existe pas de conception absolue de ces différentes sphères et de leurs articulations, mais au contraire de nombreuses conceptions, relatives à la culture d'une société donnée, à la discipline utilisée pour l'observer, ou encore à l'idéologie de l'observateur. Dans les sociétés d'économie administrée la sphère publique et administrative englobe la sphère économique ; mais elle est un coût (à contenir) dans les sociétés fondées sur le marché, où la sphère économique-marchande oriente la sphère politique comme la sphère publique et administrative. Ainsi, dans la perspective

néolibérale caractérisée par Sainsaulieu et Laville¹⁷⁹ la sphère sociale est une résultante du compromis Etat-marché, tandis que la sphère politique est également résiduelle, au sens où elle peut être recouverte à la fois par la technocratie et par le marché, qui lui-même recouvre l'économie. Dans la logique associationniste, à l'inverse, la sphère sociale, la sphère économique et la sphère politique sont reliées car l'expérience démocratique, l'invention de l'alternative en économie et le lien social se dynamisent mutuellement.



L'économique, le social et le politique dans la logique néolibérale



L'économique, le social et le politique articulés dans la logique associationniste

Quant à la discipline, l'économiste privilégiera l'analyse des échanges et des régulations entre offre et demande; le philosophe étudiera les références morales et les critères de justice, le politologue l'analyse du système politique, le sociologue les relations sociales, etc. L'existence de relations sociales comme domaine à part entière, existant par lui-même, est d'ailleurs une construction récente, liée à l'émergence de la sociologie en tant que discipline autonome, au cours du 19^{ème} siècle : le fonctionnement de la société, sa logique, les interactions possibles entre l'individu et le « système » ont fait l'objet de travaux constants des sociologues, qui permettent de

¹⁷⁹ Renaud Sainsaulieu et Jean-Louis Laville « L'association, sociologie et économie » Pluriel

qualifier les configurations de la modernité¹⁸⁰. Ainsi la compréhension de la société suppose d'élucider une logique, des jeux de systèmes, une idéologie. Pour Alain Touraine¹⁸¹, la société n'est pas *un* système dont l'équilibre résulte d'une hiérarchisation simple entre valeurs, normes et organisation de la production, mais *un ensemble de* systèmes, hiérarchisés et interactifs. Il affirme ainsi que toute société, dont une partie de la production est retirée de la consommation et accumulée, est dominée par un conflit de classes : la société n'est pas commandée par des valeurs dont naîtraient directement des normes, mais par un conflit de classes qui appartient à un état de l'historicité. Car une société se produit, s'adapte et fonctionne, par une hiérarchie de systèmes dans laquelle le système d'action historique est le plus élevé. Dans cette approche, l'attitude du sociologue suppose d'adopter une vision critique de l'ordre social : il fait apparaître des rapports, des conflits et des crises, même et surtout quand ils ne sont pas inscrits dans la conscience des acteurs.

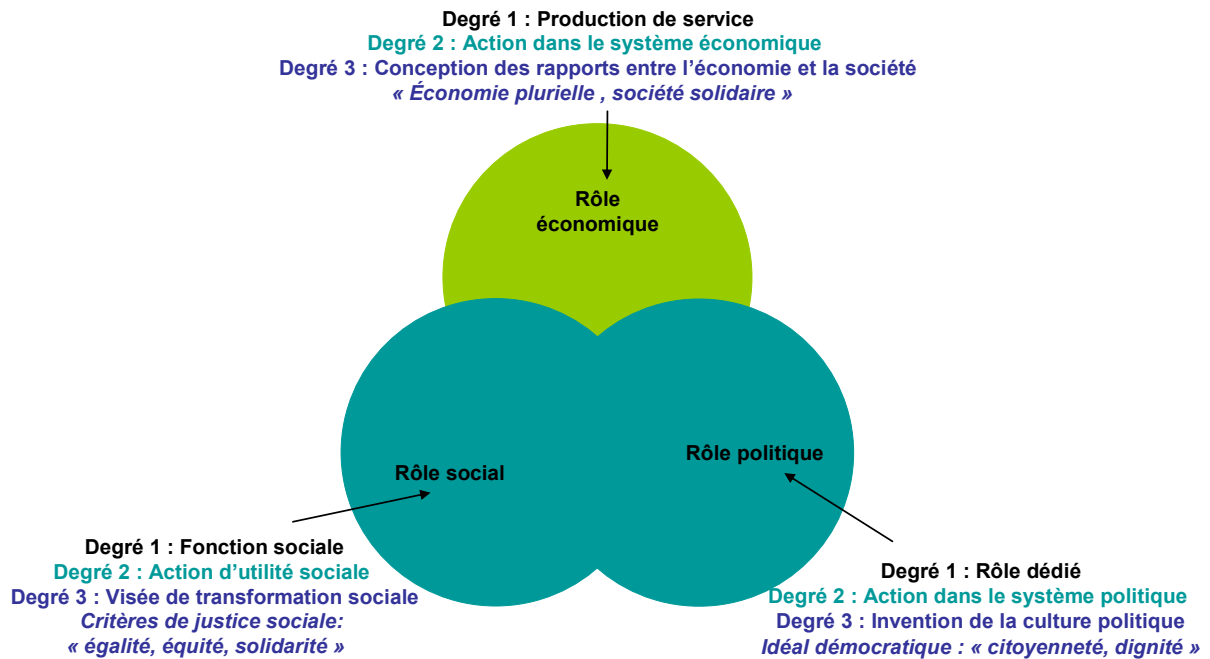
1.2 - Les organisations et les institutions comme acteurs hybrides

Les acteurs, de même, sont acteurs économiques, acteurs sociaux, acteurs publics et administratifs, acteurs politiques. A ceci près que leurs rôles ne sont ni strictement cernés (par exemple un acteur est rarement uniquement économique), ni strictement référés à l'une des sphères de l'ensemble: l'acteur économique exerce son rôle dans la sphère de la production, mais également dans la sphère des relations sociales et dans la sphère politique; un syndicat, de même, est aussi bien un acteur économique si l'on privilégie l'étude de la sphère de production, qu'un acteur social si l'on privilégie l'étude des rapports sociaux. Un acteur sera principalement économique, principalement politique, ..., à partir des différents rôles qu'il tient dans la société et de la dominante qui, éventuellement, en résulte.

¹⁸⁰ Martuccelli, Danilo, « Sociologie de la modernité, L'itinéraire du XX^e siècle », Folio, essais, Gallimard, 1999.

¹⁸¹ Touraine, Alain, Pour la sociologie, Points Seuil, 1974

Les acteurs :
 organisation, institution, mouvement, trois degrés d'implication dans la société



2

Toute organisation ou institution peut ainsi être analysée comme un acteur hybride, à caractériser. Une multinationale, par exemple, serait un acteur économique, social et politique, dont seule la dimension « publique et administrative » serait absente. Une ONG impliquée dans le commerce équitable, et refusant toute implication dans la sphère publique administrative (pas de subvention, pas de prestation de service agréée par une autorité publique) serait également un acteur social, économique et politique. Au-delà des fonctions assumées, ce sont finalement la logique principale qui en résulte et surtout la finalité qui en définit l'orientation - donc la nature même - qui permettent de caractériser le rôle de l'organisation ou de l'institution dans la société. La logique principale, qu'elle soit économique, sociale ou politique, peut aussi être caractérisée par son mode d'inscription dans la société : l'organisation peut simplement s'inscrire dans un système, pris comme un état de fait : son rôle dans les différentes sphères est prédéfini et elle s'y inscrit (degré 1); elle peut aussi chercher à être plus active dans les rouages de ce système (degré 2) ; elle peut enfin chercher à transformer ce système, en agissant sur ses fondements et ses rouages essentiels : elle invente une culture politique, sociale ou économique, elle transforme les institutions ou en invente (degré 3). Mais les frontières sont parfois ténues et il n'est pas possible de définir, simplement, un périmètre autour des organisations ou institutions qui auraient un rôle politique, voire une contribution au mouvement de la société.

Comme le montre Daniel Cefaï¹⁸², les logiques de l'action collective sont complexes : elles peuvent relier les individus qui cherchent à atteindre un objectif partagé selon des formes extrêmement diverses. Les formes typiques de l'action collective qui ont pu être caractérisées par les chercheurs en sciences sociales montrent non seulement les différentes logiques qui les habitent - visée stratégique, recherche d'affiliation ou de sens partagé, habitude et conformisme, volonté de transformer l'ordre social, ... - mais aussi les contextes historiques et politiques dans lesquels elles s'inscrivent et les réseaux d'organisations et d'institutions avec lesquels elles vont nécessairement interagir. Loin d'une approche simple en termes de système et de structures, il est alors indispensable, pour appréhender l'action collective et sa contribution au mouvement de la société, d'observer finement des processus, des interactions et des dynamiques.

1.3 Le politique comme un construit social, dans une perspective historique

L'analyse du rôle politique des associations (organisations ou institutions parmi d'autres) ne relève donc pas de l'étude d'un système dans lequel des rôles seraient clairement dédiés (le rôle politique aux élus et aux partis, le rôle économique aux entreprises, le rôle public aux administrations, etc.) ; elle suppose au contraire la recherche des relations effectivement à l'œuvre, dans un système concret donné, relevant d'une culture politique spécifique ; elle relève aussi de l'étude des dynamiques qui, potentiellement, transforment l'équilibre de cet ensemble.

La société française actuelle semble hésiter entre social-démocratie et société de marché : elle conjugue le libéralisme politique (par opposition à l'absolutisme et au totalitarisme), avec un libéralisme économique hybride (où l'intervention de l'Etat demeure importante mais semble finalement de plus en plus dédiée au bon fonctionnement du marché) et enfin avec des politiques sociales qu'il est de plus en plus difficile de relier clairement à l'Etat social, l'Etat providence ou, de manière purement fonctionnelle, à la protection sociale. La culture politique française, comme le souligne Joël Roman¹⁸³, est encore teintée par l'idéal des Lumières et par la marque jacobine, alors que d'autres références, multiples, parfois contradictoires, forment les mentalités : décentralisation et mondialisation, culture alter et hyper capitalisme, laïcisation et réaffirmation du religieux ; ces références en tension se « télescopent » aujourd'hui au point de déstabiliser les repères qui permettent à un individu de se situer dans la société : la situation actuelle n'est pas un « intangible » mais un construit social, à inscrire dans une perspective historique.

¹⁸² Daniel Cefaï, Pourquoi se mobilise-t-on ? Voir chapitres 1.5 et 1.6

¹⁸³ Roman, Joël, Chronique des idées politiques contemporaines, Bréal, 2009

Ce contexte d'incertitudes suppose d'analyser quelles peuvent être les sources du politique. Or l'invention du politique relève en fait, pour partie, de la production de références collectives. Claude Dubar¹⁸⁴ met en évidence leur relativité : il montre comment différents processus font émerger, selon les sociétés, selon les époques, des interactions variées entre identités individuelles et identités collectives. Il explique ainsi comment le « processus de civilisation » analysé par Norbert Elias peut être vu, s'agissant des références collectives, comme un long processus d'individualisation (par effacement des références méta-sociales qui fondaient les sociétés primitives), de laïcisation, puis de centralisation étatique par le cadre émanant du pouvoir absolu, se substituant aux cadres des groupes d'appartenance (paysannerie, bourgeoisie, noblesse,...). Le « processus de rationalisation » décrit par Max Weber peut être abordé comme une succession d'étapes qui procèdent d'abord également de l'effacement des transcendances (le magique, le religieux, la morale) pour aboutir ensuite à l'articulation complexe de deux rationalités – axiologique et instrumentale – en vertu desquelles se recomposent les cadres collectifs; les références « sociétales » que l'individu construit, reconnaît ou adopte de manière plus distanciée, prennent en partie le pas sur les références « communautaires » dont il subissait l'empreinte. Le « processus de libération » décrit par Marx et Engels correspond en théorie à une démocratisation de la construction des références collectives, supposées produites, dans la société communiste qu'ils avaient imaginée (mais qui ne s'est pas réalisée) par des individus libres et émancipés.

L'individu, dans l'espace social et politique désormais mondialisé qu'analyse Michel Wieviorka¹⁸⁵, est paradoxalement au cœur de deux logiques contraires : un processus de globalisation, dans lequel se diluent et se démultiplient les références collectives, et un processus de subjectivation, par lequel il affirme ses choix, ses préférences, ses « valeurs » en se reliant à d'autres, de manière plus volatile, sur la scène de la société mondiale où se renouvellent désormais les références collectives. Les conduites d'historicité, que décrivait à l'origine Alain Touraine en termes de travail de la société sur elle-même, reposant sur des rapports sociaux conflictuels visant à définir la culture de la société et son empreinte sur le système politique et le système de production, se recomposent selon lui pour relever aujourd'hui d'acteurs moraux, « militants exemplaires », portant les valeurs universelles de l'humanisme¹⁸⁶.

L'intérêt est alors, comme y invitent les travaux de Daniel Cefaï sur les processus de mobilisation, de se pencher non pas seulement sur les ressorts rationnels et stratégiques de l'action collective,

¹⁸⁴ Dubar, Claude, *La crise des identités, l'interprétation d'une mutation*, Le lien social, PUF, 2010

¹⁸⁵ Wieviorka, Michel, *Neuf leçons de sociologie*, Pluriel, 2010

¹⁸⁶ Touraine, Alain, *Après la crise*, Seuil, 2010 – voir chapitre 1-4

ou encore sur les structures qui vont lui offrir plus ou moins d'opportunités, mais aussi sur les dynamiques de fabrication de sens et les phénomènes de publicisation qui, dans des contextes précis, vont se constituer et parfois s'agréger pour coproduire le mouvement de la société. Loin du dilemme « macro-micro », cette approche table sur le rôle des contextes de sens, à des échelles temporelles différentes, qui s'emboîtent et sont constitutifs de la « grande politique ». Les acteurs sont capables d'engendrer le « macro » par le « micro » ; ils font rentrer l'histoire, la société, la politique dans la situation.

1.4 Au-delà l'acculturation, une latitude dans la production des repères collectifs ?

L'hypothèse est ici que la phase actuelle, avec les incertitudes et les tensions qui la caractérisent, n'est pas close sur un schéma figé, mais recèle au contraire aussi une latitude, une capacité d'invention et de ressaut précisément liées à l'indétermination. Mais encore faut-il, pour s'inscrire dans cette perspective, appréhender la situation globalement, en prenant en considération différentes composantes interactives et le système qu'elles constituent, pour rechercher les points d'appuis potentiels et les marges de manœuvre.

Substrats et supports de la culture politique : un phénomène de dissémination

Il s'agit donc, pour appréhender le politique et ses reconfigurations, de remonter au niveau de la culture politique, autrement dit au niveau de ce qui surplombe les pratiques et les croyances plus ou moins conscientes qui sont à l'œuvre dans le rapport des individus aux orientations de la société. La culture politique ainsi considérée articule des supports immatériels - ou substrats - et des supports matériels, que l'on peut aborder de manière large (et non dans le strict périmètre des institutions politiques au sens usuel). Dans cette approche élargie, les substrats sont des représentations communes formées par différents repères, symboliques, conceptuels ou normatifs ; ils sont plus ou moins structurés par les idéologies, les croyances religieuses, les cadres de la connaissance. Les supports matériels sont constitués par les institutions officielles, mais aussi par d'autres acteurs sociaux influents auxquels les individus se réfèrent ou s'agrègent, comme les partenaires sociaux, les corps intermédiaires de manière plus large (qu'ils soient ou non institués comme tels), ainsi que les médias, compte tenu de leur influence dans la structuration des opinions.

L'incertitude des références et des institutions qui les incarnent est certes potentiellement facteur d'inertie, voire d'hébétéude ; elle peut aussi être considérée comme une latitude pour inventer le politique. La démarche consiste alors, au-delà de l'analyse d'un système et de ses blocages, à

rechercher comment les déplacements à l'œuvre sont potentiellement facteurs d'émergence pour les conceptions et les pratiques politiques, sous de nouvelles formes peut-être. Les corps intermédiaires par exemple sont, dans cette perspective, plus intéressants en tant que sphère au périmètre instable, en recomposition, que sous le prisme des composantes « canoniques » que seraient les partis, les syndicats et les associations. La frontière entre corps intermédiaires institués et corps intermédiaires non institués semble en effet relativement floue, avec par exemple des regroupements politiques qui se défont des partis, des collectifs citoyens qui se démarquent des associations, des pratiques quasi religieuses qui s'organisent en dehors des Eglises, etc.

L'effet peut être une forme de dissémination du politique, tant par les institutions qui en sont le support que par la forme des références qui en constituent le substrat. Ainsi la structuration des repères collectifs se joue non de manière simple et verticale, avec des fonctions bien définies et dévolues à des institutions dédiées et hiérarchisées, mais de manière complexe, avec la juxtaposition d'organes divers, officiels ou non, et la coexistence de références de natures différentes. Les médias, les corps intermédiaires non institués ou émergents mettent en tension la structuration « descendant » en principe des institutions publiques et des partenaires sociaux reconnus. Parallèlement, les valeurs émergentes questionnent les normes sociales ; les connaissances scientifiques et techniques déstabilisent les représentations sociales ; les savoirs sociaux questionnent potentiellement les connaissances instituées.

Organes / support	Références/ substrat	Fonction
Institutions publiques Etat, pouvoirs publics	<ul style="list-style-type: none"> • Lois • Normes officielles 	Produisent et installent les codes sociaux officiels et obligatoires Instaurent des médiations officielles (vote, ...)
Ecole, université, institutions d'enseignement et de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances scientifiques et techniques officiellement reconnues (statut) ou labellisées (pairs) • Pratiques pertinentes. 	Forment et transmettent la connaissance reconnue.
Corps intermédiaires institués <ul style="list-style-type: none"> • Partis • Syndicats- partenaires sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Idéologies • Expérience et cadrage des rapports sociaux 	Relayent plus ou moins les codes officiels, créent et instaurent des codes sociaux dans des domaines spécifiques et influencent ce faisant les repères généraux.
Corps intermédiaires non institués ou émergents <ul style="list-style-type: none"> • Think tanks • Associations • Réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances • Valeurs • Savoirs sociaux • Représentations symboliques • Conceptualisation sociétale 	Relayent plus ou moins les codes officiels et ont une production spécifique, prospective, alternative ou critique. Ont une capacité à produire des valeurs ou codes sociaux alternatifs. Installent des médiations concrètes.
Médias	<ul style="list-style-type: none"> • Informations • Représentations 	Analysent, forment (et déforment) l'information dans l'espace public.

La situation n'est donc pas celle que décrit la représentation théorique d'un fonctionnement démocratique supposé lisse, où le cadre normatif découle d'une culture commune instituée et partagée pour se diffuser dans l'ensemble des cadres de socialisation. Dans ce schéma théorique, la politique et l'ensemble des mécanismes sociaux sont supposés éclairés par une connaissance

neutre et objective, libérée de la tutelle du pouvoir et reposant sur des experts reconnus, les « savants ». La réalité ne coïncide pas avec ce schéma trop simple : différents intellectuels ont par exemple montré comment la connaissance peut être biaisée par l'idéologie (l'utilitarisme, par exemple, est démasqué comme courant idéologique alors que le caractère intéressé des relations est souvent présenté comme une évidence) ; d'autres, et notamment Touraine, ont montré comment la culture, sphère surplombante de la structuration sociale, est le résultat d'une lutte entre classes, les acteurs dominants étant parvenus à imposer leurs références et à faire passer dans les normes, supposées universellement justes, celles permettant en réalité de défendre leurs intérêts. Touraine montre, autrement dit, comment un système social donné, même derrière l'apparente stabilité de la culture, des normes et des institutions, masque en réalité des rapports de force.

Ces rapports de force, comme l'analyse Daniel Cefaï, peuvent être déplacés par les mobilisations collectives, selon différents modes d'agrégation. Le mouvement social, qui peut être défini de manière générique comme une action collective orientée par un souci du bien public à promouvoir ou de maux publics à écarter, peut en pratique se construire selon différentes formes, des plus délétères au plus organisées. Il ne repose pas seulement sur les actions rationnelles et stratégiques d'organisations de mouvements sociaux (OMS) qui, selon la théorie de la mobilisation de ressources, auraient développé la capacité à utiliser et finalement instrumentaliser la culture, l'identité collective, le sens partagé, à des fins stratégiques : gagner en taille, en influence, en pouvoir. Il repose aussi, à l'opposé de ces logiques stratégiques, sur la propagation diffuse, à partir de pratiques alternatives à l'échelon micro sociologique, de transformations culturelles et identitaires : les processus de symbolisation, les arènes publiques dans lesquels ils s'inscrivent, contribuent à la transformation du sens commun. L'émergence d'une culture alternative, la reformulation de la culture instituée, procèdent autrement dit du jeu de ces espaces intermédiaires et diffus. Le rôle des organisations et des réseaux (qui garantissent une certaine efficacité de l'action collective, structurent des pôles d'identification et proposent des grammaires de conceptualisation et de justification) demeure certes déterminant pour analyser l'évolution des rapports de force. Mais il ne peut être appréhendé en dehors d'un ensemble de facteurs (trajectoires individuelles construites au croisement de réseaux multiples, phénomène de contagion et de débordement à partir des initiateurs, co action fortuite ou volontariste de réseaux, interactions avec les institutions,...) susceptibles de s'agrèger pour produire une transformation de la société.

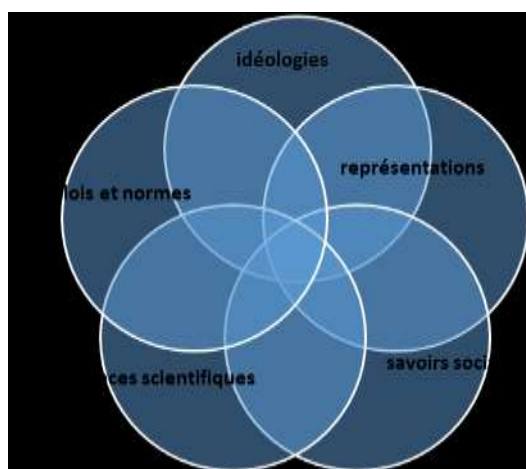
Les tensions qui traversent actuellement les références collectives sont multiples. Elles peuvent s'analyser en termes de défaut d'adéquation, qui se manifeste via les phénomènes bien identifiés du manque de structuration des représentations par les idéologies et du déficit de légitimation des normes par un système de représentations partagées, autrement dit par une culture politique commune et instituée. D'autres phénomènes plus diffus semblent également affleurer, notamment autour de la connaissance qui, par son élitisme et sa fermeture, barre la reconnaissance et la promotion de savoirs sociaux, ou encore autour des représentations partagées, déformées par le jeu tout-puissant des médias plutôt qu'éclairées par des informations intégrées dans une analyse raisonnée.

Loin d'être stables, ces phénomènes sont multiformes et susceptibles de produire des effets opposés : le déni des savoirs sociaux, par exemple, produit un sentiment de déconsidération qui peut conduire à la désaffiliation subie, autrement dit à l'exclusion ; mais il peut aussi conduire au combat et à la mise en cause organisée des pouvoirs en place, quelles que soient les institutions auxquelles ils sont rattachés – institutions scientifiques, appareil d'Etat, école et université – et déboucher sur l'alternative culturelle. C'est ce qu'illustre par exemple le courant de l'écologie qui, au bout du compte, redonne légitimité à des savoirs concrets relatifs à l'utilisation des ressources en agriculture, alors que la conjonction de l'idéologie du progrès et d'un puissant jeu de lobbies les avait occultés. De même, le courant de l'éducation populaire et le courant de la participation citoyenne s'opposent concrètement à la marginalisation des savoirs diffus que constituent l'expérience de vie, la maîtrise d'une pratique artisanale, professionnelle, ou quotidienne, pour les remobiliser dans une perspective politique, dont témoignent finalement les ressourceries, recycleries ou fabriques diverses qui, plus que des opérations limitées à une activité, sont les vecteurs d'une culture sociale et politique alternative.

Dans le même temps et de manière indissociable se jouent le déplacement et le repositionnement des organes et institutions par lesquels s'instaure le lien social et se diffuse le fonctionnement démocratique. Parmi les phénomènes connus de longue date figure la désacralisation de l'appareil d'Etat et plus largement des institutions publiques. De même, l'affaiblissement des corps intermédiaires - partis, syndicats - est solidement analysé comme découlant tout à la fois du recul des idéologies, de l'individualisme, du repli sur la sphère privée, etc., mais aussi de leur adaptation insuffisante à la transformation concrète de l'économie, du travail, du corps social.

Il semble, dans un tel contexte, impossible d'aborder isolément le fait associatif : il s'agit plutôt, d'une manière plus générale, de comprendre comment se joue le rapport des individus au collectif pour analyser ensuite comment le fait d'être lié à une association constitue (ou non) un phénomène qui participerait des reconfigurations à l'œuvre. La question d'un rôle politique des associations conduit alors à interroger leur place dans l'ensemble des organes-supports (pour ne pas dire « institutions ») qui relient les individus au collectif ou plus largement à la société, tout en interrogeant leur rôle dans la production du substrat (l'ensemble des références) qui fait la substance de l'inscription dans la société. Au-delà de cette observation relativement neutre peut être posée, dans une optique plus volontariste, celle de leur possible contribution au comblement du déficit de politique, au sens de déficit de culture commune, de références collectives, de choix collectifs institués et de participation citoyenne.

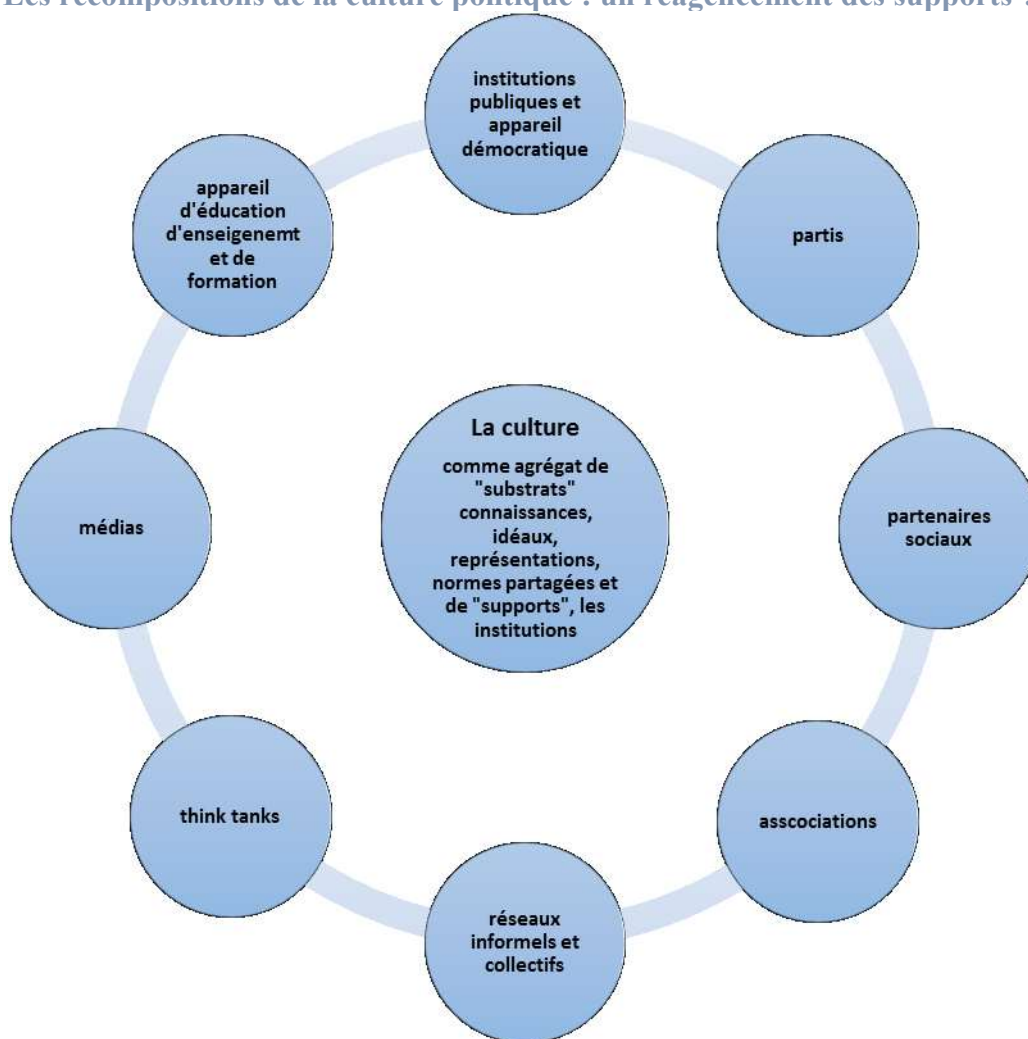
Les recompositions de la culture politique : une ré-articulation des substrats ?



Pour repartir des manques qui seraient la cause du phénomène actuel de désaffiliation, la question serait alors d'interroger leur capacité à participer au double phénomène de recombinaison des « substrats » et de réagencement des « supports » du politique, par leur capacité à produire des références partagées et des médiations concrètes.

La question est peut-être aussi, de manière fondamentale, celle de leur capacité à reconnaître et valoriser des savoirs sociaux : comme le propose Joël Roman, la perspective serait bien celle d'une modification de la culture politique, avec un logique revisitée, où le politique serait non plus le point d'aboutissement de la socialisation (primaire, secondaire, ...) correspondant au modèle révolu de la société salariale, mais son point de départ, autrement dit une perspective qui repartirait de la concitoyenneté pour ré instituer, sur le cette base, le lien social et la cohésion sociale.

Les recompositions de la culture politique : un réagencement des supports ?



2 - Rôle politique ou rôles politiques des associations ?

Dans le cadre ainsi posé, « le » rôle politique des associations est à resituer dans le cadre d'un système politique donné, produit d'une histoire, dans un contexte particulier, ici la société française du début du XXI^e siècle. Il est dans le même temps relatif aux différents rôles - rôle économique, rôle social - que joue l'association dans cette société. Il n'existe pas « une » configuration type d'association, mais des situations diverses, qu'il reste à caractériser.

2.1- L'association, marqueur de la culture économique, sociale et politique d'une société

L'association existe en tant qu'acteur économique, social ou politique selon la place que confère la société à l'auto-organisation des citoyens dans les différentes sphères de l'économique, du social et du politique. Comme le montre Pierre Rosanvallon¹⁸⁷, elle est, en tant qu'expression d'une liberté publique, un « marqueur » du libéralisme politique. Comme le souligne Jean-Louis Laville¹⁸⁸, son histoire croise celle du pluralisme en économie, dans la mesure où elle ne peut véritablement se développer sans une reconnaissance effective de l'économie sociale (contre une acception duale, fondée sur le marché d'un côté et l'économie publique, de l'autre). Comme le montrent Renaud Sainsaulieu et Jean-Louis Laville dans « L'association, sociologie et économie », la trajectoire de l'associationnisme – avec son émergence puis son recouvrement – recoupe l'histoire sociale française et témoigne du compromis Etat-marché depuis le XIX^e siècle : elle révèle non seulement la faible place laissée à l'alternative en économie, mais aussi l'espace étroit dans lesquels peuvent s'inscrire l'invention démocratique et la pratique solidaire. Elle est enfin, comme le montre Joseph Haeringer¹⁸⁹, un marqueur de la question sociale, tant sa place signe les différentes acceptions de la cohésion sociale, du lien social, du rôle de l'Etat et des institutions sociales en matière sociale. Il est donc préférable de ne pas limiter l'analyse du rôle politique de l'association à l'analyse de son rôle dans le système politique *stricto sensu*, car une telle approche conduirait à aborder comme secondaires les questions de sa place dans la sphère économique et dans la sphère des relations sociales, questions tout aussi centrales si l'on considère bien le politique comme domaine de la conception de la vie dans la cité.

¹⁸⁷ Rosanvallon, Pierre, Le modèle politique français, Points Seuil, 2006

¹⁸⁸ Laville, Jean Louis, Politique de l'association, Seuil, Economie Humaine, 2010

¹⁸⁹ Haeringer, Joseph, La démocratie, un enjeu pour les associations d'action sociale, DBB, 2008

2.2- La visée politique, au-delà d'un rôle dans le système politique

Etre, à une place assignée, dans le jeu politique ne correspond pas au même rôle que de vouloir peser sur les orientations-mêmes du système et l'on peut de ce fait qualifier différents degrés du rôle politique. Un premier degré peut ainsi caractériser l'association par les fonctions qu'elle remplit dans la société : elle exerce une activité économique dès lors qu'elle propose un service susceptible de répondre à une demande ; elle exerce une activité sociale dès lors qu'elle est le cadre de relations sociales ; elle exerce une fonction politique quand elle occupe une place dans l'échiquier politique. Dans cette première approche, le rôle politique se réduit à celui d'une fonction dans le système politique. L'association est alors un « agent », chargé d'un rôle prédéterminé, dans une conception de la « cité » où le politique relève de l'Etat souverain.

Un deuxième degré peut considérer l'association en interaction avec son environnement : cette acception la définit par son rôle dans le système économique, par l'utilité sociale de ses activités, par son action dans et sur le système politique. Dans cette acception, l'association anime un espace public particulier : elle est alors un acteur contributeur, dans une « cité » dont le politique relève de la démocratie plurielle.

Conception du politique	Rôle tenu	« Cité »
Fonction assignée	Agent	Etat souverain
Espace public particulier	Acteur contributeur	Démocratie plurielle
Conduite d'historicité	Inventeur créateur	Société en mouvement

Un troisième degré peut caractériser le rôle politique de l'association comme action sur les orientations de la société : cette acception large du rôle politique de l'association englobe la sphère sociale dans laquelle l'association assume une visée de transformation sociale au nom de critères de justice sociale, la sphère économique dans laquelle l'association incarne une conception de l'économie et de sa place dans la société, et la sphère politique dans laquelle l'association porte une conception de la démocratie. Dans cette troisième acception, le rôle politique s'apparente à une conduite d'historicité, en tant qu'action sur les orientations-mêmes de la société.

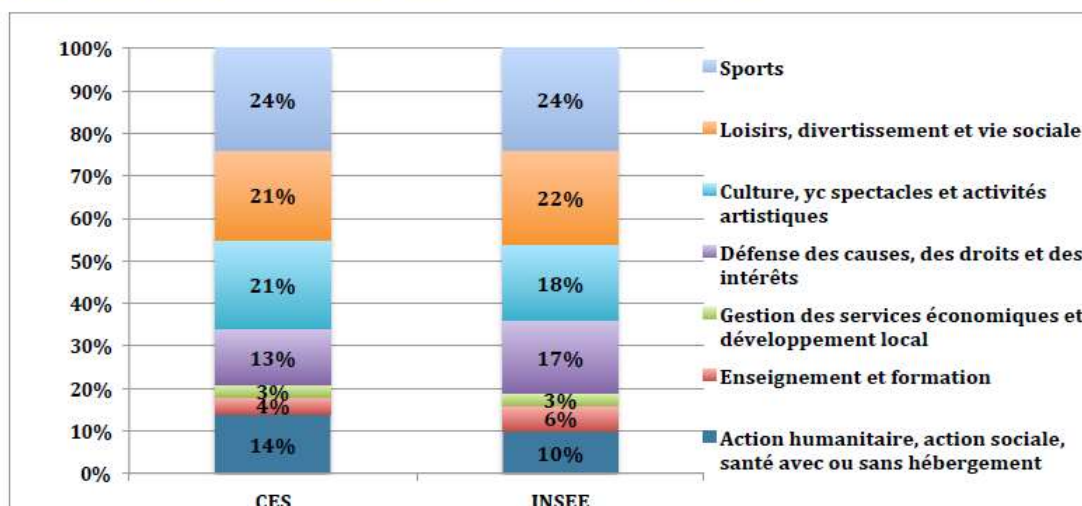
2.3- Les limites de la généralisation

Etudier *les* rôles, plutôt que *le* rôle politique des associations s'impose d'autant plus que le nombre d'associations et leur diversité rendent difficile l'affirmation de généralités au sujet de leur place dans la société française. Différentes classifications ont été proposées par les observateurs du

milieu associatif : les formes associatives sont extrêmement diverses, par leurs tailles, leurs activités, et leurs visées.

Comme le montre Viviane Tchernonog, le nombre d'associations vivantes en France peut être estimé à 1 300 000¹⁹⁰. Selon l'enquête du CES elles sont pour 24% d'entre elles dans le secteur des sports, 21% dans le secteur des loisirs, 21% dans le secteurs de la culture, du spectacle ou de la vie artistique, 13% dans la défense des droits, des intérêts et des causes, 3% dans la gestion des services économiques et du développement local, 4 % dans l'enseignement et la formation, 14% dans l'action humanitaire, l'action sociale et la santé, avec ou sans hébergement. Dans cet ensemble, près de 183 000 ont recours à l'emploi salarié (161 000, soit 12% d'associations « employeuses » selon l'INSEE¹⁹¹). Le total des emplois recensés dans les associations représente quelque 1 900 000 salariés. Mais l'emploi salarié est concentré dans certains secteurs d'activité, avec 57% de l'emploi salariés dans le secteur social et médico-social selon l'enquête CES (60% selon l'INSEE). Elles mobilisent entre 15 à 16 millions de bénévoles (pour un volume estimé à 1 090 000 en équivalents plein temps plein selon l'enquête CES et 680 000 selon l'enquête INSEE).

Figure 2 Répartition des associations selon le secteur d'activité principal



Sources
 Insee Première n° 1587, Mars 2016 « Neuf associations sur dix fonctionnent sans salarié », Lise Reynaert et Aurélien d'Isanto
 « Le paysage associatif français- Mesures et évolutions », deuxième édition, Dalloz Juris associations, Paris, 2013. Viviane Tchernonog

¹⁹⁰ Viviane Tchernonog, « Le paysage associatif français, mesures et évolutions », Paris, Dalloz, deuxième édition, 2013

¹⁹¹ Dans le rapport « Enquête associations de l'INSEE et enquête paysage associatif du Centre d'Economie de la Sorbonne – Analyses et mesures de l'activité des associations : de fortes convergences » (13 avril 2016), Viviane Tchernonog compare ces deux enquêtes et conclut à leur convergence, sauf sur l'estimation du nombre d'heures de travail bénévole, au sujet de laquelle des travaux complémentaires seraient donc à engager.

Ces agrégats statistiques ne peuvent suffire à caractériser les fonctionnements associatifs, mais ils montrent que l'on ne peut *a priori* assimiler toutes les associations dans un seul bloc.

Le rôle d'une association diffère selon le secteur auquel elle appartient, selon son activité, son organisation, sa gouvernance, son inscription dans la société, son encastrement dans les politiques publiques, etc. Il n'existe donc pas *un* rôle politique des associations, mais différents rôles politiques, relatifs à leur arrimage à la sphère sociale, à la sphère économique, à la sphère publique et administrative, à la sphère politique.

Comme le montrent les différentes logiques associatives caractérisées par l'étude sociologique des associations¹⁹² - logique d'aide, d'entraide, de mouvement, ... - on peut observer des mécanismes différents articulant les conceptions partagées et les dispositifs d'action. C'est dans l'examen de leur configuration, des modes de légitimation qu'ils instaurent, de la nature des relations qui s'y inscrivent, que la dimension politique de l'association peut être appréhendée.

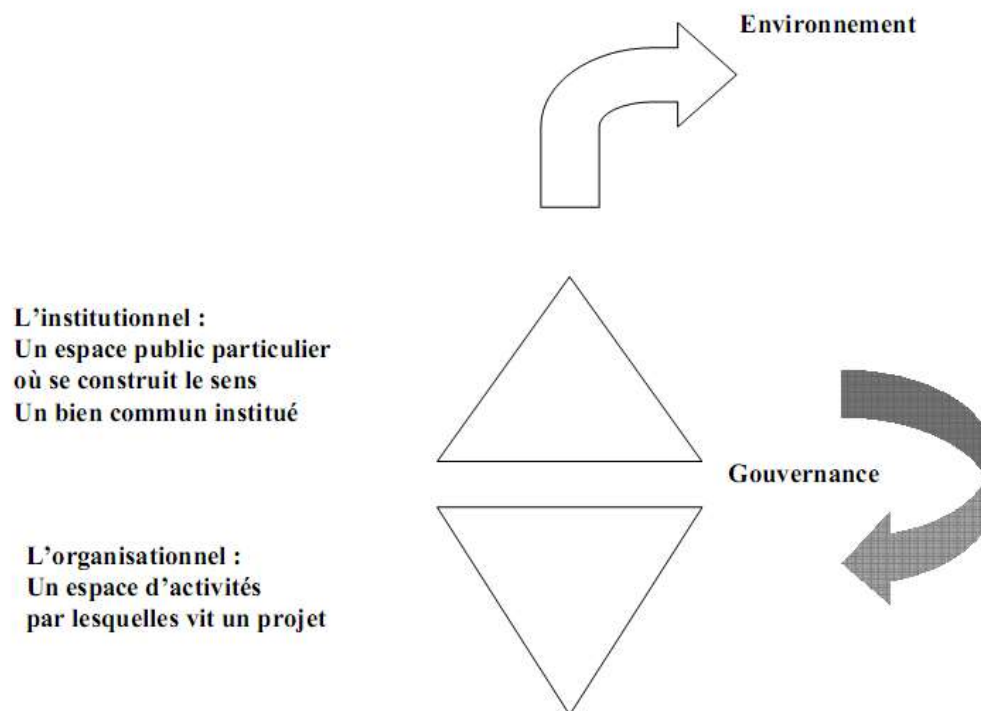
2.4- Replacer au centre de l'analyse la dimension instituante et la conception du bien commun que révèle la « mécanique associative »

L'action dans la société relève de conceptions propres à l'association, qui vont inscrire le projet dans une perspective plus ou moins ouverte du rapport à l'environnement, dans une visée plus ou moins transformatrice de l'ordre social : la signature politique d'un projet d'association est l'adoption de valeurs, de critères de justice, de conceptions de la société. Autrement dit la capacité à instituer est ce qui signe le rôle politique de l'association.

L'institution, au sens de démarche *instituante*, est, selon Salvador Juan¹⁹³, la double dynamique d'internalisation des enjeux sociétaux et d'externalisation de la volonté de changement au nom des idéaux associatifs. Elle suppose une régulation entre l'espace public particulier et l'espace d'activités. L'affirmation d'une logique politique suppose que la finalité prime sur l'organisation des activités : le projet-activités est référé au projet-finalité. Une activité de soin, par exemple, peut être abordée simplement comme un service (la relation, le soin, le « care »), ou comme l'inscription dans une politique publique (la santé publique) ou bien encore, au troisième niveau, comme une orientation pour la société (la lutte contre les inégalités dans l'accès aux soins).

¹⁹² Renaud Sainsaulieu et Jean-Louis Laville « L'association, sociologie et économie » Pluriel, 2013

¹⁹³ Juan, Salvador, Conférence Master « Fonctionnements associatifs » Sciences Po 03 07 2009



Le rôle politique, dans la mécanique associative, relève ainsi d'une logique d'institution et de régulation entre institution et organisation. La gouvernance est le nœud par lequel se régulent les rôles respectifs du projet finalité et du projet activité, l'un, si l'association a une essence politique, primant en principe sur l'autre. Cette dimension *instituyente* exprime une conception du bien commun qui relève principalement, dans la mécanique associative, des interactions entre acteurs, de la culture, du projet et du rapport à l'environnement ou de la société plus largement. Les interactions entre acteurs traduisent des mécanismes de socialisation que nourrit la culture (comme une offre identitaire instituyente). La culture est elle-même construite par les projections identitaires des acteurs. De la coopération de ces derniers résulte un projet, que la culture légitime (reconnaît comme juste, ou valeureux)¹⁹⁴. Celui-ci est politique dès lors qu'il vise à agir dans la société. Cette action dans la société suppose que l'association se relie à d'autres, dans l'action collective. L'essence du politique relève de la volonté d'agir dans la société et de la finalité qui porte cette action.

En fait si, juridiquement, l'association unit simplement ses membres « dans un but autre que celui de partager des bénéfices », rien n'est dit *a priori* de ce but, qu'il reste donc à qualifier. Le droit

¹⁹⁴ Ce schéma d'analyse (voir figure ci-avant) reliant l'institutionnel et l'organisationnel est issu de la méthode d'analyse sociologique de l'association, Master Sociologie de l'association et action dirigeante, Sciences Po Formation continue, Laville Jean-Louis, Buccolo Elisabetta, Frère Bruno, Haeringer Joseph, Traversaz Fabrice

français a par exemple inventé les notions d'utilité sociale et d'intérêt général pour caractériser les conceptions plus ou moins ouvertes et plus ou moins altruistes du « bien commun » qu'incarne l'association. Centré sur l'intérêt de ses membres (par exemple un club de pêche), il est un «petit» espace public particulier dont la logique, en tant que principe d'intelligibilité de l'action, demeure de type privé ; son utilité sociale est limitée à un collectif. Tourné vers l'extérieur, voire totalement altruiste (par exemple une ONG), le projet est ouvert, l'utilité sociale est apportée plus largement à la société, il est alors question "d'intérêt général", si l'on adopte le vocabulaire juridique; la logique est « publique » et l'espace public particulier participe plus largement de la démocratie plurielle. Porteur d'une volonté de transformation sociale, de construction des orientations de la société, l'espace public particulier que fait vivre l'association se rapproche alors d'un élément du mouvement social.

Histoire, encastrement, activités, pouvoirs, identités, culture : des logiques imbriquées

Décortiquer le fonctionnement associatif permet d'aborder plusieurs niveaux d'analyse complémentaires pour questionner l'existence et les formes possibles d'un rôle politique. Comme le proposent dans la même optique Renaud Sainsaulieu et Jean-Louis Laville, la logique propre de l'association pourra être caractérisée par la combinaison des principes de référence qu'elle institue et des dispositifs d'action qu'elle y articule. La méthode d'analyse et de conceptualisation présentée dans le cadre du cycle de formation continue de Science Po sur « sociologie de l'association et action dirigeante », conçue notamment avec les apports des sociologues du laboratoire Lise CNRS et ceux du CRIDA, articule dans ce cadre différents niveaux d'investigation, qui conduisent au bout du compte à étudier comment l'institutionnel s'articule avec l'organisationnel. De cette déconstruction découle la mise en relief de questions critiques par lesquelles peut se définir la problématique spécifique d'une association donnée et donc sa capacité à porter un projet et tracer des perspectives¹⁹⁵. Pour appréhender ces logiques associatives, plusieurs questions critiques peuvent être étudiées.

Comment s'est structurée l'institutionnalisation de l'action collective (analyse institutionnelle) ? Ce niveau aborde les questions clés de l'histoire de l'association : celle-ci révèle des temps forts où un projet porteur de sens, inscrit sur un socle de valeurs, a été constitué, par quelles étapes de création institutionnelle ou de transformation il a cheminé et comment ces étapes débouchent sur la situation d'aujourd'hui et ce qu'est devenu le sens de l'action. Au-delà se pose la question de la

¹⁹⁵ Voir aussi Sainsaulieu Laville L'association sociologie et économie- chapitre 1.7

« logique émergente » qui en découle : par exemple une logique de gestion, une logique d'autogestion, une logique d'aide, une logique d'entraide. Il reste enfin à analyser ce que signifie au présent cette logique quant au regard porté sur la société et au rôle à y tenir. Abordée au niveau d'une association, cette approche permet de faire émerger ce qui fait sens, fondamentalement, au-delà des termes concrets du projet et au-delà des diverses formulations du récit.

Quelles sont les régulations des liens avec l'environnement (analyse de l'encastrement) ? À ce titre, il s'agit d'analyser la nature des relations avec l'environnement. Elles sont par exemple de type entrepreneurial, au sens où l'on cherche à faire évoluer l'environnement dans un sens favorable à l'entreprise, ou de type tutélaire, au sens où les pouvoirs publics auraient la main sur les choix de l'association, ou encore de type autonome au sens où l'association aurait construit une capacité à composer avec ses différents interlocuteurs au point d'équilibrer leurs influences respectives. La question du rapport à l'environnement est aussi celle de liens sociaux en présence : caractérisent-ils un ancrage social véritable, au sens où les liens avec le quartier, la population du territoire rural, (etc.) participe de la construction du projet ? Là encore, la dimension mouvement est questionnée car elle dépend en partie de la nature des relations à l'environnement. Celles-ci, en simplifiant, sont soit de nature principalement stratégique, en termes de jeu d'influence (donc comme le met en évidence l'analyse de la contingence applicable à toute forme d'entreprise), soit de nature principalement politique-sociétale, se jouant en termes d'implication dans la construction de la société comme bien commun. Elles peuvent révéler par exemple un encastrement principalement économique, ou à dominante politique, ou enfin d'abord fait de relations sociales.

Quels sont les espaces de l'activité (analyse sociotechnique ou socio-professionnelle) ? L'objet de cette approche consiste à observer comment les activités sont organisées, quelle place y tient la professionnalisation, comment cette organisation se réfère au projet, quels choix de « travail social » ces orientations traduisent. La problématique en association est celle de la pertinence des réponses apportées non seulement en termes de compétences, d'organisation, de procédures, mais aussi en termes de qualité, problématique complexe dont les diverses facettes, selon les options adoptées, conduisent à circuler entre les enjeux de l'efficacité, de l'efficience et de l'éthique. Cette analyse, en association, renvoie certes à la matérialisation de l'activité, mais aussi à ce qui la fonde en sens - des valeurs, un projet - et ce qui la traverse, avec éventuellement des logiques effectives plus ou moins en phase avec le sens recherché. Dans l'approche proposée par Sainsaulieu et Laville, l'analyse ne peut appréhender véritablement la spécificité du

fonctionnement de l'association si elle l'appréhende uniquement en termes de rationalité matérielle : elle est au contraire pertinente si elle appréhende dans le même temps les mécanismes d'intersubjectivité, d'inter compréhension et de légitimation. Elle recoupe ainsi l'analyse identitaire et l'analyse culturelle.

Quelle est la régulation des relations de pouvoir entre les acteurs (analyse stratégique) ? Il s'agit, dans ce registre, d'analyser qui a le pouvoir de convaincre qui, qui peut peser sur le choix de qui, avec quelles ressources (celles de l'expertise, celles des moyens, celles la maîtrise des règles, celles des relations avec l'environnement, celles de la communication) et ce selon l'approche de Michel Crozier. La question est en pratique celle des clés et des modalités qui permettent à telle ou telle composante d'occuper des places, de tenir une position influente, de prôner avec succès tel courant plutôt que tel autre : le prisme des valeurs, le prisme de l'affectivité, ou encore celui de l'idéal démocratique, peuvent être utilisés pour décoder les phénomènes de domination, de résistance, de contre influence en présence. Comme le souligne d'ailleurs à ce sujet Daniel Cefaï, les logiques à l'œuvre sont potentiellement multiples même si le prisme utilitariste a longtemps recouvert les études de l'action collective. A ce sujet on peut aussi faire le lien avec les travaux de Claude Dubar pour interroger la capacité des associations à proposer des cadres de construction identitaire et de réagencement des identités individuelles et collectives dans une société en perte de sens.

Quelles sont les identités collectives construites dans l'association (analyse identitaire) ? Cette analyse cherche à mettre en relief la nature de relations à l'œuvre, d'un point de vue sociologique. Elle étudie notamment les mécanismes d'affiliation possible dans l'association : les relations génèrent-elles une identité commune, ou partageable? Existe-t-il une affiliation identitaire possible dans l'association, au sens où les idées qui s'y réalisent, les débats qui s'y tiennent, les pratiques qui s'y jouent, permettraient non seulement d'y exercer une activité (un travail) mais aussi, d'une certaine manière, de contribuer à l'« œuvre » par la projection identitaire, d'y trouver une réalisation possible de soi et une reconnaissance sociale ? Dans l'association d'action sociale, cette analyse conduit à caractériser une microsociété, plus proche selon les cas d'une famille, d'une communauté d'engagement, d'une entreprise, ou encore d'un espace délétaire, etc.

Quelle est la culture, est-elle apprise, appropriable, transmise (analyse culturelle) ? La culture « boucle » ces différentes analyses. Il s'agit d'étudier comment les valeurs sont présentes, explicites, véhiculées, réalisées, incarnées, reformulées ou transmises ; il s'agit autrement dit de savoir comment ce qui a fait sens est partagé, approprié ou vivant, par des modes de fonctionnement, des « rites », ou tout

simplement des symboles aussi évidents que les locaux, le climat, les discours, les usages. Pour relier ces travaux à ceux de Daniel Cefaï, on pourrait appréhender la culture sous l'angle des dynamiques multiples par lesquelles les références et le sens partagés se construisent et se diffusent au-delà de l'association.

Finalement, si l'on revient sur la question du rôle politique des associations, l'enjeu principal est de savoir, comme le résumait Bernard Cavat, directeur général de l'association dont l'assemblée générale¹⁹⁶ abordait ce sujet, s'il existe un « substrat », un matériau mobilisé pour faire vivre un projet et se projeter dans l'avenir. En fait, la visée politique peut irriguer chacun des registres du fonctionnement de l'association : même dans des registres que l'on pourrait considérer comme plus simplement organisationnels, il s'agit de rechercher ce qui fait vivre le sens d'un bien commun institué, ce qui cultive l'engagement, ce qui fait vivre un « projet finalité » que le « projet-programme » n'a pas complètement marginalisé. L'analyse à conduire cherche à comprendre, par exemple, si les relations entre les acteurs sont d'abord des relations de pouvoir et des relations fonctionnelles ou si finalement, à l'inverse, la coopération et l'engagement caractérisent la configuration principale des relations à l'œuvre. Elle peut observer, également, si les usagers du lieu accèdent à une participation véritable au projet, ou si, du fait de leur choix ou par les effets du « système », ils sont finalement des consommateurs (et seulement des consommateurs).

En somme, et avant même de chercher une figure idéalisée de l'association, le détour théorique opéré permet de construire plutôt une forme d'idéal type en recherchant les espaces dans lesquels le projet politique peut effectivement s'ancrer. Dans cette approche ni le rationnel, ni l'organisationnel ne sont par exemple connotés *a priori*. La question est plutôt celle de savoir comment différentes logiques de fonctionnement s'articulent et s'il existe des temps, des lieux, des « espaces » qui permettent une hybridation entre valeurs et pratiques, entre dirigeants et « exécutants », entre bénéficiaires et intervenants, entre salariés et bénévoles, pour qu'une forme de microsociété puisse prendre place, pour qu'une logique institutionnelle, autrement dit une construction collective qui fasse sens, puisse émerger « en plus » de l'organisation.

De l'association-politique, au rôle politique collectif des associations

Ainsi le « rôle politique » peut s'entendre comme l'exercice d'un choix et non comme le simple fait d'assumer une fonction ou de rentrer dans un statut assigné. Il ne s'agit pas d'affirmer que

¹⁹⁶ Intervention à l'assemblée générale de l'APSI, 24 juin 2010

toutes les associations, individuellement prises, ont une fonction politique ou peuvent se prévaloir du statut de membre d'un vaste corps intermédiaire, mais plutôt de regarder comment, concrètement, un rôle politique choisi est possible au niveau de chaque association et comment des rôles politiques imbriqués peuvent générer une logique d'ensemble.

Une telle logique politique d'ensemble découle à la fois du rôle politique de chaque association individuellement considérée et de l'impulsion donnée par les niveaux collectifs organisés. L'hypothèse est ici celle d'une interaction du politique individuel et du politique collectif. Cette hypothèse peut être résumée en deux affirmations imbriquées : l'affirmation collective d'une intention politique conditionne la possibilité pour les associations individuellement considérées de résister aux courants qui les « rabattraient » à la fonction d'entreprises prestataires de services ; là se joue, entre autres, le rôle des regroupements d'associations, du mandat qu'elles reçoivent pour cela de leurs membres et aussi de leur capacité de peser ensemble, au-delà de leurs différences ou dissensions, dans un sens choisi au nom de l'intérêt général. Cette action collective n'est possible que si chaque association porte individuellement cette dimension politique.

La nature de ce rôle politique au plan individuel et sa nature au plan collectif sont liés : ainsi, l'existence d'associations effectivement porteuses d'un bien commun - un rôle sociétal - conditionne la possibilité pour l'ensemble des associations impliquées de jouer un rôle politique autre que de lobby, à savoir de construire une action collective dans l'intérêt général (et non une action corporatiste pour promouvoir des intérêts particuliers). Dans cette perspective, l'enjeu n'est pas tant l'analyse de la logique associative comme système à un instant donné que celui de la dynamique, des processus, de ce qu'ils génèrent dans l'interaction avec la société.

3 - La dimension Mouvement comme forme spécifique de la configuration politique

Comme le rappelle Daniel Cefai¹⁹⁷, les logiques de l'action collective sont multiples : l'action collective ne relève pas nécessairement de l'altruisme. Elle peut, selon les « cités » auxquelles les acteurs se réfèrent, relever de l'action rationnelle pour la défense d'intérêts ou de l'alliance pour la défense de positions (« cité » des marchés, des entreprises) ; ou bien, dans une autre logique, de débats, de disputes et de controverses (« cité » de la démocratie délibérative et participative) ; ou encore de la coopération fondée sur des projets culturels et identitaires (« cité » des nouveaux mouvements sociaux). La logique de l'action collective dans l'association, ce sur quoi elle repose et ce qu'elle vise, signe son rapport au politique et en quoi elle recouvre, éventuellement, une

¹⁹⁷ Cefai, Daniel, Pourquoi se mobilise-t-on? La Découverte, Mauss, 2007

dimension de Mouvement. Cette dimension de Mouvement dans l'association peut être abordée comme la capacité à s'inscrire dans une dynamique de transformation de la société, avec des maux publics à combattre ou un bien public à promouvoir. Mais cette capacité est relative, partagée avec d'autres acteurs collectifs, peut-être plus modernes, en tous cas plus visibles aujourd'hui. En effet les courants et les acteurs collectifs de la transformation sociale sont nombreux et l'association ne peut aujourd'hui prétendre être "la" figure du mouvement de la société. Ce sont d'ailleurs plutôt les mouvements sociaux contemporains, étudiés notamment par Geoffrey Pleyers¹⁹⁸, inscrits sur la scène mondiale, porteurs de causes universelles comme les droits de l'homme, la diversité, l'écologie, capables d'agir ponctuellement à grande échelle comme de se dissoudre pour se resituer face à de causes locales, qui incarnent ce mouvement de la société.

3.1- Une approche schématique du Mouvement dans les associations¹⁹⁹

Comme dans la configuration « politique », la dimension de Mouvement suppose d'abord que l'institution prime sur l'organisation ; la structure socioprofessionnelle relève donc d'une rationalité axiologique qui prime sur la rationalité instrumentale ; la gouvernance assure un équilibre de l'ensemble où l'institution, au sens de dynamique instituante, prime sur l'organisation. Mais la dimension Mouvement suppose en outre que la logique de l'institution soit organisée par un projet de transformation sociale, que l'on peut rapprocher des conduites d'historicité décrites par Alain Touraine. Sa culture repose sur des critères de justice sociale, qui sont en capacité de remettre en cause l'ordre social, les normes, le système existant, pour proposer une conception alternative ; la dimension Mouvement suppose ainsi la capacité à assumer critique sociale et invention de la société. Cette créativité culturelle repose sur des interactions entre acteurs fondées sur la militance, l'implication engagée et la mobilisation des parties prenantes. Le rapport à l'environnement relève d'un projet porteur d'une visée de transformation sociale, du projet d'une société à construire (par opposition à une volonté d'influence afin d'améliorer une position économique ou politique) ; il repose sur une culture affirmant une conception propre de la société considérée comme un bien commun.

De nombreux réseaux ou associations dans la mouvance altermondialiste s'inscrivent dans cette logique, avec des projets traduisant effectivement une culture « alter » référée aux valeurs de l'utopie, de la résistance et de la solidarité, incarnent une figure de l'association portant une

¹⁹⁸ Pleyers, Geoffrey, Les défis du Forum Social Mondial 2009, La vie des Idées 28 janvier 2009

¹⁹⁹ Cette schématisation a été utilisée dans une approche simplifiée et appliqué lors d'une intervention auprès de l'association Nos Regards Communs, voir chapitre 2.7

dimension de Mouvement. Cette acception du « Mouvement » en tant que conduite d'historicité emprunte à Alain Touraine la capacité à inventer les orientations de la société et à agir (voire à lutter) pour obtenir leur prise en compte, face à des acteurs qui promeuvent d'autres logiques. Elle s'en éloigne dès lors que n'est pas posée la condition d'un conflit de classe (que les associations ne peuvent d'ailleurs incarner compte tenu de la diversité de leurs profils d'activité et de leurs parties prenantes - intervenants bénévoles, salariés, administrateurs, destinataires, ...- dont les intérêts ne peuvent être aisément unifiés).

Projet	Transformation sociale
Culture – idéologie et conception de la société	Justice sociale, création et promotion de références humanistes
Interactions entre acteurs	Militance, mobilisation des parties prenantes, action engagée
Structure socioprofessionnelle	Rationalité axiologique primant sur rationalité instrumentale
Rapport à l'environnement	Intérêt général, action désintéressée : la société comme un bien commun

Les caractéristiques de l'association – Mouvement

Alain Touraine est finalement lui-même revenu en 2010, dans « Après la crise »²⁰⁰ à une acception moins extrême du mouvement de la société (qui ne se résume pas à la configuration du Mouvement social défini dans les années 1970). La question est alors de savoir comment l'association participe au mouvement de la société et non de vérifier si elle relève du mouvement social tourainien. Dans cette approche, la conduite d'historicité est la création et la promotion de références collectives, visant la transformation sociale et de leur mise en œuvre dans l'action, elle aussi vecteur de transformation de la société.

Face à la diversité du monde associatif, l'analyse du rôle politique suppose un travail au plus près de la réalité. L'étude peut être appréhendée autour des questions critiques de la culture, du projet, de la structure socioprofessionnelle, des interactions entre acteurs, du rapport à l'environnement. Un ressort essentiel du « mouvement » semble en tous cas résider dans la militance des membres et l'engagement de leurs parties prenantes, dont la contribution au Mouvement ne peut être analysée en termes de rôles statutaires (celui de l'administrateur, celui du bénévole, ...) mais relève d'une subjectivité que l'individu affirme, entre autres, dans l'association²⁰¹. En effet, le Mouvement, comme expression de la mobilisation de Sujets engagés, ne peut être enfermé dans

²⁰⁰ Touraine, Alain, *Après la crise*, Seuil, 2010

²⁰¹ Voir en ce sens Bernard Cavat « La mobilisation des ressources humaines du secteur associatif au cœur des stratégies de transformation sociale ».

la structure de l'association : il la traverse et la déborde, pour prendre appui sur les acteurs multiples - individus, collectifs informels, associations, innovateurs divers,- par lesquels il se propage. Car les individus, comme le souligne Daniel Cefaï dans son analyse des réseaux de mobilisation, ne sont pas seulement inscrits dans l'association mais sont aussi reliés à d'autres espaces dans lesquels ils interagissent.

3.2- Le Mouvement, miroir pour l'action collective des associations ?

De même qu'elle signe une acception spécifique du rôle politique de l'association, la dimension Mouvement signe le rôle des organisations collectives d'associations. Les stratégies à l'œuvre et les visées sont diverses : elles semblent traduire, selon les cas, des projets d'augmentation d'influence politique et de poids économique, ou des projets d'investissement collectif et d'innovation, ou encore des projets collectifs pour la construction de la société vue comme un bien commun. La visée et la forme de leurs actions collectives semblent un enjeu essentiel pour l'avenir des associations et leur rôle dans la société.

Ce rôle collectif des associations dépend, à la source, du mandat qu'elles reçoivent pour cela de leurs membres et donc de la volonté de ces acteurs de peser ensemble, au-delà de leurs différences ou dissensions, dans le sens d'un projet commun ; ce projet contribue au Mouvement de la société s'il vise à en construire ou transformer les orientations. La dimension Mouvement de l'association individuellement considérée et la dimension Mouvement d'une organisation collective d'associations sont en interaction : l'affirmation collective d'une intention politique conditionne la possibilité pour les associations de résister aux courants qui les « rabattraient » à la fonction d'entreprises prestataires de services ; dans le même temps, des associations effectivement porteuses d'un bien commun conditionnent la possibilité pour l'ensemble des associations impliquées de jouer un rôle politique autre que de lobby, à savoir de construire une action collective dans l'intérêt général (et non une action corporatiste pour promouvoir des intérêts particuliers). Comme le montrent les observations faites dans le milieu Uniopss-Uriopss (voir notamment le chapitre 2.6) les logiques à l'œuvre entre les associations et leurs regroupements sont complexes et la capacité à y inscrire la dimension mouvement y est souvent mise à l'épreuve.

Dans un contexte d'incertitudes et de recomposition du paysage associatif, plusieurs évolutions des fédérations ou autres formes d'actions collectives sont concevables et la dimension Mouvement n'y est pas nécessairement présente.

- Selon un premier scénario, les associations sont tirées vers la logique d'entreprise prestataire; leurs fédérations deviennent, de fait, plus spécialisées techniquement et plus efficaces en tant que lobbies défenseurs d'intérêt : la logique de la fédération devient celle du syndicat professionnel.
- Un deuxième scénario assigne au collectif un rôle hybride, de « prestataire intermédiaire », offrant à ses membres un service de qualité et limitant son rôle politique à une fonction de médiation.
- Un troisième scénario, « de Mouvement », tablant sur l'engagement et la militance réaffirmés, conduit les fédérations sur le terrain d'une analyse sociale et d'une action politique plus offensives. La dimension « Mouvement » de ces collectifs relève de leur capacité à être autre qu'un stratège, plus qu'un médiateur, pour être un inter-acteur, reliant des valeurs énoncées et une pratique qui leur est référée, en capacité d'animer un espace public particulier, de coproduire, d'incarner et de porter une culture associative dans l'espace public général. Cette « plateforme Mouvement » suppose aussi des coopérations multiples avec les autres acteurs de la même mouvance dans la société : collectifs informels, acteurs en réseau,

Il ne s'agit pas, en l'espèce, d'une situation historique inédite : si l'on se réfère aux travaux de Daniel Cefaï sur l'histoire de l'action collective aux Etats Unis – sous ses différentes formes et entre autres celles des OMS – les acteurs collectifs que représentent les associations et leurs regroupements sont traversées de tensions et peuvent choisir de nombreuses options, aucune d'entre elles ne semblant constituer une « martingale gagnante ».

3.3- Les associations et la diversité des acteurs du mouvement de la société

L'observation du milieu associatif met en évidence des acteurs multiples, dont les activités, les buts, semblent très différents. Malgré les opérations « de plaidoyer » à ce sujet, c'est à dire au-delà des discours, il est probable que le monde associatif ait à assumer une démarche de clarification de la place et du rôle qu'il entend tenir dans la société. Et ce d'autant qu'il existe, de fait, de nombreux mouvements, dont le monde associatif organisé n'a semble-t-il ni l'initiative, ni le monopole. Certes différentes initiatives émanent du monde associatif, par différents canaux : réseaux fédératifs (par exemple les initiatives du Mouvement associatif), « think tanks » associatifs (comme la démarche « Faire ensemble 2020 » de la Fonda) ou encore initiatives citoyennes (avec le « Pacte civique » lancé autour de personnalités emblématiques comme Jean-Baptiste de

Foucauld). Mais au-delà du monde associatif, les collectifs informels (comme les Indignés) constituent une figure emblématique qui contraste avec l'image d'une partie du monde associatif, marqué par la configuration gestionnaire, la dominance des logiques stratégiques, l'intégration des référentiels marchands. Alors que les mouvements « alter » agissent au plus près des causes qu'ils défendent, que de nouveaux mouvements globaux s'inscrivent de manière à la fois concrète et volatile sur la scène mondiale, l'association ne semble pas *la* forme idéal-typique d'expression de la société civile, mais une forme d'expression parmi d'autres.

Si la forme de l'action collective est ainsi en question, le courant auquel elle se réfère l'est tout autant : en effet, l'affirmation d'une dimension Mouvement suppose de s'identifier par une idéologie, au sens de système d'idées référées à une conception de la société. Les courants en présence sont multiples : celui de l'entrepreneuriat social fait primer l'innovation et la capacité à entreprendre autrement, pour lutter contre la crise et les excès du capitalisme ; celui de l'économie sociale met en avant le pluralisme en économie ; celui de l'économie solidaire conjugue l'économie plurielle et la visée solidaire ; celui de l'associationnisme relie démocratie plurielle, économie plurielle et fondement solidaire de la société ; les mouvements « alter » mobilisent la société civile planétaire et reformulent les principes humanistes pour en faire la référence transcendante d'une société dont le devenir ne peut désormais être porté que dans une approche globale.

Que conclure ?

Quelle est, finalement, la place des associations et leur rapport au politique et au mouvement de la société ? L'image du corps intermédiaire parfois utilisée pour les qualifier semble un concept marquant de l'émergence de la démocratie et de son installation entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. Pour le XX^e siècle, une « image conceptuelle » plus opérante pourrait être celle d'un pont en tension entre démocratie représentative et démocratie participative. Pour le début du XXI^e siècle, peut-être pourrait-on privilégier l'image de la « société civile en mouvement » afin de mieux rendre compte d'une société où les conceptions du politique sont en profonde évolution. Mais encore faudrait-il tenir compte, en suivant Daniel Cefaï, de la multitude des logiques en présence, montrant des paradigmes spécifiques inscrits dans leurs « cités » de référence. On peut tout aussi bien observer, dans le milieu associatif, des logiques relevant du paradigme de l'action rationnelle, d'autres relevant de processus politique, d'autres du paradigme de la démocratie délibérative, d'autres encore de celui des nouveaux mouvements sociaux, ... Les transformations de la société

sont telles qu'il serait étonnant que, de leur côté, les associations puissent s'inscrire dans une configuration structurée de manière stable.

Alors que les initiatives et formes d'expression de la société civile semblent se démultiplier et se reconfigurer, leurs courants signent des conceptions différentes et sont autant de perspectives par rapport auxquelles la « signature » politique du monde associatif semble à clarifier. La démarche sociologique permet en tous cas de mettre à jour les « principes d'intelligibilité de l'action » qui signent le rôle réel des associations, au-delà des discours par lesquels elles se décrivent et des statuts formels dans lesquels elles s'inscrivent : les questions critiques par lesquelles se révèle leur véritable logique sont les interactions et les mécanismes de socialisation qu'elles révèlent, la culture qu'elles incarnent, le projet qu'elles portent collectivement, le rapport qu'elles instaurent avec leur environnement. Et si le rôle politique d'une association, d'un collectif informel (ou de toute organisation finalement) peut être caractérisé par la capacité à « instituer », la dimension de Mouvement suppose en outre la contribution à l'action de la société sur elle-même, autrement dit la visée de transformation sociale, ou la « conduite d'historicité », selon la perspective d'Alain Touraine. La dimension de Mouvement suppose, autrement dit, une capacité à innover, générer le sens, mobiliser et fédérer, agir avec d'autres, pour construire voire transformer la société. Mais encore faut-il alors distinguer la finalité de cette action dans et sur la société : les logiques du mouvement peuvent en effet différer considérablement par leur axe d'intervention (solidarité, environnement, droit de l'Homme, mais aussi potentiellement uberisation, managérialisation, ...).

Dans la perspective d'une réaffirmation du rôle politique et de la dimension de Mouvement en tant qu'action dans la société vue comme un bien commun, les « leviers » sont probablement à rechercher dans les associations de solidarité par la militance de leurs différentes « parties prenantes », au-delà des statuts et des rôles formels, par l'affirmation d'une culture du non lucratif de solidarité, par les relations instaurées avec les autres acteurs qui portent le Mouvement de la société. Quelle sera, demain, leur « empreinte » sur la société ? La question semble aujourd'hui entièrement ouverte. Les perspectives, en tous cas, ne semblent pas de voir relever du hasard : certaines démarches volontaristes, comme la prospective, paraissent en capacité de faire émerger une latitude et de favoriser l'adoption de choix au nom d'un projet pour la société. Autrement dit la démarche prospective telle que développée depuis les années 2000 dans le réseau Uniopss semble un point d'appui pour conforter un rôle politique-sociétal et une dimension mouvement des associations.

Chapitre 3. 2 (Troisième Partie)

Prospective en association : au-delà du déterminisme, une place pour l'alternative ?

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective a publié en septembre 2013 cinq notes d'introduction au débat d'« une stratégie nationale pour les dix prochaines années. » (Pisani-Ferry, 2013). Celles-ci traitent de l'avenir du système de production, de la réforme du modèle social, de la soutenabilité du mode de croissance, du projet européen et enfin de l'évolution du cadre républicain face aux mutations de la société. Elles soulignent comment la mondialisation économique et culturelle, la construction européenne, les bouleversements démographiques ont engendré des peurs et créé de nouvelles aspirations, alimentant un sentiment d'injustice et la perception d'une cohésion sociale dégradée. Ces travaux pointent également les nouvelles appartenances individuelles et collectives, gage de liberté mais aussi d'incertitude ; ils proposent deux options au débat public : « accroître la démocratie participative » et « développer les engagements alternatifs ». La place faite à la société civile organisée dans ces études préparatoires demeure curieusement assez limitée. Pourtant, et quand bien même l'espace pour l'invention de la société semble se réduire, écrasé par des logiques puissantes dans lesquelles le citoyen peine à trouver une latitude, nombre d'associations semblent actuellement tenter de se saisir des évolutions profondes de la société. La prospective est l'une des voies explorées dans cet exercice de réappropriation des transformations à l'œuvre. La démarche prospective engagée dans le réseau Uniopss-Uriopss, regroupant une grande partie des associations ou réseaux dans le champ de l'action sociale et la santé²⁰² a donc potentiellement une capacité d'impulsion. Les expériences observées dans le milieu associatif illustrent comment la posture prospective permet d'avancer malgré les contraintes, les déterminismes, les perspectives *a priori* fermées, en renouvelant les cadres d'analyse et les conceptions de l'action. Ainsi abordée, la prospective est un miroir pour les associations, dont elle va questionner notamment la capacité à « instituer » et à agir dans l'espace public au nom d'une vision de la société.

1 - La démarche prospective comme essence de la logique de projet politique associatif ?

Comme le résume Remi Barré « la prospective est un discours sur les futurs possibles, visant à explorer leurs dynamiques scientifiques, technologiques, économiques et sociétales, ceci dans une perspective d'action au niveau d'une organisation, d'une institution, d'un collectif (région, nation ou Europe). C'est un processus d'analyse, de réflexion, d'échanges (interactions) et de discussions, en amont de la décision et nécessaire dès lors que le contexte change, évolue. La prospective n'est pas une prévision ou une prédiction ». Elle permet « d'explicitier les

²⁰²Uniopss. www.uniopss.asso.fr

représentations du futur et de le construire, dans une démarche collective et interactive ». La prospective est ainsi non seulement réflexive (elle cherche à renouveler les cadres d'analyse d'une situation, d'une question) mais aussi productive de sens (elle conduit à dégager des options par un consensus relatif au futur souhaitable) et productive d'action (elle met en évidence les conditions à réunir pour aller vers ce futur souhaitable). (Barré, Schoen, Konnola, Watnke, Kuhlmann, 2011)

1.1 Les courants de la prospective

La prospective se réfère à deux principaux courants. Le courant technocrate est issu de l'époque des années 1970, marquées par la conviction de la capacité de la société à résoudre de manière scientifique les problèmes qui se posent ; cette approche table sur des modèles, des scénarios coûts/bénéfices et alimente les stratégies des organisations publiques ou privées qui s'y réfèrent. Le courant humaniste affirme que le futur n'est pas écrit mais au contraire à écrire, dans une dialectique entre libertés et contraintes, entre les tendances lourdes qui constituent un déterminisme partiel et la latitude affirmée comme espace de choix. Cette approche, incarnée notamment par Gaston Berger, est marquée par la philosophie politique de l'après-guerre et la volonté d'une implication collective, d'un engagement, dans la construction de l'avenir. Gaston Berger affirmait ainsi en 1958, à propos de « l'attitude prospective »²⁰³, que « le rêve est le contraire du projet, car au lieu d'amorcer l'action, il nous en détourne ». Mais il invitait par là-même à « considérer l'avenir non comme une chose déjà décidée et qui, petit à petit, se découvrirait à nous, mais comme une chose à faire, dont la nature dépendra à la fois de nos forces, de notre habileté, de notre courage et d'un certain nombre de circonstances que nous ne pourrions jamais prévoir dans tous leurs détails ». Inscrire la prospective dans la filiation de Gaston Berger consiste à affirmer une philosophie générale de l'action fondée sur la responsabilité d'implication et sur la volonté d'agir dans la société au nom de l'intérêt général.

L'association, comme ensemble de personnes réunies dans un but autre que celui de partager des bénéfices, est implicitement définie par la notion de projet. Ainsi appréhendée, la démarche associative a de nombreux points de recoupement potentiel avec une démarche prospective abordée comme construction collective et interactive du futur : les deux démarches ont a priori en commun la volonté de construire collectivement une perspective, sur les bases subjectives des représentations des parties prenantes. Autrement dit la démarche prospective pourrait, en théorie être l'essence même d'une démarche de projet associatif.

²⁰³ Cahier de la prospective n°1, PUF 1958

1.2 La prospective dans la diversité associative

Face à l'ensemble vaste et composite que représente le secteur associatif²⁰⁴, il est difficile de préjuger de la place que tient la prospective et de sa déclinaison dans les associations. A défaut d'enquête générale sur ce sujet il apparaît, sur la base d'observations empiriques, que la prospective suscite actuellement un regain d'intérêt dans les associations, selon des modalités variées. Certaines, portées vers l'affirmation entrepreneuriale, abordent probablement la prospective comme méthode opérationnelle pour la construction stratégique; d'autres, portées vers l'affirmation politique et citoyenne, sont plus en phase avec une démarche prospective inscrite dans la philosophie humaniste de Gaston Berger. Les expériences qui suivent, conduites dans le champ des associations de solidarité, se réfèrent plutôt à ce deuxième courant, avec le projet d'agir dans un champ de contraintes et de construire, malgré les déterminismes, des réponses face aux phénomènes d'exclusion. Elles témoignent d'une volonté d'agir dans la société et ce avec le parti pris d'une élaboration ne relevant pas du domaine réservé des pouvoirs publics, mais supposant au contraire une implication citoyenne et des processus de construction concertée.

2 - Des expériences associatives de prospective

La prospective permet-elle effectivement, aujourd'hui, de renforcer la capacité des associations à agir dans la société ? Cette question se pose avec une réelle acuité dans le champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé où les associations, qui sont historiquement les principaux acteurs en interface entre les populations et les politiques publiques, sont aujourd'hui confrontées à de puissants courants de normalisation, voire de mise en cause. Elles sont confrontées au Nouveau Management Public (qui en fait des opérateurs parmi d'autres) dans la sphère des activités réglementées par lesquelles elles mettent à disposition, par délégation, différents services articulés à la protection sociale (accueil et accompagnement des personnes en danger, fragiles, exclues, handicapées, âgées, ou malades). Elles sont confrontées aux phénomènes de banalisation, de marginalisation ou de récupération dans la sphère de leurs actions autonomes (l'action caritative et militante, leurs initiatives, entre autres là où les politiques publiques sont absentes). Alors que les mécanismes d'exclusion se durcissent, alors que les contraintes pesant sur les budgets publics et le financement de la protection sociale se resserrent, les marges de manœuvre semblent progressivement se restreindre, accentuant le pessimisme des acteurs. Pour autant, et justement pour lutter contre ce courant, différentes initiatives ont été portées dans le réseau Uniopss-Uriopss avec l'appui de la démarche prospective. Les expériences conduites illustrent au

²⁰⁴ Voir chapitre 3.1

fil de leur avancées (et même si toutes n'ont pas pleinement atteint leur visée) comment une force alternative pourrait émerger, sur la base d'une démarche volontariste, structurée, mais aussi grâce au souffle de valeurs partagées.

2.1 Le congrès national comme expérience de prospective interactive

Les congrès de l'Uniopss, qui regroupe et représente les associations du secteur de l'action sociale, médico-sociale et de la santé par le double canal d'associations nationales et d'unions régionales, les Uriopss²⁰⁵, sont de manière quasi structurelle tirés par une logique prospective, au sens de volonté d'agir collectivement pour le devenir de la société. Cette logique implicite est devenue peu à peu explicite, avec une tonalité prospective particulièrement affirmée lors des Congrès de 2013 (Lille) et de 2016 (Montpellier). Lors de son Congrès national de 2013²⁰⁶, l'Uniopss a ainsi proposé plusieurs séquences de prospective, issues non d'une démarche seulement conceptuelle reposant sur les apports de spécialistes (universitaires, prospectivistes), mais d'une construction interactive et progressive : en amont de ce Congrès quatre Uriopss – Nord Pas de Calais, Lorraine, Champagne-Ardenne, Picardie – avaient animé des ateliers de prospective pour faire émerger des expériences et des convictions d'acteurs associatifs au sujet de la situation sociale et du rôle possible des associations. Le choix de l'intelligence collective a porté l'ensemble du processus: les groupes de prospective, réunis pendant plusieurs mois sur différents sites, ont été mis en interaction avec le Conseil de prospective de l'Uniopss pour alimenter le tableau des « paramètres » de la réflexion prospective proposée finalement lors des séances plénières du Congrès (ayant pour thèmes : l'Europe sociale, la protection sociale, et enfin les régulations publiques dans le champ de l'action sociale et de la santé). Sur chacune de ces thématiques, le tableau d'analyse proposait une combinaison d'hypothèses articulant un questionnement sur les évolutions profondes de la société, sur les politiques publiques du secteur et enfin sur les pratiques des associations.

Le premier présupposé d'une telle construction est celui d'une volonté d'agir contre les déterminismes. Comme l'exprimait un participant lors d'une réunion préparatoire, « nous devons sortir de l'entre soi et nous intégrer au monde qui nous entoure. Nous voulons participer à la création du monde de demain ». En pratique, les contributions des groupes de prospective ont alimenté la réflexion par des innovations et des expériences, sous tendues par des convictions claires sur les ressorts de la cohésion sociale et sur les options à défendre dans la société. Un deuxième présupposé est le principe d'une interaction constructive entre « acteurs » et

²⁰⁵ UNIOPSS, www.uniopss.asso.fr

²⁰⁶ Congrès URIOPSS « Cohésion sociale, solidarités, territoires : associations et projets à réinventer », janvier 2013.

« penseurs », selon deux postulats indissociables : les acteurs de terrain sont, au nom de leur connaissance des situations comme au nom de leurs convictions, pleinement légitimes à « penser » le social ; parallèlement, le rôle des universitaires et chercheurs est indispensable pour accéder à la profondeur historique, à la mise en évidence des cadres dogmatiques et idéologiques, et permettre de dépasser les idées reçues ou les raisonnements formatés qui brident la capacité à concevoir des schémas alternatifs.

Ainsi le thème de la protection sociale, réputé complexe et peu accessible au débat citoyen, a été abordé lors de ce Congrès dans le projet de dépasser l'approche dominante d'un repli « nécessaire » au nom de la contrainte économique. Il s'agissait donc d'élargir le cadre d'analyse et de dégager des perspectives fondées sur un sens partagé. Or, comme l'a souligné Robert Lafore²⁰⁷, le système de protection sociale est le fruit de stratifications successives issues de contextes socio-historiques spécifiques (avec par exemple l'ancrage initial de la sécurité sociale dans la logique assurantielle pour faire face, au XIX^e siècle, à l'émergence de risques industriels provoquant des sinistres de masse) : le détour par l'analyse rétrospective permet de mettre en lumière comment un « système » peut être tout à la fois porteur de protection sociale concrète par les dispositifs qu'il déploie, de circuits économiques par les activités qu'il soutient et les richesses qu'il redistribue, mais aussi de cohésion sociale par les principes de justice sociale qu'il véhicule. Dans cette optique, les travaux préparatoires du Conseil de prospective de l'UNIOPSS et des groupes de régionaux ont conduit à retenir plusieurs paramètres centraux pour étudier le devenir de la protection sociale, avec certes la situation économique et la démographie, mais aussi la construction européenne, les régulations publiques de l'offre de services sociaux et de santé et enfin la solidarité en tant qu'option politique et philosophique et par là-même en tant que principe structurant.

Dans cette approche, Jean-Claude Barbier et Henry Noguès²⁰⁸ ont proposé un contrepoint aux logiques « évidentes » souvent mises en avant dans le débat public. Ils ont argumenté les options possibles pour financer la protection sociale. Ils ont illustré comment les choix de régulation publique sont liés à des présupposés relatifs aux qualités respectives des « opérateurs » publics, privés lucratifs, privés non lucratifs. Ils ont également montré comment l'affirmation des droits individuels, présentée souvent comme une avancée au nom des droits de l'Homme et du citoyen, pèse aussi paradoxalement en Europe comme un facteur de déconstruction de la protection

²⁰⁷LAFORE, Robert, professeur de droit public à l'IEP de Bordeaux, président du conseil de prospective de l'Uniopss

²⁰⁸BARBIER, Jean-Claude, directeur de recherche au CNRS, Centre d'économie de la Sorbonne, NOGUES, Henry, professeur émérite de l'Université de Nantes, membres du Conseil de prospective de l'UNIOPSS

sociale : le droit de circuler librement - et donc de bénéficier librement de protections - dénie le fait que les systèmes nationaux de protection sociale sont assis sur des solidarités collectives. D'où la nécessité de peser plus fortement, politiquement, pour des choix européens non régressifs concernant la protection sociale et véritablement porteurs pour la cohésion sociale. Plusieurs scénarios ont finalement été présentés pour argumenter une alternative : un scénario de dégradation transitoire, où les politiques d'austérité se confirment ; un scénario d'aggravation nommé « la voie néolibérale », avec le mariage du marché et des droits fondamentaux ramenant la protection sociale à un socle minimal ; le scénario d'« une autre politique européenne », avec des étapes de fédéralisation sociale assorties d'une détente des politiques budgétaires et de réformes de la protection sociale couplant rationalisation et justice sociale ; et enfin un scénario de « solidarité responsable » fondé sur une conception multi-solidaire reliant solidarités institutionnelles et solidarités de proximité, supposant une réaffirmation de la cohésion sociale comme visée nécessaire de toute politique publique.

Comme le souligne Robert Lafore, la prospective permet de « monter en généralité » pour affirmer, en lien avec la réalité de la société, les perspectives possibles. Les expériences conduites dans plusieurs Uriopss illustrent à cet égard comment la prospective peut s'enraciner dans la pratique et les convictions des acteurs de terrain. Ainsi, et au-delà de son apport à la construction d'une doctrine sur la protection sociale (qui continue à irriguer les positions tenues dans le débat public des réformes, autour du projet de loi sur le vieillissement ou de la stratégie nationale de santé par exemple), cette démarche itérative et interactive a finalement permis de conforter une expertise partagée entre acteurs et chercheurs ainsi qu'une perspective générale de sens, reliant analyse globale du « système » et pratique de la réalité sociale.

Ces thématiques ont été approfondies au cours des années suivantes, débouchant notamment sur une partie dédiée dans le livre « Refonder les solidarités » piloté par le conseil de prospective de l'Uniopss - publié en 2016 - et sur une contribution à la thématique du Congrès 2016 où la séance plénière d'ouverture a été structurée autour de cinq scénarios de prospective qui avaient été préparés par une démarche collective et interactive conduite sur 18 mois²⁰⁹. Dans l'intervalle, la prospective a aussi été intégrée comme axe structurant du projet stratégique de l'Uniopss sur la période 2014-2020. L'Uniopss s'est impliquée dans différents travaux de prospective de terrain par le canal de formations ou d'accompagnements d'associations. Elle est aussi partie prenante des travaux de l'ERP (Espace Recherche et Prospective) qui relie des acteurs du milieu associatif

²⁰⁹ Voir chapitre 2.3

et des chercheurs pour développer la recherche et la prospective en lien avec les milieux de pratique.

2.2 Scénarios pour l'avenir avec les associations de solidarité : une expérience régionale en Champagne Ardenne

Plusieurs responsables associatifs reliés à l'Uriopss Champagne Ardenne se sont inscrits dans une démarche collective et interactive sur environ dix-huit mois, entre juillet 2011 et décembre 2012. Ce travail a débouché sur l'écriture de deux scénarios opposés mettant en évidence comment, sur la région, pourraient se combiner les facteurs externes - situation sociale, enjeux économiques - et la dynamique propre des associations. Le processus adopté pour aboutir à la modélisation des perspectives a suivi les exigences d'une démarche de prospective structurée : constitution d'un groupe avec un ensemble d'acteurs « experts », élargissement du cadre d'analyse à partir d'un problème de départ - la dégradation de la situation économique dans la région Champagne Ardenne – pour retenir plusieurs « questions critiques » en interaction : les choix européens, les options générales en politique économique, les données démographiques et les spécificités géographiques, les conceptions de l'action collective, les dynamiques associatives, la place des entreprises, la recherche, ...

Le premier scénario, montrant « *les associations de demain au vu des tendances actuelles* » illustre comment l'Europe, considérée d'abord comme un espace économique et un pôle de réglementation, imprègne sa marque aux politiques publiques repliées sur la maîtrise budgétaire et le soutien au marché par les mécanismes de concurrence. Dans cette optique, la région elle-même s'essouffle économiquement car elle ne parvient pas à relier la population aux modes de vie qu'exige ce modèle de consommation sur un marché mondial : désertification, vieillissement, chômage et inégalités accrues marquent les territoires. Les associations enregistrent une forte demande sociale, mais elles peinent à y faire face car leurs financements, essentiellement publics, se sont rétractés. Centrées sur leur fonction gestionnaire, elles ont vu reculer leur fonction tribunitienne. Les relations entre associations et pouvoirs publics se sont appauvries du fait de la mise en concurrence, dont découle un formatage des types de projets. Les associations raisonnent de plus en plus en segmentant leurs actions; elles sont devenues prestataires de l'action publique. La relation à l'usager s'est transformée en relation client, relevant d'une logique de prix référée à une qualité dont les référentiels et les « process » poussent à la standardisation. La segmentation des prestations selon les revenus s'est d'autant plus développée que la sphère marchande de la protection sociale s'est étendue. Le rôle des fédérations s'est replié sur la prestation de service et le lobby utilitaire. Un phénomène de désengagement en chaîne marque les associations de terrain

comme leurs regroupements, car l'attente essentielle de compétences gestionnaires a découragé les bénévoles. Dans ce scénario où les associations ont peu anticipé et pour l'essentiel subi les évolutions, l'engagement individuel pour des causes sociales s'est déplacé vers d'autres formes d'action collective.

A l'inverse le scénario « *progresser pour avancer* », centré sur les solidarités inter-associatives et l'innovation, propose un schéma selon lequel la dynamique sociale des associations est remobilisée. Ce scénario table sur une politique publique soutenant l'économie sociale et solidaire (mesure par la statistique publique, enseignement dans les programmes scolaires, ...) comme la vie associative (politique fiscale favorisant le mécénat des entreprises, valorisation du bénévolat et du volontariat dans les parcours professionnels). Les politiques publiques sont reconstruites à partir des territoires, mobilisant des acteurs multiples autour de l'observation sociale, tablant sur le développement économique et social. Les associations, mobilisées elles-mêmes dans la dynamique des territoires, ont développé des liens avec les universités et les pôles de recherche : l'innovation sociale est valorisée comme l'innovation économique. Elles ont adapté leur gouvernance, développé une politique du bénévolat pour mobiliser différents types d'engagement et mixer les générations. Avec des financements diversifiés, elles ont consolidé leur assise pour faire face aux entreprises lucratives qui développent en Champagne Ardenne une offre de services concurrente dans le champ social et la santé. Enfin, mieux ancrées socialement, elles sont mieux reconnues comme porteuses de l'intérêt général.

Dans ce processus de réflexion collective, la prospective a été effectivement productrice de sens, car les acteurs impliqués ont conforté leur choix pour une réponse fondée sur le principe de solidarité, et productrice d'action, dans la mesure où le processus a débouché sur des orientations opérationnelles : à l'issue de cette étape de réflexivité et de mobilisation collective, l'Uriopss a mis en débat les scénarios avec ses interlocuteurs institutionnels (la Préfecture de région, les services de l'Etat, les Conseils généraux, la Chambre régionale de l'économie sociale, ...), a promu le développement de la prospective dans les associations, ou encore engagé une nouvelle réflexion avec les partenaires sociaux sur le devenir de l'emploi dans les associations de solidarité. La démarche prospective a donc servi de point d'appui à la réaffirmation d'un projet global pour la politique associative animée par l'Uriopss dans cette région. En 2017, l'Uriopss a de fait officialisé un nouveau projet politique sur 10 ans.

2.3 Des « solidarités gagnantes » aux perspectives à construire pour 2023 : une démarche de prospective au long cours en région Lorraine

L'Uriopss Lorraine avait, de son côté, construit de longue date une démarche prospective²¹⁰. Une première étape avait été engagée pour inscrire la célébration d'un anniversaire – les 60 ans de l'Uriopss Lorraine - dans une perspective d'avenir. Cette démarche avait été concrètement engagée à partir d'une réflexion critique sur les idées reçues véhiculées sur et par les associations. La déconstruction de fausses évidences (par exemple « notre contexte est différent » ou « nous n'avons pas les mêmes valeurs ») a permis de reformuler les axes identifiant les associations et d'engager un plan d'action. Il s'agissait de renouveler les cadres de pensée relatifs aux associations, trop souvent enfermés dans les certitudes du plaidoyer ou formatés à l'inverse par une représentation critique dogmatique.

Des axes politiques structurants ont ainsi été réaffirmés, articulant des références souvent perçues comme relevant de représentations contraires : bénévolat *et* compétences, professionnels *et* militance, association et efficacité, L'ensemble a été intégré dans un projet nommé « Les solidarités gagnantes » dont le titre résume le choix d'inscrire le principe de solidarité dans une perspective renouvelée, audible dans le débat public (c'est-à-dire au-delà de la sphère associative).

Les applications pratiques ont été multiples. Une Charte de fonctionnement associatif a par exemple été animée pour développer les expérimentations et les bonnes pratiques. Parallèlement a été engagée une démarche territoriale de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences afin de « détendre les tensions sur le marché du travail du secteur sanitaire, social et médico-social » et de « valoriser la richesse humaine des associations au service d'un projet associatif stratégique, partagé et porteur de valeur ». Il semblait de fait important que les associations, exposées à la concurrence d'entreprises affirmant désormais de manière offensive leur responsabilité sociale d'entreprise (RSE) et parfois confrontées en interne à la tension du climat social, se projettent et affirment effectivement leur spécificité dans une pratique qui ne soit pas purement gestionnaire.

Par cette démarche, le collectif associatif incarné par l'Uriopss a réaffirmé une latitude dans l'analyse des besoins, dans la compréhension des logiques de concurrence et de marchandisation, dans l'examen du rôle des associations, et affirmé une perspective pour l'action, portée par la

²¹⁰« 1948-2007, les 60 ans de l'Uriopss Lorraine : quel avenir pour les associations de solidarité ? » 2008

volonté de « faire société ensemble, avec une identité respectée, une initiative locale qui respecte les besoins de la personne et le territoire, un projet collectif au service de l'intérêt général ».

Cette dynamique prospective s'est prolongée à l'Uriopss Lorraine par une nouvelle étape destinée à anticiper les évolutions attendues « d'ici 2023 », en matière de nouvelles technologies, de transports, d'adaptation des logements, et donc d'impact sur les services dans le champ du social et de la santé, sur les métiers, les compétences. La démarche prospective intitulée SAILOR (Santé autonomie initiative en région Lorraine)²¹¹ a consisté à appréhender les questions concrètes que soulève le développement de la domotique dans une perspective générale qui se démarque d'une approche en termes de filière industrielle pour se placer de manière volontariste sur le terrain de la cohésion sociale, de l'aménagement du territoire et de la qualité de vie en région Lorraine. Les graves difficultés rencontrées depuis par l'Uriopss Lorraine n'ont certes pas permis qu'elle continue à contribuer au projet SAILOR, mais celui-ci demeure porté par d'autres institutions, notamment le CHU de Nancy. On peut néanmoins supposer que la dynamique impulsée pourra être remobilisée dans le cadre de l'Uriopss Grand Est, qui comprend la Lorraine et deux autres régions, l'Alsace et Champagne Ardenne, elles-mêmes impliquées dans des travaux de prospective.

2.4 Les associations et la volonté collective d'alternative : expériences et perspective structurante en région Nord Pas de Calais

L'Uriopss Nord Pas de Calais a porté au cours des dernières années différents projets fondés sur une dynamique prospective, parfois implicitement présente, ou parfois explicitement nommée comme telle. Dans le cadre de la préparation du Congrès 2013 de l'UNIOUSS dont la région Nord était partie prenante (comme les régions Champagne Ardenne, Lorraine et Picardie), l'Uriopss a animé un processus de mobilisation qui s'est concrètement traduit par une élaboration en « Ateliers prospectifs » sur deux sujets spécifiques : « Jeunes et société » et « Associations et monde économique ». La genèse de ces travaux est la volonté politique de profiter de la préparation d'un Congrès national, considéré comme « une occasion unique de se projeter et de mieux connecter l'action et l'engagement associatif d'une part, et une réflexion prospective d'autre part ». Pendant plusieurs mois, des responsables associatifs, des partenaires ou alliés se sont réunis pour produire une réflexion collective. Chacun des deux thèmes a fait l'objet d'une production tangible, sous la forme d'une publication de synthèse réunissant des données générales d'analyse sur le sujet, la présentation d'expériences associatives alternatives, la

²¹¹ Voir « Refonder les solidarités, les associations au cœur de la protection sociale », DUNOD 2016

formulation renouvelée de convictions associatives, la mise en évidence de perspectives et d'options alternatives en débat.

Ainsi l'atelier dédié au thème « associations et monde économique » partait du constat « d'une société de plus en plus imprégnée par le libéralisme et une individualisation qui interpellent les politiques sociales et les acteurs associatifs ». Le processus collectif a permis une élaboration partagée de connaissances sur différentes composantes de la problématique : la place réelle des associations dans l'économie et l'emploi ; la réalité de modèle économique non lucratif par la place effective du bénévolat, des dons et du mécénat ; l'évolution des références du débat public par l'hybridation des modèles résultant de l'émergence des concepts de RSE, d'entrepreneuriat social, de finance solidaire ; les expériences de coopérations associations-entreprises ; les effets des politiques publiques sur la place des acteurs économiques non lucratifs ; les enjeux européens avec par exemple la question clé du statut en attente de l'association européenne, etc.

Les deux ateliers ont contribué au « matériau » du Congrès de l'Uniopss en 2013. Ils ont aussi sous tendu la plate-forme politique de l'Uriopss dans la préparation des élections législatives : l'interpellation des candidats députés s'est appuyée sur une assise, des analyses et des perspectives confortées. Les productions de l'atelier sur « associations et monde économique » ont contribué à l'élaboration des positions du réseau Uriopss - Uniopss lors du débat de la loi sur l'économie sociale et solidaire engagé en 2013 et 2014.

Ces « groupes prospectifs » par lesquels des acteurs associatifs ont fait émerger leurs préoccupations, leurs choix, leur engagement pour la politique sociale et la place des associations dans la région, recourent en partie la démarche du développement social local dont l'Uriopss Nord Pas de Calais est de longue date partie prenante. Cette pratique s'est incarnée dans plusieurs bassins de vie du Valenciennois, où la logique « un engagement, une idée, une mobilisation, une concrétisation, un soutien, une reconnaissance, un emploi » a porté la volonté collective d'agir concrètement pour un changement dans la place des personnes, la conception des partenariats, les relations entre associations et pouvoirs publics, les conceptions du «vivre ensemble». Cette démarche de développement social local repose sur un socle de valeurs réaffirmées pour lutter contre l'exclusion sociale ; elle « développe de nouvelles exigences pour réussir : écoute, respect, engagement, initiative »²¹². En prenant résolument le pari du « pouvoir d'agir » de ceux que l'on

²¹² Séminaire « Territoires, acteurs, projets et développement social local » URIOPSS Nord Pas de Calais. 31 mai 2013

nomme « exclus », elle affirme une volonté collective d'alternative face aux déterminismes de l'exclusion.

Depuis cette étape la dynamique de l'Uriopss a continué à évoluer. Sans relever explicitement d'une démarche de prospective, au sens où elle serait structurée par un processus de type paramètres-scénarios-leviers, cette logique de l'Uriopss demeure prospective au sens d'une visée de construction collective et interactive du futur. L'Uriopss travaille notamment à mobiliser les engrenages permettant de partir de la réalité sociale, pour asseoir la légitimité des positions tenues dans le débat public et mobiliser les présidents d'associations sur les orientations générales à promouvoir malgré les courants dominants qui écrasent leur latitude. Depuis fin 2017 l'Uriopss des Hauts de France, émanation des Uriopss Nord Pas de Calais et Picardie, a engagé une démarche de recherche-prospective sur l'habitat inclusif dans laquelle l'axe central est l'implication sociétale des associations, sur le territoire, et non l'encastrement dans les dispositifs tels que désormais « repensés » au niveau national. La dynamique de prospective se poursuit donc et nourrit la construction politique sociétale de l'Uriopss.

2.5 Recherche et prospective : un espace dédié

L'association ERP²¹³ - Espace Recherche et Prospective - rassemble une vingtaine d'organismes (Associations, Fondations, Fédérations, Unions) qui interviennent dans les domaines du social, du médico-social, de la santé. Sa mission consiste à participer à la conception de l'évolution des politiques publiques, des pratiques et de la formation dans ce champ. L'ERP réalise des recherches et des études prospectives en impliquant les milieux de pratique. L'Uniopss et l'ERP partagent la visée d'une responsabilité collective dans la société à construire. (L'Uniopss est membre du conseil d'administration de l'ERP. Le projet partagé entre l'ERP et l'Uniopss a été formalisé dans une convention de coopération). L'Uniopss contribue depuis l'origine au « groupe parcours » de l'ERP, constitué pour aborder la question des ruptures de parcours des jeunes relevant de l'ASE et de la PJJ ; elle assume une mission spécifique au « Comité Technique et Scientifique », en structurant la démarche de prospective de ce groupe.

L'amélioration des parcours des jeunes : trois scénarios puis des leviers pour déboucher sur l'action

La démarche engagée en mars 2014 a progressivement avancé : un collectif de travail s'est construit, dans un climat de confiance et d'intelligence collective ; une vision partagée s'est

²¹³ ERP, Espace Recherche Prospective, URIOSPSS RA, 259 rue de Créqui, 69003 LYON

dégagée, notamment autour des « scénarios » qui ont été conçus en commun et publiés en mars 2016 dans l'ouvrage « Refonder les solidarités : les associations au cœur de la protection sociale », publié sous la direction du conseil de prospective de l'Uniopss.

Le premier modèle – « modèle de parcours centré institution » – fait apparaître un parcours de l'enfant dépendant de la logique de l'institution verticale. C'est l'organisation politique et institutionnelle dominant encore actuellement le secteur : des services et des établissements aux fonctions réglées par la législation, pilotés sous la pression grandissante de la comptabilité analytique et du contrôle de gestion. Les organisations gestionnaires, principalement associatives, se positionnent dans une fonction de sous-traitance, en « délégation » de service public. La formation des cadres est centrée sur les compétences gestionnaires, sur les normes qualité, sécurité et de contrôle de gestion. En bout de chaîne, l'enfant ou le jeune suit un parcours segmenté, discontinu, de l'information préoccupante ou du placement jusqu'à la sortie qui peut se révéler brutale. La famille est plus ou moins investie par le dispositif. Pour la pratique professionnelle, « il s'agit de guérir le lien familial défaillant en travaillant la dimension psycho-relationnelle ». La société se protège autant qu'elle tente de protéger les enfants (en risque de) danger.

Le deuxième modèle – « modèle de parcours centré enfant » – émerge progressivement et vient fissurer le consensus sur le modèle centré parcours institutionnel. C'est le parcours de l'enfant, centré sur ses besoins qui organise les logiques institutionnelles. Conséquence directe d'une pression sociétale promouvant le droit des personnes et des usagers, leur dignité, que signent différentes lois (loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale du 2.01.2002 qui reconnaît les droits des usagers et les place au centre des dispositifs; loi du 5.03.2007 qui, pour la première fois, définit la protection de l'enfance et opère un changement radical de perspective, désormais centrée sur l'intérêt global de l'enfant). L'élément normatif dans ce modèle est le fait de centrer le parcours sur les besoins de l'enfant : continuité, sécurité, renforcement des capacités. Ce modèle oblige à une nouvelle approche de la prise en charge, organisée autour de la coopération des acteurs, services, structures, organisations gestionnaires. Il met en cause la structuration réglementaire des services et établissements dans leurs cloisonnements et modes de financement. Son centre de gravité et ses acteurs principaux résident dans le secteur de la protection de l'enfance mais les pratiques professionnelles et institutionnelles qui s'y engagent mettent fortement en tension réglementation et organisation politique du secteur. La formation s'y transforme et produit de nouvelles compétences pour assurer l'orchestration des parcours d'enfant et de jeunes. La préparation et la sortie du dispositif sont pensées dans la continuité du parcours du jeune en institution spécialisée et par le renforcement des liens avec le milieu et les dispositifs de droit commun.

Le troisième modèle – « modèle centré enfant/famille » – est porté par un mouvement sociétal fort, celui d'un renouvellement de la démarche associative qui ne se laisse plus enfermer ou guider par les seules procédures des politiques publiques, relié au mouvement de l'économie sociale et solidaire. Le parcours de vie de l'enfant et celui de sa famille y sont soutenus par des plateformes de services et des logiques de coopération, culturelles, sociales, éducatives, thérapeutiques. Le centre de gravité des parcours glisse du secteur de la protection de l'enfance vers le milieu de droit commun. C'est l'objet « secteur », tel qu'il se déploie dans le modèle centré parcours institutionnel ou centré parcours enfant, qui tend à disparaître ; les structures spécialisées articulent leur action au sein de groupements et de logiques de coopérations horizontales et territoriales. Le modèle socio-économique institutionnel se transforme radicalement sous les logiques de projets entrepreneuriaux, de mutualisations, d'échanges de services et par la diversification des modes de financements. Les organisations ne se positionnent plus en « implementing partners » exécutant la commande publique, entièrement financées par les collectivités publiques et sans capacité tangible d'engager une relation de vis-à-vis avec elles. Mais en se positionnant comme « opérationnal partners », les organisations se dotent d'une certaine autonomie financière et de larges capacités opérationnelles pour intervenir en amont, pendant et en aval des institutions spécialisées.

Les formations techniques et les formations au management peuvent davantage s'envisager en prenant en compte les dimensions de coordinations/développement de projet pour les premières et de coopérations/entrepreneuriat pour les secondes.

La prise en charge spécialisée n'est plus considérée autour de la question de la défaillance parentale et du lien familial, envisagée sous l'angle psychosocial ; c'est l'ensemble des facteurs de vulnérabilité de la famille, des parents et de l'enfant, de la fratrie même, qui sont pris en compte par le panel des initiatives et services mis à disposition dans le milieu de droit commun. Les services et établissements viennent participer au renforcement du tissu social et du maillage territorial. La notion de prévention est remplacée par celles d'accompagnement et de soutien à la parentalité, à la famille, à l'enfant, selon de multiples manières (éducatives, culturelles, sociales, sportives, etc.) visant l'inscription de l'enfant, du jeune et de sa famille, dans un mieux vivre ensemble dans la cité, notamment en accédant à l'autonomie, etc. C'est dans cette logique d'offre différenciée de services de soutien et d'accompagnement que les établissements peuvent engager une politique qui leur est propre. Ainsi, lorsque les parcours de l'enfant, du jeune, et de la famille sont pensés dans le milieu de droit commun auquel participent les structures de protection, la question de la sortie du dispositif, voire la notion de dispositif et de parcours change de contenu et de sens.

Les deux fondements progressivement institués au sein du groupe « parcours » de l'ERP – une logique collective, un projet partagé qui fait sens – continuent à en structurer les travaux ; le groupe s'est progressivement élargi, avec de nouveaux participants qui se sont agrégés au processus de départ et travaillent sur des « leviers » à partir des scénarios adoptés en 2016. Pour les membres de l'ERP, en effet, les travaux ne prennent sens que s'ils parviennent, même à une échelle modeste, à peser sur la réalité : il s'agit non seulement de concevoir, mais d'agir. Les schémas intellectuels sur les différentes conceptions possibles des parcours doivent, au bout du compte, contribuer concrètement à l'amélioration des parcours des jeunes.

Pour agir, c'est-à-dire aller vers le scénario centré « enfant – famille dans leur environnement » sans toutefois exclure la réflexion sur le scénario centré « enfant » ou le scénario centré « institutions », les travaux du Comité Technique et Scientifique ont été relancés avec le choix de remobiliser le « matériau » constitué. Des groupes spécifiques ont été mis en place pour approfondir les leviers, par grands blocs : ils travaillent concrètement sur les leviers correspondant respectivement aux « représentations partagées de la société et de la place qu'y trouve la jeunesse », aux « conceptions des politiques publiques », aux « pratiques des acteurs de terrain ».

Les enjeux du « détour » dans la réflexivité sur les pratiques

Le travail sur les idées reçues et les représentations est une composante structurante des travaux du groupe « parcours » de l'ERP : la capacité à concevoir une alternative suppose de déconstruire ce qui formate la pensée, avec les idéologies, les dogmes, ou tout ce que l'on croit « vrai » et qui n'est pourtant pas établi. L'exploration du thème des « parcours » des jeunes suivis par l'aide sociale à l'enfance ou la PJJ a permis d'évoquer l'importance d'une mise à distance des énoncés usuels, des affirmations non démontrées, qui pourtant structurent les représentations, dans l'opinion, chez les représentants des pouvoirs publics, et débouchent finalement sur le cadrage

des politiques publiques (exemple de l'hypothèse forte de pertinence des Centres Educatifs Fermés).

L'apprentissage du groupe a permis au fur et à mesure d'appréhender plus largement cette notion d'idée reçue. Ce qui apparaissait au départ comme un problème extérieur (l'enjeu d'un travail pour déconstruire les représentations négatives présentes dans la population au sujet des jeunes, de leurs parcours, de leur incivilité, etc.) a aussi débordé sur les représentations partagées au sein même des groupes de prospective. Une réflexion critique a ainsi été réintroduite, un peu en effet boomerang, au sujet des représentations relatives au rôle des institutions qui, peut-être embarquées dans le courant critique en vogue au sujet de leur pouvoir de domination et d'enfermement, avaient occulté leur rôle potentiel de sécurisation et de socialisation.

Peut-être les groupes ont-ils aussi évolué au sujet de leur représentation des modalités de la recherche avec les milieux de pratique, prenant appui sur les apports successifs au Comité Technique et Scientifique de Catherine Lenzi sur le constat d'une difficulté à partager avec les professionnels les résultats d'une recherche ²¹⁴ (sur les pratiques dans les centres éducatifs fermés) quand bien même elle avait été conduite comme recherche intégrée. Un nouvel axe d'investigation a été engagé au sein du CTS pour approfondir les explications de ce phénomène, notamment à partir de la sociologie de la traduction selon Callon et Latour. Le détour théorique s'inscrit en fait dans une perspective volontariste de réflexivité sur la pratique: intégrer des universitaires, des chercheurs, qui apportent des connaissances renouvelées, semble important pour dépasser les représentations et construire des connaissances plus robustes. La démarche de l'ERP intègre cette exigence de manière constitutive, du fait de l'existence d'un axe « recherche » et d'un axe « prospective » articulés et du fait de son choix de ne pas opposer - mais au contraire de conjuguer sans les cliver - savoir académique et savoir issu des milieux de pratique.

La prospective s'est développée dans d'autres régions²¹⁵. Ces travaux illustrent comment la démarche prospective peut, par différentes formes, constituer une ressource pour la construction d'une politique associative agissant dans l'espace public, en capacité de peser localement et globalement grâce à la dynamique d'un rouage méso, pour exercer un rôle au sujet des orientations de la société et participer à son mouvement.

²¹⁴ Catherine Lenzi « Une approche ethnographique des Centres éducatifs fermés : méthode, enjeux scientifiques et retours sur la formation » Sociétés et jeunesses en difficulté Revue pluridisciplinaire de recherche N°16 | 2016 Formation et recherche dans le travail social : de nouveaux espaces de collaboration ?

²¹⁵ Expériences en lien avec les Uriopss Alsace, Centre, Languedoc Roussillon puis Occitanie, Pays de la Loire, Poitou Charente, PACAC, Rhône Alpes ; voir pour plus de détail « Refonder les solidarités, les associations au cœur de la protection sociale. Uniopss, mars 2016. DUNOD – voir Uniopss, rapport d'activité, année 2017

3 - La prospective comme révélateur ou catalyseur ?

Ces différentes démarches diffèrent par leurs modalités, même si elles s'inscrivent dans la même perspective : construire collectivement le futur, avancer des alternatives au-delà des déterminismes, porter des orientations fondées en valeurs. Chacune traduit une culture, un ancrage, un contexte économique et social, un jeu d'acteurs spécifique. Mais elles ont en commun la mobilisation d'acteurs engagés, inscrits dans un processus construit, à moyen ou long terme. Elles témoignent en général d'une volonté d'ouverture, selon des modalités variées : sortie de l'entre soi associatif (partenariat avec l'université, avec l'entreprise, ...), acteurs militants aux statuts divers (associations, personnes engagées, usagers, collectifs, ...), coopération horizontale avec les pouvoirs publics, ... Elles relèvent d'une appréhension globale des phénomènes en jeu, avec des analyses d'inspiration systémique, avec des problématiques interactives, traversées de tensions qui seront explorées pour faire émerger des marges de manœuvre plutôt que des blocages. Elles sont adossées à une dynamique politique large qui permet de ne pas réduire la démarche prospective à une technique.

Enfin, elles s'inscrivent dans une réelle interaction entre le niveau *micro* (des individus, dans la sphère d'une association), le niveau *macro* (une problématique générale, locale ou nationale) et le niveau *méso*, avec par exemple une union régionale qui canalise, catalyse et essaime la dynamique de ses composantes, dans une double logique de réception et d'impulsion. Elles illustrent l'importance des interactions à nourrir entre les différents échelons dans lesquels la démarche prospective – au sens de travail sur un futur à construire – parvient à porter réellement : la réflexivité individuelle au sujet des orientations de la société que portent des individus engagés devient opérante dans la rencontre avec d'autres acteurs, car elle va pouvoir prendre appui sur l'intelligence collective et sur le renforcement mutuel des convictions. De même les travaux en prospective conduits par des associations au sujet de leur propre projet (par exemple la refonte d'un projet patrimonial qui va devenir le point d'entrée dans un processus très large de réimplantation sur le territoire, avec un répertoire d'action entièrement repensé et des logiques de travail modifiées) semblent dynamisés et confortés par le lien avec des démarches collectives de recherche ou de prospective. Réciproquement, les démarches de prospective des collectifs d'associations observés semblent légitimées non seulement par l'impulsion et la structuration apportées (repères théoriques, savoir-faire, rôle de passeur) mais aussi car elles laissent place à l'émergence des contributions de leurs composantes et s'enracinent dans leurs propres démarches.

3.1 La prospective comme révélateur des conceptions de la société

La prospective, comme construction collective et interactive du futur peut ainsi être mise en œuvre dans les associations. Mais elle conduit alors à questionner le fonctionnement associatif car elle interroge les fondements permettant de contribuer à l'action dans la société ; autrement la prospective renvoie, en miroir, aux places respectives de « l'association-outil » portant un projet-activité et de l'association-acteur politique, portant un projet-finalité en capacité de peser sur les orientations de la société²¹⁶.

Si l'on s'inscrit dans le courant humaniste de la prospective, la démarche engagée avec les composantes de l'association (donc potentiellement les salariés, les bénévoles d'intervention, les administrateurs, les usagers) va interroger non seulement les logiques d'action, leur intelligibilité, mais aussi leur sens et leur portée sociétale. De fait la démarche prospective, en même temps qu'elle met à jour des paramètres clés et des effets de systèmes dans lesquels peut s'inscrire une latitude, met également en évidence les options en valeurs et les choix fondamentaux en vertu desquels tel ou tel scénario pourra être privilégié. Autrement dit, à moins de passer à côté de ce qui est l'essence même d'une association de solidarité, à savoir la construction axiologique, la démarche prospective ne peut faire abstraction d'une étape de montée en généralité qui conduit sur le terrain des valeurs de référence, des choix de société, donc de l'analyse critique.

La démarche prospective met à jour le fait que le rôle politique, qu'une lecture formaliste renvoie à la fonction des dirigeants et au mandat qu'ils reçoivent par le fonctionnement statutaire, peut reposer de manière plus diffuse sur un ensemble de ressorts multiples et imbriqués. En mettant parfois en évidence le décalage entre des aspirations, des convictions et un projet institué, elle révèle de même que le projet associatif se construit non seulement par des étapes de formalisation, mais aussi par les interactions au quotidien entre les acteurs de l'association et par sa confrontation au monde réel. Par la réflexivité qu'elle développe et le travail sur les choix (donc les valeurs) auquel elle conduit, la démarche prospective peut aussi faire « remonter » la question de la culture : l'association peut contribuer à la construction de ses composantes – les salariés, les bénévoles, les personnes accompagnées, ... - en leur proposant un support d'identification (une offre identitaire *instituyente*) mais elle peut également se nourrir de leurs convictions et de leurs engagements. Au-delà de l'interface bilatérale officielle entre l'association et « son » environnement, l'action politique dans la société peut découler de la pratique concrète

²¹⁶ Voir ci avant, chapitre 3.1

d'un ensemble de relations (avec les usagers, les interlocuteurs quels qu'ils soient) avec les conceptions qu'elle véhicule.

Ainsi l'action politique que saisit la démarche prospective n'est pas réduite à la mise en avant d'un projet dans des espaces dédiés (la concertation sur une politique publique, la réalisation d'une fonction dans un dispositif donné) mais relève plus largement de l'action collective dans un espace public particulier, relié à un espace d'activités²¹⁷. Un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, par exemple, impacte la société au-delà de la fonction qui lui est assignée dans la politique de lutte contre l'exclusion, au-delà de la tribune politique que portera l'association avec les fédérations du secteur : il agit politiquement par les relations qui se tisseront entre les personnes – accompagnant, accompagnés –, par les conceptions de l'autre qu'elles véhiculeront, par la place reconnue de fait et de manière visible à l'un ou à l'autre dans la société.

La démarche prospective peut, après avoir mis en évidence tant les déterminismes que les options possibles, peut consolider les choix collectivement élaborés et assumés. L'enjeu est alors de savoir qui l'association légitime dans cette construction.

3.2 La prospective comme politique du projet

Cette acception large du rôle politique sociétal des associations, que la démarche prospective va tout à la fois solliciter et potentiellement conforter, traduit une posture militante. Elle a aussi une portée opérationnelle (en permettant des avancées concrètes, en nourrissant la stratégie) sans laquelle l'intérêt qu'elle suscite serait certainement plus faible.

La démarche prospective semble en effet constituer en pratique une ouverture de l'analyse, dont peuvent découler des voies plus larges pour l'action. Ce sont en effet les acteurs dans leur ensemble - et non le cercle restreint des dirigeants légitimes pour décider au final des orientations politiques - qui portent les observations, les analyses et les « savoirs » à partir desquels des solutions peuvent être conçues, des voies nouvelles peuvent être explorées. Ces observations peuvent être de faible portée, limitées à une situation ; mais elles peuvent également s'agréger, et pourquoi pas « faire système » au point de faire émerger des solutions générales, là où les

²¹⁷Voir à ce sujet notamment « Sociologie de l'association : des organisations à l'épreuve du changement social » SAINSAULIEU Renaud, LAVILLE Jean-Louis, Desclée de Brower, Paris, (1997) 2004 ; « Conduire le changement dans les associations d'action sociale et médico-sociale » HAERINGER Joseph, TRAVERSAZ Fabrice, DUNOD, Paris, 2002 ; « La démocratie un enjeu pour les associations d'action sociale » Sous la direction de Joseph HAERINGER avec les contributions de Jean-Marc Bisson, Elisabetta BUCCOLO, Alain DEWERDT, Laurent GARDIN, Marie France GOUNOUF, Michel JEZEQUEL, Desclée de Brower, Paris, 2008.

politiques semblaient classiquement bloquer. Ainsi, repérer les capacités de femmes d'origine étrangère à faire pivot pour la vie familiale, la vie sociale et par là-même pour l'intégration, est au départ une observation à l'échelle locale, par des travailleurs sociaux et des bénévoles d'un quartier. Cette observation, reliée à une action collective, inscrite dans la perspective partagée d'une volonté d'agir pour la participation de tous au-delà des différences culturelles, devient composante d'un projet politique qui, autour d'un centre social, d'une MJC, va porter une cantine sous forme d'entreprise d'insertion, des activités de soutien scolaire, des animations culturelles, etc. Dans un autre registre comprendre la portée des mouvements alter, des mobilisations citoyennes en réseau, peut être facilité par la latitude laissée aux représentants des « nouvelles générations » dans un processus collectif de réflexivité, même si leur « statut » dans l'organisation ne les y conduirait pas nécessairement.

Dans cette approche la prospective peut être appréhendée comme une démarche engagée, politique et pragmatique, par laquelle l'association peut mobiliser, ensemble, les points d'appui du projet que sont les convictions, l'engagement, l'action collective, et ce afin de construire une alternative, des perspectives et de lutter ainsi contre les blocages et le déterminisme. Le ressort de cette prospective associative se situe dans la dynamique « *instituyente* » qui porte le changement et dans une posture assumée de contribution au mouvement de la société. Alors que la prospective est parfois recouverte par la stratégie, alors que son enjeu est souvent ramené à la capacité d'anticipation, elle renvoie en fait aux questions centrales que sont la place faite à la réflexivité et à la créativité, les formes de l'engagement et la production de références, le rapport à l'environnement et l'inscription dans l'action collective.

3.3 Réflexivité, innovation, engagement, perspective de transformation au cœur de la démarche prospective

La place de la réflexivité dans la démarche prospective, qui suppose une articulation entre local et global, entre questions pratiques et orientations générales, est au vu des expériences capitalisées essentielle. Peser sur les choix sociétaux suppose en effet de pouvoir remonter à un ensemble d'orientations générales telles que les rapports entre l'économie et la société, la conception même des politiques publiques, les conceptions de la démocratie, les sciences et techniques, ... Les passerelles entre acteurs et chercheurs sont à cet égard un facteur central pour ouvrir les cadres d'analyse, gagner en profondeur grâce à l'étude rétrospective, déconstruire les idées reçues et le formatage de la pensée. Cette réflexivité repose aussi sur la latitude laissée pour inventer des analyses et des réponses, autrement dit la capacité à s'émanciper des routines et des procédures

conditionnant l'action ; la capacité prospective relève ainsi tout autant du fonctionnement interne de l'association que de son action avec d'autres.

De manière plus fondamentale se pose la question de la finalité poursuivie dans la volonté de construire le futur. Le rapport à l'environnement est de fait une question clé pour la démarche prospective, car il révèle la conception même du projet, la place qu'il réserve à l'intégration des enjeux sociétaux, la volonté de transformation sociale qu'il incarne. Ainsi l'action dans l'environnement peut être envisagée comme volonté d'influence afin d'améliorer une position économique ou politique, autrement dit comme mobilisation stratégique pour la réalisation d'un projet ; elle vise alors à sécuriser les conditions matérielles de l'action : analyse des besoins, adaptation des « prestations », intégration des normes, inscription dans les dispositifs publics, obtention des moyens nécessaires au fonctionnement, etc.

L'action dans l'environnement peut, dans une tout autre perspective, être vue comme action dans la société en tant que bien commun à construire. Comme le souligne Jean Afchain, agir auprès de personnes exclues est difficilement dissociable d'une conscience véritable des facteurs généraux qui génèrent l'exclusion, autrement dit de la conscience d'une action en partie vaine s'il elle ne pèse pas sur les mécanismes même de l'exclusion. (Afchain, 2001). Dans cette acception, la démarche prospective comme construction collective du futur tend à la transformation sociale. Elle rejoint alors le Mouvement, au sens que lui donnait Alain Touraine comme capacité à inventer et porter les orientations de la société. La référence n'est pas celle du mouvement social supposant nécessairement un conflit de classe (tel que le définissait au départ Alain Touraine) mais celle d'individus engagés sous différentes formes (collectifs, réseaux alter, ...) qu'il nomme dans « Après la crise » figure du Mouvement de la société au XXI^e siècle (Touraine, 2010). La question est alors de savoir si ces individus engagés peuvent peser sur les orientations de la société en demeurant isolés, ou s'ils y parviennent en s'agrégeant à des médiations collectives, dont Daniel Cefaï a montré les multiples potentiels. La dimension Mouvement suppose en tous cas, pour construire le futur et proposer une alternative, que la logique de l'institution soit tirée par un projet de transformation sociale, autrement dit qu'elle repose sur une capacité à assumer critique sociale et invention de la société.

Cette volonté de construire le futur peut reposer pour une large part sur l'engagement des « parties prenantes » - l'usager, l'administrateur, le bénévole, le salarié, ...- engagement dont le ressort est la subjectivité, au-delà d'un rôle statutaire dans l'association. La démarche prospective questionnera donc la gouvernance et le management, avec les espaces laissés aux différentes

formes d'engagement (par exemple engagement inhérent à la pratique professionnelle d'une relation de soins ou d'accompagnement, engagement bénévole dans l'action sociale, engagement dans le pilotage politique, ...), la capacité à conjuguer sens et rationalité dans l'élaboration des pratiques, à relier la place de tous à la dynamique du projet.

Ainsi envisagée, cette démarche prospective de mouvement peut de même questionner le rapport de l'association à la dynamique de la société civile. En effet le Mouvement, comme expression de la mobilisation de sujets engagés, ne peut être envisagé dans le seul périmètre de l'association. Dans une société de communication ouverte, il s'exprime de fait via les collectifs informels, les réseaux sociaux, les formes contemporaines par lesquelles la société civile se mobilise pour des causes comme les droits de l'Homme, la diversité, l'écologie, capables d'agir ponctuellement à grande échelle comme de se dissoudre pour se resituer face à de causes locales (Pleyers, 2009). Ces mouvements sociaux emblématiques et souvent plus visibles que les causes associatives traditionnelles peuvent servir de catalyseur, ou du moins de référence pour les acteurs engagés des associations de terrain. Des initiatives structurées inspirées des mouvements sociaux émergent d'ailleurs dans le champ associatif, comme le « Pacte civique » lancé autour de personnalités comme Jean-Baptiste de Foucauld) ou les collectifs informels (comme les Indignés). La démarche prospective « Faire ensemble 2020 » de la Fonda, qui est un centre de réflexion dédié à la place des associations dans la société civile, a notamment abordé ces reconfigurations des mobilisations dans la société civile.²¹⁸

La prospective questionne ainsi le rapport à l'action collective, avec plusieurs évolutions concevables. Au schéma d'associations tirées vers la logique d'entreprise prestataire correspondent des collectifs plus spécialisés techniquement et plus efficaces en tant que lobbies défenseurs d'intérêts (la logique collective devient celle du syndicat professionnel). A l'opposé, une logique tablant sur l'engagement et la militance réaffirmés conduit la démarche collective sur le terrain d'une analyse sociale plus critique et d'une vocation politique plus offensive ; cette dimension « Mouvement » relie les valeurs énoncées et la pratique qui leur est référée, est en capacité d'animer un espace public particulier, d'incarner et de porter avec d'autres une volonté d'alternative dans l'espace public général ; une telle dynamique présente dans les associations individuellement considérées se traduit par ricochet dans les organisations fédératives qui peuvent alors prendre appui sur cette composante mouvement et consolider leur propre capacité d'impulsion.

²¹⁸Voir le suivi de ces travaux dans la Tribune de la FONDA et sur www.fonda.asso.fr

Que conclure ?

La prospective au sens de Gaston Berger se développera-t-elle véritablement dans le champ associatif ? Certes différents signaux laissent entrevoir une ouverture en ce sens. Plusieurs hypothèses sont toutefois envisageables.

Les associations, par défaut d'anticipation et de capacité d'alternative, seront-elles simplement portées par les tendances lourdes de l'environnement, passant à côté d'options politiques majeures ? Avec la loi « ESS » de 2014 qui reconnaît les mutuelles, les coopératives et fait émerger de manière privilégiée des acteurs « modernes » dont l'idéal type est l'entreprise sociale, plus performante et moins sociétale, les années à venir verront-elles la poursuite de la reconfiguration gestionnaire des activités et de la marchandisation de la protection sociale ? Une telle évolution débouche certainement sur la mise en tension structurelle des associations, dans une logique permanente d'intégration de contraintes, sans identification de perspectives et avec probablement, donc, une relative neutralisation de la forme associative dans l'action sociale que la prospective n'aura pas réussi à dépasser.

Une autre tendance pourrait correspondre à la poursuite de l'affirmation des compétences de gestion (management, RH, standards qualité, ...). La prospective, ici comme compétence d'entreprise, serait logiquement utilisée pour mettre en évidence les alliances clés à développer dans l'environnement pour la réaffirmation des intérêts des associations (régime juridique, statut fiscal, ...). Elle ferait émerger les actions stratégiques de lobby sur l'environnement des politiques sociales pour obtenir le meilleur financement de leurs activités. Dans ce scénario, la mobilisation de la prospective correspondrait plutôt avec l'affirmation entrepreneuriale de l'association.

Face à ces options de dépendance subie ou de reconfiguration gestionnaire, la démarche prospective humaniste observée par les expériences étudiées dans le réseau Uniopss-Uriopss se est une alternative : un troisième scénario de « prospective associative politique et sociétale », correspondrait à une action associative fortement ancrée dans une légitimité sociale. Dans le champ des associations de solidarité, par exemple, la prospective viserait alors à conforter le sens de l'action auprès des personnes en situation d'exclusion, l'engagement dans la pratique sociale, l'action sur les orientations générales de la société et la critique sociale relative à la source des phénomènes d'exclusion, et enfin la recherche volontariste et collective d'alternatives possibles.

Dans ce scénario la prospective viendrait en appui de la forme idéal-typique de l'association-mouvement.

Les débats demeurent évidemment ouverts. Sans prétendre les clore, l'hypothèse est ici que l'action dans une association est une forme parmi d'autres qui permet à l'individu de relier son «monde vécu » au monde global, de trouver l'échelon auquel il peut agir dans l'espace public ; dans cette même hypothèse, la démarche prospective est un ressort particulièrement opérant pour affirmer le projet associatif et les démarches collectives des associations comme moyen d'agir dans la société. Mais si les signaux d'une émergence de la prospective comme aiguillon du rôle politique des associations et de leur contribution au mouvement de la société semblent présents, il est encore trop tôt pour savoir s'il s'agit d'une « tendance lourde », ou à l'inverse de « signaux faibles », selon le langage que pourraient employer les prospectivistes : l'engagement dans un scénario de prospective politique-sociétale, comme philosophie de l'action pour construire collectivement le futur, dans l'intérêt général, est à l'épreuve de la volonté d'alternative des acteurs du monde associatif...

Chapitre 3.3 (Troisième Partie)

Associations, production du politique et mouvement : exercice de prospective théorique sur le niveau méso Uriopss

En 2010, dans le contexte d'une large réflexion « stratégique » sur l'Uniopss et le réseau Uniopss-Uriopss, quatre régions ont formalisé une démarche commune dans le but de construire un « plan de coopération inter Uriopss ». Il s'agissait, au plan matériel, de travailler à la mise en place d'une mutualisation inter Uriopss plus organisée, approfondissant la pratique de coopération déjà instaurée ; il s'agissait aussi, au-delà, de participer à un processus de réaffirmation, voire de refondation, dans un contexte où le rôle des associations et de leurs organes de regroupement semblait de plus en plus problématique. Les travaux engagés²¹⁹ touchaient en pratique à quatre domaines d'action : animation-mouvement, services facturables, communication, relations adhérents, VIP et prospects. Ces quatre domaines critiques, abordés sous un angle opérationnel dans le but de résoudre les questions concrètes posées dans l'interface avec les adhérents et l'environnement, recouvraient une exploration plus profonde, touchant au socle même de la mission Uriopss, que l'inter-Uriopss devait en principe permettre de consolider. Les Uriopss Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord-Pas de Calais et Picardie avaient en effet affirmé en commun le projet d'une dynamique interrégionale, selon « une démarche qui s'appuie sur l'implication forte de chacune des Uriopss au sein d'un réseau national » et qui est ancrée sur l'adhésion aux valeurs du réseau : « non lucrativité, primauté de la personne, soutien à l'innovation et à l'expérimentation, dynamisation des territoires ».

Parmi les questions nommées en amont des modalités organisationnelles de ce projet figurait explicitement la dimension « mouvement » : les enjeux pris en compte nommaient en effet notamment « un besoin d'avoir une visibilité sur l'avenir du secteur, des Uriopss, des adhérents et des équipes et de mener une réflexion commune ». Quant à l'articulation des services avec le projet politique de l'Uriopss, la question de « l'équilibre entre la dimension mouvement et la dimension de services facturables » supposait alors de « clarifier pourquoi on le fait, la faisabilité, autant que les compétences développées ». L'obligation de réponses opérationnelles, qui marquait ces travaux, inscrivait la dimension « mouvement » dans un questionnement concret qui supposait d'aller jusqu'à mettre en évidence comment, aujourd'hui et pour l'avenir, cette dimension pouvait se matérialiser et être légitimée par les adhérents.

L'exploration présentée ci-après s'appuie sur les enseignements de la contribution à ce processus et les prolonge. La réflexion a été progressivement construite au fil d'échanges réguliers sur les

²¹⁹ Projet inter-Uriopss, mars 2010

enjeux pesant sur le « réseau » lors des nombreuses rencontres de travail que génère la pratique professionnelle dans le réseau Uriopss-Uniopss ; elle a été à l'origine formalisée et concrétisée par une intervention formative devant les directions des quatre Uriopss en mars 2011²²⁰. Cette intervention (prenant appui sur la méthode d'investigation alors enseignée en master « Sociologie de l'association et action dirigeante » de Sciences-Po formation continue), a reposé sur la mise en évidence des logiques articulant, dans une association, la dimension institutionnelle et la dimension organisationnelle, pour qualifier ensuite le rôle politique d'une association comme affirmation d'une dimension « instituante ». Cette conception, partant du rôle individuel de chaque association et prolongée vers le rôle collectif des associations, a permis d'explorer la dimension « mouvement » comme une facette possible du rôle de l'Uriopss, en tension avec les autres dimensions en présence, et notamment une fonction « stratège » actuellement très marquée. La simulation d'une démarche prospective a permis de qualifier plus précisément les paramètres à articuler pour creuser la problématique du « Mouvement » en Uriopss. Les explorations qui suivent, qui reposent en partie²²¹ sur les apprentissages issus de cette séquence de réflexion collective, demeurent quelques années plus tard un fil conducteur, ou même une trame de processus type, pour différents travaux en Uriopss qui mobilisent la démarche prospective pour redynamiser leur potentiel politique sociétal d'acteur collectif.

1 - Uriopss, action collective et mouvement : retour sur le fonctionnement associatif

Le point de vue adopté consiste à considérer l'Uriopss comme une association, rassemblant des associations elles-mêmes composées de membres. Au plan des statuts de l'Uriopss, telle est bien la réalité. Mais au-delà de cette acception formelle, la question abordée est celle de la « mécanique associative » qui s'articule dans l'association-Uriopss, compte tenu des « mécaniques associatives » dont procèdent les associations membres. Le schéma consiste en résumé à interroger les modalités selon lesquelles la dimension « Mouvement » en Uriopss dépend de la dimension « mouvement » des associations membres, selon la logique du mandat dévolu mais aussi selon l'impulsion que l'association Uriopss peut donner avec une mission d'avant-garde qui dépasse le strict périmètre du mandat reçu.

²²⁰ Formation sur « Démarche prospective et Uriopss », 25 mars 2011, séminaire inter-Uriopss, Reims

²²¹ Dans le temps imparti, seule une partie du matériau théorique mobilisé a pu être présenté.

L'Uriopss peut être analysée comme une association, avec la grille d'analyse présentée pour faire émerger ses différentes dimensions (voir chapitre 3.1). Plusieurs questions critiques en découlent pour approfondir la configuration Uriopss.

Quelle forme d'institutionnalisation est incarnée par l'action collective et quelle logique fait sens? Au niveau de l'association Uriopss, la logique qui fait sens ne peut être caractérisée comme pourrait l'être une association de terrain (logique d'aide, d'entraide, ...) puisque par définition l'Uriopss est un ensemble composite fait d'associations relevant d'idéologies, d'appartenances ou d'affiliations diverses ; mais elle se pose néanmoins, en des termes spécifiques que l'on pourra tenter de qualifier, en tant que dominante transversale. La question du mouvement, en tant qu'inscription dans les enjeux sociétaux, semble l'énigme principale qui se joue actuellement : dans un contexte marqué par des reconfigurations successives, notamment en termes de périmètre territorial ou tout simplement après un changement de locaux de l'Uriopss Nord Pas de Calais qui a rompu avec une implantation historique, cette question du mouvement peut se poser en termes de « temps fort instituant » qui caractériserait, ou non, une affirmation ou un changement de culture institutionnelle.

Comment les deux logiques de la défense d'intérêts stratégiques et de la promotion de politiques dans l'intérêt général, qui s'affrontent et se conjuguent dans les associations, se recourent-elles dans la relation de l'Uriopss à l'environnement ? Comment, dans l'interaction réelle avec ses dirigeants, ses administrateurs, ses « parties prenantes » plus ou moins influentes, s'incarne autrement dit le mandat que lui confient ses membres et quelle place conserve la mission politique générique que l'Uriopss tente d'incarner au-delà des places à tenir, de la reconnaissance à obtenir dans telle ou telle instance, si stratégique soit-elle ?

Quelles sont les activités et de quelle forme d'institution procèdent-elles ? L'Uriopss offre des services et une plateforme d'accompagnement qui seront en mesure d'étayer la pratique associative. Le choix de domaines d'expertise et des modes d'interface avec les associations sont des marques identifiant le projet Uriopss, dans sa dimension opérationnelle comme dans sa dimension politique.

Quelle régulation des relations de construction identitaire et de pouvoir et quelle place résultante pour la dimension mouvement ? La dimension « mouvement » est de fait en tension entre les enjeux identitaires (qui traduisent l'élaboration collective d'un projet par des acteurs engagés) et les enjeux de pouvoir en fonction des acteurs qui peuvent, avec plus ou moins de succès, chercher à traduire leurs visées en priorités d'action pour l'Uriopss ; celles-ci seront plus ou moins, selon les forces en présence,

celles des intérêts corporatistes de composantes ou celles d'un intérêt général porté collectivement.

Par exemple, dans le « Pont des associations » daté d'avril 2011²²², l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais valorise la contribution inter associative bâtie avec ses composantes pour faire entendre la voie des associations dans la mise en place des orientations portées par l'ARS nouvellement installée, très offensive dans la réorganisation de l'offre de services. « C'est par l'intermédiaire de leurs valeurs fondatrices que les associations à but non lucratif souhaitent participer à la politique de pilotage mise en place dans le cadre des instances de l'agence régionale de santé et contribuer au nouveau cadre législatif et juridique tel que défini par la loi « Hôpital, patients, santé, territoire ». Le secteur social et médico-social doit s'assurer que le plan stratégique régional de santé s'appuie sur les valeurs et principes que sont la solidarité, l'égalité d'accès aux droits et au service de santé. Ce qui est au cœur du Pacte social des associations doit contribuer à fonder la démarche du Projet régional de santé ».

La contribution inter associative articule ainsi ses propositions en s'affirmant au départ « Pour les personnes et leur entourage », « Pour une cohésion sociale renforcée » et « Pour la mise en mouvement ». Le scénario que propose alors l'Uriopss Nord Pas de Calais est « celui d'une analyse permanente et d'une régulation conventionnée. La santé est un bien commun à partager sur un territoire avec les usagers ; elle ne doit pas reposer sur une logique de marché et de mise en concurrence. Les convictions des acteurs associatifs les entraînent vers un autre modèle que celui qui est proposé, permettant la constitution de nouvelles solidarités. Engager le défi et le relever collectivement, tel doit être l'objectif du PRS et de la note d'orientation stratégique ». L'ensemble du document articule ensuite une analyse détaillée des enjeux, des acteurs et des réponses, sur le territoire, déployant tant une expertise collective qu'une capacité de proposition : les orientations et principes affichés sont appliqués, et d'une certaine manière assis en légitimité, par la capacité à être experts en commun, de la problématique en présence. Le contexte est dans le même temps celui d'une recomposition du système de régulation institutionnelle en région où l'Uriopss a dû agir en « stratège » pour maintenir la capacité des associations qu'elle regroupe à être un acteur collectif et cohérent dans les nouvelles instances de l'ARS, alors que se conjugaient un risque d'éviction externe et un risque de dissociation interne, du fait de nombreuses forces centrifuges. Une question intéressante est alors de savoir pourquoi et comment l'acteur collectif Uriopss a pu demeurer « un ».

²²² Le pont des associations, mensuel de l'Uriopss Nord Pas de Calais, Avril 2011, N°310, Numéro spécial « un plan stratégique régional de santé, pour une politique globale de santé dans le Nord-Pas-de-Calais

Quelles sont les identités collectives construites ? Dans une Uriopss, cette analyse identitaire peut permettre de creuser comment les uns et les autres, au-delà d'un rôle fonctionnel, « sont » à l'Uriopss, avec une personnalité, des affects, des valeurs, des attentes, une « projection », et comment les identités sont régulées (écartées ou prises en compte, orientées ou fédérées, etc.). La résultante est l'une des composantes de la culture Uriopss.

Quelle est la culture émanant de l'association Uriopss ? À l'Uriopss, ce qui fait signe en tant que culture incarnée peut aussi bien relever du logo que des thèmes de colloques et de leurs temps phares, ou encore des formes d'accompagnement qui seront le vecteur d'une certaine conception du fait associatif. Comment l'Uriopss accompagne les associations dans la démarche d'évaluation, par exemple, est un signe culturel autant qu'une expertise. De même « Le Pont » de l'Uriopss Nord Pas de Calais est le vecteur d'une culture humaniste, solidaire, affirmant les associations comme composantes actives du lien social et de la démocratie. Dans le même esprit le projet politique 2011-2015²²³ de l'Uriopss Champagne Ardenne, affiché par une plaquette qui dès la première de couverture porte en bandeau les termes « partage, cohésion, solidarité, engagement », est par ces termes une affirmation identitaire et culturelle. Les suites de la plaquette déclinent cette identité, avec par exemple l'affichage du devoir de mémoire, en première place des dix devoirs énoncés. « Dans le cadre de ce projet de refondation notre devoir est double. La première obligation est de recueillir cette histoire qui aura été fondamentale pour la construction d'une société plus solidaire. La seconde obligation est de transmettre cette histoire aux nouvelles générations d'acteurs qui ont ou qui auront, du fait de leurs responsabilités politiques, professionnelles, associatives, à décider et à agir pour et avec les personnes fragiles. Nous devons éveiller une conscience collective sur ces enjeux de société pour faire naître de nouveaux « militants » de l'action sanitaire et sociale ».

Un ensemble d'analyses et d'hypothèses destinées à favoriser l'émergence de pistes renouvelées ou consolidées peut être résumé par l'énoncé de scénarios pour ré-ouvrir les perspectives concevables. Dans le but d'étayer cette « construction des possibles » trois pistes sont, de manière schématique, envisageables. La première, dans une logique de rationalisation organisationnelle, privilégie l'adaptation de l'organisation du travail et des services ; elle va de pair avec un relatif affaiblissement du projet politique. La seconde, relevant d'une logique tendancielle, correspond au prolongement des tendances lourdes à l'œuvre, où se joue une recherche de compromis par une adaptation à l'environnement, conjuguant modernisation des services et affirmation de la

²²³ Le projet politique affiché par l'Uriopss en 2017 affirme encore cette identité politique sociétale.

dimension politique. Le scénario de la créativité institutionnelle table plus nettement sur l'affirmation du rôle de mouvement, avec une inscription plus marquée dans l'économie sociale et solidaire, supposant consolidation d'une expression politique collective et une organisation des services déclinant ces orientations. Ces trois perspectives ont implicitement soutenu les travaux conduits en Uriopss au cours des années suivantes.

2 - Une démarche de prospective simulée en configuration Uriopss

La grille de caractérisation de la démarche prospective proposée par Rémi Barré table sur cinq conditions, dont l'application peut être envisagée afin d'appréhender les exigences de méthode dans une application réelle à la configuration Uriopss.

(1) *L'inscription dans le moyen terme* : il s'agirait de concevoir la viabilité, ou le développement à trois ou cinq ans (ou une autre échéance à retenir) autrement dit de concevoir à quelles conditions l'Uriopss peut demeurer non seulement viable économiquement mais aussi légitimée dans ses missions fondamentales, sur la base d'un projet porté par ses membres et inscrit dans son environnement.

(2) *La prise en compte explicite des phénomènes d'incertitude* : les phénomènes d'incertitude sont nombreux pour les Uriopss et autour d'elles, à un point tel que l'incertitude semble de fait constitutive du fonctionnement. La démarche de prospective vise à « apprivoiser » l'incertitude ; elle consiste à nommer les facteurs d'incertitude pour tenter d'en construire une approche rationnelle, au sens où l'incertitude pourrait être abordée de manière plus objective, devenant ainsi un cadre d'analyse moins opaque et un objet possible pour l'action concrète. Il s'agirait alors de cerner les différents domaines externes et internes d'incertitude possible, pour en affiner ensuite les composantes selon différents paramètres clés.

(3) *L'identification et l'utilisation d'un ensemble de paramètres* : l'identification de ces paramètres est directement liée au travail à opérer pour apprivoiser, par des combinaisons d'hypothèses, l'incertitude au regard de laquelle peut se situer le projet Uriopss. Les paramètres à retenir ont pour but de repérer des signaux positifs (s'ils ouvrent un potentiel, une latitude) ou négatifs (s'ils nomment un risque) à prendre en compte dans une analyse objectivée, autrement dit les questions critiques à partir desquelles le devenir de l'Uriopss peut être appréhendé. Il s'agirait donc d'appréhender globalement, avec cette définition des paramètres, les composantes du système Uriopss.

(4) *La mobilisation d'un ensemble d'experts* : une démarche de prospective à part entière supposerait la constitution de groupes *ad hoc* (pilotage, approfondissements, etc.). Mais l'on peut, dans une configuration intermédiaire, tabler sur les acteurs impliqués dans le processus général de refondation Uriopss pour poser les bases de la démarche et sur les acteurs présents à l'instant T (exemple : en séminaire) pour creuser tel ou tel aspect. Tel a été effectivement le cas lors de la rencontre inter Uriopss du 25 mars 2011, au cours de laquelle cette simulation prospective a été présentée. Des groupes dédiés, sur des chantiers ciblés, permettraient de reprendre effectivement ce travail dans un contexte actualisé.

(5) *Un processus structuré, explicite et rationnel* : une démarche de prospective utile au processus engagé pourrait ainsi adopter un cadre spécifique, avec un objet à cerner, qui peut être soit la conception générale des évolutions possibles, soit un thème spécifique (« la dimension mouvement » ou « les services Uriopss » ou « l'ancrage dans l'économie sociale et solidaire », etc.).

Cette démarche, configurée ici de manière théorique, repose sur une lecture *a priori* de la situation Uriopss, qui n'a pas vocation à figer une analyse mais au contraire à proposer un raisonnement à affiner, afin de construire le support d'une mise en situation : par exemple un séminaire au cours duquel les participants seraient invités à mobiliser leur connaissance de la situation Uriopss et à envisager des pistes nouvelles. La démarche proposée - qui simplifie en fait les différents éléments à prendre en compte - vise à favoriser un travail d'ensemble sur la capacité d'ajustement de l'Uriopss ; il s'agit pour cela d'appréhender en même temps l'incertitude (souvent conçue principalement comme un risque) et de la latitude qui recouvre, en contrepoint, la marge de manœuvre possible. En l'espèce deux expériences successives avec l'Uriopss Provence Alpes Côte d'Azur et Corse (séminaire des salariés avec le président en janvier 2017) et en Occitanie (séminaire des administrateurs et de l'équipe en juin 2017) permettent de conforter les potentiels de telles investigations.

De l'analyse aux scénarios : les éléments clés pour une démarche prospective en situation Uriopss

En reprenant l'analyse du fonctionnement associatif selon la méthode présentée (voir chapitre 3.1), l'association Uriopss peut être appréhendée par grands domaines, à partir desquels l'incertitude peut être explorée.

L'analyse historique et institutionnelle devrait mettre en évidence comment le projet Uriopss s'institue et se renouvelle à l'occasion des étapes clés de son histoire : une question centrale serait alors de

savoir si l'époque actuelle et les perspectives que l'on peut y ouvrir, avec le rôle de catalyseur de certaines étapes clés, recouvre des « temps forts instituants » susceptibles de marquer la constitution de la « logique Uriopss ».

L'analyse socio-professionnelle devrait caractériser non seulement une organisation rationnelle efficace - elle fait face aux contraintes économiques et aux différents défis de l'environnement- mais également des mécanismes de régulation et de contrôle qui relient le projet concret aux choix des instances de l'Uriopss. La question principale pourrait être de savoir comment le redéploiement de l'expertise et de l'offre de service est articulé avec l'affirmation choisie d'une identité Uriopss.

L'analyse économique devrait identifier l'adéquation entre les ressources et les activités. Les explorations à conduire concernent les types de reconfiguration à l'œuvre et ce qu'ils permettent d'envisager pour le devenir de l'Uriopss. Comment, notamment, la vocation politique de l'Uriopss peut-elle être économiquement viable ? La question centrale est alors celle du poids relatif des déterminants stratégiques et de leur plus ou moins grande capacité à déterminer les orientations fondamentales du projet Uriopss.

L'analyse stratégique devrait illustrer comment se présentent les enjeux de pouvoir et comment ils interfèrent avec les autres registres de la régulation d'ensemble, notamment avec le pilotage du « politique » conçu comme un « bien commun » porté par le projet institué et les valeurs.

L'analyse identitaire devrait étudier comment les identités en présence -identités professionnelles notamment, mais pas seulement-, les relations sociales, les mécanismes de socialisation, forment ou non une identité collective, et le cas échéant ce qu'elle signifie pour l'Uriopss : comment cette composante identitaire et culturelle est-elle prise en compte dans le jeu des acteurs ?

L'analyse culturelle, enfin, devrait étudier comment les symboles et notamment les valeurs fondatrices sont incarnées dans les représentations, dans les discours et dans les pratiques, comment l'Uriopss institue son projet en interne et vis-à-vis de l'extérieur.

Dans chacun de ces domaines, plusieurs signaux peuvent être plus spécialement mobilisés dans une opération de ré-exploration, pour simuler comment se jouerait la tension possible entre incertitude (risques et opportunités) et ajustements (expression d'une latitude et d'une politique Uriopss) : *les dysfonctionnements récurrents*, qui permettent de solliciter une réflexion sur la limite des

ajustements opérés et le risque toujours envisageable d'une rupture de l'équilibre ; *les dynamiques vertueuses*, qui permettent à l'inverse de caractériser les capacités d'ajustement et d'innovation. Enfin, *des questions déterminantes pour l'avenir* peuvent être décelées à l'Uriopss comme dans l'environnement, avec notamment les formes que prend l'action collective.

Ce tableau invite ainsi à nommer tant les points d'ancrage que les facteurs de rupture possible, autrement dit tant ce qui fonde l'équilibre que ce qui porte au déséquilibre ; l'incertitude résulte de facteurs qui pourraient rompre ou modifier l'équilibre actuel et solliciter, de ce fait, les capacités d'ajustement de l'Uriopss. Car nommer l'incertitude ne signifie pas accepter le déterminisme des facteurs par lesquels elle se matérialise. Au contraire, la construction d'un futur possible par la démarche prospective consiste, sur la base d'une telle analyse, à choisir une voie possible, c'est à dire tant une direction à suivre que les actions nécessaires pour y parvenir. Selon le scénario préférentiel retenu, la mobilisation volontariste de certains paramètres, débouchant sur les leviers, est une façon de déjouer l'incertitude.

Pour une prospective de l'Uriopss : construire une vision d'ensemble élargie et consolidée

Décortiquée en différents domaines, la situation Uriopss peut apparaître comme un puzzle déconstruit. La schématisation proposée (avec la simplification qu'elle induit nécessairement) permet cela étant de concevoir une vision prospective d'ensemble où les différents paramètres sont susceptibles d'inter agir ; autrement dit l'approche d'ensemble permet de manier les différents leviers identifiés. Ainsi, les dysfonctionnements récurrents peuvent, s'ils sont appréhendés dans tous les domaines en présence, « faire système ». Mais ils méritent d'être équilibrés par les « dynamiques vertueuses », avec une attention stratégique à porter aux « points sensibles déterminant l'avenir ». Cette analyse n'a de sens que rapportée à l'environnement dans lequel agit l'Uriopss, où se présentent parfois des « logiques émergentes », à prendre en compte pour aborder l'avenir dans une approche prospective. L'une des questions clés pour l'Uriopss, dans cette approche, est celle de l'action collective : avec qui, à côté de qui, et en opposition avec qui ?

Les dysfonctionnements récurrents illustrent ainsi comment l'Uriopss est mise en difficulté, dans son expertise, dans ses formes de réponse, dans ses logiques d'appartenance et dans ses modes d'intervention dans l'espace public.

Les dynamiques vertueuses illustrent à l'inverse où résident différentes capacités émergentes, ou déjà très clairement mobilisées, dans une expertise déjà en mutation, dans une réaffirmation du politique, dans l'action territoriale.

Les points sensibles déterminant l'avenir illustrent ce qui peut, dans cette optique, faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, et soulignent ainsi, notamment, des lignes de force à cultiver : des valeurs répondant en fait à une forte attente de sens, une créativité et une force permettant de tous temps d'ajuster le cap aux défis du moment, une expérience éprouvée dans l'action collective, etc.

Les questions liées à l'environnement illustrent comment cette logique d'affirmation-construction se confronte à différents courants, des moins porteurs aux plus favorables.

Les questions relatives aux formes de participation et à l'action collective illustrent comment l'Uriopss compose avec des réseaux d'acteurs multiples, dans lesquels elle n'est, *a priori*, pas en mauvaise posture mais par rapport auxquels elle doit clairement s'identifier.

Comme l'a souligné le débat qui a suivi cette modélisation lors du séminaire inter Uriopss du 25 mars 2011, une question générique traverse ces différentes analyses, et serait à creuser en tant que telle : quel est l'apport de la dimension inter Uriopss ? Comment est-elle, au-delà de la meilleure réponse organisationnelle (économie, mutualisation, etc.), également un levier central pour une affirmation des valeurs, de la culture, de l'identité, de la légitimité politique Uriopss ? Cette question demeure ouverte, d'autant que la réforme territoriale engagée en 2015 a modifié le cadre géographique de référence pour le regroupement des régions administratives françaises. Le travail commun des régions Nord Pas de Calais, Picardie, Champagne Ardenne et Lorraine se trouve déporté sur un travail à reconstruire dans le cadres des nouvelles grandes régions, le Grand Est d'une part, les Hauts de France d'autre part.

Des questions-clés ?

En fait, le raisonnement esquissé permet de configurer des paramètres déterminants sur lesquels les travaux de construction de l'avenir pourraient se concentrer. Dix éléments clés semblent en effet ressortir. Certains semblent plus directement reliés au questionnement de la dimension mouvement.

1. *L'expertise* : quels sont les atouts de l'expertise Uriopss et quels sont les axes porteurs à cultiver ?
2. *Les services* : quelle offre demain pour articuler le service individuel et les services collectifs ?
3. *Les ressources* : comment préserver l'indépendance et la capacité d'ajustement que procure la pratique de l'hybridation des ressources de cotisations, subventions et productions ?
4. *Le politique* : un rôle politique de l'Uriopss recouvre-t-il le rôle de stratège influent, de contributeur institutionnel aux politiques publiques, de mouvement connecté aux formes émergentes de l'action collective ?
5. *La militance* : adhérents, administrateurs, salariés, bénévoles : où est la militance, comment la cultiver, comment la fédérer ?
6. *La gouvernance* : les cadres actuels de pilotage sont-ils suffisamment déployés pour piloter l'ensemble des enjeux en présence, pour articuler décision et mobilisation ?
7. *La culture* : la culture Uriopss est-elle identifiable, peut-elle fédérer, est-elle un ressort dans la période actuelle de refondation et consolidation ?
8. *L'action collective* : avec qui consolider des passerelles et des coopérations, avec quelle identité de l'Uriopss, entre le stratégique, l'institutionnel et le militant ?
9. *L'histoire* : la phase actuelle est-elle banale, ou peut-elle constituer un « temps fort instituant », si oui, comment ?
10. *L'inter-Uriopss* : comment le levier de l'inter-région « joue-t-il » au niveau de l'organisation et de la rationalisation, au niveau de la stratégie vis à vis des autres acteurs, au niveau du rôle politique institutionnel, au niveau de la culture Uriopss, au niveau d'un rôle sociétal affirmé ?

	Dysfonctionnements récurrents à l'Uriopss	Dynamiques vertueuses à l'Uriopss	Questions clés pour l'avenir	Evolutions de fond dans l'environnement	Action collective et formes de participation, interaction entre Uriopss et environnement
Analyse socio- professionnelle	Instabilité dans les missions Manque de moyens pour déployer les effectifs souhaitables	Socle d'expertise et engagement permettant d'asseoir la capacité d'adaptation face aux exigences constantes de renouvellement Polyvalence et constructions transversales Identité professionnelle affirmée, réputation Uriopss « avant garde »	Exigence permanente d'adaptation de l'offre de services individuels et collectifs Capacité à professionnaliser l'accompagnement adhérent et à structurer les services collectifs Capacité à ancrer l'offre dans la mission politique Capacité à déployer la réponse Uriopss dans la triple dimension sociétal/ politique publique / pratique associative	Banalisation de l'offre non lucrative Concurrence accentuée entre les opérateurs Compétition entre les organisations représentatives	Inscription nécessaire dans le jeu des réseaux professionnels de représentation Défi à relever des rôles de représentation institutionnels Inscription territoriale à différents échelons : local, départemental, régional, interrégional ?
Analyse économique	Modèle économique fragile	Cotisations./ prestations/ subventions : hybridation des ressources publiques et privées comme facteur de résistance et de réajustement	Capacité de réajustement Capacité à préserver l'indépendance par l'hybridation des ressources Potentiels de la mutualisation inter Uriopss	Ressources publiques contingentées Appel au marché pour solvabiliser les actions d'intérêt général	Mobilisation de nouveaux partenariats politiques et stratégiques dans l'environnement Uriopss.
Analyse stratégique	Instabilité de la gouvernance Processus de décision conditionnés par des jeux de pouvoir et d'influence (« noyautage » interne ?) Affaiblissement de la capacité à agir au nom de l'intérêt général	Exigence de sens et contre courants à l'action des lobbies d'intérêt	Equilibrage entre les 2 forces en présence : - intérêts stratégiques - action collective pour la solidarité et dans l'intérêt général	Mutation de la régulation collective, dans les politiques publiques notamment : statut de la représentativité et place faite à la société civile organisée Rôle central attribué aux acteurs économiques Mais place émergente de l'économie sociale	Places « tenues Articulation des rôles entre réseaux et formes de représentation Coopérations et concurrences ?
Analyse historique et institutionnelle	Perte de sens des étapes et des origines de l'histoire Uriopss et de l'histoire Uniopss	Réaffirmation du politique Nouvelles perspectives collectives Inter Uriopss	Capacité à saisir les évolutions profondes de la société pour les relier aux enjeux visibles par les associations Capacité à porter une étape de type 'temps fort instituant'	Economisme et compétition Désaffiliation sociale Renouvellement du mouvement social et des formes d'action politique sociétale	Rôle des acteurs politiques traditionnels Société civile organisée et action collective en réseau : quid ? Institutionnalisation de l'économie sociale : quid ?

	Dysfonctionnements récurrents à l'Uriopss	Dynamiques vertueuses à l'Uriopss	Questions clés pour l'avenir	Evolutions de fond dans l'environnement	Action collective et formes de participation, interaction entre Uriopss et environnement
Analyse identitaire	Erosion de l'identité Uriopss Attitudes de retrait ou de défiance au sein de l'Uriopss Clivage « anciens » et « modernes » Tensions sur les conditions de travail Exigences nouvelles d'animation et d'accompagnement déstabilisant l'expertise et l'offre classiques : identités professionnelles déstabilisées	Reconnaissance externe Consolidation d'une identité professionnelle « réseau » Hybridation émergente de compétences variées	Capacité à professionnaliser de nouveaux métiers Capacité à intégrer les jeunes générations Capacité à mobiliser les identités engagées Capacité à donner confiance Crédibilité de la valeur « non lucratif de solidarité » en Uriopss pour fédérer en interne	Mutations de la professionnalisation des services d'accompagnement adhérents Professionnalisation de l'action collective sous de nouveaux modes : communication + lobby Signature Uriopss diluée ?	Un paysage brouillé : quels pairs, quels partenaires, quels concurrents ?
Analyse culturelle	Erosion des valeurs humanisme et solidarité Non lucratif peu identifiant Causes spécifiques plus médiatiques Difficulté à concevoir une communication identitaire qui « passe » dans le débat public Symboles culturels en retrait	Incarnation forte des valeurs par de nouveaux symboles : « usager-citoyen », « territoire », ... Nouvelles formulations plus audibles dans le débat public et re-phasage avec l'environnement social : succès des causes génériques comme le logement, la santé	Capacité à prendre la mesure de la remobilisation pour la cohésion sociale et les droits fondamentaux Capacité à coopérer avec les formes actuelles de mobilisation politique-sociétale	Emergence de la culture alter mondialiste Délégitimation de l'action politique institutionnelle Nouvelles formes de militance Légitimation d'un « nouvel esprit solidaire »	Quels liens avec les « forces vives » Quelle place dans le jeu politique institutionnel ?
Analyse de l'encastrement politique	Concurrence exacerbée sur le marché de l'accompagnement et de la représentativité Lutte des places dans la représentation institutionnelle Faible audience dans le débat public	Actions phares en Uriopss : légitimité renouvelée sur des formes d'action politique citoyenne, avec les usagers Implantation territoriale effective	Capacité à tenir le cap d'un équilibre entre Uriopss mouvement (ancrage sociétal accentué), Uriopss institution (rôle formel défini et piloté) et Uriopss prestataire Calage de l'action politique : équilibre contestation/ contribution	Réforme des politiques publiques Réorganisation drastique des pôles de décision en région Pôles de décision de fait autour de l'activité économique et de l'emploi Jeux politiques et politiciens majeurs, recoupant les mécanismes de décision sur les politiques sociales	Cartographie des acteurs institutionnels officiels et es acteurs de fait : quid ?

3 - Scénarios et questions critiques pour l'Uriopss-Mouvement

Une approche par scénarios, destinée à proposer un raisonnement alternatif à celui qui tendrait à prolonger la situation présente, peut donc prendre appui sur une schématisation de la situation. Sur cette base « *a priori* », trois scénarios contrastés seraient envisageables. La fiction intellectuelle qu'ils présentent permet d'explorer la latitude possible pour faire évoluer l'Uriopss vers telle ou telle direction.

3.1 Quatre scénarios ?

- Le premier scénario privilégie l'offre de service ; il peut être nommé scénario « *de technicisation* » : les associations sont tirées vers la logique entreprise-prestataire ; leurs fédérations deviennent, de fait, plus spécialisées techniquement et plus efficaces en tant que lobbies défenseurs d'intérêt. L'Uriopss est tirée vers la logique de syndicat professionnel. L'attention porte principalement sur les paramètres de l'expertise, des services, des ressources, et aborde le « politique » sous l'angle stratégique.
- Le second scénario, dit « *prestataire intermédiaire* », privilégie le compromis, comme un pis aller, où la dimension sociétale se réduit à l'intermédiation -de qualité- entre les parties prenantes de l'action, avec l'ambition d'une prestation dont la qualité est certifiée par les pouvoirs publics ou labellisée par le milieu, ce en quoi les fédérations peuvent être déterminantes. Dans cette optique, l'Uriopss est un acteur hybride, de type « prestataire intermédiaire » au sens où elle offre des services de qualité et où son rôle politique est ramené à une fonction de médiation, enfermé dans le cadre du mandat qui lui est formellement dévolu qu'elle ne peut dépasser ou « transcender ».
- Un troisième scénario, dit « *d'approfondissement de la réflexivité* », mobilise les capacités d'analyse internes, les relie avec les milieux de l'enseignement et de la recherche. L'Uriopss affirme son rôle de think tank.
- Un troisième scénario, dit « *de mouvement* », table sur l'engagement et la militance réaffirmés ; il conduit nécessairement les fédérations sur le terrain d'une analyse sociale et d'une action politique plus offensives, avec une dimension critique plus affirmée. L'offre

de service est adaptée en conséquence et valorise autant les fonctions de support collectif que l'accompagnement individuel. Une capacité d'entraînement plus offensive sur la forme d'entreprendre « non lucrative de solidarité » en découle. L'action politique suppose une approche renouvelée des alliances et coopérations dans l'environnement de l'Uriopss, du milieu associatif et social plus généralement. L'attention porte alors sur tous les paramètres, mais alloue une place spécifique à l'identité, la culture, à l'étape à franchir dans l'histoire pour marquer un cap.

Aucun de ces scénarios (ici à l'état de simple esquisse) ne constitue bien sûr une « prévision ». Avec cette modélisation, il s'agit en tous cas de caractériser des voies différentes, reposant sur des choix à opérer afin de conjurer le déterminisme apparent des tendances à l'œuvre. Autrement dit la démarche de prospective, qui permet de proposer un détour méthodologique dans lequel les scénarios sont un point d'appui pour re concevoir ou étayer des perspectives, supposerait d'être reprise par les acteurs en place. Le travail à conduire pourrait ainsi engager les personnes impliquées à un exercice d'élaboration total (le tableau de départ est une « page blanche ») ; il pourrait aussi les inviter à approfondir tel ou tel aspect : le raisonnement est alors en partie proposé, pour laisser « en creux » un aspect à travailler, comme les dysfonctionnements récurrents, ou les dynamiques vertueuses, ou ... ; il pourrait encore proposer comme point de départ le schéma très élaboré, de fait déjà construit. Il resterait à affiner un processus permettant de remettre cette réflexion en travail. Quoiqu'il en soit des conclusions intermédiaires peuvent être dégagées, ne serait- ce qu'à titre de matériau pour des explorations futures.

Si le scénario préférentiel sous-jacent est bien le scénario dit « de mouvement », correspondant aux orientations affirmant le rôle politique des Uriopss, de l'Uniopss et des associations qu'elles réunissent, il s'agit alors de mieux affirmer les différents paramètres à mobiliser pour une évolution globale dans ce sens ; il peut également être intéressant de travailler sur les trois autres scénarios afin de mettre en évidence les configurations de non réalisation (maintien au scénario 1) ou de réalisation partielle (scénarios 2 et 3).

3.2 L'enjeu de la dimension institutionnelle pour l'Uriopss Mouvement

Plusieurs questions semblent centrales dans l'exploration du scénario Uriopss-mouvement. Elles sont abordées comme des questions critiques, dans le contexte particulier d'un réseau Uniopss-Uriopss qui a traversé à partir des années 2010 plusieurs étapes cruciales. En 2011, un chantier stratégique a, pour l'essentiel, visé à l'amélioration de l'organisation des relations entre ses

composantes, adhérents nationaux et Uriopss. Réforme des cotisations, adaptation du modèle économique de l'Uniopss, mutualisation aux différents échelons, transversalité des missions, ont été des sujets phares, générant de nombreuses étapes et d'inévitables tensions.

Dans ces débats, les enjeux propres à la dimension « mouvement », même s'ils sont peu explorés, semblent pourtant présents en toile de fond. La dimension mouvement n'a pas disparu et a d'ailleurs trouvé place dans le chantier stratégique ouvert par l'Uniopss en 2013 puis dans le plan stratégique adopté en 2014. Les contributions successives des Uriopss aux Congrès de 2011, 2014 et 2018 confirment que l'affirmation d'une dimension sociétale reposant sur une logique d'acteur collectif fait partie des enjeux prioritaires reconnus, même si les exigences d'un service aux adhérents demeure centrale. Les enjeux de la dimension mouvement semblent en fait en surplomb, comme s'ils avaient pour un temps été masqués par la tâche de mise à plat de l'organisation initiée à la fin des années 1990 et portée depuis lors, en étapes successives et itératives²²⁴.

La question du mouvement semble latente (voire lancinante) pour le réseau Uniopss-Uriopss certes, mais aussi, bien au-delà, pour l'ensemble du champ associatif. Ainsi Jean Bastide, dans un ouvrage à la fois historique et prospectif sur le fait associatif²²⁵ nomme-t-il des questions d'aujourd'hui et des pistes pour demain. Parmi celles-ci figurent deux enjeux qui recourent directement la problématique du « scénario-mouvement » : celui du militant, dont les caractéristiques semblent désormais différentes, et celui du fédéralisme, dont la recomposition semble nécessaire et d'ailleurs engagée. Du militant, Jean Bastide souligne la transformation : « le langage courant n'en donne-t-il pas une illustration quand, depuis une ou deux décennies, on constate que le bénévole prend progressivement la place du militant ? ». La question est aussi celle du nomadisme associatif : selon Jean- Pierre Worms, Vice-président de la FONDA, « le militant d'aujourd'hui s'investit plus intensément dans l'action, moins dans l'association, et l'on pratique à l'égard de l'association une sorte de zapping »²²⁶. Du fédéralisme, Jean Bastide montre les limites, dans un environnement où d'un côté certains réseaux associatifs traditionnels, nationaux et verticaux, se sont rigidifiés et institutionnalisés à l'excès et, de l'autre, un mouvement de fond s'exprime en faveur de réseaux plus horizontaux et localisés.

²²⁴ Voir chapitre 2.1.

²²⁵ Bastide, Jean, « Les associations en France : du souffle pour une société en panne ! » Hors Série Juris associations Janvier 2011

²²⁶ Worms, Jean Pierre, Revue Projet n° 264 p 41

Dans les ré articulations entre l'individuel et le collectif, des questions semblent percuter le milieu associatif, non pas comme un champ isolé, mais bien comme un champ immergé et donc traversé du mouvement de la société. Quelle logique d'ensemble émerge finalement de la présence d'un collectif inter associatif – l'Uriopss – dans cet espace social où des associations sont, avec d'autres, en coprésence ?

Dans la méthode d'analyse des fonctionnements associatifs présentée dans « l'association, sociologie et économie » (chapitre 3.1), la logique « de mouvement » est l'une des principales logiques émergentes présentées comme configurations types des dynamiques institutionnelles dans les associations. (Les autres logiques typiques sont la logique « domestique », la logique « d'aide », la logique « d'entraide »). La « logique émergente » est celle qui permet de discerner une rationalité, qui n'est pas d'abord une rationalité organisationnelle, mais avant tout un principe d'intelligibilité de l'action, un décodage du sens qui émerge d'une succession de faits et d'événements. La logique émergente devient institutionnelle lorsqu'elle prend sens et devient un principe de légitimité pour les acteurs : elle le devient par le processus qui relie l'expérience individuelle à l'expérience collective, autrement dit le passage d'un monde privé à un espace public. Elle est certes un « cadre » qui peut rigidifier la vie sociale de l'association, mais elle crée des structures permettant à l'acteur de mieux agir. Pour caractériser cette « logique émergente », différents domaines sont plus spécialement explorés : d'une part celui des conceptions partagées qui permettent d'identifier un « monde commun » et, d'autre part, celui des formes et dispositifs de régulation qui permettent de piloter l'action.

La logique de mouvement dans une association d'action sociale peut être caractérisée, quant aux formes et dispositifs de régulation, par des rapports sociaux entre promoteurs et bénéficiaires fondés sur le postulat de l'égalité ; elle suppose aussi un statut de membre reconnu aux destinataires de l'action ; elle correspond à un mode de recrutement des acteurs basé sur l'appartenance idéologique et l'adhésion à l'action revendicatrice ; elle relève de modes d'arbitrage démocratiques assis sur le vote ; et enfin par un principe de constitution de ressources tendant à mobiliser la redistribution publique. Enfin, le domaine des conceptions partagées cerne le « monde commun » propre à la logique de mouvement par le rapport à la solidarité vue comme un exercice démocratique pour infléchir l'action publique, par une conception de l'action collective vue comme action revendicative pour un changement institutionnel élargi et enfin par un rapport entre espace public et production qui intègre l'activité de services dans l'espace public. Cette logique de mouvement, dans sa dimension institutionnelle, met en jeu les

interactions entre acteurs, dont la coopération permet l'élaboration du projet et dont la socialisation fait émerger une culture commune et une cohésion sociale, qui sont elles-mêmes la base de légitimation du projet. Ce « triangle institutionnel » (interactions, culture, projet) est le fondement d'un espace public particulier, agissant dans l'espace public. La logique de mouvement repose aussi sur la capacité à mettre en cohérence principes et activités ou, pour simplifier, institution et organisation.

La dimension « mouvement » d'une Uriopss peut être approfondie avec cette grille d'analyse et de conceptualisation, à ceci près que l'Uriopss relie non des acteurs-individus, en tant que tels, mais des associations, représentées par des acteurs individus. Parallèlement, l'Uriopss propose non une activité de service social, mais une activité de services, individuels et collectifs, à des associations agissant elles-mêmes « sur le terrain » et mobilisant des acteurs multiples (usagers, intervenants salariés et bénévoles, administrateurs, ...), selon des « principes d'intelligibilité de l'action » extrêmement divers.

Analyser la dynamique du Mouvement en Uriopss renvoie à la compréhension des principes d'intelligibilité de l'action, c'est à dire non seulement les dynamiques propres de « l'institution », qui signent une capacité à fonder un « espace public particulier » agissant dans la société, mais aussi la capacité des « conceptions du monde commun » à irriguer les activités du projet concret. Cette élaboration d'un monde commun est certainement l'une des questions centrales de la dimension mouvement. Le projet associatif cristallisant des valeurs, une visée, une orientation politique en somme, est très certainement le vecteur final de l'intégration à l'Uriopss d'une dimension mouvement qui serait alors, par son inscription formelle, légitimée, affichée, mise en œuvre. En amont d'un tel aboutissement, la question la plus délicate est de savoir sur quoi pourraient reposer les choix conduisant à l'adoption d'une orientation « mouvement » et selon quelles modalités pourraient être engagée la construction d'un monde commun accédant au statut de culture. Ainsi abordée, la question de l'Uriopss Mouvement rejoint celle, plus générale, des références communes que peuvent élaborer des acteurs en coprésence dans un projet, autrement dit celle des identités individuelles et collectives que leur interaction peut engendrer.

3. 4 Identités individuelles et collectives et création culturelle, enjeux-clés de l'Uriopss-Mouvement

Finalement, si l'on prend en compte les différentes expériences menées dans le réseau Uniopss, il semble clair que la dimension mouvement n'existe pas sans acteurs engagés, dans les associations

comme dans leurs organismes de regroupement. Dès lors la question des identités et celle de la création culturelle deviennent centrales : faire mouvement suppose de reconnaître, mobiliser et cristalliser des identités engagées pour lesquelles la transformation de la société fait sens.

Si l'on pose la question en termes identitaires, en référence aux analyses de Claude Dubar²²⁷, la question est alors de savoir si l'Uriopss est une ressource identitaire, un cadre d'identification, un lieu de production de références collectives. Le mode de production de ces références collectives, leur nature, est un champ d'exploration à part entière : celles-ci relèvent-elles du leadership des dirigeants, forme d'élite qui détient le charisme ou le pouvoir d'entraînement ? Relèvent-elles à l'inverse d'une construction collective ascendante ? Quel est le sens, quelle est la perspective de cette construction ? Relève-t-elle d'une perspective principalement politique-stratégique, utilitaire ? Relève-t-elle au contraire d'une perspective politique-sociétale, où dominerait l'affirmation de valeurs ? A cet égard, la grille des configurations types de Claude Dubar peut être mobilisée ; elle permet, à quelques aménagements près, d'illustrer différentes images possibles de l'Uriopss, qui sont autant de modes concevables de réponse à la perspective d'identification qui serait celle de ses composantes.

La forme culturelle correspondrait à l'Uriopss comme organe militant, référé à un rôle assigné, clairement identifiable dans l'échiquier politique et sociétal, par exemple en raison d'une obédience politique (filiation à l'action laïque ou filiation au militantisme de gauche) ou religieuse (filiation chrétienne et autres affiliations). Cette obédience pourrait, dans une perspective moins conventionnelle, relever de l'affirmation plus offensive de la démocratie participative, ou encore de l'économie sociale et solidaire, qui seraient alors des traits culturels marquants et « imprimés » dans la pratique de l'Uriopss, dans la relation à ses composantes. Mais encore faudrait-il trouver l'identifiant commun au nom duquel cette marque culturelle serait acceptée, car légitimée. Les valeurs identifiant l'Uriopss – non lucratif, solidarité, humanisme- sont-elles, dans cet exercice, des vecteurs suffisants ? La question demeure. Quant aux acteurs de ce collectif de forme culturelle, ils seraient supposés « affiliés », à une référence culturelle préexistante. Cette forme typique, autrement dit, ferait « descendre » la marque culturelle sur les identités.

La forme statutaire-narrative (organisée rationnellement et permettant la réalisation personnelle d'acteurs centrés sur leur trajectoire professionnelle) correspondrait à l'Uriopss organisation

²²⁷ Cf. chapitre 1.4

influente et efficace, dimension attendue semble-t-il de certains adhérents, eux-mêmes mus par une visée principalement entrepreneuriale. Dans cette logique, le collectif Uriopss est probablement pour partie le réceptacle des problématiques identitaires des dirigeants de ces composantes, dont la visée de réussite personnelle couplée à la réussite entrepreneuriale des organisations qu'ils dirigent est probablement dominante. Le collectif Uriopss est alors à terme porteur d'une identité qui sera progressivement diluée dans l'ensemble des réseaux professionnels assimilables à des corporations, dans leur versant utilitaire. Les références collectives créées peuvent, à terme, tout simplement être détournées et mobilisées comme les atouts d'une marque. Le collectif Uriopss, auquel l'on adhère comme à une franchise, est alors à la limite un atout marketing et sur un autre plan un support prestataire. Dans ce schéma domine la rationalisation par l'organisation formalisée et les process. On peut supposer que les identités et la culture deviennent essentiellement professionnelles, moins militantes.

La forme réflexive correspondrait à l'Uriopss en tant qu'œuvre spirituelle et morale, portant par exemple une philosophie de l'émancipation et des droits de l'Homme, avec la visée première du débat démocratique, ouvert). La production de références collectives serait issue d'actes de colloques, de publications de nature sociétale et philosophique, portée par des acteurs charismatiques, à l'image du rôle que tient notamment la Fonda, ou que tiennent les cercles de réflexion dont se dotent les partis par exemple. L'Uriopss évoluerait alors vers une logique de think tank. Les identités et la culture seraient alors plus intellectuelles.

Décalée de ces trois configurations, la forme solidaire-mouvement correspondrait à l'Uriopss « institution juste » opérant pour l'intérêt général et portant par exemple dans l'espace public un projet sociétal fondé sur des critères affirmés de justice sociale. Dans cette logique, le projet opérationnel est celui des réalisations par lesquelles cette visée se réalise. A l'inverse de la figure statutaire, cette figure solidaire-mouvement ne peut exister sans une construction effective de références collectives en termes de valeurs sociétales ; elle suppose que les acteurs élaborent et partagent un sens commun, puissent l'alimenter et le faire vivre. Elle diffère aussi de la « forme culturelle » telle que décrite précédemment par le mouvement qu'elle autorise, ou par la capacité contributive qu'elle suscite : il s'agit ici moins d'empreinte culturelle (plus figée et descendante, donc) que de création identitaire et culturelle, autour de valeurs sociétales néanmoins clairement identifiées. Cela peut correspondre à l'idéal type de l'inter-fédération, à visée humaniste et

prônant une société solidaire, tel que qualifié par Henri Théry²²⁸ à propos des fondements de l'Uriopss.

Ces formes typiques d'agencements identitaires et culturels en Uriopss, plus ou moins générateurs de références collectives, permettent de creuser encore la problématique de la dimension Mouvement. Il semble assez logique d'écarter la figure « statutaire » qui certes peut relever d'une production de références collectives, mais débouche sur l'effacement de la dimension de l'intérêt général ou, pour employer des termes anciens, l'effacement de l'« œuvre ». Il resterait en fait à combiner la forme culturelle (pour ce qu'elle apporte de structurant dans les capacités à mobiliser en interne et dans la capacité à contribuer au débat public), la forme réflexive (en ce qu'elle nourrit l'analyse sociale et le positionnement d'un matériau conceptuel et spirituel), et la forme solidaire-mouvement, en ce qu'elle construit les références par l'action) et mobilise l'action de ses composantes... Si l'on reprend les paradigmes et les « cités » de Daniel Cefai²²⁹, cette dynamique de l'Uriopss-mouvement pourrait reposer sur l'alliance de la maturité de la cité démocratique classique et de la vitalité de la cité des nouveaux mouvements sociaux. Les aspects novateurs, autrement dit, ne reposent-ils pas sur la capacité de l'Uriopss à maintenir sa vitalité institutionnelle, en demeurant « à côté » de l'ordre établi afin de maintenir la référence première au critère de justice sociale, et sur sa capacité à demeurer présente, active, dans la transformation de la société ?

Que conclure ?

En définitive, l'une des questions principales posées aux acteurs collectifs désireux d'accéder à la dimension d'un mouvement est celle de la capacité à créer, incarner, porter une orientation pour la société. Cette question peut être posée, en termes politiques, comme celle de la capacité des associations à être acteurs de la création culturelle, en tant que conduite d'historicité. Elle rejoint en fait, dans son versant sociologique, celle des identités collectives, de la culture des « communautés » (terme général qui recouvre en fait des acceptions différentes), et des interactions qui se jouent entre les individus, membres-appartenants ou membres-constructeurs de ces collectifs. La problématique des identités et des références collectives est une question générique à partir de laquelle peut être approfondie la place tenue par les associations et par leurs

²²⁸ Théry, Henri, « Fondements et idées de départ » Assemblée générale de l'Uriopss des Pays de la Loire. Voir première partie.

²²⁹ Voir chapitre 1.5

collectifs. Les conceptions du mouvement social, on l'a vu, sont diverses et souvent marquées par l'époque dans laquelle elles ont été formulées ; aborder les liens entre Uriopss et « mouvement » suppose de dépasser la stricte approche du mouvement social telle que caractérisée par Alain Touraine (lorsqu'il la relie nécessairement aux rapports de classe, ou lorsqu'il la réfère à des sujets engagés, acteurs moraux mais disséminés), pour en conserver cependant des « questions critiques » essentielles : d'une part l'historicité comme capacité à participer de l'action de la société sur elle-même par l'invention ou la rénovation de la culture (au sens de ce qui fait sens pour la société, et non au sens de produit culturel) et, d'autre part, la capacité à être acteur du jeu politique réel, par des rapports sociaux inscrits dans le cadre du système économique, institutionnel et politique.

Ces questions renvoient au choix d'une perspective pour le rôle « politique » de l'Uriopss, qui peut osciller, selon de multiples variantes, entre la référence à une finalité politico-philosophique (la solidarité) et une finalité politico-stratégique (l'amélioration des positions des associations dans un environnement donné). Si l'on suit cette perspective, le rôle de « mouvement » de l'Uriopss relève de sa capacité à être autre qu'un stratège, plus qu'un médiateur, à être un inter acteur, reliant des valeurs énoncées et une pratique qui leur est référée, en capacité d'animer un espace public particulier, en capacité de coproduire, d'incarner et de porter une culture associative dans l'espace public général. Cette approche invite à creuser si et comment l'Uriopss, collectif d'associations, peut être un générateur de culture associative, porteur d'une visée sociétale voire d'une critique sociale, et comment le sens est généré par l'action, dans un « espace public particulier » qui génère l'identification possible par des valeurs et des actes. Il s'agit en définitive d'analyser comment l'Uriopss, autrement dit, est une institution incarnant une mission, au-delà des fonctions qui lui sont assignées. En Uriopss, tel pourrait bien être l'enjeu d'une création culturelle composite, dont procèdent tant les codes (logo, charte graphique), que les supports d'une manière plus générale, même s'ils n'ont pas été pensés en tant que codes culturels (choix des thèmes des réunions, des journées d'étude, et même de la palette de services), que les valeurs dont l'énoncé fait sens en partie par lui-même et en partie au regard des actes posés. Cet enjeu de la création culturelle est étroitement lié aux interactions entre identités individuelles et identités collectives qui participent, dans l'Uriopss, à la production de références collectives. Enfin, elle est bien sûr à l'épreuve du déploiement d'actions cohérentes avec l'orientation politique-mouvement, mais aussi en capacité de procurer des ressources durables à l'Uriopss.

Chapitre 3.4 (Troisième partie)

Questions critiques d'une «conduite d'historicité» des associations-Mouvement : Entre critique sociale et création culturelle

Les reconfigurations de la scène politique – transformation profonde des équilibres de la société, globalisation, multiculturalisme, crise des identités symboliques et reconfiguration des mouvements sociaux – surplombent la question d'un rôle politique des associations et de leur participation au mouvement de la société. Dans le schéma d'Alain Touraine, cette question de leur rôle politique ne peut être limitée à leur rôle dans le système des institutions politiques, mais recouvre aussi leur rôle dans l'orientation de la société par l'action sur les valeurs, la culture, le sens, autrement dit leur rapport à l'historicité. Les associations peuvent-elles constituer un milieu favorable à l'émergence et la réalisation de micro-récits signifiants, aussi valeureux que les grands récits certes mythiques mais partiellement délégitimés ? Quels « grands récits » peuvent-elles porter et incarner dans leurs collectifs ? C'est l'une des questions auxquelles renvoie, finalement, l'exploration de la dimension Mouvement. Celle-ci recouvre en fait deux types d'épreuves pour les associations. La première est celle de la légitimation des références qu'elles promeuvent (1). La seconde est celle des logiques d'action sans lesquelles une dimension mouvement ne peut être constituée : les dynamiques sociales qui permettent de faire vivre concrètement cette dimension mouvement semblent notamment se révéler par le rapport à la culture et par la place faite, dans les associations, aux enjeux identitaires; elles questionnent, de manière plus générale, le fonctionnement associatif (2). Mais l'une des questions les plus déterminantes semble celle des espaces « méso » dans lesquels la dimension mouvement est susceptible de s'inscrire (3).

1 - Globalisation et vision du monde : une épreuve de légitimation

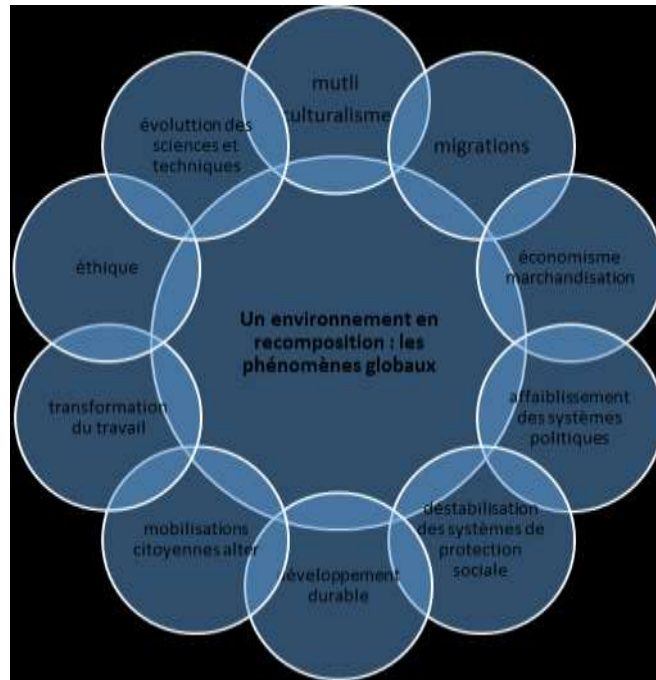
Pour demeurer légitimes, les références mises en avant par les associations doivent faire sens, ce qui suppose qu'elles ne soient pas totalement décalées des phénomènes globaux et qu'elles parviennent à prendre en compte les nouvelles figures de citoyens engagés qui s'en emparent ; si l'on reprend les analyses de Michel Wieviorka sur la globalisation, les références humanistes mobilisées dans les associations sont à inscrire dans un cadre renouvelé tant du point de vue de la réalité observée que des concepts mobilisés. En effet la perception intuitive du politique déborde naturellement celle du système politique dans lequel s'inscrit le citoyen d'un Etat donné, pour chercher à s'articuler aux enjeux globaux et aux espaces institutionnels supranationaux qui tentent de les réguler. Le « militant humaniste » comprend nécessairement que la problématique est globale et que la mobilisation doit peser sur les grands déterminants de l'ordre économique et

politique international. Ainsi l'engagement concret, dans la sphère personnelle, peut trouver sens dans le lien symbolique avec les « grands récits » du rôle des ONG ou des mouvements alter, alors que cette fonction symbolique était peut-être plus exclusivement incarnée, dans une époque antérieure, par les institutions politiques officielles, les partis et les syndicats. Une telle perception peut déboucher sur des lectures opposées de la conception d'un rôle politique des associations et d'une contribution au mouvement de la société : d'un côté, ce rôle peut apparaître comme totalement écrasé par les effets de la mondialisation et incapable d'agrèger des collectifs en capacité de porter des « luttes » sociales ou politiques ; de l'autre, il semble pouvoir prendre appui sur des espaces politiques émergents, où les acteurs associatifs seraient l'une des composantes d'un nouvel ensemble d'acteurs sociaux, agrégeant les valeurs qu'ils défendent au vaste ensemble du référentiel qui alimente le forum citoyen planétaire.

1.1 L'inscription dans une dimension planétaire

Porter une dimension mouvement semble désormais imposer de prendre en compte le cadre d'une société-monde, au sens où la circulation globalisée des personnes et des biens, mais aussi de l'information, des cultures, des idées, rend partiellement inopérante toute démarche qui voudrait s'inscrire dans un système clos, aux frontières maîtrisées. Les problématiques à prendre en compte, pour agir dans cette configuration, sont potentiellement très larges ; elles supposent non seulement que l'acteur puisse trouver une « prise » possible sur les enjeux qu'il veut saisir, mais aussi, en amont, qu'il puisse élaborer une compréhension des questions qui le mobilisent et de leur inscription dans un système plus global. La complexité, et la capacité à la dépasser par l'élaboration d'une intelligibilité, forment l'un des traits majeurs du contexte dans lequel s'inscrit nécessairement la question d'une dimension mouvement dans les associations. Dans cette perspective, l'exercice consiste en premier lieu à construire non pas une analyse systémique totale de tous les phénomènes à prendre en compte au niveau planétaire, ce qui aurait peu de chances d'aboutir donc peu de sens, mais de trouver un fil par lequel définir et relier de manière compréhensible un certain nombre d'enjeux. La capacité à fabriquer cette compréhension semble d'autant plus accessible, comme l'illustre la pratique de différents ateliers participatifs²³⁰, qu'elle peut s'appuyer sur l'intelligence collective.

²³⁰ Voir par exemple les expériences présentées aux chapitres 2.3, 2.6 et 2.7



**Complexité et représentation des effets de système :
Construire un fil pour décoder l'environnement**

L'espace public dans lequel peut s'inscrire le rôle politique des associations est en tous cas immense, multiforme, à géométrie variable. Ce qui, pour les acteurs associatifs souhaitant générer des « espaces publics particuliers », constitue tant une énigme (sinon un facteur de désarroi) qu'une opportunité : l'espace politique ainsi approprié, réinvesti, peut contribuer à la reconstitution d'un sens partagé, articulant différentes échelles. Ainsi la reconstitution de liens sociaux et la lutte contre l'exclusion sociale dans un espace d'activité situé (un service, un établissement) peuvent être considérées comme relevant seulement d'une fonction sociale opérationnelle apolitique si elles ne s'interrogent pas sur la logique du système, l'« ordre des choses », les conceptions de la vie dans la cité, les critères de justice sociale ; elles participent au contraire d'une production symbolique politique si elles portent dans l'espace public les valeurs et la culture du refus de l'exclusion (au-delà de la réparation de l'exclusion). Traduite en action collective dans la cadre d'une association, cette production symbolique est bien le socle d'un rôle susceptible de constituer une médiation politique au sens d'action sur la société. De même, la dimension humaine directement concevable dans la proximité de l'action n'est pas étrangère aux références humanistes instituées par des droits de l'Homme au statut universel ; pour autant cette assise officielle ne suffit pas à construire une référence tangible, opérante, car une telle élaboration s'éprouve et se légitime non seulement dans l'abstraction mais aussi dans la confrontation au réel et dans l'action. Ainsi le multiculturalisme, qui met en tension universalisme

et relativisme, peut être appréhendé conceptuellement comme phénomène global ; mais au-delà de ce constat analytique se pose la question de la capacité des acteurs à fabriquer des références collectives surmontant la déstabilisation découlant de la diversité culturelle et du brouillage des repères.

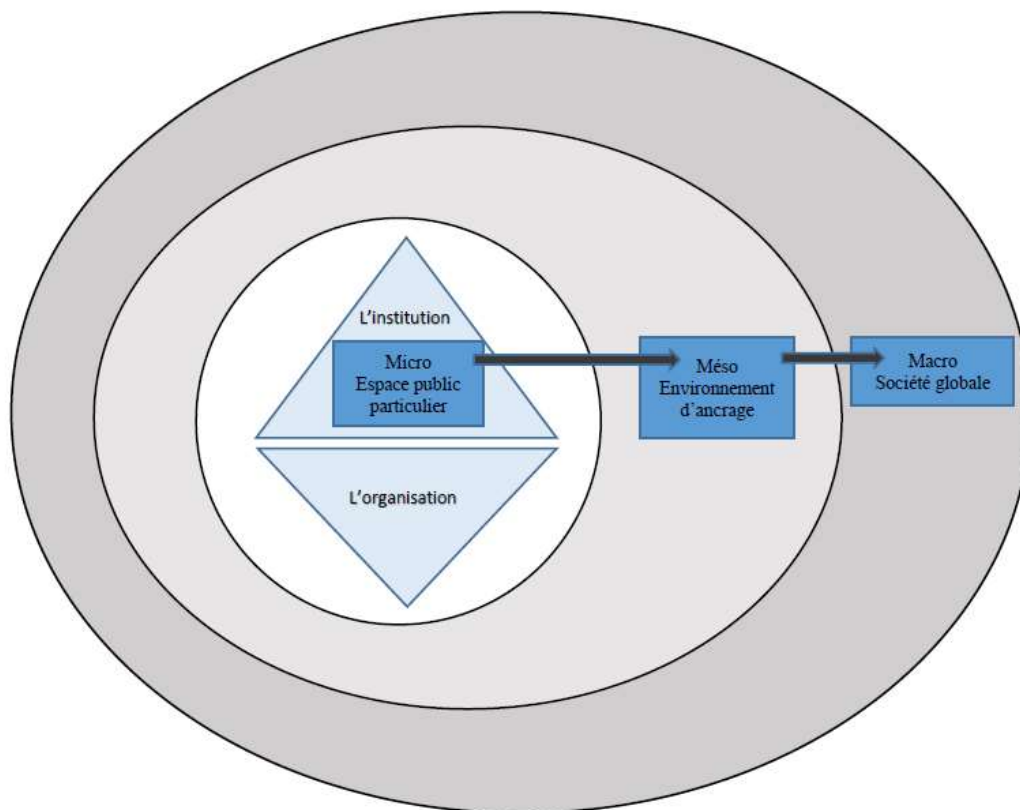
La question se pose en termes d'opérationnalité – parvenir à peser sur les rouages de décision – mais aussi en termes de légitimité : la déstabilisation des identités individuelles et collectives, et par là-même des références symboliques et des médiations qu'elles construisent, conduit à interroger la capacité des acteurs à contribuer à la production de références structurantes qui fassent sens, alors que la production de sens par les institutions politiques ou religieuses est fragilisée. L'association est-elle en capacité de générer une « mise en sens » là où la pratique politique semble réduite à une « mise en scène » ? Peut-elle effectivement offrir un cadre pour agir à son niveau dans la société alors que les courants opérant au niveau planétaire semblent déterminants ? Peut-elle contribuer à réinstaurer des médiations légitimes, dans un contexte où la légitimation des acteurs politiques ne peut résulter du rôle institutionnel qui leur est dévolu dans un système donné mais suppose de rendre crédible la « valeur » qu'ils incarnent en tant que porte-parole et détenteurs de sens ? Tels sont les débats que suggèrent notamment les formes non conventionnelles de l'expression politique-citoyenne telles que les incarnent aujourd'hui des collectifs alter, Nuit Debout, ou Les Indignés : ces mouvements qui fondent leur légitimité sur l'engagement authentique, pur, voire extrême de leurs membres, par opposition aux formes de représentation traditionnelles, instituées mais délégitimées (du fait de leur compromission avec le pouvoir, de leur logique corporatiste contrastant leur discours sur l'intérêt général, ou encore de leur perte de lien avec « la base »).

Ainsi la dynamique des mouvements sociaux questionne la dimension mouvement que pourraient incarner les associations : au-delà du discours tenu au sujet de cette dimension mouvement (qui apparaît selon des formulations diverses, mais semblant en général vouloir « anoblir » la posture institutionnelle) se pose la question de la réalité de son existence. Celle-ci peut être appréhendée par les caractéristiques des mouvements globaux selon Michel Wieviorka : une géographie politique diversifiée qui n'est plus celle de l'Etat mais celle de la vie sociale et culturelle ; un autre rapport à la politique nourri par une culture inventée ; une volonté de reconnaissance dans la légitimité à construire un autre monde ; un sujet acteur de ses choix y compris dans la mobilisation collective. Une telle grille d'analyse, même si elle n'a pas vocation à définir la norme de ce que devrait impliquer l'affirmation d'une dimension mouvement, permet en tous cas

d'interroger, en miroir, une logique associative dans laquelle le rôle politique serait uniquement défini par ses supports formels (les documents officiels) et ses acteurs institués (les dirigeants mandatés). Autrement dit une logique de mouvement, dans une société où les aspirations militantes et les formes de l'engagement se sont transformées, semble peu compatible avec une logique interne qui reposerait uniquement sur des rôles statutairement définis (l'administrateur et la contribution formelle des instances, le salarié inscrit dans une fiche de poste et un organigramme, le bénévole à sa place), reconnaissant l'engagement de manière extrêmement ciblée. La logique de mouvement, de même, semble difficilement faire sens par une visée externe qui ne porterait pas du tout sur les enjeux globaux et n'aurait ni portée critique ni ambition de transformation de la société.

La contribution des associations au Mouvement de la société questionne finalement de manière très large le politique en action dans l'association ou plus précisément en interaction, entre le niveau « micro » de l'individu partie-prenante, qui peut s'inscrire dans l'association comme espace public particulier, constituant un premier niveau « méso », elle-même potentiellement inscrite dans le niveau « méso élargi » de son environnement d'ancrage et enfin le niveau « macro » de la société. Ainsi, et au-delà d'une action politique des associations vue comme action dans des systèmes concrets (des politiques spécifiques ou des dispositifs), la question est aussi celle de leur place en tant qu'institutions en capacité de participer à la réinvention d'une culture politique et de médiations instituées. Cette dimension de mouvement prend sa source dans l'espace public particulier que constitue l'association (à condition qu'elle se conçoive comme telle et ne se considère pas seulement comme un espace d'activité), pour interagir avec son environnement de proximité et enfin s'inscrire dans la société, comme une arène publique où les orientations qu'elle porte ont vocation à être incarnées et débattues.

Cette question de l'ancrage dans la militance et l'engagement qui fonde et légitime la logique de mouvement dépasse la question des valeurs (au sens de celles que formalise le projet associatif) pour devenir celle des dynamiques sociales faisant vivre une culture et une identité institutionnelles. Ainsi la légitimation d'une logique de mouvement interroge les formes de l'action collective qui, comme le montre Daniel Cefaï, permettent de s'inscrire dans des contextes de sens et de fabriquer du sens en contexte.



Micro, méso, macro :
Fabriquer du sens en contexte, bâtir des contextes de sens

1.2 La reconnaissance du Sujet engagé comme citoyen du monde

La dimension Mouvement, inscrite dans le contexte de la mondialisation, suppose aussi, et corrélativement, de reprendre la question du rôle du Sujet et la possibilité, pour lui, d'être acteur du politique malgré la force des déterminismes globaux. L'un des enjeux est alors celui de la démultiplication des espaces d'intermédiation dans lesquels il parvient à s'inscrire.

Le Sujet face aux déterminismes globaux

Comme le résume Michel Wieviorka, « au sein des sociétés ayant cessé d'être industrielles, la question sociale la plus dramatique n'est plus celle de l'exploitation du prolétariat, et bien davantage, pour le dire de manière extrême, celle de la non-exploitation de ceux qui sont rejetés du marché du travail, ou à, peine tolérés à ses marges, dans l'emploi précaire, illégal ou clandestin. (...) Les exclus, les précaires ne peuvent guère construire eux-mêmes l'action qui prendrait en

charge leur défense, ils ne peuvent, au mieux, que s'appuyer de façon plus ou moins hétéronome sur des militants politiques, des intellectuels, des mouvements religieux, caritatifs, des ONG, tandis que, là aussi, des formes de violence extrême s'autorisent parfois à parler en leur nom ».

Parallèlement, la question de la conception d'un monde commun s'est élargie et pour ainsi dire déplacée, inscrite dans la sphère mondiale, d'où la tension entre globalisation et subjectivité. Nous acceptons volontiers l'idée que « notre existence se joue à l'échelle mondiale, que la globalisation de l'économie pèse sur elle, et que nous devons y faire face, et peut-être, mieux encore, y participer. Hier, nous pouvions rêver d'être citoyens du monde, nous en sommes aujourd'hui consommateurs, et nous constatons chaque jour d'avantage que notre emploi, ou sa perte, mais aussi nos références culturelles, nos goûts, nos valeurs, sont largement façonnés par des logiques planétaires et nos appartenances à des communautés plus ou moins "imaginées" car fonctionnant à une échelle internationale ». Et en même temps, « nous mettons sans arrêt en avant notre subjectivité personnelle ou collective pour résister à ces logiques et à ces appartenances quand elles nous écrasent, quand elles nous imposent leurs normes ou qu'elles ballottent au gré des intérêts des plus puissants, mais aussi pour tenter de maîtriser notre expérience, de la construire, de faire nos propres choix. Nous sommes sous tension, entre perspectives mondiales ou globales, et souci d'être sujets de notre propre vie ». Et si, hier, la question centrale de la sociologie, avec Crozier et Friedberg, était celle de l'articulation entre l'acteur et le système, aujourd'hui, l'espace de problèmes est bien plus large encore : nous devons nous demander « comment aller du sujet personnel, de ce qu'il y a de plus intime, de propre à chacun de nous, jusqu'à la globalisation, ce qu'il y a de plus général, et qui affecte si fortement notre vie? ».

Le concept de sujet n'est pas neuf et dans la vie intellectuelle sa présence est constante, avec des hauts et des bas. Il est hégémonique dans certaines périodes historiques, pourchassé en d'autres temps. Ainsi dans les années d'après-guerre, Jean-Paul Sartre a incarné avec un large succès une pensée de liberté et de responsabilité qui situe son œuvre du côté du Sujet. Dans les années 1960, la montée en puissance du structuralisme a signifié l'entrée dans une phase de déclin de l'influence du Sujet au profit d'approches ne laissant guère place à la subjectivité des acteurs. L'heure a été alors à Claude Lévi-Strauss, dont les essais réunis dans *Anthropologie structurale* sont publiés en 1959, à Jacques Lacan, à Roland Barthes, à Noam Chomsky, à Michel Foucault et à beaucoup d'autres, qui d'une façon ou d'une autre proclament alors la "mort de l'Homme" et donc du sujet.

Dans cette perspective le « retour du sujet » inauguré dans les années 1980 est incontestable : Michel Wieviorka rappelle qu'Alain Touraine a su maintenir le point de vue du sujet face au structuralisme triomphant dans les années 1960 et 1970, un sujet comme « construction de l'individu (ou du groupe) comme acteur, par l'association de sa liberté affirmée et de son expérience vécue, assumée et réinterprétée. Le sujet est l'effort de transformation d'une situation vécue en action libre ». Michel Wieviorka affirme ainsi que les identités culturelles et religieuses d'aujourd'hui relèvent très largement de la subjectivité personnelle de ceux qui s'en réclament : elles sont produites, bien plus que reproduites. Elles sont l'expression collective de choix individuels qu'elles agrègent. Elles procèdent de l'*achievement* personnel, de la réalisation de soi, bien plus que de l'*ascription*, la détermination par imputation à une identité prédéterminée.

Corps intermédiaires et démultiplication des espaces d'intermédiation

La question est alors celle de savoir si ce retour du sujet peut exister dans un cheminement solitaire, s'arrimant de manière fluide et instable à des pôles d'identification que l'individu juge légitime (un collectif, un mouvement éphémère) ou s'il doit s'adosser à des formes plus structurées comme les corps intermédiaires existants – par exemple les associations – qu'il contribuera alors peut-être à transformer. De fait l'implication citoyenne dans la société civile active semble se recomposer en empruntant des formes variables, des plus fluides au plus structurées. Si certaines modalités semblent volontairement peu instituées, d'autres semblent certes rejeter les cadres classiques (organisation, hiérarchie, pouvoirs, ..) mais tabler sur une structuration réelle.

Ainsi, le « Pacte civique »²³¹ initié par des personnalités et des associations début 2011 visait à rassembler le plus grand nombre d'adhérents et constituer un « nouveau contrat social citoyen » pour interpeller les candidats à la présidentielle de 2012. Jean-Baptiste de Foucauld, président de « Démocratie et spiritualité » qui fait partie des associations initiatrices, explique²³² que nombre d'acteurs et de mouvements associatifs ont pris conscience en 2008, avec la force et la brutalité de la crise financière, de la nécessité d'élargir leur propos initial et de proposer les bases d'un autre modèle de société. Des personnalités diverses issues du monde associatif et du monde politique, comme Claude Alphandéry, Patrick Viveret, Jean-Pierre Dubois, Jacques Delors, Edgar Morin,

²³¹ www.pacte-civique.org

²³² Le Monde, 11 mai 2011

Jean-Paul Delevoye, ont rejoint le Pacte Civique, de même que différentes associations. Ce pacte civique affiche des orientations simples et claires : « changer de cap, c'est à la fois nous transformer et transformer la société ». Pour une démocratie pour tous et par chacun, « soyons : créateurs du changement ; sobres pour économiser les ressources, vivre de façon solidaire et distinguer l'essentiel du superflu ; justes, pour assurer le respect des droits fondamentaux pour tous et le partage des richesses ; fraternels, pour n'oublier personne et mobiliser les capacités de tous ». Cette affirmation est entourée de quatre « visuels » qui également font sens. « Créativité : le spirituel, le culturel, l'initiative ». « Sobriété : le mode de vie, l'économique, l'écologique ». « Justice : le politique, les droits, les inégalités ». « Fraternité : par tous, pour tous ». Il s'agit « d'adopter un certain nombre de comportements porteurs de sens, de promouvoir la démocratie dans les lieux de vie et d'activité professionnelle, familiale, sociale, politique, culturelle, associative, spirituelle et enfin d'exiger des orientations qui mettent la politique et l'économie au service de la personne, qui nous engagent à l'ouverture sur l'Europe et le monde ». Cette figure du Pacte civique est une autre façon de questionner la dimension mouvement du fait associatif, qui n'a de sens que dotée d'une envergure en termes d'analyse, d'engagement et de visée sociétale. On pourrait, de même, analyser la place tenue par le mouvement des Colibris à partir d'initiatives citoyennes dont celle de Pierre Rabhi.

Parallèlement, le projet « Faire ensemble 2020²³³ », porté par la Fonda, est une démarche prospective citoyenne, autrement dit non une démarche de prospective intellectuelle mais une démarche partant des acteurs et visant à les outiller. La Fonda a ainsi travaillé à dessiner les contours de la vie associative en 2020 : des questionnaires en ligne ont été diffusés le plus largement possible afin de collecter des représentations de la place tenue et à venir des associations ; des « groupes locaux » ont été animés afin de recueillir des contributions sur ce qui est susceptible de peser sur l'avenir des associations et sur ce qui peut être fait ; les synthèses de ce matériau ont été mises en débat lors d'« universités » (automne 2011, automne 2013, ...) comme dans les publications de la Fonda. Les enseignements de cet exercice de réflexivité et d'approfondissement démocratique, prolongé par des étapes successives au cours des années suivantes, ont contribué (du moins telle était leur visée) à faire progresser la prise en compte dans le débat public des enjeux portés par les associations, par exemple dans la campagne des élections présidentielles de 2012 puis en 2017.

²³³ Projet « Faire ensemble 2020 », accessible sur le site de la Fonda

Les formes d'action collective citoyenne qui émergent en se décalant volontairement des modalités instituées participent d'une critique d'institutions politiques délégitimées, qu'il s'agisse des acteurs du système politique officiel ou, de manière plus générale, des corps intermédiaires. Pour autant ce courant, comme en témoignent certains observateurs du monde associatif, est en partie ambivalent²³⁴. Les pouvoirs publics, critiqués et délégitimés dans leur posture institutionnelle, semblent fascinés par les nouveaux acteurs – innovants, non encartés, non institués et libres de toute attache à des fédérations dites vieillissantes – et à la fois incapables, face à certaines urgences sociales, de se passer des réseaux organisés. Les acteurs de la société civile eux-mêmes, par leur pragmatisme, leur refus de nommer des enjeux politiques et de s'y impliquer, leur conception de la liberté, sont parfois finalement passifs par rapport aux orientations de la société, qu'ils n'assument de saisir que partiellement, dans leur sphère de proximité, au fil de leurs choix et dans la temporalité de leurs disponibilités. Le pragmatisme et la volonté d'agir au présent, ici et maintenant, peuvent tout aussi bien participer d'une démarche politique à part entière - ce dont témoigne par exemple la posture militante des acteurs des Mouvements alter - comme traduire une absence d'engagement voire une absence de culture et de conscience politiques.

Les recompositions des liens entre politique et implication citoyenne débouchent en fait sur des configurations composites, toutes ne s'inscrivant pas nécessairement de manière opérante sur le forum citoyen planétaire. Pour les associations, et notamment celles qui aspirent à une dimension de mouvement, il s'agit donc de faire place aux sujets engagés, qui ne rentreront pas nécessairement dans les schémas usuels où l'engagé est le bénévole et la légitimation en valeurs est bornée par le projet statutaire, mais constituent une source réelle de vitalité pour la connexion au mouvement de la société.

1.3 Mondialisation et transformation de la référence humaniste

Le terme de mouvement fait écho aux mouvements réels de la société, tels que peut les percevoir le citoyen engagé ou le simple témoin de l'actualité du monde, largement nourri par les différents vecteurs de communication dans la « société de l'information » décrite par Castells. L'un des thèmes phare, dans cette perspective, est celui de l'alter mondialisme comme courant social, politique et culturel (au sens du modèle culturel qui oriente la société, selon la conceptualisation

²³⁴ Voir chapitre 2.5

d'Alain Touraine), contestant et combattant concrètement un ordre mondial dominé par l'économie et la finance. Le mouvement altermondialiste fait ainsi partie des « grands récits » susceptibles de générer l'affiliation des « militants ». Au plan symbolique, les causes altermondialistes portent des valeurs – respect de la nature, primauté de l'humain sur l'économie, écologie et responsabilité dans la transmission entre les générations, refus des luttes fratricides et des guerres générées par la recherche effrénée du profit, etc. – dont le caractère universel, la composante humaniste, les exigences en termes de justice sociale et la composante pacifiste font une « grande » cause. Les défis démocratiques dans le désordre géopolitique mondial ainsi que les défis humanitaires persistants, tant du fait de l'état économique et politique de certaines régions du monde que du fait des catastrophes écologiques, ramènent la question sur l'engagement sur le terrain des enjeux réels, des causes qui en valent véritablement la peine.

Dans ce cadre, que peut signifier « mouvement » dans le discours des associations ? Quel écho ce terme peut-il susciter de manière crédible – légitime et convaincante – dès lors que la valeur des causes portées est en débat sur une scène publique où sont projetées et débattues des questions véritablement fondamentales pour l'humanité ? L'enjeu semble alors de parvenir à donner place à des questions fondamentales – existentielles, sociétales – qui d'un côté fassent véritablement écho à la recherche d'affirmation de valeurs que recouvre l'esprit militant et, de l'autre, puissent trouver concrètement à s'appliquer dans la sphère de l'activité associative... Est-ce concevable ? Telle est bien la question que soulève l'affirmation d'une dimension mouvement.

Cet enjeu d'une conception planétaire de l'humanité, qui impose de renouveler la référence humaniste, n'est pas étranger à la culture des associations d'action sociale. Ainsi René Lenoir, intervenant en tant que président d'honneur de l'Uniopss (et de fait « grand témoin ») lors du Congrès de l'Uniopss en mars 2005²³⁵, avait bien avant les années « Charlie » présenté sa vision de la société civile planétaire en mouvement. Rappelant comment la société basculait dans la crainte et la peur du terrorisme et du « choc des civilisations », alors que la deuxième moitié du XX^e siècle avait au contraire été porteuse de nombreux espoirs, René Lenoir avait défendu la thèse du dialogue des cultures, de l'avancée de la société civile organisée et, plus fondamentalement, d'un principe d'humanité transcendant les fractures de la mondialisation. « Chaque homme porte en lui l'humanité tout entière. Chaque homme peut porter l'autre en lui en le reconnaissant à la fois

²³⁵ « Pacte social et démocratie : les associations en Mouvement » 28^{ème} congrès National de l'Uniopss mars 2005
Thèse « Rôle politique des associations et dimension mouvement ». Christine Chognot - page 626

comme être biologique de la même espèce et comme être culturel. Le dialogue des cultures²³⁶ fait craquer le caractère fermé des civilisations qui, toutes, ont tendance à se voir comme norme universelle ». Il abordait l'émergence d'une société civile mondiale comme second élément d'espoir : « les Etats et les institutions internationales savent qu'il faut désormais compter avec ce poil à gratter, avec ces informations et ces appels à l'opinion émanant d'ONG telles que Green Peace, la Ligue des droits de l'Homme, Médecins du monde, Médecins sans frontières, Amnesty international, etc. ».

Il appelait en fait déjà en 2005 les associations à se remobiliser, dans une société en mal de votants et de syndiqués. « De même que la société civile mondiale amène les Etats et les institutions internationales à modifier leur politique, de même la société civile doit peser à bon escient sur les pouvoirs locaux et le pouvoir d'Etat. Et, de plus en plus, c'est au sein de la société civile européenne qu'il faudra se mobiliser. La mise en œuvre des droits humains, politiques et sociaux est le fruit d'un rapport de force permanent, les syndicats le savent, les associations aussi et l'Uniopss aussi qui s'est impliquée à Bruxelles. Se mobiliser, c'est aussi se mettre soi-même en cause. Pas de progrès collectif sans progrès individuel. Le grand sociologue Durkheim avançait, il y a un siècle, que plus l'interaction des consciences s'intensifie plus la conscience individuelle s'élève. Le tourbillon d'échanges caractéristiques de notre époque contribue, je crois, à cette élévation de conscience dans la société civile comme dans la sphère publique ». Il concluait son propos en souhaitant que le Congrès soit « l'occasion d'une tempête dans les esprits comme dans les cœurs »...

Au-delà des paroles charismatiques à la tribune d'un congrès de l'Uniopss se pose la question de la capacité des associations d'action sociale à internaliser l'enjeu sociétal d'une référence humaniste projetée sur la scène mondiale et d'externaliser avec une portée effective leur propre socle de valeurs.

2 - Les logiques d'action et les défis de la culture humaniste et solidaire pour l'association-mouvement

Les enjeux de la globalisation, repris dans le référentiel et les modalités d'action du mouvement altermondialiste, ne peuvent être totalement étrangers à la réflexion sur une dimension Mouvement des associations et de leurs collectifs. De fait les références intégrées et produites,

²³⁶ René Lenoir a présidé l'Uniopss de juin 1992 à janvier 1999

dans une partie du monde associatif comme dans son environnement proche, semblent en évolution. Une culture associative, différente, plus inscrite dans la globalisation, est-elle en train d'émerger ? La question demeure ouverte même si des mouvements en ce sens sont observables. La création d'une culture, comme conduite d'historicité, renvoie en tous cas à la capacité à construire, porter et incarner véritablement la conception d'un monde commun qui serait portée par les associations ; elle renvoie aussi, au-delà, à une conception de la société comme un bien commun à construire, dans une perspective différente de la configuration en présence. Face à la puissance des forces économiques et politiques qui déterminent les orientations de la société au niveau mondial, une alternative humaniste recomposée peut-elle trouver place ? La volonté de passer d'une situation à une autre, de faire mouvement, suppose non seulement d'identifier une perspective, mais aussi de porter un regard critique sur la situation en présence et d'assumer un processus de transformation volontariste. Ainsi l'idéal humaniste et solidaire peut être le socle de référence d'une « grammaire » des associations-Mouvement, mais ne semble pouvoir prendre corps sans une capacité critique et une volonté alternative face aux exclusions générées par une société hyper-libérale. Il suppose aussi de comprendre la reconfiguration générale des identités individuelles et collectives. Il suppose enfin une capacité à mobiliser, dans les associations, les identités engagées.

2.1 La dimension critique, exigence de la logique institutionnelle de mouvement

De même que la société civile en recomposition n'est pas uniforme, les associations ne peuvent être appréhendées comme un ensemble homogène dans leur rapport au politique et aux orientations de la société. Comme le met en lumière l'image de l'équivoque associative dépeinte par Jean-Louis Laville, la dimension critique est un élément discriminant : si l'on suit la perspective associationniste, l'affirmation d'une dimension Mouvement n'est pas compatible avec une position de neutralité sur l'état de la société, les critères de justice auxquels elle se réfère, les options économiques et les régulations publiques qui traduisent ces orientations en normes et les mettent en œuvre ; il s'agit au contraire, face aux exclusions, d'agir pour la réaffirmation de la pluralité économique face aux excès du capitalisme financier et à la domination du prisme marchand, de développer la pratique démocratique pour lutter contre les phénomènes de domination, de réaffirmer la place des solidarités face à l'emprise de la logique rationnelle et utilitariste.

Plusieurs témoignages recueillis dans le réseau Uniopss-Uriopss soulignent l'insuffisance de cette perspective critique : les associations, comme d'ailleurs les rouages de représentation d'une

manière plus générale, n'agissent pas au bon niveau : certaines avancées, comme l'accessibilité, sont certes effectives même si elles ne situent pas directement sur l'échiquier politique, sur le terrain des luttes sociales ; mais cela ne peut suffire, car cela ne change pas à la source les mécanismes d'exclusion, les inégalités, la répartition de la richesse, la souffrance de ceux qui, en bout de chaîne, vivent l'exclusion ou la côtoient, en tant que travailleurs sociaux. Comme le souligne un témoignage recueilli dans le réseau Uniopss-Uriopss, on se bat pour des aménagements (exonérations de la taxe transports, ...) mais on devrait plutôt se battre sur les financements, avoir des effectifs suffisants alors que les salariés sont épuisés, se battre sur les politiques économiques. Le fait que la critique sociale ne soit pas située au niveau du système lui-même donne l'impression d'une sorte de jeu de dupes, dont les associations sont finalement complices à défaut de s'y opposer.

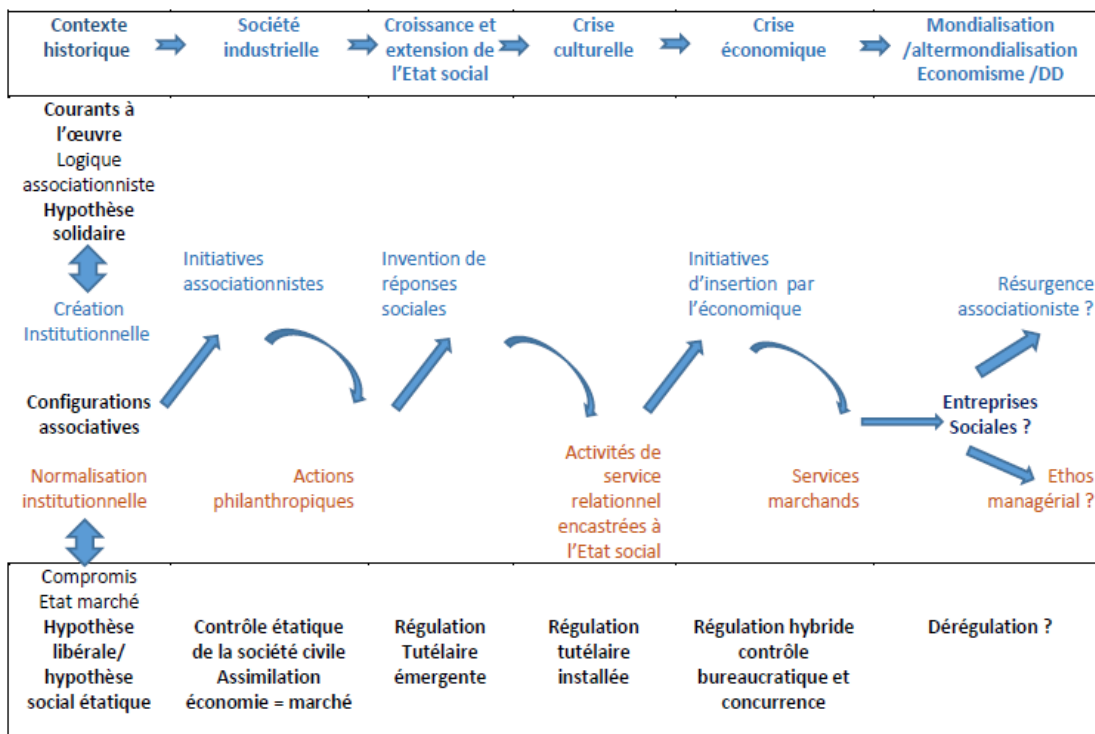
La dimension institutionnelle dans les phénomènes d'encastrement

Or la dimension critique et alternative suppose une assise institutionnelle, c'est-à-dire à la fois une capacité de création institutionnelle et une capacité de résistance aux courants de normalisation institutionnelle.

La remise en perspective historique de la place des associations dans la société française²³⁷ montre comment ces phénomènes de normalisation ont pu, à plusieurs reprises, recouvrir les initiatives associatives et réduire, sinon annihiler, leur portée transformatrice : ainsi le centralisme jacobin a dès les premiers temps de la république recouvert les initiatives d'auto organisation des citoyens ; la logique social-étatique liée au développement de l'Etat social a transformé une grande partie des initiatives associatives en organisations professionnalisées et bureaucratisées ; la crise économique a vu émerger des initiatives solidaires d'insertion par l'économie, mais l'exigence de viabilité semble avoir pris le pas sur la perspective d'émancipation qui pouvait les sous tendre.

S'il est possible, avec le recul, de caractériser l'impact que ces processus de normalisation ont eu par le passé, il est difficile de préjuger de l'impact des mouvements globaux actuellement à l'œuvre, qui voient certes s'étendre encore le courant de l'économisme et l'emprise du marché, mais laissent également place à l'émergence de conceptions alternatives, notamment dans la perspective du développement durable.

²³⁷ Voir chapitre 1.7 Sociologie de l'association R Sainsaulieu J L Laville



La dimension institutionnelle dans les hypothèses solidaire-libérale et social-étatique.

Les courants à l'œuvre semblent générer une réelle interrogation, voire une inquiétude, chez certains acteurs du réseau Uniopss-Uriopss qui nomment différentes facettes de logiques de normalisation en présence. Plusieurs témoignages convergent pour rendre compte de la force d'attraction du courant entrepreneurial, qui procède d'un alignement sur le modèle de « l'entreprise » et de l'effacement de la dimension critique : lorsque la logique gestionnaire devient dominante, les administrateurs, souligne un témoignage, sont recrutés sur des bases différentes – des notaires, des avocats, en tous cas des professions libérales ou des cadres supérieurs là où auparavant pouvaient s'inscrire des classes moyennes – mais il y a peu de chance que la force d'un projet social demeure, puisque la dominance des questions de gestion décourage ceux qui n'en sont pas spécialistes : le cercle vicieux, résume un autre témoignage, est à l'œuvre quand les bénévoles se raréfient et dans le même temps le vivier des administrateurs potentiels. Pourtant, on devrait pouvoir conjuguer l'intégration d'experts dans les conseils d'administration et parvenir à donner du sens, à travailler sur l'avenir, observe un autre acteur interrogé. Mais les associations, par crainte peut-être de se trouver dépassées par des acteurs plus rapides au sein de l'ESS, peuvent renoncer d'elles-mêmes à leur statut associatif, note un ancien président d'Uriopss.

Le constat porte ainsi tant sur l'effet des politiques publiques – qui veulent des opérateurs dont la fonction politique n'est donc pas très visible - que sur la posture des associations elles-mêmes : comme le résume un ancien directeur d'Uriopss, à l'ère des entrepreneurs succède l'ère des entrepreneurs²³⁸ ... Or les associations, commente une ancienne salariée de l'Uniopss²³⁹, font de la politique quand elles font autre chose que les modèles. Mais une telle configuration supposerait une capacité à se démarquer des acteurs influents qui, loin de favoriser la diversité, transforment au contraire les initiatives qu'ils observent pour les faire rentrer dans leur cadre d'analyse. Pourtant la conscience de la différence, la capacité à la soutenir, seraient indispensables pour vivre ensemble dans la société d'aujourd'hui.

Ainsi la problématique du Mouvement renvoie aux associations la question de leur propre position dans le jeu démocratique et dans l'affirmation d'orientations pour la société. Pour reprendre les clés d'analyse d'Alain Touraine, la « conduite d'historicité » que suppose cette position peut recouvrir une critique-négation et une critique-innovation se démarquant de l'ordre existant ; cette posture critique est le produit d'une culture et se traduit en normes politiques comme en conception des rapports sociaux. Mais encore faut-il être en mesure de tenir cette position critique, qui n'est pas sans mettre en cause un certain nombre d'équilibres : l'enjeu est celui d'une posture, qui englobe le référentiel axiologique tel que peut le mobiliser une association pour intervenir dans le débat public, et la logique des actions mises en œuvre.

Dans la perspective du Mouvement, l'impossible neutralité

A contrecourant du courant de la normalisation et de l'isomorphisme institutionnel s'expriment régulièrement des positions critiquant la posture de neutralité. Dans un article intitulé « Retrouver le chemin de la critique sociale ? », publié aux ASH en octobre 2010, Joseph Haeringer, sociologue et administrateur d'une association d'action sociale, invite²⁴⁰ les associations à approfondir l'exercice de construction démocratique du sens de leur action. Dans un climat de mise à l'épreuve et d'incertitude permanente, il s'agit selon cette approche de « justifier » et non seulement d'expliquer les choix portés. Le « travail de la société sur elle-même est d'autant plus nécessaire que nous vivons dans un monde d'incertitudes. Cette assignation à faire face à

²³⁸ Voir chapitre 2.5

²³⁹ Voir chapitre 2.5

²⁴⁰ Et renvoie pour une réflexion plus approfondie à Boltanski L. (2009), *De la critique, précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard.

« l'incertitude » touche tous les domaines. De nombreux auteurs y décèlent l'énigme de notre société²⁴¹. Pourquoi ne traverserait-elle pas aussi le secteur associatif dont l'histoire montre l'aptitude particulière à réagir, voire à faire siennes les aspirations sociétales ? » Au-delà, le questionnement est prolongé : les associations ne sont-elles pas incitées à explorer de nouveaux modes et formes de solidarités fondés sur le droit, à qualifier les injustices et les inégalités, là où le discours institutionnel dominant en appelle à la responsabilité et à la performance individuelles ? Leur rôle ne consiste-t-il pas non à opposer un discours à un autre, mais à énoncer un discours critique, légitimé par l'élaboration démocratique d'une pratique expérientielle ?

Comme le soulignait antérieurement Jean Afchain dans une perspective finalement similaire, la pratique de l'association d'action sociale la conduit en principe naturellement à s'engager, parfois selon un mode critique, dans le débat social ²⁴² : l'association d'action sociale authentique a deux points d'appui, le projet solidaire et la mobilisation citoyenne et c'est bien la conjugaison de ces deux visées qui en fait l'essence. En cela, l'individu qui s'y inscrit peut se sentir concerné et acteur critique des orientations politiques générales. Car agir auprès des personnes les plus fragiles – le rapport au projet solidaire - conduit au constat de l'exclusion, de la souffrance, de l'injustice et questionne le choix de réparer, compenser, « prester », ou de se révolter et agir en politique sur les causes de l'exclusion.

La question est alors celle des principes de justice fondant la conception de la société, principes au nom desquels un monde commun va être élaboré, porté, institué : la dimension critique est une composante centrale de la capacité à *instituer*, dès lors que le sens commun (ou la culture) et les normes de la société ne sont pas abordés comme transcendants et intangibles, mais comme des construits sociaux, dont l'acteur engagé peut être partie prenante, remettant éventuellement en cause les références dominantes, au nom des références qu'il aura par lui-même reconnues légitimes, notamment en termes de justice. Mais l'affirmation de principes de justices exige, en cohérence, que les actions nécessaires soient mises en œuvre, au bon niveau. Telle n'est pas l'image qu'incarnent les associations car, pour certains acteurs militants²⁴³, elles s'inscrivent dans une sorte de jeu de dupes : même lorsqu'elles tentent de peser sur la société, elles ne situent pas la

²⁴¹ Augié M., *Réconcilier doute et espoir*, Le monde 9/7/2010 ; Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001

²⁴² Afchain, Jean, *Les associations d'action sociale*, Dunod 2^{ème} édition mai 2001

²⁴³ Voir chapitre 2.5

critique sociale au niveau du système lui-même : on peut alors se demander si leur action conserve le moindre sens ou, finalement, ne sert à rien

Le politique-mouvement, comme conception d'une société à transformer, est finalement traversé de débats auxquels ne peut échapper l'association, à moins de choisir une totale neutralité dans lequel la dimension « mouvement » n'a plus de sens. Autrement dit la dimension critique, partie intégrante de la logique de mouvement, suppose que les acteurs qui en sont partie prenante dans l'association nomment ce qu'ils légitiment autant que ce qu'ils réfutent. La conjugaison entre cette double perspective de critique (au sens de contestation d'un ordre institué) et d'innovation (au sens de capacité à inventer des pratiques mais aussi des références collectives) est en réalité problématique : elle suppose que les dynamiques internes soient à la fois préservées, voire encouragées, et canalisées. La question centrale est alors celui des mécanismes de régulation interne de l'association, où les enjeux identitaires semblent essentiels.

2.2 Mouvement, engagement et enjeux identitaires

Comment les associations peuvent-elles se situer par rapport à une reconfiguration des identités personnelles faite de crise de repères, donc de construction problématique de la subjectivité, mais laissant peut-être, place, suivant Claude Dubar, à de nouvelles formes d'engagement plus libres des « Je » dans des « Nous » sociétaires c'est-à-dire plus fluides ? Quel est le langage par lequel sont décrits les acteurs présents dans les associations ; celui-ci est-il compatible avec le désir d'engagement ou au contraire fige-t-il le rôle des acteurs dans des positions fixes, qui les reconnaissent par des statuts mais pas du tout par leur subjectivité ? Quelle est la place de l'ouverture et de la mise en phase avec ans l'évolution de la société? Ce questionnement sur la place effective du sujet dans les associations renvoie finalement à la problématique de l'engagement et de la militance, à la place qu'y tiennent les acteurs, au-delà de leurs « statuts » sur l'échiquier des parties prenantes - usager, bénéficiaire, bénévole, salarié, administrateur, etc. - formellement identifiées.

La circulation et la cristallisation du sens diffus

Dans la logique de mouvement comme visée de transformation de la société ce qui fait sens par les valeurs de l'humanisme et de la solidarité notamment - autrement dit la culture instituée - ne peut être le domaine réservé d'une catégorie légitime à porter le politique et ou à construire formellement le projet, mais relève d'un monde commun partagé plus ouvert, de principes

d'intelligibilité et de modes de légitimation plus diffus, incarnés vis à vis d'acteurs multiples, internes et externes, par sa « grammaire », par les « principes en action » qui la signent.

Il est ainsi probable que les associations et leurs collectifs (une fédération, une Union régionale, ...) ne peuvent réellement incarner une dimension Mouvement sans cristalliser la militance diffuse de ceux qui la composent et de ceux qui l'entourent (bénévoles, salariés, acteurs des associations membres, interlocuteurs et témoins de leurs actes publics) au-delà des acteurs statutairement mandatés pour être porteurs du projet politique (les administrateurs). Il est également probable que la dimension Mouvement ne peut être assumée sans une adéquation entre le sens porté par l'association-institution et le sens incarné dans l'association-organisation, celle qui déploie une palette d'activités et de services, individuels et collectifs.

Comme le souligne un témoignage²⁴⁴, cette remobilisation du sens relève d'une posture d'ouverture : ouverture aux autres, ouverture sur l'environnement, mais aussi ouverture sur les contributions mobilisées par l'association : intégrer les bénévoles, intégrer des personnes accompagnées est un facteur de richesse pour une gouvernance rénovée : les personnes à la rue, par exemple, ont des constats, des analyses, une expérience de vie souvent très riches par les difficultés traversées, qui les ont confrontées à la finitude et les rend tout aussi légitimes que les bénévoles et les professionnels à aborder leur situation en termes de spiritualité. Mais de tels choix supposent d'être pleinement assumés et travaillés, avec notamment la formation pour créer les conditions d'un échange construit à partir d'un récit de vie, ou, sur un autre plan, pour lever les résistances de ceux qui voient dans l'ouverture de la participation d'abord un pouvoir potentiellement gênant.

La recomposition des identités individuelles et collectives comme contexte questionnant les associations

Cette problématique du rapport des associations à la création de références collectives semble devoir s'inscrire dans un cadre incertain, où la recomposition des identités individuelles et collectives débouche sur une situation encore largement indéterminée. A l'image des trois processus décrits par Claude Dubar, les différentes formes d'agencement entre les transactions biographiques (rapport à soi) et relationnelles (rapport à autrui et au collectif) débouchent sur des identités individuelles et collectives multiples et instables.

²⁴⁴ Voir chapitre 2.6

L'émergence d'une conscience individuelle émancipée des transcendants, suivant le processus de civilisation décrit par Norbert Elias, laisse l'individu dans une forme de solitude. Les communautés de référence sont à géométrie variable : la configuration actuelle de mobilisations multiples, d'engagements fragmentés, relève d'un contexte social et politique où l'appartenance collective n'a plus, de longue date, la capacité à construire l'identité que généraient les communautés ancestrales ; mais parallèlement et paradoxalement, le 'Nous' mondialisé est accompagné de recherche de 'Nous' localisés. Cette tension n'est pas nouvelle ou propre aux années actuelles, mais plutôt le fruit d'un processus lent, progressivement inscrit depuis l'émergence de l'Etat comme figure institutionnelle de référence. Le processus de civilisation débouche également sur la remise en cause des conceptions positivistes qui l'ont accompagné : il est paradoxal et controversé, notamment car l'analyse évolutionniste et l'apologie du progrès ne résistent pas à la critique face aux barbaries du XX^e siècle. Enfin la démultiplication des références rend instable la légitimation des conduites individuelles et collectives : même dans un contexte économique, social et politique donné, sont en débat plus ou moins explicite des références multiples, par rapport auxquelles l'individu est plus ou moins distancié : elles sont morales, politiques autant que pratiques (liées aux conditions réelles d'existence : où, avec qui, dans quelles conditions matérielles réelles), d'où le risque d'une posture de scepticisme ou de défiance vis-à-vis de tous les cadres collectifs, institutions ou corps intermédiaires. Dans ce contexte, la volonté d'engagement peut-elle trouver à s'adosser à une association ?

L'absence d'un cadre de référence général et légitime pousse-t-elle les individus à rechercher une identité et un sens par des appartenances collectives plus fragmentées, plus diffuses ? Telle est la question renvoyée aux logiques collectives dans les associations, dont le ressort pourrait être de proposer un cadre adéquat pour trouver du sens, voire contribuer à la fabriquer collectivement.

Comme l'avait déjà décrit Max Weber avec le processus de rationalisation, l'individu peut chercher à conjuguer action engagée et réalisation de soi pour faire face à la logique écrasante de l'ordre économique dans un monde désenchanté. Il importe alors de creuser, dans un contexte donné et quelle que soit la force des cadres qu'il instaure, comment certaines dynamiques, fondées sur la capacité d'engagement ou le ressort moral et éthique, sont en capacité de participer à la construction, dans les associations par exemple, de résistances et de contrecourants structurant des logiques d'action opérantes.

Le processus de libération décrit par Claude Dubar à partir de Marx et Engels renvoie aux liens entre la conscience politique et l'action collective, vue comme une lutte sociale, et permet ainsi d'explorer la posture du militantisme critique et politisé. La figure mythique de la lutte pour un monde meilleur, dans la perspective d'une « association volontaire d'individus libres » au sens initial de la société communiste décrite par Marx et Engels, bute certes sur les échecs d'un projet finalement recouvert par les logiques de pouvoir et de domination ainsi que les violences qui ont traversé le XX^e siècle. Pour autant, on ne peut évacuer la question de la politisation de l'action collective pour la transformation du système, qui nourrit probablement encore l'imaginaire collectif des militants et entre autres ceux qui font partie du monde associatif. Si tel est le cas, les projections sont certainement plurielles, tant les formes d'identifications possibles diffèrent, comme le développe l'analyse de Claude Dubar.

De ces processus découlent trois questions pour l'association comme espace collectif : l'identité engagée peut-elle s'arrimer à l'association comme espace de sens ; l'individu peut-il trouver dans l'association la possibilité de conjuguer action engagée et réalisation de soi ; peut-il trouver dans l'association un support pour agir politiquement ?

Un arrimage possible de la construction identitaire dans l'association ?

Cette configuration incertaine, en recomposition, suppose de penser l'arrimage possible de l'identité engagée dans l'association. Les associations, par la combinaison d'affiliations de type communautaire ou d'affiliations de type sociétaire, par la combinaison des rationalités axiologique et instrumentale, peuvent-elles être le support d'une appartenance collective, bien que procédant de références identitaires multiples et pluralistes ? Ou demeurent-elles au contraire, car elles seraient elles-mêmes trop fragmentées parce que traversées par ces multiples références, en incapacité de générer cette appartenance collective ? Les figures typiques proposées par Claude Dubar, en tant qu'éléments d'analyse des différentes formes de « collectifs », peuvent être transposées pour mettre en relief des différences de logique observables dans le milieu associatif (qui, au-delà des représentations simplifiées, n'est pas homogène).

La *forme culturelle* correspondant à une forme communautaire du « Nous », modelant complètement un « Je » défini par sa généalogie et ses traits culturels, pourrait être une configuration type en association, avec une affiliation identitaire et culturelle forte, posant une

empreinte sur les membres de l'association (exemple d'une association caritative à forte empreinte culturelle).

La *forme réflexive* correspondant à une forme communautaire du 'Nous' combinée à un 'Je' intime, tourné vers l'intérieur, pourrait correspondre à l'association comme collectif de réflexion de penseurs engagés, relevant de références spirituelles communes ou compatibles, mais dans laquelle le débat démocratique et ouvert est une valeur en soi (logique de think tank comme la Fonda).

La *forme narrative* correspondant à une forme sociétaire de 'Nous' contingents, dépendants des identifications stratégiques, et un 'Je' poursuivant une visée de réussite économique ou de réalisation de soi, pourrait qualifier l'association dédiée à la réalisation d'un projet, avec des acteurs eux-mêmes mobilisés par la réalisation de leur projet professionnel ou de leur engagement personnel (exemple d'une Fondation d'entreprise).

La *forme statutaire* correspondant à une forme sociétaire du 'Nous', de type étatique, bureaucratique, combinée à un 'Je' stratégique, tourné vers l'extérieur, pourrait être celle de collectifs d'acteurs, mus par un objectif précis, voire centrés sur la défense de leurs intérêts (exemple d'une association de consommateurs ou d'une association d'usagers bureaucratisée).

La logique de mouvement dans une association, sans pouvoir correspondre mécaniquement à l'une ou l'autre de ces configurations, semble plutôt hybride, empruntant à telle ou telle. Le rôle politique de l'association mouvement peut être caractérisé par la conjugaison de la militance, qui relie esprit militant et action engagée, et de l'action collective dans la société. L'esprit militant, qui repose sur la conscience humaine, peut être relié à l'identité réflexive caractérisée par Claude Dubar : celle-ci, à l'issue du processus de civilisation décrit par Norbert Elias, est structurée par des références morales qui supplantent ou du moins relativisent les références transcendantes (religieuses notamment) qui la construisaient auparavant. L'action engagée renvoie plutôt à l'identité narrative : le processus de rationalisation décrit par Max Weber montre le lien entre engagement et réalisation de soi : l'éthique - par exemple l'éthique protestante et l'engagement dans le travail du capitaliste puritain - est le ressort d'une réalisation de soi qui n'est pas seulement spirituelle et en cela principalement intime, mais bien appliquée à la vie réelle. L'action collective reposant sur la conscience politique et traduite en volonté d'agir pour transformer la société suppose, comme le caractérise le processus de libération porté par Marx et Engels, une posture

identitaire émancipée, désaliénée, participant de l'inscription conflictuelle et politique (la lutte) dans les rapports sociaux.

Dans la perspective d'un rôle politique - et a fortiori d'une dimension Mouvement - mobilisant les trois ressorts de l'esprit militant, de l'action engagée et de l'action collective pour transformer la société, les problématiques identitaires recourent ainsi celles de l'engagement. La question du rôle des associations ne peut, dans cette approche, être totalement isolée de celle des autres espaces collectifs dans lesquels engagement et références identitaires peuvent être inscrits et construits : la « crise » de l'engagement dans les associations est une expression parmi d'autres de reconfigurations qui touchent également les partis, les syndicats, la pratique religieuse.

Abordée de manière positive (autrement qu'en termes de crise, donc) la question est aussi celle de l'apport possible des associations dans une société où les identités sont en crise, où les références collectives sont en retrait, où le politique est délégitimé : peuvent-elles recevoir et faire creuset pour le désir d'engagement et l'esprit militant, dans un contexte où les références identitaires possibles sont multiples ? Comment peuvent-elles effectivement permettre l'expression militante, c'est à dire concrètement la mise en débat des orientations et des pratiques ? Comment, très concrètement aussi, peuvent se jouer les relations humaines dans une association, selon la configuration qui est la sienne avec usagers, bénévoles, salariés, « parties prenantes » ? De quels mécanismes peuvent relever les relations qui s'y inscrivent : relèvent-elles d'une affiliation « sociétaire » procédant de la construction d'une « vision du monde » conjuguant rationalité axiologique et rationalité instrumentale, ou procèdent-elles du mythe communautaire où le sentiment d'appartenance relève de l'idéologie ? Peut-on tabler sur des références collectives au sens de système fermé mais au sens de l'unité des valeurs, de l'évidence de sens, de l'utopie ?

2.3 Cristallisation du sens diffuses et logiques d'action, au-delà de l'affiliation identitaire

Ces questions déplacent ainsi l'étude du rôle de mouvement des associations sur le terrain des logiques d'action permettant de mobiliser les femmes et les hommes qui les constituent : ces acteurs, en tant que personnes, sont à la fois marqués par les processus globaux qui sont le trait de la société dans laquelle ils s'inscrivent, mais aussi porteurs d'une dynamique identitaire qui relève de leur construction personnelle, autrement dit de leur subjectivité. Cette dynamique identitaire, en tension entre l'individuel et le collectif, est au cœur de la problématique du mouvement, qui supposerait que l'action collective dans la société soit tournée spécifiquement vers la transformation des rapports sociaux et de la culture au sens que lui donne Alain Touraine.

Les questions renvoyées à l'association qui voudrait s'inscrire dans une telle posture sont délicates. Le langage par lequel sont décrits les acteurs présents dans les associations est-il compatible avec le désir d'engagement, ou au contraire fige-t-il le rôle des acteurs dans des positions fixes, qui les reconnaissent par des statuts mais pas du tout par leur subjectivité? Quelle place pour l'ouverture et quelle mise en phase avec l'évolution de la société? La problématique de l'engagement et de la militance dans les associations renvoie à la place qu'y tiennent les acteurs, au-delà de leurs « statuts » sur l'échiquier des parties prenantes – usager, bénéficiaire, bénévole, salarié, administrateur, formellement défini. Ce qui fait sens - l'humanisme, la solidarité – c'est-à-dire la culture instituée, dépasse le périmètre d'une catégorie statutairement légitime pour relever d'un monde commun partagé, de principes d'intelligibilité et de modes de légitimation plus diffus, incarnés par des acteurs multiples, par sa grammaire, par les « principes en action » qui la signent.

Les postures engagées des personnes rencontrées dans le réseau Uniopss-Uriopss témoignent de l'importance de cette composante identitaire. L'un explique comment il a, dès le début de ses études, choisi une voie alternative, qui s'est traduite assez rapidement par un engagement associatif – l'éducation populaire plutôt que le club mangas – puis par une première expérience professionnelle dans l'humanitaire ; un autre fait le lien entre son action militante au moment de mai 68 et sa posture professionnelle à l'Uniopss, où la recherche d'une vision alternative, le refus du conformisme dans les institutions sociales étaient systématiquement recherchés, pour « perfuser » les pratiques ; une autre relate comment la cause féministe doit et peut, encore aujourd'hui, être portée dans l'ESS ; un autre enfin relate une filiation militante familiale qui, reprise là encore dès les études, a pu se distiller dans les pratiques de l'Uriopss. Tous ces protagonistes sont des salariés, aucun n'est entré dans le réseau Uriopss-Uniopss par hasard, chacun est extrêmement critique et, selon des modes certes divers, est ou a été impliqué dans une structure collective militante (syndicat, groupe militant, ..). Leur vision sociétale est globale, leur analyse est complexe ; elle ne semble pas se concevoir sans prolongement dans l'action. D'où une déception, voire une inquiétude, quand l'Uriopss ou l'Uniopss ne semble pas à la hauteur de ce qui devrait être fait....

Il est ainsi probable que les associations et leurs collectifs (une fédération, une Union nationale ou régionale) ne peuvent incarner une dimension Mouvement sans cristalliser la militance diffuse de ceux qui la composent, au-delà des acteurs statutairement mandatés pour être porteurs du projet politique. Il est également probable que la dimension mouvement, qui évoque la

perspective d'une transformation des rapports sociaux, ne peut exister sans une posture critique assumée. Faire mouvement dans le rapport à la société interroge aussi, par ricochet, la capacité de la structure à assumer la culture du mouvement présente chez les acteurs internes. Cette cohérence, au plan théorique, n'est en pratique pas évidente. Le désir d'engagement suppose, pour se réaliser, de trouver dans l'association une affiliation identitaire possible : l'association doit être une figure valeureuse, dont on doit pouvoir être fier ; mais dans le même temps cette figure valeureuse doit reconnaître ceux qui s'impliquent : à défaut elle peut se révéler incohérente, donc devenir à leurs yeux illégitime et susciter d'intenses désillusions.

La prise en compte des enjeux identitaires semble ainsi l'une des questions centrale de la constitution d'une logique de mouvement. Mais elle renvoie, de manière plus générale, à une logique qui ne peut être pleinement constituée sans mise en cohérence entre les principes affichés et les logiques d'action.

3 - Les fonctionnements associatifs « méso » à l'épreuve du mouvement

Le détour théorique proposé pour appréhender de manière globale le fonctionnement associatif²⁴⁵ suggère que la logique de mouvement peut-être caractérisée par cinq dimensions essentielles : celle de son projet qui vise la transformation sociale ; celle de sa culture qui porte des normes de justice sociale et promeut des valeurs humanistes ; celle des relations entre acteurs qui relèvent de la militance et parviennent à mobiliser des acteurs engagés autour des causes portées par l'association ; celle de la structure socio-professionnelle qui montre un espace d'activité référé au projet finalité ; celle du rapport à l'environnement tourné vers la société considérée comme un bien commun. Cette schématisation sous la forme d'un idéal type recouvre de nombreuses configurations possibles qui peuvent, dans la réalité, être observées. Elles font apparaître des tensions qui sont parfois bloquantes, mais parfois l'espace dans lequel va émerger une latitude. Comme le soulignait une directrice d'association lors d'un atelier de travail pour lancer un groupe d'étude et de prospective, c'est en repartant du sens – sens de l'action, sens du travail – que l'on peut considérablement ouvrir le projet et transformer le « vécu » des salariés, qui peuvent dépasser le sentiment d'écrasement et de contradiction structurelle dans laquelle ils ont pu être enfermés²⁴⁶.

²⁴⁵ Voir chapitre 3.1

²⁴⁶ Ce témoignage a été présenté lors de la réunion de travail ERP -Uriopss PACAC, Marseille, 12 juin 2018, animé en mobilisant la démarche prospective, a débouché sur un groupe dédié à une étude prospective participative sur le thème « Faire association »

Projet	Transformation sociale
Culture	Justice sociale, création et promotion de références humanistes
Interactions entre acteurs	Militance, mobilisation des parties prenantes, action engagée
Structure socioprofessionnelle	Rationalité axiologique primant sur rationalité instrumentale
Rapport à l'environnement	Intérêt général, action désintéressée : la société comme un bien commun
Action collective	Sens au-delà de la stratégie. Logique d'intérêt général primant sur la logique corporatiste – Elaboration d'une vision sociétale dépassant le mandatement formel et opérationnel sur des objectifs. Posture critique dosée.

Les enjeux du mouvement – niveau association et niveau collectif

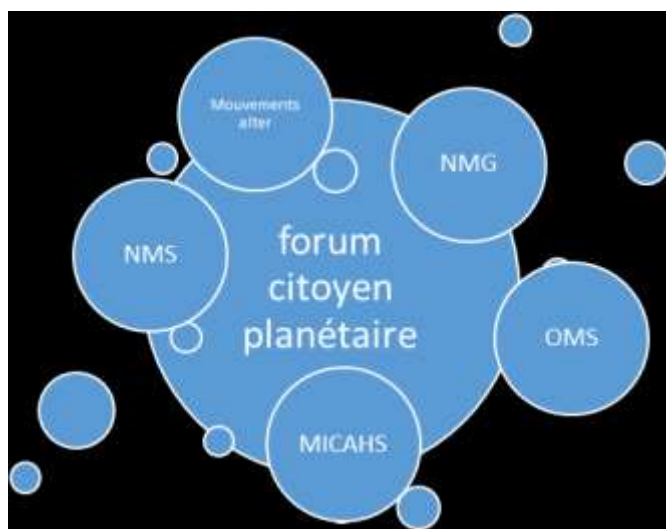
Dans les associations d'action sociale, le projet de transformation sociale peut être plus ou moins large ou plus ou moins ciblé ; il peut être modéré ou au contraire radical dans sa visée transformatrice. Les interactions entre acteurs, selon les modes de gouvernance et de gestion, peuvent être plus ou moins compartimentées. La structure socio professionnelle peut relever d'une organisation plus ou moins fluide. Le rapport à l'environnement peut traduire une volonté plus ou moins tournée vers l'intérêt général. C'est en observant de près la réalité des logiques à l'œuvre, dans une association de terrain comme dans le niveau méso d'un regroupement d'associations de type Uriopss, qu'une éventuelle logique de mouvement peut être saisie et travaillée. Au niveau « méso » des collectifs d'associations se pose avec une acuité particulière la question de la capacité à constituer une force d'entraînement.

3. 1 Idéal type et variations des logiques collectives du mouvement

Comme le souligne Daniel Cefaï, les paradigmes de l'action collective sont nombreux et les configurations observées se démarquent tant par leur inscription dans la société que par leur culture ou leurs logiques de fonctionnement. Ils se déclinent selon des formes variées, qui vont des plus fluides, comme les collectifs alter informels en réseau, aux plus structurées, comme les OMS. Interroger la place éventuelle de la dimension mouvement dans les associations conduit à tenter de les inscrire dans cet ensemble composite. Il semble possible, sans pour autant clore la question, de relever plusieurs types de configurations à partir desquelles la logique de mouvement dans une association, ou un collectif d'associations, peut être approchée par analogie ou différenciation.

Les « nouveaux mouvements sociaux » incarnent la figure des mouvements de libération des années 70, qui ont agi contre la ségrégation raciale, pour l'émancipation de la femme, contre les

guerres de colonisation ou encore, déjà à l'époque, pour l'écologie. Ils conjuguent la volonté transformatrice et l'engagement militant de leurs membres, qu'ils agrègent dans un projet institué, mais tourné vers l'intérêt général. Les OMS, organisations de mouvements sociaux, ont construit des formes d'action rationalisées, stratégiques, qui ont à la fois assis leur influence et transformé leur identité, au sens où ils peuvent de plus en plus être perçus comme des acteurs corporatistes. Les nouveaux mouvements globaux se sont développés avec le forum citoyen planétaire, portant leurs idées grâce à la puissance de technologies de communication, avançant si besoin avec une réelle capacité de lobby. Les think-tanks, en développant une forte capacité d'expertise et d'analyse, ont la faculté de porter une réflexion alternative, voire critique ; mais ils demeurent en principe éloignés de la logique d'action que suppose le mouvement. Les mouvements alter, portant la configuration pure de l'action collective engagée mais détachée du pouvoir, se définissent par la mobilisation « ici et maintenant », pour les causes qu'ils défendent.



Associations et mouvement : les MICAHS²⁴⁷ dans le forum citoyen planétaire

On peut situer les associations de solidarité qui porteraient une visée de transformation sociale dans cet ensemble, sans pour autant les assimiler pleinement à l'une de ces formes.

Pour les plus structurées d'entre elles, ou les plus offensives en termes de construction stratégique, l'analogie avec la configuration d'OMS pourrait être avancée : la rationalité

²⁴⁷ MICAHS : Mouvement Institué Collectif Humaniste de Solidarité

instrumentale y est dominante, la théorie de la mobilisation de ressources peut y être vérifiée au sens où toutes les forces en présence, y compris l'engagement des salariés et des bénévoles, sont utilisées et « managées » pour le succès d'une cause, d'un événement, d'un projet ; à l'extrême le succès de l'opération, inscrite dans l'espace médiatique et en adoptant tous les codes, peut prendre le pas sur la cause elle-même (c'est le syndrome Téléthon).

D'autres, certes structurées mais demeurant polarisées par leur vocation altruiste et par leur culture humaniste et solidaire, agissent par un dispositif d'activité, le reliant à l'espace public particulier qu'elles animent et développent avec lui une action politique dans leur environnement d'ancrage, voire dans la société au sens large : cette configuration de MICAHS – mouvements institués, critiques, altruistes et humanistes de solidarité - englobe potentiellement un vaste ensemble d'associations dont la contribution au mouvement de la société est certes moins massif que celui des OMS assis sur des puissants appareils de communication dans l'espace médiatique, mais diffus et réel. L'Uriopss porteuse d'une dimension mouvement, ou l'Uniopss avec les valeurs humanistes et solidaires qu'elle promeut et les orientations sociétales qu'elle médiatise, peut s'inscrire dans cette forme-type de MICAHS. En tant que niveau méso, l'Uriopss ou l'Uniopss serait alors un MMICAHS... (Méso mouvement institué critique altruiste et humaniste de solidarité...). Une association militante, de même, peut s'inscrire dans une logique de MICAHS, qu'elle soit en charge d'un large ensemble d'établissements et services (un groupe associatif médico-social) ou porteuse d'une activité de proximité à dimension réduite (une crèche associative). L'élément discriminant, en l'espèce, ne semble pas être la taille, mais plutôt la logique dominante : dans une configuration idéale, celle-ci combine un projet de transformation sociale porté par les valeurs humanistes et solidaires, une culture de justice sociale effectivement à l'œuvre et partagée, des interactions internes permettant la participation et la réalisation d'une identité engagée, des activités référées au projet.

3.2 La dimension mouvement des associations vue par les acteurs « méso » : entre scepticisme et volontarisme

Le mouvement, par opposition à l'immobilisme, suppose une dynamique dans les interactions avec l'environnement et dans le fonctionnement interne. Les associations, comme Anne Nevers, font de la politique quand elles font de la subversion, quand elles font autre chose que les cadres préétablis : cela suppose d'avoir en soi la conscience de la différence, de bouger soi-même, de bouger avec les autres, de bouger les autres. La logique du MICAHS suppose en outre une orientation spécifique : valeurs humanistes et solidaires, posture critique, vocation de

transformation sociale. Le scepticisme observé dans le témoignage de certains acteurs peut conduire à douter de l'existence même de telles configurations. Mais, comme le soulignent différents témoignages et différentes observations, il existe un biais dans le fait d'être finalement le plus souvent sollicité par les adhérents dans des configurations problématiques, ou dans le fait d'être isolé dans une posture réflexive, ou seul face à des difficultés qui semblent indépassables ; la possibilité de s'inscrire dans des dynamiques collectives positives semble permettre de dépasser la perception de l'environnement comme déterministe voire écrasant. Dans cette configuration indéterminée l'enjeu pour le niveau méso, comme une Uriopss, est d'avoir prise sur les logiques internes et les logiques externes, pour les mobiliser dans une dynamique de mouvement. Des pistes existent mais la tâche semble délicate...

Des logiques internes en tension ?

La fonction tribunitienne, qui désignait dans les années 80 le rôle des associations dans l'espace public, semble à la fois un mythe du passé et une force en recomposition. Un acteur interrogé revient à ce sujet sur le choix de l'association qu'il préside, qui a décidé de remettre la vocation à témoigner et alerter au cœur de ses valeurs : il s'agit de lutter activement contre le courant qui travestit la solidarité et la fraternité en relations marchandes – La Poste vend désormais le lien social par le facteur ... - pour contribuer, au contraire, au changement de la société et au vivre ensemble. Une telle orientation, lourde de conséquences sur le fonctionnement de l'association, ne représente pas une situation fréquemment observée, au sens où nombre d'associations semblent plutôt fortement marquées, sans parvenir à prendre de la hauteur donc opérer des choix, par les courants présents dans leur environnement.

Certaines associations ont anticipé, d'autres sont dans le déni, ne se penchent pas sur l'évolution du monde qui les entoure, n'ont pas de projet de développement pour appréhender l'évolution de leurs activités ou leur assise sur le territoire. La nécessité d'une vision politique semble une priorité, selon une autre contribution, car bien qu'elles doivent s'inscrire dans le temps long, il y a urgence à se saisir des évolutions à conduire. Cette posture volontariste ne peut exister sans une gouvernance de compétence qui sache anticiper l'avenir, une gouvernance courageuse qui sache bouger les lignes. Quand les responsables associatifs demeurent pour l'essentiel dans des jeux de notables, ils portent préjudice à l'ensemble, poursuit ce témoignage, car ils passent à côté du bien commun. La rénovation de la gouvernance suppose une professionnalisation pour inclure les expertises nécessaires, mais sans perdre pour autant la dimension profonde du projet poursuivi,

qui exige que le sens partagé demeure une ligne de force. Il faut enfin être très vigilant sur le niveau de l'action car c'est elle qui donne de la véracité, de la chair, de la consistance au projet. Il est pour cela nécessaire de cultiver l'ouverture, avec des composantes élargies et avec des axes de travail qui assument par exemple de se déplacer sur le terrain de la spiritualité ou au moins de l'éthique.

La logique de mouvement, au niveau des dynamiques internes, relève aussi pour une grande part de la gestion des ressources humaines. Comme le souligne un témoin à propos d'une association militante, elles sont au cœur même d'une politique associative de mouvement dont découle un projet d'action dans la société et le choix d'une palette d'actions. Le socle, en l'espèce, se compose de trois valeurs : accompagner la personne en situation d'isolement à travers une relation interpersonnelle et fraternelle ; agir collectivement donc ne pas s'enfermer dans une relation bilatérale entre le bénévole et la personne ; et enfin témoigner, alerter. De ces choix découle une conception du travail qui relève des bénévoles et des salariés, dans une logique repensée il y a une dizaine d'années : les bénévoles sont membres d'une équipe territoriale animée par un permanent salarié ; les salariés, de leur côté, signent dans le contrat de travail leur adhésion au projet associatif et la plupart en sont fiers. Certes il y a des tensions, parfois, sur les modalités à mettre en place pour travailler ensemble, mais cela semble globalement fonctionner. Cela étant dans bien des associations la RH, constate de manière plus générale Emmanuelle, n'est pas stratégique, contrairement à ce qui aurait été nécessaire ; elle est d'ailleurs souvent portée par des responsables RH issus de l'entreprise qui ne connaissent pas les associations ou par des responsables du milieu associatif qui ne connaissent pas les outils RH. Elle demeure balbutiante ; d'ailleurs souvent placée sous la responsabilité d'un directeur RH très exposé mais disposant en réalité de peu de latitude, du fait de l'absence de marge de manœuvre financière pour négocier, ou du fait de l'absence de statut vis-à-vis du directeur général, ou enfin du fait de l'absence de culture du dialogue social dans l'association. Ce tableau général assez sombre doit toutefois être nuancé par l'image des or il existe aussi des « îlots, autour d'un projet », « des endroits où il se passe quelque chose en production citoyenne, de bien-être, de vitalité... ». Autrement dit la politique RH peut être en phase avec la dimension mouvement lorsque certains dirigeants militants ont réussi à imprimer une autre logique, faisant circuler le sens, parvenant à mobiliser les professionnels, les bénévoles, autour d'un projet commun.

Cette capacité à faire évoluer la RH, identifiée de longue date par le réseau Uriopss-Uniopss comme une question centrale pour l'avenir, est une question critique de la capacité des

associations à évoluer, porter un projet, donc à faire mouvement. L'analyse des postures des acteurs engagés interrogés dans le réseau Uriopss-Uniopss montre qu'elle n'est en fait pas dissociable d'une vision d'ensemble et d'une lecture critique des logiques à l'œuvre, avec une réelle attente au sujet de la posture qui pourrait, voire devrait, être celle des associations. Sans s'arrêter aux constats de l'inertie de certaines d'entre elles, qui pourraient les décourager de tenter d'autres impulsions, ils poursuivent l'accompagnement des dynamiques associatives, sur des points déterminants : rénovation de la gouvernance, démarche prospective, coopérations, ...

Une tension autour de la posture politique ?

La logique du mouvement suppose d'analyser avec lucidité les évolutions à l'œuvre dans l'environnement et de pouvoir inter agir avec elles au nom d'une visée sociétale. La tendance au développement de grands groupes associatifs, reposant sur une logique entrepreneuriale et une structure pyramidale, signifie réussite économique, mais ne favorise probablement pas le développement individuel ni l'affirmation de l'association comme espace de construction du politique, note témoin qui est une « figure » de la vie associative. L'association n'a alors plus grand-chose à voir avec le discours sur le projet associatif : à la base de l'agir associatif il y a en principe la partie prenante « citoyen » et on peut se demander si le développement de la logique entrepreneuriale peut être significative de citoyens nouveaux... Dans certaines configurations, cela étant, les associations reprennent la main : l'éducation populaire, comme la pratiquent encore les centres sociaux ou les mouvements des MRJC, devrait être remobilisée : il faudrait réapprendre, comme le pratique Peuple et culture avec son entraînement mental, à retravailler l'esprit critique. D'ailleurs, comme l'observe une contribution, il y a désormais clairement un autre monde que celui des associations gestionnaires, où s'inscrivent les acteurs de l'urgence sociale, de la maraude et qui gravitent par exemple autour de la maire de Paris ; ce ne sont pas les mêmes univers... : l'enjeu serait de parvenir à faire bouger les formes instituées, qui gagneraient à dépasser l'empreinte des origines, à dépasser la légitimité historique, à dépasser les crises, comme l'a fait ATD par exemple. Accompagner ces changements de paradigme serait en fait une mission essentielle du niveau méso fédératif, mais une telle évolution semble problématique.

La structuration du débat d'idées par un travail critique sur les idéologies de référence est une donnée essentielle et devrait légitimer les niveaux méso. Mais paradoxalement ce travail ne parvient plus vraiment à s'inscrire dans les cadres existants : comme le souligne une personne interrogée, le rôle politique des associations est peut-être d'autant moins reconnu qu'elles

s'inscrivent dans des grandes organisations fédératives considérées comme vieillissantes : le fait de se fédérer n'est pas reconnu par ces nouveaux acteurs, qui pratiquent les nouvelles technologies, sont pragmatiques, communiquent en réseau, ont envie d'agir sur le terrain plutôt que de s'inscrire dans des actions institutionnelles. Le paradoxe est alors que la possibilité de peser sur les logiques institutionnelles globales, là où des engrenages existent, est en partie déconstruite. Comme le souligne un ancien président d'Uriopss, l'enjeu est de trouver concrètement comment appréhender, avec les associations, la question majeure de leur inscription dans la société : les présidents ont souvent le souhait de porter une vision, de dégager une perspective, mais ce n'est pas facile et on oublie trop souvent que derrière l'accentuation de la gestion il y a aussi un volontarisme que l'on peut chercher à soutenir. Il faut chercher à soutenir concrètement cette aspiration, sans être trop pessimiste ni trop optimiste.

3.3 Le niveau méso comme force d'entraînement et clé du mouvement ?

Plusieurs entretiens dans le réseau Uniopss-Uriopss montrent la conscience aigüe d'une transition délicate, avec l'émergence de nouvelles logiques sur lesquelles il est à la fois primordial et difficile de peser collectivement. Le niveau méso d'une Uriopss doit, comme le souligne notamment un ancien président d'Uriopss, parvenir à construire une force d'entraînement suffisamment opérante pour combattre l'inertie et le manque de vision d'une partie des associations. Le support le plus visible d'une dimension de Mouvement est le projet, avec les valeurs instituées, notamment les valeurs humanistes et solidaires, que les portent les écrits et discours officiels et que les déclinent les logiques d'action. Dans une Uriopss, par exemple, la logique de mouvement repose sur un projet fondé en valeurs, qui peut instituer le sens. Celui-ci est légitimé par les associations elles-mêmes acteurs politiques, portées dans un espace public particulier relié au mouvement de la société, diffusé et animé dans un espace d'activités. La question de la gouvernance, qui permet à l'institution Uriopss de donner le cap à l'organisation Uriopss, est centrale : elle recouvre la question des acteurs légitimes, des modes de participation et du fonctionnement concret de la démocratie interne ; elle recouvre aussi celle des rapports aux acteurs externes comme les « collectifs », dont la multiplication et la capacité à capter et construire le sens, dans et autour de l'Uriopss, sont certes un facteur de déstabilisation du jeu politique formel, mais aussi un signal de vitalité de l'engagement et de la production de références collectives.

L'enjeu est alors non seulement celui de la gouvernance au sens de la rationalité qu'elle imprime mais aussi celui des identités, de leur interaction et de la culture, dont plusieurs facettes ont pu être explorées lors d'observations en situations réelles ou d'entretiens dans le réseau Uniopss-Uriopss. Ainsi, même ceux qui assument une part de désillusion au sujet des associations, semblent conserver une forme d'attachement. Comme l'observe une ancienne salariée du réseau Uniopss-Uriopss, il existe dans les associations autre chose que les logiques de pouvoirs que l'on peut observer ailleurs : une dynamique humaine, une possibilité de construire quelque chose pour vivre ensemble, créer des choses, affronter les situations, s'organiser pour agir à toutes les échelles ; tout cela relève quand même, au bout du compte, d'une dynamique associative. Ce témoignage, rejoignant d'autres constats opérés au fil du temps dans le réseau Uniopss-Uriopss, illustre l'importance que peut revêtir, pour les personnes engagées, la possibilité d'une affiliation identitaire dans des associations qui représenteraient une figure symbolique porteuse de sens. Les valeurs, la culture incarnée, font partie des déterminants de cette inscription identitaire.

Plusieurs marqueurs d'une culture d'Uriopss-mouvement sont à ce titre présents, évidents même, dans le réseau Uniopss-Uriopss. Ces marqueurs découlent des options humanistes et solidaires initiales (avec le débat qu'elles recouvraient au sein des « œuvres » comme le soulignait Henri Théry) et se refondent dans les options d'aujourd'hui. La question est en fait celle de la capacité à maintenir vivantes les références fondamentales tout en les projetant dans les évolutions de la société. Lors du séminaire de prospective proposé aux adhérents nationaux et aux Uriopss sur le thème des solidarités²⁴⁸ Henri Théry avait ainsi rappelé que la solidarité était au départ certes une référence au contenu juridique et matériel, mais aussi une composante au contenu moral, en tant que composante essentielle du lien social ; les débats en séminaire avaient relié la solidarité à la question des droits fondamentaux : logement, santé, éducation, emploi. Ils avaient aussi questionné les différentes formes de solidarités : dans ce débat, Serge Paugam avait affirmé la nécessité de réarticuler les solidarités de proximité - famille, voisinage, communautés - et les solidarités institués, afin de porter dans le débat public une « éthique de la solidarité » comme un pivot de la cohésion sociale. Le séminaire avait conclu sur la nécessité d'affirmer « la solidarité autrement », c'est à dire de mettre à jour les repères nécessaires pour aborder les questions

²⁴⁸ Séminaire de prospective Uniopss, Uriopss, adhérents nationaux sur le thème des solidarités, novembre 2006
Thèse « Rôle politique des associations et dimension mouvement ». Christine Chognot - page 648

actuelles d'inégalités et d'injustice sociale et solliciter les valeurs humanistes du mouvement Uniopss avec un vocabulaire renouvelé, pour le rendre audible dans le débat public.

Les principes de référence - primauté de l'homme, solidarité, non lucrativité - sont régulièrement mobilisés, selon des formulations diverses dans le réseau Uniopss-Uriopss. La démarche pour « Les solidarités gagnantes » de l'Uriopss Lorraine affirmait par exemple dans le courant des années 2000 la volonté de « participer à la mise en œuvre d'une nouvelle génération d'associations, celle qui saura combiner et mobiliser l'ensemble des richesses humaines qui constituent la force politique et technique des associations (les bénévoles, les administrateurs, les salariés, les bénéficiaires, leurs familles...) au service du projet associatif, politique et stratégique, pour une ambition associative utile à l'intérêt général et à la cohésion sociale ». L'Uriopss affirmait ainsi que «les associations jouent un rôle majeur sur les territoires, et leur fonction politique doit être affirmée afin de promouvoir la participation des citoyens à la solidarité entre les personnes, une égalité d'accès aux soins, une égalité d'accès aux droits» et affirme «leur place dans le développement durable, mariage de l'économie, du social et de l'écologie».

L'Uriopss Champagne-Ardenne affirme de même, dans son projet pour 2011-2015, la volonté de « défendre les valeurs de solidarité » en affirmant : « nous nous engageons à créer des espaces de débat sur les valeurs essentielles à défendre pour une société solidaire et particulièrement auprès des personnes les plus fragiles (café-ébats, tables rondes, conférences, ...). Nous nous engageons à impulser et animer le débat sur les grands enjeux de notre société, tels que le financement de la protection sociale... ». Ce projet affirme aussi « le devoir de transmettre ou faire émerger le désir d'engagement » ou encore de relier stratégie associative et développement durable.

Des dynamiques similaires sont à l'œuvre au sein des Uriopss Picardie et Nord Pas de Calais ou plus largement dans le réseau Uniopss. Elles font vivre la une culture humaniste et solidaire d'un Mouvement, dont les racines sont la militance diffuse d'acteurs multiples, à l'intérieur et autour de la « structure instituante ». L'Uniopss, au niveau national, affiche régulièrement la perspective solidaire dans les choix de société qu'elle promeut. C'est notamment le cas dans le « projet de société » médiatisé au début de l'année 2017, en amont de la campagne électorale qui conclut sur le slogan « remettons la solidarité au cœur de la société ! ».

L'une des difficultés est de parvenir à se situer dans les logiques politiques sans être happé par les logiques de pouvoir ou enfermé dans les cadres existants. Il faut pour cela parvenir à dégager une vision d'ensemble originale, légitime car ancrée dans la réalité sociale, et capable d'être prise en compte dans les différents espaces où s'inscrit le débat public.

Le rouage méso suppose ainsi, selon un ancien président d'Uriopss, de parvenir à relier trois niveaux : celui du rapport aux personnes, qui continue à constituer une ligne de force pour le monde associatif ; celui de la conception du rapport aux pouvoirs publics, qui est particulièrement problématique dans un contexte qui privilégie la performance en gestion ; et enfin celui de la volonté d'agir dans la société, encore plus difficile à atteindre : il est nécessaire, mais compliqué, de parvenir à amener une respiration, un autre air, que celui avec lequel les associations composent au quotidien. Ce qui suppose un ajustement des modalités de travail avec elles, qu'il s'agisse de la dynamisation de la base d'adhésion à l'Uriopss en favorisant l'intégration de petites associations issues de milieux divers, de l'installation de lieux de réflexion spécifiques pour les présidents, de l'introduction de modes de structuration des débats qui apportent une meilleure lisibilité sur les enjeux de fond et les points de controverse, ou encore de la capacité à relier la réalité vécue aux enjeux globaux . Il faut, commente un responsable d'association, cultiver les fondamentaux et les transversaux, se battre pour les valeurs, lutter contre l'acharnement textuel ; il faudrait aussi affirmer une plus-value dans la rencontre, dans une affirmation qui ne se ferait pas dans l'affrontement : l'Uriopss, en somme, doit représenter une option centrale sur le fond, qui relie la rencontre, le politique, l'associatif.

L'exigence de lisibilité dans le débat public, parallèlement, semble une réelle préoccupation : certes les associations de solidarité sont au plus près de la réalité sociale – par exemple violences conjugales, exclusion, flux migratoires- témoigne un administrateur d'Uriopss, mais elles sont peu sollicitées par les médias. Or elles pourraient porter une parole. De fait, ce qui se vit avec les usagers est difficile à articuler au sociétal. Il serait certainement nécessaire de dépasser la très grande fragmentation du secteur, où chacun est sur son type d'établissement, voire sa fonction, d'où une structuration de plus en plus fragmentée alors qu'il faudrait, au contraire, développer une vue d'ensemble et une capacité à porter certains sujets de manière audible. Au niveau méso de l'Uriopss, résume un ancien président, tout le processus de construction des positions devrait être adapté afin de parvenir à des argumentaires simples, compréhensibles, pour demeurer audibles

sur les débats de fond : il serait essentiel, dans la période actuelle, de parvenir à peser même de manière modeste dans le débat public, en touchant ne serait-ce qu'une petite partie des citoyens. Les pouvoirs publics devraient reconnaître que les associations peuvent toucher les citoyens. L'enjeu est en somme de parvenir à construire des approches générales à partir du vécu quotidien des associations : le point de départ devrait être ce qui se joue dans le travail avec les personnes.

Mouvement, forces centrifuges et enjeux collectifs du méso

En tant que niveau méso les Uriopss, l'Uniopss, devraient parvenir à fédérer des composantes associatives pour fabriquer du sens commun et agir dans l'espace public avec la force et la légitimité d'une logique collective, avec leurs orientations politiques sociétales. Mais cette dynamique est en tension permanente, confrontée à des logiques contraires qui peuvent aussi bien faire obstacle à la consolidation du Projet Mouvement au profit d'une situation hybride, qui relèverait du compromis permanent entre une logique institutionnelle et une logique organisationnelle risquant de diluer la logique de mouvement ; cette invalidation du Projet Mouvement pourrait se traduire aussi par une reconfiguration plus radicale, qui verrait l'Uriopss s'affirmer comme structure professionnelle dont la dimension mouvement est « instrumentalisée » par la stratégie. L'union, de fait, n'est jamais acquise et, comme l'observe par exemple un ancien président, on se fait tancer quand on ne répond pas assez à la demande de concertation, mais on se fait également tancer quand on n'est pas assez opérant au niveau national... Tous les témoignages reviennent, avec des constats divers mais convergents, sur l'importance des forces centrifuges et la délicate fabrication de l'union. Il n'est pas évident de fédérer quand les associations gestionnaires ont pris une place si importante : développer la dimension mouvement, commente un acteur Uriopss, c'est aussi se mettre à dos les autres...

Le consensus mou, finalement, est en soi un facteur d'affaiblissement. Comme le souligne une ancienne salariée l'Uniopss, dans les années 80 par exemple, assumait pleinement les rapports de force : on travaillait avec tous les courants et on était attentif à composer des logiques croisant tous les réseaux – politiques, confessionnels, maçons – pour fabriquer une large force collective, y compris en élargissant le cercle en allant chercher des acteurs à l'extérieur, mais on avait des intuitions et on avançait... La force de l'union, selon plusieurs témoignages émanant d'acteurs très impliqués dans le pilotage du réseau Uniopss-Uriopss, découle de modalités permettant de porter le fond. Un ancien directeur illustre de son côté les nombreuses étapes au cours desquelles l'Uriopss a gagné des causes par un rapport de force sur le fond. D'importantes avancées,

rappelle un grand témoin de l'Uniopss, ont été obtenues en construisant l'union par le haut : on partait des valeurs et on parvenait, même avec des composantes très diverses, à dire « nous », un nous dans lequel chacun pouvait se retrouver, mais qui incarnait plus qu'un plus petit dénominateur commun. La capacité à faire mouvement repose sur la conscience du collectif comme un « nous » incarné ; elle supposerait, pour constituer encore aujourd'hui une force vitale, un important ré ancrage citoyen de l'Uniopss.

L'enjeu, selon un acteur Uriopss, serait de travailler à une assise consolidée à trois niveaux : le processus de fédération, pour redynamiser cette fonction en retrouvant les valeurs fortes de l'articulation d'une action collective des associations dans la société ; la représentation, en repositionnant les représentants des associations dans tous les lieux stratégiques pour y porter non des luttes de pouvoir mais des débats de fond ; la légitimation, pour porter une vision et être capable de valoriser ce qui se fait : il faut pour cela retravailler autour des arts de dire et des arts de faire...

Que conclure ?

Il semble finalement difficile de conclure sinon par un ensemble de questions demeurant à explorer quant aux modalités d'action collective qui peuvent fonder la logique de mouvement. Au-delà des discours fondés sur le postulat d'une reconfiguration managériale ou, à l'inverse, sur l'affirmation d'un rôle politique quasi canonique, la tension entre « organisation » ou « institution », entre corporatisme ou mouvement, semble permanente et non résolue, dans les associations comme dans leurs collectifs. La logique de mouvement se révèle par l'épreuve de la légitimation de leurs orientations et de la réalité de leurs actions : le pouvoir recouvre-t-il l'engagement ? La stratégie recouvre-t-elle le projet ? Les valeurs constituent-elles ou non le socle d'une culture partagée et légitime car ancrée, vécue, opérante dans les rapports sociaux ? L'association parvient-elle à faire porter ces valeurs dans la société, parvient-elle à agir grâce à elles, à inverser des logiques d'exclusion dans son environnement d'ancrage, voire à transformer les représentations dans la société, plus largement ?

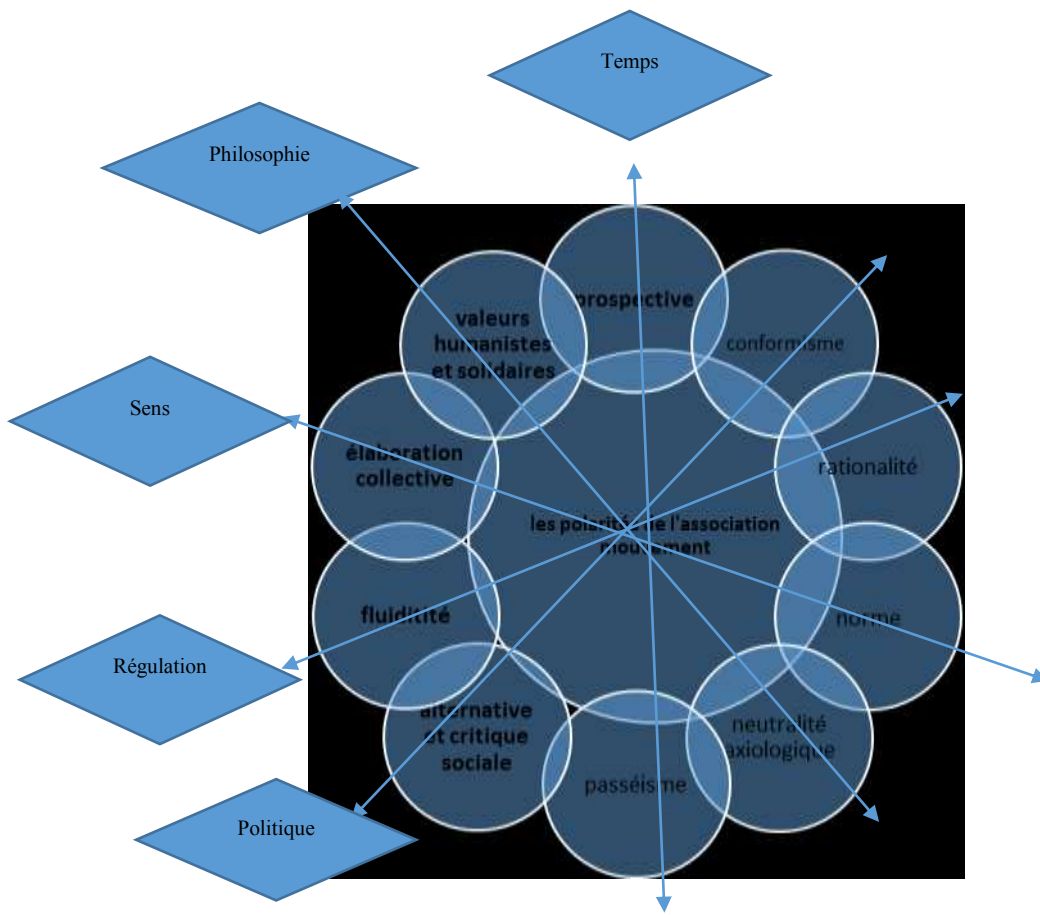
Le vaste répertoire d'analyse construit par la sociologie – avec notamment la sociologie de l'action collective, celle des mouvements sociaux ou celle des associations – permet de décrire les phénomènes globaux, complexes dans lesquels s'encastrent les associations ; mais l'analyse, aussi riche soit-elle, ne suffit pas. Comme le souligne Michel Wieviorka à propos des penseurs

classiques, ce n'est pas leur faire injure que de dire de leurs écrits qu'ils ne nous aident que partiellement à comprendre le monde dans lequel nous vivons, même s'ils nous apportent des méthodes, des modes de raisonnement, des paradigmes qui peuvent conserver toute leur valeur heuristique. Les domaines à explorer au sujet de la dimension de mouvement dans les associations sont, finalement, encore nombreux.

Même partielle, cela étant, l'analyse échafaudée en rapprochant cadre théorique et observations pratiques semble ouvrir sur une caractérisation possible de la logique de mouvement. Il s'agit de mettre en évidence des marges de manœuvre et des issues possibles, de saisir des « tensions constructives » en faisant, suivant Gaston Berger, le pari de « *considérer l'avenir non comme une chose déjà décidée et qui, petit à petit, se découvrirait à nous, mais comme une chose à faire, dont la nature dépendra à la fois de nos forces, de notre habilité, de notre courage et d'un certain nombre de circonstances que nous ne pourrions jamais prévoir dans tous leurs détails* ²⁴⁹ ». Les polarités de l'association de type MICAHS peuvent être repérées sur quelques axes principaux : celui du répertoire d'action, à situer entre structuration figée et fluidité ; celui de la source du sens, découlant des normes ou à l'opposé de la fabrication collective ; celui de la philosophie, pouvant varier de la neutralité axiologique au choix volontariste des valeurs humanistes et solidaires ; celui de la culture politique, conformiste ou portant à l'inverse la critique sociale et l'alternative ; celui du rapport au temps, plutôt passéiste ou plutôt prospectif.

Quant à la dimension de mouvement, elle semble nécessairement reposer sur une approche systémique, tournée vers l'avenir, orientée en valeurs. La démarche prospective apparaît dans cette approche comme une modulation temporaire de la logique de mouvement, qu'elle peut contribuer à vitaliser. Si les polarités du mouvement situent ainsi la figure du MICAHS plutôt dans une certaine partie du cercle, l'exploration de la réalité, faite de compositions, d'ajustements et de nombreuses variations, suppose d'observer finement, dans une approche micro sociologique - comment se jouent et se dénouent un ensemble de tensions, dont procède la dynamique de tout système.

²⁴⁹ Berger, Gaston, « L'attitude prospective » 1958



Chapitre 3.5 (Troisième partie)

Débat public/débat savant/ débat dans les espaces publics particuliers des associations : la recherche sur le thème « Rôle politique des associations et dimension Mouvement » comme démarche circulaire ²⁵⁰

La recherche sur le rôle politique des associations et la dimension mouvement a été engagée à partir d'une interrogation au sujet des termes du débat « public » du sujet, celui-ci paraissant dans certains cas simplement ignoré et dans d'autres inscrit dans le format de discours types, avec d'un côté le plaidoyer pro domo et de l'autre la critique systématique. Le débat semblait parallèlement traduire une forme de cadrage idéologique implicite, le raisonnement économique semblant souvent s'imposer comme enjeu premier (ou principal) et ainsi recouvrir l'analyse en termes de questions politiques ou philosophiques, d'où le choix d'un détour théorique pour élargir la compréhension du sujet. La méthode utilisée dans la recherche a cherché à conjuguer une analyse des pratiques associatives et une analyse plus conceptuelle engagée dans le but initial d'enrichir les termes du débat. La démarche ainsi conduite pour articuler théorie et pratique est en fait structurée autour de trois axes. Au plan académique tout d'abord (niveau 1), l'enjeu est de rendre compte des grands débats qui traversent le sujet de la recherche. Le choix a été fait en l'espèce de construire une approche pluridisciplinaire, voire interdisciplinaire. L'articulation des lignes d'analyse ainsi dégagées est, à certains égards, délicate. Le but est de rendre compte également du débat sur les associations, en tant que débat « public » (niveau 2) ou débat dans le cercle plus restreint d'un milieu ; ce travail est effectué en prenant appui sur différents matériaux : articles de presse, documents institutionnels internes ou externes, publications, entretiens. La mise en relation de ces deux espaces (niveau 3) conduit à observer des lignes spécifiques d'analyse et de clivage ainsi que des recoupements partiels. L'intérêt est d'analyser comment ils peuvent inter agir, comment l'un peut nourrir l'autre. L'intérêt est aussi, selon la logique de recherche adoptée au départ, d'étudier si et comment le débat public et le débat dans les espaces publics particuliers des associations peuvent être consolidés par le débat académique.

Le point de départ était en effet celui d'une forme d'impasse (ou d'impensé) dans les termes du débat public sur le rôle politique des associations, marqué de représentations en interne comme à l'externe. Une première phase a donc été dédiée au repérage académique, dans le but de réfléchir aux élargissements possibles. Puis le début du travail de terrain, selon une grille enrichie, a coexisté avec la poursuite du travail théorique. Les allers et retours ont été opérés de manière

²⁵⁰ Ce chapitre a été rédigé en lien avec le séminaire « méthodes qualitatives » animé par Olivier Giraud et Ferruccio Ricciardi, Cnam, école doctorale Abbé Grégoire, année 2016-2017

pragmatique et ont construit en continu le thème étudié. D'une part les apprentissages construits par l'étude des documents et l'étude des témoignages ont permis, au fil de relectures régulières, de clarifier la compréhension du cadre théorique, comme si la rencontre avec des cas réels lui permettait de prendre plus véritablement forme ; la sélection des corpus les plus directement utiles à la recherche s'est progressivement dégagée. D'autre part et parallèlement le cadre théorique progressivement solidifié a, dans le même temps, permis de construire les enseignements de l'étude terrain, autour de thèmes clés élargis et d'un repérage idéologique plus solide. Le cadrage théorique, relié au cadre méthodologique, a aussi participé de la distanciation par rapport au sujet traité, très proche du champ travaillé dans la sphère professionnelle. Mais cette problématique de distanciation demeure à l'étude, de même que la réflexion autour de la posture de chercheur « engagé », non neutre au vu de l'optique personnelle dans le projet de recherche.

1 - Le débat académique

L'étude académique a été entreprise dans le but d'enrichir le cadre d'analyse, autrement dit pour nommer plus explicitement les idées reçues, les raccourcis d'analyse, les idéologies implicites véhiculées par les discours. L'hypothèse était aussi, au départ, que cet élargissement de l'analyse pouvait permettre d'enrichir l'identification des perspectives pour l'action, la question posée derrière le thème de la recherche étant celle d'une alternative possible au recouvrement du rôle politique des associations par les enjeux économiques (ou les exigences managériales) et à la marginalisation de leur dimension « mouvement ».

La posture était en quelque sorte « naïve » ou habitée par le mythe de la révélation par l'apport du savant ; elle présupposait autrement dit que le débat académique allait « naturellement » faire « progresser » le débat public par un apport de « connaissances ». Mais le cheminement opéré a débouché sur un apprentissage d'une nature un peu différente. Un premier décalage s'est produit par l'observation des acteurs comme en partie stratèges dans la mobilisation du débat académique, au sens où ils font le choix de n'en voir qu'une partie. Un deuxième décalage a porté sur le débat académique lui-même, marqué par un certain nombre de mises en invisibilité relevant aussi de stratégies. Ces difficultés se sont ajoutées à celle que constituait, au départ, l'analyse d'un matériau pluridisciplinaire.

Malgré ces difficultés, l'analyse permet de dégager quelques points d'appui pour le travail de recherche engagé. Le cadrage du débat académique a été opéré pour cerner un ensemble de thèmes et de corpus compatibles entre eux, c'est-à-dire pouvant *a priori* être articulés. Sans prétendre être exhaustif, ce cadrage théorique a permis tout d'abord de resituer la question du rôle politique des associations dans une compréhension plus large des enjeux de la recomposition du politique, abordés comme phénomènes généraux. Il a conduit ensuite à resituer l'association comme un espace d'action collective parmi d'autres et non pas nécessairement singulier. Les apprentissages peu à peu sédimentés ont permis de dégager une logique d'analyse plus solide dans ses contenus, du point de vue des registres d'analyse et du point de vue du repérage idéologique. Le quadrillage de la thématique de recherche demeure toutefois délicat, au vu du potentiel très large de repérage possible, au croisement des idéologies et des disciplines.

Philosophie - histoire des idées

Chronique des idées contemporaines : repérage à partir des travaux de Joël Roman

La construction du Sujet, avec les Lumières, relève d'une émancipation par l'accès à la connaissance qui va de pair avec l'effacement des transcendances, qu'elles soient politiques ou religieuses. La culture politique française demeure marquée par une représentation idéalisée du système issu de la Révolution française, avec un Etat supposé incarner l'intérêt général et des institutions politiques supposées réguler l'ensemble du débat public, mais ces représentations ne coïncident pas avec la situation réelle.

Les intellectuels ont de longue date mis en lumière ce décalage : critique du jacobinisme, critique du positivisme, mise en évidence des limites de l'individualisme démocratique, analyse de l'exigence d'être soi comme retour de l'obscurantisme, étude de l'effacement des idéologies et émergence des pensées de l'indétermination, problématique du rôle des institutions comme lieux formels mais aussi comme supports de l'élaboration d'un sens partagé. Mais la portée de leurs travaux demeure limitée, dans un contexte où l'expertise et le pragmatisme dominant et où le débat intellectuel est dévalorisé.

L'enseignement principal de cette exploration théorique porte sur le périmètre du questionnement relatif au rôle politique des associations, qui mérite d'être inscrit dans une analyse plus large de la culture politique, des institutions politiques, dont les transformations relèvent

d'un processus long. Une question demeure : cette prise de recul est-elle présente chez les acteurs et sinon comment la soutenir ?

Sociologie, Sociologie politique

Système politique, système économique, système social, système culturel : Touraine

Dans la société post-industrielle l'action de la société sur elle-même – autrement dit l'historicité – relève de rapports de classe : le système culturel, qui domine le système politique et le système de production, est contrôlé par les catégories dominantes. D'où l'enjeu d'une lutte sociale qui concerne non seulement les rapports sociaux mais aussi la culture de la société qui en structure les termes.

Dans la situation post sociale, qui n'est pas une société post sociale, les rapports sociaux ne sont plus structurés par les rapports de classe. Le système économique, qui fonctionne pour lui-même et sans découler du système politique, s'est détaché des acteurs sociaux. L'issue pour Touraine est celle de l'engagement des individus moraux, comme l'incarnent les différentes formes d'expression de la société civile.

L'enseignement de ce détour analytique porte sur le rôle global des associations : on peut avec cet éclairage analyser à quel niveau les associations peuvent peser et en particulier comment leur rôle dans le système politique peut « remonter » au niveau des rapports sociaux et de la culture au sens de Touraine. Néanmoins un point de vigilance semble s'imposer, Touraine faisant peu de place aux associations comme composante du mouvement social. Or les observations effectuées dans le réseau Uniopss montrent comment la possibilité de s'inscrire dans un collectif, qui organise des activités mais joue aussi un rôle d'intermédiation dans l'environnement social, construit non seulement l'intelligibilité des situations, mais aussi leur sens. Ce qui renvoie à l'étude du Sujet comme acteur et à l'étude des logiques collectives dans lesquelles peuvent se construire et s'arrimer des identités engagées (Dubar, Cefaï).

Les reconfigurations du politique dans la globalisation

Wievorka

Alors que les régulations politiques ne peuvent plus s'inscrire dans le cadre de l'Etat Nation, l'enjeu est celui de la ré-institutionnalisation du politique. Mais les communautés imaginaires de la

globalisation culturelle sont en tension entre le global et le local. Les tensions du multiculturalisme traduisent l'une des facettes de la recherche de nouveaux équilibres, encore incertains, entre l'individu et le collectif. Les références collectives (par exemple la référence humaniste) sont transformées par leur inscription sur la scène mondiale et doivent être réappropriées localement par les acteurs.

Les enseignements principaux de cette analyse portent sur les phénomènes découlant de la mondialisation : si la globalisation déplace les rouages de la démocratie, le rôle de la société civile, celui des communautés, le rôle politique des associations ne semble pas pouvoir être étudié « à part ». Mais, comme dans le cas de Touraine, un point de vigilance peut être maintenu au sujet de l'absence de prise en compte du fait associatif.

Le mouvement de la société civile planétaire

Peyers

Les manifestations de la société civile à l'échelle planétaire traduisent une structuration intermédiaire où l'on voit apparaître de nouveaux principes, notamment autour de l'altermondialisme comme critique des excès du capitalisme, et de nouvelles modalités dans le rapport au politique, avec par exemple le changement à partir du local et le fonctionnement démocratique horizontal. La situation est en partie paradoxale, avec une forme d'essoufflement de la dynamique « alter » et, dans le même temps, un succès des idées altermondialistes dont témoigne par exemple leur récupération dans le discours de certains chefs d'Etat.

L'enseignement principal de cette analyse a trait à la déstabilisation du mythe des associations comme composante canonique de la société civile. Quelle est la capacité des associations, dans leurs formes traditionnelles, à s'inscrire dans les débats de société que portent de manière beaucoup plus fluide et plus dynamique les citoyens militant en réseau ? Les logiques de la contribution des acteurs au mouvement social telles que caractérisées par Peyers, qui contrairement à Touraine et Wieviorka reconnaît les niveaux de structuration intermédiaires, peuvent-elles leur être transposées ?

L'étude historique des reconfigurations de l'articulation entre identités individuelles et identités collectives fait émerger une logique d'affiliations choisies plus que prescrites, couplées à une affirmation de la réflexivité personnelle. Au-delà de la perte de repères que génère cette configuration dite « sociétaire » de la relation Nous-Je, il existe aussi un potentiel de transformation de l'inscription dans le collectif où les trajectoires sociales sont des trajectoires subjectives et un potentiel de transformation des modes d'engagement. Par ces deux axes de transformation peut être interrogée la perspective d'une reconstruction de l'implication citoyenne susceptible de revitaliser les cadres politiques délégitimés.

Les enseignements principaux de cette exploration théorique concernent l'élaboration d'une argumentation critiquant la représentation courante des acteurs de l'association en termes de rôles fixes, où par exemple l'engagement est « naturellement » associé au bénévolat. L'esprit militant, l'action engagée, l'action collective, peuvent-ils être abordés avec ce prisme, dans les associations, notamment, pour aborder tout individu (salarié, administrateur, ...) comme potentiellement concerné - en tant que sujet et acteur - par une forme de réflexivité et une aspiration à s'associer avec d'autres à une démarche collective engagée ?

La sociologie de l'action collective a profondément évolué et, après avoir été influencée par l'étude de foules – donc plutôt centrée sur les ressorts affectifs et psychologiques – a été largement structurée par le courant de la rationalisation (qui a marqué d'une manière plus générale la sociologie des organisations). Au-delà de la seule approche utilitariste qui voudrait limiter l'étude de l'action collective à un processus rationnel mu par la recherche d'intérêts matériels, on peut identifier différentes logiques de l'action collective – des grammaires de la vie publique – dans des « cités », autrement dit des groupes sociaux plus ou moins larges dans lesquels elles prennent sens. Le politique peut alors être abordé, au-delà de la projection des structures politiques, comme la création de références collectives et l'institution de logiques légitimées dans des « contextes de sens ». L'individu peut potentiellement s'inscrire dans différentes sphères d'action collective (famille, travail, quartier, ...) qui, de fait, se recoupent.

L'important est donc d'étudier des dynamiques, des interactions, en étant attentif aux phénomènes observables à l'échelon « micro » et aux enchaînements micro méso macro. Cette approche est particulièrement utile pour étudier les différents types de fonctionnements associatifs, certains pouvant être rapprochés des OMS, d'autres s'en différenciant.

Les enseignements principaux de cette étude, centrale pour le travail de thèse, ont trait à la compréhension des multiples logiques dont peut relever l'action collective et des multiples cadrages théoriques et idéologiques qui l'ont appréhendée. Comment ces logiques peuvent-elles être comprises plus finement dans les associations et dans leurs regroupements ? La question essentielle semble être celle de la possibilité d'utiliser la typologie échafaudée (Nouveaux Mouvements Sociaux, Mouvements Globaux, Mouvements Alter, Organisations de Mouvements Sociaux, Mouvements Institués Critiques Altruiste Humanistes de Solidarité, ...) pour accompagner les associations qui le souhaiteraient dans la remobilisation de leur logique de mouvement.

Sociologie de l'association, dimension institutionnelle et dimension organisationnelle :
Sainsaulieu Laville.

L'association a en principe la capacité à s'inscrire dans la société par un projet. Mais la réalité de celui-ci dépend de l'articulation entre deux dimensions, celle de l'organisation et celle de l'institution. Au-delà de l'étude rationnelle et formelle du fonctionnement de l'association, il importe d'aborder les dynamiques sociales à l'œuvre : il s'agit de mettre en évidence les étapes historiques du processus d'institutionnalisation, la culture, les configurations identitaires, mais aussi les pouvoirs. Cette analyse est référée, pour chaque grand domaine, à des auteurs spécifiques. Etudier le fait associatif par plusieurs prismes de la sociologie conduit à analyser plus avant comment peut se traduire le courant de la reconfiguration gestionnaire, très marquant dans certaines composantes du secteur associatif, et comment se présentent aussi, en réalité, des contre courants. En l'espèce il s'agit de mettre à jour des mécaniques sociales, des logiques différenciées qui caractérisent les places respectives de la sphère institutionnelle et de la sphère organisationnelle, leurs liens (l'une recouvre-t-elle l'autre ?). La dénaturalisation de la primauté des logiques organisationnelles est une condition pour envisager l'hypothèse d'une résurgence du phénomène associationniste du XIX^e siècle, comme contrecourant éventuel de la reconfiguration managériale.

L'apport principal de ce détour théorique a trait à la dénaturalisation de l'approche de l'association comme organisation, qui n'aurait pas de logique institutionnelle propre (ou pas de dimension socio-politique) et serait une entreprise au caractère un peu amateur. Une analyse sociologique spécifique permet au contraire de mettre à jour la logique une dimension institutionnelle et ses liens avec la dimension organisationnelle. Qu'en est-il, aujourd'hui, dans les associations ? Quelle est la place réelle de ce courant critique ? Sur quoi peut-il reposer concrètement pour déboucher, au-delà du débat d'idées, sur des logiques d'action alternatives ? Alors que se confirme la force du courant de l'entrepreneuriat social, encore accentué depuis la loi du 31 juillet 2014, la nécessité et en même temps la difficulté d'outiller une réflexion plus large des acteurs associatifs semblent établies.

Associationnisme et courant critique de l'ESS

Laville

L'émergence d'une économie sociale officiellement reconnue semble a priori figurer une issue en termes de dépassement de l'opposition entre libéralisme et marxisme, au profit d'un capitalisme moralisé dont les entrepreneurs sociaux seraient la figure de proue. Mais ce positivisme masque un débat idéologique en grande partie tronqué qui pourrait, s'il avait lieu, laisser place à différents degrés de la critique contemporaine du capitalisme.

Ce débat tronqué concerne les conceptions mêmes du rapport des associations à l'ESS, avec deux courants en opposition. Selon l'un de ces courants, les associations s'inscrivent dans l'économie sociale en portant une alternative en économie – courant Labo de l'ESS, chaire ESS des écoles supérieures de gestion - à condition de développer leurs capacités managériales et leur identité entrepreneuriale, se rapprochant ainsi des entreprises sociales au sens de la loi ESS; selon l'autre courant, les associations s'inscrivent dans l'ESS avec un rapport critique aux excès de l'économisme ; cette alternative dans l'ESS rejoint l'associationnisme comme alternative politique et alternative économique ; elle relève aussi d'une conception qui relie solidarités plurielles, démocratie plurielle, économie plurielle (Laville, Eynaud- Buccolo, ...).

Il recouvre aussi les débats relatifs au système de protection sociale qui sont souvent réduits à des enjeux économiques. Or différentes conceptions peuvent être opposées, au-delà de l'approche néolibérale qui table sur des économies et une rationalisation nécessaires. Dans la perspective philanthropique, le recul de l'Etat et de la protection sociale publique n'est pas critiquable en soi

mais n'est qu'un état de fait ; la conséquence est le nécessaire recours à la générosité du public d'une part, au mécénat d'entreprise d'autre part. Dans la perspective de la solidarité démocratique, au contraire, est portée une critique de la philanthropie, qui est aussi critique de la marchandisation du lien social et des solidarités, critique de l'absence de mise en perspective d'une alternative de développement de la redistribution et du périmètre de la solidarité publique. (Laville- Frère)

Le débat tronqué ne masque-t-il pas ainsi, dans les associations comme ailleurs, la question de la critique sociale et de la critique politique, notamment comme critique de la mise en invisibilité des inégalités sociales, ou volonté de ne pas poser le débat de la redistribution et celui de l'injustice sociale ? Au-delà du débat, quelles sont les logiques d'action susceptibles de porter une figure de mouvement au sens de logique de transformation sociale ?

La reprise des termes de ce débat académique aux composantes multiples montre des lignes de césure importantes.

Elles existent **entre** les disciplines, selon les thèmes mis en relief, mais avec des recouvrements thématiques, comme le thème de la perte des repères collectifs que l'on retrouve en histoire des idées comme en sociologie, selon des angles complémentaires et parfois différents. Dans certaines analyses les déterminismes globaux s'imposent au Sujet, à moins qu'il ne s'inscrive dans des cadres sociaux qui organisent des rapports de force (Touraine en première époque). Dans d'autres analyses le Sujet est certes écrasé mais demeure acteur (Wieviorka). Certains travaux ignorent le fait associatif, d'autres l'étudient de manière centrale (Sainsaulieu Laville) ou plus latérale dans l'étude générale de l'action collective (Cefaï). Les lignes de césure existent aussi en transverse à plusieurs disciplines, et notamment le degré de critique du capitalisme, du système politique et de l'ordre social.

Elles existent aussi **dans** les disciplines, selon les courants et les angles d'analyse retenus, avec en particulier une différence importante de lecture, ne serait-ce qu'en sociologie, entre les auteurs qui laissent en invisibilité le monde associatif (Touraine, Wieviorka) et ceux qui prennent en compte les niveaux micro/méso d'une manière générale et les associations en particulier (Cefaï, Pleyers). La question se pose alors, pour l'ancrage de la thèse, en termes de discipline, de sous discipline et de courants.

2 - Le débat public général et le débat dans l'espace public particulier des associations

Les travaux ont mobilisé un matériau composite pour qualifier le thème du rôle politique des associations et de leur dimension Mouvement. Le journal Le Monde a été utilisé pour construire le thème des transformations du politique et de la société, pour interroger au final la place faite, ou non, aux associations dans l'analyse de ces évolutions. Réciproquement les associations – leurs discours, leurs pratiques – ont été appréhendées par des documents écrits et des entretiens dans le réseau Uniopss, afin d'étudier les conceptions en présence au sujet de leur rôle politique et de leur contribution au mouvement de la société.

Matériau utilisé	Documents étudiés	Observations effectuées	Entretiens effectués
Le Monde	100 articles entre mai et octobre 2014		
Uniopss	15 rapports d'activité : éditos et rapports spécifiques sur la prospective 5 dossiers stratégiques internes 1 dossier historique « 50 ans » (100 pages d'extraits issus d'un dossier de référence constitué dans le cadre de la préparation des 70 ans de l'Uniopss) 20 éditos de la revue Union sociale sur la période 2014-2017 Livre Refonder les solidarités du conseil de prospective de l'Uniopss	Un processus « Congrès 2016 » et scénarios Un processus « scénario du rebond- projet de société » Un processus « Séminaire de prospective »	13 entretiens individuels initiaux 3 entretiens complémentaires
Uriopss Nord Pas de Calais	200 éditos de la revue « Le Pont » de l'Uriopss Nord Pas de Calais	Une présentation en séminaire de présidents (éditos Le pont)	1 entretien collectif – 6 personnes 2 entretiens individuels
Autres Uriopss Uriopss limitrophes (Lorraine, Picardie, Champagne Ardenne, Rhône Alpes...)		Un séminaire inter-Uriopss Une démarche prospective et recherche (ERP)	
Uriopss IDF			2 entretiens individuels
Association Nos Regards Communs (nom modifié)	Rapports d'activité Revue interne	Séminaire de prospective juin 2016 Assemblée générale juin 2017	1 entretien de complément – 4 personnes

Les transformations de la société comme complexité indéchiffrable

Coupe dans le journal le Monde sur 3 mois (mai - octobre 2014)

Le travail de repérage et d'analyse systématiques des articles du Monde traitant des transformations de la société a débouché sur la mise en évidence de 6 thèmes structurants :

1. La centralité de l'économie en question
2. Protection sociale, cohésion sociale, justice sociale : réformer ou refonder ?

3. Les institutions et le système politique en porte à faux
4. L'Europe politique comme enjeu de culture et d'identité
5. Vivre ensemble : le déplacement des repères fondamentaux de la socialisation
6. Sciences et techniques : des avancées qui déplacent les frontières de l'humain

Les lignes de césure qui transparaissent dans les recensions faites par le journal Le Monde sont surtout liées aux positions idéologiques, le quotidien rendant en règle générale compte de différents points de vue. Cette cartographie du débat public, dans un quotidien souvent dit « élitiste », semble a priori moins formatée que le débat public véhiculé par les médias de masse : les analyses sont étayées et fouillées, les contrepoints sont développés, le prisme d'analyse est large. Ainsi cette lecture n'est pas représentative du débat public général qui pourrait être décrit au sujet du thème de la recherche.

Mais si l'on se limite à ce qu'informe cette étude du journal Le Monde, on peut s'interroger sur le silence fait, dans une approche si experte, au sujet des associations, sauf dans certains articles dédiés. Il resterait à élucider les raisons de cette mise en invisibilité (ignorance, dogmatisme, idéologie ?).

Le matériau mobilisé pour analyser le débat dans l'espace public particulier du monde des associations est composite : cette sphère de débat a été approchée par des écrits officiels, des documents internes, des entretiens, collectés pour l'essentiel dans le réseau Uniopss-Uriopss (tableau ci-avant).

Le discours officiel

Le rôle politique des associations dans les discours officiels semble relever d'une symbolique valeureuse ; celle-ci semble vouloir résister au pessimisme ambiant et, parfois, s'avérer dans le même temps stratégique.

Au sujet du rôle politique des associations dans le discours officiel Uniopss, on peut observer, dans l'étude des documents institutionnels, une évolution historique traduisant la marque des époques mais aussi le rôle des dirigeants, avec leur politique et leur charisme : époque des fondateurs, époque Henri Théry d'affirmation de l'association comme composante de la société civile active et acteur du mouvement de la société, époque François Bloch-Lainé de l'affirmation

des spécificités méritoires face à la montée de la contrainte économique, époque René Lenoir mobilisée au sujet de la fracture sociale et de la mondialisation ... Les écrits traçant l'histoire longue en montrent les continuités – le volontarisme des « œuvres » puis des associations pour des solidarités actives dans la société - et les modulations, selon les époques. Les écrits analysés spécifiquement sur les années 2000 (avec d'autres figures du dirigeant) semblent attester d'un doute plus prégnant et d'une réelle tension entre logique gestionnaire et logique politique au niveau même de l'Uniopss, comme « tête de réseau ». On peut aussi s'intéresser à la tension entre la prospective comme philosophie politique humaniste, assumant la critique sociale, et le conformisme économique et politique. Certes la dynamique de « rebond » est officiellement affichée avec le 32^o congrès en 2016 ; elle se prolonge dans les étapes suivantes : le « projet de société » médiatisé par l'Uniopss en 2017 (en amont de la campagne électorale) affirme que la solidarité doit demeurer au cœur de la société et le 33^o congrès revient en 2018 sur le thème « Libertés – *inégalités* – fraternité ». Mais le dénouement de la tension entre ces deux courants ne semble pas résolu.

Au sujet du rôle politique des associations dans le discours officiel Uriopss, on peut observer, par l'étude approfondie des éditos de la revue de l'Uriopss Nord Pas de Calais, une symbolique légendaire du lien avec une histoire sociale faite de combats pour les solidarités et pour la participation démocratique. Mais les écrits officiels analysés traduisent aussi une période de doute sur la situation actuelle et les perspectives, avec une réelle tension liée au devenir des associations elles-mêmes : elles sont confrontées à l'écrasement des marges de manœuvre, entre l'ampleur des besoins sociaux, les attentes de l'utilisateur, les politiques publiques de rationalisation technocratique et enfin l'ambivalence des adhérents.

Les entretiens

Le rôle politique des associations dans les entretiens semble osciller entre scepticisme et volontarisme. Les entretiens conduits permettent en effet de dégager pour l'essentiel des axes communs de préoccupation; il existe aussi, en contrepoint, quelques axes plus optimistes ou plus offensifs.

- Les politiques publiques sont vues comme problème plus que comme point d'appui , faute d'approches suffisamment globales, faute de coopération entre les acteurs publics, faute de sens dans les régulations, faute de mise en débat démocratique et enfin faute de

considération des associations, banalisées comme « opérateurs » au déni de leur rôle dans le tissu social.

- Les déceptions sont quasi systématiques au sujet de l'ESS, où l'on voit se cristalliser des jeux d'influence économique et de pouvoirs institutionnels plus qu'un renouvellement salutaire des pratiques économiques.
- Les transformations de la vie associative en France sont abordées par des phénomènes inquiétants, comme la concentration, le courant gestionnaire, la difficulté des petites associations, la crise des fédérations.
- Le mouvement de la société semble difficile à saisir, avec des enjeux sociétaux occultés, des dynamiques collectives à rénover, des principes à réaffirmer : notamment la primauté des valeurs pour orienter les choix politiques et stratégiques, mais aussi la légitimation par l'action, c'est-à-dire les valeurs en actes, au-delà des discours.
- Le regard porté sur le rôle du réseau Uniopss semble marqué par le doute : certains nomment des causes externes (les politiques publiques, la posture ambivalente des adhérents) ; d'autres nomment leur préoccupation ou leur critique au sujet de la logique même du réseau, c'est à dire de sa gouvernance, ses dirigeants, son organisation, ses choix d'une manière générale.

L'alternative affleure néanmoins dans quelques entretiens ou lieux spécifiques : elle repose sur la prospective, la réaffirmation du projet citoyen, la promotion des alternatives en gouvernance et en management, la relance des dynamiques d'innovation, la remobilisation du bénévolat et l'articulation bénévolat-salariat.

Les lignes de césure

Les lignes de césure sont présentes, parfois de manière diffuse :

- entre discours officiels et témoignages,
- entre résignés et militants,
- entre passéistes et prospectifs

- entre acteurs critiques et acteurs conformistes.

Elles ne sont pas nécessairement liées au statut du témoin (administrateur, salarié, ...) et semblent plutôt découler d'une posture personnelle ; mais cette cartographie des acteurs, élaborée à partir d'un ensemble d'acteurs engagés au sein du réseau Uniopss-Uriopss, demeure probablement à affiner.

3 - Analyse des interactions entre les sphères de débat

Le détour théorique effectué a tenté de mobiliser quatre disciplines : la philosophie, les sciences politiques, la sociologie, l'économie, ce qui est en soi à la fois enrichissant et problématique.

3.1 Les apports du détour théorique

Les différents détours théoriques opérés dans ces disciplines ont permis comme attendu de relativiser les analyses largement médiatisées comme les analyses opérées dans les débats plus restreints du milieu associatif.

La méthode du détour théorique a effectivement permis d'élargir la compréhension générale du sujet et ainsi de questionner les discours et les pratiques avec un prisme élargi. Ce détour a conduit par exemple à rechercher l'arrière-plan des témoignages collectés et des supports analysés, c'est-à-dire leur rapport à l'époque et aux courants en présence. Il a permis de prendre du recul par rapport aux « vérités répétées » très présentes dans certains entretiens ou discours officiels, c'est-à-dire aux représentations plus ou moins fondées qui les structurent. Cette prise de recul a porté notamment sur la qualification et la datation des phénomènes abordés, comme la survenance de la crise, les racines des associations, ou enfin l'histoire sociale. La prise de recul a aussi permis de nommer les sujets quasiment absents du discours, ou abordés de manière périphérique, comme les institutions politiques, les partis, les syndicats. Elle a permis enfin de procéder à un décodage idéologique plus serré, par exemple au sujet de la solidarité, de la conception des rapports sociaux, ou encore du thème associations/entreprises (de sa construction au fil de l'histoire de l'Uniopss à ses énoncés actuels autour de la critique des associations comme en incapacité supposée face aux entrepreneurs sociaux). Elle a aussi permis de relire la situation du réseau Uniopss comme une configuration relativement classique d'OMS (organisation de mouvements sociaux) dans la sociologie des mouvements sociaux, avec une alternative possible via la perspective d'un « MICAHS » (Mouvement Institué Critique Altruiste Humaniste de Solidarité).

Ce détour n'a pas permis, toutefois, de procéder à l'ensemble du travail d'élucidation qui était visé, par exemple quant au recoupement entre fait associatif, fait religieux et marquage politique gauche-droite, à défaut d'avoir pu mobiliser des sources académiques ou empiriques pour cette analyse. L'exercice demeure en tous cas difficile.

3.2 Les difficultés

Les frontières entre les disciplines demeurent partiellement brouillées, du fait des recoupements dont semblent procéder les travaux des auteurs étudiés. La question se pose de savoir si ce brouillage pourrait être élucidé ou si, de fait, la difficulté de la pratique de la pluridisciplinarité, voire de l'interdisciplinarité, est inévitable car inhérente au sujet traité.

Un autre facteur de brouillage, qui demeure au fil de l'avancement des travaux de recherche (et en particulier de l'étude d'écrits issus du réseau étudié et des entretiens) concerne l'identification des idéologies de référence mobilisées. Peut-être est-ce lié au caractère souvent dit apolitique du rôle des associations, au sens de non politicien, qui conduit à évacuer ou esquiver le débat partisan : les références idéologiques des acteurs demeurent souvent dans le non-dit, d'où la difficulté de construire une analyse de leur cadrage. Peut-être est-ce aussi le fruit d'une époque où, d'une manière plus générale, les idéologies sont brouillées : la structuration implicite des idées relève encore en partie de références idéologiques historiques, ancrées dans l'histoire sociale du XIX^e siècle et dans les reconfigurations de l'après-guerre ; elle peine à identifier les termes des courants issus du XX^e siècle qui, s'ils étaient mieux repérés, pourraient être mis en débat. Cette incertitude générale contribue probablement à l'incertitude du débat relatif au rôle politique des associations.

A l'issue de ce travail en tous cas, il semble possible de relire les matériaux collectés pour analyser certaines caractéristiques du débat dans l'espace public particulier du monde des associations.

- o On peut observer un phénomène d'approximation par des énoncés de généralités souvent décalés de ce qui découlerait d'une approche plus charpentée académiquement (exemple : « la racine du fait associatif date de l'après-guerre » ; ou « l'avenir des associations passe par des regroupements »). Mais une question demeure finalement : quelle est la part de la non-connaissance et quelle est la part de la stratégie dans ces énoncés ?
- o On peut observer, au niveau du récit mythique, des effets d'entraînement à partir de personnages charismatiques portant des corpus repris longtemps après leur énoncé ; on peut

aussi observer la perte de recul au sujet des contextes d'émergence de ces corpus, leur usure ou leur caractère peut-être désormais inapproprié dans un contexte devenu trop différent (exemple : la société civile active correspond au périmètre des associations). Quelle est finalement la fonction de ces paroles charismatiques, certes « traçantes », mais recouvrant ou inhibant peut-être d'autres conceptions présentes et vivaces « à la base » ?

- o On observe aussi des courants alternatifs, en résistance à l'écrasement dominant, souvent reliés à une créativité et des innovations dont le ressort ne découle pas de la description académique, et parfois même la précède (exemple : la question de l'engagement des salariés). Par qui sont-ils finalement portés et avec quelle chance d'aboutir ?

Se pose alors la question de la dynamique que recouvre cet état de fait observé à un instant T, de ce qui peut tirer le système associatif vers une autre situation, où les énoncés seraient enrichis, où une latitude serait identifiée et mobilisée.

3.3 Les enseignements retenus

La question des enseignements à tirer de ces constats intermédiaires demeure ouverte. Elle porte à ce stade sur la qualification du thème de la recherche, sur la démarche de thèse et sur les apports qu'elle pourrait avoir construits pour les acteurs.

En ce qui concerne l'analyse générale du thème « rôle politique des associations et dimension mouvement », il semble de plus en plus clair que le but ne peut être de « corriger » les termes du débat public ou du débat propre au monde associatif au vu d'une prétendue pertinence académique, dès lors que le débat académique se révèle lui aussi « formaté » par des angles relevant non seulement de la sphère de la connaissance mais aussi de l'idéologie, d'où des mises en lumière mais aussi des mises en invisibilité. L'intérêt serait alors de situer comment le débat académique tel que posé, même élargi, construit la connaissance de manière relative et peut donc partiellement informer le débat des acteurs. L'intérêt serait aussi de voir par quelles interactions ils se questionnent et se dynamisent potentiellement, autrement dit comment il est possible d'informer le débat « public » par le débat académique (opérations de traduction, de transfert) et, parallèlement, de questionner le débat académique par les termes du débat « public » (opérations de saisine).

Au niveau de l'analyse générale toujours, un autre apprentissage semble celui d'une ouverture du répertoire des logiques d'action envisageables, du fait d'une mise en lumière d'autres conceptions,

d'autres raisonnements, d'autres pratiques. Par exemple la meilleure analyse du débat d'idées grâce à la philosophie est un outil central pour travailler sur le rôle des associations dans une société où se jouent les recompositions de la culture politique.

Une question spécifique, dans cette perspective, est celle de la dynamique acteur-chercheurs, comme modalité horizontale de coopération (plus que comme logique de transfert vertical de savoir) permettant de co-construire les questions.

En pratique, au sujet de la démarche de thèse, il s'agit de repérer comment les questions qui émergent à partir de l'approfondissement du débat public - qui avait lui-même été engagé à partir d'un cadrage académique de départ - conduisent à revenir sur ce cadrage pour le compléter ou le mettre en question ; et, dans le même temps, comment le « matériau de terrain » peut à son tour être relu. Il s'agit finalement d'un processus circulaire. Celui-ci débouche sur un questionnement enrichi, qui n'a pas vocation à être clos mais à être régulièrement remis en perspective.

Autrement dit, la démarche de recherche ne relève pas d'un processus linéaire de type :

$$\mathbf{P \text{ (débat public) + A \text{ (débat académique) = C \text{ (Conclusion).}}$$

La logique est plutôt itérative, permettant de renouveler au fur et à mesure, de plus en plus finement, les questionnements et les hypothèses, dans un processus de type itératif où de nouvelles questions (Q) et de nouvelles hypothèses (H) conduisent à reformuler les termes du débat académique (A) et du débat public (P) retenus au départ :

$$\begin{aligned} \mathbf{P + A} &=> \mathbf{Q + H} => \\ \mathbf{P1 + A1} &=> \mathbf{Q1 + H1} => \\ \mathbf{P2 + A2} &=> \mathbf{Q2 + H2} => \dots \end{aligned}$$

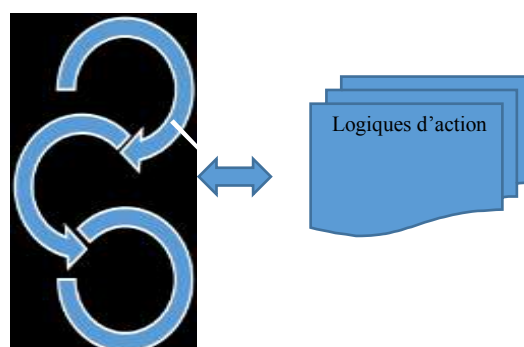
Ainsi le débat public initial portant sur le rôle des associations comme composante centrale de la société civile (P) peut être inséré dans une analyse plus large de la société civile dans l'histoire de la démocratie et une compréhension des différents contextes socio-historiques dans lesquels cette analyse peut être inscrite ; un autre axe d'approfondissement peut être engagé au sujet de l'émergence, avec les Lumières, d'un sujet émancipé des transcendances. (A). D'où un questionnement sur le rôle des associations dans le contexte contemporain (Q) et l'hypothèse

d'une explication à rechercher dans les transformations de la culture politique, qui pourraient avoir un effet sur leur rôle (H).

Le débat public peut alors être élargi aux enjeux de la globalisation et à la façon dont les associations (en particulier les associations militantes) peuvent être traversées par l'émergence de mouvements alter, aux logiques plus fluides (P1). D'où l'intérêt de creuser les analyses portant sur les mouvements sociaux et les mobilisations collectives (A1). De cette nouvelle itération découle un questionnement sur les cadrages appliqués au rôle des associations et notamment le cadrage utilitariste comme dans le schéma des OMS (Q1) occultant peut-être souvent les analyses en termes de logique institutionnelle en termes de valeurs (H1).

On peut alors s'intéresser au débat relatif aux pratiques dans les associations et dans leurs regroupements (P2) et le réexaminer à l'aune de la sociologie avec de multiples apports possibles (A2), d'où de nouvelles conclusions relatives à l'intérêt de ce cadrage théorique élargi pour appréhender les situations pratiques étudiées (C2) et de nouvelles hypothèses (H2) relatives aux axes à travailler pour affiner encore ce cadrage et inventer des processus constructifs avec les acteurs.... Et ainsi de suite.

Il semble en outre possible de confirmer l'intérêt de la réflexion sur les interactions entre trois sphères de débat (et non pas deux) - débat public général/ débat dans l'espace public particulier du monde des associations/débat académique - pour essayer de concevoir les dynamiques qui pourraient être soutenues de l'une à l'autre. En effet, le but de la recherche n'était pas neutre : elle visait dès l'origine non seulement à participer d'une construction de la réflexion interne des associations, mais aussi à rechercher les points d'appui d'une meilleure capacité des associations à peser sur les orientations de la société, dans la perspective d'une dimension « mouvement ».



Avec l'expérience de l'ERP²⁵¹ sur les parcours des jeunes, on peut observer comment le détour théorique peut nourrir l'analyse des pratiques : on peut faire l'hypothèse d'un large prisme d'investigations théoriques potentielles pour explorer les questions critiques soulevées par les groupes travaillant sur ce thème, par exemple autour du paradigme de la société inclusive, ou encore des transformations de l'action sociale à l'ère de l'information numérique, au sujet desquels des travaux de recherche existent. La démarche ascendante adoptée, qui part de la capacité des acteurs à penser les phénomènes généraux, n'est pas une posture de Candide qui se limiterait à l'étonnement, ni une posture déniait les savoirs théoriques. Elle soutient au contraire une posture de réflexivité à leur sujet, qui suppose de les solliciter, de les situer, de les articuler y compris au sujet des controverses qu'ils recouvrent. On peut aussi observer comment le lien acteurs-chercheurs peut être appréhendé de manière volontariste comme un processus horizontal de co-construction. Pour autant l'exercice n'est pas aisé et l'on constate aussi que les résultats d'une recherche peuvent ne pas aisément parvenir à irriguer les pratiques professionnelles, quand bien même elle a été conçue et menée comme une recherche intégrée, avec les milieux de pratiques²⁵². Le travail sur ces difficultés devient, à son tour, un objet de recherche...

Ainsi le détour théorique semble effectivement permettre, sous certaines conditions, de clarifier les termes du débat dans le milieu des associations, comme les termes du débat public général. Il permet d'étayer le passage de l'un à l'autre, chacune des sphères pouvant gagner en intelligibilité par la confrontation à l'autre. Les liens entre ces trois sphères de débat semblent circulaires, avançant par itérations successives. Ils produisent potentiellement des effets sur les énoncés, mais aussi sur les logiques d'action, ce qu'il conviendrait de documenter de manière spécifique et probablement de relier à un corpus théorique ad-hoc.

Que conclure ?

La construction opérée grâce au détour théorique relève à la fois d'un élargissement du prisme de l'analyse et d'une consolidation de la capacité d'analyse critique. Celle-ci, comme l'illustre la reprise de quelques thèmes essentiels de débat, permet notamment de mettre en relief les

²⁵¹ Voir chapitre 3.2

²⁵² Catherine Lenzi « Une approche ethnographique des Centres éducatifs fermés : méthode, enjeux scientifiques et retours sur la formation » Sociétés et jeunesses en difficulté Revue pluridisciplinaire de recherche N°16 | 2016 Formation et recherche dans le travail social : de nouveaux espaces de collaboration ?

courants en opposition et, ainsi, d'enrichir à la fois le débat dans l'espace public particulier et le retour sur le débat public général.

Avec le recul et quelle que soit la difficulté de l'exercice, une approche pluridisciplinaire semble indispensable pour appréhender le sujet de la recherche. Certes la discipline économique n'a pu être véritablement mobilisée ; seule une approche critique, nourrie par la sociologie politique, a été appréhendée. Mais le double apport de la philosophie, pour l'histoire des idées, et de la sociologie, analyser des relations sociales et des rapports sociaux, semble s'imposer pour expliquer le fait associatif, phénomène éminemment social et politique. Le but n'était pas d'intellectualiser le débat, au sens de le présenter en des termes que les « savants » pourraient saisir et transformer en controverses académiques ; le but était plutôt, dans une autre optique, de le construire de manière rigoureuse en élargissant et en explicitant les cadres de l'analyse. L'enjeu était autrement dit de construire des connaissances plus solides et de les « traduire » pour qu'elles puissent être remobilisées dans le débat public.

L'apprentissage porte aussi sur le repérage de logiques d'action potentiellement plus larges : ce détour théorique permet aussi de revenir sur les conceptions sous-jacentes du rôle des acteurs qui permettent, ou non, de développer une capacité de transformation sociale. Pour passer du stade de l'analyse générale à celui des retours possibles sur l'action des associations et de leurs regroupements, une remobilisation sélective du corpus théorique semble nécessaire pour parvenir à traduire le matériau et le remobiliser à partir des problématiques des acteurs et avec eux. Parallèlement au travail de thèse (et sans aucun projet préalable préconstruit en ce sens), il semble que ce retour sur l'action soit de fait engagé, avec la démarche de prospective notamment. Ce travail de remobilisation devrait en particulier concerner les auteurs qui traitent, de manière générale ou au sujet des associations, des identités et de l'action collective (Cefaï, Lavielle, Sainsaulieu, Dubar), car les thèmes qu'ils outillent recoupent nombre de préoccupations et d'aspirations exprimées par les « acteurs engagés » interrogés dans le cadre de la recherche. Enfin, il semble que de nombreux axes d'amélioration du cadrage théorique seraient envisageables en explorant des travaux en cours – sur les recompositions du travail social, sur le développement de la participation – qui mobilisent des acteurs et des chercheurs dans des configurations particulièrement intéressantes. L'intérêt et la difficulté de parvenir à opérer de telles jonctions semblent finalement aussi faire partie de l'apprentissage du travail de thèse.

La recherche sur le thème « Rôle politique des associations et dimension Mouvement » comme démarche circulaire

Les enjeux du débat Entre débat public général ... <i>... et débat particulier</i>	Les questions clés du débat académique Des questions générales... <i>...aux perspectives alternatives</i>	Philosophie Histoire des idées	Economie politique	Sociologie	L'enjeu des logiques d'action
<p>Politique et Démocratie</p> <p>Associations, politiques publiques et institutions</p>	<p>Critique de l'individualisme démocratique</p> <p>Alternative du renouvellement démocratique par les acteurs citoyens</p>	**		**	Conceptions alternatives en sociologie des institutions
<p>Economie et Entrepreneuriat social</p> <p>Associations, activités économiques, entrepreneuriat social ESS.</p>	<p>Critique du capitalisme</p> <p>Alternative solidaire et alternative démocratique</p>	**	**	**	Conceptions alternatives en gestion, management, gouvernance
<p>Bénévolat, ONG, solidarités locales, manifestations citoyennes</p> <p>Rôle des associations dans la société - société civile organisée</p>	<p>Etude de l'action collective et du mouvement social.</p> <p>Alternative de la vitalité du mouvement social courant DD</p>	**		**	Conceptions alternatives en sociologie des acteurs

Trois disciplines mobilisées pour l'analyse générale du sujet, selon les thèmes : **



Le mécanisme itératif de construction de la réflexion :

La sociologie, discipline principale remobilisée pour travailler sur les logiques d'action :



Conclusion générale

1 - Une recherche située

En septembre 2014 Edgar Morin reprenait dans un entretien au journal *Le Monde* son appel à la métamorphose, lancé en janvier 2010 pour inciter à saisir les enjeux d'une « crise généralisée de l'humanité à l'heure planétaire ». Mais « toute crise est ambivalente » et voit s'éveiller en même temps « des forces de régressives et désintégratrices » et « des forces génératrices et créatrices ». Peut-être la crise de la société occidentale qu'il avait pensée dès 1968 est-elle désormais mieux comprise ? En tous cas la possibilité d'analyser, de comprendre et d'agir dans ce contexte est bien l'enjeu de la recherche engagée sur le rôle politique des associations et leur dimension mouvement. De fait, les transformations contemporaines de la société s'inscrivent dans des domaines aussi divers que l'économie, les régulations internationales, le système politique, la protection sociale, les rapports sociaux, la place des transcendants avec notamment le rapport au religieux et le rapport aux idéologies, la place des sciences et techniques. Elles se combinent dans une configuration systémique, où la logique même de la société semble changer : elles paraissent toucher à sa culture-même, autrement dit au système supérieur défini par Alain Touraine (1974). Comment l'individu peut-il se situer dans ce contexte et peut-il être en prise sur ces mutations ? Si oui, comment et par quelles médiations ? Les associations jouent-elles un rôle de corps intermédiaire et sont-elles ainsi acteurs du politique ? Participent-elles au mouvement de la société ? Les analyses du fait associatif sont multiples et divergent à ce sujet : elles peuvent de manière schématique s'inscrire dans deux perspectives opposées. Pour les uns, le modèle associatif issu du début du XIX^e siècle est dépassé, destiné à être supplanté par des formes d'organisation plus modernes, à l'image de l'entrepreneuriat social. Dans cette perspective, le rôle sociopolitique des associations n'a plus de raison d'être et n'a probablement, à terme, plus d'existence ; la contribution au mouvement de la société n'est donc plus centrale, à moins de considérer que l'aménagement du capitalisme (RSE, entrepreneuriat social, ...) est en soi une transformation de la société. Pour les autres, la période actuelle est propice à la résurgence du courant associationniste, où les associations sont porteuses d'une alternative en économie et d'un approfondissement démocratique au nom d'une visée solidaire. Dans cette perspective, les associations sont acteurs politiques et participent, avec leur dimension mouvement, d'une transformation de la société critiquant l'économisme et visant plus de justice sociale. Le niveau

méso semble un engrenage déterminant pour appréhender ces enjeux complexes par un travail sur les concepts, les idéologies, en les resituant dans l'histoire.

La période actuelle, selon les tenants du courant associationniste, présente des similitudes avec le XIX^e siècle : certaines composantes de l'économie sociale et solidaire semblent renouer avec les expériences conjuguées de solidarités, d'alternatives économiques et d'invention démocratique de l'époque. La similitude concerne aussi le phénomène de désaffiliation (qui touchait alors les vagabonds et les ouvriers précaires), avec dans le même temps un mouvement de la société civile pour proposer une ré-affiliation solidaire : c'est un « nouvel esprit solidaire » (Frère, 2009). Dans cette perspective de transformation sociale, ou d'action de la société sur elle-même au sens de Touraine, on peut envisager les composantes d'une dimension mouvement des associations : elle relie dans une dynamique collective des associations partageant la « grammaire » d'un « éthos solidaire » et structurées quant à leur fonctionnement par une logique d'« institution juste ». De telles associations ont la capacité à porter la critique sociale (pour ne pas cautionner les mécanismes d'exclusion) et la capacité à concevoir des principes d'action alternatifs cohérents avec leur idéologie. Le rôle politique assumé dans une telle orientation contribue au mouvement de la société par un arrimage à l'économie solidaire comme moyen de promouvoir les principes de la solidarité démocratique, de la démocratie plurielle et de l'économie plurielle. De telles associations sont capables de porter une perspective politique alternative, de se situer clairement dans le débat des régulations économiques et politiques, de construire des passerelles avec le mouvement planétaire de la société civile (qui déborde largement le monde des associations) et de revisiter le thème du Sujet engagé au-delà de figures canoniques du militant associatif en partie dépassées. Elles échappent aux représentations dominantes et notamment à l'économisme, à l'empreinte du Nouveau Management Public et à l'isomorphisme entrepreneurial, pour instituer un projet politique sociétal et une intervention concrète qui lui est référée. Les associations qui, en réalité, s'inscrivent dans une telle perspective ont adopté une posture volontariste pour réaffirmer, malgré les tensions qu'elles subissent, une identité institutionnelle.

2 - La recherche d'une définition du rôle politique et de la dimension mouvement.

Sans vouloir appréhender le rôle politique et la dimension mouvement des associations en général, la recherche effectuée dans le milieu des associations de solidarité examine à leur sujet l'existence et les modalités d'un tel rôle, dans une société en pleine transformation. Malgré la complexité de ces questions il semble possible, après une immersion longue dans ce milieu et différents approfondissements théoriques, de cerner le sujet en quelques axes en apparence

simples, mais ouvrant sur des problématiques multiples et délicates: le rôle politique des associations comme participation originale à la démocratie relève, pour être effectif et pas seulement déclaratif, d'une clarification de l'idéologie incarnée, de l'institution de celle-ci dans un projet et d'une mise en cohérence de la pratique avec ce dernier ; la dimension mouvement, comme degré spécifique de la dimension politique, dépend de la volonté de transformation sociale assumée par ce projet et incarnée par les actions déployées.

La question critique d'un rôle politique et d'une dimension mouvement n'est pas tant celle de la rationalisation (une organisation pertinente pour peser politiquement) que celle de la légitimation (des choix et des pratiques qui fassent sens). Selon les observations effectuées au cours de la recherche, le rôle politique et a fortiori la dimension de mouvement dépendent en effet non seulement d'un projet formalisé porteur d'une dimension sociétale mais aussi (et dans le même temps) des conceptions et pratiques de l'action sociale, du travail social, des relations sociales, du lien social. La dynamique du projet et les modes de gouvernance sont à cet égard des questions critiques assez bien repérées. Cependant les témoignages recueillis dans le réseau Uniopss-Uriopss conduisent aussi à prêter attention à ce qui se joue dans le management en général et dans la gestion des ressources humaines en particulier : l'enjeu n'est pas tant celui de la pertinence de l'organisation que celui de la place faite à la créativité et l'innovation d'une part, à l'engagement d'autre part, pour que l'inscription dans l'association ait un sens perceptible. Autrement dit l'affirmation du rôle politique et de mouvement d'une association suppose de consolider tout à la fois sa capacité d'interaction dans son environnement externe et, à l'interne, son potentiel de support de l'implication : il s'agit en somme de parvenir à faire vivre une institution investie de sens, parvenant à cristalliser des initiatives, des savoirs (qui ne sont pas seulement professionnels ou académiques) et des engagements reliés dans un projet en prise sur la société.

L'enjeu d'un rôle politique des associations est en somme aujourd'hui celui de leur capacité à faire émerger et faire vivre dans la pratique des références collectives sociétales ; la dimension mouvement, reliant le niveau micro des associations de terrain et le niveau méso des groupements d'associations, suppose en outre que ces potentiels débouchent sur une capacité de transformation sociale. Une telle configuration concerne les principes directeurs et leur traduction dans les pratiques. Même si la reconfiguration gestionnaire (où ces polarités sociales et potentiellement civiques ne sont plus centrales) peut être appréhendée comme une tendance lourde, elle coexiste avec des facteurs plus diffus, en partie anciens et en partie émergents, traduisant une pratique associative spécifique, dans ses logiques internes comme dans son rapport

aux politiques publiques et à la société. Le milieu associatif semble en pleine évolution, tiraillé entre différentes polarités : cette tension est certes un facteur d'incertitude, mais elle peut aussi constituer le creuset d'une latitude.

3 - Rôle politique et dimension mouvement observés dans la démarche prospective

Les associations représentent-elles effectivement, au-delà des courants dominants, une telle capacité alternative ? L'analyse de plusieurs expériences de prospective dans le réseau Uriopss-Uniopss permet de caractériser le potentiel de dynamiques politiques associatives qui s'inscrivent dans une telle perspective. Ces expériences sont référées au même courant de la prospective, le courant humaniste de Gaston Berger (1958). Elles ont, quant à la méthode, suivi le cadre posé par Rémi Barré : la prospective est un discours sur les futurs possibles, visant à explorer leurs dynamiques scientifiques, technologiques, économiques et sociétales, pour mieux analyser en amont de la décision et de l'action, lorsque le contexte change. La prospective permet d'explicitier les représentations du futur et de le construire, dans une démarche collective et interactive. La prospective est ainsi non seulement réflexive (elle cherche à renouveler les cadres d'analyse d'une situation ou d'une question) mais aussi productrice de sens pour construire l'avenir (elle conduit à dégager des options par un consensus relatif au futur souhaitable) et productrice d'action : elle met en évidence les conditions à réunir pour aller vers ce futur souhaitable (Barré, Schoen, Konnola, Watnke, Kuhlmann, 2011).

3.1 Bien que chacune traduise une culture, un ancrage dans un contexte spécifique, des acteurs particuliers, les démarches prospectives analysées ont en commun la volonté de construire le futur et de porter l'alternative au-delà du déterminisme. Elles se ressemblent aussi par la mobilisation d'acteurs engagés, inscrits dans un processus construit, à moyen ou long terme. Selon des modalités diverses, elles ont adopté un principe d'ouverture : sortie de l'entre soi associatif, recherches conduites avec l'université ou les centres de formation des travailleurs sociaux, partenariat avec l'entreprise, élargissement des liens avec la société civile (acteurs militants d'autres associations, personnes engagées, usagers, collectifs, ...), coopération horizontale avec les pouvoirs publics, ... Elles élargissent le cadre d'analyse des problématiques qu'elles saisissent et font interagir le niveau *micro* (des individus, dans la sphère d'une association), le niveau *macro* (une problématique générale, locale ou nationale) via le niveau *méso*, avec un lieu collectif – par exemple une union régionale - qui canalise, catalyse et essaime la dynamique de ses composantes. Dans ces interactions on observe que l'implication individuelle prend sens par

l'expérience de l'intelligence collective, de la compréhension mutuelle et de la possibilité de porter une vision partagée de la perspective à construire.

3.2 Les expériences étudiées montrent aussi comment la prospective interroge, en miroir, le fonctionnement associatif. Car la réflexivité déclenchée par le travail sur les orientations pour l'avenir (comment faire place aux jeunes générations, comment prendre en compte les exigences d'une société inclusive, comment contribuer au développement durable, comment concevoir la société comme un bien commun...) va questionner tant le projet-finalité (choix sociétaux, valeurs, principes directeurs, ...) que le projet-activité (choix des activités, modes d'organisation, principes de management, ...). Dans ce travail de réflexivité les passerelles entre acteurs et chercheurs sont un facteur central pour ouvrir les cadres d'analyse, pour travailler en profondeur grâce à l'étude rétrospective, pour déconstruire les idées reçues et le formatage de la pensée. Mais la question première est celle de la place laissée dans l'association à la mise en travail des pratiques et de leur sens général. En effet la démarche prospective, comme construction d'un futur souhaitable, va solliciter non pas seulement l'expertise mais aussi la subjectivité des « parties prenantes » - l'utilisateur, l'administrateur, le bénévole, le salarié, ...- au-delà de leur rôle statutaire dans l'association. Ainsi la démarche prospective peut déclencher un questionnement sur l'articulation entre sens et rationalité par la gouvernance, le management, les conceptions du travail avec les espaces laissés aux différentes formes d'engagement (par exemple engagement inhérent à la pratique professionnelle d'une relation de soins ou d'accompagnement, engagement bénévole dans l'action sociale, engagement dans le pilotage politique, ...).

Elle peut aussi remettre en lumière le mode d'ancrage de l'association dans son environnement, la place faite à l'intégration des enjeux sociétaux, la volonté de transformation sociale, les liens avec la société civile et les différentes formes de mobilisation qu'elle recèle. La démarche prospective peut en somme avoir un effet de révélateur (ou de catalyseur) de la dimension mouvement de l'association : cette dimension mouvement se constitue plus par un rapport à l'environnement vu comme société à construire que par un rapport à l'environnement vu comme espace de luttes pour des positions à obtenir. Elle semble plus en prise sur la société si elle parvient à faire sens au regard des mobilisations citoyennes pour des causes comme les droits de l'Homme, la diversité, l'écologie, capables d'agir ponctuellement à grande échelle comme de se dissoudre pour se resituer face à de causes locales (Pleyers, 2009). Ces mouvements sociaux emblématiques, souvent plus visibles que les causes associatives traditionnelles, peuvent servir de référence pour les acteurs engagés des associations « de terrain ».

3.3 La prospective questionne ainsi le rapport à l'action collective, dans les associations et entre les associations, avec plusieurs évolutions concevables. A l'hypothèse d'associations tirées vers la logique d'entreprise prestataire correspondent des collectifs plus spécialisés techniquement et plus efficaces en tant que lobbies défenseurs d'intérêts (la logique collective devient celle du syndicat professionnel). A l'opposé, une logique tablant sur l'engagement et la militance réaffirmés conduit la démarche collective à une analyse sociale plus critique et une vocation politique plus offensive. Cette dimension « Mouvement » relie les valeurs énoncées et la pratique qui leur est référée ; elle est en capacité de faire vivre un espace public particulier, d'incarner et de porter avec d'autres, par cette intermédiation, une volonté d'alternative dans l'espace public général. La démarche prospective, en capacité de remettre en dynamique le projet politique de l'association, semble ainsi un « fait porteur d'avenir » mais laisse ouverte la perspective de différents scénarios.

Au-delà de ce qu'elle met en lumière au sujet de l'association individuellement considérée, elle interroge spécifiquement le rôle des niveaux « méso » dans lesquels des dynamiques associatives peuvent s'agréger pour déboucher sur un effet plus large. Une exploration prospective appliquée à l'association Uriopss permet à ce sujet d'envisager différentes perspectives. En explorant les grands domaines d'identification de l'Uriopss (son histoire, sa culture, ses activités, son modèle économique, son encastrement politique) et en les envisageant selon différents angles, il est possible de caractériser l'oscillation entre plusieurs logiques : l'une de ces logiques tend vers la reconfiguration de l'Uriopss autour d'une fonction de prestataire-lobby, où elle devient un service expert pour informer, accompagner et défendre ses adhérents dans les lieux institutionnels stratégiques ; une autre logique maintient la configuration actuelle d'intermédiation, en tension entre différents protagonistes internes et externes ; une logique encore différente voit l'Uriopss se recentrer sur un rôle de laboratoire d'idées, où la capacité d'analyse domine, avec des séminaires, des colloques, des publications, mais sans se prolonger par une action sur les politiques et les dispositifs institutionnels ; une quatrième logique enfin cristallise les composantes de la dimension « mouvement », c'est-à-dire la capacité à contribuer aux orientations de la société par un ancrage dans les pratiques, une dynamique de co-construction des acteurs, une mobilisation autour de valeurs : dans ce schéma la dimension mouvement des associations se considérant individuellement comme œuvres collectives peut s'agréger en dimension mouvement de l'inter associatif comme projet collectif.

4 - Questions critiques de la dimension mouvement au niveau d'un réseau « méso »

Au-delà des enseignements tirés de ces expériences de prospective, l'exploration effectuée au sujet de la logique de mouvement conduit à revenir sur trois questions critiques concernant le niveau d'intermédiation d'une Uriopss ou de l'Uniopss : celle de la culture, celle des identités (souvent recouvertes par les préoccupations immédiates du modèle économique, de l'influence, de la performance dans l'expertise et l'accompagnement), questions reliées à celle du rôle institutionnel réellement dévolu au niveau « méso ». Si le niveau méso semble central pour permettre aux associations d'exercer un rôle politique et d'accéder à une dimension de mouvement, il paraît à la fois disposer d'une réelle assise et aux prises avec des tensions problématiques.

4.1 L'affirmation de la dimension mouvement au niveau méso est déterminante car elle constitue l'engrenage par lequel les mobilisations individuelles peuvent s'agréger pour un effet sur les enjeux globaux ; or elle semble en fait une épreuve de force, comme en témoignent de manière convergente plusieurs dirigeants du réseau Uniopss-Uriopss. Ainsi l'étude de l'Uniopss dans les années 2000, symptomatique de ces difficultés, montre trois logiques en superposition.

La logique de rationalisation à l'œuvre voit à cette époque les réformes de l'organisation, les chantiers stratégiques et la recherche d'un modèle économique se succéder, mêlant logique technocratique et logique entrepreneuriale (où le modèle de l'entreprise incarne la modernité et la transformation nécessaire). Parallèlement la logique de pouvoir voit les luttes d'influence se démultiplier, entre les Uriopss et l'Uniopss, entre Uriopss, entre les Uriopss et les adhérents nationaux, entre les adhérents nationaux et l'Uniopss. Ces luttes ne sont pas manifestes et demeurent un sujet tabou : les oppositions, lorsqu'elles s'expriment explicitement, adoptent généralement un mode formel policé ; mais certains conflits sous-jacents, non réglés, génèrent au fil du temps de réelles ruptures. La logique de mobilisation reliée à la dynamique de mouvement résiste pourtant, dans les Congrès, les plateformes, les séminaires, la démarche de prospective en lien avec des acteurs engagés. Dans ces temps forts l'ADN de mouvement se manifeste : il résiste aux simplifications souvent médiatisées sur les questions sociales, portant au contraire la priorité de la cohésion sociale à l'heure de la domination économique, la promotion des solidarités contre la mise en avant du courant individualiste, la mise en avant des potentiels de la protection sociale alors que le courant dominant table sur son repli, la promotion de la coopération alors que les vertus de la concurrence sont triomphantes.

Bien que présentes en même temps et en tension, ces trois logiques sont peu explicitées et ne semblent pas travaillées comme telles. Les jeux de pouvoir puissants qui traversent le réseau Uniopss-Uriopss et fragilisent l'Union sont peu objectivés alors que, parallèlement, les ressorts potentiels d'une identité de mouvement sont peu cultivés en dehors des temps forts. Pourtant ces potentiels semblent très présents, notamment dans une culture de la cohésion sociale - reliée aux valeurs humanistes et solidaires - que porte avec constance le discours officiel.

4.2 En contre point de cette mise à l'épreuve permanente du niveau méso, la capacité à incarner une culture spécifique semble réellement présente dans le réseau Uniopss-Uriopss. Ainsi, la revue « Le Pont », journal de l'Uriopss Nord Pas de Calais, semble le marqueur d'une culture politique articulant plaidoyer pour la cohésion sociale et promotion des solidarités. Les éditos de 1981 à 2010 (soit 30 années, environ 200 éditos) permettent de qualifier une ligne claire relative au rôle des associations et au rôle de l'Uriopss, dont la composante politique part d'un ancrage social pour s'exprimer vis-à-vis des politiques publiques et plus globalement au sujet des orientations de la société. Malgré des différences de ton et de thématiques, les éditos présentent une grande continuité de positionnement : l'Uriopss alerte sur l'exclusion sociale et l'enjeu d'une action plus déterminée pour la cohésion sociale, qui relève des politiques publiques mais, plus largement, de la société tout entière. Les éditos affirment le rôle des associations comme composante essentielle du lien social et revendiquent leur prise en compte dans l'élaboration et la conduite des politiques. Ils portent parallèlement une analyse critique de ces politiques publiques, pointant la faiblesse de leur volet social, l'insuffisance de la concertation, l'inadéquation d'une régulation de l'offre aveugle à la réalité des besoins sociaux et instrumentalisant les associations. Les éditos affirment ainsi le rôle de l'Uriopss comme force de mobilisation et d'action collective reliée à une philosophie sociale ; celle-ci est ravivée au fil des étapes marquantes de l'histoire de l'Uriopss autour d'un socle fondé sur les valeurs humanistes, les solidarités, la démocratie. Dans cette optique, la culture Uriopss la pose comme une « œuvre de rassemblement » et une « institution juste » (une institution portant des principes de justice sociale) plus qu'une force de lobby et une plate-forme de services.

Dans une perspective identique, le rôle politique des associations tel qu'appréhendé dans le discours Uniopss relie enjeu démocratique, doctrine de la cohésion sociale et culture des solidarités. La culture commune observée dans le milieu Uniopss véhicule de manière quasi générique la représentation d'une union qui, au fil des époques et de leurs configurations

spécifiques, a été le fer de lance de la construction des politiques sociales. Le discours porte historiquement non seulement sur les politiques publiques, mais aussi sur le rôle propre des associations. Comme le rappelait souvent Henri Théry, directeur emblématique de l'Uniopss dans les années 70, l'étude des « fondements et idées de départ » montre que l'enjeu pour les «œuvres » était, dès l'origine, d'être reconnues en tant qu'acteurs autonomes dans l'action sociale, mais aussi comme espaces intermédiaires entre le public étatique et le privé, au sens des « espaces publics autonomes » d'Habermas : des espaces de socialisation occupés par des relations de communauté, de solidarité et d'association. L'Uniopss portait ainsi (dès l'après-guerre et après d'âpres discussions internes) une conception originale du rôle individuel et collectif des associations, tablant sur la reconnaissance de solidarités plurielles, articulant solidarités institutionnelles et solidarités privées. Cette doctrine des solidarités plurielles a été régulièrement remobilisée et revisitée au fil de l'histoire de l'Uniopss. Le socle fondateur, confronté dès les années 80 aux difficultés économiques et à la montée des exigences gestionnaires, a été reformulé par François Bloch-Lainé, alors Président de l'Uniopss, dont le texte sur les « spécificités méritoires » des associations (publié en 1994 dans la revue de la RECMA) demeure une référence pour clarifier la contribution propre des acteurs non lucratifs de solidarité : mobilisation de gratuités, détection de besoins, innovation dans les réponses, réfection du tissu social.

De longue date est en fait portée dans la culture Uniopss la capacité de la démocratie participative à compenser les insuffisances de la démocratie représentative. En 2005, par exemple, était pointé le double risque d'une « démocratie de management », réduite à la vision étroite de la rigueur gestionnaire, et d'une « démocratie impolitique », incapable de faire émerger les enjeux collectifs au-delà de la démultiplication des expériences locales ; d'où la vigilance nécessaire des associations pour faire vivre la Nation comme communauté d'expériences et de partage, au-delà de l'addition de communautés de participation (Pierre Rosanvallon, Congrès Uniopss, 2005). Avec des énoncés différenciés, traduisant l'inscription dans des contextes socio-politiques spécifiques, le discours de l'Uniopss sur les associations relie leur rôle politique à leur rôle social, voire à leur rôle dans l'économie, se décalant du seul prisme d'un rapport aux politiques publiques. Ainsi le Manifeste sur le rôle politique des associations affiché lors du Congrès de Lyon affirme en 2010 que « l'association est un membre vivant de la démocratie », avec un double rôle de corps intermédiaire, entre l'individu et la société, entre l'Etat et le marché ; il recouvre des conceptions plutôt convergentes : différenciation claire avec le politicien, capacité à faire vivre du lien social ainsi que des solidarités de proximité et des expériences démocratiques, nécessité d'une sphère autonome par rapport aux pouvoirs publics ; il s'accompagne d'exigences fortes pour que

le discours sur les associations soit effectivement légitimé par leurs pratiques : élargissement de la participation, rénovation de la gouvernance, modification des pratiques sociales, exigence éthique. Il recouvre enfin des conceptions différentes du degré de la critique sociale à porter que l'on retrouve d'ailleurs aussi, à l'époque, dans les conceptions multiples véhiculées par le terme de « mouvement ».

La place de la dimension critique semble finalement une question centrale pour la culture de mouvement. Elle transparaît dans la contribution de l'Uniopss au débat public, qui est en fait multiforme, évolutive car inscrite dans le contexte des époques successives, par les publications, colloques et journées d'études qui distillent ses analyses et ses positions. Son identité et sa parole ne sont pas la simple juxtaposition des contributions de ses composantes : elle dépasse la fonction mandataire (agir et parler au nom de) pour aller vers une fonction d'avant-garde (aller par devant le mandat). Le « scénario du rebond » adopté en 2016 à la fin du 32^{ème} Congrès de l'Uniopss dans le cadre de la démarche de prospective du niveau national semble être symptomatique de la remobilisation d'une dimension de mouvement associée à une volonté de transformation sociale. L'évolution du discours officiel sur le rôle politique des associations paraît en effet affirmer, au milieu de la décennie 2010, une identité institutionnelle portant plus fortement la critique sociale tout en maintenant la volonté de co-construire les orientations. Une argumentation plus directement engagée se déploie à nouveau à partir de cette époque : le discours officiel, plus critique, plus rugueux, aborde par exemple le thème du développement durable et celui des migrants. Cette évolution peut être expliquée par le contexte dans lequel est porté ce discours : fracture sociale accentuée, inégalités sociales croissantes, courant populiste, attentats... Elle interroge aussi l'assise de ce positionnement, c'est-à-dire ce sur quoi il repose et ce qui peut le légitimer pour en faire une orientation marquant, peut-être, un tournant institutionnel : elle témoigne alors de l'équilibrage toujours délicat du niveau méso entre l'ancrage dans ses composantes et la force d'entraînement, y compris dans sa dimension critique, pour faire mouvement.

Comme le montrent les observations effectuées, le travail sur la culture politique à partir des niveaux « méso » Uniopss et Uniopss est opérant au sens où un tel « engrenage » permet de relier la démarche politique des acteurs locaux (engagements citoyens, pratiques solidaires, ...) à l'action sur les appareils publics et sur la culture. Pour autant demeure posée la question de leur capacité d'entraînement vers une réelle alternative au courant économiste et managérialiste. L'enjeu est aussi celui d'une capacité à déboucher sur une réflexion prospective de plus longue

portée, qui appréhende notamment les questions que renvoient au référentiel humaniste – avec le socle dit universel des droits de l’Homme, non seulement la mondialisation mais aussi le changement de paradigme scientifique et technique, avec la perspective du transhumanisme (voire du post humanisme). Le passage d’une alternative « micro » à une portée sur la société au niveau « macro » suppose en tous cas que les acteurs engagés puissent construire et assumer la dimension publique de leurs pratiques. D’où l’importance des processus d’institutionnalisation, avec le triple registre du plaidoyer contestataire, de la négociation avec les institutions officielles et de la médiatisation. C’est précisément ce qui se joue au niveau « méso » que représente une union d’associations comme l’Uriopss (au niveau régional) ou l’Uniopss (au niveau national), avec différentes conditions à réunir.

4.3 Si l’affirmation de la dimension mouvement du réseau Uniopss-Uriopss semble pouvoir, au-delà de ces tensions, prendre appui sur une culture forte de la cohésion sociale reliant exigence démocratique et solidarités, on peut demeurer plus interrogatif sur la capacité de ce réseau à reconnaître et mobiliser les identités engagées, qui sont pourtant le ferment de la dimension publique.

En effet l’analyse des témoignages collectés lors des entretiens montre certes la constance de l’engagement exprimé par les salariés comme par les administrateurs bénévoles interrogés. Mais leurs témoignages portent souvent la marque du doute, voire du pessimisme. Ce doute concerne l’évolution générale de la société, avec une préoccupation lancinante sur les exclusions et les excès du libéralisme ; il concerne aussi la capacité de l’Uriopss ou de l’Uniopss à incarner une alternative effective. Certains entretiens se situent même sur le terrain d’une critique sociale radicale (sur le système qui est à renverser) ; ils reviennent avec nostalgie sur les mouvements des années 70 (féminisme, autogestion, ...) ou sur les combats des années 80 (accentuation de la lutte contre l’exclusion) inscrits dans des époques où la mobilisation semblait plus convaincante. Les différences de positionnement sur la lecture de l’environnement, sur les enjeux de société, ou sur les transformations à engager, correspondent certes à des postures individuelles différentes (situation dans le milieu associatif, âge, trajectoire personnelle). Mais la déception est en général le miroir d’une identité engagée : aucun n’est là par hasard, chacun pense que l’on pourrait faire plus, agir mieux, en mobilisant plus l’envie et le potentiel des uns et des autres, en mettant plus en cohérence les valeurs portées dans l’espace public et la réalité des pratiques internes.

Le scepticisme sur la place faite aux acteurs engagés dans le réseau Uniopss-Uriopss rejoint le doute exprimé plus largement au sujet du rapport au travail dans les associations. Il s'agit là probablement, au même titre que le thème de la participation, d'une question réellement critique au sens de réellement problématique, car elle fait écho aux injonctions contradictoires, aux souffrances au travail qu'expriment de nombreux professionnels. En tous cas, dans le contexte de la crise des identités décrite par Claude Dubar, l'enjeu serait de parvenir à soutenir la possibilité d'une réalisation de soi par l'arrimage identitaire dans une association. Il faudrait pour cela que les pratiques internes évoluent en profondeur, afin que les associations de solidarité puissent assumer les postures engagées non seulement en ce qu'elles apportent en créativité, mais aussi en ce qu'elles introduisent potentiellement une critique de l'ordre établi.

5 - Pour un rôle politique et une dimension mouvement des associations de solidarité : des axes d'exploration prioritaires

Malgré les doutes, malgré les tensions multiples dans lesquelles sont pris les acteurs engagés, malgré l'emprise du discours sur l'entrepreneuriat triomphant, le rôle politique des associations et leur dimension mouvement semblent présents, comme une force potentielle, parfois en situation de latence, souvent fragilisée mais en capacité de résistance. Les observations effectuées permettent, au-delà des analyses du réseau Uniopss-Uriopss, de raisonner sur les associations de solidarité de manière plus générale. Ce constat débouche sur la question des conditions à réunir pour soutenir ce double rôle. L'enjeu central semble être de consolider la capacité à penser et orienter la pratique, avec une réelle mise à distance des cadres dominants, pour qu'elle débouche sur un potentiel politique et de mouvement effectif. Bien que tous les matériaux travaillés au cours de la recherche semblent pour cela utiles on peut, dans une approche plus sélective, mettre l'accent sur quatre champs d'approfondissement : les conceptions du fonctionnement associatif, la culture politique, les conceptions de l'action collective et la question particulière du rôle des réseaux.

5.1 Un premier levier semble être le travail sur le fonctionnement associatif, pour le faire évoluer en remobilisant en même temps les sciences de gestion (sans quoi aucune prise sur le courant managérialiste ne semble possible) et la sociologie des associations (qui permet de réintroduire leur spécificité). A partir des analyses recueillies auprès d'acteurs engagés dans des associations de solidarité, on peut effet repérer des enjeux déterminants autour du projet - avec les valeurs et la vision politique qu'il incarne - de la gouvernance, de la gestion et de la maîtrise d'un modèle économique, des conceptions et de l'organisation du travail. Mais les cadres d'analyse mobilisés

semblent trop conformistes pour accompagner les évolutions nécessaires, probablement sous l'influence du référentiel managérial dont découle aussi une inhibition de la capacité de conceptualisation alternative. Ce référentiel managérial transparait dans l'adoption non distanciée d'un vocabulaire connoté (« bench marking », mesure d'impact, « performance », ...). De même, la conception de la répartition des rôles dans les associations suit souvent le schéma classique du mandatement et de la délégation formelle, partant de l'assemblée générale pour remonter au Conseil d'administration, puis au Bureau, au président et « redescendre » ensuite vers la direction générale, le comité de direction, les cadres intermédiaires, les équipes. Dans ce schéma pyramidal (où les rôles sont définis statutairement par un organigramme, des fiches de postes, des contrats) le travail sur la « gestion » des ressources humaines relève souvent d'une phase de formalisation par transposition des outils de l'« Entreprise », sans qu'il soit aisé de maintenir dans le même temps une spécificité associative, et ce malgré l'existence de travaux conceptuels et d'outils pratiques. Un point délicat, évoqué de manière récurrente, est l'articulation des rôles respectifs des bénévoles et des salariés, pour les mobiliser pleinement sans les confondre; à cette question récurrente s'ajoute celle de l'élargissement de la participation des personnes accompagnées et ce qu'elle déclenche par ricochet au sujet de la demande de participation des salariés...

Les témoignages recueillis suggèrent à ce sujet la nécessité d'aller plus loin au niveau des outils de gouvernance et de gestion pour préserver le sens du travail et le sens de l'action, surtout lorsque l'association veut affirmer sa vocation à participer au mouvement de la société : l'enjeu est celui d'une conceptualisation à conforter, en amont. Une logique qui fasse sens suppose en effet que les causes portées paraissent justes *et* traduites en modalités convaincantes. Car c'est dans l'ensemble des actes, qu'ils soient explicitement porteurs d'une dimension instituante (une assemblée générale, un séminaire de prospective, un colloque, une revue mensuelle, ...) ou en apparence purement « techniques » (une formation, un travail de mise à jour des statuts, une démarche d'évaluation interne ou externe, l'animation d'un conseil de la vie sociale, ...) que le sens est véhiculé, selon des configurations et par des acteurs multiples. La place faite aux identités engagées dans l'association est alors essentielle : dans la logique de mouvement ce qui fait sens – l'humanisme, la solidarité – ne relève pas d'une catégorie statutairement légitime mais de ce qui s'éprouve dans le travail sur un monde commun partagé, par des modes de légitimation incarnés en interne et à l'extérieur. Construire un sens partagé suppose autrement dit de cristalliser la militance diffuse de ceux qui composent l'association et de ceux qui l'entourent – personnes accompagnées, bénévoles, salariés, ... - au-delà des acteurs statutairement mandatés pour être porteurs du projet politique. Ainsi une logique de mouvement, dans une société où les aspirations

militantes et les formes de l'engagement ont considérablement évolué, semble difficilement compatible avec une visée externe qui ne porterait pas sur les enjeux globaux et n'aurait pas de portée critique ni d'ambition de transformation de la société. Mais l'enjeu est alors de construire la cohérence entre logique externe et logique interne : faire mouvement dans le rapport à la société interrogée, par ricochet, la capacité de la structure à assumer la culture du mouvement qui peut-être celle des acteurs internes.

A l'image de ce que développent certaines entreprises, de nombreuses modalités sont envisageables pour repenser les logiques internes et les mettre en mouvement, ne serait-ce qu'en mobilisant des outils permettant de concevoir une organisation autre que celle découlant d'une structure verticale-hiérarchique ou d'une structure matricielle. Le mythe de l'entreprise, souvent sollicité comme modèle soi-disant unifié, semble réducteur tant il fait l'impasse sur les travaux en sociologie des organisations qui ont de longue date qualifié des réalités et des « mondes sociaux » différents. Afin d'interroger néanmoins la portée de courants contemporains, un détour par la sociocratie pourrait par exemple être particulièrement intéressant. Pour dépasser les tensions, les conflits internes, les inadéquations entre exigences et possibilités, l'organisation sociocratique part du principe que les règles du fonctionnement collectif ne peuvent être adoptées que si elles ne suscitent plus aucune objection; corrélativement, toute personne apportant une objection doit l'argumenter, la justifier, et participer à sa résolution. La démocratie pure n'est pas un objectif en soi : il s'agit de travailler concrètement au bon fonctionnement de l'organisation ; le fonctionnement serein est non seulement une condition de la préservation de la raison d'être du groupe, mais aussi un levier pour son développement continu, grâce à l'installation de la confiance. La gouvernance sociocratique repose en partie sur des « cercles » articulés, chargés de traiter certains sujets : chaque cercle doit prendre en compte les autres cercles de l'organisation (auxquels, par un système de double lien, il est redevable et dont il attend des éléments). Les effets positifs semblent observés en termes de pertinence, de rapidité, de flexibilité, notamment car les phénomènes de résistance et de rigidité sont atténués, ou car la motivation et la créativité peuvent être soutenues. Sans transformer radicalement la gouvernance ou la gestion des associations, l'intérêt serait de greffer du circulaire et du réticulaire sur la logique verticale ou latérale existante (structure pyramidale ou matricielle) afin de gagner en fluidité ou en agilité, pour reprendre un terme à la mode.

Mais la question centrale, en amont des outils mobilisés, est celle des conceptions de l'organisation et de la gestion : bien que souvent considérées comme un système en soi, auto

référencé, elles doivent être repensées au regard de la finalité du projet. Car les outils de gestion de l'entreprise capitaliste sont logiquement d'abord conçus pour optimiser le rendement du travail, même si de nouvelles exigences sociétales (la RSE) ou de nouvelles normes (la prévention des risques psycho sociaux) conduisent à moduler ce paradigme. Dans une association de solidarité incarnant une dimension de mouvement, le principe organisateur devrait être celui du sens du travail. Autrement dit on ne peut considérer comme équivalents un système greffant du sens sur une logique principale de rendement et un système greffant de l'optimisation sur une logique principale de sens. Dans cette perspective, l'idéal type de l'entreprise solidaire (Laville, J.L, Hillenkamp, I., Eynaud, P., Coraggio, J.L, Ferrarini A et al – 2016), qui permet de dépasser la polarisation de la gestion par le modèle du « social business », propose de raisonner globalement à partir d'indicateurs économiques, sociaux et politiques. Dans cet idéal type, les indicateurs économiques cherchent par exemple à caractériser la cohérence entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Les indicateurs sociaux cherchent entre autres à appréhender la finalité de transformation et de réparation par les processus d'innovation sociale et de participation mis en œuvre. Enfin les indicateurs politiques visent à caractériser une logique qui n'est pas seulement centrée sur l'entreprise elle-même, mais également publique, au sens de l'action dans la société ; le premier indicateur est donc celui de la dimension publique : les besoins sociaux auxquels répond l'entreprise solidaire sont appréhendés par une réflexion collective permettant d'élaborer des « problèmes publics », dans un espace public de proximité où le débat des choix et des valeurs n'est pas occulté. Cet idéal type pourrait être mobilisé comme le socle des outils de gestion solidaire à concevoir et déployer.

Parallèlement au travail sur les outils de gestion il semble indispensable, pour cultiver le rôle politique des associations et leur dimension mouvement, de revenir sur les dynamiques sociales spécifiques qui s'y inscrivent. Un tel projet suppose de mobiliser plus largement les apports de la sociologie des associations suivant Renaud Sainsaulieu et Jean-Louis Laville (2013). Selon leur identité, leur histoire, leur inscription dans un environnement donné, les associations présentent des configurations variées, articulant une dimension institutionnelle et une dimension organisationnelle dans un équilibre plus ou moins stable ; mais c'est bien la dimension institutionnelle – son assise, son influence sur la sphère organisationnelle - qui porte la stature politique. En effet, la signature politique d'un projet d'association est l'adoption de valeurs, de critères de justice sociale et de conceptions de la société, qui vont orienter l'action dans l'environnement comme l'organisation interne. La capacité à instituer est « la double dynamique d'internalisation des enjeux sociétaux et d'externalisation de la volonté de changement au nom

des idéaux associatifs. » (Juan, 2008). Il s'agit donc, au-delà du fonctionnement statutaire, de miser sur l'interaction entre des parties prenantes (usagers, membres, administrateurs, bénévoles, salariés, partenaires), sur leur légitimité, sur leur engagement. Autrement dit le recours à la sociologie de l'association permet de soutenir une action politique qui n'est pas réduite à la mise en avant d'un projet dans des espaces dédiés (la concertation sur une politique publique, la réalisation d'une fonction dans un dispositif donné) mais relève plus largement des dynamiques sociales et de l'action collective dans un espace public particulier, relié à un espace d'activités. Le paradoxe serait que cet échafaudage conceptuel ancré dans l'analyse des pratiques soit peu mobilisé, alors qu'il serait actuellement d'autant plus utile que l'identité politique sociétale des associations est en tension avec leur dimension entrepreneuriale.

Cela étant remobiliser ce potentiel politique des associations au niveau des logiques internes semble nécessaire mais insuffisant pour leur assurer un rayonnement effectif ; elles s'inscrivent en effet dans un environnement où coexistent de forts courants contraires, avec deux polarités qui, bien que différentes, convergent pour dénier leur rôle politique : l'une impose à l'association une reconfiguration vers l'entrepreneuriat pur et simple; l'autre appréhende le rôle de la société civile plutôt autour de l'action citoyenne en collectifs et en réseaux informels. Au-delà d'un travail sur leur fonctionnement, d'autres leviers relatifs aux enjeux globaux semblent donc essentiels quant à leur capacité à peser dans la société.

5.2 Une deuxième orientation semble alors s'imposer, qui consiste à appréhender l'enjeu du rôle politique des associations au niveau « macro » de la culture politique. De fait les questions analysées dans la sphère de débat propre au milieu spécialisé des associations sont peu reprises dans le débat public général, où le thème du fait associatif semble peu traité en tant que tel. L'exemple d'un grand quotidien national en est l'illustration : contrastant avec le discours porté par les canaux associatifs qui affirment la place des associations dans la société civile active, les articles du Monde étudiés sur trois mois entre octobre et décembre 2014 font presque entièrement l'impasse sur le rôle des associations. Peut-être est-ce le symptôme d'une nécessité de traduction, pour mieux relier l'analyse spécialisée du fait associatif à la problématique plus générale du fonctionnement démocratique. Mais l'une des explications d'un rôle politique en partie impensé réside certainement dans la culture politique française : bien que confrontée au double phénomène de la globalisation et de la décentralisation, elle demeure stratifiée par le jacobinisme qui jalonne son histoire ; cette culture politique peine à reconnaître les corps intermédiaires et ne conçoit que de manière fragmentée, par exemple autour de la mobilisation

suscitée par les attentats de 2015, que les citoyens peuvent être de véritables acteurs politiques. Comme le montre à ce sujet Joël Roman (2000), ce désajustement de la culture politique relève de deux phénomènes imbriqués : la fragilisation des références collectives, notamment sous l'effet de l'érosion des « métarécits » que sont notamment les idéologies, et la déstabilisation des médiations instituées que représentent, entre autres, les institutions publiques.

5.2.1 Il est d'autant plus important de remonter à la culture politique que les représentations dominantes au Nord sont principalement construites par la pensée néolibérale qui ignore d'autres principes et d'autres pratiques du Sud, quand bien même elles ne sont pas marginales, où s'expérimente et s'institue une alternative économique et politique. Il s'agit de pratiques économiques qui se détournent de l'économie formelle où le marché recouvre l'économie et où toutes les relations sont supposées marchandes ; elles relèvent plutôt de l'économie substantive, où l'enjeu central est rapport respectueux de l'homme aux communautés humaines et à leur environnement naturel. Il s'agit aussi de pratiques politiques articulant participation et représentation, où la démocratie formelle (relevant de délégations et institutions politiques dédiées) est dépassée au profit d'une démocratie substantive, par des espaces publics de délibération (les espaces publics autonomes d'Habermas) investis par les citoyens impliqués dans la conduite de leurs biens communs (Laville, 2017).

D'où la nécessité d'un travail de fond sur l'histoire des idées et la culture dominante, pour déboucher sur une contribution spécifique des associations dans l'arène publique, conjuguant leur capacité à faire émerger des références collectives et leur capacité à faire vivre des médiations instituées. La problématique du rôle politique est de manière usuelle saisie dans le milieu des associations de solidarité comme l'enjeu d'une prise en compte de leurs positions dans les politiques publiques spécialisées de la santé, du social ou du médico-social (ou encore des politiques génériques qui contribuent à la cohésion sociale comme l'éducation, la culture, l'emploi). Mais il semble nécessaire de remonter à un niveau supérieur de généralité, pour rechercher la racine des courants structurants à l'œuvre. La réaffirmation actuelle du pouvoir d'Etat - adossé au nouveau management public et à l'expertisme, éloigné des corps intermédiaires - peut être analysée à l'aune de mouvements longs plutôt que dans l'illusion d'une reconfiguration récente des conceptions du politique. De même, la reconfiguration des relations entre associations et pouvoirs publics peut être remise en perspective dans l'histoire longue des trajectoires associatives dans leur rapport spécifique à l'Etat social, avec des phases successives d'émergence et de normalisation. Autrement dit c'est non seulement le retour sur l'histoire du

XX^e siècle, mais aussi le retour les deux siècles précédents - au sujet de l'histoire de l'économie, de la démocratie et des solidarités - qui sont indispensables pour ouvrir à une compréhension profonde des problématiques contemporaines et à l'identification de ce qui peut constituer une rupture.

5.2.2 Pour sortir d'un cadrage souvent trop étroit de la réflexion, il s'agit en premier lieu d'envisager le rôle des associations face à la déconstruction des références collectives, avec l'érosion de repères qui ne trouvent plus la double structure des disciplines et des idéologies. Parallèlement la perspective centrale de l'individu émancipé est ébranlée, car l'individualisme de masse a aussi montré ses travers. L'« ère des savants », articulée aux progrès de la connaissance, participe aussi de ce mouvement d'effacement du débat d'idées en favorisant le recul de l'influence des intellectuels au profit des experts. La dépolitisation (où le concret est plus important que l'idéal politique) va de pair avec la fin du politique sacralisé, car la défiance que suscite le politique comme pouvoir se conjugue avec la fragilisation du politique comme référence symbolique ; la dé-légitimation de l'action publique est également concomitante de l'attrait croissant de la sphère privée. À l'ère managériale, tous ces phénomènes traversant le XX^e siècle s'accroissent : l'assainissement supposé du politique par l'objectivation masque en fait des idéologies rampantes et des rapports de force (c'est par exemple, dès les années 50, le leurre de la rationalité du plan ou, actuellement, celui du « nouveau » management public).

Est-ce finalement l'idéologie sous de nouvelles formes ? Cette déconstruction des références collectives produit en tous cas une poussée du relativisme, qui demeure toutefois en tension avec l'universalisme ; d'où le défi de la recherche de sens, un sens qui certes serait relatif (ni surplombant, ni descendant) mais ne serait pas totalement fragmenté. Ces tensions entre deux logiques opposées se traduisent dans différents phénomènes. L'un des plus diffus est l'émergence d'une nouvelle forme d'obscurantisme : les médias, la pression sociale, véhiculant l'exigence d'être soi, ouvrent sur la fausse piste du relativisme en étant finalement porteurs d'une nouvelle norme sociale. Un courant inverse porte le retour nécessaire de la visée universaliste : celle-ci recouvre, si l'on suit Kant, un axe moral avec la référence aux principes de la primauté de l'Homme et de la place faite à autrui. Elle repose, si l'on suit Habermas, sur la mobilisation d'un « agir communicationnel » qui permet l'élaboration des références collectives dans une forme de démocratie pure.

Cette configuration suppose de faire le deuil des repères englobants et débouche sur les pensées de l'indétermination. Il s'agirait alors de construire, dans les associations entre autres, des références reposant sur des principes de justice différenciés selon les sphères de l'activité humaine (donc non réduites au principe de rationalité économique), de dépasser l'ancrage problématique dans la tradition républicaine en refondant le rapport à la norme sociale et à la citoyenneté, de contribuer à réinscrire le socle humaniste dans la perspective du XXI^e siècle par l'élaboration d'un nouveau récit politique ancré dans l'expérience concrète de la démocratie et des solidarités.

5.2.3 Il s'agit parallèlement d'étudier comment les associations pourraient contribuer, pour répondre à la déstabilisation des institutions, à la reconstruction de médiations instituées. Le rôle des institutions a de fait été fortement mis en question, au nom d'une lutte contre le pouvoir absolu et du courant de l'émancipation. Mais les institutions pourraient être, comme le considère Ricoeur, des cadres de socialisation porteurs de sens. Elles pourraient être un creuset pour dépasser les particularités individuelles par une démocratie composant avec le pluralisme, avec l'articulation problématique entre la sphère religieuse et la sphère de l'Etat, avec le recouvrement du politique par l'économique, avec la tension entre liberté et justice. Ces équilibres seraient à reconstruire dans des institutions vivantes, ancrées dans la société contemporaine, impliquant les citoyens. Car au-delà des droits et de la citoyenneté formelle, c'est bien par l'inscription effective et vécue dans des institutions que l'inscription dans la société prend sens (Lafore, 2016).

Il s'agit alors de dépasser la culture de l'individualisme démocratique, profondément ancrée bien que critiquée de longue date. Ainsi Tocqueville a montré les limites de l'individualisme de masse : l'égalité produit aussi l'appauvrissement démocratique, le pouvoir du peuple génère aussi l'hébertude. Cet individualisme de masse véhicule aujourd'hui la culture du challenge permanent, autour du mythe du self made man. Appréhender les enjeux actuels suppose d'analyser comment la tyrannie du privé et l'effondrement de l'espace public relèvent de phénomènes de pouvoir, ou comment à l'inverse peut émerger une autre politique, moins idéologique, avec des mécanismes d'approfondissement de la participation remobilisant par exemple les principes de l'éducation populaire pour lutter contre les fractures de la démocratie. La construction de telles médiations, ré-instituant le politique comme un enjeu collectif, pourrait s'inscrire plus radicalement dans les associations, à condition que les mécanismes de participation y soient mieux déployés comme l'a souligné Jean-François Kzryzaniak, membre du CRPA et administrateur de l'Uriopss des Pays de la Loire, en séance plénière du 33^e Congrès de l'Uniopss en avril 2018.

Pour les associations se pose ainsi la double question d'une capacité à produire du « substrat » (des références) et du « support » (des médiations instituées) pour contribuer à cette recomposition du politique. Mais leur rôle politique « micro » ne peut être envisagé au niveau « macro » sans passer par les engrenages « méso » qui permettent de s'inscrire dans des dynamiques sociales globales.

5.3 Un troisième axe d'investigation est alors celui de l'action collective. Certes le mouvement de la société s'analyse pour Alain Touraine au niveau « macro » comme une transformation des systèmes qui la structurent (1974) : l'enjeu est celui de l'historicité, c'est-à-dire la création de la culture qui surplombe le système économique, le système politique et le système social. Après l'ère industrielle et même l'ère post-industrielle où le système était mu par des acteurs sociaux identifiables et structurés, la situation post sociale voit les acteurs déconnectés d'un système économique néo libéral qui s'est autonomisé et fonctionne pour lui-même. C'est aussi l'ère de la globalisation analysée par Michel Wieviorka (2010), où les régulations supérieures ont échappé à l'Etat-Nation et où, parallèlement, le multiculturalisme correspond à une profonde recomposition des repères, oscillant entre ouverture et fragmentation. Après avoir inscrit le mouvement de la société dans les grands cadres de socialisation (partis, syndicats) et l'avoir référé aux luttes sociales organisées, Alain Touraine (2010) semble avoir focalisé son analyse sur le renouvellement de la figure du citoyen engagé, sans nécessairement tabler sur de nouvelles formes de structuration de l'action collective, qui demeurent alors à explorer.

Pour sortir de l'impasse d'une alternative entre des cadres collectifs devenus inopérants et un engagement individuel dont la portée reste incertaine, d'autres corpus d'analyse sont à remobiliser. En ce sens la remobilisation de la sociologie de l'action collective semble un levier essentiel : Daniel Cefaï (2008) montre, en remontant à ses racines et en conjuguant ses différents courants, comment les multiples configurations et logiques de l'action collective fabriquent une vie politique au-delà et en dehors des institutions politiques. L'étude de l'action collective, notamment telle qu'elle a été effectuée depuis le début du XXème siècle par les sociologues de l'école de Chicago, caractérise les phénomènes qui, à côté ou à la marge des institutions officielles, fabriquent le politique : il s'agit de pratiques, d'usages, de représentations, qui émergent dans des contextes spécifiques où les interactions entre acteurs fabriquent du sens commun. Les différents paradigmes de l'action collective schématisés par Daniel Cefaï figurent des formes d'organisation diverses, des plus fluides aux plus structurées ; ils montrent aussi des visées multiples, certaines principalement stratégiques, centrées sur les intérêts de leurs composantes,

d'autres tournées vers l'intérêt général : ce sont des « grammaires de la vie publique ». L'un de ces paradigmes est celui des mouvements sociaux : les études les plus connues à leur sujet ont appréhendé surtout la logique rationnelle ; mais d'autres, moins visibles et peu exploitées, ont aussi montré leurs tonalités affectives, leurs composantes identitaires, leur dimension axiologique où la construction de sens est une visée en soi (et non une ressource pour la stratégie). Les mouvements sociaux, comme l'action collective en général, recouvrent donc, au-delà des représentations souvent simplificatrices, une grande diversité de régimes d'action.

Bien que souvent anciens, ces cadres d'analyse demeurent pertinents pour étudier le politique par les processus qui le transforment plus que par le système qui le structure et qui l'ordonne : selon Daniel Cefaï les acteurs, en bricolant à partir des matériaux disponibles, s'inscrivent dans des contextes de sens et fabriquent du sens en contexte, selon des processus incompréhensibles si on les analyse uniquement comme la projection des structures. Il s'agit d'étudier comment des situations font évoluer les équilibres, comment la création culturelle procède d'une mise en forme et d'une mise en sens, avec des acteurs qui ne sont pas mus uniquement par la stratégie, les intérêts et la rationalité : les transformations culturelles et identitaires à petite échelle, par de multiples interactions à l'échelon des citoyens ordinaires, participent de la transformation des sensibilités et des références qui structurent l'ordre public. D'où l'intérêt d'une telle approche pour appréhender, dans toute leur spécificité et au plus près de leur réalité, les mécanismes de production du politique dans les associations.

5.4 Une question particulière, dans cette perspective, est celle du rôle des organisations et des réseaux comme rouage « méso ». L'étude de l'action collective développée aux Etats-Unis autour des années 1950 au sujet des organisations communautaires et des groupes de défense d'intérêts est à replacer dans le contexte de la montée d'une « société organisationnelle » (avec par exemple des travaux sur le parti Bolchevik ou d'autres sur la bureaucratie). Dans le même temps l'Etat social est plus étendu et plus structuré sous l'impulsion du New Deal : des mégas organisations émergent, supplantant en partie les structures jusqu'alors implantées autour des communautés locales. Le « tournant organisationnel » de l'étude de l'action collective va de pair avec l'essor de la sociologie des organisations. L'attention est alors focalisée sur les OMS – organisations de mouvements sociaux – et leur capacité à garantir une certaine efficacité de l'action collective. Les modèles d'organisation relèvent à la fois du pragmatisme, car les acteurs piochent dans les répertoires disponibles dans leur milieu (parti, syndicat, milieu social) ; ils relèvent aussi de codes culturels : les mécanismes étudiés montrent ce qui émerge dans les routines d'action comme dans

les normes de discours, qui construisent une identité tout en définissant les frontières du dedans et du dehors. L'étude des organisations et des réseaux montre ce qui relève des dynamiques et des processus, au-delà des structures: même si une organisation ou un réseau structuré est construit par une multiplicité de choix concrets traduits dans des activités routinières, même s'il est traversé de jeux de pouvoir, il recouvre aussi une « écologie culturelle » ; celle-ci n'est pas une empreinte culturelle, mais un processus d'ajustement comme double mouvement d'accommodement et d'assimilation à des contextes de sens ; l'organisation est le creuset d'enjeux culturels (élaboration de sens) et normatifs (idéaux d'ordre supérieur portés dans les actions, les formes d'organisation, les régimes d'engagement). L'observation de nombreuses organisations d'action collective montre la tension structurelle - entre engagement et pouvoir, participation et rationalisation, volonté d'aboutissement rapide et temps long - qui va de pair avec la démocratie participative.

Une autre dimension est celle des interactions entre les individus, les réseaux et d'autres organisations : les individus sont eux-mêmes reliés à différents réseaux (commune, milieu associatif, milieu culturel, confessionnel, professionnel, syndical). L'analyse des réseaux égocentrés permet d'étudier comment s'articulent des relations d'ordre personnel, d'ordre catégoriel (genre, classe, ethnie) et d'ordre structural (déterminés par les liens avec les institutions : familiale, religieuse, politique), avec les tensions qui découlent de ces appartenances multiples. Cette approche montre des dynamiques, des capacités à dépasser le déterminisme social (telle place implique tel rôle), avec notamment l'analyse de Tilly en termes de configuration CAT-NET, croisant ce qui se joue dans la catégorie (CAT) et dans les réseaux (NET). Elle montre aussi des jeux multiples d'alliances et de conflits : les OMS interagissent entre elles, et avec d'autres organisations – syndicats, entreprises, partis, pouvoirs publics, ...

L'analyse des organisations et des réseaux débouche ainsi sur l'étude des régimes d'engagement et de création culturelle : l'action collective se construit certes dans une structure donnée – l'organisation – mais aussi au croisement des formes culturelles qui la nourrissent et des contextes d'expériences qui la conduisent à s'actualiser. Les réseaux concrets sont à relier aux « réseaux » de significations et d'événements : ce qui supposerait de redonner place à l'analyse identitaire et culturelle souvent négligée au profit des facteurs structuraux. Les réseaux ainsi abordés ont, pour Daniel Cefaï, une fonction essentielle de socialisation politique, d'initiation à des codes culturels, d'identification à des identités collectives. En façonnant certains cadres de pertinence du monde vécu, ils offrent un point d'appui pour l'engagement militant, articulent sphère privée et sphère de

la vie publique. D'où l'intérêt d'une étude fine des contextes réels d'expérience où se jouent ces interactions, où se configurent et se reconfigurent ces réseaux.

Ces différents axes pourraient être explorés pour approfondir la singularité de certains réseaux associatifs et élargir considérablement le cadre de leur analyse. Les travaux récents sur les mouvements sociaux et leur croisement avec l'économie solidaire (Laville, J.L., Pleyers, G., Buccolo, E., Coraggio, J.L, 2017) invitent à étudier plus avant, en mobilisant aussi la sociologie des absences et la sociologie de l'émergence, comment certains acteurs participent de la construction d'une culture économique et politique alternative. Mais articuler économie solidaire et dimension mouvement suppose de dépasser un double écueil : celui des conceptions dominantes de l'économie qui ont évacué (ou même recouvert) toute dimension politique ; et celui d'une conception purement culturaliste du mouvement qui refuse de s'incarner dans la pratique économique : le milieu des associations de solidarités constitue *a priori* un terrain fécond pour de telles explorations.

6 - Faire place aux « MICAHS » dans la constellation des acteurs sociaux

Le cadre d'analyse semble finalement posé. La logique de mouvement dans une association de solidarité relève de plusieurs dimensions essentielles : une logique socio-professionnelle qui montre un projet d'activité référé au projet-finalité; un projet qui vise la transformation sociale et assume donc la critique sociale; un rapport à l'environnement tourné vers la société considérée comme un bien commun; une culture qui porte des normes de justice sociale et promeut des valeurs humanistes et solidaires; des relations entre acteurs qui relèvent de la militance et parviennent à mobiliser des sujets engagés autour des causes portées par l'association. Les variations possibles de cet idéal type sont multiples. La dimension institutionnelle peut être plus ou moins affirmée. Le projet de transformation sociale peut être large ou ciblé, modéré ou radical dans sa visée transformatrice. Les interactions entre acteurs, selon les modes de gouvernance et de gestion adoptés, peuvent être plus ou moins compartimentées, plus ou moins propices à l'expression des individus engagés et à leur mobilisation dans une dynamique partagée. La structure socio-professionnelle peut relever d'une organisation plus ou moins fluide, d'un rapport au sens du travail plus ou moins solide. La relation à l'environnement peut traduire une volonté plus ou moins tournée vers l'intérêt général. L'action collective, avec des engrenages méso permettant de « fabriquer » un rôle politique macro à partir du politique micro, peut s'inscrire

dans une perspective plus ou moins ouverte, plus ou moins instituante. Peut-on clore sur *un* modèle pertinent ?

Peut-être faut-il plutôt assumer temporairement l'incertitude de ce que l'on pourrait qualifier de zone grise : il est logique que la question du rôle politique des associations demeure en partie non réglée ; il est sain, de même, que la question du mouvement ne soit pas totalement tranchée. Car pour faire place à l'engagement et à la créativité, pour faire émerger des analyses et des positions, il faut que subsiste une possibilité de penser hors des cadres, d'échapper au format d'une réflexion inscrite a priori dans les coordonnées d'un système institutionnel et d'une idéologie. A l'opposé du pragmatisme qui voudrait évacuer le débat des valeurs, une telle orientation suppose au contraire, dans cette phase incertaine, de travailler sur la culture dominante, sur les cadres et les normes qui organisent la pensée, sur les contextes socio-historiques mais aussi les rapports de force dont ils sont issus (pour les relativiser et les mettre à distance). De même, à l'opposé de l'expertisme selon lequel la réinvention contemporaine du politique serait pertinente car détachée de l'histoire et prétendument a-idéologique, l'orientation retenue suppose un travail essentiel de reconstruction idéologique.

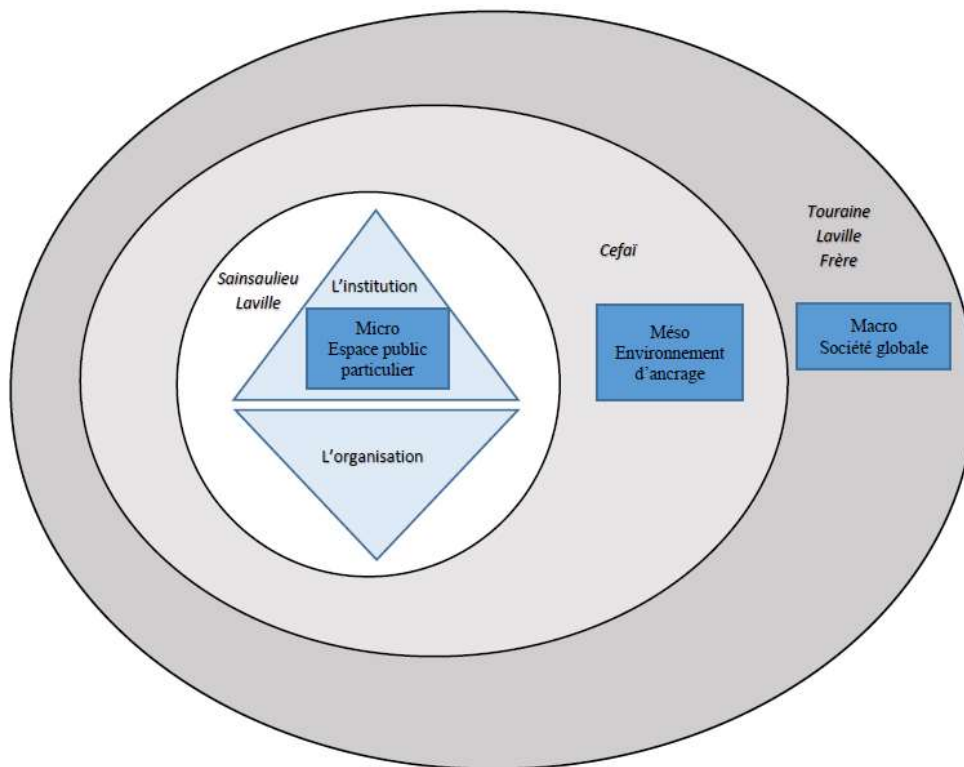
Encore faut-il parallèlement assumer, dans la reconfiguration systémique à l'œuvre et face aux constats posés en termes d'exclusion, la question centrale de l'amplitude de la critique qui peut porter dans le corps social, notamment au sujet du modèle économique. Relativiser le mythe de la croissance, critiquer les politiques d'austérité, dénoncer l'ampleur des inégalités et leur impact, sont depuis longtemps le fer de lance d'économistes alternatifs qui, contre la doxa, invitent par différentes entrées à élaborer un nouveau « grand récit » dont les composantes se profilent clairement : biens communs, écologie et développement durable, développement soutenable, transformation de la régulation mondiale,... Qu'en est-il, dès lors, de la perspective de l'ESS : procède-t-elle d'une modulation du capitalisme, ou d'un réel changement de paradigme ? L'intérêt de la perspective associationniste est de trancher la question en prônant une alternative réelle, conjuguant économie plurielle et démocratie plurielle dans une perspective solidaire ; pour autant elle n'évacue pas le rôle des acteurs car elle table sur une élaboration progressive reposant sur la remobilisation de leurs capacités pratiques, analytiques et politiques. Il s'agirait donc, en travaillant cette perspective, non de la mobiliser de manière normative, ce qui serait paradoxalement le retour à une forme de normalisation institutionnelle, mais de la mobiliser pour nourrir la réflexivité, c'est-à-dire nourrir la capacité critique, la capacité d'alternative et ainsi la créativité institutionnelle.

Pour affirmer le rôle politique des associations et leur dimension mouvement, il semble en définitive nécessaire de sortir d'une forme de conformisme intellectuel, voire d'impensé ; car il n'y a pas de rôle politique sans une dimension institutionnelle, pas de dimension mouvement sans une volonté de transformation sociale et pas non plus de dimension mouvement sans un mouvement assumé en interne. Ce qui suppose d'accepter de travailler sur l'énigme de dynamiques collectives complexes, certes rationnelles mais interactives, aux tonalités affectives et subjectives. Ce qui suppose aussi de lever le tabou de dynamiques sociales relevant parfois, derrière le discours vertueux, de stratégies de pouvoirs et de jeux d'égo. Car le paradoxe serait au final de passer à côté du potentiel des acteurs engagés présents dans le milieu associatif de solidarité, chez les bénévoles (dont l'engagement est reconnu) mais aussi chez les personnes accompagnées et leurs proches comme chez les professionnels.

Travailler *sur* le rôle politique des associations et leur dimension mouvement – et travailler *pour* une amplification de leur contribution à l'évolution de la société - conduit à la question centrale de la mobilisation des acteurs et à la possibilité pour ceux-ci de s'agréger, avec d'autres, pour peser dans les mécanismes globaux. Comme le souligne Daniel Cefaï, les tensions entre logique d'efficacité de l'organisation et logique de construction de sens partagé sont incontournables ; elles constituent les « antinomies transcendantales » de l'action collective organisée. Donc sans chercher à concevoir « un » modèle d'association au rôle politique et à la dimension de mouvement, il semble néanmoins possible de travailler sur une logique spécifique, prenant appui sur les tensions entre différentes polarités : elle dépasserait la configuration d'« OMS » au sens du courant utilitariste de la sociologie des Organisations de Mouvements Sociaux, mobiliserait le potentiel réflexivité des think tanks, s'inspirerait de la culture politique et militante des Nouveaux Mouvements Sociaux (NMS) et des Nouveaux Mouvements Globaux (NMG), pour tendre vers une logique de « MICAHS » - Mouvement Institué Critique Altruiste Humaniste de Solidarité²⁵³, construite collectivement et instituée par une analyse critique de l'ordre social ainsi que par une intervention dans la société sur la base de valeurs humanistes et solidaires. Les matériaux disponibles à ce sujet sont nombreux et ouvrent sur de larges perspectives d'approfondissement pour repenser les pratiques avec les acteurs et accompagner leur évolution réelle. Il s'agirait en fait d'opérer une double « montée en généralité », afin de dénaturiser les pratiques pour les relier à des concepts et dénaturiser les concepts pour les relier à des idéaux et des valeurs. Comme la

²⁵³ Voir chapitre 3.4

démarche d'affirmation de la prospective dans le réseau Uniopss-Uriopss l'a illustré, il semble possible de travailler la dimension mouvement des associations dans le cadre d'un processus volontariste, inscrit au niveau méso, couplant examen des outils, des concepts et des valeurs.



Les potentiels du MICAHS Un échafaudage théorique à poursuivre

Bibliographie

- Afchain, J.** (2001). « *Les associations d'action sociale* », Paris, Dunod, 2^{ème} édition.
- Juan, S.** (2008). « Sociologie des associations : dimensions institutionnelle et organisationnelle », dans *La gouvernance des associations, économie, sociologie, gestion*, sous la direction de Hoarau, C. et Laville, J.L., Toulouse, Erès.
- Bastide, J.** (2011), « *Les associations en France : du souffle pour une société en panne !* » Hors-Série, Juris associations, Paris, Dalloz
- Bastide, J.** (2013), « *Une école de service social dans le siècle* ». Paris, L'Harmattan.
- Boursier, F.** (2000) « *La pensée, en matière de politiques sociales, des fondateurs de l'Uniojss* ». Diplôme d'études religieuses approfondies. Sous la direction d'Etienne Fouilloux. Université Lumière Lyon II
- Berger, G.** (1958), L'attitude prospective, « *Cahiers de la prospective* », N°1
- Bloch-Lainé, F.** (1994) « Identifier les associations de service social » *Revue de la RECMA* - N°251 premier trimestre 1994
- Bloch-Lainé, F.** (sous la direction de) (1999) « *Faire société – Les associations au cœur du social* », Paris, Syros.
- Castels, R.** (2009), « La montée des incertitudes. Travail, protections et statut de l'individu », Paris, Seuil.
- Cefaï, D.** (2008). *Pourquoi se mobilise-t-on ?*, Paris, Editions la Découverte
- Dubar, C.** (2010). « *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation* », Paris, Le lien social, PUF
- Durkheim, E.** (1997, 9^{ème} édition). « *Les règles de la méthode sociologique* », Paris, PUF, Quadrige
- Defourny, J. Nyssens, M.** « Economie sociale et solidaire, socio économie du troisième secteur », De Boeck 2017
- Drapéri, J.F.** (2010), « *L'année de l'économie sociale et solidaire* », Paris, Dunod
- Eynaud, P.** (2015), « *La gouvernance entre diversité et normalisation* », Paris, Dalloz
- Frère, B.** (2009), « *Le nouvel esprit solidaire* », Paris, Desclée de Brouwer
- Garapon, A.** (2017). Les droits de l'homme, l'Etat de droit et la démocratie. Introduction du dossier « *La bataille des droits de l'homme* » *Esprit- numéro N° 435* – Juin 2017- page 30.
- Haeringer, J., Traversaz, F.** (2002). « *Conduire le changement dans les associations d'action sociale et médico-sociale* », Paris, Dunod.

- Haeringer, J.** (sous la direction de), (2008). *La démocratie un enjeu pour les associations d'action sociale*, avec les contributions de Bisson, JM., Buccolo, E., Dewerd, A., Gardin, L., Gounouf, M F., Jezequel, M., Desclée de Brouwer, Paris.
- Hillenkamp, I., Laville, JL.** (2013), « *Socio économie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi* » Toulouse, Erès
- Hoarau, C. Laville, JL.** (2008) « *La gouvernance des associations – Economie, sociologie, gestion* », Toulouse, Erès
- Lafore, R** (sous la direction de), (2010) « *Faire société – Les associations de solidarité par temps de crise* », Paris, Dunod.
- Lafore, R.** (sous la direction de), (2016), « *Refonder les solidarités, les associations au cœur de la protection sociale* », Paris, Dunod
- Laville, JL.,** (2016), « *L'économie sociale et solidaire, pratiques, théories, débats* », Paris, Seuil
- Laville, JL.,** (2010), « *Politique de l'association* », Paris, Seuil
- Laville, JL., Salmon, A.** (2015). « *Associations et Action publique* », Paris, Desclée de Brouwer
- Laville, JL., Cattani, A.D,** (sous la direction de), (2005) « *Dictionnaire de l'autre économie* », Desclée de Brouwer, Paris
- Laville, JL, Hillenkamp, I., Eynaud, P., Coraggio, J.L, Ferrarini A et al** – (2016) « Théorie de l'entreprise sociale et pluralisme : l'entreprise sociale de type solidaire ». *Interventions économiques Paper in Political Economy association d'économie politique*, <http://interventionseconomiques.revues.org/2771.ird-01447306>
- Laville, JL., Pleyers, G., Buccolo, E., Coraggio, J.L,** (sous la direction de), (2017). « *Mouvements sociaux et économie solidaire* », Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Desclée de Brouwer, Collection solidarité et société
- Lenoir, R.** (2004), « *Choc ou dialogue des civilisations – La force émergente de la société civile* », Barret sur Mérouge, éditions Yves Michel
- Lenzi, C.** « *Une approche ethnographique des Centres éducatifs fermés : méthode, enjeux scientifiques et retours sur la formation* » Sociétés et jeunesses en difficulté Revue pluridisciplinaire de recherche N°16 (2016) Formation et recherche dans le travail social : de nouveaux espaces de collaboration ?
- Marticello, D.** (1999), « *Sociologies de la modernité* », Paris, Gallimard
- Paugam, S.** (2007) (sous la direction de) « *Repenser la solidarité – L'apport des sciences sociales* », Paris, PUF, Le lien social.
- Placiard, J.C.** (2006) (sous la direction de), « *La Prospective dans l'action sociale - Enjeux et pratiques* », Paris, éditions Weka

- Pleyers, G.** (2009). « Les défis du Forum Social Mondial », 2009, *La vie des Idées*, 28 janvier, www.laviedesidees.fr
- Roman, J.** (2000), « *Chronique des idées contemporaines* » Bréal, Rosny
- Richez-Battesti N., Petrella F., Marival C.**, « Risques et potentialités des restructurations interassociatives », *RECMA*, 2017/2 (N° 344), p. 41-57. DOI : 10.7202/1039581ar. URL : <https://www.cairn.info/revue-recma-2017-2-page-41.htm>
- Rosanvallon, P.** (2004) « *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours* », Paris, Seuil
- Rosanvallon, P.** (1990), « *L'Etat en France de 1789 à nos jours* », Paris, Seuil
- Sainsaulieu, R., Laville JL.** (1997 - 2004). « *Sociologie de l'association : des organisations à l'épreuve du changement social*, » Paris, Desclée de Brouwer.
- Sainsaulieu, R., Laville JL.** (2013). « *L'association, sociologie et économie* », Paris, Pluriel
- Touraine, A.** (1974), « *Pour la sociologie* », Paris, Seuil
- Touraine, A.** (2010). « *Après la crise* », Paris, Seuil.
- Tchernonog, V.** (2013). « *Le paysage associatif français, mesures et évolutions* », Paris, Dalloz.
- Weber, M.** (1995), « *Economie et société / 1 Les catégories de la sociologie* », Paris, Pocket
- Weber, M.** (2009), « *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* », Paris, Le Monde Flammarion
- Wieviorka, M.** (2010), « *Neuf leçons de sociologie* », Paris, Pluriel
- Wieviorka, M.** (2018), La banalisation du mal – Racisme, nationalisme et politiques migratoires –
- « *Le courage de l'hospitalité- secourir- accueillir- appartenir* » - Esprit, juillet-août 2018, N°446

Sources

Matériau utilisé	Documents étudiés	Observations effectuées	Entretiens effectués
Le Monde	100 articles entre mai et octobre 2014		
Uniopss	15 rapports d'activité : éditos et rapports spécifiques sur la prospective 5 dossiers stratégiques internes 1 dossier historique « 50 ans » (100 pages d'extraits issus d'un dossier de référence constitué dans le cadre de la préparation des 70 ans de l'Uniopss) 20 éditos de la revue Union sociale sur la période 2014-2017 Livre Refonder les solidarités du conseil de prospective de l'Uniopss	Un processus « Congrès 2016 » et scénarios Un processus « scénario du rebond- projet de société » Un processus « Séminaire de prospective »	13 entretiens individuels initiaux 3 entretiens complémentaires
Uriopss Nord Pas de Calais	200 éditos de la revue « Le Pont » de l'Uriopss Nord Pas de Calais	Une présentation en séminaire de présidents (éditos Le pont)	1 entretien collectif – 6 personnes 2 entretiens individuels
Autres Uriopss Uriopss limitrophes (Lorraine, Picardie, Champagne Ardenne, Rhône Alpes...)		Un séminaire inter-Uriopss Une démarche prospective et recherche (ERP)	
Uriopss IDF			2 entretiens individuels
Association Nos Regards Communs (nom modifié)	Rapports d'activité Revue interne	Séminaire de prospective juin 2016 Assemblée générale juin 2017	1 entretien de complément – 4 personnes

Les documents annexés illustrent quelques traits marquants du matériau travaillé : des temps forts, des personnages emblématiques, des processus où rôle politique et dimension mouvement semblent « incarnés »

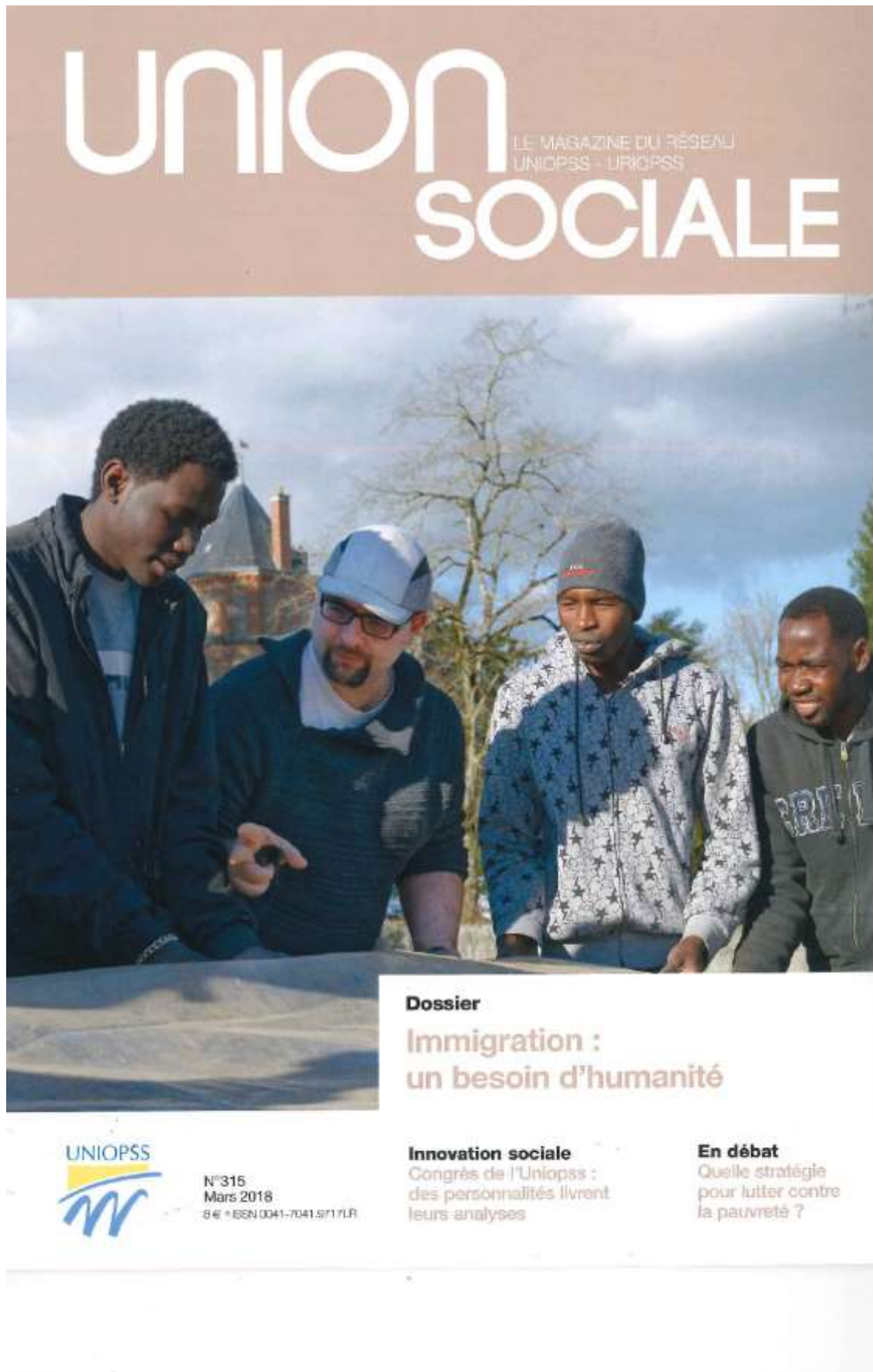
Annexe 1 – La dimension mouvement : le discours institutionnel officiel – page 707

Annexe 2 – Une démarche de prospective en phase d’institutionnalisation ? – page 714

Annexe 3– Une assemblée générale sur prospective et mouvement – page 722

Annexe 4 – la culture de mouvement dans l’histoire de l’Uniopss – page 729

Annexe 5 - La dimension mouvement dans l’histoire de l’Uriopss- page 730



N°315
Mars 2018
8 € • ISSN 0041-7041-5/1 7LR

Dossier

Immigration :
un besoin d'humanité

Innovation sociale
Congrès de l'UnioCSS :
des personnalités livrent
leurs analyses

En débat
Quelle stratégie
pour lutter contre
la pauvreté ?

Dans un contexte politique marqué par un nouveau quinquennat, ce 33^e Congrès sera, pour les acteurs associatifs de santé et de solidarité, un moment-clé pour réinterroger notre devise républicaine.



les associations de solidarité **s'engagent!**

Un temps fort de mobilisation et d'interpellation...
 ... avec un « **Manifeste** » présenté en clôture !

- **Nommer** des priorités sociales
- **Porter** un positionnement politique
- **Mettre en avant** le rôle innovant des associations sur les territoires

→ Infos, actus et inscription en ligne : congres2018.uniopss.asso.fr

NOS PARTENAIRES :



AVEC LE SOUTIEN DE :

MAIRIE DE **TOURS**



AVEC LE CONCOURS DE :



L'Uniopss et les associations de solidarité, alliées de plus en plus nécessaires de la démocratie

Par Jérôme Volturier, directeur général de l'Uniopss

Le principal défi de l'Uniopss dans les prochaines années, sera sa capacité à faire émerger des projets associatifs innovants, ancrés dans les territoires, et de permettre que la parole des personnes vulnérables soit réellement entendue...

A lors que cette année marque les 70 ans de l'Uniopss et qu'à cette occasion, nous avons pu revoir le rôle essentiel de l'association dans la co-construction des politiques sociales, mais aussi dans le développement sur les territoires de la prise en compte des problématiques de lutte contre l'exclusion, de logement, de santé, d'autonomie des personnes, d'enfance, de jeunesse et concernant la famille, la question se pose du devenir de l'Union et du rôle que celle-ci peut prendre dans les années à venir.

Comme ce retour dans le passé l'a montré, l'Uniopss n'est pas une entité *ex nihilo*. Poser la question du devenir de l'Uniopss amène également à s'interroger sur l'avenir des politiques de protection sociale et d'actions sociales et de l'importance ou non, qu'aurait celles-ci pour les pouvoirs publics et leurs inscriptions dans l'agenda politique. L'Uniopss et les associations entretiennent une relation quasi symbiotique - au sens biologique du terme - avec les pouvoirs publics, car

celles-ci sont de l'ordre de l'intime, du durable entre deux organismes hétérospecifics, c'est-à-dire appartenant à des espèces différentes.

Paradoxe

L'Uniopss repose sur un paradoxe. Créée en 1947, par des représentants d'associations, de fondations, de congrégations, craignant de voir, par le projet du Conseil national de la Résistance, la constitution d'une étatisation des politiques de protection sociale et de prises en charge de personnes en situation de fragilité, l'Union est devenue au fil du temps, le principal défenseur de ce système de politiques sociales et d'action sociale. Or, actuellement, plusieurs questions se posent sur le devenir de l'Uniopss et plus largement sur les associations de santé et solidarité. Elles tiennent essentiellement à deux types de problématiques. La première est la question du retrait de l'État et des collectivités territoriales et d'une entrée dans les dossiers sociaux prioritaire-

Lutte contre l'exclusion: dépasser les différences sectorielles



© Françoise Stjepović

« Un des apports majeurs de l'Uniopss depuis 40 ans a été de faire comprendre à la société que l'on ne peut pas lutter contre la pauvreté sans y associer les personnes accompagnées », affirme sans détour Jean-Pierre Bultez, administrateur au sein de l'Uniopss Hauts-de-France. Partant de ce postulat, l'action de l'Union a impacté de nombreux dispositifs comme le RMI, les lois sur le logement des plus vulnérables ou la CMU-C. Il faut également mettre au crédit de l'Union, sa capacité à fédérer des acteurs de l'exclusion qui ont longtemps avancé en ordre dispersé et aujourd'hui rassemblés au sein du Collectif ALERTE. « Il y a certes une diversité de secteurs et d'acteurs mais il y a des problématiques communes. Le fait qu'un acteur comme l'Uniopss fasse émerger ces problématiques plus globales, plus transversales, représente une vraie plus-value, en particulier lorsqu'il faut formuler des propositions aux pouvoirs publics », souligne Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre. ■

ment sous un angle économique, avec une recherche d'efficacité à court terme qui se pose. D'autre part, le devenir du modèle socio-économique des associations est actuellement de plus en plus questionné.

Concernant le premier aspect, pendant les Trente Glorieuses et le développement de l'État-providence, l'Uniopss en tant que tête de réseau des associations de solidarité et de santé, a été un acteur essentiel de la co-construction avec les pouvoirs publics des politiques sociales (RMI CMU-C...). Le repli des pouvoirs publics doit inviter à plus de responsabilités. Si les associations doivent pallier le recul de l'action publique, l'exigence vis-à-vis d'elles sera plus forte. Pour cela, la nécessité d'accroître l'expertise de l'Uniopss, sa capacité d'innover, son aptitude à présenter des projets alternatifs, ainsi que sa faculté à développer une analyse prospective doivent être accrues.

Quel modèle pour l'avenir ?

Pour ce qui est de son modèle socio-économique, Jean-Michel Bloch-Lainé, ancien président de l'Uniopss, écrivait déjà en 2004 : « qu'est-ce qui fait l'identité des associations de solidarité, sanitaires et sociales ? Leur projet associatif (...). Celui-ci repose sur la capacité d'être porteurs de projets, dont les spécificités résident dans la mise en mouvement de citoyens, dans l'engagement solidaire auprès des personnes et des groupes, dans la réponse adaptée aux besoins et attentes, par des actions ancrées sur un territoire, en faisant participer tous les acteurs, au cœur d'un réseau de partenaires. C'est à ces conditions que les acteurs associatifs pourront mettre en œuvre un projet de transformation sociale inscrit dans la société et qui agit sur celle-ci. »

De cette affirmation, nous pouvons tirer plusieurs voies de développement futur et de nombreux défis. La participation de tous les acteurs renvoie à l'idée que l'Uniopss doit permettre l'expression de tous, en particulier des personnes en situation de fragilité. Nous sommes passés progressivement d'associations parlant au nom des populations qu'elles représentent, à des associations qui accompagnent l'expression de celles-ci. L'étape suivante, qui reste encore à construire - même si l'Uniopss et d'autres le prennent en compte, notamment dans les conseils représentatifs des personnes accueillies - doit être la faculté des associations de faire émerger cette parole. En d'autres termes, l'Uniopss doit permettre le passage d'une culture du « parler pour » puis « parler avec les personnes », à une pratique permettant l'expression directe de chacun.

Faire émerger des réponses adaptées aux besoins par des actions ancrées dans les territoires constitue aussi une ligne directrice de l'Uniopss pour le futur. Renforcer le travail entre l'Uniopss, les Uriopss, mais aussi avec les



© Michèle Le Moine

adhérents nationaux et locaux, doit être une obligation pour l'avenir de l'Union. Celle-ci doit faciliter l'émergence de l'innovation d'où qu'elle vienne sur le territoire, et faire « remonter le grain fin du réel ».

Ces objectifs, qu'ils soient sur sa capacité à développer un projet ou de faire émerger la parole de tous, sur l'ensemble du territoire, doivent être notre boussole pour continuer à être l'allié nécessaire de la démocratie. ■

Vie associative : l'Uniopss, un acteur exigeant et facilitateur

« L'Uniopss a participé dans le concert des familles associatives à ce que l'association soit reconnue comme une voie d'accès à nos compatriotes à une revendication entendue par les pouvoirs publics », affirme Jean Bastide, président de la Commission « Vie associative » de l'Uniopss pendant de nombreuses années. Entre les années 1975 et 1990, des personnalités comme René Lanot, François Bloch-Lainé ou Henry Théry, ont ainsi contribué à ce que l'on porte un autre regard sur les associations, en favorisant notamment la création d'instances de dialogue avec les pouvoirs publics comme le Conseil national de la vie associative. De riches travaux également reconnus par Patrick Kanner, sénateur du Nord et ancien ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, qui a notamment travaillé avec l'Uniopss sur l'élaboration de la Charte des engagements réciproques : « j'ai toujours perçu l'Uniopss comme un interlocuteur exigeant et facilitateur. Exigeant car il y a des enjeux à défendre, notamment la situation des plus fragiles et facilitateur car il y a une responsabilité collective que porte l'Uniopss de façon historique. »

Éditorial

Par l'Uniopss

Charlie

JE SUIS CHARLIE



L'ampleur et la gravité des événements qui se sont déroulés chez nous du 7 au 11 janvier dernier ont, sans les nier, dépassé nos différences : riches et pauvres, travailleurs et sans emploi, Français et étrangers, croyants et incroyants, jeunes et vieux. Mais faut-il vraiment une telle barbarie pour revenir aux fondamentaux qui nous unissent ? La mobilisation spontanée, partout sur le territoire, de milliers, de millions de Français de toutes origines et conditions après l'exécution sommaire d'une partie de la rédaction de *Charlie Hebdo*, de policiers, de clients et salarié d'une épicerie kasher, en appelle à nos consciences.

La manifestation nationale du 11 janvier, historique par le nombre de ses participants, par le calme dans lequel elle s'est déroulée, par son objectif républicain même, nous dit heureusement beaucoup sur la force de l'attachement du pays aux valeurs qui ont nourri son histoire. Des valeurs admises depuis si longtemps qu'elles pouvaient paraître figées sur les frontons de nos mairies et de nos écoles. Mais non, nous continuons de savoir, au fond de nous-mêmes, individuellement et

collectivement, que la liberté n'est jamais définitivement acquise, qu'elle doit être tous les jours défendue.

D'autant que liberté, égalité et fraternité sont indissolublement liées ; si l'une d'entre elles est atteinte, les autres souffrent inévitablement. De même l'épanouissement de l'une d'elles peut faire vivre les autres : la « marche républicaine » au nom de la liberté n'a-t-elle pas été aussi une marche de la fraternité, reconnue encore par la présence des représentants de tous les États qui ont marché avec nous ? Avez-vous vu tous ces drapeaux du monde entourant le nôtre place de la République ? Avez-vous vu tous ces enfants participant avec leurs parents à cet enseignement vivant des principes de la démocratie ? A l'heure des tentations de repli sur soi, des corporatismes, du doute sur l'intérêt général, le message est fort. Il doit être analysé, repris, concrétisé. C'est le travail des politiques bien sûr. Mais c'est aussi le nôtre, citoyens et organisations de la société civile, tout particulièrement, nous-mêmes associations de solidarité dont la raison d'être est celle de la fraternité en actes. ●

UNION SOCIALE

Revue mensuelle d'information
et de liaison du réseau
UNOPSS - UNIOPESS
16 rue Albert - CS 21306
75214 Paris Cedex 13
Tél : 01 53 36 35 00
Fax : 01 47 00 84 53
www.unopss.asso.fr



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Benoît Merand

REDACTEUR EN CHEF

Antoine Janbon

REDACTRICE EN CHEF ADJOINTE

Valérie Mercadal

REDACTEURS

Stéphanie Barzani, Christophe
Duguet, Alain Rochon, Roselyne
Touraoud

PHOTOS

Sam Abaric, ministre des Affaires
sociales, Michel Le Moine, Françoise
Stjepovic, Cédric Ubenas

RELECTURE

Marie-Alexandrine Louts-François

PUBLICITÉ

Antoine Sourdax

CRÉATION GRAPHIQUE & REALISATION

edf@studio.com

CONSEILLERE ARTISTIQUE

Emma Lecoq

IMPRIMERIE

Centre Imprim

36101 Issoudun cedex

© Union Sociale, reproduction interdite,
sauf accord de la rédaction.

ABONNEMENT

France : 52 euros

Etranger hors EU : 62,50 euros

Le numéro : 7 euros

Prélevement par chèque bancaire
ou postal à l'ordre de UNIOPESS
Section 1 même adresse.

CPIRP n° 0717 G 88205

ISBN 0044-7041-9717

Dépot légal : 07/01/14

Ce numéro a été tiré à 5000 ex.

ANNONCEURS

• Société Générale p. 2

• Crédit Coopératif p. 4

• Uniopep p. 10

• Uniopep p. 10

• Uniopep p. 29

• Uniopep p. 31

• Uniopep p. 32

Photo de Une : Françoise Stjepovic

Ce journal est imprimé selon le label :



Union Sociale Février 2015 N°264 3

Patrick Doutreligne
Président de l'Uniopss

L'accueil des migrants : marqueur des valeurs de notre société



« La France ne peut accueillir toute la misère du monde ». Cette phrase célèbre attribuée à Michel Rocard permet de justifier une attitude frileuse vis-à-vis de l'immigration. Le reste de la citation, souvent occulté : « mais elle doit prendre sa part » complète et précise ce que devrait être notre attitude sur cette question, au moment où le gouvernement présente un projet sur l'asile et l'immigration. Le ministre de l'Intérieur le décrit comme équilibré, mais les associations évoquent davantage un équilibre à la Pareto et sa fameuse règle de 80/20...

Si 20 % des mesures envisagées sont placées sous le signe de l'ouverture, comme celles qui concernent la sécurisation des personnes protégées quand il s'agit de la famille de mineurs reconnus réfugiés, 80 % sont réductrices de liberté sous le prétexte de diminuer les délais et de rendre plus efficace l'application des décisions de refus d'obtention du statut de réfugié. Personne ne peut s'opposer à une réduction des délais de réponse pour ces publics, mais à la condition de ne pas restreindre leurs droits ou de retenir ces hommes et ces femmes, plus longtemps et inutilement, dans des centres de rétention souvent aux limites de la dignité.

La vraie question concerne les modalités administratives, les conditions d'accueil, les possibilités d'assistance juridique, linguistique, qui sont offertes à des personnes qui sont arrivées dans notre pays, parfois au risque de leur vie et en rupture avec leur environnement familial, amical et social.

limiter le statut aux seuls demandeurs issus de pays en guerre (après de nombreuses conditions et vérifications), c'est exclure ou risquer d'exclure, ceux qui vivent sous des dictatures, ceux discriminés violemment à cause de leur religion, de leur positionnement politique, de leur orientation sexuelle, mais aussi ceux souffrant de leur extrême pauvreté et bientôt ceux victimes d'accidents ou d'évolution climatiques.

Comment le cinquième pays le plus riche du monde, principalement préoccupé par des avantages acquis ne peut-il pas offrir une place à ces populations ? Comment peut-on remettre en cause le principe de l'accueil inconditionnel, inscrit dans notre droit et symbole de la nécessaire assistance à toute une personne en détresse, en invoquant des considérations administratives ?

La force et l'honneur d'une société résident dans l'attention qu'elle porte aux plus faibles et la place qu'elle leur attribue. Les associations que nous représentons sont conscientes de ces valeurs, qui les ont engagées auprès des personnes malades, en situation de handicap, en perte d'autonomie ou de grande pauvreté, d'enfants en difficulté ou victimes d'exclusion. Nous nous devons aujourd'hui de défendre nos valeurs, garantir les libertés, lutter contre les inégalités et promouvoir la fraternité. Soyons forts, solidaires, ambitieux, combatifs et innovants, c'est dans cet état d'esprit que nous espérons vous accueillir les 4 et 5 avril à Tours, pour notre prochain Congrès.

**Union
SOCIALE**

Revue mensuelle d'information
et de liaison du réseau
UNOPSS - UNOPSS
15 rue Albert - CS 21308
75214 Paris Cedex 13
Tel : 01 53 35 26 00
Fax : 01 47 00 04 83
www.uniopss.asso.fr



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Patrick Doutreligne

RÉDACTEUR EN CHEF
Antoine Jablon

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Véricke Mercadal

RÉDACTEURS
Juliette Cottin, Jean-Michel
Delaveau, Laurie Fradin

PHOTOS
Rafael Pichtman, Michel Le Moine,
Françoise Stjepovic

RELECTURE
Marie-Alexandrine Loste-François

PUBLICITÉ
Antoine Sourdix

CRÉATION GRAPHIQUE
& RÉALISATION
union-studio.com

IMPRIMERIE
Cent'Imp'prim 36401 Issoudun cedex
© Union Sociale, reproduction interdite,
sauf accord de la rédaction.

ABONNEMENT
France: 53 euros
Etranger hors EU: 58,50 euros
Le numéro: 8 euros
(réglement par chèque bancaire
ou postal à l'ordre de UNOPSS
Section 1 même adresse).

CPFPAP n° 0717 G 82025
ISSN 0041-7541/9717
Dépôt légal: 07/01/149

Ce numéro a été tiré à 4 300 ex.

ANNONCEURS

• Uniopss p. 2
• Managers de l'action sociale p. 4
• Uniopss p. 10
• Uniopss p. 16
• Uniopss p. 25
• Uniopss p. 31
• Uniopss p. 33

Photo de Une : © Françoise Stjepovic

Ce journal est imprimé selon le label

Union Sociale Mars 2018 N°315 3

Éditorial

Dominique Balmay
Président de l'Uniopss

La solidarité, socle de notre contrat social



« Nos sociétés sont-elles encore capables de produire de la solidarité ? », question fondamentale que posaient Jacques Delors et Michel Dollé dans un livre publié en 2009, *Investir dans le social*. Il faut bien dire que les discours lancinants sur la montée de l'individualisme et la mort de l'Etat-providence finiraient par persuader que la réponse à cette question ne peut être que négative.

A l'occasion de son dernier congrès, à Lille en janvier 2013, l'Uniopss avait publié un sondage réalisé par l'Institut CSA d'où il ressortait que les Français faisaient moins confiance à la solidarité institutionnelle qu'aux solidarités de proximité (famille, associations, voisinage). Certes, les chiffres donnent plutôt raison à notre sondage qu'au discours ambiant. Le maintien à haut niveau de la générosité publique (environ 2 milliards d'euros), le nombre toujours important des associations (plus de 1 million), celui des bénévoles (13 millions pour les seuls bénévoles associatifs) démentent l'idée d'une dérive de notre société vers un individualisme défoliant.

Par ailleurs, même s'ils la questionnent et s'ils n'y trouvent plus le même degré de sécurité que naguère, les Français tiennent fortement à leur protection sociale. Tous les sondages le

montrent ; y toucher soulève régulièrement des tumultes. Le déclin de la confiance dans la solidarité institutionnelle n'est qu'apparent, mais il mérite d'être pris très au sérieux, car il s'agit d'un volet majeur de notre contrat social. Est-elle encore soutenable, ne pèse-t-elle pas trop sur notre compétitivité, n'encourage-t-elle pas la paresse... ?

Malgré les tentations, en cette période de vaches maigres budgétaires, il faut se garder de glisser de la solidarité publique vers la solidarité privée (désintéressée ou marchande), de la solidarité instituée vers la solidarité spontanée, de la solidarité nationale vers la solidarité de proximité. La première doit maintenir pour l'essentiel ses considérables moyens de comblement des fractures, quand la seconde fournit la chaleur de la relation nourricière de la vie en commun.

Rappelons-nous que toutes les deux prennent leur source dans la valeur républicaine de la fraternité, celle qui permet la cohabitation pacifique entre l'égalité et la liberté, également intermédiaire entre le public et le privé. Comme le dit le philosophe Régis Debray, « elle n'est pas le fruit d'une politique, elle en est plutôt le socle ». Alors, comment refonder celui-ci ? C'est la question du jour, ou celle du siècle, mais c'est à ce niveau qu'il faut la poser. ●

Union SOCIALE

Revue mensuelle d'information
et de liaison du réseau
UNOPSS - UNIOPISS
15 rue Albert - CS 21300
75214 Paris Cedex 13
Tél : 01 53 36 35 00
Fax : 01 47 00 84 83
www.uniopss.esso.fr



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Benoît Menard

RÉDACTEUR EN CHEF

Antoine Jarbon

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE

Valérie Mercadal

RÉDACTEURS

Stéphanie Barzoul

PHOTOS

Sam Alberti, Joël Assouad, Bertrand
Daspres, Michel Le Moine,
Thinh Litchao Souvannavath,
Stephen, Françoise Stjepovic, Sursj.

RELECTURE

Marie-Alexandre Louis-François

PUBLICITÉ

Antoine Soudeix

CRÉATION GRAPHIQUE

& RÉALISATION

© www-studio.com

CONSEILLÈRE ARTISTIQUE

Emma Lecoq

IMPRIMERIE

Dev'Imprim
38101 Issoulan cedex
© Union Sociale, reproduction interdite,
sauf accord de la rédaction.

ABONNEMENT

France : 52 euros
Etranger hors EU : 61,50 euros
Le numéro : 7 euros
Réglementé par chèque bancaire
ou postal à l'ordre de UNOPSS
Socian 1 même adresse.

CPPAP n° 0117 G 40325
ISSN 0241-7041 B/17
Dépôt légal : 07/01/14

Ce numéro a été tiré à 5100 ex.

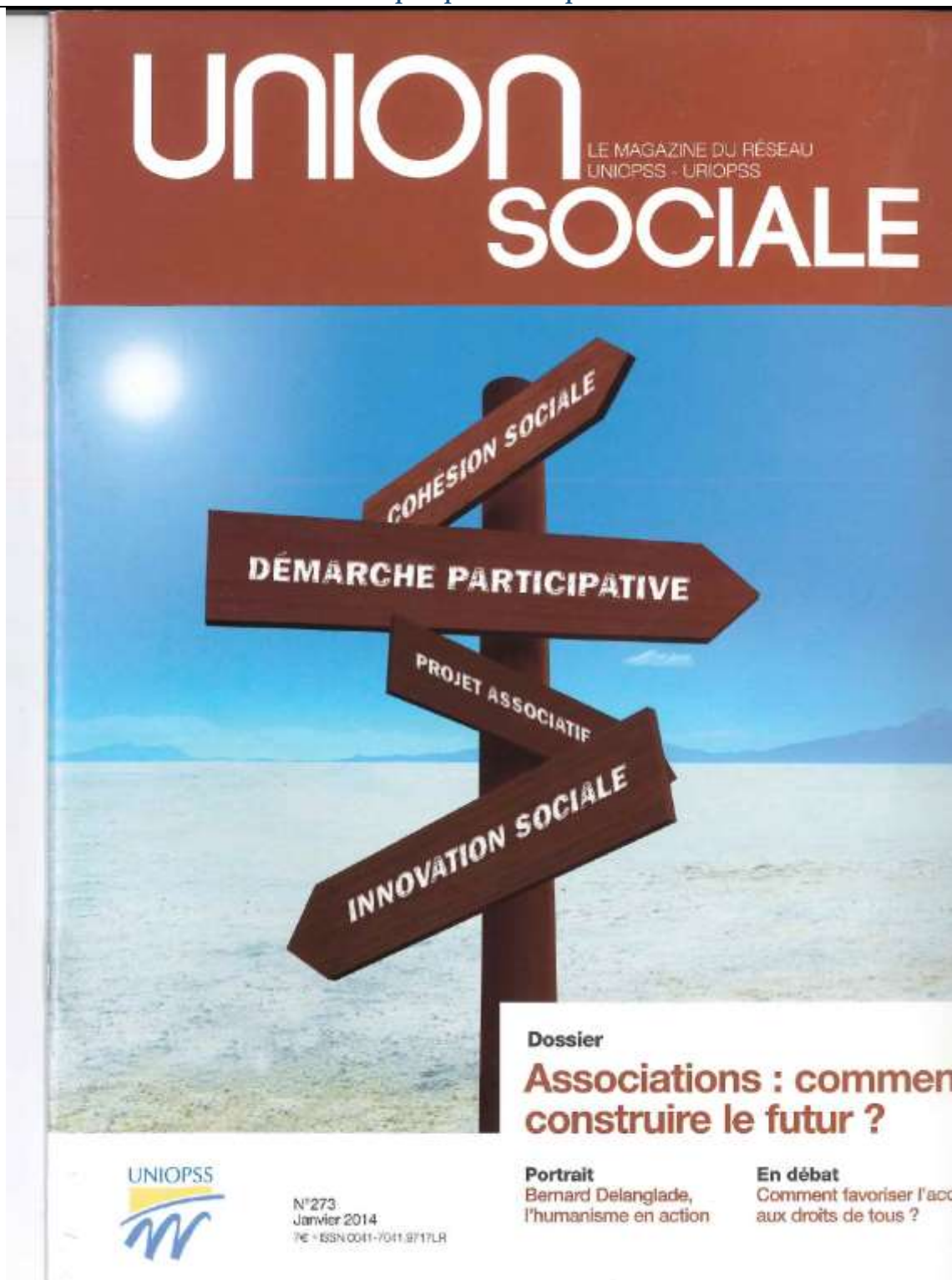
ANNONCIERS

- Unioopss p. 2
- D'Art' Coopératif p. 4
- Unioopss p. 10
- Unioopss p. 16
- Unioopss p. 29
- Unioopss p. 31
- Charism p. 32

Photo de Une : Thinh Litchao
Souvannavath

Ce journal est imprimé selon le label :





Associations : comment construire le futur ?

Dans un environnement aux incertitudes grandissantes, les associations se tournent de plus en plus vers la prospective pour préparer leurs évolutions. Une démarche collective et participative qui leur permet de revisiter leur projet associatif, d'envisager de nouvelles collaborations et de reprendre la main sur un destin, qui parfois leur échappe.



© Francisco Espinosa

Une politique doit être perçue
comme durable pour être efficace
p. 18

Prospective :
les enjeux de la méthode
p. 20

Quelle place des associations
dans la prospective ?
p. 22

« La démarche prospective
participe à une revalorisation
de la capacité d'expression
politique des associations »
p. 24

Prospective : les enjeux de la méthode

Par Christine Chognot, responsable de la mission « prospective » à l'Unlopps

La prospective, utilisée pour élaborer des politiques publiques ou des stratégies d'entreprises, s'introduit dans les associations. Elle est, selon Rémi Barré⁽¹⁾, « un discours sur les futurs possibles, visant à explorer leurs dynamiques scientifiques, technologiques, économiques et sociétales, ceci dans une perspective d'action ». Cette démarche « collective et interactive » exige « un processus structuré, explicite et rationnel », respectant plusieurs critères : l'inscription dans le moyen terme en référence à une échéance stratégique ; la mobilisation d'acteurs légitimes et représentatifs sur le sujet retenu ; la constitution d'une base de connaissances solides (données, expériences...); l'identification de paramètres déterminants, si possible plus larges que ceux que l'on utilise généralement ; et enfin la prise en compte explicite des phénomènes d'incertitude.

« Un travail sur les idées reçues et les représentations paraît également central. »

La combinaison des paramètres et leur modélisation sous forme de scénarios traduiront non pas la prévision des acteurs, mais leur conception subjective des futurs possibles. Le but est de concevoir une alternative et par là-même de nommer les leviers à actionner pour aller vers l'évolution souhaitée.

Renouveler les cadres d'analyse

L'expérience montre les exigences de la méthode. Ainsi le groupe de prospective – comment il est constitué, comment la parole est prise en compte – est une donnée essentielle pour la construction collective des représentations du futur. Une méthode d'animation ouverte, qui garantisse une expression ascendante, la contribution équilibrée des protagonistes et la restitution fidèle de leurs points de vue, semble un gage d'implication durable. Un travail sur

les idées reçues et les représentations paraît également central. La capacité à concevoir une alternative suppose de déconstruire ce qui forme la pensée, avec les idéologies, les dogmes, ou tout ce que l'on croit vrai et qui n'est pourtant pas établi.

La posture d'ouverture s'inscrit dans la même perspective : intégrer des universitaires, des chercheurs, qui apportent des connaissances renouvelées, semble avoir été important dans plusieurs démarches qui ont évité un clivage autour du statut de « sachant » en tablant aussi sur le savoir fondé sur la pratique.

Politique du projet

Au-delà de la méthode en termes de « technologie », se pose la question de la visée assumée. En effet, la prospective peut conforter la stratégie, en éclairant les actions à mener pour réaliser le scénario préférentiel, mais aussi nourrir la réflexivité, par la dynamique qui renouvelle les cadres d'analyse. Elle questionne aussi le sens en faisant ressortir les fondements, en valeurs, en convictions, des choix à opérer. Une démarche prospective touchant le projet associatif questionne naturellement l'inscription dans l'environnement, le rapport à l'action collective, les conceptions de la société et les connexions possibles avec son mouvement. Elle a également un impact en interne dès lors qu'elle conduit à élaborer des perspectives en dehors des cadres usuels et des routines de l'action, suscite l'implication des personnes mobilisées, ouvre ainsi un espace pour l'expression de leurs convictions et de leur engagement. Pleine de potentiels, pleine d'enjeux aussi, la prospective mérite d'être abordée, au-delà de la méthode, comme une politique du projet. ♦

(1) Rémi Barré est professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, chargé de prospective dans plusieurs groupes de réflexion.

« La pluralité est un atout pour se projeter dans l'avenir »

Alors que la deuxième « université d'automne » organisée par la Fonda s'est déroulée le 28 et 29 novembre dernier, Hélène Bonvalot, chef de projet « Faire ensemble 2020 » au sein du think tank associatif, revient sur les conditions du succès d'une telle initiative.

Union Sociale : Quel bilan peut-on tirer de la dernière université de la Fonda ?

Hélène Bonvalot : La deuxième université « Faire ensemble 2020 » a réuni 250 participants, principalement des acteurs associatifs mais aussi des entreprises, des collectivités locales, des chercheurs... Etape importante de la démarche de prospective initiée par la Fonda en 2010, cette rencontre avait pour finalité de mettre en lumière des évolutions structurantes pour l'avenir, de favoriser le dialogue autour d'enjeux de société et de partager l'expérience d'acteurs qui ont su intégrer le changement dans leurs modes de pensée, d'intervention et de partenariat.

Les intervenants l'ont souligné : l'avenir est en marche. Nous vivons une formidable période de transition et c'est à nous de poser les fondements de la société de demain. De nombreuses initiatives laissent entrevoir les visages de cette société en devenir... Elle sera plus inclusive, soucieuse du respect de l'environnement et de l'épanouissement de chacun, ouverte sur le monde, interconnectée, engagée, intergénérationnelle et fondée sur des alliances pluri-acteurs. C'est aux acteurs engagés dans la mise en œuvre de cet avenir souhaitable que nous avons voulu donner la parole durant l'université.

US : Quelles sont les conditions du succès de ce type de manifestation ?

HB : Cette manifestation est le fruit d'une démarche participative. Dès 2011, plusieurs centaines d'acteurs associatifs ont contribué à l'élaboration d'un diagnostic du monde associatif. Puis, en amont de cette université, huit experts de la prospective et une centaine de responsables associatifs ont activement contribué à l'identification des tendances qui traversent la société et à la formulation d'enjeux prioritaires pour l'avenir. C'est à partir de ces enjeux (la participation démocratique et l'inclusion économique et sociale) que nous



© Françoise Sponzo

avons fait dialoguer les participants durant l'université. Nous avons pour cela alterné les interventions de grands témoins et les retours d'expérience d'acteurs de terrain qui s'inscrivent dans des dynamiques pluri-acteurs. Pour répondre aux besoins opérationnels des acteurs associatifs, nous avons par ailleurs introduit des outils méthodologiques sur les modèles économiques, la gouvernance associative et l'évaluation d'impact social. Enfin, dans un souci de convivialité, nous avons animé un atelier jeu à partir de nos travaux de prospective. La réussite de l'université est liée à la qualité des contenus et des interventions, mais également à la forte implication de plusieurs réseaux associatifs, parmi lesquels l'Uniopss, en amont et durant l'université. Nous avons noté la grande diversité des participants, de par leur sensibilité, leur âge ou leur structure d'appartenance : réseaux associatifs institutionnalisés, collectifs informels, plateformes collaboratives, entreprises, start-up, collectivités territoriales... Cette pluralité est un atout pour dépasser les cadres établis et se projeter dans l'avenir.

US : Quelles seront les suites de cette université ?

HB : Nous imaginons déjà la suite de « Faire ensemble 2020 ». Nous souhaitons notamment poursuivre la démarche d'essaimage et de dialogue engagée durant ces deux jours, peut-être en envisageant des déclinaisons territoriales de cette université. Nous allons aussi proposer deux outils pour continuer la réflexion : la mise en ligne d'un mini-site Internet dédié à la valorisation des travaux de prospective de la Fonda à partir d'un schéma dynamique et l'édition du jeu « Faire ensemble 2020 » où l'on apprend qu'en s'associant, on est plus fort pour contrer les menaces et saisir les opportunités. ●

Quelle place des associations dans la prospective ?

Par Christine Chognot, responsable de la mission « prospective » à l'Unioipss



Deux séances plénières du dernier Congrès de l'Unioipss de janvier 2013 ont été introduites par le conseil de prospective de l'Union, afin d'éclairer les choix possibles sur des thèmes réputés peu accessibles, comme l'avenir de la protection sociale, ou frappés d'un tel déterminisme que l'alternative semble inconcevable. Ainsi, les scénarios présentés sur le devenir des politiques du secteur sanitaire et social partaient de paramètres considérés comme centraux : les conceptions de l'action sociale,

les vertus attribuées à la concurrence, la conception du rôle des acteurs publics ou privés dans la cohésion sociale et la spécificité éventuellement reconnue au non lucratif... La combinaison de ces paramètres aboutissait schématiquement à deux scénarios : l'un relevant d'une logique de rationalisation encore accentuée, l'autre tablant à l'inverse sur la réaffirmation de l'implication citoyenne comme facteur déterminant pour fonder l'utilité sociale. Le but était de mettre en évidence une alternative possible, avec des leviers

pour aller vers le scénario préférentiel. Cette contribution était l'aboutissement d'un processus mûri sur plusieurs mois par l'échange avec des associations de « terrain ». La prospective, avant d'être une mission explicite, sous tendait de nombreux travaux de l'Unioipss, guidés par la volonté de construire collectivement le futur en référence aux valeurs de l'humanisme et la solidarité.

Intelligence collective

La mission de prospective a été installée au début des années 2000 par Jean-Michel Bloch-Lainé, alors président de l'Unioipss, en référence à la philosophie politique de Gaston Berger⁽¹⁾. A partir d'une conviction simple : la construction de l'avenir est une composante essentielle de la fonction politique des associations. Le conseil de prospective, présidé par Philippe Ligneau⁽²⁾ puis Robert Lafore, a développé ce que Marie-Thérèse Join-Lambert⁽³⁾, qualifie de fonction de « passeur », reliant action et réflexion, pratique et théorie, expériences de terrain et vision d'ensemble de la société.

Pour Robert Lafore, il s'agit de « monter en généralité » à partir de l'expérience de la réalité sociale, de gagner en profondeur historique pour différencier tendances lourdes et phénomènes émergents, de nommer les arrières plans idéologiques ou dogmatiques qui forment les raisonnements. Le but est d'étayer la conception du futur en termes de perspectives ouvertes et de choix à opérer. Comme le souligne Edith Archambault, Henry Noguès et Jean-Claude Barbier, la composition plurielle du conseil de prospective est un point d'appui pour nourrir et enrichir la réflexion collective. Néanmoins, cette intelligence collective ne devient réalité qu'à la condition que les postures professionnelles et personnelles ne soient pas confondues.

Pour Johan Priou, la réflexion prospective fait défaut dans de nombreux domaines où les réformes se succèdent sans élucidation des perspectives générales. Cette tendance est flagrante dans le domaine de la tarification, où les options politiques de moyen terme devraient être débattues, plus que la technique finan-

Qu'est-ce que le conseil de prospective de l'Unioipss ?

Créé début 2000, le conseil de prospective de l'Unioipss est chargé d'animer et d'alimenter le travail prospectif de l'Union. Il est actuellement composé d'Edith Archambault, Professeur à l'Université de Paris, Dominique Balmay, président de l'Unioipss, Jean-Claude Barbier, directeur de recherche au CNRS, Benoit Menard, directeur général de l'Unioipss, Jean-Michel Bloch-Lainé, président de la commission « Europe » à l'Unioipss, Francis Calcoen, président de l'Unioipss Nord-Pas-de-Calais, Christine Chognot, responsable de la mission prospective à l'Unioipss, Robert Lafore, professeur à l'Université de Bordeaux, Henry Noguès, professeur à l'Université de Nantes, Johan Priou, directeur de l'Unioipss Centre.



© Francine Stipancic

La prospective, un outil de mobilisation des associations

La démarche de prospective de l'Uriopss Nord Pas-de-Calais a débuté de manière formelle en septembre 2012, six mois avant le Congrès de l'Union. Pour les associations adhérentes de l'Uriopss, il fallait profiter de cet évènement pour proposer deux thèmes de réflexions de fond : « les jeunes et la société » et « associations et monde économique ». « De manière très concrète, ce travail collectif est passé par plusieurs sessions d'environ deux heures. Les participants étaient très divers : des présidents d'associations bien sûr mais aussi des salariés, des bénéficiaires et des collectivités publiques ont pu faire valoir leurs points de vue. Il fallait éviter l'entre soi et tenter de faire évoluer le regard que nous nous portions les uns les autres pour réfléchir collectivement. Nous avons vraiment mis en place une logique de projet dans la proximité », raconte Bruno Delaval, directeur de l'Uriopss. Deux synthèses de ces réflexions ont été présentées lors du Congrès. Constituées de données générales, d'analyses issues du terrain, d'expériences associatives innovantes et de positionnements alternatifs, elles peuvent alimenter les positions du réseau sur ces deux sujets. « Cette démarche de prospective a été un véritable outil de mobilisation pour les associations participantes. Elle nous permet aujourd'hui de mettre de côté un sentiment d'impuissance, de redevenir acteur d'un destin qui semble nous dépasser. »

cière derrière laquelle elles sont occultées. Il faudrait d'une manière plus générale pouvoir repartir des problèmes concrets, centraux pour les tirer jusqu'aux enjeux globaux qu'ils percutent, comme le développement durable, ou la mobilisation des acteurs sur un territoire. Comme l'affirme régulièrement Dominique Balmory, il faut comprendre et porter le sens de la réforme. Parallèlement de nombreuses questions, soulevées de longue date, exigent une réflexion prospective encore plus soutenue. C'est notamment le cas de la construction européenne qui, selon Jean-Claude Barbier et Jean-Michel Bloch-Lainé, suppose un effort d'anticipation et de clairvoyance. Il faudrait parvenir à déplacer le débat, à le reformuler en termes audibles pour le citoyen.

Questions émergentes

De même, il est indispensable de renouveler les cadres d'analyse pour saisir les enjeux et opérer les choix fondamentaux que suppose notre système social. Comme le rappelle Edith Archambault, certains points d'équilibre sont à retrouver, dans la répartition des efforts et des effets entre les générations par exemple. Il faut aussi continuer à creuser certaines notions, comme l'investissement social, ou l'activation, qui certes focalisent la critique, mais supposent un examen dépassionné, pour avancer concrètement des pistes nouvelles. Enfin, il serait indispensable de saisir les questions émergentes, insuffisamment travaillées, comme le rôle des aidants informels, de la famille, de l'entourage, ou encore la question de l'éducation populaire, dont les racines pourraient être revisitées pour repenser fondamentalement les modes d'éducation et de transmission. Comme le résume finalement Francis Calcoen, les conceptions de l'économie, de la démocratie et du

vivre ensemble sont liées. Elles surplombent nombre de questions qui s'imposent aux responsables associatifs sans qu'une vision globale ne parvienne à se dégager. L'enjeu d'une démarche prospective est de partir de questions critiques, urgentes pour en faire ressortir les enjeux sociétaux globaux. ■

(1) Gaston Berger est un industriel, philosophe et haut fonctionnaire français. Il est considéré comme un des pères de la prospective.

(2) Philippe Ligneau est Docteur en droit et professeur à l'Université de Poitiers.

(3) Marie-Thérèse John-Lambert a notamment été présidente de l'Uriopss.

« La démarche prospective participe à une revalorisation de la capacité d'expression politique des associations »

Jean-Louis Laville est sociologue, économiste et professeur au Conservatoire national des arts et métiers. Il revient sur les conditions de réalisation de la prospective et ses possibles effets.

Union Sociale : Que peuvent attendre les associations des résultats d'un exercice de prospective notamment sur leur gouvernance et leur identité ?

Jean-Louis Laville : C'est seulement à certaines conditions que la prospective peut s'avérer pertinente et contribuer à l'autoréflexivité collective permettant à l'association de mieux se situer dans une période de mutations. Ces conditions peuvent être résumées en quelques recommandations de méthode qui amènent à distinguer 4 séquences nécessaires, la dernière étant la prospective dont la finalité dépend des trois précédentes. Il faut tout d'abord retrouver l'historique du projet en procédant à une analyse restituant toute sa place au projet, non pas comme un catalogue de

valeurs aussi vagues que généreuses mais comme un travail de mémoire sur les formes que ce projet a pris dans le temps. La démarche impose également de questionner le rapport de l'association à l'économie. L'approche formelle caractéristique de l'orthodoxie économique tend à considérer que seules les activités marchandes créent des richesses, enfermant l'association dans un rôle improductif synonyme de dépenses sociales. Contre cette vision simpliste, il est nécessaire de mobiliser une autre grille de compréhension, celle de l'économie substantive qui reconnaît l'existence d'une pluralité de principes d'intégration économique (ressources marchandes, non marchandes, non

monétaires). L'explication de cette complexité dans l'agencement des moyens autorise à s'interroger sur l'adéquation entre ceux-ci et le projet. Une fois réalisé ce retour sur le projet et sur l'équilibre économique par hybridation entre principes,

« Plus la rétrospective est fouillée, plus la prospective peut apporter »

il convient d'y ajouter une prise en compte de l'organisation. Eviter d'être obnubilé par cette dernière ne signifie pas pour autant l'occulter. En somme, c'est de la qualité méthodologique du diagnostic esquissé autour des trois points ci-dessus que dépend la qualité de la prospective. Autant dire que plus la rétrospective est fouillée, plus la prospective peut apporter. En respectant les caractéristiques antérieurement repérées, la prospective prolonge alors le diagnostic en explorant le champ des possibles par exemple autour de trois scénarios : la continuité (prolongement des tendances en cours), l'adéquation organisationnelle (accent mis sur l'évolution par les structures de travail), la créativité institutionnelle (accent mis sur le renouvellement du projet).

US : A l'heure de la crise, un exercice de prospective peut-il contribuer à redonner de l'espoir aux acteurs associatifs ?

JLL : La démarche qui vient d'être expliquée considère la prospective comme une façon de reconquérir

Retrouver une nouvelle légitimité

L'Uriopss Lorraine s'est engagée depuis longtemps dans une démarche de prospective. Celle-ci est passée par une réflexion critique sur les idées reçues véhiculées sur et par les associations. La déconstruction de fausses évidences a permis de reformuler les axes identifiant les associations et d'élaborer un plan d'action intitulé « les solidarités gagnantes ». Celui-ci a débouché sur plusieurs outils comme par exemple la charte de fonctionnement associatif. « Cet exercice sur plusieurs années nous a permis de mobiliser des adhérents qui ne voyaient pas toujours l'intérêt d'une telle démarche. Il nous a aussi donné une nouvelle légitimité et l'occasion de renforcer notre discours notamment vis-à-vis des pouvoirs publics », explique Sylvie Mathieu, directrice de l'Uriopss. Cette dynamique devrait se prolonger par une nouvelle étape destinée à anticiper les évolutions attendues d'ici 2023 en matière de nouvelles technologies, de transports... tous ces domaines impactant le champ social et celui de la santé.



© Françoise Héjblum

une liberté d'action dans un contexte marqué par les contraintes. Il s'agit de réagir contre le déterminisme de la nouvelle gestion publique (ou NPM – new public management) qui, après avoir sévi dans les services publics s'étend aujourd'hui aux associations. Obsédé par l'efficacité, l'efficience et la réduction des coûts ce NPM ne voit le salut que dans l'importation des outils de la gestion privée et l'adoption de référentiels quasi-marchands. Au lieu d'apporter des améliorations, il accentue les problèmes parce qu'il oublie le projet, les missions, la capacité d'innovation, pour convertir les associations en simples opérateurs ou sous-traitants. La prospective au sens entendu ici est donc une manière de retrouver une approche spécifiquement associative au lieu de se plier aux conformismes ambiants.

US : La prospective peut-elle être perçue comme un nouveau vecteur d'engagement ?

JPF : La prospective n'a rien d'un remède miracle. Néanmoins, elle peut participer à une revalorisation de la capacité d'expression politique des associations. Elle est susceptible de préparer l'élaboration de propositions redonnant de la voix à celles-ci, y compris pour revendiquer une co-construction des politiques publiques. Aller dans ce sens suppose toutefois la rigueur méthodologique sur laquelle on

Envisager des collaborations inédites

L'Uripss Champagne-Ardenne a débuté une démarche de prospective collective et interactive en juillet 2012. Cette démarche qui a rassemblé une vingtaine de ses adhérents locaux de la région a porté sur la question suivante : comment la dynamique propre des associations peut se combiner avec l'évolution de la situation économique et sociale locale ? Cette démarche a abouti à deux scénarios pour l'avenir. Le premier intitulé « Instrumentalisation et perte d'identité » montre que les associations sont devenues des prestataires de l'action publique, dans un contexte de crise, composant avec une demande sociale croissante et des financements publics très restreints. Dans ce scénario, les associations se sont centrées sur un rôle de gestionnaire et ont vu reculer leur fonction tribunitienne. Le deuxième scénario intitulé, « Progresser pour avancer » table sur des politiques publiques soutenant l'ESS et la vie associative, élaborées à partir des territoires. Dans ce schéma, les solidarités inter-associatives sont nombreuses et les associations sont parties prenantes dans la construction des politiques publiques locales. Selon Julie Lagranche, chargée de mission vie associative, prospective et observation sociale à l'Uripss, cette expérience a permis de réaffirmer le projet politique de l'Uripss, de sensibiliser les adhérents à l'avenir du monde associatif mais aussi de donner l'occasion aux associations d'être force de propositions vis-à-vis des pouvoirs publics. « Nous poursuivons notre démarche au travers de rencontres départementales qui nous offrent la possibilité d'affiner les scénarios en soulignant des thèmes d'actions précis. Ces rencontres sont pour des acteurs intervenant dans des champs différents l'occasion d'échanger sur des sujets de réflexion communs et d'envisager des collaborations inédites. »

vient d'insister, tout comme le dépassement des concurrences non dites et le développement de transversalités entre associations pour contourner les corporatismes. ■

> Pour plus d'informations : L'association, *Sociologie et économie* Jean-Louis Laville et Renaud Sainsaulieu, Fayard Pluriel, 2013.

Annexe 3 - Une assemblée générale sur prospective et mouvement



ÉDITO

Une association en mouvement	2
Une année pour faire la fête	3
Le nouveau Conseil d'administration	3



TABLE RONDE

Retour vers le (notre) futur	4
La prospective se met à table	5
Voir Ensemble, jusqu'à quand ?	6
La démarche commerciale	10
Les services à la carte	12
Vous avez dit mouvement ?	14
Une identité réaffirmée	16
La maison Voir Ensemble	18
Avoir Confiance pour donner confiance	19
90 ans de solidarité	21
Le handicap aussi	21



LES ATELIERS SENSORIELS

Une fête pour tous	22
Une fête pour nous	26
Mais que fait le siège ?	28



SAINT-DENIS

Tous à la basilique	29
Lumière de la rencontre	32



Retour vers le (notre) futur

Les 2 et 3 juin 2016, un séminaire de prospective, rassemblant les membres du Conseil d'administration, les directeurs et les cadres du siège, sous la houlette de Christine Chognot (Uniopss[®]), s'est déroulé pour réfléchir collectivement sur l'avenir de Voir Ensemble. Dans un contexte médico-social changeant (injonctions au regroupement, évolutions législatives, réduction des financements...), devant la baisse du nombre d'adhérents, l'augmentation de la moyenne d'âge et le manque de relève dans les groupes, des interrogations se posent légitimement quant au devenir de l'association.

Il a donc paru important de réinterroger les valeurs de l'association et d'imaginer les options possibles de développement pour demain. La prospective se place dans un processus : elle s'inspire de tout ce qui préexiste (comme le projet associatif) pour alimenter les choix stratégiques déterminés en Conseil d'administration. Les objectifs sous-jacents de cet exercice sont de poser les éléments concrets concernant l'association dans sa partie mouvement comme dans sa partie gestionnaire d'établissements et services, d'esquisser les marges de manoeuvre pour toutes les questions critiques qui se posent en termes d'enjeux de société, de politiques publiques et de pratiques associatives. Nous verrons ci-après quels sont les éléments constitutifs de ces différents enjeux. Lors du séminaire, le travail s'est poursuivi par la construction de scénarios pour le futur, allant de noir (très pessimiste) à rose (optimiste) en passant par gris (les choses s'améliorent bien que trop lentement).

Les enjeux de société

Ils concernent la place de la personne en situation de handicap dans la société : ses droits et ses besoins. Comment la déficience visuelle, et plus largement la déficience sensorielle avec ou sans handicaps associés, est-elle prise en compte dans la société ? Quelle place pour le numérique et les nouvelles technologies dans l'inclusion des personnes dans la société, les opportunités qu'ils offrent, mais aussi les risques d'exclusion et la possibilité de contrôle sur la vie des gens ? L'économie collaborative change les mentalités mais aussi les pratiques, quelle conception de l'utilité sociale ? Se réduit-elle à l'économique ? Quelle place pour les enjeux humains, le lien social, mais aussi pour la spiritualité et a fortiori la question de l'engagement confessionnel ? Quelle place pour Voir Ensemble dans un environnement associatif pluriel ? Quelles complémentarités à créer ou à trouver entre les groupes et les professionnels ?

Les enjeux de politiques publiques

Là aussi, de nombreuses questions se posent. Face à la raréfaction des financements publics et à la réforme de la tarification, quelles sont les pistes à explorer pour poursuivre notre action ? Quelle sera dans les prochaines années le statut des personnes en situation de handicap : usagers ou clients ? Ne va-t-on pas vers une marchandisation de la prestation ? Quelles réponses allons-nous apporter à l'injonction d'inclusion ? Où en est-on de la désinstitutionnalisation et de la spécialisation ou non des établissements ? Faut-il encourager les coopérations au niveau des territoires et selon quelles logiques ?

Les enjeux des pratiques associatives

Quelle visibilité pour le mouvement ? Quelles sont les idées fortes qu'il porte ? Quelle place et quel devenir pour un mouvement chrétien qui veut respecter la laïcité, en gardant la personne au centre, avec son identité et ses valeurs ? Quel fonctionnement pour le mouvement : mode de gouvernance, renouvellement, rapport avec le siège, avec les établissements ? Quelles perspectives de développement ? Quelle place pour les jeunes ? Quelles actions de coopération et quels partenariats (travailler en réseau au-delà du champ de la déficience visuelle) ? Comment s'inscrire dans un environnement durable (une société écologique au sens large) ?

Beaucoup de questions pour lesquelles vous trouverez, tout au long des pages qui suivent, les éléments de réponse apportés au cours de l'année dans les groupes de travail qui se sont appropriés les différentes thématiques. ■



Les vaillants intervenants de la table ronde, même pas peur ! De gauche à droite : Marion Montessuy (directrice générale de Voir Ensemble), Yves Dolange et André Maitrias (administrateurs), Marlène Carreira (responsable administrative et financière), Matthieu Juglar (administrateur).

La prospective se met à table

Après une matinée consacrée aux différents rapports obligatoires (activité, financier...), l'Assemblée générale statutaire conviait les participants à une table ronde qui a permis de présenter une synthèse des réflexions des groupes de travail qui ont suivi le séminaire de prospective. Un menu varié et roboratif...

Mais qu'est-ce que la prospective ? Une construction collective et interactive du futur, fondée sur un projet et ancrée sur des valeurs.

Les participants étaient, dans l'ordre de leur intervention : Christine Chognot (directrice adjointe de l'Uniopss), Marlène Carreira (responsable administrative et financière), André Maitrias (administrateur et membre du Copes), Matthieu Juglar (vice-président de Voir Ensemble) et Yves Dolange, (administrateur, secrétaire national de l'association). La table ronde était animée par Marion Montessuy, directrice générale de l'association.

Que nous ont-ils raconté ?



© Philippe Grewit

De nombreuses personnes de Voir Ensemble ont joué le jeu et ont porté le tee-shirt aux couleurs de l'association tout au long du week-end. Une bonne façon de se rendre visibles aux autres.



Voir Ensemble, jusqu'à quand ?

Christine Chognot, adjointe au directeur général de l'Uniopss, chargée de la prospective, grand témoin de la table ronde.

L'association Voir Ensemble, sur l'impulsion de sa directrice générale, a souhaité organiser un séminaire de prospective après avoir participé à une démarche de ce type dans le cadre de la commission « modèles socio-économiques des associations » (MSEA) de l'Uniopss. La prospective ne se résume pas à l'anticipation : elle n'est pas la prévision mais la conception subjective de futurs possibles. Elle oblige à sortir de ses habitudes de pensée.

Il n'y a pas beaucoup d'associations qui ont eu le courage de lancer un séminaire de prospective. C'est la première fois qu'on monte ce type de séminaire avec une grande association nationale. Nous l'avons appelé : Voir Ensemble jusqu'à quand ?, car l'association s'interroge sur son devenir et avec la démarche de prospective, qui non seulement est ma responsabilité à l'Uniopss mais aussi mon « dada », nous avons essayé d'en faire quelque chose de très participatif, un moment fort d'intelligence collective. Avec ce séminaire, l'association, déjà inscrite dans un projet stratégique sur dix ans, voulait resituer sa démarche pour les trois à cinq années à venir, en nourrissant le processus stratégique, avec, si possible, des enjeux reformulés, des perspectives élargies et des leviers pour l'action.

La démarche prospective

La prospective est tout d'abord une démarche de vie associative. Plusieurs courants existent au sein de la prospective parmi lesquels l'Uniopss a choisi le courant humaniste, pour lequel une association n'est pas seulement une organisation, un espace d'activités qui déclinent un projet matériel, mais aussi une « institution », un espace public particulier où se construit le sens d'une action dans la société. Ce courant est né après la guerre quand il s'agissait de reconstruire le pays. Son plus grand penseur a été Gaston Berger.

La méthodologie de la démarche prospective proposée dans cette perspective est extrêmement rigoureuse : elle repose sur un discours sur les futurs possibles, visant à explorer les dynamiques scientifique, technologique, économique et sociétale. Elle suppose un processus structuré explicite et rationnel avec une inscription dans le moyen terme, une référence à une échéance stratégique, une mobilisation des acteurs légitimes et représentatifs sur le sujet retenu, la constitution d'une base de connaissances solides (données, expériences), l'identification de paramètres, la prise en compte explicite des phénomènes d'incertitude.

La démarche ainsi conduite se veut à la fois réflexive (elle renouvelle les cadres d'analyse d'une situation, d'une question), productrice de sens (elle dégage des options par un consensus relatif au futur souhaitable), mais aussi productrice d'action (elle met en évidence les conditions à réunir pour aller vers ce futur souhaitable) et bien sûr productrice d'avenir (besoin de coopérer pour construire le futur).

Elle se déroule en pratique en étapes successives, qui vont progressivement construire une vision partagée. Dans un premier temps, elle pose les « questions critiques » dont l'association doit se saisir. Puis elle dessine les différentes configurations susceptibles de survenir, le futur n'étant pas prévisible, mais pouvant être imaginé suivant différentes logiques concevables. Enfin, elle repère les leviers à mobiliser pour lutter contre la réalisation des scénarios négatifs pour aller vers les scénarios positifs.

Après un travail de préparation conduit en lien étroit avec les dirigeants de l'association, le séminaire a alterné travaux de groupe et séquences de mise en commun. Les travaux ont permis de faire émerger les enjeux prioritaires tels que vus par les participants, autour de trois grands axes de réflexion mobilisant potentiellement Voir Ensemble et les personnes qui gravitent autour d'elle : les questions de société, de politiques publiques, et la pratique associative de Voir Ensemble.

Défi relevé !

L'association a relevé ce défi : elle est parvenue à faire émerger des lignes d'analyse, qui n'ont certes pas révolutionné le cours des choses, mais ont renouvelé la compréhension de sujets récurrents et parfois problématiques, comme le rapport au religieux ou la spécialisation sur le handicap visuel ; elles ont aussi permis d'identifier de nouvelles opportunités, des pistes de développement des ressources propres de l'association. Remobilisées dans la démarche institutionnelle de l'association, soit en tant que sujets repris et consolidés,

soit en tant que sujets nouveaux, ces lignes d'analyse sont devenues des lignes directrices.

A l'issue du séminaire, huit leviers ont été identifiés : mobiliser les fondements ; travailler sur les publics ; sur le positionnement et l'action politiques ; sur l'action avec d'autres ; sur la communication interne ; la communication externe ; sur le rôle du siège ; sur la recherche et l'innovation.

En pratique, les leviers identifiés en fin de séminaire sont devenus pour une grande part d'entre eux des axes de travail repris par des groupes internes qui, un an plus tard, ont avancé. Le travail « à froid », repris après l'exercice d'intelligence collective « à chaud », a permis de privilégier les axes qui pouvaient le plus directement avancer.

Il n'en demeure pas moins que Voir Ensemble a franchi avec ce séminaire une étape constructive, dans un climat d'ouverture et de confiance qui a tracé un sillon pour l'avenir de l'association. Car ce qui compte, finalement, est que l'association ait choisi d'avancer – comme l'illustre la mémoire des travaux du séminaire – et s'y emploie – comme en témoignent le processus dont rend compte l'Assemblée générale un an plus tard.

Le Mouvement en général

Des avancées certes... mais un questionnement : quel est le sens du Mouvement ? Car la prospective ne peut exister sans le Mouvement. Ce dernier peut être appréhendé comme la capacité à s'inscrire dans une dynamique de transformation de la société. Pour beaucoup, la notion de mouvement évoque d'abord les luttes sociales et les mouvements sociaux, Mai 68, par exemple, ou le mouvement de libération des femmes, de lutte contre la ségrégation raciale... Aujourd'hui les études se portent sur les « nouveaux mouvements sociaux », inscrits sur la scène mondiale, porteurs de causes universelles comme les droits de l'homme, la

diversité, l'écologie, les mouvements altermondialistes, capables d'agir ponctuellement à grande échelle comme de se dissoudre pour se resituer face à des causes locales. Ils semblent incarner le mouvement le plus visible de la société. Des initiatives comme « Nuit Debout » constituent une figure emblématique qui contraste avec l'image d'une partie du monde associatif, marqué par la configuration gestionnaire, la dominance des logiques stratégiques, l'intégration des référentiels marchands. Ainsi la contribution des associations au mouvement de la société est relative, partagée avec d'autres acteurs collectifs, peut-être plus modernes, en tous cas plus visibles aujourd'hui. La question qui nous est donc renvoyée est celle de la société dans laquelle nous voulons agir, et la question qui se pose est : comment une association peut-elle faire mouvement, comment peut-elle être comprise comme une entité où se joue le Mouvement ?

Le Mouvement dans les associations

La pratique de l'association d'action sociale la conduit en principe naturellement à s'engager, parfois selon un mode critique, dans le débat social : l'association d'action sociale authentique a deux points d'appui, le projet solidaire et la mobilisation citoyenne et c'est bien la conjugaison de ces deux visées qui en fait l'essence. L'association marche sur deux jambes et le risque serait que pour faire marcher au pas la première l'on en vienne à casser la seconde. Autrement dit, la seconde jambe représente la démocratie interactive qui voit l'individu s'associer avec d'autres pour un projet commun – être acteur du bien commun en dehors des moments où il vote – et se sentir utile par son engagement. Mais en cela, l'individu peut aussi se sentir concerné et acteur politique éventuellement critique des orientations politiques générales. Car agir auprès des personnes les plus fragiles – c'est la première jambe du projet solidaire



La plupart des participants ont joué le jeu en mettant le tee-shirt qui se voyait de loin.





La salle suit attentivement la table ronde, prête à poser des questions au grand témoin et aux autres intervenants.

– conduit au constat de l'exclusion, de la souffrance, de l'injustice et questionne jusqu'à quel point l'on peut se contenter de réparer, compenser, « prester », sans se révolter et agir en politique sur les causes, les choix généraux qui laissent les individus dans de telles conditions.

La question est alors celle des principes de justice fondant la conception de la société, principes au nom desquels un monde commun va être élaboré, porté, institué : la dimension critique est une composante centrale de la capacité à « instituer », dès lors que le sens commun (ou la culture) et les normes de la société ne sont pas abordés comme transcendants et intangibles, mais comme des construits sociaux, dont l'acteur engagé peut être partie prenante, remettant éventuellement en cause les références dominantes, au nom des références qu'il aura reconnues légitimes, en termes de justice notamment.

Ainsi, la dimension critique semble être partie intégrante de la logique de mouvement et supposer que les acteurs qui en sont partie prenante nomment ce qu'ils légitiment autant que ce qu'ils réfutent. On pourrait dire en simplifiant que cette capacité de critique sociale recouvre deux versants : la critique-négation et la critique-innovation. Cela suppose d'être capable d'inventer quelque chose et pas seulement de critiquer la société dans laquelle elle évolue.

La mécanique associative

Sainsaulieu et Laville ont proposé une grille d'analyse pour « rentrer » dans la mécanique associative. Le premier élément de questionnement de la grille est le projet : pour que l'association soit dite en mouvement, le projet doit aller vers la transformation sociale. Pour Voir ensemble, il s'agit d'une meilleure inclusion des personnes déficientes visuelles ou auditives et donc de la promotion de valeurs humanistes dans une société

qui est en train de dériver vers la marchandisation. Dans le projet de Voir Ensemble, il y a bien une dimension de mouvement. Néanmoins, je vois des tensions, qui peuvent être vivifiantes, entre l'ancrage historique et la prospective ; entre les adhérents, les bénévoles et les militants ; entre la spécialisation et la déspecialisation.

Le deuxième niveau est celui de la culture, dans laquelle doivent primer des principes de justice sociale, la promotion de valeurs et de références humanistes face à l'injustice dans une société où les rapports de force dominent. Voir Ensemble, là aussi, a des valeurs qui sont ancrées sur une culture de réponse au handicap (en partie visuel), ancrées aussi fortement dans la culture chrétienne. Est-ce que cette culture va permettre de greffer d'autres éléments, plus construits autour du handicap en général et de la dépendance ? Il y a à la fois une aspiration pour cela, mais aussi un cœur de culture qui reste autour du handicap visuel. Je vois aussi une tension, même si elle n'est pas insoluble, entre une culture professionnelle, une culture spirituelle et une culture réflexive : il est compliqué d'accueillir de nouvelles personnes qui ne sont pas croyantes ou pas pratiquantes et de vouloir affirmer une identité professionnelle.

Enfin, il y a aussi une tension entre une culture centralisée et une culture décentralisée, une culture associative, une culture entrepreneuriale et une culture administrative, une culture militante et une culture professionnelle, et, pour provoquer un peu, la culture des jeunes et la culture des vieux. Il y a beaucoup de choses qui sont en train d'évoluer au niveau de la culture à Voir Ensemble. Mais qu'en fait-on ?

© Philippe Gerv



Prospective ?
Est-ce que j'ai
une tête de
prospective ?

Quid de la dimension Mouvement ?

Au niveau des interactions entre les personnes, la dimension mouvement suppose qu'on puisse observer la militance, la mobilisation des parties prenantes et leur engagement. A Voir Ensemble, les relations entre les différents acteurs sont assez formalisées, articulant les orientations du national et la vie locale. Il y a des acteurs du mouvement et des acteurs des établissements et services.

Au niveau du fonctionnement concret, la dimension mouvement suppose que le sens et les valeurs priment sur les choix d'organisation. A Voir Ensemble, ce sont bien les valeurs qui tracent le projet. Néanmoins, il y a des orientations stratégiques qui questionnent le projet, qui s'y inscrivent tout en lui demandant de se renouveler. Là encore, il y a des tensions entre ce qui relèverait du statu quo ou de la transformation, par exemple entre les internats qu'il faut préserver et le service à la carte qu'il faut développer, entre les métiers usuels et les métiers nouveaux. En bref, entre ce qui relèverait d'une pratique stable et de pratiques totalement innovantes, la recherche par exemple.

Le rapport à l'environnement, le dernier niveau, doit être tourné vers l'intérêt général autour d'une action désintéressée : la société est considérée comme un bien commun, il n'y a pas une action stratégique, corporatiste pour défendre uniquement les intérêts des membres de l'association. Il n'y a pas de doute pour moi, le projet de Voir Ensemble est bien tourné vers l'intérêt général, le séminaire de prospective l'a confirmé. Le projet est sociétal, néanmoins il est, de fait, confronté à des jeux stratégiques dans l'environnement direct de l'association, des luttes d'influence, des concurrences, des jeux d'intérêt. Cela renvoie l'association à sa capacité de rendre lisible son identité de mouvement pour s'inscrire dans l'environnement. Est-on dans une identité assumée ou une identité occultée, diluée ? Fait-on le choix des établissements plutôt que du parcours ? Va-t-on réussir à s'inscrire dans des plateformes de coopération ou va-t-on entrer en concurrence avec tout le monde, car c'est ce que l'environnement nous renvoie ? Dans ces domaines clés se pose la question du Mouvement véritablement assumé : qu'est-ce qui se joue entre la propension à l'inertie (ne faire finalement que ce qui nous arrange) et l'innovation, qui suppose une part de risque (assumer de faire ce qui nous dérange un peu) ? C'est une affaire de balance entre l'équilibre et le déséquilibre. La question centrale, en fait celle de la régulation subtile de ces tensions,

semble constitutive de la vitalité de Voir Ensemble et de sa capacité à « faire mouvement ».

Transformer la réalité

L'énigme d'un projet collectif pourrait finalement être examinée autour de trois questions, dont je vais esquisser la trame en tentant de traduire un « nous » qui serait « vous », comme un collectif assez large où malgré des âges, des appartenances et des motivations très diverses, il existe une sorte de cercle d'inscription commun.

Qu'est-ce qui nous meut ? L'inclusion dans la société des personnes atteintes de handicaps (visuels notamment) ou exclues du fait de leur dépendance. L'idée d'une vie qui prend sens parce qu'elle n'est pas seulement matérielle mais aussi spirituelle, qu'elle n'est pas seulement un parcours individuel mais se nourrit de la vie sociale.

Qu'est-ce qui nous émeut ? La fragilité, le risque, l'isolement que vivent nos proches. Les rencontres, les temps partagés, où « il se passe quelque chose »

Qu'est-ce que l'on promet ? Un refus de la passivité, une volonté d'agir, une capacité à avancer, à transformer la réalité.

Pour terminer, je vois l'association plutôt assise sur un trépied : une action forte sur la déficience, une autour de la foi chrétienne, mais aussi une action très forte autour de la spiritualité et de l'humanisme. Les mots du séminaire que j'ai retenus sont : rayonnement, humanisme, accessibilité universelle pour une meilleure inclusion, développement durable, fonds commun pour l'innovation et la recherche, la force de l'action collective. ■



Christine Chognot, de l'Uniopss, a accompagné l'association dans sa démarche de prospective.



Henri Théry, toujours sur le pont

l'oreille du ministère et peut peser sur l'élaboration de la loi. « Nous avons soutenu la possibilité d'expérimenter des réalisations hors-norme et cherché à ce que les conventions avec l'administration soient réellement négociées et prennent en compte la spécificité des projets, évitant du même coup les stipulations abusives, comme celles de devoir soumettre le choix des responsables d'établissements à l'administration. » La loi et les décrets seront rédigés dans cet esprit, mais sur le terrain, bien sûr, le vieux tropisme étatique prendra sa revanche... Ainsi, « les dispositifs hors-normes reconnus par la loi étaient souvent refusés par l'administration locale. Nous avons donc demandé aux Unioypps de nous faire remonter les exigences abusives, ensuite transmises à la direction de l'action sociale. »

En 1981, le rôle des associations est mieux reconnu : un Conseil national de la vie associative est mis en place, dont Henri Théry assure la vice-présidence. Mais au sein de la gauche, deux traditions cohabitent sur ce thème. « Au

PS, il y avait deux commissions aux propositions divergentes. Un groupe de travail était chargé de la vie associative alors qu'un autre, composé de travailleurs sociaux, demandait que leur travail se fasse dans le cadre d'un service public. »

L'amendement Coluche

Reconnaître la place originale de l'association, à côté du marché et de l'État, reste le grand cheval de bataille de M. Théry. Dans les années 70, il participe, aux côtés de François Bloch-Lainé, à un groupe baptisé « Développement des associations de progrès » (Dap) qui travaille sur ces thèmes. La Dap est ainsi à l'origine de la proposition de déduction fiscale pour les dons aux associations. Mais il faudra attendre les années 86-87 pour que cette demande passe dans la loi, via l'amendement Coluche : une partie de la gauche s'y était, dans un premier temps, opposée. « Sans doute, estime-t-il, est-ce un héritage de la philosophie des

Lumières pour qui il ne doit pas y avoir de corps intermédiaires entre l'individu et l'État. » La participation à la Dap ne fait qu'augmenter son estime pour François Bloch-Lainé, qu'il rencontre dans de nombreuses instances proches du catholicisme social, ce qui l'incite à lui faire part du grand intérêt qu'aurait son accès à la présidence de l'Unioypps, lorsque le poste deviendrait vacant. En fin de compte, M. Bloch-Lainé accepte.

À l'Unioypps, M. Théry œuvre aussi pour la reconnaissance du pluralisme des solidarités. Il se souvient ainsi d'une discussion avec Nicole Questiaux, ministre de la Solidarité en 1981. « Je lui avais demandé si elle serait la ministre de toutes les solidarités. Elle m'avait dit ne pas comprendre la question, alors qu'il s'agissait pour moi de ne pas tout miser sur les solidarités obligatoires liées au travail, mais de soutenir aussi les solidarités familiales et associatives. »

Cette orientation va de pair avec l'idée du maintien en milieu ordinaire de vie, qu'il s'agisse des personnes âgées ou handicapées ou encore des jeunes en difficulté. Sans les opposer à l'institution et tout en affirmant la place des structures qui assurent une fonction d'internat (hôpitaux, maisons de retraite, pour enfants en danger), M. Théry et son équipe poussent au développement de l'aide et des soins à domicile, ou dans son environnement proche. Ce qui pose la question souvent ignorée de l'aide aux aidants.

Depuis 20 ans qu'il n'est plus directeur de l'Unioypps, sa retraite a été très active - président de la Fédération des centres sociaux, membre du CES, vice-présidence de l'Unioypps - et l'est encore. Et s'il fallait indiquer une direction, ce serait celle-ci : que l'Unioypps continue à « exercer un rôle d'éclaircur et d'avant-garde ». Et tant pis, sourit-il, « si de ce fait les pouvoirs publics nous demandent parfois si nous sommes bien représentatifs de notre secteur... ». ■

Noël BOUTTIER, Journaliste

I. Partisans de Jacques Chaban-Delemas, ancien Premier ministre sous Pompidou, qui avait développé un projet de « Nouvelle société ».

Annexe 5 - La culture du mouvement dans l'histoire de l'Uriopss

UN DROIT DE CITE POUR LES ASSOCIATIONS

Article de François BLOCH-LAINE dans le journal "Libération" - Janvier 1982

LES ASSOCIATIONS DES "AVISOS"

Au sein de la flotte que constituent les divers organismes d'une société pluraliste, les associations jouent le rôle des "avisos". Suivant l'étymologie portugaise du terme, ceux-ci sont des navires légers, faits pour reconnaître, avertir, préparer des approches et des premières tentatives. C'est dans un rôle semblable que les associations, opérant autour des administrations et des entreprises, servent d'avant-coureurs, devançant ou complètent ce que les pouvoirs publics et les concurrents du Marché, bâtiments plus lourds ou soumis à plus de servitudes, ne peuvent pas ou ne veulent pas faire, ou ne font pas encore, ou ne font pas bien.

Sans les associations, en France, on n'aurait pas répondu comme on l'a fait aux besoins des handicapés, des vieillards, des enfants et adolescents en difficulté ; on n'aurait pas assisté à un tel développement de l'éducation populaire et du tourisme social ; on n'aurait pas reconnu si tôt les exigences de l'écologie, de la défense des consommateurs ; on n'aurait pas fait accéder aussi vite aux activités culturelles les catégories les moins favorisées de la population...

Pour jouer ce rôle, les associations présentent deux caractéristiques essentielles qu'elles doivent s'efforcer de conserver, pour justifier par une fonction originale, leur "droit de cité".

En premier lieu, ce sont les plus aptes à concilier deux nécessités contradictoires : le respect des normes et la pratique de l'innovation. Au sein de collectivités plus denses et composées de personnes plus exigeantes qu'autrefois, quant au confort, quant à la sécurité, etc..., on doit réglementer un nombre croissant d'activités afin que les citoyens ne se nuisent pas les uns aux autres. Parmi ce qu'il était possible de faire, il y a quelques décennies, en toute liberté, il a été apporté dans certains domaines des restrictions ou des directives, longtemps inconnues, parce qu'inutiles ou négligées.

On ne construit plus, on ne jouit plus de la nature ou du patrimoine, on n'enseigne plus, on ne soigne plus comme on veut. La pente est fatale : l'urbanisation, l'industrialisation, jointes au progrès de toutes les sciences (lesquelles identifient de mieux en mieux les dangers et leurs causes), vont nécessairement dans le sens d'un "encadrement" croissant des actes accomplis en société. Or, les mêmes phénomènes obligent également à des adaptations plus

rapides que par le passé, adaptations de tous ordres, impossibles sans effort accru d'invention et d'expérimentation. Les mêmes autorités peuvent difficilement normaliser et bousculer. Toutes doivent, sans doute, avoir ce double souci.

Mais les administrations et les entreprises n'y sont pas les mieux disposées. Les unes à cause de "l'ordre" auquel elles sont préposées et de l'autorité" (donc du prestige) qu'elles ne peuvent exposer aux risques de la hardiesse ; les autres à cause des nécessités financières qui limitent forcément leurs aventures. Une société qui s'en remettrait toute entière à la sagesse des bureaux ou aux lois du marché serait rapidement dépassée par les événements. Elle manquerait de têtes chercheuses et de lieux d'essais.

Il ne peut pas y avoir de non-conformisme institué. Pour détecter et pour tenter, avec le droit à l'erreur qui conditionne l'une et l'autre de ces actions, il faut des centres d'impulsion assez divers, suffisamment disciplinés et prudents, mais point trop, dont les forces se renouvellent et que n'alourdissent pas des traditions muées en habitudes. Telles sont et devraient toujours être les associations, en veillant à ne pas, ni se commercialiser, ni s'institutionnaliser.

En second lieu, les associations sont les mieux placées pour toucher certains usagers ayant de faibles possibilités financières. Ceci grâce à des prestations dont le prix de revient est peu élevé, grâce aux concours bénévoles dont seules, les associations sont à même de bénéficier. Leur singularité utile est en effet, de mêler dans l'action, des experts ou des agents permanents, qui font leur profession, avec des militants qui consacrent gratuitement leur temps libre ou leur argent à des causes qui les motivent. Cela n'est possible, ni dans les administrations fonctionnarisées, ni dans les entreprises tournées vers des buts lucratifs.

*

* * *

Editorial

Régulièrement depuis quelques mois, "Le PONT" vous apporte la documentation et l'information qui peuvent vous être utiles.

Ce n'est pas la seule évolution de notre URTOPSS NORD PAS-de-CALAIS PICARDIE.

En effet, je vous ai évoqué la dernière fois l'élargissement de nos bases techniques par une refonte de nos structures.

Le Conseil d'Administration a pris, lui aussi, des mesures importantes, en ce sens que sa participation aux différentes Commissions s'intensifie ; ses réunions, de même que celles du Bureau, ont pris une régularité nécessaire. Tous les mois il y a réunion de l'une ou l'autre des instances.

Le but bien précis de ces mesures est de pouvoir, non seulement suivre, mais faire face à l'événement et prendre les positions utiles, en temps opportun.

Voulues ou non, désirées ou pas, il y a des mutations, des évolutions :

C'est à nous de prouver . notre utilité,
 . notre force,
 . la nécessité de notre existence,

face à certains qui, heureux de nous avoir utilisés quand c'était nécessaire, nous rejeteraient facilement aujourd'hui.

Nous sommes des associations à part entière, nous l'avons prouvé, nous le prouverons encore, avec vous, lors de notre prochaine Assemblée Générale.

mar 82



1995 - 1996

Continuité... R. O. L. I. N.

Inscrits, innés de façon quasi génétique, cinq mots-clés sous forme de générique permettent de décrire les convictions éthiques et d'apprécier la pensée philosophique.

Par essence donc, tu serais porteur de sens, comme des sémaphores, avec des mots forts, tu as guidé ton action et celle des associations.

Essayons ensemble de décliner les messages que tu as conjugués :

"R" comme Réseau forme le premier axe ce mot inconnu a rempli la syntaxe Tu as voulu le maillage des associations, leur coordination et l'URIOPSS comme regroupement et comme Union.

Le "O" se retrouve dans notre logo : "Oeuvre ou Organisme" tes écrits ont prôné l'œcuménisme ! Comment faire tomber les multiples frontières et construire l'avenir, sans oublier l'hier.

"L" comme Lutte, lutte pour l'universel. Ce L, dirais-tu, çai interpelle. Ton combat pour que le "peuple" des associations puisse accomplir pleinement ses missions, et défendre pour les usagers leurs droits fondamentaux. Pour les SDF, les handicapés, les malades, les vieux, les marginaux Tu as pointé les droits inaliénables de la personne humaine condition sine qua non d'une société sans haine.

Avec le "I" tu as creusé tous les "inter", Le fédéral, le sectoriel, l'associatif Tu as voulu remuer la terre et rendre le mouvement plus actif en misant sur l'intégration, plus dynamique que le mot "insertion".

La campagne Alerte sensibilise l'opinion publique aux risques de fracture sociale : Chaque être doit acquérir une "fécondité sociale" De quel rôle le citoyen et l'association disposent-ils dans les politiques publiques ? Ton objectif était de développer les concertations.

La dernière lettre "N" comme Novation. Avec de l'échange et de la confrontation, Tu as soutenu les projets et leur expérimentation Favorisant une action sociale d'anticipation. Pour la promotion du fait associatif Tu t'es impliqué en combattant actif.

Les mots-clés que tu as décortiqués Ont ouvert des portes à priori fermées : Partenariat, médiation, citoyenneté, Redéploiement, décentralisation, solidarité.

R.O.L.I.N. : Réseau, Œcuménisme, Lutte, Intégration, Novation constituent ton héritage et notre programme d'action. Ton militantisme sera continué dans les nombreux mandats, à l'équipe d'assurer. Le sens de l'action nous sera remémoré par des papiers bien polis, mais pas timorés. Eh oui ! Le Pont des Associations t'ouvre encore ses pages Les associations ont plus que jamais besoin d'un sage !

Bruno Delaval

NDLR : Extrait de l'intervention de Bruno Delaval lors de la cérémonie organisée à l'occasion du départ de François Rolin le 30 novembre dernier.



Pour un nouveau pacte social

Copenhague : le mois prochain, sous l'égide des Nations-Unies, se tiendra une conférence au sommet sur le développement social. Le fossé se creuse entre riches et pauvres, entre les nations. Plus qu'une coloration sociale de l'action politique, les princes de ce monde réfléchiront sur l'élimination de la pauvreté : cela concerne 120 millions de pauvres. La reconnaissance du social, ambalance au secours des victimes, pour l'élaboration d'un nouveau modèle de développement permettant à chaque être humain d'apporter sa contribution à la société par une activité ou un travail.

Bruxelles : la conférence sur l'exclusion organisée en juin 1993 (à Copenhague) n'a pas produit tous ses effets. La Commission bloque toujours le nouveau programme en matière d'exclusion sociale. Or 50 millions de personnes vivent en situation de pauvreté en Europe. La demande de REALPES d'évaluer l'impact social de toutes les politiques gouvernementales n'a toujours pas abouti. Une politique ambitieuse de lutte contre la pauvreté reste à faire. La France préside depuis le 1er janvier 1995, après l'Allemagne et avant l'Espagne, le Conseil de l'Union Européenne. Les ligues d'actions annoncées chercheront à promouvoir un modèle social européen où la politique sociale européenne ne viserait plus uniquement à "contrer les effets de la libération du marché". L'Europe ne pourra se forger sans combattre l'exclusion.

Tours : trois jours pour analyser la déstabilisation des politiques sociales, les modèles d'intégration en panne et... nos découragements ; trois jours pour poser les bases d'un nouveau pacte social, relégitimer le rôle des associations et retrouver des "valeurs structurantes" face à un chômage structurel ; cinq millions d'exclus, soit près de 10 % de la population ? Des besoins relativisés par une action sociale à plusieurs vitesses, des besoins assimilés à un problème de croissance et de marché dont l'association serait un des producteurs.

Les fondements d'un nouveau pacte social ont pour cible la personne - citoyen plutôt que victime, la prise en compte de la situation plutôt que celle de tel groupe social. L'exclu devenu citoyen s'inscrit dans une situation d'échanges ; Ce changement de regard doit se concrétiser dans le rôle de l'Etat, dans celui des institutions politiques et sociales pour qu'elles intègrent les politiques sociales dans les politiques publiques. La subordination du social et la prééminence de l'économie font que la production est économique et la répartition est sociale. Cette "division" du travail ne favorise pas un développement qui unirait les dimensions collectives et sociales de l'économie.

Arras : les politiques sont démunies et n'osent plus faire des promesses. Comme s'il fallait "gérer" le social. L'URIOPSS a ouvert le débat dans le cadre de la campagne présidentielle le 11 février dernier. La responsabilité des hommes politiques et des politiques publiques est grande pour "refonder un développement durable" et formuler des engagements, avec des échéances pour éliminer l'exclusion, préserver et renforcer des droits reconnus, fortement affaiblis par les pressions économiques. Il importe d'encadrer le développement économique au profit de la société toute entière, d'inventer des formes de régulation. Le Nord - Pas-de-Calais n'atteint-il pas un taux de chômage de 16,3 %, le chômage des jeunes restant le point noir (29 %).

Lille : sept organisations, Mutualité Française, CFTD, FEN, FSU, Médecins du Monde, FNATH et URIOPSS, se sont associées en région, le 8 février, pour poser un nouveau pacte concernant l'organisation du système de santé et d'assurance maladie. Toute réforme doit s'appuyer sur les piliers suivants : réformer le financement pour le faire porter sur l'ensemble des revenus, assurer à tous l'accès à des soins de qualité dans le cadre d'une assurance maladie universelle, déterminer collectivement le contenu de la politique de santé. La maîtrise des dépenses exclusivement comptable est inacceptable.

Les établissements de santé ont partagé le 27 janvier leurs préoccupations avec Monsieur Tisserand, Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales. Le constat est unanime, une péréquation est nécessaire entre les régions, car le Nord - Pas-de-Calais ne peut répondre de façon correcte aujourd'hui aux besoins de la population.

Boucler le budget social de la nation ne fait pas une politique sociale. Une réflexion sur les objectifs et les moyens d'une politique sociale doit servir de base à toute réforme. C'est ce que l'URIOPSS a posé comme principe le 20 janvier à Monsieur Maubert, nouveau Directeur Général Adjoint du Département du Nord.

C'est sur ces fondements que les pays du "Premier-Monde" éviteront une "tiers-mondisation" des populations les plus fragiles.

Bruno Delaval
Directeur Régional
URIOPSS Nord - Pas-de-Calais



Persévérer en 1997

Je ne pensais pas aussi bien dire, en vous invitant à l'occasion du séminaire de rentrée de l'URIOPSS à Arras, à travailler sur le thème : "1997, le grand chambardement : se mobiliser sur les enjeux". Vous avez répondu nombreux à cette manifestation et je vous en remercie.

Les trois derniers mois ne manquent pas de rebondissements et d'épisodes : enveloppes régionales pour le médico-social, services aux personnes et prestation spécifique dépendance, loi de 1975 sur les institutions sociales et médico-sociales, loi de cohésion sociale. Les navettes parlementaires, les débats avec les ministres et les administrations soufflent le chaud et le froid. Les modus vivendi sont les uns après les autres remis en question. Avec un numéro spécial "cohésion sociale" d'"Autrement-dit", nous avons tenu à alerter l'opinion publique de nos préoccupations et de nos espoirs. Il est fondamental sur tous ces points de se mobiliser pour que l'action des associations se poursuive. Notre sens de l'action fonde notre argumentation : les collectivités doivent se doter d'institutions pour que les personnes en situation fragile disposent de droits. Les associations, par la création d'établissements et de services, apportent des garanties à un exercice effectif de ces droits.

Je reste persuadé que l'encadrement par la norme ou par le marché avec l'appel d'offre apporte des dérives qui nuiront à la conception du social : structures de proximité, émergence de solidarités, maillage du territoire. Il nous faut retravailler notre conception de l'action sociale et de la régulation dans un contexte de mondialisation oppressante. Face à tout cela, nous allons engager une phase de mobilisation des parlementaires, des élus locaux.

Je sais que je peux compter sur vous et que je vous retrouverai autour de ces enjeux dans nos prochaines réunions régionales ainsi qu'à Paris pour le congrès de l'URIOPSS les 27, 28 et 29 mai 1997 sur le thème : "La protection sociale à l'épreuve de la mondialisation - Mobilisons-nous au service de l'Homme".

Je vous souhaite une excellente année 1997, qu'elle vous apporte force et conviction dans les débats à venir, courage et persévérance dans vos actions.

René Staquet
Président de l'URIOPSS,
Président de la Commission "Santé, Problèmes sociaux et familiaux" au CESR

Christine CHOIGNOT
ROLE POLITIQUE DES ASSOCIATIONS ET
DIMENSION MOUVEMENT
ENIGMES ET TABOUS DES LOGIQUES
COLLECTIVES

Résumé

La thèse propose trois questions critiques du rôle politique et de mouvement des associations. *Premièrement le fonctionnement associatif* : mobiliser l'engagement (des salariés, des usagers et leurs proches, des bénévoles) en sortant d'une forme d'impensé suppose de réarticuler une conception alternative en sciences de gestion (pour avoir prise sur le managérialisme) et les apports de la sociologie des associations. *Deuxièmement la culture politique* : la capacité à contribuer à la reconstruction de références collectives et de médiations instituées, à promouvoir une culture alternative au référentiel économiste et marchand dominant, suppose d'analyser et de concevoir, de se situer dans l'histoire longue des idées, de revisiter le socle humaniste. *Troisièmement l'action collective au niveau méso* : pour peser dans les mécanismes institutionnels et à avoir prise sur la réalité, la remobilisation des travaux sur l'action collective et les mouvements sociaux, avec leur extension récente aux liens avec l'économie solidaire, est essentielle.

Mots clés

Associations, Politique, Mouvement, Démocratie, Action collective, Prospective

Résumé en anglais

The research opens to three central criteria for an effective role on policy and social movement. *The first one* covers the operating mechanisms, which are deeply influenced by the managerial trend: it seems determinant to link an alternative design in management science and researches about sociology of associations (with, for instance, the ideal type of a « solidary enterprise »). *The second one* has to do with political culture as a kind of nodus, from which a possible role on common sense (about society, public policies, economy and market, actors capabilities, citizenship), and a possible process rebuilding collective references and positive experience of a link to institutions, seem to depend. Such a perspective requires to refer to a long-term history of ideas, which is necessary to study how the humanist foundations of occidental democracies are questioned. *The third one* covers collective mobilization at the *meso* level, as documented by the researches about collective mobilizations and social movements, including the recent researches about social movements and solidary economy.

Mots clés

Associations, Politics, Movement, Democracy, Collective action, Prospective